This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

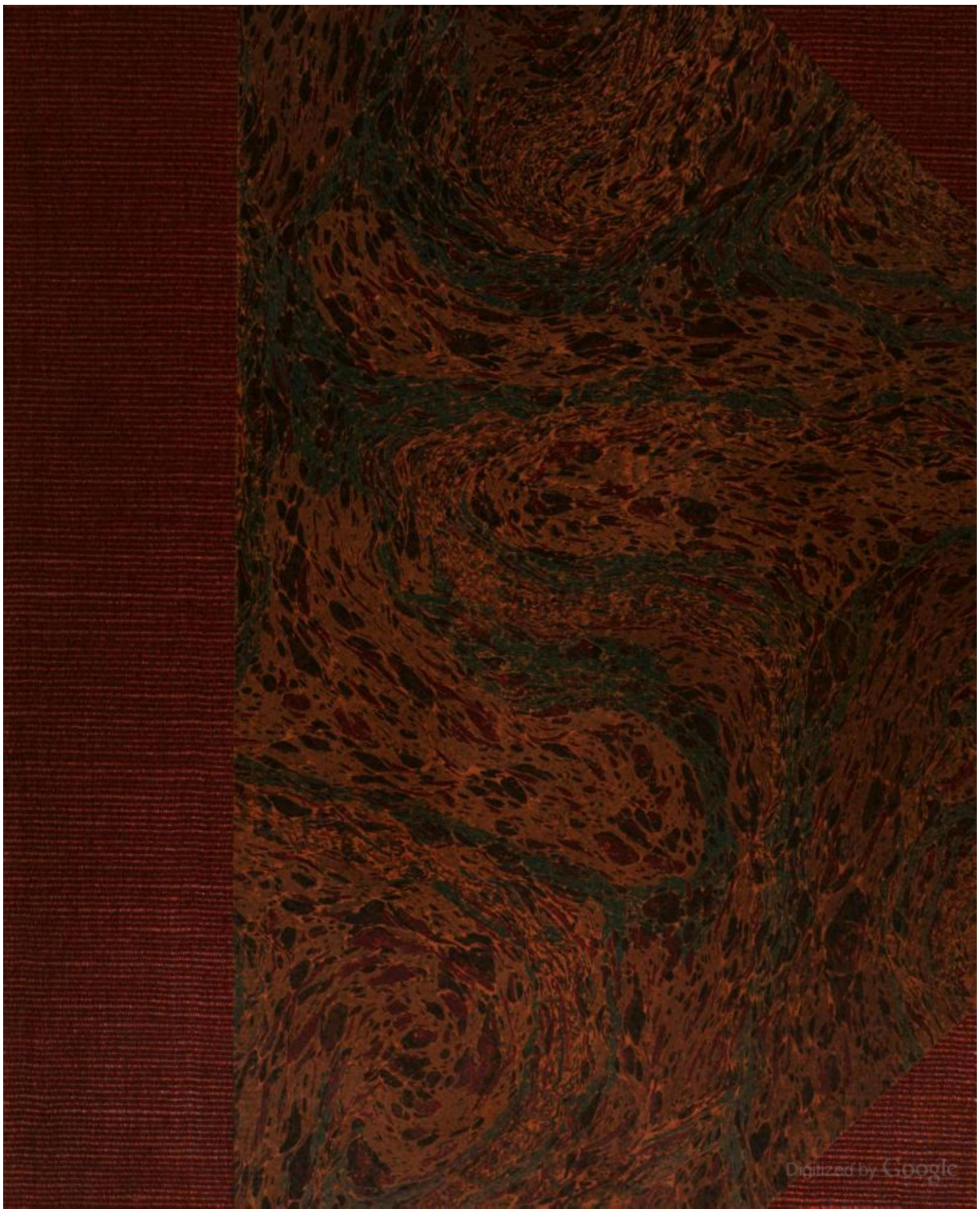
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 10.53% accurate**

ficc. C03IH.UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT l ' 1 1 III III ■ 111 III II» III m Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.62% accurate**

. . ,-• ■ - : . ■ ^ \ Digitized by Google

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate**

LA NOBLESSE AUX ÉTATS DE BOURGOGNE

**The text on this page is estimated to be only 14.82% accurate**

Tir* ft 3BO exciiipliuri-". DIJON, IMPHIMEME J.-E. H4BLT(*'T. igitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 12.91% accurate**

/ce Co î 46 LA NOBLESSE AI X ÉTATS DE BOURGOGNE de 1350 à 1789 CAR HENRI LTE AUX E MMlM

officier d'académie.

1946 B 1153

**The text on this page is estimated to be only 21.13% accurate**

LISTE DES SOUSCRIPTEURS S. M. I'Emperelr. S. M. le Roi des Pays-Bas. S. M. la Reine des Pays-Bas. S. M. la Reine-Mére des Pays-Bas. S. A. R. le prince d'OmxGE , prince royal des Pays-lias. S. A. R. le duc de Braiuxt, prince royal de Belgique. S. A. R. le prince Henri de Nassac. S. A. R. le prince Frédéric de Nassai-. S. Exc. le duc de Persiuny, membre du Conseil privé. Ministère de l'intérieur. MM. Bu Paiic (le comte Charles), à Dijon. Grasset, conseiller à la Cour impériale à Dijon. Laij.rmam) de Viukrs, à Gevrcy-ChambertinMilsand (Philibert), à Dijon. Ktot de Mimeire, à Dijon. Ob Siffredy, à Salins. Le Gocz, marquis de Saint-Seine , à Dijon. Laloge (de), a Dyon. Larcher (A.), avocat à Dijon. Montmoriu/in (le comte Hector de), à la Plante. Saint-Seixb (le vicomte Maurice de), à Dijon. Gueneau de Mussy, à Sempans (Jura). Truchy de Lays (le vicomte de), à Dijon. Fêriel, conseiller à la Cour impériale, à Dijon. Bast (L de), juge suppléant, à Dijon. Seguin de Broln (Amédée), à Dijon. Foisset, conseiller à la Cour impériale, à Dijon. Brosses (le comte de), à Dijon. Guyard de Ciiangey, au château de Changey (Côte-d'Or.) Gigord (Raymond de), à Dijon. Berthoijomey, à Bourbon-Lancy. Droias (Henri de), à Tonnerre. Desi'uces de Charmasse, à Autun. Nadaiu.t de Biiffon, substitut du procureur général, a Bennes. Le Compasseur, marquis de CouimvRON, à Dijon. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 19.62% accurate**

MM. Carrelet de Loisv (Albert), à Dijon. Chandon de Briailles (Paul), à Épcrnay. Bouton, directeur du Hérault (VAnnes, h Paris. Chevreil (Henri), â Dijon. Marey-Mongb (Alph.), député, a Pommard. Mac-Mahox (la marquise de), au château de Sully (Saônc-ct-Loire). Tiievemn, marquis de Tanlay, au château de Tanlay (Yonne). Dipl'y, haro» de Semur, à Semur-en-Brionnais (Saônc-ct-Loire). Licier de Saint-Pierre, à Dijon. Besanck.net (Alfred de), à Langres. Dumay (Gabriel), avocat à Dijon. Ponsot, â Paris. Anstrude (le baron d'), à Anslrude (Yonne). G itard de Balon, a Villolte (Côte-d'Or). Maiijjox d'Arbaumont (Ëdouard), commandant d'artillerie à Besançon. Scremain de Saiserey (Louis), au château de Missery (Côte-d'Or). Clermont-Tonxerrk (le marquis de), à Paris. Villers-la-Faye (le marquis de), au château de Vellerot. GnEcY (le comte B. de), au château de Bye. Vendeuvre (Gabriel de), a Paris. Pekheai; (Louis), à Dijon. Sarcis (le vicomte de), à Dijon. MAtiLBoxD'Am»AiMONT(lJouis), vérificateur des domaines a Colmar. Maulbùn d'Arhaimont (Auguste), à Dijon. Steix d'Altenstein (le baron Isidore de), à Bruxelles. Nadailuc (le marquis de), â I*aris. Barhaxson (Krnest), avocat à Bruxelles. Perheney de Chakrey, a Dijon. Ducox (le comte Ch.), au château de Grosbois (Côte-d'Or). MM. Dugon (le vicomte Armand), au château de Moidière. La Société de Lecture de Dijon. Lacordaire (A.), à Paris. Ciiastenay (la comtesse de), à Paris. Simonnet (Jules), substitut du procureur général à Dijon. Malliard (Fernand de), à Saint-Loup-surSemouse. Baudot (Félix), â Pagny (Côte-d'Or). Circoctt (le comte Arthur de), à Fontainebleau. Seguin de Jallerange (Paul), â Besançon. De La Cuisine, président à la Cour impériale à Dijon. Malteste (Victor), juge suppléant à Dijon. Richard, comte de Vesvrôtte, â Dijon. Mérignac (le baron de), à Dijon. Choisell (la comtesse de), à Paris. Esward de CotioxcES (le baron Antoine-Bernard-Alfred d'), à Paris. Joiiet (Henri), h Dijon. L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. Esi'iarii (Amédée d'), officier de la Légiond'Ilonncur, à Avignon. Perrault de Montrevost (le corn te), au château de Montrevost. Bernard de Layernette-Saint-Maurice (G.), â Montbellet. Verchérk (E. de ), à Saint-Germain-duPlain (Saône-et-Loirc). Sandy (le comte de), à Paris. Cai\rei.et de Loisy (Mme Edouard), à Dijon. Mercy d'Argenté au (le comte Ch.de), h Paris. CoiiRTOT de Cissey, an château de Cissey. Violot (Claudius), â Chalon-sur-

Saône. Fontaine (Auguste), libraire, à Paris. Pontoi Camus de Poxtcarré (le marquis de), au château de Villebon.

**The text on this page is estimated to be only 20.05% accurate**

Simoxy (A. de), à Langres. Raguet de Brancion (le comte H. de), à Toulouse*. Veruhêre, marquis d'AncELOT (Gabriel), à Dijon. Boi'RGON, président honoraire à Besancon. Brenet (Gustave), à Dijon. Mon mer, à Chalon-sur-Saône. Massol (le baron de), à Trucy. Du Phat (le marquis), à Versailles. Ix>pi>in de Gémeaux (Charles), à Gémeaux. Cmampeaux (Joseph de), au château de Gurgy. Cazet, antiquaire, a Dijon. Bacde.net de Perrigny (Robert), à A vallon. Espiard (d*), à Mazille. Bertheault de Noiron, à Autun. Verchére de Beffye, à Meudon. Muffat (René), libraire, à Paris. Trcchy db Lays (le comte de), au château de Barbe rey. Quirot de Pougxy (Louis), à Dijon. Bernard de Chaixs (Hugues), â Dijon. Simony (F. de), à Sarregucmines. Muteau (Ch.), juge au tribunal civil, a Dijon. Bbuverand (Gaston de), à Dijon. Thoisy (Adrien de), à Dijon. Godard, marquis de Belbeuf, sénateur, à Paris. Gravier (le baron de), a Pernand (Côted'Or). MorcHY (le duc de), à Paris. Bruxet de Montheub, à Beaune. Brun (Eugène), à Dijon. Charpin-Feugehoixes (le comte de), au château des Bruneaux. Roque (Louis de la), à Paris. Tiiomassin (Pli. de), à Paris. F. Hbussner, libraire, à Bruxelles. 3 , MM. Ganay (le marquis de), à Paris. Foxtexay (Harold de), à Autun. J. Char vet, à Paris. Dumoulin, libraire, à Paris. Durand, libraire, à Paris. QciitoT de Policny (René), à Dijon. Castéja (le marquis de), a Paris. Vogué (le marquis de), a Paris. Jaquot iie Rociiier, marquis d'ANDEURRE.au château d'Andelarrot (Haute-Saône). Bauffremo.vt (le prince de), à Paris. Lauresm.n (la comtesse de), à Paris. Mérode (le comte Wcrncr), à Paris. Beauveau (le prince Étienne de), à Paris. La Chiche (le marquis de), à Paris. Brigxole-Sale (le marquis de), à Paris. Gerlache (le baron de), à Bruxelles. Nassau (la comtesse de), à Paris. Son.TRArr (le comte de), a Lyon. Roziére (le vicomte Ernest de), au chAtcau de la Bocca. Godefroid «e Montgrand (le comte), à Marseille. Morot de Grksigny (Charles-François de), â Gevrey-Chambcrtin. Chamiiure (E. de), à Lachaux. Ciif.vai.ieii, vicomte d'Auiovr (Louis-Théodore), au château de la Servanterie. Poi:i.i.etier de Si zenet (Madame), à Dijon. Ligeh Bêlair (le vicomte), à Dijon. Carmoy, au château de la Chapelle de Bragny. Graxgier (A.), à Vougcot. Raviot (Pierre-Bénigne), à Dijon. Abrant (Louis), a Anjoutey. Paulin (le colonel Charles-Antoine), à Dijon. Thoisy (le baron de), a Dijon. Diiëtel, à Dijon. Bichot (Henri), â Dijon. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 18.06% accurate**

MM. I»ignolet, à Beaune. Maître (Antoine), à Dijon. Uzés (le duc d'), au château de Bonnelles. Rbnter-Trélanne, à Dijon. Dbs Ulmes (le comte}, à Dijon. Amis, à Paris. Personne (Henri), à ChAtillon. Vai.u>t, à Dijon. Choy (le prince Ferdinand de), à Paris. Croix (le comte de), à Paris. Périgorh (le duc de), à Paris. Vogué (le comte de), à Dijon. Licier i»e Saint-Pierre (Madame), a Dijon. Trivento (Don Sismondo-Affitti, comte de), à Florence. Aubry, libraire, à Paris. Cothj.on, libraire, à Paris. Portalis (Roger), à Paris. Dacun (Emile), à Chalon-sur-Saône. Guiixaime de Sermizelles (Ernest), àQuineize. SEfiiiN de Bhoin (Edouard), à Dijon. 4 I MM. Dei.ec.ey de Changey, a Langres. Muquardt, libraire, à Bruxelles. Ganay (le marquis de), à Etang-sur-Arroux. Jacqlemaln, à Paris. Mt"SY (le comte Charles de), au ch/ileau de Digoine. Miw (le comie Hunil>ert de), au château de Digoine. Veyny-d'Arkoi-se (le comte de), à SaintVallerin. Mulcey, libraire, à Chalon-sur-Saône. Cléme.nt-Janin, a Dijon. Pradieh d'Agrain (le marquis de), à Dijon. S. Exc. le duc de Kassano, grand chambellan de l'Empereur, à Paris. Aruaimont de Laloge (M™* d"), à Dijon. Boi'rrée, vicomte de Correhon, a Paris. Esi'iARn (Fr.Wric d'), à Paris. Grosbois i»e Soulaine (H.), à Paris. Nogent (le comte de), a Jarze\ Vilute (E.), à Paris. Digitized by Google

AVANT-PROPOS Hic atavoa et avorum anliqua aonantem (Vikoile, Ut. XII, 5».) Ceci n'a pas la prétention d'être un livre, mais seulement uu recueil de renseignements relatifs à l'histoire de l'ancien duché de Bourgogne, et eu particulier de sa noblesse. L'histoire dos familles nobles se rattache en effet, d'une manière intime, à celle du pays qu'elles out servi ou illustré ; on ne saurait étudier l'une sans connaître l'autre, pas plus qu'on ne saurait peindre l'antiquité sans avoir lu Plutarquc. Si la noblesse ne forme plus un ordre dans l'Etat, elle a droit à une place dans ses annales, parce qu'elle a recueilli une large part dans l'héritage de ses souvenirs. Comme institution politique, elle a, durant huit siècles, pesé sur les destinées de la uation ; comme classe sociale, elle a préparé, souvent dirigé les mœurs; comme corps militaire, elle a immortalisé la valeur française sur tous les champs de bataille ; comme détentrice du sol eufin , elle a inscrit sou nom sur les pierres de tous nos édi lices, et jusqu'au bas des titres de nos plus modestes propriétés.

**The text on this page is estimated to be only 26.83% accurate**

Son sang, d'ailleurs, n'est-il pas celui de la France ? Ses ancêtres ne sont-ils pas les nôtres, et dans cette perpétuelle évolution des individus et des races qui tour à tour élève et abaisse les familles (1), n'est-il pas vrai de dire qu'il n'y a point de noblesse, si ancienne qu'elle soit, qui ne sorte du peuple ou ne doive tôt ou tard finir par y rentrer? Les éditeurs de cette publication ne l'ont donc jugée ni surannée ni inutile. Ils se sont proposé un autre but. Le rôle et le mécanisme des Etats particuliers de uos anciennes provinces sont encore peu connus, malgré les travaux de l'érudition moderne, et l'on oublie trop volontiers que ces assemblées, quelqu'amoindries qu'elles aient été pendant les deux derniers siècles, furent cependant chez nous les origines du régime représentatif. La Bourgogne surtout, pays d'Etats, terre fidèle, mais indépendante par excellence, a compté de nombreuses assemblées de ce genre, dont les plus reculées dans l'histoire proclamaient des principes de liberté et de contrôle, à une époque où les neuf dixièmes de la nation ignoraient encore la liberté. C'était la noblesse qui tenait alors ce langage, il a paru bon de le rappeler; et s'il eut été assurément préférable de suivre les lents développements de ces idées au sein des trois ordres, il est peut-être curieux de montrer quel fut, à l'aube de la monarchie, le rôle d'une classe contre laquelle se sont soulevées depuis de si vives et si souvent injustes hostilités. Quelques mots maintenant sur le recueil lui-même. La Chambre de la noblesse bourguignonne, à rassemblée de 1751, chargea Tun de ses membres, M. de Brosses, comte de Tournay. de dresser la liste des gentilshommes qui avaient eu séance aux Etats de la province depuis les temps les plus éloignés, et de foire dessiner les armoiries de ceux qui y avaient assisté à partir de 1682. Le l iaoùl 1754. ce travail fut remis à la Chambre, qui vota des remerciements à son auteur, en se réservant le soin de le publier. Trois années pins tard en effet, l'impression de cette œuvre fui résolue, et quatre commissaires furent chargés d'en surveiller l'exécution (2). I^e comte de Tournay et le marquis (1) Le proYerbe dit : cen/ ans fanmere, ar lequel celui-ci s'engageait à livrer, moyennant 6/00 livre-, quatre cents exemplaire» in-folio de V Armoriai dressé sous les yenx du comte de Tournay. Centqnatre-vinpts étaient réservés aux membre» de la Chambre, et le reste destiné au public. Les planches en cuivre de» blasons gravés par Durand et celle du frontispice, œuvre remarquable d'Auguste SaintAubin,

furent, après l'impression, déposées dans une armoire de la Chambre, au palais des Etals, d'eu la Révolution les tira poor les vendre h un fripier. M. Perreney de Grosbois, ancien premier

**The text on this page is estimated to be only 23.92% accurate**

de Courtivron, avec la collaboration de plusieurs membres de la noblesse, ajoutèrent aux listes précédemment rédigées un discours prélimiuaire sur l'histoire de Bourgogne et quelques notices sur les principales familles du duché. C'est celte publication, faite eu 1760, qui a servi de base h notre travail. 11 a paru toutefois nécessaire de la compléter. Les listes de la première édition commençaient en 1 548, date du plus ancien registre de la Chambre, et s'arrêtaient en 1760. Grâce aux titres nombreux et inédits conservés dans le riche dépôt des Archives delà Côte-d'Or, nous avons pu, en multipliant les recherches, faire remonter ces listes jusqu'à l'année 1350, époque à laquelle on voit apparaître pour la première fois une succession à peu près régulière d'assemblées provinciales, et nous les avons poursuivies jusqu'en 1789. L'édition de 1760 renfermait d'autres lacuuesqui ont été comblées d'après les registres des Etats, par exemple pour la période de la Ligue. Elle ne donnait le plus souvent, comme ces registres eux-mêmes selon un usage déplorable en vain prohibé par les ordonnances (I), que les noms do seigneuries des gentilshommes présents : ou est parvenu dans celle-ci, on compulsant les reprises de fiefs, les procès-verbaux de dénombrements, de convocations du ban et de l'arrière-ban et les minutes des notaires, à ajouter à ces surnoms variables le nom patronymique de chaque famille , qui est un guide nécessaire dans les recherches généalogiques. Un grand nombre d'attributions inexactes, échappées à la patience des premiers éditeurs, ont été vu outre rectifiées; l'orthographe de certains noms a été rétablie, des qualifications omises ont été restituées, des interpolations supprimées, et les copies anciennes président du Parlement de Besançon, les racheta plus lard et les sauva ainsi de la destruction. C'est A l'aide de ces planches que nous avons reproduit, en les complétant, les armoiries de cet ouvrage. D'autres feuilles supplémentaires de blasons ont été gravées postérieurement a l'édition de 1700, mais elles sont bieu inférieures aux précédente?. (I) ■ Cest un vilain usage et de très mauvaise conséquence en rostre France, dit Montaigne, d'appeler chacun par le nom de sa terre et seigneurie, et la chose du monde qui fait plus nieslcr et mescogooistre les races. I n cadet de bonne maison avant eu pour son appanage une terre, sous le nom de laquelle il ae>té cognu ethonnoré, ne peut honnestement l'abandonner: dix ans après ?a mort, la terre s'en va à un estranger qui en fait de mesme. Devinez où nous

en sommes de la cognoi&sancc de ces hommes Autant de partages, autant de surnoms. Cependant l'originel du la tige nous est échappé. . (Etuis, liv. I, ch. 46.) Cette remarque est fort juste. Rien de plus confus que les noms au XVI» siècle. I.e fameux amiral de Coligny ne fut j.imais appelé de son vivant que Cbititlon, tandis que seti frère su nommait d'Atidelot. Qui sait que le marquis de Chandenier, illustré par Saint-Simon, s'appelait RitcbechouarlT Ed. Angleterre, les membres d'une mémo famille portent des noms et des titre» différents. Mais il y a des règles publiquement reconnues pour la prise de possession des noms et des titres ; il y a le Book of Peerage; il y a en un mot un fil conducteur qui rétablit la filiation. Kn France, rien de tout cela. M. de Montalembert signale quelque part cette confusion, dont sa famille a eu à se plaindre, non moins que l'histoire.

**The text on this page is estimated to be only 29.54% accurate**

scrupuleusement collationnées avec le texte des registres de la noblesse. Si. comme cela est inévitable, quelques erreurs se sont glissées dans ce nouveau travail, elles ont été corrigées, les unes dans la rédaction des notices historiques sur les familles, et les autres dans Verratum qui termine le volume. Ces listes se divisent en deux parties. La première, qui s'étend de 1350 à 1682 inclusivement, comprend, année par année, les noms de tous les gentilshommes présents aux séantes des Etats qui sont inscrits sur les registres ou mentionnés sur d'autres titres ; elle se clôt par une liste dressée eu exécution du règlement intérieur de ln Chambre du 18 août 1679. La seconde, qui commence en 1685 pour finir en 1 789, ne renferme plus que les noms des gentilshommes admis sur preuves à prendre part aux délibérations de l'ordre de la noblesse, conformément au règlement précité. A partir de cette époque, où l'accès de la Chambre fut soumis à certaines conditions d'origine et de capacité, il devait en effet suffire de citer, à la date de leur admission, ceux des nobles qui avaient fait leurs preuves, sans en répéter les noms dans les listes suivantes. C'est à cette dernière période que se rattachent également los blasons gravés à la fin du volume ; selon le vœu de l'assemblée de 1751, ou y trouvera les armoiries de toutes les familles représentées aux Etats de Bourgogne de 1682 à 1789, c'est-à-dire la presque totalité de celles qui existent encore aujourd'hui. Quant aux autres, la description de leur écusson précède leur notice (1). Il ne faut pas confondre avec cette nomenclature le catalogue qui la suit immédiatement. Celui-ci renferme les noms de tous les nobles qui ont pris part Ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse bourguignonne convoquée pour l'élection des dépulés aux Etats généraux de 1789. L'Introduction fera connaître la différence qui existait entre les gentilshommes reçus sur preuves aux Etats de la province et les simples nobles qui prirent part à celte élection. Un grand nombre de ces derniers n'auraient point obtenu l'eutrée de la Chambre de la noblesse, parce qu'ils n'auraient pu fournir les justifications exigées parles règlements. Aussi, pour éviter toute confusion, un caractère différent a été adopté pour l'impression du nom patronymique dans chacune des deux listes. La rédaction des notices historiques consacrées aux familles qui ont pris séance aux Etats, a été empruntée presque exclusivement aux pièces authentiques (0 Les familles rtnt souvent changé lenrs armoiries: nous- avons indiqué ce» variations, soit dans la

description des blasons, soit dans l'armoriai gravé. Toutes les fois que celui-ci ne sera pas d'accord avec la notice, le lecteur pourra tenir les pièces ajoutées on retranchées pour une variante.

**The text on this page is estimated to be only 29.48% accurate**

renfermées dans les archives de l'ancienne Bourgogne, et provenant pour la plupart de la chambre des comptes de cette proviucc. D'autres documents ont été toutefois consultés avec fruit; nous citerons au premier rang : deux volumes manuscrits contenant les preuves faites par les gentilshommes admis aux Etats devant les commissaires de la noblesse, et arrachés aux flammes révolutionnaires par la famille de Courtivron qui les a généreusement cédés aux archives; l'armoriai de la chambre des comptes, œuvre inédite du Jésuite Gautier; les généalogies bourguignonnes de l'abbé Boullemier, dont une copie existe à la bibliothèque de l'Arsenal; les deux volumes manuscrits de Palliot que possède celle de la ville de Dijon et un grand nombre de généalogies inédites du même auteur, dont une discrète libéralité a bien voulu nous confier les originaux. Il était impossible, en présence de plus de sept cent cinquante familles, de donner la filiation complète de chacune d'elles; pour quelques-unes d'ailleurs, les documents authentiques, les seuls qui puissent inspirer confiance en pareille matière, eussent fait défaut ; mais l'on peut être au moins assuré que loutes les énonciations contenues dans les notices ont été puisées aux meilleures sources, soigneusement vérifiées, et qu'entre le doute et le silence, les éditeurs n'ont jamais hésité. Ils ont poussé le scrupule jusqu'à ne consulter les écrivains les plus autorisés, comme Moréri, Guichenou, la Chesnaye-des-Bois , que lorsqu'il était nécessaire d'indiquer l'origine ou les branches d'une famille qui n'avait pas jeté toutes ses racines en Bourgogne et dont la généalogie ne pouvait par conséquent être dressée avec les seuls documents paléographiques. Leurs notices s'arrêtent enfin prudemment, sauf d'éclatantes exceptions, aux événements de 1789; la fin des Ktats doit être aussi celle de leur histoire. Pour faciliter le recours aux listes et pour mieux faire ressortir l'ancienneté des familles, on a pris soin d'indiquer, au bas de chaque notice, la date do leur entrée dans la chambre de la noblesse. On est également parvenu, grâce à des documents inédits, à donner, pour la plupart d'entre elles, la date des sentences qui les ont reconnues nobles et les ont maintenues dans la possession des privilèges attachés à cette qualité, lors des recherches nobiliaires commencées sous Louis XIV. L'Introduction fera connaître le but et l'esprit de ces recherches qui, outre leur importance généalogique, offrent un intérêt particulier à l'historien. Une difficulté plus sérieuse au fond qu'apparente a pendant quelque temps arrêté les éditeurs de

cet ouvrage. Du XIIIe au XVIII' siècles, il n'existe point, à vrai dire, d'orthographe pour les noms propres. Le mot le plus simple, de la

**The text on this page is estimated to be only 26.69% accurate**

— VI — consonance la plus nette et la plus facile, est souvent écrit dans la même pièce de huit ou dix manières différentes, et quand ce mot sert de dénomination commune à plusieurs familles ou à plusieurs fiefs, il devient quelquefois impossible de déterminer à qui le nom appartient et sous quelle forme il faut le reproduire. L'ignorance ou la légèreté des copistes accroît encore la difficulté, lorsqu'au lieu de l'original, on est obligé de recourir à une copie; le caprice devient alors la seule règle do l'écrivain, et c'est à cette circonstance qu'il est permis d'attribuer la plupart des erreurs qui se sont glissées dans l'édition de 1760. On s'est efforcé dans celle-ci de respecter autant que possible le texte des registres des Etals ; l'importance que le public attache maintenant, à tort ou h raison, à certaines formes orthographiques des noms propres en faisait un devoir impérieux aux éditeurs (I). Quand le même nom sera écrit dans les listes ou dans les notices de plusieurs manières différentes, les familles pourront donc avoir la certitude que ces variations d'orthographe ont été scrupuleusement empruntées aux documents originaux. Il en a été de même des noms de terres ou de (iefs, toutes les fois qu'un doute s'est élevé sur le lieu qu'ils désignaient réellement. Plusieurs seigneuries portaient en effet la môme dénomination dans le même bailliage ou dans des bailliages différents. Le changement d'une lettre eut quelquefois sulïi pour en défigurer le nom et provoquer une erreur. Il a paru plus exact, en ce cas, de s'en tenir à l'orthographe des anciens titres ou, quand ils font défaut, ù celle du vaste recueil laissé par l'archiviste Peincedé. Partout ailleurs, on a suivi, comme un guide accrédité, Y Etat général et alphabétique des mites, bourgs et paroisses du duché de Bourgogne, comtés et pays adjacents, publié par ordre des élus généraux à Dijon chez Defay, en 1783. Voilà le cadre et l'économie de cet ouvrage. Renfermé dans des limites qu'il n'appartient plus à personne d'étendre, restreint à des documents officiels dont la publicité rend l'altération impossible, il n'a d'autre ambition que de servir dans une part modeste la cause de l'histoire locale. On ne l'accusera ni de blesser (I) Toutefois, nous avons cra devoir rétablir l'uniformité, en adoptant l'orthographe la plus accréditée, pour les noms bien connus et dont la forme ne saurait f'trr l'objet d'une sérieuse contestation. Tout le monde écrit aujourd'hui Choiseul et non Choiseuil; Yintimillc et non Vintemilh; Bauffremont et non Bcaufrtmont; du Blé et non Dubled; S

**The text on this page is estimated to be only 23.95% accurate**

— m — les amours-propres ai de les satisfaire : la noblesse bourguignonne est trop riche de souvenirs pour ne pas demeurer pure de tout alliage, et elle aurait le droit de se croire amoindrie si la vérité de ses annales était sacrifiée à des prétentions qui trouveront facilement ailleurs la liberté du ridicule. BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONSULTÉS § i. Manuscrits des Archives de Ut Côte-d'Or. Registres des délibérations des Etats de Bourgogne. 1548-1788. 18 vol. in-fol. inégaux. Décrois originaux des Etats de Bourgogne. 16361766. 20 vol. in-fol. inégaux (manquent deux tomes). Décrets des Etats. Copie du XVIII* siècle. 15791787. 14 vol. in-fol. inégaux (manquent les tomes 1, 4 et 5). Carnots de la noblesse on Registres des délibérations particulières de la chambre de lu Noblesse, Il vol. in-fol. 1662-1787. Preuves de noblesse aux Etats de Bourgogne. 2 vol. in fol. 1680-1787. Registres des délibérations des Etats et des Elus du comté d'Auxonne, terre d'Outre-Saone et ressort de Saint-Laurent. 4 vol. petit in-fol. Registres des déclarations des biens et dettes des communautés de Bourgogne et Bresse, faites en 1666 pardevant l'intendant Boochu, commissaire à ce délégué par lettres patentes du roi du 22 septembre i«65. 10 vol. in-fol. Relevé par ordre de bailliage des érections de terres en dignités, extrait du grand inventaire de Peincedé. I vol. Bibl. des Archives. Armoriai de la chambre des comptes de Dijon, par le P. Gautier, jésuite. I vol. in-fol. Bibl. des Archives. Inventaire général ou Recueils de Bourgogne, par Peincedé, garde des livres de la chambre des comptes de Dijon. 30 vol; plus 6 vol. de tables, tous in-fol. inégaux. La plupart des pièces analysées dans les 30 volumes de Peincedé sont conservées aux Archives de la Cote-d'Or, dans la section B du nouveau classement; on y a eu fréquemment recours. Les documents qui ont été consultés sont les suivants: Cartons classés sous les chapitres 6, 7 et 14 de la section B; documents relatifs à la maison ducale, aux domaines et aux familles. Cartons contenant les reprises de flefs. Registres des mémoires de la chambre des comptes de Dijon. 50 vol. in fol. 1386-1790. Registres d'anoblissements, lettres de naturalité, légitimations, affranchissements, 5 vol. in-fol. 1504-1689. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.78% accurate**

— V1U — S H. Manuscrit* de diverses Bibliothèques. P. Palliot. Mémoires généalogique». 2 vol. iufol. Uibl. deDijon, n»481. Anonyme. Armoriai de la chambre des comptes de Dijon. I vol. in-4». Bibl. de Dijon, n»465 bis. — Table générale de» édiU enregistrés au parlement de Dijon. 3 toI. in-*». Bibl. de Dijon, n» 456. — Hecueil de» registres du parlement de Dijon, StoI. iu-fol. Bibl. de Dijon, n» 401. — Recueil de généalogie» (maisons de Vienne, Vauvillars, la Chambre, Bude, etc.). I vol. infol. Bibl. de Dijon, n« 479. Jean Godran. Ordonnance» de l'ordre de la Toison d'or. 1 vol. in-4*. Bibl. de Dijon, n* 374. Bussï-Rabutw. Histoire généalogique de la maison de Rabutin. t vol, in-8». Bibl. de Dijon, n» 480. Hoziek (d'). Armoriai général de 1692. Généralité de Bourgogne. 2 vol. in -fol. Bibl. impériale. — Collection de Bourgogne, à la Bibl. imp., vol. intitulés : Etat», Familles.Génialogies, Noblesse. Bol-llevier. Généalogies de Bourgogne. 2 vol. in-fol. Bibl. de l'Arsenal. P. Palliot. Généalogie de la famille Le GouzMorin. 1 vol. Bibi. de l'Arsenal. Cl. Boicuu. Nobiliairede Bourgogne ou recherches sur la noblesse du Bourgogne en 1666t67rt, conten. 5S3 généalogies, in-fol., fonds Boubier. Bibl. de Troye», n* 324. — Hecueil de pièce» généalogiques sur la Bourgogne, fond» Boubier. — Carton in-fol. Bibl. de Troye», n» 2177. Febrand. Recherches sur la noblesse do Bourgogne. 2 vol. in-fol. — EUt descriptif do duché de Bourgogn», ou mémoire concernant la généralité de Dijon. 17C0. 1 vol. in-fol. Bibl. de Dijon, n» 437 ter. P. Palliot. Généalogies diverses. Bibl. do château de Grosbois. Cirey. Procès-verbal de l'abbé de Cistoaux, de deux voyages par luy faietz comme député de la province de Bourgogne, l'un vers le roy Charles VIII, lors de son avènement a la couronne, l'autre aux Etat» de Tours de 1483, infol. Bibl. imp-, n« 5, Saint-Germain. IMPRIMÉS P. Anselme. Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale do France, de» Pairs, grands officiers de la couronne et d« la Maison du Roy. » vol. in-fol. Paris, 17201733. More*). Grand Dictionnaire historique. if> vol. in-fol. Paris, 1759. Cbesnaye-des-Boi5 (la). Dictionnaire de la Noblesse. 15 vol. in-4°. Paris, 1770-1786. Hozier (d') père et fils. Armoriai général de France. 10 vol. in-fol. Paris, 1738-1768. Vitok de St-Allai». Dictionnaire encyclopédique de la Noblesse de France. 3 tomes eu 2 vol. in-8». Pari», 1816. — Nobiliaire universel de France, ou Recueil général de» généalogies historiques des Maisons nobles de ce royaume. 21 vol. in-8".

Pari», 1814. Cocbcklles. Dictionnaire universel de la Noblesse de France. 5 vol. in-4«. Paris. 18201821. Lainé. Archives généalogiques et historique* de la Noblesse de France. 11 vol. in-8". Paris, 1828-1850. Cuasotdk Nantignt. Tabletles historique», généalogiques et chronologiques. 8vol.in-2». Pari*, 1749-1757. — Tablettes de Thémis. 3 parties en 2 vol. in12. Paris, 1755. Segoing. Le Mercure armoriai. Pari», 1610. in-4», et 1647, iu-fol. Gelyot. ludice armoriai. Paris, 1661. 1 vol. in-fol. Palliot. La vraye et parfaite science de» armoiries. Dijon, Palliot, 1061, in-fol. Viilson or la Colomdiere. Science héroïque. 1 vol. in-fol. Paris, 1644. Ménétrier (le P.*. La nouvelle méthode raisonnée du blason et de l'art héraldique. Lyon, j 1770, in-S». ed by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.90% accurate**

— IX — Rooce (la). Traité de la noblesse. Paria, 1778. In-V. Chcbin. Abrégé chronologique d'Edits, Déclarations, Règlements, Arrêts et Lettres patentes des Kois de France de la troisième race, concernant le fait de la noblesse. Paris, 1788. In-12. Kiitstap. Armoriai général. Gouda, 1861. 1 vol. in-4«. Besongnb. L'EUt de la France. Paris, 160t. 1 vol. in- ti. Do* Plancher et non Merle. Histoire générale et particulière de Bourgogne. 4 vol. in fol. Dijon, 1739-1781. Cocrtb>e« et Béguillet. Description générale et particulière du duché de Bourgogne. 2* édition. 4 vol. iu-8*. Dijon, 1847-1848. Perabd. Recueil de plusieurs pièces corieuses servant à l'bistoire de Bourgogne. I vol. in-fol. Paris, 1064. Bara.nte. Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Paris, 1826. 13 vol. in-8". La Barre. Mémoires pour servir i l'histoire de France et de Bourgogne. Paris, Gandouin et Giffard, 1729. 1 vol. in-4*. Mcteau (Ch.) et J. Garnier. Galerie bourguignonne, Dijon, «858-1861. 3 vol. pet. in-18. Poirro HecteroDelfhio aactore. Rerum bnrgundicarum libri sex. HagavComitis, 1 639. 1q-12. St-Jcuen-de-Bausiub. De l'origine des Boorgongnons. Paris, 1581. 2 tomes en i vol. in-fol. — Mélanges historiques et recueils de diverses matières. Lyon, Beuoll-Rigaud, 1558. 1 vol. in-12. De Cbesne (André). Histoire généalogique des ducs de Bourgogne de la maison de France. 1628. ln-4*. — Histoire généalogique de la maison de Vergy. Paris, 1625. In-fol. — Histoire des Roy», Ducs et Comtes de Bourgogne et d'Arles. Paris. 1619. ln-4*. Histoire généalogique des maisons qui ont possédé les différentes parties des royaumes de Bourgogne et d'Arles. Paris, 1738. 4 -vol. in-4». Doa Cai.met. Histoire généalogique de la maison du Chalelet. Nancy, 1741. i vol. in-fol. CflBviLLABD. Armoriai de Bourgogne et de Brosse. 7 feuilles in fol. Paru, 1726. Anonyme. Histoire généalogique et historique de Bourgogne. Paris, 1736. In-4». Palliot. Le Parlement de Bourgogne, son origine, son établissement et son progrès. Dijon, «649. ! vol. in-fol. Petitot. Continuation de l'histoire du Parlement de Bourgogne, depuis l'année 1649 jusqu'en 1733. Dijon, 1733. 1 vol. in-fol. S. ors Marches. Histoire du Parlement de Bourgogne de!733 à 1790. Chalon-sur-Saône, 1851. 1 vol. in folio. Jolt. Traité de la chambre des comptes de Dijon. Dijon, 1633. 1 vol. in-fo). Ciisine (la). Le Parlement de Bourgogne. 2* ôdit. 3 vol. in 8*. Dijon, 1864. Gcichenor. Histoire de Bresse et de Bugey. Lyon, 1650. In-fol. Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne. — Louvain, Jacobs,

1760-1779. 8 vol. in-12. Lkhu>ni>. Quartiers généalogiques des illustres et nobles familles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, de France, de Bourgogne, de Lorraine et des XVII provinces. Bruxelles, 1788. 2 vol. in-8». Lefevre de Cait martin. Recherches de la noblesse de Champagne, par d'Uozier. Châlons, 1673. 2 vol. in fol. Histoire des Comtes de Champagne et de Brie. Paris, 1753. In-12. Hozier (d') et Palliot. Généalogie et alliances de la maison d'Atnanzé. Dijon, 1649. 1 vol. in-fol. Marin. Chronique et généalogie de la noble maison de Noyers. 1661. Palliot. Histoire généalogique des comtes de Chamilly de la maison de Bouton. Dijon, 1671. Preuves de l'histoire généalogique delà maison de Bouton. Dijon, 1665. Le tout en I vol. in-fol. Bocchet (on). Table généalogique de l'illustre Maison de Cotligny. Paris, I6A0. 6 f. imprimées. —Preuves de l'Histoire généalogique de l'illustre maison de Colligny. Paris, 1662. 1 vol. in-fol. J. de la Pise. Histoire des princes d'Orange. La Haye, Th. Maire, 1639. I vol. in-fol. Comte George de Soultrait. Armoriai du Bourbonnais. Moulins, 1857. 1 vol. grand in 8». Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.66% accurate**

— X — — Armoriai de l'ancien duché de Nivernais. Nevcrs, 1844, in-12. Paris, 1847. Grand in-f. Cbevaliib. Mémoires pour servir A l'histoire de Poligny. Lons-le-Saunier, 1769. 2 vol. in-4". Goilladmi (J.-B.). Histoire généalogique des sires de Salins. Besançon, 1757. 2 vol. in i*. Ddnod de Cuarnage. Mémoires pourservir à l'hi*toiredu comté de Bourgogne. Besançon, 1740. 3 vol. in-4". Labbit de Billy. Histoire de l'Université du comté de Bourgogne, 2 vol. in-4*. Hoûiît (Louis delà). Armoriai de la noblesse du Languedoc. Montpellier et Paris, 1860-1861. 2 vol. in-8». Joubois. La Haute-Marne ancienne et moderne. Chaumont, 1858. In-4». GcicA»». (Joannis). Bibliothèque héraldique de la France, Paris, 1861. In-8». Ecartelé de Chalon et d'Orale, à l'écu de Cenè e« sur le tout.

INTRODUCTION HISTORIQUE i La Noblesse. Nous ne nous proposons pas de rechercher l'origine de la noblesse française et, en particulier, de la noblesse bourguignonne. Il nous suffira de renvoyer les personnes qu'intéresse encore une question aussi ardue aux nombreux publicistes qui se sont efforcés de l'éclaircir. Boulainvilliers , Montesquieu, Montlosier, l'abbé du Bos ont, tour à tour, proposé sur ce point des théories contradictoires, appuyées sur quelques faits assez dociles pour se prêter de bonne grâce à ce que l'on exigeait d'eux, mais généralement empreintes d'un esprit systématique dont le moindre péril est de fausser le jugement, quand il n'altère pas la vérité. Ainsi, Montesquieu a cru découvrir les premiers nobles dans les leudes des rois franlcs. Cette classe a, sans doute, compté dans son sein un grand nombre de nobles, mais il serait inexact de dire que tous ceux-ci ont commencé par être leudes ou antrustions (1). La qualité de compagnon, de fidèle du chef germain (trust signifie fidélité), était purement personnelle. Celle d'homme libre était au contraire transmissible, et l'hérédité est essentielle à la noblesse. (() Ce qui le démontre péremptoirement, c'est que les iides. c'est-à-dire ces hommes moitié libres moitié esclaves, mais plos rapprochés de la servitude que de la liberté, qui étaient attachés à la culture des terres, pouvaient être admis parmi les antrustions dn roi. (Le* salica, epilog. 30.) Voy. au surplus M. Gniiot, sur toutes ces origines.

— Xll — A côté de la race conquérante dans laquelle se recrutait le plus souvent la suite, la bande, arimannia, des princes franks, il existait une classe nombreuse d'hommes libres, issue du sol , celle des Gaulois, qui s'étaient une première fois fusionnés avec les Romains dont ils avaient partagé les titres, la culture intellectuelle et la puissance, et qui vivaient à l'écart, hors du cercle des nouveaux-venus. Leur supériorité n'avait point échappé aux chefs barbares qui s'efforcèrent de les rallier à eux et qui parvinrent à s'en attacher un certain nombre; mais la plupart se renferma dans son iudépendance jusqu'au jour où l'on s'avisa de l'institution des bénéfices. Les sénateurs ou les nobles de Grégoire de Tours, de Frédégaire, les optimales nobiles do la loi Gombette, les viri illustres, procer es, primates, patentes des chroniques d'Eginhard, de Paul Diacre, des vies de saint Léger, de saint Guillaume, etc.. n'étaient pas tous des compagnons de Clovis et de Gondebaud ; parmi eux se trouvaient aussi les descendants des Gaulois opulents ou illustres, demeurés en possession de domaines ou décharges considérables, qui jouissaient des mêmes privilèges et participaient aux mêmes immunités. Us avaient, en effet, la pleine propriété et la juridiction de leurs terres, et, s'ils n'avaient pas toujours droit à une composition aussi élevée que les fils des libres Germains, ils pouvaient porter les armes et venger par elles leurs propres injures; ils disposaient, en un mot, de leurs choses et de leurs personnes comme des hommes libres, mgenui (i). Ce dernier terme se confondait souvent avec celui de nobilis : Grégoire de Tours les employait indifféremment l'un pour l'autre dès les premiers temps de l'invasion franke (2) ; et du IX* au XI' siècles l'expression nobilis désigna presque exclusivement un liber ou un ingénu (3). Goyla qui donue, en 679, à l'abbaye de Saint-Bénigne avec l'assentiment de Bonvasus, sou mari, tout ce qu'elle possède sur le territoire de Longvic, près Dijon, una cum mancipiis, libertis, cumpeeulio vel omni peailiare ipsorum, appartenait sans doute à cette classe qui, malgré son origine gauloise révélée par la forme des noms propres, tirait sa noblesse de sa propriété. Ces terres lui provenaient tam de alodo quam de parentum suorum ingenio, c'est-à-dire qu'elle les détenait en pleine propriété, soit à titre de patrimoine, soit à titre d'ancien acquêt (4). (I) Plus on fiait riche et plus on était ménagé, non seulement par le souverain, mats encore parla loi. (Voy. Decretïo Childeberti II, circa ann. 893, c. 8.) (S) Greg. Tur., Uittor., VIII, 41. (3) Polyptyque dlrminon, IV, 3

— XIU — On peut donc dire avec quelque raison que le fonds de l'homme libre, complété par le droit de juridiction, fut dans le principe le signe de la noblesse, parce qu'il était héréditaire, tandis que le bénéfice n'était qu'un avantage personnel. Alleu par rapport au seigneur qui le concédait, celui-ci ne constituait au profit du bénéficiaire qu'un simple usufruit soumis à certaines charges, dont l'inexécution déchirait ipso facto le contrat. Il ne pouvait ainsi dans l'origine conférer la noblesse à son possesseur, pas plus que la concession des bénéfices militaires aux Lètes, aux GetUiles par les Césars, ne conférait à ces étrangers la qualité de citoyen romain. Cette opinion est peut-être la moins hasardée de celles qu'il est permis d'exprimer sur l'origine de la noblesse en France; mais, nous le répétons, l'état politique de notre société pendant les cinq premiers siècles de la monarchie offre tant de contrastes et d'éléments hétérogènes qu'il est impossible de l'affirmer avec certitude. Dans ce péle-mêle de peuples conquérants et de peuples conquis qui se disputaient le sol, les conditions variaient non moins que les institutions ellesmêmes. L'inégalité était l'unique loi des premières, comme la mobilité et le désordre les seules règles des secondes. Il y avait des degrés dans la liberté et dans laservilude. Les secousses sociales faisaient brusquement passer de l'une à l'autre des hommes à qui la force tenait lieu de droit. Le principe d'hérédité, qui est la base de la noblesse, telle que nos contemporains la comprennent, ne se soutient, à vrai dire, qu'aux époques de calme, ou, du moins, lorsque la société a ellemême des fondements assez robustos pour braver les tempêtes. Il était alors sans cesse méconnu, violé, s'il existait réellement. D'ailleurs, quel moyen d'en constater historiquement l'existence, dans un temps où les individus avaient bien un nom, mais où les familles n'en possédaient pas ? Quand le gigantesque édifice élevé par le génie de Charlemagne eut convert l'Europe do ses ruines, la confusion devint plus générale et plus complète encore. La Bourgogne, qui avait déjà vu surgir, au temps de Charles-Martel, une foule d'hommes nouveaux, créatures du vainqueur de Tours, fut une seconde fois envahie par d'audacieux parvenus qui s'emparèrent des grandes charges et refoulèrent dans la plèbe les représentants des vieilles races, personnifiées surtout par l'élément gallo-romain. Cette crise eut lieu sous le règne de Charles-le-Chauve ( i ) . à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, res quas habere viti tunt in cent cita Roringorum, in villa qua vocatur Iforga, c'cst-a-dire ce qu'ils possédaient publiquement sur le territoire de Norges.

(Pérard, Recueil, p. 159.) On trouve les mêmes termes dans des actes de 763, 776, 778, 783, etc. (I) Teiupore enim Caroli Calvi. complures novi atque ionobiles, bono et honesto nobilibos potières, clari et magni eùecti suot. (Gett. consul. Andegav., c. S.) Digitized by Google

« De petits vassaux, dit notre compatriote M. Guérard, s'érigèrent en grands feudataires, et les officiers publics du royaume en seigneurs presque indépendants. Leurs honneurs et bénéfices, c'est-à-dire leurs emplois, et les territoires de leur ressort furent convertis en propriétés, et les pays dont ils étaient les magistrats tombèrent sous eux au rang de fiefs héréditaires (I). » La célèbre assemblée de Kiersy légitima ces usurpations, en déclarant transmissibles t la postérité toutes les charges de l'Etat, et ce fut à partir de ce moment que la féodalité se trouva véritablement constituée. La Bourgogne se préparait depuis longtemps en silence à cette révolution. Ses gouverneurs, patrices, ducs ou recteurs, sous quelque nom que l'histoire les désigne, étaient nommés par le souverain et révocables à sa volonté ; mais dès le VII* siècle, ils s'efforçaient de rendre leur dignité héréditaire, en la résignant spontanément au profit de leurs fils qui se bornaient à solliciter l'investiture ou la consécration royale. La première transmission de ce genre, que nous signale la chronique de Bèze, date de cette époque (2); elle ne demeura pas longtemps isolée. A partir du IX* siècle, le litre purement viager de duc de Bourgogne passa sans interruption du père au fils, depuis Richard, comte d'Autun, jusqu'à l'héritier d'Hugues-le-Blanc, duc de France et père d'Hugues-Capet. Du fait au droit, de la possession à la propriété, de la tolérance à l'abandon légitime, il n'y avait qu'un pas; Henri-le-Grand se chargea de le franchir, et, après avoir été vingt-deux ans duc amovible et bénéficiaire, il devint en 987, grâce à son frère, duc héréditaire de Bourgogne (3). A un degré inférieur, les comtes qui gouvernaient les pagi et les cités , les vicomtes, leurs lieutenants dans les bourgades, s'empressèrent de suivre l'exemple des ducs {4). Manassès le vieil, petit-fils, d'après du Chesne, de Guérin.gou(1) (iuérard, Polyptyque de l'abbé Irminon, introd., p. 205. (2) Amalgaire, doc de la Basse-Bourgogne, transmit en mourant sa charge a son dis AudaJric. [Chronie. Besuenst; Spicileg., t. I, p. 491.) (3) Ses descendants prirent le titre do aux et reefor Burgvndùt, gratta Dei. (Voy. une charte do Robert I", citée par dom Plancher, t. I, aux preuves.) (4) It n'est pas inutile de préciser ici le rang et les fonctions de ces officiers. Hincmar, archevêque de Reims, dans une lettre écrite pour la défense des évéques de France et d'Allemagne, s'exprime ainsi : « Non so/um epùscopi et sacerdotes in stdibus suis, ted etiam reges in regnù et palatiis suis et reijum comités in dvitatibut suis et comitum vicarii in pttbibus, etc. • Ainsi, d'après lai, immédiatement après les rois venaient les comtes ou

gouverneurs de cités, et après ceux-ci les vicomtes qui administraient le peuple des campagnes. Celte hiérarchie est expressément indiquée par le second concile de Chalon-sur-SaÛne tenu sons Charlemagne : « Comités qui pot t imperialis apicis dignitatem populum regunt Ce sont nos anciens gouverneurs de provinces.

verneur d'Auvergne en 819, comte de Chalon et de Mâcon en 825 (1), possédait lui-même les comtés de Chalon, d'Auxois, de Beau ne, de Dijon et le châlel de Vergy. L'un de ses (ils, Gilbert, qui devint plus tard duc de Bourgogne, reçut les comtés de Chalon, de Beaune et d' A vallon, et prit, du chef de sa femme, le titre de comte d'Aulun et de plusieurs autres pays, par la grâce de Diett (21. L'autre fils, Manassès II, dit le jeune, devint comte d'Auxois, seigneur de Vergy, et transmit le comté d'Auxois, comitatusalsensis, à son iils Aymon, qui restitua en 1002 aux religieux de Flavigny la garde de Villaines-en-Duesmois et d'Hauteroche, du consentement de sa femme, de ses frères et de ses autres parents, avec tous les droits que son père pouvait, dit-il, revendiquer sur ces villages (3). Ainsi se fondèrent les deux puissantes maisons de Chalon et de Vergy, qui reconnaissent une commune origine, et qui prétendirent longtemps ne tenir que de Dieu et de leur épée leurs immenses possessions. Le comté de Màcon resta de même pendant plusieurs siècles dans la postérité de ce Guérin dont nous avons parlé plus haut; et si ses successeurs, comme lui, n'eurent pendant plusieurs générations qu'un titre viager et révocable, en fait, il se perpétuèrent dans l'administration de ce comté, qu'une femme, Gerberge, épouse d'Adalbert, marquis dlvréeet roi d'Italie, laissa à son Iils Otho Guillaume, comte de Bourgogne, dont les descendants le possédèrent jusqu'en 1238, époque à laquelle Alix de Dreux, leur héritière, le vendit h Saint-Louis. Les comtes d'Auxonne, issus également de la maison de Bourgogne, mais un peu plus récents; ceux d'Auxerre, qui appartiennent à la même race; les sires de Salins, de Châtillon, de Noyers, d'Antigny; les seigneurs de Baugé, de Villars, de Montluel et de Coligny, dans la Bresse, les comtes de Bourgogue, enfin, qui possédaient le comté du Waresgau depuis le X° siècle, se créèrent, à leur exemple, de vastes fiefs, ou plutôt de petites souverainetés indépendantes, investies souvent des droits régaliens, comme celui de battre mon(1) Une charte de Charles-le-Chauve, citée par Saint-Julicn-de-Balcare, donne à ce Guérin, ou Warin, le titre de marquis, marthio. L'auteur de la vie de Louis-le-Débonnaire le qualifie de comte, cornes, tandis que Milliard et l'auteur de la vie de saint Gengnnl lui attribuent la qualité de duc. (Voj. du Chesne, Histoire de la maison de Vergy, aux prouve», p. 5.) (2) • Divina'largiente clementia cornes heduertsis atque aliarum patriarwn. » (Charte tirée du cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, anno 042.) Plus d'un siècle après, un de ses descendants,

Théobald, héritier d'Hugues, évêque de Chalon, prenait le titre de comte de Chalon par la grâce de Dieu, se gratta Dci comitem nominal, dit un ancien catalogue des comtes de cette ville. — C'est on des premiers exemples d'un titre territorial. Dans les documents antérieurs, on trouve presque toujours la qualité de cornes isolée, sans désignation de terre. — Le comté de Dijon ne figure pas dans le partage des biens personnels de Hanassès, parce qu'il appartenait à l'évèque de Langres dont ie comte était un officier. (3) On Chesne, toc. cit., preuves, p. 44 et i'i.

— XVI — uaie, de percevoir des (axes de justice (1), et qui ne conservèrent longtemps de la vassalité que le signe disputé de l'hommage. Par une conséquence naturelle, les Capitulaires de Charles-le-Chauve , en constituant ainsi la féodalité, détruisirent presque complètement l'alleu. Pour être envahie de toutes parts, par le petit et par le grand, à tous les degrés de l'échelle sociale, la propriété ne devint ni plus sûre, ni plus immobile. Si la tenure, à l'imitation des grands vassaux, s'efforça de devenir héréditaire, c'està-dire d'échanger son titre précaire contre un titre incommutable; si la censive chercha à se dégager des redevances auxquelles elle était soumise; si les colons et les serfs eux-mômes s'insurgèrent contre leurs maîtres, qu'ils parvinrent quelquefois à déposséder, sans conquérir cependant une entière franchise, la propriété allodiale, menacée sans cesse par la spoliation, ne trouva de salut qu'à l'ombre des puissants feudataires qui surgissaient de toutes parts, et se convertit en bénétice(2). Klley avait tout avantage: les bénéfices venaient d'acquérir l'hérédité, et ils étaient couverts par la protection du suzerain, dont les armes vengeaient au besoin la violation du territoire inféodé. « Alors, comme dit le savant M. Guérard, la terre servit la terre, de môme que la personne servit la personne; tout tomba dans le servage, et noble ou non noble, on naquit l'hommo de quelqu'un. » Pour s'exempter du service militaire, qui était la charge de la propriété, des hommes libres, des nobles, des ingénus, firent cession de leurs alleux à des monastères ou à des églises qui n'avaient pas à guerroyer. Aussi la législation proscrivait-elle avec soin de semblables abandons qui privaient le chef de ses soldats (3). Mais il n'est pas de loi qui puisse être obéie , quand elle ordonne à un homme de mourir de faim. « Comme il est bien connu de tous, disait le liber au grand vassal, que je n'ai pas les moyens de me vêtir et de me nourrir, j'ai demandé à votre pitié, et telle est ma volouté, que, selon mes mérites et mes services, vous (t) Voy. dansdom Plancher la charte donnée en 900 parCbarles-le-Simple, à la requête de l'évoque d'Autan, auquel elle restitue le droit de battre monnaie usurpé par les prédécesseurs de Hichard, comte de l'Autunois, cornet illustris marehio. {Hi$t. de Bourg., t. I, p. XX, aux preuves.) (2) Le terme de Qef, feudum, n'existe ni dans les lois des Visigoths aides Bourguignons ou autres, ni dans les Capitulaires. Il n'a été employé qu'à partir du XI' siècle. (Voy. Du «ange.) (3) Concil. 1 Aurelian., ann. 511, c. 14. — Dtp/. Cor. Magn., ann. 778. Bouquet, V, 740, D. — D'antres fois, et surtout aux époques plus

rapprochées de nous, ces abandons d'ulloux aux abbayes étaient le résultat de transactions. En 1199, a la suite de différends, controversia , survenus entre l'abbé de Molesnie et André de Honlbard, a l'occasion d'un fonds de terre voisin de l'abbaye, dont ce dernier revendiquait la suzeraineté, a te teneridebere dicebat, l'évêque de Langres, choisi pour arbitre, détermina le tenancier de ce fond», André de Molesnie, qni l'avait jusqu'alors tenu en alleu, à rendre hommage à l'abbé, talva ligittate domini Andrée de Montebarri. ifiartvlaire de Molesme, fol. 6 t» et 7.)

ayez à m'aideret à m'entretenir d'habits cl d'alimeuts. Et, de mou côté, je m'engage, tant que je vivrai, à vous rendre comme un homme libre service et obéissance, et à ne jamais me soustraire à votre pouvoir et mainbour, mais à rester tous les jours de ma vie sous votre protection (I). » — Je vous servirai comme un homme libre, disait-il, c'est-à-dire, j'aliène tout, sauf ma liberté : réserve impuissante, vaine formule, quand il fallait mendier du seigneur le pain de chaque jour; aussi, lorsque la liberté vint, quelques siècles plus tard, frapper à la porte de cet homme libre, ce fut un serf qui lui répondit. Il ne faut pas croire que celte transformation de la propriété en ûef et de la franchise en vassalité se soit uniquement opéréo aux derniers degrés de l'échelle sociale. L'entratnement fut universel : nul n'y échappa, parce que chacun éprouvait le besoin d'appuyer sa faiblesse individuelle sur une force étrangère. A l'isolement de l'individu, dans une société qui lui abandonne le soin de se défendre, il n'y a d'autre remède que l'association : la féodalité fut une association hiérarchisée. C'est ce qui explique, ce que M. Michelet n'a pu comprendre, combien elle fut populaire à sa naissance. De riches seigneurs, de puissants châtelains, de belliqueux barons, fiers de la vigueur de leur bras et de leur épée, ne se contentèrent pas de l'insuffisant abri de leurs épaisses murailles; ils coururent se retrancher derrière les grauds vassaux, les comtes et les ducs. Pour acquérir un protecteur, tout se changea en fief : on inféoda des lambeaux de terre, des églises, des droits, des charges, des rentes, des dîmes, des objets mobiliers, des produits agricoles, du blé, de la farine, du foin, de l'avoine, du vin, jusqu'à des animaux. Une des plus anciennes reprises de fief que la Chambre des Comptes de Bourgogne nous ait transmises est relativement récente ; mais elle peint bien les exigences de la situation, parce qu'elle met en présence deux redoutables parties : le seigneur de Til-Châtcl et le duc de Bourgogne. En 1 184, à la suite d'un différend entre eux, Hugues III autorisa par transaction Guy de Til-Châtel à fortifier son château de Til. à la condition que ce dernier s'engagerait, pour lui et ses successeurs, à le secourir en armes contre tous ses ennemis, excepté l'évêque et le chapitre de Langros. Pour garantie de cet engagement, les chevaliers et autres vassaux de Til-Châtel, les habitants du lieu, manentes,casafi, jurent au duc de prendre son parti contre leur seigneur s'il venait à violer sa promesse, et de l'aider de toutes leurs forces contre lui, jusqu'à ce qu'il ait donné (i) Baluze, Capitul., Il, 49. — Cet engagement ne faisait pas perdre la noblesse à celui

qui le contractait. On pourrait citer de nombreux exemple» d'écuyers, de milite* placés dans la dépendance étroite d'un plus puissant seigneur.

**The text on this page is estimated to be only 29.39% accurate**

une satisfaction convenable. De son côté, Guy de Til-Châtel reprend en fief d'Hugues III le village de Lux, qui lui appartenait en alleu, et devient l'homme du duc, sauf l'hommage dû à l'évcque de Langres (i). Plus la féodalité se constitue, et plus ces transformations de l'alleu en fief se multiplient. Au mois de septembre 1208, en présence du duc Eudes et par la médiation do Robert, évêque de Langres, Guy de Saulx abandonne à Odo de Grancey la suzeraineté ou la directe de ses propres fonds, situés sur le territoire de Poiseul, en réparation des dommages qu'il avait précédemment causés aux sires de Grancey, et il est expressément stipulé que ses héritiers détiendront ces terres h titre de fief perpétuel (2). En 1264, Guillaume, vicomte de Dijon et sire de Pontailler, reconnaît avoir repris en fief du duc ce qu'il tenait en franc-alleu, savoir : « 30 maignées d'hommes en la ville de Soissons , 23 maignées à Vievergues (Viel verge), etc., esquelles toutes choses il a la grande justice. » Cinq ans plus tard, le même Guillaume et son fils déclarent avoir reçu du duc en fief ce qui leur appartenait en franc-alleu et eu toute justice à Vonges, Maxilly, Pontailler, Heuilley, etc. La mflme année, Etienne de Berzé, damoiseau, et Sybille, sa femme, font une déclaration semblable pour leurs terres de Chatigne, dans le diocèse de Màcon (3). En 1270, au mois de mai, Jean de Baissey reprend en fief d'Hugues, duc de Bourgogne, tout ce qu'il possédait dans la forêt de Baissey, quant tenebat in alodiwn (4). Citons enfin, pour ne plus y revenir, l'échange fait en 1312 par Guillaume de Saint-Seine avec le duc, à qui il cède les châtel, ville et dépendances de Suint-Seiue-sur-Vingeanne contre 577 livres 1 5 sou/des de terre à prendre tous les ans sur les revenus d'Auxonne, et qu'il doit tenir en fief (!) « .... Preterea prfffatua Guido accepit de me villam que dicitur Lusium, que fi rat alodium suum, de qua homo legitimus meus devenit, salva legitate qua prias tenebat ur episcopo lingonensi. » (Arcb. de Bourg., Fiefs du Dijonnais, lay. n* 98, liasse I, cote 251, copie collât, de «444.) Od trouve plusieurs antres reprises de llefs à la mémo époque. En H43, Thibaut, comte de Blois et de Champagne, rendit hommage à Eudes II, duc de Bourgogne, pour le comté de Troyes. (Dom Plancher, Ilist. de Bourg., t. I, p. 334.) — La charte de donation du comté de Langres A Pévêque Gauthier par le doc Hugues NI en 1178, fait connaître que Henri, comte de Bar, tenait auparavant ce comté en fief des ducs. {Cartul. du chapitre de Langres.) — En i 180, le même duc vend A

Mathilde, comtesse de Tonnerre, plusieurs fonds sur Dam pierre et autres lieux que celle-ci reprend en flef. (Cartul. de Saint-Jean-de-Semur.) (2) Arcb. de Bourg. Yidimut fait en 1 3* i sous les sceaux de Guillaume, sire de Cbaudeoay et de Guy, sire de Villers (lay. n' 98, liasse E, cote 253). (3) ■ .... Stcphanus de Berziaco, domicellus, et Sybilla, ejus uxor, recognovernnl se accepte et tenere in feodum et casameutum ligium a nobili viro Hugone, duce Burgundie.... et nobis afflrmaverunt dictas res esse de alodio francho et quod nullus alius habet feodum in prsdictis. • Le doc leur donna en échange 103 livres viennoises. (Grand eartvlairt de ta Chambre de* comptes de Dijon, fol. 3 V.) (4) Grand cartuim're de fa Chambre da compte», fol. 7 *•.

**The text on this page is estimated to be only 27.77% accurate**

— XIX — du duc. En reconnaissance de cet abandon, celui-ci concède à ses parents des rentes soit en blé, soit en argent (1K Il est facile de comprendre que les hauts feudataires elles ducs de Bourgogne, en particulier, encourageaient autant qu'il était eu leur pouvoir ces abandons qui agrandissaient leurs domaines. Leur trésor était en grande partie consacré h acquérir des droits de propriété ou à payer la soulte de semblables échanges. Dom Plancher cite, d'après Pérard, comme l'une des premières acquisitions de cette nature, celle du château de Grignon avec ses dépendances qu'Hervé, comte de Nevers, abandonna en 1210 au duc Eudes III, contre les fiefs de Rougemont, d'Asnières, de Lier nais, de la Roclic-en-Brenil, etc. Mais on en rencontre des exemples beaucoup plus anciens dans Y Histoire de la maison de Vergy, par du Chesne. Tout y portait d'ailleurs les ducs, et ils surent à cet égard, comme les évèques et les monastères, tirer un admirablo parti des croisades. Tous les seigneurs s'obérèrent pour passer en Terre-Sainte; leurs terres furent engagées ou vendues et le plus clair profit de ces chevaleresques, mais ruineuses expéditions, passa entre les mains des Lombards, des moines ou dos ducs. Les premiers prêtaient leurs deniers, les seconds donnaient leurs prières et les troisièmes ache(I) Od ne croit pas inutile de donner ici comme spécimen des grandes reprises de fief l'engagement pris au sujet du comté de Mâcon par Etienne, comte de Bourgogne, en 1217. • Ego Slephanus cornes Burgundiir notum facio presentibus et futuris quod cum ego feci homagiom ligium domino et consanguineo meo Odoni duci Burgondia> de feodo quod de comité Hurgundia; teneham, scilicet de feodo matisconensi quod cornes Willarnaus do me ligic tenebal, dominas dai mihi concessit, quod qaando hères légitimas qui comiUtum Burgundùe tenebit, venerit et homagium dicto duci fecerit, ego absque fldem mentiri in homagium comitis Burgnndio? de proedicto feodo revertar. Quod nt ratum habeatnr, pressens scriptum sigillo meo conOrmavi. Actum est hocapud Laonam anno gralite 1217, mense octobris. » (Le scel a disparu.) Dans un ancien manuscrit intitulé : Coxatame de Bourgogne, et possédé autrefois par U. Lemulier, procureur du roi au bailliage de Semur-en-Auxois, on lit la formule de ces reprises de Ûcf : ■ Le noble qui veut reprendre sa terre doit venir au chambellan du prince et dire : Je veux faire honu maige à monseigneur de ma terre qui est de son fled, et s'il est en estât, je suis prest à reprendre. Le chambellan doit

aller par devers le seigneur compter la nouvelle et In prince doit répondre : Nous sûmes presto. En allant quérir le vavasseur, le prince se doit lever tout droit et osterson chappean, et que le vavasseur le treuve en tel estât. La cause est, quar il doit honorablement recevoir son vassal tout droit; quar il soit droit par droiture, la teste découverte pour lé balsier humblement et révéremmenL Le vassal doit venir devant son prince en luy inclinant par vraye humilité, son ehapperon osté en vraye obéissance, et venir tout droit vers le prince, comme droit en féaulté, ses deux mains jointes entre les mains du prince, par vraye foy, et aussi m oucousant les deux mains du vavasseur. Après, le vavasseur doit baisier le prince en la bouche , et le prince le vavasseur, pour estre pin; fermes en amour, en tranquilité, en lonaulé sans aucune corruption, en disant de par le vavasseur : Chier sire, je roprens et entre en votre foy et en foire honimaige de ma terre ; et le prince doit répondre : .Nous vous y recevons et vous enjoignons et commandons sur la féaulté que vous nous avez faite, que dedans tel jour vous nous bailliez soubs votre scel la déclaration de votre (erre et fief. .

 taient sous main, pour un peu d'or, ce que leur fer n'aurait pu conquérir (i). Si l'on jette à cette époque un coup d œil sur la carte féodale de la Bourgogne, on la trouve comme piquée de forteresses. Plus la puissance publique s'affaiblit, plus on travaille a se fortifier chacun chez soi. Le sol se hérisse de tours et de créneaux. La plaine a ses maisons-fortes, ses mottes, et la montagne ses ferlés ou donjons. C'est une inondation de pierres. Les régions accidentées du Châtillonnais, del'Auxois, les revers de la Côte, les défilés du Bugey, la première chaîne du Jura surtout se couronnent de châtels aux triples enceintes, cingula. h l'huis étroit, aux lourds mâchicoulis. Partout où les Barbares ont laissé debout un cas* /non romain ou un retranchement gaulois, la féodalité le répare à la hâte et y plante son pennon bariolé des couleurs chères à l'œil germain. Nous voyons ainsi apparaître le château de Vergy, dont la légende attribue la fondation à Vercingétorix, mais qui existait historiquement dès 673; ceux deTil, de .Mont-Saint-Jean, de Montbard, construit au IX* siècle; de Pouilly-sur-Saône, où mourut en 1002 Henri, premier duc bénéficiaire de Bourgogne; de Sombernon, deChâteauneuf, de Chaudenay, de Commarin, de Gissey-le- Vieux, de MAlain, deMarigny, d'Aignay, où séjournèrent longtemps les ducs de la première race ; de Noyers, fortifié en 860, restauré en 1195 et dont dépendaient 80 fiefs ou arrière-fiefs ; de Montréal, de Blaisy, dont il est fait mention dans une charte du comte Gislebert en 942; de Frolois, de Salmaise; de Bertry dans l'Auxerrois; de Bagéen Bresse, résidence des puissants seigneurs de ce nom, qui se qualifiaient de marquis de Bresse; le castellum de Couches, la forteresse de Pontailler, possédée par les comtes de Bourgogne jusqu'en 1302, après avoir appartenu à Charlcs-le-Chauve; celles de Rye, de Chaussin, de Quingey, deScey-sur-Saôue, d'Aigremout, du Mont-Saint -Vincent, assiégée par Louis VII en 1 101 ; de Dyo, de l'Etang, deSemur. de la Guiche-enBrionuais, de Busscul, d'Epoisses, qui avait jadis fait partie du domaine des rois de la première race ; de Brancion, de Montaigu; de Seurreet de Pagny, qui appartenaient en franc-alleu à la maison de Vienne dès le XI* siècle ; de Saulx, démolie en 1602, après 700 ans d'existence, par ordre d'Henri IV, qui l'appelait le nid à rats de Sau/x, et bien d'autres encore. La plupart de ces châteaux tombèrent avec le temps, par la paix ou par la guerre, entre les mains des ducs de Bour(I) Geoffroy de Doniy, comte de Chalon, vendit en 1C98, avant de partir pour la Palestine, la moitié de ce comté à l'évêqne Gauthier,

moyennant 200 onces d'or. (Saint-Julien de Baleure, Antiquités de Chalon, p. 413.) Il existe plus de 50 chartes de donations faites à l'abbaye de Saint-Seine par des seigneurs qui partaient pour la Terre-Sainte. Le duc Hugues III, les sires de Drée, de Saulx, de MontSaint-Jean, do Somlternon, figurent parmi les principaux donateurs.

 gogne ; mais il fallut des siècles pour ébranler leurs puissantes fondations. Quelques-uns étaient si vastes qu'un seigneur de Vergy, ambassadeur en Espagne, pouvait dire sans jactance au roi que tnut le foin de la Custille ne remplirait pas les fossés de son château. Quand la monarchie absolue, dont les progrès furent si prodigieusement servis en Franc»' par la Réforme et la Ligue, parvint à dompter les résistances féodales et les franchises des provinces, elle trouva presque tous ces donjons debout; mais son premier soin fut de les renverser. Vergy fut démantelé en 1600; TaJunt, ancienne forteresse des ducs, devenue un repaire de ligueurs, fut rasée en 1611 ; Noyers tomba à peu près à la même époque, et Louis XIII fit démolir Viteaux en 1631. Tandis que les châteaux s'élèvent , les noms propres , les noms de famille apparaissent pour la première fois. Les Mérovingiens se sont évanouis et après eux les pairs héroïques de Charlemagne. Nous sommes au milieu des vassaux, des manses, des fiefs : naguère encore, nous ne rencontrions que des dénominations individuelles, germaniques pour la plupart, des Gotbrannus. Itaimbertus, Amblardus, Wido, Flotberlus, Glotnbimts, Teulburgis, Armannus, Wilhemus, Teutardus, Galterius(i) ; mais aujourd'hui les surnoms tirés des charges, des lieux, des qualités physiques ou morales, se multiplient; les noms de famille percent. En 992, dans la donation faite par Gauthier, évèque d'Autun, à l'abbaye de Flavigny, on trouve pour la première fois des dénominations autres que les prénoms reçus au baptême. Landricus , cornes Nevernensis, et Arlebardus Sinemuriensis , Landry, comte de Nevers et Arlebard de Semur servent de témoins au généreux prélat. La charte par laquelle Hervé et sa femme Gertrude abandonnent vers 1 020 certaines terres au prieuré dePalluau, est souscrite de Girard de Jîivel, d' Odo Livert, de Girard de Vie, d'Alexandre de Paluel, de Wido de Ysoire et d'Henri dePimeel. Le 16 février 1106, le pape Pascal II consaere l'église Saint-Bénigne de Dijon , en présence de Savaiïc de Vergy, de Régnier, maître d'hôtel du duc Hugues II; de Joubert, vicomte de Dijon; d'Hugues de Grancey, d'Hugues de Poilly, de Tescelin Sorus ou le Roux, père de saint Bernard; d'Aganon de la Roche, de Gauthier de Thil , de Guillaume de Til-Châtel, de Miles de Frolois, et de plusieurs autres. Ces noms sont ceux des premiers seigneurs du pays : quelques-uns, mais bien peu, se perpétueront avec honneur presque jusqu'à nous. Alors seulement les liens généalogiques se (1) Voy. le testament de Guillaume, comte d'Auvergne, qui donne Cluny

aux apôtres saint Pierre et saint Paul en 910. (Dom Plancher, Hist. de Bourg., 1. 1, aux preuves.) Voy. aussi les Chartes bourguignonnes inédites du 11% X» et XI* siècles, par Joseph Garnier, jmtim et Index onomasticus.
■ Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.88% accurate**

— XXII — Tonnent, les filiations s'établissent, et l'on peu! avec quelque certitude remonter dans le passé des familles sans se heurter à une origine apocryphe. A part un très petit nombre de races illustres, issues ou voisines de maisons souveraines, comme les Vienne, les Chalon , les Genève, les Vergy, les Brancion , il n'est point de famille antérieure au XI* siècle. Les plus anciennes et les plus considérables, comme celles des Rye. des fiers de Neufchâtel, des Semur, des Montréal, des Damas, ne datent que de cette époque, ou du moins ne prouvent leur existence qu'à partir d'elle. Depuis longtemps l'histoire a fait justice des fables accréditées chez nos pères par Marin, Saint-Julien de Baleure, le P. Perry et Pa radin ; elle ne pense plus que les Lévis soient les cousins de la sainte Vierge, ni que les Noyers descendent de Samothus, échappé au déluge, et si elle a quelque peine à rattacher les seconds sires de Saulx aux anciens comtes de Laugres, elle n'hésite pas à rejeter, comme des supercheries indignes d'examen, les chartes confirmatives de noblesse, avec collation d'armoiries, que l'on enregistrait si dévotement au XVI' siècle sous le nom de Robert-le-Pieux. On peut, dès cette époque, diviser la noblesse bourguignonne en trois classes distinctes : la haute, la moyenne et la bass? noblesse. La première se compose des familles possédant de grands fiefs en toute justice ou exerçant de grandes charges dans le duché. Au premier rang apparaissent celles que nous avons déjà citées : les riches de Chalon, à qui appartinrent successivement les comtés de Bourgogne, de Chalon, d'Auxerre, de Joigny» de Tonnerre et d'Auxonne, qui s'allièrent plusieurs fois avec les maisons princières de Bourgogne, de Savoie, de Courtenay, de Bourbon , de Bretagne, de Nevers et de Genève, et dont les richesses territoriales étaient si étendues qu'elles formeraient aujourd'hui plusieurs départements; les nobles de Vienne, issus des comtes de Bourgogne et du Viennois, possesseurs du comté de Mâcon et des terres d'outre-Saône: les pretuc de Vergy, si tiers qu'ils se qualifiaient de sires de Vergy /mr la grâce de Dieu, si puissants [qu'ils traitaient d'égaux à égaux avec les ducs, et qu'ils avaient pour alliés les rois de France; si redoutables, enfin, qu'un des leurs, Hugues, soutint de 1 183 à 1185, dans son nid d'aigle, contre le duc Hugues III, son suzerain, un siège acharné dans lequel il eut pour auxiliaires Philippe-Auguste et les nobles de Champagne; les seigneurs de Mont-Saint-Jean, proches parents des Vergy, dont ils partageaient les intérêts et les

résistances, qui possédèrent l'office de sénéchal de Bourgogne (t), et ne (I) En 1196, une curieose transaction intervint ontre Hugues III et Etienne de M ont-Saint- Jeao, que le doc sollicitait d'abandonner la cause du sire de Vergy et de ses alliés, a»oc lesquels il était Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.84% accurate**

cédèrent en 1239 a Hugues leurs droits à titre collatéral sur la forteresse de Vergy, qu'à la double condition que le duc dounerait sa fille en mariage à l'héritier de leur maison, et que le châtel de Mont-Saint-Jean ne serait plus jurable et rendable, mais fief-lige; les Montréal, qui fournirent un sénéchal à la maison d'Hugues III en 1170; les sires de Noyers, qui possédèrent en franc-alleu la terre de ce nom jusqu'en 1296, époque à laquelle Miles VI rendit hommage au duc, moyennant la somme de 7,000 livres tournois; les Noyers, dont le plus glorieux fief était la grande bouteillcrie de Bourgogne (1), qni devaient acquérir plus tard, au XIV siècle, le comté de Joigny, donner des gouverneurs au duché, un maréchal [et plusieurs chefs aux armées françaises, et dont les immenses trésors s'épuisèrent au service du pays; les Frolois, qui fournirent un connétable a Hugues IV; les sires de Chaudenay, alliés aux M ont- Saint Jean; les Grancey, témoins de tous les actes importants des ducs de la première race, qui signent la charte donnée en 1 1 42 pour confirmer les privilèges de l'abbaye de Saint-Seine, celle de la commune de Dijon, et qui eurent aussi leur connétable au XII* siècle ; les sires de Sombcrnon, fondateurs de l'abbaye de la Bussière en 1135; les seigneurs de Fontaines, dits de Chatillon, illustrés par saint en guerre, guerram habtbat. Elienne déclare dans ces lettres que « comme Hugues, duc de Bourgogne, doit avoir guerre avec le comte de Cbalon et avec Hugues de Vergy et les seigneurs de Champlitte. il a prié ledit Etienne de l'aider contre eux, comme étant son homme ligo, et quoique ledit eût des raisons pour ne point le faire, tant parce que ledit Hugues de Vergy était son seigneur et son parent [wnsanguineus), que parce qu'il possédait le château de Vergy conjointement avec lui, et que d'un autre coté, l'un des seigneurs de Champlitte était son beau-frère, cependant ledit Etienne a juré audit duc de l'aider de tout son pouvoir tout le temps qu'il aura guerre avec les susdits et de ne faire paix que de son consentement. Plus lui a juré de ne pas souffrir qu'on lui porte dommage de la part du château de Vergy, et que, pour ce, il aidera le duc de tout son pouvoir contre les hommes dodit Vergy. Et pour sûreté do ce, et en cas do contravention de sa part, il a permis audit duc de réduire en sou domaine les châteaux qu'il tient en fief de lui, savoir la moitié de Vergy.de Mont-Saint-Jean, plus Salmaise, Charny cl ChAtellenot. Pour raison de quoi et pour ce qu'il a cédé audit duc la sénéchaussée, ledit

duc lui a cédé perpétuellement tout ce qu'il avait en les villes d'Anvillers, de Fangy et d'Orscns. Et pour cautions il a donné au duc Bertrand de Saudon, Jean de Châteauneuf, Guy de Chaudenay, Gautier de Sombemon, Obert de Gissey, Hémond de Mucber, Guillaume, seigneur d'Ancey, et Ponce ses frères Ifratres mcot), Guillaume de Marigny et Hngon de Tréchâteau ou Til-Cliâtel, ses neveux {nepotes meos). ■> (Arcb. de Bourg., cote 64, liasse 2, lay. 105, fief» de PJuxois.) — Gollut a rapporté le texte laUn de celte transaction dans ses Mêmoira séqvanai», liv. VU, ch. m, p. 40". (I) Lettres d'Hugues IV portant don de la charge de bouteiller de Bourgogne à Miles de Noyers (1M9). ■ Ego Hugo, dox Burgundie, notum facio prœsentibus et futuris quod cum per bonos viros et per scripta mibi constiterit quod Miles, domiDusNoeriorutn,tempore bone niemoricOdodinis, ducisBurgundie, et domine ducisse matris meœ, Buticlerarium Burgundie habuerit, Ego eidem Pilote et ba>redibus sois Buticlerarium dono et concedo in augmenlum feodi mei. Actum anno domini millesimo ducentesimo vicesimo nono, sexto Kalcndas aprilis. [Archiva de Bourgogue, cote 87, liasse l, lay. 190, fiefs de l'Aoxois.)

**The text on this page is estimated to be only 25.26% accurate**

— XXIV — Bernard, el qui se confondaient, dit-on. avec la maison de Satires; l'antique race des comtes deThil.donl l'un. Miles, chevalier sous le roi Robert, fonda le prieuré de Précy et fut inhumé a Flaviguy en 1018; les puissants sires de Beaujeu, dans la Bresse; les Courtenay, les Mailly et les Seignelay, dans l'Auxerrois; les Saulx-Fontaines, qui dorment encore leur dernier sommeil sous leurs tombes armoriées dans l'ancien prieuré de Bonvaux. près Dijon; les sires d'Aigremont, de Vignory, de Beau mont, de Marigny, de Chàfeauneuf, de Palluau, parmi lesquels se recrutaient les connétables, les maréchaux et les autres principaux officiers des ducs; eufin, les Choiseul, qui apparaissent un peu plus tard, en 1272; les Béon, fondateurs de l'abbaye de Maizières en 1125, bienfaiteurs du chapitre de Montréal eu 1189, qui figurent a la cour des comtes de Chalon dès 1015, et dout le nom. qu'il ne faut pas confondre avec relui des Raon de FrancheComté, se mêle à tous les grands épisodes de l'histoire de Bouigogne pendant le Xll< elle X11P siècles. La moyenne noblesse, plus nombreuse encore, se compose des possesseurs de fiefs eu toute justice, mais de moindre étendue. Il ne faut pas oublier, en effet, que dans le système féodal, la terre est la base de la société. Quiconque la possède, prêtre, noble ou vilain, est dépositaire d'une portion de la puissance temporelle qui se démembre ainsi à l'infini : la condition de l'homme se détermine bien moins par l'éducation, par les charges, par la valeur ou le mérite individuel, par la naissance même, que par la propriété. Le temps des prouves, des arbres généalogiques et des quartiers n'est pas encore venu ; le droit héraldique n'est point créé ; on ne songe pas à réglementer ce qui n'est discuté par personne; un seul fait importe, et ce fait, en qui se résume la noblesse, c'est la détention d'un fief, c'est la jouissance de la terre, c'est l'exercice d'un droit réel de juridiction. L'homme de guerre lui-même n'est quelqu'un que lorsqu'il possède : quelque ancienne, quelque honorable que soit son origine, il retombera fatalement dans la classe inférieure, s'il n'a rien hérité de ses aïeux, ou si la faveur souveraine ne lui concède un bénéfice. Aux possesseurs de fiefs s'adjoignent à ce titre les officiers des ducs, les familiers de leur maison, famuli, et ceux que les chartes désignent sous ce nom de courtoisie, boni amici. Parmi eux, il eu est qui parvinrent à la plus haute fortune en passant par toutes les charges du duché : il nous suffira de citer Raoul de Pommard et Hugues de Laye,

médiocres gentilshommes, comme on aurait dit au dernier siècle, mais qui devinrent maréchaux de Bourgogne sous Eudes III; les seigneurs d'Eguilly, les Chaumont, qui fournirent un bailli au Charollais en 1170; les Saint-Albin et

**The text on this page is estimated to be only 24.36% accurate**

— XXV — ces nombreux vicomtes, ou lieutenants des grands vassaux, qui s'étaient précédemment rendus héréditaires à l'exemple de leurs maîtres. On peut également ranger dans cette classe intermédiaire, d'où sortira la haute noblesse des âges suivants , les Fontette, les Vaunaire, les seigneurs d'Aisey. d'Arceau. d'Aignay, de Joux. de Villecomte, de la Marche, de Saint-Julien, d'Uxelles ; Garnier d'Agey, Guillaume d'Orge, Etienne de Pouilly, Aymon de Dijon, qui assistèrent à la transaction intervenue en 1160 entre Eudes II, duc de Bourgogne, et l'abbaje de Saint-Béuigne. N'oublions pas de comprendre dans cet le classe Ses capitaines des places ducales et les châtelains, dont quelques-uns même appartenaient à la première noblesse de la province, comme les Blaisy, les Châtillon, les Brancion, les Eshabonue, les Rye, les Chaudenay. les Anglure. Au XIV siècle, tous les officiers des ducs, comme nous le verrons plus loin, se recrutent parmi les cadets des meilleures familles, qui font ainsi sous les yeux de leur suzerain l'apprentissage de la noble profession des armes. Aux dernière rangs de la noblesse se presse, enfin, la foule immense des vassaux nu vavasseurs qui n'ont pas de juridiction territoriale, et des officiers attachés au service particulier des seigneurs. Cette classe comprend notamment, quoiqu'en ait dit Du Cange, les casait, c'est-à-dire les possesseurs d'arrièrefiefs, un certain nombre de chevaliers ou milites, car ce titre était usurpé quelquefois par les petits officiers des barons, les écuyers, armigeri, et ces vassaux désignés sous le nom ù'equites ou chevaucheurs qui devaient monter a cheval h toute réquisition de leur seigneur. Dans la transaction intervenue en 1 208 entre Guy de Saulx et Odo de Grancey, les deux parties délient chacune dix de leurs vassaux, casatos, de leurs devoirs de féaulté, si elles violaient leurs engagements. Parmi ces vassaux, on trouve les noms d'Aymon de Rouvres, d'Hugues de Prangcy, de Bernard de Chaugy. qui relèvent du sire de Grancey, et ceux de Girard de Saulx, Guy de Blaisy. Eudes de Saffres, Jacques de Digoine. qui reconnaissent pour seigneur Guy de Saulx {1). Cette classe, — est-il besoin de le dire? — était de beaucoup la plus nombreuse et la plus militante : elle remplissait, sous le nom de pages, de varlets. de châtelains, de porte-écu, de capitaines. les donjons seigneuriaux; d'humeur voyageuse et aventurière, elle s'attachait de préférence, sans souci d'origine, au service des bers les plus belliqueux, et elle avait, au XIIIe siècle, répandu si loin son renom de preud'homie qu'un

proverbe, accepté (I) Dora Plancher, Hitt. de Bourg., U I, p. 96, aux preuves. — Le» abbaye» avaient elle*-ineme* des vassaux de ce genre, catati. On le» appelait aussi qnelqoefois familiers, famuli sancti Bmigtu, fanrntt abbufa. (V. une donation faite en 1122 par le duc Hugues à l'abbaye de Saint-Bénigne.) d

 même au-delà des frontières, disait : Escinjers de Bourgongne, comme plus tard, au XV siècle, ou devait dire, en parlant de la classe bourgeoise : Mocqueurs de Dijon. Faisons maintenant une pause et dirigeons nos regards d'un autre côté. La noblesse, dont le sang s'est infiltré dans toutes les veines du corps social au moyen âge, n'a pas seulement habité les camps, les palais et les châteaux; elle s'est assise sur le siège des évêques ou s'est ensevelie sous les voûtes silencieuses des cloîtres. Dès l'aube du christianisme, les Pères se consolaient des luttes de l'Eglise en voyant les fils des plus riches familles coudoyer le pauvre sous le froc misérable des moines, et le vilain , vi/licus, assis sur la même paille que le seigneur, les uns comme les autres nobles de la même noblesse, serfs de la même servitude, tous confondus dans la sainte égalité du sacrifice. Au V* siècle, le fils d'un sénateur dijonnais, Hilairc ou le joyeux, et de Quieta, ou la tranquille, Jean , dont le frout ceignit plus tard la bienheureuse auréole, fonde dans un désert sur les confins des Eduens et des Lingons, le plus ancien monastère de Bourgogne, l'abbaye de Réome. A la même époque (470-542), natt un autre saint, Césaire, fils du comte de Chalon, qui devait monter sur le siège archiépiscopal d'Arles. Le prêtre Sequanus, fils du comte de Mémont, s'enfonce en 534 dans une inextricable forêt et s'y construit une hutte de branchages qui sera le berceau de l'abbaye de Saint-Seine. Citerons-nous Waldalène, fils du duc Amalgaire, comte des Attuariens et premier abbé de Bèze en 630? saint Gaudulfe ou Gengoul, l'une des souches de la maison de Choiseul? saint Donat, cousin de Waldalène, qui porta la crosse épiscopale à Besançon en 624 et fonda les couvents de Saint-Paul et de Jussamoutier? Ermenfroy, le noble chancelier de Clotairc II, qui, devenu moine à Cusauce, baisait avec respect les mains calleuses des laboureurs et criblait le grain que ses frères battaient dans la grange? Ces simples et franches mais robustes natures germaniques retrouvaient dans la vie du cloître les maies traditions d'austérité, de désintéressement, de sobriété, de courage que vante Tacite et qui avaient fait la force de leurs ancêtres. Chose remarquable! Presque toutes les grandes maisons comptent dans leurs premières générations des clercs , des moines , des évêques. Valon de Chalon était évêque d'Autun et abbé de Flavigny eu 893. Humbcrt, dit Aizelin de Vcrgy, fut successivement archidiacre d'Autun et évêque de Paris en 1030. On ne saurait dire combien

de fois la mitre entra dans la famille de Vienne, qui n était pas précisément réputée pour ses mœurs pacifiques et cléricales. Au Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.35% accurate**

— XXVH — XIVe siècle seulement nous trouvons dans ses rangs , sans compter l»*s simples religieux, deux archevêques do Besançon, dont l'un , Jean, fut exécuteur testamentaire de sou cousin le duc Philippe de Rouvres, deux abbés de Saint-Seine et de Saint-Cernon, un préehanlre de Besançon et deux évoques d'Autun et de Langres. La maison ducale de Bourgogne est plus féconde encore : à ne partir que du grand Hugues, sixième abbé de Cluny. et premier fondateur de l'église de ce gigantesque monastèYe en 1088. nous rencontrons son neveu, Hugues I", duc" de Bourgogne, qui échangea le sceptre contre la coule monacale, se fit ordonner prêtre dans l'abbaye de son oncle et y mourut aveugle; Robert, frère du duc Eudes 1", qui gouverna l'église de Laugres de 1077 à H 10; deux fils d'Hugues II qui s'assirent successivement sur le siège épiscopal d'Autun vers le milieu du XII' siède. et un autre fils du môme prince, nommé Gauthier, élu évèque de Langres en 1163, qui fonda la Chartreuse de Lugny en 1177 ot acquit deux années plus tard le comté de Langres de son neveu le duc régnant ; enfin, Guy de Bourgogne,^élevé par ses vertus a la chaire de Saint-Pierre sous le nom de Calixte 11 en 1M9. Mais de toute la Bourgogne la famille la plus chère à l'Eglise et celle dont elle a reçu le plus de splendeur est sans contredit la famille de saint Bernard. Devant cet humble moine , arbitre des papes et «les rois, qui tiut un jour dans sa main la destinée du monde , devant ce père de cent soixante monastères , il n'est pas de front qui ne se courbe, il n'est pas de généalogie qui puisse se glorifier de générations plus pressées, plus illustres et plus fécondes. Il avait pour lui toutes les vanités de la naissance et il seutit qu'elles n'étaient que vanité; il avait les richesses et il leur préféra la pauvreté; il pouvait ceindre l'épée et il prit une croix de bois. Maître de ses contemporains par l'éloquence, il devint aussi le maître de sa famille par l'exemple et il l'entraîna tout entière dans la solitude. Sa voix, qui remplissait les arceaux de ses moutiers naissants, les peupla d'une jeune milice issue des plus vieilles liguées. Ses frères viennent sous ses ordres laver les écuelles et huiler les souliers de leurs paysans transformés en novices. « A vous le ciel, à moi le monde, » s'écriait le plus jeune d'entre eux, en les voyant partir pour Clteaux : mais il n'y put tenir lui-même, et bientôt après il alla les rejoindre et célébrer comme eux, avant l'heure, ses propres obsèques au monde. Ses oncles Waldric et Milon, frères de Raynard, seigneur de

Montbard, renoncent au siècle et bâtissent près de l'ermitage de l'évêque de Norwick, Evrard, l'abbaye de Fontenet que le pape Eugène III vient consacrer en perDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.58% accurate**

— XXVIII — sonne. Sou cousin Godefroy, successivement moine et abbé du nouveau monastère, ne passe sur le siège épiscopal de Langres que pour revenir coucher sa dépouille aux pieds du glorieux fondateur de Clairvaux. Sa sœur Humbeline prend le voile à Jtiilly, afin de faire pénitence, dit la chronique, et d'expier son amour trop aident pour le monde. Les Moniales de Pràlon, dotées parles seigneurs de Sombernon et de Fontaines, les Bernardines de Tari, dont la première abbesse fut une Vergy, se recrutent sous son influence dans les meilleures familles du duché, et la contagion de l'ascétisme est si grande qu'un de ses amis, le noble màconnais Hugues, court dans le diocèse d'Auxerre préparer les fondements de l'abbaye de Pontigny, le jour même où le fils de Tescelin le Roux heurte à la porte de Clteaux. Saint Bernard est une transition naturelle pour arriver aux croisades. On a tout dit sur ces téméraires mais glorieuses emprises d'un siècle de vaillance et de foi; il nous semble toutefois qu'on n'a pas encore suffisamment remarqué la part toute spéciale qu'y prit la uoblesse bourguignonne. Villehardouin raconte dans sa langue simple et martiale qu'en 1293, lorsque la flotte des croisés courait des bordées dans l'Archipel en se dirigeant sur Constantinople, elle rencontra deux uefs chargées d'hommes d'armes qui revenaient de Syrie où ils avaient fait maigre besogne, et qui rentraient dans leurs foyers, dégagés de leurs vœux, mais humiliés et confus. Le comte de Flandre détacha une barque pour les reconnaître ; l'un d'eux se glissa dedans et cria à ses compagnons : a Je vous tiens quittes de tout ce que je laisse à bord ; mais je m'en veux aller avec ceux-là qui m'ont tout l'air de devoir conquérir du pays, a Dans ce cri d'enthousiasme et d'aventure, la chevalerie du XIII* siècle , du grand siècle féodal , se trahit tout entière : je voudrais pourtant une nuance de plus pour peindre la noblesse bourguignonne. Il y avait bien eu premier lieu les chevaliers de toutes pièces, ceux que l'histoire a consacrés , dont les veines s'étaient agitées d'un frisson de gloire à l'appel des prédicateurs populaires, tels que Pierre l'Ermite et Foulques de Neuilly, et qui disaient en partant à leurs hommes et fiévez, comme le pieux sire de Joiuville : « Seigneur , je m'en vaiz outre-mer et je ne scé se je revend ré. Or venez avant : se je vous ai de riens mesfait , je le vous desferai l'un par l'autre, si comme je vous ai acoustumé à tous ceulx qui vourront riens demander ne à moy ne à ma gent. » 11 y avait nombre de ces loyaux barons qui couraient dévotement en Terre

— Sainte , comme Artaud de Chastellux, « pour l'expiation de leurs péchés, » et donnaient aux moines avant Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.22% accurate**

— XXIX — leur départ leurs meix et leurs forêts « pour le salut de leurs âmes; » il y avait de ces héroïques chrétiens qui, à l'exemple de Joceran de Brandon, vainqueurs d'un redoutable voisin, se précipitaient aux pieds d'uu autel, en s'écriant : « Sire, je te prie que il te preingne pitié de moy et m'oste de ces guerres entre crestiens 1k où j'ai vescu grant piesce , et m'otroie que je puisse mourir en ton servise, par quoy je puisse avoir ton règne de paradis (1); » il y avait surtout de rudes champions toujours en selle, le heaume en tète, l'écu serré contre la poitrine et toujours prêts à emhrasser la cause de l'opprimé ou du vaincu « pour en parler après ès chambres des dames; •> — tous ceux-là, Villehardouin et Joinville nous en ont légué les éclatantes et impérissables images; — mais il y avait aussi,*et si je ne me trompe, plus particulièrement en Bourgogne, où la race n'eu est pas encore perdue, de ces hommes moins inflammables, aussi intrépides; moins riches et moins brillants d'allure, plus prudents en la conduite, naturellement portés à s'entremettre aux affaires, preux, loyaux, croyants, mais sachant viser avec suite à leur but; éloquents à bonne fin. au besoin seulement, sans traits ni surprise; attachés féalement à leur princes, à leur foi, mais sans abdiquer leur indépendance et leur raison; de ces hommes qui s'agenouillent à deux genoux , et se relèvent aussitôt sans faiblesse; qui ont la droiture et le bon sens par où l'on se préserve des grandes fautes et des grands périls; hommes d'action et aussi de conseil, voire même d'expédients, mais d'expédients toujours avouables, parce que sans en parler ils placent l'honneur bien avant la vie. Ceux-ci réussirent, humainement parlant, en vengeant le tombeau du Christ . mais ils ne perdirent pas tout souci de leurs intérêts, et dans ces expéditions lointaines, qui ne rapportèrent à l'Europe, d'après quelques dédaigneux écrivains, que la graine du millet, ils surent, tandis que leurs compagnons vidaient gaiement leurs escarcelles entre les mains des Vénitiens, se tailler en terre sarrasine des principautés souveraines, comme Hugues IV de Bourgogne, roi de Thessalonique, et Guillaume de Pontailler, le laborieux conquérant de la Morée et de l'Achaie (2). (1) Le vœu de Joceran de Brandon fut exaucé. Après avoir combattu avec son Ois et celui de monseigneur de Nanton, qui étaient encore enfants, dit Joinville, et avoir perdu douze des vingt chevaliers qui l'accotijpai,'naieut, il périt en Palestine des suites des blessures dunt les Sarrasins l'avaient nom?, laissant après lui la réputation

do meilleur chevalier « qni feust en l'ost. » (2) Nous avons abusé jusqu'à présent des nomenclatures, et nous rejetons ici en note, pour ne pas fatiguer davantage le lecteur, les noms des principaux croisé* qui appartiennent à la Bourgogne. La liste en serait facilement doublée, si l'espace ne nous commandait une grande réserve. Au premier rang, il faut placer Eudes 1", duc de Bourgogne, mort & Tarse en 1103; Hugues III, décédé à Tyr en 1192, et Eudes de Bourgogne, sire de Bourbon, comte de Nevers, d 'A pierre et de Tonnerre,

**The text on this page is estimated to be only 25.71% accurate**

— XXX — C'est le moment de remarquer que les croisades ne furent pas pour la noblesse bourguignonne la seule cause d'émigration que puisse signaler l'histoire. Race éminemment guerrière et envahissante, à un degré moindre peut-être que les Normands, mais à un degré supérieur à toutes ses voisines, elle rompt de bonne heure ses frontières naturelles, qui ne la conviaient pas cependant aux aventures, pour répandre son flot dans les provinces limitrophes et jusque dans les contrées les plus lointaines. Le petit-fils du duc Robert 1", Henri, épousa en 1095 la fille naturelle d'Alphonse VI, mi de Léon et de bastille, et acquit par sou mariage les droits qu'il fit si vaillamment valoir sur le comté de Portugal, dont les souverains s'honorèrent longtemps d'appartenir à la maison de Bourgogne. A la même époque, en 1101, uu seigneur bourguignon, qui passe pour être le secoud (ils du même duc Robert, se rendit en Sicile et administra cette tle avec l'agrément de la comtesse Adélaïde, qui lui donna la main de sa nièce. Plus nous nous rapprocherons des temps modernes, et plus nous rencontrerons d'exemples de ce reflux des cadets vers !«• sol étranger. Il semble que la terre natale soit trop étroite pour les contenir; leur ambition la déborde et ils volent à l'inconnu qui leur tend la fortune, hélas! bien changeante et bien diverse! Les Ghalon, devenus princes d'Orange, et fondus dans les Nassau, s'asseoient sur le trône royal des Pays-Bas (I). tandis que les derniers rejetons des puissants ducs de la seconde race , marqués , il est vrai , d'une barre de bâtardise, s'éteignent aux rangs les plus obscursjde la bourgeoisie flamande. Nous ne nous faisons peut-être pas aujourd'hui une idée suffisamment haute d'un seigneur de la grande époque féodale, c'est-à-dire du XIIP au XIV* siècles. Pour bien comprendre le rôle de cette force sociale que les qui périt à Acre en 1269. Après eux, nous citerons llumbort IH, sire de Salins, mort en Palestine en H33; les seigneurs de Coligny et de Beanmont; Guy de Thiern, comte de Chalon en 1098, et son pelit-flls qui traversa la Méditerranée en 1190; Nicolas de Mailly en 1202 ; Ulric de Ragé en 1120; Clérambault de Noyers; Hugues de Til-Châtel, porte-bannière du sire de Joinville, occis à la Massou re; Dreux de Mello, Guillaume de Messey et Hugues de Fontette, en 1248; Miles de Frolois; Mathieu de Jancnurl; Jean i:t Guillaume de Urée, qui empruntent en 1190 à des marchands de Gènes 1,200 livres tournois sous la garantie du duc de Bourgogne; Jean de Chatenay, qui cautionne la même année un

emprunt de 60 marcs d'argent contracté par Gilles d'Ambly et Renaud de Mailly ; Hugues do Foudras, Hugues et Kenaud de la G niche; Jacques de Saulx, mort en Terre-Sainte en 1249, etc. (I) Quelques auteur», plus humoristes que bien informés, ont émis des doutes sur la filiation légitime de celle grande maison de Cbalon. H résulte toutefois des registres du Parlement de Dole qu'en 1403, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, ayant nn procès avec la dame de Joux et le procureur du duc au bailliage d'Aval, prouva qu'il descendait en ligne directe de Jean, comte de Chalon et de Lanre de Commercy. Il produisit à cet effet deux titres, l'nn de janvier 1275, et l'autre de novembre 1276, qui furent vériflés et reconnus authentiques par la cour. Digitized by Google

anglais appellent le baroitnage, il faut dépouiller à la fois les souvenirs de la monarchie absolue qui nous représentent la uoblesse infidèle aux traditions de ses aïeux , et s'humiliant à mendier sa gloire de la faveur souveraine, et les frivoles préjugés de la génération littéraire de 1830, qui s'obstinait à ne regarder le moyen âge qu'à travers les verrières, les dressoirs, les bahuts, les panoplies , en un mot toute la friperie gothique de nos modernes mélodrames. 11 faut pénétrer profondément, péniblement, dans l'étude des textes originaux , dans les chroniques nationales . remuer la poussière des archives , prendre corps à corps l'histoire dans les chartes , telle que cette époque l'a écrite, non telle que les suivantes l'ont travestie. Si le but des études historiques est, selon Montaigne, de pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles, ce qu'elles doivent mettre eu honneur et en lumière, c'est l'homme, ce sont ses efforts, sa valeur, son énergie, son caractère, sa virilité, son indépendance. Or, lorsqu'on entre un peu avant dans le commerce du moyen âge, l'esprit est surtout frappé de la large place qu'y occupe l'individu. Malgré son impitoyable hiérarchie, la société y est hérissée de libertés. Le sentiment individuel la pénètre tout entière. 11 a pour garanties deux principes que nous avons répudiés : l'hérédité et l'association, existant non à l'état de théorie, mais à l'état de fait. Ce qui l'assure peut-être plus encore, c'est le mâle caractère des institutions et des hommes. Cette époque est vraiment féconde en hommes, magna paretis virùm. Tout y respire la force, la franchise et la vie; tout y est plein de séve et de jeunesse. Qu'on nous permette de le dire : pour nos yeux habitués au niveau de l'égalité, tout nous y parait plus grand que nature. Si vous en voulez un exemple, comparez un comte de nos jours à un comte du XIIIe ou même du XIV* siècles. C'est l'abbé de Cluny mis en parallèle avec M. l'abbé vicaire de Saint-Pierre de Mâcon. Au lieu d'un comte comme un Vienne ou un Vergy, choisissez même un simple seigneur non titré, comme un sire de Monl-Saint-Jean, et jugez de son individualité par sa résistance. En 1304, Etienne de Mont-Saint-Jean possédait, entre autres domaines, trois châteaux, Mont-Saint-Jean , Salmaise et Thoisy , que l'un de ses ancêtres , Guillaume, avait en 1231 reconnus jurables et rendables à grande et petite force au duc, sans que celui-ci cependant puisse pénétrer à la fois en plus de deux de ces trois châtels. Nous écrivons châtels avec les textes; mais il faudrait plutôt lire forteresses, car l'un d'eux, celui de Mont-Saint-Jean, avait trois enceintes dont l'une était percée de sept portes , dix grosses tours

, séparées entre elles par une courtine de 20 mètres, et enveloppant un donjon flanqué de quatre autres tours,

 qui commandaient à 40 fiefs. Le sire Etienne , enhardi par ses vassaux et ses murailles, s'avisa de refuser l'hommage qu'il devait au duc Hugues V à son avènement au trône ducal. Le jour de l'Epiphanie de l'an de grâce 1304 , le bailli d'Auxois, Hugues de Sauvemcnt, chargé par le duc de prendre possession de Salmaise, se présente à l'huis du chatel; mais la herse s'abaisse devant son palefroi et pour clef il n'aperçoit derrière la grille que la pointe d'un vireton. Le duc lui donne main-forte, et lui adjoint Jean de Chaudenay, seigneur de Blaisy, avec l'ordre d'assiéger les châteaux de Salmaise et de Thoisy, dans le cas où son vassal persisterait à lui en refuser l'entrée. Celui-ci paraît céder tout d'abord ; il ouvre ses portes et reçoit la garnison ducale. On l'assigne en 1 305 devant les Jours généraux de Beaune pour répoudre de sa rébellion ; ses fiefs tombent eu commise, les revenus en sont saisis; mais ses alliés interviennent, et la veille de la Saint-Jean Baptiste 1307, il signe, sous la garantie de Guillaume de Voudenay et de Guillaume de Châtellenot. une transaction par laquelle il reconnaît devoir au duc 2,000 livres dijonnaises pour réparation de sa désobéissance. Est-ce tout? Non vraiment, le démêlé continue et l'action ne fait que s'engager. Etienne de Mont-Saiul-Jean ne rend point hommage et ne paie point les 2,000 livres d'indemnité qu'il avait promises ; il va plus loin, il arme ses hommes et court sus aux gens du duc. Trois ans s'écoulent ainsi dans une lutte ouverte où les terres d'Hugues V sont ravagées, ses vassaux férus et pillés, et au bout de laquelle celui-ci ne se sent probablement pas le plus fort, puisqu'il fait provision de patience et accepte en 1313 un nouvel accommodement, c'esl-à-dire la promesse d'une indemnité de 2,000 livres tournois, que le félon vassal n'acquitte pas mieux que la première. La guerre se rallume ou plutôt les insultes du sire de Mont-Saint-Jean deviennent plus audacieuses et plus violentes : cependant des amis s'interposent encore et en 1310 leurs négociations amènent un troisième compromis par lequel le révolté se remet à la discrétion de son seigneur. Sa soumission parait cette fois sérieuse et durable; un acte solennel scellé du grand sceau de la cour de Maçon, et souscrit par le comte de Boulogne et Girard de Châlillou, les pacificateurs de la lutte, est dressé pour en perpétuer la mémoire ; il ne reste plus au duc qu'à fixer la réparation de l'offense, lorsqu'Etienne recourt brusquement au roi et obtient de lui licence d'appeler son seigneur devant le parlement de Paris. En tombant des hommes d'armes aux hommes de loi, la querelle menaçait de s'éterniser: heureusement pour Hugues V, son

adversaire avait commis une grande faute : il avait arboré sur Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.70% accurate**

— XXXI II — ses terres des permonceaux royaux qui n'auraient pas plaidé sa cause près de Charles-le-Bel ; les Mont-Saint-Jean pouvaient rompre visière au duc; mais le duc soutenu par le roi, la partie n'était plus égale ; le fier baron le comprit et s'humilia, cette fois sans arrière-pensée. Le 27 février 1325, il mit bas ses pennonceaux, se désista de son appel, reconnut que la forteresse de Monl-Saint-Jean était de toute ancienneté jurablc et reudable au duc de Bourgogne et s'engagea à lui payer une somme de 2,000 livres. La paix était enfin signée, mais à quel prix pour le duc? Vingt-une années de lutte, ses domaines saccagés, ses baillis insolemment jetés à la porte, ses troupes battues , et pour toute réparation , en cumulant les dommages-intérêts stipulés, une créance de 17,000 livres tournois, jugée par lui-même d'un recouvrement si difficile, qu'il finit par en donner quittance à son débiteur, intérêts et capital, moyenuant l'abandon des châteaux de Milly et de Salmaise (1331). Est-il besoin du le rappeler? Ces nobles, ces seigneurs qui étaient assez puissants pour soutenir pendant vingt années une guerre à outrance contre leur suzerain, avaient comme celui-ci leur petite armée, leurs officiers, leur justice et leur code qui était la coutume locale/Chaque année, ils tenaient en personne ou par leurs baillis, leurs grands jottrs&u siège principal deleurdemeure et faisaient incontinent exécuter les sentences qu'ils avaient rendues (I). Le droit d'appel au parlement existait bien en principe, mais le plus souvent le condamné n'osait y recourir. Sur les confins de la seigneurie, dans un lieu élevé, se dressait le signe de la haute justice, la fourcho patibulaire, simple ou double potence, gibet à trois, quatre ou même huit piliers, selon la qualité du seigneur, mais toujours au-dessous de douze, nombre réservé au duc, qui se montrait fort jaloux de ce privilège. Quand ces fourches tombaient de pourriture ou de vieillesse, leur propriétaire devait les relever dans l'an et jour, sous peine d'être déchu, non de sa juridiction, mais de son droit au signe delà haute justice. (Voy. p. 242 de cet ouvrage, à la note 2, et l'art. 8 du lit. 1 de la Coutume de Bourgogne). On y suspendait les auteurs de murtres, larrecim ou tôleries , voire même, eu certains cas, malgré les ordonnances, les roôeurs de lièvres, conùis, perdrix et (I) Coe enquête faite en 1378, à l'instance de Guillaume de la Trémouille, seigneur d'I'chon et chambellan du duc, prouve que la terre d'I'chon était alors une baron nie, et que les anciens seigneurs y « feeient tenir leurs jours sur la roye du soleil. »

On lit dans cette enquête qu'un jour ou M™ de Beaujeu, darne d'I'chon, sœur de monseigneur de Bourbon, tenait en personne ses jours généraux, elle remit i un damoiseau une amende de 6.1 livres qu'il avait encourue pour batterie, sur la prière de la merc du roi de Navarre qui avait dansé avec ce jeune homme à Uchon, et s'était éprise de sa grâce et bonne mine. e
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.46% accurate**

— XXXIV — autres sauvai ff nies, quand ils étaient non habilles à chassier, c'est-à-dire quand ils n'étaient par de race noble , la seule qui possédât alors le droit d'entretenir des breuils ou parcs de gibier et de parcourir la terre avec faucons, chiens, arbalètes, filets, ou autres harnois et engins de chasse. La richesse mobilière de certaines familles n'était pas au-dessous de leur puissance. Nous en donnons un exemple plus bas (1). Le luxe n'avait point alors atteint le développement que lui donnèrent plus tard Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, mais il n'avait pas eu de peine à franchir les limites que les ordonnances somptuaires des rois et en particulier celles de Philippe-le-Bci, en 1279 et 1294, avaient tenté de lui imposer. 11 était bien peu de chevaliers qui n'eussent que deux paires de robes par an et deux plats sur leur table, outre le potage ; quant aux dames châtelaines, elles n'avaient jamais pris au sérieux des édits qui s'arrogeaient le droit de fixer le nombre de leurs atours (2). Voilà la noblesse du XII* au XIV siècles. Nous nous sommes peut-être étendus avec trop de complaisance sur cette période, mais elle est, à nos yeux, la grande, la pure, la glorieuse époque de la féodalité, en France et en Bourgogne. Moins brillante et moins connue, parce qu elle a été moins célébrée (1) En 13W, Miles de Noyers fit dresser un inventaire de la vaisselle et des joyaux déposes dans nn coflre de sa grande tour de Noyers. Parmi les objots décrits dans cet inventaire , on trouve : 3,000 florins à l'escu destinés A rembourser un prêt fait par la compagnie des Bardes (Lombards) pour payer la rançon de son Dis Gaucher ; 108 florins, « c'est assavoir six pavoil Ions, deux couronnes, deux lions, vingt-deux anges, etc.; 33 autres florins a l'escu; ung pot d'argent, signié des armes d'Autigny et de Noyers, pesant trois marcs et demy, au prix de 64 sols le marc; ung aultre pot d'argent, signié des armes d'Antigny et de Pontailler ; nng aiguier A covescle et un gobelet doré dedenz; une salière d'argent i deux lions; ung yaubenoilié et l'espargeour (bénitier et son aspersoir) en argent; une coppe covesclée et esroailliée d'argent; ung voirre d'argent coosté, covesclé, ciselé et doré; ung banap A covescle A trépié esmaillié et doré; 21 autres hanaps d'argent, dont huit blans an saing de saint Dizier; 60 escuelles d'argent; une grande quantité d'aiguiers A ymaiges et A trépiés, pots et gobelets, le tout pesant 213 marcs, 2 onces et demie et 7 esterlings qui valent 682 livres 16 sols tournoi?. • Le sire de Noyers ne comprend pas dans ce poids « ung gobelet d'or covert A

qnoy nous beuvons, qui poise deux marcs trois onces. » En \ H9, Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, achète d'Aimé de Choiseul, moyennant 9,000 écusd'or et 200 livres de monnaie, le tiers de Noyers; on dresse un inventaire du mobilier compris dans l'acquisition, et on y mentionne dans la chapelle « ung reliquaire de la saincte espine du chappel de N.-S. ; ung colon (pigeon) d'argent sur une platine de cuyvre, ouquel a ung petit reliquaire de crystil et un covescle ouqnel il va du laictde la glorieuse vierge Marie; ung reliquaire d'argent oli est la costo de monseigneur saint Georges; ung lablcaul do bois i charnières, garny d'argent, oii il y a plusieurs reliques, mesmement du chief saint Anastaise, de saint Bartholomé, de saint Romain, de la pondre qui fus! trouvée ès piez do N.-S. le jour des Brandons, quant l'annemy le voult tanter; ung cor d'y voire que l'on nomme le cor monseigneur saint Hubert d'Ardenne, etc. • (2) Ces ordonnances furent toujours impuissantes. On peut lire A ce sujet la curieuse harangue prononcée par Renaud de Beaone, archevique do Bourges, aux Etats de Blois.

— XXXV — par les chroniqueurs, dépouillée du chatoyant éclat de la poésie et des arts, mais énergique et puissante, elle nous apparaît alors dans tout le maie et chaste épanouissement de la virilité. Un peu plus tard, elle est forte encore, mais déjà les rides se creusent et l'on pressent la vieillesse. Quand, après la mort de Philippe de Rouvres, les fleurs de lys viennent couronner l'écu de Bourgogne, lorsque les Valois montent sur le trône ducal et que l'empire des grands ducs d'Occident se fonde, l'heure de la décadence est prête à sonner pour l'aristocratie féodale. Jamais on n'a vu plus do tournois, plus de chevaliers, de varlets, de montres d'armes et de capitaines; jamais d'osts plus nombreuses et de plus riches chevauchées; le logis ducal n'a jamais compté plus de chambellans, de veneurs, d'échansons, d'écuyers, de hérauts aux tabars éclatants, ni vu des fêtes et des parures plus splendides (1) ; les ménestrels cornent lesourghait du soir au matin ; les peintres héraldiques n'ont pas assez d'ors et d'émaux pour colorier les écussons des nobles seigneurs (2), et cependant la chevalerie se meurt, la vraie chevalerie est déjà morte. Froissart , le chroniqueur des princes et le prince des chroniqueurs, s'aperçoit lui-même, en ses derniers jours, du profond changement qui se prépare dans les mœurs, et s'écrie , avec l'amer regret des vieillards : « Je vois un nouveau siècle ! Les sages notoienl à grand mal ce qui en pouvoit naistreet venir; les fous n'en faisoient compte. >» Il ajoute un peu plus loin : « Je véois les choses obscures et en grand trouble et moult taillées de mal aller. » D'où provenait cette révolution prédite par le poète des gestes féodaux? Certains historiens en ont cru découvrir la cause dans l'emploi, tout récent alors, de la poudre et des armes à feu. Il est vrai que l'artillerie bouleversa les traditions militaires dès qu'elle parut sur les champs de bataille. Le bruit des bombardes, la portée des couleuvrines terrifièrent les plus braves chevaliers, comme nos canons épouvantent encore les insulaires de l'Océan-Pacifique. Geoffroy de Gharny remarque non sans émotion que l'on ne peut échapper à ces porfides en(1) Le premier jour de chaque année, le duc distribuait des robes fourrées à tous ses officiers. En 1405, il donna 315 rabots d'or garnis de diamants aux chevaliers présents i sa cour. (2) Puisque nous parlons de noblesse, nous devons bien un souvenir à ces modestes serviteurs d'un art aujourd'hui bien égaré ou méconnu. Les plus célèbres peintres de blason sous Philippe-le-Bon se nommaient Jehan et Colin Le Voleur, Vranque, Wyelant, Lyeder, Jehan Hannin et Pierre Coustain, qui peignit les armoiries de la Toison d'or

pour le chapitre du 13 avril 1478. Ils étaient presque tous d'origine flamande. Ces artistes usaient eux-mêmes d'armoiries. Sur une quittance de Claux Sloter, le célèbre ymaigitr des tombeaux de la Chartreuse de Dijon, on voit son sceau qui porte deux clefs posées en face l'une de l'autre et séparées par un trait Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.02% accurate**

— xxxvi — gins qu'avec la protection de Dieu. Rion on effet ne leur résiste : les plus hautes murailles, les plus épais donjons éclatent sous les marguz (boulets de fer), comme la meilleure armure de Milan. C'est, exclamaient les anciens preux, la défaite des forts et le triomphe des lâches; aussi quand l'un d'eux tombe sous le projectile d'un pierrier, oyez quelle ire et quelles lamentations ! Au siège de Poucques. en 1453. une balle de veuglaire couche sur le sol Jacques de Lalaing, l'un des combattants les plus innommés de l'armée bourguignonne ; Philippe-le-Bon venge aussitôt cette mort déloyale en faisant pendre tous les défenseurs de la place. .Mais, il ne faut pas s'y tromper, les canons sont la moindre cause de la décadence de la chevalerie. Dès le milieu du XIV siècle, au temps de son plus vif éclat, toutes les armées, presque toutes les grandes villes avaient leurs canons et leurs bombardes. Dijon avait les siens depuis 1358 ot, un peu plus tard, Philippe le-Hardi entretenait des maîtres et gardes de son artillerie, dans laquelle se trouvaient des pièces lançant des boulets de 450 livres (I). Parmi les successeurs de ces maîtres, figurent les noms de vaillants chevaliers, tels que Jean de Rochefort, Philibert de Molan et Philibert de Vaudrey, qui ne se croyaient pas vifaim pour combattre avec ces armes. La corruption des mœurs, le luxe, l'amour croissant de l'or sont des causes plus immédiates et plus pressantes. Du jour où la chevalerie laissa la courtoisie pour la convoitise, elle perdit l'houneur et se perdit avec lui. Les désastres de Crécy et d'A/.incourt, qui moissonnèrent la fleur de la chevalerie française , avaient fait dans la vieille noblesse un vide immense que les francs-archers ne suffirent pas à combler. La royauté dut recourir aux troupes vénales, et les soudoyées, les mercenaires succédèrent aux loyaux chevaliers. On ne songea plus à quérir le mieulx de tout bien; on n'eut plus honte de la roberie; on ne tint h sa bannière qu'à la condition d'une solde. Les Grandcs-Compaguies se formèrent des débris de cette noblesse belliqueuse , mais cupide, « de petite conscience, » qui faisait la guerre sous tous les drapeaux , « fors seulement tant que l'argent court et dure. •< Le heaume fit place à la brigandine, qui donna son nom aux détrousseurs de grands chemins, et « toujours, dit Froissarl, gagnoient brigands à dérober et à piller villes et chaslcaux et y conquerroient si grand avoir que c'étoit merveille. »» Etoffés comme rois , quand ces routiers chevauchent , toute la terre tremble sous

leurs pas. (I) Voy. V Artillerie delà commune de Dijon, par M. Jowpb Garnier, et les Mémoires historiques de \jk Barre. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate**

— XXXVII — Il est encore une autre causo plus particulière à la Bourgogne. En succédant aux ducs de la première race, les princes de la maison de Valois introduisirent dans leur apanage une autocratie à laquelle leurs prédécesseurs n'avaient jamais pu aspirer. N'ayant plus à défeudre leurs domaines, mais possédés de l'ambition de les agrandir, fiers de leur force et du rôle qu'ils jouaient dans les affaires du royaume, ils écrasèrent de leur luxe et de leur puissance la noblesse indigèue, si indépendante sous leurs devanciers. Il y eut alors eu Bourgogne, qu'on nous permette le mol . un premier essai de la centralisation qui s'accomplit en France sous Louis XIV. Les gentilshommes de médiocre fortune se fondirent parmi les officiers des ducs ; quelques grandes maisons purent seules résister a cette absorption des vassaux par le seigneur. Les Flandres annexées au duché envoyèrent en outre une grande partie de leur noblesse à la cour ducale; plusieurs familles de Bourgogne passèrent de leur coté dans les Pays-Bas, et il s'établit entre les deux provinces un échange réciproque qui , dépaysant l'individu, amoiudrit l'influence de la race. En parcouraut les listes des officiers de Philippe-le-Hardi et de ses successeurs, ou est surpris de ne rencontrer presque que des noms étrangers ou nouveaux ; la même remarque s'applique aux montres d'armes dont les Archives de Dijon nous conservent de si nombreux vestiges. Les ducs favorisaient ouvertement ces émigrations doul profitait leur autorité ; également intéressés à se concilier les populations remuantes des Flandres et à abaisser la noblesse bourguignonne qui n'était pas inoius indépendante, ils réservaient leurs bonnes grâces aux nouveaux-venus, et ce ne fut pas un des moindres griefs dirigés par la noblesse contre l'administration de Philippe-leHardi que celui d'avoir « avancé des geus de petit état. » Ce reproche était cueore vivant au XVII' siècle : dans son mémoire adressé en 1097 au duc de Bourgogne, sur la province dont il portait le nom, l'intendant Ferrand le rappelle et ajoute : <> On prétend, et il y a beaucoup d'apparence, que ce fut un effet de la faveur du sire de la T rémouille, qui n'étant point originaire de Bourgogne, et n'y ayant ni alliance ni parenté, y voulut Taire occuper les postes importants par ses créatures. Quoi qu'il en soit, c'est à ce temps qu'il faut rapporter l'origine des plus anciennes familles de robbe qui sont à présent en Bourgogne, comme aussy celle de quelques familles d'épée qui font uéantmoius un grand secret de leur origine. » Ainsi, à côté des grands

seigneurs tels que Jeau de Vienne, amiral de France (1), Jean de Vergy, sénéchal de Bourgogne et gouverneur du comté. (1) Il faisait partie da conseil du comte de Neyers, et touchait 100 florins de gages.

— XXXVUI — Guy de Pontailler, maréchal de Bourgogne (1) , Jean de Montaigu , seigneur de Sorabernon (2), Girard de Bourbon, seigneur de Montperroux, Jean de Ray, Jean de Blaisy, seigneur de Mauvilly, Philippe de Jaucourt. Henri de Salins, Erard de Crux, Jacques d'Epoisses, Jean de Chalon . sire d'Arlay et prince d'Orange, qui conduisait à la guerre quatre chevaliers bannerets, six chevaliers bacheliers, 237 écuyers, et 21 archers (3) ; Gauthier de Ruppes, Eudes de Grancey, Jean de la Baume, Girard de la Guiche, Jean de Toulongeon , Guillaume de Mello, Régnier Pot, on trouve des étrangers au duché comme les sires de la Trémouille (4) et de Croy, les la Rochefoucault, les Rohan , les Luxembourg, les Poitiers et les Montmorency , les seigneurs de Helly , de Quœtumghier, de Siffreval, d'Erby , de NoYequermes, de Lannoy, de Saveuses, de Tourzel, de Wagemberg, de Bruchedan, de Nantouillet, comme Ancel Spinola, Jean de Nieuwerkerke, panetier de Philippe-le-Bon, Adam de Berghes, Jean Cagaud, seigneur de Coxide , amiral de Flandre , et le comte de Salm ; on trouve en même temps des nouveaux-venus, revêtus du titre de conseiller aux grand et petit conseils du duc, qui se nommaient Guillaume de Clugny, Guy Rabby, Lambert de Saulx (5), Richard Bonnot, Pierre d'Orgemont, Philibert Paillard, Antoine ChufTaing, Jean de Courbeton, Jean de Vandenesse, Guy Armenier, Robert de Balesmes , Jean Thomassin , Henry de Thoisy , Dyne Raponde et le chancelier Rolin. Les premiers se maintiennent , grâce à leurs richesses territoriales, mais la faveur du prince tend à élever les seconds à leur niveau, et déjà se manifeste ce grand mouvement que nous signalerons plus tard lors de la réunion du duché à la couronne , et qui substitue à l'antique noblesse de race des familles nouvelles, issues du Tiers, dont la séve s'épuisera elle-même, deux ou trois siècles après, pour faire place à une aristocratie plus nouvelle encore, à l'aristocratie parlementaire (61 . (I) Il recevait 200 francs de gages et nne pension de 300 livres, (i) Il était capitaine général du duché et chambellan do doc. (3) C'est le nombre fixé dans une montre d'armes de 1408. (♦) Guy de la Trémouille, seigneur de Sully et de Craon, recevait du duc une pension de 5,000 livres. (5) Il n'était pas issu des anciens sires de Saulx. (Voy. la notice de cette maison.) (6) L'n curieux exemple de cette élévation des familles bourgeoises est celui de la famille Boisot, issue de Jacob Boisot, notaire A Dijon au commencement du XV* siècle. Un de ses fils s'établit aux Pays-Bas et fut fruitier du parc de Bruxelles. Enrichie par

des charges de finances, sa descendance s'assit au conseil de Halines, fournit un trésorier de la Toison d'or au XVI' siècle , et s'alita à plusieurs grandes familles, entre autres aux la Tour et Taxis, l'n de ses membres, Louis Boisot, amiral de» gueux de mer pendant la guerre de l'indépendance des Provinces-Unies, détermina par ses victoires et ses conseils la prise de liiddolbourg en février 1374, et la levée du siège de Leyde

— XXXIX — Mais, pour être déjà frappée au cœur de décadence, la chevalerie ne perd rien au dehors de son éclal. Les causes de son abaissement moral sont au contraire celles qui lui communiquent le plus de lustre extérieur. La vieille et la jeune noblesse bourguignonne rivalise de faste avec ses princes : elle rebâtit ses châteaux, peuple Dijon de somptueux hôtels, et étonne Paris lui-même, où les troubles du royaume appellent si fréquemment les héritiers de Philippe— le— Hardi, de son luxe, de ses libéralités et de ses richesses. A l'étranger, le nom de Bourgogne est synonyme de magnificence; les ambassadeurs des rois sont partout éclipsés par les envoyés d'un simple duc , qui traite de pair, il est vrai, avec les plus grands monarques. De lointaines et pompeuses expéditions accroissent encore le renom de sa splendeur. Il n'est pas besoin de descendre jusqu'à Char» les-le-Téméraire pour rencontrer l'opulence sur les champs de bataille : quand Jean-sans-Peur , qui n'était alors que comte de Nevers, partit pour la guerre de Hongrie, son père lui donna une suite et des équipages qui laissent bien loin derrière eux les maisons militaires des fils de France au XVIII* siècle Ces folles dépenses entraînaient souvent de grands désastres. Pour y suffire, les plus riches familles étaient obligées d'engager leur vaisselle, leurs joyaux; elles épuisaient leurs terres et leur crédit, enrichissant ainsi à leurs dépens ao mois d'octobre de la mémeannée. Il avait un frère amiral en Zélande. D'autres branche» de la même famille restèrent en Bourgogne on s'établirent en Franche-Comté. Comme exemple contraire, on pourrait citer celui de Marie Daync, que la duchesse Marguerite de Flandre amena en Bourgogne a comme sa povre parente et serrante, descendue et extraicte du sang de Flandre, ■ et qu'elle maria au sire de la Marche. (Voy. lelt. pat. de Philippe-le-Bon, du 29 décembre 1437.) (I) Il était suivi, d'après Froissart, de 1,000 chevaliers et d'autant d'écuyers, sans compter les arbalétriers et les archers. Parmi les seigneurs qui l'accompagnaient, se trouvaient le comte d'En, connétable de France, le comte de la Marche, Henri et Philippe do Rar, le sire de Coucy, Guy de la Trémouillc, l'amiral Jean de Vienne, le maréchal de Boucicault, Renaud de Rye, Régnier Pot, Jacques de Courtiamble, Jean de Blaisy, Jacques de Busseul , Philippe de Massy, porte-bannière du comte, les sires de Nanton, do Ray et de Lugny, Jean de Château - Morand , Geoffroy de Charny, Guillaume et Jacqnes de Vienne, Jacques de Vergy, Henri de Chai on , Guillaume de Vergy, Thibaut de Neufchâtel, Henri de Salins, Jean de

Granson, Jean de Pontailler, Philibert de Villers, Jean de Sarcijs, Guillaume de Mello, le chevalier Grulhuse, porle-pennon, etc. Le comte de Nevers emmenait en onlre avec lui 133 officiers de son hôtel, 85 de son écurie, portant nne livrée cerf gai, 12 couvertures de chevaux en or battu i ses armes, 300 pennons d'argent baUu, 6 grands étendards d'argent battu avec *a devise en or, 4 grandes bannières en or battu, longues d'une aune et demie, etc. Toutes ses tentes et pavillons étaient en salin vert brodé d'or à ses armes. Pour subvenir aux frais de cette expédition , la Flandre avait donné 65,000 nobles, valant chacun 34 sols ; le duché, 40,000 fr. et le comté 14,239 livres. Les comtes d'Artois, de Nevers et de Réthel avaient enDn souscrit chacun pour 10/00 livres. Mais ces sommes furent insuffisantes, et le duc fut encore obligé de contracter de gros emprunts à Vienne et & Venise, sans parler de 200,000 ducats qu'il dut payer plus tard A Bajazct pour la rançon de son Gis fait prisonnier à Nicopolis.

**The text on this page is estimated to be only 23.24% accurate**

— XL — d'obscurs financiers qui grandissaient dans l'ombre jusqu'au jour où leur escarcelle gonflée les introduisait dans les rangs de cette noblesse, dont l'usure leur avait livré les dépouilles. J'ay veu, écrivait Georges Cbastellaiu, l'historiographe de Philippe-Ie-Bou, Vainement les veuves renonçaient-elles à la communauté, comme Marguerite de Flandre à la mort de Philippe— le— Hardi : les fils enchérissaient sur les fautes des pères, et conduisaient ù grand train leurs maisons à la ruine. « Ou ne saurait, dit un jour La Ilire au roi Charles VIII, absorbé par les soins d'une fête, ou ne saurait perdre un royaume plus gaiement. ». II en eût dit autant de la noblesse Iwurguignonue, si ses généreuses, mais imprévoyantes ardeurs n'avaient alors été partagées par toute la noblesse française. L'institution de la Toison d'or vient encore accroître le goût de ces magnificences, quoiqu'elle sonne le glas de la chevalerie expirante. Pour célébrer ses épousailles avec Isabelle de Portugal, Philippc-le-Bon crée à Bruges eu 1431 un ordre que le pape Eugène IV approuve deux ans après, et qui doit rendre honneur à Dieu, à la vertu et chevalerie, à la sainte Vierge et à saint André. Trente et uu princes souverains ou seigneurs issus des plus hautes lignées de Bourgogne et de Flandre reçoivent le collier de cet ordre fameux, qui , malgré ses vicissitudes, est demeuré le premier de l'Europe (i). Les historiens contem(I) Les vingt-trois premiers chevaliers de la Toison d'or institués le 20 novembre H3I étaient : t. Guillaume

**The text on this page is estimated to be only 29.46% accurate**

— xu — porains rapportent avec admiration les fêles splendides qui signalaient la tenue de ses chapitres, à Bruges, à Bruxelles, à Lille, à Dijon, à Mons, à Gand, partout où le bon duc « souloit tenir sa cour plénière. •> Ces fêtes sont de courtes haltes entre les sièges et les batailles. Les chevaliers bourguignons sont ennemis de la iviseme (oisiveté), et quand, par accident, leurs princes leur laissent quelques loisirs, ils no déposent pas l'épée. Oyez les instructions que Guillaume de Lalaing adressait, avant son « parlement» pour la cour du duc de Clèves, h son fils Jacquet, originaire du Haiuaut, mais naturalisé bourguignon par ses services : « Le repos des jeunes est la cause spéciale des vices Pour ce, je vous jure sur celui qui me fit et forma que j'aimerois plus cher votre mort, que par vous y eust faute, et que cette maison de Lalaing fust en rien amoindrie. » A peine à cheval, Jacquet se met en quête do « nobles pardons d'armes : » il court de Hainaut eu Bourgogne, en Lorraine, en Navarre, en Castille, en Portugal, à Borne, à Naples, en Ecosse, partout où il y a des lices ouvertes et des coups à échanger. Le voici à Gand, rompant une lance avec messire Jehan de Boniface; à Nancy, ou iljoûteavcc Jean deTenarre « par sy bon arroy, •> que toutes les dames « s'emflambent » d'amour pour lui ; à Saint-Laurent-les-Chalon, sur les bords de la Saône, où il tient en 1 i 19 ce célèbre pas de la Fontainede-Plours, si curieusement décrit par Olivier de la Marche, et où, pendant une année, il fait assaut d'armes avec tous les chevaliers qui avaient touché sa targe, notamment avec Amé de Babutin, Gérard de Boussillon, le sire d'Avanches et Pierre de Chaudyo. Quand, au bruit des clairons et des ménestreux, le jeune écuyer apparaît sur son destrier rouan tout hoitxsé d'orfèvrerie, avec son heaume surmonté d'une guimpe brodée de perles et dont les franges d'or battent le sol, 13. Jean de Luxembourg, comte de Lynei, neutre cousin; 14. Jean de Yillers, seigneur de nie-Adam; f 5. Antoine de Croy, nostre cousin; 16. Florimood de Brinieu; 17. Hobert, seigneur de staminés; 1R. Jacques de Brimeu; 19. Beaudoin de Lannoy, dit le Bègue, seigneur do Molembais; 20. Pierre de Bauffremont, seigneur de Cbarny; il. Philippe, seigneur de Ternanl; 22. Jean de Croy, seigneur de Toors-sur-Marnc, nostrt cousin ; 23. Jean de Créqui; . • Et lu surplus pour accomplir ledit nombre de 30 cbcvaliers de l'Ordre sans le sourerain, réservons estre mis en iceluy outre au prouchaio chapitre ou attitrés subséquents 4 l'élection de nous et des frères et coin peignons dndit

Ordre. » (Ordonnances de la Toison d'Or, ms. de la bibl. de Dijon.) f
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.39% accurate**

— XUI — les bourgeoises et pucelles crient de leurs fenêtres : Hardi, Jacquet! et les nobles dames qui oneques n'ont vu joùteur si courtois et si plaisant, lui jettent, en détournant la tète, leurs annels d'or, timides et ebastes symboles de foi. Jacques de Lalaing n'est pas le seul à tenter ces glorieuses emprinses: on en citerait mille, non peut-être aussi heureux, mais aussi vaillants que lui. En 1446, Philippe, seigneur deTernant, lutte à Arras, en présence de monseigneur le duc, avec un écuyer piémontais, nommé Galiot de Baltazin. Trois ans plus tôt, l'un des plus grands seigneurs de Bourgogne, Pierre de Bauffremont, sire de Charny, de Mirebeau, Molinot, etc., et chambellan de Philippe-Ie-Bon, indique un pas qui devait d'abord se tenir sur la chaussée d'Auxonne, à l'Arbre des Herrnùes, mais que les circonstances firent remettre et fixer à l'Arbre de Charlemagne, entre Cnuchey et Marsan nay- la-Cote, près Dijon. Parmi les treize tenants du tournois, on distingue Guillaume de Vienne, Guillaume et Antoine do Vaudrey, Amé de Rabutin, Guillaume de Bauffremont, seigneur de Sombernon, Jean de Cicon, Guillaume de Cliampdivers et le sire de Rupt. Pendant quarante jours, le seigneur de Charny tient cour ouverte dans une ville improvisée qu'il a fait élever aux abords de la lice, et reçoit le duc lui-même qui lui donne Mario, sa fille naturelle, en mariage (t). N'oublions pas, enfin, Yemprinse de la belle Pèlerine (Jacqueline de la Trémouille), soutenue en 1443 devant Jean de Bourgogne, comte d'Etampes, par uu chambellan du duc, le bâtard de Saint-Pol. A la mort de Philippe-le-Bon , ces magnificences jusqu'alors inouïes redoublèrent encore sous son successeur. Toutefois la noblesse bourguignonne sentit vivement la perte de ce souverain. Le bon duc méritait à tous les titres son surnom populaire. S'il avait comblé d'honneurs et de richesses ses favoris, tels que Pierre de Bauffremont et Antoine de Croy , « tant accollé de fortune , dit Chastellain, que c'esloit en samblant nou ung vassal, non ung serviteur, ne ung subjecl en la maison de son maistre , mes uug prince meismes et un seigneur à qui tous genoulx ploioient par révérence et toutes faces se paroffroient à service (2) ; » s'il avait singulièrement avancé sa descendance illégitime (3), il ne se (1) En considération des aumônes laissées par le» treize tenants do tournois à l'hôpital du SaintEsprit de nijon, Pierre l'rapillet, 14' commandeur de cet hospice, Ot peindre leurs armoiries sur la porte principale du monument. On les voyait encore au dernier siècle. Dom Caloielcten adonné un dessin dans

son Histoire de la maison magistrale, conventuelle et hospitalière du Saint-Esprit, p. 53. Manuscrit de la Dibliothèque de Dijon, n* 371. (2) Chroniques ik Georges Chastellain, édition Rochon, p. 204. (3) On donne 14 enfants naturels à l'hilippe-le-Bon. C'était on redoutable seigneur qu'Antoine, grand hastardtie Bourgogne; il jouissait, & la stupéfaction des étrangers (voy. le voyageur baron de

— XLII1 — montrait pas moins libéral envers ses officiers et la petite noblesse qu'il secourait en secret, lorsqu'elle était dans l'indigence. On lit dans un compte de 143132 la mention suivante : « A demoiselle Claire de Rouvre , povre gentilfemme, pour don à elle fait, pour Dieu et en aumosne, pour elle aidicr à vivro, CXYIII sols. » Son fils Charles fut loin de le remplacer. D'abord il ouvrit noblement sa fortune, selon l'expression de Chastellain; « rien ne lui estoit trop grand, ne trop fort, ne trop pesant... ; il avoit une haulle magnificence de cueur; » sa maison comptait cent chevaliers et plus de cent soixante gentilshommes; le faste de sa cour dépassait tous les rêves de l'Orient, comme il le prouva au siège de Nus. Mais bientôt tout changea : il devint ami idem même au milieu du luxe ; ses troupes périrent « de famine, povreté, froideur et mal paye, » dit Jean Molinel; son orgueil et son beuban soulevèrent jusqu'à ses officiers eux-mêmes qu'irritaient encore ses préférences pour les étrangers , tels que Hagembach et les italiens Saint-Martin et Campo-Basso; redouté de tous ses peuples, il le fut en particulier de sa noblesse, qu'il tenait toujours en armes, et pour laquelle il n'avait que de rudes paroles (1); et quand la catastrophe de Nancy éclata, il fallut que le sentiment patriotique fût bien puissant en Bourgogne, pour que l'on se prit à regretter un maître aussi terrible, et que des villes, des contrées entières s'insurgeassent contre son royal héritier. Louis XI convoitait depuis longtemps celte belle et riche province. « Pour moi, écrivait-il au comte de Dammartin, je n'ai pas dans l'imagination un autre paradis que celui-là. » Il n'eût pas assurément couru au paradis plus vite qu'il ne mit la main sur le duché après la mort de Charles-le-Téméraire. Ses envoyés firent prêter serment à tous les nobles des bailliages (2) et comblèrent de Rosmital en 1446), d'une faveur sans bornes, bien justifiée d'ailleurs par ses qualités guerrières. Quelques-nns de ses frères portaient le surnom de Sans-Terre, mais ils s'enrichissaient rapidement. Les comptes de dépenses du duc sont remplis de dons faits à ses bâtards ou a leurs mères : Philipote de Hochebaron, Jeannette de Preslea, etc. On y trouve notamment cette curieuse quittance, citée par M. de Laborde : • Je, Jérôme van Vive, oiary de Marguerite Scuppelin, mère de Jehan, bastard de Bourgogne, confesse avoir receo la somme de 47 livres, qui deue m'estoit à cause de 100 livres que Mgr en faveur dudit bastard avoit ordonné à madile femme de prendre et avoir de lui des deniers de son espargne. 12 juillet 146'. « (1) Ses guerres épuisaient en effet le ban et

l'arrière-ban. Pour grossir ses bataillons, il était obligé de recourir aux menaces les plus sévères et les plus humiliantes. En mai 1472, il donna l'ordre à ses vassaux de se tenir prêts 4 marcher, sous peine, de confiscation. En septembre 1470, un nouvel édit leur enjoignit de se rendre à l'armée, sous pane de punition corporelle. (2) Les Archives de la Cote-d'Or n'ont pas conservé les noms de tous les gentilshommes qui prêtèrent ce serment de fidélité en 1478. Nous n'avons trouvé que ceux des bailliages d'Avallon et de la Montagne et de la prévôté de Montbard. Dans la première liste flgnrenl Jean d'Avout, Jean de Bousse

— xuv — faveurs tous ceux qui avaient assez d'influence pour fortifier le parti du roi. Les seigneurs de Baissey , de Villers-la-Faye , de Saulx-Vantoux, de Thoisy , de Chaugy, des Logos , de Hochberg, de Jaucourt, Damas de Clessy. George de la Trémouille, Jacques de Dinteville, Philibert Pot, Guillaume Rolin et bien d'autres reçurent en récompense de leurs services des charges, des terres et des pensions. La classe intermédiaire , placée sur les confins de la noblesse et du peuple, ne fut pas oubliée. Le roi- bourgeois eut un accès de générosité dans sa vie : il distribua des offices et des lettres d'exemption ou d'anoblissement aux plus modestes serviteurs de sa cause, sans marchander. Le phénomène que nous signalions sous Philippe-le-Hardi se reproduisit à cette époque : un flot d'hommes nouveaux envahit les grandes charges, chassant devant lui les fils des vieilles races qui commencèrent dès lors à se retirer de la province. Ces nobles de fraîche date s'emparèrent de leurs fiefs, de leurs châteaux, de leurs hôtels et de leurs litres. A ceux-là l'exil, la confiscation, voire même l'échafaud; à ceuxci les couronnes timbrées, les opulents domaines, les écus dorés. Ce fut le coup de grâce de la chevalerie : les barbiers-conseillers de Louis XI, ses chevaliers ès-lois, ses médecins blasonnés de fasce, mais roturiers par derrière, ses astrologues et ses secrétaires n'ont plus rien do féodal que le nom ; la centralisation se fonde, l'aurore de nouvelles mœurs se lève à l'horizon de la France, et si Froissart vivait encore, il n'aurait pas, a son point de vue, de meilleure occasion de s'écrier: «C'est pitié et dommage quand petites gens sont au-dessus des vaillants hommes. » Jetons un dernier coup d'œil sur cette aristocratie qui émigré ou s'éteint et que nous allons abandonner pour toujours. Nous l'avons jusqu'à ce moment étudiée dans ses rangs les plus élevés; mais derrière les hauts barons il y avait les petits gentilshommes et cette classe modeste, si brave et si utile, de la noblesse rurale qui, durant six siècles, a lavé de son sang sur les champs de bataille les taches faites par les politiques au drapeau de la France. Cette classe a eu, qui le nierait? ses travers et ses erreurs, mais elle les a constamment rachetées, à nos yeux, en se purifiant au libre contact de la nature. Lorsqu'on parcourt les val, Itegoaull de Mandelot, Jean Ralaille, George Moisson, Pierre de Clugny, Jean de Dozonville, etc. Dans la seconde, on voit les noms de Guillaume de Montigny, George de Chandyo, Philippe de Foissy, Jean de Gand, Jean Vaton, Jean de Havière, Thibaut de Nogent, Didier de Chatillon, Miles de Grancey, seigneur de Larrey, Jean de Barge»,

Thibaut Kegnard, Jean Pourcherot, Jean l.e Lièvre, etc. Dans la pn'rOti de MontbarJ, nous citerons seulement : Claude Poinceot d'Egoilly, Nicolas de Crécy, seigneur du Ycnarey, Guyot Coulhicr, Jean Damas, Guillaume Croisier, capitaine de Posango, Claude de Saiut-Anthost, Guillaume Daubenton et Kobert de Villaines.

— Xl-V — cherches de feux du XV siècle, on esl étonné du pelit nombre de nobles qui habitent la ville. En 1465, les commissaires des élus trouvent à Dijon 23 nobles seulement : M. le Bailli et M. k Gruyer sont les seuls grands officiers qui y résident, en mettant à part, bien entendu, la cour et la nombreuse commeusalité du duc. Et quels sont ces nobles? Nous n'en citerons qu'un seul, c'est Perrenot. (ils d'Etienne Berbisey , portier de lu Porte-Neuve. La cherche de 1470 en énumère 46, tant hommes que femmes : au milieu des familles de Bèze, de Vandenesse, de Maupas, Martin de Breteniètes, Baudot, Le Boiteux, figurent le portier delà Porte-Guillaume et Nicolas de Saint-Léger, apothicaire, non pas, comme on pourrait le croire, à litre d'exempts, mais à titre de nobles. Eu 1 484, la classe privilégiée de la même ville se compose de vingt-sept personnes, parmi lesquelles ou voit les noms de Courcelles, Villers-la-Faye, Falletans, Macheco, Courtot, Mazilles. En 1501 enfin, elle en compte trente-six, comme les Levai, Le Compasscur, Plu vol, Frasans, Bonféal. Si de la cité nous passons a la campagne , nous ne rencontrons peut-être pas un seul village qui n'ait son seigneur. Les hameaux qui ne dépeudeul pas d'une seigneurie ont au moins leur écuyer , chassé de l'armée par l'âge ou les blessures et dont la jacque de fer est appeudue h la large cheminée d'un étroit castel. Mais les terres, les meix sont d'un faible rapport; les cens se paient mal et la dtme ne donne souvent qu'uu maigre épi. D'ailleurs la famille est nombreuse; l'humanité n'a pas encore assez vieilli pour devenir économe d'ellemême et le père mesure les bénédictions du ciel au nombre des enfans qu'il lui envoie. En vain le castel se délabre et menace ruiue : il ne songe pas à réparer les brèches que les écorcheurs y ont faites; il y a vraiment bien d'autres plaies à guérir! Les jeunes gens ont suivi leur suzerain à la guerre; les laboureurs et artisans ont fui devant les gens d'armes ; quand le commis des élus viendra dénombrer les feux imposables, c'est à peine s'il rencontrera un homme valide (t). La pauvreté est donc lo plus ordinaire apanage de la petite noblesse. On peut en fournir de curieux exemples. En 1474, Charles-le-Téméraire fit commandement à tous ses vassaux de déclarer le revenu de leurs fiefs , afin de les imposer au service militaire. Chacun d'eux devait fournir des hommes d'armes (I) En U23, dan» une cherche de feux du bailliage do Chalon, les commissaires vont & l'xelles « ob, disent-ils, il y a une forteresse et n'y demeure nuls fors les dames dudit lieu ; à Mou tiers, ou n'y demeure nuls fors deux vieilles qui quierrent leur pain pour Dieu ; » &

Sagy, Bouye, Cuarcuble, ob ils ne trouvent personne. Les gens d'armes avaient passé par lu.

— XLVl — tout équipas on iiombre proportionnel à sa fortune. Les grands seigneurs , comme les sires d'Uchon, les Mont aigu, les Damas refusèrent celte déclaration et furent taxés d'office. Mais les petits gentilshommes, qui n'osaient prendre une liberté semblable, furent contraints de mettre au jour leurs revenus , la plupart fort modiques , ainsi que l'on peut en juger. Jean de Charancy déclara avoir vingt livres de rentes. Philippe de Saiut-Ligicr , qui tenait en francalleu la terre de Châtel-Moron dans la châlellenie de Montcenis, accusa un revenu de trente livres. Pierre et Hilaire de Montmorillon , seigneurs d'Essanlets, reconnurent que la terre de Morillon ne leur rapportait que cinquante-trois livres. Aimé Borde, possesseur d'un arrière-fief à Sainl-Broing-sur-Dheune, fut imposé sur cinq livres de rentes. Pierre de Thoisy , seigneur de Croincy, retirait alors de son fief quarante-trois livres neuf gros. D'autres avaient, il est vrai, un revenu plus considérable : la terre de Roussillon rapportait deux cents livres par an à Michaut de Chaugy, et Antoine Rolin , seigneur de Montoy, évaluait à cinq cents livres le produit de cette seigneurie. Mais c'était là de rares exceptions : quand les familles ne possédaient qu'un seul fief, elles étaient condamnées à végéter dans l'obscurité jusqu'à ce qu'un coup d'ambition 1rs tirât de cette griève, mais vertueuse et mâle infortune. Nous avons étudié jusqu'à ce moment la noblesse de race; l'ordre des dates nous amène maintenant aux anoblissements. En Bourgogne, comme dans le reste du royaume, la détention d'un fief fut pendant longtemps la seule condition caractéristique de la noblesse. Les Institutions de saint Louis, eu rendant les roturiers capables de posséder des terres nobles à la tierce-foi, c'est-à-dire en autorisant les descendants du roturier acquéreur d'un fief à partager noblement celte seigneurie au troisième hommage ou à la troisième génération, créèrent un premier mode d'anoblissement dont le Tiers usa largement jusqu'en 1579, époque à laquelle ce privilège fut aboli (1). Longtemps avant de fermer cette porte, la royauté en avait ouvert deux autres, dont elle s'était réservé les clefs , mais qui furent bientôt , la seconde surtout, accessibles à tout venant : ce sont les anoblissements par lettres et par offices. Les ducs de Bourgogne de la maison de Valois (2) prétendirent toujours au droit (1) Tout te monde s'en plaignait, surtout le tiers-état. L'art. 253 de l'ordonnance de Blois disposa en conséquence que « les roturiers et non nobles achetant flefs nobles ne seront pour ce anoblis, ni mis au rang et degré des nobles, de quelque revenu et valeur que soient les fiefs par eux

acquis. » (2) Les rois accordaient bien ce droit a de simples gouverneurs ou officiers. En 1339, Philippe VI autorisa sa Chambre des Comptes a donner pendant un temps fixé des lettres d'anoblissement

**The text on this page is estimated to be only 29.56% accurate**

 d'anoblir, et l'on ne voit pas que ce droit leur ail été jamais contesté. Leurs cadets, les sires do Montaigu et de Scmbernon, y aspirèrent au même titre et l'exercèrent, dit-on, quelquefois. Mais les actes que l'on a produits pour justifier cette opinion sont plutôt de simples affranchissements que de véritables concessions de noblesse. Le premier noble créé par un duc est Jean Viard, originaire d'Auxonne, mounayeur et receveur général de Philippe-le-Hardi , anobli en 1380. D'autres lui succédèrent , mais h de grands intervalles : si les registres de la Chambre des Comptes sont exacts, on en citerait une quarantaine au plus dans l'espace d'un siècle (!}. Il importe de ne pas confondre ces nouveaux nobles avec les genstilshommes auxquels les ducs conféraient la chevalerie sur les champs de bataille. Ceux-ci s© fussent tenus pour outragés si la faveur du prince avait prétendu les anoblir. Après la levée du siège d'Audenarde, en 1 152, Philippe-le-Bon arma chevaliers le comte d'Etampes, Antoine, bâtard de Bourgogne, Charles de Rochefort, Hue de Longueval et Hugues de Neuville. L'année suivante, après la victoire de Gavre sur les Gantois , il accorda le même honneur aux deux frères de Toulongeon, à Guyot de Giandmont, Ferry de Gusance, Liénard Mochet , Adrien de Cléron , Jacques de Montmartiu , Pierre de Goux , Antoine de Ray et au seigneur de Rougemont. C'était l'élite des familles du duché. L'anoblissement par charges est de date plus récente en Bourgogne. Toutefois, si ce privilège n'est régulièrement coucédé qu'au XVIIe siècle, il est certain que les titulaires de certains offices jouissaient déjà personnellement sous les ducs des principales immunités de la noblesse. Mais ces prérogatives n'étaient point transmissibles ù leurs héritiers naturels, et en ce sens l'on peut dire que ni les charges de judicature, même les plus élevées, ni les offices de cour, même les plus rapprochés du souverain, n'anoblissaient leurs possesseurs. Les conseillers aux parlements de Beaune , de Dijon, de Dole ou de Saint-Laurent, les maîtres (I) Parmi eux, on rencontre les noms de : René de Mailly, anobli en 1403; Girard Koutin, anobli en 1411, par Jean-sans-P«ur; Jean de Plaine», en 1 422-1436; Jean Mairet, en 1424; Guillaume Courtot, maître des comptes, institué élu perpétuel du duc aux Ktats en 1 112, unobli par Philippe-le-Bon, en 14)8; Jean de Janly,en 1433; Philibert Houhier, d'Autun, en 1434; Girard de Frasans, en 1437; Pierre de Chappes, en 14:»3; Guillaume Daubcnton, de Hontbard, en 1472. Après la

réunion du duché à la couronne, les rois accordèrent A la Bourgogne quelques lettres de noblesse, mais ils n'en furent pas plus prodigues. Charles VIII anoblit Richard Machero en 1483; Jean Saumaise reçut, quoique sa famille fût déjà noble, la même faveur en 1619 ; et quatre années auparavant, le 24 février 1618, Jean Quarré, conseiller au parlement de Dijon, était relevé de la dérogeance de son père François, seignenr de Chateauregnaull, qui avait fait le commerce en gros.

**The text on this page is estimated to be only 27.77% accurate**

— XLVIII — des requêtes et les mattres aux comptes , pas plus que les chambellans des ducs ne pouvaient se qualifier de nobles, s'ils ne l'étaient déjà avant leur entrée en fonctions. Ils n'étaient ni taillables ni corvéables, comme les gentilshommes de race, mais ils n'étaient pas affranchis des autres contributions. En 1426, maître Jehan de Saulx, qui n'appartenait pas, comme l'ont pensé plusieurs généalogistes, et comme ses descendants se sont efforcés de le faire croire , à la vieille maison des sires de Saulx, mais qui était d'une extraction très obscure, fut maintenu par le parlement de Paris sur les rftles des marcs de Dijon , quoiqu'il voulût s'en faire exempter, « sous umbre de ce qui se portoit noble et disoit avoir esté secrétaire de Mgr et de présent son conseiller (I). » Mais peu après la réunion du duché à la monarchie, la vénalité des charges fit forcément accroître les privilèges de leurs possesseurs. Pour augmenter les revenus du trésor royal, on multiplia les offices, et pour attirer les officiers, on étendit leurs prérogatives. Charles VIII déclara, en 1484, que les secrétaires du roi, maison et couroune de France, seraient désormais capables do recevoir tous ordres de chevalerie, comme s'ils étaient nobles de quatre races, et à partir de cette époque , le roi eut des secrétaires dans les plus petites bourgades du royaume. Le bourgeois enrichi par le commerce ou les charges inférieures, mais lucratives, de la robe, trouva très avantageux de s'affranchir, lui et sa postérité, de la taille, des aides et des vingtièmes, moyennant quelques mille livres une (I) En 1424, le collecteur des marcs do Dijon, rente qui se percerait chaque année le jour de la Purification, avait imposé à cette taxe Richet Bonne, Huguenin de Clugny, «concierge de l'oslel du seigneur de Jonvelle,» et Jehan de Saulx,qui us prétendirent exempts en qualité de nobles. 11 lança contre eux une contrainte et l'appuya du mémoire suivant : • Il est vrai que par les chartes do ladite ville de Dijon, octroyées aux habitans d'icelle par le duc Robert, tous les habitans de ladite ville, manans et résidans en icelle sont tenus et doivent paier chacun an à mondit seigneur ladicte rente appellée les marcs par la manière convenue esdictes lettres de chartes, exceptez les nobles vivant noblement et fréquentant les armes, les clercs non mariés qui ainsi en ont joy et usé, ceulx qni sur ce ont lettres de exemption do feurent bonnes mémoires messires les dux de Bourgogne qui Dieu pardoient ou de monseigneur qui est à présent... • Le collecteur discute les prétentions de Richet Bonne, puis il arrive à Jehan de Saulx : « Pour

répondre aodit maistre Jehan de Saulx en tant qu'il touche noblesse , il est vray qui fut fllx de ung homme nommé Oudet de Setongey, demourant à Dijon, qu'il n'estoit point noble ne extrait do noble lignée, mas estoit marchant publique, et par ainsi ne se peut dire ledit maistre Jehan de Saulx ne se porter comme noble. Se i cause de sa mère qu'il veult dire estre partie de noblesse, il se vouloit dire noble, il ne fait ad ce à recevoir, car selon la coutume générale de Bourgogne, le ventre ne esnoblit point homme.... Au regard des offices de conseillers et secrétaires, il ne peut s'en prévaloir, car les précédents conseillers et secrétaires des ducs ont toujours paté les marcs. » Ce curieux mémoire, où l'on voit un Clugny, concierge de M. de Jonvelle, quoiqu'il tint « grande chevaocc en meubles et héritages en la ville de Dijon, • fut envoyé au procureur du duc A Paris le 26 août i 126, pour être soumis au Parlement saisi du litige. (Archives de Bourgogne, B. 289.)

fois payées. Nombre de ramilles, d'ailleurs fort honorables , a oût pas acquis au • Irement la noblesse en Bourgogne. L

— L — veraines el des bureaux des finances, en le réservant toutefois aux compagnies des provinces récemment conquises, comme les parlements de Franche-Comté, de Flandre , de Dombes, de Metz ; cette révocation rétablit l'ancien ordre de choses et assujettit les magistrats bourguignons à l'obligation d'acquérir, comme ci-devant, la noblesse héréditaire par l'exercice des charges de judicature en deux générations successives. On appela cet anoblissement la noblesse graduelle. parce qu'elle devenait héréditaire au profit de toute personne dont le père et l'aïeul avaient exercé un office de cour souveraine pendant vingt ans ou jusqu'à leur décès. Parmi toutes les institutions dont la noblesse a été l'objet ou le prétexte, nous n'en connaissons aucune de plus équitable ni de plus belle: récompenser l'homme dans ce qu'il a de plus cher au moude, dans sa postérité; proposer au fils les services de son père comme un encouragement et un exemple; honorer les traditions de la famille et en faire un perpétuel motif d'émulation; anoblir par degré la race à mesure que l'individu s'ennoblit lui-même par le travail ; maintenir enfin les enfants dans le sentier laborieusement frayé parleurs ancêtres, c'était une féconde et généreuse idée, qui, pour nous, à elle seule rachèterait la vénalité des charges, si les traitants n'en étaient venus gâter l'application. Les trésoriers de France jouissaient également de la noblesse graduelle qui leur fut expressément confirmée par l'édit d'avril 1694. Les officiers de la chancellerie établie près du parlement participaient à la même faveur, quoiqu'elle leur eût été retirée dans un but fiscal à plusieurs reprises (I). Enfin, les vicomtesmaycurs de Dijou étaient en possession de la noblesse héréditaire depuis des lettres patentes d'octobre 1-491, qui les avaient anoblis, eux et leur postérité, « comme les maires de la Rochelle et de Poitiers. » 11 était une dernière sorte d'anoblissement dont le XVI' siècle abusa et qui devint un véritable fléau pour la province après les désordres de la Ligue. On tenait alors que dix années consécutives de services militaires suffisaient pour couférer aux gens d'armes les immunités de la noblesse (2). Une foule de porteèpèe sans naissance profitèrent des troubles pour se jeter dans les compagnies d'ordonnance où l'on ne recevait habituellement que des gentilshommes; quelques-uns même, après avoir ceint une épée rouillée et coiffé une salade d'occa(1) Parmi les familles anoblies par ces offices, nous citerons les Seguin de la Motte et de Broin, qui portent : de gveultt à une couleuvre d'argent, mite en fatee, au chtf aiusu

d'azur, chargé de trait «oi7«d-or, Hocault,(;uenictiot,Uarej,Nollerat (17«ï), Guyotde Saint-Michel (1768), MousMer(1770), Jobert de f.hambertin, etc.
(2) Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 17 juillet 1583. Digitized by Google

— U — sion, se firent délivrer des commissions postiches ou des certificats de complaisance par les partisans qui tenaient la campagne, et, la paix rétablie, passèrent pour nobles sans avoir jamais servi. Henri IV essaya de réprimer cet abus: il accorda par son édit de mars 1600, art. 9, la noblesse personnelle à ceux qui justifieraient de vingt ans de service dans les grades de capitaine, lieutenant ou enseigne, et la rendit transmissible après deux générations successives de militaires. En même temps il frappa de peines sévères les usurpateurs des titres de nobles et d'écuyers. Mais le mal était fait; le remède ne le guérit pas, et la plupart de ces audacieux parvenus, qui avaient réussi à faire biffer leurs noms du rôle des tailles . firent souche de noblesse jusqu'aux recherches ordonnées par Louis XIV (I). Ce prince, ou plutôt l'organisateur de ses finances, Colbert, n'a pas seul le mérite de cette dernière invention. La noblesse avait été déjà l'objet de nombreuses enquêtes avant la grande recherche de 1666. Sous le gouvernement ducal, les receveurs de Bourgogne procédaient, dans la collecte des impôts , à de véritables informations du fait de noblesse, dont, comme nous l'avons vu plus haut, le parlement de Paris était de droit le juge en dernier ressort, mais qui se terminaient le plus souvent, sans appel, devant les gens du conseil et des comptes de Monseigneur le duc, commissaires en ceste partie (2). Dans une cherche de feux du bailliage de Chalon en 1449, on lit : « Jcannin Asselin, bourgeois d'ancienneté, soit-disant à présent noble, refuse à ce titre de païer les fouages. » Tous les procès-verbaux de cette nature sont remplis de refus semblables, dont les motifs étaient l'objet d'une instruction rigoureuse de la part des agens fiscaux. En 1487, Charles VIII avait ordonné l'établissement d'un catalogue destiné à recevoir les noms de tous les nobles de France, mais cet édit qui avait pour but do faciliter la répartition des tailles ne reçut aucune exécution. Sans renouveler cette décision, presque tous ses successeurs promulguèrent des peines exemplaires contre les usurpateurs des titres de noblesse , mais ne furent guère mieux obéis. Si la rigueur des traitants était extrême, l'audace des faussaires ne l'était pas moins : la falsification des titres de famille (I) ■ Je n'ai jamais vu, dit aa XVII* siècle an intendant des galères de Marseille, Àrnoul, tant d'escuyers et si peu de chevaux. • (Corrap. admnistr. sous Louis XIV, publiée par M. Depping.) — Notons qu'on édit de 1750 accorda la noblesse héréditaire aux ofOciers dont le père et l'aleol avaient servi, pendant un temps variable suivant les grades, sous

les drapeaux du roi ou qui s'étaient retirés du service avec des blessures et la croix de Saint-Louis. Les ofOciers généraux jouissaient de h noblesse héréditaire de plein vol. (S) Le doc accordait en effet souvent, pour arrêter des procédures qui menaçaient de ne jamais finir, des lettres de reconnaissance de noblesse auxquelles la faveur n'était pas toujours étrangère, et dont les parties se bornaient à requérir l'enregistrement 4 la Chambre des Comptes. Digitized by Google

— Ul — était chose commune et notoire : les députés des Etats s'en plaignaient, d'Hozier, Chérin l'ont remarqué, et nul ne déclinera leur compétence. Les anoblissements en masse concédés par Louis XIV vinrent encore accroître l'appauvrissement du Trésor. Lorsque Colbert prit les finances'et voulut régler la laille. il chercha les contribuables et ne trouva que des exempts. La race des porle-épée de la Ligue n'avait pas disparu et la Fronde y avait ajouté les siens. On usurpe la noblesse aujourd'hui par vanité ; on l'usurpait alors par la vanité et la cupidité, double excitation à la fraude. « La plus grande partie de la fausse noblesse, écrivait à Colbert un anonyme le 21 juin 1664, n'est fondée que sur l'épée qu'ils portent et qu'ils n'ont jamais tirée que contre le paysan. » Et il conseille qu'on pu fasse la recherche et que l'intendant seul en décide, jusqu'à réformer, s'il le faut, les arrêts des cours des aides, « qui ont esté donnez, dit-il, en leur faveur par compère et amy. » Colbert n'avait pas besoin d'être poussé à la réforme. Il y était déjà suffisamment disposé de lui-môme, et il l'exécuta avec la dernière rigueur. L'intendant de Bourgogne , Bouchu . fut départi en cette province pour procéder à la recherche des faux nobles, malgré les réclamations des Etats qui, dès 1662, avaient délégué des commissaires pour vérifier les titres des aspirants à la chambre de la noblesse. Les Etats ne niaient pas le mal, au contraire; ils prétendaient seulement, non sans quelque droit, se charger de la guérison. Aussi une lutte sourde, mais active, s'établit bientôt entre l'intendant et l'assemblée des gentilshommes. Tandis que l'un, secondé par une armée de sous-traitants, frappait impitoyablement d'amendes et de doubles taxes les usurpateurs du titre d'écuyer, la chambre de la noblesse accueillait dans son sein une partie des condamnés de Bouchu. En même temps, elle faisait humblement supplier le roi « d'accorder qu'il ne soit fait aucune recherche contre les véritables gentilshommes, » ou du moins que cette recherche « soit faite et jugée dans la province.» (Décret do 1668.) Elle démontrait que les investigations de l'intendant n'avaient procuré au Trésor que 16,000 livres, et que la province n'en avait reçu par conséquent aucun soulagement , ni le corps privilégié aucune réformation. Elle dressait enfin en 1679 un règlement intérieur que nous analyserons plus loin , et qui , en exagérant les conditions d'admissibilité aux Etats, excluait les agents royaux de l'examen de ses nouveaux membres. Les réclamations de la chambre étaient en partie fondées. L'intendant enveloppait à la fois dans ses proscriptions les faux et les vrais gentilshommes. Armé d'un arrêt du

conseil, du 3 octobre 1667, qui obligeait tous les nobles, sous Digitized by Google

— LUI — peine de déchéance, à lui remettre les minutes des actes destinés à faire preuve de noblesse, il condamnait sans examen tous ceux qui ne pouvaient obéir à cet arrêt par suite de la disparition de leurs litres originaux (1). Au nombre de ses victimes, on voit un bon, mais obscur gentilhomme de Salornay, Jacques Carondelet, qui déclara être trop pauvre pour faire le voyage de Franche-Comté, d'où sa famille était sortie et où se trouvaient ses papiers! Ceci explique le grand nombre de condamnations prononcées en première instance, puis cassées par le grand conseil , et la sévérité des jugements de maintenue. Nous n'oserions affirmer que ceux-ci furent toujours impartiaux et que l'intrigue ne put jamais désarmer le rigoureux exécuteur des volontés de Colbert ; mais nous pouvons dire que si la faveur se glissa dans les conseils de l'intendant, elle n'y joua qu'un rôle très effacé et très inaperçu, et qu'une sentence de maintenue signée par Bouchu est encore aujourd'hui le meilleur titre qu'une famille puisse invoquera l'appui de ses prétentions nobiliaires. V Armoriai général de 1696 est loin de mériter la même confiance. La France était alors en guerre avec toute l'Europe , et par surcroît sortait à peine de la disette. Il fallait nourrir le peuple et soutenir l'armée avec un trésor vide : le contrôleur général des finances, qui venait d'établir la capitation, s'avisa de lever un nouvel impôt sur la vanité. Un édit de novembre 1006 institua une grande maîtrise des armoiries dont les officiers furent autorisés à accorder des armes a tous les sujets du royaume qui se seraient signalés dans quelque circonstance et en feraient la demande. Un simple écu blason oé coûtait vingt livres, tandis que la noblesse, tarifée plus haut, en valait prix courant 6,000, plus les deux sols pour livre. On vit alors un phénomène inverse de celui qui s'était accompli en 1666 : l'intendant Bouchu ne trouvait dans tous les nobles que des bourgeois; les commis du traitant Vanier qui percevait la taxe s'obstinèrent à voir dans tous (I) Parmi les condamnation» prononcées en I68S par Bouchu, on rencontre lesoomt surrants : Prudent Bichot, demeurant a Verdun; Emmanuel de Chabot, sieur de Serrières, demeurant à la Canehe; Claude de Hesdin, demeurant à Cbâtillon ; Charles du Puys, sieur de Champeaux et Beauregard en Maçonnais; Bénigne Berbis, seigneur des Maillys, dont la postérité reçut des lettres de relief de noblesse le 3 fé»rier 1717; Jean Guenebaut, seigneur d'Arbois ; Claude de Chevigoy, sieur de Saint-I.igier, au bailliage d'Autun ; Guy de Chaugy, demeurant i Mon tôt; René de Maritain, sieur d'Availly ; Jean de Clogny, lieutenant-

général au bailliage de Dijon, etc. Il y a lieu de croire que plusieurs de ces sentences furent réformée».

— - UV — les bourgeois des nobles. Ils n'attendirent pas les demandes, mais imposèrent d'office des armoiries à tous les citoyens qui exerçaient une profession libérale. Les pauvres eux-mêmes n'en furent pas exempts. Un malheureux avocat de Mont-Saint-Jean, dont le nom devint plus tard célèbre dans la province, Charles Bannelier , si chargé de dettes et d'en fans qu'il ne pouvait payer sa taille, fut frappé de la taxe. Vainement représenta-t-il qu'il n'avait jamais eu d'armoiries et qu'il était trop pauvre pour en recevoir : l'intendant Ferrand, qui avait succédé à Bouchu, ferma l'oreille à ses doléances et décerna contrainte contre lui (I). Les véritables gentilshommes n'échappèrent pas eux-mêmes à cet impôt mal déguisé. Philibert- Paul de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarré, seigneur de Marigny et autres lieux, reçut d'un facétieux commis un écu portant

— LV — Les procès-verbaux de ces recherches ont, outre l'intérêt privé des familles, une véritable importance historique. Les convocations du ban et de l'arrièreban, si fréquentes dans les siècles précédents, ont cessé; l'armée permanente a remplacé l'armée irrégulière de la féodalité et Louis XIV est le dernier roi qui ait eu recours à cette impuissante ressource des crises suprêmes. Quelque partiales qu'aient été les vérifications des titres, l'étal officiel de la noblesse n'est plus constaté désormais que par les rôles de l'intendant dressés par bailliages. En 1571, une description manuscrite du Charollais, dont Claude de Bail! y, seigneur de Longvy, est l'auteur, indique qu'il y avait alors dans le comté trente châteaux à ponts-levis et quatre baronnies (Mont-Saint- Vincent , Digoine, Lugny et Joncy). En 1697. au moment du travail général entrepris par Ferrand sur la province, on trouve dans le même bailliage trente-deux seigneuries et soixante-onze arrière-fiefs. C'est, comme on le voit, un chiffre à peu près semblable. Les autres bailliages ne sont pas moins riches en noblesse. Celui de Beau ne compte à la fin du XVII' siècle deux marquisats, une baron nie, soixantequatorze seigneuries et vingt-deux fiefs sans justice. Celui de Nuits a trente-neuf seigneuries et dix fiefs. Celui de Saint-Jean-de-Losne possède deux baronnies, neuf seigneuries et six arrière-fiefs. Dans le bailliage d'Auxonne, qui n'est guère plus étendu, l'intendant énumère un marquisat, deux baronnies, quarante-trois seigneuries et quarante-cinq fiefs. Il trouve dans celui d'Autun quatre-vingt-dix terres seigneuriales , quarante châteaux et soixante simples fiefs. Chalon montre avec orgueil ses deux marquisats, ses quatre comtés, ses onze baronnies et ses cent dix-neuf seigneuries. Semur-en-Auxois est plus opulent encore : on y voit deux marquis, quatre comtes, cent vingt-six seigneurs, soixantetrois possesseurs de fiefs. Le bailliage de la Montagne ou de Chatillon-sur-Seine renferme quatre-vingts seigneuries et douze arrière-fiefs seulement. Bar-sur-Seine a vingt-une seigneuries et quatre fiefs. Le Mâconnais possède trois comtés, un vicomté, deux baronnies, soixante-quatre seigneuries et soixante-deux arrièrefiefs. Dans le petit bailliage d'Arnay-le-Duc existent deux marquisats et trois comtés, sans parler des terres non titrées. Et ainsi des autres. Mais quelle est cette noblesse? Hélas! il faut bien le dire, pour ceux qui croiraient encore, avec Saint-Simon et Boulainvilliers , qu'il n'y a de véritable et solide aristocratie que l'aristocratie de race, celte noblesse n'a que le nom de commun avec l'ancienne noblesse féodale. D'un siècle à l'autre, en effet, il s'est opéré de

singuliers changements dans la condition générale des propriétaires fonciers : changements immenses, changements radicaux, précurseurs de la ed by Google

Révolution qui doit bientôt placer le Tiers-Etat à la tête de la société française. « Si certains morts revenoient au monde , s'écriait alors La Bruyère, et s'ils voyoient leurs grands noms portés et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étoient peut-être leurs métayers, quelle opinon pourroient-ils avoir de notre siècle? » La terre est passée en d'autres mains; presque toutes les vieilles familles se sont ruinées au service militaire et ont dissipé leurs héritages; la bourgeoisie parlementaire, qui remplit et honore toutes les fonctions de la vie civile, a pris leur place et déraantMc leurs châteaux (\) pour les rebâtir sur le patron raccourci de Versailles ; c'est en vain que la noblesse ancienne , la noblesse des ducs exagère les conditions d'admissibilité au sein de sa chambre dans les Etats: elle est partout débordée ; exclue des grandes charges quelle a méprisées, elle se retire de la vie provinciale pour se rapprocher de la cour, et le Ilot impétueux qui la pousse ne lui laisse, à regret , que deux places dans le corps devenu le seul maître de la province, les deux fauteuils de chevaliers d'honneur au parlement, comme si l'autorité nouvelle n'avait plus à lui emprunter que le lustre d'un grand nom. Disons-le donc hardiment : en Bourgogne, comme ailleurs, ce n'est pas la Révolution qui a tué la féodalité, c'est la monarchie absolue, c'est la centralisation, c'est Louis XIV (2). Louis XI avait commencé l'œuvre; Henri IV et Richelieu la poursuivirent, Louis XIV l'acheva et 89 ne fit que la sanctionner. Les constituants furent, sans le savoir, les plagiaires du grand roi; quand ils naquirent, lenr tâche était déjà accomplie, et la fameuse nuit du 4 août ne fut qu'un libéra solennel psalmodié sur un cadavre. Nous serions toutefois bien téméraires et bien injustes si, en constatant cette déchéance politique, nous passions sous silence les services et l'éclat des derniers jours. Les races sont comme les individus : quand elles ont longtemps (1) Les grands manoirs étaient nombreux eo Bourgogne. Parmi les pins remarquables nous citerons le château de Sully, bâti an XVI* siècle par le maréchal de Tavannes, le petit Fontainebleau du duché; celui du Pailly, qui a la même origine; les châteaux de Cbastellux.réédiflé en 1612, de Cbaumont, construit sous Louis XII, de Com marin, rebâti en 1704, de Tanlay, commencé par les Montmorency et achevé par le Onancicrd'Emery; ceux deLongecourt, de Bierre-les-Semur, de l.ngny, élevé en 1771, de Digoioe.de Pierre, qui date de 1680; de la Marche, d'Ancy-te-Franc, de Grancey, Bussy,elc. (2) Saint-Simon écrivait

en pleine monarchie : « Cette noblesse française si célèbre, si illusUe, est devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distingué de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix que de croupir dans une mortelle et ruineuse oisiveté qui la rend â charge et méprisée, ou d'aller A la guerre se faire tuer à travers les insultes des commit, des sec ré la ires d'Etat et des secrétaires des intendants. »

**The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate**

— LVH — vécu et qu'elles semblent sur le point de disparaître, elles se prennent tout à coup à refleurir avec une séve et une vigueur presque juvéniles. Humiliée et soumise, comme Saint-Simon le remarque avec amertume, sous le joug despotique des commis des secrétaires d'Etat et des intendants, la noblesse se relève en Tace de l'ennemi , sur les champs de bataille. Elle se précipite avec ardeur à la suite du mi conquérant, comme pour étouffer sous le bruit des armes les regrets de son indépendance mutilée. Les Bouton de Chamilly. les Lestouf de Sirot, les Fontette. les Fautrières, les la Magdeleine de Ragny, les Nagu, les Coligny. les la Guiche, les du Blé d'Uxelles, les Saulx-Tavannes, les Drée, les la Baume-Montrevel, les Montai, les Quarré d'Aliguy, les Moyria, les Rouxel, les Conighau, les Thyard, et tant d'autres qui remplissent les armées de Louis XIV, se montrent les dignes émules des anciens chevaliers. Une jeune gloire dépasse toutes les vieilles renommées : c'est celle du plus honnête homme et du plus savant guerrier du royaume; nous avons cité Vaubau. Dans les camps, au palais, dans la chaire, dans les lettres, nulle terre n'est plus féconde, et la Bourgogne a bien le droit de s'enorgueillir de ses enfants, lorsqu'ils s'appellent la Monnoye, Lantin, Bussy-Rabutin, la Marre, Millotet, Fèvret, Bouhicr, Brulart, Bnssuet, et l'inimitable marquise de Sévigné. Arrive le XVIII' siècle. L'ambition n'est plus la même : la noblesse a suspendu son épée à la porte d'un boudoir; mais elle se console eu de nobles occupations. Elle polit les mœurs, elle les revêt d'élégance; elle purifie, le goût, elle se passionne pour de généreuses idées, pour de grandes causes; elle rêve la régénération de la société humaine, elle y travaille avec les génies du siècle (1) ; elle s'enivre d'art, de style et d'harmonie; elle applaudit à Buffou, à Rousseau, à Voltaire, et, au milieu de ses illusions, à travers ses imprudences et ses vices même, elle peut encore un instant ne pas se croire déchue. Enfin sonne l'heure suprême : Louis XVI convoque les notables, puis les Etats généraux, dont les trois ordres se fondent en une seule assemblée (2); (1) Rappelons en passant que tes chevaliers de Jaucourt et de Chastellux, collaborateurs de V Encyclopédie, étaient d'origine bourguignonne. I.e nom et les travaux du président de Brosse» sont trop connus pour que nous avions besnin de les citer. Quant a Ru (Ton, qui appartenait à une famille parlementaire, nous joindrons son nom à ceux de deux de ses parenls et amis dont il ne doit pas être séparé, Benjamin

Nadaultct Daubenlon, issus également de races patriciennes et bourguignonnes (*), (2) Il n'est pas inutile de remarquer combien, à la veille de leur suppression, les titres nobiliaires étaient multipliés, I,a seule comparaison dei diverses listes des Ktats le fera reconnaître. Jusqu'au (*) Clerc de UofTon portail : d'argent à la bande dt gueules, chargée de Irait étoiles

— LVIII — le temps se ferme sur l'ancien monde, et la Révolution passe comme un torrent sur ses débris. Un décret abolit la noblesse avec ses privilèges; l'édifice était si vermoulu que sa chute éveille à peine quelques timides protestations. Mais l'œuvre des démolisseurs ne s'arrête point; après avoir anéanti les droits, ils veulent déraciner jusqu'aux souvenirs, comme si d'un trait de plume on pouvait biffer huit siècles de l'histoire. La loi du 24 juin 1792 ordonne la destruction de tous les titres féodaux; conformément à cette loi, le directoire du département de la Côte-d'Or nomme, le 22 juillet suivant, le sieur Peincedé, ci-devant archiviste de la ci-devant Chambre des Comptes de Dijon, l'un des commissaires chargés de trier les titres généalogiques déposés au greffe de cette compagnie, et condamnés au bûcher. Kn conséquence , dans la soirée du dimanche 5 août 1792, on brûla publiquement sur la Place-Royale de cette ville : 1* toutes les lettres d'anoblissement renfermées en deux cartons ; 2° les titres de la noblesse de Poly, qui étaient dans une caisse; 3* et la valeur d'un bon tombereau de parchemins, qui, Peincedé nous l'apprend lui-même, avaient été tirés d'un galetas et ne pouvaient être isolément d'aucune utilité. On jeta aux flammes en même temps, dans le dépôt du bureau des finances, les sentences de confirmation de noblesse rendues par l'intendant Douchu en 1666 (I), quelques procédures de vérification de noblesse et plusieurs rôles de l'impôt de la capitation en Bourgogne. Une heureuse fraude de l'ex-archiviste avait sauvé le reste. Si les pertes se fussent arrêtées là , l'histoire et les familles eussent éprouvé peu de regrets; mais les exécutions recommencèrent bientôt plus insensées et plus violentes. Tandis qu'on guillotinait les anciens nobles à Paris, on pillait leurs châteaux et on incendiait leurs archives domestiques en province. Le 10 avril 1793, on mit le feu aux terriers, manuels et censiers des terres nobles et des fiefs de Bourgogne. 1>. 27 brumaire an II, les titres féodaux saisis chez, les émigrés eurent le même sort, en partie du moins. Le 7 germinal an 11, Billaud-Vareimes et Collold'Hetbois ordonnèrent au directoire de la Côte-d'Or do rhmir sous un scellé tous les parchemins, litres et papiers qui pourraient blesser les principes de la liberté et de la raison. Pour remplir cette mission si gravement patriotique, il eût au moins fallu savoir lire; les préposés du directoire trouvèrent XVII» siècle, les gentilshommes titrés sont très rares ; à peine trois ou quatre apparaissent ils dans une assemblée. Mais en 1789, c'est tout l'opposé ; il semble que chacun ait honte de porter son nom sans

une qualification nobiliaire. Cependant le prince Je Condé se contentait du titre modeste de seigneur de la Colombière; c'était nne leçon de bon goût dont personne ne profila. (I) Il existait plusieurs copies de ces sentences. L'une d'elles est i la Bibliothèque publique de Troyes et provient du président Bouhier.

— UX — plus facile d'enfermer sous le même scel toutes les archives, et le 1** germinal an IV on enleva 66,635 livres de paperasses de toute nature qui furent vendues à l'encan. Les parchemins servirent d'enveloppes aux gargousses de la Révolution, et les titres des croisés, des vainqueurs de Marignan, de Lens, de Fribourg, de Fonlenoy, allèrent, serviteurs posthumes mais fidèles de leurs vaillants maîtres, foudroyer l'ennemi de la France sur la frontière. Ici se termine cette revue rapide, trop rapide, parce qu'elle est forcément incomplète, de la noblese bourguignonne. Si nous nous sommes émus en présence de sa gloire , on nous rendra du moins cette justice que uous n'avons tu ni ses défaillances, ni ses vanités, ni les mutations qu'elle a subies, ni les vices qui en ont altéré l'organisation. C'est un lieu commun chez certains publicistes de notre temps que d'attaquer la noblesse : à les entendre, elle seule devrait porter le poids de toutes les fautes de l'ancien régime. Ce jugement n'est à nos yeux ni équitable ni sincère : c'est l'injure d'un parti , non la sentence impartiale et réservée de l'histoire. La noblesse française a subi le sort de toutes les choses humaines : populaire à sa naissance, parce qu'elle était utile, elle perdit le respect et l'amour du peuple dès qu'elle cessa de lui être nécessaire. Elle les perdit, lorsque la féodalité, qui rapprochait le maître du sujet, le vassal du seigneur, et qui était en ce sens un principe de mutuel secours et de liberté, ne fut plus assez puissante pour assurer au plus faible la protection du plus fort. Elle les perdit lorsque l'affranchissement des communes ayant donné une base au pouvoir royal, celui- ci s'appuya sur elles pour anéantir l'indépendance de l'aristocratie féodale, et lorsqu'à son rôle actif, influent, modérateur dans l'Etat, à ses attributions politiques, il substitua des privilèges, « ombres et toiles d'araignée, » comme ou l'écrivait en 1689, qui ne se justifiaient plus par une immixtion directe dans les affaires de la nation. Elle les perdit parce contraste choquant qui s'établit dès lors entre les prétentions et la fortune des nouveaux anoblis ; elle les perdit enfin, dans notre province , par les commotions politiques qui la rendirent suspecte à la monarchie dont elle gênait les desseins, et au peuple dont un corps rival, le parlement, avait usurpé la tutèle et la confiance. Mais si elle fut trop faible pour justifier ses dédains, et trop isolée pour reconquérir son influence, elle ne déserta poiut sa mission civilisatrice: elle hâta le progrès commun par les recherches du luxe, de l'élégance, du bien-être, des arts; elle ne fut, du moins jusqu'aux deux derniers siècles, ni

impénétrable ni exclusive; ce livre en est la preuve et à cet égard l'on nous permettra une dernière réflexiou.

— LX — La révolution de 1789 a aboli les privilèges nobiliaires, que nul sans doute ne regrette aujourd'hui. Elle a ainsi proclamé le grand principe de l égalité des citoyens devant la loi, qui a pour corollaire leur égale admissibilité aux fonctions publiques. Le premier est facile à définir : il s'entend, ce nous semble, d'une égale protection pour les droits et d'une égale justice pour les individus. Voilà la véritable conquête, l'inestimable bienfait de 89. Les juridictions d'exception ont disparu et avec elles les inégalités révoltantes de la justice. Mais le second signifie-t-il, comme on parait fort disposé à le croire en France, que chacun est également destiné au pouvoir et que la fin suprême du citoyen soit do devenir fonctionnaire public? Signilie-t-il simplement au contraire que le mérite personnel est le seul titre exigible de ceux qui aspirent à servir leur pays? Si la première défiuitiou est exacte, nous convenons que cette égalité n'existait point autrefois et qu'elle est une des plus surprenantes victoires de la Révolution. Mais si l'on se résigne à accepter la seconde, il faut dire hautement que cette égalité existait avant Lameth et Mirabeau. Nous ne parlons point des derniers temps de la monarchie, mais nous parlons des quatre siècles qui ont précédé l'avénement du régime absolu en France. Comptez tous les noms plébéiens qui sont parvenus, en une génération, aux sommets de l'édifice social, en Bourgogue seulement, les Armenier, les Aubriot, les Hugonet. les Roliu, les Bégat, les Lenet, les Jeannin, les Picardet, les Bernard, et contestez, si vous l'osez, l'influence que ces illustres parvenus ont exercée sur leur pays, soit qu'ils aient honoré la noblesse en pénétrant dans ses rangs, soit qu'ils aient préféré garder jusqu'au bout la simplicité respectée de leurs noms. Ainsi comprise, l'égalité n'est ni une conquête de la révolte, ni une concession de la souveraineté. C'est un triomphe remporté par l'individu sur la nature; elle a existé dans la société, dès qu'il s'est rencontré un homme assez robuste pour gravir, à lui seul, les échelons du pouvoir : elle s'y est maintenue par l'effort incessant de l'énergie individuelle qui. grâce à Dieu, sur la (erre bourguignonne, n'a jamais rencontré d'obstacles. Elle a existé chez nous bien longtemps avant que son nom n'ait été prononcé, et, chose remarquable, elle y a vécu tant qu'elle a eu pour compagne la liberté.

I i Le» Etats. Ou n'est pas mieux fixé sur l'origine des Etats du duché de Bourgogne que sur celle de sa noblesse. Des écrivains de talent sont allés fouiller les ténèbres des forêts germaniques pour en exhumer le germe de ces assemblées délibérantes auxquelles les guerriers francs et saxons donnaient le nom de Maa/s. et plus tard de Placita : mais si ces rudiments historiques sont peu suspects, l'interprétation qu'ils ont reçue l'est bien davantage, et n'éclaire d'ailleurs guère plus le berceau du parlement d'Angleterre que celui des Etats généraux ou particuliers de France. Les institutions représentatives n'ont pas besoin d'ancêtres : le principe de la délibération commune sur les intérêts communs est inhérent à toutes les sociétés humaines et s'est manifesté dans tous les temps ; mais il a subi tant de traverses qu'il serait périlleux, sinon puéril, d'en refaire ex professo la généalogie. Ce n'est pas que Ton ne puisse trouver en Bourgogne la trace éloignée, mais visible, de semblables assemblées. En 860, au synode de Pontyon, il est fait allusion aux réunions des prélats et des grands de la province. Du IX* au XI' siècles, on rencontre à chaque pas des plaids, des jours généraux, des assises qui sont à la fois politiques et judiciaires. Plus le pouvoir central est faible et incertain, plus il a besoin de s'appuyer sur les évoques et les barons, la croix et le glaive, l'intelligence et la force. Dans les premières années du XI* siècle, le comte de Chalou tint à Verdun-sur-Ie-Doubs, au nom du roi Robert, un amciie destiné à régler les droits et les prétentions des nobles de Bourgogne. Eu I0G6 et en 1076, deux célèbres assemblées se réunirent à l'abbaye de Bèze, la première sur la convocation de l'évèque de Langres , et la seconde sous la présidence du duc Hugues I"; dans celle-ci. les seigneurs Foulques et Geoffroy abandonnèrent aux moines de Bèze tous les droits de garde qu'ils prétendaient avoir sur la terre de Noiron, sous la réserve que les religieux ne pourraient plus commettre des exactions sur les habitants et leur couper la téte, caput haminis

— IJCII — itllomodoamputare(\). Une autre réunion des nobles et des prélats eut lieu eu 1116 au château de Chastellux. Mais ces assemblées n'avaient ni périodicité ni attributions définies. Elles ne connaissaient d'autre règle que le bon vouloir du duc ou les nécessités d'accommodements à intervenir entre lui et ses puissants feudataires. Elles étaient plus judiciaires que politiques et consacraient plus souvent des transactions sur des intérêts privés que des règlements sur des intérêts publics. Elles exprimaient un avis plus qu'une volonté; elles conseillaient et ne délibéraient pas. Le peuple d'ailleurs n'y était point admis, par cette excellente raison qu'il ne formait pas alors un corps social et que l'on n'avait point à lui demander la fixation de l'impôt, inconnu à la féodalité. Les charges de l'Etat n'existaient pas plus que l'Etat ou le peuple lui-même : les contributions n'étaient que des redevances payées par le vassal à son suzerain, comme prix des terres ou des dignités qu'il en avait reçues. Les reveuus du duc étaient ceux d'un grand propriétaire. Il n'était point question de la taille ; les taxes de mutation, les amendes judiciaires, le produit des fiefs, les aides déterminées par la coutume pour qualre cas seulement (2) composaient tout l'actif du budget ducal ; il ne songeait et n'eût pû prétendre à d'autres ressources. On ne saurait donc sous aucun prétexte donner le nom d'Etats à ces assemblées. Saint-Julien de Baleure s'est étrangement trompé lorsqu'il a attaché ce titre à celle de 1076, et son imagination l'égaré plus encore lorsqu'il prétend que dans ces « Etats généraux » le duc Hugues obligea « sa foy aux trois ordres du pays et se soumit à la cohertion de six barons, » qu'il délia de son obéissance, dans le cas où il viendrait à porter atteinte à la liberté du duché ou à ses coutumes. Il n'existe nulle part trace de cet engagement solennel, qui eût été le plus beau monument de notre histoire s'il eût eu la portée que lui attribue ce léger et romanesque écrivain (3). D'ailleurs le récit de Saint-Julien se réfute de (1) On lit dans l'acte de cet abandon la phrase suivante : Apud ducem Ilugonem et comitem WiUelmum, in gênerait ptacito t'psis prasmtibus Besuœ et cœteris quibusque nobilibus vins instaniibus... Celte charte est signée du comte Guillaume, de Guy, comte de Maçon, de Girard de Fonrans, Gny de Vignory, Ponce de Glanne, Aldon de Til-Chatel, Sévin de Voudenay et Gilbert. (Voy. Chronicon Besuense, p. 433, dans le Spicilége de Daluze.) (2) t* Quand le seigneur armait son fils chevalier; 2° quand il mariait sa fille; 3* quand il fallait le racheter de la captivité ; 4* quand il partait pour la

Terre-Saialc. (3) Saint-Julien, Meslanges historialles, p. 348. Un estimable auteur, 11. Doinay, a accepté sans le vérifier ce récit dans son solide travail sur Bèze. Il est facile au surplus d'expliquer comment le -avant éditeur de Conrtépée a été induit en erreur, après l'archiviste Doudot. L'anarchie et le défaut de sanction pénale avaient introduit dans les premiers temps de la féodalité l'usage de prendre dans les contrats des témoins de la parole jurée. Ces témoins, choisis dans la famille ou les amis de chaque partie contractante, étaient chargés de faire resjMScler, môme par la force, leurs engagements. Les chartes communales en offrent de fréquents exemples. Les ducs, en affranchissant une commune, Digitized by Google

— LXI1I — lui-même : le duc Hugues ne pouvait demander « des surcroîts » aux Etats généraux, puisqu'en 1076 il n'existait encore ni contributions ni contribuables; les élus qui, selon lui, remplaçaient en Bourgogne les tribuns du peuple romain, ne pouvaient alors s'opposer aux désirs du prince, par ce très bon motif qu'ils furent institués seulement au XIV* siècle; et les exactions de ses collecteurs n'eurent point pour résultat d'allumer la guerre entre le duc et le sire de Vergy, puisque celte lutte célèbre n'eut d'autre cause que l'orgueil du vassal qui méconnaissait les droits de son suzerain. Mais lorsque les communes s'affranchissent, lorsque les villes développées par la liberté entrent, comme les châteaux, dans la hiérarchie féodale, une révolution s'opère, qui profite à la fois au peuple et au souverain. Partout où l'humanité est sortie de ses langes, les foules affaissées sous la servitude ont tourné leurs regards vers le pouvoir suprême, et le pouvoir suprême, qui n'a encore que des respects et de l'obéissance h en attendre, a senti que les bienfaits qui relèvent les foules courbées ne pouvaient que le grandir et assurer sa perpétuité. Ces bienfaits toutefois ne sont point gratuits : en étendant leur autorité , les ducs accroissent leurs charges, et pour y suffire, ils recourent à une nouveauté, à des subsides qui seront pour les bourgeois affranchis le prix de leur liberté (I). Ces subsides, qui les paiera? Ce ne sera ni l'Eglise, qui est franche de redevances, ni la noblesse, qui doit seulement le service des armes; ce seront les villes, les bourgs, le peuple en un mot. Mais une taxe ne se lève au moyen âge que lorsqu'elle a été librement consentie; c'est la loi de la commune, c'est le plus inébranlable principe de ce régime où l'on n'a vu que le règne de l'arbitraire (2). Il faut donc s'adresser aux bourgeois ou tout au moins à leurs mandataires. désignaient les plus puissants de leurs feudataires comme garants de leurs serments, et les autorisaient à prendre les armes s'ils venaient à les violer. (Voy. la Charte communale de Dijon.)

(1) Les dates ont ici une signiDcation singulière. La commune de Dijon fut établie en 118"; celle de Beaune en «203 ; celle de Buwy en 1204; celle de Bar-sur-Seine en 1227 ; celle d'Auionne en 1229; celle de Uontbard eu 1231 ; celle d'Argilly en 1234, et celle de Saulx en 1246. Ce mouvement continue pendant tout le XIII* siècle; dès qu'il est terminé, nous voyons apparaître les Etals. (2) Dès 1 1 88, ce principe était promulgué par t'bilippe-Auguste, lorsqu'il établit l'impôt transitoire coonu sous le nom de dime saladine. (Voy. Rigord, De gestis Pkilippi Augusti.) — Gilles, dans ses Annales de

France, dit qu'en 1 339 il fut décidé par les gens des Etats ■ que l'on ne pourrait imposer ni lever taille sur le peuple, si urgente nécessité ou évidente utilité ne le requérait, et de l'octroi des gens des Etats. » Philippe de Cornalines rappela cet antique principe aux Etals de Tours pendant la minorité de Charles VIII. {Procès-verbal de Masselin.) — La Charte communale de Dijon porte la stipulation suivante : « Pour prix de celte commune, les membres de la communauté paieront annuellement i mni le duc ou à mon préposé 500 marcs d'argent loyal et marchand.... ; sous la réserve de cette constitution, mes hommes de la commune seront quittes et francs à perpétuité de toute taille. . r Digitized by Google

— UIV — C'est ainsi que naissent les Etats, qu'ils s'appellent généraux ou particuliers, qu'ils soient les Etats de France ou les Etats de Bourgogne. Ils ne sont encore ni périodiques ni réguliers, qui le conteste? Mais ils le deviendront bientôt, quand les charges elles-mêmes seront devenues périodiques et régulières. Chose remarquable! leur manifestation la plus éclatante a lieu dans le royaume et dans le duché à la même époque : en 1302, Philippe-le-Bel repousse, avec l'aide des trois ordres, les prétentions du pape Boni face VIII à la suprématie temporelle ; et en 1314, la confédération des nobles bourguignons s'insurge contre les nouvelles taxes royales. En 1355, les Etats généraux de France s'ajournent pour la première fois à l'année suivante, et à la même date commence en Bourgogne, après un certain nombre de réunions isolées dont l'histoire conserve à peine la trace vl), la série chronologique des assemblées provinciales qui ne se termine qu'eu 1789. Les querelles du Saint-Siège et de la royauté, le supplice de la reine Marguerite et le procès des Templiers n'ont pas à nos yeux l'intérêt de la ligue qui unit eu 1314 le clergé, la noblesse cl les communes de Bourgogne contre le roi de Frauce. Cette ligue est l'événement capital du règne de Philippe-le-Bel , et malheureusement aussi le plus ignoré. Elle inaugure par un triomphe l'ère des essais représentatifs, et ce triomphe, éphémère il est vrai , c'est la noblesse qui le remporte au nom et au profit du peuple. Pour couvrir les frais de la guerre contre les Flamands. Philippe-le-Bel avait imposé une gabelle de six deniers par livre sur toutes les marchandises vendues dans le royaume et eu général sur toutes les transactions. Des émeutes éclatèrent aussitôt dans les villes du nord ; elles furent bieutôt suivies d'une confédération des provinces : les nobles et les communiera d'Artois, de Bourgogne, de Champagne, du Forez, d'une fraction de la Picardie se réunirent et jurèrent de ne pas souffrir les novelletés du roi de France. Les chevaliers bourguignons, convoqués au mois de novembre 1314 avec les abbés de Flavigny, de Châtillon-sur-Seine , de Moulier-Saint-Jean, d'Oguy, de Saint-Seine, de Saint-Bénigne et de Saint-Etienue de Dijon, de Bè/e, de SaintMartin d'Autun, de Clteaux, de Maizières, etc., les prieurs et les doyens des chapelles et // communs d'Autun, de Chalon, de Beaune, de Dijon, de Châlillou, de Semur, de Monlbard, de Saint-Jcan-de-Losne , de Nuits et d'A vallon,

**The text on this page is estimated to be only 27.62% accurate**

 » déclarèrent : « que en ce que li Roys vouloit lever de nous et de nos hommes en ceste année présente et en toutes autres chouses desraisonables, que lidiz Roys ou autres nous voudra faire ou a jà fait, nous havons juré et promis tuit ensemble li un es autres, que nous nous en détiendrons et aiderons h dépendre et à secourre li un les autres ensamble et chascuns par soy, quant poinz sera, chacun selon son povoir leautment.... •> Ils convinrent de se réunir chaque année à Dijon le lendemain de l'octave de Pâques, pour « regarder cornant l'on haura govemé dou temps passé et que l'on fera ou temps avenir. » Des délégués, qui prendront plus tard le nom d'éhis, furent chargés de convoquer les jurfa dans les circonstances extraordinaires, afin de « havoirconsoil dou commun profit. » Ces commissaires étaient les sires d'Anligny, de Luzy, de Corcelles, de Larrey, de Charny et de Grancey. Deux d'entre eux, les sires de Corcelles et de Grancey, furent en outre choisis comme arbitres des querelles qui s'élèveraient entre les nobles confédérés, et le sire d'Anligny leur fui adjoint comme tiers départiteur. « Et en façant toutes les chouses dessus dites, ajoutait la délibération, nous havons retenu et volu que tuit li bon droit et les boues coustumes dou Roy de Fiance et de nos seigneurs et de nous soient sauvées et gardées (I) Ces résolution* remarriuablps sont transcrites entièrement dans YUistoirtde la maison de Verqy, par du Chesne, anx preuves, p. 230. Noos en extrayons la liste des nobles confédérés : 1314 (novembre). Délégué* des aolUt de llourgognc pour jurer i prétentions du mi Utaace. Jean, comte d'Auxerre. Jean, sire de Luzy. Girard de Chatillon, chevalier. Hugues, sire de Slontperroux. Jean, sire de Btmrlemonl. Richard, sire d'Antigny. Eudes, sire de Monlaigu. Digitized by Google

— LXVI — C'était un programme complet de résistance dont on ne trouve un exemple que dans l'histoire d'Angleterre, au temps de la Grande-Charte. Philippe-le-Bel, épouvanté, comprit qu'il jouait sa couronne et recula : il abolit la taxe sur les ventes afin d'apaiser les mécontents et manda h Paris les députés de quarantetrois bonnes villes pour conférer avec eux. Mais la mort le surprit au moment où il allait signer sa défaite, et son successeur Louis-Ie-Hutin, jeune homme de 25 ans, violent et inhabile, n'eut qu'à se courber devant l'insurrection victorieuse. La charte aux Bourguignons, plus libérale encore que les chartes picarde, champenoise et normande, restitua aux nobles et aux communes du duché tous les droits qu'ils revendiquaient ; le gage de bataille fut déclaré licite dans tous les cas, sauf celui de flagraut délit ; les nobles purent user des armes, « si comme l'en faisoit anciennement; » les monnaies « du poids et de la loy du temps Monsieur saint Louis ». furent rétablies; les officiers royaux perdirent leur droit de juridiction sur les terres ecclésiastiques et seigneuriales, et le nombre des sergents fut limité rigoureusement, en même temps qu'on publiait leurs noms; les crimes et les délits durent être jugés sur place, et les nobles, Guillaume, sire d'Epoisses. Jean, sire de Thil. Jean, sire de Courcellcs. Jean, sire de Saint-Benry. Jean de Frolois, chevalier, sire de Molinot. Gaucher de Frolois, sire de Hocbefort. Robert de Granccy, sire de Larrey. Jean, sire de Cbarny. Robert, sire de Rocbefort. Eudes, sire de Granccy. Henri do Vergy, siru de Foovans. Jean de Longvy, sire de Rabon. Guillaume, sire de Pesmes. Jean, comte de la Roche. Hugues de Chalon, chevalier. Etienne, sire de Mont-Saint-Jean. La dame d'Arc-cn-Rarrots. L'enfant de Cbâteauvillain. Le sire de Traynel. Jean, sire de Choiseul. Guillaume, sire de Verdun. Etienne, sire de Sombernon. Guillaume, sire de Chassenay. Alix, dame de Frolois. Le sire de Chateaoneuf. Henri de Bourgogne, chevalier. Aymé, siro do Ray. Guillaume, sire de Talmay. Jean, sire de Chargey. Isabeau de Mont Saint-Jean, dame de Dampierre. Odo de Mont-Saint-Jean, et ses frères. Guy de Matlly, chevalier. L'enfant de Simon de Mailly, son frère. Le sire de Scnecey. Le sire de Marmeau. Le sire de Ravières. Lo siro de Borzé. Le sire d'Aumay (Damas). Guillaume, sire de Chaudenay. Guy, sire de Villers. Guy, sire de Beire. Le sire de Rrangps. : Le sire de Navilly. , Jean, firc de Trouhans. Arvier de Saffres. Alexandre, sire de Blaisy. Philipiie de Cliauvirey, chevalier. Hugues d'Arc -sur-Tille, chevalier. Etienne de Moissev, sire de Longeault. i Erard, sire de Maisy. |

Simon, sire de Grenant. Jean de Saint-Seine, chevalier. Pierre de Sainl-Seine. 1 Guyot de Villefrancon. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.96% accurate**

— uvn — religieux et non nobles ne purent être enfin la publicité des sentences et le principe du jugement par les pairs ou par les « ygaux » furent solennellement consacrés (1). Ce n'était pas seulement, comme on l'a dit, le triomphe d'une réaction féodale; c'était, sauf la différence des temps et des mœurs, la conquête du droit constitutionnel et la promulgation des plus respectables maximes du libéralisme moderne. A qui devait-on ces succès? A ceux qui avaient les premiers osé rappeler à la France de Philippe-Ie-Bel les mots de franchise et de liberté; aux barons qui, tout en défendant leurs intérêts , avaient hautement pris en main la cause du peuple. Les privilèges qu'ils faisaient leurs, selon l'expression des ordonnances, Milo de Chaleauneuf, sire do Toire. Perrin de Châteauneuf, sire de Villaines. Pierre et Guillaume de Maumont, seigneurs .Mu n! fort. Guy de Chastellox, chevalier. Guy de Rbzerne, sire du Val. Guy, sire de Villarnoult. Guy d'Autun, sire d'Arconcey. tildes de Semur, sire de Montille. Guyot d'Autun, sire de Dracy. Perrio, son frère, sire de Cbevigny. Jean de .Marcilly. U sire d'Ai^nay. La dame de Gournay. La dame de Chalis-en-Auxois. Hoguenin de Monetoy. Jean de Sully. Jean d'Antilly, chevalier. Jean de Crecey, près Cualon. Guillaume, sire de la Grange. Jean, sire do la Motte- Saint-Jean. Gaudin de Sauldoo. Eudes de Sombornon, sire de Marigny. Jean, sire de Nanton. Guyot du Pailly. Guyot de Crécy. Le sire d'Occey et ses beaux-DIs. Guillaume, sire du Fossé, et Ou dot, son frère. Odo, sire de Montot, et Simon, son frère. Guy, sire de Piépape. Hunibert.siredn Rotigemont.etTbiébaut son Gis. Jean de Moslervcl, chevalier. Girard de Marey, chevalier. Jean et Hegnault de Leuglé. Guyot de l'arigny. La femme de Jean d'Arc-sur-Tille. Alix d'Eslrabonne, dame de Gcnlis. Jean, sire de Montigny-sur-Aube. Poinccot de Cbaudenay. Georges de Vianges. Jean, sire de Courlivron. Guillaume, sire de Villecomte. Aymon du Meix. (I) Ordonnances d'avril et do mai CII3. {Recueil général des anciennes lois françaises, par Isambert, t. I, p. 60 et 75.) — La différence des mœurs et des races s'y fait nettement sentir. Tandis que les Bourguignons revendiquent le droit de porter les armes, les Normands réclament contre les avocats qui prennent plus de 30 livres pour une plaidoirie.

**The text on this page is estimated to be only 29.80% accurate**

— LXVIII — ils les avaient exigés à la fois pour eux et pour leurs hommes et sougets, poulies communes appelées à cette première ligue du bien public, pour la province tout entière, et le tiers sut bientôt en profiter. Jamais l'esprit d'innovation et de réforme n'éclata plus énergique que dans les Etats généraux de 1355. La démocratie y parla pour la première fois son langage par la bouche d'Etienne Marcel. On y vil l'autorité partagée entre le roi et les trois ordres de la nation représentés par une commission de neuf membres; l'assemblée sajou ruant d'ellemême à terme fixe ; l'impôt réparti sur toutes les classes et atteignant jusqu'au roi; la perception des taxes remise aux Etats qui désignent « certaines personnes bonnes et hounestes, solableset loyaulset sans aucun souspecon,» pour lever les impôts dans les provinces ; l'établissement d'une milice nationale, et le droit conféré aux députés généraux de s'opposer «par voie de fait, » en recourant aux villes, à toute imposition qui n'aurait pas été librement consentie par les Etats. Ce dernier principe fut de nouveau solennellement proclamé par le clergé, les nobles et les cotnmuniers de Bourgogne convoqués la même année par le roi Jean, en qualité de tuteur du jeune duc Philippe de Rouvres, pour établir la gabelle dans le duché. Le jour de l'octave de la Chandeleur, l'assemblée déclara que l'on ne pouvait « rien innover dans la province, nijntroduire aucuns droits onéreux jusqu'alors inconnus. » Trois fois les Etats furent réunis, et trois fois ils exprimèrent le même refus. Cependant on était à la veille de la funeste bataille de Poitiers; la guerre au dehors et les dilapidations au dedans avaient vidé le trésor public ; le royaume était en péril ; mais les Etats qui o étaient appareillés de vivre et mourir avec le roi, » estimèrent qu'il valait mieux périr que de sacrifier la base de leurs libertés. La noblesse périt en effet : réunie sous les ordres de Jean de Noyers, comte de Joigny. gouverneur de Bourgogne, elle courut se faire moissonner à Poitiers, et ses débris furent écrasés à Brion-sur-Ource par les Anglais qui, maîtres de la campagne, brûlèrent Chalillon, pillèrent Tonnerre, saccagèrent Saulieu et prirent Flavigny dont ils firent leur place d'armes. Pour acheter leur retraite, il fallut leur donner 200,000 moutons d'or, c 'est -h- dire près de trois millions de notre monnaie, dont les Etals payèrent une partie comptant et leur livrèrent des otages pour le reste. Quinze nobles, Othe de Granson, Jacques, Hugues et Henri de Vienne. Hugues et Guillaume de Montaigu, (libaul de Mello, Jean de Sombernon, Guy de Frolois, Jeau de

Senecey , Geoffroy de Blaisy, Simon de Châteauneuf, Jean de Monlmartin, Guillaume du Pailly, Girard deThurey et sept bourDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.02% accurate**

— LXJX — geois se rendirent, comme garants du traité de Guillon , à Londres où ils demeurèrent captifs pendant deux ans, de 1359 à 1361 . C'était la consommation du sacrifice : hommes, argent, trésors du sol et jeunesse des cités, tout avait été immolé; mais l'indépendance, mais les immunités de la province étaient sauves, et lorsque le roi Jean prit possession de la Bourgogne au décès de son duc Philippe, les Etats purent avec un légitime orgueil lui demander le serment de garder « tous les pays et subjectz dudit Duchie en leurs franchises et libériez raisonnablement tenues et gardées, <> car ils en avaient bien chèrement payé la rançon. Cet amour jaloux de leurs privilèges, les gens d'Eglise, nobles et bourgeois de Bourgogne le montrèrent en toute occasion. Quand Philippe-le-Hardi s'assit sur le trône ducal, il renouvela le serment de sou père, et en transmit la formule à ses successeurs. Les Etats, plus larges parce que la prospérité générale était plus grande, accordèrent à ceux-ci des subsides plus considérables; mais ils n'omirent jamais de les accorder à titre d'octroi et de pur don, sous la réserve que cet accord ne « leur tourneroil à aucun préjudice et ne vieudroit à conséquence au temps à venir. •» De là le nom de don gratuit donné jusqu'en 1 789 aux impositions volées parles Etats de la province; de là aussi celui d octroi passé par corruption aux taxes per;;ues à l'entrée des villes. Quand on parcourt la série des délibérations des trois ordres et les ordonnances qui en étaient la suite, on est frappé de l'esprit à la fois défiant et économe qui anime l'assemblée. Le 5 novembre 1384, elle accorde à Philippe-le-Hardi une somme de i0,000 fr. pour couvrir les frais de la guerre de, Flandre. C'est un aide extraordinaire dont les anoblis et le clergé lui-même supporteront leur part (t). Mais à peine est-il volé, que les Etats s'inquiètent et se repentent d'être allés trop vile en besogne. Cinq jours après, ils députent au duc. alors en son châtel de Gray, et obtiennent de lui une déclaration portant que « ledit octroy ne tournera à préjudice ou conséquence aux habitants du pays. » Ils désignent toujours avec le plus grand soin leurs élus chargés de lever l'impôt et d'assister à la vérification des comptes, commettent eux-mêmes les receveurs, leur adressent des instructions détaillées que le duc se borne à revèlir d'un mandement officiel, et ••xigcnl de leurs préposés une telle indépendance que Jean-saus-Peur est contraint, « pourplaine(1) On a cru longtemps que la noblesse était exempte d'impôts au moyen fige. Cela est vrai en partie; mais il ne faut pus oublier

que presque toutes les taxes établies à cette époque étaient indirecte, c'est-i-dire supportées par tous les consommateurs indistinctement. D'autres frappaient le revenu, et étaient acquittées a la fois par le clergé, les nobles et les bourgeois.

**The text on this page is estimated to be only 29.59% accurate**

— LXX — ment savoir et toulesfois qu'il lui plaira, où et par quelle manière les deniers des aydes ont este convertis et employez, >» de nommer lui-même un quatrième élu qui prit le titre A' élu du duc (1). En 1448, Philippe-le-Bon demande aux Etats 12,000 saluts d'or pour acheter la terre de Chaleauvïllain : cette somme lui est refusée parce que « ce seroit venir contre les droits, privilèges, franchises et libertés » du duché, et le priuce qui a vainement représenté ses charges et frais pour le bien cl conservation de ses sujets, est réduit à se contenter de 5,000 fr. seulement. En même temps, comme les mandataires du pays prennent leur rôle au sérieux et comme il importe que leur mission publique ne rencontre aucun obstacle privé, ils sollicitent et obtiennent du duc des lettres patentes portant défense à tous créanciers d'un député aux Etals de saisir la personne, les chevaux ou les biens de leur débiteur, depuis la convocation jusqu'à la dissolution de l'assemblée (2). C'est l'exemption de la contrainte en matière civile élevée à sou plus haut degré. Sans doute l'esprit d'ordre, d'économie, de scrupuleuse et méthodique comptabilité qui distingue la gestion muuicipale au moyen Age, entrait pour beaucoup dans ces votes dont la cour ducale, prodigue de ses richesses, accusait hautement la lésinerie. Mais parmi les hommes de mrrurs intègres, d'intelligence nette et active, qui dominaient la bourgeoisie dans les conseils de la province, il en était peu d'assez autorisés et surtout d'assez robustes pour entamer la lutte et soutenir à eux seuls le poids des colères souveraines. La noblesse nourrie de fierté et d'honneur, constante gardienne des vieilles traditions germaniques, «'imposant le devoir du courage, et toujours prèle en revanche à s'attribuer les droits politiques, turbulente dans son indépendance et hautaine jusque dans ses dévouements, la noblesse était le boulevard derrière lequel se retranchaient les résistances communales, et on la vit constamment, sous les ducs, protéger le tiers contre les augmentations d'impôts qu'elle n'avait point cependant à supporter. Lorsque Charles-le-Terrible, qui

— UXI — mais que quant à ce que vous nous avez proposé de sa part, i] ne se fist jamais, il ne se peu! faire, et il ne se fera pas. »

 lions de détail, et requirent qu'il fût autorisé et homologué selon la teneur des lettres patentes royales. Par un surcroît de prudence, la commission nommée par Charles IX pour procurer la réforme (elle se composait du président Hugon de la Reynie, de Vintimille et de Régat), ordonna que les nouveaux articles seraient publiés daus chaque bailliage et soumis ainsi à l'examen populaire. C'était uno véritable information de commodo et incommodo; le peuple lui-même était appelé à voter la loi civile; mais les gens d'Eglise et les nobles seuls répondirent. Le tiers entier, à pari celui du bailliage de Cbalou, qui produisit un mémoire, garda le plus profond silence; on donna défaut contre lui, et si trois ou quatre bourgeois, maires ou échevins, figurent dans la délibération appro native du projet comme députés des villes, on voit sans peine qu'ils y expriment moins une opinion commune qu'un suffrage purement individuel. Quelle qu'ait été l'abstention du liers dans cette circonstance, il importe de remarquer le zèle déployé par les Etals dans tous les changements de la législation civile et l'intelligence avec laquelle ils s'associèrent aux réformes de la procédure qui demeurent encore de nos jours le plus solide titre de gloire de Louis XIV. Nous n'en citerons qu'un exemple. Une des plaies vives de la province, ou plutôt du royaume tout entier, était la multiplicité des décrets judiciaires ou des expropriations forcées. Le régime hypothécaire, qu'on ne saurait assez perfectionner, surtout dans la forme des saisies, était loin d'offrir aux créanciers et aux débiteurs les garanties réciproques qu'une législation mûrie, quoique encore imparfaite, leur assure aujourd'hui. De ruineuses procédures, éternisées par les incidents de la chicane, absorbaient les biens saisis sans désintéresser aucun dessaisissants. Aux assemblées de 1682, 1688, 1697, 1700, 1706, 1715, les Etats s'élèvent avec énergie contre ces abus qui appauvrissent la province sans profit pour les intérêts légitimes. Conformément a la jurisprudence du parlement de Paris, ils demandent que le roi autorise « les premiers créancière, dès le moment de l'enregistrement de la saisie réelle, à mettre a prix et à prendre en paiement, par estimation, les biens de leurs débiteurs. » Ils réclament la suppression de l'usage des décrets dans l'expropriation des tiers détenteurs, et devinent les salutaires innovations de Colbert en sollicitant dès 1671 la publicité des hypothèques qui frappent les offices vénaux , dont la propriété était alors traitée comme un véritable immeuble. Avec cette part d'attributions ainsi comprises et ainsi définies, avec leur composition

libérale qui mettait sans cesse en contact les conditions et les personnes, les Etats de Bourgogne étaient, dans leur essence originelle, la plus exacte

et la plus haute expression des besoins et des intérêts du pays. Si les sociétés ne sont pas seulement des collections numériques d'individus et de volontés, si elles ont un autre élément que le nombre, si elles ont un lien plus fort, le droit, si leur gouvernement doit tendre à la complète satisfaction de ce droit, avant celle des volontés qui ne sont pas toujours la raison, mais la force, ces Etats représentaient, eu principe, tous les droits et tous les intérêts de la société provinciale au moyen âge. Le clergé, qui possédait presque un tiers du territoire, avait sa représentation ; la noblesse, qui détenait l'autre tiers, avait la sienne, et la bourgeoisie, qui formait l'élément autogène des villes, était également représentée par les magistrats municipaux, issus librement de l'élection. Mais le peuple, dira-t-on, le peuple, tel que nous l'entendons aujourd'hui, le peuple n'existait pas. Entre les vassaux représentés par leurs seigneurs, et les bourgeois représentés par leurs maires et leurs échevins, nous chercherions eu vain une classe intermédiaire. Tout ce qui n'était pas prêtre, noble ou bourgeois, était tenancier ou vassal; les droits de Y /tomme de poésie se confondaient avec ceux du seigneur qui le couvrait de sa tutelle, et qui avait non seulement le devoir, mais surtout le besoin de le défendre, puisque toute levée d'impôts, faite en apparence sur son vassal, s'opérait en réalité à son préjudice. Si cette classe n'était pas encore née, elle n'avait ni droits, ni inlérêls à protéger, et ne réclamait par conséquent ni organes, ni garanties. Les Etats n'offraient donc pas à l'origine, dans leur composition, cette inégalité choquante que le développement gigantesque des classes populaires, insuffisamment représentées à partir du XVII" siècle, manifesta depuis. Dans une société aussi fortement hiérarchisée que la féodalité, les volontés devaient se peser, mais ne se comptaient pas. On eût regardé comme le comble de l'absurde de placer dans la même balance le suffrage de l'homme qui n'exprimait qu'une pensée individuelle, sans relation avec les besoins et les pouvoirs sociaux, et celui d'un homme à qui appartenaient la terre, source de la richesse, et la force morale d'où natt l'autorité. Quand une assemblée politique réunissait l'expression de tous les droits et de tous les intérêts reconnus par la société, et que chacun de ses membres possédait en lui tous les intérêts de sa classe el pas uu intérêt contraire, on tenait que celui-là les représentait parfaitement, puisqu'il ne pouvait en blesser aucun sans se blesser lui-même. C'est ce qui explique pourquoi les trois ordres prenaient part au vote des impôts publics, quoique l'un d'eux seulement dût

en apparence les acquitter. C'est ce qui explique aussi cette règle, énergiquement formulée par les députés de Bourgogne aux Etats de Tours et
i

**The text on this page is estimated to be only 25.73% accurate**

— LXX1V — plus tard par Bodin à ceux de Blois , que la majorité n'oblige pas la minorité dans les matières communes à chaque ordre en particulier, ce qui équivalait à dire que le clergé et la noblesse, par exemple, ne pouvaient à eux seuls rien décider au préjudice du tiers-état (1). C'est enfin ce que Philippe Pot, seigneur de la Roche, député de la noblesse bourguignonne aux Etats généraux de Tours en 1484, développait dans un distours dont la hardiesse a étonné tous nos historiens, quoiqu'il fût alors l'expression des sentiments les plus vivaces, et où l'on trouve nettement posé le principe de la souveraineté populaire, d'où devaient sortir nos révolutions modernes (2). Mais insensiblement ces traditions, dont le sire de la Roche est l'un des derniers et des plus brillants échos, s'effacent sous le laborieux effort de la royauté qui travaille sans relâche à faire sortir de l'enveloppe féodale l'unité politique et civile de la France. Eu vain la Bourgogne réclame avec instance le maintien de ses vieilles libertés; en vaiu elle défend avec énergie le principe qu'aucune imposition ne sera établie sur le duché sans l'exprès couseutemeut de ses Etats; (1) On retrouve l'application de cette maxime jusqu'au XVII' siècle. En 1022, le clergé et la noblesse de Bourgogne prétendirent imposer seuls le don gratuit. Le tiers décida que la somme votée par loi (150,000 livres) serait seule levée, parce que les deux autres ebambres n'avaient pas le droit de régler isolément les impôts que supportait seul le tiers-état. (2) Ce discours est trop important pour ne pas être cité, par extraits du moins. L'assemblée discotait sur la régence pendant la minorité de Cbarles VIII. Les uns soutenaient que l'autorité suprême, totam regni tumaum, appartenait aux Etats. D'autres voulaient au contraire qu'elle fût de droit déléguée aux princes du sang, tuteurs naturels du roi mineur. Philippe Pot monta à la tribune, minenti loto, et dit : « Si je ne savais, très illustre assemblée, que la plus pure et la meilleure partie d'entre vons a le bon esprit de comprendre et de défendre le libre pouvoir des Etats, je ne serais pas enhardi à vons en parler... La royauté est une dignité, non une hérédité, regnum dignitas, et non kerreditas ; elle ne doit aucunement, comme les hérédités, passer toujours aux tnteurs naturels, savoir aux plus proches parents. Quoi donc I me dira-t-on, est-ce que la chose publique restera dépourvue de directeur et exposée à l'anarchie? Non certes, car elle sera d'abord déférée à l'assemblée des Etats généraux, moins pour qu'ils l'administrent par eux-mêmes que pour mettre à

la téte les gens qu'ils jugeront les plus dignes.... Comme l'histoire le raconte et comme je l'ai appris de mes pères, dans l'origine le peuple souverain créa des rois par son suffrage , et il préféra particulièrement les hommes qui surpassaient les autres en vertu et en habileté. En effet, chaque peuple a élu un roi pour son utilité... ffavez-vous pas lu souvent que l'Etat est la chose du peuple? Or, puisqu'il est sa chose, comment négligera-t-il on ne soignera-t-il pas sa chose? Comment des flatteurs attribuent-ils la souveraineté an prince qui n'existe que par le peuple?... L'Eut est la chose do peuple; il l'a conGée aux rois, et ceux qui l'ont eue par force on autrement, sans aucun consentement dn peuple, sont censés tyrans et usurpateurs du bien d'autrui. Or, puisqu'il est constant que notre roi ne peut disposer lui-même de la chose publique, il est nécessaire qu'elle soit régie par le soin et par le ministère d'autres personnes. » Qui sera-ce? se demande l'orateur. Ce sera le peuple, c'est-à-dire la réunion des trois ordres, les t'Iats généraux. Ceux-ci ne prétendent pas à la propriété du gouvernement, mais à son administration. Ce discours, dit llasfelio, fut accueilli très favorablement. (Journal des Etats de 1484, par Jehan Masselin. Paris, 1855, 1 vol. in-*», impr. imp.)

**The text on this page is estimated to be only 28.49% accurate**

en vain Charles VIII et ses successeurs renouvellent à cet égard les promesses solennelles que Louis XI , toujours libéral de serments, avait prodiguées à sa nouvelle province (1); le XVI* siècle arrive, la monarchie a secoué ses langes, elle touche à l'âge viril et essaie ses premières forces contre l'assemblée qui, en 1526, avait donné une preuve éclatante de son patriotisme en refusant de ratifier la cession de la Bourgogne au victorieux Charles-Quint (2). Fidèle a sa prudence séculaire, elle réforme discrètement la pratique avant de rompre en face avec la théorie : elle impose, sous de spécieux prétextes, de nouvelles taxes sans le concours des Etats , et ne les supprime que lorsque les clameurs deviennent trop énergiques; elle proteste que celles dont la sécurité du pays lui arrache l'initiative ne tireront pas à conséquence; mais, en fait, elle parvient à les maintenir, et lorsque les guerres de François I" d'abord , les discordes religieuses ensuite absorbent l'attention publique, des jurisconsultes nourris des maximes de la Rome impériale, et le parlement dont l'ambition jalouse se déguise sous la servilité, légitiment les envahissements de la monarchio en professant cette doctrine jusqu'alors inconnue, que les Etats n'ont aucune autorité par eux-mêmes; qu'ils n'existent que sous le bon plaisir royal; que leurs cahiers sont de simples doléances dépourvues de toute sanction, d'humbles vœux, de respectueuses supplications, telles que des enfants en adressent à leur père, et qui n'ont pas même la valeur d'un conseil ; qu'ils n'ont pas le droit de voter l'impôt, mais seulement de le répartir; qu'enfin le don gratuit, qu'il est coutume de leur demander, est un secours extraordinaire , indépendant des autres impositions établies par le souverain dans le royaume et communes à toutes les provinces (3). Aux Etats généraux de 1560, Etienne Bernard, député de Bourgogne et orateur du tiers-état, s'écriait encore avec une énergie que Philippe Pot n'aurait (1) Voy. les déclaration» de 1476, 1483,1484, 1482, 14!t7, 1498, 1514, 1523, 1547, etc. (2) Eu 1 530, les Etats de Bourgogne rotent 50,000 livres pour la rançon de François 1" et pour payer ses dettes à l'Angleterre. (3) Voy. Pasquier, Rechercha, liv. Il, cb. 7; du Tillet, passim ; Dopuy, De la majorité dans les preuves, p. 337, et surtout les Mémoires pour tenir à l'histoire du Languedoc, de M. de Bastille. En 1366, les Etats d'Anxonnc dépotèrent à Paris Jean Regnard, leur greffier, pour consulter le savant du Tillet sur leurs privilèges et franchises. L'oracle répondit • que la forme de tenir Estais s'est practiqoée principalement es

pays qui avoient seigneurs particuliers comme en Dauphiné et Provence et au duché do Bourgongne, conté d'Auxonne et en Bretaigne, on cela a esté encore retenu après la réduction desdits pays à la couronne et se faisoit quand il falloit faire quelque remonstrance au seigneur ou au roy ou qu'il leur estoit mandé ainsi le faire, et ce non pour auctoritè qu'ils eussent plut gramle, ains d'aultant qu'on ne pouvoit autrement avoir l 'ad vis du peuple sinon ainsi;.... depuis on a conUnné lasdits Estais.... mais il n'y a de cela autre privilège sinon la tolUrance du roy et la continuation d'iceux Estais telle qu'elle a esté trouvée, quand les roys de France ont succédé à la couronne et auidils pays. » {Htçittrt» des Zttats dAttseonne, I, fol. 58.)

**The text on this page is estimated to be only 28.41% accurate**

— LXXVI — pas désavouée : « Les plus grands ennemis du peuple, ce sont les partisans qui l'ont mis à la besace , ce sont les courtiers et maquignons d'offices , vermine d'hommes et couvée d'arpies écloses en une nuit , lesquels par leurs recherches ont fureté votre royaume jusqu'aux cendres de nos maisons. » Il déclarait hautement qu'il fallait comprimer l'éponge trop remplie et réduire les impôts à leur modération primitive. Un siècle après, en 1659, l'évêquc d'Autun, député par les Etats de Bourgogne à Louis XIV, n'hésitait pas à dire en face au grand roi que la province avait le droit de mettre des conditions à ses libéralités, et qu'elle lui avait donné mission de représenter à S. M. que les franchises du duché étaient depuis longtemps violées. Mais, quelques années plus tard, la puissance royale atteignait son apogée, et il ne restait plus aux EtaU qu'à s'abandonner sans réserve aux volontés du monarque. « dans la confiance que S. M. ménagera mieux les intérêts de ses sujets, qu'ils ne pourraient faire. » {Etats de 1694.) Et l'on votait sans mot dire, ou si l'on discutait, c'était pour marchander au roi la quotité du don gratuit, afin de s'en tirer a meilleur compte. On refusera peut-être de le croire, et cependant rien n'est plus exact : la déchéance politique des Etats provinciaux eut pour conséquence la rupture sociale des trois ordres, notamment celle do la noblesse et du peuple. En perdant toute initiativo dans les affaires du pays, le gentilhomme et le bourgeois qui avaient jusqu'alors vécu, côte à côte, de la vie publique, et qui se confondaient dans la défense des intérêts locaux, cessèrent de se rapprocher et de s'entendre; ils n'éprouvèrent plus le besoin d'une mutuelle estime et de concessions réciproques ; ils devinrent chaque jour plus indépendants l'un de l'autre, et aussi plus étrangers l'un à l'autre. Le gentilhomme se consola de la perle de sou influence avec ses privilèges, funestes présents dont la royauté se montra trop prodigue, et le bourgeois s'absorba dans la recherche des offices judiciaires qui satisfaisaient à la fois sa vanité, son amour du pouvoir et ses intérêts. Les membres s'enrichirent des dépouilles du corps, mais les classes ne se rencontrèrent plus; elles s'isolèrent avec soin, comme nous le verrons lout à l'heure pour la noblesse; elles s'enfermèrent aux Etats dans leurs chambres, où des ombres de députés discutaient sur la fin sans l'ombre d'un sourire des ombres de règlements; bien plus, en s'éloignaul, elles se rendirent jalousie pour mépris, et quand le vent de 89 déchaîna ses haineuses tempêtes, il précipita l'une

contre l'autre, non plus seulement deux rivales, mais deux irréconciliables ennemies. Ij? duché de Bourgogne n'avait pas seul des Etals. Les provinces qui y étaient annexées possédaient aussi les leurs, dont nous devons dire quelques mots. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.80% accurate**

— 1AXVII — Le comté de Charollais, acquis de Bernard d'Armagnac par Philippe-le-Hardi en 1390, conserva ses Elats particuliers de 1392, date de leur première convocation, jusqu'en 1751, époque à laquelle ils furent réunis à ceux du duché. Us se tenaient à Charolles, dans l'auditoire du bailliage, depuis Louis XIII qui rétablit en 1613 cette juridiction, et votèrent souvent des dons gratuits considérables au duc ou au roi. Parmi les familles dont les noms figurent le plus souvent sur les listes de ces Etats, on peut citer, dans les rangs de la noblesse : les Digoine, les la Guicbe, les la Magdeleine de Ragny, les Fautrières, les la Cour de Moulin, les Saillant, les Busseul, les Marcilly-Cy, pierre, les du Bois, les Rabutin; et dans le tiers : les Quarré, Ganay, Saint-Anthost, Maleteste, Dagoneau, des Autels, Motin, Baudinot, Saulnier. Le comté d' Auxonne, originairement compris dans le comté de Bourgogne, puis cédé en 1237 au duc Hugues IV, fut également administré par des Etats particuliers à partir de 14-17. Us s'assemblaient tous les trois ans à l'hôtel de ville d'Auxonne et faisaient choix de trois élus pour le clergé, la noblesse et le tiers (l). C'était l'image affaiblie des Etats de la province. Mais ils avaient grand soin de s'en distinguer, et faisaient toujours ressortir avec orgueil leur indépendance, quelque amoindrie qu'elle fût (2). Leur plus grande affaire était la collecte et la répartition de la taille, sur laquelle ils délibéraient à peu près comme un conseil d'arrondissement de nos jours délibère sur le contingent à fournir par les communes dans les contributions directes. Le reste de la session s'épuisait en des disputes de préséance (3), en des plaintes exprimées contre l'arrêté (1) Voici la liste des bourgs qui députaient à ces Etat?, dans l'ordre fixé par les Elats eux-mêmes. Pour la recette : Sapy , Auxonne, Seiirre, Louhans, Cnisery, Saint Laurent-les-Chalon, Verdun, Bellevévre, Cuiseau, Lhaussin, Ponlailler. Pour l'élection: Auxonne, Loubans, Cuiseau, Verdun, Saint-Laurent, Bellevevre, C.uisery, Sagy, Pontaillor, Chaussin, Seurre. (2) 11* en donnèrent une preuve en I.-S65 lorsqu'ils furent convoqués ponr délibérer sur la coutume. On lit dans leurs registres les remontrances suivantes : « Les élus et deppulés louent le projet de réformation, d'autant que la coutume du duché est commune a la plupart de ceux du comté qui n'usent de droit écrit. Mais ils observent que la commission dressée à cet effet par le roi... impétrée à la postulation des Etats du duché, ne fait pas mention du comté; que ceux du dnché leur ont fait savoir celte assignation

par lettres missives sans qu'ils soient mandés par la commission ni par les commis du parlement... Comme le comté d'Auxonne est pays distinct et séparé dudict duché, et qui en tout tems a Etats & part, qui ne recognoiaent m rien ceux dudict duchi, il leur semble qne ladite commission ne les a pu lier; mais pour le zèle qu'ils ont au bien public, ils protestent seulement que ladite commission ne pent nuire à leurs droits, et qu'ils conféreront seulement avec ceux do doebé femme de pays à pays et d'Etats a Etals, sans eslrn meslés ni confondus avec eux. » Les pauvres gens avaient été tout simplement oubliés. Mais leur protestation ne servit guère, et on ne se souvint de leur antique indépendance que pour les supprimer. (3) En 1570, un débat s'éleva entre Charles Lallemand, baron de Longepierre, qui soutenait avoir le droit d'opiner le premier, parce que sa baronnio était la première du comté, et le seigneur de Busjan

**The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate**

— LX XVIII — des receveurs ou en des félicitations de politesse adressées aux élus (1). Ils étaient généralement peu suivis, surtout par le clergé, car on voit qu'en 1566 il ne se présenta pour l'ordre ecclésiastique que le prieur de Pontailler, Claude Boissièreet Antoine Finet, sous-prieur de Saint-Marcel, « qui par raison ne se pouvant élire et nommer l'un l'autre à cause de la négligence des gens dudit Etat, ont délibéré que ceux de la noblesse et du tiers fisseut l'élection (2) . » La plus belle page de leurs annales est assurément la délibération du 8 juin 1526, par laquelle ils déclarèrent être liés indissolublement à la couronne malgré la cession du comté d'Auxonue faite à l'Espagne par François 1" dans le traité de Madrid, et envoyèrent quatre députés à la régente pour lui faire part de leur résolution (3). Dans les derniers temps de leur existence, on leur imposa, malgré leurs réclamations, un élu du roi chargé de soutenir, dans la chambre des élus des trois ordres, de même que l'élu du roi dans celle des Etats généraux du duché, les intérêts de la couronne. C'est un Bossuet qui remplit les fonctions de cette charge éphémère. Les Etats d'Auxonne, réunis une première fois à ceux du duché en 1552 par un édit qui ne reçut pas d'exécution, ne le furent définitivement qu'en 1039. lis supportaient alors la 18e partie des subsides de la province. \jh Maçonnais avait aussi ses Etats particuliers depuis la cession du comté de Maçon par Charles VII à Philippe-le-Bon en 1435. Ils se réunissaient à Mâcon tous les trois ans, un ppu avant la convocation des Etats du duché, où leurs députés devaient se rendre. Le palais épiscopal était affecté à leurs séances que présidait l'éveque. Ils avaient, comme les Etats sur lesquels ils se modelaient, leurs élus, leur syndic, leur secrétaire et deux receveurs qui exerçaient alternativement leur charge. Enfin leurs membres recevaient, quand ils se rendaient aux Etats généraux, une indemnité de voyage ainsi fixée : à ceux de l'Eglise et qui prétendait au même droit, parce qu'il était inscrit le premier sur le rôle dn greffier. Celui-ci eut gain de cause. (V. Registres, fol. 1 12.) (!) Presque à la même époque, ils soutinrent un gros procès & l'occasion du taillon contre les Etats du duché. Malheureusement les finance* lenr firent défaut. On lit dans les Registres qu'on ne put trouver à Auxonoe uoe somme de &0 écus qui était nécessaire, et que le maire, Antoine Viard, dut avancer. (î) Registres des délibération* faietes par messieurs de» Estais du comté d'Auxonne, terre iOultreSaônc et ressort de

Saint-Laurens-les-Chalon, aux Archives de la CAle-d'Or. (3) Parmi les nobles qui prirent part à cette patriotique résistance, figurent Claude de la BanmeMontrevol, Cl. de Tenarre. Clir. de Rochechouart de Chandenier, Jean de Lugny, Charles Bouton du Pay, Claude de Salins, Jean de Montconis, Jean de Courcelles d'Auvillars, Jean de Montrichard de
Digitized by Google

 de la noblesse, 15 livres par jour; au député du tiers et à l'officier de l'élection qui raccompagnait, 7 livres 10 sols. Cette assemblée délibérante se réunit, à travers des vicissitudes diverses, jusqu'eu 1789 et disparut de la scène politique avec tous les Etats provinciaux. Le comté d'Auxerre possédait enfin des Etats que le prince de Condé fit réunir en 1668 à ceux du duebé, sous la condition « que toutes les villes de ce comté seroient administrées et régies sous les mûmes règles de police et d'économie que les autres villes et communautés du duché, sans aucune différence. » C'était, sur un coin isolé du territoire, l'accomplissement du but centralisateur que poursuivait sans relâche la royauté. Jetons maintenant un coup d'œil sur la composition intérieure des Etats, et en particulier sur celle de la chambre de la noblesse. Les Etats, d'abord réunis à des époques indéterminées, souvent même d'un an à l'autre, ne devinrent triennaux qu'après la déclaration du 20 décembre 1668. Ils s'assemblaient ordinairement à Dijon, dans les abbayes de SaintBénigne et de Saint-Etienne, aux monastères des Jacobins ou des Cordeliers, et ne s'établirent qu'en 1702 dans le palais qui porte encore aujourd'hui leur nom. Mais ils se tinrent aussi quelquefois, par suite de la guerre, de la peste, etc., dans d'autres villes de la province : à Beaune, en 1576: à Semur-en-Auxois, en 1593; à Châtillon-sur-Scine,en 1596; à Noyers, enl 659; à Autun, en!763. Ils ne pouvaient se réunir sans une convocation expresse du roi qui adressait une lettre de cachet à chacun de leurs membres. Après la messe du Saint-Esprit, célébrée en grande pompe a ln Sainte-Chapelle, en présence du gouverneur, des lieutenants-généraux et de l'iuleudaut de la province, entourés de leurs gardes et de leurs huissiers, du premier président du parlement, de deux trésoriers du bureau des finances et de toute la maison du gouverneur, les Etats se rendaient processionnellemeut dans la salle de leurs délibérations précédés de leurs syndics, de leurs conseils en robes, de leurs secrétaires et de leur trésorier général. Le gouverneur prenait séance dans un fauteuil de velours bleu, semé de fleurs de lys d'or, sous un dais portaut le portrait du roi. Le premier président et l'intendant se plaçaient sur des fauteuils à sa droite, du côté du clergé; les lieutenants-généraux à sa gauche, du côté de la noblesse, el a côté d'eux, sur des sièges sans bras, les deux trésoriers de France, porteurs des lettres patentes qui avaient convoqué l'assemblée; au pied de l'estrade, les secrétaires et le trésorier des Etats. Le

tiers, présidé par le maire de Dijou, était assis en face du gouverneur et des deux autres ordres. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.12% accurate**

— LXXX — Le plus ancien des trésoriers ouvrait la séance par un discours. Le gouverneur prenait ensuite la parole pour faire connaître • Le premier président et l'intendant leur succédaient, l'un pour vanter l'administration de la justice, et l'autre pour « faire des réquisitions conformes à ses ordres. » Enfin, l'évôque d'Autun, président ecclésiastique des Etats, leur répondait à tous en protestant « du zèle de la province pour la gloire et le service du roy, » sans omettre de so plaindre « des malheurs des temps et de représenter son impuissance (i). » Les trois ordres se retiraient ensuite dans leurs salles respectives et procédaient à la nomination de leurs élus, chargés de présenter au roi les cahiers on remontrances de la province (2) et de répartir les impositions votées par les Etats. Dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre, ces élus réunis à celui du roi, à deux membres de la chambre des comptes, au vicomte maïeur de Dijon, aux secrétaires en chef et au trésorier général, composaient la chambre de l'élection qui surveillait la gestion des deniers publics, la perception de la taille et du taillou, la liquidation des étapes, octrois de la Saône, crues de sel, la construction et la réparation des ponts et chaussées, les approvisionnements de l'armée, l'établissement des manufactures, l'entretien des haras, la levée et la dépense des milices, en un mot toute l'administration de la province. L'élu de la noblesse était, comme son nom l'indique, choisi , à la majorité des suffrages, parmi les anciens gentilshommes possédant seigneurie ou fief dans le duché (3). On attachait avec raison une grande importance à cette élection si bruyamment disputée, qu'elle fit plusieurs fois sortir l'épée du fourreau. Plusieurs fois la chambre fit prêter à ses membres sur les évangiles, entre les mains du gardien des Cordeliers, le serment d'y procéder « libres de volonté et (1) Citations empruntées au mémoire de l'intendant Ferrand. (2) C'est ce qu'on appelait le voyage d'honneur. Les élus des trois ordre», accompagnés d'un secrétaire des Etats, du trésorier et de l'un des syndics, se rendaient à Paris dans l'année qui suivait chaque assemblée. Ils étaient présentés au roi par le gouverneur et par le secrétaire d'Etat ayant le département de la Bourgogne. (3) En 1578, la chambre avait décidé que l'on suivrait l'ordre des bailliages pour l'élection de l'élu ; mais cette décision fut i apporté* en 1596. (Décrète des Etals, t. Il, f» 34C, y'.) Il y avait bien des abus. En voici un que nous révèle le président de Brosses: • l'n gentilhomme étranger, soutenu d'une protection puissante, achète un fief

en Bourgogne par un contrat fictif, dont la convention tacite est qu'après la reprise du fief, la vente demeurera sans effet. Il se fait recevoir aux Etats. On a vu plus d'une fois des personnes étrangères à la province, sans y posséder réellement un pouce de tfrre, arriver ainsi aux Etats, y être reçues, et sur le champ élues par la noblesse pour la triennalilé qui commence, jouir d'une grosse somme pour le bénéûce de leur place, et disparaître pour jamais a l'expiration de la jouissance, a ( Troisièmes remontrances sur l'affaire Varenne, par le président de Brosses. Le Président de Brosses, par Th. Foisset.) Digitized by Google

 d'affection, sans jamais enharrer ny promettre son suffrage à qui que ce soit, » et déclara indigues du titre do gentilhomme et déchus de leur droit d'entrée aux Etats ceux qui auraient directement ou indirectement sollicité les voles. {Dèlibér. de 1608-1614) (1). 11 devin! d'usage sous Louis XIV de soumettre ce choix à l'approhalion du gouverneur qui l'agréait presque toujours, mais qui cependant en 1665 continua dans ses fonctions le comte de Chamilly, élu de la tricnnalité précédente, malgré l'opposition de la noblesse. Les anciens élus, ainsi que les plus anciens seigneurs et chevaliers, avaient, en vertu de plusieurs décrets de 1578 et de 1011, uu banc séparé dans la chambre et donnaient les premiers leur opinion, •< afin que ceux qui devaient opiner après en puissent estre mieux instruits (2). •> L'élu de la dernière triennalité présidait les assemblées de la chambre. 11 avait ainsi, outre ses fonctions particulières dans l'intervalle des Etats, un pouvoir assez étendu pour qu'on dût le choisir parmi les hommes les plus considérables et les plus intelligents du corps de la noblesse. Les listes qui suivent les feront connaître : on remarquera surtout les noms des Bauffremont, des Damas, des Saulx, des Dyo, des Villers-la-Faye, des Choiseul, des Bouton, des Pernes, des du Ban, des Thyard, des Vienne, des la Tournelle, des Bourbon-Busset, des Chastellux, qui furent plusieurs fois chargés de la direction de l'assemblée. Chaque ordre nommait ensuite ses alcades, c'est-à-dire des commissaires chargés de contrôler la gestion des élus et de rendre compte de cette censure à l'assemblée suivante. La noblesse et le clergé en désignaient chacun deux, et les villes trois. Ils vérifiaient les registres des élus et dressaient de leurs observations uu mémoire qui était lu aux Etats. On les voit apparaître pour la première fois en 1622. Les présidents de chaque chambre désignaient enfin deux orateurs qui portaient la parole quand il en était besoin, et deux rapporteurs des requêtes qui recevaient toutes les pétitions adressées aux représentants de la province. Les (1) D'après aoe délibération de HHI , on votait par bulletins et billets placés dans uo chapeau. (V. t. XV, f 281, V.) (2) La charge de l'élu était l'objet de vives compétitions et l'occasion de fréquents désordres. Une délibération de 1622 en accuse « la corruption laissée par les guerres civiles et la Ligue qui ont beaucoup éloigné les hommes de l'honneur, franchise et amour du pavs. » Pour éviter les brigues, on avait décidé en 161 », malgré l'opposition de l'abbé de Cileaux qui protesta au nom du clergé, que l'élu serait choisi entre

neuf gentilshommes préalablement désignés par le sort. Quatre ans plus tard, on abolit ce décret qui abandonnait au bâtard « ce qui doibl estre seulement donné a la vertu, » et l'on revint an mode primitif d'élecUon, c'est-à-dire au vote pur et simple. Enfin en tC22, cela fut modiOé encore. Chaque gentilhomme dut déposer après son serment une liste de six personnes parmi lesquelles ou lirait au sort lo nom de l'élu. k

— I.XXXII — deux secrétaires en chef rédigeaient les délibérations du clergé et de la noblesse : un de leurs commis remplissait les mêmes fonctions près du tiers. Enfin un officier, choisi parmi les gentilshommes avec le titre de Capitaine de la porte. était, indépendamment de l'huissier qui veillait à l'extérieur, chargé de garder la chambre de la noblesse et d'en refuser l'entrée à ceux qui n'avaient pas droit d'y être admis. On a déjà compris par ce qui précède que tous les gentilshommes possesseurs de fiefs dans le duché, faisaient originairement partie de la chambre de la noblesse. Il suffisait de justifier de cette double qualité pour être admis aux délibérations. C'était Tunique règle des Etats sous les ducs. Mais la chambre chercha de bonne heure à rendre son accès plus difficile. Elle y avait à lt» fois un intérêt populaire et un intérêt aristocratique : elle déchargeait par là le peuple « que foulait la multiplicité des privilégiés, •> et elle conservait dans un petit nombre de familles l'influence politique et administrative. Dès l'année 1573, il avait été délibéré que le bailli de chaque bailliage et deux membres de la noblesse dresseraient un rôle des gentilshommes qui serait rerais au capitaine de la porte pour les appeler et ne laisser entrer que ceux qui y seraient inscrits. En 1587, les Etats demandèrent la révocation des lettres de noblesse accordées dans les cinq années précédentes à plusieurs particuliers de Bourgogne, « à la grande charge du peuple (1), » et, leur démarche n'ayant pas abouti, ils décidèrent en 1596 qu'on s'opposerait h la vérification de ces lettres (2). Cetlo fois ils eurent plus de succès, car un édit de 1602, qu'on fit sans retard enregistrer au parlement , prononça la révocation si ardemment sollicitée. La chambre s'empressa alors de faire un règlement et de nommer des commissaires chargés de dresser dans chaque bailliage le rôle des nobles, possesseurs de fiefs, qui seraient désormais admis dans son sein (3). (1) IHlibfr. de» Etats, t. IX, fol. 170. (2) Dùrets de» Etats, t. Il, fol. 307. — Mibèr., t. XII, fol. 13«. (3) « Affln qu'il n'entre cy-aprés en la chambre de la noblesse personne qui ne soit gentilhomme et de la qualité requise, lesdicts Estais ont conclnd que rolle sera faict par le bailly et deux gentilshommes en chacun bailliage et comté qui son» du corps des Estât* on par deux d'entre eux qui y pourront plus commodément vacquer en absence ou empeschement do tiers, de tous les gentilshommes qui sont esdicts bailliages et comtés, qni se peuvent treuver en l'assemblée des Estai», lequel rolle sera signé dudict bailly et deux gentilshommes, et envoyé au greffier de* Esbts six mois avant la

prochaine assemblée d'icoux, pour en mettre une coppie entre les mains des sieurs trésoriers à qui le roy envoyé ses lettres pour les faire distribuer aux ecclésiastiques, gentilshommes et aux villes, affln que suyvant ledict rolh tous les gentilshommes qui seront compris en iceloy soient convoqués, sans toutefois que l'entrée de ladicte chambre puisse estre desniée à ceux d'ancienne race et noblesse du pays, qui par erreur auraient esté oubliés audict rolle, ou qui ne posséderaient Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.97% accurate**

— Lxxxm — Cela no suffit pas. Aux Etats de septembre 1608, plus de trois cents personnes se présentèrent à la chambre de la noblesse pour y prendre séance. L'assemblée s'effraya et recourut h des formalités nouvelles. Elle exigea que chaque candidat inscrirait ses noms , surnoms, ceux de son père et de son aïeul et ceux de ses fiefs sur un rôle tenu par le bailli de son bailliage, et prouverait dans lo cours de Tannéo suivante, devant les commissaires de la chambre, que son père et son aïeul avaient vécu noblement. En même temps, afin d'éviter toute surprise et toute erreur, elle supplie le roi de faire remettre les lettres de convocation adressées par les trésoriers de France aux nobles de la province entre les mains du greffier des Etats qui les ferait parvenir seulement aux gentilshommes inscrits sur les rûles (1). Henri IV qui aimait peu les Etats ; et qui avait peut-être de bonnes raisons pour ne pas être très affectionné à une partie de sa noblesse de Bourgogne, repoussa la demande. Le seigneur de Ragny, élu, qui était allé à Paris porter les doléances de ses collègues, revint en 1609 avec une réponse défavorable; mais la chambre ne perdit point courage. Elle ordonna en 16U de nouvelles remontrances et, trois ans après, elle profita de la convocation des Etals généraux de 1614 pour charger ses députés et son élu de poursuivre « comme chose importante à sou honneur •> la confirmation de son décret, qu'elle déclara exécutoire par provision (2), dès l'année 1616. Il est permis de croire que Louis XIII persista dans la résistance de son père, car, en 1622, une délibération particulière de la chambre porte la disposition suivante : « Afin que personne ne s'ingère cy-après d'entrer en la chambre de la noblesse, qui ne soit de la qualité requise pour y avoir entrée et voix, MM. de la noblesse ont conclu que les gentilshommes de chacun bailliage et comté cy-après nommés dresseront rolles des gentilshommes plus aucong flef, et sera ledict rolle mis es mains du capitaine de la porte de ladicto chambre de la noblesse, lequel à la première entrée nommera on appellera les gentilshommes mentionnés en jeelloy. Et pour esclaircir quelques difficultés qui pourraient survenir en dressant ledict rolle, a esté par lesdicts sieurs de la noblesse résolu que ceux desquels les père et grand-père auront vescu noblement, pourront entrer en ladicte chambre, et que ceux qui ne sont gentilshommes, qui néantmoins ont espousé des héritières {enlilsfemmes de bonne maison, n'auront aucune entrée en ladicte chambra ny leurs enfans, mais bien les enfans de leurs «nfuns vivaos noblement

ensoitle; sur quoy le tiers-estat 9 protesté que ladicte résolution ne puisse préjudicier au privilège qu'ont les habitants de Dijon, Oslun, Clialou et autres villes de ce pays de tenir des flef», ny aux édicts du roy concernant les contribuables aux tailles, ne pouvant consanlir que la noblesse soit tirée des femmes. Et pour dresser ledit rolle ont até ehoisis par lesdits sieurs de la noblesse les cy-après nommés. » (Décrets des Etats, t. III, fol. 3, /•.) Mous avons donné la liste des commissaires ci-après, p. 22. (1) DiHbér. des Etats, t. XV, fol. 99, v. (2) Décrète des Etats, t. III, p. I«7.

— LXXXIV — de leurs bailliages y résidans ou ayant flcfs, qu'ils cognoLstronl et afirmeront par leur serment eslre de la qualité requise suyvant les décrets...; et si quelques-uns n'estant dénommés audict rolle prétendent y dcbvoir cstrc mis, aporteront les filtres et enseignements de leur noblesse auxdicts gentilshommes ou à l'un d'eux , et en cas qu'iceux gentilshommes y trouveraient de la difficulté, ceux qui auront subjet de plainte pourront se pourvoir à l'assemblée des Etats (1)... . Cette délibération est approuvée et complétée en 1626 : « Les commissaires auront principalement égard à l'extraction des gentilshommes sans s'arrester aux fiefs et rière-fiefs ; » ils seront présidés par le plus ancien d'entre eux, à défaut du bailli, et pourront délibérer au nombre de trois; le décret sera publié dans les bailliages, et un extrait du rôle remis au capitaine de la porte qui refusera l'entrée de la chambre à tous ceux qui n'y Dgureroul pas, à peine d'être privé de sa charge. Ou la résume de nouveau en 1636 en disant « que personne n'aura entrée en la chambre qu'il ne soit gentilhomme et faisant profession des armes (2). » On la renouvelle enfin aux Etats de 1653, 1659 et 1665, époque à laquelle la chambre déclare que, «jalouse de la conservation de la pureté de son corps et pour empescher qu'à l'ad venir aucune personne qui ue soit pas de la qualité requise puisse entrer, » les sieurs de Roche, de Musigny, de Pradines, de Bragny, de Beaurepaire et de Sercey, coinmissaises, passeront un mois dans chacune des cinq principales villes de la province pour recevoir les preuves des aspirants à la chambre, et que de très humbles remontrances seront faites au roi qui n'a pas encore confirmé les précédents décrets (3). Si la chambre défendait ainsi vivement l'intégrité de sa composition , elle rencontrait une résistance non moins ardente dans l'autorité royale qu'elle mettait en suspiciou. dans la petite noblesse dont elle heurtait la vanité, et dans le tiers lui-même qui s'accommodait peu du privilège de juridiction que les gentilshommes s'attribuaient sur eux-mêmes (4). Le roi prétendait au droit exclusif de rechercher les faux nobles, et c'est ce qui explique ses refus persistants de sanctionner les délibérations particulières de l'assemblée. Il fermait l'oreille à toutes les remontrances qui lui étaieut adressées à cet égard, soit qu'on le sollicitât de révoquer les lettres de noblesse prodiguées sous le règne de Louis XIV, soit (1) Délibérations, t. XVI, fol. 26, W — Voy. la liste des commissaires ci-après, p. 25. (2) Délibérations, t. XX, fol. 204, v*. — Auparavant on avait vu plusieurs fois entrer aux Etats des gentilshommes

possédant, flefs, quoique pourvus de charges de magistrature. Les listes eu fournissent divers exemples. Les ofDciers de finance étaient également exclus. (3) Délibérations, t. XLVIII, fol. 231, v*. — Pierre Palliot fut nommé greffier de la commission. (4) Voy. sur le tribunal arbitral que les gentilshommes cherchaient à établir entre eux, pour juger leurs contestations privées, la curieuse délibération de 1826, t. XVI, fol. 381, v*.
Digitized by Google

 qu'on lui demandât de réserver à la chambre la connaissance des questions nobiliaires (1). Certains nobles s'irritaient de voir impitoyablement fermée devant eux une porte qu'ils eussent aimé à franchir, ne fût-ce que par orgueil. Grâce à leur crédit, quelques-uns réussirent à s'y faire admettre ■< sans tirer à conséquence; » mais le plus souvent ces réceptions étaient l'occasion de violentes querelles. En 1656, Jacques de Georges ayant été reçu, Jean de Damas- Senailly, qui lui était hostile, prétendit qu'il ne réunissait pas les qualités requises et offrit de refaire lui-même ses preuves, pourvu qu'on les fit recommencer au nouvel admis. La chambre, sans accepter les offres du seigneur de Senailly, ordonna que Georges soumettrait ses titres à deux commissaires qui firent un rapport favorable. Piqué de cet insuccès , Jean de Damas forma opposition au parlement. C'était la plus cruelle insulte qu'il pût adresser ù la chambre. Celleci se réunit aussitôt et obligea, sous menace d'être rayé des rôles, le fier baron de Villiers à se désister d'une opposition faite « contre l'honneur et le respect qu'il devoit au jugement de la chambre (2). » De son côté, le tiers-état s'élevait, autant qu'il lui était loisible, non contre les épurations de la noblesse dent il profitait, mais contre des sentences auxquelles il n'avait aucune part. Il se trouvait ainsi d'accord avec le pouvoir royal pour refuser à la chambre le droit de reconnaître les vrais nobles. A la suite de la délibération de 1665 que nous avons citée plus haut, on lit cette phrase très significative : <> MM. du tiers-état ont protesté que ce qui seroit dict par lesdicls sieurs prétendus commissaires pour déclarer gentilhomme eeluy qui seroit proposé par aucuns d'eux ou rebuté, ne puisse servir à autre chose que pour l'entrée en ladicte chambre de la noblesse. » Mais que l'on ne s'y trompe pas : de telles paroles n'étaient pas un appel au droit commun ; c'était uniquement l'envieuse protestation d'un rival moins heureux. Au XVII" siècle, le tiers ne sollicitait pas plus l'égalité que la liberté, parce qu'il ne comprenait ni l'une ni l'autre. La bourgeoisie qui le dirigeait n'avait pas dans sa sphère moins de hauteur que la noblesse; elle était la première à revendiquer, à son profit, les monopoles qu'elle refusait à sa voisine. Chaque classe élevait alors autel contre autel , privilège contre privilège, et, au lieu de la liberté pour tous, on n'aspirait qu'à une com(t)

Détibir., t. XLV, fol. 15», 1662. - td., fol. 173. - ld., t. Ll, fol. 32, V, 166R.— Id., 1. XLVIII, fol. 202, 1665. (2) Délibérât., t. XXXIX, fol. 191 et suivants. En 16*2, François de Charolles, seigneur de la Tour de Fontenay, fui

repoussé de la chambre parce qu'il avait reçu dw lettres de réhabilitaUon. On décida que son Ois seul y ferait admis, $'il vivait noblement. Philibert du Créât, seigneur de Saint-Léger, éprouva le même refus.

**The text on this page is estimated to be only 27.48% accurate**

pensation pour chacun. Si la noblesse était quelquefois jusqu'à l'injustice jalouse gardienne de son intégrité, la bourgeoisie s'entourait à son exemple d'un cordon sanitaire et se mutilait elle-même à force d'exclusions et de préférences. Les gentilshommes faisaient la chasse aux anoblis et les grandes villes étouffaient les petites. La grande et la petite roues, qui réglaient l'ordre de la représentation populaire, n'étaient que des prérogatives fondées uon sur le nombre ou les intérêts des représentés, mais sur des accidents comme l'ancienneté, la renommée, les souvenirs, le hasard ou la faveur de quelques lettres patentes arrachées à la concession royale. Un pauvre village situé aux portes de Dijon, qui avait autrefois possédé un château ducal, Taïaut était mieux traité que cinq gros bourgs du comté d'Auxonne. \j» tiers, enrichi par le commerce ne souffrait pas que l'on pût par la même voie s'enrichir à côté de lui. En 1691 , il adressait des remontrances au roi pour faire contraindre les possesseurs de charges comme les secrétaires de la chancellerie à renoncer à tout négoce. Les petites existences font les petits esprits et les petites choses : il ne se doutait pas alors qu'il avait plus que personne à gagner à la liberté. Nous avons assisté jusqu'à présent aux efforts persistants, mais isolés, faits par la chambre de la noblesse pour assurer l'indépendauce de sa composition. Nous avons vu que ce* tentatives remontaient à peine à la fin du XVI" siècle; jusqu'à cette époque. 1? noblesse avait été un fail plus qu'un droit : elle s'affirmait ellemême . sans avoir besoin de se prouver ni de se défendre. Mais la situation change à la fin du siècle suivant : la multiplicité des anoblissements et la fréquence des usurpations ont élargi les rangs de la classe privilégiée ; tous les moyens sont bous pour s'y introduire : « Plusieurs personnes des plus aisées de la province, d'une naissance médiocre, se voyans chargées d'un grand nombre d'enfans el petils-enfans, dans un aage fort avancé et caduque, pouvant a peine venir prester le serment accoustumé pour se faire recevoir aux charges de secrétaires en la chancellerie près le parlement de cette province sans exposer leur vie. se prévalans des privilèges qu'ils croyent attribués à ces charges, s'y font recevoir à la veille de leur mort pour enrichir leur épitaphe d'un vain litre d'écuyer et laisser autant de gentilshommes à la province qu'il en faudroit pour composer la chambre entière de la noblesse, ce qui fait que le peuple demeure dans l'impuissance de supporter les enarges ordinaires (1). »

L'axiome féodal : /« ferre fait l'homme, n'est plus une vérité; une noblesse de fraîche date, issue des charges privilégiées, prétend s'implanter au sein de la noblesse d'extraction : celle-ci ouvre la lutte et renverse hardiment pour sa (I) Mémoires et remarqua de* conuils et proatreun-$yndK$ de» Etats en 1085. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.01% accurate**

— LXXXVI1 — défense les principes sur lesquels elle s'était jusqu'alors constamment appuyée. En 1679, les comtes de Chevigny, d'Eguilly, de Menneserre, de Vauteau, de Neuvy et de Braguy sont chargés de préparer, de concert avec le duc de Bourbon , un règlement pour « remédier aux abus et conserver la dignité et pureté de leur corps. » Sur leur rapport, la chambre décide qu'elle n'admettra plus désormais aucun membre qui ne soit gentilhomme et non noble seit/etnent, et qui n'ait une terre ou fief en justice dans la province. Elle fait mieux; elle abolit les preuves par écrit qu'elle exigeait si impérieusement naguère, et déclare : « Que pour empescher les preuves par escrit qui causcroienl des longueurs et des embarras fascheux, personne n'entreroit dans ladicle chambre dont les pères ou les collatéraux de mesme nom et de mesmes armes n'y soient entrés avant 30 ans passés tout au moins; ou bien celuy qui prétend cest honneur ei pour cest effet chaque gentilhomme sera ienu de se présenter par devant les commissaires de son bailliage qui seront nommés ey-après, ci rapporter d'eux ou du moins de deux d'iccux un certificat en bonne forme comme ils sont de la qualité cy-dessus, possédant une terre ou fief en justice en la province, qui sera spéciffiée audict certificat, et qu'eux ou leurs autheurs ou collatéraux de mesmes noms et de mesmes armes sont entrés auxdict» Estais et y ont donné leurs voix avant 30 ans; et affin ijue lesdicts sieurs commissaires ei> puissent attester seurement, il leur sera remis des extraits fidèles et signés du greffier de la chambre, des rolles et des noms des gentilshommes qui sont entrés auxdicts Estats depuis l'année 4620 jusqu'en 1650. Quant aux gentilshommes nouvellement establis au duché de Bourgogne et pays adjacens dont les autheurs n'ont peu entrer en ladicte chambre pour estre estrangers, ils se représenteront aussy pardevant Icsdicts commissaires de leurs bailliages et en rapporteront un certificat attesté et signé d'eux, comme ils sont tous gentilshommes de la qualité requise, non nobles simplement, ayans une terre ou fief en justice audict pays, ce qui sera expressément spéciffié audict certificat. « Pour les autres gentilshommes qui tirent leur noblesse de la robhe, ils seront tenus aussi de rapporter jn certiffical desdicts sieurs commissaires de leur bailliage, comme ils font actuellement profession des armes et non de la robbe, et qu'ils sont de la qualité cy-dessus spéciffiée. • Tous lesquels dicts sieurs commissaires cy-dessus se rendront le 15* du mois de janvier de l'année

prochaine 1680, scavoir ceux du bailliage de Dijon en la ville de Deaune, et les autres en la ville principallc de leur bailliage ou comté, et y demeureront jusqu'au 19e dudict mois, et apareillemcnt les autres années 1681, 1682, où tous les gentilshommes qui prétendront entrée dans ladicte chambre, se rendront pendant Icdict temps pour retirer desdicts sieurs commissaires les certifficats dont ils auront besoin, et conformément à la délibération cy-dessus, et affin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance, la présente délibération sera imprimée et envoyée par le greffier de la chambre à l'un desdicts sieurs commissaires de chacun bailliage pour estre par lui distribuée et envoyée à tous les autres gentilshommes de son bailliage, pour qu'ils ne puissent prétendre aucune excuse, et soient avertis d'exécuter ladicte délibération. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.53% accurate**

— I-XXXVW — « Et en ce cas qu'il arrivast que quelqu'un voulus! inquiéter Icsdicts sieurs commissaires pour raison de leur susdicte commission, le syndicq des Estats prendra le faict et cause en main pour eux et poursuivra les instances qui leurs pourroient estre intentées aux frais de la province, ce qui a esté consenti par les Estais et dont il a esté dressé un décret séparé. » {Mibér.,u\l, p. 89.) C'était une audacieuse transformation du corps eu chambre héréditaire. L'admissibilité aux Etats n'était plus un droit inhérent à la possession noble d'un fief ou à la qualité de noble conférée par la munificence royale; elle devenait l'apanage exclusif d'un petit nombre de familles qui s'immobilisaient dans l'administration de la province. Les clameurs de la noblesse inférieure n'arrêtent point la chambre dans la voie nouvelle où elle est entrée. Elle confirme en 1682 la délibération de 1679 ; elle aftiche à sa porte le catalogue des familles dont elle a prononcé l'admission, et défend qu'on l'ouvre à toute autre. Le prince de Coudé l'appuie dans cette réforme, et les conseils des Etats, qui représentent au sein de l'assemblée l'opinion du dehors, l'opinion populaire, obtiennent sans peine des décrets qui frappent d'exclusion les nouveaux nobles ou atteignent par contrecoup, en leur faisant imposer la résidence, les bourgeois du duché qui allaient chercher dans les cours supérieures de la Comté, plus favorisées que celles de Dijon, un anoblisement de plein vol (I). Elle décide en 1712 qu'à l'avenir on ne recevra aucune personne qui ne soit de sang noble ou dont l'aïeul n'ait acquis la noblesse par charges ou par lettres depuis 60 ans au moins (2). Elle explique enfin en 1727 ce qu'elle entend par bon gentilhomme, non noble simplement, c'est-à-dire « un gentilhomme de quatre races en comptant le degré de celui qui aura obtenu le premier la Doblesse et celui qui se présente; » et comme elle ne saurait repousser absolument les descendants des parlementaires qui grossissent les rangs de l'aristocratie nouvelle, elle veut que l'on compte pour eux le degré du bisaïeul qui aura le premier possédé une charge de judicature, lorsque sou fils en aura luimême possédé une \S\. 1

— LXXXIX — Est-ce tout? Non vraiment. Plus les Etats approchent de leur fin, et plus la chambre de la noblesse devient exigeante et difficile En 1 7o i , elle s'aperçoit « qu'il pourrait arriver qu'un homme né roturier et ayant vécu plusieurs années dans cet état, se prétende néanmoins gentilhomme de quatre races et demande à être reçu en cette qualité peu de temps aprez que son bisayeul, parvenu à un âge fort avancé, se serait fait pourvoir et serait mort revêtu de quelqu'un de ces offices qui donnent à une seulle vie la noblesse tant au titulaire qu'à sa postérité née et à naître. <> {Décrets des Etats, t. IX, p. 455.) Pour y obvier, elle veut que nul ne puisse désormais être admis daus sou sein s'il n'est gentilhomme d'extraction et ne prouve cent ans de noblesse, y compris le premier anobli. On prouvera sa noblesse à l'aide du titre qui l'a conférée ou de tout autre acte public et authentique, comme contrat de mariage, partage, testament, dénombrement, etc. Aucun membre n'aura voix délibérative s'il n'a rendu hommage pour un fief de haute ou moyenne justice, et comme il importe de fixer une limite d'âge, afin d'exclure les enfants de la chambre, on ne tiendra compte que des reprises de fief faites personnellement ou par procureur, c'est-à-dire qu'aucun mineur n'aura voix délibérative. {Dêlibêr. du 17 juillet 1766; Décrets, t. X, p. 215.) Enfin, pour remettre en lumière toutes les dispositions antérieures, et pour éviter qu'on ne puisse arguer de leur ignorance, la chambre, sous la présidence du comte de Bourbon-Busset, dresse le 25 novembre 1769 un règlement qui résume toutes les formalités prescrites depuis le siècle précédent, et formera désormais le code des entrées de la noblesse aux Etats de Bourgogne. Nous résumons ici ce règlement, en y comprenant les modifications qui y furent apportées, sous la présidence du comte de Damas d'Antigny, le 16 mai 1778 : Nul ne peut être admis dans la chambre des nobles qu'il ne prouve cent ans de noblesse, en quatre générations au moins, sans y comprendre le présenté, et qu'il ne fasse profession des armes. Dans le cas où celui-ci descend d'un anobli concernant les degrés qu'il faut avoir pour y entrer, et sur laquelle vous me demandez mon agrément. Je vous l'accorde avec bien de la satisfaction, puisque cette délibération tond à conserver la dignité des Etals en soutenant le corps de la noblesse qui, dans touttes les occasions, montre l'exemple par son zèle pour le service du roy, et c'est un puissant motif pour m'engager a la favoriser en tout ce que je poorray. Je vous prie d'en assurer la chambre de ma part, et que j'aoray toujours un vray plaisir à luy en donner des

marques; l'estime singulière que j'ay pour vous, vous répond de mes sentimens en particulier, et soyez bien seur, Monsieur, qu'ils ne changeront jamais. l.-b. di nouai»». Au marquis de Langbeac. (Canots des Etats, V, 17 bis.) I Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.17% accurate**

— xc — par lettres ou par charges, il ne peut compter que le premier de ses ascendants qui aura joui de la noblesse entière, en omettant les générations de l'anobli et de ceux qui ont joui seulement d'un privilège nobiliaire personnel et non transmissible. Les gentilshommes revêtus de charges de judicature ou de finances ne peuvent entrer aux Etats qu'après avoir vendu ou résigné leurs offices. Ceux qui ont obtenu des lettres de vétérance ou d'honneur sont exclus comme les membres actifs des cours souveraines (1). Les démissionnaires prouvent leur démission à l'aide d'un certificat du commandant en chef de la province dans laquelle ils résident, et d'une attestation du greffier de leur ancienne compagnie portant qu'ils n'ont fait enregistrer aucune lettre de vétérance. lis doivent de plus s'engager par écrit a faire profession des armes, à peine d'être privés de leur entrée dans la chambre. Pour procéder à ses preuves, l'aspirant remet ses titres dans la quinzaine qui précède l'ouverture des Etats entre les mains des commissaires vérificateurs. Ces pièces sont : 1* un arbre généalogique dressé d'après un modèle fourni par la chambre, avec les armes de la famille, les noms et qualités de ses père, aïeul, bisaïeul et même trisaïeul, s'il est nécessaire de remonter à cet ascendant pour prouver cent ans de noblesse; 2* son extrait de baptême légalisé par le lieutenant-général du bailliage; 3* outre le contrat de mariage de chaque ascendant, un titre original en forme probante, par chaque génération , tels que lettres de convocation ou de dispense d'arrière-ban, reprises de fiefs, aveux, dénombrements fournis aux chambres des comptes et bureaux des finances, pourvu que ces titres donnent la qualité de chevalier ou d'écuyer aux ascendants du présenté; arrêts de maintenue, partages nobles, testaments, tutelles, actes de foudation, etc.; les contrats de mariage et les extraits baptismaux ne servant qu'à établir la filiation; 4* une attestation de deux gentilshommes de son bailliage, membres de la chambre, qui reconnaissent le présenté pour un gentilhomme faisant profession des armes. Le présenté doit justifier de la possession d'une terre ou d'un fief, an moins de moyenne et basse justice, situé dans l'étendue du duché ou de ses annexes. (t) Ceci explique pourquoi un grand nombre de familles noble» appartenant au parlement ne figurent point dans les listes des Etats. Nous pourrions citer parmi elles les Perrcuey, les Circy, les Beuvcrand, les Cravier, les Rigoley, les l.angnet, qui portent : dasur à un triangle (T or client et renversé, chargé

de trois molettes d'éperon de gueules posées à chaque extrémité du triangle; les Mucie, les Cbartraire, les Fréniyot, les Vercbcre, lesVilledieu de Torcy, les Surcmain, les Carrelet de l.oisy, les Lorencbe», les Cortois, etc.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.75% accurate**

— XCI — II ne peut avoir voix délibérative avant l'âge de 25 ans, et ne prend séance que le lendemain de la réception de ses preuves, du rapport des commissaires et de la délibération de la chambre. Les fils sont reçus sur les preuves de leurs ascendants en ligne directe, en rapportant la justification de leur filiation; mais ce privilège ne s'applique en aucun cas aux collatéraux. Si le présenté possède quelque charge d'épée ou quelque gouvernement dans la province, il doit déclarer avant sa réception qu'il ne prétend en vertu de ses fonctions à aucune place honorifique au sein de la chambre. Qu'ajouterons-nous à ce règlement? Le lecteur en a déjà fait la remarque : c'est à la veille de sa chute que la chambre de la noblesse donne la dernière main à son organisation intérieure. Elle ne prête du reste qu'une oreille inattentive aux murmures du dehors. Les temps approchent, selon l'expression sacrée; un vent de réformes fait frissonner le royaume; les passions populaires, surexcitées par la presse, par la scène, par les parlements — un autre théâtre — s'agitent sourdement jusqu'à l'heure prochaine où elles éclateront ; l'assemblée des nobles de Bourgogne semble indifférente à tout. Elle se complaît exclusivement dans ses privilèges, dans son rang, dans ses droits honorifiques et de préséance; elle dresse les arbres généalogiques de ses membres; elle leur confère une décoration particulière (1); elle rêve la création d'un chapitre noble dans la province pour placer ses filles (2); et lorsque la Révolution arrive, elle s'éva(1) Décret du t8 mai 177:;, t. X, fol. 515, V. Celle décoration consistait en une croix d'or figurée comme l'ancienne crois de Bourgogne, et que chaque gentilhomme était tenu de porter à lu boutonnière pendant les Etals. (2) Délibération du i août 1784, prise sur la proposition de M. Richard de Hligny dont le mémoire fut renvoyé a l'examen d'une commission. Des lettres patente» du roi, en date du 13 octobre 1787, autorisèrent l'ordre de la noblesse à se pourvoir pour obtenir ia création de ce chapitre. Ifiarnot*. t. X, fol. 87, v«.) t'n mot sur les preuves exigées pour l'entrée dans les chapitres nobles, qui reçurent, surtout aux deux derniers siècle», un si grand nombre de membres des familles privilégiées du duché. Dans la généralité de Bourgogne, il n'existait à vrai dire que deux chapitres de cette nature, ceux de SaintPierre de Maçon et de Neuville en Dresse, et un prieuré, celui de Mariigiiy-sur-Loiie, tuais les provinces voisines en possédaient plusieurs autres non moins fréquentés par les llourgiiignoris : voici les principaux : CHAHTMM NOBLES

d'hoUUCS. Saint-Pierre de Mâcon, 4 degrés de noblesse, tant paternels que maternelsi»). Saint-Jean de Lyon, » degrés, la ligne paternelle remontant a I i*?0 sans anoblissement connu. Alnay, 100 ans de noblesse paternelle. {", Voir, pour ce chapitre noble, le registre manuscrit des preuves de noblesse des chanoines qui j ont été reçus, avec précis historique par Pierre de Saint-Julien. Nous devons connnumcaiion d'uoe intéressante analyse de ce manascrit » M. Marcel Canal de Chigy, président de la Société d'histoire «t d'archéolope de Ciialoa-SBr-SaoM. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.46% accurate**

— XCII — nouil sans résistance, sans émotion, on pourrait presque ajouter sans regrets. C'est que depuis longtemps la vie s'était retirée du corps : la représentation provinciale, ailleurs restaurée et vivifiée pour un jour par un monarque libéral, n'avait plus ici qu'une existence factice ; de stériles honneurs rappelaient à peine à la noblesse bourguignonne sa primitive indépendance, et les plus intelligents de ses membres sentaient bien qu'ils eussent en vain disputé aux vainqueurs de la Hastille les derniers souvenirs d'une institution que la monarchie n'avait cessé de combattre, et qui allait cependant s'écrouler avec elle. Baume-les-Messieurs, «quartiers, 8 paternels et 8 maternels. Besançon, id. Brioude, id. Saint-Claude, id. Lure, id. Saint-Pierre de Vienne, 9 degrés. CUAPITAES NOBLES DE FUMES. Neuville, 9 degrés paternels. Ltaume-les- Dames, 18 quartiers. Migette, id. Château-Chalon, id. Lons-le-Saolnier, 9 degrés paternels et 4 maternels. Bouxières-aux-Dames, preuves remontant à 1400, sans anoblissement connu, et 8 degrés maternels. Poulangy, 10 degrés paternels et 4 maternels. Remiremont, 200 ans de noblesse. Epinal, id. Alix, 8 degrés paternels sans anoblissement, et 3 degrés maternels. Marcigny, 4 degrés paternels et la mère noble. Quant aux maisons d'éducation, elles exigeaient les preuves suivantes : l'Ecole militaire et le collège de U Flèche, 4 degrés de noblesse; Saint-Cyr, 140 ans; l'b'nfant-Jésus, 200 ans. La confrérie de Saint-George» en Franche-Comté exigeait 16 quartiers, l'ordre de Malte 8, et celui du Saint-Esprit 4.

**The text on this page is estimated to be only 23.55% accurate**

CATALOGUE DBS GENTILSHOMMES QUI ONT ASSISTÉ AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE BOURGOGNE de 1350 à 1789 . 1350 Guillaume de Butsv, bailli d'Autun. 1352 Guillaume de Vergy, seigneur de Mircbeau. Guillaume de Grancev, seigneur de Larrey. Hugues de Pontailler, seigneur de Talmay. Henri d'AuGXY, chevalier. Jean de Vercy, sénéchal de Bourgogne. Olhon de Grancev, chevalier. Roberl de Larrey, seigneur de Meursault, Geoffroy de Blaisy, seigneur de Marcellois, Etienne de Misigny, chevalier, Ces trois derniers commissaires pour s'opposer à la levée de six deniers pour livre que le Roi voulait imposer sur le duché de Bourgogne. 1355-6 {Janvier et Mars) Euu tnu k CbulUoB, t Dijon, i Stiw. fmit 1 B«4 util II gUCS de Vienne, seigneur de St-Oeorgcs. Jean de Cnux, chevalier bachelier, seigneur de Trouhans. Jacques de Vienne, seigneur de Longvy. Regnault, seigneur de Meursault, écuyer. Hugues, seigneur de Couches. Guillaume, sire de Senecby, chevalier. Jean de Bourgogne, seigneur de Montaigu. Huguenin de Vienne , seigneur de TilChâtel. Jacques de Granson, seigneur de Pesme. Othon ou Hugues, seigneur de Guansox. Jean de Chalon , s»r d'Arlay et de Cusel. Jean de Noyers, comte de Joigny. Miles, seigneur de Noyers, chevalier bachelier, bouteiller de France. Huguenin, sire de Mont-Saints! ean. Poinceot ou Poinsard, s«r de Chateauneuf. Jean de Montaigu, sire de Sombernon. i Miles de Froijois. : Jean de Froi/hs. Gibaut de Mruo, seigneur d'Epoisses. Guillaume de Juilly, chevalier. Robert, seigneur de Larrey. Jean de Tint, sire de Châteauvillain. Jean de Chalon, seigneur de Vileaux. N. de Choiseil. Geoffroy de Buisy, seigneur de Mauvilly. (I) Le» ragblres de la Chambre de la noblewe n'existent pa» pour la période de 1350 a ISIS. Oo a cherché à y «gppléer en recomposant, à l'aide des documeuts conservé* a'ix Archives, la liste de* gentilhomme* qui ont pris séance aux Etats. Malheureusement ce travail, ai péniblement qu'il ait été suivi, u'apuétre complet.

**The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate**

- 2 Jean, seigneur du Fay. Hugues, seigneur de Jam.y. Guillaume de Veiwy, seigneur de Mirabeau. Jean de Veroy, chevalier bannerel, seigneur de Fouvans. Guillaume de Vercïy, seigneurdeChamplitte, sénéchal de Bourgogne. Jean de Saint-Jixien, éruyer. Philippe de Vienne, seigneur de Pimont et de Chagny. Guillaume d'AvriGNY, s» de Sainte-Croix. Rudes, seigneur de Chatoenay, capitaine de Frolois. Guillaume, seigneur de Tkoiuians. Herne, seigneur de Molin. Simon, seigneur de IH*xy, chevalier. Guichard de Beauei', seigneur de Perreux. N. de HonwoN, seigneur de Mnntperroux. Guignes D*ms, seigneur de Marrilly. Ilans cette liste figurent aussi la dame de Thh. et la comtesse de Tonnerre, qui ont envoyé leurs représentants. 1362 Cuu «Mtwprit pew piftr la rtaf*R du r*i Jmi. Jean de Moxtaioi", sire de Somhernon. Guy de Fnm.ois. sire de Molinoi. Guillaume de Ciioiseix, sfr d'Aigremont. Geoffroy de Buisy, seigneur de Mauvilly. Guillaume du Pailly. Jacques de Vienne. Un grand nombre de nobles lit défaut à celte réunion ou s'excusa à cause des paieries, dit le registre de la Chambre des comptes. 1363 (février) Hugues AtiiniOT, bailli de Dijon, élu. Philibert Pailurt, chancelier de Bourgogne, commissaire du duc. Sance de La Ferte. chevalier. Girard de Longchamp, chevalier. Gilles de Crbvecoeur . maître des ponts et passages du MAeonnais. Guy de Montigny, bailli d'Aulun. Guillaume de Clugny, bailli d'Auxois. 1373 Gibaut de Meij.o, seigneur d'Epoisses, élu. Pierre de Montaicu, s" de Màlain, élu. Louis Qi'inart, chevalier, élu. Jean de Courtiamble, chevalier, élu. 1373 Jean de Bacbicn y. conseiller et élu du duc. Jean de Pontailler, seigneur de Magny, élu. Pierre de Montaigu, chevalier, élu. 1375 et 1379 Pierre de Montaigi', seigneur de Mâlain, élu. 1384 CUtt umi * Dtjan . «• »M d» unshn , p«ar hw dt« MfcaAVi dMia*» • Wdum k* rivait*. d» TlmUnt. Jean de Baubicw, élu. Thomas de Su i.x. dit le Lmp, sire de Vantoux, élu. Richard de Saiïa, sire de Fontaines, élu. Jean de Rochefort, éiuyer. 1385 (mai) Thomas de Svin_\, dil le Loup, élu. 1387 Jean, sire de Grancey. Le sire de Couches. Le sire de Somhernon. Guy de Po.vtaii.ler, sire de Talmay, maréchal de Bourgogne. Anccl de Sau.ns, sire de Montferrand. Olivier de Jissey, seigneur de Rochefort, chevalier, conseiller du duc. 1389 (avril) Thomas de Savi.x, dit le Ump, ecuyer, sire de Vantoux,

**The text on this page is estimated to be only 20.87% accurate**

- 8 Nicolas de Crécy, éeuyer, seigneur de Percey-le-Grand. Jean de Rochbfoht, bailli d'Auxois. 1392 (novembre) Jacques Paris de la Jaysse, bailli de Dijon, 1397 t. Lit. l#uui jwjef là rufw de CQSlM 4e t(***ft, Josserand, seigneur de Sercey, écuyer, bailli du Charolais, élu. Guillaume de Vienne, s" de Longepierrc et de Saint-Georges, chambellan du duc. 1402 (février) Antoine Chifpaing, bailli de Dijon, élu. 1405 (décembre) Pierre de Montaigu, sire de Malain. Jacques de Coihtiamble, s«* de Commarin. Antoine Chlffaing, bailli de Dijon. Guillaume Bataille, gruyer d'Aulun. 1412 JuetmliW* Iiih ft l'abber* « S4«t-fMefcfM, i Dijee. p$a* tUfcfc+rtr w ht trwte bit par Jean mm Pvur hvc U tIIU de B*M»(uft. Jean de Chalon, s«'d'Arlay, prince d'Orange. Jean de Vehgy, maréc hal de Bourgogne. Jean de Neufchatel. Jean de Vienne, seigneur de Pagny. Guy de Salins, chevalier d'honneur de la duchesse. Jacques de Colutiajiuijî. Richard de Chant.ey, bailli de Dijon. Hugues de Montjeu, bailli d'Autun. Jean de Saint-IIiuirb, seigneur d'Auvillars, bailli de Chalon. Guy de Bar, s" de Preslcs, bailli d'Auxois. Jean de Chappes, bailli de la Montagne. Guy Armenier, bailli d'Aval. Hugues de Lantennes, gruyer de la Comte". Jean Palouset, chevalier de la duchesse. Humbert de Viixars, chevalier. Améde Bauimjncourt, écuyer d'écurie du duc. 1417 Enu teaiu Wp*r

**The text on this page is estimated to be only 24.35% accurate**

- 4 1430 Jean de Bauffremont, chevalier, seigneur de Mirebeau. Guillaume de Sercey, bailli de Chalon, premier écuyer d'écurie du duc. Geoffroy de Thoisy, bailli d'Auxois, chambellan du duc. 1431 Jean de i-\ Trémouille, de Jonvelle. N. de Jaucourt, seigneur de Villarnoull, député» au duc. 1433 Philippe de Ternant, seipeur de la Molle, chevalier de la Toison-d'Or, chambellan du duc, élu. 1438 Jean de Piugny, dil Chaftelain, chevalier, s«r de la Motte, capitaine de Talant, élu. Pierre de Traves, s" de la Porchcrcsse.rtu. 1440 Philippe de Colrceu.es, seigneur de Boussclange, bailli de Dijon. Girard de la Gwche. Guillaume de Sercby. 1443 tut» «nyli foor nfinr l«t («ilnn Robert de Thoisy, élu. 1448 Jacques de Villers, chevalier, conseiller et chambellan du duc, élu. 1454 Jean MAiRET,s"deChàtcau-Regnault, écuyer, chambellan du duc, gruyer d'Autun cl Chalon, élu. 1459 Jean de Bai'ffremont, élu. Guy Poinceot, seipeur d'Epilly, chambellan du duc. Claude de Montaigc, sire de Couches. 1460 Claude de Montai™ , sire de Couches et de Longvy, chevalier, cousin du duc. Antoine de Croy, grand chambellan du duc. Thibaut, seigneur de Nbufciiatel, maréchal de Bourgogne. Pierre de Bauffremont, s»' de Charny (i). Jean de Chalon, seigneur de Vitcaux. Jean de Bauffremont, s*» de Mirebeau. Guillaume de Bauffremont, seigneur de Sombernon et de Scey. Jean de Tihl, seipeur de Chateauvillain, de Grancey et de Thil. Claude, seigneur de Chastellux. Jean, seigneur de Viuebs-la-Faye. Guillaume de Pontailler, s" de Talmay. Charles de Mei.i.o, seigneur de Sainl-Bris et de Bonnencontre. Ferry de Cusance, seigneur de Beauvoir. Claude de Dinte ville, s"' de Commarin. Jean de Tenahhe, seigneur de Genlis. Thibaut de Pijjcis, seigneur de Chevigny. Claude de Toulomjeon. Tristan de Toui.ongeon. Etienne de Mailly, seipeur de Maizières, d'Arceau et d'Arcelot. Antoine, seigneur de Bociiefort. Jacques Bouton, seipeur de Corberon. Girard Poinceot, seigneur d'Eguilly. Amblart de Neuville. Jean 1>errox. seigneur de Mypont. Jean de Marciily, seigneur de Boussay. Claude de Gieuan, seigneur de Mailly. Girard de Roussit jxin, seigneur de Clomot. Antoine Dubois, seigneur de Posange. Jean de Fontette, seigneur de Vcrrcy. Jacques Regnard, seigneur de la Chaume. Jacques de Buxv, seigneur d'Oyes. Etienne de Saijns, seipeur de Corabœuf. Amé, seigneur de Tanlay. 1473 Michel de Chaugy, seipeur de Chissey, conseiller, chambellan

du duc, élu. (l)Uterre de Charnv fut érigée en comté en MM; mais les lettres patente* ne furent enregistrées qo en 1461. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.23% accurate**

— 5 — Claude de Toiïjongbon, s»r de la Bâtie, élu. Pierre de Bai'ffkemoxt, seigneur de Jonvelle et de Charny. Jean de Bauffremont, s«r de Mirebeau. 1474 Guillaume de Bauffremont, s" de Sccy, élu. Claude de Toulonueon, chambellan du duc. Michel de Chaugy. 1476 Ei»tt tmnqtt* 4 SCIni fnr te Dactt M l« OtmU (l>. Jean de ia Guiche, chevalier. Hugues de Cmantemehle, s" de la Clayette. Philippe de Saint-Léger. Jean Perron, seigneur de Mypont. Antoine de Dyo, seigneur de Saint-Beury. Le commandeur de Belle-Croix. Girard de Buissillon, seigneur de Clomot. Guillaume de Baiffremont, seigneur de Somhernon et de Sccy-sur-SaAne. Claude Poixceot, seigneur d'Eguilly. Louis de Chaînon, chevalier, baron de l'Isle. Claude, seigneur de Ternant. Guy de la Baume, s*1 de la Boche-Vanneau. Geoffroy d'ArxEHRE, seigneur de Beauvoir. Antoine Duuois, seigneur de Pusange. P. de Bolrnonviu^ , seigneur de Verrey. Claude de Nelfchatel. Antoine de BoLssnmN, chevalier, seigneur de Savigny-lès-Beaune. Le seigneur de Picrreclos. Tristan de Toulongbon. Jean de Nelfchatel, seigneur de Montaigu. Jacques de Chemilly. Jacques de Choiseil-Traves. Claude de Toiwngeon. seigneur de la Bâtie, gruyer de Bourgogne. Antoine de Bay. Le seigneur de Conflandé. Jacques Boiton, seigneur de Corberon. Guillaume de Vienne. Claude de Ligny, seigneur de Buffey. (1) Nous ne citons dans cette liste que les noms des nobles originaires du Duché ou y possédant Bef . N. de Montconis. N. de i.'ArBBSMN. Jean Damas, seigneur de Clessy. N. de Sercey. Guyot de Salins, seigneur de Vinzelles. Jean de Bauffremont, seigneur de Soye. Hugues Babltin, seigneur d'Epiry. Humbert de Verdun, écuyer. Etienne de Salins, seigneur de Corabœuf. Philippe Pot, seigneur de la Boche de Nolay, grand sénéchal de Bourgogne. Jean de Ligny, maréchal-des-logis de l'armée. Jean de Chalon, prince d'Orange. Philippe de Crlx, chevalier, s** de Trouhans. Hugues de Tiioisy, bailli d'Auxois, seigneur de Longccourl. Olivier de la Marche. Philippe de Vienne, s** de Bonnencontre. Claude de Maili.y, seigneur d'Arcelot. : Simon de Mailly, seigneur d'Arc-sur-Tille. Simon de I»ges, chevalier. Pierre de Neufchatel, seigneur du Fay. 1477 Jean de Jaucourt, seigneur de Villarnoult. Aymard Boiton. 1480 Philippe Pot, sw de la Boche de Nolay. 1483 Philippe de HocHBEnr., seigneur de Bandrevillc, maréchal de Bourgogne, Philippe Pot, seigneur de la Boche, députés vers le Boi pour protester contre une iraposition mise sur le Duché

sans le consentement des Etats. Charles de Baiffremont, chevalier, sire de Sombernon, élu. Claude de Liigny, seigneur de Buffey. Jean de Janly, seigneur de Montille. Simon de Loges, chevalier. Hugues de Babitin, seigneur d'Epiry . Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 19.35% accurate**

- 6 1484 Simon de Mailly, chevalier, élu. Baifkhemont, députe aux Etals généraux de Tours. Hugues de Hahitiv. s*' d'Kpiry, /

**The text on this page is estimated to be only 23.11% accurate**

- 7 Claude Gentil, seigneur de Sainte-Hélène. Philippe de Saint-Léger, seigneur de Rully. François Pot, seigneur de Blaisy. Gaspard de Saillast, éc uyer, s" de Crusilles. Henri de Malaix, baron de Lux. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Humbert de Malaix, seigneur de Voudenay. Guillaume de Suxx, s«r de Villefrancon. Jean de Baissey, seigneur de Beaumont. Jean du Verne, s«r d'Elaulc-les-Avallon. Du Chatelet, seigneur de Til-ChAtel. 1654 Nicolas de Bai'kkremoxt, baron de Senecey, élu. Henri de Malaix, baron de Lux. Jarquesde Bellecovre, baron de Vinzelle. George de la Guiciie, bailli de Cbalon. Girard de Lavtage, seigneur de Belan. Sébastien de Villeks-la-Faye. 1555 Nicolas de Baittoemont, baron de Senecey. George de la (H iche, bailli de Cbalon. Henri de Malaix, baron de Lux. Jacques de Bellecombe, baron de Vinzelle. Claude de Bresche. Arthus de Colombier, seigneur d'Aligny. Tisserand, seigneur d'Oisilly. Jacques de ViynMiu.E, des Comtes de Marseille. 1557 George de la Giiche, bailli de Cbalon, élu. Henri d'A.NGLiRE, seipeur de Jours. Pierre d'AnMoxr. Nicolas de Baitffremoxt, baron de Senecey. Alexandre de Saw.x. seigneur de Vantoux. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Crussy, seigneur de Villargoix. Jean de la Fix, seigneur de Beauvoir. Christophe Bouton, baron de Pierre. Jean Damas, seigneur de Saint-Bonnet. Du Chateijît, seigneur de Til-Châtel. Pierre de Montigxy, seigneur de Villeberny. Charles de Mauin, seigneur de Missery. Jean de la Collonge. seigneur de la Moltesur-Dheune. N. de Vaijorre. Jacques de Vlntimii i.e. Guillaume de Chatenay, seigneur de Villersen-Auxois. Antoine de Chvtexay, s" de Saint-Vinceni. Jean de Baisse y. Claude de Mailly. Le seigneur de Chevancey. Sébastien de Viujjrs-la-Faye, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi. Edme Ji;ijen, seigneur de Vcrchisy. Behtreu;. N. de la Boitiére. Pierre des Forges, eVnyer. Antoine d'OncE, seigneur du Deffend. N. de Ciioiseul, seigneur d'Kguilly. Hugues de Ciiaioy. N. de Saixt-Beux, s" de Clairey-Fonlaine. Arthus de Colomiiieh, seigneur d'Aligny. Guillaume de Malaix, commandeur de BelleCroix. Guillaume de Coiximbier. I* Goux, seigneur de Boneourt. Jean de la Rivière, chevalier, s»r dudit lieu. Fautriéres, seigneur de Courcheval. N. de Choiseul, seigneur de Traves. Henri de Malaix, baron de Lux. Le seigneur de Sainte-Croix. Anatole Dinoz, s" de Sa viange et du Roussel . N. de Mailly, seigneur de Trouhans. CuiG.yy, seigneur de Champéculon. Africain de Mailly, seigneur d'Arc-sur-Tille. Guy de Ci.it.xy, seigneur de

Conforgien. Hugues de Vkzox, seigneur de Chevannay. Marc Damas, seigneur de Meilly. Simon de ï,oges, seigneur de la Boulayc. Jean de Baissey, seigneur de Beaumont. Gaspard de Torcy. Antoine de Chissey, seigneur de Varanges. Cyprien de Rabitix, seigneur de Balore. La Gaillardiére. Jean de Ci.i;r,xY,s*rdu Brullart ou Brouillard. René de Jaucourt, s'" du Vaux-de-Lugny. Ciioiseix, seigneur de Cbevigny. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.94% accurate**

— 8 Humliert de Malain, seigneur de Voudenay. Albert de Moreail, seigneur de Villenotte. Jean Ijî Goux, seigneur de la Berchère. N. de Cixgny. Gérard de Vienne, seigneur de RufTey. Pierre de Corisr.EM.ES, baron d'Auvillars. Denis de Cielun, seigneur de Thetiissey. Antoine de Chaxdvo, seigneur de Bussy. Saivage. Tissehani), seigneur d'Oisilly. Joachini de Chatenaï, seigneur de Lanty, gentilhomme ordinaire de la maison duRoi. 1560 Georges de u Giuche, seigneur de Sevignon, bailli de Chalon, député aux Etats généraux de Melun, élu. Nicolas de Bauffwemont, élu et député aux Etats généraux. Henri d'ANc.LimE, seigneur de Jours, chevalier de l'ordre du Roi. Pierre d'Arvnyr. Claude de Saulx, seigneur de Vanloux, député aux Etats généraux. Charles de Malain, seigneur de Missery. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Pkunes, seigneur de Villargeau. Jean de la Fin, seigneur de Beauvoir, chambellan du Roi. Christophe Borrox, baron de Pierre. Jean Damas, seigneur de Saint-Bonnet. Du Chatelet, seigneur de Til-Chatel. Jean de Maiain, seigneur de Montigny. Charles de Maiain, seigneur de Missery. Guillaume de la Coi.IjONGE, conseiller au Parlement de Bourgogne. Jacques de Vintimille, conseiller au Parlement de Bourgogne. Hugues Le Marlet, seigneur de Ternant, bailli de Dijon. Gaspard de Villers-la-Faye. Sébastien de Villers-la-Fayb. Antoine de Chatenay, s»r de Saint-Vincent. Antoine de Chissey, seigneur de Varangcs. Je;ui de Baisse y, seigneur de Beau mont. F. de Majuy, seigneur de Trouhans. N. Bouton, seigneur de Pierre. Edme Julien, seigneur de Vcrrhisy. François de Livron, seigneur de Bourbonne. Antoine de Baisse y, #* de Longecourt. Philippe des Forges, écuyer. Antoine d'ORGK, seigneur du Beffend. Cholseitl, seigneur d'Eguilly. Hugues de Chut. y. Saint-Beijn, seigneur de Claircy-Fonlaiiie. Arlhus de Colombier, seigneur d'AIigny. Guillaume de Malain, commandeur de BelleCroix. Guillaume de Colomrieh, s»r de Saint-Loup. Jean de la Rivière, chevalier. Faltriéres, seigneur de Courcheval. Jean de l'Aubespin, vicomte de Çhigy. Bernard des Barres, seigneur de Buffey. Denis de Brazey. Antoine Damas, baron de Digoine. Guy de la Tomnelle, s" de Monljardin. Marc Damas, seigneur de Meilly. N. de Longevilijî , seigneur de Chassagne. Jean de ChisseyPhilippe de Saint-Léger, sw de Rully. Joachim de Malain, seigneur de Lux. ! Milletot, seigneur de Champrenault. René de Jaucoiirt, seigneur de Vaux. Bataille, seigneur de Premeaux. Antoine de Sercey, seigneur de Venarey.

Jacques deSAUNs, seigneur de Corabœur. Barnabé de Giellan. Jean de Clugny, seigneur du Brouillard. Guy de Clwîny, seigneur de Conforgien. Michel de Chalgy, seigneur de Savigny-enAutunois. Claude de Mailly, seigneur d'Arcelot. Barthélémy de Sivry, seigneur dudit lieu. Le Goux, seigneur de Boncourt. Antoine de Sailloît. Hugues de Casse, seigneur de Rouvray. Claude de Vichy, seigneur d'Agencourt. Claude de Bresche. Hugues Arcelin, seigneur de Villeferry. Prudence Bataille. Didier d'AtxY, seigneur de Marcellois. N. de Bout. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.36% accurate**

- 9 Charles de Stacs-ville, seigneur de Pouilly. Antoine de Choiseul, seigneur de Traves. 1561 Georges de la Gitiche, seigneur de Sevignon, bailli de Chalon, élu. Pierre d'AiMovr. Nicolas de Bauffrbmont, baron de Scnccey. Jean de Ricey, écuyer. Charles de Saixt-Lêger, seigneur de Rully. Théodore de Saulx, sr d'Arc-sur-Tille. Jean d'AsioxcoiiRT, seigneur de Montignysur-Aube. Hugues de Chaugy. Jean de Sbxevoy, seigneur de Villiers. Jean Damas, seigneur de Saint-Bonnet. Humbert de Texarre, seigneur de Genlis. François de Livron, seigneur de Bourbonnc. Jean Boltox, seigneur de Bosjan. Prudence Bataille, seigneur de Varenncs. Saumaise, seigneur des Bâties. Perxes, seigneur de Villargeau. Antoine de Baissey, seigneur de Longecourt. Guillaume de Drée, s»r de Gissey-Ie-Vieil. Marc Damas, seigneur de Meilly. Denis de Brazey. Claude de Bresciie. Christophe Boitox, baron de Pierre. Philibert de Ja.nly, seigneur de Dracy. Jacques d'ÛHGE, seigneur du Deftend. Claude de Sallx, seigneur de Vantoux. N. de la Bretëche. Bacheret. Jacques de Foissv, seigneur de Cliamesson. Nicolas Chambellan, seigneur d'Oisilly. Jean de Baissey, seigneur de Beaumont. Guy de Cligny, seigneur de Couforgicn. Michel de Chaicy, seigneur de Saviguy. Antoine de Texarre, seigneur de Souterrain. Hugues Le Marlet, s*' de Ternant, gouverneur de la Chancellerie et bailli de Dijon, Et plusieurs autres, dit le registre. 1562 Georges de la Gi iche, s«' de Sevignon, élu. Nicolas de Balffhemont, baron de Seuecey. Philippe de Rociiechouard, baron de Couches. Jean de Mamtigny, seigneur de Montigny. Antoine de Choiseijl, seigneur de Traves. Hugues de Casse, seigneur de Rouvray. Antoine Damas, baron de Digoine. Pierre de Col-rcelles, baron d'Auvillars. Antoine de Baissey, seigneur de Longecourt. Philippe de Vichy, seigneur du Jeu. Arthus de Colombier, seigneur d'Aligny. Jean de la Rivière. Hugues Le Marlet, bailli de Dijon. Jean de Baissey, seigneur de Beaumont. Christophe Boltox, baron de Pierre. Jean de l'Aubesmx, vicomte de Chigy, élu du Méconnais. Jacques de Foissv, seigneur de Chamesson. Du îîiiï, seigneur de Cormalin. Charles de Morogbs, seigneur de Fixey. Faitriéres, seigneur de Courcheval. Jacques de Vlntimille. Guillaume de u Colloxge, Et plusieurs autres. 1563 Georges de la Guiche, bailli de Chalon, élu. Nicolas de Baukfremont, baron de Senecey. Philippe de Roohechouard, baron de Couches. Jean Lallemand, seigneur de Bouclans. Du Blé, seigneur de Cormatin. Charles de Malaix, seigneur de

Missery. Antoine de Semur, seigneur de Trémont-enMdconnais. Hugues Le Marlet, seigneur de Ternant, bailli de Dijon. Le Goux, seigneur de Boncourt. Hélion de Ville-sir-Arce. Perxes, seigneur de Villargeau. Jean de Malaix, seigneur de Montigny. La Marck. N. de Loges, s** de la Boulaye, bailli d'Autun. Antoine du Blé, seigneur de Mauvilly. Jean de Baissey, seigneur de Beaumont. Jean de Mahtig.ny, chevalier. N. de Choiseul, seigneur d'Eguilly. Antoine de Baissey, seigneur de Longecourt. Nicolas Chambellax, seigneur d'Oisilly. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.06% accurate**

- 10 Marceau de Choiseil, seipeur de Chevigny. Na«c, seigneur de Longecourt. Barnabé de Giellan. Le seigneur de Doncourl. Milletot, seigneur de Champrenault. Denis de Brazky. Guy de Clugny, seigneur de Conforgien. N. de Bauthier, sPdeVillargoixetdcLantage. Conighan, seigneur d'Arcenay. Jean Damas, seigneur de Mcilly. Pernes, seigneur d'Epinac. Fautrières, seigneur de Coureheval. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Jean de la Rivière. Philibert Vallekot, seigneur de Buxillon. Jean Borde, seipeur de Maulvoisin. André de Laval, seigneur du Bassin, Et plusieurs autres. 1566 Charles de Malain, chevalier, seigneur de Missery, élu. D'AttMONT. Nicolas de Bauïtrevoxt, s«r de Senecey. Philippe de Rochechoiurd, baron deCouches. Alexandre de Saulx, seigneur de Torpes, gouverneur d'Auxonne. Georges de la Guiche, seigneur de Sevignon. Hugues de Gasse, seigneur de Rouvray. N. de Choiseix, seigneur d'Eguilly. Jean Damas, seigneur de Meilly. Guillaume de Malmx, commandeur de BelleCroix. Bernard du Meix, baron d'Aubigny. N. de Loges, seigneur de la Boulayc et bailli d'Autun. Henri de Malain. Antoine de Semcr, seigneur de Trémont. Jean Boiton, seigneur de Bosjan. Antoine de Baissey. Antoine de Chatenay, s* de Saint-Vincent. Jean de la Perrière, écuyer. Antoine de Chandyo, seigneur de Bussy. Joachim de Malain, seigneur de Lux. Claude de Vichy, seigneur d'Agencourt. Jean de Martigny, seigneur de Ménèble. Jean de Boiisseval, seigneur de Villiers-lesHaut, capitaine du Château de Dijon. Claude de Marcheville, seigneur de la Salle, gentilhomme de la chambre du Roi. Jacques d'OncE, seigneur du Deffend. Denis de Brazey, s«r de Gissey en partie. J. de Fussey, seigneur de Chazellcs. Marceau de Choiseix, seigneur de Chevigny. Edrae Juuen, seigneur de Verchisy. Joachim de Ciiatenay, s* de Gissey en partie. Guillaume de la Colloxge. N. du Vaixx de Choisbitl, s»» de Charnay. Clvgny, seigneur de Champéculon. Laurent de Jaxly, seigneur de Dracy. N. de Vaucelles. Naturel, seigneur de Plaines. 1668 Nicolas de Buttoemont, s«r de Senecey, élu. N. de Dyo, baron de Montpcrroux. Jean de n IV.hriêre, chevalier de l'Ordre. Georges de la Guiche, seigneur de Sevignon. Charles de Mauux, seigneur de Missery. Marceau de Choiseix, seigneur de Chevigny. Pétrarque du Blé, seigneur de Cormatin, chevalier de l'ordre du Roi. N. de Choiseix, seigneur d'Eguilly. Jean d'AMOxcouvr, s»rde Montigny-sur-Aube. Guy Petit, écuyer, s" de Villiers-sur-Suize. Antoine de Chandyo. Claude de la Chambre, seigneur de

Montfort et baron de Ruffey. Jean de la Chambre, seigneur de Montfort. Denis de Rkazey. Claude de FerriEre, seigneur de Chassagne, conseiller an Parlcmeiit de Dijon. Le Gorx, seigneur de Santcnay. Bai kfremoxt fils, baron de Senecey. Jean Borde, seigneur de Maulvoisin. Philippe de Vichy, seigneur du Jeu. Le registre porte que les seigneurs de Ruffey, de Couches, de Torpes, d'Epinac, d'Auvillars, de la Boulaye, de la Nocle, de Mâlain, de Rouvray, de Bussy, de Chamesson, de Montmoyen, n'ont point paru à l'Assemblée, quoique convoqués. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.14% accurate**

- « 1S70 Charles de Malaln, seigneur de Missery, chevalier de l'Ordre, élu. Nicolas de Bauffremont, chevalier de l'Ordre, baron de Senecey. Philippe de Bochechouard, baron de Couches. Claude de la Chambke, seigneur de Moutfort et baron de Ruffey. Jacques de Vienne, baron de Commarin. Henri de Malain, baron de Lux. Charles de Saint-Léger, seigneur de Rully. Guillaume de Malain, commandeur de BelleCroix. Girard de Baissey, seigneur de Beaumont. Philibert de Montconis, chevalier, capitaine de la citadelle de Chalon. Jean Damas, seigneur de Meilly. Antoine de Chatenay, s* de Saint-Vincent. Jean de la Fin, chevalier de l'Ordre, seigneur de la Nocle, chambellan du Roi. Jean de Malaln, seigneur de Montigny. Antoine de Chissey, seigneur de Varanges. La Magdelajnb, seigneur de Marcilly. Marceau de Choiseul, seigneur de Chevigny. Le seigneur de Vitry. Antoine de Tenarre, seigneur de Souterrain. N. de Chaucy. Charles de Montconis, seigneur de Montcoy. N. de Balathieh, seigneur de Yïllargoix. ' Antoine de Semur, seigneur de Tréniont. Jacques de Vintimille. Gaspard de Saulx, seigneur de Saulon, chevalier de l'Ordre. N. de TllESTONDAN. François de Ciry, seigneur de Chamaille. Denis de Brazey, seigneur de Gissey. Claude de Thyard, seigneur de Bragny. Guy de Tournes, seigneur de Thôte. François de Choiseul, baron de Clefmont. René de Jaucourt, seigneur du Vaux. Jean de Saulx-Tavaxxes fils. Louis de Villers-u-Faye. N. de Rostaix. Christophe de Rabcte*, s" de Bourbilly. Humbert de Tenarre, seigneur de Genlis. Bauffremont fils, seigneur de Senecey. i François Pot, seigneur de Chassingrimont. Didier d'AuxY, seigneur de Marcellois. Claude de Lestouf, seigneur de Pradines. Jean Brandin, seigneur de Massène. Jean de Chissey, écuyer. Philippe de Messey, seigneur de Sassangy. Antoine de Chandyo. I*eknes, seigneur de Villargeau. Jean de Nagu. Pernes, seigneur de Monetoy ou Epinac. Léonard Damas, baron de Thianges. Philibert de Chevrier, s*' de Saint-Mauris. Girard de Baissey, seigneur de Noiron. Hugues de Gasse, seigneur de Rouvray. Georges de u Guiche, chevalier de l'Ordre, seigneur de Sevignon. Jean de Martigny, seigneur de la Villeneuve. Jean Damas, seigneur de Saint-Riran. François de Choiseui., baron de Clefmont. Philippe d'ANDEi/jT, seigneur de Demigny. Jean Bouton, s»' de Bosjan et de Corberon. Claude de Chaxdyo, seigneur de Bussy. Antoine de Sercey, seigneur de Venarey. Pierre de Courcelues, seigneur d'Auvillars, chevalier de l'Ordre. Antoine de

Colombier. Jean de Thyard, seigneur de Bissy, Et plusieurs autres. 1578 François Chabot, seigneur de Brion, élu. Philippe de Rochechouahd, baron dcCouches. Marceau de Choiseul, seigneur de Chevigny. Claude de Choiseix, seigneur de la Meure. Guillaume de Malain, commandeur de BelleCroix. Hugues de Gasse, seigneur de Rouvray, chevalier de l'Ordre. Antoine 'Damas, baron de Digoine, chevalier de l'Ordre. Jacques de Vixtimille. Guillaume de u Coujonge. Antoine de Choiseul, seigneur de Traves. Girard de Baissey, seigneur de Beaumont. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Jean de Malain, seigneur de Montigny. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.85% accurate**

- 12 — Jean de Fussby, seigneur de Sarrigny. Jean d'ÛRGE, seigneur de Villeberny. Louis de Villers-la-Faye. N. de Verneussb, élu du Méconnais. Girard de Bajssey, seigneur de Noiron, chevalier de l'Ordre, capitaine de la porte. N. de Baissey, seigneur de la Motte. De la Rogue. Didier d'AuxY, seigneur de Marcellois. Théodore de Sauta, seigneur d'Arc-sur-Tille. François de la Magdelaine, seigneur de Ragny, bailli d'Auxois. Claude de Vaienciennes, écuyer, s" de Ballo. Gaspard de Saulx-Tavannes, bailli de Dijon. Jean de Saulx-Ta vannes, vicomte de Ligny. Charles de Stainviue, seigneur de Pouilly. Pétrarque du Blé, seigneur de Cormalin. Jean de Beauvoi&in, écuyer. Jean Damas, seigneur de Saint-Riran, gouverneur de Beaune. N. de Mailly, seigneur de Trouhans. Plaines, seigneur de Tart. N. de la Rivière. Philibert de Janly, seigneur de Dracy. Charles de Montconis, seigneur de Montcoy. Simon dcSAisT-BEux.s*' de Clairey-Kontaiiie. Perrault de Montrevost, sf de la Chapelle. Guillaume de Drée, chevalier de l'Ordre, seigneur de Gissey. Laurent de Pracontal, seigneur de Soussey. Denis de Brazey, s»' de Gissey-les-Flavigny. Louis de Rochechouard, s1" de Chandenier. Jacques de Courcelles, seigneur de Pourlans. Jean de Mahtigny fils, écuyer. 1573 François Chabot, seigneur de Brion, élu. Charles de Stainville, seigneur de Pouilly, chevalier de l'Ordre. Jean de M alain, seigneur de Montigny. Jean de Lantage, seigneur de Bclan. Antoine de Vichy, seigneur de Champrond. Jacques de Vixtimille, conseiller du Roi, quoique sans convocation expresse, dit le registre. 1675 François'CHABOT, marquis de Mireheau , seigneur de Brion, élu. Guillaume de Sah-x, vicomte de Tavannes. Georges de la Giiche, seigneur de Sevignon. Antoine de Semur, seigneur de Trémont, élu du Maçonnais. Hugues de Gasse, seigneur de Rouvray. Charles de Saint-Léger, seigneur de Rully. Pétrarque du Rie, seigneur de Cormatin. Jacques de Vixtimille. Guillaume de u Colloxgb. Antoine de Vichy, seigneur de Champrond, élu du Charollais. Jean Le Marlet, seigneur de Gémeaux. François de Choiseitl, seigneur de Chevigny. André de Franay, écuyer. Claude de Ciioiseul, seigneur de la Meure. René de Rochefort, chevalier de l'Ordre. Baissey frères, seigneurs de Bcaumont. Louis de Beaitoir-Chastelu-x. Louis de RociiEciiorAM», s»' de Chandenier. Guillaume de Malun, commandeur de BelleCroix. Jean de Nagu. Simon de Saint-Belin. Jean de Montconis, seigneur de Montcoy. Jean de Fussey, seigneur de Sarrigny. Claude de

Martigxy, seigneur de Rocheprise. Claude Bouton, seigneur de Bosjan. Georges de Vingles, seigneur de Drée. Bernard, seigneur de Montessus. Villbrs-u-Faye, soigneur de Vonge. Bénigne Le Compasseur, s" de Jancigny. NN. de Flssey frères, seigneurs de Chazelles. Plaines, seigneur de Tart. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Pêlissier. Jean (I'Orge, seigneur de Villeberny. 1576 François Chabot, marquis de Mircbcau, seigneur de Brion, élu. Nicolas de Bauffremont, s* de Scnecey. Antoine de Vienne, seigneur de Commarin. Jean de Vienne, seigneur de Ruffey. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate**

■ - 13 Claude de Dyo, seigneur de Montperroux. Pierre de Courcelles, seigneur d'Aavillars. Pernes, seigneur de Monetoy ou Epinac. N. de Sbxevoy. Charles de Mauin, seigneur de Missery, gouverneur de Vézelay. Philippe-Guy de la Fln, dit de Sallvs, seigneur de la Nocle. Antoine Damas, baron de Digoine. Joachim de Rochefort, s" de Pluvault. Louis de Reauvoir-Chasteuux, chevalier de l'Ordre. René de Rochbfort, chevalier de l'Ordre. Jean de Fussey, seigneur de Sarrigny. Lazare de la Tourxelle, seigneur de Fangy. Jean de Beauvoisix. Beaufort. Plaines, seigneur de Tari. Pétrarque du Blé, seigneur de Cormalin. Jean Boroe, seigneur de Maulvoisin. Charles de la Boutiéhe. N. de Viixars. Jean de Digoine, seigneur d'Estroyes. Lazare de Breschard, seigneur de Thury. François de la Magdelaixb, s" de Ragny. J. de Fussey, seigneur de Chazelles. François de Mailly, seigneur de Nimande. NN. de Maiixy père et fils. Jean Damas, seigneur de Saint-Riran. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. N. Damas, seigneur de la Mottc-Mareilly. Pierre de Baupfremoxt. Gaspard de Tintry. Jean-Guillaume Damas, seigneur de Passilly. Philibert de Ja.m.y, seigneur de Dracy. François de Clugxy, seigneur du Brouillard. Guillaume des Bruyères, lieutenant du bailli de Dijon. Humberi Le Goux, seigneur de la Berchère. Le seigneur de Thcmoley. Charles de la Routière, sp de Chassagne. N. de Drée, seigneur de la Serrée. Guillaume des Baugis. N. de Vidal. Barthélémy de Clugny, s«» de Montaehon. 1577 «> François Chabot, seigneur de Brion, élu. Antoine de Vienne, seigneur de Commarin. Marceau de Choiseul, seigneur de Chevigny. Georges de la Guiche, seigneur de Sevignon. Michel de Chaigy, s»' de Savigny-l'Elang. Etienne Dubois, seigneur de la Roehettc. Dubois, seigneur de la Tour-du-Pré. Charles de Saint-Léger, seigneur de Rully. Guillaume de Drée, chevalier de l'Ordre. François de Choiseul, seigneur de Frénoy. N. de Vidal. Antoine du Rlé, seigneur de Mandelot. Vienne-Gevuole, seigneur de Marnay. Jean de Fussey, seigneur de Sarrigny. Christophe Pot, baron de Rlaisy, chevalier de l'Ordre. Nicolas de Baupfremoxt, baron de Senecey. Guy de Tournes, seigneur de Thôte. Guillaume de Ramiixy, seigneur d'Essanlcts. Jean de Montconis, seigneur de Monteoy. René de Rochefort. Jean Borde, seigneur de Maulvoisin. Jean de Chauvirey, seigneur de Gémeaux. Philibert de Pontailler, seigneur delà MotteTcrnant. NN. Damas, seigneurs de Meilly.

Joachim de Chatexay, s" de Saint-Vincent. Charles de Malain, seigneur de Missery. Louis et Humbert de Malaln frères, seigneurs de Voudcnay. Pétrarque du Blé, seigneur de Cormatin. Denis de Brazey, seigneur de Gissey. Pierre de Saulx, seigneur de Vantoux. Denis de Sercey. N. de Rabutix, seigneur de Sancy. Louis de RooHEOiirii'Ann, s" de Chandenicr. Guillaume de Chatexay, chevalier de l'Ordre. J. de Fussey, seigneur de Chazelles. Gabriel Damas d'Anlezy, s" de Montagnerot. Jean de Tirevolet, écuyer. NN. de Choiseul frères, s»" de Chevigny. Gabriel de la Guiche. (I) H y eut deux réunion» des ElâU cette aimée. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.13% accurate**

- 14 Philippe Paphi, seigneurde la Bussière et de Nerondc, bailli de Mâcon. Jean Damas, seigneur de Saint-Riran. chevalier de l'Ordre. Dyo, seigneur de Montmort. Lazare de Bresohard, seigneur de Thury. Etienne Tiiirion. seigneur de Barges. Jean de Nagi\ seigneur de Varennes. Louis de Villers-la-Faye , ehev. de l'Ordre. Jacques Chappklain, seigneur d'Agey. Guillaume de Montcoxis, s" de Dampierre. N. de Bernault, seigneur de Marnay. N. Buhdb, seigneur de Maulvoisin. N. de Ricev. Lk Blond, seigneur de la Borde. Léonard Damas, chevalier de l'Ordre, baron de Thianges. Michel Moisson, seigneur de Cesscy. Claude de Dyo, seigneur de Montperroux. Pernes, seigneur de Monetoy. La Maroc. N. de Loges, s" de la Boulayc, bailli d'Autun. François de Clugny, seigneur du Brouillard. Cocrcelles, seigneur de Tart. N. Damas, seigneur de la Motte-Marcilly. René de Rochebaron, seigneur de Berzé. Louis d'Ecinu.Y, commandeu r de la Roniagne. Philippe de Messey, seigneur de Sassangy. Melchior Bernard, seigneur de Montessus. Lazare de la Toitcnelle. Jean de Martigny, ècuycr. Pierre de Chissey, seigneur de Vonges. N. de Ix)Gbs. Jacques de Foissy, seigneur de Chamesson. Guillaume de la Collonge, seigneur de la Motle-sur-Dheune. Louis de Bealvoir-Chastellcx. N. d'AuLLENAV, seigneur d'Arcy-sur-Cure. François de Ciry, seigneur de Chamaille. Simon de Saint-Belin, s** de Clairey-Fontainc. Moisson, seigneur de Rcnève. N. de Martigny. Le CoMPASSEtR, seigneur de Vitrey. N. de Lantage, seigneur de Belan. Le seigneur d'Uchon. N. de Rbclaines. Jacques de Vlntimille. Perrault de Montrevost, s" de la Chapelle. Claude de Sacriez, seigneur des Bâtis. Guillaume des Bruyères. Alexandre de Crix, seigueur de Trouhans. Antoine de Semvr, seigneur de Trémont. Miij-etot, seigneur de Champrenault. 1578 François Chabot, seigneur de Brion, élu. Rochrchoi'ard, baron de Couches, chevalier de l'Ordre. Claude de Baitfremont, baron de Seneccy. Philippe-Claude de Dyo, seigneur de Montperroux, chevalier de l'Ordre. Antoine de Vienne, seigneur de Commarin. François de la Magdelaixb, s" de Ragny. Philibert Bernard de Montessus, seigneur de Brandon. Le seigneur de Pussey. Guillaume de la Collonge. Melchior Bernard de Moxtesscs. N. Damas de Marcilly, seigneur de la Motte. Jean Damas, seigneur de Saint-Riran. Philippe de Rociiechoiard, chevalier, seigneur de Crécey. Jean de Bkauyoisin. Antoine de Vichy, seigneur de Champrond. Antoine de Salins, seigneur de

Corabœuf. Guy Petit, seigneur de Villiers. Guillaume de Cu-gny, seigneur de Conforgicn. Guy de Toiïrnes, seigneur de Thûte. Jean de Lestolt, seigneur de Scmoutiers. Claude de Sauldon, seigneur de Chanceaux. Marceau de Choisell, seigneur de Chevigny. Guillaume de Malain, commandeur de Nancy , Pont-Aubert et Normier. Jean de Saulx, vicomte de Tavannes. N. de Loges, s" de la Boulaye, bailli d'Autun. Charles de Malain, seigneur de Missery. Pétrarque du Blé, seigneur de Cormatin. Joachim de Chatenay, seigneur de SaintVincent, et son fils. Antoine Damas, baron de Digoine, chevalier de l'Ordre. Guy de la Fin, dit de Sallns, s* de la Node.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.42% accurate**

- 15 Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. Jean Boude, seigneur de Maulvoisin. NN. Damas, seigneurs de Mcilly, |ière et fils. Michel de Chaugy, s" de Savigny-l'Etang. Lazare de la Tournelle. Jean de Digoixe, seigneur d'Estroyes. N. de Saint- Gobeht. Antoine de Semw, seigneur de Trémont, chevalier de l'Ordre. Jacques de Foissy, seigneur de Chatnesson. Louis d'EfiimY, commandeur de la Romagne. Philippe d'A.\DELOT, seigneur de Demigny. Gaspard de Laxtage, seigneur de Toire. Thyard, seigneur de Bissy. Edme de Thenay, seigneur de Bcsanceuil. Bouvot, seigneur de Cormaillon. Louis du Battit. Claude Gentil, seigneur de Sainte-Hélène. Louis de Villers-la-Faye , baron dudit lieu, chevalier de l'Ordre. Le Goitx, seigneur de Boncourt. François de MAiLLY,s"dcMimandc,et son fils. Antoine de Colombier, seigneur d'Aligny. Philippe de Messey, seigneur de Sassangy. Charles Damas, seigneur de Marcilly. N. de Sivby, seigneur dudit lieu. Naturel, seigneur de Plaines. Claude de Chaxdyo, seigneur de Bussy. Guy de Baiutto, seigneur de Bourbilly. Jean de Babitln, seigneur d'Athie. Ftssey frères, seigneurs de Chazelles. Louis de Malain, seigneur de Spoy. NN. de Messey frères. N. de Comghan. Charles de Saint-I-eger, seigneur de Rully. Charles de u Boittêre, écuyer. N. de Bresche, seigneur de Moloy. Claude de la Trêmouille , Ccuycr, seigneur de Bresche. Biaise de u Trêmouille, s» de Beanregard. Philibert de Ja.\ly, seigneur de Dracy. Denis de Brazsy, seigneur de Gissey. François de Clugxy, seigneur du Brouillard. Jaucourt, seigneur de Rouvray. Jaucourt, seigneur de Villarnoult. Claude de Choisel'l, seigneur de la Meure. I Claude Bouton, seigneur de Frangy. N. d'ESTAGNY. Rochebaron, seigneur de Joncy. Guillaume de Drée, seigneur de Gissey. Joachim de Rochefort, seigneur de Pluvault, chevalier de l'Ordre. Joachim Damas, seigneur de Commune. Jaccjues de Miolaxs, chevalier de l'Ordre, baron de la Salle. Philibert, baron de Montcoxb. Christophe Pot, seigneur de Blaisy. Philippe de Drée. Georges de la Baume. Jean de l'Aubbspin, vicomte de Chigy. Alexandre de Chux, seigneur de Trouhans. Claude Béuxibr, seigneur de Montmoyen. N. de Moroges. Jean de ia Croix. Gabriel Damas d'Anlezy, s* de Montagnerot. Jean de Gand. Moisson, seigneur de Renève. Philibert de Nagu, seigneur de Varcnnes. Jean de Nagu. René" de Rochebaron, seigneur de Berzé. Michel de Clugny, seigneur de Montachon. François de Ciry, seigneur de Chamaille. Jean de Salohxay. Robert d'AUHETBKRE. Joseph de Vezon, seigneur d'Annoul. N. de

Beclaines. Jacques de Bouy. Emiland Julien, seigneur de la Cosne. N. de Chatexay, seigneur de Lanty. Georges de Salnt-Beun. Jean de Martigxy. Jean de Ciiissey, seigneur de Varanges. Balthu2ar de la Tournelle. Colombier, seigneur de Savigny-sur-Grosnc. Girard de Baisse y, seigneur de Beaumont. François Dormy, seigneur de Vinzelle. Clugxy frères, seigneurs de Champéculon. Nagu. Antoine Millot, commandeur de Norges. 1570 Philippe-Claude de Dyo, seigneur de Montperroux, chevalier de l'Ordre, élu. r Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.76% accurate**

Nicolas de Baifkmemoxt, seigneur de Senecey, chevalier de l'Ordre. Charles de Malun, seigneur de Missery, chevalier de l'Ordre. Joaehim de Cihtenay, seigneur de Mauvilly, chevalier de l'Ordre. Louis d'KKimv, commandeur de la Romagne. Jacques de Foissv, seigneur de Chaincsson. Jean Hamas, seigneur de Villiers. Joaehim de Rochefort, chevalier de l'Ordre, seigneur de Pluvaull. Louis de Bralvoih-Ciiasteu.ux. Antoine de Salins, seigneur de Corabœuf. N. de Choiseix, seigneur de la Meure. Cl. Damas, seigneur de la Motte-Marcilly. Jean Hamas, seigneur de Sassangy. Jacques de Vintimille. Antoine de Vichy, seigneur de Champrond. Louis de Villers-u-Faye, s" du Roussel. J. de Fissey, seigneur de Chazellcs. Antoine de Ciiatenav, s» de Saint-Vincent. Antoine Damas, seigneur de Digoinc, chevalier de l'Ordre. Jean Brandin, seigneur de Massènc. Simon de Saixt-Beiin, s^deClairey-FonUine. Michel de Ciajgny, ch", s» de Montachon. Guillaume de Montconis, s«'de Dampierre. Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. N. de Bresche, seigneur de Moloy. Le seigneur de Gerland. N. de Baltfkrmont. Jean de Malun, seigneur de Voudcnay. Hugues de Vezo.x, seigneur d'Annoul. N. de Reclaines. N. d'ABRicAiinor. Le seigneur d'AttERAC. Guillaume de la Collosge. Jacques de Chacoy, seigneur de Roussillon. René de Rocheuaron, seigneur de Berzé. 1580 Philippe-Claude de Dvo, seigneur de Montperroux, élu. Nicolas de Bauffremont, seigneur de Senecey. Charles de Malaln, seigneur de Missery. Jacques de Vintimille. 16 I Guillaume de la Collonge. Pétrarque du Blé, seigneur de Cormatin. Antoine de Chatexay, s* de Saint-Vincent et de Ville-sur-Arce. Jean Damas, seigneur de Villiers. Louis de Villers-la-Faye. Antoine de Vichy, seigneur de Champrond. Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. Christophe de Rabltix, s" de Bourbilly. Girard de Baissey, seigneur de Beaumont. Charles de Montconis. N. de Reclaixes. Olivier Tmirion, seigneur de Barges. Claude de Gand. 1581 Philippe-Claude de Dyo, seigneur de Montperroux, élu. Marceau de CnoiSEia et son fils, seigneurs de Chevigny. Léonard Damas, baron de Thiangcs. j Jean Damas, seigneur de Villiers. ; François Cuaiiot, seigneur de Brion, marquis de Mirebeau. Cl. Damas, seigneur de la Motte-Marcilly. Louis de Viu.ers-la-Faye. Nicolas de Bauffremont, seigneur de Senecey. Louis de BEAUVom-CHASTEUX'x. Melchior Bernard, seigneur de Montessus. Jean de Saulx, vicomte dcTavannes. Michel de Cluuxy, seigneur de Montachon. François

de Rabitin, seigneur de la Vaulx. Charles de Mauin, seigneur de Missery. Emiland Jilien, seigneur de la Cosne. François de Choiseix, seigneur d'Eguilly. Courcelles, seigneur de Tart. N. du Blé fils, seigneur de Cormatin. Le seigneur de Gerland. Guillaume de Montconis, s* de Dampierre. N. de Lenoncourt, seigneur d'Athée, tazarc de la Tournelle. Louis d'EGi iii-Y, commandeur de la Romagne. Guillaume de Malain, command' de Nancy. Beaivow-Ch astellux . Philibert, baron de Montcoxis. René de Rochbbahon, seigneur de Berzé. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.04% accurate**

il N. de Messe y. Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. Barnabe1 de Giellan, seigneur de Thenissey. Charles de Vesvre. N. de Moroges, seigneur de la Tour-du-Boz. Joachim Damas, seigneur de Communes. Le seigneur d'Aisey. Jean de Rabutin, seigneur d'Athie. Jean Damas, seigneur de Saint-Riran. Antoine de Semur, seigneur de Trémont. 1582 Cl tude de Baukfremoxt, chevalier de l'Ordre, baron de Senecey, élu. Marceau de Choiseui, et ses deux fils, seigneurs de Chevigny. Jean Damas, seigneur de Villiers. J. de Fussey, seigneur de Chazelles. Guillaume de Moxtconis, s" de Dampierre. Guillaume de Bamilly, seigneur d'Essanlets. Antoine de Vichy, seigneur de Champrond. Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. Le seigneur de Gerland. Humberl de Brksche, seigneur du Montet. N. du Valu, bailli d'Auxerre. Jacques de Folssy, seigneur de Chamesson. Philippe d'ANDEi/tT. seigneur de Demigny. Louis, baron de Viu.ers-la-Faye. Emiland Jitiex, seigneur de la Cosne. Joachim Damas, seigneur de Communes. Jean Bertiiot, seigneur de Vignolles. Claude Bouton, seigneur de Bosjan. N. Damas, seigneur de la Motte-Maroilly. Girard de Baissey, s" de la Motte-Beaumont. Simon de Salvt-Beijn, s*'deClairey-Fontaine. 1584 Claude de Balffremo.nt, baron de Senecey, élu absent. Jean Damas, chevalier, seigneur de Villiers, nouvel élu et président. Philippe d'AxnELOT, seigneur de Demigny. Guillaume de la Colloxge. Jean de Foissy, seigneur de Chamesson. Marceau de Choiselt, seigneur de Chevigny. Gaspard de Lantage, seigneur de Toire. | N. de Lantage, seigneur de Belan, bailli de I la Montagne. Antoine de Chatexay, s»r de Saint-Vincent. Jean de Fussey, seigneur de Sarrigny. Jean de Malain, seigneur de Voudenay. Michel de Clugny, seigneur de Montachon. Jean de l'Aubespix, vicomte de Chigy. Joachim Damas, seigneur de Communes. Lazare de Brazey, seigneur dudit lieu. Philibert de Jaxly, chevalier, sf* de Dracy. Du Blé, seigneur de Cormalin. Léonard Damas, seigneur de Thianges. Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. Pierre de la Touhnelle. Charles de Moroges, seigneur de Diombe. Denis de Sercey. Le seigneur de la Chaulx. François de Rabutin, seigneur de la Vaulx. | Jacques Chappelaix, seigneur d'Agev. N. de Vidal. Melchior Bernard, seigneur de Montessus. Simon de Saint-Belix, s«rde Clairey-Fonlaine. Jean de Viuers-la-Faye, alcade. Jean-Baptiste Le Goirx, s" de Boncourt. N. de Reclalnes. N. d'AuLLENAY, seigneur d'Arcy. Guillaume de Moxtconis, s" de Dampierre. Joachim Damas, seigneur du

Roussel. U seigneur de Gerland. Guillaume de Drée, chevalier de l'Ordre. Claude de Choiseil, seigneur de la Meure. Jean d'EcuiUA, seigneur en partie de Gissey. Valentin de Braxcion, seigneur de Charnay. François de Saitour, seigneur d'Yrouer. Humbcrt de Bresciie. Antoine d'AMANZÉ, seigneur de Fouchères, élu du Méconnais. ! N. de Saint-Gobert. | Thexay, seigneur de Saint-Christophe. : CounCELLES, seigneur de Pourlans. i François Damas fils, seigneur de Thianges. 1 Louis du Battut, capitaine de la porte. 1587 I Jean Damas, seigneur de Villiers, élu des trois 1 années précédentes et président. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate**

- 18 Jacques Chabot fils, marquis de Mircbeau. Philippe-Claude de Dvo, s" de Monlperroux. Claude de Baitfremont, baron de Senecey. René de Rocheraron, seigneur de Berzé. Olivier de Heai voih-Chastellux. Jean de Foissy, chevalier, seigneur de Chain esson, élu nommé. Gaspard de Laxtage, seigneur de Toire. Jacques d'Hcriaw Simon deSAixr-BELiN, s^deClatrey-Fontaine. Africain deBAissBY,s"de la Molte-Bcaumont. Jean d*EuiriixY, seigneur en partie de Gisscy. Antoine (I'Amanze, chevalier, seigneur de Fouchères, d'Anglure, etc. Marceau de Choireix, seigneur de Chevigny. Pierre de la Toirxelle. N. de Nei fchêze, baron d'Effrans. Courceu.es, seigneur de Pourlans. Moisy, seigneur du Folet. Le seigneur de Gerland. Jean Borde, seigneur de Maulvoisin. Georges de Baiffremont, comte de Cruzilles en Chalonnais. Charles de Montconis. N. de Semzi. Claude de Syrot. N. de Vidal. Du Blé, seigneur de Cormatin. Jacques de Chalt.y, seigneur de Roussillon. N. de Fi ssey, seigneur de Chazelles. Louis du Battit. 1588 Jean de Foissy, seigneur de Chamesson,^«, député aux Etats de Blois. François Chabot, marquis de Mircbeau, et son fils. Claude de Baufhremont , baron de Senecey, député aux Etats de Blois. Jean Damas, seigneur de Villiers, député aux Etats de Blois. Joachim de Chatenay, seigneur de Mauvilly et Lanly. François de Ci.uc.ny, seigneur du Brouillard. Léonard Damas, b°- de Thianges, et son fils. N. de Neufchéze, seigneur d'Effrans. Thyard, seigneur de Bissy. Joachim de Chatenay, s"1 de Saint-Vincent. Melchior Bernard, seigneur de Montessus. Philippe de Foissy, seigneur de Toire. Antoine du Blé, seigneur de Mandelot. Africain de Baissry, s" de la Motte-Beaumont. François de Rahitin, seigneur de la Y'aulx, député aux Etats de Blois. Jacques Cijappelain, seigneur d'Agey, lieutenant de la Compagnie du m" de Mirehcau. Saint-Belin, seigneur de Clairey-Fontaine. Courcelles, seigneur de Tart. Jean de Blondefontalne, $p de Mussiot. Charles de Vesvre. Claude de la Trémoiïlle, seigneurde laMotleTernant. Philibert de Poxtailler, s" de Chazelles. en Morvan et de Montagnerot. Charles du Verne, seigneur de Serrigny. Claude de Lenoncourt, seigneur de Loches, bailli de Bar-sur-Seine , député aux Etals de Blois. N. de Semzi. Hiimbert de Marcilly, baron de Cypierre. François de Clérùx, seigneur de Posange. François de Tiwin. seigneur de Landreville. Antoine de Vichy, seigneur de Champrond, député aux Etats de Blois. Jean de la GriciiE, seigneur de Sevignon, député aux Etats de Blois. Edme de

Malaix, baron de Lux, député aux Etats de Blois. N. de Saildon. Le seigneur de Blesneau, député aux Etats de Blois. 1589 Bull «• U LI.jm i D«lol>. Louis de Villers-u-Faye. Claude de Lenoncoi rt, seigneur de Loches. Claude de Lestoif, seigneur de Poinsson. Jean de Boy.ult. seigneur de Franchesse. Africain de Baisse v, s" de la Motte-Beaumont, gouverneur de Beaunc. François de Cli»;ny, seigneur du Brouillard. Thyard, seigneur de Bissy.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.53% accurate**

Claude de Lbxoncourt, s* de Chauffeur. Pierre Régxier, seigneur de Montmoyen, président à la Chamhre des comptes. Jean Boyer de Champlecy. Claude de Digoixe, seigneur du Palais. Remberg Le Pardessus, seigneur de Marcillyles-Viteaux. Saixt-Relln fils, seigneurde Clairey-Fonlaine. 1590 Claude de Lestouf, seigneur de Poinsson, président. Jean de Boyault, seigneur de Franchesse. Jean Boyer de Champlecy. N. de Chissey, gouverneur d'Àutun. Philibert Jaqiot, s" d'Esbarres, éeuyer. Giranl Jaqiot, seigneur du Magny, éeuyer, fils du précédent. Le Maire de la Bondue, trésorier de France. Jean de Martigxy, seigneur de la Villeneuve. Conighax, seigneur de la Courd'Arcenay. Anne Péussier, éeuyer. Georges de Vingles, chevalier, s* de Drée. Le Maire. L'élu nommé était Antoine du Blé, chevalier de l'Ordre du Roi, baron d'Uxellcs, remplacé en novembre 1590 par Claude de Lestouf, seigneur de Pradinesetde Poinsson. En avril iîi&i, le baron d'L'xelles reprit ses fonctions, puis les céda à Lestouf. 1590 Antoine Damas, seigneur et baron de Digoine, élu en fonctions. Jean de Rabitix, seigneur d'Athie. Guy de Raritin, seigneur de Bourbilly. Christophe de Rabutln, seigneur et baron de Chantai. Guy de u Fix, dit de Salins, s» de la Nocle. Denis des Barres, s«r de Saint-Martin. Nazare de Tippix, seigneur de Corcclles. François de Clého.v. seigneur de Posangc. Charles Coithier, seigneur de Juilly. Barnabé de Gieixan, seigneur de Thenissey. Jean de Traves, seigneur dudit lieu. 19 Guillaume de Clugny, s* de Conforgien. André-Edmond de Pracontal, swdeSoussey. Antoine de Humes, seigneur de Chcrisy. Jean Damas, seigneur de Saiut-Riran. Claude de Syrot, seigneur dudit lieu. Guy de Sivry, seigneur de Villargoix. Octavien de Loxgueval. Gabriel Damas, seigneur de Morande. François de Briquemaiii.t, baron de Rnère. Claude de Choisbul, seigneur de la Meure. Georges de la Baume, seigneur d'Esté. Denis du Crest, baron de Sigy. Philibert de Lanty, seigneur de Railly. Lazare de Brazey, seigneur dudit lieu. Henri de Ralroug, exempt des gardes écossaises du Roi. Alexandre de Réthoclal, sieur d'Arcy. Pierre de Marcilly, sieur de Crécy. Antoine de Humes, sieur de Sancy. Joseph de Héxay, seigneur de Thote. Mclchiordu Bois, seigneurde Barjon. Jean de Gaxd, seigneur de Chalvoisson. Guillaume Damas, seigneur de Sanvigne. François de Choiseil, seigneur de Frcsnoy. François de Baijdax, seigneur de Charost. Philibert de Thoby, sieur de Poligny. Charles de la Routière, seigneur dudit lieu. Philibert de Jaxi.y, seigneur de Dracy. Michel de

Clugny, seigneur de Montachon. Claude de Ciiaxdyo, s*r et baron de Bussy. Le sieur de Ferry. Le sieur de Blaxchefort. Le sieur d'Argoloin. Le sieur de Cicox. Jean de Chargéres, seigneur de la Goutte. Le sieur de Lorme. Humbert deMAnciLLY, seigneur de Cypierre, chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes et bailli du Charollais, fut nommé élu. Le baron de Digoine lui fut substitué en attendant son retour. GENTILSHOMMES NOTABLES fcmmUit p*r Ut Elai 1 S«uiur, If tl crbthr? 1500 François de la Magdelaixe. chevalier de l'Ordre, seigneur de Ragny. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.75% accurate**

20 Humbert de Marcilly, baron de Cypicrre. Le marquis de Nesle. Christophe de Rabitix, seigneur de Chantai. Jean de Rabitix, seigneur d'Alhie. Olivier de Bealvoih-Ckasteixux. Couthier, seigneur de Grésigny. Louis de Jaicoirt, seigneur de Villarnoult. Léonor de la Magdklaine, s** de Savigny. Marceau de Choiseui., seigneur de Chevigny. François de Choiseul, seigneur de Frcsnoy. Philibert de Thoisy, seigneur de Poligny. Antoine d'AMAXZE. Joseph de IIéxay, seigneur de Thôlc. Guy de Rabittn-Chavtal fils. Claude de Choiseil, seigneur de la Meure. Jacques d'EuuiLLY. Pierre de Gobiu/». Charles Coithier, seigneur de Juilly. Olivier Thibiox, seigneur de Barges. 1593 ■tau U U Ugw k WfM. François de Rabltin, seigneur de la Vaulx et d'Epiry, élu et président. Claude de Lestoi f, seigneur de Poinsson. Jean Damas, seigneur de Villiers. Philippe de Foissy, seigneur de Toire.député aux Etals de la Ligue à Paris, en 1893. Thexay, seigneur de Fougère, député de la noblesse du MAconnais. Jonrliim Damas, seigneur de Communes. Henri de la Palu, seigneur de Lailly. Jean de u Pali:, seigneur de Meilly. Thenay, seigneur de Saint-Christophe. Philibert de Moxtconis. Claude de Lenoncouht, seigneur de Loches, député aux Etats généraux en 1593. Girard Jaopit. seigneur du Magny. NATUKKi.de Valetine. Charles Lallemaxp, baron de Longepicrrc. Louis de Poxtailleh, baron de Talmay, député aux Ktats de 1593. 1596 Humbert de Marchxy, élu et président. Jacques Chabot, marquis de Mirebeau. René de Rochebaron, chevalier de l'Ordre, baron de Joncy. N. de Neufchéze, baron d'Effrans. Olivier de Beaitvoir-Chastellux, Et plusieurs autres. 1597 Dijon.— Jean Damas, seigneurdeSaint-Riran. Autun.— François de Rabittx. Chalon.— Antoine du Blé, baron d'Uxelles. Aujois. — François de Choiseul, seigneur de Chevigny. La Montagne. — Jean de Fotssv, seigneur de Chamesson. Charolles. — Antoine de Vichy, seigneur de Champrond. Màcon. — L. de PoraKt* , s4' de Varenncs. Auxonne. — Joachim de Chatenay. Ilar-sur-Seine. — Claude de Lexoxcoubt. 1599 Jean Damas, chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes, seigneur de Saint-Riran , baron de Chaudenay et Chatel, élu. Antoine du Puvr, baron de Viteaux. Bouhier, seigneur de Pouilly. Henri de Lanxeau, seigneur de Marcy. 1601 (janvier) Dijon . — Hugues Picardkt, procureur général au Parlement de Bourgogne, i Autun. — Edme de Rochefort, bailli d'Aulun. seigneur de Pluvault. Chalon. — Philippe de Foissy, sw de Jours et de Demigny. Auxois. —

Jacques-François de Vienne, comte de Comarin. La Montagne. — Josias d'AxGLi'RE, seigneur d'Autricourt. ! Charolle». — Jean de la Cour , seigneur de ! Moulin, élu du Chamllais. Màcon. — René de Rochebaron.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.29% accurate**

- 21 Auxtrre. — Louis de Mauin, s" de Seignelay. Auxonne. — Joachim de Chatexay, seigneur de Saint-Vincent. Bar sur Seine. — N. de Sbxevoy. 1601 (février) Jean Damas, seigneur de Saint-Riran . élu et président. Jacques-François de Vienne, C de Comarin. René de Rochebaron. Philippe de Foissy, seigneur de Jours. Josias d'ANGi.URE, seigneur d'Autricourt. Hugues Picaroet, procureur général du Roi. Joachim de Chatenay. Edme de Rochefort, seigneur de Plovault. Jean de u Coin, seigneur de Moulin. Louis de Malaix, seigneur de Seignelay. N. de Sexevot. Les quatre derniers n'ont pas comparu, quoique convoques. 1602 Jean Damas, seigneur de Saint-Riran, ancien élu. Edme de Rochefort, nouvel élu. Jacques Ciiarot, comte de Charny. N. de Foissy, grand prieur de Champagne. Josias d'AxGLinE, seigneur d'Autricourt. Nicolas de Baiwremont, baron de Senecey. Claude de CiuyrEMRRiE, s«' de la Clayette. Nagu, seigneur de Varennes. Philippe de Foissy, seigneur de Toire. René de Bocheharon. Bernard de Fissey, seigneur dudit lieu. Philippe Boi-roN, seigneur de Chamilly. Damas, seigneur de Villicrs. François de Rahutix, seigneur de la Vaulx, chevalier de l'Ordre. Charles Ciiarot, seigneur de Charroux. Antoine de Rochefort, seigneur de Frolois. Le seigneur de Maulvoisin. Henri de la Pu.u, seigneur de Lailly. Claude de la Boroe, s" de Montmançon. Charles de la Paix, seigneur de Bouligneux. Courcblles, seigneur de Pourlans. Daniel d'EnouARD, seigneur de Jouancy. Antoine de Pracontal, seigneur de Soussey. Jacques de Gaxd, s" de Chalvoisson. Hugues Picaroet, procureur général. N. de Morgeot. Etienne de Chissby, seigneur de Varanges. Léonor de Chissey, seigneur de Vonges. Léonard de Semitr, seigneur de Trémont. Le Compasseir, seigneur de Vitrey. Jacques de Croisier, seigneur deDampierre. Chatenay, seigneur de Villcmoricn. Jean de la Couk, seigneur de Moulin, élu delà noblesse du Charollai*. 1605 Edme de Rochefort, baron de Pluvault, ancien élu. Henri de Bauffiiemont, baron de Senecey, nouvel élu. La Chambre, comte de Montfort. François Damas, baron de Thiangc*. Jean de Foissy, seigneur de Jours. Jean Damas, seigneur de Saint-Biran. Claude de Chaxtemerle, s« de la Clayette. François de Choiseul, seigneur de Chevigny. Louis de Jaucourt, seigneur de Villarnoult. Edme de Jaucourt, seigneur de Rouvray. Erard Boutox, seigneur de Chamilly. Josias d'ANGi.i'RE, seigneur d'Autricourt. Gabriel de Saixt-Belin, seigneur de Biesles. François de Raritix, seigneur de

la Vaulx. Antoine de Rochefort, seigneur de Frolois. Daniel d'Enoi aiio, seigneur de Jouancy. Joachim de Chatenay, s" de Saint-Vincent. Marc de Thexay, s" de Saint-Christophe. Cl.-Palalin de Dvo, s" de Montperroux. Charles de i.\ Paix, s«r de Bouligneux. N. de Saint-Léger. N. de Cugny, seigneur de Conforgien. N. de Choiseul, seigneur de Couches. Du Pcy-Moxtbri'n, seigneur de la Nocle. Louis Damas i/Anlezy, s«r de Montagnerot. Léonard de Semur, seigneur de Trémont, gouverneur de Maçon. François de Babltte, seigneur de Saint-Aubin et de Givry. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate**

» Antoine de Pracoxtal, .seigneur de Soussey. Jean de la Coin, seigneur de Moulin. Hugues Picardet, procureur général. Tbnarre, seigneur de Montmain. Pellette» des Crois. N. de Cussigny, seigneur de Vianges. Jacques de Courcblles, seigneur d'Auvillars. N. de Drée. Le commandeur de Bcaune. Chatenay, seigneur de Bricon, Et plusieurs autres.
COMMISSAIRES DÉPUTÉS EN 1605 PuorUtériflutionAalilmO). Dijon. — Guillaume de Saulx, bailli. Jean Damas, seigneur de Sainl-Riran. N. de Tenarre, seigneur de Montmain. Au tint . — Edme de Rochefort, bailli. N. de Clugny, seigneur de Gonforgien. François Damas, baron de Thiangcs. Du Puy-Montbrijx, seigneur de la Nocle. Chalon. — Henri de Bauffremont, bailli. La Chambre, comte de Monlfort. La Ghamrre, seigneur de la Saugeraye. Autois. — François de la Magdelalne, seigneur de Ragny, bailli. François de Rarlttx, seigneur de la Vaulx. Edme de Jaucourt, seigneur de Rouvray. La Montagne. — Anne de Lantage, seigneur de Cheley, bailli. Jean de Foissy, seigneur de Jours. Josias d'ANCLiRE, seigneur d'Autricourt. CharollaLi. — Charles de Marcilly, seigneur de Cypierre, bailli. Mare de Coijg.w , dit Lourdin, baron de Saligny, seigneur de la Motte-Saint-Jean. Jean de la Cour, seigneur de Moulin. Mâcon. — François Dohmy, seigneur de Vinzelles, bailli. (1) Noa» iudiqueroDs dorénavant le* noms des ftomnii»8airi>» uommé* pour vérifier dan* chaque bailliage lea litre* produits par le* ftentlkhorame» qui «jllieiuùeiil Tenir,-.- de la Chambre de la uobleaae. Nom le* duuneron» tantôt séparément, tantôt dan* le coure des listes, «elou leur nombre. Dan» ce dernier cas, ils seront tuivw du mot : Commissaire, ou «inplement de la lettre C. René de Rochbbaron, comte de Berzé. Claude de Cmaxtemerle, baron de la Clayette. Auxerre. — Jacques de la Rivière, bailli. Louis de Malaix, seigneur de Seignelay. Le seigneur de Bazernc. Bar-sur-Seine. — Antoine de Lenoncourt, seigneur de Marolles, bailli. Joachim de Chatenay, s" de Saint-Vincent. Le commandeur d'Avaleure. 1608 Henri de Bauffremont, baron deSenecey, ancien élu, président, Commissaire. François de la Magdelaine, seigneur de Ragny, nouvel élu, C. Jacques Chabot, comte de Charny. N. d'AUMONT. Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, C. François Damas, baron de Tbianges, C. François de Rabijtin, seigneur de laVaulx,C. Jean de Choisei l, seigneur de Francières,C. Clugny, seigneur de Conforgien, C. Du PuY-MoNTRiux, seigneur de la Nocle, C La Chambre, comte de Montfort. François de

Choiseul, s*r de Chevigny, C. Olivier de Beaivoir-Chastellux, C. Jean de Jaicolht, seigneur de Villarnoult,C. Jacques deJAi'couHT, seigneurde Bouvray.C. Josias d'ANGLi'RE, seigneur d'Aulricourt.C. Philippe de Foissy, baron de Jours, C. Gabriel de Saint-Belix, s" de Bicsles, C. Chatenay, seigneur de Bricon. Antoine Damas, baron de Digoine.C. René de Rochebarox, C. Claude de Chantemerle, s«f de la Clayette,C. N. de DtiÊE, seigneur de la Sarrée, C. Léonard de Semur, seigneur de Trémont, C. Le seigneur de Bazerne, C. N. de u Ferté-Meun, s»' de Fouronne, C Claude d'AixLENAY, seigneur de Louze, C. David de Clugny, seigneur de Travoisy, C. Courcelles, seigneur de Pourlans, C. Vichy, seigneur de Champrond, C. François de MoROGES^'dela Tour-du-Boz,C Charles de Marcilly, seigneurde Cypierre.C. Jean de u Cour, seigneur de Moulin, C.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.62% accurate**

René de Choiseul, baron de Clefmont, C Philippe de la Collonue, seigneur de Moux. Tenarre, seigneur de Montmain, C. Edme de Rochefort, s" de la Boulayc, C. Claude-Palatin de Dyo, sr de Monlperroux. N. de Ccssigny, seigneur de Viangcs. Jean Damas, seigneur de Marcilly. Guy de Ciiaugy, seigneur de Roussillon. CiiutsEi L, seigneur de Couches. Pontus de Thyard, seigneur de Rissy. Erard Bouton, seigneur de Chamilly. Hercule de ViLLERS-LA-FAYE,s**de Villeneuve. Georges de Clig.ny, s»Tde Sauvigny-le-Bois,C. Antoine de Praco.ntal, seigneur de Soussey. Claude de FrssEY, seigneur de Chazelles. Charles de la Palu, s" do Bouligneux, C. Antoine de Sercey, seigneur d'Arconccy. Daniel d'EnouARD, seigneur de Jouancy, C N. d'AMANZÉ, seigneur de Chauft'ailles, C. Bénigne Jaquot, seigneur du Magny, premier président de la Chambre des comptes de Dijon. Coignet de la Tuilerie-de-Courson. Antoine Damas, sw de Molin-sur-l'Arconce. Claude de Lenoncourt, écuyer, seigneur de Chauffour. Léonard de CiuTBNAY,s"deVille-sur-Arce,C. Antoine de Rochefort, seigneur de Frolois. François de Vesvre, s" de la Molte-des-Bois, Et plusieurs autres. Outre les gentilshommes dont les noms précèdent et qui furent presque tous désignés cette année pour procéder dans leurs bailliages à la vérification des titres, on trouve dans la liste des commissaires les noms suivants : ! de Salxx , bailli de Dijon. La Chambre, seigneur de la Saugeraye. Le seigneur de la Mottc-sur-Dheune. N. de Humes, seigneur de Chérisy. Anne de Lantage, s" de Cheley, bailli. N. du Val. Marc de Cougny, dit Lourdin. Le commandeur de Marcilly. Le seigneur de Coulanges. N. de Rougemoxt. Jacques de la Rivière, bailli d'Auxerre. A. de Le.noxc.ourt, bailli de Bar-sur-Seine. N. de Senevoy. Le commandeur d'Avaleure. N. de Goure au du Mont, s* d'Avircy. 1611 François de la Magdelaine, marquis de Ragny, chevalier des ordres du Roi, ancien élu, président. François Damas, b°" deThianges, nouvel élu. Henri de Baiffremoxt, baron de Senecey. Edme de Rochefort, baron de Pluvault. François de Chokeix, seigneur de Chcvigny. Josias d'AxctX'RE, seigneur d'Autricourt. 1614 François Damas, baron de Thianges, ancien élu, président. E. de Rochefort, s»7 de la Roulaye, ntmvelélu. François de u Magdelaine, m" de Ragny. Jean, baron d'AMAxze. François de Choiseul, seigneur de Chevigny. Josias d'A^GLURE, seigneur d'Autricourt. Jean de Jai'COUrt, seigneur de Villarnoult. Jean de Choiseul, seigneur de Francières. Le commandeur de Talmay, C. (1) René de

Rochebarox. Dyo, seigneur de Montperroux. Du Puy-Montbiuin, seigneur de la Nocle, C. Thexay, seigneur de Saint-Christophe, C. N. de CussiGXY, seigneur de Viangcs. N. de Morooes, seigneur de la Tour-du-Roz. René de Tenarre, s" et baron dudit lieu. Bouton, seigneur de Chamilly. Léonard de Semur, seigneur de Trémont. Claude de Fussey, seigneur de Chazelles. Antoine de Lenoncourt, s*1 de Ma roi les. Foissy, seigneur de Jours. Antoine de Rochefort, seigneur de Frolois. Gabriel de Saint-Relix, seigneur de Biesles. Joachim de Chatexay, s** de Ville-sur-Arce. (1) Noos indiquons les noina des Commissaires députés en remplacement de ceux qui morte depuis 1608. . Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.29% accurate**

- 24 Claude de Lenoncourt, s" de Chauffour. David de Ci.vgny, seigneur de Travoisy. Simon de Villers-la-Fayb, s* de Chevigny. H. de Villbrs-la-Fayb, s»' de Villeneuve. Tknarre, seigneur de Souterrain. Daniel d'EDOiARD, seigneur de Jouancy, N. de Fussey, seigneur de Sarrigny, C. Le baron de Ricey. C. Et plusieurs autres. 1618 Edmc de Rochefort, seigneur de laBoulaye, conseiller du Koi en son Conseil d'Etat, ancien élu, président (i). Claude de Sailx, comte de Beaumont et de Tavannes, nouvel élu. César-Auguste de Saint-Lary de Bellegardb, seigneur de Terme et de Montbard. François de Choiseul, seigneur de Chevigny. Josias d'ANGLURE, seigneur d'Autricourt. Jean, baron d'AMANZÉ. Charles de Saulx, baron de Tavannes. Jacques Chabot, comte de Charny. Le vicomte des Hordes. Charles de Vienne, comte de Comarin. Jacques de Vienne, baron de Ruffey. Antoine de Rochefort, seigneur de Frolois. Léonor de Rabitin, baron de Bussy. Henri de Neufchèze, baron d'Effrans. Guillaume Bourgeois de Cresty, baron d'Orign> . Charles Chabot, baron de Charroux. Antoine de Lenoncourt, seigneur de Marolles. Damas, seigneur de Communes. André Bernard, s" de Soirans et de la Vesvre. Gabriel de Saint-Belin , seigneur de Biesles. Skrcey, seigneur d'Arconcey. Jean Damas, seigneur de Scnailly. N. de Buncey. Le vicomte de la Rivière. Charles de Senauxy, chevalier. Léonard de Semuh, seigneur de Trémont. (1) La terre de la Uoulaye, d'abord baroonie, fat érigée en uiartinUat en loi», pour Edme de Rochefort, li.iuUM.nits

**The text on this page is estimated to be only 26.70% accurate**

- 25 Charles de Vœxne, comte de Comarin. Léonor de la Magdelaine, marquis de Ragny. Charles de Marcjlly, comte de Cypierre, bailli du Charollais. Dto de Montperroux. Léonor de Rabitin, baron de Bussy. Charles Chabot, baron de Charroux. Rociiefort, seigneur de Frolois. Henri de Neufckèze, baron d'Effrans. Cuillaume Bourgeois de Crespy, baron d'O • ripy. Charles de Te.narre, seigneur de Montmain. Claude de Lexoxcourt, seigneur de Chauffour. François de Moroges, seigneur de laTourdu-Boz. Lestoup, baron de Sirot. Pontus de Tuyard, seigneur de Bissy. Louis de Thyard, seigneur de Bragny. Joachim de Baufpremoxt, b0* de Chateauneuf. Simon de Villers-la-Faye, s** de Chcvigny. François de Choiseul, seigneur de Chevigny près Scmur. Hercule de Villers-la-Faye, sp de Villeneuve. François de Vesyre. Chatenay, seigneur de Saint-Vincent, Chaugy, seigneur de Liman. Le vicomte de la Rivière. La Palu, seigneur de Bouligneux. André Bernard, s** de Soirans et de la Vesvre. Claude d'AxDELOT, sw de Pressia, alcade. Lestoit de Pradiiics, seigneur de Poinsson, Et plusieurs autres. commissaires 1 b >*UkHioo 4a Utn* dut lu» buUlagn (Jais !•»). Dijon. — Saitlx-Tavaxxes, bailli de Dijon. Chabot, seigneur de Charroux. Tbnarre, seigneur de Montmain. Villers-la-Faye, seigneur de Chevigny. Lexoxcourt, seigneur de Chauffour. Thyard, seigneur de Bragny. ^wfun. —Roche port, m" de la Boulaye, bailli. Rarutin, baron de Bussy. Moroges, seigneur de la Tour-du-Boz. Montmorillon, seigneur d'Essanlets. Le seigneur de Chansigny. Malaln, seigneur de Voudcnay. Chalon . — Bauffremont, nr de Senecey, bailli. Chatenay, seigneur de Saint-Vincent. Thyard, seigneur de Bissy. D'Andelot, seigneur de l^ressia. Fussey, seigneur de Sarrigny. Sivry, seigneur de Villargoix. Auxois. — L\ MAGDEutxE de Ragny, bailli. Vienne, comte de Comarin. Jaucourt, seigneur de Rouvray. La Palu, seigneur de Bouligneux. Choiseul, seigneur de Chevigny. Clugny, seigneur d'Aisy. La Montagne. — Lantage de Belan, bailli. Rochefort, seigneur de Frolois. Villers-la-Faye, seigneur de Villeneuve. N. de Vesvre. Sommiêvre, seigneur de Juilly. Lestouf, seigneur de Poinsson. Charollais. — Le comte de Cypierre, bailli. Damas, seigneur de Clessy. Chaugy, seigneur de Liman. La Rivière, seigneur de Martenay. La Coin, seigneur de Moulin. Pernes, commandeur d'Epinae. Méconnais. — Bochier, bailli. Saulx, baron de Tavanncs. Drée fils, seigneur de la Sarrée. Damas, baron de Thiangcs. Vienne, seigneur de Châteauneuf. Moxtjouvent.

Auxerre. — Le vicomte de la Rivière, bailli. Coignet de Courson. Le seigneur de Coulanges. N. de Pesseuère. N. de Chasiplemis. Malain, seigneur de Seignelay. Bar-sur-S. — Lenoncourt de Marolles, bailli. Chatenay, seigneur de Ville-su r-Arce. Conighan, seigneur d'Avirey. 1022 (août) Jacques-Palatin de Dvo, seigneur de Montperroux, élu et président. 4
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.68% accurate**

Claude de Saulx, comte de Tavannes. Neufchèze, seigneur d'Effrans, alcade. François de Moroges, s*» de la Tour-du-Boz. Charles de Texarbe, seigneur de Montmain. Léonorde Rabutin, seigneur de Bussy. Saixt-Beux, seigneur de Biesles. Simon de Villers-la-Faye, s«r de Chcvigny. Jaucourt, seigneur de Rouvray. Pontus de Tiiyard, seigneur de Bissy. Chatenay, seigneur de Saint-Vincent. Alain de u Gousse, seigneur d'Arcelot. Louis de Thyabd, seigneur de Bragny. Jean-Charles de la Palu, w de Bouligneux. Le vicomte de la Rivière. D'Edouard, seigneur de Jouancy. Edme Chenu, s? de Nuits-sous-Bavière. H. de Viujîrs-la-Faye, s" de Villeneuve. Jean de Malais. Saladin de Moxtmorillon. Antoine de Praconial, s" de Saint-Thibaut, Et plusieurs autres. 1626 Jacques-Palatin de Dyo, baron de Montperroux, ancien élu, président. Charles de Saulx, baron de Tavannes, nouvel élu. Dijon. — Claude de Saulx, comte de Tavannes. Simon de Villeus-la-Faye, s*' de Chevigny. Alain de u Coiissb, seigneur d'Arcelot. Pierre de Texarre, s" de Grosbois, C. (1). JAiicotmT, seigneur de Vaux. LéonorCinwrr, seigneur de Brion, C. Lexùxcourt, seigneur de Chauffour. Bol hier, seigneur de Pouilly. Trestoxdan, et autres. Autan. — Chm'gy, baron de Roussillon. Antoine de Montmorillox, s»' d'Essanlets. Louis de Pehnes d'Epinac. Pierre de Choiseui.-Traves, C. Le seigneur de Cliansigny-en-Autunois. Peixetibr des Crois. Anne Bernard, seigneur de Marc il ly. (1) CommigMire* dépoté» en remplacement de ceux qui étaient mort» depuis 1639. N. Josian de Grandval, seipeur de Fraise. J. Bernard de Moxtessus, s«rde Brandon. Bénigne Bernard, seipeur de Marcheseuil. D'Aullexay d'Arcy, seigneur des Baugis, Et autres. Chaton. — Chatexay, s»' de Saint-Vincent. Pontus de Thyard. seigneur de Bissy. Fussey, seigneur de Sarrigiiy. Moxtconis, seigneur de Bellefond. N. de Moroges. N. de Moxrco.MS. Damas de Digoine, seigneur de Saint-Bonnet. N. de Branciox-Visargent, C. Clugny, seigneur de Rancy, C, et autres. Aturot*. — Choiseul, seigneur de Chevigny. Jaucouht, seigneur de Villarnoult. Jaucourt, seigneur de Rouvray. Le seigneur de Vesigneux. i Saixt-Beux, seigneur de Biesles. Marc de Briquemault, baron de Buère. j Jean de Cholseix, seigneur d'Eguilly. I Jean Damas, seigneur de Senailly. Jean-Charles de la Palu, s" de Bouligneux. 1^ commandeur de la Vaulx. Sercey, seigneur d'Arconrey, C, et autres. La Montagne.— Le baron de Ricey, C, bailli. H. de Villers-la-Faye de Villeneuve, alcade. François de Vesvre. D'Edouard, seigneur de

Thenissey. Philihert de Concloye. Chatexay, seigneur de Bricon, C, et autres. Charolles. — Tenarre, s" de Soutcrraiu, | alcade. C. ' Le commandeur de Mâcon. Jean Leroux, seigneur du Terreau. Gilbert de la Rivière, s«r de Martenay. Damas, seigneur de Molin-sur-l'Arconce, C. Le seigneur de Prcssy, et autres.. Mâcon. — Charles de Saulx, b* de Tavannes. Philibert de la Guic.iie, s" de Scvignon. Orée, seigneur de la Sarrée. Digoine, seigneur du Palais. Jean Seyvert d'Hurigxy, écuyer. N. de Pébonnb. Rougemoxt (,?), seigneur de Pierreclos, C. Ciievrier, seipeur de Saint-Mauris, C. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.55% accurate**

- 27 Auxtrre. — Le vicomte d'AirvET, bailli, C. Malaix, seigneur de SeigncJay. N. d'EsTEnLiNG, s»' de Sainte-Palais, C. Bar-sur-Srine. — Lenoxcûurt , seigneur de Marolles. N. d'A.\GLCBB, seigneur d'Autricourt. 1620 Henri de Saixx, marquis de Tavannes, élu nommé pour les seize premiers mois. Jean-Charles de u Palu, seigneur de Bouligneux, élu nommé pour le reste du temps. Jacques Rouxel de Médavi. Damas, seigneur de Tliianges. Claude de Saixx, comte de Tavannes. Joachim de Saixx, s** d\\rc-sur-Tillc. H. de Vii.ijîrs-u-Faye, s»' de Villeneuve. Simon de Viijxrs-la-Faye, seigneur de Chevigny près Dijon. Laurent de Thenay, seigneur de Saint-Christophe et baron de Monlanay. Damas, comte de Tliianges. N. de Pesseliêhe, alrade. Jaucoi rt, seigneur de Rouvray. Jaucolut, seigneur de Vitlarnoult. Hercule de Beauvoir, comte de Chastbu.itx(1). Jacques de Vienne, baron de Rufley. La Magdelaixe, baron de Marcilly. Léonor de Ra butin, baron de Bussy. Melchior de Moroges. Jean de Choiseil, seigneur d'Eguilly. Jacques de Dyo, seigneur de Montperroux. Lestoiif de Pradines, seigneur de Poinsson. Marie-François de Montjouvext. Philibert de la Giiche, s»r de Sevignon. N. Josian de Grandval, seigneur de Fraise. Drée, seigneur de la Sarrée. Chatexay, seigneur de Lanty. N. de Ciissigny. Gilbert de i.a Rivière, seigneur de Martenay. La Magdelaine, commandeur de Marcilly. Boiton, seigneur de Chamilly. N. de Moxtcoxis. Jacques de Fcssby, seigneur de Menesserre. (1) La terre de Cluutellux fut érigée en comté en N. de Berxay, alcade. Saladin de Cussigxy, seigneur de Vianges. Chissey, seigneur de Varanges. N. de Trestoxdax. N. de Moroges, et plusieurs autres. I>e procès-verbal cite encore : Jacques de Ciioiseix, seigneur de Chevigny. Louis de Viu.ers-la-Faye, v du Roussel. Defrano d'Esscrteaux, seigneur de Louaise en Maçonnais. Claude de Ciiaxdyo. Saixt-Beun, seigneur de Biesles. François de Texarre, seigneur de Souterrain. 1631 Jean-Charles de la Palu, seigneur de Bouligncux, élu, président. Jaccourt, seigneur de Villarnoult. Philippe de Jaicourt, seigneur de Rouvray. Simon de Viu.ers-i.a-Faye, s*' de Chevigny. Michel du Fur de Pibrac. J.-B. d'AxDEU>T, seigneur de Pressia. Hercule de Villers-la-Faye, s»' de Villeneuve. Jacques de Choiseix, s»' de Chevigny. Saixt-Bei.ix, seigneur de Biesles. I>ouis de Thyaro, seigneur de lîragny. Pont us de Thyard, seigneur de Bissy. Louis de la Pi.UME, seigneur de Missery. N. de Messey. Lestouf de Pradines. Drée, seigneur de la Sarrée. Régxier de Mont

moyen, seigneur de Villecomte, deuxième président à la Chambre des comptes de Dijon. La Magdelaixe, baron de Marcilly, Et plusieurs autres. 1631-1632 Jean-Charles de u Palu, s" de Bouligneux* Philippe de Jaucourt, seigneur de Rouvray. Georges de Saint-Bbux, seigneur de Biesles. Michel du Faur de Pibrac. Hercule de Villers-la-Faye. J.-B. d'AxDELOT, seigneur de Pressia. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.48% accurate**

- 28 Louis de Thyard, seigneur de Rragny. Ja«ques de Choiseul, seigneur de Chevigny. 1632 Jean-Charles de la Pâli -, ancien élu, président. Hercule de Villers-la-Faye, nouvel élu. Claude de Sailx, comte de Tavanncs. Nicolas de Saclx, chevalier de Tavannes. Georges de Saixt-Relix, seigneur de Biesles. Philippe de Jaixourt, seigneur de Rouvray. Simon de Villers-la-Faye, seigneur de Chevigny-les-Dijon, alcade. Jacques de Chokell, seigneur de Chcvignyles-Semur. Jean-Baptiste d'AxPELOT, scigneurdePressia. Antoine de Pracoxtal, seigneur de Soussey. Chatenay, seigneur de Lanty. Erard Bormx, seigneur de Chamilly. Lestoif, seigneur de Poinsson. Malaix, seigneur de Seignelay. Damas-Cormailix»;, seigneur de Morande. Cugxy, seigneur de Colombier. Louis de Thyahi», seigneur de Rragny. Philippe d'AxDELOT, command' de Pressia. Louis d'EsTERUXG, seigneur de Sainte-Palais. Joachim de Lexoxcourt, baron de Marolles. Charles de Malaix. Charles CoirniiEn, seigneur de Juilly. N. de Vervre. Jaucoiirt, seigneur de Vaux. Philippe Colombet, seigneur de Gissey. Joachim de Sai:lx, marquis d'Arc-sur-Hne. Le commandeur de Vesvre. Jacques Richard, seigneur de CnrtlL Louis de la Pi.hie, seigneur de Missery. Edme de Loxc.iteval. N. Berger de Charancy. N. de Moroges, seigneur de la Tour-du-Roz. Toussaint de M alun, seigneur de Sivry. Chauoy, seigneur de Roussillon. Antoine Caroxdei.et, seigneur de Vonges. Jean Damas, s" de Senailly et de Villicrs. Claude de Lestoit, baron de Sirot. N. d'EoocARD, seigneur de Thenisscy. Simon de Sommiévre, seigneur d'Ampilly. Joachim de Viixers-la-Faye, s" dcMauvilly. N. de Saixt-Léger. D'Hugox père et fils. Pierre de Sayve, s« de Les Davrées. Javcoikt, seigneur de Ménetreux. Le Camis, bailli d'Auxerre. N. de Gaxd, seigneur de Chalvoisson. Phililwrt Maillot, seigneur de Villeferry, Et plusieurs autres. 1633 Hercule de Villers-la-Fayb, seigneur de Villeneuve, élu. Simon de Villers-la-Faye, seigneur de Chevigny, alcade. Joachim de Lexûxcourt, seigneurde Marolles, alcade. Le comte de Chai'gy. Gaspard d'AMtxzÊ. Georges de Saixt-Reux, seigneur de Biesles. Philippe de Jaicoltrt, seigneur de Rouvray. Jaccourt fils, seigneur de Villarnoult. Louis de Perxes, comte d'Epinac. Louis de Thyard, seigneur de Rragny. Joachim de Saulx, marquis d'Arc-sur-Tille. Hercule de REAirvom, comte de Chastcllux. Antoine de Pracoxtal, seigneur de Soussey. Saladin de CrssiGXY, seigneur de Vianges. Villers-la-Faye, seigneur du Roussel. N. de Vaxley. Jacques de Choisell, seigneur de

Chevigny. Jean de Champlecy, seigneur de Pluvault. N. de Cléhox, seigneur de Posange. N. de Fl-ssey, seigneur de Chazelles. Jean Seyvert d'IIitwc.xy. André-Edmond de Foxtette. N. de Choiseul. Jacf|ues de Coi «celles, baron d'Auvillars. N. de Gand, seigneur de Chalvoisson. Charles de Cligxy, seigneur d'Aisy et de Grignon. Jacques de Malaix, seigneur de la Canche. Jean de Nicey, seigneur dudit lieu. Joachim de Villers-la-Fayb, baron d'Anesy. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.35% accurate**

N. de Malassis, seigneur de Cléry. Antoine de Vaux, écuyer, s** de Boussenois. Jacques de Sommièvre, seigneur de Juïlly. Simon de Sommièvre, seigneur d'Ampilly. Edme de Malais, seigneur de Seignelay. Guy de Chalgy, baron de Roussillon. Jean- Auguste de Chacgy, s*r de Musigny. Jean de Foissy, seigneur de Jours. N. de Sercey, seigneur d'Arconcey. La Magdeuise, seigneur de Marcilly. Jean de u Cousse, seigneur de Trouhans. D'Edouard, seigneur de Thenissey. Jaquot, seigneur de Neuilly. 1636 Hercule de Villers-u-Faye, seigneur de Villeneuve, ancien élu et président. Louis de Perses, comte d'Epinac, nouvel élu. Pierre de Choisbul-Traves, seigneur de Vauleau, alcade. Antoine Damas, baron de Marcilly, alcade. Jacques de Saulx. comte de Beaumont. Jean de la Pâlit, seigneur de Bonligneux. Nicolas de Saulx, chevalier de Tavannes. Georges de Sai.nt-Belix, seigneur de Bicsles. Philippe de Jaucourt, seigneur de Rouvray. N. de Peyhat. Erard Boito.v, seigneur de Chamilly. Jacques de Ciioiseil, seigneur de Chevigny. Simon de Villers-u-Faye, s»' de Chevigny. Antoine de Pracoxtal, seigneur de Soussey. Joachim de Lenoxcouht, sp de Marollcs. Louis d'EsTERLLso, ch-, s" de Sainte-Palais. Jacques de Sommièvre, seigneur de Juilly. Jaucourt, seigneur de Vaux. Louis de la Plume, seigneur de Missery. Hugues de Chaugy, seigneur de Roussillon. D'Edouard, seigneur de Thenissey. Bernard de Montessus, v de Balore. Charles de Cligxy, seigneur d'Aisy. Daniel de Belluchûx, baron de Coppet, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Philibert de la Gujche, sp de Sevignon. Le commandeur de la V'aulx. N. Gros d'Agcy. Foissy, chevalier de Chamesson. Philibert Maillot, seigneur de Villeferry, Et plusieurs autres. 1636 (novembre) JoaailM it ièpMt 1 tuai, i un, U U pM*. Louis de Perses, élu. Le comte de Saulx-Tavaxses. Gaspard de Saulx, chevalier de Tavannes. Philippe de Coliosy-d'Andelot, commandeur de Pressia. Jacques de Cholseul-Chevigny. Joachim de Lexoxcourt de Marollcs. Louis d'EsTERLisG de Sainte-Palais. Régnier, seigneur de Bussiôre. 1639 Etienne de Perses, élu, président. Gaspard de Saulx, nommé élu, mort en 1640, et remplacé par le précédent. Choisell, seigneur deMénclreux, aluuie. Hercule de Beauvoir, comte de Chastellux. Simon de Villers-u-Faye, b°0 de Chevigny. Damas, baron de Marey. Hercule de Villers-u-Faye. Antoine de Pracoxtal, seigneur de Soussey. Joachim de Villers-u-Faye, s" de Mauvilly. Choiseul, baron de Lanques. Antoine Damas, baron de Marcilly. N. de u

Tournelle. Pierre de Choiseul-Traves. Charles de Cluuny, seigneur d'Aisy. Jaucourt, seigneur de Vaux. Jean de u Cousse, seigneur de Trouhans. César-Philippe de Beauvoir, vicomte de Chastellux. La Migdeuise, seigneur de Bressy. Simon de Sommiévhe, seigneur d'Ampilly. Jean-Léonard Damas, s" de la Clayette. Bersah» de Moxtkssus, seigneur de Balore. Pontus de Ciiami'lecy, seigneur de Pluvault. Roger de Babutis. Le seigneur de Pressy. N. de Messey. Antoine Coquet, seigneur de Montmoyen. Du Mostet, seigneur de Grandmont.

**The text on this page is estimated to be only 25.56% accurate**

- 30 Hugues de Chaugy, baron de Roussillon. Lbstocf, seigneur de Pradines. René de Moxraixis. Edme de Loxgueval. Charles-Emmanuel de Bouvexs, écuyer. François de Tenarbe, seigneur de Montmain. Jaccoi-rt, seigneur de Vïllarnoult. Nicolas Bourox, baron de Chamilly. François de Sexevoy, et plusieurs autres. 1642 Etienne de Pebxes, président. Louis de Choisell, marquis de Francières, élu. Fautrières, seigneur de Courclieval, alcade. Drée de la Sacrée, alcade. Hercule de Villkrs-la-Fayk. Antoine de Pracontal, seigneur de Soussey. Héxin-Liétard, comte de Roche. Choisei i., seigneur de Méiietreux. Barthélémy de Ci.it.ny, seigneur d'Aisy. Jacques Chabot, comte de Charny. René d'AxoiiRE, baron d'Autricourt. \a> chevalier de Chastei.i.ux. Jacques de Choiseul-Cheyigny. Jaucwrt, seigneur de Vaux. François du Moxtkt, seigneur de Lusigny. Philibert Mailuot, seigneur de Villeferry, capitaine de la porte. Jean-Auguste de Chaugy, s«* de Musigny. Roland de Messey. Gaspard de Pra-Balaysaulx. Toussaint de Malais, seigneur de Sivry. Charles de Vichy, seigneur d'Agencourt. Saclx, seigneur de Blagny. Hercule de Beauvoir, comte de Chastbllux. Hugues de Chaugy, baron de Roussillon. Couthier du Terrail. N. de Clébon, seigneur de Posange. Joachim de Lexoxcourt, baron de Marolles. Pierre de Choiseul-Traves, s«r de Vauteau. Claude Jaquot, seigneur de Trémont , baron d'Esbarres (1). (1) Cette terre fut érigée pour toi en barouaie en Roland de Foldras, comte de Matour. Charles de Vichy, seigneur de Seigny. 1642 (décembre) Louis de Choiseul, marquis de Francières, élu absent. Simon de Villers-u-Faye, seigneur de Chevigny, président en l'absence de l'Elu. Hercule de Vii.i.ers-la-Faye, s" de Villeneuve. Antoine de PnAcovrAi., seigneur de Soussey. Bernard de Montessus, seigneur de Rully. Simon de Sommiévre, seigneur d'Ampilly. Barthélémy de Clugny, seigneur d'Aisy. Pierre de Choiseul-Traves, s*' de Vauteau. Fautrières, seigneur de Courchcval. Drée, seigneur de la Sarrée. Louis d'EsTERUNG, s" de Sainte-Palais. 1643 (décembre) Louis de* Choiseul, m" de Francières, élu. Villebs-la-F a y e , seigneur de Villeneuve. Etienne de Peunes. Antoine de Pracoxtal, seigneur de Soussey. Simon de Sojisiiêvbe, seigneur d'Ampilly. Barthélémy de Clugxy, seigneur d'Aisy. Pierre de Choiseul-Traves. Fautrières, seigneur de Courcheval. Louis d'EsTERLtNG, chevalier. N. de Braxcion. 1645 Hercule de Villbbs-la-Faye, baron de Villeneuve, président en l'absence du marquis de Francières, retenu au siège de la Mothe. Nicolas

Bouton, comte de Chamilly, nouvel élu, absent (1). Charles Damas, marquis de Thianges. Jacques de Choiseul-Ciibvigny. Etienne de Pebxes. (!) Le comte de Chamilly, commandant à Steuay, fut nommé élu, quoique alitent, »ur la recomman dation du prince de Coudé ; ou décida pourtant que la présence aérait détonnai» nécessaire pour être élu. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.42% accurate**

- 31 Pontus de Champlecy, seigneur de Pluvault. Antoine Damas, baron de Marcilly. Barthélémy de Clugny, seigneur d'Aisy. Hugues de Chacgy, baron de Roussillon. Villers-la-Faye, seigneur du Roussel. Pierre de Choiseil-Traves, sp de Vauteau. André Pelletier, seigneur des Crots. Claude Mouchet, seigneur de Communi. Chevrier, seigneur de Sainl-Mauris. Drée, seigneur de la Sarrée. Faltriekes, seigneur de Courclieval. Fr. Damas de Ciwx, seigneur de Soussey. Nicolas de Sekcey, seigneur d'Arconcey. Le seigneur de la Préc. Dubois, seigneur de la Rocheite. N. de Ga>d. Edtne de Sommiëvhe, seigneur d'Ampilly. Cuatexay, seigneur de Saint-Vincent. Jean Berbis, seigneur de Cromey. N. de Ganay, seigneur de Villey. Gaspard de Pra-Balaysaulx. Louis de Formas. Claude de Sayve, comte de la Motte. Garxier du Vouchot. Barthélémy Bhixeal, seigneur de Vizcrny. Bouhieh. seigneur de Pouilly. N. de u Gousse, seigneur d*ArccIot. Maximilien de Cligny, s» du Brouillard, Et plusieurs autres. 1648 Jacques de Saclx, comte de Tavannes, élu nonmé. Roger de Nagu, marquis de Varcnnes. Pont us de Champlecy, seigneur de Pluvault. N. de Moxtconis. N. de Fiiago? Sayte, seigneur de Neuilly. Le seigneur de la Prée, alcade. Edme de Sommiévhe, seigneur d'Ampilly. Roger de Rabutix, comte de Bussy. César-Philippe de Beauvoir, comte de CHASTE LLUX. Pierre du Val de Mussiot. Clug.vy, seigneur de Dracy. Jean de Giu*dmoxt, seigneur de Varanges. N. de CLÊnoN, seigneur de Posangc. Didier de la Verne, écuyer, s1" de Corbeton. N. de Rougemont. Fautrièbes, seigneur de Courclieval. Bouhier, seigneur de Pouilly. Royek, .seigneur de Saint-Micault. Du Falr de Pibrac. Henri de Sayve, chevalier de Thil. Georges de Saint-Belin, Iwron de Biesles. Jalcol-rt, baron d'Ausson. Jean-Louis de Jaucourt, chevalier d'Ausson. François Chenu, s»' de Nuits-sous-Ravière. Antoine de Cussig.ny, seigneur de Villars. N. de la Baume. Raphaël de la Perrière. Antoine Caho>delet, seigneur de Vonges. Claude de Cléro.n, baron de Saffres. Claude de la M agdelaine, comte de Ragny. N. du Moxtet, seigneur de Montoy. N. de Saulx, chevalier de Tavannes. N. de Fû.ntette, seigneur de Sommery. N. de Foxtettb, seigneur de Chevancc. François Régnier, seigneur de Bnssière. Le chevalier de Fiiago ? HéMN-LiÉTvnn, comte de Roche. André Pelletier des Crots, sp de Fréty. François du Mo.vtet, seigneur de Lusigny. N. de Visé. François de Tenarre, ch" de Mon (main. N. de Foudras, seigneur de Pressia. N. de Coligny-Saligny, s" de la Brosse. Noël

de Saulx, comte de Beaumont. N. de Surdy. Alexandre de Magnien, seigneur de Chailly. Fussey, seigneur de Chazelles. Jacques de Chûiseil, seigneur de Chevigny, alcade. Salvt-Martin, seigneur de Monljalin, Et plusieurs autres. 1650 (février) A**oèMt 4» g«MlUhAmiBt« f*mr aammm wm élm é U plat» Jacques de Choiseul-Chbvigxy, et son fils. Henri de Buade. François de Champlecy, seigneur de Pluvault.

**The text on this page is estimated to be only 29.34% accurate**

Georges de Saint- Belin, baron de Biesles, nommé élu. Anioine de Cussigny, seigneur de Villars. Daniel de Belluchon, baron de CoppeL N. de Sommièvre, seigneur d'Ampilly. Joachim de Vioers-u-Faye, baron deVanzey et d'Ancsy. François du Montet, seigneur de Lusigny. François de Sebcey, seigneur d'Arconcey. Dubois, seigneur de la Kochelte. Claude Jaquot, baron de Trémont. Antoine de Clugny, seigneur de Dracy. Jacques de Clugny, seigneur d'Etaulc. N. de la Gousse, seigneur d'Arcelot. N. de Rougemont. François de Senevoy. Achille de la Grange, comte de Maligny. Toussaint de Malain, seigneur de Sivry. Maximilien de Clugny, s" du Brouillard. Saladin de Cussigny, seigneur de Vianges. Charles-François de Vienne, comte de Ruffey. Jean-Baptiste de Montriciiard, seigneur de Flammerans. Fussey, seigneur de Chazelles. Louis de Pernes, comte d'Epinac. Jacques-François du Faur, seigneur de la Roche-Pibrae. N. de Longueval. Bartheïcmy Bruneau, seigneur de Vizerny. Du Boutet, seigneur de Sancy. N. d'IvERXY. CouRCEixES, s" de Pourlans, et autres. 1660 (avril) Georges de Saint-Brun, baron de Biesles. Joachim de Lenoncourt, baron de Marolles. François de Cilvmplecy, baron de Pluvault. Villers-la-Faye, comte du Rousset. Antoine de Cussigny, seigneur de Villars. François Damas, comte de Crux. Jacques de Choisecl-Chbvigxy. Claude de Lestouf , baron de Sirot , lieutenant-général des armées du Roi. Pierre de Choiseul-Traves, s" de Vauteau. N. d'AMANZÉ. François de Dyo, comte de Montperroux. Louis de Pernes, comte d'Epinac. Du Fagb de Pibrac. N. de Cussigny. Choiseul, seigneur de Ménetreux. N. de Mailly. Hector Andrault de Langeron. Jean Pelletier des CroU, s" d'Estrey. Achille de la Grange, comte de Maligny. Ckatenay, seigneur de Lanty. Le seigneur de Saint-Florent. François de Sercey, seigneur d'Arconcey. Hugues de Chaugy, baron de Roussillon. Le seigneur de la Prée. N. de Vesvre. Saladin de Cussigny, seigneur de Vianges. Fautoiéres, seigneur de Courcheval. Pierre du Val de Mussiot. N. de Fontette cadet. Jacques de Saint-Martin, s* d'Agencourt. Philippe le Bel, sieur de Montvinet. Jean de Malain. N. de Fontette. Bernard de Montessus, seigneur de Balore. Barthélémy de Clugny, seigneur d'Aisy. Valon. Jean-Baptiste de Montrichard, seigneur de Flammerans. Maximilien de Clugny, s*1, du Brouillard. François du Montet, seigneur de Lusigny. N. de Cléron, seigneur de Posange. Jean de Grandmont, seigneur de Varanges. Jacques de Clugny, seigneur d'Etaule. N. du Montet, seigneur de Saint-

Aubin. Villers-la-Faye, seigneur d'Anesy. Vallerot, seigneur de Masoncle. Jean Pelletier des Crots, seigneur d'Estrey. François de Tbnarre, seigneur de Montmain. Pierre Damas de Cormaillon, s* de Morande. Claude de Saint-Léger, s» de Montregard. Alexandre de Magnien, seigneur de Chailly. Jaucourt, seigneur de Rouvray. N. de Vidal. Le seigneur de Genelard. Marc de Bricquemault. François de Choiseul, seigneur d'Eguilly. Anioine Coquet, seigneur de Montmoyen. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.76% accurate**

Gabriel Girard, seigneur de Lavaux, écuyer. N. de Grain, seigneur de Monljay. Jean-l,éonard de Rochechouaiid-Mortemart, seigneur de Layé. N. de Messe y. Ch. Damas de Cormaillon, seigneur de Fain. Jaucourt, seigneur d'Ausson. Joachim de Viu.ers-la-Faye, baron de Vauzey. Jean de Croisier, seigneur de Sainte-Scgros. Philibert de Chalox, seigneur de Sully. Daniel de Belluciiox, baron de Coppct. Clugny, seigneur de Saint-André. N. de i.a Grange. Pierre Damas de Cormaillon. Jean de Laurencix, seigneur de la Bussière. Claude Mouciiet, seigneur de Communi. Antoine de Biollet. Bernard des Barres, seigneur de Rufley. Jean de Coligny-Saligny, s" de Digoin. Pelletier des Crois frères, s^d'Uchon. André Pelletier des Crots, s" de Marlcnay. Jean Berbis, seigneur des Maillys. Roland de Sainte-Colombe, s" de l'Aubespin. Digoixe, seigneur du Bourg. N. de Chevigny. Charles de Vichy, seigneur d'Agencourtet de Seigny. Mathieu, chevalier d'Esscrtines. Laurent de Thenay, s* de Saint-Christophe. Jean de Choiseul, seigneur d'Eguilly. Jean-Léonard Damas, baronne Clcssyet de la Clayette. Naturel, seigneur de Baleure. Montciiaxix, seigneur de la Garde-Malzac. E. de Loxguevai,. Chobeul, seigneur d'Eguilly. Hénin-Liétard, comte de Roche. 1651 Georges de Saint-Belin, baron de Biesles. N. de Saint-Belin de Biesles. Pierre de Choisell-Traves, s* de Vautean. Edme de Sommiévre, seigneur d'Ampilly. Antoine de Chaugy, seigneur de Musigny.' N. d'EsTERLixG, seigneur de Sainte-Palais. 33 N. de Longueville. N. de Chaugy. François du Montet, seigneur de Lusigny. 1663 Gaspard d'AMAxzÉ-DESCARS, comte d'Amanzé, élu. Edme de Sommiévre, s" d'Ampilly, alcade. Claude-Saladin de Mont-morillon, seigneur d'Essanlets, alcade. François de Champlecy, baron de Pluvault. Barthélémy de Clugxy, seigneur d'Aisy. Claude-Léonor Damas, marquis de Thianges. Hugues de Chaugy, seigneur de Boussillon. Antoine de Chal'gy, seigneur de Musigny. Pierre de Choisf.ul-Traves, s»' de Vauteau. François de Sercey, seigneur d'Arconcey. Hector Andrault de Langeron. N. de Sercey. François Coithier, seigneur de Souhey. I Bernard des Barres, seigneur de Ruffey. I Antoine Josian de Graxdval, s" de Fraise. Laurent de Tiienay, comte de S'-Christophe. Hugues Dubois, seigneur de la Rochelle. René, baron de Montconis. Jean de Gaxd, seigneur de Chalvoisson. François de Sexevoy. Claude de Cléron, baron de Satires. Claude de Vallerot, s" de Flammerans. Claude de Vallerot, s* de Masoncle. N. de Fontette. Antoine Coquet,

seigneur de Montmoyen. Louis de la Baume, seigneur d'Etais. Charles de l'Estrade de la Cousse, seigneur d'Arcelol. Melchior de Foxtette, seigneur de Chavance. Claude-Simon de Braxciox-Visahgext. N. de Clugny. Henri de Buade. Jean de Masset, seigneur de Sauzey. Roland de Foudras, s»1 de Châtcautiers. Salomon de Drée, seigneur de la Serrée. Roland de Messey, s" de Sainte-Sabine. N. de Coxighan, seigneur de Landreville. Georges Martix, seigneur de Barjon. Antoine de Gasse, seigneur de Rouvray.

**The text on this page is estimated to be only 26.25% accurate**

- 34 N. de Fontette. Le seigneur de Senerey. Antoine d'AMANZÉ, seigneur de Chanffailles. Jean Pelletier des Croîs, s" d'Estrey. Jourdan de Scorhaili.es, s*' de la Barre. Hugues-François de Matiiiec, seigneur d*Essertines. Claude de Faitrière, s*» de Courcheval. Antoine Damas de Marcilly. Mclchior Berxard de Montessus, seigneur de Balore. N. de Neuville. N. de u Soi che de Tcrzey. N. de Pniomc. Jean de Lai-rexcix, seigneur de la Bussière. N. Gah.mer de ToujONGBON. N. des Millets. Laurent de Lube, seigneur de Corcelles. N. de Saint-Georges. N. de Carboxxet, seigneur de la Motte. Jean Legra.nd, seigneur d'Aluze. François Ahmynot, seigneur de Beauregard. N. de Ftssby. Jean-Baptiste de Mo.ntiuchard, seigneur de Flammerans. Théophile de la Mexte, s" de Saint-Privé. Claude Damas, comte de Thianges. Auguste de Cillox, seigneur de Sery. Gaspard de Chevtiier, s" de la Saugerayc. Claude de Beij^comre, s" de Chasselas. N. de Pra-Balvysallx. Jacques de Ciiaugy, seigneur de Lantilly. Charles de la Toi rnelle. Charles de Ramiixy, seigneur de Perrigny. Claude de la Rodde, seigneur de Charnay. Charles de Montcoxis. Jean de Grandmoxt, seigneur de Varangcs. N. de Boyailt, seigneur de Franehesse. Antoine de Beigre, seigneur de la Chapelle. Charles de Natirel, seigneur de Baleure. N. de Saixt-M.uris. Jean de Ciioiseul, seigneur d'Eguilly. Gaspard de Fhanay, seigneur desBaugis. Le seigneur de la Motte-Plessis. Le seigneur de Givry. Claude Mocchet, seigneur de Commuai. N. Bbrger, seigneur de Charancy. N. de Villa rs. Allerand de Mag.men, seigneur de Chailly. N. d'EsTERLiNG, seigneur de Sainte-Palais. Hugues de la Coi'R, seigneur de Moulin. Charles de Goiïreai', seigneur de Saucy. Louis de Foudras. David Berthot, seigneur de Montigny. N. de Sexevoy. Jacques de Malaln, seigneur de la Canche. Jean de Choisei l, seigneur de Chevigny. Roger de N'agi-, marquis de Varennes. Denis Le Gorx, marquis de Santenay. Louis d'AxciBXMiJi-BomwLLox, marquis d'E poisses. François de Chastelu-x-Moroges, baron dTJchon. Daniel de Bellit.hon, baron de Coppet. Nicolas de Ciiatexay, seigneur de Lanty. Alphonse d'HARANGiïER, s»r de Quincerou François de Faibert, seigneur de la Perrière. GENTILSHOMMES ntm&H ta 4653 poor la ptriftealioa de* Utro. stcc indication ia changements epètH ibu la lUlc ta 11558. Dijon.— Villers-u-Faye de Chevigny, père et fils, rempl. en 1658 par N. du Montbt de Lusigny. CUSSIGNY. Clerox, seigneur de Satires. Champlecy, seigneur de

Plurault. Autun. — Choiseui.-Thaves, s" de Vautcau, rempl. par N. de Pehnes d'Epinac. Ciiaigy de Roussillon. Sercey. Casse de Rouvray. Chalon. — Braxciox-Visargbxt, père et fils. Ciiatexay de Saint-Vincent. Thiard de Bissy. Fcssey de Sarrigny. Semur. — Cligny, seigneur d'Aisy. Jaucocrt de Ménetreux. Choisecl de Chevigny. Sercey d'Arconcey. La Montagne. — Lestolt de Pradines, seigneur de Poinsson. Sommibvre d'Ampilly. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.15% accurate**

- 88 Sbjjkvoy de Balot, rerapl. par N. de Messe y de Mauvilly. Coltiiœr de Souhey. Charollais. — Chaugy. Collonges, seigneur de Pressy, rempl. par N. de Digoine. Le commandeur d'Epinac, rempl. par N.Vallerot de Masoncle. La Cour, seigneur de Moulin , rempl. par N. de la Cour de Boyer. Mâcon. — Saixt-Mauris. Drée de la Serrée, rempl. par N. de Bougnes. Damas de la Clayelle, rempl. par le seigneur de Champerny. Laurencin de la Bussière, rempl. par N. de Lestouf de Pradines-Sirot. Auxerre. — D'Estehllng de Sainte-Palais. Chastelll-x, baron de Coulanges, rempl. par N. de Boclainviixiehs. La Coudre, seigneur de Vincelles. Cullox de la Motte, seigneur de Sery. Bar-sur-Seine. — Sexevoy,s

- 38 Hippolyle de Montchanin, seigneur de la Garde-Malzac. Charles de Naturel, seigneur de Baleure. N. de la Tour. Alphonse d'HARANGi'TER, s«r de Quincerot. Pierre de Buatier, soigneur de Charrey. François Coithier, seigneur de Souhey. Philippe Bernard de Montessls, s" de Rully. Philibert de Chalon, seigneur de Sully. Roland de Foudras, seigneur de ChAteautiers. Jacques-François de Lestoit, s11 de Pradincs. Nicolas de Fi-ssey, seigneur de Menesserre. N. des Boitars, et autres. 1662 Erard de Bouton, comte de Chamilly, marquis de Nonan, baron de Beauinesnil, Montaigu, Nanton et autres lieux, lieutenant-général des armées du Roi, mestre de camp|dc cavalerie du régiment de M«r le Prince, capitaine-lieutenant de la compagnie de chevau-légersd'ordounance du duc d'Enghien, élu. Jacques de Thvard, s1" de Bragny, alcade. Antoine de Chaugy, s«r de Musigny, alcade. Charles, comte de la Tournelle , élu ancien, président. François de Baglion, comte de la Salle, élu du Charollais. Jacques de la Fage, seigneur de Clermont, élu du Méconnais. Nicolas de Bouton, comte de Chamilly, père. Nicolas de Bouton de Chamilly, baron de Saint-Léger. Le chevalier de Chamilly. Guillaume de Pescheperroux, comte de Guitant, chevalier des ordres du Roi. Hugues de Chaugy, baron de Roussillon. Claude-Baptiste de Montrichard, seigneur de Flammerans. Jean de u Palu, comte de Meilly. Henri-François de u Guiche, comte de Sevignon. Roland de Foudras, sf* de Châteautiers. Charles de Montsaulnw du Montai, seigneur de Venarey. Jean de Choiseix, comte d'Eguilly. Jean-Léonard Damas, seigneur de la Clayette. François et Antoine-Roland de Sercey d'Arconcey, perc et fils. Henri de Buade. Claude-Jacques de Saint-Mairis, comte de Bosjan. Jacques-François de LESTOUF,s«rdc Pradines. Charles de Clugny, seigneur de Darcey. Noël de Saixx, comte de Beaumont. Louis deiPERXES, comte d'Epinac. Claude de Thyard, seigneur de Bissy. Claude du Moxtet, seigneur de Lusigny. Charles de i.a Tournelle, fils. Louis de la Baume, seigneur d'Etais. Nicolas de Goureau du Mont. François Couthier, baron de Souhey. Jean-François de Ciiamplecy, marquis de Pluvault. Charles, comte de u Rivière, bailli et gouverneur d'Auxerre. N. de la Magdeuine de Ragny. Louis de Villers-la-Faye, s" du Roussel. Antoine de Casse, seigneur de Rouvray. Antoine Régnier, seigneur de Bussière. Marcelin Damas, baron de Digoine. Daniel de Ciiatenay, baron de Lanty. Michel-Cléríac du Faur de Pibrac, comte de Marigny. Charles de Hénin-Liétard, seigneur de Roche, et son fils Charles. Claude-Eléonor Damas,

marquis dcThianges. N. Andrault, marquis de Langeron. Bénigne Jaquot de Neuilly. N. de Pra-Balaysaulx fils. Jérôme Chenu, seigneur de Nuits. Hippolyte de Montcilinln, seigneur de la Garde-Malzac. Jacques de Choiseix, comte de Chevigny , et son fils. Philippe Bernard de Montessus, s*' de Rully. Girard de Franay, seigneur des Baugis. Pierre Sayve, comte de la Motte. Le chevalier Brulaiit. Digitized by Google

- 37 Le chevalier Quarré. Philippe le Bel, seigneur de Montvinet. Jacques de Saint-Martin de Montjalin, seigneur d'Agencourt. Claude de Vallrrot-Buxillon, seigneur de Flammcrans. Philibert de Mauxot, seigneur de Villeferry. Melchior Bernard db Montessus, seigneur de Balore. Charles de Vichy, seigneur d*Agencourt et de Seigny. François Damas de Cormaillon, »' du Fain. François Garnier, comte de Toulongeon. Pierre Beruis de Dracy, baron d'Esbarres. N. de Mbssey. N. de Chatenay-Lanty. Georges de Saint-Beun, baron de Biesles. Jean Pelletucr des Crots, seigneur d'Estrey. Charles de Naturel, seigneur de Baleure. Louis de la Face de Clcrmont fils. Jean de Grandmont, seigneur de Varanges. Louis de Grain, seigneur de Montjay. Charles de Saint-Martin de Montjalin fils. N. des Fourneaux. Anselme Menard, ««*• de Villicrs-sur-Suize. François de Scobbailles, s" de Saubcrticr. Claude-Léonor de RECLAiNE-Tenarre-Verdun, écuyer, seigneur de Flandres. Charles de I'Estrade de la Cousse d'Arcelot. Le chevalier de Ta vannes. N. Bernard db Montessus, s«» de Bcllefond. Le seigneur d'AHUY ? Pierre de Truchy et son fils. Louis de Puînés, seigneur de Foucherans. Charles de Senevoy, seigneur de Balot. N. de Bize. Antoine de Cullon de la Motte, s*' de Sery. N. Boucher, baron de Milly. Claude-Simon de Brancion-Visarcent. Jean-François de Chaugy, se de Massingy. Antoine de Clugny, seigneur de Colombier. Hugues Dubois, seigneur de la Rochelle. Arvier de Cléron, seigneur de Posange. Charles le Robert, seigneur de Pancy. Henri-Joseph Jarry de la Jarryc, seigneur de Cessey. N. de Vichy d'Agencourt, sf de Fresnoy. Jean de Goureau, seigneur de Montjalin. Charles de Goureau, seigneur d'Avirey. Charles-François Dormy de Neuvy. N. de Jaucourt. Philippe-Emmanuel de Rûyer, seigneur de Saint-Micaull. Pierre de Biatier, seigneur de Charrey. Sébastien de Goureau, se de Marcilly. N. du Marche , seigneur de Sainl-Martin , et N. du Marché, frères. Jean de Buatier. Louis de Foudras. Philippe de Bataille, seigneur de Cussy. Edme de Chanteray. Jean-Baptiste de Billy, ou le s»» de BiUy. N. de Bluette. 1665 Erard de Bouton, comte de Chamilly, élu continué. Daniel de Chatenay, baron de Lanly, alcade. Antoine Damas, baron de Marcilly, alcade. François de Bacuon, comte de la Salle, élu du Charollais. Hippolyte de Montcuanin, seigneur de la Garde-Malzac, élu du Méconnais. Marcelin Damas, baron de Digoinc. Jean-Claude de Cussigny, s" de Vianges. Henri Sayvb, comte de Thil. Jacques de Choiseul, comte de Chevigny. Jacques-François de Lestouf, seigneur de Pradines, Commissaire.

Jean de Chobeul, comte d'Eguilly. Antoine de Gasse, comte de Rouvray. Melchior Bernard de Montessus, seigneur de Balore. Claude de Thyard, seigneur de Bissy. Charles de Montsaulnin du Montai. Charles de la Touhnelle. Jacques de Thyard, seigneur de Bragny, C. Antoine de Chaugy, seigneur de Musigny, C. Henri-François de la Guche, s^ de Sevignon. Charles de Tenarre, seigneur de Montmain. François de Sbrcey, seigneur d'Arconcey. Jean de la Palu, comte de Mcilly. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.19% accurate**

— 38 — Claude-Baptiste de MoxTRiCHARD,s»rde Flammerans et d'Kstroye. N. de Chevigny père. François de MontsiomujON, s»' de Chazelot. Le chevalier de la Guiciie. N. le Brun, marquis du Breuil. Brocard de Gyany, comte de Rispc. Henri Giroux, marquis de Vesscy. Hugues de Chaugy, soigneur de Roussillon. Philippe le Bel, seigneur de Montvinct. Hugues-François de Mathieu, seigneur d'Essertincs. Daniel de Bellit.hon, baron de VilleneuveAntoine Comeai-, seigneur de Créancey. N. de Chobeul, baron de Meuvy. Louis de la Fage, seigneur de Clermont. Charles de Mathieu, sieur d'Epoisses. N. de Montchaxin de la Gardc-Malzac» René d'Auu-ENAY, seigneur d'Arcy. Nicolas de Goiheau du Mont. Roland de Foudras, seigneur de Châteautiers. Philippe Andrault de Langeron. Louis de Villers-la-Faye, s' du Rousset. Antoine-Roland de Sercey d'Arconcey fils. Antoine Régnier, seigneur de Bussière. N. de Hénin-Liétard, seigneur de Roche, C. N. de Bard. Jean de Grajxdmoxt, seigneur de Varanges. Michel Bataille, seigneur de Mandelot. René de Ijorox, seigneur de Tarot. Jacques de Salvt-Martin, s" d'Agencourt. Jean-Baptiste de Rioixet l'alné. Pierre Sayve, comte de la Motte. Claude de Riollet, puîné. Claude de Thyakd, seigneur de Bissy. Le chevalier Andrault de Langeron. Jacques de Sercey, C. Le chevalier de Saint-Maure. N. de LoNGUEvn.LE. Jean de Buatiek de Réal. J.-Léonor de Choiseul-Tr aves, s" de Vauteau. Philippe-Emmanuel de Royer , seigneur de Saint-Mica tilt. Louis de I»ernes, comte d'Epinac. N. de la Rivière. Jérôme Chenu, s" de Nuits-sous-Ravière. Pierre du Val. Claude de Vallerot-Buxillon, s" de Flammerans. N. Garnier de Toulongeon. Noël d'EDOUARD, seigneur de Jouancy. Philippe Bernard de Montessus, s^deRully. Hugues Dubois, seigneur de la Rochette. Jean-Nicolas de Fltjgny-Damas de Saudancourl. Charles de Citron, seigneur de Posange. Claude de Chevigny, s" de Saint-Léger. Le chevalier de Saixt-Belin. Antoine de Foue, s*1 de Belles-Kpines. Cremeaux-d'F.ntraigues, s»' de la Grange. Théophile de la Menue, s»r de Saint-Privé. Georges de Saint-Beijn, comte de Biesles. Benoit de Fi:ssey, seigneur de Chazelles. Charles de Naturel seigneur de Baleure. Lazare de Cnoisœn, s»' de Sainte-Segros. N. de Vefixe. François Couthier, seigneur de Souhey. Longue ville, seigneur de Domecy. François de Fauuert, s* de la Perrière. Daniel de Chatenay, baron de Lanty. Georges-Bénigne de Trestondan. N. de la Grange. Bénigne d'EcouARD, baron de Thenissey. François du Moxtet, seigneur du

Brouillard. N. de Ciiaigy, seigneur de Cussy. N. de Chamueran. Clair-Alexandre de Ciutenay, baron de SaintVincent. Elie du Gond. Michel-Clériac du Faur de Pibrac, comte de Marigny. N. de Colombet de Gissey. David Behthot, seigneur de Montigny. Salomon de Dure, seigneur de la Serrée. Le seigneur de Villiers. Antoine de Clugny, seigneur de Colombier Joachim de Beaurepajre, C. N. de Sommibvhe, seigneur de Juilly. Antoine Damas, baron de Marcilly. Philippe Bataille, seigneur de Cussy. Jacques de Saint-Martin. | N. de Courceixes, seigneur de Pourlans. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.97% accurate**

- 39 N. Pages, seigneur de Rodailles. N. de FofDiiAS. Louis de la Baume, seigneur d'Etais. Charles de Clugny, seigneur de Darcey. N. de Mkssey. N. de Pra-Balaysaulx. Nicolas de Folin, seigneur de Vcrnot. Le chevalier de Sercey. Antoine de Beiure, seigneur de la Chapene. Charles de Saint-Martin. François de Chevigny, de Montaugé. Le chevalier Quarré. N. de Moxtigxy. Charles de l'Estrade de la Coussb d'Arcelot. Marc-Antoine Martin de Barjon. Claude \£ Robert, seigneur de Pancy. Jourdan de Scorrailles. Claude de u Rodde. Du Boctet, seigneur de Sancy. Philibert de Maillot, seigneur de Villeferry. 1668 Claude de Thyard, chevalier, seigneur de Bissy, baron de Pierre, lieutenant-général des armées du Koi, mestre-de-camp de cavalerie, élu. Charles de Naturel, s*r de Baleurc, alcade. Charles, vicomte de u Rivière, alcade. Erard Bouton, comte de Chamilly, élu ancien et président. Philippe-Emmanuel de Royer, seigneur de Sainl-Micault, élu du Méconnais. Antoine Damas, comte de Marcilly, élu du Charollais. Charles, comte de u Toihnelle. Louis-Antoine du Prat, baron de Viteaux. Marie-Beaune Bernard de Montesscs, seigneur de Bellevfivre. Jacques-François de Lestouf de Pradines. Louis de Pernes, N. de Sercey. Hugues-Antoine de Gasse de Rouvray. Salomon de Drée, seigneur de la Serrée. N. Damas. Nicolas de Chatenay, seigneur de Bricon. Antoine Régnier, seigneur de Bussière. Pierre de Thucuy et son 111s. N. de Damas-Morot. Hugues Dubois, seigneur de la Rochettc. Edmc de Chanteray, seigneur de Terrans. Pierre Sayve de Thil. Charles-François Dormy, seigneur de Ncuvy. N. de Bard. Jacques de Thyard, seigneur de Bragny. N. d'IIOTEL-EcOT. N. de Rjollet. Philippe de Bernard db Moxtessus de Rully, et son fils. Philippe Andrault de Langeron. Claude Le Robert, seigneur de Pancy. Charles de Clugny, seigneur de Darcey. Philip|»e Bataille, seigneur de Cussy. N. de Coircelles. N. de Courcelles, s" de Pourlans. Pierre BEnuis, baron d'Esbarres. Charles de I'Estradb de la Cousse. Claude de Vallerot, seigneur de BuxiUon et de Flammcrans. Jourdan de Scorrailles, s* de la Barre. N. de SconRAn.u;s de Charmoy. Benoit de Ftjssey, seigneur de Chazelles. Jean-Baptiste de Vidal, seigneur de Crusilles. François de Moxtmoriu.on, s«r de Chazelot. David Marchand de Montbéliard. Michel Bataille, seigneur de Mandciot. Jean-Gaspard Marchand du Maulgny. François de Sevelinge, s*f de la Charmée. Charles de Marcelange, s*' de la GrangcCossaye et des Crois. Philippe de Raffin, seigneur de Pommier. Marc-Antoine, Jean-

Baptiste, Claude et Georges Martin de Choisey-Barjon, frères. Claude de u Rodde, seigneur de Fressinct. Gaspard Le Gastelier. Louis de Plaines, seigneur de Foucherans. Charles de Texarre, baron de Montmain. Charles Damas de Cormaillon. François Couthier, seigneur de Souhey. N. du Crest, seigneur de Monligny. Théophile de la Menue, s" de Saint-Privé. Henri-Jean-Baptiste de Magnien, seigneur de Chailly. 1 )y Google

- 40 Bénigne Jaqiot de Trémont. Antoine Comeait, seigneur de Créance)'. Claude de Salyt-Belix, sp de Cussigny. N. Valon de Saint-Seine. François Gabxieb, comte de Tonlongeon. N. de Ciiappet. N. de Truffery, seigneur de Trapenard. N. de Chamberan. N. MORELET. Jean-Baptiste de Montoichard, seigneur de Flamnierans. Nicolas de Goureau du Mont et son fils. Jean de Grandsiont, seigneur de Varanges. N. du Marché. Antoine de Folie, s^de Belles-Epines. Antoine Morisot, seigneur de Taniot. N. de u Verne, seigneur d'Athée. Marc-Antoine de Saumaise, de Villars. Théodet Tabourot, s«r de Saint-Apollinaire. Charles de Cieron, seigneur de Posange. Gabriel de Clérox. N. de Messev. Georges de Saixt-Beux, comte de Biesles. Lazare de Croeœr, s» de Sainte-Segros. Clair-Alexandre de Chatenay de S.-Vinccnt. N. d'ESTAGXY. Jacques de Cronambourg, seigneur de SaintGenois. Alexandre de PÉnreirx, sw de Durctal. Georges-Bénigne, baron de Trestoxdan. Simon de Ciiaugy, seigneur de Lantilly. N. de Moyria, seigneur de Saint-Jérôme. Claude du Moxtet, seigneur de Lusigny. N. des Barbes. Jacques de Saixt-Maatin, s" d'Agencourt. Antoine du Perron, seigneur de Corcellessous-Grignon. Charles de Goureau d'Avirey, seigneur de Saucy, et son fils Claude. Le chevalier de Soissons. Roger de Balathier, seigneur de Lan t âge. Michel-Clériac du Faur de Pibrac, comte de Marigny. N. Darrepay. François Régnier de Romprey, seigneur de Bussière. N. Régnier de Romprey. N. Martin de Choisey de Pottenet. Daniel de Chatenay-Lanty, s»» de Rochefort. François de Scorrailles, s" de Saubertier. Jean-François de .Mesgrigny, marquis de Vandœuvre, seigneur de Morey. Elie du Goxn. N. de VnxERS-LA-FA ye . Jean de Gand, seigneur de la Rochette. N. de Clébox, s" de l*osange. Gabriel de Clébon. Joachim de Bealhepaibe. Claude de la Rodde, s»' de Fressinet. N. de la Menue, s» de Perrigny. François d'HoTEL, marquis d'Ecot, seigneur de Scmoutiers. Pierre Vexot, seigneur de Bousot. Antoine-Roland de Sercey, s" d'Arconcey. Claude-Simon de Branciox, s^ de Visargent. Antoine de Clcgny, seigneur de Colombier. François du Crest, seigneur de Cersot. François de Faubkrt, s" de la Perrière. N. des Ulmes, seigneur de Trogny. N. de Bernard de Montessus de Balore, seigneur de Bcllcfbnd. N. des FoimxEAirx. Decl-Antoinc de Veyny, seigneur de Cherette, convoqué, n'a pas comparu. 1671 Louis de Perxes, comte d'Epinac, élu. N. de Longuevtlle, alcade. Georges-Bénigne, comte de Trbstondan, alcade. Claude de Thyard, comte de Bissy, élu sortant et président. Hugues-François de Mathieu, seigneur de

Champvigy, élu du Charollais. Jacques de la Fage, seigneur de Clermont, élu du Maçonnais. Charles, comte de la Tournells. ' Philippe Axdbault, comte de Langeron. j Charles de Hêxix-Liétaad, comte de Roche. Marc-Antoine Mabtlx de Choiscy-Barjon. François de Ciioiseul, comte de Chevigny. Hugues-Antoine de Casse, comte de Rouvray. Digitized by Google

- 41 Nicolas de Goureau du Mont. Antoine Damas, baron de Marcilly. Pierre de la Marre, seigneur de Chevigny. Antoine de Craugy, seigneur de Musigny. Henri Coigxet de la Thjuilerie, comte de Courson. Jean-Madclon du Montet, s" de Lusigny. Le chevalier de Pernes. François Garnir, comte de Toulongeon. Antoine de Clugny, seigneur de Colombier. Jean de Choiseul, comte d'Eguilly. Eléonor de Choiseul, seigneur de Vauteau. Jacques-François de Lestouf de Pradines. Charles de Tenaime, comte de Montmain. Daniel de Belluchon, comte de Villeneuve. Jérôme de Chenu, seigneur de Nuits. Charles, comte de la Rivière. Nicolas de Fussey, marquis de Menesserre. Hugues de Chaugy, comte de Roussillon. Michcl-Cléríac du Faur de Pibrac, comte de Marigny. Jean-Louis de Villers-la-Faye, comte du Roussct. Charles de Clugny, seigneur de Darcey. Le commandeur Brulart. Daniel de Chatenay-Laxty, s* de Rochefort. N. de la Motte, seigneur de Vcllerot. N. du Fresxe. N. de VillerS-la-Faye. N. d'AuLON. Louis de Rovoré, seigneur d'Attignat. Philippe Bernard de Montessus, seigneur de Rully. \jà baron de Villars. Nicolas Jeanmn de Castille, mu de Montjeu. Louis de la Baume, baron d'Etais. Claude de la Rodde, seigneur de Fressinet. Charles de Naturel, seigneur de Baleure. Jacques de Chaugy, sp de Savigny-I'Elang. Jean-François de Chaugy de Lantilly, seigneur de Massingy. Louis-François de Bougnes. Gaspard de l'Estrade de la Cocssb. François Colthibr, baron de Souhey. Benoit de Fissey, seigneur de Chazelles. Claude de u Rodde, s" de Charnay. Antoine Damas, comte de la Clayette. Joachim de Jaucourt, s" de Saint-Germain. Philippe de Jaucourt, seigneur de la Forêt. Timothée de Truchy. Le baron de Trestondan (ils. Charles-Bénigne d'ANCHEMANr , seigneur de Verrey. Jacques de Thoïsy. Rémond de la Vergne-Bouy, sw de Ladignac. Claude de Chevigny, s*1 de Saint-Léger. Edmc de u Barre. Prudent Tabourot, seigneur de Véronncs. François de Baguon, comte de la Salle. Jean-Baptiste Martin de Choisey, s" d'Avot. Pelietier des Crois, baron de Neuvy. N. de Chairs, seigneur de Fontettc. N. Le Sein. Claudc-Hippolytedc Thénay, comte de SaintChristophe. Jean-Baptiste de Billy, ou le s" de Billy. Antoine et Clément Régnier de Bussière, père et fils. Antoine Cûmeau, seigneur de Créancey. Charles de Vichy d'Agencourl. Claude-Antoine Palatin de Dyo, comte de Montmort. Jacob de Truchy. François Andrault de Langcron, marquis de Maulevrier. Charles de Goureau, seigneur de Saucy. Martin de Choisey, seigneur de Pottcnet. Le seigneur de Gissey. Charles de

Marcblange, s* de la Grange et des Crots. Le chevalier du Guay. Philippe de Péussier, seigneur de Flavignerot, et L. de PÉLissiER-Montpallier frères. Gaspard de Vichy, marquis de Champrond. Charles de Cléron, seigneur de Posange. Jean-Baptiste et Claude de Riollet frères. Louis Damas, comte de Crux. Antoine-Marcelin Damas, baron de Digoine. Charles Damas de Cormaillox, s» du Fain. N. des Barres. Claude de Cardonnet, seigneur de la Motte. Théophile de la Menue, s" de Saint-Privé. e Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.48% accurate**

Jean-Gaspard Marchand du Maulpy. Bénipe Jaouot de NeuilJy. Louis de Foidras. N. Bernardon. Pierre de Ciiargére, seigneur du Brcuil. Prosper de Georges, seigneur de Romanay. François de Royer, s'" de Sainl-Micault. Antoine-Roland de Skrcev d'Arconcey. Jacques de Damoiseau, seigneur de la Molted'Hubine. Marie-Beaune Bernard de Montessus, seigneur de Bellevêvre. Marc-François de Quantêal. N. de Longueville, s** de VilIc-sur-Arce. Bénipe d'EnouARD, baron de Thcnissey. Jean Berbis, seigneur de Groniey. Michel Bataille, seigneur de Mandclot. N. de Courcelles, l'aiiié. N. de la Mente, seipeur de Chatelmoron. N. d'ANSTRIDE. N. de Bard. Jacques de Saint-Martin, s«r d'Agencourt. N. des Ulmes, seipeur de Tropy. N. de Saumaise. N. de Brancion. N. de Trufkehy, seipeur de Trapenard. N. de Chesne. Antoine Morkot, seipeur de Taniot. Elic Dlgon. Claude de VALLERor-Buxillon, seipeur de Flammerans. Claude de Vali^rot, seigneur de Masoncle. Salomon et Charles de Drée de la Serrée, père et fils. Bernard Gonthier du Sauvement. NN. de Colrvailt, père et fils. François du Boulay, sieur de Courtison. François de Beaurepaire, s" de Varey. Louis de Grain, seigneur de Monljay. Jacques-François de Bagniard. Jean-BAptistc des Pringles, s* de Loges. Jean-Claude Comeau, s»' de Pont-de-Vaux. Bénipe Morei^t. Zacharie de Dhouas, seigneur de Boussey. Abraham Duras, seigneur de Saint-Gervais. Claude de Saint-Ligier, v de Monlregard. N. de Vienne. Lazare de Croisier, s" de Sainte-Segros. Antoine de Folie, s» de Belles-Epines. Jean Richard, s" de Bligny-sous-Beaune. N. de Gouan. (N. de Chalus, seipeur de Godan ?) N. d*ESTAGNY. Henri-Jean-BaptistedeMAGNiEN,s»»deChailly. Eléonor de Cholseuî.-Traves. Antoine de Montchanin, seigneur de la GardeMalzac. N. de Conigiian, seigneur d'Arcenay. N. Berbis. Joachim de Beaurepaire. Pierre du Ban, seigneur de la Feuillée. N. de Saint-Mauws. N. Toulorge. N. de la Barre. N. de Bluette. Pierre-Louis de Valletor. N. du Coiirroy. N. de Vtoart. François-Saladin de Montmomllon, seipeur d'Essanlets. N. de Montferrand. Nicolas de Frasans, l'alné. Claude Moichet de Communi, et son fils. Lazare-Bénigne Fleutelot, s" de Larçon. Charles de Saint-Martin, s" d'Agencourt. N. de la Cour de Boyer. Charles de Nogent, l'alné. N. Moichet de la Beluse. N. Bretagne. Pierre Bbrris de Dracy, baron d*Esbarres. Gabriel de Saint-Belin, comte de Biesles. Claude Mn-LExoT de Villy. Pierre Petit de Bressey. Julcs-Margueritc-Philippe de Rochbmont,

seigneur des Buissons. N. de la Verne d'Athée. N. Petit, l'alné. (S. de Thoiré?) comte de Villars. Georges Martin de Choisey. N. de la Salle de Buis. Philippe ou Jacques de Cronambourg de SaintGénois. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.93% accurate**

43 Jacques-Guillaume de Frasans. Louis de Goureau du Mont de la Perrière flls. Clair-Alexandre de Chatenay, baron de SaintVincent. Henri-Joseph de Jarry de la Jarrye. N. d'EsriEXNOT de la Serrée. N. de Gaxay. Alexandre de Colombet, seigneur de la Borde et de Gissey. René de Loron. François de Faubert, seigneur de la Perrière. 1674 Philippe Axdrault, chevalier, seigneur comte de Langeron , baron de Vaux et de Congnié, seigneur de Bigu et de Champlas, bailli des pays de Nivernais et de Donziais, maréchal des camps et armées du Roi, premier gentilhomme de la chambre de M» le Duc, élu. Jacques de Chaugy, seigneur de SavignyrEtang, alcade. Michel Bataiijjî de Mandelot, alcade. Louis de Peiixes, comte d'Epinae, élu sortant et président. Claude de ia Coitr, seigneur de Moulin, élu du Charollais. Jacques de la Fage, seigneur de Clermont, élu du Méconnais, pour N. de VarenneGrandmaison. Noël de Salxx de Tavaxnes, m" de Mirebeau. Philippe AnrhaL'I.t, comte de Langeron. Jacques-François de Lestouf de Pradines. Le commandeur Brulari. Charles, vicomte de la Rivière. Pelletier des Crots, baron de Ncuvy. Georges-ltenigne, comte de Trestondan, et son fils. N. de Lo.\r,irEviLi.E. Charles de BoiruiNvmiEns. François Garxier, comte de Tonlongeon. Roland de Messey de Sainte-Sabine. Pierre Petit de Rressey. Charles-Bénigne d'AxciiEMAvr, s" de Verrey. Gaspard de I'Estrade de la Cocssb. Charles, comte de u Tourxellb. Joachim de Béai-repaire. N. de Courcellbs, baron de Pourians. Charles de Texarre de Mont main. Nicolas de Fussey, marquis de Menesscrre. Jérôme de Chenu, baron de Nuits. Claude de Thyard, baron de Bragny. N. Berxardox. Pierre Berris, seigneur de Champvans. Antoine de Clugny, seigneur de Colombier. Louis de la Fage de Clermont fils. N. d'ANSTRlDE. N. d'AutON. Louis de Clugny, baron de Grignon. Nicolas Jeanxix de Castille, m" de Montjeu. N. de Goi'reau du Mont fils. Antoine et Clément Régnier de Bussière, père et fils. N. Brulart, commandeur d'Arbot. Guy Bernard de Montessus, baron de Rully. N. de Sommievre. Michel-Cléríac du Faur de Pibrac, comte de Marigny. Hector-François d'AuiXENAY, marquis d'Arcy. Claude de u Rodde, seigneur de Fressinet. François Axdrault de Langeron, marquis de Maulevrier. Antoine Damas, comte de Marcilly. Louis-Antoine du Prat, marquis de Vitcaux. Bénigne Morelet. Pierre Berris, baron d'Esbarres. Nicolas de Chaugy de Roussillon. N. de Blcette. N. Ciiesxe. Hugues Dubois de la Rochette, seigneur de Brcschc.

Charles de Clugny, seigneur de Dnrrey. Claude de VALLEROT-Buxillon , seigneur de Flammerans. Claude Mouciiet père, seigneur de Communi. N. Mouchet, soigneur de la Beluse. I^e seigneur de Genevrey. Dominique de Longuevhlb, seigneur de la Maison-Blanche. N. de la Salle de Buis. Nicolas de Frasans, l'aîné. François d'EsrtENNor, seigneur de Vassy. Digitized by Google

- 44 N. de la Marre. Jean Berbis, chevalier d'honneur de la Chambre des comptes. Hercule de Messey, seigneur de Mauvilly. Rémond de la Vergnb-Bouy, seigneur de Ladignac et son fils. Claude Coimircn, baron de Souhcy. François de Fussey, seigneur de Sarrigny. N. de Tritfbry, seigneur de Trapenard. N. de la Menue, seigneur de Saint-Privé. Gabriel de Cléron. Antoine de Commun, seigneur d'Arcenay. Jean-Baptiste de Vienne, s«r de Gevrolle. Charles de Saint-Martin, s*' d'Agenconrt. Edme-Bernard Filzjan, s" de Ste-Colombe. César MiLLOTET. Jean-Baptiste Milubrb, seigneur d'Aiserey. N. Martin de Choisey-Barjon, s" d'Avot. N. Millière. Louis de Pélissier, seigneur de Ternant. Théodct Tabociiot, s* de Saint-Apollinaire. N. de Cussigny. N. de la Marre fils. N. de Pra-Balaysaulx. Antoine de Gand, seigneur de la Rochette. Le chevalier de la Serve. N. de Folin. Le chevalier du Guay. N. de Jaucourt. Jean de Buatier de Réal. Prudent Tabourot, seigneur de Véronnes. Maurice Berbis, seigneur de Cromey. N. de Vienne, seigneur de Busserolle. Bernard Gonthier du Sauvemcnt. Le seigneur de Montonx? Marie-Beau ne BERNARDDEMo.vrEssus,seigneur de Bellevévre. N. Bernard de Montessus de Bellefond. Claude Milletot. Jean de Choisevl d'Egtrilly. Jeao-Baptiste et Pierre Mahtin de ChoiseyBarjon. père et fils. Pierre de Fortbad. Philippe de Pélissier. N. Perreau du Buisson. Eléonor de Chobeul-Traybs, sr de Vauteau. Marc-François de Qcantéal. Jean Richard, seigneur de Bligny. NN. de CounvAtxT, père et fils. N. de Montmorillon, seigneur deChazelot. N. de Goureau. Claude de la Roddb, seigneur de Charnay. Louis de Scorrahxes, seigneur de Reure. Charles de Nogext. N. Gpenot de Vousol. Charles de Tenarre, comte de Montmain. Jean -Louis de Villers-la-Fayb , comte du Roussel. Claude-Charles-Philippc de Salnt-Mauris de Montbarrey, comte de Bosjan. André des Barres, seigneur de Cussigny. Bénigne d'EDouARD. baron de Thenissey. Bénigne de Cirey, seigneur du Magny. François -Saladin de Montmorillon, baron d'Essanlcts. N. de Foudras. Le chevalier du Prat. Lazare de Croisier , seign eu r de Sain te-Segros. Antoine-Roland de Sbrcey, s" d'Arconcey. Roger de Balathier de Lantage. Jean de Lanneau, seigneur de Bard. Pierre Comeau, seigneur de Créancey. Jean-Claude Comeau, s*1 de Pont-de-Vaux. Paul-Salomon de Digolne, seigneur du Palais. Michel de Grimauldet, écuyer, seigneur de Motheux, capitaine et gouverneur du château et du marquisat de Seignelay, de son chef, et ayant la procuration de Jean-Baptiste de Colbert, marquis de

Seignelay (1). 1677 Pierre du Ban, chevalier, comte de la Fouillée, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur des villes de Dole et de Châtillonsur-Seine, élu. Lazare de Croisier, seigneur de Sainte-Segros, alcade. Charles de Clugny, s* de Darcey, alcade. (1) C'est le seul exemple d'un vole par procuration dans la Chambre de la noblesse. Digitized by Google

- 45 Louis de Pernes, comte d'Epinac, élu sortant, président. Louis de Théslt, seigneur de Champoussot, élu du Charollais. Gabriel, comte de Briord, élu du Méconnais. Charles, comte de la Tournellb. Charles, vicomte de la Rivière. Jacques de Thyard, comte de Bragny. Charles de Te.narre, comte de Montmain. Louis de Pernes, comte d'Epinac, fils. Antoine Morisut, seigneur de Taniot. Nicolas de Fussey, marquis de Mcnesscrre. Jean de Choiseul, comte d'Egu'illy. Edme de Chaxteray. N. de Courcelles de Pourlans. Michcl-Cléria c du Faur de Pibrac, comte de M;irigny. N. de Cléron. Bénigne de Cirey, seigneur du Magny. Jean-Baptiste de Cirey. N. Brulart, commandeur d'Arbot. Michel Bataille, seigneur de Mandelot. Gaspard de l'Estrade de la Cousse. N. Régnier de Bussière-Romprey. N. d'ANSTRUDE. N. de Thésut. Jean Beruis, chevalier d'honneur de la Chambre des comptes. Le chevalier Herbe. Clément Régnier de Bussière, chevalier d'honneur de la Chambre des comptes. Marc-Antoine Martin de Barjon, l'alné. François Andrault, marquis de Maulevrier. Abraham Dupms, s*1 de Saint-Gervais. N. Bernardon. N. de Saint-Martin. Jean-Madelon du Montet, s" de Lusigny. Hugues Dubois de la Rochette, seigneur de la mairie d'Argilly. Pierre de la Marre, seigneur de Chevigny. Hugues de Mathieu, seigneur d'Essertines. N. de Saint-Beijn, chevalier de Biesles. Jean-Gaspard Marchand du Maulgny, s*' de Montbéliard. N. CATiNdeRichemond. Sylvestre de Riollbt, seigneur de MorteuO. N Comeau de Créancey, seigneur de Nuits. Pierre Catherine, seigneur de Saint-Usage. Pierre-Louis de Valletier, s* de la Noue. Jean-Claude Comeau, s^ de Pont-dc-Vaux. Prudent Tabourot, seigneur de Véronnes. Jean-Charles de Racuet, s»r des Fossés. Jean de Laxneau, seigneur de Bard. Jean-Baptiste de la Marre d'Aluse. Etienne de lk Marre, puîné. N. de Truffer y, seigneur de Trapenard. Hector-François d'AuuENAY d'Arcy. Philippe de Jaucourt, seigneur de la Forêtd'Ausson. N. Bernard de Montessus, chevalier de Rnlly. Antoine Colin de Flavignerot, et ses deux ireres. Antoine de Vallerot, seigneur de Masonclc. N. Folin, seigneur d'Echcnon. Jean-Baptiste Martin de Choisey-Barjon. N. de la Grange de Vaubusin. Pierre Martin de Choisey-Barjon, fils. André Le Févre, écuyer, seigneur de Fontaine-Croix et Plomby. Jean-Marie Bretagne de Nan-sous-Thil. Bénigne et Bernard Jaquot de Ncuilly, père et fils. N. de Courvault, seigneur de Saint-Romain. Louis de Clugny, seigneur de Grignon. Jean-Baptiste de Vienne, s«r de Gevrolle. Bénigne Morelet. Jean Richard, s^ de Bliguy-sous-Beaune. Pierre Richard, seigneur de Curlil.

N. Chesne de Chalon. N. Defranc, seigneur d'Essertcaux. Bénigne Jaquot de Trémont. Eléonor de Longueville, s» de Millery. François Garnsr de Toulongcon. N. de Vienne de Busserolle. Jacques-Guillaume de Frasans, l'alné. NN. Jaquot frères. Jean-Baptiste des Pringles, sp de Loges. Théodet Tabourot, s* de Saint-Apollinaire. N. Soirot. Jacques-Philibert de Naturel, seigneur de Baleure. Simon de Chaugy, seigneur de Lantilly. Digitized by Gopgle |

**The text on this page is estimated to be only 28.97% accurate**

- 46 — Charles de Cuêiion, seigneur de Posange. Gabriel de Cléron. N. de u Verne. Bernard Gonthier du Samement. Jean du Bourgdieu, seigneur de Promenois. Claude de Carhonnet, seigneur de la Motte. Charles et Antoine de Saint-Martin d'Agencourt, père et fils. Charles de Vichy. Louis de Fotoras. Gaspard Le Gastelier, seigneur deMosson. N. Joly. Jacob de Trucih . N. de Choisï de Vie. Léonard Venot, seigneur de Noisy. Pierre Behiiis, seigneur de Champvans. N. Berbis. le cadet. Bénigne Berbis, baron d'Esbarres. Le chevalier du Guay. Hercule de Messey, seigneur de Mauvilly. N. de Cli'uny de Saint-André. Claude Couthier, baron de Souhey. N. Ferraxd, seigneur de Marcelois. Jean-Baptiste de la Marre, seigneur d'Al use. Claude Milletut, seigneur de Villy. Antoine de Cligny, seigneur de Colombier. Lazare de Croisier, s*' de Sainte-Segros. Maurice Berbis, seigneur de Cromey. Edme-Bcrnard Filzjan, seigneur de SainteColoml)C. Charles de Nogent. N. de Massol, comte du Tremblay. N. Mouciiet, seigneur de la Beluse. Jean-Baptiste Milijere, seigneur d'Aisercy. Philippe de Pélissier, s" de Flavigncrot. Louis de Pélksier, seigneur deTernant. Gaspanl Jeanmn de Castillb, marquis de Mon l jeu. Eléonor de Cholseiii.-Traves, s" de Vauteau. Rémond de la Verg.ne-Bouy, seigneur de Ladignac. Daniel de Chatenay-Lanty, comte de Rochefort. Le chevalier de Chate.nay. Pierre PErrr, seigneur de Brcssey. N. de Montmorillon, seigneur de Chazelot. François de Faobbrt de la Perrière, seigneur de Cressy. N. de Riollet de Mâlain. N. de Chambre. (De Chambe ou de la Chambre.) Mer ville, seigneur de Fausecourt. N. de Senbvoy, seigneur de Balot. Antoine-François de Cléron-Saffres. N. de Poncy. N. de B LUETTE. Abraham de Besch, seigneur de Drambon. François de Chahollbs puîné, écuyer. François de Scoriuilles, seigneur de la Barre et de Bouan. Jean-Baptiste Bretagne, seigneur de la Borde. 1679 Gabriel de Briord, chevalier, marquis de Scnozan, baron de la Salle et de la Sarra, seigneur de Lessou et de Lacras, premier écuyer de M» le duc, élu. Claude de Carbonnbt, seigneur de la Motte, alcade et C. Louis de Foldras, alcade et commissaire. Pierre du Ban. comte de la Feuillée, élu sot' tant. Eléonor de Choiseul-Tiuves, comte de Vauteau, élu du Charollais, C. Jean-Baptiste de Rochefoht-d'Ailly, comte de Saint-Point et de Montferrand, élu du Maçonnais. Charles, comte de la Tournelle. Louis de Pernes, comte d'Epinac. François Andraplt de Maulevrier. Henri Coig.net de la Thuileric, comte de Courson. Louis, comte

de Damas-Crux. Gabriel de Cléron, seigneur de Posange. Marie-Beaune Bernard de Montbssus, seigneur de Bellevôvre. Michel de Bataille, seigneur de Mandelot. Philibert de Pra-Balays.\wjc. Michel-Cléríac du Fauh de Pibrac, comte de Marigny, C. Jean de Chobbul, comte d'Eguilly, C.
Digitized by Google

47 — Antoine de u Magdelaine , comte de Ragny, bailli de la Montagne, C. Jacques de Thyard, comte de Bragny, C. Félicien de Sommiévre. Charles de Clcgny, seigneur de Darcey, C. Lazare de Croisier , seigneur de Sainte-Segros, C, et son fils Philibert. Jean-Baptiste de Vienne, sp de Gcvrollc, C. Charles de Drée, seigneur de la Serrée, C. Sylvestre de Riollet, seigneur de Morteuil. Jacques-Philibert de Naturel, s" de Balcure. François Garnieh, comte de Toulongeon, bailli de l'Autunois. Laurent de Laube. Nicolas de Fussey, marquis de Menesscrre, Antoine-Hugues de Casse, comte de Rouvray, C, et Francis-Paul, son fils. Louis Damas, comte de Sassangy. N. de Senevoy, seigneur de Balot. Louis de Clugny, comte de Grignon. Jean-Gaspard Marchand du Maulgny, seigneur de Montbéliard. Charles de Salnt-Martin , seigneur d'Agencourt, C. Jean-Baptiste de la Marre, s" d'Aluse. Prudent Tabourot, seigneur de Véronnes. Pierre de Chargêre, seigneur du Breuil. Antoine Morisot, seigneur de Taniot. Jean-Baptiste Bretagne, s" de la Borde. Pierre de Chamberan et son fils. François Damas, seigneur de Vellerot. François Bretagne, seigneur d'Orain. Antoine Bretagne, seigneur de Marcilly. N. Bernardon. N. de Ganay. Philibert de Cret, seigneur de Saint-Léger. Bénigne et Bernard Jaquot de Neuilly, père et fils. Jacques-Guillaume et Nicolas de Frasans, aîné et puîné. Abraham Durcis, seigneur de Saint-Gervais. Claude Valon. Alexandre de Pbrœux, s" de Durestal. N. Fiujan. Pierre Quarrb d'Aligny, colonel d'infanterie. Claude de Thésut, seigneur de Verrey. François de Vbzon, seigneur d'Annoux. Henri Remond et son fils. Bénigne Jaquot de Trémont. Pierre Petit, seigneur de Bressey. Eléonor de Longueville, s*» de Millery, C. Michel de Giumauldet, seigneur de Motheux, porteur de la procuration du marquis de Seignelay. Jean Beriiis, chevalier d'honneur de la Chambre des comptes. Bénigne Berbis, baron d'Esbarres. N. Berbis, seigneur de Marterel. Claude-Nicolas d'AiiLAY, seigneur de Meunot Roger de Balathier de Lantage. N. Thiroux. Pierre Cosieau, seigneur de Créanccy. NN. d'OnsANS, père et fils. N. du Marché, seigneur de Saint-Martin. Jean-Baptiste des Phingles de Loges, et son frère. Clément Régnier de Bussièrc. Lazare-Bénigne Fleutelot, sp de Larçon. Antoine Coun de Flavigncrot, et ses deux frères. Jean-Baptiste de Mellln, s«r de S«-Seine. Louis de Péussœr, seigneur de Ternant. Jean-David de Ganay, seigneur de Génelard. Gabriel de Beugre, seigneur de la Chapelle. Bénigne de Cirey, seigneur du Magny. Jean-Baptiste de Cirey. Simon de Villers-la-Faye. Bénigne Morelet, seigneur de

Couchey. N. de Courcelles. Charles de Hênin-Liétard, comte de Roche. N. des Barres. Louis de Grain, seigneur de Montjay. Nicolas de la Verne. Philippe de Jaucoirt, seigneur d'Ausson. Jean-Claude Comeau, si* de Pon t-de- Vaux. N. de Clugny de Saint-André, Henri-Joseph Jarry de la Jarrye, seigneur de Cesscy. Antoine de Clugny, seigneur de Colombier. N. Gaillard. Jean-Baptiste Massol, seigneur de Colonge. Marc de Quanteal. Digitized by

- 48 Théodct Tabourût, s»' de Saint-Apollinaire. | François de Faubert de la Perrière, seigneur de Cressy. Jacques-Louis VaijOn de Mimeure. Charles de Ramilly, seigneur de Périgny. N. Régnier de Bussière, seigneur de Chasey. André Le Fêvre de Fontaine-Croix. Antoine Fêvret, seigneur de Saint-Mesmin. Jean Joly, seignenr d'Ecutigny. François d'HARANGUiEB, s" de Quincerot. Pierre Martix de Choisey, s" de Barjon. Claude Viard, seigneur de Quemiguy. N. Chesxe de Chalon. Charles-Bénigne d'AxcHEMANT, s" de Verrey. Charles de Mahceunge, sf des Crois. Bernard Goxthier, seigneur du Sauvement. N. Soihot. Edme-Bcrnard Filzjan, s«r de Ste-Colombc. Léonard Vexot de Noisy. François de Royer, s»» de Saint-Micault. N. des Babres. Elie Dugon, seigneur de Joursanvaux. Maurice Berbis, seigneur de Cromey. Hugues Dubois de la Rochelle, seigneur de la mairie d'Argilly. Jean-Bapiiste de Montrichaiu), seigneur de Flammerans. Jean-Bernard Blanot, seigneur de Bornay. Antoine de Clérox-Saffres, C. Charles de la Tournelle, sf de Layer. Antoine de Vallerot, seigneur de Masoncle. François Espiard de Saux. Charles de Champagne de Lours, seigneur de Cussigny. Simon de Chaugy, seigneur de Lantilly, C. Jean-Baptiste Miluêrb, seigneur d'Aiserey. François ou Daniel de Chatexay, comte de Rochefort. N. de Chaugy de Lantilly. N. Rémoxd. Philippe de Pbussier, s* de Flavignerot. Claude Martin de Choisey, seigneur d'Avot. Pelletier des Crots, comte de Neuvy, C. Louis de Rovoré, seigneur d'Attignat. N. de Choisy. Claude Milletot, seigneur de ViUy. Benoit de Fussey, seigneur de Chazelles. François de Chokeol, seigneur de Chevigny. Jérôme de Chenu, seigneur de Nuits. Nicolas de Chaugy, comte de Roussillon. Alexandre de Saint-Quentin, comte de Blet. Claude de la Rodde, baron de Montconis, seigneur de Charnay. Autres commissaires à la vérification des titres •Chatenay, seigneur de Bricon. Le comte de Busseul. Le comte de la Chiche. Le comte de Salnt-Mauris. D'Aullenay, comte d'Arcy. N. de la Rivière. N. de Boulainvilliers. Damas de la Clayette. Fussey, seigneur de Sarrigny. 1682 Claude-Eléonor Damas, duc de Pont-de-Vaux, marquis de Thianges, comte palatin de Dyo etdeChalancey, élu. Hector-Françoisd'AuLLENAY.seigneurd'Arcy, alcade. Antoine de Cléron-Sappres, s* de Meuilley et autres lieux, alcade. François-Eléonor de Choiseul, comte d'Eguilly, C. Louis de Foudbas, seigneur de Demigny, C. Gabriel, comte de Briord, élu sortant et président. Claude-Henri-Philibert Damas, seigneur de Chalancey, fils du marquis de Thianges. Jacques de

Casse de Rouvray, fils. Charles de Saint-Martin d'Agencourt Charles de Tenarre, seigneur de Mont main. Guy Bernard de Montessus de Rully. N. Brulart, commandeur d'Arbot. Jean-Baptiste Dugon fils, s" de Joursanvaux. Michel Bataille, seigneur de Mandelot. Sylvestre de Riollet, seigneur de Mortcuil. Louis de PÉussiER-Montpallier, seigneur de Ternant. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.65% accurate**

Jean Richard, s" de Bligny-sous-Beaunc. Antoine Coun de Flavignerot et son frère. Claude Valon, seigneur de Genlis et d'Uchey. Antoine Morisot, seigneur de Taniot. Antoine Morisot, seigneur de Chcuge* Jean-François Morisot, seigneur des Brosses. Bénigne de Cirev, seigneur de Gerland. Jean Joly, seigneur d'Eculigny. Antoine de Saint- Martin d'Ageneourt fils, seigneur de Corabœuf. Bénigne Morelet, seigneur de Courhey. Louis de Pernes, seigneur de Chcilly. Claude Mii.i.etot, seigneur de Villy. Pierre de la Marre, s»r du Port-de-Paleau. Claude Bernard-Maillard, s" de Rozicrcs. Prudent Tarourot, seigneur de Véronncs. N. du Moichet, s«r du Petit-Taperey. Jacques Berris, seigneur de Longceourt. Pierre Petit, seigneur de Bressey. Jean-Bernard Bla.not, seigneur de Bornay. Philibert Richard, seigneur de Grandmont. Jacques-Guillaume de Frasans, s11 d'Orain. Charles de Champagne de Lours, seigneur de Cussigny. Bénigne Jaquot, seigneur de Daix. N. Berris, seigneur de Dracy. François-Joseph Damas du Breuil, seigneur d'Antigny. Bénigne Berrls, seigneur d'F.sbarres. Théodet Tarourot, s° de Saint-Apollinaire. Pierre de Beaijffremont-Listenois, seigneur de Mirebcau. Charles de u Tournelle, seigneur de I-aycr. Jean-Madelaine du Montet, s" de Lusigny. Clément Régnier de Bussiez. Eléonor de Choisell de Vauteau, seigneur de la Vcsvre. Nicolas de la Verne, sp de Chasilly. Pierre Berris, seigneur de Dracy et Grangy. Bernardin de Ganav, seigneur des Champs. Claude de Saint-Ligier, s*' de Montregard. François Garnier de Toulonoeon, seigneur de Monlhelon. Pierre de Chargére, seigneur du Breuil. Pierre Qparré, seigneur d'Aligny. Claude-Nicolas d'ARLAY, seigneur de Meunot. 49 Roland de Foidras, s" de Châteautiers. Saladin de Fontette, seigneur de Sommery. Bénigne Jaqvot de Trémont, seigneur de Vesigneux. Charles Le Brun du Breuil, seigneur de Champignolle. Claude-Antoine-Palatin de Dyo, seigneur de Monlmorl. François-Saladin de Montmorillon, seigneur d'Essanlets. François Andraclt de Langeron, seigneur de Maulevrier. Jean de Thyard, seigneur de Bragny. François de Fussey de Sarrigny. François de Scorrailles, s" de Saubertier. Louis de Scorrailles, seigneur de Reure. Claude de la Rodde, seigneur de Charnay. Louis de Grain, seigneur de Montjay. Aymé de Chanteray, seigneur de Terrans. Jean-Gaspard Marchand du Maulgny, seigneur de Roscy. Jacques-Philibert de Naturel, s" de Baleurc. Louis de Damas, seigneur de Sassangy. François de Royer de Saint-Micault,

seigneur de Cersot. Alexandre de Perieux, seigneur de Durcstal. Jean-Baptiste de la Marre, seigneur d'Aluse. Barthélémy d'Anuv, s" de la Boulaye. Jean-Baptiste Massol, seigneur de Colongc. Benoit de Fcssey, seigneur de Chazclles. Gabriel de Behore, seigneur de la Chapellede-Bragny. Michel du Fur de Pirrac, s*' de Marigny. Jacques de Tiioisy. Lazare de Croisier, s" de Sainte-Segros. Antoine de CucNY-Colombicr, s" de Dracy. Simon de Vhj^bs-la-Faye, s" du Rousset. Euslache de Villers-la-Faye, s»1 d'Allerey. François et Joachim d'HARAXGiiER , frères, seigneurs de Quincerot. J François Espiard de Saux , seigneur de Notrc-Dame-d'Is. ! Denis Brulart, commandeur de Normier. Pierre Comeau, s" de Créanccy. ! Claude de Couthier, seigneur de Souhey. François Damas, seigneur de Vellcrot. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.69% accurate**

- 80 Antoine do Comgha.n d'Arrenay. Edmc-Beruard Filzjax de Sainte-Colombe. Roger de Rauthier, s" de Viilargoix. François do Choiselt, s" do Chcvîg'iiy. Louis de Cugxy, seigneur de Grignon. Barthélémy de Beaixieiî, s» du Brouillard. Gabriel de Cléron, seigneur de Posange. Antoine-Louis Damas, seigneur de Soussey. Antoine-Roland de Sercey, s»' d'Arconccy. René-Bernard de Sayve, s" de la Motte. François Bretagne, seigneur d'Orain. François Colomret, seigneur de Gissey. Jean-Marie Bretagne, s-r de Nan-sous-Thil. Alexandre de Salnt-Quentin, seigneur de Villeneuve. Jean-Raptiste Bretagne, seigneur de la Rorde en partie. Guillaume Massoi., seigneur de Serville. Jean-Nirolas de Fi'ligny-Damas, s^de Dette)'. Charles de Vichy, seigneur d'Agenrourt. Antoine de la Magdelalxe, s" de Ragny. Charles de Cixgxy, seigneur de Dareey. Charles de Nogent, seigneur du Rrcuil. François et Joseph de Saint-Brun, frères, s»" en partie de Fontaines-en-Duesmois. Jean-Jacques de Luînkville, s" d'Aulricourt. François de Chatenay, s" de Rwhefort. Gaspard Le Gasteljer , seigneur de Mosson. François Régnier, seigneur de Russiére. Alexandre Legraxi», s" de Sainle-Colombe. Alexandre de Purciierot. s" de Mignot. Gabriel de Saint-Belin, s" de Villeberny. Roland de Messey fils, seigneur de Mauvitly. Claude Viard, seijrncnr de Chalvoisson. Charles-Bénigne d'AxciiEMAXT. spr de Verrey. Jules-César Catix, seigneur de Villotte. Louis-Anne d'ArvET, seigneur de Belan. Pierre Martin de Choisey. s-' fie Rarjon. Claude rffiunu» uoir ks ipul.Ws «k'suhb ftmr tatitt ta U Oumlire de la DuMew. juinuil l« rtjkmeuUo ISaaW 167». Dijon. — Antoine de ùjéron-Saffres, s" de Villy-le-Moutier. Antoine-Hugues de Gasse de Rouvray, s»1 de Rouvray el de Chaudenay. Charles de Saint-Martin, s" d'Agenrourt. Claude-Kléonor Damas, marquis de Thiangcs, seigneur de Pont-de-Vaux el de Chalancey. Claude-Honri-Philibcrt Damas, marquis de Thianges, seigneur de Quincey. Charles de Tënuire, seigneur de Montmain. Le comte de Saiflx. Marie-Reaunc Beuxard i>e Moxtessus, w de Bcllevévrc et de Soirans. Guy Bernard de Montessis, s'" de Rully. Philibert de Piu-Ramysaulx. s" de Baissey. N. Brûlant, commandeur d'Arbot. Claude de Sai maise, seigneur de Bouze. Jean-Baptiste Dlgon, s-r de Joursanvaux. Michel Bataille, seigneur de Mandclot. Philippe de Péussier, s" de Flavignerot.

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.14% accurate**

- 51 Sylvestre de Riouet, seigneur de Mortcuil. Louis de PeussiER-Montpallier, seigneur de Ternant. Jean Richard, seigneur de Bligny. Antoine Coixv, seigneur de Flavignerot. N. Colin, seigneur de Flavignerot en partie. Claude et Antoine Valon, seigneurs par moitié de Genlis et dTchey. Antoine Morisot, seigneur de Taniot. Antoine Morisot, seigneur de Cheuge. Jean-François Morisot, seigneur des Brosses. Bénigne de Cirey, seigneur du Magny. Jean-Baptiste de Cirey, seigneur de Gerland. Jean Joi.y, seigneur d'F.cutigny. Antoine de Saint-Martin d'Agencourt fils, seigneur de Corabœuf. Bénigne Morelet, seigneur de Couchcy. Louis de Pernes, seigneur de Cheilly. André des Barres, seigneur de Cussigny. Claude Milletot, seigneur de Villy. Pierre de u Marre, sBr du Port-de-Paleau. Nicolas de Frasaxs, s" de Saint-Romain. Claude Bernard-Maii lard, s" de Rozières. Prudent Tabourot, seigneur de Véronnes. César Miujotet, seigneur de Chaugey. N. du Molchet, seigneur du Petit-Tapercy. Jacques Berbls, seigneur de Longccourt. Antoine Bhetagxe, seigneur de Marcilly. Pierre Petit, seigneur de Bressey. Jcan-Baptislc Miijjére, seigneur d'Aiscrey. Jean-Baptiste Massol, seigneur de Colonge. Guillaume Massol, seigneur de Servillc. Jean-Bernard Blanot, seigneur de Bornay. Philibert Richard, seigneur de Grandmont. Jean-Baptiste Berbis des Maillys, seigneur de la Serve et d'Auxey. Jacques-Guillaume de Frasans, sw d'Orain. Charles de Champagne de Lours, seigneur de Cussigny. Bénigne Jaqi*ot, seigneur de Daix. N. Berbis, seigneur de Drary. Fr .-Joseph Damas du Breuil, s" d'Antigny. Bénigne Bkrius, seigneur d'Esbarrcs. Tliéodet Tabourot, s* de Saint-Apollinaire. Pierre de Bal'ftuemo.vt-Listexois, seigneurde Mirebeau. Charles de la Tocrxelle , seigneur de Layer et de la Molle-Montferrand. Jean-Magdelaine du Montet, s" de Lusigny. Clément Régnier, s" en partie de Gissey. Âutun. — François-Eléonor de Choiseul, sei| gncur d'Eguilly. Pelletier des Crois, seigneur de Ncuvy. Eléonor de Tr aves-Ciioiseul de Vauteau, seigneur de la Vesvre. Nicolas de la Verne, seigneur de Chansigny et de Champéculon. J Louis de l'Isle dc Gas, chevalier, seigneur de Conforgicn. j Pierre Berbis, écuyer, seigneur de Dracy et dc Grangy. I Maurice Berbis, écuyer, s" de Cromey. Jean-Claude Comeau, écuyer, seigneur de Pont-de-Vaux. Louis de Pernes, chevalier, marquisd'Epinac. Bernardin de Gaxay, écuyer, s»1 des Champs. François-Eléonor du Crest, écuyer, seigneur de la Tour-du-Bois et de Vandenesse. Claude de Salvt-

Ligier, écuyer, seigneur de Montregard et de Cherchilly. François Garnier de Toilonueon, bailli d'Autun, seigneurde Monthclon,Alonnc etBourdeau, baron dfchon en chef. Pierre de Ciiargêre, chevalier de Saint-Lazare, baron du Breuil. Philibert d'A.viiY, écuyer, s«r de Patigny. j Philippe de Jalcourt, chevalier, seigneur de Vaux et de Brazey. Pierre Qiarré, seigneur d'Aligny. Cl. -Nicolas d'ARUY, écuyer, s" (IcMeunot. Gaspard Jeanxtn de Castille, mu de Montjeu. Roland de Fouwus, s" de Chàlcaulicrs. Saladiu de Funtette, seigneur do Somnicry. Bénigne Jaqiot(Ic Trémont.s" deVesigncux. René dc Lomoi., baron de Digoine. Charles Le Brin, chevalier, comte du Breuil, seigneur de Champignolle. Cl.-Antoinc-Palatin dc Dvo, s" deMontmort. Saladin de Mo.\tmoriujON, seigneur d'Essanlets et de Lueenier. François Andraui.t de Langcroii, seigneur de Maulevrier. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.87% accurate**

- 52 Henri de Magniex, seigneur de Chailly. Chah». — Gabriel de BwoHD^dcLessou. Jean de Tuyard, s" de Bragnyct de Damercy. François de Fussey, seigneur de Sarrigny. Louis de Fouiras, seigneur de Deniigiiy. Jean de Sik\ ixge de Seveiinge, éeuyer, s» de la Charmée. Pierre de Ciiambewax, éeuyer, seigneur de Bretonnière. François de Scorrauxes, écujer, seigneur de Saubertier et de la Baline. Louis de Scorrailles, éeuyer, s'" de Beure. Louis de l\ Bodde, éeuyer, s»r de Condes. Claude de la Kodde, éeuyer, s»' de Charnay. Louis de Grain, seigneur de Monljay. Philippe Ber.vahd de Moxtessus, éeuyer, seigneur de Bully. Aimé de Chaxteray, éeuyer, s«' de Terrans. N. Marchand du Maulgny, éeuyer, seigneur de Bosey el du Maulgny. Claude de Thvard, chevalier, comte de Bissy, Pierre et Vauvry, lieutenant-général des armées du Boi. Jean-Baptiste de Moxtbjcharii, éeuyer, seigneur de Flammerans. Charles du Ble. chevalier, marquis dTxelles, seigneur de Conuatin, Tenarre et Bussy, lieutenant de Boi du Chaiollais. N. de Cholsel'l, commandeur de Bclleeroix. Humbert de Bjuncion-Visargent, éeuyer, seigneur de Visargent. Jacques-Philibert de Naturel, éeuyer, seigneur de Baleure. Louis Damas, éeuyer, seigneur de Sassangy. François de Boyer de Sainl-Micault, éeuyer, seigneur de Cersol. N. de Héxin-Libtard, éeuyer, s" de Vinzcllcs. Jean-François-Gaîiriel de Hénin-Lièlard, éeuyer, s" de Boche, Saules el la Bûchette. Antoine de Folie de Belles-Epines, éeuyer, seigneur de la Brosse. Alexandre de Péiheux, éeuyer, s** de Durcstal. Jean-Baptiste de la Marre, écuycr,s"d'Aluse. Barthélémy d\\RL\Y,écuyer,s de la Boulaye. Claude Bernard de Montessus, éeuyer, seigneur de Bellefond. Jean Berdis, éeuyer, seigneur de Molaise-surIa-Seille, chevalier d'honneur de la Chambre des comptes. Gaspard du Phat, éeuyer, s" du Pcrrolet. Jacques de Cronamroirg, seigneur en partie de Vougeot. Benoit de Fussey, seigneur de Chazelles. Gabriel de Becgre, seigneur de la Chapellede-Bragny. Gaspard de Beaubepaire, seigneur de Beaurepaire et de Varey. Ausois. — Michel du Fait» de Pibrac, seigneur de Marigny-le-Cahouet. Simon de Chacgy, seigneur de Lantilly. Lazare de Croisier, s«rde Sainte-Segros. Erard du Chatelet, seigneur de Montachon, Villcnotte cl Sainl-Eufréne. Antoine de Cligxy, seigneur de Dracy. Marc de Brioitemallt, seigneur de Buèrc. Simon de Villers-h-Faye, comte du Bousset. Eustache de Villers-la-Faye, s" d'Allerey. Jean-François de Chaigy, s*f de Massingy. Philibert de Croiser, s" de Saiule-Segros. François et

Joachim d'IlARANGi'iER frères, seigneurs de Quincerot. François Kspiakd de Saux, seigneur de NotreDame-d'ls. François d'EsTiKXNOT. seigneur de Vassy. Claude d'AxsTiu nE, seigneur de Bierry. Jean de Laxneau, seigneur de Bard. Bernard de Sommièvre, seigneur de Juilly. Artus Viard, seigneur de Montilles. Louis de MOXTSAU1.X1N, seigneur de Vcnarey et de Courcelles. Denis Brulart, commandeur de Normicr et de Pont-Aubcrl. Ednie-Antoine de Boucher, seigneur dcMilly. Pierre de Comeau, seigneur de Créancey. Claude de Coithieh, seigneur de Souhey. François Damas, seigneur de Vellerot. Antoine de Co.vigiiax, seigneur d'Arccnay. Charles de la Baume, seigneur d'Etais. Edme-Boger du Perron, seigneur de Corcellcs-en-Auxois. Jacques de Thoisy, seigneur de Torcy. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 17.82% accurate**

Edme-Bernard Filzjan, seigneur de SainteColomhe. Antoine de Gaxd, soigneur de la Rochelle. Roger de Balatiher. seigneur de Villargoix François de Cholseix, seigneur de Chevignv. Louis de Clegny, seigneur de Grigiion. Barthélémy de Beaulieu, s»' du Brouillard Jules-Pierre de Bretagne, s- de la Borde. Gabriel de Cleron, seigneur de Posange. Antoine-Louis Damas, seigneur de Soussev Antoine-Roland de Sercey, s-dWrconcey. René-Bernard de Savve, seigneur de laMolte François Bretagne, seigneur d'Orain. Jean-Marie Bretagne, s" de Nan-sous-Thil François Colombkt, seigneur de Gissev Alexandre de Sa^-Quentin, seigneur de Villeneuve. Jean-Baptiste Bretagne, seigneur en partie ne la Borde. Jean-Nicolas de Fuligny-Damas. Charles de Vichy, seigneur d'Agencuurt. ^•ÇOlas de Fromager, seigneur de Nogentles-Monlbard. * la Montagne. - Nicolas de Chatenay, seigneur de Briron. Antoine de la Bf agdelake, s" de Ragnv. Charles de Gli ony. seigneur de Darcev'. Charles de Xogent, seigneur du Breuii. Franço.s de Sa.nt-Beun, chevalier de Malte, ssr en partie de Fontaines-en-Duesmois ' Joseph de Saint-Beun, chevalier de Malte s»' en partie de Fontaines-cn-Duesmois Jcan-Jac.juesde Ligneville, s^d'Autricourt. Franço.s de Chatenay. s» de Roeheforf. Uspard de Gastelier, seigneur de Mosson Charles de Senevoy, seigneur de Visent v. François Régxier, seigneur de Bnssière.' Alexandre Legrand, s- de Sainte-Colombe Alexandre de Porcherot, s" de Mignot Cal.riel de Saint-Belin, v< de Villebernv Bertrand de Menard, seigneur de Vi|)iers-surSuize. Félicien de Sommiévre, seigneur d'AmpiHv. Charles de Favier, seigneur de Bains et'de Rocheprise. Roland de Messey, seigneur de MauviHy. 83 j Lazare-Bénigne Fleitelot de Larçon, seigneur du Meix. Philippe-Bernard d-HÔTEL-EcoT, seigneur en partie de Scmouticrs. Claude Viard, seigneur de Chalvoisson. Charles-Bénigne d'AxcHEMAxr, seigneur de >errey-sous-Salmaise. François Ciievauer, seigneur de Corcellesles-Rangs. Jules-César Cattn, seigneur de Villotte. Louis-Anne d'AuvBT, seigneur de Belan Pierre Martln de Choisey, s*' de Barjon. Pierre du Ban, seigneur de la Feuillëe. Philippe Bbrris, seigneur de Vesvroltes. ChuroUa. — Jean-François de Buskeul, seigneur de Moulin-suH'Arconce. Ferdinand de la Guiche, s« de Souterrain Claude de Carbonnet, seigneur de la Motledes-Bois. François de Grandchamp, seigneur de la Tagnerette. Nicolas de la Guiche , comte de Sevignon seigneur de Martigny. Henri de Villars, sr de la Chapelle-des-Bois François

de Royer, s** de Saint-Micault Simon de Thésut, seigneur des PuiLs. Théophile de TnÉsirr, seigneur d'Aumont François de Bais-Damas, seigneur de Digoine François de Faitriéres, s»» de Courcheval Hugues de Mathieu d'Essertines, seigneur de Champvigy. Jean-Charles de Ragiïet des Fossés, seigneur de Liman. Hugues Dmois de la Rochette, seigneur de Bresche. Antoine de Vallerot, seigneur de Masoncle. René de Maritain, seigneur d'Availlv Bernard Gonthier, seigneur du Sauvemcnl. Mâcon. - Antoine Damas, seigneur de la Clayette. Charles de Drée, seigneur de la Serrée. Claude-Joseph de Chevrier, seigneur de Saint-Mauris. Jean-Baptiste Prisqle, seigneur de la Tour Antoine de Montchanln, seigneur de la Garde-Malzac.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.70% accurate**

- 84 Laurent de Laitbe, seigneur de Corcelles. Claude-nippolyic de Thexay, seigneur de Saint-Christophe. Philippe de Chaîner, seigneur de Chissey. Auxerre. — Charles de la Rivière, seigneur de Quiney, bailli et gouverneur d'Auxerre. Hector-Françoisd'AmxENAY,seigneurd'Arcy. Charles de Boiîuixvilliers , seigneur de Fouronne, Beauchery et Chateloup. Jean-Baptiste Colrert, marquis de Seignelav, secrétaire d'Etat. Henri de Lambert, seigneur de Saint-Bris. Henri Coigxet de la Thuilcric, seigneur de Courson, Migé et Méry-le-Scc. Gabriel d'EsTERLLXG, seigneur de Sainte-Palais, Fontaine et Prégilbcrt. Louis de Cnxnx, seigneur de Sery. Jacques d'Assir.NY, seigneur de Peteau. Charles-Maurice Aiwert de la Ferrièrc, seigneur dcYincelles. David de Loron, seigneur de Châtenay. Michel de Grimai'IJ)Et, seigneur de Mothcux, charge" de la procuration du marquis de Seignelay. N. de BonuîOi.N, seigneur de Faulin. Bar-sur-Seine. — Jean-Baptiste de Vienne, seigneur de Gevrolle, du fief de Bouvcrot à Landrcvillc et de Mailly. Eléonor de Loxgueville, seigneur de Millcry et de Ville-sur-Arçc. Pierre de Longceville , seigneur de Villesur-Arce. Antoine de Vienne, seigneur en partie de Clairanton. GENTILSHOMMES REÇUS EN 1682 »pi+« h dinar» it la liste prfeMenle. Dijon. — Claude Martin deChoiscy, seigneur d'Avot, Barjon, Poiteney et du fief de Chcrvin. Gilbert de Gadagxe d'Hosnix, seigneur de Verdun. Autun. — Abraham Drrns, seigneur de Saint-Gervais et de Croisy, capitaine et major d'un régiment de cavalerie. Auxois. — Jean de Morot, s* de Grésigny. Mâcon. — Moïse de la Salle, seigneur de Vigousset. Nicolas Defranc, s«r de la Salle-de-Grenaux. François du Rousset, s»' de Malfontaine. 1685 M Charles, marquis de la Tournellb, seigneur de Layer, élu. Pierre de Chargére du Breuil, alcade. Louis de Clcgny, comte de Grignon, alcade. Charles de Clugny, baron de Darcey, cornmissaire. Lazare de Crobier, écuyer, seigneur de Sainte-Scgros, commissaire. j)jj0tu — Nicolas de Comeau, chevalier, lieutenant au régiment des gardes-françaises, seigneur du Bassin et de Senecey. Nicolas Foux, écuyer, seigneur de Villecomte. Jean-Baptiste de Melun, écuyer, seigneur de Saint-Scine-sur-Vingeanne: Autun. — Jean de Martigny, marquis d'Uchon et de la Tour-du-Boz, chevalier de Saint-Lazare. Charles de Soret, écuyer, seigneur de Grandchamp et de Mazcnay. Michel de Chaugy, comte de Roussillon, seigneur d'Anot. René Berger de Charancy, sp dudit lieu. Simon Biotot, écuyer, seigneur de Millery, cornette au

régiment de la Reine. Chalon. — Philippe Lantin, écuyer, seigneur de Montcoy. Joseph de Xaixtrailles, chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie, seigneur des Montots et de Navilly. Claude-Charles de Saixt-Mai.tus , seigneur de Savigny. (1) Jusqu'ici nou» avons donné les nonw de ton» les RontiUhommeB qui oui assisté *nx diverses assemblées d'Etats; à partir de !G85, no» lUtesne comprendront plus, pour chaque triennalilé, que les noms de l'élu, des alcades, des commissaires députés à la vériBcation des titres et des gentilshommes reçus sur preuves. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.96% accurate**

Auxoi*. — Jacques Savot, seigneur d'Ogny et de Tharoiseau. Anselme-Bernard Fyût, seigneur de Vaugimois, Tharoiseau cl Menade. Chrysante de Moyhu, chevalier, comte de Chatillon, seigneur de Marcy. Christophe de la Baume, ch", s8' d'Etais. Jean Catin de Genoux, seigneur de Richemont et de Railly. Philibert de Jarry de la Jarrye, écuyer, seigneur de Grandpré, lieutenant-colonel au régiment de Négron-infanlerie. Charles de Senevoy, seigneur de Balot. 1688 Joseph de Xaintrailles, sp des Montols, élu. Gabriel du Montet, s* de Villargeau, alcade. Philibert de Ckoisikr, seigneur de Sainte-Segros, alcade. Antoine de Montchanix, chevalier, comte de Malzac, seigneur delà Garde, commissaire. François de Royer, écuyer, seigneur de Saint-Micault, commissaire. Dijon. — Mathieu de Beiuiisey, chevalier de Malte, seigneur de Vareunes. Pierre La Verne, s" en partie d'Avot. Autun. — Claude de Ciiaugy, ssr de Sivry. Philibert-François de Cussigny, seigneur de Vianges. François de Faiuert, seigneur de la Perrière et de Cressy. François Dormy, baron de Vinzelles et de Beauchamp. Chalon. — Gilbert de Chamberan, seigneur de Bretonniére. Armand de Prisque, s»' de la Tour-Servillc. Pontus de Thyard, seigneur de Bamercy et de Bragny. chevalier de Malte. Charles do Thoisy, seigneur de Joude et de Villars-sous-Joude, ancien maréchal des . logis de la compagnie des gendarmes du , prince de Condé. Atixois. — Charles Legouz-Morix, maître de la garde-robe de la Bauphiiie, seigneur de Godan. Jean-Louis de Jalcoitut, seigneur de Vaux. Charles Févret, s«r de Vcrrey-sous-Drée. André d'ANSTRt'DE, seigneur de Bierry. Claude-Joseph Damas, seigneur de Vellerotet de Saiiit-Pierre-cn-Vaux. Claude de Thibait de Jussey, s" de Longvoy. La Montagne. — Nicolas de Frasans, écuyer, seigneur de Turcey. Nicolas de Ciiatenay, seigneur d'Echalot et de Lochèrcs. Nicolas Rêmond, seigneur de Romprcy. Charolles. — Nicolas de Chaugy, seigneur de Fontenaille, Ange et Oudry. Mâcon. - Henry de Masset, s»' de Davayé. 1691 Gabriel de Briord, chevalier, marquis de Senozan, baron de la Salle et de la Sarra, seigneur de Lcssou et de Lacras, premier écuyer de M*r le Prince, élu. Hugues de Mathieu, s" d'Esscrtines, alcade. Philippe Berbis, seigneur de Vesvrottcs, Avelanges et Villey, alcade. Louis de Clvgny, chevalier, comte de Grignon, cotnmissaire. Hector d'AnxEXAY, chevalier, comte d'Arcy, commissaire. Dijon. — Etienne Filzjan, sf de Marliens. Autun. — Antoine de Paulat de la Tour, chevalier, seigneur de la Faye. Eléonor-Palalin de Byo, s" de

Montpcrroux. Chalon. — Charles de Chatenay, seigneur de Saint-Vincent et de Baudrières. Jean de Théslt, seigneur de Simard et de Besandrey. Auxois. — Edme de Saui,cier, chevalier, baron de Thenance, seigneur de Serrigny. Charolles. — François Durand, écuyer, seigneur de Fontenay et de la Forét-Ronde, capitaine d'infanterie, major du château de Dijon. Mâcon. — Edme de Salornay de Champerny, seigneur de Brusilly. Auxerre — Nicolas-Françoisdc laTocrnelle. seigneur de Cussy-le-Haut et le-Bas. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.91% accurate**

- 56 1694 Gilbert de Gadagxe dHosruN, chevalier, comte de Verdun, élu. Henri de Masset, seigneur de Davayé et de R osant, alcade. Louis de Clugny, s" de Grignon, alcade. Michel Bataille, seigneur de Mandelot, Mavilly, la Chaux et Dampierre, commissaire. Eléonor de CnoisF.ix-TnwES, seigneur de Vauteau et de la Vesvre, commissaire. Dijon. — François Fleltelot, s«'de Larcon. Jacques de Thyakd, seigneur de Bragny. Auxois. — César de Fuksne, s*' du Puy. La Montagne. — Charles de Clugny, chevalier, seigneur de Darccy. Georges de Saixt-Phal, chevalier, seigneur de Munois. Mâcon. — Antoine Dbsbois, écuyer, seigneur de Choiscau, grand bailli du Maçonnais. 1697 François de Choisbcl, élu. Jean de Thêsut, seigneur de Ragy et de Vcrrev, alcade. Eléonor de Choiseul-Traves, seigneur de Vauteau et de la Vesvre, alcade. Guy Bernard de Montessus, chevalier, comte de Rully, commissaire. Chrysanthede Moyria, chevalier, comte de Châtillon, cotnmissaire. Dijon. — Bernard Bernard, seigneur de Thorey et de Missery. Joachim Rottwset, s* de Poinson-Ies-Fays. Louis de la Ton* du Pin. marquis de la Chaire, baron de Cournillon, seigneur de Fontaine-Française, etc., capitaine de cavalerie au régiment de Richelieu. Jean de PéllssiÉh, seigneur de Flavignerol. Chalon.— Armand de Madaillan de Lcsparrc, marquis de Lassay, seigneur de Sermesse, lieutenant général de Bresse, Bugcy et Gex. Âuxm. — Nicolas de Villers-u-Faye , seigneur du Rousset. 1700 Armand de Madaillan de Lcsparrc, lieutenant général de Bresse, Bugey et Gex, marquis de Lassay, seigneur de Sermesse, élu. Guy Bernard de Montessus, seigneur de Rully, alcade, remplacé après sa mort par Louis de la Rodde, seigneur de Charnay et de Condes. Elie de Jaucourt, seigneur de Tressolle et de Chazelles-l'Escot, alcade. Maurice-Antoine de Cmatenay, chevalier, seigneur de Bricon, commissaire. Jean de Thésit, écuyer, s»' de Ragy, commissaire. Dijon. — Jacques Drouas, écuyer, seigneur de Joursanvaux, lieutenant au régiment d'infanterie du Roi. Joseph-l'hiliberl de Pra-Balaysaulx, chevalier, seigneur de Vorncs. Henry des Barres, seigneur de Moux, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Imécourt. Bénigne de Saumaise, écuyer, s«' de Bouze. Cléria dus-Antoine, comte de Choiseul, seigneur d'Aillecourt, Montigny-sur-Aube el Meuvy, colonel du régiment d'infanterie d'Agénois. Âutun. — François de Chaugy, écuyer, seigneur de la Chazotte. Chalon.— Claude de Millet, écuyer, seigneur de Cercy, capitaine aide-major de cavalerie dans le régiment de

Villequier. Hardoin-Gaspard de Coi.rcelles , chevalier, s" de Bousselange, Montagny et S'-Julien. Claude de Grain, écuyer, seigneur de l'Isleen-Brcsse et de Saint-Marceau. Alexandre de Thoisy, s" de Joude et de Villars. Philibert Arviset, écuyer, s»r de Montconis. Jean-Bénigne de Naturel, s" de Baleurc. Auxois. — Michel de Las, seigneur de Vallotte et de Bierry. Elie de JAUconrr-Tressolle, C* de Chazelles. Claude de Fussey, marquis de Menesserrc. Pierre Damas, chevalier, comte deCormaillon cl de Fain-lcs-Montbard. François-Bernard de Sayve, comte de Thil. Digitized by Google

- 57 César d'HuMES de Chérisy, s" d'Annoux. La Montagne. — Jacques Guénebaci.t, écuyer, seigneur d'Arhois et de Buneey, capitaine an rég4 dïnf" de la milice de Bourgogne. Jacques de l'Estrade de la Colsse, chevalier, capitaine au régiment de Poitou, seigneur de la Toar-Charotte. Jean-Baptiste Lemoixe, écuyer, chevalier de Saint-Michel, conseiller du Boi en ses Conseils d'Etat et privé, s" d'Autricourt. Philibert Piétreqil\, chevalier d'honneur au présidial de Langres, ci-devant capitaine de dragons, seigneur de Prangcy, Vesvre et la Borde. Aimé de Rauutin, chevalier, comte de Bussy. Nicolas-Alexandre Lec.ba.nd, écuyer, seigneur de Sainte-Colombe et de Malmont, conseiller du Roi en ses Conseils, bailli de la Montagne. François du Ban de la Feuillée, comte de Frolois, seigneur de Vannairc, Chaumonl-leBois et Monliot, gouverneur des villes de Dôle et Châtillon-sur-Seinc, lieutenant-général des armées du Roi, grand'eroix de l'ordre de Saint-Louis. François de Clugny, comte de Thcnissey. Charolles. — Philippe Tuomasslv, écuyer, seigneur de Bourgueil. Pontus de Grandchamp, écuyer, seigneur de la Tagnerette. Nicolas de Bais-Damas, marquis de Digoinc, maréchal de camp. Mâcon. — Jean-Joseph de Berthkt, chevalier, s»' de Gorze, Senecey, la Salle, et autres lieux. Gilbert Damas, seigneur de Barnay, Vcrtpré, et autres lieux, colonel d'infanterie. Auxerre. — Pierre-Paul de Coignbt de la Thuilerie, comte de Courson. 1703 Louis de Foudras, comte de Dcmigny, se de Maupart et de Crusilles en partie, élu. Charles de Clcgny, sp de Darcey, alcade. Claude-Marc de Faitriéres, seigneur dcCourcheval, alcade. Antoine Desbois, chevalier, seigneur de Choiseau, grand bailli du Maçonnais, commissaire. Louis de Clugny, comte de Grignon, de Châtenay et de Saint-Pierre, commissaire. Dijon. — Jcan-Baptiste-François Petit, écuyer, seigneur de Bressey. Jean-Claude Dubois, écuyer, seigneur en partie d'Orain. Autun. — Claude de Faitriéres, seigneur de Chailly et de Montregard. Jean-Charles Dormy, chevalier, baron de Vinzelles. Chalon. — Louis Marlout, écuyer, seigneur de Chamailles et en partie de Jambles. Jacques de Chamberax, écuyer, seigneur de Bretonnière. Auxois. — Etienne Thomas, écuyer, seigneur d'Islan, Prédefond, Champ-Gachot, la Guichette et la Motte. ; Lazare-Bénigne de I*orcherot, chevalier, seigneur de Thorey, la Chaleur, Geligny et Vermoulin. Mâcon. — Bernard de Noblet, chevalier, comte de Chenelette, seigneur du Montgesson et de Grandvaux, lieutenant des maréchaux de France. 1706 Antoine-Roland de Sercey, seigneur d'Arconecy, baron du Jeu et de la Vaulx, élu. René de Urée

, seigneur de Moulin, Lebault et Viry, alcade. Gabriel-Hector de Cullon, s«'d'Arcy, alcade. Bénigne Berbis, chevalier, baron d'Esharres, s'" de Lezeux et de Brain, commissaire. Jacques de la Coi'sse, chevalier, baron d'Arcelot, seigneur de Boux, Presily, les Bordes et Ville-sur-Arce, commissaire. Dijon. — Antoine-Marie de Pra-Balaysaulx, chevalier, seigneur de Gasscy, les Argillières et autres lieux, comte de Pezeux, gouverneur et grand bailli de Langres. Autun. — Edmc de Facbbrt, s«f de Cressy. Chalon. — Joseph Tapin, écuyer, seigneur de Serville. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.64% accurate**

- 68 Claude-Elisée Badoux, écuyer, seigneur de Promby. Auxins. — Charles de Rokecoirt, chevalier, seigneur du Hautoy, Villicrs- les- Haut et Méréville, lieutenant-colonel du régiment d'Aligny. Jean-Baptiste Jarry de la Jarrye, écuyer, 1" lieutenant du l" bataillon du régiment de Normandie, s»' de la Jarrye et de Cesscy. Charles de Jaucourt, seigneur en partie de Saint-Andcux, marquis de Jaucourt, colonel d'un régiment de son nom. f François du Faur de Ptorac, s*r de Marigny. Louis de Vienne, seigneur de Chatcauncuf. La Montagne. — Louis dcTHÉsuT, s" de Verrey. Mâcon. — Virtor-Amédée de la Face, écuyer, seigneur de Vaux-sous-Targe, ancien capitaine dans le régiment de Saulx-infanterie. Auxerre. —Gabriel-Hector de Cullon, écuyer, seigneur d'Arcy. 1709 Georges-Anne de Pernes, comte d*Epinac, premier gentilhomme de M" le Duc, élu. Louis de Vienne, seigneur de Gcvrolle, Mailly et Bouverot, alcade. François de Clcgny, s" de Thenissey, alcade. JcandcTiiÉSUT, chevalier, seigneur de Ragy, Simard, Besandrcy et des trois Tarts,commisxaire. Jean Morelet, chevalier, seigneur de Morelct, Couchey et Colongcs, commissaire. Dijon. — Jacques Mochot, écuyer, seigneur de Gémeaux et de Prcigncy. Victor-Amédéc de Ciioiseix, chevalier, marquis de Lanqucs, baron de Fouvans, la Ferté et antres lieux. André Fleutblot, écuyer, s«r de Marliens. Alexandre de Bard, seigneur de Bagnot. Claude de Thyard, comte de Bissy, seigneur de Saint-Maurire et de Vauvry. Autun. — Henri de Truchy, chevalier, seigneur du Mole et de Communes. Roland de Foi'dras, chevalier, comte de Châleautiers et de Matour. I Christophe de Poudras, chevalier de Malte. Marc de Tiibnay, chevalier, comte de SaintChristophe, capitaine de gendarmerie. Chalon. — Philippe de Cronambourg, chevalier, seigneur de Jambles et de Vougeol. François de Truchy, chevalier, seigneur de Terrans. Benoit de Truchy, chevalier, s»' de Lays. Gabriel du Mo.vtet, seigneur de Villargeau. I Auxois. — Henri de Bautuier, chevalier, seigneur comte de Lantage, Villargoix el Cormaillon. Philippe de la Toison, écuyer, baron de Bussy et Courgy, seigneur de Charmclieu et autres lieux. Elie Dugon, chevalier, seigneur de la Rochette et de Posange. Mâcon. — Jean-Claude de la Salle, seigneur de Vigousset et de Uvaux. Auxerre — Louis de Boilainvillibrs, chevalier, seigneur de Fouronne. 1712 Léon de Madaillan de Lesparre, comte de Lassay, élu. Philippe de Cronambourg, seigneur de Jambles, alcade. Claude de Faitriêres, seigneur de Chcrchilly, alcade. Charles de Chaugy, chevalier,

comte de Lantilly, commissaire. François de Chatenay, chevalier, comte de Rochefort et de Lanty, commissaire. Dijon. — Léon de Madaillan de Lesparre, comte de Lassay, seigneur de Layer-leFranc, colonel du régiment d'Enghien-infanterie, chevalier des ordres du Roi. Claude-François de Damedor, chevalier, seigneur baron de Molans, Bourguignon, Charmes, Oisilly, etc. Renaud-Constant, marquis de Pons, seigneur de Verdun-sur-Saône, mestre de camp, guidon des gendarmes de la maison du Roi. Nicolas-Bénigne Fbvrbt, écuyer, s«r de Daix. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.08% accurate**

- 89 Charles de Clugny, chevalier, seigneur de Colombier, chevalier de Malte. Guillaume de Simony, écuyer, seigneur de Barault, Varanges, Champfroid et dépendances. Barthélémy Millière, écuyer, seigneur de la Chapclle-de-Villars et d'Aiserey. Claude-Bénigne Lbnet de Larrey, chevalier, seigneur de Corgengoux, écuyer ordinaire du Roi, ci-devant lieutenant dans le régiment des gardes-françaises. Jean Berris, seigneur de Longecourt. Autun. — Humbcrt Humbelot, écuyer, seigneur de Villiers et des fiefs de Champchanoux et Meix-Varanges. Chaton. — Jean-François-Antoine de Clermo.nt-Mo.vtoison, seigneur de Chagny. Philippe Batailí^, chevalier, seigneur de Mandelot, Mavilly et Lauccy. Melchior de u Baume, comte de Montrevel, seigneur de Bois. Maximilien Beunabd de Moxtessus, seigneur de Valotte. Paul-Henri Beilnard de Mo.ytessus, seigneur de Rully. Jacques de Foldras, seigneur de Rion. Aurais. — Jean de Fromacer, écuyer, seigneur de Nogent-les-Montbard. Guy-Louis Bernard de Montessus, seigneur de Culétre. CharoUes. — Paul de Loriol de Chandieu, chevalier, seigneur comte de Digoine. François de Pouilly, écuyer, s* de Nuzilly. Antoine Dubois de la Rochelle, seigneur de Bresche. Nicolas de Lombard, seigneur de Millery. Auxerre. — Claude de Violaine, ingénieur du Roi en chef aux fortifications de Besançon, chevalier de Saint-Louis, capitaine réformé au régiment de Normandie, seigneur en partie de la Cour-les-Mailly. 1715 Claude de Thyard, comte de Bissy, seigneur de Saint-Maurice et de Vauvry, élu. | Pontus de Tryard, seigneur de Juilly et de Massingy, alcade. ; Jacques de u Gousse d'Arcelot, seigneur de Boux, alcade. Victor-Amédée de la Face, chevalier, seigneur de Péronne, commissaire. Claude-Marie de Fautwères, chevalier, seigneur de Courcheval, commissaire. Dijon. — François Folix, écuyer, seigneur de Villecomte. Pierre-Désiré Boitouset, écuyer, seigneur de Poinson-les-Fays. Joseph-Antoine de la Cley, écuyer, seigneur de Saint-Cyr, Villeneuve et le Seuil. Autun. — Jacques Comeau, écuyer, seigneur de Pont-de-Vaux, Baruaux, Marly et le Douât. Pierre de Faubert, écuyer, seigneur de Cressy , Monlpetit, Terrenoire et la Perrière. Jacques Dlcrest, écuyer, seigneur de Villaine et de la Tour-du-Bois. Jean-Bernard de u Marre, écuyer, seigneur de la Roche-Vausandrcy, capitaine au régiment d'Enghicn. Auxois. — Frédéric-François de Frbsne, seigneur de Vcrchisy. René-Bénigne de Croisier, s«'de Sancy. Jean-François de la Loge, écuyer, seigneur de

Chatcllenot et de Dionne. Elic de Sercey, chevalier, seigneur de Railly, Saint-Léger-de-Foucherct et autres lieux. Jacques Valon, marquis de Mimeure, seigneur de Vongcs, Boussol et Couchey, maréchal des camps et années du Roi. La Montagne. — Guillaume Cattn, seigneur en partie de Richcmont et de Villottc. Mâcon. — Philippe Bridet, écuyer, seigneur des Miards et de Burnanceaux, cornette dans le régiment de cavalerie de Condé. François du Rousset, écuyer, seigneur de Malfontaine. Claude- Hyacinthe de Berthet de Gorze, écuyer, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Chavannes. Bar-sur-Seine. — Jacques (I'Albeterre, seigneur d'Aubetcrre, Vaux, Fourhére, VouDigitized by Google

- 60 grées, les Bordes, Lantage et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Montperroux. Louis de Vienne, seigneur de GevroUc. 1718 René-Constant, comte de Pons, seigneur de Verdun et de Sermesse, élu. Hugues Dubois, seigneur de la Rochctte et de Masonclc, alcade. Hyacinthe de Berthet, s*1 de Gorzc, alcade. Louis- Victor de Marlout, chevalier, seigneur de Roailly et de la Brosse, colonel d'un régiment d'infanterie, chevalier de SaintLouis, commissaire. Jacques d'AuRETBRRE, chevalier, seigneur et comte de Juilly-le-Châtcl, commissaire. Dijon. - Marc-Antoine Vau>n, écuyer, seigneur de Montmain, Gcnlis, l'chey et Grosbois. Bénigne-Charles-Claude Févret, écuyer, seigneur de Bligny et de Curtil-sous-Beaunc. Bénigne Legouz-Morin, écuyer, grand bailli de Dijon, seigneur de Magny-sur-Tille et de Gerland. Pierre-Gabriel Berbis, seigneur en partie des Haillys. Chalon. — Philippe de Laurencin, chevalier, seigneur de Bcaufort , Crèvecœur, Flacey et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie au régiment du prince de Marsillac. François de Royer, marquis deSainl-Micault, seigneur de Saint-Germain-des-Bois. Jules-Mathieu de Rochemont, écuyer, seigneur de la Motte-sur-Dhcunc et des Buissons, l'un des gendarmes du Roi. Louis-Marie de Pbjsque, chevalier, seigneur de la Tour-de-Verre. Auxois. — Nicolas Thomas, écuyer, seigneur du Saulçoiset d'islan. François-Antoine de Saciiier de Thenance, baron et seigneur de Serrigny. Claude-Chrysanthc de Moyiua, chevalier, comte de Châtillon, seigneur de Marcy. Claude Drouas, écuyer, seigneur de Joursanvaux et de Notre-Dame-d'ls, capitaine au régiment de Gui tau t. La Montagne. — Charles-Henri de Saulx, v* de Tavannes, comte de Saulx, seigneur de Vcsvrc, colonel d'infanterie et capitaine des gardes du gouvernement de Bourgogne. MM. de Langheac,de Spada, de Thenance, de Damas.de Choiseul-d'Eguilly, Châtillon dcMoyria, le marquis de Scorraillcs, CharlesNicolas Le Bascle de Moulins, seigneur de Sancy, le chevalier deSainl-Micault et le chevalier d'Argence furent reçus à charge d'avoir à présenter leurs reprises de fiefs. 1721 Louis, marquis de Vienne , baron de Châteauneuf, chevalier d'honneur au Parlement de Dijon, élu. Louis-Victor de Marlout, seigneur de la Brosse, alcade. Louis de Vienne, s»* de Gevrolle, alcade. Philippe de Cronambouhg, chevalier, seigneur deVougeot, Morey, Chambolle et Broin, commissaire. Paul de Loriol, chevalier, comte de Digoine, baron de Couches et de Proprières, seigneur de Poulie et autres lieux, commissaire. Dijon. — Bénigne Bouhieh, chevalier,

s»' de Fontaine-les-Dijon et de Pouilly, colonel réformé d'un régiment d'infanterie. Georges-Marie de Massol, chevalier, seigneur de Colonge.Vergy, Magny-la-Ville et Genay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Jean-Baptiste de Melun, écuyer, seigneur de Saint-Seine-la-Tour-sur-Vingeanne. Autun. — François-Guillaume de la Valadk de Truffin , chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Orléans, seigneur de Patigny. Chalon. — Louis-Joseph, chevalier, marquis de Rose, seigneur d'Avrécourt, Forfilières, etc., et du fief de Fontcnelle. Jean Bernard, chevalier, seigneur du Tartre, Gomerand et Soisarre.
Digitized by Google

- 01 Louis Gonthikr, chevalier, comlc du Perroux, seigneur de Saint-Bonnet, de Toulenant et du fief de la Recule. Jean Julien, écuyer, seigneur du fief de la Chaume, ancien capitaine dans le régiment de la Chênelaye. N. de la Rodde, seigneur de Montconis. Auxoit. — Claudc-€harles Bernard de Chintré, seigneur de Blancey et de Trémont. Barthélémy Beiinard - Maillard, chevalier, seigneur de Marcilly. N. de Jocmabd de Tison, marquis d'Argence, seigneur de Thorey, ci-devant lieutenant du Roi dans la province. N. de Fbasans, seigneur de Turcey. La Montagne. — Claude de Thbsut, s" de Verrey. Claude-Maurice de Chatenay, chevalier, seigneur de Bricon. Antoine-Bernard de Massol, chevalier, seigneur de Montmoyen , Ilicrce et GrandBois, capitaine au régiment Royal-Cravate. Charolles. — Etienne de Thomassin, écuyer, seigneur de Bourgueil. Mâcon. — Nicolas de Bellepbrche, écuyer, seigneur de Chassignole et d'Aynard, capitaine-major du régiment d'Angoumois. 1724 Marie-Roger de Langheac, marquis de Coligny, seigneur de Chaseul, élu. Jean-Bernard de la Marre, seigneurde Champigny, alcade. Jacques Comeau, seigneur de Pont-de-Vaux et de Marly, alcade. Jean Julien, chevalier, seigneur de la Chaume, commissaire. Charles de Chaugy, chevalier, seigneur de Lantilly, commissaire. Dijon. — Charles-Henri de Saulx-Tavanfœs, chevalier, marquis de Saulx, enseigne de la compagnie des gendarmes du Roi, seigneur du fief du CIos-de-Gcmeaux. Jacques Bretagne, chevalier d'honneur de la Chambre des comptes, s" d'Js-sur-Tille. Jacques Espiaro, écuyer, s" de Vernot. Jacques-Auguste-Philippe de la Tour du Pin, chevalier, marquis de la Charee, comte de Monlmorin, eoscigiieur et gouverneur de la ville de Nyons, baron de la Cerce, de Rozé cl de Bcrlhault, seigneur de Fontaine-Française et autres lieux, mestre de camp de dragons, chevalier de S'-Louis. Antoine de Bretagne, chevalier, seigneur d'Is-sur-Tille. N. de Massol fils. Autun. — Gilbert Le Brun, chevalier, baron d'Uchoii, seigneurde Champignolle, la Tanière, Chaumont, Saint-Nizier et autres lieux. Jacques-Gabriel de Magnien, s" de Chailly. Chakm. — François de Truchy, écuyer, seigneur du Mole et autres lieux. Rémond de Sacmaise, écuyer, lieutenant pour le Roi des ville et citadelle de Chalon-surSaône, seigneur du fief de la Minuttc. Etienne Chirat, écuyer, seigneur de Fredièrc et de la Maison-Forte, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. Bernard Morisot, chevalier, seigneur en partie de Bousselange. Jacques de Beaurbpaire, chevalier, seigneur et comte de Beaurepaire, Varey,

Soillenard, les Villerots, Quintigny, les Repos et autres lieux. Auxoit. — Roger Damoiseau, chevalier, seigneur de Provency, Vizerny, Rivière, les Fosses et autres lieux, lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Navarre, chevalier de S1- Louis. Charles-Antoine de Clugny, chevalier, seigneur de Dracy, l'Epervière et dépendances. Pierre Coeurderoy, chevalier, s» de Crépan. La Montagne.— François-Nicolas Ptetrequin, écuyer, sieur du Braban, seigneur en partic du Mont et de Prangey. Charolles. — Robert de Sirvtngb, chevalier, s" deSirvinge.Scvelingeet Génelard. Louis-Antoine de la Roche-Fonteniu-B, chevalier, marquis de Rambures, mestre de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate**

- 6« camp du régiment de Navarre, seigneur de la Cône et d'Àzu. Mdeon. — Antoine-Ignace Lbnet, écuyer, seigneur de Selorre, Puthièrc et la Brosse. Lazare de Naturel, chevalier, seigneur de Valetine, du Verdier et autres lieux. François-Laurent Barthblot, écuyer, seigneur d'Ozenay, Gratey et Montcrain. Claude-KHsabcth, marquis de la Guiche, comte de Sevignon, baron du Rousset. 1727 Henri-Charles de Saulx-Tavannes, marquis de Saulx, seigneur du fief du Clos-de-Gemeaux, élu. Antoine Morisot de Jancigny, seigneur de Bousselange, alcade. Charles Fevret, seigneur de Verrcy, alcade. Jacques de l'Estrade de la Cousse. chevalier, baron d'Arcelot, seigneur de Boux, Presily, les Bordes et Bouzot, commissaire. Jacques Drouas, écuyer, seigneur delà Plante, commissaire. Dijon. — Jacques Berris, écuyer, seigneur de Corcelles-Jes-Ars, ancien capitaine aux régiments du Dauphin et de Catinat. Charies-Gaspard-Miehel de Saulx, chevalier, inscrit sur les registres en 1736 et qualifié colonel du régiment d'infanterie de Quercy, baron de Lux, marquis d'Arc-sur-Tdle. Autun. — Hector-Atitoinc-Saladin de Moxtmortllon, chevalier, seigneur d'Essanlets, Luccnier, Ncuzelier, Busserolles et autres lieux. Auxois. — N. de Choiseul d'Eguilly, seigneur de Sivry-en-Montagne, la tour de Créancey, Eguilly, Blanccy, Mari rois et d'une partie de Sanceau. Florent-Claude du Chatelet, chevalier, marquis de Cirey, niestre de camp du régiment de Hainaut-infanteric, gouverneur de Semur, seigneur de Bussièrc et autres lieux. André de Guuon, écuyer, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Ixmis, seigneur du fief de Conighan. Joachim d'HARANGiriEn, écuyer, seigneur de Quineerot. Gabriel de Chatenay, chevalier, comte de Rochefort, seigneur de Gissey, Benoiscy et autres lieux. Louis-Athanase de Peschepbrboux de Comminges, chevalier, comte de Guitaut, marquis d'Epoisses, maréchal des camps et armées du Roi, inspecteur général de l'infanterie de France. Mâcon. — Nicolas Barthelot, écuyer, seigneur de Murseau, Saudon et autres lieux, capitaine au régiment d'infanterie d'Auxerrois. Claude-Joseph de Digotne du Palais, seigneur du Palais, Maillyet autres lieux. Auxerre. — Antoine -François, chevalier, comte denTouRXBLLB, seigneur de Cussyle-Haut et lc-Bas, le Moulin-Mignon et autres lieux , capitaine de cavalerie dans le régiment Royal-Etranger. Bar-sur-Seine. — Claude-Joseph de Frasans, écuyer, seigneur en partie d'Avircy et de Lingey-le-Bois. Le chevalier Bourrée de Corberon, convoqué, n'a pas comparu. 1730 Louis-

Athanase de PESCHBPEnROUX de Comminges, chevalier, comte de Guitaut, marquis d'Epoisses, maréchal des camps et armées du Roi, élu. N. de Massol, s" de Mont moyen, alcade. Antoine-François, comte de la Tournelle, alcade. Viclor-Amédée de la Fage, chevalier, baron de Péronne et de Saint-Huruge, seigneur de Vanx-sous-Targc, Saint-Martin, Bierzy, Malfontaine et Vallecot, commissaire. François Folin, chevalier, marquis de Folin, seigneur de Villecomte, Vernot, Saussy, Morlière, Bizy et autres lieux, commissaire. Dijon. — Jçan-Malhurin Baili^t, chevalier, baron de Saint-Julien, Brognon et dépendances, ancien capitaine au régiment de Valence-infanterie. Digitized by Google

- 68 Joseph-François Damas, chevalier, marquis d'Antigny.mestre de camp du régiment de Boulonnais-infanterie, seigneur du fief de Ruffey. François Fou*, écuyer, s»» de Bussière. Charles-Marie de Choisecl, licutcnaot-géoéral de Champagne, mestre de camp de cavalerie, guidon de gendarmerie, baron de Meuvy. Louis-Henri de Saulx-Tavaknbs, chevalier, marquis de M irebeau. Autun. — Nicolas de Gaxay, écuyer, seigneur de Vesigneux et des Grands-Jours, ancien capitaine d'infanterie au régiment du Dauphin. Chahm. — François Bataille, écuyer, seigneur de Dampterre, qualifié en 1736 chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Poitou. Philippe-Claude Fyot de la Marche, seigneur de Clémcncey, guidon des gendarmes de Flandre. Auxois. — Richard Fyot de Mimeure, chevalier, seigneur de Vaugimois, Tharoiseau, et Menade, capitaine en pied au régiment de Luynes-cavalerie. Charles-Henri de Croisier, capitaine de cavalerie au régiment de Lorraine, baron et seigneur de Sainte-Segros. Jean-Louis de J accourt, chevalier, seigneur de Vaux. Charles -Louis de MoprrsAtiLM.N, chevalier, comte du Montai, baron de Courcclles et d'Islan, seigneur de Donjon , Thôïe et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi. Esprit-Frédéric Dubois, écuyer, seigneur d'Aisy, Pont-d'Aisy et Dompierre-en-Morvan. Claude-Henri-Palatin de Dyo, chevalier, marquis de Montperroux, seigneur d'Yrouer et autres lieux. Pierre-François de Jounarp de Tison , ch", marquis d'Argence, seigneur de Thorey et autres lieux, capitaine de dragons au régiment de Condé. La Montagne.— Claude-Marie Viard, écuyer, seigneur de Quemigny, Qucmignerot et en partie de Chalvoisson. Charolles. — Mathieu-Ignace-Alexandre de Baguox, chevalier, comte de la Salle, seigneur de Saillans et autres lieux, capitaine de cavalerie au régiment de Bourbon. Mâcon. — Jean-Marc de Thenay, comte de Saint-Christophe. 1733 Charles-IiOuis de Montsauiaw , chevalier , comte du Montai, seigneur de Thôle, baron de Saint-Brisson, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier des Ordres, élu. Antoine Dubois de la Rochelle, alcade. Philibert-Joseph de la Fage de Péronne, alcade. Claude-Joseph de Frasans, chevalier, seigneur d'Avirey, commissaire. Bernard Morisot de Jancigny, chevalier, seigneur en partie de Bousselange, commissaire. Dijon.— Joseph-Hyacinthe de Bbreur, chevalier, seigneur de Màlain, Saint- Ylie et Foucherans, brigadier des armées du Roi, mestre de camp de cavalerie, enseigne des gardes de S. M. et chevalier de S«-Louùj. Germain Richard de Montaugé, écuyer, seigneur de Quemigny et de Poisot,

ancien capitaine au régiment d'infanterie de Poitou. Jacques Richard, écuyer, seigneur de Bligny et de Curlil-sous-Beaune, ancien major de la ville de Beaune. Claude Berbis, écuyer, seigneur en partie de Corcelles-les-Ars. Félix Simony, écuyer, seigneur de Varanges et Champfroid, capitaine d'infanterie. César de Cronajibourg, chevalier, capitaine de dragons, seigneur de Vougeot. Philippe Durand d'Auxy, chevalier, seigneur dudit lieu, Saint- Vrain, la Feuillée, Villars, Bonnevillc, Baby, Briot, Chambolle et autres lieux, grand maître des ! eaux et forêts au département du duché et
Digitized by Google

comtéde Bourgogne, Bresse, Bugey, haute et basse Alsace. Autun. — Abraham de Thélis, baron de Chambosl, s«' du Breuil et de la Vcsvre. Bernard de Fontette, chevalier, seigneur de Somniery et d'Echevannc, capitaine d'une galère du Roi. François de ta Macmhaine, s«' do Monnay. Jacques de Srrcey, seigneur du Jeu. Chalon. — Jean-Baptiste de la Marre, écuyer, s** d'Alusc, grand bailli du Dijomiais. François-Marie de Scorraillbs, chevalier, seigneur de Reure. Antoine de Damas, chevalier, marquis de Thianges, s*1 deSassangy et autres lieux. Henri-Louis Filzjan, écuyer, seigneur de Ponncau et de la Coudre. Claude- François-Eléonor de Saint- Mauris, comte de Montbarrey, s»' de Savigny. Auxois. — Charles Févret, écuyer, seigneur de Fontette. Joseph-André de Bretagne, chevalier, seigneur de Ruère. Joseph Jarry de la Jarryc, écuyer, seigneur de Cessey. François-Charles de Vichy, écuyer, seigneur en partie dudit lieu et de Seigny. François de Morot, écuyer, seigneur de Gresigny, Villars-les-Potots, Piémont, etc., capitaine d'infanterie au régiment d'Arlois. Georges de Blanot, écuyer, seigneur en partie de Champrcnault et de Bornay, major du château de Dijon. Guillaume-Antoine de Chastellux, brigadier des armées dn Roi, capitaine de la compagnie des gendarmes de Flandre, seigneur et comte de Chastellux, vicomte d'Avalon. N. de Vienne fils, s* de Chateauncuf. La Montagne. — François-Elie de Chatbnay, marquis de Lanty, seigneur d'Essarois, lieulenant-colonel du régiment delà Reine, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. François-Henri de Saixt-Beun, marquis de Saint-Bclin , seigneur de Fontaines-enDuesmois et autres lieux. Jean-Baptiste Catin de Richement, seigneur deVillotte. Charolles. — Paul-Charles Ducrest, écuyer, seigneur des fiefs de Chevreau, Villaine, la Mallcville et Souley. Louis-Anne de la Garde de Chambonas, marquis de Saint-Thomé, seigneur de Précy. Mâcon. — Philibert-Joseph de la Fage, seigneur dé Vallecot. Claude-Joseph de Berthet, chevalier, seigneur de Vcrrey-les-Mâcon, capitaine de cavalerie. Antoine-Marie Ducrest, chevalier, .vigneur du Montceau et de Fortunct. Auxerre. — François de Damas, chevalier, marquis d'Anlezy, seigneur de Feligny, colonel du régiment de Nice. 1736 Antoine-François de la Tournelle, seigneur de Cussy et autres lieux, élu, remplacé, après sa mort, par Charles-Louis de Moxrsaulmm, marquis du Montai. Claude-Joseph de Frasans, seigneur d'Avirey, alcade. Jean-François Petit, s»* de Bressey, alcade. Nicolas de Ganay, chevalier, seigneur de Vesigneux et des Grands et Petits-Jours,

ancien capitaine au régiment d'infanterie du Dauphin, commissaire. François Bataille, chevalier, seigneur de Dampicrre, Taperey et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Poitou, commissaire. Dijon. - Henri de Riollet, écuyer, seigneur de Morteuil. Hector-Bernard Joly, écuyer, seigneur de la Grange-du-Pré. Nicolas Malpois, écuyer, seigneur de Beirela-Ville et en partie de Bcire-le-Châtel. Michel-Gaspard de Saulx, chevalier, colonel du régiment d'infanterie de Qucrcy, baron de Lux, marquis d'Arc-sur-Tille. Henri de Saulx, chevalier, seigneur des Grandes et Petites-Véronnes. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.32% accurate**

- 65 El iemic Ur.vRRÉ d'Alignyde Châteauregnault, chevalier, grand bailli du CharoUais, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Souvré-infanterie, seigneur de Douze et autres lieux. Jean-Baptiste Fleotelot, écuyer, seigneur de Chazan. N. dl' MoNIKERBAN'D. Autun. — François Dicrest, chevalier, cidevant mousquetaire du Roi et aide-decamp de l'armée du Rhin, s"* de Champcery et Perrigny. Marie-François de la Macdelaine, chevalier, marquis de Ragny. capitaine au régiment de cavalerie Royal-Piémont, seigneur et baron de Marcilly, Epiry et autres lieux. Gilbert Baijdisot de la Salle, écuyer, seigneur de l'Espinassc et des Colins. Chafan. — Jacques de Bhancio.n, chevalier, seigneur de Visargent et autres lieux. Pierre - Louis d'AiLLY , chevalier , comte d'Ailly. marquis de Senecey. Charles-Marguerite Deschamps, chevalier, seigneur et baron de la Villeneuve. Henri Bataille, écuyer. Louis de Foidhas, chevalier. Auj-ois. — Edme de Jaccoirt, chevalier, marquis de Chazdles-l'Escot, seigneur de Montagnerot. Pierre-Louis de Villers-u-Faye, chevalier, seigneur du Roussel, Clomot, Buxillon et autres lieux. Jean de Brachet, écuyer, seigneur en partie de Magny, Saint-Àndeux, et Saint-Ger- 1 main-de-Modéon. Alexandre de Saint-Quentin, comte de Blet, seigneur de Villeneuve, Essey, Rouvre en partie, Chasilly haut et bas et dépendances, capitaine de la gendarmerie. Im Montagne. — Armand-Jean de Senevoy, chevalier, comte de Senevoy, seigneur de Balot, Jouancy, Grimaudel etdesEcuycrs. Daniel-François Gltïnebaui.t, écuyer, seigneur de Boiicey et d'Arbois. Màam. — Pierre-Salomon Desuois, chevalier, s" de Choiseau, grand bailli du Mâconnais. Awcerre. — Henri-Jacques de Coig.net, chevalier, comte de Courson, grand bailli de l'Auxcrrois. Gabriel-Alphonse d'Esun, chevalier, seigneur d'Assey, Châtcnay, Lac-Sauvain et des Arcys, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Flandre. 1739 Nicolas de Chai'gy, chevalier, comte de Roussillon, seigneur de Cussy, Anot, Marey et autres lieux, colonel du régiment de Câlinais, brigadier des armées du Roi, élu. Nicolas de Ganay, s»' de Vesigneux, alcade. Jacques, comte de Brancion, seigneur de Visargent, alcade. Jacques de l'Estrade d'Arcelot, baron de la Cousse, seigneur de Boux, Presily, les Bordes et autres lieux, commissaire. Jean de Fromager, seigneur de Nogent, commissaire. Dijon.— Jean-Bénigne de Bagniard, seigneur en partie de Renève et autres lieux. François-Huberl Hudelot, écuyer, seigneur et baron de Pressigny, la

Grandc-Résie et Poinson-lcs-Fays , ancien lieutenant dans le régiment du Commissaire-général-artillerie. Barthélémy Joly, écuyer, seigneur de Drambon, la Bordc-Montmançon, les GrandsMoulins et la maii ie d'Hcuillcy. Jean-Joseph-Albcrt de Ucesse, chevalier, seigneur de Valcour, Marcilly, Broin et autres lieux, major de carabiniers. Pierre Berris, écuyer, seigneur des Maillys. Louis-Heetor-François-Bcmard de Massol de Colonge, gentilhomme de la cour du roi de Pologne. François-Benoit Millet, écuyer, lieutenant réformé au régiment de cavalerie de Chabrillan, seigneur du fief du Battu A Issur-Tille. Autun. — Alexandre-Humbert Humiielot, écuyer, seigneur de Villiers et des fiefs de Champchanoux et Varouche, capitaine au régiment Royal-Roussillon-infanterie. Digitized by Google

Nicolas de Chauuy, colonel du régiment de Gâtinais, brigadier des armées du Roi, chevalier, comte de Roussillon, seigneur de Cussy, Anot, Marey, Rolle, Aigrevaux, Siron, Droux et Longecourt. Chalon. — Louis-Gabriel de Batz de Castelmore, comte d'Artagnan, baron de SainteCroix, seigneur de Champlery, Baron, Espas, Ocron, Lupiac et autres lieux. Louis de Cardevac d'Avrincourt, chevalier, colonel du régiment de cuirassiers *Ju Roi, gouverneur de Hesdin, seigneur et comte de Gergy et autres lieux. Auxois. — Jean-Bapliste-Antoine de Bretagne, écuyer, baron de Grignon, seigneur d'Orain, les Granges, Seigny, Benoisey et dépendances. Louis de MoNTSAtimN du Montai, chevalier, seigneur de Ménetreux-le-Pitois et autres lieux, mestre de camp de cavalerie à la suite du régiment du comte de Clermont. Léopold-Charles de Fdssby, marquis da Menesserre. Claude-Charles Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, seigneur de Lantilly. Claude-Guitard-Palalin de Dvo, comte de Montperroux, seigneur de Bresse et de Thorcy. Charolles. — Camille de Baronnat, écuyer, seigneur de Theillière et du fief de Bourasse. Bar-sur - Seine. — Jean-Jacques d'AuBETBRJut, chevalier, seigneur et comte de Juilly-leChatcl et autres lieux. 1742 Claude-Elisabeth de la Gmche, comte de Sevignon, élu. Jean de Fromager, s*» de Nogcnt, aleade. Pierre-François de Frasans, alcade. Joseph-André de Bretagne, chevalier, seigneur de Ruère et do Beaiichâtcau, eommissaire. Paul-Charles du Crest, chevalier, seigneur de Chevreau, la Mallcville et la Tour-duBois, commissaire. Dijon. — François de Damoiseau, seigneur de Colombier, Nantoux, Froideville et Chaudenay-la-Ville, chevalier de Saint-Louis, ancien directeur des fortifications des places maritimes de Flandre, brigadier des armées du Roi. Philibert Petit, écuyer, soigneur de Bressey. Philippe de Cronamboirg , chevalier, capitaine au régiment de Quercy-infantcrie, i seigneur de Vougeot. Aimé-Marie Gonthier, chevalier, seigneur baron d'Auvillars, seigneur de Glanon, le Grand-Taperey, le Buisson-au-Chùne, Lochères cl autres lieux, premier lieutenant du Roi au gouvernement de Bourgogne. Autun. — Jean-Baptiste de Cugnac, chevalier, marquis de Dampicrre, baron d'Huisseau, seigneur de Richeville, Fluxeau.Toolongcon.'Monthelon et autres lieux, mosire de camp de cavalerie. Charles-François de Boiveai , écuyer, seigneur de S«-Gcrvais, Croisy et Lauvernée. Chalon. — Charles - François Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Bellevesvre, Dissey, Soirans, Fouflrans et en partie de Pluvet, Scrvignat, Beauregard, et

Montalègre. Charles-Louis de la Rodde, chevalier, baron de Montconis, seigneur de Charnay et autres lieux. Antoine-Palatin de Beugre, écuyer, seigneur de la Chapelle-de-Bragny, capitaine de milice. Auxois. — Claude-Robert Dugon, écuyer, capitaine au régiment de Boulonnais, seigneur de la Rochelle et autres lieux. Louis-François de la Coste, écuyer, seigneur de Buy, Ruissel, Chaumière, la Prée et autres lieux. Frédéric de Fresne, chevalier, seigneur de Fresnoy, Chérisy et dépendances ! Jean-Bapiiste-Anthide Févret, écuyer, capitaine d'infanterie. François Thomas d'Islan, écuyer. ' Georges-Louis de Frasans, écuyer, seigneur de Turcey. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.07% accurate**

- 67 La Montagne. — Guillaume deTmtsuT, écuyer, seigneur de Verrcy. Charolles. — Marc-Àntoinc de Lévis, chevalier, seigneur de Lugny et autres lieux. Màron. — Alphonse des Royers, chevalier, . seigneur de la Matrouillc. Auxerre. — Dieudonné de Montcorps, chevalier, seigneur de Chéry et de Coulangeron. Joseph-André de Bretagne, chevalier, seigneur de Ruère, Beauchâteau et Clos-du Roi. 1745 Anne-Claude de Thyard, marquis de Bissy, lieutenant-général, élu. Joseph-André de Bretagne, seigneur de Beauchâteau, alcade. Paul-Charles du Crest, seigneur de Chevreau et la Mallcville, alcade. Jean-Claude de la Salle, chevalier, seigneur de Vigousset, le Palais et Pierreux, ancien élu de la noblesse du Maçonnais, commissaire. Claude-Joseph de Frasans. chevalier, seigneur d'Avirey, commissaire. Dijon. - Louis-François de Morisot des Brasses, écuyer, seigneur de Jancigny. Marc-Antoine de Ricard, chevalier, seigneur de Courgy, Mont main, Grosbois, Mazerotle et autres lieux. Jacques-Guillaume Canadelin, écuyer, seigneur d'Ancey. Gaspard Le Compasseur, marquis de Courtivron. Philippe Bouhier, seigneur de Chevigny. Jean-Baptiste Di rois, seigneur d'Orain. Chalon. — Louis de Pons, chevalier, comte l de Verdun, seigneur de Sermesse. Anne-Claude de Thyard, chevalier, marquis ! de Bissy et de Faulquemont, comte de Dalem, baron d'Authume, seigneur d'Haraurourl, Pierre, Charnay, Fretlerans, Roméoourt, etc., lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur d'Auxonne. AuxoU. —Claude-Charles de Brosses, comte de Tournay,seigneurde Preigny, Chambézy, Pouilly et Godan, grand bailli de Gex, capitaine dans le régiment de Nice. André-Jean-Baptiste Bernard, écuyer, seigneur des étang et moulin de Cassin. Gaspard-Pontusdc Thyard, chevalier, comte de Bragny, seigneur de Clirey et coseigneur de vSainte-Colombc. Elie-Antoine de Bauthier, chevalier, comte de Lantage, seigneur de Villargoix et de Cormaillon, capitaine au régiment d'Artois. Joseph-André de Bretagne, chevalier, seigneur de Missery. Louis-Antoine de Bourdon, comte de Busset, seigneur de Serée et d'Urbigny. La Montagne. — Jules-César Catix de Richemont, écuyer, seigneur de Villotte. Auxerre. — Edme-Charles de la Villette, écuyer, seigneur de Fontenaille et autres lieux. Barsur-Seine. — Pierre-Emmanuel, marquis de Caussol, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de l'Ile-de-France, seigneur de Bailly-les-Chauffour. 1748 Louis-François de Damas, marquis d'Anlezy, comte et vicomte de Drugc, baron de

Ferrière, seigneur de la ehâtellenic de Fcstigny, de Bourgueval et de Quessonvilleles-Paris, maréchal des camps et armées du Boi, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé, élu. Jean-Claude de la Salle, seigneur de Vigousset, alcade. Claude-Joseph de Frasans-Coquet, seigneur d'Avirey, alcade. Jean-Baptiste Fleutelot, chevalier, seigneur de Chasan, commissaire. Alexandre-Humbert FltnanELOT , chevalier, seigneur de Villiers, ancien capitaine au régiment Royal-Roussillon, commissaire. Dijon. — Jean Fouhnerbt, écuyer, s» en partie de Bligny et de Curtil-sous-Beaune. Anselme-Michel-Laurent de Migieu, chevaDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.18% accurate**

- 68 lier, seigneur de Varennes-sous-Beaune, lieutenant aux gardes. André de Cronamboiru. chevalier, seigneur de Vougeot, capitaine de dragons au régiment de la Reine. Nicolas-Philippe Beums de Longecourt, capitaine de cavalerie au régiment de Grammont. N. Berbis de Rancy fils. ChaUm. — Jean-Baptiste-Marie Bernard he Montesscs. chevalier, seigneur de Majore et antres lieux. Auxoix. — Philibert FrumxERET, écuyer, seigneur en partie de Champrenanlt. Antoine-Nicolas de Saiucier , marquis de Thcnance, seigneur de Serrigny, Fontaine, Gery et autres lieux. Etienne-Marie Champion, écnycr, seigneur en partie de Nan-snus-Thil, capitaine d'infanterie au régiment de Bourgogne. Jacques Drouas, écuyer, seigneur de Bonssev, officier an régiment de Rohan-eavalcrie. N. Filzjak de Rully. Mâcon. — Louis-François de Lamartine, chevalier, seigneur deMonlceau et dclaTourMailly, ancien capitaine au régiment de Monaco, chevalier de Saint-Louis. Jean-Baptiste de Lamartine, chevalier, seigneur d'Hurigny, officier dans le régiment du Roi-cavalerie. Auxerre. — André-Zacharic Marie d'Avigneau, chevalier, seigneur des fiefs de Nantau et de Cruzy. Isaac-Claude de Violaine, écuyer. seigneur en partie de la Cour-les-Mailly. Dar-mr-Srine. — Germain-Antoine de Conighan, écuyer, seigneur en partie d'Avirey, et de Lingey, capitaine au régiment de Quercy. 17M Charlcs-Miehcl-Gaspard de Saha-Tavannes, comte de Saulx, lieutenant-général des armées du Roi, menin de monseigneur le Dauphin, gouverneur du fort du Taureau, seigneur d'Are-sur-Tille, élu. Jean-Baptiste Fleuielot, seigneur de Chasan, alcade. Alexandre-Humbert Humiiflot. seigneur de Villicrs, alcade. Antoine-Palatin de Beuc.re, chevalier, seigneur de la Chapelle-de-Bragny . Chasson. Hauterivc et en partie de Magnieii, commimire. Claude-Charles Damas, chevalier, marquis de Crux, seigneurde Lantilly, Chassclanihert. Saint-Beury, Beurisot, Laives et Lignière. commissaire. Dijon. — Claude-Joseph Barbier, seigneur d'Kntre-deux-Monts et de Reulle. Jacques-Henri Richard, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Provence, seigneur en partie de Bligny et de Curtil-sous-Beaune. Séliastien-Charles-Anloine, marquis de Spada, seigneur d'Agencourt, Corabœuf, Ivry. Corcellcs, la Canche, Baraudain, Serve et partie de Vernusse. Lazare-Guillaume de Ganay, chevalier d'honneur de la Chambre des compte*, seigneur de Lusigny. Jean-Claude Bernard, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et de Gamay. Jean-Baptiste-Marie Petit, écuyer. Louis-Guillaume Baillet,

chevalier, baron de Saint-Julien, seigneur d'Echigey, Brazey, de la prévôté de Saint-Jean-de-Losne el autres lieux. Autun. — Charles-Henri-Jules de ClermontTonnerre, chevalier, brigadier des armées du Boi. meslrc de camp d'un régiment oY cavalerie, seigneur du Tillot. Charles-Antoine de la Maodelaine-Raony. chevalier, marquis de la Magdelaine. Chalon. — Jean-Baptiste Lantin, éniyer, s»«igneur de Planche et en partie de Damerey. François-Emmanuel de Naturel, chevalier, s" de Baleure. Dulphey, Vers, Nanton, Champlieu et de la prévoté de Brancion. Henri-Nicolas de Trlciiy, chevalier de SaintLouis, capitaine dans le régiment de la marine-infanterie.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate**

Claude- Henri- Louis Filzjan de Ponneau, «'cuver. Auxois. — Jean-Baptisie de Brachet, chevalier, seigneur du fief de la Motlc-de-Joux, ancien officier de cavalerie. Jean-Victor de La.nxeau, chevalier, seigneur de Bard et de la Préc. Jacques Jarry de la Jarrye, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Ségur-infanterie, seigneur de la prévôté de Cessey. Gabriel de Biuchet, ancien officier au répriment d'Egmond-cavalcrie, v de Villars. Jean de 3Iontcrif, écuyer, seigneur de Verneuil et autres lieux, capitaine au régiment de Navarre. La Montagne. — Jacques-Joseph de l'Estrade de la CoLSSE,chevalier, marquis d'Arcelot, capitaine au régiment de Poitou, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Boux, Prcsily, et les Bordes. Mdcon. — Jacques -Philippe -Sébastien Le Prestre, chevalier, comte de Vauhan, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant pour le Roi en Franche-Comté, seigneur de Magny et autres lieux. Auxerre. — Gabriel-Hector de Cillox, chevalier, comte et s«'d'Arey-sur-Curc. Louis de Ciniox, chevalier, baron de Higome, capitaine de cavalerie au régiment de la Vieuville, chevalier de Saint-Louis, seigneur en partie d'Arcy. Alexis-Jean, marquis du Chatelet, chevalier, seigneur du Châtelet et des chAtellenies de la Ferté-Ics-Saint-Riquier et de Vermanlon, grand voyer de Picardie, gouverneur de Brayc-sur-Somme. Bar-xur-Seine. — Philibert-Claude-Joseph de Frasans, écuyer, commissaire ordinaire des guerres en Bourgogne, sv d'Avirey. 1754 Etienne -Marie de Scorrailles , marquis de Scorrailles,maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de l'isle et autres lieux, souslieutenant «les rhevau-légers de la garde du Roi, élu. Antoine-Palatin «le Helgre, seigneur de la ChapelIe-de-Bragny, alcade. Etienne-Marie Champion, seigneur de Nansous-Tliil, alcade. Guillaume (IcThêsit, chevalier, seigneur des Gihoux, Verrey et Charancey, commissaire. Gabriel-Hector de Cilix)n, chevalier, comte j et seigneur d'Arcy, commissaire. Dijon. — Hubert-Toussaint Guyard, seigneur | de Changey et d'Echevronne, capitaine de cavalerie au régiment de Marcieux. Nicolas Bataille, chevalier de Mandelot, capitaine au régiment de Picardie. | Jcan-Baptiste-Claudc Richard de Curtil. Alexandre de Moyria, chevalier, marquis de Chàlillon, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Kouquet, chevalier de Saint. Louis, seigneur de Taniot. Jean-Baptiste-Théodore, manpiis de Folin, officier de cavalerie, seigneur d'Ogny. Jacques-Hcnri-Claude-Ange de Thiciiy, baron de Lays. Claude Guye, «Vuyer, ancien mousquetaire du Roi,

seigneur de l'Abergcment-les-Auxonne, Billey et Villers-Rotin. j Jacques-Elisabeth Berrls de Corcelles, «Je. ! Jacques-André «le Bretacxe, seigneur d'Is! sur-Tille. Henri-Prosper Bauyn, chevalier, capitaine , de grenadiers au régiment de Monaco, seigneur de Qucmigny et de Poisot. Gaspard-Constance-Hugues de Marron, écuyer, seigneur en partie de Pichangc et l de la Tour-d«;-Ncuville-sur-Ain. ! Autun. — l^j/are Bi;ffot, écuyer, seigneur j de Sivry-les-Voudenay, ancien capitaine i d'infanterie. : Pierre-César Oucrest, chevalier, seigneur «le Saint-Aubin-sur-Loire et de la baronnie de Bourbon-Laney. Melchior Comkau, chevalier, seigneur de Ponl-de-Vaux, Marly, Barnault, Perrigny, Urly, etc. Barthélémy «le Bar, chevalier, comte de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.34% accurate**

- 70 Bar, seigneur de Limanton , Sauzay, Bernay, Mont, Marqucrcau, Lalys, Nantilly, la Boutière et autres lieux, capitaine au régiment de Bourbon, chevalierdeSaintLouis. Barthélémy de Bar, chevalier de Malte, capitaine an régiment deFIeurv-eavalerie. Jacques-An ne-François de Ganay, chevalier, colonel d'infanterie à la suite du régiment de Forez, gouverneur d'Autun. Claude Andraixt, chevalier, marquis de Langeron, colonel du régiment de Condé. CJialon. — Alexandre-Henri-Frantois de Rociiemont, chevalier, gendarme ordinaire de la garde du Roi, chevalier de l'ordre de Saint-Jean du Saint-Empire. Etienne-Marie, marquis de Scorrailles, che valier, sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi, maréchal de ses camps et armées, seigneur de Saubertier, SaintGermain-du-Bois, l'Isle et autres lieux. Louis de Tiiéslt, chevalier, seigneur de Moroges et autres lieux. Rémond de Tiiésit, chevalier, capitaine au régiment d'infanterie d'Orléans. Edme-Jean-Baptiste de la Marre d'Aluze, chevalier, mousquetaire du Roi. Louis-Claude, comte de Clermont-Mostoisox, baron de Chagny et autres lieux, capitaine de gendarmerie. Auxois. — Etienne Bouillet, écuyer, seigneur de Godan. Jean Thevenin, marquis de Tanlay. Olympe-Philippe, chevalier, comte de Coniuhax, seigneur d'Aroenay, Vougrey, et en partie d'Avirey. François-Jacques Damas, chevalier, comte de Ruffey, baron de Chevreau, marquis d'Antigny, gouverneur du pays de Dombes. Antoine- Alphonse Damoiseau, chevalier, seigneur de Provcnry, la Tour-du-Pré, Bois-Bureau, Vizerny et Rougemont, ancien cornette au régiment de la Reinedragons. Jean-Baptiste de Chatenay, chevalier, baron de Lanty, seigneur du fief de Tonnerre. Charles-Claude Bataille de Mandelot, chevalier, seigneur du fief du Petit-Bois. La Montagne. — Charles-Abraham Millet, éc*% seigneur de la Grande-Dame-Guye. Joseph de Sawt-Piial, chevalier, seigneur de Munois, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis. François-Henri du Bas, chevalier, marquis de la Feuillée, capitaine de dragons au régiment d'Harcourt, chevalier de SaintLouis. Charlcs-Antoine-Marguerite de Massol, chevalier, seigneur de Montmoyen. Charolle*. — Edme de Scorrajlles, chevalier, seigneur des Puits. Antoine de Scorrailles, chevalier, seigneur de Liman et de Railly. Henri-Bernard de Royer, chevalier, marquis de Saint-Micault, capitaine au régiment de Montmorin. Anne-Jacques Dunois, chevalier, seigneur de Masonclc, capitaine de cavalerie au régiment de Moustiers.

Claude-François de Marital, chevalier, seigneur d'Availly, Montrond-les-Combes et autres lieux. Mâeon. — Louis-Gabriel Le Prestre, marquis de Vauban, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, capitaine des grenadiers au régiment du Roi, gouverneur de Châtillon-les-Dombes, seigneur de la Bâtie et autres lieux. Gilbert, marquis de Drée, chevalier de SaintLouis, lieutenant au régiment des gardesfrançaises. Pierre-Marie de Naturel, chevalier, seigneur de Valetine, le Pas, le Verdier et autres lieux, capitaine au régiment Royal-Lorraine, chevalier de Saint-Louis. Pierre Brioet des Miards, écuyer. Auxerre. — Philippe-Louis de Beauvoir, comte de Chastellux, chevalier, colonel du régiment d'Auvergne-infanterie.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.99% accurate**

- n 1757 Cbarles-Hcnri-Jules de Clermont, comte de Tonnerre, brigadier des armées du Roi, seigneur d'Epinac et autres lieux, élu. Jean-Baptiste Catin de Riehemont, alcade. Gabriel-Hector de Cullon, chevalier, comte d'Arcy, alcade. Paul-Charles Ducrest, chevalier, seigneur de la Tour-du-Bois, Chevreau et la Malleville, commissaire. Pierre-Marie de Naturel, chevalier, seigneur de Valetine et du Verdicr, commissaire. Dijon. — Nicolas d'EsTAGNY, écuyer, capitaine au régiment de Condé-infantcrie, chevalier de Saint-Louis, s" de Chambœuf. Charles Thomas d'Islan, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Nice-infanterie, seigneur de la Mottesous-Flacey. Charlcs-François-Casimir de Ta vannes, marquis de Saulx, chevalier, seigneur de Spoix, lieutenant au régiment du Roi-infanterie. Louis Berbis, chevalier. Pierre- René- Marie Gonthier, chevalier, comte d'Auvillars, ancien capitaine de dragons. Michel-Bénigne Jaquot de Neuilly, chevalier, capitaine au régiment de Bauflremontdragons, chevalier de Saint-Louis. Autun. — Jean-Baplisle de Mac-Mahon d'Eguilly, chevalier, seigneur de Voudcnay et de Sivry. Chalon. — Antoine-Nicolas, marquis Le Camus, chevalier, marquis de Brangcs, lieutenant au régiment des gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie. Jean-Baptiste de Bbaurepaire, chevalier, capitaine au régiment du Roi-infanterie. Edme-NicolasdcTiiBScr, chevalier, capitaine au régiment d'Orléans-irifanlcrie, chevalier de Saint-Louis, seigneur do Morogcs. Auxrn.— Louis Dubois, chevalier, major de j cavalerie du régiment d'Egmond, cheva- ' lier de Saint-Louis, seigneur d'Aisy, Pontd'Aisy et Dompierre-en-Morvan. La Montagne. — Guy-Bernard Viard de Chalvoisson. Mâcon. — Philibcrt-EIéonor de Barthelot, seigneur d'Ozenay. Jean Pérard-Floriet, écuyer, seigneur de Saint-Marcelin. Auxerre. — Jacques-Armand de R ogres de Champignelle, chevalier profes de l'ordre de Malte, commandeur de la commanderie • de justice d'Auxerre, capitaine au régiment des gardes-françaises. 1700 Louis-Henri, comte de Vienne, chevalier, baron de Châtcauneuf, mestre de camp de cavalerie, élu. Claude-François de Mahitain, seigneur d'Availly, alcade. Pierre-Marie de Naturel, seigneur de Valetine, alcade. Claude-Joseph de Frasans, écuyer, seigneur d'Avirey, commissaire. Michel Jaquot de Neuilly, chevalier, ancien capitaine de dragons, chevalier de SaintLouis, commissaire. Dijon. — Louis-Innocent de Titoert, chevalier de Malte, commandeur de Beaune. Gabriel-Antoine de

Morisot, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Enghien-infanierie. Omer-Louis-François Joly de Fleury, chevalier, seigneur de Pichange. Antoine Duvignbau, écuyer, ancien officier au régiment du Roi, s» en partie de Curley. Chalon. — Joseph-François de Thomas, chevalier, marquis de la Valette, seigneur de Sarrigny, lieutenant de vaisseau. Claude-François de Renouard, chevalier, seigneur du marquisat de Sainte-Croix, comte de Fleury-Villayer, vicomte de Boisherpin, ancien grand maître des eaux et forêts au département des duché et comté de Bourgogne. Auxois. — Louis-Henri , comte de Vienne,

**The text on this page is estimated to be only 24.10% accurate**

72 mestre de camp de cavalerie, chevalier, seigneur et baron de Chatcauncuf. François-Phililiert de Morot, chevalier, capitaine au régiment d'Artois, chevalier de Saint-Louis, s" en partie de Grésigny. Joseph-Nicolas Comeau, chevalier, seigneur de Créance) et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, ancien officier au régiment d'Egmond-dragons. Maurice Mac-Maiion, chevalier, capitaine au régiment de Fitz-James-cavalerie, seigneur de Magnien, le Puiset et Liuronne. La Montagne. — Gérard CATtN'de Richemont, ancien officier au régiment d'Auvergne, seigneur de Richemont . Bar-sur-Seine. — Guy-Louis-Claude-Nicolas Gcemchox, chevalier, seigneur de Villesur-Arccet autres lieux. 1763 Louis-Philippe, marquis de Ciiasteilux, chevalier, seigneur de Nemois et autres . lieux, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur de la ville et de la citadelle de Sevne, élu. Claude-Joseph de Frasans. écjver, seigneur d'Avircv, alcade. Félix de Simony, écuyer. chevalier de SaintLouis, alcade. Melchior Comeau, chevalier, seigneur de Pontde-Vaux, commissaire. Raymond de Thésct, chevalier, seigneur de Fissey-les-Moroges, commissaire. Dijon. '— Antoiiie-Nicolas-Philippc-Taiincguy-Gaspard Le CoMPAssKtR-CRÉQii-MoxTfort, seigneur de Luxerrois. Jacques Riciwhd de Bligny de Valoreillc, j chevalier. Patrice Wall, comte Wall, seigneur de Crugcv, Bouhey et Sainte-Sabine, maréchal des camps et armées du Roi. Autun. — Charles-François Oiarrê de Châ- I teauregnaull d'Aligny, chevalier, seigneur | de Montregard, Visernoux, Versole et partie de Manlay, ancien capitaine d'infan- j terie. Charles-François-Gabriel de Magnien, chevalier, seigneur de Chailly, baron de Rouhy, officier aux gardes-françaises. Louis-Casimir Le Brun du Breuil, chevalier de Saint-Louis , ancien commandant d'une compagnie d'élèves genlilhommes de l'école militaire, capitaine réformé à la suite du régiment de Picardie, s" des Pougains. Georges Blffot, écuyer, s" du grand Millcry. Louis-Marie-Gabriel-César, marquis de Choi. seii-, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes-Dauphin, s" de Cheilly. Alexandre lx Brin du Breuil, chevalier, seigneur de Champignollc et en partie de la haronnie dTchon. Jean-Baptiste Boyveau, chevalier, sous-lieutenant au régiment de Bourbon-cavalerie. Jean-Baptistc-Augustc Dormy, chevalier, seigneur de Vesvrc, Neuvy, Beauchamp, la Chapclle-au-Mans, Monl-Brion et autres lieux. Paul-Louis de Ganay, chevalier, seigneur de Vesigneux et des Grands et Petits-Jours, capitaine au régiment de lorraine, chevalier de Saint-Louis.

Pierre-Marie-Thérèse Dormy, chevalier. Anne-Claude de Montcrik, chevalier. Jean-Prosper, marquis de Falletans, chevalier de Saint-Georges, seigneur de Digoine et de Sauturne. Jean-François de Faijbert, chevalier, seigneur de la Perrière et du lief du Mouceau, bailli d'é|)ée du bailliage de Bourbon-Lancy. François, comte de Fussry, s" de Villars. Nicolas - Antoine-Lazare -Xavier - François, marquis de Fissey. Jean-Léopold de Fitssky, chevalier. Louis-François de Muzy, chevalier, seigneur de Vauzellc, Communes, Villars et Couches en partie, officier de carabiniers. Camille de Mczy de Vauzellc, chevalier, seigneur de l'Hôpital et de la Barre. Charles, lord Mac-Mahon, chevalier, seigneur d'Kguilly, Voudenay et autres lieux. Maurice-François Mac-Mahon, chevalier. N. de Scorraillbs. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.19% accurate**

- 7a Chalon. — Antoine-Louis Deschamps, chevalier, baron de la Villeneuve et autres lieux, lieutenant au régiment Dauphin-infanterie. Guillaume de Truchy, seigneur de Serville, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi de la citadelle de Chalon-sur-Saône. Jean-Pierre Damas, comte de Thianges, seigneur de Sassangy et de Ccrsot, lieutenant au régiment du Roi-infanterie. Le comte de la Ba ume-Mo ntrevru Âuxoû. — l/Ouis-Charles de Jaucoi-rt, chevalier, seigneur d'Arconcey, Lagneau cl dépendances. Armand -Edme de Riollet de Coi.omret, chevalier, seigneur de Gissey-le- Vieil. Gaspard-Antoine Prévost de la Croix, chevalier, seigneur de Préjailly, chevalier de Saint-Louis, amien capitaine au régiment de Touraine. André-François d'ANSTRUDE, chevalier, baron d'Ansirudc. Charollex. — Louis-Marie-Joseph Frottier, chevalier, comte de la Coste-Mcsselierc, seigneur de Saint-Vincent, brigadier des armées du Roi. Hector-Antoine- Dominique de la Garde- I Chambonas, chevalier, marquis de Saint- ' Thomé, seigneur de Pressy, ancien officier j au régiment des gardes, chevalier de SaintLouis. Marc-Antoine, comte de Lévis, reçu provisoirement. Mâcnn. — Claude-Marie Ducrest, chevalier, seigneur du Montceau. Jean-Salomon Bernard de Châtcnay. chevalier, seigneur de Joux et du Vigneau. Claude-Philibert Bernard, chevalier, seigneur de la Vernette, Villars, Cloudeau, la Rochette, Saint-Maurice, Saint -Martin-duTartre, Saule, Collongette et la Serrée, chevalier de Saint-Louis, chevalier d'hon- ! ueur au bailliage de Màcon, lieutenant du ' Roi au département du Maçonnais, gouver- I neur et commandant de Maçon. François-Jean-Marie Bernard de Châtenay, I seigneur dudit lieu. 1766 Fraiiçois-Louis-Antoine de Boiruon, comte de Busset et de Chalus, baron de SaintMartin-du-Puits, seigneur de Vesigncux, Bragny, Chalaux, Serée, Villurbin et de la Grange-l.oisclot, maréchal des camps et armées du Roi, élu. Melchior Comeau, chevalier, seigneur de Pont-de-Vaux, Barnault, Marly et autres lieux, alcade. Raymond de Tiiésot, seigneur de Fissey-lesMoroges, ancien capitaine au régiment d'Orléans, alcade. Gaspard-Pontus de Tiiyard, chevalier, marquis de Thyard, seigneur de Juilly, Villenole et Saint-Euphréne, commissaire. Pierre-François-Hubert, marquis de Châtenay, chevalier, ancien enseigne des gendarmes anglais, gouverneur de la ville et du château de Semur-cn-Brionnais, chevalier de Saint-Louis, amtmissaire. Dijon. — Antoinc-Nïcolas-BcrnardDt vigneau, seigneur de Curley, chevalier de SaintLouis,

lieutenant-colonel d'infanterie, ingénieur en chef et commandant en second l'école royale du géuic a Mézières. Jacques-Henri Remond, écuyer, s«' de Rollc. Etienne-Louis Champion de Nan-sous-Thil, écuyer. Bénigne-Bernard Legoi'z, chevalier. Jean-Baptiste de la Marre, écuyer, capitaine au régiment d'Artois, chevalier de SaintLouis, seigneur du Bassin. Ferdinand, marquis de MoYRiA-Châtillon. Antoine-Gaspard de MoYRiA-Châtillon , chevalier de Malte, officier dans le régiment de la Reine-dragons. Henri Gâcher de Brevant, seigneur de Pichange, écuyer, gendarme de la garde du Roi. Claude HocyiMRT, écuyer, seigneur de Prcssigny, capitaine au régiment d'Orléans. Jean-Marie Boihier de Bernardon, seigneur d'Angoulevanl. Alexandre-Louis-François Le Fbvrb de CauDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.19% accurate**

- 74 martin, chevalier de Malte, seigneur el prieur commandataire de Saint-Léger. Autun. — Louis-Pierre, comte de Jaccourt, seigneur du fief de Verneuil, maréchal des camps et armées du Roi. Ferdinand de Grammont, comte de Dracy, maréchal des camps et armées du Roi. Chalon. — Théodore- Philibert Perrault, écuyer, seigneur de Montrevost. Claude-Marie-Philippe Perrault de Montrevost fils, écuyer, ancien officier au régiment de Nice. Louis-Joseph, chevalier, comte d'Aitxv, marquis de Scneecy, capitaine de cavalerie. François-Victor de Clugny, chevalier, seigneur de Thcnissey, l'Epervière et Dracy. Marie-François-Jërômedu RaquetiIc Lorme, écuyer, seigneur de la baronnie de Montjay et autres lieux. Alexandre-Eléonor-Marie de Saint- Maure, comte de Montbarrey, seigneur du Fay et du comté de Savigny-en-Revermont, chevalier de Saint-Louis, maréchal decamp et inspecteur d'infanterie. Auxois. — Georges-François de Massol, chevalier. Louis-César-Auguste Damoiseau, écuyer. Marie-Eustache d'EsnENNOT, chevalier, seigneur de Vassy. Antoine-Claude d Estœ.\not, écuyer, seigneur de la Borde, ancien capitaine au régiment de Coudé-infanterie, chevalier deS'-Louis. Hugues de la Loge, écuyer, s'" de Dionne. Barthélémy Guillaume, chevalier, seigneur de Serraizelles, conseiller du Boi, licut*général d'épée aux bailliage et chancellerie d'Avallon, capitaine d'infanterie au régim' d'Artois, chevalier de Saint-Louis. Edme de Boucher, chevalier, seigneur de Milly et autres lieux. François, comte de Chateîxay, chevalier, seigneur de Gissey el en partie de Sainl-Léger-de-Foucheret, Ruère et Saint-Aubin, ancien capitaine dans le régiment de la Tour du Pin. Louis-François-Joseph de Bourbon-Bussbt, fils. Abcl-Claude-Mariede Vichy, chevalier.comte de Champrond, marquis de la Borde, seigneur de Reuilley, Meursangcs, Géange, Poil, Sainte -Marie-la-Blanche, Bourguignon, Travoisy, Grandcliamp.Sombernon, Remilly, Mesmont, M:\luin, Chamesson, etc., guidon des gendarmes de Berry. Charles-Marie de Fontette, chevalier, officier au régiment du Roi-infanterie. Le chevalier de Brachet. La Montagne. — Pierre-François-Huberl, chevalier, marquis de Cuatexay, enseigne des gendarmes anglais du Roi, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Polisy, Polisot, Buxcuil, Bourguignon, vkomté de Foolz, Charmoy, Celles, Balnot et la Feuillée. Charolles. — Louis-Victor de Folin, chevalier de justice de l'ordre de Malle. Guillaume Thomassln, écuyer, seigneur de Bourgueil. Gaspard de Vichy, marquis de

Champrond, seigneur de l'Etang-Villeret et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi. Mûcmi.— Jean-Claude-Marie, marquis de la Queuille et de Chateaugay, cu d'Amanzé, baron de Vandat, s»' de Chitain et Noailly, capitaine de cavalerie au régiment RoyalPicardie. BarsurSeine. — Joseph-Yacinthc-Dclphine de Conighan, écuyer, seigneur d'Avirey. 1769 Charles-François-Casimir de Saulx, comte de Tavannes, menin de M" le Dauphin, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de la Reine, élu. Gaspard-Pontus de Thyard, chevalier, marquis de Thyard, alcade. Pieri'e-François-Hubert, marquis de Chatenay, alcade. Marc-Antoine, comte de Lévis, chevalier, baron de Lugny, colonel du régiment de Picardie, commissaire. Jacques de Jaucourt, chevalier, comte de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.17% accurate**

- 75 Jaucourt, seigneur de Villefargeau, commissaire. Dijon. — Antoine-Jean Gagne de Perrigny, chevalier, comte de Perrigny. ChaUm. — Lazare de Tuésot de Saint-Maurice, chevalier, seigneur de Mortière, officier au régiment des grenadiers royaux de (Jambis. Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac , chevalier, marquis d'Avrincourt, seigneur de Villeneuve, colonel au corps des grenadiers de France, gouverneur d'Hcsdin. Charles-François de Clcgxy, chevalier, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Beauvaisis-infanterie et chevalier de Malte. Charles-Joseph-Marie -Etienne de Truchy, chevalier, seigneur de Lays, chevau-léger de la garde du Roi. Philippe -Anne -Marie Gonthieb, chevalier d'Auvillars, seigneur de Tapercy, lieutenant-colonel d'infanterie. François-Louis-Clair de Thomas, chevalier, comte de la Valette, officier au régiment d'infanterie du Roi. Auxois. — Jacques de Foudras, chevalier, bailli, grand-croix de l'oitire de Malte, commandeur de Thors, Corgebin, Pont-Aubcrt et Normicr. Edme-François-RogerdeCERTAiNES.chevalier, chevau-léger de la garde du Roi. Charles-Philippe-Aymard de Fontaines, chevalier, baron de Moulins, seigneur de Sancy, mestre de camp de cavalerie, exempt des gardes du corps du Roi. Denis de Pampelunb, chevalier, seigneur de Genouilly, Villiers-les-Haut, Mercœuil en partie et du fief d'Averly, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Vezelay, ancien aide-major des chevau-légcrs de la garde du Roi, ancien écuyerdu Roi.écuyer caval«adour commandant les écuries de feu M™ la Dauphine. Antoine-Frauçois-Hcnri, vicomte de DamasCrux, chevalier, capitaine de dragons au régiment de Damas. La Montagne. — Louis-Huberl-Plécard-Gil. bert-Armand,comte de Chatenay, chevalier de Malle, officier dans le corps des grenadiers de France. Edme Le Bascle, chevalier, marquis d'Argenteuil, seigneur d'Obtrée et de Montliot, | brigadier des armées du Roi, mestre de ; camp de cavalerie, enseigne aide-major des gardes du corps. I Charolles. — François-Marie de Senevoy, colonel du régiment d'infanterie de Boulonnais, chevalier de Saint-Louis, chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne. Marc-Antoine, comte de Lève, chevalier, baron de Lugny, colonel du régiment de Picardie. Antoine-Aimé de Royer de Saint-Micault, lieutenant de dragons dans la légion de Condé. Louis-Marguerite-Claude de Saclcier, marquis de Thenance, chevalier, lieutenant au régiment d'infanterie du Roi. Claude-François-Eugène Bernard de Montesscs de Rully, chevalier, capitaine

réformé de cavalerie. Claude-Antoine Morisot, chevalier, lieutenant de cavalerie dans le régiment de Bourbon. Mâcon. — Louis-Henri de Montrichard, chevalier, seigneur de la Brosse et de la Barnaudière, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie. Victor-Amédée de la Fage, chevalier, baron de Saint-Huruge-sur-Guye, Saint-Martinsur-Guye et Cray-Saint-Paul en partie, ancien officier de la maison du Roi. Michel Marchand, écuyer, seigneur du Maulgny, capitaine des grenadiers royaux, chevalier de Saint-Louis. Claudc-Palamède-Antoine de Thélîs, chevalier, comte de Thélis, officier au régiment des gardes-françaises. Auxerrt. — Jacques de Jaucocrt, chevalier, comte de Jaucourt, seigneur du Vaux-deLugny, Villefargeau et autres lieux. Bar-mr-Seine. — Jean-Louis Le Lieur, cheDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.35% accurate**

— 76 — valier, seigneur de YïlIe-sur-Arce, officier de grenadiers au riment «le Méhégant. 1772 Louis-Pierre, comte de Jaicoiht, maréchal des camps et armées du Roi, élu. Louis do Cixlon, chevalier, baron de Digoinc, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Viéville, chevalier de S'-I^uis, alcade. Charles-Antoine, comte de Rac.ubt de Brancion, chevalier, seigneur de Liman, des Fossés et autres lieux, colonel d'infanterie et capitaine au régiment de la Marck, chevalier de Saint-Louis, alcade. Claude-Philibert Bernard , chevalier , seigneur de la Vemelte, Villars, du comté d'Enain et autres lieux, chevalier de SaintLouis, commissaire. Joseph-Marie, comte deFAimoAS, ancien capitaine au régiment de Viéville-cavalerie , chevalier de Saint-Louis, du Moni-Carmcl et de Saint-Lazare, commitsaire. Autun. — Claude-Bernard-Jean-MagdelaineGermain Loppin, seigneur de Montmort.la Boulaye, Blanot et Givry, mousquetaire de la garde ordinaire du Roi. Auxois. — Jacques-Marie-Charles Drouas, écuyer, officier d'artillerie, seigneur de Velogny. Bénigne-Charles Fbvret de Sainl-Mesmin. Charollex. — Charles-Antoine de RAc.fET de Brancion, seigneur de Liman, des Fossés, l'Abergement et autres lieux, lieutenantcolonel et capitaine an régiment de la Marck, chevalier de Saint-Louis. Pierre-Anne-Charles de Ragcet des Fossés, chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, capitaine au corps du génie. Mâcon. — Pierrc-Salomon-Antoine Desbois, écuyer, ancien mousquetaire, grand bailli du Mâconnais, seigneur de Choiseau et de la Cailloterie. Rar~sur~Seine. — Joseph-Marie, comte de Faudoas, seigneur, gouverneur et commandant de la villn et du comté de Rar-surSeine. 1775 Jacques-François, marquis de Damas d'Antigny, élu. Claude-Philibert Bernard de la Vcnietle, alcade. Guy-Louis Guemchon de Quemigny, alcade. Gaspard Le Compassecr - Créqli - Montf» >rt, marquis de Courtivron, commissaire. Jcan-Kustache-Marie-Alexandre , comte de Scorraiu.es, commissaire. Dijon. — Guy-Hugues de Macheco, chevalier, seigneur de Ternet, lieutenant au régiment Royal-vaisseaux. Louis-Armand-Désiré de Damoiseau, chevalier, ingénieur ordinaire du Roi cl brigadier de ses armées. Alexandre-Bénigne-Didier de Folin. Le comte de Vogié, le vicomte de Vmœi\ chevalier de Malte, reçus provisoirement. Autun. — Jacques-Marguerite de Jarsaiu/jn. officier d'artillerie au régiment de Grenoble. Charles-Louis de Mai^ov, chevalier, lieutenant-colonel des grenadiers de

Bourgogne, chevalier de S«-Louis, s* du grand Millcry. Jean-Eustache-Marie-Alexandre , comte de Scohrailles, s" de Vergonccy, Alonne et du fief de Villiers. Antoine de Ville rs-la-Faye, mestre de camp de dragons, chevalier de Saint-Louis, seigneur de la baronnie d'Uchon. Jean-Marie de Sercey, vicomte de Serm, aide-de-camp des troupes du Roi à SaintDomingue, seigneur du fief de Champcery. Alphonse-Jacques-Pierre Comeau de Pontde-Vaux , officier dans le régiment RoyalPologne-cavalerie. Chalon. — Claude-Henri-Etienne Bernard de Sassenay, chevalier, vicomte de Chalonsur-Saône, seigneur de Sassenay, Perrey, Vircy, Chemenot et Bougerot. Jean Fyot de la Marche, comte de Dracy. chevalier.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.51% accurate**

- 77 Charles Perrault de Montrcvost. Augustc-Louis-Zacharic Espuhd, seigneur de la baronnie d'AIIercy et autres lieux, ch«*. Alexandre-Henri, comte de Foudras, souslieutenant au régiment Royal-Picardie-cavalerie. Auxois. — Henri-Anne Bataille, chevalier, capitainedecavalerieau régiment Dauphin. Henri-Camille Bataille, chevalier, capitaine de dragons. François-Charles Bataille, chevalier, enseigne des vaisseaux du Roi, ch" de Malte. Charollex. — Amable-Charles, marquis de u Gi iciie, seigneur de la baronnie du Roussct. colonel du régiment de Bourbon-cavalerie. Mâcon. — Floreiit-Melchior-Alexandre de la Baume, chevalier, comte du Saint-Empire, chevalier de Saint -Louis, maréchal des camps et armées du Roi, comte seigneur de Montrevel, Bonrepos.Crusilles et Noble. Louis-François de Lamartine, chevau-léger de la garde du Roi. Pierre de Lamartine , chevalier, sous-aide major dans le régiment Dauphin-cavalerie. Jean-Baptiste-Antoinc Bernard, chevalier de laVernette, officier d'artillerie. 1778 EdmeLs Basclb, marquis d'Argcnteuil, maréchal de camp, élu. Jean-Baptistc-Théodore, marquis de Foun, alcade. Pierre-Marie-Thérèse Dormv, baron de Vesvre et de Neuvy, alcade. Marie-François-Jérôme du Raquet de Lorme, chevalier, seigneur de Moisenans, Scrlcy, Montjav et autres lieux, commissaire. Antoine-François-Henri, vicomte de DamasCrux, chevalier, ancien capitaine de dragons, seigneur de Lantilly, Massingy et CormaillOD, commissaire. Dijon. — Gaspard Le Compassgur-CréquiMo.ntport de Courtivron, lieutenant en second au régiment d'Orléans-cavalcrie. Gaspard - François Le Compasseur-CreqoiMontfort de Courtivron, lieutenant en second au régiment du Roi-infanterie. j Claude-Antoine-François , marquis de Jaquot d'Andelarre, substitué aux nom et armes de Rouhier, seigneur de Jaquot, Rosey. la Coste, Ciley. le Yernois, la forêt de Vergy, Levrecey, Charantenay et du fief de Tcrnet, capitaine de dragons au régiment de lorraine, chevalier de Saint-Louis. Antoine- François- Eléonor - Angélique, marquis de Jaquot d'.Andclarre, capitaine de i dragons an régiment de Noailles. • Jean-Lnuis-Aynard de Jaquot d'Andelarrc, chevalier de justice de l'ordre do Malle, capitaine d'infanterie au régiment de Malte. François-Eléonor-Prosper, chevalier de Jaquot d'Andelarrc, chevalier de justice de l'ordre de Malte, sous-lieutenant au régiment d'Arlois-infanterie. Claude-Philibert-Marie-Casimir Fvot de Mimetire. Damien de Grenaud, écuyer, seigneur de Giriac,

Bcauregard, Echalon et du fief de la Combe-Langardière, gouverneur de Belley et de Nantua, lieutenant des maréchaux de France. Nicolas Richard de Curtil, marquis de Richard d'Ivry. René-Jean-Mans, marquis de u Tour du Pix, colonel d'infanterie, s*- de Fouvans-la-Ville. Henri-Jules Berbis, seigneur de Coreetlesles-Ars, capitaine au régiment de Navarre. Louis - Charles- Edmc - François- Gabriel-Alphonse de Damoiseau, sous-lieutenant au régiment de Conti-dragons. Jean- Baptiste -Joscph-Louis-Armand-Désiré de Damoiseau, sous-lieutenant au régiment de Bourbon-dragons. N. Behton des Baijœs, comte de Crillon, reçu provisoirement. Autun. — Anne-Philippe de Gaxav, capitaine de cavalerie an régiment Dauphin. Le comte de Montmorillon, reçu provisoirement. Chalon. — André-Philibert Quarré de RusDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.92% accurate**

- 78 silly, licutenanl-colonel du régiment de Bourgogne. Auxois. — l'rançois-Jules de Choisibb de Sainte-Segros, capitaine an régiment de Navarre. Le comte de la Salle et le baron de Milly, reçus provisoirement. La Montagne. — Jacques - Magdclaine de l'Estrade de la Coussb, officier au régiment de Poitou-infanterie. Pierre-Jacques de Framkry, reçu provis». Charolles. — Pierre-Louis-Marie de Thomassk, écuyer, lieutenant de cavalerie, seigneur du fief du grand Bourgucil. Mâcon. — Abcl-Micliel Bernard de la Vernette, capitaine au régiment d'Orléanscavaleric, lieutenant de Roi de Mâcon en survivance. Philibert-Joseph de Thy, chevalier, seigneur de Thoiriat. Michel Dicrest, écuyer, ancien officier aux gardes, seigneur de Chigy-l'Aubépin et autres lieux. Auxerre. — Louis-François de Grillbt de Serv, ancien mousquetaire de la garde du RoL Um •sur-Seine. — Charles-Guy Guenichon, page du Roi en sa petite écurie. 1781 Nicolas-Alexandre, vicomte de Vmœu, maréchal de camp, élu. Marie-Fi-ancois-Jérome du Raqubt de Lorme, alcade. Antoine-François-Henri, vicomte de DamasCrux, alcade. Claude HocyoïiT, au lieu du marquis deChâlenav, absent, commissaire. Francois-lxmis de Cltxon, chevalier d'Arcy, comwbsoire. Dijon. — Guillaume-Joseph de Bagniard, éc. Charles Richard de Vesvrottc, chevalier. Marie-Jacques-Charlcs-Gustave Richard de Bligny. Nicolas-Alexandre, vicomte de Virieu, chevalier de Saint-Louis, gentilhomme d'honneur de Monsieur, colonel de son régiment d'infanterie. Jean-Etienne de Masson, chevalier, marquis d'Authume. Jean-Chrétien de Machbco, chevalier, seigneur de Premeaux, Corgengoux, Mazerotte et Parué. Joseph-Etienne Bernard de Sassenay, ch». Autun. — Louis-François-Claude-Saladin de Montmorillon. Louis-Charles, comte de Bonnay, chevalier, seigneur du fief du Brcuil. Charles-Gaspard, marquis de Clermost-Tonnerrb, seigneur du comté d'Epinac, mes. tre de camp de cavalerie et gouverneur de bel fort. Chalon. — Antoine-Charles-Gabriel Bernard de Montesscs, comte de Rully, chevalier. Georges-Marie de Thoby, chevalier, capitaine de cavalerie, s*' de Joude et de Villars. François-Marie Bernard de Sassenay, vicomte de Chalon, seigneur de Sassenay, du Tartre, Perrey, Chemenol et Bougerot. Auxois. — Jean-Nicolas-Antoine de Boucher, baron de Milly, chevalier. Antoine-Louis-Marie d'EsTiENNOT, chevalier, comte de Vassy. Ferdinand- Alphonse -Honoré de Digoine , marquis du Palais. Louis-Jules de Balathier, chevalier, comte de Lantage,

seigneur de Villargoix, commandant de la compagnie de chasseurs à cheval du régiment de dragons d'Artois. Jcan-Charlemagne de Mavgnier, comte de la Salle, seigneur de Saint-Anlhot. Antoine-Alexandre-César, marquis de Fnugny-Damas , seigneur baron d'Aubigny , Agey et autres lieux. Henri-£corgcs-César, comte de Chastbllcx. Claude-Edmc Drouas de la Plante, chevalier, capitaine de chasseurs au régiment de Bourgogne-in fan ter ie . Robert-François-Xavier Drouas de la Plante, chevalier, officier au régiment de Bourgogne-infanterie. Angélique-Louis-Marie, marquis de Rbhigny,
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.82% accurate**

- 79 seigneur de Joux et du fief de Saint-Martin, capitaine de cavalerie. Frédérir-Edme de Frbsnb, chevalier, seigneur en partie de Fontaines-en-Duesmois et de Sa vois). La Montagne. — Pierre-Théodore Catiw de Richemont, écuyer. Marie-Joseph-François Duc de Surville, chevalier, seigneur de Meixmoron. François de Fresnb, chevalier, seigneur en partie de Fontaines-en-Duesmois et de Savoisy. Pierre-Jacques de Framehy, écuyer, seigneur de la Fosse et de MonUiol. Auxerre. — Edme-Antoine de Montcorps de Chéry, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Auvergne, seigneur de Coulangeron. 1784 Henri-Georges-César, comte de Chastellux, brigadier des armées du Roi, élu. François, baron de Fresnb, alcade. François-Louis de Cullon, chevalier d'Arcy, Ferdinand-Alphonse- Honoré de Digoine, marquis du Palais, commissaire. Jean-François-Marie Petit, baron de Meurville, commissaire. Dijon. — Bénigne-Philippe-Marie Berbis de Rancy, chevalier. Pierrc-Joseph-Désiré de Richardot de Choisey, chevalier, seigneur de Véronnes-lesGrandes el les-Petites. Barthélemy-PhUippe-Félix FvoTde la Marche. François-Pierre de Macheco de Premeaux, chevalier. Louis-Mémie Hocqlart, chevalier. Armand-Pierre de Bretagne, chevalier, souslieutenant au régiment de Condé-dragons. Autun. — Andoche Richard des Crois, écuyer, seigneur des Crois et de Montaugé. Chahn. — Achille-François-Louis-Henri-Gabriel de Trcchy, cnevalier, officier au régiment Royal-Picardie, seigneur de Baudrières, Moley et Vonan. Auxois. — Louis-Antoine-Paul de Bourbon, vicomte de Bourbon-Busset, seigneur de Seréc, mestredecamp en second du régiment d'Anjou-infanlerie el premier gentilhomme en survivance de la chambre du corn le d'Artois. Jean-François Davoust, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine aide-major des carabiniers, s* en partie d'Annoux. Charles-JEsprit Dubois, chevalier, seigneur baron d'Aisy, Dompierre, etc., capitaine de cavalerie au régiment Royal-étranger. Jean-Charles Filzjan de Sainte-Colombe, écuyer. Louis-Marie de Brachbt, chevalier, sous-lieutenant au régiment Royal-étranger-cavalerie, chevalier de Malte. Jean-Etienne de Pamfeluxe de Genouilly, chevalier. Charolles. — Benjamin-Eléonor-Louis Frottier, comte de la Cosle-Messelière, chevalier, mestre de camp de cavalerie, enseigne des chevau-légers de la garde du Roi, seigneur de Saint-Aubin. Auxerre. — Alexandre-Jean-Bapliste-AnneGahriel de Cnxox, chevalier, comte d'Arcy, baron de Digoine,

Champloix, SaintPhal, etc., lieutenant-colonel d'infanterie, capitaine exempt des cent suisses de la gardes du corps de Monsieur. Barsur-Seine. — Jacques-Benoit , comte de ! Conighan, chevalier, capitaine d'infanterie au régiment d'Artois, chevalier de SaintLouis, seigneur en partied'Avireyet de Lingey, reçu provisoirement en 1778. 1787 Louis-Anioine-Paul, vicomte de BourbonBcsset, élu. Le marquis de Digoine, alcade. Le marquis de la GARDE-Chambonas, alcade. Le marquis de Villers-la-Fayb, commissaire. Le marquis Bernard de Sassenay, commissaire. Dijon. — Louis-César Labbby , chevalier, lieutenant en second des chasseurs du ré

**The text on this page is estimated to be only 21.62% accurate**

- 80 piment d'Ariois-infonlerie, seigneur en parlie de Fays-Billol. Claude-Anne de Behhis, chevalier, lieutenant au régiment de Navarre-infanterie. Pierre-Charles Richard de Ciirtil, marqnis d'Ivry. Auluii. — Jean-Jacques de u Coste de Buy, chevalier, seigneur de Buy cl autres lieux, baron de Rochetaillée. Henri-Charles-Louis, comte lH:oo>, chevalier, seigneur de Cherrhilly. Charles Richard de Montaugé, seigneur de Vautcau et de la Vcsvre. Elie, vicomte Dugox, chevalier honoraire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Louis-Charles, chevalier Dugox. Jacques-Augustin Dwcy de Saint-Martin, seigneur de Lafay, baron de Semur-cn-Brionnais, lieutenant de Boi en Bourbonnais. Chalon. — Gaspard-Etienne Bernard de Sassenay, chevalier. Maurice -Théodule- Pien-e- Louis -PhilippeMarc-Georges de Chaignon, chevalier, officier au régiment de Courtin, seigneur de la Motte. Ausoù. — César-Francois-Edmc, comte de ; Fhksxe, chevalier, seigneur de Sully, ; Saint -Aubin, Montjalin et autres lieux. Louis-Marie-Cécile, comte de Sainte-Mai he, chevalier, capitaine de cavalerie, seigneur de Buere, Corcelles el Fiée, ancien capitaine de cavalerie, lieutenant pour le Boi en Bourgogne. Charles-François de Morot de Grésîgny, souslieutenant. Frédéric-François-Louis de Bien de Chevigny, seigneur du Monceau, de Lignière, etc., ancien capitaine commandant du régiment de Soissonnais. Louis-Nicolas, comte de Saint-Belin-Malain, chevalier, seigneur de Villeherny. Marie-Magdelaine-Simon, vicomte de Viulers-u-Faye, chevalier, capitaine au régiment des chasseurs des Cévennes. La Montagne. — Erard-Louis-Guy, comte de Chatcxay-Lanty, chevalier, meslrede camp de dragons. CharoUes, — François-Camille-EIisabeth, baron de Drée, lieutenant des vaisseaux du Boi, seigneur de Charancy. Mâcon. — Etienne, comte de Orée, chevalier, capitaine au régiment de Bourbondragons, seigneur de Vert pré. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.14% accurate**

NOMS DES GENTILSHOMMES DE BOURGOGNE qui ont pria part ou envoyé leur procuration aux Assemblées de la Noblesse pour l'élection des députés aux Etat» généraux de 1789 (*). BAILLIAGE DE DIJON Philippc-Antoine-Gabriel-Victor de la Tour du Fin de Gouverne!, commandant en chef en Bourgogne, s" de Fouvans-la-Ville. Antoine Fremy, seigneur d'Argillières. Bénigne Quillardel(l), écuyer, s*'d'Avot. Louis-Henri, comte de Vieillie. Monseigneur Louis-Joseph de Bourbon, prince de Coudé, gouverneur des provinces de Bourgogne et Bresse, seigneur du fief delà Coloni bière. Charles-Casimir de Saulx, duc de Saulx-Tavannes, seigneur de Beaumonl, etc., marquis d'Arc-sur-Tille. Antoine-Nicolas-Philippe-Tanncguy-Gaspard Le Compasseur-Créqui-Montfort , marquis de Courtivron et de la terre d'Avot. Guillaume, comte de Thésut, s* de N orges. Aniie-Cliarles-Sigismond de MontmorcncyLuxeml>ourg, duc de Luxeml>ourg, seigneur de Cressey et de Foncegrive. Jean-Claude Bernard de Saint-Aubin, èc. (1) Qiii.i.ardït. — D'argent à troi* treflea de aahle. Maric-Bénigne-Féréol-Xavier Chifflel d'Orchamps (1), seigneur d'Esbarrcs. Ferdinand-Denis, comte de Crécy, seigneur de Chavannes. Jean-François-Marie Pelit, baron de Meurville, seigneur de Norges-le-Pont. Etienne Le Belin (2), écuyer, chevalier de Saint-Louis. Pierre-Bené-Maiïc Gonthier, comte d'Auvillars, seigneur d'Auvillars et de Glanon. Antoine Gallet de Pluvault, seigneur des terres de Soirans et de Fouffrans. Thérèse-Narcisse, comtesse de Poli, dame du marquisat de Chaussin. Jean-Marie Bouliier de Bernardon, seigneur d'Angoulevant. Antoine Esmonin de Dampierre, seigneur d'Aubigny et de Magny. Cérice-Francois-Melchior, comte de Vogué, seigneur de Chcvigny. (I) CiiiFFLET.-Ecartelé: aux 1 et *,de gueules au sautoir d'argent, accompagné on chef «l'iui serpent plié en roud d'or; aux i et S, parti de gueules à lu bande ongrélée d'or, et d'or frotté de gueule». (») Beun (Le).— De sinople à trois bélier* d'argent, le» deux du chef affrontés. (*) Non* donnons ici, à titre de renseignement», cette liste de gentilshommes, quoiqu'ils n'aient pas en tous entrée aux KUU de la proviuce, afin de compléter notre travail et de fournir une idée plu* exacte de l'étal général de la Noblesse bourguignonne en 17S9. Ou trouvera en note le* armoiries de quelques unes des famille* qui appartiennent plus spécialement à la Bourgogne, et qui sont inscrite», pour la plupart, dan* VArmariai général de 169Î, demeuré jusqu'à ce jour inédit. — MM. l.ouis

de la Roque et Edouard de Barthélémy ont bien voulu noo* autorwer à non* servir, pour celte nomenclature, du Catalogue du Gentilshommes de Bourgogne, Breste, Bugeij. Valromeij, et de ta principauté de Dr.mhes, l'aris, 186Î, qu'ils ont publié d'après le* procès-verbaux officiels conservés aux Archive» impériales, B. III. ^ Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.55% accurate**

- 82 Bénigne Bouhier, seigneur de Lantenay, Pâques, Pouilly, Fontaines cl BufTey. Claude Hocquart, écuyer, seigneur de Prèssigny, ancien capitaine commandant au régiment d'Orléans, chevalier de S'-Louis. Jean-Louis Maletcstc (1), écuyer, seigneur de Quétigny et Villey-sur-Tille. Louis Fardel de Daix (2), président aux requêtes du Parlement de Dijon, s" de Daix. Jean-Baptiste Gagne, écuyer, s" de Pouilly. Vivant-Mathieu-Léonard-Raphaël Villed'ieu de Torcy, seigneurd'Aiserey, Bcllencuve et la Motte. Charles - François Verchèrc d'Arcelot (3), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie. André de Cronambourg, écuyer, seigneur de Vougeou Antoine-Lonis de Verchère, seigneur d'Arcelot, Arceau. Fouchanges et Magny-SaintMédard, président à mortier au Parlement de Dijon. Nicolas Jannon, président à mortier au Parlement de Dijon. Joseph-Delphine-Hyacinthe de Conighan, capitaine au régiment de Bourbon-infanterie. Pierre Verchèrc d'Arcelot, chevalier, ancien major de cavalerie. François-Camille-Elisabelh, baron de Drée, capitaine des vaisseaux du Roi. Charles-André-Hector Grossard de Virly (4), président à la Chambre des comptes de Bourgogne. Jacques Cottin de Joncy (5), conseiller au Parlement de Dijon. (1) Maleteste. — Tiercé en fasce : au I, d'azur a la fleur de lys d'or; au S, d'or plein ; au î, de gueules au croissant d'argent. (î) Faiwel. — De gueules a trois bander d'argent. (8) Vebchehe. — De gueule» a une croix potencée d*or, accompagnée un pointe d'uu croisant d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or. (*) (iaowAnn. - De gueules a deux épées d'argent, garnie-) d'or, en sautoir, les pointe» en lia», accompagnées de deux lévriers courants d'argent, l'un en chef, l'autre en pointe. (») Cuttin. — D'azur « deux colonnes d'or. Odette Rigoley de Juvigny (1), dame de Chevigny-Saint-Sauveur et de Corcellcs-enMontvaux. Claude de la Trochc (2), maître en la Chambre des comptes de Rourgogne et Bresse. Guillaume de la Troche, écuyer. Barthélémy Cortois, écuyer, seigneur de Quinceyet Pressigny. Louis-Arnoult Le Seure de Mussey <3) éc". Joseph-Etienne Bernard de Sassenay, chevalier de Malte non profès, capitaine au régiment de Colonel-général-infanterie, seigneur de la Chaume et de Beire. Jean-Baptistc-François Champion de Beauregard, capitaine au régiment de Guienne. Charles Richard de Vesvrotte, président à la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse. Ferdinande-Henriette-Gabrielle, marquise de Brun et dame de la Marche et la Marchotte. Marie-Jaeques-

Charles-Gnstavc Richard de Bligny, seigneur de Bligny. Charles Richard de Montaugé, seigneur de Savigny-sous-Beaune. Bénigne-Charles Févret de Saint-Mesmin, grand bailli d'épée de Châtillon-sur-Seine, seigneur de Couchey, Semessange, etc. Jean Poulletier de Suzenet (4), seigneur d'Echigey, Billey et Villers. François Jobard du Mesnil (5), ancien gen(t) Rigoley. — D'aiur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un faisan ausei d'or. (ï) Thocbe (la). — D'azur & un vol d'or, surmonté d'une étoile d'argent et soutenu d'un croissant de même. (S) SEims (le). — D'or A un chêne de «inople, ayant ses racines de même, et empoigné au milieu de la tige par la main d'un bras droit de gueules, mouvant de la partie senestre. (4) Poi'LLETiEH. — D'argent à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois poulesjde sable, crétées et membrées de gueules, et en pointe d'un lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules. (5) Jobard. — D'azur à la bande d'argent, chargée de trois quintefcuilles de gueules, accostée en chef d'une étoile du second, et en pointe d'un cygne nageant aussi d'argent. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.47% accurate**

- 83 darme de la garde, seigneur des fiefs du Hesnil et d'Igomay. Jean-Baptiste-Bénigne-Alexis Charpy de Jugny ii), conseiller au Parlement de Dijon, seigneur de Saint-Usage, etc. Joseph -Louis- Bernard , comte de Cléron d'Haussonville, sf de Villy-le-Moutier. François-Toussaint-Xavier David de la Martinièrc (2), chevalier, officier au régiment de Navarre. Pierre-François Gauthier (3), seigneur d'Ancize et de Taniot, conseiller au Parlement de Dijon. Claude Fyot, marquis de Mimcure, seigneur de Genlis et d'Uchey. Patrice, comte deWall, lieutenant-général des armées du Boi, seigneur de Cnigey, Bouhey et Sainte-Sabine. François-Jacques, marquis de Damas, seigneur d'Antigny. Hubert-Toussaint-Joseph Barbier de Beullc, seigneur de Beullc, président à la Chambre des comptes. Pierre-Bernard Banfer de Bretenière (^.seigneur de Bretenière et de Montceau. Claude-Marie de Pize (5) de Beulle, dame d'Entre-Deux-Monls, Concœur et Corboin. Edme Cautain, écuyer. Joseph-Bénigne Lallemant de Villcrs (6), écuyer. Marie-Joseph, comte de Drée, seigneur en partie de Fays-Billot. (t) Ciuhpï. — D'or & une aigle éployée de sable, chargée d'un écussoo d'azur à trois épis d'or mourant d'un croissant d'argent; au chef d'azur, chargé «Tune croix potencée d'argent. (*) Datio. — D'azur à une harpe d'or, accompagnée de trois étoile*; ali«t : de trois grelots de même. (3) Gaithieb. — D'azor au chevron d'or, accompagné de deux trèfles en chef et d'une étoile en pointe, le tout d'argent. {y. — D'azur à trois étoiles d'argent; au chef d'or. (S) Covrtot. — De gueule» à la licorne d'argent. (4) Ciiauveiot. — D'axur à un sauvaae d'or, tenant en sa main dexlre une massue de même en pal. (5) Piadif.r d'Agiui*. — D'azur A trois lions d'argent, lampassés de gueules et couronnés d'or. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.07% accurate**

- 8i René-Augustin de Brosses, soigneur de Magny-sur-Tillo. Jean-Baplislc-Antide Févret de Fontette, écuyer. Pierre FiJzjan, baron de Talmay, seigneur de Bas-Fossé. Chrétien-Gaspard de Marheco, seigneur de Premeaux. Guy-Hugues de Machero, capitaine au régiment de Condé-dragons. Jean-Jacques, marquis do Gallet et de Montdragon, s" de Pluvault et Villers-les-Pots. Henriette -Louise- Madeleine du Tillet (1), marquise de Monloison, veuve de LouisClaude de Clermonl-Montoison, en qualité de tutrice d'Anne-Claude de Clermonl, seigneur de Scrrigny. Nicolas-Philippe Berbis, marquis de l-ongecourl. Marie-Claude-Bernarde de Froment, veuve de Jacques-Hugues Michel d'Attricourt, dame en partie de Fays-Billot. Maric-Aiméc Berbis, veuve de Philippe Bereur, seigneur de Malan. Marie Bczens, comtesse de Marsans, dame d'Esharres. Augustin Martin de la Motte, seigneur d'Oizilly, écuyer. Louis de la Loge, écuyer. Geneviève-Antoinette Le Verrier de Plancey, relicte de Pierre, comte de Berbis, dame des Maillys. Henri Gault <2), écuyer. Nicolas-Eugène Armynot du Chutelet, éc". Jean-Baptiste Loppin d'Azincourt, écuyer. Antoine-Bernard Vautrin, écuyer. Gérard-François-Henri Parigot (3) , écuyer, seigneur de Saulenay. (1) TiU-CT (ihj). — D'or a la croix pâtée el alaisée do gueules. D. Sihil pammrnihU nimit. (Sj Gault. — D'argent à deux pals d'azur, accompagnés de trois molettes de sable posées en tasce ; an chef d'argent chargé d'un lion naissant de sable. (3) Pahic.ot. — D'azur a une tige de pou d'argent, mouvant d'un croissant de même, et deux étoiles d'or en chef; nlias: de gueules à un chevron accompagué en chef de deux roies, et en pointe d'un croissant duquel sort un pois en cosse, le tout d'or. Louis-Charles Petit, écuyer. Etienne David de Beaufort (1), seigneur du fief de la Motte- Valent in. Charles Viénot de Vaublanc <2>, seigneur de Mimande, maréchal des camps et armées du Boi. Jcan-Severirt-François Gravier de Chamandrey (3), capitaine au régiment de chasseurs de Hainault. Louis Moussier (4), écuyer, seigneur d'Athée, Magny, Vornes, le Poiset et les Haycs. Pierre Routy t.X), écuyer, sf de Charodon. Jacques Courtot de Marlenot, écuyer. Casimir Fyot de Miineure, conseiller au Parlement. Philippe Conthier, chevalier d'Auvillars,éo". Jean-Severin Gravier de la Gellière, écuyer. Louis-François de Lamartine, seigneur d'L'rsy, Montculot, Charmoy, Poisot et Quemigny. j Anne-Philippe de Ganay, comte et seigneur de Lusigny. Edme Guillemier, écuyer, seigneur de Féraude, colonel de cavalerie.

Jeanne-Agathe Chapeau, veuve de PhilibertBernard Brunei (6), seigneur delaBordej au-Bureau. 1 Louis-Fortuné Quarré d'Aligny, écuyer. Nicolas, marquis de Richard d'ivry, écuyer, capitaine de cavalerie. Hcnri-Camille-Sophie Bataille de Mandelot, chevalier, premier chef d'escadron du ré(I) David. — D'azur a une bande d'argent, aeeoinpaguée eu chef d'une harpe d'or, et en pointe d'nne croix de Malte d'urgent. (S) Viénot. — D'azur au Hou léopardé d'or; au chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules, accosté de deux raisins de pourpre. (S) fiHAVitn — Du gueules a trois olaemx essorant* d'argent , les deux du chef affrontés. (») Molsher. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois mousserons de même. (5) Rui.'TT. — D'azur au chevron d'argent, accompagné on chef de deux étoile» de même, et en pointe d'un croissant aussi d'argcul. (6) Biu'NET. — Kcartolé: aux 1 et *, d'or ait lévrier rampant de gueules, colleté du champ, et à la bordure crénelée de sable ; aux * et 8, d'argent à une léte de More tortillée d'aigenl.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.01% accurate**

- 86 gimcnl d'Artois, seigneur do Mandclut ; et Françoise-Etienne de Damas, sa mère, veuve en secondes noces de Louis-Claude deClermont-Montoison, brigadier des armées du Roi, dame de Bouze. Claude-Joseph-Jean Courlot, écuyer. Gérard Brunct, écuyer, seigneur de Monlhelie ' cl Marjollet. Joseph-Charles Courtot do Cissey, écuyer. Bernard Loppin du Châtelain, écuyer, coscigneur de la Mottc-Marlenol. Annc-Jeanne-Bapliste-Lazare Loppin, veuve d'Antoine Loppin du Champ. Jean-Baptiste-Joseph Baillyal (1), écuyer. Nicolas-Jeau-Baptisle Baillyat de Broindon, seigneur de Broindon. Hugues-Bénigne de la Folye de Joux c2), écuyer, chevalier de Saiut-l/>uis. Jacques-Gabriel Lorcnchet, écuyer, coscigneur de Bligny et Curtil. Claude-Philibert Marey (il), écuyer. Claude-François Boucheron (i>, écuyer. Joseph-Henri-Noël Blancheton (S), comte de , la Hochepot. Jcannc-Louise-Tliéodule Gagniare, relicle de j Jean-Baplisle-François Blancheton, comte , de la Bochcpot, dame de Meursault. Guillaume-Alexandre de Guillcrmin,. seigneur de Sainl-Homain. Vivanl-Ktiennc Grozelier (6). écuyer. Henri-Jules, comte deBerbis, seigneur de Corcelles-les-Ars. Jean-Baptiste Audra, écuyer. (I) Baiu.yat. — IVaiur au lion d'or, armé et lampassé de gueules ; an rhef d'or. (î) Folyk (la). — De sable à une croix ancrée d'argent. (S) Makey. — D'azur au mAt d'or câblé d'argent, accompairué co chef du deux raies d'or. Famille anoblie par office de secrétaire du Roi (9 juin 17«î). (*) Boi'cHEROS. — D'azur à un bouc rampant d'or, aceonipAimc en chef de deux étoiles d'argent. (5) HLAsenETos — D'azur a un lion d'or, tenant i an épi de blé d'argent. (6) Grozhjeii. — D'azur au chevron d'or, accompagne de trois petits groselicrs d'argent fruités, et I d'un croissant de même en chef. Jean-Baptiste-Marie-Thérèse Gillet de Thorey il), écuyer. Pierre-Anne-Jcan Gillet de Grandmout, ét", ancien capitaine au régiment Boyal-Roussillon-infanlerie. Frédéric-Henri Bichard, président à mortier au Parlement de Dijon, seigneur du fief de Trouhans situé à Kixey, et de Buffey. Jean-Baptiste du Tillet, marquis de la Bussiére, seigneur de Serrigny. Galiot-Jean-Marie Mandat, seigneur de Marey et Vernois. SI mars 1189. Joseph Basset, marquis de Montchal, m iréchal des camps et armées du Hoi. Magdeleine- Louise -Charlotte-Auguste de la Tour du Pin, veuve de François-David Bollioud |2>, écuyer, seigneur de FontaineFrançaise. Hubert-Toussaint Cuyard de Changey, chevalier de Saint-Louis, mesire de camp de cavalerie, commandant du

château de Dijon, seigneur d'Echevronne, Changey, Fusscy et Grandmout. Antoine de Villers-la-Faye, mestre de camp de dragons, s** de Villers-la-Faye et Magny. Antoine-François-Kléonor-Angélique, marquis de Jaquot d'Andelarre, chef d'escadron au régiment de Noailles-dragons, seigneur du quart du fief de Terreney, ou Ternet. Louis-César Labbey de Sauvigney, aide-maréchal-général des logis de l'armée, seigneur en partie de Fays-Billot. Dame Claude Cotheret (3), relicte d'AntoiueBénigne Lami de Samercy, dame de Flagey. Charles Pcrreney de Baleure, ancien mousquetaire de la garde du Roi, seigneur de Tailly et Ebatty. (t) Gili.et. — D'azur an chevron d'or, accompagne en pointe d'uu croissant d'argent; au chef d'or, chargi de deux étoiles de (S) iloi.i loi n. — D'azur au chevron d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois besansdu second. (») CoTQtRET. — D'azur à trois cotices d'argeut. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.82% accurate**

- 88 Jacques-Henri-Philibert Blancheton, vicomte ; de la Rochepot, seigneur de Morteuil et de Baleure. Hubert l,éauté (i), écuyer, demeurant à Benève. Jacqueline Michel, veuve de Jean-Baptiste de . Chanteau (2), seigneur d'Attricourt, dame j du quart du fief de Nuits. Laurent Rover (3), écuyer, demeurant à Pon- : tailler. Firmin Royer, écuyer, demeurant à Pontailler. François-Bénigne de Cœurderoy, écuyer. Claude-Aimé de Berlin, officier au régiment de Navarre, écuyer. François-Jean-Baptiste Clopin (4), seigneur de Bessey. François-Alexandre Surcmain, écuyer. Jean - François Pasquier de Messange (5), i écuyer, seigneur de Villars et Messange. Guillaume-Bernard Perrcncy de Charrey, sei- j gneur dudit lieu. Bénigne- Alexandre-Victor- Barthélémy Le- i gouz de Saint-Seine, écuyer. Bénigne Legouz de Saint-Seine, pere, chevalier, seigneur de Saint-Seine et Vantoux. Jean-François-César de Valloux, chevalier de j Saint-Louis, seigneur en partie d'Orain. Jean-Baptiste-Claude, marquis de Bichard d'Ivry, lieutenant des maréchauxde France, seigneur d'Ivry, Corabeuf et Corcellcs- ; sous-Rouvray. Nicolas Perrin, écuyer, demeurant à Dijon. Antoine Perrin, fils, écuyer. • (I) LÉACTt. — De gueules à uue Foi d'argent posée en faste, surmontée d'un cœur de même, et accompagnée en pointe d'un croissant aussi d'argent. (ï) Ciianteac. — De gueules a trois pals d'argent; au chef d'azur, chargé d'une roae du second entre deux étoiles du troisième, et soutenu d'une divise d'or. f3) Koyeb. — Gironué de gueules et d'or de huit pièces. (*)Cu>hin. — D'or au pin de «inople; au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'argent. (9) PAsyiiKB. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent ; au chef d'argent chargé de trois roses de gueule». Pierre-Louis Martenne (1), écuyer. Charles Desormes du Plessis, écuyer, seigneur d'Agcncourt. Jean-Baptiste-Bernard Desormes du Plessis, écuyer. Edmc Genot, écuyer, officier au rég* de Rohan. Alexandre Bouguet, seigneur de Franxault. François-André Jobert de Chambertin (2), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie. Bénigne- Alexis Jobert de Chambertin, ancien gendarme de la garde, écuyer. Hugues-Alexandre Suremain, seigneur de Flammerans. Dame Elisabeth Butard des Montots (3), relicte et usufruitière de François Pelletier de Cléry (4), conseiller au Parlement, dame de Morey, Chambolle et Cléry. Louis-Amould Le Scure de Mussey. Dame Marie-Constance, comtesse de Moyria, dame de Reullc. Nicolas Durand du Meix (5), s" de Diénay. Dame Perrcncy

d'Athesans, mère, relicte de Jacques Durand du Meix, écuyer, seigneur dudit lieu. Jacques-André de Bretagne, s«' d'Is-sur-Tille. Alexandre de Mairetct de Malmont, seigneur du fief de Cliampigny. Claude Brondeault (6), président en la Chambre des comptes, seigneur de Lhée. Jean Surget (7) puîné, maître en la Chambre des comptes, écuyer. {1} Martenne. — D'azur a une épée d'argent posée en pal, la pointe eu liant, et ayant la poignée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles aussi d'argent, et en pointe d'un croissant de même. (i) Jobert. — D'argent à la fasee de gueules, de laquelle natt uu homme les bras étendus, et en pointe un lion surmouté d'un chevron abaissé de gueules. (5) Buta RO. — D'argent 4 l'aigle de sable. (4) Pelletier. — De gueules à la fasce d'hermine. (5| Durant» t.n Meix. — D'argeul au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles d'azur. (6) UkuSdeai lt. — D'argent a un hêtre de sinople terrassé de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'urgeut. (7) Si:woKT. — D'azur à deux coutelas d'argent passés en sautoir, la garde en pointe, surmonté» d'un geai au»si d'argent.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate**

- 87 César-Antoine Pelletier, écuyer. Hugues-Claude Suremain. Jean-Baptiste-Claude Suremain de Flammerans, père, seigneur d'Arcey. Nicolas Richard d'ivry, fils, cap"* de cavalerie. Claude-Maric-Philippe Perrault de Montrevost, seigneur de Masse. Jean-Claude Courtot, écuyer, a Beaune. Jean-Joseph de la Borde, s»' dudit lieu. Nicolas Quirot de Selongey (1). Députés nommés: Le comte de Lévis et Jean Lcmulier de Brcssey. BAILLIAGE D'AUTUN as min 178». Ferdinand, comte de Grammont, grand bailli. François, c'« de la Ferté-Meun, s» d'Epinay. Claude Nault de Champagny, seigneur de la Chaumelle. Jean-Julien de Chargères, sp des Planches. Charles, marquis de Chargères du Breuil, seigneur du Breuil. Denis-François de Champeau de Saucy (2), seigneur de la Boulaye. Georges Buffot de Miller)-, seigneur de Millery et des Champs. Jean-Jacques-Philibert Bureau, coseigneur de Moreau. Anpstin Germain, sr de Montagncrot (3). Antoine, marquis de Villers-la-Fayc, s"1 de Champignollc. Henri-Georges-César, comte de ChastelluxChaugy-Roussillon, s»* de Roussillon. (J) Ce dernier figure seulement dan» la liste imprimée des Membres de la noblesse qui ont signé le cahier de* pou voira et instructions de leur ordre le 8 avril 1789 — Qiibot de Selonget et i>e Poligny: d'azur nu chevrou d'or, accompagné en pointe d'un pélican avec ses petits en son uid, le tout d'or; au ! chef d'argent. (î) Champeait de Salcy. — D'azur au cœur d'ar- I gent, accompagné de trois étoile d'or. (8) Germain. — D'azur au chevron d'or, areompagné de trois étoiles de même. Guy Chauveau de Quercize, s»' d'Amanccy. Jacques de la Goutte (i), seigneur du Vivier. Aime-Paul Cheval de Fontenay, seigneur de Sommant (2). Andoche-Charles, baron des Crois, seigneur des Crots. Antoine-Michel-Melchior Cochet, coseigneur de Trelaguc (3). Jacques-Marguerite, baron de Jarsaillon, seigneur de Jarsaillon. François-Louis, comte de Muzy, seigneur de Villars-les-Tinlry et Communes. Nicolas-Antoinc-Lazare-François-Xavier.marquis de Fussey, seigneur des Baugis. Philibert de Montagu, seigneur de Pauvrev et de la Tour-Guérin (4). Paul-Louis de Ganay, seigneur de Vesigneux. Sébastien de la Goutte, seigneur de Pouriot. Jean-Baptiste Boiveau, seigneur de Villers. Ferdinand-Alphonse-Honoré, marquis deDigoine, seigneur de Mailly. Pierre-Claude des Jours dé Mazille, dudit lieu (5). Tous les susnommés ont été assignés. Ne l'ont pas été : Louis-Casimir Le Brun du Breuil, chevalier de Champignolle. Pierre-François

Aymond de Montépin (6). Henri-René Aymond de Montépin. Jean-Eustaehe-Marie-AIexandre, comte de Scorrailles. Philippe-Charles de Bernard, comte de Montessus. (1 ) Goutte (la). — D'azur au chevron ondé d'or, accompagné en chef de deux glands de chêne aussi d'or, et on pointe d'un croissant d'argent. (i) Ciieval de Fontenat. — D'azur au cheval passant d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or. (S) Cochet. — D'argent au coq de gueules, becqué, iueobré, barbé et crété d'or. Alias: d'argent an coq de gueules. (*) Montacii. — D'azur a trois têtes de lion arrachées d'or, lanipasséus de sable. |B) Jorti? (des). - D'or au lion d'azur; au chef échiqueté d'azur de trois lires. (6| Aymond de Montépin.— D'azur au besant

**The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate**

- 88 François Buffet de Millery, fils. Denis-Anne de Champeau-Sauey, (ils. Pierre Chevalier de Montrouantde Bresse (1). Jean-Claude des Places de Charmasse {2). Bénigne de la Roche. Jean-Olivier Lemulier (3). Maurice, chevalier de Mac-Malion. Alexandre-Bénigne-Didier, m" de Foïin. fils. Louis-Jacques deChampsde Saint-Léger (4). Etienne-Claude Malienne (5). Pierre-François de Breschard. Jacques de la Goutte de Montrez) . Jean-Bapliste-Lazarc de Cliarapeau. Charles des Places. Christophe Pcrrin de Daron (6). Gaspard-François, vicomte de Courtivron. Jean-Anne-Guillaume, chevalier Espiard de Meix pinot. Charles-Pierre Blanchel (7;. François-Germain Guillemain du Pavillon. Marc-Antoinc-Charles de Kontenay. Jules-François, marquis d'Mugon. Jacques-Odet-Claudc de Montagu. Louis-Charles-Henri, chevalier d'Hugon. Claude de Virgile. Claude de Martcnne. Louis-Antoine, chevalier de la Ferté-Meun. Jacques-Louis de la Fcrté-Meun. Ont voté par procuration : Louis-Marie-Gabrier-César, baron de Choiseul. Joseph Alexandre, curé de la Koche-Milay. (1) CUKVAUFfi.— D'aïur à la fasce d'or chargée d'une molette de gueules. (») Places (des) nr. Ciuiwasse.— Éciirtelf' : aux I et * d'azur au soleil d'or ; aux 4 et S d'hermine ; a la croix d'or brochant sur le tout. (3) LMUi.iER. — D'aïur à deux cigogne» affrontées d'argent. (*) Champs. — D'azur 5 cinq piaules de mandragore d'argent; au franc -quartier de uiomc, chargé de cinq moucheture* d'hermine de sable. A lia»: au franc-quartier d'hermine. (5) Martenne. — D'aznr a la croix d'argent. (6) Pkmun dk Daron. — ,D'or an lion de nable rampant contre une colonne de gueule». (7) Hi.aNi.het. — De sable à un cy^rue; aliui- a trois . ygues d'argent. André de la Collonge, seigneur de Charancy. Maurice-François, comte de Mac-Manon, seigneur de Chazeu. Hcniï-Charles-Louis, comte d'Hugon , seigneur de Cherchilly. Paul-Bonaventure, comte de Falletans, seigneur de Digoine et de Lusigny. Marie-Anne, marquisede la Magdelaine,dame d'Epi ry. Marie-Anne-Simonne de Scorrailles, comtesse de Busseul, dame de Gissy. Louis-llercule-Timoléon, duc de Cossé-Brissac, seigneur de la Motle-Saint-Jcan. Charles Richard de Monlaugé, seigneur de la Vcsvre. Jean-Baptistc-Joseph , marquis de Beaurcpaire, seigneur de Brandon. ! Antoine Chartraire de Montigny (i). seigneur ' de Monlhclon. | Louis-Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau. seigneur de Montjeu. François-Louis, vicomte de Damoiseau, seigneur de Montregard. Céricc-François-Melchior,

comte de Vogué, seigneur de Morelel. i Catherine de Chaugy, comtesse de Damas, dame d'Ornée. Catherine-Henriette de Fieubcl, comtesse de Gaucourt, dame de Sivry. Charlotte de Bclin, marquise d'Kguilly, dame de Sully. Nicolas-Alexandre, vicomte de Virieu, seigneur de Vaux. 1 Pierre-Marie-Thérèse, baron de Dormy, seigneur de Neuvy. Jacques-Antoine de Dormy, s»r de Brion. : Charlcs-Laure, marquis de Mac-Manon, seigneur de Voudenay. ' Louis-Charles, comte de Boussey, seigneur du Breuil. ; Jean-Bapliste-Théodore, marquis de Folin, père. Eléonore-Bernardc de Faubcrt, vicomtesse du Buisson, dame de Cressy. (I) Chahtbaihk. — De gueules à une tour d'or. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 17.08% accurate**

-m Imberte-Jeanne-Maric-Anncde Fautait, «lame de Cressy. Pierre-Anne Gaudry du Bosl (l), s" du Bost. François-Amable, comte du Buisson/seigneur des Logos. Joseph, marquis de Monteynard, seigneur de Sclorrc. Jacques-Augustin Dupuy, s" h1» de Scmur. François-Louis Larcher, s»' marquis d'Arey. Charles-Claude Andraull, marquis de Langeron, seigneur de Maulevrier. F. Tliouvaul de Boyer (2), s*r de la Vallée. Louis-Melcliior de Comeau, s» de Forges. Marie-Françoise-Cathcrine de Chartannière, dame et marquise de Saint-Christophe. Jacques-Bénigne Qiiarrt^lcVcrrieuil,seigneur de Champe;iux. Dame Claude-Marguerite de Brosses de Chassereux. Amable-Charlis, marquis de la Cniclie, seigneur de Sevignon. Etienne Bruneau, baron de Vitry. Jean-Baptislc-Claude, marqnis de Richard d'Ivry, seigneur de Chevigny. Jean-Baptiste Rougeot, seigneur de Perigas. Jarques-Odoii-lsidore-Fraiiçois, marquis de Sivry, seigneur de Savigny. Claude-Palamèdc-Antoine, comte de Theïis, seigneur du Breuil. Pierre-Marie de Naturel de Valetine, seigneur de Marigny. Etiennetted'kstagny, veuve Boiveau de SaintGervais. Mathias-Léonard-Raphaël Villedieu (3). seigneur de Torcy. Jean-Philitait Bouillet de la Faye, seigneur de Maupertuis. Philitarte Cuichot, veuve Tlievenot de Franry, dame de Vergoncey. (1) CAt'itRV w Bost. — D'aîur au chevron d'or, accompagne de irois moutons d'arpent. ff) Thoi;vant. — D'aîur a deux lièvre* en laisse •ffroiilé* d'or, les laUse* tenues par une main de carnation mouvant de l'angle senestre de lVeti, d'un uu&se

**The text on this page is estimated to be only 17.84% accurate**

-m U' procès-verbal menlionne l'appel de tous les gentilshommes, d'abord de ceux possé- ! dant liefs et seigneuries non titres, et ensuite des simples gentilshommes, mais sans donner leurs noms. On ne trouve dans le eours du procès-verbal que ceux de : MM. le comte de Poudras; le marquis de Cliâleaurenaud ; Bertauld-Vilte (i); Perruchot de la Bussière (i). Pour combler cette lacune, nous donnons ici, d'après les registres de la Chambre des ] comptes de Dijon, une liste des familles nobles qui possédaient des fiefs dans le bailliage de Chaton au moment de la Révolution. Ailly. Anthès (d') (3). Arnoux de Romphans (4). Bataille de Mandelot. Batailhe de Fiancés (S). Baume-Monlrevcl (la). Baudean de Parabère. Beaurepaire. Bcrbis de Longecourt. Béringheu de Villeneuve. Bernard de Montessus. Bernard de Sassenay. Bernigaud de Chardonnct. Béthune de Charost. Beuverand de la Loyèrc (6). (1) Beutaulu. — D'nzur h une téte de lion arrachée d'or. (4) PEfliuciioT. — D'azur li une ruche d'argent, nlitu, d'or, accompagnée de troU abeilles d'or posées en pairie, les deax en chef descendantes et celle de la pointe ascendante. (5) Anthês. — De gueules à trois épées d'argent, garnies d'or, liées de sinople, posée* deux en sautoir, les pointes en ha*, la troisième brochant en pal, la pointe en haut. (*) Anxoux. — De gueules à l'arc d'or eu fasce, accompagné de trois étoiles d'argent. (5) Bâtai uir. — D'or a l'arbre de «inople terrassé de même. (6) Bcuyehand. — D'aznr au bœuf passant d'or, couronné de gueules. Boisserand il). Boussard de la Chapelle Bretagne. Burignot de Varcnne -3). Burgat de Taisé (4). Cardevac d'Havrincourt. Châtenay. Cliàtillon de Jalamonde. Chiquet (5). Chiquier. Clerguet de l>oisey (6). Clermont-Montoison. Clugny. Colmont de Vaugrenant (7». Cœurderoy. Cortois de Quincey (8i. Barberic de Courteilles. Crozet (du) (S)>. Damas d'Anlczy et de Sassangy. Deuou. Desbarres. (i; Boissriund. — De sable a la cioix ancrée d'arpent. 'i) BctcssAHD. — D'azur à la fasce d'or, chargée d'une rose de gueule», et accoinpugnée de trois létes de cerf d'argent. (3) Diiugnot. — D'azur au chevron abaissé d'or, surmonté d'une trongle de même et accompagné de quatre besanls aussi d'or, trois rangés en chef et un en pointe. (4) Burgat. — D'azur au château d'argent; au chef d'or, chargé de deux rameaux d'olivier de siuople, passés eu double sautoir. (5) Caiouir.— D'aïur au chevron d'or, accompagné da trois roses d'argent ;au chef éebiqueté d'or et de gueules de trois traits. (•) Ci.nr.rKT.— D'argent à trois

fusées rangées de sable. (?) Coliiost. — Parti : au I , d'azur au lion d'argent; au ï, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile entre deux quinlefeuilles tigées et feuillées d'argent, et en pointe d'une quintefeuille (8) Cobtois.— Ecartelé: aux 1 et

**The text on this page is estimated to be only 17.20% accurate**

- 91 Beschamps. Desgland de Ccssiat. Dumont du Thil. Esinoiiin de Dampierre (1). Espiard d'Allercy. Kspiard-Humbert. Fage (la) de PCronne. Filzjan de Sainte-Colombe. Florin. Foudras. Fyol de la Marche. Gagne de Pcrrigny. Gaillard d'Avanche. Galoche. Girard (2). Goniaut-Biron {'à). Goutte (la). Gravier de Vergennes <4ï. Gueret de Granos. Guiehe liai. Lan) in de Montcoy (5). Laubespin. Laurencin de Beauforl. Leolerc d'Ambérieux. Lesrlienanll (6). Loppin du Châtelain. Lorenchet (7). Loyseau de Charréconduit (8). Mac-Mahon. Mailly. (1) E^momn. — Tiercé en fasce: au 1, de sable ii trois merlettesd'or; au î, d'or plein; au S, d'azur à iToi* fers de lance d'argent. (i) Girard. — D'azur a troU trèfle* d'or. (S) GriNTAiT-BinoN. - Ecartelé d'or et de gueules. (4) GBAVitn. - Parti : au t, de gueules à trois oiseaux essorants d'argeut, le» deux du cher affronté» ; au 3, de gueules, à la croix d'argent chargée d'un écusaon d'aznr à la fleur d'or, tigée et feuillue de sinople. (5) Laktw. — D'azur a la hisse d'argent en pal, au chef d'or. («) 1.esciikxai:i.t. — Coupé: au1,d'argcDt a deux chênes de sinople; au S, d'uut & la tour d'argent. (7) 1-OAENrrtKT. — D'azur a la fasce d'or, accompagnée en chef de trou molette» rangée* d'argent, et en pointe d'un chat de même. (I) l»Ti£Ai'. — De gueules à l'aigle d'or; au chef de même. Marchand du Maulgny. Marre (la). Mcsmes d'Avaux. Molan (1). Moiiginol (2t. j Montcrif. Morcl de Gorberon (3). Moyria. Naturel de Balcure el de Valetine Parent. Perrault de Monlrevosl. Perreuey de Crosbois (4). Perrin de Gypierre (S). Pesseau de la Mayollette. | Pons d'Hosttin. Prisque de Bczanceiiil. Prost de Rover (H). Oiiarré de Bussilly. Baquet (du) de l'Orme. Renouard de Fleury. Rochemonl. Rodde (la). Royer de Sainl-Micault. Ryard. Saint-.Mauris-Monlbarrey. Scorrailles. Soucelier de la Charmée C7>. Tavernier de Boulogne. Tayssonniere (la). Thesut du Parc. Thyard de Bissy. (I) Moi.ax. — Coupé d'or et d'argent, au lion i-oupê de gueules »ur l'or et d'azur sur l'argent. [i) Mosgikot. — De gueule* au chevron d'or, accompagné en chef de deux flammes d'argent, et en pointe d'un lion de même; au chef cousu d'azur, chargé d'une cloche d'or entre deux trèfles d'argent(3) Dli JTOT'MoREL PE CfiRRERO!* el PE DCKMIE. — D'argent a deux coutelas de gueules passés en sautoir, accompagnés de trois tétes de More posées 3 ■ el i. (4) Pehrkney. — D'azur semé d'étoiles d'or. (5; Permis. — D'or au lion rampant de sable contre une colonne de gueule» du coté seuestre. (ti) Prost i>e Royeh.— De gueules au

rencontre de hœuf d'or, accompagné de trois flammes de même. (7) SorcKLlW. — D'azur au clievron d'or, accomI pagné de trois soucis au naturel. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 16.05% accurate**

- ni — Thierriat de Crusilles. Thoisy. Trucliy. Valette (la). Venot de Noisy. Viénot de Vaublanc. Villedicit de Ton y. Ville (1). lMputés nomme!* : Le marquis Bernard de Sassenay el N. Burignot de Varenne. BAILLIAGE D'ALXOIS M mars 178»Le vicomte de Chàlenay, commissaire. Damas d'Antigny, id. Constantin (2), id. Le chevalier de Honnard, id. i> marquis de Bataille, id. Le baron Dubois d'Aisy, id. Le vicomte de Bourbon-Bussel, id. Baudenet (3). Kcrthier marquis de Massol. Le baron de Damas. Cuillot de Villars (6). (I ; VnTK. — D'azur an sautoir d'or, raiilonn>' en chef d'un croiifsaut d'argent. (4) Constantin. — D'or a une bande d'azur, chargée de deux «'•toiles d'or et accompagnée de deux casques de sable. (5) mcDENTr. — De gueules & une fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissants d'argent el en pointe d'un lion passant de même. (I) BERTniEn. — D'or an bœuf effaré de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent rangées en bande. (5) Jordan. — D'azur a l'ancre d'... brochant sur deux bfttnns passés en sautoir; au chef cousu du champ, chargé de trois étoiles d'or. (*) (iuuxoT. — D'azur à un massacre dp cerf d'or; au chef d'argent, chargé de trois grains de guy de Molleral de Sotihey (1). Henry deChassey (2). Le comte de Saint-Belin-Màlain. Douillet d'ArM. Beuillon de Brain. Le vicomte de Damas-Crux. Filzjan de Sainte-Colombe. Arcclot de Dracy (3). Violet delà Faye (4). Ix? comte de Brachet. De Drouas. Champcau de Soussey. Champcaii de Biard. Perrin de Saux (5). Chartraire de Montigny. \jp comte de Sainte-Maure. U chevalier de Valcour. \jt rhuvalier du Potel 16). D'F.sliennot. Le chevalier de Vassy. Le marquis de PreYy. Barbimi (7). Le baron de Brachet. | De Scguctiot (8). De Bretagne. De Bien de Chevigny. Le vicomte Dubois d'Aisy. Baudenet d'Annoux. D'Avout. (!) Mollerat. — D'argent à In hande d'azur, chargée de trois étoile.; de ... et accompagnée de deux coticea de... (8) Hesiit - D'azur h un cherron d'or, accompagné en chef de deux demi -lo*ange* d'argent et en pointe d'une losange entière de même. 1 (3) A nc.El.oT.— D'argent a l'aigle «'essorant de sable sur une terrasse de siuople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent. U) Violet. — D'azur à une croix dentelée d'or, cantonnée de quatre quintcfvuilles de même. (5) Pemhn. - D'azur k un agneau pascal d'argent, a la baiiderolte d'or; coupé de gueules k trois bandes d'or. (6] Potet (m;). — D'azur a trois vase* d'or remplis de trois lis d'argent. (7) Baubuot. — De sinople « la fasce d'argent, ac| compagnée de trois épis d'or. (R)

Swîuknût. — D'argent, a trois tanx ou croix île Saint-Antoine de *able.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 17.75% accurate**

f De Gréstgny. De Fresiie. De Montjalin. Le chevalier de Drnuas. De Guerchy. Le ban m de Milly. De Drouas de Savigny. Le comte de Bourbon-Chalus. De Créance). Sermizelles. Champion de Créance); Surcmaiii de Flammerans tl |. Croisier, vicomle de Saiute-Scgros. Languet de Sivry. Le vicomle Dugon. Espiard de Mâeon. De Mon l cri f. Cceurderoy de Corsainl. Champion de Monligny. 1-e vicomle de Conighan d'Arrenay. De Badier de Jullenay (2). \/t chevalier de Lanlage. De Jaucourt. Le vicomte de Fresne. Signe : D'Argenleuil, le vicomle de Virieu, présidents; Sallier et Gueueau d'Aumont (3), secrétaires. hépulé nommé : Le marquis d'Argenleuil. BAILLIAGE DE LA MONTAGNE 1* mar* 1789. Bénigne-Charles Févret de Saint-Mesmin , grand hailli d'épée, baron de Couehey, s»' de Fontette, Tentant, Semessange, Rolle. (1) Subemais. - D'aïur au chevron d'or, nccoiapapié en pointe d'mxe inain d'argent. D. Certa manus. certa fides. (1) Badiuh. — D'azur au chevron d'argent, accompagné de troia étoiles de même. (ï) GtrKKÏAC D'AUMONT.DS MlJSST et DE MoNTBÉUAHD. — D'axnr au ebevrou d'or, accompagné en chat de •roi» étoile* de même po*ée» 1 et », et en pointe d'une rose d'or feuillép de même et soutenue d'un croi*»ant d'argent. 93 Chartraire de .Monligny. Edme Le Bascle d'Aï genteuil, chevalier, maréchal

**The text on this page is estimated to be only 17.64% accurate**

- 01 Mairetet de Malmont (1). Nirolas-Ednie Viesse de Marmont (;>>, écuyer, chevalier de Saint-Louis, anrien capitaine au régiment de Hainaut-iiifanlerie, seigneur de Sainlc-Colonil-c et du MoulinRouge. Piétrequin père et lils. iules-Pierre de Cette de Réveillon, ancien officier au régiment des gardes-françaises. De Kellomhre. \ai marquis de Sauvcbœur. Charles-Abraham Millet, chevalier, seigneur de Cuve, ancien officier au régiment d'infanterie de la Heine. Viard de Chalvoisson. frères. Jean-Gaspard Morel (3), écuyer, conseiller du Roi en ses conseils, avocat général honoraire en la Chambre des comptes de Rourgogne et Bresse. Hector-Joseph-Elisabeth Morel, ériiyer. lils du précédent. M"" de Salins de Marrilly (A). De Liguy, seigneur de Wint. Fraiiçois-Corncilk-Honoré. chevalier de Ligny. capitaine au régiment Dauphin-infanterie. U marquis de Senevoy, maréchal des camps et armées du Roi. Le comte de Thésut, seigneur de Verrey. François-Antoine, marquis de Saiiit-Rcliu, chevalier, ancien officier d'infanterie. Charles-Guy de Guenichon de Ruesme, capitaine au rég' Royal-Cravatte-cavalerie. l/mis de Thomassin, chevalier de Montbel, ancien brigadier des gardes-du-corps du Roi, chevalier de Saint-Louis. (1) Mairktet. — D'argent à l'olmer île sinople; au ebet d'azur, chargé de trois étoile* du cbauip. (S) VikssE. — D'aitir à la croix de Lorraine d'or; parti de gueule* à une main de rarnatiou «ortant d'une nuée d'argent inouvaut de la parlitiou, et tenant une épée ûauiboyaiite d'argent. (3j Monfx. — D'argent au clievron d'azur, aoeoni- | pagné de troU têtes de Mores naturelles, tortillée* d'argent.— Morrl m Viij.uiis. — Même» arme». *auf que le* télés de Mores *0Dt bandées. (t) Salin». - D'azur a une tour d'or. De Guenichon père, seigneur de Quemigny. Le marquis de Capisuehi de Rologne {i). M"* Le Roy de la Grange. Charles Richard de Vesvrotte, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, président à la Chambre des comptes de Rourgogne et Rresse. Le chevalier du Val d'Ksserlennes. Câlin de Villotle. Claude Rougeot de Merissy, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine au 4« régiment de l'état-major. Le comte du Ran de la Feuillée. Alexandre Jouard, seigneur de Cissey (2). Le marquis de Mandat (3 t. Claude Cadol, écuyer , conseiller au Parlement de Rourgogne. François-Daniel Guénebatit d'Artois, écuyer. Vaillant de Savoisy (G). De Rruère de Vanrois. Claude Morel de Villiers, écuyer, seigneur de Vanvey et Villiers. De Ligny. capitaine de chasseurs. Ebaudy de Fresne, seigneur de Rricon. Guy de Cadouehe,

écuyer. Pierre de Cadouehe, écuyer. Erard-Louis-Guy, comte de Chateiiay-Lanty, (I) CAPiscati. — D'azur h la bande d'or. (1) Joi)Altl>. — D'or à uu olief dt gueules et uue liande coiuponéc d'argent et de sable brochant sur le loul. (3) Mavp.vt. — D'azur au lion d'or; au chef d'argent, chargé «l'une bure de sanglier de **ble, détendue d'argent, accostée de deux roses de gueules. D t>» le fata trahunt. (t) Capot. — De g'ieules a un p»l d'or. (5) Bm f.flE. — D'or h lu rose de gueules, feuillée ot tigée de sinople. Vaih.akt. — D'aïur au chevron d'or, aceoinpagué de IroU nierlelUs de inéuie. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate**

- m ~ seigneur d'Kssarois, mcslre de camp de dragons, chevalier de Saint-Louis. Le coinie de Vichy. Le marquis de Compiegne. Cuy de Chàtcnay, eomte de Rompre), seigneur d'F.clialot, etc., chevalier de SaintLouis. [>e BlieU). De Girval (£). Jean-Philibert, chevalier de Fresne, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant des vaisseaux du Roi. M"' de Saint-Phal. La marquise de Chigny de Thenissey. François-Gal»riel Vittier (3), écuyer, ancien officier au régiment de Comincs. Claude-Antoine Vittier, ccuyer. François , baron de Fresne , chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Navarre-infanterie. Le vicomte de Chàtcnay. De Baudry (4>. Denis-Joseph, chevalier du Potet dcCharmoy. Germain d'Huillier d'Agencourl, chevalier. Louis-Marie Si redey (S) des Sallières, ccuyer, ancien officier des trou (tes de l'Inde. Député nommé: Le comte de Châtenay-Lanty. BAILLIAGE DE CHAROLLES *0 mare 1789. Le comte de Montessus de Balorc, président. Le comte de Lévis, baron de Lugny. U eomte de Brandon. (I) Bue. - D'axurà la bande d'argent, cliargée de trois quintefeuilles de gueules. (S) Gihval. — D'anir à la Lande d'or, chargée du trois croiscltc* ancrées de (8J Vittimi. — D'azur à uii chevron d'or, accom|uu?ué de U ois pommes de pin de même ; an chef d'or chargé de troi» croix alaisées de gueule». H) Haudky. — D'or a trow main* sciiestre» de (5) Sirecey. — D'argent à troU arbres rangés en pal de sinople, terrassés de même. De (iuillcnuiii H). Delà Baille, père (2). Delglat du Plessis. Le chevalier de Rochemont. De Champvigy. Malard (3). De Pezerat (4). ! \je chevalier de Finance. Thouvant de Boyer. Louis-Philippe Chevalier des Raviers, brigadier de la gardcjécossaise. Ribaillerl'alné. De la Baille, fils aîné. \ Maublanc de Chiseuil. Du Mouchcl. j Quarré de Verneuil. Malard de Sermaise. De Ribailler. Maublanc de la Vesvrc. De la Baille. De la Baille le cadet. ; Pezerat le cadet. I Voirey de Marrilly. Le vicomte de Saint-Micault. De Thésut d'Aumont. De Finance. Le eomte de Busseul. De Léonardy. Malard de Sermaise. De Veyny d'Arbouse. De Thésul de Gourdon. Mayneaud de Lavaux, secrétaire. Député nommé : Le marquis de la Coste. (I) Guu.tmilK. — D'aatur a un lion d'or,tenant dp sa patte dexlre une épée d'argent, la poignée d'or. (1) Bailli: ju»t. — D'argeut & quatre rotes de gueules, tigie* et feuilléc* de «inople, tes tiges appointées cl mouvant d'un pot de même, accosté à dexlre de la lettre capitale P et à aenestre de la lettre capitale L, chacune surmontée d'une étoile, le tout de sable. (S| Malabo. —

D'or à deux taeces d'aïur, surmontées de trois alérions de sable. (4) Pkzerat. — D'argent à un chevron de gueule», accompagné en chef de deux rose* et en pointe d'une feuille de chêne de même. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 18.07% accurate**

- ÎHJ BAILLIAGE DE MAÇON1"" If) riO n.nrs 178». IVrrrc-Aiitoine- Salomon Desbois, grand bailli d'épén du Maçonnais, capitaine du château de Màron. seigneur de Choiseau. ' la Caillolerie et autres places. Ihmlietie de Mthvn. Horeiit-Alcxaiidrc-Melchior «le la Raume , comte de Montrcvel . baron de Lugny, comte de Crusilles. Marie-Etic '-Charles-Louis, eomle de la Rodde, seigneur de Comon et de Licial. Pierre-Anne Chesnard de l-a>é i l). De Saint-Point, seigneur dudil lieu, de ChaI eau fiers, Malnur, La Russicre, ete. Jean -Marie-Euslarhe- Alexandre, eomle de Seorrailles, seigneur île Flaeev. N. de Briord de Seuozan. seigneur de SaiutMarlin et la Salle. Francois-Cliarles-Marïc Peirié de Marigny. N. de Chcvricr de SaiM-Mauris (absent). Le banni de Conciles (absent). N. Sevré de Saint-Romain du Rreuil (absent). Franeois-Charles-Alliert de la Hletonniere (2), seigneur de Salornay. Chevagny, Salhonay et K pierre. Claude-Philiberl-Maric Boniarel de Seneeey de Chatcnay, seigneur dudit lieu et des Ecuyers. Jean-Kticnne-Claude Bernard, chevalier, seigneur de Seneeey. De Sainl-Roinain-sur-Saônc (abseul) . Châtfllenie de Davayé. IHerre-Anne Chesnard de Layé, seigneur de Fuisse. (•) Dans la li*te de ce bailliage , nous avons ajouté | un assc* grand nombre de noms de familles aux non» 1 de flefe qni figurent seuls le plm «onvertt dans le proche- verbal officiel. (l i CiiK-iNAHi). — D'argeul au elieue de .siuoplc ardent de gueuler ; au chef d'azur, ebarge de trois coquilles d'or. père, éruyer. Châtelienies de Chânes et Crèche. Pierre-Elisabeth Chesnard de Layé, baron de Vin/elles. Louis Charrier de la Roche i3), seigneur de Crèche, Châties et dépendances, curé d'Ainay de Lyon. Jean-Rapt iste Miction de Pierreclos (4). Jean-Marie Cellard, s1" de Prusilly et Chasselas. Etienne-Marie Cellard de Chasselas, fils. Pierre-Anne Chesnard de Layé, seigneur de la Tour-de-Romanèche. Philibert-Joseph de Thy, seigneur de Thoiriat. De Varennes (absenll. Claude-Philibert Rernard de la Vénielle, seigneur ludit lieu, S'-Manriee, la Roehette, Saint-Marlin-du-Tartie, Saules, la Serrée et Cermoles. Jacrpies-Antonin Rernard de la Vernette, seigneur de Villars et Cloudeau. Antoine-Marie-Augustin Palesse, seigneur de Chintré. Châlellenie de Nèrixt. Lavaux de Crenot (absenll. Marc-Antoine Pâtissier de la Forestille, pour son fier de Vaux-Serré. (1 1 Desvuinil*. — D'argent au cep «le vigne de siuople, fixé et feuille de uième, fruité de pourpre, sur un tertre de sable. (î; IjinoniEB. — De gueules a une fa*> e d'argent, chargée

de trois lo*angcs de sable. (3) Cihhik». — D'aïur i» la roue d'or (t) Mhhon. - D'aïur à troii besauU d'argent et une losange d'or posée en cumr; aliù\ d'axur à la fa*ce d'or, accompagnée de trois besanU d'argent.— Autres Micron. — D'aïur au chevron d'argent, accompagné eu ebef de deux étoiles de uieine et en pointe d'un monde aussi d'argent. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.14% accurate**

- 97 Philibert-Etienne Barthelot d'Ozenay, seigneur dudît lieu el de Gratay. Claude Barthelot de Rambuteau. De Sagclé (absent). (îeorgcs-Marie Giraud, soigneur de Montbelet, Malfontaine et Lys. Pierre-Anne Chesnard de Layé. François-Charlcs-Maric Pcrrin, de Hagny. Pierre-Salomon-Antoine Desbois, seigneur de Choiseau, la Cailloterie et Chabotte. De Moyria (absent). DcBiolay (1) (absent). Amable-Charlcs de la Guiche, seigneur dudit lieu et de la baronnie du Rousset. Le comte de Scorraillcs. D'Effondré (absent). Despréaux (absent). De Curtil-Milly (absent). De Siroi (absent). ChâtelUnie du Bois-Sainte-Marie. Dame Magdcloino-Angéliquede Gassion, comtesse palatine de Dyo, dame du Vaulx-deChizeul. Emmainicl-Aimé-Marie Chesnard de Montrouge. N. de Noblet de la Clayette (absent). N. Berthet de Gorze. Jacques-Antoine Bernard de la Vcrnelte, seigneur de ViJIars. D'Amanzé (absent). De Chaneron (absent. N. de Vichy, seigneur de l'Etoile (absent). Du Petit-Bois (absent). De Voizc (absent). Jacques-Antoine Bernard, s" de Villars. Perrault de Montrevost (absent). Mathieu-Claude, comte de Damas, sr d*Audour, Tramayes, Dompierrc et la Motte. Barthelot de Rambuteau. De Lestang. N. de Galland de Chavanne. Antoine-Louis de Prisque de Besanoeuil. (1) Bw>i.at. — D'or an chevron de gueule*, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant aussi de gueules. Claude-Barthélemy-Joseph, baron de Brosse, seigneur de Chavanne. De Somiaize (absent). Pierre-Emmanuel Dumirat , seigneur de Crary, du Côté, Cibles, Colombier, partie de Saint-Jean-d'Ozolles. N. de Montrtianin, seigneur de Chassignyel la Gardc-Malzac (absent). De Vaux-Saint-Louis (ahsent). Claude-Marie-René-François Thibaud de la Roche-Tnlon (1), seigneur du Terreau, la Roche, le Mont-dc-France. N. de Bridel, baron desMiardsoud'Esmiards. Claude de Bambuteau de Chassagne. Picrre-lxmis de Bridet, chevalier, baron des Miards, seigneur dudit lieu, Burnanccaux et Montillel. Ducros (absent). Ducerf (absent). De la Fage (absent). Du Bief (absent). Gilbert, marquis de Drée, seigneur dudit lieu, Bosdemont.Varcilles, Saint-Laurent, Mussy, le Bois-Sainte-Marie et la Matrouille. Châtelleniede Châteauneuf. Jacques-Anne-Joseph Le Prêtre, comte d.Vauban. Antoine-Philibert Chapuy (2). Etienne , comte de Drée , seigneur de Chaleauneuf-le-Blanchel, Vertpré et Moulin. N. de Saint-Georges, seigneur de Chauffailles (absent). N. de Digoine du Palais (absent). De Molan (absent). De la Tannière (absent). N.

de la Magdelaine de Ragny. De Bernage (absent). De Rozé (absent). Chesnard de Layé. Dame M.irie-Calherine-Françoisc Charbon(1) TnnuiiD — D'argent, écartelé d'arur à un chevron d'or en chef, et un sautoir de même en pointe. (I) Chapuy, durns. — De gueules au chevron d'argent, accompagne en chef de deux roses d'argent el en pointe d'un lion de même.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.86% accurate**

- 98 nier de Crangeac (1), dame de S«-Christophe. De Fougères (absent). De ia Guillermière (absent). Châtellenie de Marigny. De la Brosse (2) (absent). De la Platière (3) (absent). Châtellenie de Prissey. Jean-Baptiste Michon, seigneur de Pierreclos et Berzé-le-Châtcl. Charles-Etienne de Noblet, marquis d'Anglure , seigneur d'Esserleaux , Serrières, Anglure, Massy, Montchanin et engagiste de la châtellenie de Vergisson. N. Michon de Pierreclos, seigneur de Massy. Pierre de Monlherot, seigneur d'Hurigny. Chambe de Givry. De Mirabeau (absent). Châtellenie (Figé et Domange. N. Dumoulin de la Bruyère (absent). De Vaux-sur-Aynes. Desgranges (absent). De Montigny (absent). Louis-François de Lamartine, père. Châtellenie de Saint-Gengoujr. De Saint-Gengotix (absent). N. Viard de Sercy, ou N. Perroy de la Forestille, seigneur de Sercy (absent). Chanibede Givry (absent). De Sa vigny. Florenl-Alexandre-Melchior de la Baume, comte de Monlrevel et du Saint-Empire. De Messey. N. de laFagc de Saint-Huruge (absent). (I) Chabdoxmeb.— De table au «autoir d'or, atiat : accompagné en clief d'une étoile el en pointe d'un croisant bumi d'or. (J) Brosse (U). — D'arpent su ehevrou de gueuler, accompagné de trois merlette* de sable. (3) Platiêbe i.Ui) . — D'argent au chevron de gueule*, accompagné de trou milles de gable. (I) Montrrhot. — De gueule» a l'aigle d'argent, essorant d'un mont do niémc et accompagnée en chef d'un soleil d'or à dextre el d'une éloUe d'argent A De la Serre. N. Pérard-Floriet, seigneur de Saint-Marcelin (absent). Jean-Elisabeth Barthelol de Bcllefond, seigneur de Moizcaux. Antoine Le Prêtre, chevalier de Bordes, capitaine au régiment des chasseurs bretons. N. de Lamartine, seigneur d'Escole (absent.) Jeanne Baffin , dame de la Chapcllc-de-Bragny, veuve du comte de Beugre. Philippe de Bridet des Miards. Descamps (absent). N. deThésut de Moroges (absent). De Thésut (absent). De la Rochelle et Saint-Maurice. N. de Thyard, s" de Bissy et Fley (absent). De Marcilly (absent). De Genouilly (absent). De Cussigny (absent), Ducrest de Montigny (aLsent). Prévôté de Saint-André-le-Désert. De la Guichc du Roussel. Ducrcsl de Chigy. De Vallerot (absent). N. Verne, seigneur de Cormatin et d'Amugny (absent). Antoine-Louis de Prisque, chevalier, seigneur de Besanccuil el Angoin. N. de la Fage de Peronne (absent). Du Pelit-Bussy (absent). N. Bourgeois de Sailly (absent). De Salornay-sur-Guye (absenl). De Massy-sous-la-Vineusc (absent). Dcsbolel ou Deshautels (absent). N. Raflin de Pommier. D"' de

Simon de Raffin de Sermaize, dame en partie de Pommier. De la Moine. De Beugre (absent). N. de la Porte, seigneur de Chassignolle el Aynard (absent). Français Pelletrat de Bordes (1). (I) Pelletbat. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent. D. Fidet tf patrin.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.03% accurate**

- 99 Louis-Gérard Pellelrat de Bordes, fils aîné. Qui sont les noms de tous les fiefs ou possesseurs de flefs appelés et portés au rôle. Edmc-Jean-Nicolas Sérié, écuyer, en son nom et pour : Christophe Perrin de Daron, seigneur de Joux et du Vigneau. François, chevalier de Franolieu, seigneur dudit lieu. Louis-Etienne de Prisque, chevalier, ancien major de dragons, chevalier de Saint-LouLs. Claude-Marie Defranc de la Salle. Marc-Antoine Defranc de la Salle. François-Philibert de la Balmondière (1). Jacques-Constance de la Balmondière. Joseph de la Balmondière, chevalier de SaintLouis. Emmanuel-Aimé-Marie Chcsnard de Montrouge. François-Louis de Lamartine, fils aîné. Pierre de Lamartine, capitaine de cavalerie. Gilbert-Bruno Canal (2), s" de Corcelles. Louis-Gérard Pellelrat, chevalier de Bordes. Claude-Anloinc Lahorier, père. Philibert Laborier, fils. Claude Chevalier, seigneur de Montrouanl. Le marquis d'Anglure. Abel-Michel Chcsnard de Lavé, chevalier de Saint-Louis. Salomon Duvernay. André Pâtissier de la Presle, chev. de SaintLouis, capitaine au régiment de Vintimille. Marc-Anloine Palissicrde la Forestille. Antoine-Philibert Chapuy, puîné. Jean-Marie Cellard de Pruzilly. Etienne-Marie Cellard de Chasselas. Député nommé : Le comte de Montrevcl, maréchal de camp. (1) BAMfOKDim (la). — De gueule» a une crois d'or. [i) Canat. — D'azur semé de croissants d'Argent. BAILLIAGE D'ÀUXERRE 7-8 avril 178». I André-Thomas-Alcxandrc Marie d'Avigneau, grand bailli d'Auxerre. L'Enfernal de Marnay (1). Le duc de Montmorency. L'Enfernal de Gurgy. Baudcsson de Vicuxchamps (2). De Corvol. Le seigneur de Beauchc. Baudesson de Boisseaux. Baudesson, père. Bégnier, marquis de Gucrchy. Le chevalier de Boisseaux. Le chevalier de Marie. Bomesgole (?) I D'Arbouse (3). ; Clément de Sainte-Palaye. De Coulanges. Le chevalier d'Avigneau. Le comte de Pont. Le comte d'Arquier. Parisot (4). D'Assigny. De Larmane. Marie d'Avigneau de Villery. De Menon. De Molesme. Le Muet de Bellombre (5). De Poily, alias de Poully. Le chevalier de Boucher. (1) L'Enfeb.nat. — D'azur a troi» losanges d'or. (S) Raiidesson. — D'argent à deux corneilles de sable tenant en leurs becs un épi d'orge d'or. — Famille issue des Raudesson de Champagne qui furent maintenus par Caumartin, sur preuve de sept degrés. La branche de Bourgogne a aussi porté : D'or a une branche d'olivier de sinople; au chef de gueules, chargé de trois roses d'argent. (I) ARBOt sK. — D'or à un arbousier de sinople. (4) Parisot. —

D'azur au lion d'argent, accompagné en chef à dextre d'une étoile de même. (5) Mcet (le>. — D'azur a un cygne d'argent, ayant en «on col une écharpe nouée dont les deux bouts flottent par derrière, de même ; au chef d'or chargé de trois roses rie gueules. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate**

— 100 — De Be m âge (i). Boucher de la Rupelle, père. De Chateauvieux. Le chevalier (le la Rupelle. De Chenu. De Chenu, fils. De la Rupelle de Tréfontainc. De Drouas. Rousseau de Vcrniol (2). De Corvol. Cullon, conUe d'Arcy. Le marquis de Massol. De la Bassière d'Angcliers. Dcl>ruays|3). Duverne d'Arnis. Berthier de Grandry < i). Berthier. D'Orléans. Le chevalier d'Eslud. Grillel de Sery. De Montrorps. Le marquis de Loires. Le chevalier de Monlcorps. Le comte d'Assay. Grillel de Sery. Le chevalier d'Assay. U baron d'Avigneau, lils. De la Vilernol. D'Harley. Le Carruyer de Lainsel (5). De la Maisonfort. De Saint-Fargean. De Villenol. De Villenol. Le seigneur du Fay. Rondé. Le marquis de la Maisonfort. (I) Behnaur. — D'argent à troi» lévrier» courant de sable. fl) Rousseau.— D'azur à trois bandes d'or. (3) Druats. — D'argent à une moucheture d'herînine de sable. (*) Berthier de Grakpry. — D'axnr au chevron d'or, accompagné en chef de troU étoiles mal ordonnées d'argent et en pointe d'un lion du second. (8) Carriiteh (Le).— D'aitir à Irol* gerbe* de blé d'or. Le comte d'Hausf on ville. Du Ddftnd ii). Le marquis de la Tournelle. Le marquis de Graveseron. De la Breuille. M,u de la Bussière. De Mon paré. Le chevalier de la Bussière. De Guerchy. De la Bussière. Valhairc Du Faur de Pihrac. Li comtesse de Villefranche. \a> comte de la Ferlé-Mcun. Duperluis de Lailleve.au. Nigot de Saint-Sauveur (3). M~ de la Porterie. De l'Enfemat de la Resle. Villelard de Prunière. Villctard de Pomard. De Pagis. Le comte de Baillet. De Chaneourt. Boyard d'Egriselles. Ini'bert de Nangis. Le Muet. La Bussière de Sambreve. Maure d'F.slud. De la Chasse de Vezigny. De Montigny (4). Villelard de Prunières. Le chevalier du Serre (5). De Busquet (6). L'abbé d'A vigneau. Parisot, lils. Creté de la Barcelle. (1 j Depfand (ou). — D'argent à une bande de sable, accompagnée en chef d'une merletle de même. (1) Vatdaibe. — D'axur an chevron d'or, accompagné de trois roses de même. (S) Nigot. — D'azur û deux fasces d'or. (t) Montisny. — De gueule» a cinq trangles d'or. (5; Serbe. — D'iuur à la bande d'or, chargée de trois annelets de gueules. {«) Busquet. — D'argent à deux blases de sinople entrelacées en forme d'une cordelière et accompagnées en pointe d'un lionceau d'axur. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.34% accurate**

- 101 Martineau de Soleine (1). L'Enfernat de Cuelle. Le Merle de Bcaufond. Le Carruycr de Beauvais. Le baron de Bouy. De Torchebcuf. Thierriat de la Maisonhlanehe (2). Thierriat de Mirelle Despensc de Pomblin. Despense de Railly. Rondé de Signy. Marie d'A vigneau de Cotard. He la Barre. De Morache. Robinet de Grenon. M;nie, père. Le chevalier de Minières. Villctard de la Guérie. Villclard de Vincellcs. De Chenu de Souchet. De Mulot. Mulot de Jussy. De la Croisettc. Le chevalier de Drouard. Du Motet (3). De Courbelon. De Draup. Duverne. Montcorps de Chéry. De Montcorps. Député nommé : Le comte de Montcorps du Ghcsnoi. (t) Mabtuceau. — D'azur à un vol d'argent, soutenu d'ua croUsant de même ; an chef d*or, chargé de trois étoiles de sable. (•) Thierriat. — D'argent à une bande de sinople, accompagnée en chef d'une étoile de gueules et ea pointe d'une moucheture d'hermine, et accostée en fasce de deux trèfles de sinople. (S) Motet (pi). — D'azur à la tour d'argent posée sur une colliue d'or, et accompagnée en chef de deux étoiles d« même. BAILLIAGE DE BAR-S.-SEINE. i* mars 1789. Emmanuel-Charles-Henry, baron de CrussoldTzès, chevalier de Saint-Louis, de N.-O.du-Monl-Carmcl et de Saint-Lazare de Jérusalem, gouverneur-châtelain de la grosse tour de Laon, grand bailli d'épéc au bailliage et siège royal de Bar-sur-Seinc. Joseph-Marie, comte de Faudoas, seigneur de Bar-sur-Seine. Guillaume - Armand -François de Gourgue, président à mortier au Parlement de Paris, tuteur de Michel-Marie de Pomcrcu (1), mineur, seigneur marquis des trois bourgs des Biceys. Jcan-Yves-François, vicomte de Coetlosquet, seigneur de Balnol-le-Chatel , chevalier de Saint-Louis, mestre de camp d'infanterie. François de Fargés(2), conseiller d'Etat, seigneur de Polisy, Polisot, Buxeuil, Bourguignon, Foolz et du fief de Charmoy. Louis-François-Marie de Fargès, lieutenantgénéral des armées du Roi, seigneur du fief de la Cour situé à Polisy. Charles-Louis Legendre d'Avircy, seigneur de Villemorien et en partie d'Avircy et Lingey. Edme-Charles Le Basclc, marquis d'Argenteuil, seigneur de Loches. Dame Olympe-Elisabeth Juberl, marquise de Thil, dame foncière de Bourguignon, Foolz et la Grange-au-Chevalier, veuve de César-François, comte de Chastellux. Bertrand-Joseph Bady, comte de Normond, seigneur de Chauffeur et du fief de Bidan. Dame Charlotte Fleuriau de Morville. marquise de Crussol, dame de Bailly. (I) PosiEHEit. — D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois pommes

d'or, tigées et feuillées de même. (t) Farges. — Ecartelé : au t,d'or h l'if de sinople! au S, d'azur h un agneau d'argent attaché à une colonne de même; au I, d'azur au lion d'argent; au *. de gueules à une cloche d'argent.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.85% accurate**

- «02 Louis-Guy Guenichon, seigneur eu partie de Ville-sur-Arec. Dame Charlotte-Margueritc-Julie Chapperon, veuve de Jean-Louis Le Lieur, dame en partie de Ville-sur-Arce, comme tutrice de leurs enfants mineurs. Dame Charlotte-Nicole Dubar, veuve de Nicolas Hauffroy, dame en partie de Villesur-Arce. Louis-Gaspard de Vaverey de Menonville, seigneur en partie d'Avireyet Lingey. Charles-Henri Bourlon de Sarty (1), secrétaire du Roi, seigneur du fief de la Korest. Laurent Choson du Colombier, vicaire général et grand archidiacre de Troyes, seigneur H) Botm.0*. - D'or à mie bande d'aïur, chargée de trois annelel* du champ. du fief de Clairenton, situé à Fook, et de celui de Planney, situé à Bourguignon. Claude-Anne Du pot est, chevalier de SaintLouis, maréchal des logis des gardes du corps du Roi, major de cavalerie. Edme-Valentin Thierry, chevalier de SaintLazare, capitaine commandant au régiment de Picardie-infanterie. Charles- Adrien d'Hoitteville, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, ancien brigadier des gardes du Roi. Thomas-François Bluguet, écuyer. Thomas Bluguet de Valdemin, écuyer. Louis Armynot, écuyer. Claude Armynot, écuyer. Gabriel Vaulier, écuyer. Claude-Bernard Vautier, écuyer. PARLEMENT DE BOURGOGNE ' EN 1789. GRAND'CHAMBRF. Président». 1777. Bénigne Legouz de Saint-Seine, premier. 1777. Louis-Philibcrt-Joseph Joly de Bévy. 1777. Antoine-Louis Verchère d'Arcelot. 1780. Jean Pérard. Conseillers d'honnettr. René des Montiers de Mérinville, évêque de Dijon, conseiller d'honneur-né. Gabriel Cortois de Quincey, év^ue de BelJey. Yves-Alexandre de Marbeuf, archevêque de Lyon, ancien évêque d'Aulun. Jean-Baptiste du Chilleau, évêque de Chalonsur-Saône. François Trouvé, abbé de Clieaux, premier conseiller d'honneur-né. Chevaliers d'honneur. 1752. François-Marie de Senevoy. 1707. Charles- Marie de Fontette de Sommery. 1736. Pierre Filzjan de Talmay, conseiller d'honneur laïque. Conseillers. 1748. Vivanl-Mathias-Léonard-Raphaèl Villedieu de Torcy. 1747. Louis-François Verchère d'Arceau. 1748. Henri Mairetet de Thorey. 1766. Alexandre-André Girau de Vesvrc. 1775. Jacques Cotlin de Joncy. (I) Col étal du Parlement, de la Chuicellerie , de la Chambre de* compte» et du Bureau des finances, eut tiré : f de VHiitoire du Parlement de Bourgogne , de 17»S à 1790, par A. S. des M arrhes ; Chalon-sur-Saône, 1151, in-folio ; «• de* Regûtru de la Chambre des compte* et du Bureau de* finance» (archive» de la Côte-

d'Or). Il comprend la liste de toute* le» familles qui possédaient des charges nobles dans la province au moment de la Révolution. Noos donnons les armoiries de la plupart d'entre elle* ; pour celles des membres du Parlement qui n'ont point paru dans les assemblées des bailliages, nous renvoyons à l'ouvrage de M. des Marches. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.11% accurate**

— 103 1776. Nicolas Quirot de Poligny. 1777. Bénigne-Antoine Carrelet de Loisy. 1778. François Bizouard de Montillc. 1781. Pierrc-Bénignc-AnneGuyard de Bâlon. 1782. Jean-Baptiste-Alexandre-François Godcau d'Entraigucs. 1783. Antoine-Bernard Carrelet de Loisy, fils. 1783. Louis-Pierre Bellet dcTaveroost de StTrivier. 1784. Claude Le Belin. 1785. Charles-Elisabeth Loppin dcPreigney. 1784. Edme-Joseph-Rosalie de Bruère de Rochepri.se. 1785. Joseph-Vivant Micaull de Courbeton, fils. 1785. Simon -Pierre- Bernard -Marie Ranfer de Monceau de Brcteniôre. 1786. Edme -Vivant -Joseph Chcvipard de la Palu. Conseillers honoraires. Jean -Baptiste -Claude Suremain de Flammerans. Charles Gravier de Vergennes. Jean-Marie Begin d'Orgeux. CHAMBRE DE LA TOURNELLE. Présidents. 1767. François-Henri d'An thés de Longepierre. 1776. Frédéric-Henri Richard de Ruffey. 1782. Jean-Baptiste- François Mayneaud de Panccmont. 1783. Jean-Vivant Micault de Courbeton. Conseillers. 1751. Philippe Barbuot de Palaiseau. 1762. Jean-Baptiste de Beuverand. 1770. Charles-Claude Dévovo. 1766. Etienne Genreau. 1770. Jean-Antoine Raviot. 1775. Nicolas -Jean -Baptiste Baillyat de Broindon. 1775. Jacques-Henri Boussard de la Chapelle. 1776. Jean-Baptiste-Bénigne-Alcxis Charpy de Jugny. 1778. Jean-Baptiste Deforest. 1779. Jean-Philibert Constantin de Surjoux. 1782. Joseph-Gabriel Juillet de Saint-Pierre. 1784. Bénigne-Alexandre- Victor-Barthélémy Legouz de Saint-Seine, fils. 1783. Claude -Jacques-François Vincent de Moutardier. 1783. Claude-Marie- Philil>crl-Casimir Fyot de Minieure. 1784. Bruno-Clément de Colmont. 1785. Claude-lxiuis-Marguerile Poullelier de Suzenel. 1783. Pierre-Théodore Catin de Ricliemont de Villotte. 1786. Louis-François Brunei de Monthelie. François Maublanc de Martcnel, honoraire. Jean -Baptiste- François Jehannin de Chamhlanc, honoraire. CHAMBRE DES ENQUÊTES. Présidents. 1777. Nicolas Jannon. N office vacant. Conseillers. 1749. Pierre-François Gauthier. 1757. Jacques-Philibert GiieiiirhotdcNogent. 1762. Louis-Etienne Lorenchet de Melondc. 1763. Mclchior- Bénigne -Marie Cochet du Magny. 1775. Claude de la Loge, puîné. 1775. Joscph-Elieniie-Jean de la Goutte. 1779. Louis-Hyacinthe Verchère d'Arceau. 1780. Alexandre Mairetet de Thorey. 1779. Jacques-Pierre Quarré de Monay. 1780. François Boulard de Galcllier. 1782. Jean-Baptiste Bout hier de Rochefort. 1782. Anne-Philibert-François de Bastard.

1783. Claude-Antoine Vouty de la Tour. 1784. Louis-Victor- Elisabeth Pelletier de Cléry. 1785. Jean-Marie-Raphaël Villedicude Torcv, fils.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.89% accurate**

- 104 1786. Pierre-Jacques-Barthélemy Guenichol de Nogcnt, fils. 1788. Jean - Henri - Bernard Joly de Bévy, fils. Conseillers honoraires. Jean-Claude Perreney île Grosbois, premier président au Parlement de Besançon. Louis-Marie-Nicolas d'Arlay. Claude Varcniie de l-ongvoy. Hugues de la Loge, aîné. Jean l^emulicr de Bressey. CHAMBRE DES REQUETES DU PALAIS. Président. 1769. Louis Fardel de Daix. Conseillers . 1730. Denis Barhuot de Palaiseau. 1754. Antoine Juillet de Saint-Pierre. 1769. Jean Chiquct de Champ-Renard. 1770. Benjamin-Ednte Nadault. 1776. Charles Joleau de Saint-Maurice. 1777. Cilbcrt Balard de la Chapelle. 1780. Jacques-Antoine-Louis Vcnot. 1780. Claude Andrt! de Champcour. Cens du mi. 1733. Etienne-Henri Colas, avocat général. 1763. Bernard - Etienne Pérard, procureur général. 1783. Louis-Joseph Poissonnier de Prusley, avocat général. Charles-Catherinel-oppindeGcmcaux, avocat général honoraire. Louis-Bernard Guyton de Morvcau, avocat général honoraire. CHANCELLERIE. 1782. Jean-Baptiste Bouthier de Rochefort, cons" au Parlent*, garde des sceaux. Secrétaires du flot. 1773. Charles-Louis Bizolon de Si-Martin,! Liancourt. 1778. Bernard Modérât, a Nuits. 1782. Ch. -Christophe Millereau, à Vauban. 1782. Sébastien Ligeret de Beau vais, à Dijon. 1782. Jean-Edouard Cousin, à Dijon. 1782. Claude -Antoine Plaise, a Castcljaloux. 1783. Bernard Belot, à Dijon. 1784. Jacques-Pierre Champy (1), a Dijon. 1784. Etienne-Philibert Debon, à Saint-Eugène. N. Constant. 1789. Jean-Baptiste Perrot. Secrétaires du roi (création de 1715). 1766. Marc-Antoine Nicole, à Chartres. 1770. Gilbert Bernigaud du Chardonnet, à Charollcs. 1770. Lazare Calard d'Azu (2), àMont-SaintVincent. 1773. Pierre Tixier, à Clcrmont-Ferrand. 1775. René-François-Théodore Tigct de Rouffigny, à Paris. 1775. Antoine-Marie Dumas, à Beau jeu. 1776. Jean Bourgeois, à Beauue. 1777. Claude-Théodore Leschenaull, à Chalon-sur-Saône. 1779. Anne-Nicolas Lequesne, à Paris. 1780. Claude-Marie Megret de Méricourt, à Saint-Quentin. 1783. Pierre-Denis Hébert, à Dijon, office vacant. 1785. Jacques-Charles Lecarpenlier. Payeurs des gages, commués en Secrétaires du Roi. 1768. N. Bichain de Montigny. 1783. François Fournier de Servant. GRANDS BAILLIS D'ÊPE E. Autun et Montcenis. — Le comte de Graiumont. Auxerre. — Marie d'Avigneau. Bar-ttur-Seine. — Le baron de Crussol. t\) Champy. — D'aïur au chevron d'or, accoropagnt de trou meriette» de (»)

Cai.abd d'/Utj. — D'aïur a un cherron d'argent, acroiupaKac de troU «toiles de même. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.62% accurate**

- 105 Bourbon-Lancy. — De Faubert. I Châtillon-sur-Seine.— Févret de Fontette. Chalon-sur-Saône. — Le marquis de Montey- Dijon. — De la Marre d'Aluze, chevalier de nard. | Saint-Louis. Charolles. — Quarré d'Aligny. Le chevalier Mâron. — Desbois. de Prez de Crassier, en survivance. I Setnur. — Le marquis du Châtclet. CHAMBRE DES COMPTES DE BOURGOGNE Premier Président. 1771. Marc-Antoine-Claude de Pradier, marquis d'Agrain. Présidents. 1757. Claude Brondeaull. 1777. Jean-François-Luc Dirisson. 1778. Joseph - Louis - François Choulx de Bussy. 1781. Charles -André- Hector Grossard de Virly. 1781. Hubert-Joseph-Tonssaint Barbier de Reulle. 1784. Charles Richard de Vesvrotle. 1786. Bénigne-Charles Vaillant de Meixmoron. Chevaliers d'honneur. 1740. Arnoull-René-Toussaint Hndelot de Lettancourt. 1749. Jean Giraud de Montbellct. 1779. Charles-FrançoisLc Febvre (O.vicomtc de la Maillardièrc, lieutenant de Roi au gouvernement de Picardie, capitaine d'infanterie. Conseillers Maîtres. 1740. Philibert Papillon de Flavigncrot (2), doyen, Irésoricr-garde des chartes. 1742. Nicolas Surget. (1) Le Febvre de la Mailla rdiêre. — D'azur à troi» maillet» d'or, emmanché* et pommetea d'ar(1) Pamllok. — De gueules au papillon d'argent 1745. Nicolas-Claude Rousselot (1), ancien maire de Dijon. 1755. Jean-Bernard Gautier. 1758. Jean-BaptisleVergnettc delaMothc(2). 1759. Jean - Baptiste Perret de Flavignerot (3). 1760. Claude Gallier. 1762. Pierre-Bernard Ranfer de Bretenière. 1769. François - Philibert Laureau de Lavault (4). 1770. Nicolas Surget, fils. 1772. Jean-Bernard Cocquard (5). 1775. Jean Surget, puîné. 1775. Augustin de la Ramissc. 1776. Jean-François-Marie Jordan. 1777. Charles-François Febvre (6). 1778. Louis-Arnould Le Seure de Musse) . 1778. Antoine-Nicolas Joly (7). (1) Rousselot. — D'a»ur au chevron d'or, accompagne en chef de deux étoile» de même et en pointe d'un croissant d'argent. (î) Vergîsktte de la Motiie. — D'argent à un aulne de slnople, accompagné eu chef de deux étoile» d'unir et eu poiute d'une couleuvre rampante de gueules. (S) Perret de Flaviuxkhot. — De gueules à trois roues d'argent. (*) Laureau de Lavault. — D'argent an laurier terrassé et accosté de deux troncs d'arbres, le tout de aluople. (5) Cooquard. — D'azur au coq d'argent et un *olell d'or posé au premier canton. (6) Febvre. — D'or au chef de gueule*, et une bande componée d'or et de sable brochant sur le

tout. (7) Jolv. — D'aïur à un lys de trois tige» d'argent, soutenu d'un croissant de même

**The text on this page is estimated to be only 23.55% accurate**

ê - m 1779. Claude de la Troche. 1780. Toussaint Michel. 1780. Louis-Adrien Démanche (1). 1781. Pierre-Jean Moreau. 1782. Claude Perroy de la Forestille. 1785. Charles-Marie Perroy de la Forestille et de Serry, fils. 1786. Anne-François-Archambaull Commerson. 1788. Bernard-Louis Vergnette de la Mothe, fils de Jean-Baptiste. Offices vacants /wr décès. Claude Nicaisc (2). Barthélemy-Simon Jomard (3). Jacques-Pierre Ligier,s"duBois-St-Pierre(4), fils de Simon-Louis, auditeur honoraire. Conseillers Maitres honoraires. Pierre Brusson (3). Florent Joly. Nicolas Quirot de Selongcy. Conseillers Correcteurs. 1751. F'ierre Petitjean. 1760. Denis-Prudent Lardillon (6). 1762. Bernard Lejcune. 1763. Jean-Jacques Dcsaillc. 1764. Joseph-Marie Mctrillot du Fayol. 1777. Lazare Chervau. Offices vacants par décès. Etienne Paney. (1) Démanche. — D'azur à une manche d'or. (2) Nicaise. — D'arur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mémo. (8) Jomard. — D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or, et en pointe du trois rose.» d'argent. (I) Ijgier. — D'azur A trois guidon» d'or drewéa en pal. — CcUe famille a aussi porté : d'azur à un oiseau d'or essorant d'nn rocher d...; alias : d'argent a trois chêne* de sinople, posé* en pal i et I, ou terrassés, celui du milieu plus haut que les deux autres. (5) Brusson. — D'azur a un chevron brisé d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant aussi d'argent, surmonté d'un roseau de même. (8) Urdili.on. — D'azur au lion d'or, accompagné de trois étoiles de même. François Gay de Chassenard. Charles-Louis-Michel Bcrgier. Conseillers Correcteurs honoraires. Bernard Drornard. Etienne Jacquinot de Chazan (1). Conseillers Auditeurs. 1751. Gilbert Martin (2). 1753. Louis-François Anglard. 1767. Jacques Godard. 1768. Jean Vaudremont. 1774. Louis-Mclchior Petitot. 1775. Etienne Demermety. 1776. Nicolas-Gabriel Bourée. 1781. Claude Gelyot. 1781. Augustin-Louis Huchcrot. 1784. Antoine-Marie Mandonet. 1785. Claude-Adrien-Benolt Gauthier. 1786. Claude-Xavier Girault. 1787. Guillaume Maître. Conseillers Auditeurs honoraires. Henri de la Troche. Simon-Louis Ligier. Dominique Joly. Hugues Monin de la Cour. Gens du Roi. 1782. Claude-François-Nicolas Boutillon de la Servette, avocat général. 1788. Etienne Vergnette de la Mothe, avocat général. 1776. Charles-Guillaume-Philibcrt Bouillet, baron d'Arlod, procureur général. Greffier en chef. 1745. Jean de Cinqfonds (3). (I) Jacquinot pb Chazan. —

D'or au chevron de sable, accompagné en chef de deux roses feuillées et ligées de... et eu pointe d'un croissant de... (») Marti». — D'azur a un chevron d'argent, accompagné de trots alérions d'or; au chef de même, chargé d'un lion de sable, lampassé et armé de gueules. (3) ClNQrONDs. — D'argent au chevron d'axur, surmonté d'une croix pâtée de sable et accompagné en chef de deux roses de gueule? et en pointe d'une coquille de même. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.75% accurate**

GÉNÉRALITÉ DE DIJON Antoine-Léon-Anne Amelot de Chaillou, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes, intendant de justice, police et finances dans les provinces de Bourgogne, Bresse, Dombes, Bugey, Valromey et Gex. BUREAU DES FINANCES ET CHAMBRE DU DOMAINE. Présidents. 1750. Jean-Antoine Piffond de Pressy, élu du Roi aux Etals de Bourgogne de 1772. 1752. Alexandre Jouard de Gissey. Jacques Millot de la Grave, président honoraire. Chevalier d'honneur. 1759. Claude-Louis Brondeault. Trésoriers de France. 1754. Henri Maulbon d'Arbaumont (1), élu du Roi en 1781. 1757. Jacques Febvre, élu du Rot en 1784. 1761. Gabriel-Marie de la Grange, élu du Roi en 1787. 1763. Jean-Claude Jobard. 1764. Emilian-Jean Mcney. 1764. Nicolas Pierre (2). (1) Maulbon d'Arbaumont. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, celui de la pointe surmonté d'un hêtre de sinople. (S) Pikrke- —D'azur à une clef d'or en pat; alias : d'azur a une grange d'or. 1767. Emilian-Marthe Morcl. 1770. Philippe Deschamps. 1770. Léonard de Mortièrcs. 1774. Pierre-Joseph-Hilaire de Bruère de Vaurois. 1775. Georges Mathieu. 1777. Pierre- Marie Montchanin de Champoux. 1779. Jean-Philibert Bouillet de la Paye. 1781. Louis Joanin. 1781. Barthélémy Trouvé (1 ). 1782. Louis Ozannon. 1783. Louis-Charles Maulbon d'Arbaumont, fils de Henri. 1784. Charles-Marguerite Simon de Calvi (2) . 1786. Jean- Baptiste Quarré. 1787. Vincent-Simon Moreau. 1780. Claude-Nicolas Perret, avocat du Roi. 1781. Auguste-Théodore Bazard, procureur du Roi. Greffiers en chef. 1770. Claude Florens. 1773. Claude Chaudon. 1782. Jean-Baptiste Collin. (t) TuotrvÉ. — D'azur an chevron d'argent, accompagné de troia trèfles de même. (1) SmoN os Calvi et de Grandcbamp. — D'azur a une montagne de six coupeaux d'or, accompagnée en chef -de deux «toiles de même; aliai: d'azur & la tour d'argent.

**The text on this page is estimated to be only 29.87% accurate**

- 108 GOUVERNEMENT MILITAIRE Gouverneur général. Mgr le prince de Condé. Commandant en chef. M. le marquis de la Tour du Pin Gouvernet. Lieutenants généraux. Le comte de Monteynard. Le duc de Saulx-Tavannes. Le marquis de la Valette. Le marquis de Gouvernet. Le comte de Tavannes. Lieutenants de Roi. Bernard de la Vernette. Le comte de la Touraille. Le comte de Créancé. Le comte de Fautrières. Le comte du Peron. Le comte de Ferrary de Romans. Le comte de Sainte-Maure. Le marquis de Croisy-Montalan. Lieutenants des maréchaux, de France. Le marquis de Noblet de la Clayette, i Maçon. Le marquis d'Ozcnay et de Milly, à Mâcon. De Champcaux de Saury, à Autun. Le vicomte de Bar, à Autun. De Pommard, à Auxerre. Créthé de Labarcelle, à Auxerre. Mere de Beauford, à Auxerre. Kichard d'ivry, à Beaune. Dormy, biiron de Vesvre, à Bourbon-Lancy. De Drouas, a Semur. Espiard de Maçon, a Semur. De Bazasne, à A vallon. Le marquis de Savoisy, à Châtillon-sur-Seine. Bernard de la Vernette, à Châtillon-sur-Seuie.

**The text on this page is estimated to be only 23.97% accurate**

NOTICES HISTORIQUES stn LES FAMILLES ENTRÉES AUX ÉTATS DE BOURGOGNE de 1350 à 1789. A ABRICARDOT ou BRICARDOT. — Celle famille, à laquelle appartenait Alexandre Bricardol, qualifié écuyer en 1362, a possédé le lief de Marnay, près Nuits-sous-Ravières, et s'est alliée aux l.c Garennier, Dampierre, etc. E. 1579 (1). ATTXY. — D'asur à deux branches d'alisier d'or, passées en double sautoir; au chef éckiqueté d'azur et d'argent de trois tires. — Les d'Ailly, seigneurs de Louvillc et marquis d'Annery, sont une branche de l'ancienne et illustre maison d'Ailly, des vidâmes d'Amiens et marquis d'Annebaul, dont le nom est connu en Picardie depuis 1040. A cette branche, qui a fourni tin lieutenant des gendarmes, un capitaine des chevau-légers, des chevaliers de Malle et un maréchal de camp, appartenait Pierre-Louis d'Ailly, qui reprit de fief du marquisat de Scnecey en 1729, et se fit recevoir aux Etals de 1736. La terre de Senecey est sortie de cette famille en 1777. ALIGNY. — De à l'aigle de — Parmi les anciens seigneurs d'Aligny, village du bailliage de Saulieu, on peut citer Jean, écuyer en 1200; Anccl en 1280; Philibert, qui accompagna Philippe-le-Hardi dans le comté de Montbéliard en 1378; Guillaume I", écuyer de la compagnie de la fiuiche en 1417; Jean, qui fit périr dans son château un grand gruyer et donna, en rémission de ses péchés, la terre d'Auxan à la collégiale de Saulieu. Une de ses filles porta celle d'Aligny dans la famille Quarré au XV siècle. K. 1352. ALLERAC. - D'argent à l'aigle éployée de sable. E. 1579. (I) La date précédée de la lettre E indique l'année où chaque famille e»t entré» pour la première fois aux Ktati. La date précédée de la lettre M est celle de la maintenue.

**The text on this page is estimated to be only 26.88% accurate**

- 110 AMANGES. — D'argent fretté de sable; au chef de gueules. — Celle famille est originaire du comté de Bourgogne, où elle tenait un rang élevé dès le commencement du XII* siècle. On remarque parmi ses membres Guy, seigneur d'Amanges, chambellan du duc et son baiUi d'Amont en 1426; elle subsistait encore dans le duché en 1680, en la personne de Guillaume, seigneur d'Amanges et de la Chapclle-Saint-Sauveur.— Alliances : Montconis, Thoisy, Cicon, Saulx, Saint-Seine. E. 1421. AMANZÉ — De gueules à trois coquilles d'or. — Le chef de cette illustre maison, Jean de Villon, damoiseau, fit hommage en 1263 pour le château d'Amanzé en Brionnais, qu'il tenait du chef de sa mère Alix, héritière de la première maison d'Amanzé, connue dès le XI* siècle, et dont il releva le nom. Sa descendance s'est partagée en deux branches principales, dont l'alliée, éteinte en 1706, a fourni des chevaliers de Malte, des chanoines-comtes de Lyon, des abbesses de Soyon en Nivernais et de Chazaulx, et un grand nombre de militaires. Parmi ceux-ci on remarque Jacques et ses deux frères, Guillaume et Jean, tués, le premier, à Pavie, sous les yeux du roi, les deux autres à Renty et à Saint-Quentin; Jean, maréchal de camp, gouverneur de Bourbon-Laney en 1593; Gaspard, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, gouverneur de Bourl>on-Lancy et de Talant, chevalier d'honneur au parlement de Dijon en 1653, et Louis, son fils, aussi lieutenant-général eu Bourgogne. — Alliances : la Bussière, Marcilly, Brancion, Vergy, Busseul, Villon, Semur, Chantemcrle, Damas-Digoine, Coligny, Escars, l'Aubespin, Jaquot de Mypnnt, Chandieu, Dyo, Vichy, la Qtieuille. — Fiefs: baronnie d'Amanzé, érigée en vicomté en 1617, puis en comté; Puligny, Mypont, Marault, Magny, Elrées, Villcneuve-Ics-Prêles, Villiers-Nonain, Prizy, Ghampagny, Logère, Lessertot, Chcmenoi, Vjrey. La terre de Ghauffailles, apportée en dot à Jean d'Amanzé, par Antoinette de Villon en 1415, a donné son nom à la branche des barons de Chauflfailles et d'Estingcs, formée au XVP siècle, qui s'est alliée aux Semur, Montchanin, Damas, Choiseul-Traves, et a fourni des chevaliers de Malte, deux abbesses de Ghazaulx et deux chanoines-comtes de Lyon. La branche des seigneurs de Bois-du-Mont, issue des Ghauffailles, s'est fixée dans le Gévandan. M. 1669. E. 1584. AMONCOURT. — De gueules au sautoir d'or. — Cette famille, originaire du Bassigny, a été très affectionnée aux ducs de Bourgogne. On signale, parmi ses membres,

Hervé d'Amoncourt, exécuteur testamentaire d'Hugues, fils d'un comte de Bourgogne, en 1301 ; Jean, seigneur de Villey-sur-Tille en 1372, longtemps capitaine de Saulx-le-Duc; un abbé de Molesme en 1427; un chanoine de Lyon en 1490; un évéque de Poitiers, un grand gruyerde Bourgogne et un chevalier de l'ordre du roi au XVP siècle. Cette famille, divisée en deux branches, celles de Piépape et de Monligny, s'est éteinte en la personne de Philiberte, fille de René d'Amoncourt, gentilhomme ordinaire du roi, mariée à Antoine Barillon de Morangis, marquis de Branges, et morte en 1677.— Fiefs : Fleurcy, Raucourt, Chargey, Villey-sur-Tille, Piépape, Tanay, Montigny-sur-Aube, Brion, Avelanges, Cussey, Longeau, Fresnoy.— Alliances : Chauvircy, Conllandé, Saint-Aubin, Saulx, du Châtelcl, Maugcron, la Chambre. E. 1561 . ANCHEMANT. — D'azur au chevron d'or, accomjtagné de trou rocs d'échec de mime, aliàs de trois anilles ou fers de moulin. — Jean d'Anchemant vivait en 1469. Parmi ses desDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.93% accurate**

- m rendants on remarque : Jean, conseiller du duc, lieutenanl du bailli de Chalon en 1490; Pierre, secrétaire du roi de Castille et de l'empereur Maximilien en 1307; Charles-Bénigne, capitaine de cent hommes de pied en 1646. Après avoir subi deux condamnations comme usurpatrice de noblesse, cette famille fut définitivement maintenue en 1669 et 1698. Branche en Flandre. — Alliances : Julien, Sainl-Privat, Bizouard, Paradin. — Fief de Verrey-sous-Salmaisc. E. 1671. ANCIENVILLE. — De gueules à trois marteaux de maçon d'argent, dentelés et emboutis d'or. — Famille originaire de Champagne. Louis d'Ancienville, chevalier de l'ordre du roi, baron de Réveillon et de Baleines, reprit de fief en 1583, de la haronnie d'Epoisses, qu'il tenait du chef de sa femme, Françoise de la Platière, nièce et héritière du maréchal de Bourdillon. Son fils, Louis, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de la chambre, obtint en janvier 1613 l'érection de celte terre en marquisat, et la laissa à son neveu, Achille de la Grange, comte de Maligny. E. 1653. ANDELOT. — De gueules à une fleur de lys d'or. — Famille originaire de Bresse, qui remonte à Achard d'Andelot, chevalier en 1300. Elle posséda la terre de Pressia, de 1372 à 1635, et fournit un gouverneur de Mâcon en 1421, un chambellan de Charles-le-Téinéraire, créé chevalier en 1468, deux maîtres d'hôtel des ducs de Savoie au XVI* siècle, un chevalier de Malle, commandeur de Bellccmix, et un lieutenant-général du comté de Nice en 1536. Jean-Baptiste d'Andelot, baron de Pressia, seigneur de Marmonl et de la Vemée, dernier du nom, mourut en 1635, laissant deux filles dont l'une porta la terre de Pressia a Jean de Fondras. — Alliances: Loysia, Serve, la Vernée, Fitigny, Oncieux, Vergicr, Rochcbaron, Montjouvent, Clugny, Cléron, Foissy, Vaudrey, d'Apchon. E. 1570. ANDRAULT. — D'azur à trois étoiles d'argent, écartelé d'argent à trois fasces vivrées de gueules, à la bande d'azur semée de fleurs de lys brochante. — Famille du Nivernais, dont l'auteur est Laurent Andrault, écuyer en 1400, qui épousa Jeannette de Villon, dame de Langeron. Ses principaux descendants furent : Laurent, écuyer du duc de Bourbonnais en 1471 ; Pierre, gouverneur de la Charité-sur-Loire en 1572; Jean, vicomte de Langeron, bailli du Nivernais, gentilhomme ordinaire de la chambre; Hector, comte de Maulevrier, baron d'Iloye; Philippe, gouverneur de la Charité, maréchal de camp, pour qui la terre de Langeron fut érigée en comté en 1656; Charles, abbé de Maigemont, élu du clergé en 1686; Joseph,

lientenant-général des armées navales, lieutenant de roi en Bretagne, gouverneur de la Charité, et Louis-Théodore, lieutenant -général des armées en 1744. De la branche de Maulevrier sont issus François, marquis de Maulevrier (1); Jean-Baptiste-Louis, chevalier de la Toisond'Or, maréchal de France en 1745,et Christophe, premier chef d'escadre des galères de France. — Fiefs: Ménardière, Beaucresson, Saint-Haon, Chauvignières, Cougny, Aligny, Champlois, etc. — Alliances: Martigny, Raquet, Crcmeaux, Colombier, du Maine, de Faye, Gourai de la Çoste, Thyard de Bissy, Le Camus, la Tournelle, etc. M. 1668. E. 1650. ANGLURE. — Portait d'abord : D'or à la croix ancrée de gueules; puis : d'or semé de grelots d'argent, soutenus de croissants de gueules. — Ancienne maison, originaire de Champagne. ;Oger de Saint-Chéron, seigneur de Marcharigy et du Mesnil, épousa au XIII* siècle (1) Le mtrquùal de Maulevrier fut érigé pour cette famille ptr lettre* de 1615 et 1660. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.00% accurate**

- 112 Helwidc, dame d'Anglure, issue des premiers seigneurs de ce nom qui fut relevé par son mari. Ou connaît la légende à l'aide de laquelle les membres de cette famille expliquaient le changement de leurs armes et le prénom de Saladin donné aux aînés de la maison. Les descendants d'Oger furent avoués de Thérouanne pendant plusieurs siècles. Us se divisèrent en plusieurs branches: celle des comtes d'Estoges; celle des seigneurs de Bourlemonl, princes d'Amblisc, ducs d'Atri, d'où est sorti Louis-Saladin, lieutenant-général en Champagne en 1682; celle des comtes de Bourlemonl, dont le chef fut Nicolas, marquis de Busancy, lieutenantgénéral des armées en 1680; celle des barons de Givry, et enfin celle des marquis de Coublanc, seigneurs de Jours, qui produisit le rameau des seigneurs de Guyonvelle, fionnecourl et Mcuvy. En Bourgogne, on trouve : Lambert d'Anglure, chevalier, qui vend au duc, en 1251 , ses droits sur la monnaie du duché; Jean, seigneur de Melisy en 1391; Henri, seigneur de Melay et de Saint-Seine-sur-Vingeatine, grand maître d'hôtel du duc de Lorraine en i.Vî7 ; René, baron d'Autricourl en 1630; Charles, abbé de la Chassagne, seigneur de Villers en 1650, etc. — Autres fiefs : Colmier, Ampilly-le-Sec, Massingy, Recey en partie, Riel-les-Eaux, Boussenois, Rozay, etc. — Alliances: Joinville, Vergy, Chastellux, Ligncville, du Châtelct, Dinteville, Choiseul, Lasraris, Ncufchâtel, Pontailler, Ornaison, Chabot, Rochebaron, Rouville, Toulongeon, Mailly, Livron, Saulx, Damas-Fuligny, Trestondan, Rouhier. E. 1557. ANGUT. — D'azur à la croix ancrée d'or. — E. 1682. ANSTRUDE. — Coupé emmanché de sable sur argent de trois pièces. — Ancienne famille, originaire d'Ecosse où elle possédait la baron nie d'Anstnilher. Deux de ses membres, Robert et David, vinrent s'établir en France eu 1515, et servirent dans la garde écossaise de François I»'; le second est la tige de la branche fixée en Bourgogne. Celte famille a fourni, en Ecosse, plusieurs maîtres d'hôtel et écuyers tranchants des rois et trois chevaliers de la Toison-d'Or; en France, plusieurs gentilshommes de la garde écossaise, un capitaine exempt des gardes du roi en 1597, et un capitaine des grenadiers du régiment d'Aligny en 1695. — Fiefs: Anstrude, anciennement Rierry, érigé en baronnie en 1737, Huilly, Laignes, Mareuil en partie, Paey et Villiers-Ies-Ilaut. — Alliances : Cléry, Chargères, Mussy, Quarré d'Aligny. Thélis et Thomassin. M. 1669. E. 1671. ANTIGNY. — D'azur au lion issant de sable. — Maison considérable et puissante dès le

XII' siècle, qui possédait en propre les terres de Pagny, d'Antigny, de Sainte-Croix, de l^ouhans, de Cuiscry, deSagy, de Montpont, deLoisy.ete. Philippe d'Antigny, seigneur de Pagny, eut deux fils, dont l'alné, Guillaume, fut père de Hugues qui, ayant épousé Béatrix de Vienne, se substitua, dit-on, en 1237, au nom et aux armes de cette illustre famille (Voy. Vienne). I^e cadet eut une fille mariée a Philippe de Montaigu, à qui elle porta le nom et la terre d'Antigny en 1240. Celte terre revint plus tard dans la maison de Vienne, par le mariage d'une de ses descendantes avec Philippe de Vienne, seigneur de Pimont, bisaïeul d'Alexandrine, qui la transmit en 1651 a son mari, Claude de Damas. E. 1355. ARCEUN.— Cette famille a fourni plusieurs officiers à l'élection de Maçon et un gouverneur de Cluny.— Alliances :Chissey, Croisier, Ferrière. E. 1560. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.42% accurate**

- 113 ARLAY. — D'argent à la fasce de sable. — Famille originaire du bourg d'Arlay, en Franche-Comté, où elle possédait un franc-alleu, et qui remonte à Hugncs, écuyer en 1289. Jean d'Arlay figure parmi les ëcuyers placés sous les ordres de Jean de Toulongeon, à Châtillon, en 1414. En 1668, Jean, lieutenant-général en la chancellerie d'Aiitun, Charles, grand archidiacre de cette ville, et François, maître des comptes à Dijon, descendants de Barthélémy, vierg d'Autan, obtinrent des lettres de relief de noblesse. Cette famille donna plusieurs conseillers au parlement de Dijon en 1672, 1687 et 1736. — Elle posséda les fiefs de la Boulayc, Morcoux, Meunot,Collonges,et s'honora de l'alliance du président Chasseneuz.qui fit en partie sa fortune. E. 1679. ARMENIER. — D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois mouchetures d'hermine de sable. — Cuy Armenier, d'une obscure famille de Gray, s'éleva rapidement aux plus hautes charges de Bourgogne. Docteur-ès-lois, maître des requêtes, chambellan, ambassadeur en Autriche en 1405, président du parlement tenu a Besançon en 1408, élu du duc et envoyé vers le roi en 1414, bailli d'Aval en 1420, président au parlement de Paris la même année, il fut nommé chef du conseil du duc en 1422. Son fils, Etienne, ambassadeur au concile de Baie en 14*1, présida le parlement du duché et du comté en 1438, et devint également chef du conseil en 1443. Il fut l'aïeul de Jean, seigneur de Belmont, qui mourut sans postérité. E. 1412. ARMINOT ou ARMYNOT DU CHATELET. — D'argent à trois moucheture* d'hermine de sable. — Louis Armynot, échanson de la duchesse Anne de Bretagne, né vers 1440, eut un fils, Jean, qui s'établit en Champagne et assista au ban de la noblesse de cette province en 1811. On remarque parmi ses descendants, Claude, bailli de l'évêque de Langres en 1583; Edme, enseigne au régiment de Franciéres, blessé au siège de La Mothecn 1645; François, seigneur de Montrichard, Beauregard et Bonchemin, homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du marquis d'Andelot, entré aux Etats de 1653. M. 1718, 1736. — Li branche de Préfontaine, éteinte au dernier siècle, d'abord condamnée en 1665, puis maintenue en 1672 et 1674, par délibération du maire de Dijon et par sentence du bailliage de Langres, a fourni un secrétaire du cabinet de Louis XIII. — Alliances: Bémond, Ailly, la Baume-Mont-Saint-l/ger, Morant, Mallion, Bouvot, la Loge de la Barre, Avrillot, Champeau, Mergey, Jaquotot, Martin. — Fiefs: Santenoge, Beauregard,

Fée, Montrichard. le C.hâlel. Préfontainc. ARVISET. — D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, et en pointe d'une étoile d'or. — Cette famille, originaire de Dijon, était divisée en deux branches, anoblies au XVI» siècle par des charges de secrétaires du roi. On compte en outre parmi ses membres, deux avocats généraux à la chambre des comptes en 1572 et en 1600, un vicomte-mayeur de Dijon cn!616, et un trésorier de France, honoré du titre de conseiller d'Etat. — Alliances : Valon, Julien, Fyot, Jehannin, Drouas. — Fiefs.- la Cosme, Colonge, Marcillyles-Monl-Saint-Jean, Monlconis, le fief d'Arviset, érigé sons ce nom en 1672. M. 1669, 1697. E. 1700. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.71% accurate**

- m ASSIGNY. — D'hermine au chef de gueules, chargé d'une fasce vivrée d'or. — Guillaume d'Assigny, écuyer, originaire de l'Auxerrois, Tut chargé en 1318 de mettre sur pied une compagnie de cent arquebusiers; Artus, gouverneur de l'Auxerrois, vivait en 1554; Antoine était capitaine aux ehevau-Iégers en 1651. — Fiefs : les Agnous, le Fort, Guerrins, Maulm, le Pichon et Pont-Marqués. — Alliances : Le Bourgoin, Campigny, le Chantier, ChaumontQuiiry, Dauvet, la Grange, Louvier et Guette. — Cette famille a fait ses preuves pour Malte. M. 1697. E. 1682. AUBERT. — D'or à trois têtes de chien braque coupées, de sable. — Pierre Aubert, écuyer, seigneur de la Perrière et Vincelotte, secrétaire du roi en 1664, reprit de fief pour Vincellcs en Auxerrois en 1669. Parmi ses descendants, on cite Claude-Pierre, lieutenant de vaisseau en 1703, et Charles-Maurice, brigadier des armées en 1719. E. 1682. AUBESPIN (L')< — D'aiur au sautoir d'or, accompagné de quatre billettes de même. — Famille du comté de Bourgogne, qui remonte à Jean, secrétaire de Hugues III, duc de Bourgogne et comte d'Albon, en 1199, et dont un cadet, Guillaume de l'Aubespin, ayant épousé Claude du Vaulx de Choiscul, dame de Chigy et de Lavé, vint s'établir dans le Maçonnais. Parmi ses descendants, on peut citer Jean, chevalier de l'ordre du roi, vicomte de Chigy, seigneur de Greusse et de Lesscrtot, marié à Guillemette de Giresme. — Alliances : Bernauld, Dyo, Buffot, Groslée, Oyselet, la Rochelle. — Cette famille contribua beaucoup à la fondation de l'abbaye du Miroir, de l'ordre de Cltcaux. E. 1422. AUBETERRE. — D'azur à trois fasces d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de mime, et en pointe d'une rose aussi d'or. — Parmi les membres de cette famille on peut citer : François d'Aubcterre, époux d'Isabeau de Saint-Seine, seigneur et baron de Saint-Seine-sur-Vingeanne en 1549; Marie, femme d'Antoine Jaquot en 1630, et Jacques, établi à Juilly en 1708. Ses descendants portèrent le titre de comtes de Juilly. M. 1673. — Alliances : Hennequin, du BcUay. E. 1578. AUBRIOT. — De gueules à l'étoile d'or; au chef de Bourgogne ancien. — Un bourgeois de Dijon a illustré ce nom au XIV* siècle. On connaît la fortune d'Hugues Aubriot, bailli de Dijon de 1360 a 1367, intendant des finances de Charles V, prévôt de Paris, constructeur de la Bastille en 1369, mort dans la disgrâce en 1382. Sa femme était Marguerite de Pommard, qui lui apporta les terres de Bouze el de Savigny-les-Beaune. Un de ses frères,

Jean, chancelier de Bourgogne en 1332, mourut sur le siège épiscopal de Chalon en 1350. Un autre, Nicolas, chanoine de la chapelle du duc, décéda en 1373. Leur sœur Marie épousa Jean de Saulx, sire de Courtivron, grand gruyer de Bourgogne. Le nom périt avec eux. E. 1363. AULLENAY. — D'argent au lion de sable, armé et lampasté de gueules. — Geoffroy d'Aullenay, originaire du Nivernais, fils de Simon, est qualifié de chevalier dans un acte de 1335. On trouve après lui : Pierre, écuyer ès-chaussms du roi en 1405; Philibert, seigneur Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.53% accurate**

- 118 de Fougères en 1460; Claude, seigneur de Vitry cl d'Arcy en 1475; Etienne, seigneur de Quincerot, et Adrien, seigneur de Vallccourt et Frampas en 1580; Claude, seigneur d'Arcysur-Cure, de Loze, Vermanton, Joux, Courtenay, dans le comté d'Auxcrrc en 1598; son fils Ren#, seigneur de Merrcy et de Champien en 1641, et Hector-François, qualifié comte d'Arcy en 1660. Cette famille a possédé aussi le château de Digoine, près Arcy. — Alliances : Carronlc, Balavoyne, Chissey, Edouard, Veilhan, Loron, Grillet. E. 1577. AUMONT. — Ecarttlé : aux 1 et 4 de Villcquier, aux 2 et 3 de Mazarin, sur le tout d'Aumont, qui est d'argent au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, 4 en chef et S en pointe, mal ordonnées. — La maison d'Aumont, d'ancienne chevalerie, est originaire de Picardie, et remonte à Jean I, sire d'Aumont, chevalier croisé en 1248, pour les descendants duquel la duché-pairie d'Aumont fut créée en 1665. Elle s'établit en Bourgogne en 1405, à la suite du mariage de Jean VI, sire d'Aumont, avec Yolande de Châteauvillain , dont le fils aîné, Jacques, fut conseiller de Philippc-le-Bon. Elle y a possédé le marquisat de Nolay, les seigneuries d'Aubigny, de Molinot et de Thury qui en dépendaient , et les baronnies de Couches et d'Estrahonne. E. 1551. AUVET ou DAUVET. — Bandé de gueules et d'argent de six pièces, la deuxième bande d'argent chargée d'un lion de sable. — Cette famille, originaire de Picardie, où elle était connue dès l'année 1206, a fourni un chambellan de Charles V, des conseillers d'état, des maîtres des requêtes, des ambassadeurs, des gouverneurs du Boauvoisis, des chevaliers des ordres du roi, des chevaliers et commandeurs de Malte, des officiers supérieurs, un gentilhomme de la chambre, etc. La branche des comtes Desmarcst a possédé héréditairement la charge de grand fauconnier de France, et est entrée dans la noblesse de Bourgogne par le mariage de Nicolas Dauvel, gouverneur du Beauvoisis et grand fauconnier, avec Christine de Lantagc. Les terres de Belan et d'Eguilly lui ont appartenu par suite de cette alliance, et on trouve de ce nom un grand bailli de l'Auxcrrois au XVII» siècle. E. 1626. AUXERRE. — Voy. Chasteux-x. AUXY.— Echiqueté d'or et d'azur. — Colard d'Auxy, chevalier bannerct, accompagne en 1384 Philippe-le-Hardi en Brabant. David, chevalier, est chambellan du duc en 1397. Hugues d'Auxy, écuyer, est envoyé au duc de Bar en 1419. Didier d'Auxy, seigneur de Marcel|0is, vend en 1561 la terre de Villeferry à Hugues Arcclin. E. 1560. B

BABUTTE ou BABUT. — D'argent à trois fleurs de pensée, feuillées et soutenues d'azur. — Famille originaire du Nivernais, où l'on trouve en 1541 Gaspard de Babntte, seigneur de Brederont, marié à Philibertc de Fontenay, qui lui apporta en dot la baronnie de Sainl-Pierre-du-Mont. Une branche de cette famille, établie au bailliage d'A vallon, a possédé

**The text on this page is estimated to be only 27.84% accurate**

- m au XVI* siècle les terres de Saint-Aubin, Villiers-le-Comtc, Chassigny et la Mottc-d'lllaii en Auxois. — Alliances : Fonlenay, Lanneau. E. 1605. BADOUX. — De gueules au checron, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une roue, le tout d'or, aliàs d'argent. — Famille originaire de Bresse. Pour prouver sa noblesse aux Etats de 1700, Claude-Elisée Badoux produisit les provisions de son aïeul, trésorier du bureau des finances, vétéran en 1665, et de son père, successivement trésorier de France (1060) et président à la chambre des comptes (1680). François fut aussi président aux comptes en 1698. — Alliances : Millière, la Marre, Guignes, Donzieu, Filzjan. — Fiefs: Promby, la Rue, Bcirc. BAGLION. — D'azur au lion léopardé d'or, apimyant la patte désire sur un tronc écoté de mime en pal; le tout accompagné de trois (leurs de lys d'or, rangées en chef et surmontées d'un lambel de quatre pendants de même. — Devise : Omne solum forti patria est. — Famille originaire d'Italie; branches dans le Lyonnais, l'Artois et le Charollais. On remarque : Pierre, chevalier de l'ordre; Léonard, l'un des cent gentilhommes de la maison du roi en 1617; François, élu du Charollais en 1662 et 1065, gentilhomme de la chambre du prince de Condé et capitaine des gendarmes de Montrevel; François, évéque d'Arras en 1725, abbé de SaintVincent de Laon en 1732. — Alliances : Guerrier, Henry, la Grange de la Praye, Beauvoir de Grimoard, Allonville, etc. — Fiefs: comté de la Salle, baronnie de Jours, Montessus, la VattcM. 1699. E. 1062. BAGNIARD, BAGNARD, BAIGNARD - D'argent à la fasce de gueules, chargée de trois fers à cheval du champ, alias d'or, cloués de sable, et accompagnés de trois molettes aussi de sable. — Famille militaire, originaire de Normandie, où elle était connue dès l'année 1472. Une de ses branches s'est fixée en Bourgogne au XVIP siècle; on remarque parmi ses membres Jacques-François, gouverneur du fort d'Arlot en Bugey, aïeul de JeanClaude-Bénigne, chevalier de Saint-Louis, capitaine des grenadiers royaux de Coincy, reçu aux Etats de 1739. M. 1667, 1668, 1669, 1715. - Alliances: Espiard, Bichot, Soirot, Rey. — Fiefs : Pradines, Estrabonne. E. 1671. BAILLET. — D'argent à trois chardons de gueules, tigés, feuillés et soutenus de simple. — Pierre Baillet était grenelier du grenier à sel de Paray en 1412, et devint, (quelques années plus tard, receveur du Charollais. Son fils, Jean, s'établit à Dijon, où il fut reçu avocat général au parlement en 1486. Depuis lors, cette famille n'a pas cessé de

remplir les charges les plus distinguées dans les cours souveraines de la province. On remarque: Jean et Pierre, premiers présidents du parlement en 1551 et en 1653; Lazare, président à mortier en 1710; six conseillers; Jean, premier président de la chambre des comptes en 1693; Pierre, président anx comptes en 1633, après avoir été trésorier de France; Jean, doyen de la Sainte-Chapelle et élu du clergé en 1632. La branche de Vaugrenant fut formée par Jacques Baillet, avocat général aux comptes en 1554, puis conseiller au grand conseil, dont le fils, Philippe, aussi conseiller au grand conseil, puis président aux requêtes du palais à Dijon en 1585, chevalier
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.79% accurate**

- 417 de Saint-Michel, capitaine de cinquante hommes d'armes et gouverneur de Saint-Jean-deLosne, fut l'un des plus fermes soutiens du parti royaliste pendant les troubles de la Ligue. A la même branche appartenait Philippe, maître aux comptes, puis prêtre et élu du clergé en 4632. — Alliances : Dumay, Perrault, Foucault, Ocquidem, Millièrc, la Boutière, Burgat, Fyot, Villers, Bouhier, Bretagne, Mathieu, la Michodière, Lcbeau, Noblcl, Brûlarl. — Fiefs : baronnies de Saint-Germain-du-Plain, de Saint-Julien, de Cressey, de Vaugrenant ; seigneuries de Brognon, Foncegrive, Brazey, Echigey, [s-sur-Tillc, Maison-Rouge, l'Epervïer, Givry, Saint-Désert, Villeneuve, Autumc, Lesme. — Les comtes de Baillet, en Belgique, sortis de Bourgogne, sont, croyons-nous, de la même famille. Ils ont changé les chardons de leurs armes en trois fleurs de souci d'azur, avec une partition. E. 1730. BAIS-DAMAS. — D'azur à la fasce d'or, chargée de trois tourteaux de sable remplis d'argent (dits yeux de faucon). — Cette famille, originaire du Lyonnais, remonte à André de Bais, qui vivait en 1396, et eut deux fils : André, lieutenant-général des armées du roi, mort au siège d'Alexandrie, sans laisser de postérité, et Jean - Edouard , seigneur du Colombier, maréchal de bataille des armées du roi, lieutenant-colonel au régiment de Lyonnais en 16ÎS7. Un fils Je ce dernier, nommé François, épousa une fille d'Henri-François de la Guiche, comte de Sevignon, et d'Elisabeth Damas de Montmort. Par suite de cette alliance, les Bais ajoutèrent à leur nom celui de Damas et devinrent propriétaires de la baronnie de Digoine. E. 1682. BAISSEY. — D'azur à frots quintefeuilles d'argent, posées deux et une — Guillaume, fils de Hosterdam. originaire de Hollande, vint s'établir en Bourgogne et reprit de fief de Baissey en 1229. Jacques, son fils, péril à la bataille de Bourve en 1273. On trouve encore, à la même époque, Miles de Baissey, chevalier en 1288, et Guy, seigneur d'Avelanges en 1294; Antoine dit le Borgne, petit-fils de Jacques, achète Saint-Thibaut et Thil en Auxois en 1314. Jean était grand écuyer de Bourgogne sous Jean-sans-Peur. Un autre Jean, seigneur de Beaumont, fut nommé louvetier en 1484 et grand gruyer de Bourgogne en 1808. On peut citer en outre : Antoine, chevalier, chambellan du roi et bailli de Dijon en 1801; Charles, qui vendit une partie de la terre de Beaumont-sur-Vingeanne aux Chabot en 1828; Louis, chevalier de l'ordre, seigneur de la Tour-du-Bois en 1873; André, chevalier de l'ordre, seigneur de Tait à la même date,

et son fils Antoine, en 1620. Cette famille fournit à l'Eglise un archevêque de Besançon au XIV* siècle; un abbé de Cltcaux et un abbé de Saint-Bénigne au XVP. Outre la baronnie de Til-Châtel, qui passa ensuite aux d'Escarsct aux du Châtelet, elle posséda les terres de Chaux, Beire, Longecourt, Orville, la Chaume, Daix, Charmes, Bretenière, Véronnes, la Gorge dans l'Autunois, etc. Elle s'allia aux Croy, Imbercourt, Lannoy, Lamhertye, SaintSeine, Nanteuil, Trestondan, Vircy, Crux, Ocquidem, Saillant, Nagu, d'Escars, Marmier, Mochet, la Cousse, Lenoncourt. Une branche alliée à cette famille subsistait encore au XVI1P siècle en Lorraine.
E. 1491. BALATHIER. — De sable à la fasce d'or. — On trouve cette famille établie en Champagne, en Dauphiné et en Bourgogne, où elle parait ne s'être fixée qu'en 1624. Le premier que l'on connaisse est Raoul, qui vivait en 1372. Edme de Balathier a été maintenu dans sa

**The text on this page is estimated to be only 28.24% accurate**

- 118 — noblesse par les élus de Bar-sur-Aubc en 1634; sa postérité a fourni trois chevaliers de Malte en 1649, 1687 et 1718; Jacques, élu lieutenant de la noblesse dans l'assemblée du ban et arriére-ban de Troyes en 1674; Armand-Joseph et Guy-Claude, capitaines au régiment de Rouergue; Elic-Antoine, capitaine d'infanterie au régiment d'Artois. — Fiefs : Conclois, Cormaillon, Mirebeau et Villargoix depuis 1624. — Alliances : Amoncourt, Conighan, Feydeau. Foulcq, Lannoy, Montdragon, Kiollct, Sivry, Tbieffries et Torcy. — Titres : Chevalier, baron et comte de Lantage. E. 1563. BALFOUG. — D'argent au rhevron de sable, chargé d'une tête de Umtre du champ. — Devise : Omne solum forti patria. — On suppose qu'Henri de Balfoug, entré aux Etals royalistes de Semnr en 1590, appartenait à la branche française de l'illustre maison des Balfour, barons de Burleigh, en Ecosse, dont nous donnons ici les armes. BAX.IDAN. — Ne serait-ce pas Balidart en Champagne : d'argent à la fasce de sinople, accompagnée de sept merlettes de même, 4 en chef et 3 en pointe? E. 1590. BAN (du), — Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur à la bande emmanchée d'argent et de gueules l'un, dam l'autre, et aux 2 et 3, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pélicans de même; sur le tout d'azur à trois feuilles de houx (for. — Ancienne famille, originaire de Champagne, dont la filiation remonte à Hardi du Ban, qui, au retour de la dernière croisade de Saint-lxmis, épousa Alphonsinc de la Feuillée en 1276. Parmi ses descendants, on peut citer : Guillaume, bailli d'Auxois en 1429; Raymond, René, Auguste, qui figurent à tous les combats du XIV» et du XV« siècle; Jacques, seigneur de la moitié de la Feuillée en 1518 ; Hardi, tué avec Bavard à la retraite de Rebec en 1524; Jean, mort à la bataille de Cerisoles en 1544; Jacques, qui se distingua à la défense de Met* en 1553; Jean, blessé à la journée d'Ivry, et dont les quatre fils périrent au service d'Henri IV; Pierre, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Dole et de Châtillon-sur-Seine, grand'eroix de Saint-Louis, baron de Morvilliers, qui fit ériger en comté sa terre de Frolois en 1684; Antoine, son fils, mort en 1759, et François-Henri, capitaine de dragons en 1748. — Principaux fiefs : Chaumont-leBois, Vannaire, Valentigny, Maizière, la Feuillée vendue par eux en 1766. — Alliances: Nasille, Bretel, le Bascle. E. 1671. BAR. — Plusieurs familles ont porté ce nom en Bourgogne, quoiqu'elles fussent d'origine et d'armes différentes. Les comtes de Bar-sur-Seine portaient : d'azur à trois bars d'or

posés l'un sur l'autre en demi cercle, à la bordure componée de neuf pièces d'or et de sable. Henri de Bar, sire de Pierrefort, gouverneur du duché de Bourgogne en 1362, portait : d'azur semé de croix d'or recroisetées, au pied fiché, Vécu chargé de deux bars d'or adossés, à la bordure d'or. Edouard de Bar, marquis de Pont en 1410, neveu du duc de Bourgogne, portait de même, mais avec la bordure endenchée. Guy de Bar, chevalier, seigneur de Praeles, bailli d'Auxois, puis de Sens en 1433, appartenait vraisemblablement à la même maison. Une autre famille, qui a fourni un chambrier à l'abbaye de Saint-Seine en 1460, portait : d'argent à une emmanchure de deux pièces de gueules. Enfin, une quatrième maisou du même nom blasonnait son écu d'une croix d'or cantonnée de trois quinte feuilles, et à dextre d'une étoile. Plusieurs chaDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate**

- H9 noines de Langres el de la Sainte-Chapelle de Dijon ont aussi porté ce nom, qui était sans doule celui du lieu de leur naissance. E. 1412. BAR-LIMANTON. — EcarteU : aux i et 4, d'azur semé de croix reeroisetées, au pied fiché d'or, à deux bars adossés de même, brockant $ur le tout; aux 2 et 3. retiercé en (asce d'or, d'argent et d'azur de neuf pièces; alias : aux 2 et 3, d'or plein. — Ancienne el illustre famille du Bcrry qui s'est divisée en trois branches, celles de Baugy, de ViUemenard et de Buranlurc. Cette dernière branche, formée au XVI* siècle par Antoine, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa maison et gouverneur du comté de Sancerre, a été reçue aux Etats de 1754, sur preuves remontant à l'an 1538; elle a fourni des chevaliers de Malle, des comtes de Lyon, une ehanoinesse de Remiremont, des chevaliers de l'ordre, un chancelier de l'ordre de Saint-Lazare, et ses membres ont pris les litres de comtes de Bar, barons de Limauton et de Sansay. Elle a possédé en Bourgogne les fiefs de la Boutière cl du Bouchct-les-Cravant, et s'est alliée aux Loron, Las, Arlay. — M. à Bourges et Moulins, 1667. BARBIER. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois roses de même; au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de sable. — Cette famille remonte à Jean Barbier, châtelain de la ville de Moras en Dauphiné, anobli par Charles VII en 1430. Une de ses branches, établie en Bourgogne au XVI* siècle, a produit deux contrôleurs généraux du taillon (1575, 1614), un correcteur (1554), deux maîtres des comptes (1647, 1674), deux trésoriers de France (1699, 1714), et un président aux comptes en 1781. — Alliances: Damolte, Regnard, Loppin, Seguin, Pérard, Nicolas. — Fiefs: Reulle, Enlre-Deux-Monts, Conrœur, Corboin, Saint-Léger-deFoucheret. M. 1698. E. 1751. BARD. — Ce nom ligure dans les listes de 1665, 1668 et 1671. Alexandre de Bard, Bart ou Bar, entré aux Etats de 1709 (1), était qualifié vers le même temps seigneur de Bagnol, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, ancien gouverneur de Modène.— Bart, à Autun, portait : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, et en pointe d'un lion aussi d'or, armé et lampassè de gueules. BARONNAT. — D'or à trois guidons d'azur, dressés en pal; au chef de gueules chargé d'un lum léopardé d'argent. — Devise : Vertu à l'honneur guide. — Celle famille, établie dans le Dauphiné et le Lyonnais, a fourni plusieurs échevins de Lyon au XV* siècle; un maître d'hôtel des rois Charles VIII et Louis XII; un gentilhomme

de la chambre d'Henri II; un premier président du parlement de Dombes. M. Lyon : 1667. — Alliances : Simiane, Gaspard.— Fiefs : Theillière, Bourasse. E. 1739. BARRE (LA). — D'azur à la bande d'or. — Famille originaire de Touraine, issue de Guillaume, homme d'armes du marquis de Rothclin en 1485, et à laquelle appartenait sans doute Thiercclet, chevalier, maître d'hôtel du duc de Bourgogne en 1392, qui portait une bande dans son sceau. Un de ses membres, Jacques, juge-prévôt d'Argilly, obtint en 1623 des lettres de relief de noblesse. M. 1669. — Fiefs : Chevannc et Messangc. — Nous supposons que (l) No un n'avons point trouvé le procèn-verbrJ de »• réception.

**The text on this page is estimated to be only 24.39% accurate**

-JSOles soigneurs de Fouronne et d'Anus en Auxerrois, issus de Jacques de la Barre, seigneur de Fouronne vers 1630, étaient de la môme famille. E. 1671 BARRES (DES). — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois cm/iiilles de même. — Celle famille, originaire de Champagne, fait remonter son origine à Guillaume des Barres, qui accompagna Philippe-Auguste à la croisade, et fut l'un des chefs de la cavalerie française. Ses descendants se sont partagés en plusieurs branches : celle des seigneurs de Saint-Martin, de Dommarien et de Bréchainville, formée au XV» siècle, a porté les titres de comtes des Barres et baron de Marac, et s'est alliée aux Chauflbur, Gand, Lcmoyne, Delecey de Changey, Piétrequin de Prangey, Masblanc de Velles. On remarque parmi ses membres : Denis, capitaine de chevau-légers et gouverneur de Saulieu, qui vivait en 1615; Claude, d'abord aumônier du roi, mort en 1695 lieutenant des maréchaux et juge du point d'honneur, et Pierre-Antoine, tué avec un de ses fils au combat de Donawerth en 1742. E. 1590. BARRES (DES). — D'azur à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules et accompagnée de trois croissants d'argent. — Rcgnault des Barres, châtelain de Brazey en 1386, eut deux lils: Perrault, qui succéda à son père dans la châtellenie de Brazey en 1422, et Thibaut, garde de la monnaie d'Auxonne en 1428. La descendance de Perrault s'est divisée en deux branches principales : celle des seigneurs de Massingy, Ampilly, Gissey, Romprey, Couchcy et Verrey s'est éteinte au commencement du XVIII* siècle, après avoir produit trois élus du roi aux Etats de Bourgogne en 1500, 1535 et 1568; des maîtres des comptes; un receveur général des Etats; un trésorier de France, et un conseiller au parlement en 1611. Elle s'est alliée aux Contault, Bryois, Frémiot, Lambert, Moisson, Berbisey, Boudier, Gagne, Cazotle, Frasans, Alixand, Dévoyo, Le Blond, Florin, Fourneret. La branche des comtes de Cussigny, formée au XVP siècle et réhabilitée en 1574, a fait preuve pour Malte en 1630. On remarque parmi ses membres : Bernard, vieomte-mayeur de Dijon en 1573, pourv u d'une charge de conseiller au parlement en récompense de ses services pendant la Ligue, président en 1578; Pierre et Bernard, présidents du parlement en 1611 et 1644; André, gentilhomme ordinaire du roi en 1671, et, au dernier siècle, un lieutenant-colonel de cavalerie et deux chevaliers de Malte. —Alliances : Cirey, Tabourol, Fyot, Berbisey, Digoine, Bourgeois, du Prat, Montagu. Saint-Belin, Villers- la-Faye, Bretagne,

BaufTremont, Legouz. — Fiefs : Rufley, Charaneey, Bousscnois, Epiry, Prisscy, Moux, Slontot, Tanay, Charmes, Vanvey, marquisat de Mirebeau. M. 1666, 1699. E. 1560. BARTHELOT DE MURSEAU. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même. — Cette famille, originaire du Maçonnais, est issue de Jean Barthelot, seigneur d'Ecuisse, qualifié noble homme et écuyer en 1546. Après avoir été condamnée par l'intendant Boudin, elle fut maintenue par arrêt du conseil au commencement du XVI1P siècle. Elle s'est alliée aux Bailly, Bougard, Gcrbault, du Roussel, et a possédé les seigneuries de Murscau, Saudon et Bellefond. E. 1727. BARTHELOT D'OZENAY. — Mêmes armes que les précédentes. — Issue de Claude Barthelot, contrôleur du domaine et des aides en l'élection de Màcon, lequel testa en 1603. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.98% accurate**

- m la même cour, des chevaliers de Malte et des chanoinesses au chapitre d'Alix. — Fiefs : SainteHélène, le Tartre, Baudrières, Marcheseuil, Thorcy, le vicomté de Chalon-sur-Saône, Missery, Buisson, Fixey, Camay, Vircy, Saint-Aubin, Sassenay, etc. — Alliances : Lcgrain, Rabustel, Paradin, Tabourot, Pontoux, Thésut, Massol, Bcrbisey, la Plume, Ponsard, Dumay, Joly de Bévy, Fyot, Feydeau de Brou. E. 1028. BERNARDON. — D'azur au sautoir d'or, accompagné d'un croissant de même en chef et de trois étoiles, deux aux flancs et une en pointe, aussi d'or. — Cette famille, originaire du Chalonnais, remonte à Etienne Bernardon, qualifie* honorable homme, châtelain de Demigny, pire de Philibert, procureur du roi au bailliage de Chalon en 1368. On remarque parmi ses descendants : Etienne et Guillaume, conseillers au parlement en 1680 et 1627; Guillaume, doyen de la cathédrale de Chalon, élu du clergé en 1611 ; Philibert et André-Bernard, présidents a la chambre des comptes en 1619 et 1680. Elle s'est éteinte au milieu du XVIII* siècle dans les Bouhier-Bcmardon. — Alliances : Perrault, Remond, Lcnet, Marlout, Poligny, Cirey, Joly, Perreney, Moisson, Lantin, Bouhier. — Fiefs : Saint-Micault, Grosbois. Corcclles-lesArs, Rcnève, Bcauregard, Montagny. M. 1669. E. 1671. BERNAULT. — De sable à la croix d'or. — L'acte le plus ancien concernant cette maison est une vente par Perreau de Bernault, éeuycr, a Geoffroy de Germolcs de tout ce qu'il possédait à Chatc'nay-le-Larron,Courcelles et Champforgcuil en 1295. On remarque depuis lors Pierre, qualifié chevalier en 1395; Girard, damoiseau en 1441; Jean, chevalier de l'ordre du roi en 1576; Elic, capitaine au régiment de Vermandois en 1676, et Joseph, capitaine commandant un bataillon du régiment de Champagne en 1683. — Alliances : Saint-Seine, Damas, Thoisy, Loron, Morogcs, Chandyo, Bouton, Haranguier, Guierchc. — Fiefs : Châtenay, Lessertot, Montmort, Darcey, Marcilly, Montagu, la Tessonnièrc, Saint-Martin-sur-Guye, Givry en partie, Maxilly, Chassy, Marnay, Fougerotte, Montagny, Chichevière et autres, situés au bailliage de Chalon. M. 1669. E. 1577. BERNAY. — D'azur à une fitsce vivrée d'or. — E. 1629. BERTHET. — D'azur à trois é/iis d'orge d'or, rangés en pal; alias : trois épis de blé. — La filiation de cette famille est établie depuis 1537. Elle a fourni un colonel d'infanterie, gentilhomme du prince de Condé, chevalier de Saint-Lazare, et plusieurs chevaliers de Saint-Louis. M. par arrêt du conseil en 1667, après condamnation.— Alliances: Molle, Charreton,

Thibaud deThulon, Bauderon. — Fiefs : marquisat de Gorze par lettres de 1707, Combes, la Salle, Senecey-les-Màcon, Nagu, Germoles, le Clairon. E. 1733. BERTHOT. — Jean Berthot, écuyer, époux de Jeanne Sayve, possédait Vignolles et Serrignyen 1596. Peut-être était-il issu d'une famille du Maçonnais, où l'on trouve Olivier Berthot, procureur du duc au bailliage de Mâcon en 1422. La terre de Vignolles était déjà dans cette famille en 1474. E. 1382. Jean et Guillaume Berthot, panetiers du duc de Bourgogne en 1393 et 1395, portaient dans leurs armes : deux cotices accompagnées de six étoiles à six rais, mises en or le, trois en chef et trois en pointe. n
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.19% accurate**

- 130 BERTON DES BALBES. — D'or à cinq cotices d'azur. — Devise : Fais ton devoir— La maison de Berlon des Balbes, originaire de Quiers en Piémont, a fourni un chevalier croisé en 1202. Une de ses branches, établie au Comlat-Venaissin, s'est illustrée sous le nom de Crillon et a été honorée du titre de duc par diplôme papal de 1725 et de la grandesse d'Espagne. Le comte de Crillon, colonel d'infanterie, reçu provisoirement aux Etats de 1778, a possédé les seigneuries du Vaulx-de-Lugny, Valoux, Vermoiron, Champien et la Grange-duBois, au bailliage d'Avallon, ancien domaine de la maison de Jaucourt. BESCH. — Louis XIV, voulant augmenter l'armement de sa flotte et ne trouvant pas dans son royaume de lieu qui fût plus commode que la terre de Drambon, en Bourgogne, pour faire fondre et fabriquer des canons de fer, remboursa le prix de cette terre à un gentilhomme qui venait de l'acheter, et en fit don, par lettres du 9 décembre 1669, à Abraham de Besch, Suédois de nation, lequel venait d'y établir une usine, pour l'obliger à s'arrêter avec sa famille dans son royaume et à s'appliquer à perfectionner la fonte des canons de fer. — Abraham de Besch ne parut qu'une fois aux Etats de Bourgogne, en 1677. BETHOULAL. — Ne serait-ce pas Bcthoulat, en Champagne : de gueules au lion d'or, surmonté en chef de trois étoiles d'argent? — Autre famille ; de sable au chevron d'argent, accompagné de trois chardons d'or, feuillés et tigés de sinople. E. 1590. BEUGRE. — D'or au bœuf de sable, accorné de gueules.— Le premier de ce nom est Pierre de Bcugre, seigneur de la Rougière, de la Charmée et de laChapelle-de-Bragny, qui obtint de Charles-Quint le titre de comte en 1530. Parmi ses descendants, on trouve Guillaume, gentilhomme de la reine Marguerite de Navarre; Jacques, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Chaton en 1568; François, abbé de la Ferté en 1576; François, le dernier du nom, mort le 22 septembre 1786. — Alliances : Symon, Croisier, Raffin, Montservier, Magnicn. — M. par arrêt du 13 juin 1670, et aussi en 1698. E. 1653. BIEN. — De gueules à trois fasces ondées d'argent. — Ce nom figure dans les montres d'armes du XV» siècle. En 1658, Jacques de Bien obtint, contradictoirement avec le syndic des Etats, un arrêt du parlement qui l'exemptait des tailles, sur preuve de sept degrés de noblesse. — Alliances : Blondefontaine, Fresne, Monceau, Soret, Damoiseau. — Fiefs : la Tourde-Prey, Lignière, le Monceau, la Valide. E. 1787. BILLY. — E. 1662. On trouve en Bourgogne

plusieurs familles de ce nom. — Huot de Billey, écuyer en 1349, portait : une croix chargée de cinqbesants ou tourteaux. — Gautier de Billy, chevalier en 1390, portait : de... au chef chargé à dextre d'une tierce-feuille. — Une famille de Billy, originaire du duché de Bourgogne et depuis fixée en Franche-Comté, a fourni plusieurs officiers à la cour des comptes de Dole, et portait : de gueules, à six billettes d'or, posées 3, 2cM. C'est sans doute à celte dernière famille qu'appartenait Jean-Baptiste de Billy, écuyer, seigneur des Echelles, qui vendit en 1663 le fief du Mouton, paroisse de Charnay, et que nous avons inscrit dans les listes de 1662 et 1671 (1). (1) Peut-être fout-il lire: le seigneur de Billy. U terre de Billy en ChitillonnaU a appartenu au XVII» siècle aux Porcberol (Voy. ce nom), et aux Souvest, famille du parlement qui portait : de gueules à f aigle essorante Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.99% accurate**

- 131 — BIZE. — Il est probable que le gentilhomme inscrit sous ce nom dans la liste de 1662 appartenait à la famille de Vaux, maintenue en 1666, sur preuves remontées à Jacques de Vaux, qui figure dans un partage de 1538. Elle a iwssédé les seigneuries de Vaux, Bize, Lée, Cussyle-Châtel et Vergoncey, et s'est alliée aux Menesscrre, Màlain et Rreschard. Elle était de mêmes nom et armes que les Vaux de Bousscnois (Voy. Vaux). BLAISY. — D'or à la faute de sable, accompagnée de six coquilles de mime. — Les Blaisy de la maison de Bourgogne portaient : enticé d'or et d'azur de six pièces. — Cette famille remonte à une haute antiquité. Des 1060, on trouve un de ses membres, Hugues, moine àSalmaise, et un autre, Garnier, abbé de Saint-Etienne de Dijon en 1098. Le neveu de celui-ci, qui portait le même nom, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Seine, reprit de fief de l'abbé en 1229 pour la terre de Chevannay. Alexandre figure au contrat de mariage du duc Eudes IV en 1316; Jean fut abbé de Saint-Seine en 1339; Guillaume était châtelain d'Auxonne en 1356; Geoffroy, sire de Mauvilly, gruyerde Bourgogne, gouverna le duché en l'absence de Philippe de Rouvres, et fut caution du traité de Guillon avec les Anglais en 1360. Deux autres Jean furent abbés de Saint-Seine en 1388 et deMorimont en 1441. Suzanne de Blaisy épousa François Pot en 1565. — Alliances : Fontaines, Salives. Chaudcnay, Montoillot. Famille éteinte. E. 1350. BLANCHEFORT. — D'or, à deux léopards de gueules l'un sur l'autre. — Cette famille, issue des vicomtes de Comborn. en Limousin, est connue sous le nom de Blanchefort depuis le XIII* siècle. La branche des barons d'Asnois établie en Nivernais, a fourni deux gentilshommes de la chambre, dont l'un fut député de la noblesse du Nivernais aux Etats de Blois en 1576, et en outre un député aux Etats de Paris en 1614. Un rameau, sorti de cette branche, a fait souche en Bourgogne, où il a possédé les seigneuries de Sainte-Colombe et d'Annoux, et s'est allié aux Dupont, Minard, Esticnnot, Marchand, Pot. M. par Bouchu en 1669. On remarque encore de ce nom deux gouverneurs du pays de Gex en 1697 et en 1710. — La branche du Nivernais a aussi j orté : d'or, à six cotices de gueules. — On trouve également Blanchefoi! : bandé d'azur et d'or de douze pièces. E. 1590. BLANOT. — D'azur, à trois épis de blé sortant d'une même racine d'or, et en pointe un croissant d'argent. — Devise : Tandem flarexcent. — Cette famille est originaire de l'Auxois et parait remonter à Edmc Blanot, bourgeois de Liernais, père de Charles, docteur en

droit et avocat au parlement en 1571. On remarque parmi ses membres Charles, maire de Semur, député de cette ville aux Et aLs généraux de 1593, un lieutenant-général criminel au bailliage d'Auxois en 1627, deux conseillers au parlement en 1628 et en 1672, et deux avocats du roi au bureau des finances en 1647 et 1683; l'un d'eux était chevalier du Mont-Carmel et de SaintLazare. — Alliances: David, Filzjan, Vittier, Founieret, Drouas.— Fiefs : Bornay, Champrenault en partie, Préjailly, Santigny, Savey. E. 1679. BLÉ (DU). — De gueules à trois chevrons d'or superposés. — Famille originaire de Bourgogne, qui remonte à Geoffroy du Blé, seigneur de Cormatin et de Massilly, vivant vers 1235. ifor; eu chef de même; devu« : Altum petit, ima relinqvem. — On trouTe tu*M Denpence, seigneur de Bill;, U Loge, Touillon el Pomblsin : rf* a:ur à la gerbe d'or, accompagnée en chef d'un lévrier courant du même, et en pointe d'un minant d'argent. Famille originaire du comlA de Tonnerre, d*«prèi Chevillard. r Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.00% accurate**

- m Elle a fourni un évéque de Chaioit en 1273; un échanson du duc de Bourgogne en 1402; uu chevalier de Saint-Jcan-dc-Jérusalem au commencement du XV* siècle; plusieurs chapelains et capitaines des ducs. Elle s'éteignit au XV* siècle dans la personne de Catherine, qui épousa Claude de Lave, seigneur de Rothilia; mais leur petit-fils, Hugucniti, fut substitué aux biens, nom et armes du Blé. Parmi les descendant de celui-ci on peut citer : Pétrarque, chevalier des ordres du roi, baron d'Uxelles eu 1537; Jean, chevalier de Malte en 1571 ; deux abbesses de Sainlc-Mcnoux en Bourbonnais; Jacques, conseiller d'honneur au parlement de Bourgogne en 1601, mestre de camp d'infanterie en 1613, conseiller d'Etat en 1615; plusieurs lieutenants des armées du roi en Bourgogne pour le Chalonnais, gouverneurs de la ville et du château de Chalori ; enfin Nicolas du Blé, marquis d'Uxelles, chevalier des ordres, maréchal de France en 1703, gouverneur d'Alsace, membre du conseil des affaires étrangères et du conseil de régence sous la minorité de Louis XV, ministre d'Etat , mort en 1730, et en qui s'éteignit la famille. — Fiefs : Bussy, comté de Tenarre, baronnie d'Uxelles érigée avec Cormatin en marquisat en 1618.— Alliances: Bauffremont, Beringhen, la Grange, Maigny, Mandelot, Mont faucon, Nagu, Phclyppeaux, Rabutin et Villars. E. 1549. BLOND (LE).— D'argent à trois portes de gueules.— Famille originaire du Vermandois, à laquelle appartenaient Guérard Le Blond, maréchal des logisde la compagnie du maréchal de Gyé, et Guillaume, seigneur des Ostreux près Doullens, au XV* siècle. — Jean Le Blond, qualifié mallre-ès-arts, fils de Pierre, bourgeois de Noyon, dans son contrat de mariage passé à Beaune en 1479, devint conseiller au parlement de Dijon en 1403; son fils fut reçu en une semblable charge de conseiller en 1538. Marguerite Le Blond, veuve de Nicolas des Barres, obtint en 1608 des lettres de reconnaissance de noblesse comme fille et |>etile-fille de conseillers. — Fiefs : Couchey, la Cour, Corbigny, la Borde, Quincey, Vieil-Châtel en Auxois. — Alliances : Murgault, des Barres, Morelct, de Sains, Milletot, Bretagne, Boudier, Le Pitois. E. 1577. BLONDEFONTAINE. — Ik.... au lion de.... — Ces armes sont figurées sur la tombe de Louis de Blondefontaine, prieur de Bonvaux près Dijon et prévôt de Saint-Bénigne, lequel fut inhumé en 1575 dans l'église de son prieuré. On trouve plusieurs personnages de ce nom : au XIV» siècle, parmi les vassaux des sires de Jonvelle au comté de

Bourgogne; au XV% dans les montres d'armes des ducs; au X\T, dans les compagnies d'ordonnances et dans les rôles de l'arrière-ban. Cette famille, alliée aux Montigny, Moutereul, Lespal, Bien, Nicaise, parait s'être éteinte au commencement du XVII* siècle; elle possédait alors la terre de Musseau ou Mussiot, où il y avait un lîcf du nom de Blondefontaine. E. 1588. BLUETTE ou BLUET.— N. de Bluet fut reçu aux Etats de 1662 à la vue de son arbre généalogique dressé en Angleterre, d'où il était natif, cl remontant à l'an 1066. BOIS (DU). — Voir Dubois de u Rociiettb. BOITOUSET. — D'azur à la fasce d'argent, accompufnée en chef de deux losanges d'or et en pointe d'une rose de mime. — Famille originaire de Besançon, à laquelle appartenaient Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.68% accurate**

Regnaull, coquàire de cette ville en 1438, et Philippe, seigneur d'Epenoy, co-gouverneur de la infime cité de 1643 à 1648. La terre de Loulans fut érigée en marquisat pour Pierre-Désiré Boilouset en 1719. Outre la branche de Loulans, qui fut substituée au nom et aux armes des Raguz, et a donné plusieurs officiers et chevaliers de Saint-Louis, celle famille a détaché en Bourgogne un rameau qui a possédé la terre de Poinsson de 1634 à la fin du XVIII' siècle, et d'où est issu Charles-Alexandre, marquis d'Ormeuans, mort général à Saint-Domingue. — Alliances : Mongcot de Boisset, Mesmay, Pctremand, Alcpy de Vaux, Perrot d'Anuoires, Germigney, Gonne. E. 1697. BOIVEAU. — Voyez Boyveau. ■ BONNAY. — D'azur au chef d'or; au lu»i de gueules couronné d'argent brochant sur le tout. — Devise : Oncques ne dévies. — Cette famille, originaire du Nivernais, a été reçue aux Etats Je 1781 sur preuve de cinq degrés de noblesse depuis Thomas de Bonnay, chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes d'armes au service du prince de Savoie, au commencement du XVII* siècle. — Alliances : Dorne, Blondet, Dormy de la Chapelle, Gommicr-Dcspcrichons. — Fiefs : Baronnies du Bcssay et du Peron, le Breuil, Presle. BORDE. — Cette famille, établie au bailliage de Montccnis dès le milieu du XIV* siècle, a possédé les fiefs de Maulvoisin, la Crotte et Renier et s'est alliée aux Clugny et aux Cirey. On remarque parmi ses membres Jean, écuyer, lieutenant du bailli de Montcenis en 1438, et Huguenin, aussi écuyer et châtelain de la même ville, mort avant 1462. E. 1363. BORDE (LA). — Cette famille remonte à Jean de la Borde, damoiseau, seignenr de Montmançon près Pontailler, dont le lils Odet figure dans un acte, de 1303. Ses descendants sont restés seigneurs de Montmançon jusqu'au commencement du XVIP siècle et ont en outre IKtssédéla maison de la Borde près Pontailler et plusieurs fiefs à Trochères, Vielverge, Soissons et Baissey. Parmi eux on remarque Oudol de la Borde, capitaine de Pontailler en 1385 ; c'est le mémo sans doute qui donna quittance en 1366 de ses gages pour avoir servi au château de ce lieu; son sceau portait un lion à tite d'aigle avec un bâton brochant sur le tout. — Alliances : Saudon, Thibrand, Dubois, Carrenet. E. 1602. BORDES (DES). — On présume que le gentilhomme inscrit sous le nom de vicomte des Bordes dans la liste de 1618 était Achille d'Ancienvillc, vicomte des Bordes, dont la fille é|»usa

Achille de la Grange, comte d'Arquicn et marquis d'Epoisses. — Voy. A.m:ik.nvh.lk et Grange (La) deMaligny. BOUCHER — D'argent à trois cerevism de gueules.— Famille originaire de Champagne, où elle était connue dès le XIP siècle, et dont la filiation remonte, d'après la Chcsnaye des Bois, a Guillaume Boucher, écuyer en 1304. On remarque parmi ses descendants un gouverneur de Chaumont-en-Bassigny, deux lieutenants-généraux du bailliage d'Auxerrc, un député de la noblesse du comté de Tonnerre à l'assemblée des Etats Jpour la rédaction de la coutume de Sens en 1506, et un ambassadeur a Borne. Celle famille s'est ensuite partagée en plusieurs

**The text on this page is estimated to be only 24.84% accurate**

— 134 — branches : celle des comtes de la Rupellc, qui figure à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Auxerre en 1789; celle des comtes de Boucher, seigneur du Paslis et de Lignière, maintenue en 1670; celle des barons de Flogny, qui a fourni des officiers de divers grades, chevaliers de Saint-Louis et de Malte, et celle des barons de Milly formée par Nicolas, qui se trouva aux sièges de Laon et d'Amiens sous Henri IV, et dont plusieurs descendants se distinguèrent dans les guerres de Louis XIV et de Louis XV. — Cette dernière branche a possédé comme liefs en Bourgogne : Milly, la Roche, Montecaux, et s'est alliée aux du Brouillard, Le Ba.srte d'Argenteuil, Gauthier du Tronchois, Damoiseau, Marie d'A vigneau et Guijon. M. par arrêt du conseil en 1660, et par Ferrand en 1699. Preuves pour la grande écurie en 1731. E. 1658. BOUGNES. — De sable au cerf élevé d'argent, simimé sans nombre. — Famille maintenue en 1669 sur preuves remontant à Jean de Bougnes, mané en 1530. Louis-François, ancien capitaine de cent hommes d'armes, obtint en 1682 l'érection en marquisat de la haronnie d'Uchon et la Tour-du-Boz. — Alliances : Régnier de Romprey, Messcy, etc. Ce nom figure dans la liste des commissaires vérificateurs en 1653-1658. BOUHIER.— D'azur au bœuf d'or ; anciennement : coupé de gueules à trm molettes d'écran d'or, qui est de Champlucy. — Celte famille, originaire d'Autun (d'Artois, d'après la Chesnayedes Bois), et l'une des plus distinguées du parlement de Dijon, est issue de Jean Bouhier, pourvu d'une charge de conseiller en 1512, et que nous présumons fils de Thomas Bohier, qualifié notaire et secrétaire du roi en 1491. A la lin du XVI* siècle, sa descendance s'est partagée en deux branches principales, celle des Bouhier-Bcrnardon.de qui sont issus les Bouhier de Vcrsalieux, et celle des Bouhier de Lantenay.à laquelle appartenait le président Bouhier de l'académie française. Dix-huit Bouhier ont siégé sur les fleurs de lys, dont cinq avec le mortier de président. Enfin cette famille, dans laquelle on remarque encore un commandeur de Malte et un brigadier des armées du roi, a eu l'honneur de donner ses deux premiers évéques au diocèse de Dijon: Jean et Claude. Jean avait été auparavant doyen de la Sainte-Chapelle, et tous deux figurent comme élus du clergé, le premier aux Etats de 1721, le second à ceux de 1751. — Fiefs : Lantenay, érigé en marquisat en 1677 sous le nom de Beaumanoir, en faveur de N. Bouhier, conseiller au grand conseil, et commué au nom de Bouhier en

1709, Pasques, Pouilly, Laver, Vougcot, Buffon, Savigny, Fontaincs-les-Dijon , Ruffey, la Motle-Marcilly, Chevigny, Angoulevant, Mus. — Alliances : Tixier, Cirey, Millière, Giroux , Bernardon , la Marre, Berbis, Massol, Poligny, la Toison, Gagne, Jurel, Casse de Rouvray, Fleulelot, etc.
E. 1599. BOUILLET. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trots besants de même; au chef de gueules, soutenu d'or et chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles de même. — Pro patria mon pulcherrimum. Hicjacet nobilis Claudw Douillet qui obijt anno rfomim 1555, quorumdam militum in suos cives violentiam repressurus. Cette inscription fut gravée dans l'église SaintNicolas de Paray sur la tombe du premier auteur de la famille Bouillct, laquelle s'est divisée en plusieurs branches. De Guillaume, mattre des comptes à Dijon en 1617, sont issues : 1* la branche reçue aux Etatsde 1754, sur preuvededeux générations de maîtres des comptes; 2» la branche de la Boissière, condamnée en 1665, et qui a produit un chevalier de Saint-Louis; Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.89% accurate**

- 138 3» une branche établie dans le Bugey, et reçue en 1691 dans la noblesse de ce pays à laquelle elle a fourni un syndic général et un conseiller; elle a produit aussi deux procureurs généraux à la chambre des comptes de Dijon en 17*7 et en 1776. Une autre branche, issue de Claude, s'est éteinte en 1732; elle a fourni un grand bailli du Charollais, mort en 1695, et un chevalier de Saint-Louis, commandant à Québec. Enfin, signalons les branches de la Faye et des Halliers, restées au berceau de la famille. — Alliances : Baudinot, Margeret, Guelaud, Burgat, Calon, Millière, Legendrc, Migicu, Athose. — Fiefs : Godan, la Bnissière, Aiserey, la Bourlière, baronnie d'Arlod. M. 1697. BOULAINVILUERS. — D'argent, à trois fasces de gueules. — Cette famille, originaire du Vexin, remonte à Pierre de Boulainvilliers, écuyer, sieur de Fromille et de Montigny, maître d'hôtel du duc de Bourbon en 1491. Son petit-fils, Claude, épousa Marie de la Bivièreen 1550. Preuves pour Saint-Cyr en 1686. Une branche de cette famille a possédé au comté d'Auxerre quelques portions des seigneuries de Crain, Fouronne et Seignelay, cette dernière vendue en 1643 par Jean de Boulainvilliers, chevalier, baron de Besancourt. E. 1658. BOULA Y (DU). — François du Boulay, écuyer, sieur de Courtizon, reprit de fief en 1656 des seigneuries de Planches et la Vacherie dans le bailliage de Chalon; il avait épousé Claude de Villey, ftUc d'un bourgeois de cette ville. E. 1671. BOURBON. — D'or au lion de gueules, accompagné de huit coquilles d'azur mises en orle.— Ces armes sont celles des anciens sires de Bourbon, desquels était issu Jean de Bourbon, seigneur de Montperroux, qui parut aux Etats de 1355 et qui peu auparavant avait fait hommage pour les terres de Chastellux, Marigny et Basoche, en son nom et au nom de sa femme, Laure de Bordeaux, veuve en premières noces de Bobert de Tanlay, et ensecondes de Guillaume de Montagu. BOURBON-BUSSET. — D'asur à trois fleurs de lys d'or, à la cotice de gueules périt en bande, qui est de Bourbon, et au chef d'argent, chargé d'une croix patentée et contrepotencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de Bouillon-Jérusalem. — Pierre de Boutbon, dit le bâtard de Liège, était fils de Louis, évéque de Liège, cinquième des enfants de Charles 1», duc de Bourbon et d'Auvergne, et d'Agnès de Bourgogne. Son père l'avait eu, avant sa promotion à l'évèché de Liège (1467), d'une fille de la maison de Gueldres. Pierre fut chambellan de Louis XII et devint propriétaire de l'ancienne

baronnie de Busset en Auvergne qui donna son nom à ses descendants. Philippe, son fils, sénéchal du Bazadois et lieutenant d'une compagnie sous la charge de Charles de Bourbon, fut tué a Saint-Quentin en 1557; son petit-fils, Claude, fut chevalier de l'ordre, panetier et gentilhomme ordinaire du roi, lieutenantgénéral en Limousin, mort en 1588; son arrière-petit-fils. César, chevalier de l'ordre, mourut en 1631. Tous trois étaient en même temps gouverneurs héréditaires des vicomtés de Cariât et de Murât. On remarque encore dans cette famille deux chevaliers de l'ordre, un lieutenantgénéral de l'artillerie de France, lué au siège de Fribourg en 1677; un maréchal des camps et armées du roi en 4761. Les Bonrbon-Busset ont porté les titres de comtes et marquis de Busset, barons de Chalus et de Vesigneuxet se sont alliés aux Tourzel, la Queuille, Chavigny,

**The text on this page is estimated to be only 23.50% accurate**

- 136 Albret, Borgia, la Brosse, Chabannes. la Rochefoucaud, la Fayelte, Pracontal, Villers-la-Fayc, Andrault de Langcron, Saulx-Tavannes, Goufller, Clermonl-Tonnerre, Thomassin, Mnnl morillon. K. 1743. BOURGDIEU (DU). — Famille issue de Jean dn Bourgdicu, greffier en chef des requêtes du palais à Dijon en 1883. Un de ses desecndanls fut condamné en 1667 comme usurpateur du titre de noblesse en une amende de 2,000 livres. — Alliances : Soyrot, Bretagne. Dardaull. — Fiefs : le Promenois, Lauronne. K. 1677. BOURGEOIS DE CRESPY. — D'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles de même. — Cette famille, originaire de Semur-en-Auxois, a fourni, au XVI» siècle, des maires et des officiers au grenier à sel de cette ville, et deux présidents au parlement de Bourgogne (1583 et 1576). On remarque en outre parmi ses membr es, Guillaume, conseiller du roi en ses conseils, gentilhomme de la chambre en 1641, inestre de camp d'infanterie, gouverneur de Semur, qualifié baron de Crespy et comte d'Origny.et Pierre, aussi gouverneur de Semur et maréchal de camp. — Alliances : Villepenet, Montholon, du Châtelet , Juliot, Ancienville, Le Charron, Brûlart. — Fiefs : Vy, Chassenay, Menetoy, Menetreux, Saint-Léger-dc-Fourhcrct. Bellenod, Vaux. Allerey, parties de Quemigny, Quemignerol. Bmmir, Vaurois, etc. E. 1618. BOURGOGNE. — E. 1383. Voy. Montaigu. BOURGOIN, BOURGOING, LE BOURGOING. - D'argent à trois Vmrteauj de gueules.— Ancienne famille du Nivernais, à laquelle appartenaient Guillaume Le Borgninne, chevalier en 1314; Guyot Bourgoing, écuyer, qui fut commis, avec plusieurs autres gentilshommes, par lettres du duc Philippe le Bon, de l'an 1431, pour renouveler les trêves entre la Bourgogne, le Charollais, le Bourbonnais et le Forez, et Philippe, écuyer d'écurie du même prince en 1441. Elle s'est partagée en deux branches principales, dont la filiation est établie depuis 1370, celle des barons et comtes de Bourgoing, qui portent : d'azur à la croix ancrée d'or, et celle des marquis de Faulain ou Folin, dont nous avons hlasonné les armes plus haut et qui s'est fixée dans l'Auxerrois où elle a possédé les seigneuries de Coulanges-sur- Yonne, Misery et la Grange-Folle. Cette branche, reçue aux Etats de 1682, s'est alliée aux Montmorillon, Chanlelot, la Motte, etc. BOURNONVILLE. — De sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourcher et passée en sautoir. — Cette maison, d'où sont issus les ducs et princes de Bournonville, descend de Hues de

Burreneville, seigneur de Pichangc, Gémeaux, Barjon, le Meix, Lailly et Saiaey en 1389. Galiot, son fils, fut envoyé par Philippe le Hardi au devant de la reine d'Angleterre en 1401. Jean suivit le duc à Paris en 1409, avec deux chevaliers bacheliers et dix-huit écuyers. Enguerrand, écuyer d'écurie du duc en 1407, pris par les Florentins au siège de Pise, accompagna son maître dans sa campagne contre les Liégeois. Devenu chambellan et capitaine de cinquante hommes d'armes, il commanda l'escorte de Jean sans Peur dans son voyage à Paris en 1414. Guillaume, chevalier, seigneur de Bellenod, Vaux, Origny et la Montagne en 1443, était de la même famille. On trouve après lui, mais d'une autre branche: Robert et Philippe, seigneurs de Chansigny au bailliage d'Aulun, Volnay et Auxey en 1558. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.94% accurate**

- 137 dont la postérité posséda ces terres jusqu'au XVII* siècle. — Alliances : Preys, Bresdiard, Rouvray, Thoisy, ilu Vernoy, Vaux. E. 1476. BOURRÉE. — D'aiur à trois gerbes d'or; Palliot donne trois bourrées ou sarments d'or. — Famille originaire de Bligny-sur-Ouehe, et qui, anoblie par une charge de secrétaire du roi au XVII* siècle, a fourni des officiers aux parlements de Dijon et de Paris. — Fiefs : Corheron, Mimandc et Vaublanc, Tailly, Chorey, Villy-le-Brùlé, Lessard, Paimblanc— Alliances : Bernard, Bouchin, Brunet, Cazotte, Espiard, Dcrcqueleyne, Richard, Thiroux, Suremain, Migieu, Truchy, Valon. E. 1727, sans procès-verbal de preuves. BOUSSEVAL. — Jean de Bousseval, écuyer, seigneur de Nuits-sous-Ravières, épousa en 1493 Françoise Vignicr, dame de Villiers-sur-Suizc, dont il eut six fils et une fille. Son fils aîné, Philippe de Bousseval, seigneur de Villiers-les-Haut , fut père de Jean, capitaine du château de Dijon, marié à Hélène Le Courtois et à Claude Chabut. I) mourut en 1571. De ses deux fils, aucun ne laissa postérité. — Alliances : Antilly, Serre, Barge, Le Garennier, Senevoy, Chaugy, Le Basclc, Bourgoing. E. 1506. BOUTET (DU). — De gueules à trois croissants montants d'argent. — La terre de Saney, relevant du comté de Noyers, est entrée daus cette famille en 1511 parle mariage de Philibcrte de Barges avec Jean du Boutet, qualifié noble homme, écuyer et homme d'armes de la compagnie de messire Robinet de Framezelles. Ses descendants ont presque tous porté les armes, soit dans les compagnies d'ordonnances, soit avec des brevets de capitaines ou d'officiers dans divers régiments. Parmi eux nous citerons [.ouis du Boutet, chevalier, capitaine de cavalerie, qui vendit Sancy en 1698 à N. Le Bascle de Moulins. — Alliances : Scorrailles, Tespes, Beauchâteau, Courthaut, Longueval, Karandefcx, Gevigny, Morel de Monteval. Profillet de Dardenay. — Fiefs : la Motte-de-Vauxaulles, Bussière, Marnay. E. 1650. BOUTIERE (LA). — D'azur à une faste d'or, accompagnée de trois croissants de même. — En 1326, Mathieu de la Boutière, damoiseau, fils de Hugon, décédé avant 1318, reprend de fief de ce qu'il possède au lieu de la Boutière en Autunois; nous ne connaissons point de titres plus anciens concernant cette famille, qui a donné trois conseillers au parlement de Dijon en 1486, 1636 et 1676. On remarque encore : Jacques, abbé de Sainte-Marguerite d'Autun en 1502; Charles, maître des requêtes en 1687; plusieurs militaires, etc. — Alliances : Edouard, du Blé, Bricnnc, Baillet,

Franay, Chissey, Moroges, Ferrière, Brenot. — Fiefs : baronnie de Chagny, la Boutière, Chassagne, le Châtcl-dcs-Prés , l'Espervier, Saint-Désert, la Verne, la Chaume, Reul, Villechièse, le Jeu. E. 1557. BOUTON. — De gueules à une fasce d'or. — Palliot prétend que cette maison est originaire de Brahant et qu'elle portait primitivement le nom de Jauche, qu'elle échangea vers 1351 contre celui de Bouton. Quoiqu'il en soit , c'est à cette époque qu'elle vint s'établir en Bourgogne avec Jean, seigneur d'Aunoy, conseiller et maître d'hôtel de la comtesse de Savoie. Son frère Philippe , seigneur de Savigny, ayant épousé Marguerite du Fay en 1358, transmit la terre de ce nom à ses descendants, parmi lesquels on remarque: Jean-Genevois, chambellan Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.57% accurate**

- 138 du duc, bailli de Dole en 1423; Jacques, seigneur de Corbcron, chambellan, capitaine deSagy, gouverneur du bailliage de Dijon en 1470, qui suivit le parti de Marie de Bourgogne; Anselme, chevalier d'honneur au parlement de Dijon en 1477; Claude, gouverneur du prince d'Orange en 1544, maître d'hôtel de Ferdinand, roi de Bohème; Emarl, bailli de Chalon-sur-Saône, fait chevalier à Monllhéry en 1467; Jacques-Nicolas, chef de la branche de Chamilly.mort en 1560, père d'Erard, gentilhomme ordinaire de Henri IV en 1603, et aïeul de Nicolas, pour qui la terre de Chamilly fut érigée en comté en 1644. Le plus illustre membre de cette famille est assurément Noël, qui parcourut presque tous les champs de bataille de l'Europe de 1667 à 1705. Brigadier des armées royales en 1673, gouverneur de Graves en 1674, il soutint dans cette place un siège mémorable qui lui valut le brevet de maréchal de camp et le gouvernement d'Oudenarde; lieutenant-général en 1678, il fut créé maréchal de France en 1703, chevalier des ordres en 1705, et mourut en 1715. Son frère Erard, maréchal de camp en 1658 et gouverneur de Dijon en 1660, donna le jour à François, ambassadeur en Dancmarck en 1698, et lieutenant-général en 1704. — Fiefs : le Fay, Corberon, Bragny, Grandmont, Pierre, Frangy, Bosjau, Villy-le-Brûlé, Saint-Micault, la Tournelle, Moroges, Montaigu, Nantoux, Bourgneuf, Mimandc, Chamircy, Gamay.etc. — Alliances: Champagne, Salins, la Marche, Lannoy, Courcelles, Oyselet, Brancion, Rochefort, Moroges, Tenarre, Garadeur, Brûlait, Cirey, Le Conte de Nonant, Poucet de la Rivière, etc. — Famille éteinte. E. 1460. BOUVENS. — De gueules à la croix dentelée d'argent. — Devise : Plus n'est possible. — Cette famille remonte à Henri de Bouvens, juge-mage de Bresse de 1306 à 1320. On remarque parmi ses descendants : Jean-Amé, comte de Saint-Pierre au marquisat de Saluées, gouverneur de la citadelle de Bourg, qu'il défendit pendant sept mois contre Henri IV; un chambellan et un gentilhomme delà chambre du duc de Savoie en 1511 et en 1606; un syndic général de la noblesse du Bugey en 1769. — Fiefs : Châtillon-dc-Michaillc, baronnie de SaintJulien-sur-Cerdon, Ceziez, la maison-forte de Bouvant ou Bouvens. — Alliances : Feillens, Dubois, Châteauvicux, Lantenay, laPalu, Barnaul, Gingin, Moyria, Plaines, Châtillon, Angeville, Miremont, Dumolard. M. 1669, 1699. — Branches de Musinens, de Bois et Ruffieu, et du Bois de la Roohe; cette dernière établie en Basse-Bretagne. E. 1639. BOUVOT. —

D'azur, au griffon d'or, armé et lampassé de gueules. — Ces armes sont celles de Jean Bouvot, écuyer tranchant de la duchesse Marguerite d'Autriche en 1527, bailli de Hal en Hainaut en 1540, fait chevalier par Charles V en 1549. Sa famille s'est alliée aux Thyard, la Trémouille, Bragny, Damas, et a possédé les fiefs de Cormaillon, Chasselambcrt, et Villers-Pautras-les-Semur. E. 1578. BOUT (DU) ou BOUY.— De gueules à trois fastes d'argent, à la bande d'azur brochant sur le tout. — Famille du Limousin à laquelle on présume que pouvait appartenir N. de Bouy entré aux Etats de 1560 et 1578. La famille de la Vergne de Ladignac ajouta ce nom au sien. (Voy. VjmtiN'E (la). Celte attribution est très incertaine. BOYAULT. — Jean de Boyanlt, seigneur de Franchesse en Bourbonnais et du Maltray, capitaine et gouverneur du château de Dijon, présenta requête en 1593 à la chambre des

- m comptes de Bourgogne pour reprendre de fier de la seigneurie de Neuilly, au bailliage de Dijon. Le rôle du capitaine Franchcssc pendant les troubles de la Ligue est trop connu pour que nous ayons à en parler ici. E. 1389. BOTER DE CHAMPLECT. - Voy. Champlecy. BOYVEAU, BOIVEAU. — D'azur à trois têtes de bœuf d'or, posées de front. — Charles Boyveau, seigneur de Prâlon, chevalier de Saint-Louis, commandant en Alsace, chevalier d'honneur au conseil souverain de la même province, fut confirmé dans sa noblesse d'extraction et anobli en tant que de besoin par lettres de 1737. Il était fils d'un lieutenant au bailliage de Montccnis, conseiller d'état en 1657; deux de ses frères furent tués en Italie, un autre mourut gouverneur des Invalides, grand'eroix de Saint-Louis. Son fils fut reçu aux Etats de 1742. A une autre branche de cette famille appartenaient Jean , secrétaire du roi en 1650, et Jacques, successivement gentilhomme du prince de Condé, trésorier de France et président aux comptes en 1663. — Alliances: Bretagne, Lesné, Calard, Bureau de Prâlon, Maublanc. — Fiefs : Saint-Gervais, Croisy, Lauvcrnée, Blanzy, Cypierre, la Motte-Loisy. M. 1698 et 1690. BRACHET. — Ecartelé : aux \ et 4, d'azur à deux chiens braques d'argent, {Hissant Ti/n sur l'autre; aux 2 et 3, d'azur semé de molettes d'or, au lion de même brochant sur le tout. — Cette famille fut reçue aux Etats de 1736, sur preuves de quatre degrés de noblesse. Courtépée la fait descendre d'une ancienne maison du Limousin qui remonte à Guillaume Brachet. châtelain de Raymond, prince d'Antioche en 1140, et à laquelle appartenaient Catherine, dame de Salignac, mariée à Jean Pothon de XaintraiUes, maréchal de France, et Mathieu, sénéchal du Limousin, bailli de Troyes, allié en 1452 à une d'Aubusson. La branche de cette famille établie en Auxois a porté le litre de comte et a fourni un grand nombre de militaires, parmi lesquels on remarque Jean-Baptiste, chevalier de Saint-Louis en 1765, et son fils Louis-Marie, chevalier de Malte en 1784.— Alliances: Conighan, Prix, Villars, Lcspicier, Travcau, Bureau, laTournellc. — Fiefs : Magny, Saint-Andeux, la Jarrousse, Pallcau, Sainl-Germain-de-Modéon, Villars-Dompierre, la Motte-de-Joux, Saint-Beury, Bcurizot, Lée, Lignières, Fcrrière, Montjasson. BRANCION. — D'azur à trots fasces ondées d'or. — Cette maison, l'une des plus puissantes et des plus illustres de la Bourgogne, tire son nom du bourg de Brandon dans le Chalonnais et remonte à Varulphc, comte de Brancion en 960. Letbaud était évéque de Mâcon en 996. Varulphc, frère de Gauthier, prévôt de Mâcon en

1027, fut père de Gérard qui fonda le prieuré de Blanzy en 1031. Bernard I" se croisa en 1116, s'unit à une fille du comte de Chalon et mourut en Orient. Bernard II épousa une fille du duc de Lorraine, et se croisa également en 1150. Josscrand III, fils de Henri, dit le Gros, périt à la bataille de la Massoure en 1250; ses exploits furent célébrés par le sire de Joinville, son neveu. L'un de ses fils, Pierre, seigneur de Visargent en Bresse, fut la tige de la branche de ce nom, qui se perpétua jusqu'au XVIII» siècle, et s'éteignit en la personne de Madeleine-Gasparde de Brancion, mariée en 1749 à Jean-Claude de Clermont-Mont-Saint-Jean. Cette famille a fourni un évéque de Langres en 1125, un abbé de Cluny en 1230, plusieurs capitaines, brigadiers généraux, cheDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.58% accurate**

- 140 ■valiers de Malle, et un chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne de 1766 à 1762. Elle a possédé les terres de Brancion en franc-allcu, d'Uxclles, de Beaumont, d'Aignay, de Sanvignes, d'Etalante, de Marcilly, de Jours, de Pâques, etc. Elle s'est alliée aux Chalon, Vienne, Genève, Salins, Choiseul-Traves, Lugny, Montconis, Bouton, Monljeu, Poligny, Villers-laFaye, Montrichard, Le Compasseur, etc. — La famille de Raguet, qui en descend par les femmes, a relevé ce nom. (Voy. Ragdet.) E. 1584. BRANDIN. — Le premier de ce nom est Jean Brandin, lieutenant du chancelier à Semur en Auxois en 1405. Un autre Jean, éruyer, était seigneur de Massènc en 1550. Pierre Brandin était conseiller et maître des requêtes du duc de Bourgogne en 1432. — Fiefs : Mas ène, Ménetreux, Souhey. — Alliances : Faulqukr, la Molie. E. 1570. BRAZEY. — De gueules à la croix d'hermines. — Ce nom a été porté par deux familles, l'une originaire de Brazey-en-Montagnc près de Saulieu, l'autre de Brazey-en-PIaine près de Saint-Jean-de-Losne. Li première remonte à Labaudus qui vivait en 1 ISO, et a donné plusieurs bienfaiteurs du prieuré de Bar en 1285, des abbesscs de Saint-Jean-d'Autun et des seigneurs de Gissey-sous-Salmaise, de Nanteul, de Cussigny, d'Aubigny, de la Roche-Vanneau et de Brazey. Elle s'allia aux Nanteul, Sercey, Vingles, Cussigny, Menesserre, Edouard, Clugny, Robbée. — La seconde remonte à Guy, chevalier en 1260, et a fourni un maire de Dijon, Humbert de Brazey, en 1288, un abbé de Morimont en 1504, cl plusieurs clercs ou écuvers des ducs. E. 1560. BRESCHARD. — D'argent à trois bandes d'azur. — Ancienne famille originaire du Bourbonnais, qui remonte à Radulfus Brecardi cité sous l'année 1174 dans le «titulaire de la Charité-sur-Loire. On trouve après lui Raoul Broisehard, sire de Bruilles en 1306; Jean, chevalier, écuyer tranchant dn comte de Nevcrs en 1376; Guiot, damoiseau, seigneur de Thury en 1378; Louis, seigneur de Saint-Ligier en 1423; Philippe, seigneur de Santronnes , et Guichard, seigneur de Chavance en 1474; Nicolas, seigneur de Thury en 1502; Jean et Lazare, tous deux chevaliers de l'ordre en 1579, etc. Celle famille a donné plusieurs moines à l'abbaye de Saint-Seine , et à la Visitation une religieuse , illustre compagne et parente de sainte Chantai, Charlotte de Breschard, morte en 1637. — Fiefs : Thury, Lailly, Vignaulx. Tîntry^ Saint-Martin-de-Communes, Lucenay-TEvêque , Joursenvaulx, la Grange-de-Buxy, Vellerot, Sainl-Pierre-de-Vaux, etc. — Alliances : Bourbon, du Vernay, Myard, d'Orge,

Bournonville, Vingles, Vaux. E. 1576. BRESCHE ou BRÈCHE. — De à un léopard de. . . . ; au chef d'azur chargé de deux (leurs de lys d'or. — Gélyot leur donne pour armes : d'azur à un écusson d'argent, accompagné de huit croix recroisetéa d'or. — Barthélémy de Vanveix, dit de Brescbe, écuyer en 1270, est l'auteur de cette famille. On trouve ses descendants établis dans le Charollais en 1388, et à Bresche, dont ils possédèrent la terre jusqu'au XVII* siècle. Claude était seigneur de Venarey et de Ménetreux-le-Pitois en 1549. Jacques était encore seigneur de Bresche en 1508. E. 1524. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate**

- 141 BRESSEY. — Famille peu connue, originaire du village de ce nom, qui a donné Jacques, seigneur dudit lieu en 1527, et Antoine, seigneur de Saint- Germain -du -Bois en 1861. E. 1422. BRETAGNE, BRETAIGNE. — D'azur à In fasre ondée d'or, accompagnée en chef de trois grelots du même et en pointe d'un croissant d'argent. — On ne trouve point de trace de celle famille avant Philibert, père de Jacques Bretagne, qualifié bailli de Saulicu en 1530. Ce dernier devint lieutenant delà chancellerie et viergd'Àutun qu'il représenta comme député aux Etats généranx d'Orléans en 1560. Un de ses frères, Claude, conseiller au parlement en 1555, eut entr'autres enfants trois fils : Jules, aussi conseiller en 1587; Antoine, baron de Loisy, successivement conseiller a Dijon, premier président du parlement de Metz et par commission de celui de Dijon en 1637, dont le fils Claude fut aussi premier président à Metz, et enfin Claude, conseiller au parlement de Dijon en 1602, auteur de la branche de Ruère, où l'on compte encore un conseiller et un trésorier de France, et de celle des marquis d'Is-sur-Tille, qui a fourni deux chevaliers d'honneur à la chambre des comptes en 1691 et eu 1728. La branche des seigneurs de Nan-sous-Thil et d'Orain, barons de Grignon, reçue aux Etals de 1739, est sortie de Claude, neveu de Jacques et de Claude plus haut nommés; après avoir été conseiller au parlement, il succéda à un de ses oncles, nommé François, dans la licutenauce générale du bailliage d'Auxois en 1573. On remarque parmi ses descendants deux lieutenants-généraux au même bailliage, dont l'un fut en outre conseiller d'état el élu du tiers-état en 1674; trois conseillers au parlement, trois receveurs généraux des finances en Bourgogne, et plusieurs militaires de divers grades, entre autres François-Bernard, capitaine-enseigne des cent-gardes suisses, mort en 1714. Divers membres de la famille Bretagne, l'une des plus distinguées du parlement de Bourgogne, ont laissé des ouvrages de droit et de jurisprudence. M. par arrêt du conseil en 1669. — Alliances : Barjot, Milletot, Comeau, Filzjan, Gonthier, Cœurderoy, Pérard, Bernard-Maillard, des Barres, Baillet, Guijon, Massol, la Plume, Morin, Jacob, Estiennot, Deschamps, Lcnet, Bossuet, Boy veau, Baudouin de Plencuf, Champion.— Fiefs: la Villeneuve, Marcilly, les G ranges, Saint-Didier, Chantaulx.Ia Borde, le Meix, Benoisev, Précy-le-Moux, Chauvircy, Missery, Corcelotle, etc., etc. Cette famille est aujourd'hui représentée par une branche qui, après

avoir embrassé le calvinisme, s'était réfugiée à Sedan au commencement du XVII* siècle. E. 1671. — Une autre famille du même nom, condamnée comme usurpatrice à 300 livres d'amende, fut maintenue en 1669. C'est, croyons-nous, un de ses membres qui figure dans la liste du bailliage d'Auxois en 1789. BRETÉCHE (LA). — On trouve un Jean de la Bretèche, alias : Poulaillier, mari de Guyotte Sarrarin en 1447. C'est tout ce que l'on connaît de cette famille. E. 1561. BRICQUEMAULT, BRIQUEMAULT. — Fascé d'or et de gueules de six pièces, à la bande d'hermine brochant sur le tout. — Cette famille, originaire des environs de Montargis, et qui remonte à 1Î85, tire son nom d'un vieux château appelé Pré-Grimaull; elle a donné plusieurs gentilshommes ordinaires de la chambre du roi, un capitaine d'hommes de pied sons Henri IV, un capitaine au régiment de Rambures en 1646, un colonel de cavalerie en 1664, et plusieurs chevaliers.— Elle posséda les fiefs de Pré-Grimault, Dannemarie-sur-Loing, Millezon, Tauvernay, Ruère.— Alliances : Jaucourt, Robert, Spifame. M. 1669. E. 1590. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.48% accurate**

- 14Î BRIDET. — D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un bélier passant d'argent. — Cette famille, originaire de Cluny, remonte à Claude Bridct, qualifie* écuyer, seigneur des Miards en 1537, dont le petit-fils Thomas, juge et capitaine de la ville de Cluny, fut anobli en 1658. On remarque parmi ses membres Philippe, premier page du dur de Bourbon, capitaine de cavalerie, mort en 1763, et Pierre, élu de la noblesse du Maçonnais en 1768. — Alliances : Barthelot, Boyer, Mercier, Belouze. — Fiefs : les Miards, Burnanceaux, Montillet. M. 1716 après condamnation en 1669. E. 1715. BRIORD — D'or à la bande de sable. — Girard de Briord, sur le point de partir pour la Terre-Sainte, fit une fondation au prieuré d'Inimont en Bugey en 1112. Ses descendants ont fourni plusieurs chanoines-comtes de Lyon, un bailli du Grésivaudan cri 1340, un écuyer d'écurie de Louis de Savoie, comte de Genève en 1459. On remarque encore Jean-Jacques, page de François I", fait prisonnier à Pavie; Gabriel, qui prit service en France pendant la Ligue et dont le fils Claude servit dans les guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV, et fut nommé major du régiment du duc d'Enghien le lendemain de la bataille de Nordlingen, où il avait été blessé, et enfin Gabriel, premier écuyer du prince de Condé. élu de la noblesse de Bourgogne, qui obtint en 1690 l'érection en marquisat des terres de Scnozan, la Sarra, la Cras, Saint-Martin et la Salle. — Alliances : Bochailles, Chassipol, MontdragonGrolée, la Poype, Tansin, le Saix, Fausche. E. 1677. BRIQUEMAULT. — Voy. Bbioîiemault. BROSSES. — D'azur à trois trèfles d'or. — Cette famille remonte à Théobald de Brosses, seigneur de Daperi, inhumé à Monterhiaro (Montferrat) en 1448, dont le fils Barthélémy fut blessé à mort à la bataille de Fornouc, où il commandait cent hommes d'armes. Depuis Barthélémy, on trouve un commandant de deux cents hommes d'armes, un conseiller d'état du duc de Savoie, et deux grands baillis d'épéc du pays de Gex, dont le second, Charles, baron de Montfalcon, fut, en outre, député de la noblesse de ce bailliage aux Etats généraux de 1649 et 1651. Pierre, fils de Charles, reçu conseiller au parlement de Dijon en 1676, fut père de Charles, aussi conseiller au parlement en 1704, et aïeul du célèbre Charles de Brosses, qui fut successivement conseiller au parlement en 1730, président à mortier en 1741, premier président en 1775. Le président avait un frère, Claude-Charles, comte de Tournay, grand bailli d'épée du pays de Gex,

capitaine au régiment de Nice, et deux sœurs ehanoinesses a Neuville. — Alliances : Pas de Fenquièrcs, Favre, Bullion, Bellcgarde, Moisson, Févret de SaintMémin, Castel de Saint-Pierre, Legouz de Saint-Seine. — Fiefs : Tournay, Confrançon, le Bassin, Senecey, Meziriac, Montfalcon, Chambezy, Pouilly. Une branche, formée par Pierre de Brosses, lieutenant-général de l'artillerie de France sous Louis XIII, frère de Charles, baron de Montfalcon, s'est éteinte dès le XVIP siècle. M. 1667. E. 1745. BRULART. — De gueules à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de poudre de sable. — Cette famille, qui a prétendu, malgré son blason, tirer son origine de Geoffroy Brulart, bouteillcr de Tbibnud de Champagne en 1165, s'est divisée en trois branches, dont la première, celle des marquis et ducs de Sillery, a fourni des conseillers et présidents au parlement de Paris, tin chancelier de France en 1607, un secrétaire d'état, plusieurs amDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.29% accurate**

— 143 — bassadcurs, chevaliers des ordres, lieutenants-généraux, gouverneurs de provinces, et un évèque de Soissons, membre de l'académie française. La seconde branche, celle des seigneurs de la Borde, s'établit en Bourgogne avec Denis, nommé en 1560 premier président du parlement de cette province. Son (ils Nicolas lui succéda dans cette charge jusqu'en 1627 ; il eut pour fils Denis, qui tit en 1643 ériger la haronnie de la Borde en marquisat, et pour pelit-lils Nicolas II, premier président du même parlement de 1657 à 1692, dont la veuve épousa le duc de Choiseul. Cette branche s'est alliée aux Baillet, I-e Goux, Bourgeois de Crcspy, Massol, Bouthillier, Loménie, Vichy, Béthune, Albert de Luyncs, Mallct. — Fiefs : Sombernon, Rouvres, Mâlain. Elle était éteinte à la fin du XVIII» siècle. — Le troisième rameau, celui des marquis de Gcnlis, seigneurs de Crône, n'a pas eu d'établissements en Bourgogne. ta célèbre comtesse de Cenlis avait épousé l'un de ses représentants. E. 1662. BRUN (LE). — De gueules à trois chardons fleuris d'or, à courte queue et sans feuilles. — Cette famille, originaire du Bourbonnais, remonte à Gilbert Le Brun, seigneur de la Montagne, qui épousa en 1509 Jeanne du Breuil. Ses descendants, parmi lesquels on remarque un aumônier du roi et un lieutenant aux gardes, entré aux Etals de 1682, se sont alliés aux Vigeron, Saint-Quentin, la Tournelle, Mathieu d'Essertincs, du Montcl, Balathier, et ont porté les titres de comtes du Breuil, barons d'Uchon, comtes et marquis de Champignolle. La branche des marquis de Dinteville a été formée par Jean, président au grand conseil, qui épousa en 1673 une du Hessis-Besançon, el en eut un fils, mestre de camp du colonel-genéral-dragons. E. 1665. BRUNEAU. — D'azur à la fasce d'argent, chargée de trois molettes de sable et accompagnée de trois étoiles du second. — Barthélémy Bruneau, seigneur de Vjzcrny en 1646, et condamné comme usurpateur en 1665, appartenait sans doute à la famille Bruneau de Vitry dont nous donnons les armes. Cette famille, originaire du Nivernais, a pris son surnom de la haronnie de Vitry-sur-Loire, qu'elle possédait au dernier siècle. E. 1645. BRUYERES (DES). — D'or au lion de sable, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir. -~ Guillaume des Bruyères, lieutenant du bailli de Dijon à Nuits en 1487, est l'auteur de cette famille. Son fils et son petit-fils lui succédèrent dans cette charge. Jean, seigneur de la Choselle, était lieutenant-général en la gruerie de Bourgogne en 1546. Son fils acheta la baronnie de Longcpierre en 1578. — Alliances :

Réeourt, Vallelier, Tircvolel, Boycellet. E. 1524. BUADE. — D'azur à trois membres d'oie ou de griffon d'or. — Famille originaire de Gascogne, alliée en Bourgogne aux Bernard de Montessus de Rully. — Fiefs : comté de Palluau, seigneuries de Frontenac, Culétre, Cussy-le-Chatel et Lée. M. 1667. E. 1050. BUATIER. — D'or au sanglier de sable, colleté par un limier île gueules.— Jean Buatier, bourgeois de Saint-Trivieren Lyonnais, fut père de Jean qui vint s'établir à Dijon, où il fut reçu maître aux comptes en 1536. Celle famille a fourni un second mallre aux complesen 1589; deux procureurs du roi en la gruerie de Dijon, pourvus en même temps d'offices d'audienciers

**The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate**

— 144 — en la grande chancellerie de Dijon; deux généraux des monnaies eu Bourgogne, etc. — Alliances : Longueval, Milletoi, Bouchardet, Richard. — Fiefs : Barge, Charrey, la MotteRéal, Arbois. E. 1658. Bui'FOT. — D'argent à la croix fleurdelisée et alaisée de gueules, cantonnée de quatre mouchetures d'hermine de sable; au chef d'azur, chargé d'un lion usant d'or, armé et lampassé degueults. — Cette famine, originaire d'Autun, tire sa noblesse de Simon Buffot, secrétaire du roi en 1680. On remarque parmi ses descendants : André, capitaine au régiment royal-vaisseau; Gabriel, capitaine au régiment de la Sarre; Georges, commissaire d'artillerie, tué devant Plaisance en 1746, et plusieurs autres militaires. — Alliances: Gauay, Bouy, Dupin, Rabyol, Quarré d'Aligny, Pillot de Fougerette, Bony, Dupré, Beaumont. — Fiefs : Miller?, Sivry^esVoudcnay, Juilly, Corbon, Malpertuis. M. 1703. E. 1685. BUSSEUL. — Fascé d'or et de sable de six pièces. — Artaud de Busseul, signataire d'une charte pour Cluny en 1 120, est le premier membre connu de cette famille qui adonné plusieurs moines et bienfaiteurs de Cluny et du prieuré de Marcigny, un gouverneur de Montcenis en 1382, un bailli d'Autun en 1420, plusieurs officiers de la cour de Jean-sans-Peur et de Philipiie-le-Bon, et un bailli de Màcon, chevalier de l'ordre en 1559. Cette riche maison a possédé de nombreuses terres dans le Charollais, son pays d'origine, et dans le Méconnais. Moulins-sur-la-Reronre, le Parc, Saint-Martin, Senozan, Prisey, Tornas, Gcrmoles, la Bastie, Courcelles, la Tour-de-Mailly, Saint-Sernin, Sarril lui ont successivement appartenu. Elle s'est alliée aux Véré, Grolée, Tenarre, Fougières, Lespinasse, Screey, Dyo, Bemault. Digoinc, Gorrevod. Cette dernitVe famille lui a transmis le titre decomte. E. 1417. BUXY et BUSSY. — Plusieurs familles ont porté ce nom, quoiqu'elles soient étrangères les unes aux autres.— Buxy-lc-Roi, près Chalon, a eu d'anciens seigneurs, bienfaiteurs de la Ferté en 1166 et 1180, qui s'éteignirent à la fin du XIII» siècle. — De Bussy-le-Grand sortit aussi une famille à laquelle appartinrent : Renaudin de Bussy, bienfaiteur de Fontenetcn 1174; Fruget, chevalier, et Eudes, qui firent des dons aux Templiers de Bure en 1228; Raoul qui vivait en 1300; Loys, écuyer. qui figure dans la montre de Jacques de Vienne en 1367; Jeanne, comtesse d'Etampes, dame de Bussy en 1370. — Les comtes de Bussy-Mignot, en Autriche, originaires de Bourgogne, portent : écartelé : aux 1 ff 4 d'argent à trois merlettes mal

ordonnées de sable; aux 2 et 3. d'asur au pal d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine de sable. — Une famille du même nom existait au XVI» siècle en Bresse, où elle possédait les terres de Montjay, de Neublans et de Fretterans. Elle se substitua en 1643 aux nom et armes des Montberthod, et fut maintenue en 1670. Elle portait: écartelé d'argent et d'azur. — Enfin Bussy, près d'Izernore en Bugcy, a produit des seigneurs de ce nom qui ont joué un certain rôle dans l'histoire de cette province, et qui portaient les mêmes armes, E. 1355.

**The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate**

- 145 G CALENDEL. — Cetle famille, dont le nom s'écrit aussi Calendoel, Kalendel, Calcnder, a possédé, aux XVI* et XVII» siècles, une partie des seigneuries de Vonges, près Pontailler, et de Fontaines-les-Dijon ; elle s'est alliée aux TUoisy, Venot, Mareonnel. — Peut-être issue des Callander de Westertown (Ecosse) qui portaient : de sable à la bande échiquetée d'or et de gueules de trois tires, accompagnée de six biltettes du second, posées en orle. Devise : Mean well. E. 1618. CAMUS (LE). — De gueules au pélican d'argent avec sa piété de gueules dans son aire ; au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or. — Cette famille, originaire de Champagne, a possédé en Bourgogne le marquisat de Branges. On remarque parmi ses membres : Nicolas, seigneur de Beaulieu, en Poitou, assassiné en 1426 par le connétable de Richemonl ; un cardinal évéque de Grenoble; un procureur général et un premier président delà cour des aides de Paris; des chevaliers de Malte, etc. Titre de marquis. — Alliances : Colbert, Larcher, Barillon, etc. Preuves pour Tordre du Saint-Esprit. E. 1632. CANABELIN. — D'azur au chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable. — Famille anoblie dans ses deux branches de la Borde et de Lantillière par les charges dont furent successivement pourvus Bénigne-Bernard, maître des comptes à Dijon en 1660, et ses deux fils : Jean-Baptiste, qui succéda à son père en 1690 et Jean-Jérôme, président à la chambre des comptes de Dole en 1697. — Alliances: Mouhy, Thésut,Derequclcyne, Cothcnot. — Fiefs: Ancey, Longepicrre, Lantillière, Montot, Gerland, la Borde. E. 1743. CARBONNET. — De gueules à trois panaches d'or. — Celte famille, issue, suivant lettres patentes données par François 1* en 1541, de la maison de Carbonnct, en Gascogne, et anciennement établie en Auvergne, a fourni plusieurs chanoines-comtes au chapitre de Saint-Juliende-Brioude. Une de ses branches, fixée en Bourgogne au XVII* siècle, y a possédé les seigneuries de la Molte-des-Bois et de Montpatey. M. 1668 et 1698. E. 1653. CARDEVAC D'HAVRINCOURT (1). — D'hermine au chef de salle. - Louis de Cardevac, reçu aux Etats de 1739, avait pris rang dans la noblesse de Bourgogne par son mariage avec l'héritière des longuet de Gergy, qui lui apporta la terre de ce nom. Deux de ses frères étaient chevaliers de Malte ; son père, François-Dominique, gouverneur de Hesdin, brigadier des armées du roi, colonel du régiment des dragons d'Artois, avait obtenu en 1693

l'érection en marquisat de la baronnic d'Havrincourt, qui était ancienne dans la famille et lui donnait depuis plusieurs générations entrée aux Etats d'Artois. Lettres de noblesse du 12 juin 1596 (2). (t) On trouve anssi Avrincourt. (Sj l'a jugement de l'élection da comté d'Artois, rendu en 1769, fait remonter jusqu'au XV« siècle la filiation noble de cette famille, qui aurait tlé obligée de demander en 1S96 de* lettres de noblesse, par suite de la perte de ses titres. Elle se dit originaire de Bretague et issue de Uuart Karderak , sergent d'arme* de saint Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.86% accurate**

- 146 CARONDELET. — D'azur à la bande d'or, accompagnée de six be$ants de mime en orle. — Devise : Aquila et leo. — Guichenon fait descendre celte famille de Guillaume, surnommé Caronde, fils puîné d'un baron de Chandée, en Bresse, qui vivait en 1201 ; son fils Jeat; fut surnommé Carondelet à cause de sa taille petite et ronde. Leurs descendants s'établirent au comté de Bourgogne. On remarque parmi eux : Jean, fait prisonnier a la bataille de N'icopolis en 1397; Jean, juge a Besançon en 1469, commissaire à la rédaction de la Coutume et chancelier du comté de Bourgope en 1478, lequel se retira dans les Pays-Bas; et Paul de Carondelet, seigneur de Maulde, gouverneur de Bouchain, lieutenant-général des armées du roi catholique à la bataille d'Jvry, créé chevalier en 1597. Une branche, restée en Franche-Comté et éteinte à la fin du XVI» siècle, portait le titre de vicomte d'Haërlebeque. Un membre de la mémo famille, Jacques Carondelet, habitant Salornay , fut condamné comme usurpateur en 1665, ce qui était une grossière erreur. E. 1632. CATHERINE. — D'azur à trois roues garnies de rasoirs d'or. — Famille originaire de Saint-Jean-de-Losne, qui a fourni des officiers au bailliage de celte ville, quatre conseillers au parlement de Dijon en 1543, 1574, 1880 et 1602, et deux trésoriers du bureau des finances. — Alliances : Ganay, Gaillard, Sommièvrc, Bonnot, Parise, Bcrbisey, Comeau, David. — Fiefs : Saint-l'sage, Varanges, Echenon, Sainte-Marie, Pont-de-Pany, Arcey. M. 1698. E. 1677. CATIN. — D'azur au heaume d'argent; au chef de mime, chargé de trois merlettes de sable. — Celte famille remonte à Audebert, substitut du procureur général au parlement de Paris au XVI* siècle, et a fourni un trésorier de France en 1628, deux conseillers au parlement de Bourgogne en 1635 et 1660, un vicomtc-mayeur de Dijon en 1670 et plusieurs officiers des armées du roi, entre autres Jules-César, capitaine dans Picardie, qui fut chargé de ramener en France le corps du maréchal de Turenne et dont le petit-fils eut une pareille commission pour ramener à Strasbourg celui du maréchal de Berwick. — Fiefs : Bichemont, Vernot, Villotle, Genoux. — Alliances : Morillon, Vcnot, Jornot, Chevignard, Gaultier, Robert. M. 1698. E. 1677. CERTAINES. — D'azur au cerf {tassant d'or. — Le procès-verbal de réception de Roger-François de Certaines, aux Elats de 1769, constate que la noblesse de celte famille, originaire du Nivernais, remonte sur preuves jusqu'à l'année 1327. On remarque parmi ses membres Pierre, chef

d'escadron au XVII" siècle, et Gabriel-François, chevalier de SaintLouis, major de dragons au régiment de Condé en 1751. — Alliances : Chalon, L'Enfernat, Cotignon. CHABOT. — D'or à trois chabots de gueules. Devises : Concussus surgit et Potius mori quam fœdari. — Cette maison, originaire du Poitou, remonte à Guillaume Chabot, appelé fils de Pierre, que des titres de 1008, 1018, 1020 et 1030 disent le troisième enfant de Guillaume IV, duc d'Aquitaine. Elle a fourni deux évéques de Limoges en 1052 et en 1177; un cardinal; un grand prieur de France, de l'ordre de Saint-Jeart-de-Jérusalcm ; des chambellans, des gentilshommes et des premiers gentilshommes de la chambre du roi ; un amiral de France en 1525; un ambassadeur en 1532; un grand écuyer mort en 1597; un ministre; des conseillers d'état; Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.08% accurate**

— 147 des gouverneurs et lieutenants-généraux de provinces; des maréchaux héréditaires de Bourgogne; des lieutenants-généraux désarmées du roi; des maréchaux de camp; un général en chef des armées de France; des chevaliers du Saint-Esprit, de Saint-Michel, de la Jarretière, etc. Celte maison s'est partagée en plusieurs branches, dont deux seulement subsistent aujourd'hui: celle des comtes de Jarnac, vicomtes de Chabot, et celledes ducs de Rohan, princes de Léon et de Soubise, ducs de Fronlenay et comtes de Porrhoë't, substitués en 1648 aux nom et armes des anciens Rohan. Une branche de cette famille porta le surnom de Charny en Bourgogne. Elle avait pour auteur Philippe Chabot-Brion, grand amiral de France, à qui une Luxembourg, sa tante, donna le comté de Charny, et qui, par son mariage avec Françoise de Longvy, acquit la seigneurie de Pagny et la baronnie de Mirebeau, érigée en marquisat en 1574. Son fils, Léonor Chabot, comte de Charny, grand écuyerde France et lieutenant-général du roi en Bourgogne, refusa, sur l'avis de Pierre Jeannin, conseiller au parlement, de faire exécuter en 1572 les ordres du roi pour la Saint-Barthélémy. — Alliances: Lorraine, Luxcmlmurg, Souabe, Lusignan. Mélusine Chabot, femme de Geoffroy de Lusignan, comte de la Marche et de Césarée en 1190, est l'aïeule de tous les rois de France des branches de Valois et de Bourbon. — Principales terres : comtés de Charny, de Charroux, marquisat de Mirebeau, seigneurie de Pagny. Le duché de Chabot fut érigé en 1773. E. 1539. CHAIGNON. — D'azur au lion d'or, armé et lanifHuaé de sable, tenant une épée d'argent garnie d'or. — Maurice de Chaignon, reçu aux Etats de 1787, était fils d'un résident du roi de France près la république du Valais. Sa famille avait été maintenue en Guyenne en 1667 sur titres remoutant à 1522 et prouvant une noblesse immémoriale. — Fief des Lans. GHALON. — De gueules à la bande d'or. — Celte illustre maison descend des comtes de Chalon-sur-Saône, dont le plus ancien est Adalard, qui vivait de 763 à 771. Sa filiation peut s'établir d'une manière presque certaine à partir de Guérin, comte d'Auvergne, Chalon et Maçon en 834, dont le petit-fils Manassès, comte de Chalon, Beaune, Dijon et d'Auxois, mort vers 919, fut la souche des seigneurs de Vergy. Celui-ci eut pour fils Gislcbert, comte de Chalon, puis duc de Bourgogne en 950, dont la fille Adélaïde fut aïeule de Mathildc, épouse de Geoffroy de Semur, père de Thibaud, comte de Chalon de 1039 à 1065. Le comté passa ensuite parles femmes aux seigneurs de Thiern, de la

maison de Vergy, dont la descendante Béatrix fui femme d'Etienne, comte de Hourgogne, mort en 1240, et mère de Jean, comte de Chalon cl d'Auxonne, qui échangea en 1228 ses comtés contre les seigneuries de Salins, Vuillafrans et Bracon, avec Hugues IV, duc de Bourgogne. La postérité de Jean de Bourgogne retint le nom de Chalon; son fils, surnommé Brichemel, baron d'Arlay, fut gouverneur du comté de Bourgogne de 1303 à 1316; il donna le jour à Hugues, seigneur d'Arlay, Cusel et Viteaux, qui épousa la fille d'Humbert, dauphin du Viennois, dont il eut Jean, père de Louis, seigneur d'Argucl et Cusel, et aïeul de Jean III, chambrier de France, prince d'Orange à la mort de Raymond de Baux, son beau-père, en 1393, et lieutenant-général de Bourgogne en 1412. Ixmis II succéda à son père Jean III dans la principauté d'Orange de 1 118 à 1162, et eut pour fils Guillaume, que Louis XI fit prisonnier en 1473 cl qu'il ne relâcha qu'après lui avoir arraché sa souveraineté, restituée seulement en 1498 par Louis XII à Jean IV, son héritier. Celui-ci mourut en 1502, laissant un fils, Philibert, prince d'Orange et de Melphe, duc de Graviues, successeur du

- 148 connétable de Bourbon à la tête de l'armée qui fit le siège de Rome, vice-roi de Naples, mort en 1530 sans alliance ; et une fille, Claude, mariée en 1818 à Henri, comte de Nassau, dont le fils René recueillit le riche héritage de son oncle, à la condition de porter son nom et ses amies. C'est ainsi que la maison royale des Pays-Bas, descendante des Nassau, représente aujourd'hui à la fois la maison de Bourgogne et celle de Chalon. Cette dernière famille a possédé des richesses territoriales immenses, parmi lesquelles ont figuré les comtés de Bourgogne, Auxerre, Joigny, Tonnerre, Auxonnc; les seigneuries de Rochefort, Vignory, Arlay, Arguel, Salins, Bracon, Ornans, Château-Chalon , Oyselet, Viteaux, Neufchâtel, Cniseau, Montmorot, Crusy, Valencey, Mirebel-en-Montagne, Latgnes, l'Ile-sous-Montréal , la vicomtéde Besançon, Cbâteauguyon, etc. — Elle s'est alliée aux maisons de Bourgogne, Bourbon , Courtenay, Savoie, Nevers, Montbéliard, Mcllo, Vienne, Armagnac, Bretagne, Genève, Luxembourg, la Tour du Pin, la Trémouille, Gamache, Sainte-Maure, Touteville. E. 1355.

CHALON. — Une famille de mêmes nom et armes que la précédente a possédé les seigneuries de Sully en Avallonais, Saint-Aubin, Landreville, le Rost, Beauvilliers,\rilIc-sur-Aree en partie, et s'est alliée aux Goureau, Certaines, Perret, Landreville, Longeville, Fresne, Crécy, Rourgoin, Réthoulal, etc. On remarque parmi ses membres: Jean, archer de la compagnie de M. deRothelin en 1545; Philippe, maître d'hôtel du roi, lieutenant-colonel du régiment de l'Ile-de-France en 1647, et Charles, capitaine au régiment de la reine-cavalerie en 1665. M. 1669. E. 1650.

CHALUS. — D'azur à trois étoiles d'or. — Il est probable que Louis de Chalus , seigneur de Fontettc, qui parut aux Etats de 1671 , était issu de Claude de Chalus, gentilhomme d'Auvergne, qui s'établit en Bourgogne au XVI* siècle, par suite de son mariage avec Guyonne Brigandet, d'une famille qui, d'après Chevillard, a possédé la terre de Fontelts, qu'il faut lire sans doute Fontctte. On trouve en Auvergne plusieurs familles du nom de Chalus ou Chaslus, portant des armes différentes. CBAMBE nu

CHAMBES. — D'azur semé de fleurs de lys d'argent sans nombre, au lion demime, armé, lampassé et couronné de gueules, brochant sur le tout. — Cette famille, dont les membres ont porté les titres de barons et de comtes de Montsorcau, est originaire de l'Angoumois et a produit un grand nombre de militaires, parmi lesquels on remarque : Jean de Chambes tué à la bataille de Poitiers en 1356; Philippe, commandant dans les ports, havres et

forteresses de Bretagne vers 1530; Jean, capitaine de cent chevau-légers en 1574; Charles, chambellan et grand veneur du duc d'Alcnçon, conseiller d'état, maréchal de camp, nommé chevalier du Saint-Esprit en 1613 et mort avant sa réception , etc. — Alliances : Chabot, Polignac, Commines, Châtcaubriant, Laval-Montmorency, Maridor, Fortia, Roi vin, Dauvet, du Bouchet, Musy. — Filiation depuis 1051, d'après la Chesnaycdes Bois. M. 1669. E. 1677, incertain. Une branche de cette famille, établie au dernier siècle dans le Méconnais, était connue sous le nom de Givry.
CHAMBELLAN. — D'azur à deux pattes de griffon d'or en chef, et en pointe une tête de léopard arrachée de même, lampassie de gueules.— Cette famille remonte à Etienne Chambellan, bourgeois de Dijon, qui vivait encore en 1400, et dont le fils Jean fonda la chapelle de la SainteDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.18% accurate**

— 149 — Croix à Notre-Dame. On remarque parmi ses descendants : Guillemot, receveur des aides et capitaine de la ville de Dijon en 1439; Etienne, contrôleur au grenier à sel, trois fois vicomtemayeur de Dijon de 1422 à 1434; Guillaume, conseiller du duc, vicomte-mayenrde 1430 à 1453; Henri, aussi vicomte-mayeur après son père et son aïeul, de 1490 à 1493 (1), général des monnaies et maître des comptes en 1500; Richard et Nicolas, abbés de Saint-Etienne en 1456 et 149K; Guillaume, conseiller au parlement en 1490. Famille éteinte.— Alliances: Esperonnets, Berbisey, Rochefort, Pillot, Gauthiot, Levai, Bouesseau. — Fiefs : Oisilly, Silly, Perrigny, Domois, Pichange, Monetoy. E. 1561. CHAMBERAN. — D'or à la bande d'azur, chargée de trait cloches d'argent. — Cette famille, originaire du Dauphiné et maintenue en 1669, a possédé les fiefs de Bretonnière, Rien, Pommère, la Goulte et Guillanche. E. 1665. CHAMBRE. — E. 1677. Renvoi à Chambes ou la Chambre. CHAMBRE (LA). — Semé de France, à la bande de gueules. — Maison ancienne et considérable, dont Guichenon fait remonter la généalogie à Richard, seigneur delà Chambre en Savoie cl vicomte de Mauriennc en 1200. Elle a pris ses alliances dans les maisons de Bourgogne, Viennois, Flandre, Saxe, Thoiré deVillars, etc., et s'est éteinte en la personne de Gaspard de la Chambre, comte de Luille et vicomte de Mauricnne, qui, n'ayant aucun enfant de sa femme Anne de Saluées, substitua son neveu Aymé de Seyssel aux nom et armes de la Chambre.— Aymé, premier comte de la Chambre, de Luille et de Dammartin , vicomte de Mauriennc et vidame de Genève, fut fait comte de la Chambre en 1456 et épousa une fille de la maison de Savoie. Sa descendance s'est partagée en quatre branches : celle des vicomtes de Maurienne, éteinte au XVP siècle; celle des marquis d'Aix et comtes de Montréal; celle des seigneurs de Sermoyé et de la Cueille, marquis de Meximicux, et enfin celle des barons de RufTey, comtes de Savigny-en-Rcvermont (2) et de Montfort. Cette dernière branche a eu pour auteur Philibert de la Chambre, baron de RufTey et de Montfort, seigneur de Tramelay, Arinthod, Saint-Trivicr en Dombes, Verdun-sur-Saône, Branges, Savigny, Ccrsotct Beaurepaire, premier écuyer de la reine, qui épousa Anne de Lugny, fille du baron de Saint-Trivier en Dombes, dont il eut deux fils : l'alné mourut sans postérité de son alliance avec une Champlemis-la-Rivière; le second, Jean, gentilhomme de la chambre et

capitaine de cinquante hommes d'armes, marié à Claudine Baronnat, fille d'un premier président du parlement de Dombes, et en secondes noces à Claudine de Nanton, ne laissa de ces deux alliances qu'un fils mort sans enfants et plusieurs filles qui portèrent les biens de cette branche des la Chambre dans les maisons de Damas, de Sainl-Mauris et d'Amoneourt. E. 1S68. CHAMPAGNE. — D'azur à la bande d'argent, côtoyée de deux cotices potencées et contrepotencéet de trois pièces d'or. — L'antique maison de Champagne-la-Suze, originaire de (1) Pendant ta magistrature d'Henri Chambellan, Charles VH lui accorda, eo qualité de majeur de Dijon, et à tout ceux qui le seraient par la suite, les titres, prérogatives, dignités et privilèges de la noblesse. Le parlement et la chambre des comptes refusèrent longtemps de reconnaître ce privilège. («) Lettres d'érection en comté, en faveur de Jean de la Chambre, de la seigneurie de Savigny-en-Rever

**The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate**

_ 150 — Champagne, remonte, d'après le continuateur du père Anselme, à l'an 080. Sa filiation est suivie depuis le XIII» siècle, et on compte parmi ses membres les plus remarquables un viceroi de Naplesen 1380, un capitaine décent hommes d'armes en 1331, un sénéchal du Maine en 1357. La branche des seigneurs, barons et comtes de Lours, formée en 1579, s'est alliée aux Le Goux, qui lui ont apporté la terre de Lours, Hodoart, Saint-Belin.— Fiefs : Cussigny. la Tour-dc-l'Echellc. M. par arrêt du conseil en 1668. Preuves de Malte en 1695. E. 1679. CHAMPIER. — D'asur à une étoile d'or. — Devise : Ttt ne cède malis, sed contra audentior ito. — La filiation de cette famille que Gnichenon fait sortir du Dauphiné, est établie depuis Symphorien de Champier, créé chevalier par le duc de Lorraine a la bataille de Marignan. On remarque parmi ses descendants : Claude, chevalier de l'ordre, gouverneur et bailli du pays de Dombes en 1580; Jacques, baron de la Bâtie, chevalier de l'ordre, bailli de Bresse; François, conseiller au parlement de Dombes; et dans la branche des seigneurs de la Favcrge et de Feillens, deux gouverneurs généraux, baillis de Bresse, Bugey, Valromey et Gcx, dont l'un, Guillaume, fut député du Bugey aux Etats convoqués à Orléans en 1649, et deux baillis du Beaujolais. — Comtes et barons de Chigy, de Juix et de la Bâtie, seigneurs de la Boche-Varange, Chissey, Moroges, Sainl-André-le-Désert, Menthenay, Feillens. — Alliances: du Peyrat, Talaru, Villeneuve, Chabeu, Angevillc, Seyssel, Babutin, Ducrcst, Mathieu, la Menue. M. 1699. E. 1682. CHAMPION. — D'azur à un homme courant, armé et cuirassé de toutes pièces d'or, tenant une épie et un bouclier de même. — Cette famille, originaire d'Avallon.où l'on trouve Claude et Antoine Champion, maire-set élus du tiers-état en 1715 et 1751, a été anoblie par une charge de secrétaire du roi, dont Etienne est mort revêtu en 1699. On remarque parmi ses descendants un conseiller au parlement en 1768, et plusieurs capitaines au régiment de Bourgogne. Le général comte de Nan-sous-Thil était de cette famille. — Alliances : Boulard, Muguet, Guijon, Bretagne, Filzjan, Beuverand. — Fiefs : Nan-sous-Thil, Aiméot, Chausseroze, Précysous-Pierrcpertuis, Tharoiscau, le Meix, Monades. M. 1715. E. 174a CHAMP LECY ou CHANLECY. — D'or à une colonne d'asur. — Devise : Virtus mihi et ensis. — Ancienne famille du Charollais qui portait originairement le nom de Boycr, changé en 1602 contre celui de Clianlecy par un édit

d'Henri IV. Jean deChanlecy, seigneur de Saillant, fils de N. Boycr, seigneur de Trémolles, capitaine du château d'Artus en 1320, mou ml en 1585. Jean, chevalier de l'ordre, conseiller d'état, fut inhumé avec sa femme Minerve de Semur à Premières en 1634. François, grand maître de la garde-robe, gentilhomme de Monsieur, chevalier d'honneur au parlement de Dijon , fut enterré à Pluvault en 1711. Louis-Joseph, son fils, chevalier d'honneur, mourut en 1719. Jean-François, conseiller au parlement de Metz, collabora A la première édition de cet ouvrage en 1760. — Fiefs : baronnie de Pluvault, Savigny. — Alliances: la Magdclaine, Thyard de Bissy, Choiscul. Poulailler, Damas, Chandon, Semur. Famille éteinte. E. 1633.

CHAMPLEMIS, CHAMPLEMY. — Ancienne maison du Nivernais, très puissante aux XIV* et XV» siècles, et mii portait dans ses armes une fasce frettée, comme on le voit sur Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.21% accurate**

- 151 le sceau de Guillaume de Champlemis, chevalier, gouverneur du Nivernais et du Donziais en 1302. La terre de Champlemis passa dans une branche de la maison de la Rivière qui en prit le nom, par le mariage de Philibertc, fille de Jacques, seigneur de Pcrchain, et de Marguerite de Seigny-Saffres, avec Bureau de la Rivière, chambellan du roi et du comte de Nevcrs, gouverneur du Nivernais, mort à la bataille d'Azincourt. C'est un membre de cette branche des la Rivière qui figure dans la liste des commissaires vérificateurs de 1622. (Voy. Rivière (La).) CHANCEY. — Trais pieds de cheval ferrés et montrant les fers, Vécu brisé d'une bordure. — Famille de robe, d'une origine obscure, qui remonte à Guillaume de Chancey, docteur ès-lois en 1263. Son membre le plus illustre est Richard de Chancey, mayetir de Dijon, anobli par Jean-sans-Peur en 1406, chef du conseil du duc en 1411, bailli de Dijon de 1412 à 1423, président de la chambre du conseil de Bourgogne en 1426, chargé de la collecte des impôts dans plusieurs circonstances. On trouve à la môme époque Guillaume, châtelain de Chaussin en 1407, clerc des comptes en 1409; Etienne, conseiller du duc en 1420; Hugues, écuyer en 1428; Jean, conseiller du duc en 1484; Charles, seigneur de Cheuges, conseiller au parlement de Paris en 1507. Un membre de cette famille exerçait modestement le métier de tanneur à Mirebeau au moment de la plus grande fortune de ses autres parents. — Alliances : Visen, Vandenesse. E. 1421. CHANDYO.— D'hermine à la fasce de gueules. — Le plus ancien de ce nom qui soit venu à notre connaissance est Jean de Chandyo, gouverneur du Donziais en 1360. On remarque parmi ses descendants : Pierre, capitaine de gens d'armes sous le gouverneur de Bourgogne en 1472, puis gouverneur d'Auxerre, mort en 1400; Georges, seigneur de Saint-Marc, qui prêta serment au roi avec les nobles du bailliage de la Montagne en 1478; Antoine, chevalier de l'ordre en 1562; Jean, abbé d'Ogny, vers le môme temps, et Claude, aussi chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes en 1577. — Alliances : Pontailler, Bernault, Rochefort, Chabannes, la Tournelle, Bauffremont, Vienne, Laval, Damas. — Fiefs : Lessertot, Origny, Bellenod, Vaux, Chevigny-Saint-Sauveur, Massingy, Ampilly-lc-Sec, Pcrrigny, Rochefort, Crépan, Arcelot. Les Chandyo ont porté les titres de barons de Bussy et comtes de Jouancy. E. 1549. CHANTEMERLE.— D'or à deux fastes de gueules, accompagnées de neuf merlettes de même.—

Cette famille tire son nom d'uneterredu Bourbonnais possédée au XIV» siècle par Pierre, chevalier, dont le fils Philibert fut successivement écuyer tranchant de Jcan-sans-Pctir, conseiller et chambellan du duc, chambellan de Charles VII, gouverneur de la maison de Philippele-Bon, alors comte de Charollais, qu'il accompagna dans sa retraite à Aire en 1415. Thibaut fut appelé au conseil du Dauphin en 1411. Louis, chambellan du duc en 1432, bailli de Mâcon en 1452, eut pour fils Hugues, seigneur de la Clayette, premier gentilhomme de la chambre de Charles-le-Téméraire, père d'Humberl, maître d'hôtel de Louis XII et de François I", qui eut plusieurs enfants, parmi lesquels Charles, filleul du connétable de Bourbon , François, tenu sur les fonts par Marguerite d'Angoulême, et Marc, chevalier de l'ordre, baron de la Clayette en 1610. Un bâtard d'Hugues, Emart, capitaine de l'une des compagnies du connéDigitized by Google

- m table de Bourbon, fut gouverneur de l'Auxerrois sous François — Fiefs : Tresluu, Chenay, Saint-Christophe, Vougy, Nay, Montprésentin, le châtellenie du Bois-Sainte-Marie.— Alliances : l'Espinasse, Chastellux, Aroanzé, Mâlain, Dyo, Breschcs, Bellenave, Damas. E. 1417. CHANTERAY. — D'or au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sable. — Famille alliée aux Trurhy, Chassinot, Vaudrey. Elle a possédé quelques fiefs dans le bailliage de Chalon, entre autres Terrans et une partie de Frontenay. On remarque parmi ses membres : Mathcy de Chanteray, écuyer, capitaine de Bellcfond vers 1490, inhumé dans l'église de Terrans ; Antoine, qui possédait en 1343 un tiers de la seigneurie de Terrans ; François, commandant pour le roi au château de Pierre, mort en sauvant cette place attaquée par les Comtois en 1642, et Catherine, qui porta Terrans au dernier siècle dans la famille de Truchy. E. 1662. CHAPPELAIN. — D'azur au chevron d'or; au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules et surmonté du champ. — Cette famille doit sa fortune à Zacharie Chappelain, greffier au parlement de Dijon de 1529 a 1549. Elle a, en outre, fourni sous la Ligue un gouverneur de Saulicu et de Flavigny, lieutenant de la compagnie des gens d'armes du marquis de Mirebeau. — Fiefs .- Agcy, Anccy. E. 1577. CHAPPES. — D'azur à une croix fleurdelisée d'or. — Jean de Chappcs, chevalier, gruyer de Bourgogne, figure en 1412 dans une armée convoquée à Montbard par Jean-sansPeur. Il fut pourvu la même année des offices de bailli de la Montagne et capitaine de Châtillon, puis révoqué. On trouve encore Martin de Chappes, clerc des comptes en 1414 et Pierre, clerc des offices de la duchesse en 1417, anobli en 1453. E. 1412. CHAPPET. — Nous ne connaissons de cette famille que N. Chappct, procureur du roi à Autun, dont la fille Guillemette épousa Nicolas de Montholon, d'abord procureur du roi au même bailliage d'Autun, puis lieutenant-général a Beaune et enfin avocat général au parlement de Dijon en 1493. E. 1668. CHARGÈRES. — D'azur au lion léopardé d'or, lampassé de gueules, surmonté de trois trèfles d'argent. — Cette famille, originaire de Savoie, vint s'établir en Nivernais au commencement du XV* siècle. Elle remonte sur titres a Antoine de Chargères, vivant en 1424, père de Durand, tous deux capitaines de cent hommes d'armes. Leur postérité s'est divisée en plusieurs branches. La branche aînée, maintenue par l'intendant Je Moulins, et entrée à SaintCyr, a produit plusieurs militaires de divers grades et s'est alliée aux des Vernois,

la Menue, Vingles, Bataille, Mathieu, Ponard, Charry, Jacquinet, Montcrif. — Fiefs : Tonrny, Montigny, Boche, la Croix-Marnay, le Breuil, etc. Eteinte. Les branches des seigneurs de la Goule, de Vaux, de Pomeray et des premiers marquis du Breuil sont aussi éteintes. A cette dernière appartenait Pierre, commandeur de Saint-Lazare, aïeul de Bernard, chevalier de Malte et de Pierre, élu delà noblesse aux Etats de 1682. Les principales alliances de ces diverses branches sont avec les Balard, du Crest, Gand, Vallerot, Damas-Marcilly, Bougard, la Boutiôre, Vichy, Damoiseau, Anstrude. U branche des seigneurs de Magny, la Cœudrc, la Creuzillc, etc., s'est alliée aux familles Bourguignon, du Crest, des Prés; l'un de ses membres, Charles, chevalier, comte du Breuil, marquis de Curdin, baron de la Motte et Beaudésir, lieutenant au régiDigitized by Google

ment d'Austrasie et garde du corps du roi, né eu 1757, a hérité par testament du marquisat du Breuil, qui avait été érigé pour la première branche des seigneurs du Breuil par lettres de 1670. Sa descendance subsiste, ainsi que celle de Claude de Chargères, seigneur des Gris, auteur de la branche d'Arcenay, qui est fixée en Auxerrois et s'est alliée aux Baudoin, d'Orville, Angeli, Framery de la Fosse; elle a fait ses preuves pour l'école militaire d'Auxerre. M. 1698. E. 1590. CHARROLES ou CHAROLLES. — D'azur au bourdon de pèlerin d'or, accosté de deux coquilles de mime, — François de Charolles, entré aux Etats de 1677, ne fut pas maintenu sur la liste de 1682, parce qu'ayant obtenu des lettres de réhabilitation en 1675, la chambre décida que son fils seulement serait admis dans son sein. Il appartenait à une famille dont nous donnons les armes d'après Chevillard et qui, maintenue en 1669 et 1699, est peut-être issue d'une ancienne maison originaire de Charolles, où elle était connue dès le XIV» siècle (1). On remarque parmi ses membres Jean de Kadrellis, qualifié miles, consiliarius domini régis, en 1342, Philibert, clerc tenant le scel commun du comté de Charollais en 1384, puis procureur du duc dans le même comté, père de Jean, grenetier de Charolles en 1406. On trouve encore depuis: Pierre, grenetier de Charolles en 1555; Etienne, qui figure dans un arrière-ban de 1608. — Alliances : la Clayette, Bouton, Salornay, Trémolle, Montrhanin. — Fiefs : Saint-Aubin, Leurtièrc, Vilaine, la Tour-de-Fontenay. — Jean de Charolles, peut-être de la même famille, fut nommé receveur des impositions du bailliage de Châtillon en 1767. CHASTELLUX, CHATELUS, CHATELUX. — D'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de mime, quatre en chef et trois en pointe. — Très ancienne maison, du nom de Beauvoir, dont un des membres, Artaud, bienfaiteur de Rigny en 1147, suivit Louis VII à la deuxième croisade. Artaud II fonda les Cordeliers de Vézelay en 1232 et se croisa avec saint Louis. Guillaume de Beauvoir, fils de Jean de Bordeaux, seigneur d'Auxerre en 1340, et de Jacquette d'Ostun, dame de Beauvoir, fut père de Claude de Chastellux, maréchal de France en 1418, qui gagna la bataille de Crevant et obtint, en reconnaissance de ses services, pour lui et ses descendants, le droit d'entrer au chœur de la cathédrale d'Auxerre tépée au côté, revêtu d'un surplis et l'aumusse sur le bras. Son frère, Georges, fut amiral de France en 1420. Cette famille, qui posséda pendant cinq siècles le litre de vicomte d'Avallon, avait hérité la terre de Chastellux de Laure de Bordeaux, proche

parente de Guillaume, cité plus haut. En 1621, cette baronnie, qui avait cinq lieues de long sur trois de large, fut érigée en comté pour IJercule, baron de Quarré et de Marigny, descendant au septième degré de Guillaume de Beauvoir. Il eut pour fils César-Pierre, tué à la bataille de Nordlingen en 1645, et César-Philippe, maréchal de camp, père de Guillaume-Antoine, lieutenant-général des armées, commandant du Roussillon, mort en 1742. Un des fils de celui-ci, auteur du traité de la Félicité publique, entra à l'académie française. Une branche de cette maison a possédé la terre de Coulanges. — Fiefs : Baserne, Bazoche, Island, le Vaux, Prégilbert, Saint-Palais, Avigncau, Alonne, le Val-de-Merci, Vesigneux, etc. — Alliances : Bourbon-Montpcrroux, cW/™r ^ t*PendADl tUT 18 M**U d ^ meuù>™> de oeWe *nclem'e ,tnm fi*"re Digitized by Google

Saint-Vérain, Grancey, Longvy, Aullenay, Follet, Montmorillon, Conflans, Esterling, Moroges, Hochberg, CIcrmont-d'Amboisc, Le Genevois, Le Soeur, Vienne, Savoisy, Barillon, Jubert du Thil, la TourneUc, d'Aguesscau, Durfort-Duras, etc. E. 1460. CHATEAUNEUF. — D'argent à la fascede. . . ., accompagnée en chcfde trois coquilles.— Celle famille parut à la cour des ducs de Bourgogne dès le XII» siècle. Jean, donné pour pleige à Philippe-Auguste par Alix de Vergy, figure dans un acte de 1203. Son fils, du même nom, fonda en 1292 l'hôpital de Sainte-Madeleine à Châteauneuf. Alix, abbessc de Molaise en \ 286 ; Girard, chevalier, arbitre des différends du duc Hugues V et de Robert , évêque de Chalon en 1314; Guy, abbé de la Bussière, mort en 1343; Poinsard, caution de Philippe de Rouvres pour l'exécution du traité de Guillon en 1359; Guy, échanson de Jcan-sans-Peur en 1412, continuèrent sa lignée. Catherine, unique héritière de ce dernier, ayant été condamnée à mort pour avoir empoisonné son mari, Jacques d'Haussonville, en 1455, la baron nie de Châteauneuf passa à Hugues Grasset, puis & Philippe Pot, et des Pot aux Montmorency. E. 1355. CHATELET (DU). — D'or à la bande de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'argent posées dans le sens de la bande. — La très ancienne et très illustre maison du Châtelet en Lorraine, issue des ducs de Lorraine de la maison d'Alsace, est trop connue pour que nous en parlions ici. Rappelons seulement qu'une de ses branches a possédé plusieurs seigneuries en Bourgogne : c'est celle des seigneurs de Thons, formée au XVI» siècle par Jean du Châtelet, chevalier des ordres, gentilhomme ordinaire de la chambre et lieutenant de cent hommes d'armes, dont le fils Jean, marquis de Tréchâteau, mourut sans postérité, laissant Tréchâteau ou Til-Châtel à son frère Erard, maréchal de Lorraine, chef du rameau des marquis de Tréchâtcau-Bonncy. Un petit-fils de ce dernier, du prénom d'Erard , colonel des gardes du corps du duc de Lorraine, puis major général des troupes de l'électeur de Cologne, ne laissa point d'enfants de Marguerite Bourgeois, fille de Guillaume Bourgeois, laquelle lui donna par testament, vers 1679,1a terre d'Origny et ses dépendances : Bellcnod, la Maison, Vaux, la Montagne, la Borde, parties de Quemigny, Quemignerot, Bremur et Vaurois. Erard mourut revêtu des charges de grand bailli d'Auxois et gouverneur de Semur, qui passèrent à l'un de ses frères Florent, chef des comtes de Lomont, tandis que le marquisat de Tréchâteau fut recueilli par un autre de ses frères, dont le fils unique, chambellan du grand

duc de Toscane, mourut sans alliance en 1740. — Autres fiefs en Bourgogne : baron nie de Bourberain, Véronnes-lesGrandes et les-Petites, le Clos de Gémeaux, Jours et Seigny. E. 1551. CHATELET-VERMANTON (DU). — De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois châteaux d'or, girouettes de même et maçonnés de sable; alias : crénelés et maçonnés de sable. — Alexis-Jean, marquis du Châtelet, issu d'une famille très distinguée de Picardie, acheta vers le milieu du siècle dernier la seigneurie de Vermanton, au comté d'Auxerre, et se fit recevoir aux Etats de 1751 sur preuve* remontant à son treizième aïeul, Camille du Châtelet, seigneur dudit lieu, chevalier, lequel épousa en 993 Anne Willibcck. On remarque parmi les alliances de cette famille : Fiennes, Hallwin, Moycncourt, Favicr, Talon, etc. CHATENAY. — D'argent au coq de sinople, crité, becqué, barbé, armé et couronné de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe. — Emart de ChâteDigitized by Google

- 155 nay reprit de fief de la terre de Lanty en 1286. Un de ses descendants, Jean, seigneur de Ville* sur-Aree, de Lanty et de Villars-en-Azois, porte-étendard du roi René, fut tué à la bataille de Bulgnéville en 1431. Son fils Thibaut eut deux enfants qui furent les tiges des branches de Lanty et d'Aizanville, dont la dernière prit en 1584 le nom de Bricon. Celle de Lanty a fourni Guillaume, seigneur de Lanty, Manvilly, Aignay-le-Duc, Billy et Etalante, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, }.ère de Joachim, baron de Lanty, seigneur d'Echalot, Meulson, chevalier des ordres, gouverneur deChâtillon vers 1580. En 1789, le comte Gérard-Louis-Guy de Châtenay de Lanty fut député aux Etats généraux par la noblesse du bailliage de Châtillon. — Alliances : Saffres, Marchainville, Arquicn, Foissy, Scnailly, Din te ville, Bouton, Belluchon.BIic— Autres fiefs : Essarois, Maiscy, Saint-Vincent, Vaudremont. E.1557.

CHAUDENAY. — Portait les mêmes armes que la maison de Blaisy avec un lambel. (Voy.cc nom.) — Jean, sire de Chaudenay, épousa en 1120 la fille d'Hugues de Mont-SaintJean. Guy de Chaudenay est caution d'Etienne de Mont-Saint-Jean en 1196. Sa femme, Pétroniliede Blaisy, vend Salives au duc en 1258. Après lui on trouve : Jean II, sire de Blaisy, mort en 1310; Alexandre, chevalier du duc en 1322; Guy II, seigneur de Chaudenay, mort en 1321 ; Eudes, seigneur de Champrcnault, capitaine de Frolois, qui figure dans une montre à Avallon en 1358; Jean III, chevalier en 1337 ; Guy, abbé de Tulley au comté de Bourgogne, mort en 1343; Jean, trente-troisième abbé de Clteaux; Guillaume, moine à Saint-Seine au XIV* siècle; Agnès, dame de Chaudenay et de Darcey en 1410, qui laissa ses biens à Charles de Mello en 1439; Philibcrte, veuve d'Hugues de Gasse dit de Rouvray en 1582. Plusieurs membres de cette famille furent inhumés à l'abbaye delà Bussière. — Fiefs : Chevigny-Fénay, Magny, Lusigny, Blaisy. — Alliances : Anccy, Grancey, Trainel, Vienne, Lignières, Grenant, Mâlain, Gasse. E. 1355. CHAUFFOUR. — D'argent au chef de gueules, chargé de deux roses d'or. — Jean de Chauflbur, chevalier, accompagna Philippe-le-Hardi en Picardie en 1377. Un autre Jean était écuyer d'écurie de Jacques de Vergy en 1378. On trouve encore: Guillaume, écuyer, seigneur de Cusey, Marac et Villiers-sur-Suize en 1377, capitaine de Vesoul en 1399; Garnier, mort en Barbarie en 1390; Raillard, écuyer du duc en 1391 ; Henri, échanson du duc en 1410, seigneur de Billy en 1415; N. de Chauffour, garde des clefs de la porte Guillaume à Dijon en 1488. Cette famille posséda, en outre, les terres

d'Echalot, de Mignot, de Gisscy et de Loch ère s. E. 1422. CHAUGY. — Ecartelé d'or et de gueules. — Cette famille remonte à Gilbert de Chaugy, qui vivait au milieu du X1IP siècle. U plus remarquable de ses membres, Michaud de Chaugy, surnommé le Brave, seigneur de Chissey, fut autorisé à timbrer son écu d'un casque d'or taré de front, couronné d'une couronne royale, comme les enfants de France; il fut plusieurs fois chargé de missions importantes par les ducs de Bourgogne; on le trouve successivement qualifié conseiller, chambellan du duc, son premier maître d'hôtel, bailli de Mâcon en 1465, conseiller et chambellan du roi après la réunion du duché, et chevalier d'honneur du parlement en 1477. H fut inhumé dans le chœur de la Sainte-Chapelle. En 1479, le roi lui avait accordé le rachat et retrait de la gaigière de la tour de Roussillon en Autunois, comme proche parent et
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.89% accurate**

- 156 — lignager des feus seigneurs et dames de Roussillon. Ces leitres n'eurent point d'effet, mais sa descendance obtint au XVI» siècle d'entrer en possession de cette seigneurie, qui a donné son nom à la branche des barons et comtes de Roussillon. Celle-ci a fourni des chambellans des rois de France, un gentilhomme ordinaire de la chambre, et des chevaliers de Malte ; on y remarque, en outre, Nicolas, gouverneur d'Autun, lieutenant-général en Bourgogne en 1684; un autre Nicolas, brigadier des armées du roi en 1739, et Nicolas-Etienne, maréchal de camp, élu de la noblesse en 1739, dernier de sa branche, qui a laissé la baronnie de Roussillon aux aînés des Chastellux, à charge de porter les nom et armes de Chaugy-Roussillon. A la branche de Vezanne appartenait Louis, chevalier de Saint-Louis, capitaine dans le régiment de Lorraine. La branche des comtes de Lantilly, qui a fourni un chevalier de Malte et un chanoine-comte de Lyon, tire son nom de la terre de Lantilly, portée en 1578 par Cl. de Crécy a Jacques de Chaugy, et passée au dernier siècle dans la maison de Damas-Crux. Notons encore la Mère de Chaugy, l'une des fondatrices de la Visitation.— Alliances : Roussillon, Digoine, Cléron, SaintBelin, du Châtelet, Lantage, Brienne, Bousseval, du Faur de Pihrac, Naturel de Baleurc, Messey, Marey, Daubenton, Rochefort, Jaucourt, Toulongcon, Clugny, Saint-Léger, Chevigny, Moisson, Thirion. — Fiefs : Cussy, Anot, Marey, Rolle, Chisscy, Chenay, Clomot, Sauvigny-le-Bois, Coreelles-lcs-Laumes, Massingy, Musigny, Gien-sur-Cure, Villiers-les-Haut, Fontenailles, Masonclc, etc. E. 1473. CHAUVIREY, CHAVIRÉ. — D'azur à la faste d'or, accompagnée de trois feuilles de chêne d'argent, la fasce chargée d'un lion de sable passant. On trouve aussi : de. . . . à une quinte feuille; au chef chargé d'un lion naissant, avec un bâton brochant sur le tout.— Ces dernières armes sont celles d'Hugues ou Hugucnin de Chauvirey, capitaine du château d'Aignayle-Ducen 1363, d'une ancienne famille noble, originaire de Salins, à laquelle appartenaient aussi, croyons-nous, Guillaume, natif de Montbard, prévôt de Dole en 1357; Jean, conseiller aux parlements de Beaune et de Saint-Laurent en 1474, et Jean , chevalier de l'ordre en 1579. Elle a possédé plusieurs fiefs dans les bailliages de Dijon et de la Montagne aux XIV», XV* et XVI* siècles, entr'autres Bissey-la-Pierre, Mauvilly, Rouelle, Aprey, Grattedos, Montmoyen, partie d'Is-sur-Tille , Gémeaux et Preigncy, s'est alliée aux Saulx, Thirion, Le Mairet, et s'est éteinte en 1734.

Celte famille ne doit pas être confondue avec les Chauvirey de Franche-Comté, qui portaient : d'asur à une bande d'or, accompagnée de sept billettex de même, quatre en chef et trois en pointe. E. 1577. CHEMILLY, CHENTLLY. — T)'or à huit merlettes de gueules, mines en orle. — Famille du duché qui remonte à 1298, et qui a fourni plusieurs prenctiers, receveurs des finances, trésoriers et maîtres des comptes. Le plus connu de ses membres est Guillaume, receveur du bailliage de Dijon en 1391, gouverneur de la mairie de cette ville en 1396, receveur général du duché en 1405, et maître des comptes en 1410. On trouve un Michel de Chemilly, écuyer, seigneur de Pommier en 1640, mais on ne sait s'il appartient a la même famille. E. 1417. CHENU. — D'asur au chevron d'argent, accompagné de trois hures de sanglier de mime. — D'après la Chesnaye des Bois cette famille, originaire du Berry, remonte à Louis Chenu, dont le fils Jean passa une transaction en 1481. Une branche établie en Bourgogne au

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.55% accurate**

- 157 — XVI* siècle a été maintenue sur preuves remontées à Pierre, écuyer, seigneur de Charantonay en Bcrry et en partie de Ravières, de Nuits-sous-Ravièrcs et de Villicrs-lcs-Haul, qui rivait en 1833, et dont le fils Claude, lieutenant de cinquante hommes d'armes et chevalier de l'ordre du roi, fut tué au siège de Poitiers en 1869. Leurs descendants ont porté les titres de barons de Nuits-sous-Ravièrcs et de Fulvy. Il y a encore eu d'autres branches toutes militaires dont l'une a fait des preuves pour l'école militaire en 1766. — Alliances: Durestal, Le Bourgoing, Moisy, Rouvray, du Broc, Le Fèvrc, Le Boucher, Sautour, Canclle de Bernoul, etc. M. 1666, 1669. E. 1642. CHESNE. — Eeartelé : aux 1 et 4, d'argent à un chêne desmople, surmonté de trois étoiles de gueules-, aux 2 et 3, a" argent à trois corbeaux de sable tenant chacun par le bec et les pattes une cigale desinople. — Nicolas Chesne, servant près la personne du duc de Mercœur, gouverneur de Provence, fut anobli en mai 1686 pour services militaires rendus dans cette province pendant les troubles de la Fronde. Confirmation de noblesse en 1668. E. 1671. CHEVALIER. — Tiercé en chevron : au i, d'azur à deux bustes de femme habillés d'argent; au 2, d'argent à deux lions affrontés de sable; au dernier, de gueules à une aigle d'or. — Celte famille, originaire d'Auxerre, a fourni des officiers au bailliage et à la prévôté de cette ville, entre autres Claude Chevalier, lieutenant-général au bailliage et siège présidial, député aux Etats généraux de 1614. On trouve un Chevalier dans le rôle de l'arrière-ban de l'Auxerrois en 1574. — Alliances : Mauny, Marchand, Girardin. — Fiefs : Ris, Coulanges-sur-Yonne, Corcclles-les-Rangs. E. 1682. CHEVIGNY. — D'azur au lion d'or, lamimsé de gueules, accompagné en pointe d'un croissant d'argent. — Cette famille, originaire de Saint-Léger-sous-Beuvray, où l'on trouve un Jacques de Chevigny, qualifié marchand en 1622, a été maintenue en 1669, après avoir été condamnée comme usurpatrice parBouchu cnl665. On remarque parmi ses membres un colonel d'infanterie en 1688.— Alliances: Berthicr, Soyrot. Chaugy, Laguillc.— Fiefs : Saint-Léger en partie , Montaugé, Courccllcs, le Mcix-Courlon, Molnay, etc. E. 1650. — On trouve un Robert de Chevigny, écuyer, capitaine de la Tour-du-Sauvemcnt en 1468. CHEVRIER. — D'argent à trois chevrons de gueules, à la bordure engrêlée d'azur. — Famille originaire du Bugey, qui remonte à 1170 et posséda de haute antiquité une partie du péage ;du pont de Mâeon. Guy Chcvrier vivait en

1386. Jossc Chevrier était fourrier du roi en 1489. Leurs descendants devinrent barons de Cornod, vicomtes du Thil en Beaujolais, seigneurs de Saint-Mauris-dcs-PTés, de la Saugeraye et de Talant en Chalon nais. — Alliances: Marmont (de Bresse), Grolée, Lugny, Thenay, Nagu, Parpillon, Vaucouleurs. M. 1689 et 1698. E. 1570. Dansles listes de 1633, 1658, 1671 et 1679, nous avons attribué a cette famille le seul nom de Saint-Mauris, sous lequel elle était presque exclusivement connue. CŒRAT. — D'azur au lion d'or. — Cette famille, quoique condamnée comme usurpatrice en 1665, entra aux Etats de 1724, sur preuves de trois degrés de noblesse depuis Annibal Chirat, qualifié écuyer en 1603. On remarque parmi ses membres un prévôt général des armées navales sous Louis XIII et sous Louis XIV, un prévôt des maréchaux de France dans le Cha

 jonnais en 1654, un gentilhomme du ducd'Orléans, maître d'hôtel ordinaire du roi, et un roesire de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, au dernier siècle. — Alliances : la Rivière, du Coignet, Monin, etc. — Fiefs : Fredière, la Maison-Forte, Montagny, la Motte-Valentin, Boussol, Vonges. — Une branche établie dans le Lyonnais porte : d'azur au lion d'or, gravissant un mont d'argent. CHISSEY. — D'azur à trois tours d'or, maçonnées de sable. — Cette famille, originaire du duché de Bourgogne, remonte à Barthélémy de Chissey, écuyer, mort avant 1371, héritier de Guillaume de Varanges, son beau-frère. Jean I", son lils, fut maître d'hôtel du duc de Bourgogne et mourut de 1404 à 1410. Antoine de Chissey, seigneur de Varanges, était lieutenant pour le roi au château de Dijon en 1561. Les Chissey possédèrent pendant plusieurs siècles, en franc-alleu, la terre de Varanges, et l'une de leurs branches y joignit en fief une partie de celle de Vonges. — Alliances : Varanges, Magny, Ruffey, Brazey, Boudier, Saint-Andoche, Arcelin, Ferrière, Vichy, des Barres, Bouveret, Serccy, Régnier, Damas-Senailly, etc. — Une branche de cette famille posséda au XV» siècle la terre des Barres d'Orsan9. E. 1557. CHOISEUL. — D'azur à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même, cinq et cinq, quatre et quatre. — Illustre maison, originaire de Champagne, qui a pour auteur Rénier, sire de Choiseul au XI* siècle. Son flls Roger prit la croix en 1095, et fut trisaïeul de Raynard, qui épousa en 1231 Alix de Dreux, petite-fille de Louis-le-Gros, roi de France. Ses descendants formèrent la branche de Choiseul, d'où sortit Jean II, connétable de Bourgogne en 1272, et inhumé en 1308 à l'abbaye de Morimond; celle de Traves, qui a pour auteur Robert, seigneur dudit lieu en Î272, dont la postérité posséda les terres de la Porcheresse, de Vautour, de SaintHurugc et de Dracy-le-Fort; celle d'Aigrcmont, qui s'éteignit au XVI» siècle; celle de Clefmont, issue de Girard, mari de Raoline de Clefmont en 1395, et éteinte en 1621 ; celle de Lanques, dont le dernier représentant mourut au XVIII* siècle; et celles de Fresnoy, de Meuse, de Daillecourt, d'Hôtel, de Goufficr, de Praslin, qui n'appartiennent pas à la Bourgogne. Dans cette province, deux rameaux, ceux du Vaux de Choiseul et de Chevigny, issus des seigneurs de Traves, possédèrent de nombreux fiefs, et, pour se distinguer des autres branches, enlevaient dans leurs armes une billette de chacun des cantons inférieurs. On sait que deux duchés furent créés en faveur de cette maison, celui de Choiseul en 1665, et celui de Praslin en 1762. Elle s'allia

en Bourgogne aux Vergy, Vienne, Granccy, Noyers, Brancion, Damas, Oyselet, Chastellux, la Guiche, MâJain, Rochebaron, Lenoncourt, l'Aubespin, Foudras, Saulx, Rouxel, Clugny, etc. — Elle y a possédé les terres de Chevigny, érigée en comté pour François de Choiseul en 1699, d'Eguilly, de Meuvy, de Thorey, deBussières, de Voudenay, des Bordes, de Créanccy et de Gissey. Preuves pour le chapitre de Neuville en 1740. E. 1355. CHOISY. — D'azur au chef emmanché de quatre pointes et de deux demies d'or. — Cette famille, originaire de Franche-Comté, remonte à Guillaume de Choisy, qui vivait en 1363. On remarque parmi ses membres, Pierre, gruyer du comté de Bourgogne en 1393, châtelain d'Ornans en 1395; Hugucnin, capitaine de Saint-Aubin en 1413; Geoffroy, chevalier, qui reçut en don du duc de Bourgogne en 1445 la seigneurie de la Serrée, en la châtellenie de Cuisery, avec faculté de rachat sur ses héritiers; Hélion, maître fauconnier du duc pour le duché et le Digitized by Google

eomté en 1468; Pierre, écuyer, capitaine du château de Fouvans en 1474. Les Choisy figurent fréquemment dans les montres d'armes du XIV* et du XV* siècle; ils furent maintenus en 1668 et passèrent depuis en Champagne où ils prirent le nom de Choisy de Tiéblemont. — Ils ont possédé quelques fiefs dans l'Auxonnois et le Dijonnais, à Pluvault, Pluvet, Longeault, Colonge, Longchamps, Bcire, Premières, Vonges, et se sont alliés aux Moissey, Sagey, Martin. E. 1677. CHUFFAING. — Antoine Chuffaing, docteur ès-lois, président du parlement de Beaune en 1397, bailli de Dijon et président du conseil du duc en 1400, envoyé en Autriche pour payer la dot de la sœur de Philippe-le-Hardi en 1405, fut un des conseillers les plus intelligents et les plus intègres de ce prince. On ne sait s'il laissa postérité. E. 1402. CICON. — D'or à la fasce de sable. — Cette famille a pris son nom du château de Cicon qui était un fief situé au bailliage d'Ornans, en Franche-Comté, et relevant de l'archevêque de Besançon. Elle remonte à Lambert, qui vivait en 1080, et s'est divisée en plusieurs branches toutes éteintes, savoir : celles de Châtillon-Guyotte, de Nans, de Sauvagney et de Willafans. Elle a fourni un écuyer d'écurie du duc Philippe-le-Hardi, deux gentilhommesde la bouche de l'empereur Charles V, un chambellan du duc de Lorraine. Guy de Cicon, châtelain de Rochefort, portait ses armes ainsi modifiées : une bande accompagnée de deux cotices et une bordure engrilée ou endevehée. — Alliances : Ray, Choiseul, Vergy, Senailly, Vienne, Saux, Giellan, Poinccot, Champdivers. — Fiefs : Champdivers, Queraigny, Reaumont-sur-Vingeanne. E. 1890. CIRE Y. — D'azur à deux lévriers rampants et affrontés d'argent, accolés de gueules, bouclés et cloués d'or. — La filiation de cette famille, ancienne dans la bourgeoisie dijonnaise, remonte à N. de Ctrey, dont le fils Jean fut nommé abbé de Clteaux en 1476. Un neveu de ce dernier, Bénigne, treize fois élu vicomte-mayeur de Dijon, fut anobli en 1809. Sa descendance a fourni deux auditeurs des comptes au XVI* siècle et cinq conseillers au parlement de 1843 à 1693. — Alliances : Jacqueron, Borde, Jaquot, Perret, Legouz-Morin , Bouhier, Tisserand, Bouton, Le Marlet, des Barres, Bcrnardon, Odebert, Rochefort, Hilletot, Régnier, Legrand, Chaumelis. — Fiefs : la Motte-d'Aiserey, Pouilly, Villecomte, la Tour-d'Is-sur-Tillc, Magnysur-Tille, Gerland, Quincey, Bâlon, Sancy, Tarsul en partie. — Maison éteinte au dernier siècle. E. 1674. CIRT nu SIRY. — Famille originaire de Montcenis et qui a fourni deux présidents aux

enquêtes du parlement de Paris, dont l'un, Hugues de Siry, baron de Couches et seigneur du Pasquicr, avait d'abord été pourvu d'une charge de président en la chambre des comptes de Dijon (1718). On trouve encore François, gendarme de la compagnie du prince de Condé en 1638, un capitaine de chevau-légers et un exempt des gardes du corps à la fin du XVII* siècle. Claude de Ciry, écuyer, était seigneur de Chamailles en 1806. — Nous ne savons si Antoine de Ciry, envoyé par Philippc-le-Bon au duc de Brabant en 1424, et Hugues de Ciry, qualifié noble dans un rôle des feux de Dijon en 1484, étaient de cette famille ou de la précédente.— Alliances : la Baume, Lyon, Girod, Rigoley, Mirebeau, Chaussin, Legcndre. — Fiefs : baronnie de MontDigitized by Google

 falconnet,le Perrex, VignoUes, Marigny, Ocle, Saint-Eusèbe, Corcassey, Champlong, Serandey. E. 1370. CLERMONT. — De gueules à deux clefs d'argent, passées en sautoir.— Une filiation établie depuis 1080, un titre de duc et pair, un maréchal de France, un grand maître des eaux et forêts, des chevaliers des ordres du roi, un grand maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, un cardinal, tel est en somme le bilan de cette illustre famille dont plusieurs branches ont possédé des fiefs en Bourgogne. Jean-François-Antoine de Clermont-Montoison reprit de flef en 1710, comme héritier de Charles de la Boutière, conseiller du roi en ses conseils et maître ordinaire des requêtes de l'hôtel, de la baronnie de Chagny et de ses dépendances, savoir: Bouzcron, Remigny, Chassagnc, Corpeau et la rue de Poiseul à Puligny. La branche des Clermonl-Tonnen-e a possédé le comté d'Epinac en Autunois et les baronnies et chatcllenies de Cruzy, lignes, Criselles, Ancy-le-Franc, ChassigneUes, Cusy, portion de Villon et Fulvy, seigneuries situées en Champagne, mais qui relevaient de Chàlillon-sur-Seine. Enfin, Larrey, Poiuson et Ccrilly ont appartenu à la même branche. M. 1066. E. 1712. CLÉRON. — De gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre croisettes tréflées de mime; sur le tout de gueules chargé de cinq saffres ou aiglettes de mer d'argent, posées en sautoir. — Devise : Sonne haut clairon. — Le premier membre de cette famille en Bourgogne est Othenin de Cléron, attaché au service de Jean de Fribourg en 1421 ; son fils Simon, écuyer, fut un actif serviteur de Charles-Je-Téméraire. On trouve après lui : Joachim, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire du roi, baron de Saffres en 1384; Antoine, son fils, substitué aux nom et armes des Moisy (Voy. Moisy), et père de Claude, baron de Saffres et de Chaudenay, qui donna le jour a Antoine, comte de Meuillcy, seigneur souverain de Fougerolles et capitaine aux gardes du duc de Savoie en 1668; Charles, dit le comte d'Haussonvillc, maréchal de camp, grand louvetier de Stanislas, roi de Pologne; et Joseph, colonel du régiment de la marine, brigadier des armées du roi et bailli d'épée de la Montagne en 1779. Cette famille, dont une branche s'était établie au comté de Bourgogne, à Besmont, a fourni plusieurs chevaliers de Halte et un grand louvetier de Lorraine. — Fiefs : Grésigny, Fontaines-les-Dijon, Vernoul, Posange,ViUy-le-Moulier, le Pasquier, VignoUes, Varennes, Congey, Saffres, acquis en 1499, et HaussonviUe en 1620. — Alliances : Saigny, Pontaillcr, Rochefort, Moisy, Chaugy, Fiquelmont, Pracontal, Damas, Andelot, Concloye, Raigecourt,

Guerchy, Lenoncourt, etc. M. 1669, 1697. E.1588. GLEY (LA). — D'axur à la fitsce d'or, chargée d'un lion passant de gueules. — JosephAntoine de la Cley, reçu aux Etats de 1715, était fils d'un conseiller à la cour des comptes de Dole; il fit preuve jusqu'à son quatrième aïeul, Pierre, anobli en 1539 par l'empereur CharlesQuint en récompenses de ses services militaires. — Alliances : Raclet, Thomassy, Berbis. — Fiefs : Saint-Cyr, Villeneuve. CLUGNY. — D'azur à deux clefs d'or adossées, les anneaux en losange, pommetés et enlacés. — Munier donne pour auteur à cette antique famille Symphorien, qui fit en 1083 hommage de sa maison de Clugny à l'autel de saint Symphorien d'Autun. Il cite aussi un Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.75% accurate**

- 161 Huguenin de Clugny qui se croisa en 1230. Ce qu'il y a de certain, c'est que Guillaume de Clugny, seigneur de Conforgien et époux de X. de Semur, était bailli de Dijon en 1308. Cette maison se divisa en plusieurs branches, celles d'Alonne et de Champéculon, de Menesserre, de Conforgien, de Saint-André, de Colombier et de Thcnisscy. Parmi ses illustrations, on remarque : Jean, conseiller des ducs, ambassadeur près de Charles VII; Guillaume, évêque de Poitiers, ambassadeur de Charles-le-Téméraire en Angleterre; Ferry, éveque de Tournay, chancelier de la Toison-d'Or et cardinal, mort en 1403; Louis, seigneur de Conforgien, créé chevalier par Louis XII en 1309; Guillaume, baron dudit lieu, général des troupes de Genève contre le duc de Savoie sous Henri IV; Antoine, aide de camp de Louis XIII, gouverneur de Saint-Quentin; François, prêtre de l'Oratoire de Dijon, mort en odeur de sainteté en 1694; Jean-EtienneBernard, conseiller au parlement de Bourgogne, intendant général de la marine et des colonies en 1778, et contrôleur général des finances en 1776. On compte en outre dans cette famille plusieurs autres conseillers au parlement, deux députés d'Auxois aux Etats généraux de 1570 et 1614, un élu du tiers-état en 1618, et deux trésoriers de France en 1640 et 1640.— Principaux fiefs : Chailly, Vergoncey, Monlhelon, Ragny, Saint-Romain, le Brouillard, Sagy, Montachon, Aisy, Darcey, Châtcnay, Colombier, Thenissey, Grignon, Menesserre, Travoisy, etc. — Alliances: Bourgogne, Semur, Moutgommery, Busseul, Drée, Chaugy, Chaslellux, Salins, Damas, Colombier, Oyselet, Praconlal, Saint-Phal, Tenarre, Saint-Bclin, Choiseul, Jaucourt. Brandon. Tardieu, etc. M. 1609. 1697 et 1698. E. 1363. CŒURDEROY. — D'azur à un coeur d'or, surmonté d'une couronne de 'même et accosté de deux palmes aussi d'or. — Ancienne famille qui a produit un trésorier de France au bureau des finances de Dijon en 1651, quatre conseillers au parlement, présidents aux requêtes du palais de père en fils en 1656, 1684, 1723, 1758, deux maîtres des comptes en 1686 et 1694, un correcteur en 1731, un premier président à Nancy et plusieursmilitaircs. On trouve à Semur un maire de ce nom en 1629 et 1645. — Alliances : Vaussin, Villers-la-Faye, Henry, Mailly, Reuillon de Brain, Pillot de Fougerette, Languet. — Fiefs : Crépan, Mercey, Santigny en partie, Chevigny. E. 1724. COIGNET. — D'asur à deux épées d'argent, les gardes d'or, posées en sautoir et accompagnées de quatre croissants d'argent, un en

chef, deux en flancs et un en pointe.— Le nom de cette famille figure dans les montres d'armes du XIV* cl du XV* siècle. Au siècle dernier elle a fourni trois baillis gouverneurs d'Auxerre et de l'Auxcrrois. — Alliance : Colbcrt de Villaccrf. — Fiefs : baronnie de Courson, érigée en comté par lettres de 1650, baronuie de Migé, fiefdelaThuilerie. E. 1608. COLBERT. — D'or à la couleuvre ondoyante en pal d'azur. — Devise : Serrât et abstinet. — Jean-Baptiste Colbert, le célèbre contrôleur général des finances, se rendit acquéreur en 1657 de la baronnie de Seignclay en Auxcrrois et en obtint l'érection en marquisat-pairie par lettres de 1008 enregistrées en 1071. Le nouveau marquisat fut en même temps sonstrait à la mouvance du comté d'Auxerre à charge de rendre foi et hommage directement à la couronne, avec ressort direct de la justice au parlement de Paris. Jean-Baptiste Colbcrt, en qualité de marquis de Seignelay, obtint l'autorisation unique d'assister par procureur aux Etats de BourDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.91% accurate**

- 162 gogne depuis (674. André Colbert, évèque d'Auxcrre, fut élu du clergé aux Etats de 1679. Les Colbert de Seignclay ont encore possédé Saint-Cyr en Auxcrrois, et les Colbert de SaintPouange, la Motte-Mcrrey au comté de Bar-sur-Seinc dès 1633 (1). COLIGNY. — De gueules à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur. — Cette illustre maison, originaire de Bresse, remonte, selon quelques auteurs, aux anciens comtes de Bourgogne, en tous cas, à Manassès, seigneur de Coligny, qui vivait en 1086. Parmi ses illustrations on peut citer un maréchal de France, deux amiraux de Guyenne, un cardinal, plusieurs chevaliers de l'ordre et le célèbre amiral de Coligny, qui périt a la Sainl-Barthélemy. Le petit-fils de ce dernier fut créé duc de Châtillon en 1643 et mourut en 1649. La maison de Coligny se divisa en plusieurs branches : celle des seigneurs d'Andelol, comtes de Laval ; celle de Crcssia et celle de Saligny, qui remonte à Jacques, dit Lourdiri, substitué aux nom, armes et biens de la famille de Saligny (2) en 1441. De cette branche, qui posséda les titres de baron de la Motte-Saint-Jean, de marquis d'Orne et de comte de Saligny, sont issus : Renaud, chambellan de Charles VIII et de François I", né en 1478, mort en 1547 ; Marc, chevalier de l'ordre, mort en 1597; Gaspard, maréchal de camp en 1637 et commandant en Normandie en 1640; Jean, connu sous le nom de comte de Coligny, lieutenant-général, gouverneur d'Autun, auteur de Mémoires estimés, et mort en 1686. Son fils Gaspard fut le dernier de sa maison. — Alliances : Courcelles, Chabannes, Tournon, Montmorency, Laval, Montbcl, Polignac, Châtenay, Itieux, Salm, Alègre, Ternant, Montboissier, la Guiche, Montmorin, Cauchon de Maupas, Mailly, Madaillan, Wurtemberg. Nom relevé par les Pillot-Chenecey et les Faucigny. E.1605. COLIN, ÇOLLIN. — D'azur à trois colonnes d'or mises en {ml. — Cette famille remonte à Philibert Colin, né en 1507, qui, après avoir exercé avec distinction la profession d'avocat, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement en 1537. Il a laissé des poésies imprimées et manuscrites. De ses trois fils, Palné, Thibaud, avocat général à la chambre des comptes en 1571, mourut sans postérité; le second.fBénignc, fut maître des comptes en 1573; ses descendants entrèrent aux Etats de 1677 après avoir obtenu en 1673 des lettres de réhabilitation. — Alliances : Minière, Dimanche, Le Corcenct, Garnicr, Pélissicr. — Fiefs : Chcnault, Flavignerot. M. 1698. COLLONGE (LA). — D'argent à trois merlettes d'azur. — Le

premier membre connu de cette famille est Guillaume de la Collonge qui vivait en 1404. Son fils, Pierre de la Collorige, écuyer, épousa Catherine de la Cosne en 1437. Ses descendants possédèrent successivement les terres de la Moltc-sur-Dheune, de la Cosne, d'AIigny, de Corahœuf, de Moux et de Lantenay. Parmi eux, on peut citer : Philibert, qui vivait en 1484; Guillaume, docteur en droit en 1536, conseiller au parlement de Dijon, marié en 1572 à Françoise de Roehechouart ; Jean , seigneur de Charrcy en 1631.— Us s'allièrent aux Colombier, Salins, Cléron, Rimon, Morogcs, Chalelregnault. E. 1557. (I) Nous avons relayé dans les registres de ln chambre des comptes les lettres de provisions, en décembre 1S9(, de» offices de contrôleur général provincial, ancien et alternatif des gabelles de la généralité de Bourgogne, nouvellement créés, pour Jean Colbert. (î) Saligny ou Lourdin de Saligny portait : de gueula à trois tourt d'argent.
Digitized by Google

— 463 — COLLONGES. — D'azur à une fasce d'or, chargée de trois têtes de lion de gueules. — Cette famille, maintenue en 1700, a possédé les fiefs de Pressy-sous-Dondain, Cherizct, la Tour-du-Boz, Curtil, Royrull et Curbigny. Elle est sans doute issue de l'ancienne maison de Collonges que l'on trouve établie en Autunois dès l'année 1271. E. 1653. COLOMB ET. — De gueules, alias d'asur au sautoir d'or, accompagné de quatre coquilles d'argent, alias d'or. — Cette famille est issue d'André de Colombet.fils d'un conseiller au parlement de Grenoble, qui vint se fixer en Bourgogne à la fin du XVI' siècle et acheta la baronnic de Gissey-le-Vieux en Auxois; elle a fourni deux capitaines de Flavigny. M. 1669, sur preuves remontées à 1363. — Alliances : Belleperche, Sainl-Beliii, Fonletie, Berbis, Fyot, Soirot, Millotet. — Fiefs : Gisscy, la Borde, Luitillièrc, Loronne, Magnien. E. 1632. COLOMBIER. — De gueules au chef d'argent, chargé de trois coquilles du champ. — La terre de Colombier, au bailliage de Beaune, a donné son nom à une très ancienne famille noble qui remonte à J. de Colombes, lequel légua deux poules et douze deniers à l'abbé de la Bussière sur ses fonds de Vandenessc en 1250. On remarque parmi ses membres : Guérin, écuyer,l 'un des nobles donnés pour caution du traité de Guillon en 1359; Guillaume, châtelain de la Colonne, puis bailli d'Auxois, qui passa en 1426 une revue d'hommes d'armes dans laquelle il figurait avec vingt-deux écuyers. En 1474 un autre Guillaume de Colombier fut chargé avec plusieurs autres par les Etats du comté de traiter avec les chefs allemands qui voulaient envahir celte province pendant le siège de Nus par le duc Charles. Gabrielle de Colombier, fille d'Antoine, chevalier de l'ordre, et de Louise de Mandclot, porta la terre de Colombier dans la maison de Clugny par son mariage avec Michel de Clugny en 1572. —Alliances: Vingles.Janly, Mandelot, Robin, Charnot, Andrault, Cicon, Clugny. — Fiefs : Blanzy, Oigny, leQuarré, Châtellenot, Dréc, Aligny, Mons, Champlois, Saint-Loup-de-Vi'rcnno, Serville, Bircy, Crécy, Cercenay, Perrey, Saint-Remy, Savigny. E. 1549. COMEAU. — D'asur à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même à six rais, cometées d'argent. — Cette famille remonte à Guiol Comeau, qualifié châtelain et receveur de Pouilly-cn-Auxois en 1520, dont le fils, Claude, eut entre autres enfants, Jean I", lieutenant généra] criminel au bailliage de Dijon, et un autre Jean, homme d'armes de la compagnie du comte de Charny, puis maréchal des logis de celle du sieur de Souhcy, anobli en 1603 1 auteur de la branche de la Serrée

et de Thoisy. On remarque dans cette branche Claude, gentilhomme ordinaire du roi; Antoine, chancelier de la Sainte-Chapelle, conseiller clerc en 1630, et garde des sceaux du parlement de Dijon; et Pierre, lieutenant criminel à Dijon, vicomtemayeur en 1643 et 1659. Elle s'est alliée aux Colombet, Colard et Valon en qui elle s'est éteinte. Jean P* est l'auteur des branches de la Choselle, de Pontdevaux et de Créancey, qui ont fourni deux conseillers au parlement en 1674 et en 1716, un premier président du bureau des finances en 1706, et plusieurs militaires. Parmi ces derniers, on remarque un capitaine de cavalerie tué à la bataille de Dellingen, et un gouverneur de Nuits, commandant de Dijon, dont le fils, le petit-fils et l'arrière-petit-fils ont successivement rempli la charge de lieutenant de roi en Bourgogne: l'un d'eux, Nicolas, dit le comte de Créancey, était en outre commandant au régiment de Médoc et chevalier de Saint-Louis. — Alliances : Morin, Jant, Bretagne, Jacob, Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.37% accurate**

- m "Vienne, Cochet, Gravier de Vergcnnes, Royer de Saint-Micault, la Ferté-Mcun, Charry-Bcuvron, Cissey, Orquidem, Maniqnct. Joumard d'Argence, Catherine, Pelletier de Cléry, Aubert de la Ferrière, Brocard, Valon. — Fiefs, outre ceux déjà nommes : Montmançon, la Borde, Meuilley, Baume-la-Roche, la Lochère, Panthier, Villeneuve-près-Rouvray, Thorey-sousCharny, Vincellcs, Mimeure, Flassellière, le Bassin, Senecey, etc. M. 1666 et 1669. E. 1665. COMPASSEUR (LE). — Coupé : au 1, parti d'asur à trois compas ouverts d'or, et d'or au crèquier de gueules; au 2, d'asur à trois bandes d'or. — Devise : Cunetaad amussim. — Le titre le plus ancien produit par cette famille devant les commissaires vérificateurs aux Etals de 1763 est une sentence de reconnaissance de noblesse rendue par le bailliage de Troyes en 1491 en faveur de Pierre Le Bey, comme étant issu, par les femmes, de Guillaume Le Compasseur, lils de Bernard, natif de la ville d'EInc, tous deux tenus pour nobles et gentilshommes et usant de tous les droits dont jouissaient les nobles du comté de Champagne. Si l'on en croit les renseignements généalogiques fournis à cette époque, Gilles, lils de Guillaume, qualifié eu 1498 écuyer et capitaine de la ville et du château de JoiuviUe, fut père d'Edme, qui s'établit en Bourgogne où il acheta en 1304 une partie delà (erre deTarsul. On remarque parmi les descendants de ce dernier: Claude, d'abord maître des comptes, puis premier président au bureau des finances en 1586; Bénigne, greffier des requêtes du parlement, vicomte-mayeur de Dijon ; un antre Bénigne, écuyer ordinaire de la reine Marguerite en 1611, dont la descendance n'a pas cessé de tenir un rang distingué dans la robe et dans Cépée, ayant fourni un conseiller au parlement de Dijon en 1620, honoré du litre de conseiller d'état en 1656, deux présidents au même parlement en 1692 et 1698, un mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, membre de l'académie des sciences, mort en 1785, etc. — Alliances : Scnesterra, Ferretle, Origny, Hennequin, la Perrière, Demonge, Maillard, Martin, Frémyol, Bout, Le Sec, Brocard, Blondeau, Gagne, Petit, du May, Fyot, Joly dc.Blaisy, Clermont-Tonnerre, Brancion, Cornette de Saint-Cyr, Fussey. — Fiefs : la lerre de Courtivron, portée en dot par Françoise de Malain à Claude Le Compasseur de Vitrey, tué au service du roi en 1592, et érigée d'abord en baronnic, puis en marquisat en 1598 pour le président Jean Le Compasseur; celle de Tarsul, changée au nom de Compasscur-Créqui-Monlforl par lettres de 1758, la

Chaume, Beirc en partie, Alchen, Jancigny, Heuillcy, la Motle-d'Ahuy, Saulx-le-Duc, Buffev, Avol, Poiseul, Lusserov, etc. M. 1698. E. 1573. CONCLOYE, CONCLOIS. — De gueules à la fasce d'or. — Famille d'Auxois qui posséda au XV1P siècle les fiefs du Verger, de Munois et de Sanccry, et s'allia aux Gand, Méquin, Cléron, Lescuieret Mereeuil. On remarque parmi ses membres Antoine de Conduis, archer de la compagnie de M«' de Nevers en 1554. K. 1626. CONIGHAN, CONTGHAM. — De sable au pairie alaise d'argent, turmonté d'une étoile de même. — Robert de Conighan, originaire d'Ecosse, passa au service de Charles VII en 1450 : il était capitaine de la garde écossaise. Son fils Jean lui succéda dans cette charge et fut en outre chambellan de Louis XI et de Charles VIII. Parmi leurs descendants, tous militaires, on remarque : Jacques, capitaine de cinquante hommes d'armes, maître de la gardeDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.78% accurate**

— m — robe de Monsieur, frère du roi, en 1583; un chevalier de l'ordre en 1551 ; des chevaliers de Malte et de Saint-Louis ; un bailli d'Amiens, et un brigadier-colonel de Flandre. Branches d*Arcenay,d'Avirey et de Landreville, maintenues en 1609, 1689 et 1698. La branche de Cangez portait : forgent à un pairie de sable, érartelé d'azur à trois fermaux d'argent. — Alliances : Chastellux, Balathier, Longvoy, Saint-Claude, Bcaulieu, Rémnnd, Montmerqué, Tupin, Coquet, Bouvard, Poitiers, Brachet, Longueville, Frasans, Humes, Scorrailles, Coucy, Montagu, Contades. — Fiefs : Cramai), Lingey, Santigny, Chavannes. E. 1563. COQUET. — D'azur à deux croissants adossés d'argent, accompagnés de trois étoiles d'or. — François Coquet, fils d'un notaire de Pontailler, mérita la confiance d'Henri IV, qui le fit conseiller d'état et contrôleur général de sa maison. Cette dernière charge resta pendant trois générations dans sa famille, qui a encore fourni un secrétaire-contrôleur de la chancellerie de Dijon en 1585, un conseiller d'étal, un secrétaire de la chambre du roi, un trésorier-payeur des gages du parlement en 1677. — Fiefs : Montmoyen, Hierce. — Alliances : Bouhier, Rcgnault, Le Goux, Conighan, Massol. Famille éteinte au dernier siècle dans les Frasans. E. 1639. COSTE (LA). — De gueules au lion d'or, lampassé d'argent, à la bande d'azur, engrêlée d'argent, brochant sur le tout. — Cette famille, originaire de Savoie, s'est établie en France en 1656. Louis-François de la Coste, reçu aux Etats de 1742, prouva sept degrés de noblesse depuis Prosper qui vivait en 1492. Jugements de franc-fief en 1702 et 1708. — Alliances : Beaufort, Descostes, Cléron, Damoiseau, Lanneau, Drouas. — Fiefs - ancienne baronnie de Rochelailléc, la Prée, Chamien, Vercey. COTTEBRUNE. — De gueules au sautoir (For. — Jean, sire de Colttbrune et de Charin, chevalier, chambellan du roi de France et des ducs Jean et Philippe-le-Bon, maréchal de Bourgogne en 1418, mort en 1422, laissa une tille qui épousa Philibert de Ryeen 1424. Il tirait son nom d'un village du bailliage de Baume-les-Dames. E. 1421. COUCHES. — Les sires de Couches, inscrits dans quelques-unes des premières listes, depuis 1355, appartenaient a la branche des Bourgogne-Montaigu. (Voy. Montaigu.) COUDRE (LA). — D'azur à deux chevrons d'or, bordés de sabk. — Cette famille, qui parait remonter à Pierre de la Coudre, successivement receveur et procureur des gruerics de Chalon en 1404, d'Autun et Montcenis avant 1420, a possédé les seigneuries de la

Coudre, Mau repas, la Genelte, Beauran, Vinccllcs en Auxerrois, et Goudrcvillc. M. 1698. E. 1653. COUR (LA). — D'argent à trois bandes de sable, celle du milieu chargée de trois étoiles d'argent. — Cette famille remonte à Jean de la Çour, qualifié écuyer, sommelier de l'échansonnerie du duc de Bourgogne, et seigneur de Molin ou Moulin en la paroisse de Vaux, au bailliage de Charolles, mort en 1469. On remarque encore parmi ses membres : Jean , gendarme de la compagnie du marquis de Thianges en 1597, et plusieurs élus du Charollais. — Alliances: Gaspard de Marcilly, Pctitjcan, Lcstouf. — Fiefs: Saint-Martin-d'Ozole, Laisne, la Vcrnctte, Sommery, les Ponts, les Gaux, Chassagne, Lavaux, Cypierre. M. 1667, 1698. E. 1601. — On trouve Jean de la Cour, seigneur de la Motte-Reuillon et de Glux, gouverneur de Marigny-lcsDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.62% accurate**

- 166 — Nonains sous Mayenne. — C'est, croyons-nous, une branche de celle famille qui figure dans la liste des commissaires-vérificateurs de 1683 à 1658, sous lejnom de la Cour de Boyer. COURCFT ■LES. — D'azur à lafasce d'or, et en chef trois étoiles de même, qui est de Courcelles; écarteU de gueules à deux épées d'argent, Us pointes en bas, passées en sautoir, Us gardes et poignées d'or, qui est de Saint-Hilaire; sur U tout, de gueules à une aigUd'or, qui est de Vienne; brisé d'une divise en bande componée d'argent et d'azur. — Devise: Pour jamais. — Cette famille, qui a tenu un rang distingué dans la noblesse de la province, remonte à Guillaume de Courcelles, clerc, licencié ès-lois, conseiller du duc et vicomte-mayeur de Dijon en 1418 (1). De son mariage avec Henriette de Saint-Hilaire, Guillaume eut, entre autres enfants, deux fils : Jean de Saint-Hilaire, dit de Courcelles, seigneur d'Auvillars, dont le fils Jean mourut sans postérité; et Philippe, successivement écuyer tranchant, conseiller, chambellan des ducs Philippc-Ie-Bon et Charles-le-Téméraire, bailli de Dijon en 1430, et gardien de Tordre de la Toison-d'Or. Philippe de Courcelles joua un rôle considérable dans plusieurs négociations et ambassades, et fonda à la Sainte-Chapelle la chapelle d'Auvillars où il fut inhumé en 1479. On remarque parmi ses descendants : Jean, son fils, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne en 1514, qui signa comme témoin le traité de neutralité pour le comté de Bourgogne en 1522; Charles, qui remplaça son père dans la charge de chevalier d'honneur; Pierre, aussi chevalier d'honneur en 1571, et chevalier de l'ordre du roi; et Jacques, baron de Pourlans, père de Jeanne, abbessc de Tart, qui introduisit la réforme dans son abbaye, et la transféra à Dijon en 1623. Les Courcelles, après avoir été maintenus en 1698 et 1699, se sont éteints au dernier siècle dans les Moyria-Ch&tillon. — Alliances: Tciiairc, Bouton, Châtcnay, Fussey, Dugon, Morisot , Loges , Gros, la Toumelle, Langue! , Balay, Drée, etc. — Fiefs: baronnie de SaintJulien, Lantenay, donné par Philippe-le-Bon à Philippe de Courcelles en 1431, en considération de son prochain mariage avee Guymard Rodrigue*, damoiselle d'honneur de la duchesse Isabelle de Portugal, Lochères, Bousselange, Aiserey, Chorey, Grosbois-les-Tichey, Monlagny, Taniot, etc. Ë. 1440. COURROY (DU) ou COURO Y.— D'or au chevron de sable, accompagné de trois merUttes de même.— Famille maintenue en 1669 et 1698 sur preuves remontées à 1483. On trouve de ce

nom un secrétaire du duc de Bourgogne, mort en 1483. et un gentilhomme du prince de Condé en 1620. — Alliances : la Molte-Beaujeu , Bouillol, Thésut. — Fiefs : la Chaume, Piéblanc, Cousin. E. 1671. COURTI AMBLE. — Tantôt six étoiUs, tantôt trois étoiUs à six rais. — Palliot leur donne par erreur les armes des Pot. — Jean de Courtiamble, chevalier, arrière-petit-flls de (1) Il Ml probable que Guillaume de Courcelles était issu d'une vieille famille dijonnaise du nom de Courcelles ou Corcelles, qui a fourni plusieurs maire* de Dijon : Guillaume en , Pierre en l»*5, Richard en 1351, e« dernier conseiller au parlement de Beaune, et parmi les membres de laquelle on remarque encore : Perrenot, bourgeois de Dijon en 1113, et Monta, aussi bourgeois, inhumé aux Cordeliers eu 1149. Nous no croyons pas qu'il faille confondre celte famille, comme l'ont fait D. Plancher et Courlépêe, avec les anciens sires de Courcelles, dont étaient Renaud, qui reconnut en 1359 que sa maison de Corcelles était jurable et rendable an duc, et Jean, maréchal de Bourgogne en 1111 ; ce dernier portait pour anses : troit lions chargés chacun comme de dtux baantt, mec un filtl mu tn bande, brochant sur te tout. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.84% accurate**

- 167 Gauthier de Cortiamblc qui vivait en 1263, fut au nombre des seigneurs qui s'engagèrent en 1359, pour le duc de Bourgogne, à payer la rançon du roi Jean. Son fils, Jacques, seigneur de Comarin et de Nesles, conseiller et chambellan du duc, officier de la maison du comte de Nevers, porte-bannière du duc dans sa campagne contre les Liégeois en 1408, capitaine-général du Charollaisen 1411, bailli d'Auxois en 1412, ambassadeur en Savoie en 1414 et en Brabant en 1415, fut un des capitaines les plus distingués du duché au XV* siècle. H eut la gloire de prendre en 1409 la place de Valexon qui avait résisté à Jean de Vcrgy, maréchal de Bourgogne. Son fils Jacques fut échanson du comte de Charollais et périt en Hongrie sans laisser de postérité. — Alliances : Nesles, Pot, Blaisy, Dintevillc. E. 1373. COURVAITLT. — D'asur à trois coquilles d'or. — Etienne de Courvault ou Corvault, conseiller, maître d'hôtel du roi, commissaire général provincial des guerres, fut anobli en 1670 en récompense de ses nombreux services, étant à l'armée depuis 1627. — Fief de SaintRomain. E. 1671. GOUSSE (LA) (Voy. Estrade (i/) de la Gousse). COUTHIER. — De gueules à la fasce d'or, alias d'argent, accompagnée de trois têtes de léopard de même, lampassées de gueules. — Devise : A l'abry Couthier. — La famille Couthier avait sa sépulture dans l'église Saint-Pierre de la ville de Flavigny d'où elle est originaire. Elle remonte a André Couthier, dont le fils Jean, avocat des trois premiers ducs de la seconde race au bailliage d'Auxois, depuis 1387, fut déclaré noble à posséder fiefs en 1406. Le petit-fils de ce dernier, Jean Couthier, conseiller du duc en 1443, seigneur de Souhey en 1465, eut trois fils dont l'un fut le célèbre Jacques Couthier, médecin de Loois XI, premier président de la chambre des comptes de Paris, auquel le roi fit don en 1482 des châtcllenies de Brascy et de Saint-Jean-de-Losnc, du grenier à sel de cette ville et d'une maison sise à Dijon. Parmi ses descendants on remarque ; Phililicrt, conseiller d'état en 1555; François, chevalier d'honneur de la chambre des comptes de Dijon en 1639, conseiller d'état en 1651 ; et Claude, gouverneur de Flavigny, qui parait être le dernier du nom de Couthier. — Alliances : Laval, Marlan, Boutechoux, Prudon, Nouycr, Espiard, Brigandct, Longueil, Bernard de Montessus, DamasCru x, ces derniers héritiers des Couthier. — Fiefs : Souhey, érigé en baronnie en 1643, et en marquisat en 1679; Grésigny en partie, Munois, Sonnottc, CliAteau-Bornay, la RocheVanneau, baronnie de

Lugny, Roux, Rouzot, Salmaise, Juilly, Buffon, Dompierre en partie, Sainl-Eufréne, Riarne, Soirans. M. 1669. E. 1590. ÇRÉCY. — D'argent au lion de sable, langué, onglé et couronné de gueules, à la bordure dentelée de même. — Les plus anciens membres de cette famille que l'on connaisse sont Jean et Eudes de Crérey, chevaliers, qui figurent dans la charte d'affranchissement du bourg de Saulx en 1246. Simon, fils d'Eudes, alla en Terre-Sainte et mourut en 1333. Ses descendants qui allèrent s'établir au comté de Rourgognc après la mort de Charles-Ie-Téméraire, ont fourni plusieurs archidiacres de Langrcs, un abbé de Flavigny, des chevaliers et des écuyers des ducs et un aumônier de Charles de Rourgogne. On peut citer parmi eux : Henri, chevalier de MaJteen 1545; Guy, seigneur deHoussay en Vermandois, capitaine de dcuxccntshommesd'armcs
Digitized by Google

- 168 au régiment deChamplitte en 1595; Ferdinand-Denis, dit le comte de Crécy, baron de Rye.lieutcnant-coloncl du 1" régiment de chevau-légers, chevalier de Saint-Georges et de Saint-Louis en 1780, dont la postérité subsiste encore. — Fiefs : Pcrccy-le-Grand, Crécey, Courchamp, Grcnant, Blaisy, Thcnance-aux-MouIins, Venarey, Saint-Martin près Langrcs, le Trcmbloy, la Crande-Résie, Chaumcrg)*, Chavanne. — Alliances : Grenant, du Bois, Blaisy, du Trcmbloy, Lisac, Bcaujeu, Rosières, Balay, Mornay, Tricornot, Grangebeusc. E. 1390. C REM EAUX. — Parti d'un trait, coupé de deux, ce qui forme six quartiers. Au 1, d'argent à la fasce ondée d'azur ; au 2, d'or à trois sautoirs d'azur rangés en fasce ; au 3, de gueules à trois croix recroisetées, au pied fiché d'or; au 4, d'azur à trois sautoirs d'argent; au 5, de gueules au lion d'or, naissant d'une terrasse de simple ; au 6, d'or à deux massues de sable passées en sautoir, liées de gueules. — Ancienne et illustre famille du Lyonnais qui remonte a Pierre, scigneurde Crcmeaux, chevalier, marié en Forezà Isabcaudo Gregnicu. Parmi ses descendants on remarque : Antoine, chevalier de Saint-Michel, marié en 1360 à Françoise de Prunel; Claude, député delà noblesse du Lyonnais aux Etats généraux de Paris en 1614, allié à Isabeau d'Urfé, fille du baron d'Eutragues ou d'Entraigues, par laquelle la terre de ce nom entra dans la maison de Crcmeaux. Sa postérité a fourni un ruestre de camp d'infanterie, deux gouverneurs de Mâcon dont l'un était maréchal de camp, et un lieutenant-général du Maçonnais, mort en 1747. On remarque encore dans cette famille des chevaliers et commandeurs de Malte dont un grand prieur d'Auvergne, général des galères de la religion, cl des chanoines-comtes de Lyon et de Màcon. — Alliances : Rollat, Bussevillc, Rochebaron, SaintGeorges, Fougères, Grillet, Chevalier, Courtarvcl, Héron, etc. — La branche des seigneurs de la Grange et de Saint- Verax a fourni un gouverneur de Bellcgarde, maréchal de camp des armées du roi ; elle a été maintenue en 1669. E. 1665. CREST (DU), DUCREST ou DUCRET. — D'azur à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion issant de sable, armé et lampassé de gueules. — L'auteur de l'Armoriai de la Chambre des comptes fait descendre cette famille de Léonard Ducrest, citoyen d'Autun et auditeur des comptes, anobli par Philippe-le-Bon en 1433, dont les deux fils Drouhin et Etienne furent, le premier, maître, le second, auditeur des comptes. — La famille tient au contraire par tradition que Jacques Ducrest, gentilhomme savoisien, vint s'établir en France à la suite de Charlotte de

Savoie, femme de Louis XL II était accompagné de ses deux frères : Henry, mort sans postérité, et Anne, auteur de la branche deVandcnesse, qui s'est alliée aux Valette, Murât, Las, Brisson. — Fiefs : Valette, Vandenessc, la Tour-du-Bois, Villaine, la Malleville, Chevreau, Souley, le Montceau, la Chapelle-de-Villars , Cersot, Sigy ou Chigy-l'Aubépin, Montigny. De Jacques sont sorties trois branches : 1» la branche de Chigy qui a produit un chevalier de Malle en 1632 et dont la comtesse de Genlis a été le dernier rejeton.— Alliances: Vichy, Berthelon, Scorraillcs, Chaussin. — Fiefs : marquisat de Saint-Aubin, Bourbon-Lancy, Champcery, Perrigny ; 2° la branche de Ponay qui s'est alliée auxChargères, Lan vaut, Ponardf Paroy, Mugnier, Virgile, Rabiot. On compte dans celte branche plusieurs militaires, dont un chevalier de Saint-Louis; 3* enfin la branche du Breuil encore existante, qui s'est alliée aux Barnault, Berger, Grandval, le Prestre de Vauban, Ramilly, Dormy. M. 1669, 1698, 1700. E. 4590. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.88% accurate**

- 169 CRET (DE) ou DECRET. — D'azur au chevron d'or, acconutagné en chef de deux mouchetures d'hermine d'argent, et en pointe d'une ancre de même. — Cette famille, dont la filiation est établie depuis Philippe de Cret, écuyer en 1482, dérogea en la personne de Claude de Cret, dont le fils Jean, gendarme de la compagnie de Brézé, fut condamné comme usurpateur du titre de noblesse en 1665. Philibert, seigneur de Lys et de Saint-Léger obtint des lettres de réhabilitation en 1676 ; mais quoiqu'entré aux Etals de 1679, il ne fui pas compris dans la grande liste de 1682, la chambre de la noblesse ayant décidé par délibération spéciale que son fils seulement serait inscrit au catalogue. La famille de Cret s'est alliée aux Cozan, du Terrai!, Mucie, Boyer. CRÊVECŒUR.— De... à la (ïisce accompagnée en chef de trois croisettes pattées, et d'une quintefeuille en pointe. — Cette famille tire son nom du châtel de Crèvecœur en Chalonnais. Guillaume de Crèvecœur, damoiseau en 1310, seigneur du Fay, eut pour fils Jean, père de Cuiot, seigneur de Sagy en 1348. On trouve encore Gilles, maître des ponts et passages du Maçonnais en 1364, et Guigne, chevalier en 1473. 11 ne faut pas confondre cette famille avec celle de Philippe de Crèvecœur, maréchal et grand chambellan de France, mort en 1494, qui portait de gueules à trois chevrons d'or. E. 1363. CROISIER (DE, DU ou LE). — De gueules au sautoir d'argent. — Cette famille, dont on trouve le nom en Auxois dès l'année 1438, a été maintenue en 1669 sur preuves remontées à 1347. On remarque parmi ses membres : Amé, commandeur de Bellecroix en 1470; Guillaume, capitaine de Posangc en 1478; Jean, clerc et libellance de la chatellenie de Viteaux en 1483; Albin, châtelain de Semur-cn-Auxois en remplacement de Jean, son père, en 1535; Jacques, lieutenant de M. de Bragny, décédé en 1617 et appelé dans son épilaphe le parangon des bons gendarmes; le chevalier de Sainte-Segros, maréchal de camp au dernier siècle, des chanoinesses de Poulangy, un grand nombre de militaires de divers grades, dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis. — Alliances : Chauvin, Màlain, Vaulx, Çonighan, Beugre, Fremyot, SainteSegros, Auxy, Arcelin, Martinet, Languet. — Fiefs : Sainte-Segros, le Verger, Lauronne, Chasson, Arnay-sous-Vitcaux, Poligny-lcs-Semur, Dompierrc-cn-Morvan , Chevannay, Saucy, Villeferry. E. 1602. CROIX (LA). — D'azur à la croix pattée et alaisie d'or; écartelé de gueules à un coq d'or; sur le tout un écusson aussi d'or. — Jean de la Croix,

conseiller et secrétaire de la reinemère en 1586, était sans doute le même qui entra aux Etats de 1578 (1) ; il appartenait à une ancienne famille d'Auxonne qui a fourni des officiers au bailliage et au grenier à sel de cette ville, deux secrétaires du roi, vétérans en 1665 et 1672, un conseiller au parlement de Dijon en 1646, et s'est divisée au dernier siècle en deux branches établies l'une ù Paris, l'autre à Metz. — Fiefs : Billcy, Villers-Rotin, ÏAbcrgcmenl-les-Auxonne, Villers-les-Pots, Flagey, la (1) Peut-être, au lieu de Jean, faudrait-il tire Jacques de la Croix, écuyer, homme d'arme» de la compagnie du duc de Nemours, seigneur eu partie d'Allerey. — On troUTe encore Pierre de la Croix , seigneur de Beauregard, garde de» sceaux de la prévôté de Cruay-le-Cualel en 1577.— Noua ne croyons pas que ces deux gentilshommes aient appartenu a la même famille que Jean de la Croix dont nous donnons la notice. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.38% accurate**

- 170 Grangc-Rosotte. — Alliances : Boillaud, Janncl, Jannon, Morel, Sureraain. M. par arrêt du conseil en 1093. CRONAM BOURG, CRONEMBOURG. —D'argent à deux fasces bretessées et contre* bretessées de sable.— Famille originaire d'Utrecht, anoblie en 1610 et naturalisée en Bourgogne par lettres-patentes de 1631 . Elle a donné des militaires de divers grades, un lieutenant-colonel d'infanterie en 1678, des chevaliers de Saint-Louis. — Alliances : Hubert, Venot, Derequeleyne, Valon. — Fiefs : Saint-Genois, Broin, Morey, Vougeot. M. 1669. E. 1668. CROY.— Ecartelé : aux 1 et 4, d'argent à trois fasces de gueules, qui est Croy ; aux 2 et 3, d'argent à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées, qui est Re:ity; chargé sur le tout de l'ècu de Hongrie. — Cette maison, que quatre diplômes impériaux (1486, 1310, 1894 et 1664) reconnaissent pour être issue des rois de Hongrie, tire son nom de la terre de Croy en Picardie. Un de ses membres, Jean de Croy, chevalier, appelé à la cour de Philippe-leHardi, duc de Bourgogne, devint son conseiller et son chambellan, grand bouteiller de France en 1411, et fut père d'Antoine, surnommé le Grand, premier ministre de Philippe-le-Bon, et gouverneur du Luxembourg. Cette famille a fourni un cardinal en 1517, sept évéques, un grand-maltre et un maréchal de France, six chevaliers du Saint-Esprit, un gouverneur général des Pays-Bas, un surintendant des finances d'Espagne, vingt généraux et vingt-huit chevaliers de la Toison-d'Or. Elle se divisa en plusieurs branches, celles de Chimay, de Solrc, d'Havré et de Dulmen. Elle a possédé la ville de Chimay érigée pour elle en comté en 1470 et en principauté en 1486, le comté de Beaumont, le marquisat d'Arschot transformé en duché en 1533 ; le comté de Rœux, le marquisat de Renty, le comté de Château-Porcien, la principauté de Solre érigée en 1677, les seigneuries de Chièvres, de Montcornet, Tour-surMarne, Quiévrain, Avesnes, Wailly, etc. Ses principales alliances sont : Lorraine, BavièreDeux-Ponts, Albret, Luxembourg, Clèves, Bourgogne, Ligne, Poméranie, Nassau, Bournonville, Egmont, Hesse, Montmorency, Harcourt, Salm, etc. E. 1460. CBUSSOL. — Ecartelé : aux 1 et 4, parti : a, fascé d'or et de sinople, qui est de Crussol ; b, d'or à trois chevrons de sable, qui est de Lévis ; aux 2 et 3, contre-écartelé (Tasur à trois étoiles d'or, rangées en pal, qui est de Gourdon ; et d'or à trois bandes de gueules, qui est de Gcnouillac; sur le tout, de gueules à trois bandes d'or, qui est d'Uzès. — Cette illustre

maison, originaire du Vivarais, remonte à Céraud Bastet, sire de Crussol, qui vivait en 1110. On remarque parmi ses illustrations, un chevalier croisé en 1191, un général de l'artillerie de France, un chambellan, des chevaliers d'honneur des reines de France, des gouverneurs de provinces, un grand panel ier de France, des lieutenants-généraux et sept chevaliers des ordres du roi. Honorée des titres de vicomte d'I.'zes en 1483. duc d'I'zès en 1305, pair de France en 1872, cette famille est restée trop étrangère a la Bourgogne, pour que nous en parlions davantage ; nous nous bornerons à citer parmi ses fiefs celui de Bailly-les-Chauffour, au bailliage de Bar-sur-Seine, qui lui a procuré l'entrée de la chambre de la noblesse en 1745. CRUSSY. — E. 1557. Peut-élre faut-il lire Civry ou Sivry, seigneur de Villargoix. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.01% accurate**

- 171 CRUX. — D'argent à trois mouchetures d'hermine de sable; coupé, (ascé de sable et d'or. — Jean de Crax reprit de fief en 1331 de la maison forte de Trouhans qui lui provenait du chef de sa femme. Ses descendants possédèrent cette terre jusqu'au XVI» siècle. François, sire de Trouhans, chevalier, était porte-enseigne de la compagnie du duc de Guise cd 1543. Alexandre rendit à Henri IV de grands services pendant la Ligue, et laissa un fils donné qui continua pendant quelque temps le nom de la famille, l'ne autre branche établie dans le comté d'Auxerre, s'éteignit en la personne d'Edmée, fille de Jean de Crus, vicomte de Druye, qui épousa Jean de Damas d'Anlezy, dont les descendants prirent le titre de comtes de Crux. — Fiefs : Arcelot, Orgcux, Fouchangcs, Anecy, Féligny, Sardi-les-Forges, la Tour-Laurent, Bossavril, Montputois. — Alliances: Trouhans, Vienne, du Châtclet, Baisscy, Gros, la Bivière, Musigny, Lignières, Malain, Damas. E. 1355. CUGNAC. — Gironné d'argent et de gueules de huit pièces. — Devises : Comme il nous plaît, et : Ingratis servire nefas. — Famille originaire du Périgord où est situé le château de Cugnac, et connue dès le XI» siècle. Elle a fourni un chevalier croisé en 1190, plusieurs officiers généraux, des conseillers d'état, deux chevaliers des ordres, un évéque de Lectoure, des chevaliers de Saint-Louis et de Malte et un grand nombre d'officiers de divers grades. Elle s'est partagée en plusieurs branches, celles des barons et marquis de Dampierre. des marquis du Bourdet, des marquis et vicomtes de Ciignac-Giversac,etc. La branche des marquis de Dampierre, aujourd'hui éteinte, remonte à Antoine de Cugnac, chambellan de Charles VII, mort en 1456. On remarque parmi ses descendants : Antoine, premier maître d'hôtel de Louis XII; François, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais, maréchal de camp et chevalier du Saint-Esprit, qui accompagna Henri IV dans toutes ses expéditions militaires; Antoine, conseiller d'état, mort en 1(566; François, aussi lieutenant-général au gouvernement de l'Orléanais; François, brigadier des armées du roi, grand bailli honoraire de l'ordre de Saint-Jcan-de^érusalem; François, rneslre de camp de cavalerie en 1724, et Jean-Baptiste, reçu aux Etats de 1742 comme propriétaire des terres de Toulonpeon et de Honthelon, qu'il tenait du chef de sa femme, Charlotte de Langheac, héritière de la branche autunoise des Toulongeon, etc. — Alliances : Boncard, Habutin, Bolin, Vérail, Lagny, la Trémouillc, Ahsac, la

Châtre, Hautefort. Preuves de cour en 1784. CULLON. — De gueules au chef cousu d'azur, chargé de trois larges ou boucliers à l'antique d'argent, chargés chacun d'un pal de sable. — Famille militaire dont plusieurs membres figurent dans les montres d'armes de Bourgogne; elle a fourni au dernier siècle un mestre de camp de cavalerie et des chevaliers de Saint-Louis. — Alliances : Le Tellier, Aullenay, du Battut, Mathieu. — Fiefs : comté d'Arcy, baronnie de Digoine, seigneuries de la Motte-Trucy, Sery, Magny, Champlois, Saint-Phal, Chevannc, la Cliapelle-les-Senevoy, Quincerot. M. par arrêt du conseil en 1669. E. 1653. CUSANCE. — D'or à l'aigle de gueules, l>ecquée et pattée d'azur.— Le premier membre de celte famille qui apparaît dans l'histoire est Jacquard de Cusance, témoin du testament de Geoffroy d'Ancel en 1302. On voit ensuite : Girard, caution du sire de Rupt en 1376; Jean,

**The text on this page is estimated to be only 25.91% accurate**

— ili — chevalier au siège de Valcxon en 1409; Guichard, seigneur de Saint-Julien et de Foncherans, oncle de Jean de Bauffremont, en 1443 ; Ferry, seigneur de Beauvoir, chambellan du due, conducteur de cent lances, gouverneur de Vcndeuvre et de Château-Chinon en 1473; Claude, baron de Beauvoir en 1556; Simon, époux de Béatrix de Vergy en 1596; llermanfroy, seigneur de Beauvoir, de Darccy, d'Allcrcy, baron de Saint-Julien, gentilhomme ordinaire de la maison du roi en 1623. — Autres fiers : Mailly, Missery, Coligny, Flagey, Vauvillers. — Alliances: BauflVcmont, Vergy, Neufchâtel, Witthcm, Ray, Oysclel, Beaujeu. — Famille éteinte. E. 1460. CUSSIGNY. — De gueule» à la fàsce d'argent, chargée de trois écumm d'azur. — Cette famille, originaire de Lorraine d'après Cheviliard, semble avoir tiré son nom du village de Cussigny au bailliage de Nuits et remonte à Guillaume qui en était seigneur en 1200. On remarque parmi ses descendants : Simon, châtelain de Vergy en 1354 et garde des foires de Chalon; J., chevalier, bailli d'Auxois en 1418; Jacques, abbé de Moutier-Sainl-Jean en 1463, élu du clergé en 1483; Guillaume, chevalier de Rhodes en 1503 ; Philippe-Saladin, baron de Vianges en 1607; Jean, abbé d'Ambournay, aumônier de Monsieur, frère de Louis XIII. Au XV* siècle, la terre de Cussigny était sortie de cette famille, qui a possédé en outre les seigneuries de Vianges avec titre de comté, la baronniede Villars (1), la Rochette.Mareey, Saint-Prix, Chauvirey, Sanrerey, Marcilly-les-A vallon, Reuillon, Chappes, Pont-d'Aisy, Villers, Blanneau, Passavant, Boncourt en partie. — Alliances : Poinceot, Goux, Montilles, Nesles, Brazey, Alonnc, Torcy, Fussey, Busseul, Lugny, Alixant, Belleperche, Ferrières, Bassompierre, Mareoussay, Monlrichard, Saint-Belin, Myponl, Mornay, Beaumont, Ferrières, Scnailly. M. en Champagne en 1670. E. 1605. D DAMAS. — D'or à la croix ancrée de gueules. — Le P. Anselme fait remonter cette maison à Elziran Damas, chevalier, seigneur de Cousait en Forez, qui vivait en 1063. Son petit-fils Robert fit plusieurs dons a l'abbaye de Cluny avant son départ pour la Terre-Sainte en 1106, et fut aïeul de Hugues H, vicomte de Chalon, seigneur de Marcilly, premier baron du Forez en 1208. Ses descendants se partagèrent en plusieurs branches dont les plus connues sont les suivantes : 1" celle de Cousan, qui a fourni un évèquc de Mâcon en 1262 et un grand chambellan de France en 1392 ; 2* celle de Marcilly, qui posséda les terres de Marcilly, SaintBoime!, Sassenay,

Savigny-le-Bois, Sassangy, le Vaulx de Chiscuil et la vicomté de Chalon, s'allia aux Montaigu, Crux, Avcnières, Mello, Digoinc, Busseul, Rochechouart, Renty, Messey, la Magdelaine, la Menue, Ganay, et fournil plusieurs chambellans, chevaliers des ordres et .de (I) H *eralt po»«ible que le gentilhomme que noua ovon* inscrit (taule* li«tcs de 1C5» et 1658, eoiu le («ni nom de Villarn, oit appartenu à la branche de Cuseijmy-Villar». Quant à celui qui figure parmi les commisuirea-TériflrAteur* du bailliage de Dijon en 16M, c'eit mu» doute un ueipieur de Cusoigny du nom de Saint
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.28% accurate**

- 173 Malte, gouverneurs de provinces, un mestrc decamp cl un grand veneur de Lorraine; 3" celle des marquis de Thianges, seigneurs de Fleury, du Deffend, la Tour, Chalancey, alliés aux d'Orge, Dyo, la Vieuville, la Chambre, Rochechouart, Mancini, Sforce, Harlay, el qui produisirent plusieurs chevaliers des ordres, lieutenants-généraux et gouverneurs de places ; 4° celle des comtes et marquis d'Anlezy, seigneurs de Crux, Monligny, Devain, Saint-Parize, Fétigny, etc., d'où sont sortis des maréchaux de camp, gentilshommes de la chambre du roi, un lieutenant-général mort en 1763, el qui s'allièrent aux Bar, Crux, Gassion, Le Veneur de Tdlières, Vaux, Fcrrcro, etc.; 5* celle des comtes de Crux, alliés aux Pracontal, Couthier, Chaugy, Menou et d'Achey ; 6° celle des barons de Digoine, seigneurs de Clessy, la Clayette et Beaudéduit, qui remonte à Robert, époux de Marie de Digoine en 1390, dont les descendants s'allièrent aux Bourbon, la Guiche, Saint-Amour, Saint-Palais, Rochcbaron, Chantemerle, Bouton, Saint-Vidal, Rervin; cette branche a donné plusieurs chevaliers des ordres et de la Toison-d'Or, un lieutenant-général de Bresse et deux baillis du MAconnais ; 7" celle des seigneurs de Villiers, la Bazole, la Bastie-Vertpré, Vanoise, Saint-Riran et du Rousset, qui contractèrent des alliances avec les Amanzé, Grandmont.Mailly, Andraull deLangerori, Choiscul, Montchanin, Berthelot et Arcy, et qui furent eux-mêmes la souche des comtes de Ruffey, barons de Chevreau et marquis d'Antigny, pour qui celte dernière terre, précédemment baronnie, fut érigée en marquisat en 1654. Us Damas d'Antigny, alliés aux Nagu, Vienne, la Baume, Talleyrand, Rochechouart, ont fourni deux lieutenants-généraux, un maréchal de camp el un brigadier des armées au XVIII* siècle. 11 est inutile d'ajouter que cette illustre maison existe encore. M. 1669. Preuves pour le chapitre de Neuville en 1756. K. l&'KJ. DAMAS D'ATHIE-VILLŒRS et DE CORMAILLON. — D'argent à une Me de sable, à l'orle de six roses de gueules. — Cette famille, dont on ne sait rien avant Jacques Damas qui vivait au commencement du XIV* siècle, semble avoir porté primitivement les mômes armes que l'illustre maison dont la notice précède. On les voit encore en effet dans l'église de l'abbaye de Saint-Seine, sculplées avec un lambel pour marque de branche cadette, sur la tombe de Jeanne Damas, arrière-pet ile-fil!e de Jacques et femme de Jean de Fontettc. L'oncle de cette dernière, Guillaume, épousa vers 1407 Catherine d'Athie et devint

seigneur du chef de sa femme de la terre d'Athie-Villiers dont ses descendants ont porté le nom. On remarque parmi eux : Joachim, chevalier de l'ordre, et Jean, aussi chevalier de l'ordre, gentilhomme de la chambre, capitaine de cenl hommes d'armes et gouverneur d'Auxorrc, marié en 1566 à Nicolle, fille de Claude de Bcauvau, seigneur de Sandaucourt, sénéchal du Barrois. De ce mariage vinrent cinq filles dont deux furent reçues à Remircmont, tandis que l'aînée Marie fut mariée a Nicolas de Fuligny, dit du Fay, qui reçut par substitution de son beau-père les seigneuries d'Allerey, Lochey et Reuillon, à charge de prendre le nom de Damas. — Autres fiefs : Champlain, Bussière, Sancerey, Missery, Thenissey, Champdoiscau, Lantilly, Jouaney, Pasilly, Saint-Nizier, Vaugrenant. — Alliances : Vaux, Fontettc, Nanteuil, Clugny, Digoine, Salins, Oyselet, Cirey, Villers, Pontailler, Cressey. — La branche des seigneurs de Cormaillon, Morande, le Fain et Courcelles-sous-Grignon, a été formée par Pierre Damas, marié a Marguerite de Crécy en 1505 et inhumé dans l'église du Fain. EUe s'esl alliée aux Fontaines, Bouvot, Armstorf, Grand, Pcrroi de la Malmaison, a fourni un lieutenant-général des iroupes

**The text on this page is estimated to be only 23.37% accurate**

— 174 du Panemarck, gouverneur de Copenhague au XVII» siècle, et a fait ses preuves pour SaintCyr en 1687. E. 1876. DAMEDOR. — De gueules à une croix y.atriarchale d'or, cantonnée de quatre trèfles de même. — Famille originaire de Vesoul, qui remonte sur litres a 1231, et dont un des plus anciens membres est noble Pierre-Gabriel Damcdor, vivant en Ml 4. Elle fournit au XV* siècle un cardinaJ. En 1619, François Damcdor fut créé chevalier par Philippe IV, roi d'Espagne. En 1713, I^ouis XIV érigea en comté les terres de Mollans et de Bourguignon pour ClaudeFrançois, seigneur de Mollans, Oisilly, Piépape, Tournans, Vaivre et Baudoneourt, dont un fils entra dans l'ordre de Malte. Ses descendants, parmi lesquels ligure un colonel , chevalier de Saint-Louis, possédèrent, outre le comté de Mollans, la baronnie de Chemilly. Renèvc, Charmes, Gratery, Montcsson et Saint-Gand. — Alliances : Bye, Saint-Seine, Terrier, Trcslondan, Salives, Jacquinot, Buade, Simon, Brissac, Blic, Lavaulx, Planta de Wildenberg , famille qui descend de Conrad, comte de Bauzen, maréchal de France. E. 1712. DAMOISEAU. — D'azur àl'aigle d'or, becquée et onglée de gueules. — Celle famille, origiginaire de Champagne, remonte à Guillaume Damoiseau qui vivait en 1488. On remarque parmi ses descendants un brigadier des armées du roi.direclcurdosfortifications de Flandre à la fin du XVlPsièele, un liculenant-rolonel d'infanterie au régiment de Navarre on 172i,el plusieurs chevaliers de Saint-Louis. — Alliances : Daubenton, Nogeut, Huhincs, Chargères, Pavot, la Perrière, Lanneau, Duval,Cullon. — Fiefs : la Motte, Colombier, Provcncy, Viscrny, Bois-Bureau, la Tour de Pré, N an toux, Villars-Dom pierre. Arrélsde maintenue delà chambre des francs-fiefs (1060), et de la cour des aides de Paris (1665). Autres maintenues en 1669 et 1698. Barons du Saint-Empire. E. 1671. DAVOUT. — De gueules, alias d'azur à la croix d'or, chargée de cinq molettes d'éperon de sable. — La famille Davoul ou de Pavout, d'Avol, d'AvouI.a pris son nom du village d'Avot, au bailliage de Pijon. Huguenin et Jacol d'Avoti figurent vers 1340 parmi les féodaux de Saulx-le-Duc; en 1411, Hier, Jean et Antoine reçoivent du duc 128 francs d'or en considération des bons et agréables services qu'ils lui ont faits en plusieurs de ses voyages et années et mesmement à la bataille de Liège, elc. ; en 1414 Hier et Jean donnent dénombrement de leur maison forte d'Avoul. Une branche de cette famille était anciennement établie dans l'Avaltonnais;

Courtépée cite plusieurs de ses membres inhumés dans l'abbaye de Marcilly-lcsAvallou aux XIII' et XIV' siècles. Jean, chevalier, prêta serment avec les nobles du bailliage d'Auxois lois de la réunion du duché a la couronne. Celle branche, maintenue en 1637 par jugement de franc-fief et en 1698, est entrée aux Elals de 1784. Le maréchal Davoust était de cette famille. — Alliances : Biïon, Chambomay, Cussigny, Reffay, Muxy, Prouard. Chappcs, Vaussin, Sainte-Maure, Labhé, Potrelol de Grillon, Lanreau de Lavault. — Seigneuries d'Annoux, Mailly, Vigne, Bomanay et grand nombre de fiefs h Baisscy, Villars-Rompicrre, Boussenois, Orville, Brion, Fontaines-en-Buesmois, Elaule, Senaiily, Domecy, Thorey, Santigny, Saiute-Coloml)c, elc. DEFRANG , DE FRANC. — D'azur à trois barres d'argent; à la bande de gueules brochant sur le tout. — Charles Defranc, seigneur d'Ksserlaux en Maronnais en 1514, est la Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.94% accurate**

- 175 sooche de cette famille qui a possédé les terres de Louaise, de la Salle, d'Aumont et de Serrières et a porté les titres de baron d*Esscrtaux et d'Anglnre. — Alliances : Chassipol, Chèvre), Lugny, Candie, Foudras, Rougcmont. E. 1629. DESBOIS. — D'argent à un chêne de simple englanté d'or; parti de gueules à un lion d'or. — Famille originaire de Maçon où l'on trouve un élu de ce nom en 1622. Elle a été anoblie par une charge de secrétaire du roi dont Pierre Desbois obtint des lettres de vétérance en 1665 et qui passa par survivance a son Dis. Elle a fourni trois grands baillis du Maçonnais en 1693, 1736 et 1764. — Fiefs Choiseau, la Tour-de-Mailly, la Caillotcrie, Genost. — Alliances : Tupinicr, Pize, Vallier, Fabry, Lamartine, Rousselot. E. 1694. DESCHAMPS. — D'azur à trois chardons fleuris d'or, tigés et feuillés de même, posés un et deux.— Charles-Marguerite Deschamps, reçu aux Etats de 1730, prouva par titres trois générations nobles et y joignit un arbre généalogique comprenant huit degrés. M. par Caumartin, intendant de Champagne en 1667. — Alliances: Bretagne, Pctiljcan, Dubois de la Rochelle. Saint-Belin. — Fiefs : baronnie de la Villeneuve, Riel-Dessus, Masonclc, Montot, Grandveau, Bréohc, Martray, Oudry, la Cliassagne, les Champs, etc. E. 1736. DIGOINE. — Echiquelé (Forgent et de sable de sept tires de sis points. — Devise : Virtuti fortuna cornes.— Cette maison considérable tire son nom de la baronnie de Digoine en Charollais et remonte à Liébaud qui épousa en 1040 une fille de la maison de Beaujcu. La plupart de ses descendants ont porté les armes ; parmi eux on remarque : Guillaume, chevalier croisé en 1205; Hugues, qui fit hommage au duc en 1242; Robert, chambellan du duc de Bourgogne, dont le frère Guillaume fut tué avec son fils à la bataille de Poitiers en 1356; Jean, aussi chambellan du duc, bailli d'Auxois en H24; Chrétien, conseiller et chambellan du duc, chevalier de la Toison-d'Or, qui fut décapité par ordre de I>ouis XI pour avoir pris le parti de Marie de Bourgogne en 1481. Anne, fille unique de Chrétien, porta tous les biens de celte branche aînée à Jean Damas de Marcilly, chevalier de la Toison-d'Or en 1400. La branche de Digoine du Palais a eu pour chef Jean de Digoine qui éjousa en 1359 Guyelte de Pouilly, dame du Palais. On dislingue dans celle branche : Claude, commandant de la compagnie d'hommes d'armes du duc de Guise et de l'arrièrc-ban du Mâronnais an XVI* siècle; Camille, commandeur de Malle, chef d'escadre, mort en 1721. Elle s'est éteinte en 1727 et ses biens

ont passé à une branche cadette, aujourd'hui existante en Charollais et à laquelle appartenait FcrdinandAlphonse-Honoré, marquis de Digoine, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, député de la noblesse du bailliage d'Autun aux Etats généraux de 1789. M. 1669. — 11 existe deux autres branches établies en Languedoc, l'une d'elles maintenue en 1671. La maison de Digoine a encore produit un grand nombre d'officiers de divers grades, des chanoines-comtes des chapitres nobles de Lyon, de Brioude, de Saint-Pierre de Maçon, des chevaliers de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem. Elle s'est alliée aux la Guiche, Setnur, Mello, Ventadour, Damas, Thcnay, des Barres, Chissey, Clugny, Pouilly, Busseul, Saint-Pricst, Villers-la-Faye, Jaucourt, Saulx-Tavannes, Foiitcnay, Montrichard, la Chambre, Albon, Blancheforl, Drée, Villers, etc.— Fiefs: baronnie du Bourg-Saint-Christophe, prévôté de Branciou et de Balleure, Arcy-sur

**The text on this page is estimated to be only 25.27% accurate**

- 476 Cure, Estroye, Mcrcurey, Perrey, Sassenay, Saint-Seine, le Bourgncuf en partie, Eguilly, Mailly, Martcnet, Saint-Romain-de-Vcsinc, Charmoy, Oudry, Anges, le Palais, le Colombier, Champin, la Pallu. E. 1576. DINTEVILLE. — De sable à deux léopards d'or. — Pierre de Jaurourt, seigneur d'Ormoy, ayant hérité en 1240 de la terre de Dintcvillc, près Chateauvillain, la transmit à son fils qui en prit le nom en retenant les armes de Jaucourt. (Voy. Jaucoubt.) Sa postérité se divisa en deux branches, celle de Spoix et celle d'Echanay et de Dammartin. Dans la première, on remarque : Antoine, Imron de Meurville, mort en 1515 des blessures qu'il avait reçues à Marignan; Jean, tué en 1552 au siège de Metz; Joaehim, chevalier des ordres, lieutenant-général au gouvernement de Champagne de 1579 à 1607, et qui fut le dernier de cette branche. Dans la seconde, l'histoire cite les noms de Jean, bailli de Dijon et de Chalonsur-Saône au XIV* siècle; Claude, surintendant des finances de Charles-Ie-Téméraire, tué avec lui devant Nancy; François, évéque de Sisteron, d'Antun, d'Auxerre, aumônier de Louis XII et de François I"; Jacques, grand veneur de France; Gaucher, attaché à la cour de François I", mort en 1550, ne laissant qu'une fille qui épousa son cousin Joaehim. Les membres de cette branche étaient tous baillis de Troyes. — Alliances : Fontette, Poulailler, Vergy, Sainte- Maure, Haraucourl, Stain ville, Châtenay, Saulx-Tavanncs, Choiseul, Chateauvillain, Rochcchouart, Lenoncourl, Coligny. E. 146o. DORMY. — D'argent au chevron de gueules, suinwrtant deux perroquets affrontes et montants de sinople, et accirmpagné en pointe d'un tourteau de sable. — François Dormy, chevalier, président aux enquêtes du parlement de Paris, acheta en 1545 la chAtelIcnic de Verizet au bailliage de Maçon. Il eut deux fils : Charles-François, secrétaire du roi, et Jean, receveur général en Picardie, auteur de la branche dont plusieurs membres sont entrés aux Etats à la fin du XVII» et au XVIII» siècle. Cette famille a encore fourni un gentilhomme ordinaire de la maison du frère du roi en 1579, bailli de M:\con en 1594, un évéque de Boulogne en 1613, et plusieurs militaires. — Alliances : Fèvrc, Oudart, Seyssel, Damedor, Fauherl. des Crots, Scorrailles. — Fiefs : marquisat de Vesvre, baronnie et comté de Vinzelles, baron nies de la Salle, Beauchamp et Banan ; seigneuries de Neuvy, la Cha|>elle-au-Mont, Brion, Fontette, Grandchamp. M. 1668, 1698. E. 1578. DRÉE. — De gueules à cinq merlettes d'argent, fiosées deux, deux et une.

— Cette famille tire son nom de la terre de Dréc, au bailliage de Semur-en-Auxois, et remonte à Albert de Drée, témoin, en 1131, de la fondation de l'abbaye de la Bussière par Garnier de Sombenion. Jean et Guillaume de Drée prirent part à la croisade de 1191. Plus récemment on trouve : Guillaume, capitaine de cent arquebusiers, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit sous Henri III, chargé |>nr la noblesse des Etats de Bourgogne de présenter ses mémoires aux Etals généraux de 1614; Antoine, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis au XVII' siècle; Antoine, capitaine des vaisseaux du roi, commandant de la marine à Manon; Gilbert, lieutenant aux gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis en 1746, élu de la noblesse aux Etats de Bourgogne; deux chevaliers de Malte en 1671 et en 1774. — Fiefs : Digitized by Google

Colombier, Drée, Gissey, Lux, Remilly, Sainl-Loup-dc-Varcnnes, Saint-Marcellin, la Serrée etVarennes. Le comté delaBazole en Brionnais fut érigé en marquisat en 1767, sous le nom de Drée, en faveur d'Etienne, comte de Drée, et de ses descendants. — Alliances : Albon, du Blé dTxelles, Choiseul, Damas-Thianges, Digoine, Dyo, Foudras, Giellan, la Guiche, Maillé, Màlain, Montmorin, Rochebaron, Rochechouarl, Saulx, Sennctcrre, Thyard, laTourVinay, Salins, Vaudrey et Vergy. M. 1666. 1669, 1698. E. 1561. DROUAS. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance d'argent ; au chef d'or chargé de trois molettes d'éperon de sable. — Guillaume Drouas de la Plante, natif de Dreux et qualifié noble et écuyer, se fixa en Bourgogne vers la fin du XVI» siècle. Placé par le baron de Viteaux à la tête de cinq cents hommes d'armes, il devint l'un des plus fermes soutiens de la Ligue dans la province, et lors de la réduction du château de Viteaux dont il était gouverneur, il fut expressément compris dans l'article deuxième de la capitulation. De son mariage avec .Marceline Pivert, veuve d'un Languet, premier valet de chambre de la reine, vinrent entre autres enfants deux fils qui épousèrent deux tantes de Bossuet et formèrent deux branches dont l'aînée s'est éteinte après deux générations de maîtres des comptes à Dijon en 1618 et 1650. Zacharie, chef de la seconde branche et secrétaire du roi en la grande chancellerie de Bourgogne, obtint en 1631 du baron de Viteaux l'érection en fief du domaine de Boussey près Viteaux sous le nom de la Plante. On remarque parmi ses descendants : Zacharie, son fils, écuyer de la grande écurie du roi, entré aux Etats de 1671; plusieurs capitaines dans Bourgogne, Guitaut, Rohan et Royal-Artillerie, entre autres Richard et Jacques, blessés, le premier, au combat de la Forèt-Noirc, sous Louis XIV, le second à Fontcnoy ; des chevaliers de Saint-Louis; un lieotenanl des maréchaux de France en 1783; un vicaire-général d'Autun, abbé de Saint-Rigaud en 1782 et un évêque-comte de Toul, prince du Saint-Empire en 1754. — Alliances : Arvisct, Francqucs de Guillcrvillc, Blanot, Thibaut de Jussey, Espiard, Simon de Grandchamp, la Coste de Buy, Jarry de la Jarrye, Massé de Saint-Martin, Suremain de Flammerans, Lemirc.Guijon.— Fiefs : Velogny, Savigny, Mardilly, Joursanvaux, Roche-d'ls. DUBOIS D'AISY. — D'azur à la fasce d'or, surmonté* d'une étoile du même entre deux fleurs de lys d'argent, et accompagnée en pointe d'un porc-épic d'argent (1). — Famille originaire du Nivernais. Le premier de ce nom qui vint s'établir en Bourgogne, nommé

Philippe, fut maintenu en 1634 par les élus de Vezelay sur titres remontant à 1443. On remarque parmi ses descendants : François, gouverneur de Lautrec et d'Ebernbourg; Louis, major de cavalerie en 1757, et plusieurs chevaliers de Saint-Louis. M. par arrêt du conseil en 1668, par Fcrrand en 1698. Preuves pour monter dans les carosscs du roi en 1787. Titres de comte et de baron.— Alliances: Monlsaulnin , Humes de Chcrisy, Tboisy, Damas-Cormaillon , la Ferté-Meun, Brosses. E. 1730. DUBOIS DE LA ROCHETTE. — D'azur au sautoir forgent ; au chef de même, chargé de trois balustres avec leurs bases d'or, mis en pal. — Le premier membre connu de (1) Dams Chevillard et dan* la première édition de cet ouvrage toutes le» pièces août d'argent.

**The text on this page is estimated to be only 25.15% accurate**

- 178 cette famille est un écuyer nommé Dubois, à qui Henri de Vergy donna la Rochettc au XIV* siècle. Ses descendants se divisèrent en deux branches : l'une alliée aux Sacquenay, Bourgoin, Hubine, Montbczon, Charanoy, Chaugy, Monlsaulnin, a possédé l

**The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate**

de cavalerie du cardinal Mazarin, furent anoblis par lettres de 1661, confirmées en 1668. On y lit qu'Abraham Dupuis, plusieurs fois blessé, avait fait vingt et une campagnes et assisté à trente-trois sièges et a douze batailles ou combats. Il entra aux Etats de 1671 et ses services distingués lui valurent d'être maintenu sur la liste de 1682 quoique simplement anobli, en vertu d'une délibération spéciale de la chambre de la noblesse et sans tirer à conséquence. — Fiefs : Saint-Gervais, Croisy, Lauvernée, Saint-Apollinaire, Fleury, Marcel. M. 1669. DUPUY DE SAINT-MARTIN. — D'or à la banae de sable, chargée de trois roses d'argent; au chef d'azur, chargé de troisétoiles d'or.— Famille originaire du Berry,dont la Chesnayc des Bois donne la généalogie depuis Pierre Dupuy, s" de Châtcaudame, mort en 1318, aïeul de Pierre, qui s'établit à Saint-Galmier en Forez. Sa descendance a fourni des gouverneurs de cette ville, des chevaliers de Malte, un commissaire général de l'artillerie, des conseillers au parlement de Paris, des conseillers d'état en France et en Lorraine, entre autres Pierre, garde de la bibliothèque du roi, connu, de même que son père Jacques, prieur de Saint-Sauveur-cnBrie, par sa vaste érudition. Louis, auteur de la branche des seigneurs de Sainl-Martin-duLac, s'établit vers 1360 à Marcigny-sur-Loire ; on remarque dans sa descendance un médecin de la reine de Pologne, un gentilhomme servant du prince de Condé en 1664, des mousquetaires de la garde du roi et plusieurs autres militaires de divers grades. Lettres de relief en 1602. — Fiefs : baronnie de Semur-en-Brionnais depuis 1693, le Champceau, Montmcgin, Lafay, Bécheron, l'HApital. Vordet.la Barre, las Falcons, Versaugues, la Vallée.— Alliances : Montamlry, Bosselin, Aumattrc, Vaux, Bustat, Chalmoux, Bresson, Joly, Gregaignc, Bcrthet, Cotirtin, la Motte, Bailly, Musy, Dormy, Bigorne, BufTot, Geffier, Cudel. E. 1787. DURAND. — D'or à la fasce de gueules, chargée de trois têtes de lion d'or arrachées, à la bordure engrêlée, alias dentelée de gueules. — Cette famille remonte à Martin Durand, écuyer, capitaine du château d'Auxonne eu 1508, dont le petit-fils Pierre vint s'établir à Montcenis où il fut d'abord lieutenant du château, puis procureur du roi au bailliage en 1898. Sa descendance s'est partagée en deux branches principales. Celle des seigneurs de Chalas et de Saint-Eugène, maintenue en 1715, a fourni des officiers au bailliage de Montcenis, trois présidents à la chambre des comptes de Dijon en 1706,

1708, et 1734, des receveurs généraux des finances, un chevalier de justice de Notre-Dame du Mont-Carmel. Dans la branche des Durand d'Auxy, deux fois reçue aux Etats, on remarque un maréchal-des-Iogis des gendarmes de Monsieur en 1652, un conseiller au parlement de Dijon pourvu plus tard d'une charge de grand-maltre des eaux et forêts et reçu dans la confrérie de Saint-Georges ; plusieurs militaires, etc. — Alliances : Mahssis, du Sellier, Potillon, Arlay, Brunei, Siry, Durey, Masson, Bonnard, Tournebulle, Cullant, Jouffroy, Bougcot. — Fiefs : Chaumont.Trouhans, Romilly, la Tour-duBoz, Montessus, Lagny, Pringey, Mathougues.Fontenay, la Forêt-Ronde, Saint-Vérain,Serut, la Feuilléc, Villers-Bonneuil, Baby, Briotte, Chambolle, Estroye, laJonchère, Bourgneuf, Saint-Marcelin. M. 1691, 1697, 1698. E. 1691. DUVIGNEAU. — Parti d'or à l'aigle de sable percée d'une flèche du même et empiétant une épée de gueules, la garde de sable, et de gueules à quatre croùettes d'argent posées une, deux et une. — Cette famille, originaire du Bordelais, a été reçue aux Etals de 1760 sur preuve de

**The text on this page is estimated to be only 25.40% accurate**

— 180 — cinq degrés de noblesse. — Alliances: Cazambicle, du Tret, Leclerc, Barollet. — Fiefs : le Vigneau, Curley en partie. DYO. — Fascé d'or et d'azur de six piïces, à la bordure de gueules. — D'après Saint-Julien de Baleure, cette illustre maison descend des anciens comtes de Bourgogne dont elle portait les armes. Klle tire son nom d'un village du Brionnais qui touche à Saint-Germain-du-Bois, dont elle fonda le prieuré vers 1095. Geoffroy de Dyo épousa en 1280 Marie de Château villain, fille de Simon, baron de Semur. Guy de Dyo, époux d'Alix Palaine ou Palatin en 1336, eut pour fils Antoine qui reprit le nom et les armes de sa mère ; ce qui parut autoriser ses descendants à porter le titre de comtes-palatins qui n'a pas d'autre origine. Philibert de Bourbon, oncle de Jean de Dyo, seigneur de Saint-Beury, Bresse et Bcgny, lui donna les deux tiers de la haronnie de Montperroux et la terre de Vesvre à condition qu'elles seraient le partage du second fils de la maison. Jacques, fils de Jean, fut un des gentilshommes les plus accomplis de son temps; parmi ses enfants, on peut citer: Claude, chevalier de l'ordre, élu de la noblesse en 1881, Philibert, seigneur de la Boche-en-Brcnil, président au parlement de Paris, Jacques et Georges, chevaliers de Malte. Cette famille a conservé jusqu'au XVIIP siècle le rang élevé qu'elle occupait en Bourgogne. Klle s'allia aux Bourbon, Bresse, Maubcc, Choiseul, Coligny, Bigny, Cambis, Achard de Joumard, Travcs , l'Aubespin , Busseul, la Guiche, Chantemerie, Màlain, Bochebaron, Monlaigny, Damas, etc. — Fiefs : haronnie de Fléchères, Thorcy, Clamerey, Beurizot, Saint-Thibaud, Montmort, Marly, le Douhat, Essanlets, la Coudraye, Valette, Bochefort, Vandencssc, haronnie de la Clayette. E. 1476.

E EDOUARD ou HEDOUARD. — D'or à deux jumelles d'azur, supportant chacune un lion léopardé de gueules. — Celte famille, originaire d'Angleterre, parait en Bourgogne au commencement du XVI* siècle. Parmi ses membres on remarque : Daniel d'Edouard, chevalier de l'ordre et grand prévôt des maréchaux en Bourgogne; Léonard, son fils, aussi grand prévôt en 1627; Bénigne, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1667. — Alliances : la Boutière, Clugny, Senevoy, Gand, Crécy, Vichy, Gicllan, Brazcy, la Tournelle, Humes. — Fiefs: barounies de Jouancy et de Thcnisscy, seigneuries d'Aignay-Ie-Duc, Etalante, Coraliœuf, Ivry, Corcelles-sous-Bouvray , Crimault, Annoux , Arnay-sous-Viteaux , Nuits-sous-Bavières en partie, Santenay en partie, Vallecot, Cersot, Brain, Villcy,

Champrenaull. E. 1602. EGUILLY. — Voy. Poinceot d'Eguhay. ESPIARD. — D'azur à trois épis de blé d'or, ardents de gueules. — Jean Espiard, seigneur de Sonnotte, maître des arbalétriers d'Eudes IV, duc de Bourgogne, à Jussey en 1343, châtelain de Pouilly-en-Auxois, est la souche de cette famille. Son fils Jean, éeuyerdans la compagnie de Thomas de Voudenay en 1358, chambellan de Philippc-le-Hardi, fut chargé par Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.02% accurate**

- 181 ce prince de diverses missions diplomatiques. Parmi ses descendants on peut citer = Jacques, grenetier à Arnay-le-Duc en 1403, receveur du bailliage d'Auxois en 1417 ; Guy, lieutenantgénéral au bailliage de Charolles en 1446; Melchior, porte-épée de parement du roi, bailli du comté de Charny vers 1593 ; un autre Melchior, seigneur de Genay, Pasqucs et Lantenay, mestre de camp, gouverneur de Noyers, élu du roi en 1595 ; Philibert, député de Semur aux états de Blois en 1576, cl Charles, majeur de Semur, élu du tiers aux Etats de 1611 ; Claude, secrétaire du roi, député de Semur aux Etats généraux de 1614; Zacharic, seigneur de Varennes, maître d'hôtel du roi en 1620 ; Claude, abbé de Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône, élu du clergé en 1639, nommé en 1669 évéque de Sisteron ; un autre Gaudc, élu en 1642 abbé de Cluny et depuis grand visiteur des Bénédictins en Bourgogne. Cette famille, qui s'est divisée en plusieurs branches, celles de Vernot, de Saux, de Sonnotte, de la Cour, de Mâcon, a produit dix conseillers aux parlements de Dijon, Besançon et Metz, plusieurs militaires et officiers des comptes, un général de la monnaie à Paris, dix ou onze chevaliers de SaintLouis, un généra] d'artillerie mort en 1788, etc. Elle a fait ses preuves pour Malle. — Fiefs : Blanot, Clamerey, Genoux, Collonge, Chassagne, la Courtine, Vernot, Allerey, Véronnes, Auxange, la Cour d'Arcenay, Clamerey, etc. — Alliances : Cordesse, Poinceot d'Eguilly, la Vesvre, Damas, Saulx, Arcy, la Boutière, Coulhier, Langue!, Catin, Estiennot, la Marre, Chaugy, Comeau, du Ban, Bouhier, Berbisey, Tapin, Drouas, Terrier, Lenet, Pouffier, Févret, Bauyn, etc. M. 1669. E. 1679. ESTAGNY, ESTANY. — D'azur au lion d'or, armé d'un bouclier d'argent et d'un sabre de mime. — Cette famille tire son origine de Mathieu d*Estany, écuyer, époux de Madeleine de Maisoncourt, qui vivait au XV^ siècle. On voit un Jacques d'Estagny rentier de la sauneriede Salins en 1447. Leurs descendants, parmi lesquels un chevalier de Saint-Louis, possédèrent les fiefs d'Estany, du Brcuil, de Créât, de Frénoy, de Chambœuf. Ils furent maintenus dans leur noblesse en 1669 et en 1698. — Alliances : Menessier, Bataille, Chanteray, Chevrier, Perrault de la Serrée, Lorenchet, Seguenol. E. 1578. ESTERLING, ISTERLING. — D'argent à la bande engrêlée de sable, chargée de trou ardillom d'or. — Cette famille, sans doute d'origine anglaise, était établie au comté d'Auxcrre dès le milieu du XVp siècle. On trouve Girard d'Eslerling, écuyer, seigneur du fief du Bouchet en 1549;

Olivier, seigneur de Sainte-Palais en 1577; Louis, son fils, chevalier, capitaine des gardes, maître d'hotel de la reine Marguerite de Valois, inhumé en 1645 dans l'église de Sainte-Palais. Cette famille, maintenue par arrêt du conseil en 1660 et par Ferrand en 1697, a encore possédé les fiefs de Chemilly, Arcy, Prégilbert et Fontenoy, et s'est alliée aux Montagu, Aullenay, Veilhan, Chastellux. E. 16Î6. ESTIENNOT. — D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses , alias de deux quintefeuilles de même, et en pointe d'une perdrix aussi d'or. — Cette famille remonte à François Estiennot, qualifié écuyer, seigneur de Montferrand en 1551; ses deux fils Claude et François furent contrôleurs au grenier à sel de Semur. Les descendants de Claude prirent le parti des armes; on remarque parmi eux un maître d'hôtel du roi, capitaine de Noyers en 1607 et plusieurs capitaines. Ils prenaient au dernier siècle les titres de marquis et comtes de Vassy. .Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.99% accurate**

- 182 Jugement de décharge du droit de franc-fief en 1742. — Alliances : Caillet, Loppin, Comeau, Blanchcforl, du Deffend, Bretagne, Chaugy. — Fiefs : Vassy, Velogny, la Serrée, Pisy, la Borde, Richcbourg. M. 1669. E. 1671. ESTRADE (L*) DE LA GOUSSE.— D'argent à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or et accompagnée de trois mouchetures d'hermine de sable. — Famille originaire du Périgord.ctdont la Chesnaye des Bois donne la généalogie depuis Bernard de l'Estrade, qualifié chevalier dans son contrat de mariage d'avril 1439, avec Marie de Jaubcrtie. Au cinquième degré elle s'est partagée en deux branches, dont l'une a fait souche en Bourgogne, où elle a possédé la baronnie d'Arcelot et les seigneuries d'Arceau, Orgeux, Fouchy, Fouchangc, Trouhans, la Tour-Charotte, Boux, la Chaume, Presily, les Bordes-sous-Salmaise, Bouzot, Chevigny, etc. Ou remarque parmi ses membres Alain, qui fut amené en Bourgogne en qualité de capitaine de cent reltres en 1581 ; Charles son fils, capitaine au régiment de Trailly, qui se jeta dans Saint-Jean-de-Losne assiégé par Galas, prit une grande part à la glorieuse défense de celte ville et vit son château de Trouhans pris et brûlé, tandis que son frère Gaspard, qui le défendait, était tué par les Impériaux; Joseph-François, colonel du régiment de Poitou, grand-croix de Saint-Louis, qui servit pendant cinquante-deux ans avec distinction et se retira du service en 1748, après avoir assisté aux actions les plus mémorables de son temps; Jacques-Joseph, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Poitou, qui fit toutes les campagnes de 1722 a 1746, et plusieurs antres militaires. Preuves pour Malte. — Alliances : Marsillyon, la Tour-d'Auvergne, Baisser, Pontailler, Malain, Jarry de la Jarrye, Orsans, Pousy, Lambertye, Richard deCurtil, Pillemierde Montfort. M. 1700. E. 1622. ESTUD (D')» DESTUD, DESTUT. — Ecartelé : aux \~ et 4, d'or à trois pals de sable ; aux 2 et 3, d'or au cœur de gueules. — Walter Destud, officier de la garde écossaise de Charles VII et naturalisé en 1474, est la souche de cette famille qui s'établit dans l'Avallonais où elle posséda la terre d'Assey pendant plus de trois cents ans. Elle a fourni un chevalier de l'ordre en 1869, plusieurs chevaliers de Malte et de Saint-Louis, gardes du corps et capitaines, un meslrc de camp de cavalerie en 1639. La terre de Tracy fut érigée en comté en sa faveur. Le célèbre philosophe de ce nom descend de cette famille. — Alliances : Loron, Bernault, Damoiseau, Bonin, Brice, la Platièrc, le Roy, Bar,

Bufferant, Caroble, la Magdclainc, Marion de Druy, Vcrzurc. — Fiefs : Courtcnay-cn-Vermanton, Girelle, Châtenay, le Vaux-Sainte-Marie-Jes-Arcy,Flée,AIIerey,la Ronce. Preuves pour Malle. M. 1698. E. 1736. F FAGE (LA). — D'asur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules (1). — Cette famille prouve sa filiation depuis Claude de la Fage, qualifié écuyer, seigneur du Clos en 1497. (1) {.Armoriai de 16 Si porte : tTatur au lion contourné for, lempaué et armé d» gueules. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.87% accurate**

— 183 — Condamnée comme usurpatrice en 1667, il est probable qu'elle fut depuis maintenue par arrêt dn conseil, car ses membres continuèrent à porter le titre dVcuyer, et a entrer aux Etats. On remarque parmi eux un gouverneur de Cluny en 1680. —Alliances: Saumaise,Thy, Bérail, Lachart. — Fiefs : baronnie de Saint-lluruge, Péronne, Vaux-sous-Farge, Clermont, Saint-Martin-sur-Guye, VaUccot, Burzy (1), Malfontainc, Gray-Saint-Paul. E. 1662. FALLET ANS . — De gueules à l'aigle éphgëe d'argent. Devise : une fois Falletans. — La terre de Falletans, au bailliage de Dole, a donné son nom à cette famille dont le premier auteur connu est Renaud, chevalier, qui vivait en 1369. Sa descendance directe s'est éteinte au XIV* siècle. D'une branche cadette établie à Salins vers le même temps, sont issus : Jean, chevalier de Rhodes au XV» siècle; Alain, créé chevalier en 1593; Claude-Louis, quartiermaltre-général de camp au comté de Bourgogne en 1664, gouverneur de la confrérie de Saint-Georges, et Philippe-Joseph, chevalier de Saint-Georges, capitaine de cent cuirassiers au service du roi d'Espagne, qui obtint en 1712 l'érection en marquisat, sous le nom de Falletans, des terres de Thieffrans, Busy et Fontcnclle. Une autre branche, éteinte au XVII* siècle, a fourni des conseillers des ducs, un écuyer tranchant de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Téméraire, reçu a Saint-Georges en 1465, deux receveurs-généraux des finances en Bourgogne et deux maîtres extraordinaires a la chambre des comptes de Dijon, dont l'un fut en outre éebanson de Louis XI. Citons encore un doyen de Chalon en 1525. — Alliances : Aubigny, Quantéal, Jouard, Patornay, Chissey, Loriol, Thomassin, Jouflroy, Froissard de Broissia, Moyria, Neuville, etc. E. 1763. FAUBERT. — De gueules à deux lions d'argent affrontés et surmontes d'une couronne d'or. — Famille originaire de l'Aulunois qui fut déclarée usurpatrice de noblesse par l'intendant Bouchu, mais reconnue depuis noble par arrêt du conseil en 1668. Jean -François de Faubert, bailli d'épée de Bourbon-Uncy en 1762, appartenait à cotte famille. — Fiefs : la Perrière, Pont-Petit, Cressy, Noiretcrre, Biry. — Alliances : Voisin, Beugre, Ponard. E. 1653. FAUDOAS. — Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur à la croix d'or ; aux 2 et 3, de France, sans brisure. — Cette illustre maison a pris son nom du bourg de Faudoas, première baronnie du vicomté de Lomagnc, au diocèse de Montauban, et remonte à Raymond-Arnaud de Faudoas, l'un des barons du pays de Lomagnc, qui figure dans un acte de

donation faite à l'abbaye d'Uzerche en 1091 par le vicomte de Lomagne. Elle est aussi distinguée par ses alliances et par les hauts emplois militaires qu'elle a occupés que par son ancienneté ; mais étant restée à l«u près étrangère à la Bourgogne, nous nous bornerons a mentionner ici la branche des barons de Sérillac en Gascogne, formée au commencement du XV1P siècle et à laquelle appartenait Joseph-Marie de Faudoas qui acheta en 1767 la seigneurie du comté de Bar-surSeine et se fit en conséquence recevoir aux Etats de 1772. FADR (DU). — D'azur à deuxfasces d'or, accompagnées de six Itesants d'argent, trois en chef et trois en potnte; alias, frais, deux et un. — Cette famille, originaire de l'Armagnac, (1) On Ut Biefxy dans le procès-verbal de rfceplicm de Victor- Amédée de la Fage aux Etals de 1790.

**The text on this page is estimated to be only 28.06% accurate**

- m remonte à Jean du Faur, sénéchal d'Armagnac qui testa en 1372. Elle s'est partagée en plusieurs branches qui toutes se sont élevées aux plus hautes dignités ; elles ont fourni un grand nombre d'officiers aux parlements de Toulouse et de Paris, des conseillers au grand conseil, des ambassadeurs, des capitouls de Toulouse, des officiers généraux, etc. La branche ies seigneurs de Pihrac a été formée par Guy du Faur, le célèbre auteur des Quatrains, né en 1328 et successivement conseiller au grand conseil, juge-mage de Toulouse, président au parlement de Paris, conseiller d'état au conseil privé du roi. Son fils Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre de camp de cavalerie, fut tué au siège de Montauban. Il avait épousé Claude d'Estampes dont il eut plusieurs fils auxquels il laissa les seigneuries de Marigny-le-Cahouet , la Roche, Sainte-Colombe, Ligny et Brain-en-Auxois dont il avait repris de tief en 1605. L'un de ses fils, Michel-Clériadus, réunit toute la seigneurie, épousa Charlotte d'Arlay en 1643 et en eut une fille mariée à Bénigne Berbis, marquis d'Esbarrcs, et un fils François, allié à Marie de Chaugy, qui mourut sans enfant mâle, après avoir vendu le comté de Marigny à Philibert Lorcnchet, conseiller au parlement de Paris. E. 1631. FAUTRIÈRES. — D'argent au sautoir de sable, chargé de cinq coquilles d'< r . — Devise : Tendre et fidèle. — Très ancienne famille du Charollais qui reconnaît pour auteur Anselme de Fautrières, témoin de l'acte de fondation du doyenné de Blanzy en 1060. Son fils Girard suivit Godefroy de Bouillon en Terre-Sainte, Henri était abbé de Cluny en 1308 et évèquc de SaintFlour en 1320. 1.éothaud, damoiseau, était seigneur du Petit-Bois en 1404; Philibert, écuyer. faisait partie de la compagnie du seigneur de la Guichc en 1417. Cette famille, qui posséda la terre de Courcheval en franc-alleu depuis 1230 jusqu'au XVHP siècle, et qui y joignait quatorze châteaux, eut treize de ses membres tués sur le champ de bataille pendant le règne de Louis XIV. Louis-Marie de Fautrières, filleul de Louis XV, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, était seigneur de Baubery en 1770.— Autres fiefs: Audour.la Boutière, Goudard, Salornay. — Alliances : Salornay, Saint-Amour, Chapon, Laurcnciu. M. 1669. E. 1587. FA.VTER. — D'azur au croissant d'argent mis en abîme, accompagné de trois étoiles d'or. — Cette famille a produit un conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes en 1608, baron de Saint-Méry-sur-Seine, seigneur de Maison-Rouge, dont le

fils Noël fut reçu conseiller au parlement do Bourgogne en 1632. Elle a possédé pendant quelque temps la terre de Roeheprise par suite du mariage de Charles Favier, chevalier, seigneur de Bains, Mcsnil et Allard , capitaine de ohevau-légers et plus tard commandant du régiment de cavalerie de Tilladct, avec Catherine de Sommièvre en 1676. E. 1682. FAY (DU). — La seigneurie du Fay au bailliage de Chalon est entrée dans la maison de Bouton par le mariage de Marguerite du Fay, fille unique de Jean, avec Philippe Boutonf en 1338. Marguerite appartenait à une ancienne famille qui a produit un bailli de Mâcon pour le duc de Berry en 1367 et qui semble s'être continuée dans une branche cadette, propriétaire au XVp siècle des seigneuries de Longepierre, l'Abergement-en-Bresse, Avelanges. — Alliances : Chauvirey, Mâlain, Tintry, Berquam. — Fay d 'Es table portait : de gueules à trois l>alsd'or;au chef de même, chargé d'une fouine d'azur. E. 1335. Digitized by Google

- m FERRAND, — D'ouïr à la fasce d'or, accompagnée de trois épées d'argent, posées en pal, les pointes en haut. — Famille originaire de Bourgogne, dont la Çhesnaye des Bois fait remonter la généalogie a Philippe Ferrand, baron de Montigny, qui épousa Claudine de Cléron, et fut père de Salomon, aussi baron de Montigny, marié à Bénipe Gagne. Georges, fils de Salomon, seigneur de Marcellois en partie, épousa une Despotots et en eut plusieurs enfants, dont deux fils, l'un mort sans postérité, l'autre qui passa en Allemagne où il fit souche. — L'intendant Ferrand était d'une famille différente de celle-ci, quoiqu'elles eussent des armes analogues. E. 1677. FERRIÊRE ou FERRIÈRES. — D" à une tour d' — Nous croyons cette famille originaire de Franche-Comté, où l'on trouve Perrin de Ferrières, qualifié écuyer vers 1400, et Jean de Villers, dit de Ferrières, sire en partie de Chargey, près Gray. Etablie en Bourgogne à la fin du XV* siècle, elle a possédé de nombreux fiefs dans les bailliages de Chalon, Dijon et Scmur, savoir : Chassagne, Tailly, Morteuil, Santenay, Mypont, Puligny, Villargcau, Cussigny, PEpervière, la Colonne, Presle, Saffres, Bierry-les-A vallon , Saudon. Digoinc, le Saulçois d'Islan, etc. On remarque parmi ses membres : François, écuyer, qui reçut du roi Louis XI en (476 les offices de capitaineries des chAtellcnics de Germoles et de Montagu qu'il tenait précédemment du duc de Bourgogne; François, peut-être le même, que l'on trouve qualifié maître d'hôtel du maréchal de Bourgogne et homme d'armes des ordonnances sous M. le marquis de Bothclin, et auquel le roi fit don en 1480 de la seigneurie de la Toison pour lui et ses successeurs sans rachat, et en 149!$ des revenus de la prévôté de Mâcon ; Jean, écuyer d'écurie du roi en 1478; François, châtelain de Chagny en 1303; Claude, conseiller au parlement de Dijon en 1554, et Jacques, lieutenant de la compagnie du seigneur de Montperroux, en garnison à Auxerre en 1571. — Alliances : Aux Epaules, Vendôme, Clugny, Saint-Trivicr, Charnoux, Thyard, Moroges, Cussigny, Odax, Bosscran, Chissey, Drée, Lugny, Damas, etc. E. 1568. FERTE (LA). — Plusieurs familles ont porté ce nom en Bourgogne. On trouve un Geoffroy de la Ferlé, chevalier, seigneur de Magny-Ia-Ville en 1275; Jean, maréchal de Normandie en 1367 ; Perrin, écuyer en 1424; Jean, écuyer à l'armée convoquée à Auxerre en 1432; enfin Philibert de la Ferté du Mont, seigneur de Blaigny, originaire de Màcon, avocat du roi au bailliage de cette ville en 1491, conseiller, puis premier président du parlement de Bourgogne en

1504. Mais il est difficile d'établir entre ces divers personnages un lien généalogique. La Ferté du Mont portail : écartelé : aux 1 et 4, d'or au lion de sable, brisé en fasce d'un lambel de gueules ; au chef bandé d'argent et d'azur ; aux 2 et 3, de gueules à une tour donjonnée d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or. FERTE- MEUN (LA). — Voy. Meun. FÈVRE (LE). — Ce nom qui figure dans plusieurs montres d'armes du XV* siècle, est commun à un certain nombre de familles de Bourgogne. Nous citerons : Martin Le Fèvre, commis à la recette du grenier à sel de Dijon en 1421 ; Bonaveniurc, grenetier au même grenier à sel en 1572; Claude, écuyer, seigneur de Marigny et de Villy-le-Brûlé en 1582; 14 Digitized by Google

- 186 Jean, seigneur de Chanteau en Anxois et son fils Claude, éenyer, en 1893 et 1630; JeanJacques, seigneur de Lestang et en partie de Nuits-sous-Ravièrcs en 1878; Claude, prévôt des maréchaux à Charolles en 1697; François, sieur des Fonceaux en 1720; Claude, originaire de Paris, seigneur de Pouilly et premier président du parlement de Dijon en 1854, qui portait : écartelé : aux 1 et 4, une croix; aux 2 et 3, cinq couronnes à l'antique, posées trois et deux. Nous ne savons si André Le Fèvre, seigneur de Plomby et de Fontaine-Croix ou Croix-Fontaine, entré aux Etals de 1677, appartenait à l'une de ces familles. FÈVRE (LE) DE CAUMARTIN. — D'azur à cinq trangles d'argent. — Maison originaire du Ponthieu, qui remonte à Jean Le Fèvre, seigneur de Caumartin, an commencement du XVI» siècle. Elle s'est rendue considérable dans la robe, ayant rempli de hautes charges dans les cours souveraines de Paris et fourni un garde des sceaux de France en 1622. Mais comme elle est resiée à peu près étrangère à la Bourgogne, nous nous bornerons a mentionner ici Alexandre-Louis-François, chevalier de Malte, qui fut reçu aux Etats de 1766 sur la simple présentation de son acte de prise de possession du prieuré de commande de Saint-Léger au bailliage de Dijon, et fit transcrire sur le registre des preuves le procès-verbal de celles qu'il avait faites devant les commissaires de l'ordre de Malte le 5 mai 1788. FÉVRET. — D'azur à une bande d'or de trois pièct̀s : écartelé d'argent à une hure de sanglier arrachée de sable, armée et allumée d'argent et lampassée d'une flamme de gueules, qui est de Gorgiard. — Originaire de Semur-en-Auxois, cette famille a pour auteur Claude Févret, licencié ès-lois en 1383. Son fils Jean, receveur général de Bourgogne, mort en 1460, fut père de Gérard, juge des prévôtés de Semur et d'Avallon.ct bisaïeul de Jacques, conseiller au parlement de Dijon, décédé en 1626. Celui-ci donna le jour à Charles, né en 1583, secrétaire du roi en 1630, mort en 1661, jurisconsulte célèbre qui laissa le Traité de l'abus et dix-neuf enfants. La famille Févret se divisa à partir du XVII» siècle en plusieurs branches auxquelles le parlement , la chambre des comptes et le barreau de Dijon durent un grand nombre de membres distingués. Elle a fourni en outre deux grands baillis d'épée au bailliage de Châtillon, un grand prévôt de Bourgogne, un commandant d'Ajacrio en Corse, plusieurs officiers d'artillerie et de cavalerie, un commandant à Saint-Domingue, un aumônier du roi en 1650 et un prieur commandataire de Marsais, au diocèse de Bourges, alcade des Etals en 1748. Charles-Marie Févret de Fontette,

conseiller an parlement de Dijon, éditeur de la Bibliothèque historique de France du P. Le Long, mort en 1772, était le descendant au IV» degré du savant auteur du Traité de l'abus. — Alliances : Gorgiard, Boursault, Guichard, Brunet, Bretagne, Legouz-Morin, Petit, Loppin, Richard, Jaquot, Pcrreney, Mochot, Quillardet, Chartraire, Jehannin, Chalus, Brosses, Migieu, Rémond, Motmans, Grozclicr, HéninLiétard , Wlay. — Fiefs : Saint-Mémin , Godan, le Magny, Aubigny, Charrey, Fontette, la Bourlière, Verrcy-sous-Drée, Beligny, Curtil, Daix. — M. 1669, 1717. E. 1679.
FILZJAN, FILS JEAN. — D'azur au chevron d'or, accom\tagné de trois étoiles de même; au chef d'or, chargé de trois croix nattées de gueules. — Cette famille, originaire Digitized by Google

Santenay, Saint-Ciagrc, Chavance, Chancery ou Champcery, Fontette, Perrigny-la-Plaine, Aupont, la Tour de Bourbon-Lancy. E. 1557 (1).

FLEUTELOT. — D'argent à trois trèfles de sable ; au chef de gueules chargé d'un soleil d'or. Alias d'argent à trois trèfles d'azur. —Celte famille remonte à Jean Fleutelot , praticien, syndic de la ville de Dijon en 1559, dont le fils René, procureur au parlement, syndic de la ville, vicomte-mayeur en 1594, fut anobli l'année suivante par Henri rV/wur s'itre beaucoup employé en la réduction de la mile, n fut en même temps gratifié d'une charge de président aux comptes dans laquelle la mort l'empêcha de se faire recevoir. Il ne laissa que deux filles qui firent enregistrer ses lettres de noblesse. D'autres branches de la même famille ont fourni (t) Cest un membre de celte famille qui figure sou* le nom de seigneur de la Nocle dans le* liâtes tk 1605, 1 no» et 1«l4,et auquel nom arons attribué par erreur, sur la foi de Courtépée, le nom de du Puy-Moothrun.

— 188 — un auditeur, trois conseillers maîtres à la chambre des comptes en 1583, 1607, 1608 et 1611 , un maître d'hôtel du roi en 1633, et six conseillers au parlement de 1649 à 1733. L'un d'eux, Claude Fleutelot, devint doyen des conseillers en 1769. — Alliances : Derequeleync, Jacotot, Rosay, Bourrelier, Soirot, Millière, Pérard, Régnier, Sevré, Bouhier, Laube, Loisie, LeCompasseur, Gruzot, Creusevault, Canabelin. — Fiefs : Bcneuvre, Marliens, Larçon, Torcy, Romprey, Masse, Chazans, Thorey, Chamboeuf, Varange, Champfroy, le Meix. partie de Labergement-les-Auxonne. M. 1669, 1698. E. 1671. FOISSY. — D'azur au cygne d'argent, becqué de gueules et membré de sable. — Cette ancienne famille, établie dans le Châtillonnais, a fourni : Jean, maître des foires de Chalon en 1366, bailli de la Montagne en 1387, membre du parlement de Beaunc en 1393, maltreveneur de Philippe-le-Hardi en 1403; Guillaume, receveur des aides au bailliage de Chalon en 1402; Pierre, seigneur de Chamesson, mort en 1419 dont les descendants possédèrent cette terre jusqu'au milieu du XVII* siècle. — Autres fiefs : Jours, Thoire. — Alliances : Paris de la Jaysse, Saint-Bclin, Rémond. E. 1551. FOLIE on FOLYE , en Champagne. — D'azur à trois roseaux d'or rangés en pal, chargés d'une merlette de sable. — E. 1665. FOLIN. — De gueules au hêtre d'or, et en pointe un croissant d'argent. Devise : Folium ejusnunquam defluet. — Cette famille est originaire de Saulx-le-Duc où l'on trouve en 1503 et 1549 Jean Folin et noble Nicolas Folin, receveurs de la châtellenie. Elle a fourni deux conseillers au parlement de Dijon en 1593 et 1615, un secrétaire du roi en 1638, deux présidents à la chambre des comptes de Dole, et au dernier siècle deux chevaliers de Malte, l'un commandeur et grand chambellan du grand-maltrc, et plusieurs militaires. — Alliances : Thomas, la Marre, Lebault, Matherot, Gagne, Bclrien, Sordoillct, Çhallcmoux du Vigneau. — Fiefs: marquisat de Folin, érigé en 1717, Villeoomte, Bussière, Vernot, Ogny, le Vignaud, Pleure, Saulcy, Chevagneret, partie de Tart-le-Bas, Tart-l'Abbaye et Varange. M. 1669. E. 1665. FONTAINES. — D'or à trois écusso)is de voir. — Cette maison, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la province de Picardie , passe pour être issue d'un puîné des comtes d'Abbeville. Sa filiation est établie depuis Guillaume, chevalier, seigneur de Fontaines-sur-Somme en Ponthieu qui prit part à la première croisade et vivait encore en 1119. Ses descendants, parmi lesquels on distingue le célèbre jurisconsulte Pierre de Fontaines, n'ont pas cessé

d'occuper des charges importantes dans les armées et à la cour, et ont pris leurs alliances dans les meilleures maisons du royaume : Estourmcl, Hénin-Liétard, Joyeuse, Lannoy, Ligne, Mailly, Matignon, Montesquiou, Montmorency, Pas-Feuquièrcs, Saint-Valéry, Sarcus, Soissons-Moreul , etc. A la branche des seigneurs de Cerisy et de Woincourt, maintenue en 1718, appartenait Charles-Philippe Aymard, marquis de Fontaines, mestre de camp de cavalerie qui acheta la baronnie de Moulins, Irelevant du comté de Tonnerre et entra aux Etats de 1769 comme propriétaire des deux fiefs de Sancy et de la Faulle en Auxois, qui dépendaient de celte baronnie.
Digitized by Google

— 189 — FONTETTE, FONTÊTE. — D'azur à trois fastes d'or (1). — La terre de Fontette en Auxois, l'une des quatre anciennes grandes baronnies du duché de Bourgogne, a donné son nom à celte famille dont le premier membre connu, Barthélémy de Fontoytes (de FonUtis), vivait en 1152. On trouve après lui Guillaume, bienfaiteur de la Bussière en 1289 ; Jean, damoiseau en 1332; Hugues, qui parait à la montre d'Avallon en 1358; deux abbés de SaintSeine du prénom de Pierre , morts en 1484 et 1498. Pierre I" avait deux frères : Jean, seigneur de Fontette et de Verrcy en 1445, qui vendit en 1463 à Jean Le Lièvre, conseiller et procureur du duc au bailliage de la Montagne, l'office de chambellan héréditaire de l'abbaye de Saint-Seine et dont le fils Jean fut fait chevalier a la bataille de Liège en 1468; 2* Georges, seigneur de la Motte d'Aligny, auteur de la branche des seigneurs de Vauxmain et du Boispréaux, établie en Vexin et à laquelle appartenaient : Jacques, hommes d'armes de l'arrièreban en 1551; Charles, capitaine au régiment de Flavacourt en 1630, et Charles-Antoine, marquis de Vauxmain en 1743. De Florent de Fontette, seigneur de Vauxroux en 1005, est sorti le rameau des seigneurs d'Herville, de Vauxroux et de Themérirourt, qui a fourni plusieurs militaires dont N. de Fontette. tué a Sénef. Enfin dans la branche des seigneurs de Fontette (2) et de Sommcry, restée en Bourgogne et issue de Jean, seigneur de Fontette plus haut nommé, nous citerons Andremont, major d'infanterie, tué au siège deThionville en 1643; Hélène et Jacquette, abbesses de Prâlon; Pierre-Bernard, chevalier de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne en 1754, qui fut remplacé dans cette dernière charge en 1768 par son fils Charles-Marie de Fontette, ancien page de la Dauphine, capitaine dans Damas-Anlezy. — Alliances: Damas, Agey, Oysclet, Plaisance, Salcey, Cussigny, Vingles, Seyssel, Beauvoisiu, Neuilly, Dcspotots, Boulainvilliers, Harville-Palaiseau, Mauléon, Lamy de Samerey, Chalus, Suremain de Flammerans, Vincent de Monljustin, Grandval, Mochot, Béthoulal, Aligny, Pracontal. — Fiefs : la Tour de Chevance ou Chavance, la Faye, le Vignaud, Vcrrey-sous-Drée , Civry, la Borde-sous-Châteauneuf, Lantillière, Mons, Champlois, Remilly, Raconnay, Gilly. — Preuves pour Malte et pour Neuville. M. 1669. E. 1460.

FORGES (DES). — D'azur à six châteaux d'or, posés trois, deux et un. — Jean des Forges, se disant noble en 1397, capitaine du châtel de la Motte, est l'auteur de cette famille qui a fourni plusieurs membres des Etats et s'est

alliée aux Martin et aux Pluvot. E. 1557. FORTEAU. —D'azur au chevron d'or, accompagné de trois éperviers d'argent. — Pierre de Forteau, garde du corps, a été maintenu en 1670 sur preuves remontées à son trisaïeul qualifié seigneur de ThÔtes. Cette famille a fourni un capitaine de vaisseau vers 1545, un capitaine du château de Dijon, un exempt des gardes du corps, décédé en 1646 et un grand prieur de Saint-Seine. — Alliances : Buard, Vauterant, Martin de Choisey, Tardivot. — Fief de Cossé. M. par arrêt du conseil en 1669 et par Bouchu en 1670. E. 1670. (1) Sur plusieurs tombes du XV* siècle, dans l'abbaye de Saint-Seine, ce* arme» sont ainsi figurées : fascé (for et d'azur de six pièces; écartelé ou coupé

— 190 — FOUDRAS. — D'azur à trois fasces d'argent. — Devise : Sunt mihi in etutodiam. — Famille ancienne et distinguée du Lyonnais dont on trouve la trace dès la fin du X» siècle. Néanmoins sa filiation n'est établie que depuis Hugues, qualifié miles, qui rendit en 1080 aux chanoines de Saint-Vincent de Maçon la quatrième partie des dîmes de Sainte-Marie de Âgrilla (h Grelle), in quo inique fruebalur. Son fils Hugues accompagna Guichard de Beaujeu dans son ambassade à Constantinople et à Rome, contribua à la fondation des Franciscains de VHlefranche en 1216, et laissa deux fils. La descendance de l'alné s'éteignit au XrV* siècle après six générations; le cadet, Pierre, qualifié fwtens vir et miles est l'auteur de la branche des seigneurs de Courccnay qui s'est subdivisée en plusieurs rameaux. On remarque dans cette branche Jean, bailli d'Agen, fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1336; Antoine, gouverneur d'Amiens, capitaine de cent arquebusiers; un autre Antoine, maître d'hôtel de Louis XI et de Charles VIII; Jean, chevalier de l'ordre, bailli d'Agen, aussi maître d'hôtel du roi, marié en 1510; Jean, chevalier de l'ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes ; Mathieu, enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Condé, tué à la bataille de la Montagne-Noire; Roland, capitaine de chevau-légers dans le régiment d'Epernon, qui obtint en 1680 l'érection en comté des seigneuries de Châteaulicrs et de Matour, et Louis, capitaine dans les gardes-françaises en 1691, qui ne laissa que deux filles. La seconde branche de Courccnay, formée par Antoine, capitaine de cent hommes d'armes, qui testa en 1621, s'est éteinte au dernier siècle; elle a fourni un lieutenant-colonel dans Cussigny. Six autres branches sont sorties des premiers Courccnay : 1* Morlan; 2" Bcaulieu; 3* Bouillon; 4* Saint-Huruge, puis Eminy; 5» Souternon et Contenson ; 6' Rontalon, dont les biens ont passé par mariage en 1644 à Jean Perins, généralissime des troupes de l'empereur Mat nias. Ces diverses branches ont fourni un grand nombre de militaires de divers grades parmi lesquels on peut citer, dans celle des barons de Saint-Huruge, un lieutenant-colonel du régiment d'Enghien, et dans celle de Bcaulieu, un colonel du régiment Lyonnais. Ajoutons enfin à cette nomenclature un archevêque de Lyon en 1113, un évéque de Poitiers, mort en 1748, un grand prieur de Savigny , des chanoines à Saint-Pierre de Mâcon et à Lyon, un comte et doyen deTournus.des chanoinesses d'Alix et de Neuville, plusieurs chevaliers de SaintLouis, enfin plus de quinze chevaliers de Malte dont un grand

maréchal de l'ordre à la fan du XVII» siècle. — Alliances : Thianges, Sarron, la Basolc, Ogcrollcs, Thélis, Ars, Sallemart, des Serpcns ou d'Esserpens, Mathieu, Bonnan, Nagu, Agrain, Langheac, Senneterrc, Vichy, Choiscul-Traves, Lcstouf, Fautrières, Laurencin, Montchanin, Montaynard, Sirvinge, Tiercelin, Revol, Busseul, Severac, la Rochefoucault, Thyard, Damas, Defranc, Andelot, Berbis, Choiseul, Drée, Capisuchi, Albon, etc., etc. — Fiefs : Bagnaus ou les Bagnots, la Farge, Ogerolles, Matour, Contenson, Marigny, Saint-Etienne, Saint-Pierre-Ie-Vieux, le Colombier, Cran, baronnie de la Bussière, la Chapelle, la Tour-Demigny, Bragny, Bissy, Saint-Martiosur-Guye, la Grange, le Maupas, Crusilles, Eminy, Picrrelas, Saint-Germain, Tipy, etc. Titre de marquis. Cette famille existe encore. M. 1664, 1665 à Dijon, 1667 à Lyon, 1669, 1698. Preuves pour Neuville en 1759. E. 1549. FOURNEAUX (DES). — If azur à la bande d'or, accomjmçnée de six toilettes de même, mises enorle. — On trouve ce nom dans une montre d'armes de 1382, et aux Etats de 1662 et de 1668.
Digitized by Google

- 191 FOURNERET. — D'azur à trois mûres de pourpre et une croisette d'or en abîme. — Cette famille remonte à Jean Fourneret, seigneur de Bellevesvre en 1454. Plusieurs de ses membres ont occupé en Bourgogne des charges de judicature et de finances. On trouve : Pierre, auditeur des comptes ( 1 554) , Jean, correcteur ( 1 643) , Claude et Nicolas, t résoriers de France ( 1 640 et 1666), deux receveurs généraux des Etals de Bourgogne dont l'un fut en outre vicomteroayeur de Dijon en 1637.— Alliances : MiUière, Verne, Godran, Joly, Le Compasseur, Frasans, des Barres, Bernard de Chintré, Blanot, Richard. — Fiefs : Bellevesvre, Athée, le Magny, Massé, Beligny, Curtil, Champrcnault. E. 1748. FRAGO. — On trouve deux fois ce nom dans la liste de 1648. Peut-être faudrait-il lire la première fois Fraizo ou Fraize. FRAMERY. — D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un chandelier de même, accosté de deux étoiles aussi d'or et surmonté d'un croissant d'argent. Alias : le chevron accompagné en chef d'un croissant d'argent , soutenu de deux étoiles d'or, et en pointe d'un chandelier aussi d'or. — La famille de Framery de la Fosse, encore existante, est originaire de Flandre. Etablie dans le Châtillonnais au XVp siècle, elle a été reçue aux Etats de 1778 sur [preuve de quatre degrés de noblesse. Une de ses branches était établie dans l'Ile-deFrance. M. par arrêt du conseil en 1667, et à Paris en 1698. — Alliances : du Lyon, Grancey, Larcber, Noirot, Guibert, Garnuchot, Cizey. — Fief de Montliol. FRANAY nu FRASNAY. — D'azur à trois imls forgent. — L'auteur de cette famille est Pierre de Frasnay, écuyer, sire de Montigny en 1392. Parmi ses descendants on peut citer: Pontus, gouverneur de Moulins en 1493; Antoine, seigneur des Baugis en 1528; Michel, maréchal des logis; Jean, Philippe et Claude, hommes d'armes dans la compagnie du vidame de Chartres en 1552; Gaspard, capitaine d'infanterie en 1611; Claude, capitaino au régiment d'Uxelles; René, baron de Montconis du chef de sa mère, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, capitaine au régiment de la Molhe-Houdancourt en 1650; Jean, prieur commandataire de Saint- Vertu en Champagne en 1668. — Fiefs : Reclaine, la Comme, Genelard, Bellefond, la Chaume, Cusance, les Grands-Jours, Anisy, Montconis. — Alliances : Champdieu, des Baugis, la Tournellc, Digoine, Busseul, Laval, la Forêt, Foucault, Quarré, Brazey. E. 1575. FRASANS. — D'or au cerf de gueules, sommé sans nombre. — Nicolas de Frasans, reçu aux Etats de 1688, a prouvé sept degrés de noblesse depuis Girard, dit Bauvalot, au

comté de Bourgogne, anobli par Philippe-le-Bon enl437. Jean et Jacquesont été vicomtes-mayeursde Dijon , le premier en 1604. Le second fut revêtu huit fois de cette charge ; à sa septième élection il prit cette devise : in septimo non licuit requiescere. On remarque encore dans cette famille un secrétaire du roi qui obtint des lettres de confirmation de noblesse en 1513, quatre greffiers en chef au bureau des finances de Dijon depuis la fin du XVI* siècle jusqu'en 1639, un maître des comptes en 1524, un chevalier d'honneur à la chambre des comptes en 1714, et plusieurs commissaires des guerres. Au dernier siècle cette famille était établie en FrancheComté. — Alliances : des Barres, Saint-Seine, Morel, Bouton, Coquet, Thomas, Morelel. — Fiefs: Orain, Ternant, Turcey, Brion, Daix, Labergement, Vcrrey-sous-Salmaisc, SaintDigitized by Google

- m Romain-sous-Gourdon, Charancey, Varcnne-Dam pierre, Avirey-Ie-Bois et Lingey en partie. M. 1666, 1669, 1698. E. 1671.

FRESNE, FRESNES. — D'or au lion passant de sable, armé et lampassi de gueules (1). — Cette famille, originaire d'Artois, paraît remonter à Thibaut, sire de Fresnes, qui était au service du duc de Bourgogne avec huit écuyers en 1358 et dont le sceau porte un lion couronné et chargé d'un lambel. On trouve de même un lion, écartelé d'une croix ancrée, sur le sceau de Colart de Fresne, chevalier bachelier qui toucha en 1410 ses gages et ceux de vingt-deux écuyers et de vingt-neuf archers, venus avec lui en la compagnie du comte de Saint-Pol pour servir le duc de Bourgogne en l'armée que le roi de France réunissait à Paris et dans les environs. Néanmoins la filiation ne commence qu'à Claude de Fresne, seigneur de Fresne et de Fleurey en 1472, parmi les descendants duquel on remarque : Etienne, chevalier de Malte, commandeur de Vaufranche en Berry au XVI» siècle; Chrétien, capitaine décent hommes d'armes, tué à la bataille de Saint-Quentin : François, capitaine deMontbard; un autre François, maréchal de bataille en 1652, capitaine du château de Montréal, tué au siège de Tarascon ; René, capitaine de vaisseau, marié en 1689, plusieurs capitaines, etc. Titres de barons et comtes de Fresne, barons de Saint-Beury et de Vflliers. — Alliances : la Rivière, Saint-Anthost, la Forêt, Thirion, Fîlzjan, Languet, Chalon, Viesse, la Loge, Henry de Chassey, Damas-Cormafllon. — Fiefs]: Fresnoy, Chérisy, Suilly ou Sully, Montjalin, Saint-Aubin, Beauvillicrs , Prey, Verchisy, Savoisy, Fontaines-en-Duesmois , Annoux, Remilly, Buère, Bois-Bureau, Fleurey, Seigny, le Puy. E. 1694. M. 1669.

FRESNE (DU). — Le village de Fresne au bailliage de Noyers a donné son nom à une famille à laquelle appartenaient Hue du Fraigne qui vivait en 1253 ; Guillemin qui vendit plusieurs pièces de terre au sire deTanlay enl270, et Regnault, écuyer en 1315.— On trouve des de Fraigne ou du Frayne (de Fraxino) en Charollais et dans l'Autunois, entre autres : Jean qui donne dénombrement au nom de ses enfants en 1372 de plusieurs meix et cens situés à Fresne, paroisse de Gcugnon ; Guillaume, damoiseau, qui tient en fief à Geugnon et à Vendcnesse en 1392 et 1397 ; Barthélémy, chanoine d'Autun en 1404; Jean, écuyer, seigneur de Saint-Albin, et Philibert, commis en 1411 à la garde du château de Semur-en-Brionnais. Le sceau de Jean porte une croix losangée, endenchie ou fuselée, cantonnée d'un croissant. —Enfin on peut citer Huguenin du Fraigne demeurant à Cuiseau en 1473, et Pierre, écuyer,

capitaine de Touillon au XVp siècle. — N. du Fresne figure aux Etats de 1761. Incertain. FROLOIS. — Bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure engrilée de gueules. — Miles de Frolois vivait en 1038; son fils, témoin de la fondation de Clteaux en 1098, assista à la dédicace de l'église Saint-Bénigne en 1106, et fonda l'abbaye d'Ogny. Hotmond comparut à l'assembée des nobles à Semur en 1113. Eudes, connétable de Bourgogne sous Hugues IV, (I) Ce »ont lb sans doute le* armes pleines de U famille de Fresne; eUes sont ainsi gravées dans la première édition de cet ouvrage. Chevillard et Y Armoriai de 169S blasoiraent: coupé : au 1, (for au lion postant de sable, armé et lampassé de gueule* ; ou %, d'azur h trois coquilles d'argent ; et une fasce d'argent brochant sur le coupé. — Du Kresne, en Artois et Champ wnie, porte : d'argent au lion de sable, à la bordure crénelée de même. Ceal sans doute la même familleDigitized by Google

- m marié à Alix de Juilly, fut père de Miles, sire de Prolois, bienfaiteur de Fontenet, qui Ht le voyage de Terre-Sainte, et de Miles, 43* abbé de Flavigny en 1231. Eudes II, chevalier, seigneur de Molinot, mourut en 1308. Son frère, Guy, était abbé de Flavigny en 1290. Jean II, qualifié à'amé et cousin du duc Eudes IV , assista au mariage de Jeanne de Bourgogne et d'Amé, comte de Savoie en 1347. Il bâtit le château de Molinot et possédait les terres de Cussy-la-Colonne, Sarrigny, Magny, Gergy, Chorcy, Posange, Pernant, Dcmigny, MontignyMontfort, Rougemont, Poncey, Charrey, etc., que le duc réunit en sa faveur en un seul fief. Guy. l'un des otages du traité de Guillon, fut nommé en 1363 capitaine-général de Bourgogne et assista l'année suivante à la bataille de Gocherel. Vauthier, seigneur de Sainl-Germain-duPlain, laissa un fils qui vivait en 1407. La maison de Frolois subsistait encore à la fin du XVIII* siècle dans deux branches, l'une du nom de Portier, issue de Pierre de Frolois en 1350, et établie en Franche-Comté, l'autre fondue dans la maison de Ludre, en Lorraine, par le mariage de Ferry de Frolois avec Cécile d'Amance au XIII* siècle, pour les descendants duquel le marquisat de Frolois fut érigé en 1757. — Alliances : Mailly, Asnel, Saligny, la Rochcttc, Oyselet, Neuville. E. 1355. FROMAGER. — D'azur à trois dauphins d'or adossés (armes primitives) ; on y a ajouté : un chef cousu de gueules, chargé de trois (asces d'or. — Cette famille remonte à Edme Fromager, seigneur de Nogent-les-Montbard, héraut d'armes de France au titre de Berry en 1621, dont les trois fils Jean, capitaine de dragons, lieutenant de rot de llIed'Oléron en 1676, Jacques et Nicolas furent anoblis en récompense de services militaires par lettres de 1660, confirmées en 1666. Plusieurs capitaines d'infanterie. — Alliances : la Verne, Laurencie. — Fiefs : Nogent-les-Montbard, Beauvais. M. 1669. E. 1682. FROTTIER. — D'argent au pal de gueules, accosté de dix losanges de mime, posées deux, deux et une, de chaque côté. — Les Frottier, comtes et marquis de la Coste-Mcsselière, comtes de Vivonne et de Cercigny, sont originaires du Poitou, et remontent à Jean Frottier, premier écuyer du corps du comte de Valois en 1393. On remarque parmi ses descendants trois chevaliers de l'ordre au XVI* siècle et un grand écuyer de France. Une branche de cette famille, formée au XVIP siècle par Benjamin Frottier, troisième fils de Gaspard, mestre de camp d'infanterie, député de la noblesse de la Marche aux Etats généraux de 1614 et d'Elisabeth de la Rochefoucault, a été reçue aux Etats de 1763 sur preuve de cinq degrés de

noblesse. Elle a fourni au dernier siècle deux lieutenants de roi en Poitou, dont un lieutenant-général, et deux maréchaux de camp, ces trois derniers cornettes des chevau-légers de la garde du roi. — Alliances : Courault, du Bois, Guillaumet, la Barde, Bernard, Mesgrigny, Saint-Georges de Vérac, Redaine de Digoine, Perry. — Fiefs : Saint-Vincent, Saint-Aubin. M. à Tours en 1665, à Poitiers en 1667. FULIGNY. — D'or à la croix ancrée, dmrcsarcelée de sable, chargée de cinq écussons d'argent, bordés et engrilés de gueules. — La terre de Fuligny, relevant de la châtcllenie de Soulaine en Champagne, a donné son nom à cette ancienne et noble famille qui remonte à François, chevalier banneret, inhumé dans l'église de Fuligny en 1100. Son fils Thibaut, chevalier, fit don en 1178 à la Maison-Dieu de Bar-sur-Aube, pour le salut des âmes de ses Digitized by Google

— 194 — ancêtres, d'autant de terre qu'une charrue en pouvait labourer dans l'étendue de sa seigneurie. On remarque parmi ses descendants : Guillaume, qui accompagna Saint-Louis à la TerreSainte; Guillaume, capitaine du château de Brienne en 1867; Guillaume et Robert, tués, le premier au siège d'Oysclet sous Louis XI, le second à la bataille de Ravenne en 1812, et Nicolas, chevalier de l'ordre, dont le fds Jean-Nicolas, fut substitué au nom de Damas-d'Athie par le testament de Jean Damas, son aïeul maternel, en 1612. Du mariage de Jean-Nicolas avec une Pot-Rochechouart naquit un fils, Henry-Anne, qui prit le titre de comte de Rochechouart par substitution de son grand-oncle Philippe de Bochechouart-Chandenier. Enfin cette famille qui est entrée à Malte et aux chapitres de Lyon et de Remiremont, s'est encore alliée aux Bauffremont, Anglure, Guigne, du Fay, Vignoles, Ligneville, Bonnot de Lantage, Berleau, Balidart, Bongards, Haussonville, Pons-Rennepont, Maygnier de la Salle, etc. — Fiefs: Allerey, Sandaucourt, baronnies d'Aubigny, de Marigny et de Couches, Barbirey, Agey,Gissey, Saint-Victor, Athie-Villiers. Titre de marquis. E. 1665. FUSSEY. — D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef et trois en pointe. — Cette ancienne famille tire son nom du village de Fussey, situé dans le bailliage de Beaune, et dont Jean dit Sàchaux était seigneur en 1257. Elle s'est divisée en trois branches, celles de Menesserre, de Serrigny et de Melay. La première parmi ses illustrations peut citer Claude-Nicolas, marquis de Menesserre, seigneur de Moux et de la Motte-Chissey en 1698, et son fils Léopold-Charles, chevalier, chambellan du roi Stanislas, duc de Lorraine en 1749.— Fiefs : Neuvelle, Serrigny, Courcelies, Meuilicy, Marey, Frangy, Varennes-les-Bcaune, Chorey, la Candie, Chazelles, Montagny, Baudrières, etc. — Alliances : Epernay, Myponl, Courcelies, Vaux, Trestondan, Cussigny, Bernard de Montessus, MâJain, Sauldon, Sercey, Ligneville, Reugny, Choiseul, Saint-André, Beauvau, Bouton, Régnier de Mont moyen, Le Compasseur. — M. 1669 et 1698. E. 1566. FYOT. — D'asur au chevron d'or, accompagné de trois losanges de même. — Originaires de Châtillon-sur-Scinc, les Fyot étaient connus dès 1382 en Bourgogne. Jean Fyot, précepteur et confesseur de Charles VII en 1398, était frère de Thibaut, père de Jean, chevalier de Malle en 1429, de Guillaume, maître d'hôtel de Philippe-le-Bon en 1431, et d'Edmc, secrétaire du duc en 1432. Le fils de celui-ci, Jean, conseiller du duc en 1468, eut trois enfants qui formèrent les

branches de Vaugimois, de la Marche et de Chevannay. La première a fourni : Jacques, greffier en chef du parlement de Dijon, mort en 1528 ; François, conseiller au même parlement et conseiller d'état en 1625 ; Pierre et Jacques, écuyers d'Anne d'Autriche ; Anselme, président aux requêtes, époux d'Anne Valon de Mimeure en 1687, et Claude, marquis de Mimeure (I), seigneur de Genlis, conseiller au parlement, dont la postérité subsiste encore. Cette branche s'allia aux Gros, Bégat, Macheco, Montholon, des Barres, Sayve, Massol, Berbisey.Legouz-Morin, Vienne, Pcrrency de Grosbois, Bernard dcSasscnay.Chaillot, et posséda les terres de Bàrain, Tharoiseau, Ménadeset Vaugimois. La branche de la Marche a produit : François Fyot, seigneur d'Arbois, homme d'armes des ordonnances, qui reçut en 1594 des lettres de noblesse dont il ne put profiter, étant mort avant leur enregistrement, et qui furent (1) La terre de Mimeure, érigée en marquisat en 18*7 pour Euiilian Valon, ps*sa en 1719 dans la famille Fyot
Digitized by Google

- 195 renouvelées en 4396 pour son fils Jean , conseiller au parlement ; Philippe, seigneur de la Marche, président au parlement de Dijon en 1637 ; Claude, comte de Bosjan <1), abW commendataire de Saint-Etienne de Dijon, conseiller d'état et conseiller d'honneur au parlement, élu du clergé, aumônier du roi, mort en 4721; plusieurs conseillers aux parlements de Metz, de Dijon et de Paris; Jacques-Philippe, comte de Dracy (2) et de Neuilly, chevalier des ordres, ministre plénipotentiaire à Gênes ; Claude, comte de Clémence)*, lieutenant-général des années, chevalier des ordres; Claude-Philibert et Jean-Philippe, marquis de la Marche (3) comtes de Bosjan , barons de Mont pont et de Montjey, premiers présidents du parlement de Bourgogne l'on après l'autre, de 1745 à 1772. Elle s'est alliée aux Thomassin, Morelet, Lenoncourt, Jacquotot, la Toison, Le Compasscur, Valon, Mucie, Thomas d'island, Alleman de Champier, Baillet, Berbis, Perreneyde Grosbois, Barberye de Courteille.Voyerd'Argenson, et a possédé les terres de Saint-Martin-en-Bresse, Diconne, Outreeonne, la Serrée, Villegaudin, Frangy, Sens, Beauvoir, Sanes, Denizet, la Chapelle-Tècle , Montreuil, Chatenay, Ménetrcux, l'élégant château de Montmusard près Dijon, etc.— La branche de Chevannay a produit deux conseillers au parlement de Dijon et s'est éteinte au XVII» siècle. M. 1669. E.1685. G GADAGNE. — De gueules à la croix endenteUe d'or. — Grande maison, originaire de Florence, où elle a fourni douze goofaloniers et vingt-quatre prieurs de la république. Une de ses branches, établie en France, a porté son nom et ses armes dans l'illustre famille d'Hostun de la Baume, par le mariage en 1584 de Diane de Gadagne, fille de Guillaume, chevalier des ordres, capitaine de cinquante hommes d'armes, sénéchal de Lyon, comte de Verdun-surSaône (4) et de Jeanne de Sugny, avec Antoine d'Hostun de la Baume, conseiller du roi en ses conseils, capitaine de cinquante hommes d'armes, sénéchal de Lyon, maréchal de camp en 1614, chevalier des ordres du roi, mort avant sa réception, dont le fils aîné Baithazar, marquis de la Baume d'Hostun, comte de Vcrdun-sur-Saône , baron de Mirabel, etc., fut institué par son aïeul maternel , à charge de relever le nom de Gadagne. Sa descendance s'éteignit au deuxième degré en la personne de Gilbert, lieutenant de roi, commandant en Forez, dont la fille unique, Charlotte-Louise, d'abord mariée à son cousin François d'Hostun, marquis de la Baume, épousa en 1710 Renaud-Constant, marquis de Pons, auquel elle porta le comté de Verdun. E. 1682. (Voy.

Pons.) GAGNE. — D'azur à trois molettes d'éperon colletées d'or. Anciennement : tfatur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, celle de la pointe surmontant un croissant d'argent. — Devise : Recalcitrantcm cogo. — Cette famille tire son origine de (1) Le comté de Boajau fut ftrigé en m faveur en 1680. Ceat l'auteur de YHùtoirt de S.-Etiemte de Dijon. (I) Le court* de Dracy-le-Fort fut érigé en m faveur en 1754. (») Le marquiaat de la Marche fut érigé en 1761 pour Claude-Philibert Fyot. (4) Le comté de Verdun fut érigé en aa faveur en 15V», confirmé en 1648.

- 196 Barthélémy Gagne, d'abord procureur du roi à Àutun, puis procureur-général au parlement de Bourgogne en 1516. Son fils Barthélémy fut aussi procureur-général, puis conseiller au même parlement en 1552; il eut deux fils : André, maître des comptes en 1579 et Jean, conseiller au parlement en 1576. De ce dernier est issue la branche des comtes de Perrigny et de Saulon, éteinte en la personne d'Antoine-Jean, pourvu d'un office de maître des requêtes, après avoir été reçu aux Etats de 1769. Cette branche a encore fourni un trésorier de France en 1611, deux conseillers et deux présidents au parlement en 1645, 1674, 1675et 1715, un capitaine aux gardes, tué au siège de Fribourg, et un abbé de Châtillon et de Livry, chanoine de NotreDame de Paris, élu du clergé aux Etats de Bourgogne en 1727 et 1736. A la branche des barons de Pouilly appartenait Jean-Baptiste, président à la chambre des comptes en 1685, dont le fils et le petit-fils furent tous deux conseillers au parlement en 1712 et en 1737. — Alliances : Jaquot, Bouhier, Lenet, Legrand, Milletot, des Barres, Camot, Fcrrand, Jannon, Lamoignon, Folin, Baudean de Parabère, Legouz de Saint-Seine. Ces deux dernières familles ont hérité de la branche de Perrigny. — Fiefs : Perrigny, érigé en comté en 1768, comté de Saulon, baronnics de Paumiers et de Pouilly, Bantanges, anciennement marquisat, Domois, Simard, Besandrcy, Quin, Chevanne, Noiron-les-CIteaux. Fénay, Barge, Layer-le-Franc, Chevigny-Fénay, Toulenant, le Perroux, ancien comté de Louhans, Sainl-Germain-du-Plain, Ouroux, Saint-Martin-du-Monl, Simandre, la Becule, leSauvement, Efflaix. E. 1769. GAILLARD. — D'axur à deux coutelas en sautoir d'argent, les gardes et poignées d'or. — Devise : Virtus ornât. — Originaire d'Autun, celte famille a fourni un conseiller du duc Philippe en 1422 et un général des finances en Bourgogne à la fin du XV» siècle. Sa filiation n'est établie que depuis Jean Gaillard, bourgeois de Châtillon qui obtint en 1577 permission de tenir fief, ce qui était une espèce de relief de noblesse, et dans la descendance duquel on remarque Claude, maître, puis président aux comptes en 1606, Galleran, aussi président aux comptes, conseiller d'état en 1630, deux conseillers au parlement en 1633 et 1666 et deux lieutenants-généraux au bailliage de Dijon. — Alliances: Legrand, Monlholon, Cicon, Brigandet, Ferrand, Porcherot. — Fiefs.- Messey-le-Duc, Montigny, Essarois, Montfort, Broindon. E. 1679. GANAY. — Iïor à l'aigle mornée de sable. — Devise : Non rostro, non ungue, sed alis itur ad astra (1). — La famille de Ganay, originaire du Nivernais,

remonte à Girard, qualifié chevalier en 1300, dont la descendance s'est partagée au troisième degré en deux branches principales. De Guichard de Ganay, auditeur des causes d'appeaux, conseiller du duc de Bourgogne en 1422 et chef de la branche aînée, sont sorties trois autres branches qui toutes ont remplacé les armes primitives de la famille par un écu : d'argent à une fasce de gueules, chargée d'une aigle mornée de sable et de deux roses d'or, l'une à senestre, l'autre en pointe, le tout accosté de deux coquilles aussi d'or. L'une de ces branches s'est établie en Berry; une autre a été illustrée par Jean, chancelier de France en 1507; la troisième s'est fixée dans le (1) Ce sont la, d'après Palliol, les année primitive* de la faruille de Ganay; uou» deront cependant faire remarquer que quelque* auteur* les attribuent exclusivement a la branche de* seigneur* des Champs et de Luaifroy. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.92% accurate**

- 197 Charollais. On remarque parmi ses membres trois lieutenants-généraux au bailliage de Charollcs, dont l'un député aux Etats généraux de 1614; deux trésoriers de France a Dijon en 1618 et 1633; François-Germain, entré aux Etats de 1679 (1) ; Etienne, commandant de la noblesse du Charollais eu 1689, entré aux Etats de 1671 el triennalités suivantes (2); Etienne, mestre de camp de cavalerie au dernier siècle, et plusieurs autres militaires. Lettres de relief de noblesse en 1618. M. 1668, 1670, 1699. — Alliances: Rapioust, la Forôt, Chopart, Monlholon, Boislève, Régnier, Guillart, Charolles, Ferrières, Thyard, Geoffroy, Loisie, Presle, Chisseret, la Place, Grandylan, Catherine, Pérard, Damas-Marciliy, Noblet, Sirvinge, Truchy. — Fiefs : Cliaumont, la Vesvre, Fautroune, Savigny, Montaguillon, Laugère, le Seuil, Génelard , Fontenay, Tremblay, les Bom biais el Bellcfond dont la branche du Charollais portait le nom au dernier siècle.— A la branche cadette issue de Guy, seigneur de Chassenay, et établie dans l'Aulunois, appartenaient: Jules, avocat général à Chambéry, puis conseiller au parlement de Bourgogne en 1568; Jean, seigneur des Champs, procureur du roi au bailliage d'Autun ; Jacques, seigneur de Velée ou Velley reçu aux Etats de 1645 (3) ; Jacques, chevalier d'honneur à la chambre des romples en 1696, entré sans preuves aux Etats de 1727, el François-Xavier, aide-major général de l'armée d'Italie avec brevet de colonel et gouverneur d'Autun. De cette branche des seigneurs des Champs est sorti le rameau des seigneurs de Vesigneux et de Lusigny qui a produit plusieurs militaires et deux chevaliers d'honneur à la chambre des comptes en 1744 et 1751. — Alliances : Montholon, Vion, Jacquinot , Saumaise, Brunei , Salonnier, Morey, Vestu, Denisot, la Verne, du Bourg, la Ferlé-Meun. — Fief de Levault. G AND. — D'asur au chef d'argent , chargé de trois merlettes de sable (4). — Dès l'année 1258, on trouve un Schiers de Gand , chevalier, homme lige du sire de Noyers, sauve la ligie lou chastellain de Gam, et depuis, Erard, qualifié armiger en 1307. Néanmoins la libation de cette famille n'est établie que depuis Jean de Gand, écuyer d'écurie du duc de Bourgogne en 1385 ; elle a fourni en outre un secrétaire et un veneur du duc en 1420 et 1440, el au XVI* siècle, plusieurs capitaines des châteaux de Maisey-le-Duc , de Vergy, d'Argilly et de Villaines, des gentilshommes de la vénerie, un capitaine de cent vingt hommes d'armes et deux grands louvetiers de Bourgogne. La branche aînée s'est éteinte en la

personne de Charles-François, chevalier de Malte, flls de Jean-François, conseiller au parlement en 1612, lequel avait été (I) Dan» In liste ou lui a attribué par erreur le» prénom» de Jean-David. lî-3) On a omi* dao» lej lUte* le* prénom» de ce* deux gentilshommes. - Velee est écrit Villey dans le registre de la chambre de la uoblease. (t) Le» ancienne* arme» de cette famille étalent un chef chargi1 ù dextre d'un lion. — Noua croyons devoir signaler un rapport remarquable entre ce» arme» et celle* de l'illu»tre maison de Vill&in-XItll, eu Belgique, qni porte : de table au chef >r argent, el qui e«l Usue, de même que les comte» d'Alost et de (luines et le» princes d'Ysenghien, de» anciens comte» et châtelains de Gand , le«quel* remontent par Qliation suivie à Wicbmaiws, établi en 949 par l'empereur Othon-le-Grand dans le Chitteau-Neuf que ce prince venait de faire construire sur un fond» du monastère de Sainl-Bavon. Le onzième degré de filiation de cette puissante maison est occupé par Siger de Gand, qui mourut vers 1237, laissant, entre autre» enfant», Siger, dont l'alliance et la postérité ne sont pas indiquées. Ce doit être le même personnage que le Sehiers de notre notice, homme lige du sire de Noyers, tauve la ligée ou ligeité du châtelain de Gand, ce qui nous autorise à ue voir que de simples brisures dan» le champ d'azur de» de Gand de Bourgogne et dans les pièces diverses dont il» ont successivement chargé le chef de leur écu. 1 Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.63% accurate**

— 198 — substitué au nom de Rémond du chef de sa mère Marie Rémond. lx branche des seigneurs de Chalvoisson, maintenue en 1669, s'est éteinte dans les Viart. — Alliances : la Baume, Vil— liers, Duval, Edouard, Coudoyé, Daubenton, du Buisson, Cbandyo, Cléry, Robelin, des Barres, Alichamp, d'Hugon, Mont-Saint-Léger, etc. — Fiefs : Villemorien, Avirey, Vernot , la Rousse, la Oultre, la Rochelle, Munois, Saulon-la-Chapclle, la Grosse-Tour d'Arc-sur-Tille , Villottc. Maiscy-lc-Duc, Fontaine, Magny, Alleville, Moustier, partie d'Avelanges, Bricon, Quemigny, Oucmignerot, Tanay, Courtenay. E. 1578. GARDE CHAMBONAS (LA). — D'azur au chef d argent. — Ancienne famille qui a pris sou nom des seigneuries de la Garde-Guérin et de Chambonas, aux diocèses de Mcnde et d'Uzès. Ses membres onl porté les titres de marquis de Chambonas (1683) et barons de SaintFélix. Charles, comte de Saint-Thomé, maintenu avec son frère en 1668, s'établit en Bourgogne où il fit branche. 11 avait épousé une Rochcfort d'Ailly. E. 1733. GARNIER DE TOULONGEON. - Voy. Touu>ngron\ GARNIER DU VOUCHOT.— D'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même (I). — Pierre Garnier, clerc, figure comme noble a Verrières-sous-Glennes, dans un rôle de feux de 1461. On trouve ensuite : Jean, châtelain de Glenncs en 1470; Antoine, lieutenant-général au bailliage d'Aulun en 1304; Pierre, seigneur du Vouchol, maréchal des logis de la compagnie du seigneur de Vantoux, qui donna dénombrement en 1551 de plusieurs cens et rentes dans la paroisse de Verrières; Pierre, qui acheta en 1621 de Jean et d'Antoine Damas frères la baronnie de la Molte-Marcilly ; Philibert, lieutenant-colonel du régiment d'Aligny en 1696. Outre la Motte-Marrilly qui passa par substitution vers la fin du XVII* siècle aux Chargères du Breuil, cette famille a possédé les fiefs de Pourriot, Scnavclle et Boussevaux près de Glennes et de Verrières. Elle s'est alliée aux Coulanges, Doyen, Bourrée, Malard, Thésut, Gand, Traves, Lestouf, Gravier. M. 1667. E. 1648. GASSE ou GAZE DE ROUVRAY. — De gueules au croissant d'argent, acrouti>agné île sept billettes de même, mises en orle. — L'ancienne maison de Rouvray, au bailliage de Beaune, s'est fondue dans celle de Gasse qui est originaire de Flandre et vint s'établir en Bourgogne au XV» siècle. On remarque dans cette dernière famille Guillaume, écuyer en 1413; Claude, capitaine de la ville d'Auxonne en 1543; Maximilien, conseiller et aumônier du roi,

archidiacre de l'église de Langres en 1573; Hugues, chevalier de l'ordre du roi en 138Î: François-Paul, maréchal des camps et armées du roi. l-es Gasse portaient le titre de comte de Rouvray. Le dernier du nom a été tué en Italie en 1733. — Alliances: Chaudenay, Pilois. Chissey, Damas, Pernes, Bataille, Saint-Léger, Chenu, Bonhier. — Fiefs : Santenay, Flaeey, Coillan, Sainl-Germain-du-Bois , Chaudenay-sur-Dheune, Blanot , Tigny, Vaublanc en partie. Villars, Joursanvaux. E. 1560. (I) Chevillard aUrihue ce* armoirie* nui «nrtiier, uiarquin de Salin» et de Chanleu , qni «ont «ans doute une branche de* Garuler du Vouchot. Digitized by Google

- 199 GASTEL1ER ou LE GASTELIER. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trou grelots de mime. — Pierre Gastelier, receveur de l'Auxois en 1404, est la tige de cette famille. Son fils Regnault, gouverneur de la châtellenie de Beaune en 1412, fondateur d'une chapelle à Saint-Thibaut en Auxois en 1408 et bienfaiteur de la Sainte-Chapelle de Dijon, rendit des services importants au duc. Etienne, son fils, habitait Genlis en 1440. On doit rattacher à cette famille Alexandre Le Gastelier, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur de Mousson et de Toire en 1650, quoiqu'il fût originaire de Brie. -- Fiefs : Courbons, la Thuilerie, Tincourt. M. par arrêt du conseil en 166" et par Ferrand en 1698. E. 1417. GAUTIER. — D'argent au chevron d'azur, accompagné de trois abeilles de sable. — Celte famille tire son origine de Jean Gautier, qualifié noble en 1580, et sa noblesse, d'une charge de référendaire en la chancellerie du parlement de Dijon dont un autre Jean Gautier, petit-fils du premier, obtint des lettres d'honneur en 1647. Henri Gautier de Brevand, reçu aux Etals de 1766, présenta en effet, comme preuve de noblesse, une délibération de la chambre du conseil de la ville de Dijon en 1667, qui ordonnait que ces lettres d'honneur obtenues par Jean seraient registrées, que ses enfants jouiraient du bénéfice de ces lettres et qu'ils seraient en conséquence déchargés des tailles auxquelles ils avaient été imposés (1). Cette famille a produit encore un lieutenant-général au bailliage de Dijon, un chanoine de la Sainte-Chapelle et trois officiers à la chambre des comptes, savoir: un auditeur en 1679 et deux conseillers maîtres en 1728 et 1755. — Alliances: Taisand, Maire, Dumay, Larcher, GuppiUot, Morel de Corberon. — Fiefs : Brevand, Pichange. GENTIL. — On sait peu de choses sur cette famille qui était établie au XVI* siècle dans le bailliage de Chalon et a possédé les seigneuries de Sainte-Hélène, dont elle a porté le nom, de Saint-Privé et de Villaines. Elle s'est alliée aux du Roussel. On remarque parmi ses membres Philippe Gentil, seigneur de Châtelmoron en 1473. E. 1549. GEORGES (DE), DESGEORGES. — Ecartelé: auxi et 4, de gueules à la fasce d'or, chargée d'un contr d'argent bordé de gueules, la fasce accompagnée de trois étoiles d'or; auxi et 3, d'azur au dragon couronné d'or. — Famille maintenue par arrêt du conseil en 1669 et par Ferrand en 1638, sur preuves remontées à noble Laurent de Georges qui habitait Orange en 1574. Son fils Jacques fut viguier de cette ville et parmi ses descendants on trouve plusieurs militaires de divers grades. — Alliances: Davot, Riveran, Branches,

Graodry, Damoiseau. — Fiefs : Romanay, Villars-Dompierre. E. 1656.
GIELLAN, GELAN, GELLANS, GERLAND. — D'or à deux étoiles de sable, coupé de gueules. Alias de... à l'aigle de... — Le plus ancien membre connu de cette famille est Regnault de Giellan, dit le clerc de la Faye, condamné en 1292 à une amende pour avoir maltraité des gens de l'évêquc de Chalon. En 1347, Eudes, duc de Bourgogne, donna à un autre Begnaull de Giellan et à ses hoirs maies à perpétuité la charge de gruyer de Bourgogne, aux gages de cent quarante livres. On trouve ensuite : Robert, chevalier en 1371 ; Pierre, (1) Cette délibération était contraire à un arrêt du parlement de Dijon du S décembre 1(71, par lequel U fat décidé, contre le* concluMons de l'arocat général Millotet, que la charge de référendaire ne faisait pa* Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.77% accurate**

-200 chambellan du duc en 1415; Guillaume, seigneur de Lée en 1437: un autre Guillaume, seigneur de Thenissey, les Davrécs et CourccUes-sous-Grignon en 1510 ; Jean, prieur eommendatairc de Beaulieu dans l'Aulunois en 1587; Barnabé, chevalier, seigneur de Thenissey, Rochefort, Nogent, etc., mort en 1595; Antoine, gouverneur de Châtillon-sur-Seine, seigneur d'Essaroiset d'Aignay-le-Duc en 1595; Denis, seigneur d'Origny en 1555 et de Nogent en 1597, etc. Cette riche famille, qui possédait Gerland dès 1317, conserva longtemps la terre de Thenissey qui passa par alliance aux Edouard (Voy. ce nom). — Autres fiefs : Nully, Buxy, Mailly, Maisey, Villotte. — Alliances : Aurcy, Cieon, Tinlry, Saint-Anlhost, Drée, Poinceot. Vingles, Tenarre, Saint-Georges. — Famille éteinte. E. 1460. GIRARD. - D'azur A trnis trèfles d'or. — Guillaume Girard de la Magdelaine était bailli du comté de Charollais dès l'année 1345. Néanmoins la filiation de cette famille n'est établie que depuis Etienne Girard, de Perrecy, qui reconnut en 1370 tenir du seigneur de Charollais tout ce qu'il possédait à Courain, paroisse de Saint-Vallier. On remarque parmi ses descendants Guyot, conseiller de l'archiduchesse d'Autriche ett 1518 ; Jacques, conseiller au parlement en 1528 ; Guyot, capitaine d'une compagnie de carabiniers sous Henri II, et Denis, lieutenantgénéral du bailliage de Charolles, dont le fils Gabriel, homme d'armes des ordonnances du roi, obtint en 1648 des lettres de relief de noblesse, à cause de la dérogeance de son aïeul. — Fiefs : Uvaux, la Vesvre-sur-Arroux, Moulin-les-Saint-Atibin, etc. — Alliances : la Magdelaine, Clugny, Ganay, Aubert, Fautrières. Gévaudan. E. 1650. GIROUX. — D'azur à la bande ondée d'or, accompagnée en chef d'une étoile de même, et en pointe d'un croitsant d'argent. — Kobert Giroux, d'une famille depuis longtemps connue dans le notarial de Chalon-sur-Saône et lui-même notaire et procureur aux cours royales de cette ville, eut deux fils : Jacques, procureur du roi aux bailliage, grucric et grenier à sel de Chalon en 1606, après avoir été un instant conseiller au présidial de Bourg en Bresse, et Benoit, président au parlement de Bourgogne en 1610. On connaît la tin tragique du fils de ce dernier Philippe, qui en 1627 avait remplacé son père dans sa charge de président. Henri Giroux, fils de Philippe, qualifié marquis de Vessey, aide de camp des armées du roi, mourut sans enfants à Chalon-sur-Saône en 1681. — Alliances : Ferrct, Vadot, Sayvc, la Ronce, Baillet, Bouhier,

LeGouxdelaBerchèic— Fiefs: Vessey, Marigny, Ocle. Corcassey. E. 1665.
GOBLLLON. — Famille dijonnaise qui grandit au temps de la Ligue. Gaspard La Verne avait épousé une Gobillon en 1573. Elle s'fcst alliée aux Devenet et Bourgin. E. 1590. GOND (DU). — Voy. Ht

- «M liage d'Auxerre en 1410. Un de ses descendants, conseiller au parlement de Paris, est l'auteur d'une branche établie dans cette Tille. Une autre branche devenue dijonnaise remonte à PaJamède qui suivit l'amiral Chabot dans son ambassade d'Angleterre, et fut successivement trésorier de France en Bretagne, secrétaire de la chambre et des commandements du roi, greffier civil, criminel et des présentations au parlement de Dijon en 1549. Son fils Jean le remplaça dans cette dernière charge en 1854. On remarque parmi ses descendants : Palamède, élu pour le roi aux Etats en 1614, quatre conseillers au parlement en 1604, 16Î0, 1668 et 1693, et un premier lieutenant de roi en Bourgogne en 1729. — Alliances : Régnier, Corbery, Jaquot. Brisay, Robelin, Bourgeois, Montferrand. Gagne, Dubois , Morisot , Perreney. Fleury, Millière, Grammont, Reculot, Gallois.— Fiefs : comté du Perroux, confirmé en 1714 pour Louis Gonthier, héritier de son oncle Louis Gallois, comte du Perroux; baronnics de Semur-enBrionnais et d'Anvillars; seigneuries de Saint-Bonnet, le Sauvement, Ebatis, le Suchaut, Toutenani, Glanon, le Buisson, Lochères, le Grand-Taperey, le Breuil, Corcelles-les-Ars. SaintVallier, Choisy-sur-Seine, Mirebel, la Motte, Efflais. E. 1671. GOUAN. — E. 1671. Incertain. Peut-être Chalus de Godan. GOUBEA.U. — D'or à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, alias une aigle à deux têtes. — Famille originaire d'Anjou et dont le nom se lit dans un acte d'août 1074 inséré au rartulairc de l'abbaye de Vendôme. Elle a fourni des officiers au présidial d'Angers et aux cours souveraines de Bretagne et de Paris. Philippe, seigneur de la Proustière, maître des requêtes, fut chargé de négocier le mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre. Une branche de cette famille, connue sous le nom de Goureau du Mont et établie en Bourgogne au XVIP siècle, y a possédé le marquisat de la Perrière et les terres d'Avirey, Lingey et Marcilly. Elle s'est alliée aux Vezon, Despence, Chalon, du Hautoy, Bonnenfant. E. 1608. GOUX (LE). — D'argent à une tête de more de table, tortillée d'argent, aeeompagnée de trois molettes de gueules. — Famille originaire de Nuits où l'on trouve Jean Le Goux, échevin en 1450. C'est sans doute le même personnage qui fut lieutenant du bailli de Dijon au siège de Nuits et acheta en 1463 la terre de la Berchère dont ses descendants ont porté le nom. L'un d'eux, Philippe, était capitaine et lieutenant de Nuits en 1510. Jean-Baptiste (1) fut pourvu en 1595 d'un office de président aux requêtes du parlement de Dijon. Second président en

1604, député par sa compagnie près le roi Henri IV, pour l'assurer de sa fidélité, il fut chargé de régler avec les plénipotentiaires du roi d'Espagne les limites du comté et du duché de Bourgogne, et succéda en 16t7 à son beau-frère Nicolas Brulart, dans la charge de premier président du parlement qui passa à son fils Pierre Le Goux en 1631. Ce dernier, nommé depuis premier président du parlement de Grenoble, épousa Louise Joly, fille d'Antoine, baron de Blaisy, greffier en chef du parlement, dont il eut plusieurs enfants. Sa descendance mâle s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Louis Le Goux de la Berchère, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes et conseiller d'état, mort en 1737 sans enfants. On remarque encore (1) En IMS, une enquête cousUU que Jeta Le Goux était iewi de gene noble», »oo père et *oo aleol nabi Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.46% accurate**

- 202 dans cette famille Charles, aumônier du roi, successivement évêque de Lavaur, archevêque d'Aix, d'Alby et de Narbonne, président de l'assemblée iu clergé en 1715, et Urbain, intendant de plusieurs généralités. — Alliances : Paisseau, Horeau, Thésut, Ocquidem, Sayve, Brulart, Alixant, Bataille, Fyot, Esiaing, Le Cocq, Pellevé, Le Fèvre-d'Eaubonne, Voisin. — Fiefs : marquisats de Dinteville et de Santenay (1), comté de la Rochepot, baronnies de Thoisy, de Cypierre et de Meursault, seigneuries de Corboin, Curley, Concœur, Charréconduit, Boncour, Flagey, I*ouilly, Vosnc, Censerey, partie d'Agencourt, Corsaint. E. 1557. GRAIN. — De gueules, alias d'azur, à trois demi-vols d'or. — Famille entrée aux Etats dès l'année 1650 et reçue à ceux de 1700 sur preuve de deux degrés de noblesse depuis Jean de Grain, seigneur de Saint-Marsatill, capitaine du château de Dijon en 1597. — Alliances : Vaudrey, Ragot. Culle. — Fiefs : Saint-Marsault, l'Isle-en-Bresse, baronnie dcMontjayou Moiscnans, Selley, Ijoisey, Commaillet, Dampierre en partie, baronnie de Rochcmaux, érigée en vicomté par lettres de janvier 1599 pour Jean de Grain, baron de Parcoul, cilé plus haut. GRAMMONT. — D'azur à trois bustes de reine de carnation, couronnées à Vantiqued'or. — Devise : Lo soy que xoy. — Michel-Dorothée de Grammont. marquis de Villcrs-Sexel, épousa Barbe-Maurice Berbisde Dracy, héritière de la branche des comtes de Dracy qui lui apportais terre de ce nom. Il succéda en outre à son beau-père dans la charge de grand bailli de l'Autunois dont il fut pourvu en 1719 et qui était encore dans sa famille au moment de la Révolution. Son fils Ferdinand entra aux Etats de 1766, après s'être fait précédemment recevoir a Malte en 1733 et dans la confrérie de Saint-Georges en 1751 , sur preuve de seize quartiers de noblesse. On lit dans son procès-verbal de réception que sa famille était entrée à Remiremont et qu'elle avait produit trente-deux chevaliers de Saint-Georges de 1481 à 1722. On connaît du reste assez son illustration pour qu'il soit inutile d'insister davantage. Notons seulement que cette maison, l'une des plus anciennes de Franche-Comté, était une branche de celle de Granges connue dans cette province dès le XII» siècle. Titre de marquis depuis 1718. GRANCEY. — D'or au lion d'azur, couronné, armé et lampassé de gueules. — Jobert de Grancey, chevalier, 3* vicomte héréditaire de Dijon, présent à la charte donnée par Hugues H en 1142 en faveur de l'abbaye de Saint-Seine, fut père de Ponce, connétable de Bourgogne de 1193 à 1212. Ses

descendants furent Guillaume, lieutenant du duc à Dijon en 1300; Eudes, seigneur de Grancey, de Prangey, de Vesvrottes, de Piehange, de Bures, de Busserolles en 1303, mort en 1328; Eudes, époux de Mahaut de Noyers en 1361, gouverneur de Bourgogne en 1370, chambellan de Philippe-le-Hardi en 1382; Milon et Ferry, évêques d'Autun. aux XIV» et XV» siècles; Guillaume, seigneur de Larrey, etc. Cette maison a possédé les terres de Selongey, Magny-sur-Tille, Cussy-les-Fnrges, Beneuvre, Beire, Gémeaux, Villers, Boussenois, Meursault, etc. Elle s'éteignit en la personne de Jeanne, fille d'Eudes, qui porta la terre de Grancey à Jean deThil, son mari. E. 1352.

GRANDCHAMP. — D'azur à trois bandes d'or. — Le nom de cette famille, originaire du Nivernais, figure dans les montres d'armes du XV» siècle ; François de Grandchamp fut (1) Mar ]ui«il de S»nten»y érigé en 1S4* pour N. Le Gom, maître dei requête» Digitized by Google

inscrit en 1682 au catalogue des gentilshommes ayant droit d'entrer aux Rtats, après avoir prouvé qu'il était le cinquième de sa maison portant le titre d'écuyer. — Fiefs : Grandchamp, Estée, Menaton, la Tagnerette. — Alliances : Mandelot, Martenay, Riollet. M. 1667, 1698.

GRANDMONT. — Jean de Grandmont, entré aux Etats de 1648, avait hérité en 1638, en vertu du testament de son oncle Jean de Chisscy, des seigneuries de Varange, Champfroy et partie de Tart-le-Chitcl. D'après les auteurs de l'Armoriai des Etats, il était du nom de Grammoiit en Franche-Comté. Au XIV* et au XV* siècle, une famille du nom de Grandmont possédait plusieurs fiefs dans les chfttellenies de Châtcauneuf en Valromey et de Roussillon ; elle parait être issue de François de Grandmont (de Grandimonte), damoiseau, qui affranchit en 1848 Peronet, son homme taillable à miséricorde. — On trouve encore Jean de Grantmont, valet de chambre de la duchesse de Bourgogne en 1396, dont le sceau portait trois é/tées mises en bande, les pointes en bas, et une bordure engrilée.

GRANGE (LA) — D'azur au chevron d'or, accimpagné de trois quintefeuilles d'argent. — Devise : Conscientia et fama. — Cette famille, issue de Jean de la Grange, procureur du roi à Monteenis en 1570, s'est divisée en plusieurs branches. Celle des seigneurs de Villeberny et de Vaubusin, dont les armes sont blasonnées en téle de celte notice, a fourni un conseiller au parlement en 1581. Celle des seigneurs de Montille, Magny-!cs-Semur et Saint-Anthost, dont Antoine, maître des comptes en 1573. puis conseiller au parlement, et Bernard, aussi maître des comptes en 1608, portait : d'azur au cherron d'or, chargé d'un croissant de gueules et accompagné de deux étoiles d'or en chef, et en pointe d'une rose d'argent.— Devise : In spe et comilio. Une troisième branche, restée à Monteenis, a fourni des officiers aux juridictions de cette ville et un trésorier de France à Dijon en 1761. Enfin cette famille, dans laquelle on remarque encore un chevalier de Saint-Louis, s'est alliée aux Porcherot, Sommièvre, Languet, Montot, Bcrbisey. E. 1650 (1). < GRANGE (LA) DE MALIGNY. - D'azur à trois renchiers d'or. — A cette famille, connue en Bcrry dès la première moitié du XV» siècle , appartenait Charles de la Grange, chevalier de l'ordre, qui eut entr'autres enfants deux fils : François, maréchal de France en 1616, et Antoine, gentilhomme de la chambre et capitaine des gardes de la porte, auteur de la branche des marquis d'Arquien. De son mariage en troisièmes noces avec Anne d'Ancienville, il laissa Achille de la Grange

marié à sa cousine germaine Louise d'Ancienville, fille d'Achille, vicomte des Bordes et de Madelaine Bourgeois de Crcspy. Achille de la Grange hérita en ltfft? du marquisat d'Epoisses par suite du testament de son oncle Louis d'Ancienville elle laissa à sa fille unique qui le porta en 1661 dans la maison de Pescheperroux. Enfin cette branche des marquis d'Arquien dans laquelle on remarque encore deux gentilshommes de la chambre et plusieurs officiers de divers grades dont un chevalier de Saint-Louis, a eu l'honneur de donner nne reine à la Pologne : Marie-Casimir de la Grange, mariée en 1665 a l'illustre Jean Sobieski. — Alliances : Rochechouart, Assigny, Esterling, Morand, Jousselin-Melfort, etc. E. 1650. (1) Germain-Henri de la Grange, conseiller an parlement en 17*1, fil» d'un maître de* compte» à Dole, était mii* doute de la même famille. 11 portail : d'azur au chevron (for, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en point* d'une gerbe d'or.

**The text on this page is estimated to be only 26.83% accurate**

- 204 GRANSON. — Palé d'argent et d'azur de six pièces, chargé d'un collier d'argent surchargé de trois coquilles d'or. — Dev ise : A petite cloche grand son. — Le premier de ce nom est Othon, sire de Granson, chevalier en 1290, dont le fils Pierre, marié à Blanche de Savoie, fut la tige des seigneurs de Granson établis en Angleterre et ancêtres du roi Henri VIII par les femmes. Odo de Granson, fils de Pierre, épousa Jeanne de Pesmes qui lui apporta en 1327 la terre de ce nom demeurée pendant plusieurs siècles dans cette famille. Jacques de Granson, seigneur de Beaumont en 1310, fui la souche d'une autre branche qui donna plusieurs officiers aux ducs de Bourgogne. L'un d'eux, seigneur de Pesmes, convaincu d'avoir voulu soulever la Franche-Comté, fut en 1455 condamné à être étouffé entre deux matelas (1). Hélion de Granson, seigneur de Poix, eut un fils naturel légitimé en 1530.— Alliances : Oysclct, Pesmes, Vcrgy, Neufchâtel, Vienne, du Chûtelel, Blaisy, Montbéliard, Toulongeon, Bauflremont. — Fiefs : Pesmes, Vaux de Saint-Julien, laMarche, Poix. Fresne, Mirebeau, Brochon, Fouchanges. £.1355. GRENAUD. — De gueules à deux bandes ondées d'argent. — Famille originaire du Bugey, qui remonte à Guichard de Grenaud anobli en 1559 par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. On remarque parmi ses descendants: Bertrand, gentilhomme du prince de Condé. qui testa en 1658; Joseph, premier élu de la noblesse du Bugey, conseiller au parlement de Bourgogne en 1672 ; Jean-Louis et Jean-Pierre, frères, tous deux grands baillis du Bugey au commencement du dernier siècle. — Alliances: Cheminau, Sarrasin, Redelet, la Fléchère, Moyria, Montillct. — Fiefs : marquisat de Rougemont érigé en 1694, baronnie de Coliex, seigneuries de Lantenay, Montillet, la Balme, Beauregard, h Combe-Langardière. Arrêt de confirmation de noblesse du parlement de Dijon en 1608. Les nom, armes et titre des Grenaud de Rougemont ont passé par substitution aux aînés de la famille de Montillet, originaire du Bugey et dont une branche s'est établie en Bourgogne à la fin du siècle dernier. M. 1669. E. 1778. GRILLET. — D'azur à la fasce d'argent, accompagnée d'un grillon en chef et d'une étoile de même en pointe. — Cette famille, originaire de l'Auxerrois, a été maintenue en 1707, sur preuves remontées à l'année 1541. On remarque parmi ses membres Jean, sieur des Essarts, sergent-major des ville et château de Bard en 1639, et N. , lieutenant-général d'épée au bailliage d'Auxerre, au dernier siècle. —

Alliances : Le Riche, Pion, Aullenay, Cullon. — Fiefs : Sery, Berthereau, le Moulin-Colas, Trucy. Décharge de franc-fief en 1676. E. 1778. — Armes incertaines. GRIMAULDET, GRIMAUDET. — D'or à trois lions de gueules, posés un et deux. — Ancienne famille originaire de l'Anjou et qui s'est divisée en plusieurs branches établies en Bretagne, dans le Blaisois et en Bourgogne. Elle a fourni des officiers au parlement de (\) On lira peut-être arec intérêt un extrait de la sentence rendue par Phillppe-le-Bon contre le seigneur de Granson : « Faites, écrit-il à Girard de Plaines, présidant dva parlemL'uts de Bourgogne, incontinent procéder à son exécution, laquelle exécution pour l'honeur de sesparens voulons estre faitte secreltemenl et au regard de U manière, voulons qu'après qu'il sera confessé, comme dit est, on le dessende en la fosse et prison basse dessons celle où il est de présent, et que illec on lui lie les mains derrière le dos et ausay les piés et soit mis ainsi lié que dit est entre deux coictes de lit pour le étoffer et faire morir. Et après volons que son procei soit monstré à te» psreu» et amis qui voir le vodron» et leur disant, comme la vérité sera, qu'il est mort au ladiUe fosse »
Digitized by Google

- 205 Bretagne, un évéque de Renues, un procureur du roi au présidial de Blois. A la branche de Bourgogne, connue sous le nom terrien de Mothcux, appartenait Michel de Grimauldel, écuyer, seigneur de Motheux, capitaine et gouverneur du château et du marquisat de Scignelay, qui entra aux Etats de 1674, de son chef, et comme porteur de la procuration du marquis de Seignelay. C'est en cette dernière qualité seulement qu'il fut inscrit dans la liste de 1682. GROS. — D'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois sautoirs d'argent. — Cette famille tire son origine de Pierre Gros, sommelier de la pancterie de Philippe-lc-Hardi. Son petit-fils fut conseiller du duc et maître des requêtes en 1419. On trouve ensuite plusieurs maîtres des comptes, élus pour le duc aux Etats, et trois greffiers en chef du parlement de Bourgogne a la fin du XV' siècle. L'un d'eux. Antoine, mort en 1499, avait acquis la terre d'Agey, dont sa postérité prit le nom. Jacques, seigneur de Brcmur, était capitaine de Saulx-le-Duc en 1588. Melchior, écuver, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1601, était petit-fils de Jean, seigneur d'Agey, mort en 1557. — Cette famille a dû s'éteindre à la fin du XVII* siècle. — Fiefs : Ancey, Rocheprise. — Alliances : Basticr, Fontctte. d'Ambly, des Barres, Vintimtlle, des Maillots, Crux, Marligny, Plaines, Courcelles, Fyot, Porcdet, Villers. Macheco, Richard. E. 1636. GUAY (DU). — D'azur au coq d'or, crètê et becqué de gueules. — Devise : Fidetis et audax. — Philibert du Guay, originaire de Beaune et propriétaire des greffes du bailliage et de la chancellerie de cette ville en 1575, s'étant signalé par son zèle pour la faire rentrer sous l'obéissance du roi, fut récompensé de ses services par une charge de maître des comptes en 1595. On remarque parmi ses descendants : Jean, contrôleur général du taillon en 1612, maître des comptes en 1629, et Nicolas-Bénigne , d'abord conseiller au parlement , puis premier président de la chambre des comptes en 1656. intendant de la marine pour la Bourgogne, investi pendant longtemps de la confiance de Colbert dont il fut un des agents les plus actifs dans la province et mort disgràcié à la Bastille, sans laisser d'enfants mariés. — Alliances : Pouilly, Brunet, Le Belin, Jacotot. — Fief de Chasans. E. 1671. GUÉNEB AULiT . — D'azur au sanglier d'argent ; au chef d'or, chargé d'un lévrier de sable colleté d'argent. — Jacques Guénebatilt, reçu aux Etats de 1700, prouva sa filiation depuis son trisaïeul Jean, qualifié écuyer, homme d'armes de la compagnie de M. de Lautrec en 1547. Son père, chevau-légcr de la garde, avait été tué à

Séncf, et son bisaïeul était secrétaire de la reine-mère Catherine de Médicis. On remarque encore dans cette famille Jean, député de Châtilion aux Etats généraux de 1588. — Alliances : Ganay, Milletot, Bichol, Angeville, Viard, Morcl, Arcclot, Logerot, Tremisot. — Fiefs: Champ-Chevalier, Arbois, Buncey. M. 1699, après condamnation en 1665. GUENIGHON. — D'azur au pont d'argent, maçonné de sable, mouvant d'une rivière du second. — Famille originaire de Champagne et dont la filiation est établie depuis noble homme Maurice Guenichon, seigneur de Létigny, qui parut en 1490 à l'assemblée des nobles convoqués à Bar-sur-Aube, pour l'arrièrc-ban, et épousa en 1506 Barthélcmie de Mesgrigny. Elle a fourni des prévôts de Bar-sur-Aobe, et a été reçue aux Etats de 1 760 sur preuve de trois degrés
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.96% accurate**

— 206 — de noblesse. M. par la cour des aides de Paris en 1663, et en Champagne en 1667. Preuves pour Sainl-Cyr (1686) et pour les pages (1772). — Alliances : Colletier, Origny, Piétrequin, I^rgentiene, Rabigois, Le Lieur, Morel de Villicrs. Girardot. - Fiefs : Ville-sur-Arce, Duesme, Quemigny, Quemignerot, Cosne, Nuisement, Suzennecourt, Blumerie, Fouchères. GUICHE (LA). — De simple au sautoir d'or. — Cette maison remonte à Renaud, seigneur de la Guiche en Mâconnais, qui vivait en 1200. Parmi ses descendants, on peut citer : Gérard, seigneur de la Guiche, Nanlon et Chaumont, bailli du Charollais en 1410, chambellan du roi, capitaine général en Bourgogne et en Lyonnais en 1419; Claude et Pierre, baillis de Mûcon; Gabriel, seigneur deSaint-Géran, chevalier de l'ordre, gouverneur de Bresse en 1547; Philibert, grand-maltre de l'artillerie en 1578 ; Claude, chevalier de l'ordre, seigneur de SaintGéran, mort en 1592; Jean-François, comte delaPalice, gouverneur du Bourbonnais, maréchal de France en 1619, mort en 1632; Claude-Maximilien, comte de Saint-Géran, gouverneur et maréchal du Bourbonnais, mort en 1659; Bernard, lieutenant-général des armées do roi en 1670, chevalier de l'ordre en 1689, qui fut le dernier mâle de sa branche. Une autre branche delà même famille, celle des seigneurs de Sevignon et de Nanlon, issus de Georges de la Guiche, bailli de Chalon en 1549, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Jacques, député aux Etats de Blois en 1588; Philibert, mestre de camp d'infanterie, mort en 1636; Henri-François, comte de Sevignon, décédé en 1668 ; Nicolas, capitaine au régiment d'Anjou ; Claude-Elisabeth , marquis de la Guiche, comte de Sevignon, baron du Rousset, qui reçut vingt-quatre blessures a la bataille de Malplaqnct; Jean, lieutenant-général des armées en 1759, commandant de la province de Bourgogne, mort en 1770; plusieurs chevaliers de Malte et de l'ordre du SaintEsprit, ont successivement illustré cette branche. — Alliances : Nanton, l'Espinasse, Pocquières, Damas, la Baume, Jaucourt, Choiseul, Vienne, Chazeron. Dyo, Montmorin, Chabannes, Goyon, Schombcrg, la Rochefoucault, Albon, Coligny, d'Esserpens, Tournon, Bonillé, Lévis, Beauvau, Cbateauvicux, Baye, Brun, Langheac, Bourbon-Verneuil. E. 1440. GUIJON. — D'or, alias d'argent à trois têtes (Tours de sable, emmuselées d'argent. — Le fief Guijon, tenu en franc-alleu, dans la paroisse de Sainl-Léger-de-Fourchcs, au bailliage de Saulieu, est le berceau de cette famille, dont le premier auteur connu,

écuyer de Philippele-Hardi, fut fait prisonnier par les Anglais vers 1380. Sou petit-fils Hugues, qualifié écuyer, seigneur de Saint-Léger en 1497, laissa entre autres enfants: Philippe, tué au siège de la Rochelle en 1573, et Jean, d'abord médecin à Saulieu, puis fixé en 1535 à Autun on il exerça sa profession avec éloge. Ses quatre fils se firent un nom dans les lettres et dans les sciences. L'un d'eux fut procureur du roi à Autun, un autre vierg de la même ville et élu du tiers-état en 1596. On remarque encore dans cette famille plusieurs officiers au bailliage et à la chancellerie d'Autun , deux lieutenants criminels au bailliage d'Avallon et un certain nombre de militaires parmi lesquels nous citerons André, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis en 1715. — Alliances : Goux, Paradin, Rouvoire, Dévoyo, Rollet, Segaut, Berbisev, Filzjan, Minard , Leviston, Thoisy, Viart, Boucher, Autrey. Bretagne, Champion, Damoiseau , * Tellier, Jodot, Cromot. Drouas. - Fiefs : Précy-le-Moux. Chérisy, Fresne, Conighan, la Vaire. M. 1666, 1669. E. 1727. Digitized by Google

- 207 GUILLAUME. — D'azur à la croix pattée alaisée d'or, embrassée dans deux palmes du même. — En 1731, Barthélémy Guillaume de Serra izelles remplaça son aïeul Antoine dans la charge de lieutenant-général d'épée du bailliage d'Avallon; en 1766 il entra aux Etats sur preuves remontées à son trisaïeul Pierre-Guillaume, conseil de la ville de Dijon, vicomtemayeur en 1663, dont le fils Barthélémy fut pourvu en 1644 d'une charge de secrétaire du roi et en obtint des lettres d'honneur en 1665. On remarque encore dans cette famille, pendant le XVII» siècle, deux secrétaires du roi en la chancellerie et deux substituts du procureur général au parlement de Dijon. Au dernier siècle, les Guillaume étaient d'épée et ont produit plusieurs chevaliers de Saint-Louis. — Alliances: Cortois-Humbert, Dubuisson.la Michodière, Fyot, Morisot, Germinot, Fouquet, Merat. — Fiefs : Sermizelles, Laulreville, Orbigny, la Brosse. Couches, Quemigny, Pressigny, la Verdière, Villicrs-le-Comtc, ViUers-les-Potots. M. 1669, 1699. GUYARD. — D'axur à une croix latine denchie d'argent, accompagnée à chacune des extrémités supérieures d'une étoile de même. — Cette famille a fourni plusieurs maires à la ville de Beaune où elle est ancienne. Hubert-Toussaint Guyard de Changey, reçu aux Etats de 1734, établit sa filiation depuis Etienne, contrôleur des guerres en 1381 et sa noblesse en suite d'une charge de secrétaire du roi dont son bisaïeul était mort revêtu en 1677. Son aïeul et son père avaient été conseillers au parlement en 1671 et 1704. On remarque encore dans cette famille deux secrétaires de la chambre des comptes au XVII* siècle, un lieutenant-général d'épée au bailliage de Beaune en 1707, et tin mestre de camp de cavalerie, chevalier de SaintLouis, commandant du château de Dijon. — Alliances : Salins, Gosseman, Tassinot, Pue, Germain, Bizouard, Paget, Salins, Le Belin, Morean, Rousseau, Berbis, Lorenchet.— Fiefs : Changey, Echevronne, Vignolles, Bagnot, Grandroont. La branche des Guyard de Bâlon, qui a fourni un conseiller au parlement en 1781, portait : d'azur à la fnsec d'or, chargée d'une croix de gueules et accompagnée en chef d'un soleil d'or et en pointe d'une mûre de pourpre. GUYE. — D'or à la fonce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules. — La famille Guye, originaire d'Auxonne, a fourni plusieurs officiers au bailliage et au grenier à sel de cette ville. Claude Guye, reçu aux Etats de 1754, était petit-fils de Simon, capitaine au régiment de Normandie, maître d'hfttel et premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du roi en 1688, et petit-fils de Claude,

président au parlement de Dombes. On remarque encore dans cette famille Philibert, maître aux comptes en 1632; Antoine-Claude, Claude-Joseph et Claude, conseillers au parlement de Bourgogne en 1675. 1693 et 1710, et N. lieutenant de roi à Chalon en 1734. — Alliances : Martenne, Naturel, Comeau, Mucie, la Ramisse. — Fiefs : une maison au viDagc de Montot, érigée en fief en 1659, l'Abergement-les-Auxonne, Vornes, Billey, Villers-Rotin. Renvoi de franc-fief en 1702. GIANY, GIA.NNY. — D'argent au chef d'azur, chargé de deux aigles du champ. — Famille originaire de Toscane, dont une branche s'est établie en Provence, et a laquelle appartenait messire Brocard de Gianny, chevalier, comte de Rispc, vicomte de Ligny, qui reprit de fief en 1668 des baronnies de Sully et d'Igornay en Autuuois, comme mari de dame Melchiore de Bœuil de Grimaldi, héritière pour une moitié d'Henri de Saulx, marquis de Tavannes, Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.89% accurate**

 lieutenant-général pour le roi en Bourgogne. La même Melehiore de Bœuil , restée veuve, reprit de fief, au môme titre en 1686, de la baronnie de Vitry-sur-Loire. E. 1665. H HARANGUTEH. — D'azur à la fasee d'or, accompagnée en chef de trois croix de chevalier avec leurs anneaux d'argent, et en pointe de trois fers de dard renversés aussi d'argent. Alias : De gueules, à la fasee et qui compta plusieurs princes de l'Empire, était établie en Bourgogne au commencement du XVIP siècle et s'y distingua par ses services militaires. Ses membres portèrent le titre de comtes de Roche. En 1730, les terres de la Rochelle, SaintMaurice, Saint-Germain-du-Tartre, Saullcs et Collongeltc furent érigées en comté, sous le nom d'Hénin, pour Jean-Louis d'Hénin-Liétard, lieutenant au régiment Royal-infanterie, héritier de Marie d'Héniu, sa tante, veuve de Claude de la Toison, conseiller au parlement de Dijon. Les lettres d'érection rappellent les services de son bisaïeul, tué à la bataille deSedan.de son aïeul et de son père, gens d'armes bourguignons, et de ses deux frères, chevaliers de Malte. Charles d'Hénin, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne en 1682, et les seigneurs de Vincelles appartenaient à la même famille. — Alliance : Thésut. E. 1642. HOCHBERO. — De gueules à la bande d'argent; alias : d'or à la bande de gueules. — Branche delà maison de Neufchâtel, qui lirait son nom du château de Hochberg dans le Bris(t) Le* généalogiste* le» plu» autorisé* la font descendre de Simon d'Alsace, second BU de Thierry d'AU«ce, duc de Lorraine, et de Gertrude, comte «e de Flandre, dont le DU Baudouin, marié a babelle de Hainaul, quitta l« nom d'Alsace pour prendre celui de m tuere, Marguerite, dame et comtesse de Henin-I Jétard. Se» descendant* ont depuis repris le nom d'Alsace. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.98% accurate**

- 209 gau,et qui a fourni de vaillants capitaines aux ducs de Bourgogne. Rodolphe, marquis de Hoehberg, seigneur de Rothelin et d'Usemberg, fut en 1428 témoin du traité conclu entre Frédéric, duc d'Autriche, et Catherine de Bourgogne, sa belle-sœur, à l'occasion de son douaire. Philippe, marquis de Hoehberg, comte de Neufchâlel, seigneur de Rothelin, de Seurre et de Saint-Georges, maréchal de Bourgogne, recul du roi en 1498 la terre d'Epoisses. Sa fille unique, Jeanne, épousa Louis d'Orléans, duc de Longucville. E. 1483. HOCQUART. — De gueules à trois roses d'argent. — Claude Hocquart , seigneur du fief de Pressignycn Bourgogne, fut reçu aux Etats de 1766 sur preuves de cinq degrés de noblesse. Parmi les titres présentés à l'appui de sa demande, on remarque un arrêt de la epur des aides de Paris rendu en 17(50, par lequel Louis et Jean Hocquart, ses cousins, furent maintenus dans leur noblesse de race prouvée depuis 1502. La famille Hocquart, d'origine champenoise, a fourni onze chevaliers de Saint-Louis, parmi lesquels figurent un officier général des armées de terre sous Louis XIV, un chef d'escadre sous Louis XV, et deux chevaliers de Malle. D'autres membres de la môme famille se sont distingués au conseil d'état, dans les intendances et dans les hautes charges de la magistrature. L'un d'eux était premier président du parlement de Metz au moment de la Révolution. — Alliances : Chevrot, Raulin, Hacqueleau, Pinteville. HOTEL-ÉCOT. — D'azur à l'aigle éployée d'or. — Celte famille a pris son surnom du marquisat d'Ecot, au bailliage de Chaumont-en-Bassigny, qui lui venait des Mailly. Eteinte au dernier siècle, les Brichanlcau-Nangis, qui lui étaient alliés, ont hérité d'une partie de ses biens. E. 1608. HUDELOT, HEUDELOT. — De sable à la croix d'argent, accompagnée de seize fleurs de lys d'or (\). — Cette famille a été reçue aux Etats de 1739, sur preuve de cinq degrés de noblesse depuis Richard Htidelot, seigneur des Noms, capitaine d'une compagnie de gens de pied, qui descendait par plusieurs degrés de Robert, sieur du Mcsnil, homme d'armes du duc d'Orléans au XV» siècle, et dont le fils Claude était élu en l'élection de Langres en 1594. Arnoulphe-René-Toussaint Hudelot de Létancourt fut reçu chevalier d'honneur à la chambre des comptes de Dijon en 1740. Lettres de maintenue en 1598. — Alliances : Benoist, Perrin, Petit de la Marnotle, Hémery, Giraud, Gillet, Aubcrt, Fournier. — Fiefs : baronnie de Pressigny, Poinsson-les-Fays, Musseau, laMaison-du-Bois,

Grandchamp. HUGON (D') DU GOND, DUGON. — D'argent à trait merkUes de sable. — Le premier de ce nom qui paraisse en Bourgogne est Elie d'Hugon, gouverneur de Nuits en 1575. On trouve après lui deux autres gouverneurs de la même ville : Joseph en 1595 et Robert en 1625, ce dernier fils d'Elie, gouverneur et lieutenant pour le roi de la ville de Rellegarde, qui exerçait encore cette charge en 1627 et à partir duquel la filiation a été régulièrement établie devant les commissaires vérificateurs aux Etats de 1742. Cette famille toute militaire a encore produit plusieurs officiers de divers grades; elle a fait ses preuves pour Malte et ses membres figurent au dernier siècle dans les registres de la chambre de la noblesse avec les (t) La Cheinaye-des-BoU biMonne : d* gxtenles an chevron d'or, ainm^>agn< de troit t rifle* d'argent. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.60% accurate**

- 210 titres de comtes de ln Rochelle, comtes et vicomtes Dugon. — Alliances: Grandry, Courcclles, Franay, Villers-la-Fayc , Gand, Balathier, Feydeau, Le Bascle d'Argenteuil. — Fiefs: la Rochelle, Posangc, Joursanvaull , Mouche, Visargent, Prcmcaux, la Chaulme, Cherchilly, Jonchery, Puligny, Prosi, le Tremblay, l'étang de Cussigny, Boislamy. E. 1632. HUMBELOT. — D'argent à trois pals de gueules; au chef cousu d'or, chargé de trois coquilles de sable. — Celle famille a fourni des officiers à la gruerie et au grenier ù sel d'Autun d'où elle est originaire. Elle a été anoblie par une charge de secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du parlement de Bourgogne, dont Jean Humbelot obtint des lettres d'honoraire en 1640. — Alliances : Chifflot, Scorraiiles, Roux, Derepas. — Fiefs : Villiers, Champchanoux, Meix-Varange. M. 1608. K. 1712. HUMES. — De simple au lion d'argent, armé et lampassé de gueules. — Devise : Fidèle jusqu'au bout. — Celle famille prétend descendre de l'illustre maison des comtes de Mcrch, Mers, Marr ou Mcrchie en Ecosse. La branche française remonte h Georges de Humes, homme d'armes des ordonnances sous la charge du seigneur d'Aubigny, puis archer de la garde écossaise de François I", qui obtint de ce prince en 1534 l'autorisation de demeurer dans le royaume el d'y acquérir sans que sa femme et ses enfants pussent être soumis au droit d'aubaine. On remarque parmi ses descendants: Jean, comte de Humes-Chérisy, gentilhomme ordinaire du roi en 1506, lieutenant des gardes du corps; Claude-Antoine, maréchal des camps et armées, gouverneur de Clermont et du Calelet, tué en 1658; Inouïs, gentilhomme du duc d'Orléans vers la fin du XVII» siècle, capitaine dans Bourbonnais, et plusieurs autres militaires. — Alliances : la Boissière, Sluart, la Croix, Conighan, Sivry, Origny, Fresnc, Hue de Miroménil, Dupé, du Perron, la Molle, Jaquot, Dubois d'Aisy, Braque, Pringlcs, Hamillon. — Fiefs : Chérisy, la Gesse, Yilledieu, Saint-Par, les Minots, Quincerot, Sancy, M. 1682, 1608, 1600. E. 1500. I ISLE (L') DU G AS ou DU GAST. — De gueules à la crois d'argent fretiéc d'azur. — Famille du Maine, qui s'est alliée aux Jaucourt et a possédé en Bourgogne les seigneuries de Conforgien, Bcaumont près Saulieu et Saulx-sous-Monlréal en partie. Ses membres portaient le titre de chevalier. E. 1682. J JANLT, GENLIS. — D'azur à la fasce d'argeiU, accompagnée de trois quintefeuiUes de même. — Hugues de Janly, chevalier, s'engagea pour la rançon du roi Jean en

1350. Sa postérité a fourni deux chanoines de Chalon en 1365 el en 1484, un conseiller au parlement de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.34% accurate**

— 211 Bourgogne de i486 à 1503, un receveur de Chalon en 1434 et plusieurs chevaliers et écuyers. —Terres: Genlis, anciennement Janly, Saulon-la-Chapelle, Uchey, Monlille el Dracy-JesViteaux en franc-alleu, Verchisy, Marcilly-les-Nonnains, Magny-la-Ville près Semur. — Alliances : Vaux, Mâlain, Balay, Sercey, Senevoy, Le Fèvrc. E. 1355. JAQUOT. — D'azur à la fonce (For, accompagnée de trois étoiles de même (1). — La filiation de cette famille est établie depuis Paris, écuyer, avocat du roi au bailliage de Dijon en 1526, avocat général au parlement la même année, puis conseiller au grand conseil, dont le fils Philibert, premier président de la chambre des comptes de Dijon, obtint en 1571 du roi Charles IX des lettres de confirmation de noblesse. Philibert Jaquol, son fils Bénigne, et son petit-fils Philibert-Bernard, n'ont pas cessé de remplir la charge de premier président de la chambre des comptes pendant près d'un siècle, de 1549 à 1628. Cette branche aînée, qui a fait preuve a Malle en 1529. s'est éteinte au dernier siècle en la personne de Michel Jaquot, lieutenant-colonel du régiment de Bautfremont, chevalier de Saint-Louis. —Alliances : Sayvc, Gagne, Serre, Bourgeois, Macheco, Menard, LeSecq, Dargent.— Fiefs: baronnied'Esbarres, érigée en 1642 pour Claude Jaquot, gentilhomme ordinaire du roi, seigneuries de Neuilly, Daix, le Magny, Courcelles, Gevrey. La baronnie de Trémont a donné son nom à une branche sortie du premier président Bénigne et éteinte après deux générations. Une autre branche, formée par Jean, frère de Paris, a fourni deux maîtres des comptes en 1529 et 1553, le premier vicomte-mayeur de Dijon en 1547, un trésorier de France en 1578, un maître extraordinaire à la chambre des comptes en 1594, passé à un office de conseiller au parlement en 1600, et deux autres conseillers au parlement en 1603 et 1620. — Alliances : Joly, Gonlier, Çirey, Bourgeois, Amanzé en qui cette branche s'est éteinte. — Fiefs : baronnie de Blaisy, Ecutigny, Puligny, Mypont. E. 1590. JAQUOT D' ANDEL ARRE . — Ecart elé : aux I et 4, d'azur à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même; aux 2 et 3 d'argent à trois pensées ou fleurs de violette au naturel, tigées et feuillées de sinople. Alias : écartelé : aux 1 el 4, d'argent à trois pensées ou fleurs de violette au naturel, tigées et feuillées de sinople -, aux 2 et 3, d'argent à la bande d'azur, chargée de trois roues d'or; sur le tout , d'azur « la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même. — Cette famille a fourni un conseiller au parlement de Dole eu

1621, dont le fils Claude, lieutenant-général au bailliage d'Amont, conseiller au même parlemente!) 1626, fut pourvu en 1674 de la charge de premier président. Substituée aux nom et armes de Bouhicr, elle s'est alliée aux Landry, Olhenin, Nardin, Mairot de Muligny, Bcrbis, Brunei, a obtenu en 1760 l'érection en marquisat de la terre d'Andelarre changée en 1777 au nom de Jaquot d'Andelarrc, et est entrée aux Etals de 1778. Preuves pour Malte. JARRY. — Tiercé en fasce: au 1, d'azur à trois étoiles d'or; au 2, d'or, alias d'argent plein ; au 3, de gueules à une tête de lévrier d'or, alias d'argent, colletée de sable (2). — (1) Quelque* membres de celle famille ont briaé leur Acu d'««e bordure engrtlée de gueules, et sur la fasce un croissant de sable, ou un écuston de...., au chef endencM de.... et à la bordure de.... (î) Robert Jarry. conseiller au (çrand conseil en «5*7, BU de Robert, seigneur de DouMiiart , portait : de gueules à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en jointe d'une U'te de Ht lier d'argent, colletée de gueules. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.38% accurate**

— 212 — La filiation de celle famille est établie depuis Jacques Jarry de la Jarrye, qualifié écuyer en 1490. Ses descendants continuèrent de porter le titre d'écuyer, ce qui n'empêcha pas son petit-fils Antoine d'être anobli en 1648 en récompense de services militaires rendus pendant cinquante ans. On remarque encore dans cette famille : Philibert , lieutenant-colonel de Négron , reçu aux Etats de 1683 ; Henri-Joseph, écuyer de la grande écurie du roi, et Jacques, chevalier de Saint-Louis (1749). — Alliances: Levai, Languet. Lemulier, David, Simon, Champeau de Thoisy, Drouas. — Fiefs : prévôté de Cessey, Grandpré. Lettres de confirmation en 1668. M. 1669. È. 1662. JARSAJLLON. — Tiercé en fasce: au i, de gueules au lion léopardé d'or; au 2, d'or à trois trèfles de sinopk ; au 3 , d'argent à trois bandes de simple. — Jacques-Marguerite de Jarsaillon, reçu aux Etats de 1775, a fait preuve de quatre générations nobles depuis Corne de Jarsaillon, capitaine d'infanterie sous Henri IV. Son aïeul Denis-François, porte-étendard de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, avait été confirmé dans sa noblesse de race en 1706. — Alliances : Simonin, Blondat, Bruneau, la Goutte, Ducrest de Chizy. — Fiefs : baronnie de Villars changée au nom de Jarsaillon en 1719, Grury, Brion, Saint-Ciagrc, la Tour-Saint-Marc, les Blanches, Chigy-le-Monial, Challcmoux en partie. JAUCOURT. — De sable à deux léopards d'or. — Pierre, sire de Jaucourt, panetier de Champagne en 1224, est le plus ancien membre connu de cette famille, qui tire son nom d'une terre située près de Bar-sur-Aube. Elle s'est divisée en plusieurs branches dont trois seulement, établies en Bourgogne, doivent fixer notre attention. (Voy. Di.nteviixe.) A celle des seigneurs de Villarnoult appartiennent : Philippe, conseiller du duc Philippe-lc-Hardi, gouverneur du comte de Nevers, son troisième fils, mort vers 1392; Guy, seigneur de Marault, du Vaux, de Saint-Léger-de-Foucherct, Rouvray, Aulnay, Montjalin, etc., père de Philibert, gouverneur de l'Auxerroisen 1433; Jean, capitaine de cent lances sous Charles-leTéméraire, chambellan de Louis XI, bailli de Dijon, qui passa au service de Mr.rie de Bourgogne et devint capitaine général des armées de Maximilicn jusqu'en 1493 ; Hardi, lieutenantgénéral du roi en Bourgogne, gouverneur de Seurrc et bailli de Maçon au XVI* siècle; Jean, chevalier des ordres, enseigne delà maison du roi, mort en 1332; Zacharie, seigneur d'Ausson, premier gentilhomme de la chambre de Frédéric V, roi de

Bohème, en 1619; Jean III, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, chevalier des ordres, gentilhomme de la chambre vers 1599; Paul, tué à Nerwindc au service de l'électeur de Brandebourg en 1693; François, chevalier d'honneur de la première reine de Prusse en 1701 ; Jean-Philippe, marquis de Villarnoult, baron de la Forêt, qui passa en Hollande après la révocation de l'édilde Nantes et dont la postérité s'est fondue dans la maison de Montmorency. Celte branche s'est alliée aux Villarnoult, Chastellux, Damas, la Trémouille, la Platière, Hamon, la Guiche, Bar, Courtenay, du Plessis-Mornay, du Bellay. La branche des barons du Vaux, formée au XVII* siècle, a produit un alcade des Etats de Bourgogne et plusieurs militaires. Celle des seigneurs de Ménetreux, issue de Jacques, deuxième fils de Louis, chevalier des ordres en 1570, a possédé les terres de Ménetreux, Rouvray, Saint-Andeux, et s'est alliée aux la Rivière, Mathy, Aubonne. Elle a produit un conseiller du roi en ses conseils d'étal et privé, ei deux officiers tués sur les champs de bataille. Enfin un quatrième rameau, celui des seigneurs de Chazelles, Digitized by Google

 détaché également en Bourgogne, a donné au XVIII* siècle un lieutenant-colonel au régiment de Guitaut, un capitaine dans Bourbon-infanterie, un chevalier de Malte et plusieurs chanoinesses. Il a contracté alliance avec les Montrichard, Anlezy, Arlay, Riécé. Cette maison existe encore. M. 1667, 1668, 1699. E. 1431. JEANNIN DE CASTTT.T.E. — Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur au château sommé de trois tours (For, qui est Castille; aux 2 et 3, d'azur au croissant d'argent , surmonté d'une flamme d'or. — Nicolas Jeannin de Castille, trésorier de l'épargne et greffier des ordres du roi, obtint en 1653 l'érection en marquisat de la baronnie de Monljeu au bailliage d'Aulun qu'il tenait de sa mère Charlotte Jeannin, fille unique du célèbre président Jeannin (1), • le ministre d'état au dehors et au dedans » comme dit Saint-Simon. Elle avait épousé Pierre de Castille, qui, issu d'une famille enrichie parle commerce, fut ambassadeur de Henri IV en Suisse, et devint contrôleur général et intendant des finances. De son mariage avec Claude Fieubet, Nicolas Jeannin de Castille eut entre autres enfants Nicolas, abbé de Saint-Bénigne, et Gaspard, conseiller au parlement de Metz, héritier du marquisat de Montjeu, que sa fille porta par mariage dans la maison de Lorraine-Harcourt en 1703. E. 1671. JOLY. — D'azur à un lys naturel d'argent ; au chef d'or chargé d'une croix pattée de sable. Quelques branches ont ajouté h cet écu un écartelé d'azur à un léojuird d'or, armé de gueules. — Cette famille, considérable par ses alliances et par les charges de robe qu'elle a occupées, remonte à Demongeot Joly qui habitait Nuits vers la fin du XIV* siècle et devint en 1410 lieutenant du bailli de Dijon. Son fils Regnault, écuyer, conseiller du duc Philippele-Bon en 1420, fut de même lieutenant du bailli de Dijon et du chancelier de Bourgogne. On trouve ensuite Jean, conseiller du duc en 1462 et son procureur au bailliage de Dijon et à la chambre des comptes en 1472, dont un fils Barthélémy, avocat au parlement, a continué la postérité, ayant eu lui-même deux fils, Barthélémy et Jacques, auteurs de plusieurs branches toutes éteintes aujourd'hui. La descendance de Jacques a fourni un secrétaire du parlement, un trésorier de France en 1677, un chanoine de Saint-Etienne, docteur en théologie, connu par son dévouement aux pauvres, deux présidents aux comptes en 1693 et 1730, deux greffiers en chef du parlement en 1687 et 1696, et un chevalier de Saint^Jean-de-Jérusalem. Barthélémy , frère aîné de Jacques Joly, d'abord procureur du roi au bailliage de Beaune, puis secrétaire du roi, greffier en chef du parlement et

secrétaire des Etats de Bourgogne, eut quatorze enfants dont quatre lils qui ont fait branche : 1° Edme, maître aux comptes en 1595, vicomte-mayeur de Dijon en 1603, 1614 et 1613, dont la descendance a fourni un maître aux comptes en 1623, vicomte-mayeur de Dijon, un avocat général aux comptes en 1634, et un conseiller au parlement Je Metz, mort sans postérité; 2* François, établi à Paris, auteur de la branche des Joly de Fleury qui s'est élevée aux plus hautes charges de la robe et dont un membre a été pourvu en 1754 de celle d'élu du roi aux Etats de Bourgogne ; 3* Zacharie, de qui sont issus les Joly de la Borde, parmi lesquels on compte trois maîtres des comptes en 1616, 1660 et 1672, et un conseiller au parlement en 1691 ; 4* enfin Antoine Joly, toron de Blaisy, (1) Le président Jeannin possédait en onlre lea baronnie» de Cbagny et do Dracy-Saiot-Loop. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.62% accurate**

— m — greffier en chef du parlement et des Etats de Bourgogne, député de Dijon aux Etats généraux de 1614, dont la descendance s'est éteinte en 1728 dans les Joly de la Borde, après avoir fourni un second greffier en chef du parlement et des Etats, un président à mortier en 1644, trois conseillers au parlement en 1674, 1717 et 1719, et un président au grand conseil qui obtint en 1693 l'érection en marquisat de la terre de Blaisy. — Alliances : Demongcot, Champagne, Verne, Rozerol, Oestin, Le Belin, Arlay, Clopin, Ferrand, Joly de Bévy, Malpois, Fournercl, Jeant, Savot, Pérard, Morel, Valot, Monin, Jaquot, Gagne, Le Goux, Bernardon, Maletesle, Le Compasseur, Bossuet, Pouffier, Comeau, Bernard, Legouz, Fyot, Thésul. — Fiefs : Norges, Montmançon, Drambon, la Grange-du-Pré, Vclogny en partie, la mairie d'Heuilley, Ecutigny, etc. M. 1669. E. 1677.

JOSIAN, JOZIAN, JOSSEAU DE GRANDVAL. — D'nzur à trois coquilles d'argent, et une tête de léopard d'or mise en abîme. — Cette famille à laquelle appartenait Philippe de Grandval, capitaine de Vitry-sur-Loirc en 1368, s'est alliée aux du Merle, Bcrthot, Buard, du Cresl, Fontetle, et a possédé les seigneuries de Cressy, Fraise et Mont petit. Celte famille ne doit pas être confondue avec celle de Grandval dont le nom ligure dans les montres d'armes du XV* siècle et qui portail pour armes une croix ancrée, avec une bordure, comme on le voit sur le sceau de Girard de Grandval, chevalier, seigneur de Mornay, chambellan du roi et du duc de Bourgogne en 1392. E. 1626.

JOUMARD-DES-ACHARDS-DE-TISON. - Kcarteh ': aux 1 et 4, d'azur à trois besants d'or ; aux 2 et 3, d'or à deux lions {tassants de gueules, l'un sur l'autre ; sur le tout un écu coupé : au 1, d'argent à trois triangles de sable, au 2, aussi d'argent à trois fasces de gueules. — La famille Achard, qui se disait issue des anciens princes de Montpellier, remonte à Pierre Achard, gouverneur de Poitiers au XI P siècle. Un de ses descendants, Jacques, épousa Jeanne Joumard, dame de Sulferle, dont il eut entre antres enfants un fils qui fut substitué aux nom et armes de Joumard par Andouiu Joumard, son oncle paternel et son parrain. La descendance d'Andouin de Joumard-Achard s'est divisée en plusieurs branches, entre autres celle des seigneurs de Suflerto, formée a la fin du XV* siècle et qui fut elle-même substituée en 1608 aux nom et armes des Tison-d'Argence par le mariage de Gaspard de Joumard avec l'unique héritière de cette ancienne maison originaire de l'Angoumois. Pierre de Joumard d'Argence,

lieutenant de roi en Bourgogne, fut reçu aux Etats de 1721 ; il épousa Philibcrte Lami de la Laperrière, dont un fils reçu aux Etats de 1730. Les Joumard ont possédé le fief de Thorey en Auxois. JUILLY. — Un sautoir bretessé ou dentelé. — Guyot de Juilly était écuyer de Louis, fils du duc Boherl II en 1304. Guillaume, maître d'hotel du duc Eudes en 1345, fut chargé de rassembler les troupes pour l'armée de Chatillon. 11 fut depuis gruyer de Bourgogne et bailli d'Auxois en 1356. E. 1353. JULIEN. — D'azur au lion d'or, lampassé de gueules. — Cette famille, originaire de Pouilly-en-Auxois, remonte à Girard Julien, écuyer, seigneur en partie de Vaubusin et de Frolois en 1370. On remarque parmi ses descendants : Huguenin , capitaine de Pouilly, Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.60% accurate**

la Motle-Ternant et Chatcauneuf, homme d'armes dos ordonnances en 1462; Edme, conseiller au parlement en 1510; Etienne, maître aux comptes en 1318, puis conseiller au parlement en 1524; Emiland, avocat général a la chambre des comptes en 1540; Edme, conseiller au parlement en 1537, auteur de la branche des Julien de Verchisy qui s'esl éteinte dans les d'Anlezy. — Alliances: Carrière de Pons, Montmégin, Valon, Chamilly, Berbisey, Brocard, Malienne, Thésut, Baumont, Beuverand, Anchemant, David, Giraud, Girard. — Fiefs : Réclames, Verrey-sous-Salmaise. Villotte, Turccy, Clamcrey, la Cosme, Arcenay, Chavannay, Collongcs, Marcilly. Une autre branche établie dans le Chalonnais au commencement du XVP siècle a fourni plusieurs officiers au bailliage de Chalon, des maires de cette ville, un député aux Etats généraux de Blois en 1376, trois éJus du tiers aux Etats de 1581, 1639 et 1671, deux trésoriers du chapitre de la cathédrale, plusieurs militaires et deux greffierssecrétaires des Etats de Bourgogne, Benoit en 1674 et Jacques en 1685. Elle s'est alliée aux Perrin, du Cornet, Perrault, Mucic, Marlout. Tapin, Vittier, Bernard de Blanccy et a possédé la seigneurie de la Cha|>elle-sous-Braneion. M. 1698. E. 1557. JUSSEY. — Burelé de douze pures, à la bordure de — Cette famille produisit plusieurs chevaliers sous les ducs Eudes IV et Philippe de Rouvres. Olivier, l'un d'eux, devenu maître d'hôtel de Philippe-le-Hardi, puis maréchal de Bourgogne, fit partie du conseil secret de son fils, le comte de Xevers. Il était seigneur de Rochefort et entra aux Etats de 1387. L LABBEY. — D'argent au sautoir de simple. — Devise : Sine labe. — Labbcy de Billyf dans son Histoire de r Université du comté de Bourgogne, a donné la généalogie de sa famille depuis Colin de la Haye, alias Labbcy, bailli de Neufchàtel en Normandie vers 1350, qui servit sous les ordres du connétable du Cuesclin. Un de ses descendants se fixa au XVI* siècle dans le comté de Bourgogne. Les litres produits par Jules-César Labbey aux Etats de 1787 prouvent cinq degrés de noblesse depuis Claude Labbcy, dont le fils Jean-César fut reçu aux Etals du comté de Bourgogne en 1662 comme possédant fief et ayant justifié de titres qui établissaient son ancienne noblesse. En 1786, en reprenant de fief du Fays-Billol, le même Jules-César Labbey avait obtenu de la chambre des comptes de Dijon un arrêt qui lui reconnaissait la qualité de chevalier comme issu de Colin de la Haye dit Labbey. — Alliances : Bichin, Cordcmoy, Jaquot, Robardey,

Carmantran, Melbot, Dufay. — Nous ne dirons rien des autres branches restées en Normandie, qui ont fourni un conseiller au parlement de cette province et un chevalier de l'ordre du roi, des militaires de divers grades, et qui sont entrées a Malte. LAX.LEMAND. — D'argent à lafasce de sable, accompagnée de trois trèfles de gueules. ~ Ancienne maison de Franche-Comté, dont la Chesnaye-des-Bois fait remonter l'origine à Hugues de Lallemand, chevalier, nommé dans une charte de l'abbaye de Bcllcvaux en 1222, et dont la filiation est établie depuis le commencement du XIV» siècle. On remarque parmi ses

**The text on this page is estimated to be only 24.65% accurate**

— 216 membres: Jean, écuycr tranchant d'Othon, comte de Bourgogne; Hugues, créé chevalier par Philippe, duc de Bourgogne; Pierre, conseiller du conseil secret de Charles-le-Téméraire, et Jean, baron de Bouclans, de Waittc et de Longepierre, garde des sceaux de l'empereur Charles-Quint, ministre et secrétaire d'état, ambassadeur pour le traité de Madrid qu'il signa avec François I", créé comte en 1523. De son mariage avec Anne d'Anncton, comtesse d'Ascot, Jean de Lallemand eut entre autres enfants Jean, baron de Longepierre, capitaine de cent arquebusiers à cheval, tué en 156» sans laisser d'enfants, et Claude dont la descendance fréquemment entrée à Saint-Georges, à Saint-Claude et à Malte, s'est alliée aux premières maisons du comté de Bourgogne, mais resta étrangère au duché. E. 1563. LAMARTINE, anciennement AL AM ARTINE. — J)e gueules à deux fasres, alias deux cotices d'or,accomjmgnéexen cœur d'un trèfle de même.— Cette famille, originaire du Mâconnaist remonte ù Etienne de Lamartine, juge-mage de Cluny, puis secrétaire du roi au commencement du XVII» siècle. Il eut deux fils : 1* Philippe-Etienne, sieur d'Hurigny, secrétaire du roi, marié en 1659 a Claudine de la Roue et dont la descendance s'est éteinte au siècle dernier en la personne de Jeanne-Sihylle-Philippine, femme de Pierre de Montherot, prévôt général des maréchaussées de Bourgogne et de Bresse ; 2" Jean-Baptiste, conseiller à Maçon, auteur de la branche à laquelle appartenait Pierre de Lamartine, capitaine au régiment Dauphin, qui épousa Françoise-Alexis Desroys et fut père de l'illustre chantre des Méditations. Les deux branches ont fourni plusieurs capitaines et chevaliers de Saint-Louis, entre autres LouisFrançois, élu de la noblesse du Maçonnais en 1700. — Alliances : Galoche, Galopin, Albert, Montaillet, Desroys, Drosnicr de Prat. — Fiefs : Montceau, Montculot, la Tour-Mailly, l'rcy, Charmoy, Poisot, Qucmigny. M. 1669, 1699. E. 1748 pour les deux branches. LAMBERT. — D'asur au lion d'or; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules. D'après la Chesnaye-des-Bois, les seigneurs de Bonnes, en Angoumois, connus dès la fin du XIII» siècle, seraient les auteurs communs des marquis de Saint-Bris en Bourgogne et des seigneurs de la Mazardic en Périgord, tous du surnom de Lambert. Nous ne parlerons que de la première de ces branches dont la filiation est établie depuis Pierre de Lambert, damoiseau, seigneur de Lamourat, autrement de la Filolie, de la Mazardie et de la Jarissie, vivant en

1441. On remarque parmi ses descendants: Jean, seigneur de la Filolie et des Ecuyers, maître d'hôtel de la maison de Henri IV en 1591 et gentilhomme ordinaire de sa chambre; Gaston, aussi gentilhomme de la chambre en 1610, capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes du prince de Nassau ; François, mestre de camp, gouverneur de Noyon, mort au siège de Montauban en 1621; Henri, abbé de Saint-Pierre d'Auxerre; Jean, baron de Chitry, lieutenant-général, chevalier du Saint-Esprit, et gouverneur de Metz, qui obtint en 1644 la confirmation du marquisat de Saint-Bris eu Auxcrrois érigé en 1619 pour Charles de Coligny; Henri et Henri-François, son fils et son petit-fils, tous deux lieutenantsgénéraux, le premier gouverneur du duché de Luxembourg, le second gouverneur d'Auxerre, mort en 1754, ne laissant qu'un fils qui mourut enfant. — Alliances: Lamourat, Chasserel. Arnal de la Faye, Laux de la Coste, Robinet de la Serre, Champagne, Denard. Gentils, Apremont, Marguenal, Beaupoil, Larlan-de-Kcrcadio de Rochefort, la Taste, Menou. — Fiefs : Goix, Augy, Grésy. E. 1682. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate**

- il 7 _ LANGHEAC, LANGEAC. — D'or à trois pals de vair. — La baronnie de Langhcac. capitale du Langeadais , petit pays limitrophe du Gévaudan et de l'Auvergne , a donné son nom à une ancienne et illustre famille qui remonte, d'après la Chcsnaye-des-Bois, a Bernard, seigneur de Langlieac et de Brassac au XII» siècle, et dont la branche aînée, après avoir fourni plusieurs sénéchaux d'Auvergne et un chambellan de Charles VIII, s'est éteinte en 1586 dans les la Bochefoucault. La branche des seigneurs de Dalel. formée au XV* siècle, s'est alliée aux Coligny-Cressia, Babutin, Dyo, Estaing, Bochette, Melun, la Queuille, la Guichc, Cugnac, Lenoncourt, a fait ses preuves pour Malte, Bemircmont et Brioude, et a porté les titres de comte de Dalel et marquis de Coligny. On remarque parmi ses membres un sénéchal d'Auvergne, une abhesse de Saint-Julien à Dijon cl deux brigadiers des armées du roi. E. 1718. LANNEAU. — D'azur à un barbeau d'argent posé en (asce; au chef cousu d'azur, chargé de trois hesants d'or. — François-lombard de Lanneau, seigneur de Marey et de Montfort, maître de l'hôtel de la princesse d'Orange, est le premier membre connu de cette famille ; il vivait en 1331. Plusieurs de ses descendants ont porté les armes; on remarque parmi eux Charles, capitaine au régiment de Souvré, qui reçut la croix de Saint-Louis a la bataille de Fontenoy de la main de Louis XV. — Alliances : Saint-Martin, Changy, Guillet, Vaussin, Damoiseau, Mouhard, Dampierre, Gayot de Lamotte, Prénieux. — Fiefs : Marey, Montfort, Marchiseul, Corombles, Banl, Nogenl. M. 16tf9, 1698. Décharge de franc-fief en 1700. E.1599. LANTAGE. — De gueules à la croix d'or. — Famille originaire du bailliage de Bar-surSeine, dont le premier membre connu, Antoine, épousa Alix de Charrcccy. Alliée à la maison de Feligny, elle écarlela son écusson des armes de celle-ci, qui sont d'azur à une nelle (Forgent. Guy de Lintage, bailli de Bar-sur-Seine, fut héritier de Guyot Bonnot, dont il prit le nom. Parmi ses descendants, on peut citer : Jacques, chevalier, seigneur de Belan, marié à Jeanne de Mello; Jean, son fils, chevalier de l'ordre du roi, bailli de la Montagne, enseigne de la compagnie des hommes d'armes de François de Lorraine, duc de Guise, tué à la bataille de Dreux; Gaspard, chevalier de l'ordre du roi, enseigne de ia compagnie du duc de Guise, etc. Cette famille posséda les fiefs de Belan, Polizot, Villecomte, Bécourt, Latreccy, Dommaricn, Vitry, Molinot, Boussillon, Toire, Esturny. — Alliances : Montbéliard, Turgcy, Drée,

Thoisy, Saint-Julien, Chaumont, Brancion, Chaugy. Aujourd'hui éteinte. E. 1549. LANTENNES. — De sable à la croix d'argent. — Henri de Lanlcnncs, qui tirait son nom d'un village près de Dole, fut témoin d'un traité conclu entre le duc de Bourgogne et Etienne, comte d'Auxonne, en 1197. Guillaume, damoiseau d'Henri de Bourgogne, est cité dans le testament de ce prince. Etienne, fils d'Hugues et d'Alix de Quingey, était abbé de Lurc en 1449. Cette famille s'éteignit en la personne de Jean, seigneur d'Amange. qui laissa ses biens à sa nièce. E. 1412. LANTIN. — D'azur à la givre d'argent; au chef d'or. — Cette famille, originaire de Chalon-sur-Saône et anoblie au XVII' siècle par des charges de robe, s'est divisée en deux branches entrées aux Etats, l'une en 1685, l'autre en 1751. Elle a fourni cinq conseillers au Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.66% accurate**

- 218 parlement de 1007 à 1093, un maître des comptes en 1033, et plusieurs militaires dont deux chevaliers de Saint-Louis au dernier siècle. — Alliances : Dubois, Gloton du Pré, Filzjan, Perret, Bernardon, Vcstu de Saint-Denis, Ocquidem. — Fiefs : Montagny, Montcoy, Planche, Damercy, partie de Menesserre et de la Motte-Chissey. M. 1098. LANTY. — Famille qui a possédé au XVI» siècle une partie de la seigneurie de Railly dans la prévôté d'Avallon et dont le nom figure dans les rôles d'arrière-ban de cette époque. On trouve : Henri de Lanty, écuyer, lieutenant du gruyer du Nivernais pour le duc en 1395, dont le sceau porte losangé; Guiot, écuyer, seigneur en partie de Saulcy en 1410; Charles, écuyer en 1824; Jeanne, fille de Michelle de Boissenet, qui reprend de fief en 1047 de la Conr-lesMailly. E. 1390. LARREY. — Armes de Grancey. — Les sires de Larrey descendent de Robert, frère d'Eudes, sire de Grancey, qui reçut en fief la terre de Larrey dans le Châtillonnais en 1301. Ils possédèrent les terres de Courcelles, Sainte-Colombe, Balon, Bissey, Gravières, Cussey, Loches etMeursault. E. 1352. LAS. — De sable à trois coquilles d'argent. — Originaire du Nivernais, cette famille parait remonter à Jean de Las, qualifié écuyer en 1380. Elle est entrée aux Etats de 1700 sur preuve de quatre degrés de noblesse et a possédé les fiefs de Valolte, dont elle portait le nom, et de Bierry. LAUBE. — D'azur au rocher à trois pointes d'argent, jwsé à la pointe de f écu et surmonté d'un cerf d'or élancé. — Famille originaire du Dauphiné et qui remonte à noble Daniel de Laubc vivant en 1390. Parmi ses descendants on remarque au XVI» siècle: Thomas, Christophe et Lyon net, commandants de bandes d'infanterie, tous trois tués dans les guerres d'Italie sous François I"; Louis, trésorier de France à Lyon en 1558, à Dijon en 1309; Louis et Gaspard, gentilshommes ordinaires de la chambre, le premier pourvu en outre de la charge de grand maître des eaux et forêts. La branche des barons de Corcelles en Maçonnais, entrée à Malte, s'est alliée aux Naturel, la Martinière, ChAtelard, Fleutelot de Beneuvre, Menou, etc., et a possédé les seigneuries de Pierretlos, l'Arloirc et Chevanncs. Le chef de cette branche, Laurent, colonel du régiment de Rcbecq, gouverneur de la ville et du château dcBoulard, commanda l'infanterie française en 1035. Nous mentionnerons encore Jacques, commandant du ban de la noblesse du Dauphiné en 1092. — Autres fiefs : la Tour-Curtin, Beaumont, le Coudray, Brou, la Motte, Saint-Trivier, Sainl-Jean-eii-Forez.— Alliances: Thy,

Peyrat, Rouël, Rossillon, CamusdeChavaignicu.la Porte, Bouvet, Beaumont d'Autichamp. M. 1098. E. 1053. LAURENCIN. — De sable au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent. — Devise : Lux in tenebris, et jwst tenebras spero lucenu — Ancienne famille du Beaujolais, qui a fourni un grand nombre d'échevins de Lyon de 1471 à 1503, entre autres, Claude, baron de la Riveric en 1527, et est entrée à Malte dès le milieu du XVI» siècle. On remarque parmi ses memhres des gouverneurs de places, des officiers supérieurs, un brigadier des armées du roi, des rhevaliors de Saint-Louis, un premier aumônier du roi, deux prieurs de SaintIrénéc de Lyon, plusieurs ehanninesses de Neuville. Philippe de Laurcncin, baron de la BusDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.07% accurate**

- m sière, seigneur de la Garde ei de Flaccy, obtint en 1742 l'érection en comté des terres de Bcaufort et de Crèvecœur. — Alliances : Amboise, Beaurepairc, Bualier, Charbonnier de Crangcac, Paphy, Cropet, Berton, Foudras, Chandieu , Maygnicr de la Salle, Saint-Point, Fautrières, Champagne, Saint-Germain, Remigny, Lcspinasse, Virieu. — Fiefs : Riverge, la Garde, Saint-Liger et Tremblay. Lettres de maintenue et d'anoblissement en tant que de besoin en 1665; preuves de six degrés aux Etats de 1718. M. 1668, 1699. LAVAL, LEVAI*. — IV sable à deux fasces d'argent; au chef de même, chargé de trois étoiles de gueules. — Devise : Eadem menmra. — Famille originaire d'Artois où elle portait le nom de Hardcbcrquc, dont le premier membre connu, Hennequin, vivait au commencement du XV» siècle. Adrien de Hardeberque, son fils, mort en 1444, fut père de Jean qui. marié à Pasques de Laval, prit le nom de sa femme en 1474. F*e lils de ce dernier, Guillaume, vint s'établir en Bourgogne où, après la réunion du duché a la couronne, il fut nommé contrôleur général des finances en 1495. Cette famille donna deux conseillers au parlement de Dijon, dont un doyen de la Sainte-Chapelle en 1315, qui fut depuis abbé d'Ogny ; un chanoine d'Arras et un de Langres, un religieux de Clairvaux, etc. Ses membres ont porté le surnom de du Bassin. — Fiefs : le Bassin, Senecey, Bressey, Cissey, Biarnc, Carisey, et une partie du comté de Tonnerre. — Alliances: Chambellan, Le Parmenticr, Alixand, Chandyo, Noël, Moisson, Couthier, l'Espine, Chàlenay. E. 1563. LEGOUZ, GOUZ (LE). — De gueules à la croix endenche'e d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent. — Il résulte des titres produits en 1688 devant les commissaires vérificateurs de la chambre de la noblesse que cette famille qui n'a pas cessé depuis le XVI* siècle de tenir un rang considérable dans la noblesse sénatoriale de la province, est issue de René Legouz, éciiyer, capitaine de la ville de Langres, qui servait en 1491 dans la compagnie d'ordonnance de Jean de Baudricourl, gouverneur de Bourgogne, et fit hommage en 1494 de la terre de Vellcpesle au prieur de Saint-Geosmc (1). Son fils Thibaut, gentilhomme du duc de Wurtemberg, employé par François I" auprès de ce duc et autres princes allemands, laissa entre autres enfants Pierre, maître des comptes à Dijon en 1554, de qui sont issus : 1° Guillaume, d'abord maître des comptes, puis avocat général au parlement en 1586, qui joua nn rôle à l'époque de la Ligue sous le nom de Vellcpesle et

fut l'auteur de la branche des legouz de Gerland; 2" Pierre, trésorier de France en 1602, auteur des Legouz de Saint-Seine. La première de ces branches a fourni un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, un conseiller au parlement, substitué en 1646 aux nom et armes de Morin (2), deux maîtres de h garde-robe de la dauphine, et s'est éteinte au dernier siècle en la personne de Bénigne Legouz de Gerland, grand bailli du Dijonnais, qui s'est fait connaître par ses travaux sur les antiquités de sa patrie. La seconde branche avait pour chef au moment de la Révolution Bénigne Legouz de Saint-Seine, premier président du parlement de Bourgogne. On compte (1) Dauâ la généalogie manuscrite de la famille Lepouz-Moriti conservée à la bibliothèque «le l'Arsenal, Palliot rapporte un acte de la chambre de* comptes de Bretagne du 17 avril 1510, rendu à la requête de Guillaume Le Goui et de ta «sur Anne, constatant que dans le livre des reformations de l'évérhé da Renne», comprenant les bolebi dea nobles, on trouve mentionné» Jehan Le Gouz eu U27, et Robin en 1*45. (t) Moris. — D'argent à trvit mûrtt de /x>ur/,»r.

**The text on this page is estimated to be only 24.75% accurate**

parmi ses membres deux présidents cl six conseillers au même parlement, entre autres: Benoit, président à mortier en 1686, institué héritier par Jean Maillard, conseiller au parlement, à charge de porter son nom ot ses armes (1), mort sans enfants mâles, et Jean, conseiller clerc au parlement, doyen de Chalon, élu du clergé aux Etats de 1703. Cette famille, qui a fait ses preuves pour Neuville en 1761, s'est alliée aux Saulx, Chahut, Mallion, Bcrthicr, Maillard, Bouhicr, Richard, Gicy, Turgot, Cirey, Brosses, Févret, Pérard, des Barres, Févret, Rouillé, Bouthillier de Chavigny, Montholon, Joly, Gagne de Perrigny, etc. — Outre les fiefs déjà cités, elle a possédé les terres de Vcrseilles, Coublanc, Rriannay, Simard, Gurgy-la-VilJe, Magny-sur-Tille , Godan, Luccy, la Chosclle, Saint-Hurugc, Saint-Bonnet, Sagy, Charangeroux, Rozièrcs, Villeferry, Arnay-sous-Viteaux, Dampierre, Saint-Seine, Jancigny, la Tour-d'Is-sur-Tille, le Verger, et, par suite de sou alliance avec l'héritière des Gagne de Perrigny, les seigneuries du marquisat de Banlange et du comté de Louhans. E. 1688. LE GRAND. — Yairé d'or et de gueula. — Devise : /» variis nunquam varius. — La famille Legrand, originaire de Baigneux, a fourni plusieurs officiers au bailliage, à la chancellerie, à la prévôté et au grenier a sel de Châlillori. On remarque parmi eux Guillaume Legrand, greffier en chef du bailliage, mort en 1572 et inhumé dans le chœur de l'église des Cordcliers de Chûlillon où l'on voyaitjsa tombe décorée de ses armes et de celles de sa femme Guillemette Saumaise. X. Legrand, maire de Chatillon, était élu du tiers-état en 1537 ; Jean fut député aux Etals généraux d'Orléans en 1560. Une branche de cette famille, établie à Dijon, a donné un assez grand nombre d'officiers aux cours souveraines de la province, savoir : un auditeur des comptes, trois maîtres aux comptes en 1521, 1545, 1555, trois trésoriers du bureau des finances en 1508, 1626 et 1660, deux présidents a la chambre des comptes en 1582 et 1655, deux premiers présidents de la même compagnie : Jean en 1641, Bénigne en 1644. Ce dernier avait précédemment rempli une charge de conseiller au parlement. Pierre-François-Bernard fut reçu président au même parlement en 1685. Xotons encore Claude , fait chevalier par Philippe-Ie-Bon et gouverneur de ses deux fils Antoine et Baudouin lorsqu'il les envoya contre le Turc, un abbé commendataire d'Epoisses en 1608 et un grand bailli d'épée du bailliage de la Montagne au X VHP siècle. — Alliances : Saumaise, Gagne, Tisserand,

Sayve. Lcnet, Rémond, Pontoux, Maillot, Boudicr, Jaquot, Cirey, Bonnot, Chasan. — Fiefs : Saulonla-Rue, érigé en comté en 1657, avec Barges, Fénay, Noiron et Chevigny-Fénay en partie, pour Jacques Legrand, président aux comptes, Aluzc, Marnay, la Tour-d'Is-sur-Tille, Corcclles-les-Rangs, Sainte-Colombe, Malmont, Layer-le-Franc, Darccy, Bréviande, Pré-Faneau, Seigny et Renèvecn partie, Saint-Germain, le Châtelel. M. 1600. K. 1653. LEMOINE. — D'or au pal de gueules, chargé de trois croix du champ. — Famille champenoise qui a possédé la seigneurie d'Autricourt-sur-Ource au bailliage de la Montagne et a été reçue au Etats de 1700 sur preuves remontant à Pierre Lemoine, qualifié écuyer, sieur de Millière en 1526. (9) MAILLARD. — Efozur au chevron (forgent, chargé à la point* dm tourteau de sable surcharge' (Tune croix dor et accompagne" de deux quintefeuiltt» aussi d'or en 'fief, et d'une étoile de même en pointe.

**The text on this page is estimated to be only 23.24% accurate**

- 221 LENET. — D'asur à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois quinte feuilles d'or. — Celte famille, issue de Guillaume LcncL, commensal du duc Philippe-lc-Bon, a fourni deux secrétaires du roi, un gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, deux présidents à la chambre des comptes en 1897 et 1641, trois conseillers au parlement et un procureur général près la même cour en 1641. Ce dernier, connu par ses Mémoires et par son al lâchement au prince de Condé, obtînt en 165" la confirmation en sa faveur, sous le nom de Lenel, du marquisat de Lurey, érigé en 1652 sous le nom de Faberl. On remarque encore dans celte famille : Henri, abbé de Chàliilon; Louis, chevalier de Malte en 1660; X., lieutenant-général des armées du roi; Claude-Bénigne, lieutenant aux gardes-françaises au dernier siècle. — Alliances : des Barres, Fyot, Gaulhier, Gand, du Prat, Chaumelis, Espiard, Gagne, Sallier, Macheco. — Fiefs : Chassey , leMeix, Charelte, Quintin, Longbois, Villolte, Boussenois, Corgengoux, Selorre, Pultier, la Brosse. E. 1712. LENONCOURT. — L'argent à la croix engrèlée de gueules. — ("elle famille, l'une des quatre premières de Lorraine, a porte1 à l'origine le nom de Nanccy ou plutôt Nancy et a pris celui de Lenoncourt après l'acquisition d'une partie de la seigneurie de ce nom au commencement du XIV* siècle. Elle remonte à Odclric de Nancy, appelé père du duc Gérard dans une charte de 1065, et a fourni un évéque de Clialon, un archevêque de Rheims qui sacra François 1", deux cardinaux, des chambellans et des gentilshommes de la chambre du roi, un maître d'hôtel du roi, deux écuyers de l'écurie du mi, des gouverneurs de provinces, des baillis et des capitaines de villes et de châteaux, deux colonels, un maréchal de camp, un lieutenantgénéral des armées du roi, un grand écuyer de Sicile et plusieurs grands officiers de Lorraine, un commandeur et des chevaliers du Saint-Esprit , de Saint-Michel et du Croissant de Sicile. Eteinte vers 1700, son nom a passé avec ses armes, par substitution, aux Sublel d'Ileudicourl, dont un membre épousa une fille de la branche dite de Serres. Un autre rameau distingué par le surnom de Loches se fixa en Bourgogne vers le milieu du XIV- siècle. Il eut pour auteur Nicolas de Lenoncourt, second fils de Gérard II de Nancy et s'éteignit au XVII* siècle après s'èire subdivisé dans les seigneurs de Marolles et de ChaufTour. — Alliances : du Châtclet, Haraucourt, Luxembourg-la-Tour, Laval, Harcourt, Beauvau, la Marck, Choiseul, Joyeuse, Netancourl,

Lignevillc, Raigcrourt, etc. La branche de Loches s'allia avec les Vienne, Ludrc, la Marche. Cusance, Meligny, Mâlain, Chauvirey, Saulx-Tavannes, Marmier, Fyot, Canisy, Brancion, Villers-la-Faye, Laumont, Maumoul, Le Bascle d'Argenleui), Angennes, BrancasVillars. — Terres en Bourgogne : Is-sur-Tillc, Athée, Loches el Chauffour dont dépendait Marolles en Champagne. E. 1581. LEROUX. — D'or à quatre pals de sinople. — Ces armes sont celles d'une famille de Bourgogne à laquelle nous présumons que devait appartenir Jean Leroux, seigneur du Terreau, entré aux Etats de 1626. LESTOUF, L'ESTOUF, LE TOUF, DE TOUX. - Ecartelé . aux 1 et 4, d'or à deux chevrons de sable, ou de sable à deux chevrons d'or, surmontés d'un lambel à trois pendants de gueules; aux 2 et 3, écartelé

**The text on this page is estimated to be only 24.43% accurate**

- 222 auteur Hugo dictus Btmeillat de Tois, domicellus, qui reconnut en 1266 tenir en fief-lige du duc de Bourgogne sa maison de Toz et tout ce qu'il possédait à Champeau, le tout situé dans la paroisse de f.ueugnon en Charollais. On trouve après lui Sibylle de Toux qui reprit de fief de la mémo maison de Toux en 1315; Hugues Le Toux, éeuyer, vivant en 1368; Hugues, damoiseau, qui donne dénombrement en 1380 de la Motte de Varennes-Reuillon, relevant de Semnr-en-Brionnais; Jacquot de Toux, seigneur d'Echalot en 1390; Louis Le Toul, seigneur de Rcuillon en 1430. Au XVI' siècle, les Lcstouf se sont partagés en deux branches : celle des barons de Cou flans, seigneurs de Scmoutier, formée par Jean, chevalier de l'ordre du roi en 1321, et celle des barons de Pradines et de Sirot qui a fourni un grand nombre de militaires, parmi lesquels on remarque Jacques, gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre en 1558 ; Philibert, colonel d'infanterie en 1626, et Claude, le célèbre baron de Sirot, qui fit ses premières armes dans la guerre de Trente-Ans, se distingua dans plusieurs rencontres et particulièrement à Rocroy, fut nommé lieutenant-général des armées du roi, et ayant pris le parti de la Fronde, trouva la mort à Gcrgeau en 1652. Ses Mémoires ont été imprimés en 1683. — Alliances : Angoulevant, Saint-Romain, Gallois, Fautrièrcs, Mailigny, Foudras, Martin de Choiscy, Bouesseau, Garnier du Vouchot, etc. — Fiefs : — Baronnic de la MotteMarcilly, seigneuries de Maul voisin, Hurigny, la Clayette, la Croste, Poinsson-les-Grancey, Poinssenot, Barjon, Scmoutier, partie de Rccey et deVille-sur-Arce. Filiation depuis Guillaume en 1316. M. 1669. E. 1570. LÉVIS. — D'or à trois chevrons de sable. — Devise : Aide Dieu au second chrétien Lévis. — 11 ne rentre pas dans notre cadre de donner la généalogie de la maison de Lévis, dont l'illustration et l'ancienneté sont bien connues. Nous nous bornerons à rappeler que la branche de Lugny, la seule qui ait eu des rapports suivis avec la Bourgogne et soit entrée aux Etals de la province, a été formée au XV* siècle par Eustache de Lévis, deuxième fils de Philippe, seigneur de Florensac et d'Alix de Quélus, lequel épousa Alix, dame de Cousan, fille de Hugues Damas, seigneur de Cousan et d'Alix de Beaujeu. Par suite de celte alliance, il devint propriétaire de la terre de Lugny en Charollais, qui était une des quatre grandes baron nies de ce comté et que ses descendants possédaient encore au dernier siècle. Les villages d'Hautefond, Changy et Noehize en dépendaient. — Autres fiefs

possédés en Bourgogne par les Lévis- Lugny, Ventadour et Chftteaumorand : la Perrière, le Plcssis, Bragny, Ecuelle, Châlelet, la Barre, Sainl-Germain-du-PIain. Ouroux, Limon. Thorcy, Servigny, Talant en Chalonnais, baronnics de Bernon, Savoisy, Lignière. E. 1742. LIEUR (LE). — D'or à la croix pleine, la traverse denchée de gueules et d'argent, le montant denché d'argent et de gueules ; ladite croir cantonnée de quatre têtes de léopards d'azur, lampassées de gueules. — Jean-Louis Le Lieur, seigneur de Ville-sur-Arce en partie, reçu aux Etats de 1769, a prouvé sa filiation depuis son bisaïeul Guy, maintenu en 1668 par Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontées à Jacques Le Lieur, maitre général des eaux et forêts de Normandie, maire de Rouen en 1358, et capitaine du château de cette ville, anobli en 1360. Celle famille était établie dans le comté de Bar-sur-Seine dès la fin du XV» siècle. D'autres branches se sont fixées en Bretagne, Picardie, Ile-de-France, Maine. — Alliances : Gorron, LongeviUe, Le Breton, Gnenichon, Chappron, Armynot du Châtelet.

**The text on this page is estimated to be only 28.34% accurate**

- m LIGNE VILLE, LIGNIVILLE. — Losangé d'or et de table. — En 1673, Jean-Jacques de Ligneville, seigneur d'Autreville, Buxières et autres lieux, lieutenant-colonel dans les troupes du duc de Bavière, reprit de fief de la seigneurie d'Autricourt, au bailliage de la Montagne, à lui échue par partage avec Daniel de Ligneville, son frère, et dame Catherine de Savigny, leur mère, veuve en premières noces de Henri , comte de Ligneville, et en deuxièmes de Gaspard d'Anglure, seigneur dudit Autricourt. Jean-Jacques, entré aux Etats de 1682, avait épousé Gahrielle Lcmoine dont il n'eut pas d'enfants; en 1699, il vendit la terre d'Autricourt à Jean-Baptiste Lemoine, de la même famille que sa femme. C'est le seul lien qu'ait eu avec la Bourgogne l'illustre maison de Ligneville, l'une des quatre de la grande chevalerie de Lorraine. LIVRON. — D'argent à trois fasces de gueule», au franc-quartier d'argent chargé d'un roc de gueules. — Famille du Dauphiné qui vint s'établir en Bourgogne et Champagne au XV* siècle. Bertrand, capitaine de CoilTy, épousa en 1477 Françoise de Bauflremoiit qui lui apporta les terres de Bourbonne, Parnot, Ché/eaux, Torcenay, etc. Son fils Nicolas, baron de Bourbonne, gouverneur de Coiffy et de Montigny, chevalier de l'ordre, capitaine du château de Dijon et grand gruyer général réformateur des eaux et forêts du royaume, mourut en 1582. Erard, petit-fils du précédent, fut souverain de Vauvillars, seigneur de Torcenay, Parnot, Chézeaux, Hortes, Fresnc-sur-Aparice, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes et grand chambellan du duc de Lorraine en 1618. Son fils Charles prit le titre de marquis de Bourbonne et devint successivement chevalier des ordres, maréchal de camp et lieutenant de roi en Champagne. Sa postérité s'éteignit en la personne de son petit-fils Erard en 1728. — Alliances : Noailles, Ray, du Châtclct, Orges, Bassompierrc, Savigny d'Anglure. E. 1560. LOGE (LA). — D'azur à tin ours d'or et trois pommes de pin de même en chef. — Cette famille, originaire de Saulicu, s'est partagée en deux branches principales. L'une d'elles, issue de Pierre de la Loge, qui vivait à Semur en 1610, et anoblie par une charge de secrétaire du roi en 1671, a fourni un maître aux comptes en 1703 et un premier président du présidial de Semur. Jean-François, qui appartenait à l'autre branche, produisit pour prouver sa noblesse, lors de sa réception aux Etats de 1715, les provisions de l'office de secrétaire du roi successivement exercé par son aïeul et son père en 1651 et

1669, et en outre un jugement de maintenue rendu en 1698 au profit d'Andoche de la Loge, son oncle, capitaine au régiment de Bourgogne. Cette branche a fourni quatre conseillers au parlement en 1714, 1750, 1751 et 1775 et des militaires. — Alliances : Baudenet, Lemulier, Manin, Thierry, Thirion, Monginot, BérardDemongc, Frcsue. Forestier, Martenot, Durand, Genreau, Le Belin, la Marre, Pérard. — Fiefs : Châtollenot, le Bassin, la Fontencllc, Broindon, Clomot, les Baumes, Dyonne, la rente de Bray.

LOGES. — D'or au sautoir d'azur. — Devise : A ce coup. — Guillaume de Loges, originaire de Bresse, vint s'établir vers 1400 en Bourgogne, après avoir épousé Agnès de Bourbon, qui lui apporta la terre de la Boulaye. Son fils Jean s'allia à I^ouise Rabulin d'Epiry en 1450, dont Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.22% accurate**

- m Simon, gruyer de Bourgogne, père de Hugues, en 1195. Parmi leurs descendants, on peut citer: Christophe, gentilhomme de la maison du roi; Simon, bailli d'Autun; Aymé, qui épousa on 1040 Marie de Michal, fille du baron du Donjon, lieutenant-général de cavalerie en Savoie. — Autres alliances : Nagu, Montconis, Rouhaut de Gamachcs, Jaquot, Courccllcs, Trestondan. Lyalhod. M. 1670. E. 1476. LOMBARD. — D'argent au chevron de gueules, accompaqné de trois fleurs de lys de sable; au chef d'azur. — Guillaume Lombard, seigneur de Millery, était frère de Simon, écuyer d'écurie de Charles-le-Téméraire en 1472. Ses descendants, Nnzaire, Jean, Claude et Joachim, possédèrent la terre de Millery jusqu'à la fin du XVII* siècle. — Autre fief : Réglois. — Alliances: Arcelin, Garnier, Franay, la Garde. Ferroux, Navetier. M. 1637, 1069, 1698. E. 1712. LONGCHAMP. — Vue bande de... chargée en chef d'un tourteau ou d'une étoile. — On trouve Hugues de Loiigehamp, qualifié chevalier en 1299. Girard de Longchamp, chevalier, châtelain de Rouvres en 1337, était bailli de Chalon cinq ans après et maître des foires de cette ville. C'est le même sans doute qui est qualifié en 1371 bailli de Chaumont, seigneur de Brainville et de Mnrey-sur-Tille. Robert, éruyer, seigneur en partie d'Oisilly, bailli do Langres et capitaine de Nogcnl-le-Roi, fut chargé de la garde des wouglaires (espèce de canons) du duc à Dijon en 1417. — Alliances : Montclerc, Comblanc. E. 1363. LONGEVTLLE ou LONGUEVILLE DE VILLE-SUR-ARCE - D'argent à l'aigle de sable. — Cette famille, originaire de Franche-Comté, parait remonter à Jacob de Longcville, écuyer, qui fit hommage au duc en 1397. Elle a possédé pendant plus de deux cents ans la terre de Ville-sur-Arce, au bailliage de Bar-sur-Seine, et en outre les seigneuries de Bcssey, Pouilly et Millery . — Alliances : Ville-sur-Arce, Visemal, Bissey, la Maisonncuve, Chalon, Cléron, Gervaise, etc. On remarque parmi ses membres un grand nombre d'hommes d'armes des ordonnances, particulièrement dans la compagnie de Nemours, un maréehal-dcslogis de cinquante hommes d'armes des ordonnances sous la charge de M. de Ruffey en 1379, et plusieurs autres militaires de divers grades (1). M. 1670. E. 1360. LONGUEVAL. — De gueules à trois bandes d'argent, vairées de simple, et une croix de même sur le tout d'en haut de la bande du milieu. — Ces armes sont celles d'Octavien de Longucval, seigneur d'Anières-sous-Vézelay, entré aux Etats de 1390, dont le fils

Gabriel fut chevalier de l'ordre, et dont la fille Jeanne épousa en 1S98 Cyrc du Boulet , seigneur de Sancy et de la Faulle. Il appartenait à une branche de l'ancienne et illustre maison de Longucval, originaire de Picardie ou d'Artois qui portail bandé de voir et de gueules, et d'où sont sortis les comtes et princes de Bucquoy en Autriche. — Autres fiefs en Bourgogne : Mailly, Charrey, Billy, Vaubusiii. Jean-Jacques de Longtieval, gentilhomme ordinaire de h chambre, ayant eu (1) Ce»t un de se* membre*, major de cavalerie, qui écrivit aux moine» de Mores, qni avaient saisi le bétail de ses vassaux, cetle lettre plaisante où il les menaçait de leur couper les oreilles s'ils ne restituaient le roupeau : MettiorUmt tes moinibut de Moribut, coupantibut raiibus, etr. Le bétail fut immédiatement rendu. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.58% accurate**

- m son château de Rigny près Gray détruit par les Impériaux, le roi lui donna en dédommagement les seigneuries de Mignot et Thorey au bailliage de la Montagne, et celle de Montfalconnct en Bresse, cette dernière saisie sur le comte de Saint-Amour, gentilhomme franc-comtois qui était devenu possesseur de la terre de Rigny. U fille de Jean-Jacques de Longueval porta Mignot et Thorey dans la famille de Porcherot. E. 1890. LONGUE VILLE DE LA MAISON-BLANCHE. — D'argent au chevron d'asur. — Cette famille remonte à Etienne de Longueville, seigneur de Fautigny en 1464. On remarque parmi ses membres : François, premier maître d'hotel du duc de Nemours, écuyer de son écurie, cornette des chevau-légers de sa garde en 1617, depuis gouverneur de Montbard; Edme, capitaine d'une compagnie entretenue pour le roi sur le Mcin, gendarme des deux cents chevau-légers en 1646; Dominique, écuyer de la petite écurie du roi en 1656, deux capitaines au régiment de Nice en 1746 et 1747. — Alliances : Ragny, Robbée, Loron, Blondeau, Villiers, Filzjan, Orapain. — Fiefs : la Maison-Blanche , Domecy-sur-le-Vaux , Joux, Islan, ChampCachot, Prédcfond, la Guichettc, Crain, Champmorot, la Chaume. M. 1668, 1670. E. 1658. LONGUEVILLE DE VILLE-SUR- ARCE. — (Voy. Longevhxe.) LONGUEVXLLE-ROTHELIN. — D'Orléans, au bâton péri en abtme. — François de Longueville, marquis de Rothclin, entré aux Etats de 1539 (1), était le troisième fils de Louis d'Orléans, duc de Longueville et grand chambellan de France, et de Jeanne de Hochberg. Les biens de sa mère ayant été partagés entre lui et son neveu François, fils de Louis, puiné de longueville, mort en 1537, il eut dans sa part les seigneuries de Noyers, Villaines-enDuesmois, Louhans, Mcrvans et Ormes que sa fille Françoise d'Orléans porta dans la maison de Bourbon-Condé. LOPPIN. — D'asur à la croix ancrée d'or. — Cette famille, originaire de Beaune, s'est divisée en plusieurs branches. La première, restée à Beaune, a fourni des maires et des officiers aux diverses juridictions de celte ville: la seconde a donné plusieurs conseillers au parlement de Paris au XVI» siècle ; la troisième s'est établie à Seurre où l'on trouve un maire de ce nom en 1645; la quatrième, fixée à Dijon, s'est elle-même subdivisée au dernier siècle en deux branches, celle des Loppin de Montmort, marquis de la Boulaye, et celle des Loppin de Gémeaux. Dans la branche dijonnaise on compte quatre maîtres des comptes de 1585 à 1674, troisconseillers au parlement dont l'un,

Germain-Anne, marquis de la Boulaye, devint président en 1752, un avocat général au môme parlement en 1736, et plusieurs militaires de divers grades, entre autres Jean-Etienne, capitaine de carabiniers, tué à Fontenoy. — Alliances : Joly, Cbauvcau, Lorenchct , Esticnnol, Fourneret, Barbier, Févret, Espiard, Chartraire, Begon, Soret. Brunei, Tîxier, Pontonx, Blanot, Moulins. — Fiefs : Mortcuil, Masse, le Châtelain, Givry, Marcellois, baronnie de Gémeaux, Pichange, Preigney, le Champ, Blanot. E. 1772. (t) Dans 1* U*le on lui a par erreur donné le prénom de Louis.

**The text on this page is estimated to be only 25.66% accurate**

LORIOL. — D'azur à la tour (Forgent, avec son avant-mur de même (1). — Ancienne maison noble de Bresse. Piganiol de la Force la fait remonter à Jean de Loriol, damoiseau, vivant en 1400, dont la descendance a fourni des conseillers et un chambellan, maître d'hôtel des ducs de Savoie. Elle s'est partagée en plusieurs branches, celle des seigneurs de la Tourdc-Neuville-sur-Ain , celle des seigneurs de Sainl-André-du-Bouchoux, d'Asnières et de Chamergy, alliée aux Chandieu, et celle des seigneurs de Gerlan, formée par Antoine de Loriol, qui de son mariage avec Hélène Bergier, dame de Corrobert, laissa un fils, Pierre, mort en 1623. Ce dernier avait épousé Françoise Le Loup, fille de René Le I-oup, baron de Digoinc, et en eut plusieurs enfants parmi lesquels nous nous bornerons à citer René, chef de la branche des Loriol-Chandieu qui est entrée aux Etats de 1682 et a possédé en Bourgogne la seigneurie de Morey et les baronnies de Couches et de Digoinc, cette dernière située au bailliage de Montcenis. — Alliances en Bourgogne : Saulx-Tavannes, la Magdelaiue, Falletans, etc. LORuN.- De sable à la fasee d'or, alias d'argentil).— La filiation de cette famille, originaire du Nivernais, n'est régulièrement établie que depuis la fin du XV* siècle. Elle remonte néanmoins plus haut, puisque ses armes sont figurées sur un sceau appendu à une quittance délivrée en 1423 par Jacques Loron, conseiller et maître d'hfitel de la duchesse de Bourgogne. On remarque encore parmi ses membres François, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1575. — Alliances : Gamaches, Clugny, Courtenay, Aullcnay, Janly, Conquérant. Barnault, Rieux, Jaucourt, Montjcu, la Rivière, la Tournelle, Lavault, Boulainvilliers, d'Estut d'Assay. — Fiefs : baronnies de Limanton et de Domcey-sur-Cure, seigneuries de Châtenay, Argoulay, Crain, Vilaine, Ferrière. Tarot depuis 1488 par alliance avec les Chuffaing. M. 1669, 1698. E. 1665. LOUBDIN. — Voy. Cougw. LUGNY. — D'azur à trois quintefeuilles d'or, accompagnées de sept billettes de même, trois en chef, une en camr et trois en pointe, posées deux et une. — Devises : !• Le content est riche; 2° Il n'y a oiseau de bon nid qui n'ait une plume de Lugny. — Robert de Lugny, chanoine de Chalon, puis trésorier de la môme ville, chancelier de Bourgogne en 1360, président du parlement, fut l'illustration principale de cette famille, originaire de l'Auxois, et dont une branche s'était anciennement établie dans le MAconnais. Parmi ses membres on remarque encore : Seguin, évêque de Maçon, mort en 1262; un

autre chancelier de Bourgogne en 1349; deux gouverneurs de Chalon; Guillaume, échanson du duc en 1394; Huguenin, qui suivit le comte de Ncvers en Hongrie; André, châtelain de Sarrières en 1417; Jean, baron de Ruffey, bailli de Chalon au XVp siècle.— Fiefs : Montmoyen.Maiserotte, Monetoy, Saint-Trivier, Bellefond, Montcouel — Alliances: Villers, Tenarre, la Chambre, Bauffrcmont, la Baume, SaintTrivier, Ferrières, Roussilion, Polignac; éteinte dans les Chabot. E. 1476. (t) A Uns : d'azur à la tour carrée d'argent. ai^ec mit ncant-mur de même. — Nous forons remarquer la ressemblance (te ce* arme* avec celles des loriol en Bugcy, qui portaient : d'azur au château

**The text on this page is estimated to be only 28.31% accurate**

227 M MACHECO. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de perdrix arrachée» île même. — Devise : J'ai bon bec et bon ongle. — Famille originaire de Nuits et considérable par ses alliances et les charges qu'elle a occupées. Elle est issue de Jean Macheco qui parait s'élre fixé à Dijon vers 1443 et dont le (ils Arnoult, maître extraordinaire à la chambre des comptes, mourut en 1482. Richard, fils d'Arnoult, d'abord fourrier des troupes du roi, grenetier au grenier a sel de Dijon en 1485, puis maître aux comptes en 1497, avait reçu en 1484 des lettres de noblesse pour services rendus à Louis XI. Il laissa trois enfants : Arnoulet, qui continua la postérité; Guillaume, abbé de Mouticr-Sainl-Jcan, conseiller clerc au parlement en 1488 et doyen de la Sainte-Chapelle, et Jean, dont le fils unique Odo ou Eudes remplaça son oncle dans cette dernière charge. Parmi les descendants d'Arnoulet on remarque : Chrétien, maire de Nuits, élu du tiers-état en 1602; Girard, doyen de Saint-Dcnis-de-Vergy, élu du clergé aux Etats de 1642 ; Bénigne, successivement lieutenant civil et criminel à Nuits, maître des comptes, conseiller au parlement en 1631, doyen de Nuits, trésorier de la Sainte-Chapelle et conseiller d'état; Jean-François, évoque de Conserans; Chrétien, évéque de Périgueux en 1743; Bénigne, tué au siège de Landau en 1713; des officiers au bailliage de Nuits; un auditeur des comptes en 1553 ; six conseillers au parlement de 1523 à 1749, etc. Cette famille, qui a fait ses preuves au dernier siècle pour Malte et Poulangy, s'csi alliée aux Juif, Salomon, Esperonnct, Le Goux, Levai, Godran, Serre, Brégille, Chisseret, Humbert, Fyot, Moreau, Carmone, Millièrc, Vaussin, Barjod, Bouthillier, Tisserand, Ocquidem, des Barres, Milletol, Jaquot, Villers, Baudinot, Valon, Le Coq, Le Belin, Lcnet.— Fiefs : la Grange-duPré, Vougeot, Marcilly, Montigny, Creusot, Segrois, Ternet, Premeanx, Villy, Chaniprenault, Corgcngoux, Parué, Mazerolte, Crépan, Visargent. — Lettres de confirmation de noblesse en 1609, dans l'exposé desquelles on lit que cette famille était issue des Macheco de Bretagne. E. 1775. MAC-MAHON. — D'argent à trois lions léojtardés de gueules, armés et lampassés d'azur, la tête contournée, posés l'un sur Vautre. — Jean-BaptisteMac-Mahon, entré aux Etals de 1757, était originaire de Limcrick, en Irlande. Il vint s'établir dans l'Autunoisau milieu du siècle dernier et obtint en 1750 un arrêt du conseil qui le maintenait dans sa noblesse d'extraction au vu d'une carte généalogique délivrée à son oncle, Maurice

Mac-Mahon, chevalier de l'ordre du Christ, major de cavalerie de la garde du roi de Portugal, par Jean Ilakins, roi d'armes à Dublin. Cette carte constatait que le septième aïeul de Maurice, Térencc Mac-Mahon, prince de Cloindirala, avait été inhumé au monastère d'Hashelin où l'on voyait encore son sujMïrbc tombeau ; que Bernard, son sixième aïeul, avait eu ses biens confisqués sous Elisabeth et que ses ancêtres avaient pris leurs alliances dans les meilleures familles d'Irlande. Il résulte en outre du môme arrêt de 1750 que le nom de Mac-Mahon, dans des branches différentes, était

 connu en Franco depuis les malheurs de Jacques II et n'avait plus dès lors cessé de figurer dans nos armées. Jean-Baptiste Mac-Manon acquit par alliance et autrement l'ancien marquisat de Viange, les baronnies de Sully et d'Igornay, les seigneuries d'Eguilly, Voudenay, Sivry, Chazcu et plusieurs autres terres qui, réunies en grande partie, furent érigées en marquisat sous le nom d'Eguilly par lettres de 1763. Jean-Baptiste Mac-Mahon avait un frère chevalier de Malle, non profès, et mestre de camp de cavalerie, reçu aux Etats de 1760, et deux lils qui y furent reçus à la trierinalité suivante. MADAILLAN. — Ecartelé : aux i et 4, tranché d'or et de gueules; aux 2 et 3, d'azur au lion d'or, couronné de même, qui est Lesparre. — Cette illustre maison tire son nom de la baronnie de Madaillan, située en Agénois, et remonte à Guillaume de Madaillan, sire de Lesparre en Médoc, qui fit hommage de ses terres en 1202 au roi Philippe-Auguste. A la branche des seigneurs de Montviel et de Montataire, marquis de Lassay (1), appartenaient : Louis, gentilhomme ordinaire de la chambre, colonel des compagnies françaises entretenues par le roi en Languedoc en 1574; Jean, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Tourainc, qui servit utilement le roi Ilenri IV, particulièrement au combat d'Arqués ; Louis, maréchal de camp à 22 ans, capitaine-lieutenant des chevau-légcrs du prince de Condé, à la fortune duquel il s'attacha pendant la Fronde, sans le suivre à l'étranger, étant resté au service du roi jusqu'à la paix de Nimèguc ; Armand, chevalier des ordres, lieutenant-général au gouvernement de Bresse, Bugey et Valromcy, qui commença à servir en 1672 et se signala dans plusieurs rencontres. En 1697 il acheta la seigneurie de Sermcsse faisant partie de la terre de Verdun, et entra en conséquence aux Etats de Bourgogne la même année. Son fils Léon, colonel du régiment d'Enghien, acheta Layer-le-Franc en 1712. — Alliances : du Fay, Chauvigny, Vipart, Rabutin, Le Veneur, Sibour, Pajot, Bourbon, Coligny, d'O. E. 1697. MAGDELAINE, MADELEINE (LA). — Ecartelé : au i", d'hermine à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de cinq vannets ou coquilles d'or, et les deux autres de trois ; au 2, d'or à la croix ancrée de gueules, qui est Damas ; au 3, de gueules à trois bandes d'argent et au 4, de Bourgogne ancien, — Ancienne maison du Charollais dont Thomas de la Magdclainc était bailli en 1275. Jean, sieur de la Magdclainc, fit une fondation pieuse à l'église de Charolles en 1390. Parmi leurs descendants, on peut citer : Jean, conseiller au parlement de Dole, abbé de Saint-Rigau*! dans le Maçonnais

après la mort de son frère Claude, grand prieur de Cluny, élu abbé de l'ordre en 1518 et vicaire-général du cardinal de Lorraine à qui il céda cette abbaye; Jacques, abbé de Sainte-Marguerite, nommé a l'évéché de Paris; Edouard, seigneur de Chogne, Blanchet et Saint-Didier, dont le fils Girard, conseiller du roi, bailli d'Auxois, chevalier de l'ordre, épousa en 1524 Claude Damas, qui lui apporta la terre de Ragny ; François, page de Henri II, lieutenant de cent hommes d'armes, conseiller d'état, gentilhomme ordinaire de la chambre, gouverneur du Nivernais, lieutenant de roi en Bresse, Bugey et Charollais, maréchal de camp, chevalier de l'ordre en 1595, pour qui la terre de Ragny fut érigée en marquisat le 29 novembre 1397; Léonor, son fils, chevalier de l'ordre, (I) Erection de la terre de Lauay en marquisat en 1647 pour hue de Madaillan, et de celle de Manicamp en comté en 1C9I pour Louis de Madaillan de Le»parre, marqué de Montataire. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.02% accurate**

- 229 — lieutenant-général en Bresse, mort en 1628, père d'Anne, femme de François de Créqui, duc de Lcsdiguièrcs, et de Claude, évèquc d'Auhin, élu du clergé en 1626 et 1613; Jacques, Claude et Anne-Bernard, successivement baillis de la Montape au XVII» siècle; MarieFrançois, marquis de Bagny, capitaine de cavalerie en 1747, et plusieurs commandeurs et chevaliers de Malte. — Alliances : Bossct, Courtenay, Hochbcrg, Marcilly-Cypierre, Boyer de Trémolles, Gondi-Betz, Biccy, Sommièvre, Loriol, Saint-Belin, Tliyard. — Fiefs : Coulanges, Epiry. Tintry, Châleauneuf, Morache, Sougny, Cisery, Tanay, etc. E. 1370. MAGNIEN. — D'asur à deux palme» d'or mises en pal. — Le château et les titres de cette famille ayant, paralt-il, été brûlés au XIV» siècle, ce n'est que depuis le siècle suivant que la filiation en est régulièrement établie; presque tous ses membres ont porté les armes. — Fiefs : baronnie de Bouhy, Drosson, la Charbonnière, Chailly-lcs-Pcauldoye depuis le XVI» siècle jusqu'en 1789. — Alliances : Bataille, des Buissons, Lachère, Bazcllc, Bubols, Bragny, Sauldon, Truchy. Preuves pour les pages en 1733. M. 1669. E. 1648. MAILLOT, DES MAILLOTS. — D'azur à trois mailleti d'or. — Cette famille, originaire de Normandie et que l'on trouve fixée en Bourgogne vers la lin du XV» siècle, parait remonter à Henri, seigneur de Maillot, écuyer et capitaine de Bracon, qui reprit de fief de Juilly-lc-Châtcl en 1488, et de Chevigny-Saint-Sauvcur en 1491. Elle s'est divisée en deux branches, à la première desquelles appartenait Bobcrt des Maillots, capitaine deTaiant au commencement du XVIe siècle, dont la fille porta par mariage la terre de Chevigny dans la maison de Villers-la-Faye. Le dernier représentant de la seconde branche, Philibert, sieur de Villeferry et capitaine de la porte de la chambre de la noblesse, substitua en 1628, aux nom et armes de Maillot, son neveu Philibert de laMeuzard, capitaine du château deVitcaux, écuyer de la grande écurie du roi, chevalier de Saint-Michel, et capitaine de la porte après son oncle en 1643. Philibert de la Mcuzard de Maillot portait : d'axu> à deux lances passées en sautoir et brisées d'or, accompagnées en chef d'une étoile, qui est la Meuzard; le champ chargé de trois maillets d'or, qui est Maillot.— Alliances : Bobelin, Croizier, Gros, Barangier, Montgommery, Bernczcl, Saulx, Brigidey, Piget , Drée. — Fiefs : Malleville, Beire, le Mont , Châtain , Arnay-sous-Viteaux, Vallois, Brain en partie. E. 1632. MAILLT. — De gueules à trois maillets d'or. — Cette

maison , que l'on croit une branche détachée des Mailly de Picardie, était établie en Bourgogne dès le XI» siècle. Humberl de Mailly, seigneur d'Arceau, gouverneur de Dijon, défendit cette ville contre le roi Bohert qui l'assiégea inutilement en 1003. Son fils Garnier, 10* abbé de Saint-Etienne de Dijon, mourut en 1030. Pierre, chevalier, sire de Longeault, tenait en fief du duc vers 1277 les terres de Beire, Col longes, Pluvet et Pluvault. Jean, sire de Mailly, reprit de fief du duc pour Poncey-surSaône en 1293. Geoffroy était archidiacre de Beaune en 1284. Bichard, époux de la comtesse de Manières, était en 1369 seigneur de Mailly, Mypont et Puligny. Jean et Bobert, conseillers et chambellans du duc en 1418, brisaient leurs armes d'un lambcl. Claude possédait en 1474 les terres d'Arceau et d'Areelot, tandis que son frère Simon, chambellan du roi en 1491, tenait en fief Arc-sur-Tille et Villers-les-Pots. Africain de Mailly, baron d'Ecot , seigneur deSainlDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.36% accurate**

— 230 Seine ei de Villers-les-Pots, chevalier de l'ordre, pancticr ordinaire dn roi, bailli de Dijon en 1541 , et Hélion, seigneur d'Arc-sur-Tille, Clomot et Savigny-les-Bcaune, furent chevaliers d'honneur du parlement en 1582 et 1545. François, baron d'EcotctdeClinchampen 1573, laissa la plupart de ses biens aux Crux. — Autres flefs : Fouchanges,Courtivron, Boussclangc, Lantenay donné par Louis XI en 1479, Orgeux, Mirebel. — Alliances: Baudot, Anglure, Villers, Perrigny, Conflandé, Maisey, Ecutigny.Vuchey.— Une autre familledu même pays et du même nom, mais étrangère à celle-ci, portait : trois fasces ondées avec une cotice brochant sur le tout. E. 1460. MAIRE (LE). — D'or à deux fouets mis en pal et atlmsés d'azur-, au chef de même chargé de deux étoiles d'ur à six pointes. — On trouve en 1350 Gilot Le Maire, de Bligny, et son frère Honin, qui tiennent eu fief des terres a Corberon et a Joncy. C'est de l'un d'eux sans doute que descendait la famille qui nous occupe et qui a possédé aux XV' et XVI* siècles une portion de la seigneurie de Bligny. Elle parait s'êlre élevée avec Jean Le Maire, seigneur de la Bondue, qualifié noble homme, dont le fils Jean, procureur fiscal aux bailliages d'Aulun et de Montcenis, fut anobli par lettres de 1469; il devint procureur général du duc Charles en ses duché et comté de Bourgogne et pays adjacents, charge qu'il continua a exercer, sauf un court moment d'interruption après la réunion du duché à la couronne. Parmi ses desrendants, dont on ne trouve plus de traces après le commencement du XVII' siècle, nous nous bornerons à citer: Jean Le Maire, écuyer, son fils, qui reçut en 1486 une gratification a cause des services de son père; Jules, trésorier de France et général des finances en 1586, président ancien du bureau des trésoriers en 1587, et Robert, aumônier de Saiiil-Bénigiic en 1602. — Alliances : Garin, Châtelain, Martin, Bernard, la Tour, Mandelol, Bailleul.— Fiefs, outre ceux déjà cités: la Porchercssc, Fley, Collonges, Eloulles, portion de Chaudenay, francs-alleux à Cherey et Denevy. E. 1590. MAIRET. — Trois lances en pal, la pointe en bas. — Jean Mairct , seigneur de ChàtelRegnault, vivait sous Philippe-lc-Bon. Il fut élu aux Etats de 1454. M ALAIN. — D'azur au sauvage d'or tenant une massue élevée, parti de gueules au lion d'or. — Cette famille tire son origine de Jean Maire, dit Molain, chaudronnier à Dijon, dont le fils Oudot, garde de la monnaie de Chalon, fut anobli en 1433 par Philippc-lc-Bon et devint son conseiller en 1439. B changea alors son

surnom en celui de Malain, et ses descendants s'efforcèrent d'acquérir la terre de ce nom dont les premiers seigneurs étaient éteints, pour rattacher à eux leur filiation. Leur fortune et leur mérite les élevèrent rapidement au niveau des plus anciennes maisons, qui recherchèrent leur alliance. Oudot, seigneur de Lux et de Demigny, fut la tige de la branche de Lux qui s'éteignit par la mort des deux barons de Lux tués en duel en 1613 par le chevalier de Guise. L'un d'eux, Edme, était lieutenant-général, commandant en chef au gouvernement de Bourgogne, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses conseils et capitaine de cinquante hommes d'armes. Un de ses frères , seigneur de Tarsul et de Courtivron, grand'eroix de l'ordre de Saint-Jcan-dc-Jérusalem, posséda les commanderies de Nancy, Saint-Jean-de-Vaux, Pont-Aubert et Nnrmier. D'autres branches, celles de Demigny, de Digoine, de Misscry, de Voudenay, de Montigny-sur-ArmanDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.09% accurate**

- 231 «on et de la Candie perpétuèrent le nom jusqu'au XVII* siècle. — Fiefs : Mâlain en partie. S poix, Mimande, Meursault, etc. — Alliances : Savoisy, Ryc, Pernes d'Epinac, Bauffretnonl, Choiseul, Simiane, Talaru, Villers-la-Faye , Faulquier, Damas-Crux, Saint-Bclin, Thyard, Sommièvre, Bouvot, l'Estrade de la Cousse, Vincent, Gorrevod. E. 1549. MALASSIS. — De gueules à la croix engrêlée d'argent. — Famille établie à Auxonne dès le commencement du XVI' siècle et qui a possédé pendant longtemps la seigneurie de Cléry vendue en 1688 aux Pelletier. Elle s'est alliée aux Morcau, Plaines, Jannon, Esmonin. Le Compasseur. E. 1633. MALPOIS, MALPOY. — D'asur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoile* d'argent et en pmnte d'une motte de sinovle surmontée d'une touffe de pois d'argent. — Famille qui tire sans doute son origine de Jean Maulpoy, sergent de la chancellerie de Bourgogne en 1367, et fut anoblie par des charges de trésoriers au bureau des finances en 1676, 1697, et 1725. — Alliances : Jolv, Vitu, Espiard. — Fiefs : Beire-la-Ville et partie de Bcirc-leChâtel.E.1736. MARCELANGE. — D'cr au lion de sable, armé, lamitassé et couronné de gueules. — Ancienne famille du Bourbonnais qui remonte à Hugues de Marcelange, damoiseau, vivant en 1404. Elle s'est alliée aux du Breuil, du Chastel-d'Ussel, Saunier, Murât, Gentils, Girard, Roffignac, Laudan, Saint-Hilaire, et a fait ses preuves pour Sainl-Cyr en 1686. Un de ses membres, Charles de- Marcelange, est entré aux Etats de 1668, comme possesseur de la seigneurie des Crois qu'il tenait du chef de sa femme, Marie Pelletier des Crots. MARCHAND, MARCHANT. — D'azur à deux chevrons d'm; accompagnésdesix étoiie$ de même, posées deux en chef, trois entre les deux chevrons, posées une et deux, et la dernière en pointe.— Parmi les descendants de Louis Marchand de Vers, anobli par Charles-Quint en 1531, on remarque : David, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel de cavalerie étrangère, maréchal de camp en 1637; Michel, major d'Auxonnc en 1734, capitaine de grenadiers dans Thésut; Bernard, capitaine de milice, mort a Ingolstadt en 1743; Michel, chevalier de Saint-Louis. Celte famille, qui s'est alliée aux Bourrelier, Margerct, Cléron, Ponloiix, Messein, Brunei, Monginot, Merle, etc. , a possédé les seigneuries du Maulgny, Rosey , Montbéliard, partie de Grange et de Loisey. E. 1668. MARCHE (LA).— De sable bandé d'or de tntis pièces (1). — Celte maison, originaire de Bresse, remonte à Renaud, témoin en 1174

du traité de paix conclu entre le duc de Bourgogne et le comte de Ncvers. Parmi ses descendants, l'histoire cite : Guillaume, seigneur de la Marche en 1221; Simon en 1279; Guillaume, chevalier, bailli et maître des foires de Chalon en 1384, châtelain de la Colonne en 1391, qui céda la vicomté de Chalon au duc en 1400; Vautier, envoyé à Màcon pour défendre la ville contre les Armagnacs en 1424; Antoine, seigneur de Château-Regnault en 1430, chambellan du duc, mort en 1438; Philippe, (1) D'après Petilot, ce» amies ont paaie par héritage aux Pyot de la Marche, qui en écartelaient leur éctu-ftou. t Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.25% accurate**

- 23* gouverneur de Joux, et son fils Olivier, né en 1422, écuyer paneticr de Philippe-le-Bon en 1447, armé chevalier a la bataille de Montlhéry, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charlesle-Téméraire, bailli d'Amont, mort a Bruxelles en 1801. Tout le monde connaît ses curieux Mémoires. Un de ses neveux, Charles de la Marche, existait encore en 1503, mais ne parait pas avoir laissé de postérité mâle. — Terres : la Marche, Louhans acheté aux Vienne en 1449 , Saint-Loup, Villargcau, Mervans, Villegaudin, Diombe, Nantoul, Chassey. — Alliances: Ayne, Bouton, Dommartin, Le Mairct, Saulx, Moroges, Lenoncourt, Machefoin. E. 1476. MARCHÉ (DU). — Parti d'azur et d'argent, à un soleil parti d'or et de gueules, l'or sur l'azur et le gueules sur l'argent. — Devise : Forti fide. — Jean-François du Marché, originaire du Val d'Aoste, fut anobli par le duc de Savoie en 1508, en récompense de ses services militaires. Ses descendants ont possédé les terres de la Tour, de Noue et de Saint-Martin. M. 1666, 1699. E. 1662. MARCHEVILLE. — Famille de Champagne qui portait : d'azur à cinq Ixsants d'argent, posés deux, deux et un. E. 1566. MARCILLY. — Six pièces d'or et de sable à une bordure de gueules. — Quoique plusieurs familles aient porté ce nom en Bourgogne, une seule a été admise aux Etats et mérite notre attention. Elle tire son origine du village de Marcilly près Charolles, qu'elle possédait de haute antiquité, dit Saint-Julien de Baleure, et dont elle prit le nom, après avoir quitté celui de Gulccsou Gueurche,sous lequel elle était d'abord connue. Ses premiers membres que l'histoire puisse mentionner sont : Artaud, chevalier en 1254; Aynard, chevalier, seigneur de l'Etang en 1362; Jean et Hugues, damoiseaux, fils de Robert, qui habitait le Mâconnais en 1367; honorable, discrette et saige personne Guillaume de Marcilly, bourgeois et maire de Dijon en 1374, bailli et maître des eaux et forêts du Charollais; Vauthier, son fils, écuyer et seigneur de Gergy. Baconnay, Baudrières, le Champ-Saint-Pierre en 1413; Jean, seigneur de Marcilly, l'Etang et Noehises en 1397; Guillaume, châtelain de Poulailler en 1420; un autre Jean, seigneur de Crissey, la Mode cl Marly près Issy-PEvéque en 1435; Claude, qui tint parti contraire à M. le duc en 1473, etc. Le dernier de cette branche laissa une fille unique, mariée à N. Marte!, du Dauphiné, dont les enfants prirent le nom de leur mère. Une autre branche, dite du Breuil, donna naissance aux Marcilly-Cypierre, par le mariage de Pierre du Breuil avec une Sainte-Amour, héritière de la maison

de Cypicrre, dont il eut quatre fils : Philibert, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Charles IX, commandant à Orléans, bailli du Charollais en 1554; Pierre, abbé deMortemeren Normandie, évêque d'Autun en 1560 ; le troisième, abbé de Chéry en Normandie, et le quatrième, chevalier de Malte. Imbert, chevalier des ordres, fils de Philibert, lui succéda dans sa charge de bailli en 1568, et la transmit en 1604 à son fils Charles, gentilhomme de la chambre, depuis gouverneur d'Autun, pour qui la terre de la Motte-Ternant fut érigée en comté en 1616. — Alliances: Pierrcchamp, Cussigny, la Cour de Moulin, Brion, Gondi, Thibaud. — Autres fiefs: baronnie de Thoisy, Varennes, le Vernois, Goix, Thaumircy, Censerey, Roussay. E. 1460. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.34% accurate**

- 233 MARIE. — Wasur à la bande d'or, chargée de trot* fers de dard de gueules et accompagnée de deux têtes de cerf d'or, posées dt profil. — Celte famille a fourni un grand nombre d'officiers aux bailliage et siège presidi.il d'Auxerre, entre autres Thomas Marie, qui fut anobli en 1661, en récompense de ses services signales dans la charge de lieutenant-général au bailliage et dans celle de maire d'Auxerre qu'il avait exercée pendant dix ans. Ses descendants ont porté le titre de barons d'Avigneau et possédé les seigneuries de Merry, les Chesnaies, Coulanges-surYonnc, Nanteau, le Maulnoir, Saint-Georges, Sublenne, Montmerey, etc. Lettres de confirmation en 1667. E. 1748. MARITAIN. — Parti d'asuretde gueules, au chevron d'or brochant sur le tout; alias : à un chevron brisé d'argent; alias : à trois chevrons d'or. — Noble Pierre Maritain, écuyer, seigneur des Combes, vivait au commencement du XVI* siècle. Un de ses descendants, Georges, commissaire d'artillerie, assista à la bataille d'Ivry comme homme d'armes dans la compagnie du marquis de la Guiehc et devint capitaine de cent hommes de pied au régiment du duc de Bellegarde en 1617. On remarque encore René, gentilhomme ordinaire de la chambre, lieutenant dans Uxelles, condamné comme usurpateur en 1663, anobli en 1668, maintenu par arrêt du conseil en 1678, et tué au siège de Saintc-Menehould.— Alliances : la Garde, Veyny, du Crest, Bonamour, Thomassin, Pâturai, Villars-Vaux, la Fond. — Fiefs : Availly (tendant plus d'un siècle et demi, Monlrond, les Combes. M. 1669, 1698. E. 1682. MARLET (LE). — Famille anoblie en 1509 dans la personne de Claude Le Marlet, licencié es-lois, demeurant à Dijon, a qui elle fournit un vicomte-mayeur, député de celte ville aux Etals généraux d'Orléans en 1560, et un bailli d'épée, quoique la charge de grand bailli ne se conférât le plus souvent qu'aux gentilshommes de haute lignée. — Fiefs : Gémeaux, Ternant. — Alliance : Baillet. E. 1360. MARLOUT. — D'asur à deux aigles d'or affrontées, s essorants sur une roche de même mouvant de la pointe, surmontées d'un soleil aussi d'or. — Celte famille est originaire de Chalon où l'on trouve en 1530 deux frères de ce nom, Guillaume, échevin, et Philibert, grenetier au grenier à sel. La descendance de Philibert a été anoblie par deux offices, l'un de maître, l'autre de président aux comptes dont furent pourvus Jean-Baptiste et Etienne Marlout en 1613 et 1642. Depuis lors on remarque Louis-Guillaume, colonel d'un régiment de son nom, et Louis-Victor,

chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi. — Alliances: Barbolle, Julien, Bernardon, Guelaud, Courvault, Perret, la Boulaye. — Fiefs: fief de Marloul, anciennement dit de la Rode. Cruzilles, Roailly, la Brosse, Chamailles, Jamblc. M. 1698. E. 1703. MARRE (LA). — lie gueules au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, lignées de sable. — D'après V Armoriai de la Chambre des comptes, cette famille, originaire du Charollais, remonte a Henri de la Marre, écuyer, seigneur d'Oisy an XIV» siècle, dont le petit-fils Jean, devenu gouverneur de Bcaune, se fixa dans celle ville et y épousa Philibcrte Billiard. Deux de ses petits-fils, Philibert et Pierre, auteur des diverses branches qui ont perpétué le nom jusqu'au dernier siècle, furent anoblis en 1585 en récompense des services » Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.23% accurate**

- m qu'ils avaient rendus pour la réduction de Beaune sous l'obéissance de Henri IV (1). Li brandie dircclc, éteinte en la personne de Guillaume de la Marie, trésorier de France à Dijon, élu du tiers aux FÏlats de 1629, a fourni deux maires de Beaune, dont l'un était en outre lieutenant criminel au bailliage de cette ville. Dans la branche des seigneurs d'Aluze, on remarque plusieurs officiers au bailliage et à la chancellerie de Beaune cl quelques militaires, entre autres Jean, lieutenant des maréchaux de France en Bourgogne au dernier siècle. Enfin les deux aulres branches ont fourni des inaires et des officiers au bailliage de Beaune, un maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, un chevalier de Saint-Lazare, un doyen de Beaune, élu du clergé en 1766. un avocat général, puis maître ordinaire a la chambre des comptes en 1610, un célèbre avocat au parlement de Dijon, mort en 1680, un président à mortier en 1696 et cinq conseillers au même parlement en 1637, 1653, 167-1, 1714 et 1738. L'un d'eux, Philibert, connu par ses travaux d'érudition et d'histoire, reçut l'ordre de Saint-Michel en 1660. — Alliances: Le Blanc, Rozerot, Kichard, Alixant, Micanlt, Bernardon, Bouchin, Saumaise, Hiollet, Berbis, Thiroux, Brunet, Souvert, Tisserand, Giroux, Folin, Lnppin, Migieu, Mucie, Bouhier, Jacquotot, Ocquidem, Millet, Badoux, Verchèrc, Mairetet, Charpy, la Loge, Bérardier, Lostende. — Fiers : Chevigny, Meursaull, Ruffey, Auxey, Billy, le bois de Montby, Varennes, Champigny-sur-Tille, etc. M. 1669, 1697, 1698. E. 1671. MARRON. — D'or au marronnier de sinojtle, terrassé de sable, et placé entre deux fontaines jaillissantes forgent et deux marrons de simple. — En récompense de ses services, Nicolas Marron obtint en 1683 de Charles-Emmanuel de Savoie, pour lui et pour son fils Cyprien, des lettres qui les reconnaissaient nobles, comme s'ils eussent été procréés de race noble et de quatre aïeuls paternels et maternels. Onze ans plus tard, Cyprien, qualifié gentilhomme piémontais, fut naturalisé par Louis XIV, à cause des services qu'il avait rendus pendant vingt ans dans les armées françaises, comme capitaine de cavalerie dans Royal-Piémont. On trouve après lui Nicolas, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Saillant en 1750, et Maiïe-Agricol , baron de Belvey et de Dompicrre en 1731. — Alliances : Cansons, Argent, Carrelet. — Fiefs : Pichange en partie, la Tour-de-Ncu ville-sur-Ain, Meillonas. — M. 1716. E. 1754. MARTIGNY. — Plusieurs familles ont porté ce nom en Bourgogne. L'une

d'elles, originaire d'Anjou, descendait d'un frère de Renaud de Marligny, archevêque de Reims, mort en 1139. Vn de ses membres, Robert, écuyer de Philippe-le-Hardi, fut tué sur le pont de Montereau en voulant défendre Jean-sans-Pcur. Elle portait : d'or au chevron d'azur, accompagné de trois quintefeuilles degueules,cl détacha une branche en Flandre. Une seconde famille de ce nom, originaire du Faucigny et fixée dans le Charollais, blasonnait son écu de trois pals et d'un chef chargé de trois coquilles. Parmi ses membres on peut citer : Guillaume, gruyer du Charollais en 1358, et un autre Guillaume, chevalier, qui figure dans une montre d'armes en 1419. Mais on ignore si Jean, procureur du duc au bailliage d'Aval, et Guy, conseil(I) En 167e, Etienne de 1a Marre, lieutenant-général et maire de Beaune , tuteur de la branche de* seigneurs d'Aluze, cl sou fils Jean-HaplUte, lieutenant-criminel au même bailliage, obtinrent des lettres de relief Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.13% accurate**

— 235 — 1er au parlement de Dole en 1430, étaient issus de la même race. II est probable toutefois que Guillaume, capitaine d'Aisey en 1524; Jean, chevalier de l'ordre, seigneur de la Villeneuve et de Rochcprisc, mort en 1576, et ses deux fils Jean et Claude, écuyers en 1593, appartenaient ù cette famille qui posséda les fiefs;de Martigny-le-Comte, Bremur, Vaurois, Mornay, Ménèble, Montigny, etc., s'allia aux la Bruyère, Faulquier, l>estouf, Estrac et entra aux Etats en 1562. Citons enfin une dernière famille deMartigny, originaire du Poitou et maintenue en 1699, qui portail : écartelé : aux 1 et 4, d'argent à la croix de sable-, aux 2 et 3, d'azur à trois cloches d'argent, et dont était issu Jean, chevalier de Saint-Lazare, époux d'Anne de Roigne, pour qui la baronnie d'Cchon et la terre de la Tour du Boz furent érigées en marquisat en 1682. Il était neveu d'un conseiller au parlement de Bordeaux. — Fiefs : la Goymière, Martigny, la Barre. MARTIN. — D'argent à trois perdrix de sable; au chef de sable, chargé de trois coquilles du champ. — Quelques auteurs font remonter cette famille à Humbelol Martin qui obtint en 1365 du roi Charles V des lettres qui l'autorisaient a recevoir tous ordres de chevalerie et autres titres et dignités des nobles. D'autres, peut-être mieux informés, lui donnent pour auteur Jacquot Martin, seigneur de Bretenières, valet de chambre de Philippe-le-Bon, anobli par ce prince en 1435, élu du roi aux Etats de 1483, qui laissa deux fils : Jean, valet de chambre, sommeiier et conseiller du duc, gruyer de Bourgogne, seigneur de Parlay et de Choisey; et Philippe, seigneur de Bretenières, élu du roi en 1484, maître d'hôtel du roi, capitaine de Rouvres, décédé maire de Dijon en 1489. Parmi les descendants de Philippe, on remarque: Charles, fait chevalier par Charles-Quint dans un combat contrcBaiberous.se-, Bénigne, vicomtc-mayeur de Dijon de 1557 à 1560 et de 1561 h 1565; Antoine, seigneur de Choisey, qui testa en 1567; Jean, prieur de Vignory en 1561: Pierre, prieur commendataire de Fays-Billot en 1723, et plusieurs militaires. Au dernier siècle, cette famille était établie au comté de Bourgogne. Outre les fiefs déjà nommés, elle a possédé Barjon, Avot, Poltenet, Courlon, Charmoy, Rivière-les-Fosses. — Alliances : Machefoin, Guedon, Jaquelin, Vernicr, Mouchcrot, Bouesseau, Roussel, du Lyon. Hugon, Vaulhereau, des Baugis, Millotet, Floris, Baudot, Doroz, Saconay, Petit, Viltier, Louvet. M. 1666, 1669. E. 1653. MASSET, MACET. — De sable à la fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier de

même. — Devise : Tousiours verd de Macet. — Issu d'une ancienne famille de Quicrs en Piémont, Jacques de Masset se retira eu Bresse au XIV' siècle et fut conseiller du comte de Savoie et châtelain de Bourg. Un de ses descendants fut promu à l'évôché de Màcon vers 1440. D'après Guichenon, il faut considérer comme sortis d'une même souche les Masset, seigneurs de Davayé, Rosan et la Roche de Solutré en Maçonnais, de Sauzey ou du Sauzcy et de Chapponod en Bresse, connus depuis Pierre [de Masset, damoiseau en 1400 et qui se sont alliés aux Gorrevod, Colomb, Say, Chapponod, Chalcs, Perrachon. Plusieurs membres de cette branche ont porté les armes, entre autres Henri de Masset, chevalier, maréchal de bataille es camps et armées du roi, capitaine de cavalerie en 1673. M. 1669, 1698, 1699. E.1653. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.29% accurate**

- 236 M ASSOL. — D'or à l'aigle à deux têtes éplnuée de sable; coupé de gueules au dejctrochère armé d'une massue, et mouvant d'une nuée à sénestre, le tout d'argent. — L'auteur de cette famille est Augustin Massol , médecin , né a Casai en Italie et mort a Dijon en 1804. Ses descendants fournirent un député du tiers aux Etats généraux d'Orléans en 1560, cinq présidents à la chambre des comptes de Dijon, trois conseillers au parlement de Bourgogne, un avocat général à la chambre des comptes de Paris, un lieutenant-général et un maréchal des camps et armées et plusieurs gentilshommes de la chambre du roi. Ils possédèrent les terres de Collonges, de îx>isy, de Champcau, de Savigny-sous-Bcaunc, de Messange. de Bévy, de Travoisy, du Tremblay, de Montmoyen, de Marcilly-les-Viteaux, de Serville et de Garenne, avec les titres de marquis de Serville et de Rcbez. Ils s'allièrent aux Le Blanc, Ferrières, Curley, Juret, Maillard, Grorelier, Brùlart, Languel, Clermonl-Crusil, Berbisey, Millièrc, Morin, Le Goux de la Berchère, Bretagne, des Hayes, Fyot de Vaugimois. Filzjan, Bernard, Berbis, Muzeau, Morclet, Courtot, etc. Celte famille existe encore. K. 1677. MASSON. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois glands de chêne d'argent. — Famille franc-comtoise issue de Claude Masson, écuyer de Philippe-le-Bon cl partagée en deux branches principales. A celle des seigneurs d'Authume et d'Erlans appartenait Jean-Etienne, marquis de Masson d'Authume (1), ancien conseiller au parlement de Besançon, qui, pour obtenir l'entrée de la chambre de la noblesse aux Etats de 1781, présenta la reprise du fief du Pré-Molay, situé au territoire de Tart-le-Haut, et fit preuve de cinq degrés de noblesse dans lesquels on remarque son père Jean-Léger, chevalier non-profès de l'ordre de Sainl-Jcan-deJérusalem , chevalier d'honneur de la chambre des comptes de Dole; Claude-François, son aïeul, qualifié baron de Longvy; et deux lieutenants-généraux au bailliage de Poligny. Ia seconde branche établie à Dole a fourni des conseillers maîtres à la cour des comptes de cette ville. — Alliances : Regnaudot, Choux, Froissard, Bontemps, Râteau, Mayrot de Mutigney, Billy, Franchet, Terrier, Basirette, Chappeaux en Franche-Comté. Famille encore existante. MATHIEU. — De gueules au chevron d'or, accompagné de tnris croissants d'argent. — Celte famille, originaire du Nivernais, remonte à Pierre Mathieu qui vivait à la fin du XV» siècle. On remarque parmi ses membres Hugues, élu du Charollais en 1682, et Henri, qualifié

comte de Champvigy en 1721. — Autres fiefs : Essertines, Chevigny ou Chavigny, Epoisses, Plomb, Moroges, la Chassagne, Hautescrve, la Vallée, Varennes. — Alliances : Bougard, Ragny, Moroges, Rabutin, Champier, Le Brun du Breuil, la Souche, Nuis, Molière. M. 1682, 1698, 1700. E. 1650. MAUROY. — D'asur au cketron d'or, accom/utgné de trois couronnes ducales d'argent ou d'or. — Devise : Dampné n'es /.«, sy ne le crois. — Famille originaire de Troycs, où l'on trouve Nicolas Mauroy, qualifié avocat du roi au bailliage en 1444. Etablie dans l'Autunois au XVp siècle, elle a été condamnée comme usurpatrice en (665 ; mais il est probable qu'elle obtint depuis un arrêt de maintenue puisqu'elle entra aux Etats de 1775 sur preuve de cinq degrés de noblesse. Elle a fourni un grand nombre de militaires, entre autres un lieutenantcolonel de Condé-cavalerie, un colonel de Médoc, deux lieutenants-généraux en 1718 et 1748, (I) Authume en Franche-Comté fat érigé en marqubal en 17M ton* le nom de Maaaoo. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate**

- 237 qualifias marquis de Mauroy, fils el petit-fils d'un auditeur à la chambre des comptes de Paris, un lieutenant-colonel des grenadiers de France, passé en Amérique au dernier siècle, avec le grade de brigadier des armées du roi. On trouve encore de ce nom et sans doute de la même famille deux grands maîtres des eaux et forêts en Bourgogne. — Alliances : Festuot, Saudon* Scorraillcs, la Rivière, Bault, Lemaire, Pleure. — Fiefs: Biiflbn, Marcheseuil, Vésigneux, la Garde, Fontaines-les-Arnay, Saint-Félix en partie. MAYGNIER, — MEYNIER. — D'azur au griffon d'or, langué et onglé de gueules. — Devise : Major fama. — Cette famille, originaire de Franche-Comté, se dit issue de Jean Meynier, anobli par Charles-Quint en 1822. Elle a possédé en Bourgogne le fief de SaintAnthost et s'est alliée aux Lezay, Froissard, Bétliisy, Manse, Massol. Convocations aux Etats de Franche-Comté de 1654 à 1666. Cinq degrés de noblesse prouvés aux Etats de Bourgogne en 1781. Preuves pour la grande écurie en 1763. Titre de comte de la Salle. MEIX (OU). — Famille qui a possédé au XVI* siècle les seigneuries de Magny, Aubigny près Saint-Jean-de-Ix)sne, Escloies, Epoisses, Cliaumont el la baronnie d'Aubigny en Auxois. Philibert du Mcix, baron d'Aubigny, vivait en 1608; il laissa trois fils: Jean, Charles, grand aumônier de Saint-Claude et Bernard, gentilhomme de la maison du roi, dont la fille Anne épousa en 1575 Christophe Pot, baron de Blaisy, chevalier des ordres du roi, auquel elle apporta la baronnie d'Aubigny (1). E. 1566. MELLIN. — D'or à deux Uont. couronnés el affrontés de sable ; au chef cousu d'or, chargé de trois merlettes de sable. — Cette famille remonte à Henri de Mellin qui habitait le pays de Liège en 1526. et dont le fils Thomas passa au service de France. Son petit-fils est qualifié en 1574 homme d'armes et seigneur de Saitil-Seine-la-Tour-sur-Viiigcanne. On trouve après lui N. de Mellin, colonel du régiment de cavalerie étranger en 1651, et Louis, major de carabiniers et gentilhomme ordinaire de la chambre en 1645. — Alliances : Monthon , Le Cerf, Andricux, Roujoux, Emcry, etc. — Fiefs : Franclieu, Fontenelle, la Craye. Le litre d'écuyer a été reconnu a cette famille par arrêt du parlement en 1655. M. 1666. 1697. E. 1679. MELLO, MERLO.— D'or à deux fasces de gueules, à un orle de neuf merlettes de même. — Originaire de Picardie, cette famille illustre vint s'établir en Bourgogne à la suite du mariage de Dreux de Mello, seigneur de Saint-Bris et de Châtcau-Chinon, avec Eustachia de Montbard, (1) Noos

croyons ceUe famille iasue des ancien* seigneurs du Mcix. terre qui relevait de Saubc-le-Duc. Parmi eu» nous citerons : mesure Jacon Dumeix, qui Tirait en 1168; Emoniu, »eigneur d'Autricourt, qui figure parmi les féodaux de Saulx-le-Duc en 11(0; Geoffroy, seigneur en partie du Meix el d'Autricourt en 1S70, le même sans doute qui est qualifié capitaine de Taïaut eu 1965, et sur le sceau duquel est A ru ré un lion, accompagné d'une bordure de besanti. — Girard du Meix de Moroges, châtelain de Volnay en 1346, portail : une bande denteUe, accompagnée en chef d'un oiteau ou merltlle. — Enguerrand du Me*, archer du duc en 1408, portait : une fasce accompagnée en chef de trois annelets ou cercles, et en pointe tfune molette ou étoile à six rais. — Roger du Mex, écuyer en 1410 : écartelé : aux i et 4, de gueules ou d'or au canton de ; aux t et I, une croix chargée en coeur

**The text on this page is estimated to be only 22.70% accurate**

- 238 dernière héritière de la maison d'Kpoisses, qui lui apporta la terre de ce nom. Dreux eut pour héritier son frère Guillaume, dont le fils Guillaume II, inhumé à Fnnlcnet en 1326, donna le jour a Gibaut, marié en 1365 à Isabelle de la Tour-d'Auvergne. Ix nom s'éteignit en 1419 dans la personne de Guillaume de Mcllo, dont la riche succession tomba, par Jeanne sa sœur, entre les mains des Montaigu de Couches. Parmi les illustrations de la famille, on peut citer Dreux IV, croisé en 1191, connétable de France en 1218; Jean, évéque de Chalon-sur-Saône en 1354, puis de Clermont; Isabeau, comtesse de Joigny, femme du connétable Imbert de Beaujeu, Jeanne, comtesse d'Eu, etc. — Principales alliances : Saint-Vérain, Ch&tcauviilainLuzy, la Trémouille, Rosny, Aumont, Bourl>on, Noyers. Montaigu, Thil. E. 1355. MENARD. — D'i r à la fasce d'azur, chargée de deux roses d'argent ou d'or et accompagnée de trois roses de gueules. Alias : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de cinq roses posées deux en chef et trois en pointe, celles-ci 2 et l. — Celte famille, originaire de Champagne, a possédé la seigneurie de Villiers-sur-Suize, au bailliage deChatillon, et a été maintenue en 1698. E. 1662. MENUE (LA). — De gueules au griffon d'or. — Cette famille a possédé les seigneuries de Saint-Privé, Châtclmoron, la Tour-llaudin, Sainl-Etiennc-lc-Grand, Perrigny, Molleron, Hunot, Sommery, Chevance, Nardeaugne, le Petit-Limon, et s'est alliée aux Perrigny, Vidal, Damas de Sassangy, Bclleperche, Champier. On remarque parmi ses membres Philippe de la Menue, commandant d'une compagnie de gens de pied au régiment de Champagne en 1599 ; Jean, capitaine au régiment de Vaubécourt en 1642, et Antoine, capitaine au régiment de S. A. R. en 1647. M. 1698. E. 1653. MESGRIGNT. — D'azur au lion de sable; alias: d'argent au lion lampassé de gueules. — Famille champenoise dont un membre, Jean, seigneur de Chosqucs, prévôt puis président de Troyes, acquit en 1536 la terre de Villeneuve. Sa postérité se divisa en deux branches, celle de Villeneuve et celle de Vitlebertin. La première fournit plusieurs vicomtes de Troyes, un général de la cour des aides et un premier président du parlement de Provence, en faveur duquel la barounie de Villeneuve et la seigneurie de Vandœuvre furent érigées en marquisat en 1646. Celte branche qui s'allia aux Grcné, Bouguier, Bussy, du Mesnil-Simon, Bouthillier de Chavigny, s'éteignit dans les mftles au XVIIP siècle. Celle de Villebertin a fourni un procureur général au parlement de

Châlons en 1589, plusieurs gentilshommes de la chambre du roi, mestres et maréchaux de camp, vicomtes de Troyes et chevaliers de Malle. Elle s'est alliée aux I^e Meyrat, Coiffa rt de Marcilly, Régnier de Guerchy, Fradel de Chaligny, Courtois, Le Fèvre de Saitit-Benolt . Guenichon. Elle a possédé les terres de Villebertin. Marcilly, Chevillette, Moussey, etc. E. 1668.

MESSE Y. — D'azur au sautoir d'or. — Famille originaire du Charollais. à laquelle appartenaient Robert de Messey qui prit part a la croisade de 1191 ; Guillaume, qui accompagna Hugues de Bourgogne en Terre-Sainte en 1240; Humbert, chevalier en 1255; Guillaume, époux de Philibertc de Buxy, qui vivait en 1280; Edouard, abbé de l'Ile-Barbc près Lyon en 1458 ; Guillaume, seigneur de Rains près Joncy, et Françoise sa fdle, femme de Guillaume Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.17% accurate**

- 239 de Clugny en 1477 ; Claude, seigneur de Sassangy eu 1511 ; son fils Philippe, seigneur de la Moite, époux de Philiberte de Clugny cl de Jeanne de Saint-Julien, et sa fille qui s'unit en 1835 à Jean de Torey. En 1536 Claudine de Messey, fille de Jean, seigneur de Sainte-Sabine, et de Gislette de Vesvrcs, épousa Germain de Vaugoulay, écuyer, archer des ordonnances du roi, qui releva le nom et les armes de Messey. Ses descendants ont fourni un grand nombre de militaires de divers grades, des chevaliers de Malte, de Saint-Georges et de Saint-Louis, et sont entrés aux chapitres de Lyon, de I>ons-lc-Saulnier, de Buxières, de Poulangy et de Remiremont. Parmi eux nous citerons: Antoine, seigneur de Sainte-Sabine, baron de Braux, capitaine au régiment d'Albret, puis dans celui du duc d'Enghien en 1616, qui de sa femme Edméc de Saint-Belin laissa deux fils : Jean, mestre de camp, lieutenant du régiment de Chartres en 1703, auteur de la branche des marquis de Messey, et François, comte de Biesle, du chef de sa femme Henriette-Françoise de Saint-Belin, cornette aux chevau-légers deGrignan, qui laissa un fils Gabriel, seigneur de Quincerot, chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine et premier gentilhomme de sa chambre. De ce dernier sont sortis deux rameaux : celui des comtes de Messey de Biesle établis en Hongrie, dans lequel on remarque un maréchal de camp en 1781, et celui des comtes de Messey en Lorraine. Signalons encore la branche des barons de Mauvilly. — Alliances : Feillens, Château vieux, Rabulin, Montjouvent, Tenarre, Vaux, Mathieu, Balidart, Geffroy d'Alcncourt . Lignc ville, Bussy-Castelnau. Talleyrand-Périgord, Capisuchi-Bologne, etc., etc. M. par arrêts du conseil en 1669 et 1672. Preuves pour Neuville en 1739. E. 1570. MEUN DE LA FERTÉ, LA FERTÉ-MEUNG. — Ecartelé : aux 1 et t, d'hermine au sautoir de gueules ; aux 2 et 3, contre-écartelés

**The text on this page is estimated to be only 26.32% accurate**

- 240 MIGIEU. — De noble à trois étoile» d'argent, alias, d'or. — Famille originaire du Bugey et qui remonte a Léonard de Migicu, anobli par le duc de Savoie en 1520. Elle s'est divisée en quatre branches, dont les trois premières, connues sous les noms de seigneurs de Migicu et d'Isclet, se sont éteintes au XVII* siècle. Celle des seigneurs d'Andert reconnaît pour auteur noble Antide de Migieu, receveur des finances de l'élection de Belley en 1621, dont le Ois Guy fut pourvu en 1643 d'une charge de président aux requêtes du palais du parlement de Dijon. Sa descendance a fourni doux présidents à mortier et un conseiller au même parlement en 1689, 1717 et 1738; l'un d'eux, Antide, obtint en 1706 l'érection en marquisat de la seigneurie de Savigny-sous-Beaunc. Signalons encore le marquis de Migieu, chevalier de Saint-Louis au dernier siècle. — Alliances : Mongey, la Marre, Briord, Moyria , Fenoyl, Gayardon, Richard, Bourée, Fcvret, Bouillet, Cherière, Portail. — Fiefs : comté de Rossillon, Athée, Varennes, Chorey, Vimpelle, la Trembleraie. M. 1670, 1609. E. 1748. MILLET. — De gueules à cinq losanges d'argent ou d'or aboutées et accolées en croix. — Alias : de gueules à une croix losangée d'argent de cintf pièces. — Jean Millet, vivant à Scurre au milieu du XV* siècle, est le premier auteur connu de cette famille. 11 eut deux fils : Jean, secrétaire de Philippe-le-Bon en 1460, et Pierre qui lit branche. On compte dans la descendance de ce dernier deux clercs el auditeurs des comptes, dont l'un devint maître des comptes en 1839, un conseiller au parlement en 1572, un autre maître des comptes en 1582 et plusieurs militaires, dont un lieutenant-colonel de cavalerie en 1686 et un prévflt des maréchaux à Chatillon en 1719. — Alliances : Mâlain, Millctot, Bcmartinécourl, la Ronce, Seurrol, Viessc, Charles. — Fiefs.- Germigny, Oizilly, Marcilly-lcs-Til-Châtel , la Cosne, le Vergy, Gercy, Montarby, la Grande-Dame-Guye, le Battu. M. 1669, el par jugement de francs-fiefs en 1674. E. 1700. MILLETOT. — D'argent au lion desabîe, arme" et lampassé de gueules, tenant de h patte dextre une rose feuillée et soutenue de même. Elle écartclait souvent des Le Blond. — Cette famille, originaire de Flavigny, s'est établie à Dijon au commencement du XVp siècle. Sa filiation remonte à Guy Milletot, receveur général en Bourgogne en 1528, dont la descendance a fourni un maître des comptes en 1555 et trois conseillers au parlement, dont l'un, Bénigne, eut en outre une charge de conseiller d'état. Guy Milletot, avocat du roi au bailliage de

Semur, en récompense de ses services pendant les troubles, obtint en 1619 l'autorisation de jouir du privilège de noblesse qui avait été accordé en 1574 à son père Joseph, lieutenant en 'a chancellerie de Semur, lequel n'avait pu en profiter à cause d'un édit de suppression des lettres de noblesse. — Alliances : Millet, Cirey, Bretagne, Macheco, Richard, Le Blond. — Fiefs : Yilly, Champrenault, Bornay, Ûrain.la Borde, la Grange-sous-Grignon. M. 1697.E. 1560. IYIILLIÈRE. — D'azur à trois épis de millet d'or. — Odinot Millière. premier auteur connu de cette famille, vivait à Beauncen 1418. Sa descendance anoblie par charges de robe s'est divisée en trois branches principales : celle des barons de la Villeneuve, seigneurs d'Aiscrey. a produit un commissaire des fortifications en Bourgogne, d'abord marchand, au XVI» siècle; deux maîtres des comptes dont l'un fut en outre vicomtc-mayeur de Dijon en 1571 ; deux Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.13% accurate**

— «41 — conseillers au parlement, parmi lesquels Guillaume, en 1591, fut honore" d'un brevet de conseiller d'état; elle s'est éteinte en la personne de Jean-Baptiste Millière, lieutenant-colonel de cavalerie. On compte dans la branche des barons de Saint-Germain et dans une seconde branche de seigneurs d'Aiserey, deux conseillers au parlement, dont un prieur commendataire d'Epoisses en 1680, un maître des comptes et deux capitaines de cavalerie. — Alliances : Héricourt, Moisson, Maillard, Baissey, Fyot, Bouhier, Boisselier, Petit, Poligny. Badnux, Baillet, Gonthicr, Fleutelot, Saumaise, Ricard, David, Morisot. Bouillct, Boulier, Dagoncau. — Autres fiefs : Bretenièrcs, Saulon, Travoisy, Fénay, Baissey, Chameau, la Chapelle-deVillars, Epoisses. M. 1698. E. 1674. MILLOT. — E. 1578. — En 1514, Jean Millot, licencié ès-lois, bailli du temporel de l'évéchéd'Autun, issu de bons et notables parents et lignée, reçut des lettres de noblesse sur la supplication de l'évêque d'Autun. MILLOTET. — D'azur au sautoir d'or, cantonné en chef d'une croix alaisée d'or ou d'argent. — Devise : Invitât mellitus honos. — Famille qui remonte à Guy Millolet, avocat du roi à Scmur-en-Brionnais, anobli par lettres deH574. On trouve après lui un receveur général des finances en Bourgogne en 1598 et deux avocats généraux au parlement en 1594 et 1635, tous deux du prénom de Marc-Antoine. Le second, vicomte-mayeur de Dijon de 1651 à 1654, est connu par sa conduite énergique pendant les troubles de la Fronde et par les curieux Mémoires qu'il a laissés sur cette période de l'histoire municipale et parlementaire de Dijon. On remarque encore plusieurs militaires de ce nom. — Alliances : Auboys, Dupuis, Pelcy, Colombct, Valon, Jurain, Derequeleyne. — Fiefs : Vignolcs, Brazey-Saint-Georges, baronnics de Magnicn, Changey, la Villeneuve, Aisey. M. 1614, 1667, 1698. E. 1674. — La branche des seigneurs de Préau et de la Dczadière brisait ses armes d'une bordure de gueules et d'un coeur aussi de gueules placé sur le sautoir. MIOLANS. — Bandé d'or et de gueules. — Devise : Force m'est. — Famille de Savoie à laquelle appartenait sans doute Jacques de Miolans, chevalier de l'ordre, baron de la Salle, entré aux Etats de 1578. En 1477 et 1478, Anterme, seigneur de Miolans, sénéchal de Valcntinois, conseiller et chambellan du roi, reçut en don de Louis XI les seigneuries de Cormatin, Charny, Saint-Germain, Louhans, Cuisery, partie de Vauvry, etc.. confisquées sur différents seigneurs tenant le parti de Marie de Bourgogne.

MOCHOT. — D'azur à trois roses d'or, feuillées et soutenues de même, supportées par un croissant d'argent. — Pour prouver sa noblesse aux Etats de 1709, Jacques Mochot présenta les provisions de son père Jean, notaire, puis secrétaire du roi et trésorier de France à Dijon, vétéran en 1687, et de son aïeul, Jean, décédé maître des comptes en 1652. On remarque encore dans cette famille Jacques, maître aux comptes en 1677 et François, capitaine au régiment Dupuy-Espagnol. — Alliances : Jacob, Espiard, Descrots, Lelade, Coppin, Fontette. — Fiefs : Gémeaux, IVeigney, la Courtitic, Urcy, Montculot, Montbéliard. MOISSON. — De sinople à la bande ondée d'argent de trois frièces ; au chef tFasur, chargé de trois étoiles d'or.— Devises: Sine messe famés, et : En moisson loyauté. — Famille originaire M Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.16% accurate**

- 242 de Chambolle et qui remonte à noble Jean Moisson (1), secrétaire du roi, échevin de Dijon et receveur général des finances de Bourgogne en 1389 , puis grenetier au grenier à sel et receveur du bailliage de Dijon en 1394 et 1401. Parmi ses membres on remarque : Jean, qualifié bourgeois de Dijon en 1436; Jacques, vicomte-mayeur de la même ville en 1539 et 1542, et gouverneur de la chancellerie aux contrats du duché, dont le fils Jean et le petitfils André furent maîtres des requêtes de l'hôtel, celui-ci ayant précédemment exercé une charge de conseiller au parlement de Bourgogne en 1605; Elic, avocat général, Philippe et Bernard, conseillers au même parlement en 1520, 1529 et 1634. — Alliances : Léry, Boudier, Millière, Anlezy, Julien, Malion, des Barres, Montholon, la Haye, Berbiscy, Beugre, Sayvc, Chaugy, Vandenes.se, Bernardon, Alixant, Morel, I-eval, Parpas, Maillot, Breschard, Fleurey, Brosses. — Fiefs : Cessey, Senecey, le Bassin, Renève, la Motte-lcs-Talmay. — Cette famille a fourni aussi un doyen de Saint-Etienne de Dijon, grand-vicaire deLangres. M. 1669. E. 1577. MOIS Y. — De gueules à trois croissants

- 243 MONT-SAINT- JEAN. — De gueules à trois écussons d'or. — Les seigneurs de MontSaint-Jean en Auxois sortent de la maison de Vergy, car Flodoard rapporte qu'en 924 le comte Raynaud ayant occupé injustement le château de Mont-Sainl-Jcan, le remit, sur le conseil de Valon et Gilbert de Vergy, ses neveux, entre les mains de Raoul de Bourgogne. En 1098, Hugues signe la charte de fondation de l'abbaye de Clteaux. En 1149 et 1153, les papes Eugène III et Anastase IV recommandent à Hugues II, sire de Mont-Saint-Jean, de Charny et de Salmaisc, la liberté et les biens de l'église de Vézelay menacés par le comte de Nevers. Parmi les descendants de ce chevalier saige et puissant, nous nous bornerons à citer: Etienne I", sénéchal de Bourgogne en 1188 ; Guillaume I", ro-seigneur de Vergy en 1198; Ponce, sire de Mont-Saint-Jean et de Toire en 1222; Guillaume II, qui cède en 1239 le châtel de Vergy à Hugues, duc de Bourgogne, à la condition que celui-ci donnera sa fille Marguerite en mariage à son fils avec 500 livres de dot ; Etienne II, sire de Salmaisc, mort après 1291, dont le fils épousa Mahaut, sœur du comte de Boulogne; Etienne III, dont les dissensions avec le duc de Bourgogne sont trop connues pour être rapportées ici et qui mourut en 1333, laissant deux fils, Huguenin et Barthélémy, décédés sans postérité masculine au milieu du XIV* siècle. Ponce, fils puîné de Hugues II, sire de Mont-Saint-Jean en 1215, fut la tige de la branche de Charny, qui après avoir donné plusieurs conseillers et chambellans des ducs et des rois de France , un gouverneur de Picardie , porte-oriflamme à la bataille de Poitiers, s'éteignit en 1460 dans la personne de Marguerite de Charny. dame de Beaumont, Montfort, Savoisy et Lirey, femme de Jean de Bauffremont, dans la maison duquel passa la baronnie de Charny, érigée en comté en 1450. Les sires de Charny possédaient la dignité héréditaire de grands sénéchaux de Bourgogne. Outre les châteaux de Mont-Saint-Jean, de Charny et de Salmaise, cette chevaleresque maison posséda les terres de Thoisy, ChâteUenot. Charenccy, Arconccy, Auvillars, Fangy, Morey, Orsans, Ancy-le-Franc, Joncy, Arcy, Lugny, PieiTefitc, etc. Elle s'allia aux Saulx, Blaisy, Chaudenay, Vergy, Pontailler, Sabran, Marigny, Til-Châtel, des Barres, Limoges, Trainel, Vellexon, Montfaucon, la Tour, Thil, Beauvoir de Chastellux, Noyers, Joinville, Poitiers, Bauffremont, Roche. E. 1355. MONT AIGU, MONTAGU. — Bandé d'or et d'azur de six pièces, à ta bordure de gueules, qui est de Bourgogne ancien, brisé d'un quartier d'argent au premier canton. — Alexandre, deuxième fils

d'Hugues III, duc de Bourgogne, mort en 1192 et frère d'Eudes III qui succéda à son père, est l'auteur des seigneurs de Montaigu, dont sont issues les branches de Sombernon et de Couches. Il eut pour fils Eudes, seigneur de Montaigu et de Chagny, qui épousa en 1220 Elisabeth de Courlenay, et Alexandre, évèque deChalon en 1245. Guillaume I", son petit-fils, seigneur de Montaigu, Sombernon et Mâlain par sa femme Jacquetle, fut père de Guillaume II, exécuteur testamentaire du duc Robert II en 1297, et d'Alexandre qui commença la branche des seigneurs de Sombernon. Eudes II, fils de Guillaume H, banni du royaume par Philippe-lc-Bcl en 1308 à la suite d'une querelle avec Erard de Saint-Vérain, prit part à la confédération des nobles bourguignons en 1314, et laissa un seul fils, Henri, mort après 1349 sans postérité masculine. Le rameau des seigneurs de Sombernon , qui brisaient leur écu d'un canton d'argent engrêlé et chargé de cinq hermines en sautoir, subsista jusqu'en 1470, époque à laquelle Claude de Montaigu, chevalier de la Toison-d'Or, son dernier Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.31% accurate**

- 244 représentent, fut lué au combat de Buxy, ne laissant qu'une fille naturelle, Jeanne, légitimée en 1461 et mariée à Hugues Rabulin. Celte branche, à laquelle appartenait Hugues de Montaigu, qui alla comme ôtage en Angleterre avec un sire de Sombernon, pour racheter la liberté du roi Jean, a possédé les terres de Marigny, de Mâlain, de Couches, d'Epoisses, de Massingy, de Bellevèvre, de Longvy et de la Ferté-Chaudron. Elle a fourni un abbé a SaintBénigne de Dijon en J381. — Alliances : Anligny, Monlbéliard, Sombernon, des Barres, Joigny, Sainte-Croix, des Ursins, Damas. Neufchâtel, Dracy, Bauffremont, Verdun, Bordeaux, Beaujeu, Villers-Seixel, Mello, la Tour. — E. 1314, 1373. MONTCHANIN. — De gueules au ehemm d'or. — Cette famille qui a fourni des militaires de divers grades et plusieurs députés de la noblesse du Maçonnais, a été maintenue en 1609 sur preuves remontées à Girin de Montchanin, écuyer en 1830. Elle parait être sortie du village de Montchanin en Charollais où l'on trouve au XV* siècle plusieurs personnes de ce nom, entre autres Pierre de Mnntecanino qui fit une donation à l'église d'Issy-1'Evéqne en 1439. — Alliances : Canan, Lemoyne, Amanzé, Sainte-Coiombe, Civriac, la Salle, Poudras, Charollcs, Fay-Maubourg, Saint-Georges. — Fiefs : la Garde-Malzac, Tronchis. la Feuillée, Coulanges, Chassigny-sous-Dun-le-Roi. M. 669, 1698. E. 1650. MONTCONIS, MONTCONNIS. — De gueules à la fasce d'argent, abaissée sous une fonce ondée d'or. — Cette famille tire son origine de Henaud, seigneur de Montconis en 1290. Son arrière |K.tit-fils, Renaud, était bailli du comté de Bourgogne en 1381. Philibert, chevalier de l'ordre du roi, était gouverneur de Chalon en 1873. Outre plusieurs hommes d'épée, celte maison fournit un grand nombre de religieux aux abbayes de Baume, Molaise, SaintClaude, Lons-le-Saulnicr. Elle posséda les fiefs de Montconis, Dampierre, Moncouct, Sagy, Sainl-Ktiennc-en-Bressc, Bellefond , Cersot . Champrougeroux , et s'allia aux Arinthot, Toulongeon, la Grange. Oyselet, Branciou-Visargent, Salins, Chissey, Clermont, Lugny, Mâlain, Saubiez, Sainl-Belin, Franay. Eteinte dans la personne de Charles, baron de Montconis, assassiné le 17 août 1657. E. 1422. MONTCORPS, MONCORPS. — D'argent ù sept mouchetures d'hermine, posées trois, trois et une. — Famille originaire du BourlKHinuis, dont la Chesnaye-des-Bois fait remonter la filiation à Henri de Montcorps, écuyer, seigneur de Beauvais et des Bruères, gouverneur de Saint-Malo en 1380. On remarque

parmi ses descendants : Chartes, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de gens de pied, et gouverneur de Saint-Licbeau, marié en 1487 ; Jacques son fils, aussi gentilhomme de la chambre et capitaine de gens de pied; Edme, maréchal des logis de la compagnie du connétable de Montmorency au XVp siècle ; JcanBaptisle-Lazare-René, capitaine dans Conti, gouverneur de Montluel. chevalier de Saint-Louis au dernier siècle, et plusieurs autres militaires. — Alliances : Langhcac, Gisors, Montreuil, Ribatton, Boyault, l'Etang, des Paillards, la Bussière, Cure, Assigny, Sauvage, Corvol, Baron. — Fiefs : Chéry, Coulangerou, Migny, Lévis, le Chesnoy, Saint-Bonnet, Saully. M. par arrêt du conseil en 1668, et à Paris en 1702. E. 1742. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.89% accurate**

- 245 MONTCRIF, MONCRIF. — D'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur; au chef d'hermine. — Famille issue des Moncreiff d'Ecosse qui se sont séparés en deux branches : Moncreiff de Tullibole, baronnets en 1626, et Moncrciffe de Moncreifle, baronnets en 1685, qui portent toutes deux les armes plus haut blasonnées, sauf que le champ est d'argent, avec la devise : Sur Espéranee. Jean de Montcrif, chef de la branche française, était seigneur de Balnot ou Ballenot-les-Origny et archer de la garde écossaise en 1516. On trouve après lui un autre archer de la garde écossaise, des hommes d'armes, des capitaines, etc. — Alliances : des Fossés, Morat, la Maison, Folleville, Espiard, Chappct, Riollet, Cléron, Prévost, Goureau. — Fiefs Sauey, Millery, Verneuil. Lettres de confirmation en 1671. M. 1669, après condamnation, et par arrêt du conseil en 1706. E. 1751, sur preuve de huit degrés. MONTET (DU). — D'argent au chef d'azur, chargé de trois fermeaux d'or, l'ardillon en fasce, alias l'ardillon en pal, la pointe bas. — Devise : Ferme et loyal. — Famille originaire du Qucrcy et maintenue en 1669 sur preuves remontant à Jean du Montel. éouyer, vivant en 1548. Parmi ses membres, on remarque : Bernard, fait chevalier sur le champ de bataille de Renty en 1554; Jean, commandant à Beau ne en 1597; Jean-Madelon, qualifié chevalier, comte de Lusigny en 1677 et Jean du Montet de la Terrade, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fridlinguc. Elle a possédé en Bourgogne les seigneuries de Lusigny , Grandmont , Villy, Magnien, le Brouillard, le Crand-Balole, Villargeau, Athée, le Magny, partie de Saint-Aubin et de Gamay et s'est alliée aux Berthaud, Grifleuil, Clugny, Lenoncourt, Humbert. SaintBclin, Maçon. Au dernier siècle elle était fixée en Franche-Comté. Prouvée dans plusieurs lignes à Malte, à Saint-Georges, à Migette, Baume et Lons-le-Saunier. M. 1669, 1697. E. 1639. MONTFERRAND. — Palé d'argent et de sable de sti pièces; au chef de gueules. — Ancienne maison du Bugey qui tire son origine, suivant Guichcnon, de Berlio de Montferrand, qualifié chevalier au commencement du XIIP siècle. Sa descendance s'est divisée en deux branches, celle des seigneurs d'Attignat, éteinte vers 1570, et celle des seigneurs de Chateaugaillard, de Montferrand et de Martigniat, ù laquelle appartenait Charles-François. Amédée de Montferrand, dont la fille unique porta par mariage ses ditférentes seigneuries dans la maison de Valcrnod au milieu du siècle dernier. Signalons dans cette dernière branche qui était

l'aînée : Jean, chevalier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne en 1469; Benoit, évéque de Liusanne et de Constance, prieur de Gigny et de Lustrinen 1483; François, écuyer ordinaire et chambellan des ducs Philippe et Charles de Savoie, guidon de la compagnie des cent gentilshommes de la maison de Louis XII ; Pierre, capitaine au régiment d'Enghicn, décédé au siège de Salses; des chevaliers de Malte et de Saint-Louis, etc. — Alliances: Rogcmont, Pèlerin, Grolée, Montfalcon, Lucinge, Arlos, Bonnivard. Monlgrillet, laPoypc, Beilegarde, Seyssel. Marzé, Guyot, Çhâtenay, Rovoré,etc. M. 1669. E. 1671. MONTHOLON. — D'azur à un mouton passant d'or, surmonté de trois roses de même. — Blanchard, en son Histoire des présidents à mortier du parlement de Paris, fait remonter la généalogie de cette maison illustre dans la robe à Jacques de Montholon, seigneur de la terre et châtellenie de Montholon. qui fit une fondation a l'église cathédrale d'Autun en 1213. Parmi Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate**

- 246 ses descendants on remarque: Guillaume, à partir duquel la filiation est régulièrement établie et qui vivait en 1326; Guillaume, cardinal en 1348; Jean, docteur de Sorbonnc, secrétaire des ducs Philippe-le-Hardi et Jcan-sans-Peur ; Tristan, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; Charles, chevalier de Rhodes au XV* siècle; Nicolas, successivement procureur du roi aux bailliages d'Autun et dcMontccnis, lieutenant-général au bailliage de Beaune et second avocat général au parlement de Dijon en 1493. Marié deux fois, sa descendance s'est partagée en plusieurs branches ; l'une d'elles, encore subsistante et subdivisée en divers rameaux, a fourni un grand nombre d'officiers aux cours souveraines de Paris, deux gardes des sceaux de France en 1542 et 1588 et un premier président à chacun des parlements de Kouen, Pau et Metz. Dans les branches restées en Bourgogne, on compte un conseiller au parlement en 1523, et trois avocats généraux, dont deux portèrent depuis le mortier de président en 1581 et 1585. L'une de ces branches s'est éteinte dans les Bourgeois de Crespy. A celle des seigneurs de Pluviers appartenait Guillaume de Montholon, successivement conseiller au grand conseil, maître des requêtes, intendant de Lyon, ambassadeur extraordinaire en Suisse vers 1621 (1), dont la fille Eléonore épousa le premier président Bouchu et dont les trois fils portèrent les armes et ne laissèrent point d'enfants. — Alliances en Bourgogne : Silly, Vauthion, Toulongeon, Aubusson, Ganay, Marcilly, la Donc, Chappet, Moisson, Brocard, Bretagne, Fyot, Brigandet, Chantcpinot, Tixier, Maréchal, Pouffier. Juliot. Prisque. — Fiefs: Saint-Ilde, Boistirant, Torsy, Beauvoir, Mussy-la-Fosse, Chassoy, Dracy-lc-Fort, Fiée, Monljay, Orain. Lessard, Bey. E. 1539. MONTIGNY. — Ce nom a été porté en Bourgogne par plusieurs familles distinctes auxquelles appartenaient: Simon, grand bailli d'Auxerre en 1291; Guy, bailli d'Autun et de Montcenis en 1363, qui avait pour armes un lion avec un bâton en cotice brochant sur le tout ; Fouquet, panetier du duc en 1391, qui portait deux fonces surmontées d'un lambel; et Girard, grand prieur de Champagne, envoyé par Philippe de Rouvres vers le pape en 1360. Une autre famille du même nom portait : fascé d'or et de gueules de douze pièces. La Chesnaye-des-Bois la fait remonter à Giraud de Montigny, vivant en 1236, dont le fils Guillaume était en 1278 seigneur de Montigny-sur-Vingeanne, et en donne la filiation depuis Foulques, seigneur de Montigny et de de Chaumont-le-Bois en 1420. Un de ses fils, Jean, fut

conseiller du duc de Bourgogne et son avocat aux bailliages de Sensjet de Villeneuve-Ie-Boi en 1404. Cette famille s'est éteinte au XVP siècle dans les Le Mercier qui en relevèrent le nom et héritèrent de parties de Montigny et Chaumont-le-Bois. — Alliances : des Moulins, Blondefontaine, Brabant, Carendefcx, la Haye, Cléron, Pampelune, Pointes, Juvigny, Saint-Claude. Les marquis de Montigny, établis en Champagne et Bourgogne, et maintenus en 1667, portent: échiqueté d'argent et d'azur, à la bande engriUe de gueules. E. 1363, 1557, 1665. MONT JEU. — D'or semé de lillettes de sable; au lion de même brochant sur le tout. — Perrin de Montjcu, écuyer, était seigneur du petit Montjeu près Aulun en 1310. Son tils Hugues, maître d'hôtel du duc Hugues V, fut père d'Odilon, chevalier, seigneur de Champitaull en 1381, et aïeul d'Hugues, bailli d'Autun en 1412, député du duc lors de la trêve con(I) Il obtint en 18»» d«i lettre* de déclaration pour U tare jouir des prmlége* attribués aux noble». Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.40% accurate**

- 247 due entre la Bourgogne et le Bourbonnais en 1414. Cette famille possédait aussi le château de Montjeu à Pommard. Aujourd'hui éteinte. E. 1412. HONT JOUVE NT. — De gueules au sautoir engrêlé d'argent. — Devise : Dieu $eul mon jouet. — Guichenon pense que celte maison est issue d'un puîné de celle de Montjouet au Val d'Aosle, mais il n'en donne la filiation que depuis Etienne, qui fit bâtir le château de Montjouvent en Bresse vers 1280. Sa descendance s'est divisée en deux branches : celle des seigneurs de Joudcs, Villa's-sous-Joudes, Vault, Bohas, le Chancy, Balanos, Montagnat, Echalon et Rochefort, a fourni plusieurs chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, entre autres François, commandeur de la Musse en Bresse au commencement du XVI* siècle, et un maréchal de camp, chevalier de l'ordre, mort en 1644. Elle existait encore au dernier siècle. M. 1669. — Alliances : la Tournelle, Varcnnes, Chevrel, Nancuyse, Lay, Seyiurier, Arcy, Sainte-Colombe. Dans la branche cadette, celle des seigneurs de Montjouvent, la Perrouse, Broyèrc, alliée aux Oncieux, Gorrevod, Andelot, Grillet, Montconis, Saint-Julien, on remarque Antoine, gentilhomme ordinaire de Uuis XI et bailli de Bresse, et Philibert, chambellan du duc de Savoie, gouverneur de Bourg et de Turin et capitaine de cent chevau-légcrs, en qui elle s'est éteinte. Sa sœur Catherine avait épousé Jean de Messey en Chalonnais, dont un fils Charles qui prit le nom et les armes de Montjouvent en quittant celles de Messey. Sa descendance, a possédé les seigneuries de Montjouvent, Messey, Nan, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Talant en Chalonnais , Brcsche , Famechon , rAbergcmcnt-lcs-Chasne et s'est alliée aux Damas-Thianges, Vienne et Lévis en qui elle s'est éteinte au milieu du XVII» siècle. E. 1622. MONTMORILLON. — D'or à l'aigle éployée de gueules. — On connaît le trait de chevaleresque loyauté qui a autorisé les aînés des maisons de Monlmorillon et d'Anglure à porter héréditairement le prénom de Saladin. Celle de Monlmorillon parait avoir pris son nom de la petite ville de Monlmorillon en Poitou et remonte, d'après la Chesnaye-des-Bois, à Bernard, surnommé Quatre-Barbes , qui vivait à la fin du X* siècle et dont le fils, Ranulphe, épousa Agnès de la Marche. On trouve ensuite: Albert, abbé de Dol et archevêque de Bourges vers 1093; Garnier, compris dans le rûle des gentilshommes normands depuis Guillaume-IeConquérarit jusqu'en 1212; Jean et son fils, tués à Poitiers en 1356 et Soudan-Saladin, chevalier de l'ordre du roi, baron de

Saint-Martin-du-Puits, qui possédait plusieurs fiefs en Bourgogne et n'eut de son mariage avec Anne de l'Hôpilal-Choisy qu'une fille, Louise, qui porta ses biens dans la maison de Bourbon-Bussct au commencement du XVII* siècle. La filiation de la branche cadette est établie depuis Louis de Monlmorillon dont le fils Antoine épousa avant 1439 I-ouisc d'Essanlets, propriétaire de la haronnie de ce nom que ses descendants possédaient encore au dernier siècle. On remarque parmi eux.- Claude, chevalier de Malte, grandprieur d'Auvergne en 1595; Florent, grand-prieur de Saint-Martin d'Autun vers le même temps; et, au dernier siècle, des chanoines-comtes de Lyon, des chanoinesses du chapitre noble d'Epinal et plusieurs militaires, parmi lesquels nous citerons N., lieutenant-colonel du régiment de Sainte-Hermine, major du Château-Trompette à Bordeaux; Hector-AntoincSaladin, capitaine aide-major au même régiment et Laurent-François, page de la reine en 1725, puis officier dans Champagne, mort à Landy. Titre de comte au dernier siècle. — Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.47% accurate**

- 248 Alliances: Choux, la Cour, Fougères, Saint-Trivier, du Fay, Camus d'Arginy, Cussigny, Apobon, des Gentils, Busseul, Monssarin, Bouton, Mortagne, de Franc d'Anglure, la Garde, Vesigneux, la Perrière, des Roches. — Fiefs : Busscrolles, Neuzelier, Luccnier, Gueugnon, Thoux, la Roche, Rochefort, Terzey, Magny, Bierry, Vesigneux, Estrées, Saulx, Montigny, la Ronce, le SaulçoLs-d'Islan, Islan-les-Saulieu, Villurbin, Uzy, la Grange-Loiselot, Valette, la Coudraye, la Molte-Plessis, le Tronchy, Montagnet, Maupertuis, Chazelot, Vandencssc-surArroux, baronnie de Vïllers. E. 1622. MONTRICHARD. — Yairé à la croix de gueule*. — Ancienne et noble maison du comté de Bourgogne dont la filiation est établie depuis Girard de Montrichard, chevalier, qui testa en 1285. La postérité de son arrière-petit-fils Guillaume, qualifié damoiseau cl établi à Salins par suite de son mariage en 1352 avec Marguerite Merceret, s'est divisée en neuf branches dont une seule subsistait au dernier siècle et portait le titre de marquis (1). Elle s'allia aux Andelot, Coligny, Salins, Groson, Esterno, Viremonl, Quingey, Falletans, Lantennes, Tournon , Visemal, du Saix, Scey, Vaudrey, Poligny, Jaucourt, Rougrave, Sainl-Belin, Vallerot, Digoine, Saint-Mauris, Brandon. Une branche des Montrichard a possédé plusieurs fiefs en Bourgogne, savoir : Flammerans, depuis le XVI* jusqu'au milieu du XVIP siècle, par suite d'une alliance avec l'héritière de l'ancienne maison de Flammerans, Estroye. Mercurey, partie de Varennes et Franxault. Parmi ses membres nous nous bornerons à citer ClaudeBaptiste de Montrichard, lieutenant de roi et commandant à Auxonnc en 1673. Preuves pour la confrérie de Saint-Georges. E. 1650. MONTRICHARD DE LA. BROSSE. — De sable au chevron d'or, accompagné en /Hrinte d'un mont de même ; au chef du second, chargé de trois étoiles de gueules. — Famille condamnée en 1665, maintenue à Lyon en 1667, et entrée aux Etats de 1769 sur preuve de trois degrés de noblesse. On remarque parmi ses membres Louis de Montrichard de la Brosse, mort en 1770, chevalier de Saint-Louis, élu de la noblesse du Méconnais, père d'Henri, page de la Dauphine. — Alliances : Paulat de la Tour, Mathieu d'Esscrtines, GuiUin du Montcl, Donguy. — Fiefs : la Brosse, la Barnaudière. MONTSAULNIN. — De gueules à trois léopards (Tin- l'un sur l'autre. — Celte famille tire son origine de Guillaume de Moritsaulnin, écuyer, marié en 1407 à Philiberle de Vasso. Parmi ses descendants, on peut citer : Adrien, h qui sa femme

Gabricllc de Rabutin apporta en 1615 la baronnie du Montai; Charles, comte du Montai, lieutenant-général, chevalier des ordres, gouverneur de Charlcroi en 1686; Charles-Louis , marquis du Montai, baron de Courcclles, également lieutenant-général et chevalier des ordres en 1745. — Autres fiefs : les Aubuez, Saubris.'Saint-Brisson, Ménctreux. — Alliances: Buffevant, Charry, Rabutin, Solages, Saulx-Tavannes, Colbert, Dubois de la Rochcttc, la Rivière, Brun, Baillet, Marion. Branche des Monlsaulnin-Fonlcnai, en Berry. M. 1670 et 1699. E. 1662. (1) t-a terre de Frooleuai en Franche-Comté tut érigée en marquuat en 1741 pour Gabriel de MoutricliarJ de Vuemal, qui l'avait eu du chef de ta inere et par héritage de la maiaou éteinte de Vuemal. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.98% accurate**

- 249 MOREAUL. — De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles de même. — Guiot de Moreaul, bourgeois de Flavigny, dont le fils Thevenct demeurai! à Granccy-le-Châtcl en 1386, est le premier membre de celte famille qui soit venu à notre connaissance. On sait peu de choses de ses descendants avant Guy de Moreaul qui, après avoir exerce1 les charges d'avocat du roi a Autun et de lieutenant-général au bailliage de Dijon, fut reçu en 1522 en celle de conseiller au parlement de Bourgogne et devint peu d'années après second président de la même compagnie. Ayant terminé vie par trépas à Dijon le 1" juin 1310, ses entrailles furent enterrées à l'église Saint-Jcan-Baptistc et son corps inhumé en celle de Flavigny où l'on voyait son effigie à genoux et en robe rouge près du grand autel. — Alliances : Rabutin, Jacqueron, Charnot, Haranguier, Saigny , Daubenton, la Vesvre, Grant, Vingles, Lescuyer, SaintAnthost, Maclicco. — Fiefs •• Vicomté d'Avallon, Souhoy, Saigny, Chassey, Saint-Eufrêne, Villenolte, Magny, Allerey. On trouve des Morcau ou Moreaul dans l'Autunoiset le Charollais aux XIV* et XV' siècle. E. 1557. MORELET. — D'azur à une tête de more d'argettt, liée de gueules. ~ Jean Morclel, écuyer, soigneur de Couehey cl ses deux neveux Jean, conseiller du roi en ses conseils, doyen de Bcaune, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon et élu du clergé, et Bénigne, écuyer, obtinrent en 1669 des lettres patentes qui leur permettaient de reprendre les ai mes pleines de leur famille qu'un de leurs ancêtres avait brisées de deux coquilles d'or au chef de Vécu. On voit dans ces lettres que les requérants étaient issus par sept et huit degrés de Guillaume Morelet, chevalier croisé eu 1216, parmi les descendants duquel on remarque Jean, chevalier, seigneur de Bettancourt et Jean, conseiller, maître en ordonnance de l'hotcl de Philippc-lcBon et écuyer de la duchesse Isabelle. Ce dernier eut deux fils, l'un connétable de l'artillerie du roi de Portugal, l'autre secrétaire de la chancellerie du parlement en 1563, procureur du roi au bailliage de Dijon, auteur d'une branche restée en Bourgogne, et qui s'est éteinte au siècle dernier, après avoir fourni plusieurs militaires, deux maîtres des comptes et un trésorier de France. — Alliances : Bauffrcmont. Salives, Esperonnct, Le Blond, Baillet. etc. — Fiefs: Collonges-la-Tour, partie de Tintry, Uges, changé au nom de Morelet en 1700. E. 1668. MORGEOT. — E. 1602. II y a sans doute une erreur dans le registre et nous proposons de lire Mongeol.— C'est le nom

d'une famille champenoise, qui portait : d'azur à trois glands d'or et une coquille de même en chef, et qui, maintenue en 1698 sur preuves remontées à l'an 1557. a fourni plusieurs chevau-légers de la garde du roi, des capitaines d'infanterie, des chevaliers de Saint-Louis, etc. MORISOT. — D'argent à la quintefeuille de gueules en cœur, accompagnée de trois mûres de sable. — Cette famille remonte à Barthélémy Morisot, contrôleur des fortifications en Bourgogne au XVI* siècle, dont le fils Antoine se fil un nom au barreau. Après avoir fourni on greffier en chef de la chambre des comptes en 1577, un conseiller à la cour des comptes de Dole et un conseiller au parlement de Dijon, elle s'est divisée en deux branches, celle des Brosses et celle de Jancigny, toutes deux reçues aux Etals et dans lesquelles on remarque deux conseillers au parlement et plusieurs militaires de divers grades, dont un chevalier de

**The text on this page is estimated to be only 25.66% accurate**

— 230 — Saint-Louis au dernier siècle. — Fiefs : Chaudenay, Marey-sur-Tille, Vernot, Taniot, Boussclangc en partie. — Alliances : Ranvial, Baillet, Pouffier, Daubenton, Laborey, Hacourt, Drouet de Sainl-Livière, Gonthicr, Espiard. M. 1609. E. 1638. MOROGES. — D'azur à trois bandes d'or, à la bordure de gueules. — La terre de Moroges, au bailliage de Chalon, a donné son nom à cette famille qui l'a possédée depuis le commencement du XIII* siècle jusqu'au milieu du XVII*. On remarque parmi ses membres; Jean, qui vivait en 1215; Odard, damoiseau, témoin dans un acte de 1365; Vauthierqui, en 1422, reconnaît tenir en fief du duc tout ce qu'il possède a Moroges et qui était auparavant de franc-alleu; Erard, seigneur de Chamilly en 1477, dont la fille Claude porta cette terre dans la maison de Bouton ; Bernardine, abbesse du Lieu-Dieu en 1537; Anne, mariée à Léon de Chastellux, dont un fils, mort jeune vers 1639, après avoir été substitué au nom de Moroges. — Alliances: Rabutin, la Routière, Barnault, Jacqnelin, Montigny, Charcncey, du Crest, Villers, Ferrières, Neuville, Roffignac— Fiefs : baron nie d'Lchon, la Tour-du-Boz, Serandcy, Villcba'uf, Montaubry, la Bruyère, Montescot, Oussy-la-Colonne, Montperroux, Fixey, Beaudésir, Marley-les-Verdun, l'Etang-Verneau. E. 1562. MOROT. — D'argent au chevron d'azur, acamipagné de trois molettes d'éperon de sable; au chef d'azur chargé d'un lévrier passant d'argent. — Famille originaire de lorraine, établie dans l'Auxois sous Charles-lc-Téméraire. Elle a fourni un écuyer de la grande écurie sous Henri IV, marié a l'héritière des Simon de Grésigny, un brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel d'Arlois, et plusieurs chevaliers de Saint-Louis, 'parmi lesquels François, surnommé par Vauban l'Achille du Morvan, gouverneur de Gironne et brigadier des armées en 1713. — Fiefs : Grésigny, Railly, Bois-la-Dame, Lantillièrc , Piémont. — Alliances: Chasan, Filzjan, Bouhier, Dévoyo, Badier, Alleyrac, Cromol. M. 1664, 1698. E. 1682. MOTTE (LA). — La Motte, seigneurs d'Islan au XVII* siècle : d'or à trois cyprès de smople, rangés sur trois mottes desable. — La Motte, à Semur-en-Briotmais: d'azur au chextron d'or, accompagné de trois glands de même. — Famille à laquelle appartenaient : Charles de la Motte, secrétaire du roi, commis aux gabelles de Bourbon-Lancy en 1641 ; Antoine, grenetier ancien au grenier à sel de Semur-cn-Brionnais en 1663, et un autre Antoine, receveur des impositions de la même ville, dont le fils Jean, conseiller au

parlement de Dijon en 1673, ne laissa qu'une fille mariée au premier président Jean de Berbiscy. C'est sans doute a l'une de ces deux familles et plus probablement à la seconde qu'il faut attribuer Jean de la Motte, seigneur de Vellcrol, au bailliage d'Arnay-Ie-Ouc, condamné comme usurpateur en 1665, et entré malgré cela, croyons-nous, aux Etats de 1671 sous le nom de la Motte de Vellerot. MOUCHET, DU MOUCHET, MOCHET. — De gueules à trois émouchets d'argent. — Cette famille sort de Besançon où elle était connue dès le XIV* siècle. Un de ses membres, doyen du chapitre métropolitain de cette ville fut ambassadeur du duc de Bourgogne au concile de Bàle en 1431. Elle posséda dans le comté les terres de Château-Rouillaud, d'Avillé, de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.24% accurate**

- 251 Lieffrans, de Savigny, cl s'allia aux Motilmartin, Voircs, Saulx, Occors, Grammont, Rigny, Damas, Maroy, Bahy et Perrenot de Granvelle. Pierre Mouchet était en 1374 prieur de SaintNicolas de Salins et conseiller au grand conseil de Matines. Antoine était a la même époque bailli de Dole, chevalier d'honneur au parlement de cette ville et capitaine de deux cents lances. Une branche de celte famille, établie dans le duché, à Azu, fief dépendant de SaintRomain-sous-Courdon dans le Charollais, remonte à Guyon Mouchet, bailli et juge enquêteur de ce comté en 1359, dont la descendance s'est elle-même divisée en deux branches principales, celle des seigneurs de Communy, d'Azu et de Beaumont, et relie des seigneurs de la Beluzc el de Vauxelles, à laquelle appartenait Daniel qui obtint en 1663 des lettres de réhabilitation. On remarque parmi ses membres un avocat distingué, Claude, conseil des Etats de Bourgogne et député du tiers aux Etats généraux de 1614, aïeul maternel de Bossuct , un lieutenant criminel, maire de Sainl-Jean-de-Losne, élu du tiers-état en 1636, un gouverneur de la même ville, un capitaine de Scurre en 1564, un prévôt général des maréchaussées de France en Bourgogne, Bresse el Bugey, décédé en 1644, des gendarmes dans les compagnies d'ordonnances et plusieurs militaires de divers grades, dont un chevalier de Saint-Louis au dernier siècle. — Autres fiefs : Saint-Romain, Serrigny, le Pont, Taisey, Corlclain. — Alliances : Clermont, Legrand, Saint-Clément, Baisscy.Pernot, Berthot, Thomassin, Porcherot, Caronge, Buraot, Gautier, Audegant. M. 1668, 1669, 1698, 1703. E. 1645. MOYRIA. — D'or à la bande d'azur, accompagnée en orle de six bilktles de même. — Devise : Invia virtuti, nulla est via. — Ancienne et noble maison du Bugey qui parait remonter à Girard de Moyria, chevalier, nommé avec son frère Vaulchier dans un acte de 1110 environ, et dont la filiation est régulièrement établie, d'après Guichenon, depuis Guy de Moyria, chevalier vivant en 1320. Nous signalerons parmi ses descendants: Barthélémy, damoiseau, qui fit hommage en 1338 au sire de Thoire et de Villars de la maison forte de Cerdon, depuis api>elée Moyria ; André, député en Lombardie par le pape Urlwiin V en 1366, gouverneur du Comtat-Venaissin en 1377; Jacques, abbé d'flautccombect de Saint-Sulpicc en Bugey en 1430; Perceval, soigneur de Moyria, Mailla, Chatillon de Corneille, etc., bailli de Bugey et Valromey eu 1402; André qui jura avec deux cents gentilshommes le traité

de confédération fait en 1452 entre Louis, duc de Savoie et le roi Charles VII ; François, grand veneur du duc de Savoie deçà les Monts en 1570; Claude-Marin, capitaine de cavalerie, gentilhomme ordinaire de S. A. de Savoie. De celte branche aînée sont sorties deux branches, celle des seigneurs de Velogna, Beauregard, la Tour de Nuyricl, barons de Mornay, et celle des barons de Châtillon de Corneille, seigneurs de Mérigna et de Montgriffon. Cette dernière branche s'est elle-même divisée en deux rameaux, fondus au XVI* siècle par le mariage de Jeanne-Claudine de Moyria, héritière de Chatillon de Corneille, avec Claude de Moyria, seigneur de Chevelu. Parmi les descendants de Claude, nous citerons : Jean-Pierre, qui lit toutes les campagnes de son temps et était en 1674 lieutenant-colonel du régiment de la Motte-Houdancourt et aide de camp des armées du roi; Chrysanthe, page du duc d'Enghien, gouverneur de Bresse et Bugey en 1675, qui reprit de fief en 1688 de la terre de Marey en Auxois; Léandre-Auguste, marquis de Châtillon, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Saintonge et d'Auxois sous Louis XIV; Alexandre, lieutenant-colonel du régiment de Fouquet-cavalerie . chevalier de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.46% accurate**

- 232 Saint-Louis, seigneur de Taniot et de Montagny, marie1 à Elisabeth de Courcellcs, héritière de l'ancienne maison de ce nom en Bourgogne; Ferdinand-Bernard, maréchal de camp en 1788, ancien page de Louis XV, officier supérieur de la gendarmerie de Lunéville. Enfin dans une autre, on trouve un lieutenant-colonel du régiment provincial d'Autun en 1771 , un chevalier des Saints Maurice et Lazare en 1778, et un procureur général de l'ordre deCltcaux. La famille de Moyria, entrée aux chapitres nobles de Saint-Jean et d'Ainay de Lyon, s'est alliée aux Matafelon. Dorchis, Vaugrineuse, la Balme, Bussy, Dortans, Saint-Trivier, l'Aubespin, Uogemont, Chandée, la Forest, Oncicux, (ïrolée, Seyssel, Grenaud, Châtclard, Clermont, Villctte, Gandelin, Migieu,la Croix, la Brelonnière.du Poloux.Cbesnard de Lavé, etc. M. 1669. E.1668. MUSIGNY ou MUSSIGNY. — ïf mu sautoir rf' accompagné de quatre coquilles. — Famille considérable sous les ducs, qui a pris son nom de la terre de Mussigny près Arnay-le-Duc. Elle a fourni trois chambellans des ducs: Guillaume, mort en 1304, un autre Guillaume qui vivait en 1334 et figure en 1336 parmi les conseillers maîtres descomptes, et Jean qui accompagna Philippe-le-Hardi en Picardie en 1377. On trouve encore Etienne, chevalier, conseiller du duc, maître de son hôtel, maître aux comptes en 1353, bailli de Dijon, lieutenant du gouverneur de Bourgogne en 1336, châtelain de Pontailler et capitaine d'Argilly, et Gaucher, chanoine d'Autun, le dernier du nom, qui vendit en 1383 à Guy de la Trémouille la charge de chambellan de Bourgogne. — Fiefs : Antigiiy, Barjon, terres à Avot, Aiserey, le Meix. — Alliances : Menaus, Paillé. E. 1352. MUSY, MUZY.— fie gueules à l'aigle d'or, couronnée de même. — Ancienne maison de Bresse et Bugey, établie dans le duché en 1763 et reçue aux Etats de cette année, sur preuves de neuf degrés. Ses membres ont presque tous porté les armes; on remarque parmi eux : Rodolphe de Musy (deMuxiaco), témoin du testament de Sybille, femme du comte de Savoie en 1294 ; Jean et Thibaud Musy, qui étaient au nombre des deux cents gentilshommes qui se portèrent avec Gallois de la Baume à la défense de Cambrai assiégé parles Anglais en 1339; Guillaume, Jean et Bruno Musy, chevaliers, qui accompagnèrent le comte de Savoie dans une chevauchée en Viennois (1354) ; Humbert, témoin du traité de Cuisery conclu par Amé de Savoie en 1358 avec le duc de Bourgogne ; Jean, écuyer, d'une branche cadette, qui fut payé de ses gages et de ceux de

cinq écuyers qui avaient tenu avec lui garnison au château de Scmur-cn-Auxois : la quittance qu'il donna en celte occasion est scellée de sou sceau qui porte une aigle chargée d'un lambel à trois pendants (1359) ; Thibaut Musit [Musiti), damoiseau en 1415; Eslorge, prévôt de Saint-Pierre-les-Màcon en 1433; Claude, damoiseau, seigneur de Sathonay en 1466; Jean de Musy, brûlé vif à Maçon par les huguenots pour sa fermeté dans la foi catholique {1 561) ; enfin François de Musy, page de Louis XV en 1755. — Fiefs : Saint-Elienne-du-Bois donné à Humbert de Musy par Amé V dit le Comte-Vert, comte de Savoie, par lettres patentes du 15 juillet 1360, Chaffaut, Pirajoux, Sathonay, la Rochc-Milly, Vauzelles (dont la branche aînée a porté le nom), Mussery, Communes, Villars, Couches en partie, etc. — Alliances : Vaugrineusc, Montsimon , Sainte-Colombc-Montcsquiou , Germoles, du Bec, Tirecuy de Corcelles, lîchard de Niermond, Truchy, Certaines, etc. M. 1635, 1641, 1668. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.44% accurate**

- 253 MYPONT. — Anciennement: de... à une croix...; puis: d'azur au chevron d'or. — Devise : Mypunt difficile à passer. — Jean de Myponl fait hommage au duc en 1315. Oudart de Myponl, chevalier, était seigneur de Corberon en 1356. Jean, écuyer, tua un sergent du duc cl fut pour ce meurtre dépossédé en 1389 de la terre de Mypont qu'il racheta l'année suivante des Chartreux de Dijon à qui le duc l'avait octroyée. Charles, seigneur d'Eeuligny et de Chassagne Tut chevalier d'honneur du parlement de Dijon en 1500. Philibert, écuyer, était baron de Lczinncsen 1561. Alain, seigneur d'Aubigny-les-Beaune, fut condamné en 1532 par le parlement de Dijon à être décapité pour crimes de rapt, blessures mortelles et évasion. Cette famille, qui posséda aussi la terre de Bellenot, s'éteignit à la fin du XVI* siècle. Elle s'allia aux Salins, la Salle, Cussiguy, Saillant, Yilliers, Fusscy, Jacquelin. E. 1549. N NAGU. — D'azur à trois (usées d'argent mises en fasce. — Cette famille, dont un des plus anciens représentants, Jean, était chevalier en 1395, a fourni trois chevaliers d'honneur au parlement de Bourgogne de 1581 à 1682, un chevalier des ordres en 1633, un gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de Mâcon en 1611, un maréchal de camp en 1644, un comte de Lyon, un chevalier de Malte, commandeur des Echelles en Savoie en 1553, deux abbesses de Chazeaux, deux lieutenants-généraux des armées du roi, un capitaine-colonel des gardes suisses de la reine d'Espagne, mort en 1730, des gouverneurs de places, plusieurs autres militaires. Ses membres étaient seigneurs de Varennes depuis 1300 environ, marquis du même lieu depuis 1618, et d'I'rsy, barons de Marzé, seigneurs de Bclleroehe, Longecourt, Tart-le-Haul, Cerneaux, Marliens, Thorey, Layé, Huché, Potangé, Janly, etc. — Alliances : des Loges, Chcvricr, Eglctine, du Blé, Montcynard, Cadagne d'Hostun, Damy, du Lieu, Monlholon, du Hamcl. Famille éteinte. E. 1563. NATUREL. — D'or à la fasce d'azur, accompagnée de frais corbeaux de sable. Lt branche cadette a remplacé les corbeaux par des merlettcs. — D'après la Chesnayo-des-Bois. les Naturelli d'Italie seraient les auteurs de celle famille qui s'est divisée dès l'année 1480 en deux branches principales également entrées aux Etats : celle des Naturel de Baleure et celle des Naturel de Valetine. A la seconde appartenaient : Philibert de Naturel, seigneur de la Plaine en Lyonnais, dont le frère de même nom, prévôt dTJlroelit, abbé d'Alnay, chancelier de l'ordre de la Toison-d'Or en 1504 et

ambassadeur en France pour les empereurs Maximilicn et Charles-Quint, testa en 1529; Benoit, maréchal des logis dans la compagnie du duc de Nevers en 1543 ; Pierre-Marie, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi de la ville de Chalon-surSaône en 1759; plusieurs autres militaires et un chanoine-comte de Saint-Pierre de Mâcon. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.11% accurate**

- 2M La terre de Baleure entra dans la branrhc atnée de cette famille par le mariage d'Isahcau de Saint-Julien, fille de Guy, seigneur de Baleurc, avec Charles de Naturel en 1613. On trouve dans la même branche un capitaine au régiment d'infanterie du marquis d'I'xelles en 1642 et au dernier siècle plusieurs militaires, entre autres Jean-Bénigne , capitaine an régiment d'Ilumières. Signalons encore Pierre, chanoine de Chalon, qui écrivit en latin l'histoire ecclésiastique de Chalon et assista à la rédaction de la coutume de Bourgogne. — Alliances : Mazilles-Vaubrcsson , Pctil-l'Argilliere, Billot, Jordain du Chavet, Saint-Amour-Cenost, Chargères, Joly de Bévy, Cuve, Bodde, Laube, Changy, fianay de Bellefond.— Fiefs : Valctine, le Verdier, le Pas, Corgcngoux, Panié, Saint-Martin, Plaines, Corcelles-sous-Grignon, Nanton, Champliou, Vers, Chazeu, Dulphcy. Saint-Didier, la Tour, Saint-Giraud. Ode, Marigny, Saint-Eusèhe-des-Bois, Montagny, Corcassey, Chavannes, prévoté de Brancion. M. 1667, 1669, 1698. K. 1566. NESLE. — Guy de Laval, marquis de Xesle, comte rie Joigny et de Maillé, seigneur de Loué. etc. , gentilhomme du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille d'Ivry en mars 1590. Le marquisat de Nesle passa à sa tante Gabrielle de Laval-l.oué, femme de François Aux-Epaules, chevalier, seigneur de Pizy, Presles et Ferrièrcs, dont le fils René, marquis de Nesles, maréchal de camp, gouverneur de la Fèrc et chevalier des ordres , fut substitué aux nom et armes de Laval et épousa la fille du maréchal de Monlluc, d'où vinrent Renée de Laval, première femme de César d'Aumont, marquis de Clcrvaux, et Magdelaine, marquise de Nesle, mariée : !• à Bertrand-André de Monchy; 2° à René, baron de Mailly. — Le marquis de Nesle, qui assista à l'assemblée de gentilshommes notables réunis à Semur en octobre 1590, est sans doute François Aux-Epaules, investi du marquisat de Nesle du chef de sa femme après la mort de Guy de Laval. — Autres fiefs en Bourgogne : Précy-sous-Picrreperluis, Menades, parties de Pont-de-Cussy, Melusicn, Vesvres, Grangc-aux-Pannas, Bierry- les -A vallon, Bcauvilliers cl Chevannes. — Laval-Aux-Epaules portait : de Laval-Montmorency, brisé en coeur d'une étoile d'or, qui est Aux-Epaules. NETJFCHATEL. — De gueules à la bande d'argent. — Thibaud, seigneur de Ncufchâlel dans le comté de Bourgogne en 1165, est la souche de cette maison qui s'est élevée aux plus hautes dignités de la province et du

royaume. Parmi ses descendants nous nous bornerons à citer : Thibaut III, dit le Grand, à qui Jean de Chalon donna en 1251 la terre de Montbard ; Thibaut V, qui lutta contre le duc de Bourgogne en 1345, cl fut nommé gouverneur du comté de 1354 à 1359; Jean, évéque de Nevers et de Toul, cardinal en 1385; Humbert, évéque de Bâlc; Jean, seigneur de Montaigu, grand boutciller de France, chevalier de la Toison-d'Or, dont la postérité naturelle forma les branches des seigneurs de Nantcuil et de Rambercourt ; Thibaud VII, tué à Nicopolis en 1396 et son fils Thibaud VIII, grand-maltre de la maison du roi, chevalier delà Toison-d'Or ; Thibaud IX, maréchal et bailli du comté de Bourgogne, mort en 1469, père de Claude, seigneur du Fay et de Grancey, gouverneur du Luxembourg, décédé en 1505 sans postérité masculine. Jean de Neufchatel, deuxième fils de Thibaud VIII. chambellan du roi et du duc, lieutenant-général en Bourgogne, forma la branche des seigneurs Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.13% accurate**

- m de Monlaigu qui a produit un archevêque de Besançon on 1498. et s'est «teinte au XVI* siècle. — Fiefs : Amance, Blamont, Villafans, Châtelot , Châtel-sur-Moselle, Héricourl. Marnay, Fonlenay, Pesmcs, Bisncl, etc. — Alliances: Châteauvillain , Montbéliard , Commercy, Chalon, Bourgogne-Montaigu, Gratison, Joinville, Vienne, Vergy, Kurstemberg, Castro, la Palu, Fenestrange, la Baume, Teuarre. E. 1412. NEUFCHÈZE, NEUCHÈZES. — De gueules à neuf molettes

**The text on this page is estimated to be only 23.97% accurate**

- m capitaine du chAtcati de Beaujeu en I5rt8; Jean, abbé de Fonlfroide en 1680; Etienne-Charles, chevalier de Saint-Louis et du Mont-Carmel, maréchal de camp en 1734; Antoine, chevalier de Malte en 1691) ; un comte de Saint-Pierre de Chalon et une chanoinessc de Neuville. Marquis de Noblet d'Anglurc par lettres de 1715; comtes de Chenelette.— Fiefs : baronnie de la Clayette, érigée en comté en 1730. Montchanin, Anglurc, Avaize, les Prés, Ancise, Grand-Vaux, Fiemont, Monlgesson , Pommier, la Tour-de-Romanèchc. — Alliances •• Laurain, Mirebel, Barjod, Seyturier, Ganay, Ongni-d'Origny, Martin de Punctis, du Bosl de Petitbourg. Preuves pour les pages du roi en 1723. M. 1669, 1698. K. 1703. NOGENT. — De gueules au chevron d'argent. — La filiation de cette famille est établie depuis Renault de Nogent qui comparut à la revue de la noblesse de Bassigny en 1470 et que le P. Vignier, dans sa Décade historique du diocèse de Langres, fait descendre des anciens seigneurs de Nogent-le-Roi en Bassigny. On trouve anciennement des membres de cette famille dans la noblesse bourguignonne; ainsi au commencement du XV' siècle : Thibaut de Nogent, capitaine de Châtillon-sur-Scine; Simon de Nogent, grand gruyer de Bourgogne en 1454 ; TluÏKUit. qui prèïa serment avec les nobles du bailliage de la Montagne après la réunion du duché à la couronne en 1478. Depuis lors les Nogent n'ont pas cessé de figurer dans les montres des compagnies d'hommes d'armes et dans les rôles de l'arrière-ban du ChAtillonnais. A la branche des Nogent du Breuil appartenait Charles de Nogent, lieutenant delà mestre de camp du régiment de cavalerie de Honibourg-Landgrave, ancien maréchal des logis de la noblesse du bailliage de la Montagne, reçu aux Etats sur preuves en 1680. Cette branche, maintenue en 1698, subsiste encore. — Fiefs : le Breuil, Ballot, Millery, Aubetréc, la Motte, Ville-sur-Arce, (îevrolle, Veuxaulle, le château de Brion, Saint-Antoiue-aux-Bois, etc. — Alliances : Châtillon, Charpail, Aquin, Vignier, Tremisot, Landreville, Briequet, du Ban, Le Maygnier, Martin de Choiscy, Castres, Louis, Rémond, Labbé, Pons de Bourgneuf. Titres de comte et de baron. Militaires, chevaliers de Saint-Louis. E. 1671 . NOYERS. — D'asurà l'aigle d'or. — Miles, seigneur de Noyers eu 1104, et Guy, fondateur du monastère de Fontcnoy près Joux dans l'Avallonnais, sont les premiers membres connus de celle illustre maison, qui donna un archevêque de Sens en H 77, unévèqucd'Auxerre en 1183, un croisé en

1190, plusieurs bouteillers de Bourgogne, un garde des foires de Champagne et Brie, maréchal, porte-oriflamme et grand bouteiller de France eu 1302. et dont la branche principale s'éteignit en 1394 par le décès de Jeanne, fille de Miles VII. seigneur de Montcornet, mort en 1349. Une seconde branche, celle des comtes de Joigny, eut pour chef Jean, né en 1322, gouverneur de Bourgogne pendant la minorité de Philippe de Rouvres, tué par les Tard-Venus A Brignais en 1361. A cette branche, appartenait Miles IX, l'un des chefs de l'armée française a Auray en 1364, qui y fut pris avec Du Guesclin par le chevalier anglais Rol»crl Canole, et dont la postérité s'éteignit en 1415 dans la personne de Louis, comte de Joigny, doyen des sept comtes-pairs de Champagne. Sa sœur Marguerite porta le comté de Joigny dans la maison de la Trémouille. Une troisième branche, celle des seigneurs de Maisy, tire son origine de Jean, bouteiller de Bourgogne de 1274 à 1296, et disparut vers 1430. Celte puissante maison posséda outre Noyers les terres de Melleny, RimauDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.10% accurate**

- 257 court, Valence, Vermanton, Joux, Herlongcs, Eclaron, Sancy, Jouancy, Aigney, Sarrigny, Vandœuvre, Villebertin, Lucy, Villiers-les-Haut. Elle s'allia aux Ohappes, Court enay, Brienne, Mont-Saint-Jean, Conflans, Etampcs, Vergy, Plancy, Châtillon-Crécy, Flandre, Remigny, Grancey, Montbéliard, Melun, Ventadour, etc. La bouteilleric de Bourgogne était attachée comme fief à la terre de Noyers depuis 1296. E. 1355. ORGE, ORGES. — D'azur au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules. — Jean d'Orge, damoiseau en 1311, est le premier membre de cette famille qui apparaisse en Bourgogne. Son petit-fils Guiot était en 1381 écuyer d'écurie de Philippe-le-Ilardi, et donna le jour à Regnault, écuyer de la femme de Jean-sans-Peur en 1412, qui fit en 1428 construire l'église de ViUebcrny. Celui-ci fut père d'Hugues, successivement chanoine de Chalon, archidiacre d'Auxcrrc, évéque de Chalon en 1416, qui monta sur le siège archiépiscopal de Rouen en 1432, peu après le supplice de Jeanne d*Are. Bénigne, seigneur de Villy-le-Moulier et de Bâlon, frère d'Hugues, eut une fille Jacquettc, qui épousa avant 1455 Guillaume Poinceot d'Eguilly, dont les enfants prirent le nom et les armes de leur mère. Ils possédèrent les fiefs de Villeberny, Villy, Munois, Chalvoisson, le Deffend, Quinccy, Boux, Montrcuil-sur-Safine, Chcvannay, Salmaise, le Martrois, Champeaux, Bussièrcs, Chascul, Viévy, Chalanccy, la Oultre, Quemigny, Poisot, et s'allièrent aux Drée, Rolin, Montmoycn, Sancy, Livron, Boucicault, Breschard, Saint-Belin, Damas, Bénier, Martin, Siclicr, Languet, Frémyct, Heuvrard, Forncron. Cette famille a fourni une abbesse du Lieu-Dieu en 1558, un chanoine de SaintEtienne de Dijon en 1580, un auditeur à la chambre des comptes en 1622 et plusieurs militaires. Il ne faut pas la confondre avec les d'Orges de Champagne qui portaient d'argent à trois fasces de sable. E. 1557. ORSANS. — D'argent au sautoir de gueules. — Lambert d'Orsans, qui vivait en 1088, est l'auteur de cette famille ainsi nommée d'une ehâtcllcnic du bailliage de Baume-les-Dames au comté de Bourgogne. Au nombre de ses descendants on cite : Simon, seigneur de Lomonl et de la Neuvelle, échanson de Philippe-le-Bon en 1440; Jacques, chambellan et maître de l'artillerie de Charles-le-Téméraire, tué devant Beauvaiscn 1472; Antoine, bailli du Charollais en 1580, aïeul d'Elisabeth, femme du marquis du Chatelet, à qui elle laissa les terres d'Orsans et de Landresse. Un autre Antoine, seigneur d'Antorpe et de Roset, fut reçu dans

la confrérie de Saint-Georges en 1578 et mourut sans postérité. Citons encore : Marc-Antoine, chevalier de Saint-Georges en 1665, et Claude, baron d'Orvain, seigneur de Rosey, capitaine au régiment de la Couronne, dont la fille Claire-Joseph reprit de fief en 1753 de la seigneurie d'Ampilly-lesBordes dans le Châtillonnais. Cette famille posséda de 1424 à 1547 l'office héréditaire de maréchal de l'archevêché de Besancon, qu'elle vendit aux Perrenot de Granvelle. — Fiefs : o T! Ll

- 258 Nans, Vernois, Montdoré, le Magny, Til-Châlel, Bourberain. ~ Alliances : Leugny, Cléroti, Montureux, Haraucourt, Vaudrcy, la Palu, Chauvirey, Achey, Perrot, Marinier, Courtier, Parisot.M. 1669. E. 1679. P PAGES. — Kcartelé : aux 1 et 4, de gueules au lion d'or; aux 2 et 3, d'argent au chef de gueules. — Cette famille a possédé la seigneurie de Vitrac et une partie de celles de Maurcn et de Rodaillcs. Elle portait rommunément le nom de cette dernière terre. M. 1667, 1698. E. 1665. PAILLART. — D'argent à trois tourteaux de sable; au chef de gueules. Alias : d'argent à une étoile à six rais de sable; au chef de gueules, chargé de trois roses d'or. — Philibert Paillart, bourgeois de Beaune, fut successivement bailli de Dijon, bailli d'Auxois en 1357, chancelier de Bourgogue en 1363, président aux parlements de Paris et de Bourgogne, ambassadeur de Charles VI et de Charles VII en Autriche et près de l'empereur Wenceslas. Il avait épousé Jeanne de Dormans, avec laquelle il acheta la terre de Germolles en 1378. Jean, son fils, fut conseiller aux parlements de Paris cl de Bourgogne. Miles Paillart , seigneur de Meursault, chambellan de Philippe-Ic-Bon et gouverneur du Nivernais, épousa en 1439 Alix de Bourbon. Cette famille a donné en outre deux autres chambellans des ducs et un évêque de Limoges en 1418. — Fiefs : Thorigny, Lisy-sur-Ourca. E. 1363. PAILLY (DU).— /)*....,- au chefvairéde deux tires. —Les premiers seigneurs du Pailly, près Langres, apparaissent au XIII* siècle. Guy, l'un d'eux, fui bienfaiteur de Bel mont et de Grosse-Sauve en 1246. Jacques de Pailly, dit Fortépice, capitaine au service du comte de Vaudemont sous Charles VII, était un cadet de cette famille. On trouve enfin Guillaume, gruyer de Bourgogne en 1363.— Alliances : Saint-Seine, Chailly, Epernay, la Rochelle, Lugny. E. 1362. PALOUSET. — De gueules à trois losanges d'or, rangées en fasce. — Famille de Salins qui a donné plusieurs chevaliers à la Bourgogne. L'un d'eux, Nicolas, jérit dans la campagne de Hongrie à la suite du comte de Nevers. — Alliances : Noseroy, Quingey, Saint-Mauris. E. 1412. PALU (LA). — De gueules à la croix d'hermine. — Pierre de la Palu, chevalier, seigneur de Varcmbon, qui vivait en 1151, est le premier auteur connu de cette illustre maison, l'une des plus considérables de la province de Bresse, par ses alliances et par les dignités dont elle a été honorée. Sa postérité s'est divisée en plusieurs branches. L'alnéc, celle des seigneurs de Varembon et de Saint-Julien, s'est éteinte en la personne de Claude de la Palu, comte de la Roche, seigneur de Varembon et de Bouligneux, mort en 1517, sans

enfants de sa femme Constance-Marie Sforza, fille du duc de Milan. Elle avait projeté deux rameaux : 1* celui des preDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.90% accurate**

micrs seigneurs de Rouligneux éteint dans la branche aînée par le mariage d'Anne de la Pain avec son cousin François de la Palu-Varembon en 1431 ; 2» celui des seigneurs de Châtillon, Saint-Mauris et la Palu, comtes de Varax et de la Roche, auquel appartenait Hugues, qui, en mai 1479, promit au roi de France de le servir contre le duc d'Autriche, fors contre le duc de Savoie dont il était vatsal, et de l'aider avec ses places pour la conquête du comte1 de Rourgogne. De ce second rameau, éteint en 1527, sortit la branche des seigneurs de Jarnosse, dont les biens, le nom et les armes passèrent par succession au XVP siècle dans la maison de Rye, et celle des seigneurs de Meilly et de Rouligneux, plusieurs fois entrée aux Etats de Bourgogne. Formée au XV» siècle par Etienne, second fils d'Antoine, seigneur de Jarnosse, et d'Agnès de Gellan, dame de Meilly, celte dernière branche étail représentée au commencement du XVIP siècle par Jacques-Claude, comlc de Bouligncux et de Meilly, baron de Chaudenay-le-Chateau et la-Ville, lieutenant-général des armées du roi, et capitaine-lieutenant de deux cents hommes d'amies des ordonnances, dont les deux fils, Louis, marquis de Rouligneux, lieutenant-général, et Alexandre-Jacques-François , comte de Meilly, moururent sans héritiers directs, laissant leurs biens aux Rouxel de Médavy et aux Morel de Putange. La maison de la Palu, entrée à Malle, à Lyon et à Romiremont, a fourni deux abbés de Tournus, dont l'un fut ensuite évêque de Lausanne, puis cardinal en 1443; un bailli d'Amiens, Lille et Douai, sénéchal de Rézierscl de Carcassonne, vivant en 1336; un bailli et un lieutenant-général de Rresse-, un maréchal de Savoie, lieutenant-général en Dauphiné en 1594; des chevaliers de divers ordres, etc. — Alliances: Chandicu, Montbel, Vassalieu, Varax, Cossonnay, Luyrieux, la Chambre, la Baume, Raulin, Orsans, Chalant, Sassenage, NcufchAtel, Dyo, Oncieux, Miolans, Grolée, du Plantay, Cusance, Polignac, l'Aubespin, Charlieu, Vitry, Lannoy, Foucher, Mustel, Clutin, Clugny, Mâlain, Salives, Damas-Thianges, Joux, \jh Hardy de la Trousse, etc. — Aux XIV» et XV« siècles, les la Palu-Varembon tenaient en fief soixante livres de rentes sur les foires chaudes de Chalon; on les trouve depuis qualifiés seigneurs de la Poype, le Plantay. Lailly, Rouvres, Maconge, Rlangy, Fontcnelle, Fouchey, Esbordes, Ecorne, etc. E. 1593. PAMPELUNE. — D'argent au loup ratissant de sable. Alias : d'argent au croissant d'azur, accompagné de trois étoiles de gueules. —

Denis de Pampeiune, fils de Jean-François, marquis de Genouilly, fut reçu aux Etats de 1769, sur preuve de trois degrés de noblesse, depuis Alexandre, seigneur de Lury et de Genouilly, condamné comme usurpateur en 1665, et dont le fils Lazare fut maintenu à Paris en 1700. Denis présenta en outre un certificat de d'Hozicr en 1760. pour la charge d'écuyer du Dauphin, dans lequel il était reconnu de très ancienne extraction militaire, ayant prouvé qu'un de ses ancêtres, Jean de Pampeiune, était en 1267 chambellan dcThibaut, comte de Champagne. Citons encore dans la même famille Claude, commandant la compagnie des chevau-légcrs du duc d'Enghien. — Alliances : Sainte-Maure. Le Court de Réru, Romécourt, DoiUet, Rousseau. — Fiefs : Villiers-les-Haut, Merceuil, Colombier, Averly, Châtel-Girard. PAPHI , PAFFT. — D'argent à deux vires concentriques de gueules. — Cette famille, originaire de Lyon, a été représentée en Rourgogne par Philippe, seigneur de Nérondc, bailli de Màcon, qui acheta au XVI» siècle la terre de la Bussière en Maçonnais et la transmit aux Laurencin. E. 1577.

— 260 — PARDESSUS ou LE PARDESSUS. — D'or ou d'argent au chevron de table, accompagné de trois coquilles de gueules.— Guillaume, dit Le Pardessus, époux de Jeanne du Bois en 1335, csl la tige de cette famille, originaire du comté de Bourgogne. Elle a donné un maître d'hotel du comte de Charny en 1572, un conseiller au parlement de Paris en 1381 et un grand prieur de Saint-Bénigne de Dijon en 1584. — Fiefs : Fouclierans, Villers-Farlay, Nenon, Mareilly-les-Vitcaux. — Alliances: Foucherans, Sainl-Mauris, Beaujeu.E. 1589. PARIS DE LA JAYSSE. — Cette famille, originaire du Châtillonnais, où elle remplit quelque temps des fonctions au grenier à sel, a produit : Pierre, bailli de la Montagne en 1358, exécuteur testamentaire de Jeanne de Chalon en 1370, conseiller du duc en 1382, bailli de Dijon en 1387; un autre Pierre, doyen de; Chalon et conseiller du duc en 1384; Geoffroy, chanoine de Langrcsen 1396; Jacques, bailli d'Auxois en 1383, de Dijon en 1398, conseiller au parlement de Dole en 1390, et à celui de Bcaune en 1393. Il avait pris le nom de la Jaysse, porté par la famille à laquelle appartenait sa femme. — Alliances : Châtillon, Foissy, Duret, Daubenton, Ccrilley. — Fiefs : partie de Ville-sur-Arce et de Pichange, la maison Chauderon à Dijon.— Une famille du même nom existait à Verrey, mais il est douteux qu'elle ait eu la même origine. E. 1390. PAULAT DE LA TOUR. — Famille maintenue en 1667 sur preuves remontées à Jean Paulat, qualifié écuyer en 1558. — Alliances : Guincs, Bougeot. — Fiefs : la Tour en Jarreto, Montarvaux, la Faye. E. 1691. PÉLISSIER. — D'azur au héron d'or ; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine de sable. — Famille militaire dont la filiation est établie depuis Anne de Pélissicr, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Tavannes en 1560, et depuis commissaire ordinaire des guerres et capitaine du château d'Auxonne. Plusieurs de ses membres ont été militaires.— Alliances : Plancy, Yvoire, Sayvc,Bichard,Biollet,du Battu.— Fiefs : Montpallier, Ternant, Bévy, Semessanges, Quemigny, Messange en partie, etc. M. 1669, 1698. E. 1375. PELLETIER DESCROTS ou DES CROTS. - D'azur à la bande rfV, chargée de trois écrevisses de gueules et accompagnée de trois merlettes du second. — Le premier membre connu de cette famille est Pierre Pelletier, seigneur d'Eserots, la Vesvre, Gourmandoue, la Gorge et Sainl-Nisy-sous-Charmoy, né en 1472, marié a Anne de Thyard et mort en 1505. Il eut de nombreux descendants parmi lesquels on peut citer : Arthur, conseiller au parlement de Dijon en 1558,

mort à Troycs en 1579; son frère Pierre, curé de Monteenis; Charles, chevalier de Malte, commandeur de Thorey; un autre Charles, capitaine au régiment de Maugiron; Antoine, tué au siège de Coni ; Gilbert, religieux à Saint-Martin d'Autun; Pierre, cornette au régiment de Condé, tué au combat d'Elampes; Simon, enseigne au régiment de Maugiron, tué au siège de Brème; Philibert, capitaine au régiment de Condé à la fin du XVII» siècle; Philibert, lieutenant-général au bailliage d'Autun, vierg de cette ville, élu du tiers aux Etats de 1626, et plusieurs religieux aux abbayes de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Ladre d'Autun. Outre les fiefs désignés ci-dessus, celte famille posséda les terres de Bussières, de Champignolles, d'Estrey ou Estrée, delà Motte des Prés, du Péage et la baronnie dTchon. — Alliances : Bernard, Belin, Busseul, Andrault de Langeron, Doyen, Lelong, Marce lange. E. 1605. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate**

- 26J — PÉRABD. — De gueules à la bande d'argent, chargée d'un ours de sable; au chef d'or. — Devise : Vktrix PER ARDua virtus.— CeCte famille, connue à Dijon depuis la fin du XVI» siècle, s'est partagée en plusieurs branches. L'une d'elles a eu pour chef Etienne Pérard, maître aux comptes en 1615, conseiller d'état, auteur du Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne, qui mourut en 1603 et dont la postérité a fourni quatre conseillers au parlement en 1641 , 1678, 1714 et 1751 . Le dernier, Bernard-Etienne, devint procureur général en 1760. Le rameau des Pérard-Floriet, sorti de cette branche et entré aux Etats de 1757, a donné un président au même parlement en 1780. On compte également deux conseillers au parlement en 1653 et 1683 dans la branche des seigneurs de la Vaivre et de Messange, éteinte dans les Legouz de Saint-Seine. Enfin un neveu d'Etienne, Bénigne, avocat au parlement, laissa un fils, maître aux comptes en 1684 et mort sans enfants mâles. — Alliances : Mucie, Riel, Seurrot, Morisol, Gnyard, Clopin, Masson, Jannon, Fleulelot, Beuverand, Butard, la Loge, Vezon, Vittier, Ganay. — Fiefs : Charmoy, Urcy, Santigny, Crusse, Saint-Marcelin, Moisy, Fresne, partie de MontculoL PÉRIEUX. — Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur au paon d'or, perché sur une branche d'olivier aussi d'or, ou de sinople, et accompagné de trois corneilles ou choquettes du second; aux 2 et 3, coupé d'or et d'unir, au lion de gueules sur l'or et

**The text on this page is estimated to be only 22.07% accurate**

— m — dévouement à la cause royale, noble Humbert Perrault, avocat à la cour, seigneur du PelitPonl de Monlrcvost et l'un des notables habitants de Chalon, reçut d'Henri motorisation de placer dans ses armes les trois annelcts d'or, qui sont les armoiries de la ville de Chalon. Il appartenait à une ancienne famille qui fait remonter sa filiation a Colin Perrault, vivant vers 1400 à Cahart, diocèse Vannes, et dont le fils Etienne vint s'établir en Bourgogne. Ce dernier, qualifié noble homme et écuyer, sieur de Chanet, reprit de fief en 1450 des terres de Villemoy et du Verger, mouvantes de la seigneurie des Ormesseaux. Son fils, Antoine, conseiller du duc Charles, assista en 1474 aux parlements de Bcaune et de Saint -Laurent. Au XVI* siècle, cette famille se partagea en deux branches, l'une établie an pays de Oex, l'autre restée en Bourgogne. A cette dernière appartenaient : Philibert, entré aux Etats de 1572 et de 1577 sous le nom de seigneur de la Chapelle, et Théodore-Philibert, reçu en 1760 après un intervalle de près de deux siècles sur preuves remontées a Etienne, son huitième aïeul. Devenue protestante, cette branche avait sans doute commis quelque dérogeante tacite par omission de qualité, car l'aïeul de Théodore-Philibert, le sieur de Sailly, gendarme du duc d'Anjou, ayant été condamné comme usurpateur en 1605, sou fils Isaac, d'abord officierai! service de Hollande et d'Angleterre, puis contrôleur des fortifications en Bourgogne, fut obligé de se faire pourvoir en 1706 d'une charge de secrétaire du roi pour recouvrer les privilèges de la noblesse. On trouve encore dans cette famille un autre secrétaire du roi en 1078, des militaires de divers grades, des officiers au bailliage, à la chancellerie, à la grueric et au grenier a sel de Chalon, des maires de cette ville, entre autres Abraham, député du tiers aux Etats généraux de 1614. Citons enfin Jean Perrault, comte d'Angerville, baron de Chagny et de Milly, président à la chambre des comptes de Paris, chef du conseil de M* le prince et son ami. — Alliances: Goyon, Quarré, Bespotots, Saint-Julien, Macheco, Bourgeois, Gravier, Loppin de Masse, du Bourg, la Baille, Dallerey, Girard, Fautrières, Ernest, Lesagc, Armel, Chanteray, Thésut, Baillel. — Fiefs : Marey, Virey, Chérizet, Moisenans, Thil. les Filletières. Vergcnnes, Fortunet. Certificat d'armoiries en 1607. PERREAU. — De gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes du même et en pointe d'un gland aussi d'or, alias d'argent. — Famille maintenue en 1669 et 1698 sur preuves remontées a Jean de Perreau,

écuyer, seigneur de la Serrée, père de René qui se maria en 1542. Elle a fourni plusieurs lieutenants et capitaines d'infanterie , entre autres Claude, auquel sa femme Suzanne des Buissons apporta en 1626 la terre de ce nom en Charollais, qu'il vendit en 1650 à François de Rochemonl. — Autres alliances: Bouillard, la Vesvre, Ncuilly, Estagny, la Perrière, Audinot. E. 1674, sous le nom de Perreau du Buisson. PERRIERE (LA) ou LA PIERRIÉRE. — D'asur à deux moutons affrontés d'argent, soutenant entre leurs pattes de devant un soleil d'or, et posés sur une terrasse desinople. — Ces armes figurent sur le sceau de Macey de la Perrière, conseiller et avocat du duc au bailliage de la Montagne en 1352 ; ce sont celles d'une ancienne famille du Chatillonnais qui a possédé au XIV» siècle les seigneuries de Bissçy-les-Pierres en partie, Corpoyer-la-Chapelle, Balot et depuis celles de Billy, Bazoches, le Bouchet, Saint-Franchy, Fresne, vicomté d'Avallon. On trouve un de ses membres dans la liste des nobles du bailliage de Châtillon qui jurèrent fidélité Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.08% accurate**

- 263 a Louis XI en 1478. — Alliances : Saigny, du Brouillard, Mon I morillon, Bouvot, Damoiseau, Thomas, Gand, Branche. M. 1669, sur preuves remontant à Robert de la Perrière, qui vivait à la fin du XV* siècle. E. 1566. PERRON. — Jean Perron, qualifié maître et conseiller du duc, vivait encore au commencement du XV* siècle. Son fils, aussi nomme" Jean, épousa une fille de la maison de Baissey et devint propriétaire de la terre de Mypont , que les gens du conseil ducal voulurent faire tomber en commise malgré la reprise de fief qu'il en avait faite, prétendant qu'il n'était ni noble ni anobli. Jean Perron ne cessa pas néanmoins de porteries titres de chevalier et d'écuyer, et on le trouve encore en 1474 qualifié seigneur de Mypont et de Puligny en partie. — Autres fiefs: Aubigny, Corboin, Concoeur. Epernay en partie. E. 1460. PERRON (DU). — D'azur à trois rochers d'argent. — Ces armes sont celles d'Antoine du Perron de Tuppin, écuyer, seigneur de Corcellcs-sous-Grignon et du fief du Val-Chevalier en Champagne, qui donna dénombrement en 1652 des seigneuries de Corcelles et Benoisey. La première lui était advenue par suite d'une alliance avec la famille de Tuppin. dont il parait avoir relevé le nom (Voy. Tiwin). Condamné comme usurpateur du litre de noblesse en 1665, il obtint sans doute dans la suite un arrêt de maintenue, puisqu'on trouve dans la liste de 1682 un du Perron, sans doute son fils, qualifié seigneur de Corcelles. PESCHEPERROUX.— Ecartelé : aux 1 et 4, d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, qui est Pescheperroux ; aux 2 et 3, de gueules à quatre otelles d'argent, adossées en $autoir,qui est Comminges.— Le Qucrcy est le berceau de cette maison, dont la filiation remonte à Gaillard, vivant au commencement du XIII* siècle, et qui est considérable par ses alliances et par les charges dont elle a élé revêtue. Elle s'est divisée en deux branches; nous ne signalerons ici que la cadette, celle des Pescheperroux-Comminges, comtes et marquis de Guitaut, formée par Pons de Pescheperroux, marié en 1506 à Françoise de Comminges, fille et unique héritière de François de Comminges, seigneur de Guitaut, à condition que lui et ses enfants qui jouiraient des biens de sa femme porteraient les nom et armes de Comminges. Entré dans cette branche par le mariage en 1661 de Guillaume de Pescheperroux-Comminges, chevalier des ordres, avec Madeleine de la Grange de Maligny, le marquisat d'Epoisses lui appartenait encore a la fin du siècle dernier. Un chambellan du prince de Condé, capitaine

deseschevaulégers, cl un lieutenant-général des armées du roi, élu de la noblesse aux Etats de 1731 , sont les principales illustrations des Pescheperroux-Comminges, qui existent encore. E. 1662. PESSEUERE — Regnaud de Pesselière, Philippe, chevalier, Guillaume, écuyer, seigneur de Varennes, figurent en 1314, 1323 et 1331 parmi les vassaux du comte d'Auxcrrc ; ils possédaient un fief à Migé et la mouvance de Mouffy. Pierre de Pesselière, né à Gurgy, et prieur de Saint-Germain de 1544 à 1597, d'après Courtépée et Papillon, était sans doute de la même famille. E. 1622. PETIT DE BRESSEY. — D'azur au lion d'or. — Famille issue d'Antoine Petit, aiias Taupin, qualifié écuyer, homme d'armes, qui figure dans un arrière-ban de 1353, accompagné Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.98% accurate**

- m de cinq lances et de quinze hommes de irait et dont le fils Jean fut retenu châtelain de Montbard par le duc de bourgogne en 1409. Le petit-fils de ce dernier, Jean Petit, alias Taupin, demeurant à Bourbon-Lancy , fui anobli avec Alix Morel sa femme en 1459, pour services rendus tant par lui que par ses ancêtres aux ducs et aux Etats de Bourgogne. Sa descendance, a fourni un vicomte-mayeur de Dijon en 1377 et 1579, un commissaire d'artillerie en 1581 , plusieurs receveurs généraux des finances en Bourgogne à la fin du XVI* et au commencement du XVII* siècle, deux maîtres des comptes en 1603 et 1622, plusieurs officiers de divers grades et chevaliers de Saint-Louis, des membres du conseil supérieur de la Martinique et un écuyer de la reine Marie-Antoinette. Elle était divisée au dernier siècle en trois branches, celles de Viévigncs, de Beire et de Bressey. — Alliances : Lugny, Brenel, Dubart, Potcrat, Demonge, Joly, Vincent, Cothenot, Sauzey, Vittier, Millière, Bégnier, Milletot, Villers, la Verne, Le Compasseur, Hichot , Soirot, du Buisson, Chasot, Malpoy, Collongcs, Bailly, Perrcney, Hudelol, Hémery, Bérard-Demonge, Folin. — Fiefs : Tivanche, Ambly, Buffey-lesDijon, Pouilly en Charollais, Courtivron, Tarsul, Clievannay, Pouilly-lès-Dijon, Montcssus, Bressey, Ebatis, le Bassin, Meurvillc. M. 1669. Décharges de franc-fief en 1678 ei 1693. Lettres de confirmation de 1897, en récompense de services rendus pendant la Ligue. E. 1671. PETIT DE LA VAUX. — La Champagne est le pays d'origine de cette famille, qui n'a possédé en Bourgogne que la seigneurie de Villiers-sur-Suize, et dont la filiation est établie depuis Guyot Petit, vivant dans la seconde moitié du XV* siècle. Elle a fourni au XVI* siècle un maître des eaux et forêts de Chaumont et un gentilhomme ordinaire de la maison du roi et au siècle suivant un lieutenant au gouvernement de Nogcnt. Le dernier du nom, GédéonClaudc Petit de Lavaux, baron de Mathault, bailli de Chaumont en 1768, laissa plusieurs enfants, dont une fille seule survivante, qui prit alliance dans la famille de Mandat. — Autres alliances: Montarby, Giey, Vassan, Paillette, la Dixmerie. En 1549, la noblesse fut disputée à Guy Petit, seigneur de Villiers-sur-Suize, par les habitants de ce village. C'est le même que nous avons inscrit dans les liste de 1568 et 1578. PEYRAT. — D'azur au château de trois tours d'or. — Famille lyonnaise à laquelle nous croyons pouvoir attribuer le gentilhomme de ce nom entré aux Etats de 1636. On trouve encore Jean Peyrat ou du

Peyrat, receveur général alternatif de Bourgogne en 1553 et Jean (peutêtre le même), chevalier, d'abord capitaine châtelain de Bouvres, puis trésorier de France à Dijon, obligé de résigner cette dernière charge en 1569, parce qu'il était de la religion prétendue réformée. C'est le premier trésorier de France qui ait assisté en cette qualité aux Etats de Bourgogne (1560).
PICARDET. — D'azur à la croix d'argent. — Hugues Picardct, fils d'uu conseiller audiencier eu la chancellerie du parlement de Dijon, qui avait été, d'après Papillon, fermier du marquisat de Mirebcau, épousa une Bcrbiscy, fille de Thomas, procureur général au parlement, et remplaça son beau-père dans cette charge en 1588. Il devint seigneur de Bellencuve près Mirebeau, obtint des lettres de noblesse en 1591, et mourut en 1641, laissant une fille mariée à Jacques-Auguste de Thon, président au parlement de Paris. On a de lui plusieurs recueils de plaidoyers et de remontrances faites en la cour du parlement. Son entrée dans la Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.41% accurate**

- m chambre de la noblesse donna lieu à des difficultés qui l'empêchèrent d'y paraître plus de trois fois. On trouve vers la fin du XVI» siècle deux Picardet, ses parents, pourvus d'offices de secrétaires du roi. E. 1601. PIÉTREQUIN. — D'azur au chevron, accompagné de trois croix recroisettées, au pied fiché, le tout d'or. — Famille originaire de Bourgogne et dont les diverses branches se sont établies en Bourgogne, Champagne et Lorraine. Elle remonte à Guyon, seigneur d'Ozon, qui vivait à la fin du XIV* siècle et dont la descendance directe s'est éteinte au XVIP. A la branche de Mont-sous-Aigremont appartenaient : Jean, dit Linot, écuyer, sergent d'armes du duc de Bourgogne; Jean, écuyer, capitaine de la ville de Langrcs, tué en 4589; Jean, prieur de SaintGcosmes; plusieurs chanoines de Langres; des militaires, entre autres Jean-Baptiste, garde du corps, mort en 1721. Ij branche des seigneurs de Gilley et de la Borde a fourni plusieurs officiers au présidial de Langres, des chanoines de la cathédrale de celte même ville, dont un archidiacre du Dijonnais à la fin du XVII* siècle. Philibert, capitaine de dragons, d'abord chevalier d'honneur au présidial de Langres, puis lieutenant-général d'épée au bailliage de Châtillon, entré aux Etats de 1700, était de cette branche. Sa fille Bernardc épousa FrançoisNicolas Piétrequin, chevalier, son cousin, de la branche de Mont, reçu aux Etats de 1727 sur preuve de trois degrés de noblesse. De ce mariage vinrent Jean-Baptiste-Pierre, dont la postérité s'est éteinte dans les Trestondan, et Philiberl-Charles-Nicolas, auteur de la branche de Prangcy, seule subsistante aujourd'hui.— Alliances : Sauvage, Minette, Boussat, Lcmoyne, Brabant, Lavaux, des Barres, Giraull, Brottes, Hémery, Bouvot, Legros, Huguenin, Bcaupoil, Hennequin, la Vallée, Boussart, Dubois de la Bochctte, Hudelot, Autricourt, Courcelles, Deleccy, Humbclot. — Fiefs : Mont, Gilley, Torcenay, Prangcy, Vesvre, la Borde, le Brabant. M. par la cour des aides de Paris en 1664, et par arrêt du conseil en 1671 . Preuves pour Malle et Saint-Cyr. PLAINES. — DegueuUs à la fasce d'argent, accompagnée de trois grelots de même, rangés en chef. — Famille anoblie en 1436, en la personne de Jean de Plaines, trésorier de Dole en 1390, puis maître général des monnaies du duché de Bourgogne. Parmi ses descendants, on peut citer : Girard, président des parlements de Bourgogne en 1447, et Thomas, deuxième président au parlement de Dijon en 1492, grand chancelier de Ccstille. La famille se divisa ensuite en plusieurs

branches, entre autres celle de la Boche, éteinte au XVI* siècle, et celle de Fouchcrans, maintenue en Bourgogne en 1669. Signalons enfin une branche établie à Anvers, et d'où sont sortis les Plaines de Terbruggen. — Fiefs: Magny-sur-Tille, Corcelles.Tart, Marliens, Gouhenans, la Boche-sur-l'Ogiion. — Alliances: Kay, Oyselet, du llantoi. E. 1349. PLUME (LA). — De gueules à trois bâtons noueux alaisés d'or, posés en pal deux et un.— Famille qui parait remonter à Pierre de la Plume, receveur ordinaire du Maçonnais en 1485, prévôt de Prissé en 1491, a possédé les seigneuries de Missery, Nogent-les-Montbard, le Jeules-Moutier-Sainl-Jean, et s'est alliée aux Vernot, Fyot, Sivry, Bretagne, Guillet. Nous citerons parmi ses membres : Imte, écuyer, capitaine des château et donjon de Scmur en 1598; François, écuyer, avocat au parlement, puis capitaine de cinquante chcvau-légers en 1621; Anne, grand prieur et aumônier de Saint-Bénigne en 1625, et Ix>uis, lieutenant d'une compaDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.19% accurate**

- 266 giiie au régiment des gardes de S. M., mort de ses blessures en 1655, dont la soeur Odette porta Missery dans la famille Bernard de Tliorey. E. 1631. PLUVOT. — De an lion de alias : au lion couronné. — Jean de Pluvot était châtelain de Verdun-sur-Saime en 1354. On trouve ensuite un grenelier au grenier a sel de SaintJcm-de-Lône eti 1419, des capitaines de Villaines et de Frolois, un sommelier de l'échansonneriedans l'état des officiers du romte de Charollais en 1407, et enfin Jean, écuyer, fils de Nicolas, capitaine de Dijon au XVI» siècle. Ce sont les seuls renseignements que l'on possède sur celte famille dont le nom figure fréquemment dans les montres d'armes du XV» siècle, et qui a possédé une partie des seigneuries dePluvaut, Pluvet, Colonges.Longeault, Fouffrans et Soirans. — Alliances: Daim, Aigneaul, Salives. E. 1339. POINCEOT D'EGUILLY. — D'or à trois fiais d'azur. — Famille originaire de SaintSeine, dont on trouve la première trace en 1370. Elle donna plusieurs chevaliers et seigneurs d'Eguilly, de Thcnissey, de Charrigny, de Fontaines-en-I)uesmois, de Qnincey-les-Nuils et de Mol»1, (iuillaumc Poinoeol, mort en 1488, fit bâtir avec sa femme, Jacquelte d'Orge, une partie de l'église de Villy, où l'on voit encore son portrait sur un vitrail. Une branche de cette famille se fondit dans celle d'Orge.— Alliances : Orée, Ruffey, MaJain, Cussigny, Vingles.Cléron, Stainville. — Fiefs: Thcnissey, Drée, Monligny-les-Montbard, Charrigny, Vdly-Ies-Vitcaux. E. 1459. POIZIEUX. — E. 1597. — Poizicux de Saint-Georges, en Dauphiné : de gueules à deux chevrons d'argent, surmontés d'une trangle de même. — Incertain. PONCY, PONTCY. — De gueules à trois flèches d'or, empennées de même, muées en pal, les pointes en bas. — Famille maintenue en 1669 et 1698 et qui a fourni aux XVP et XVII» siècle trois capitaines du comté de Charny et du château de Mont-Saint-Jean, de père en fils. — Alliances : Panyot, Colombet, Duval, du Ban. — Fiefs : Gencey, la Trousse. E. 1677. PONS. — D'argent à la fasce coticée d'or et de gueules, de six pièces. — Ancienne et illustre maison de Saintonge qui remonte à Renaud, chevalier, sire de Pons, vivant en 1067. Elle a fourni deux chevaliers croisés, un chevalier tué à Poitiers en 1356. des chambellans, des gentilshommes de la chambre, un grand nombre de militaires et a possédé la vioomté de Cariai pendant près d'un siècle, et celle de Turcnne. La sirie de Pons est sortie de cette maison au milieu du XVI» siècle, époque où l'une des filles d'Antoine, sire de Pons,

romte de Marcnncs. premier baron et lieutenant-général de Saintonge, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi et chevalier du Saint-Esprit, la porta dans la maison d'Albrct. Parmi les branches puînées de celte maison répandues dans la Guyenne, le Poitou, le Dauphiné, le Forez et le Beaujolais, nous citerons celle des marquis de la Caze, comtes de Marsan, formée par Pons de Pons, trisaïeul de Renaud-Constant, comte de Pons, mort en 1741. qui avait épousé en 1709 Charlotte-Louise de Gadagne d'Uostun, veuve de François d'Hostun, marquis de la Baume, son cousin, et fille unique de Gilbert d'Hostun, dit de Gadagne (Voy. Gada(;ne). Par suite de ce mariage, Renaud-Constant devint propriétaire du comté de Verdun-sur-Saône, Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 18.42% accurate**

- 267 — qui lui procura l'entrée des Etais de Bourgogne en 1712. La branche des comtes de Pons, seigneurs de la Bâtie, est seule existante aujourd'hui. — Alliances : Rode/, Comminges, Tiercclin, Lannion, la Trémouille, Castelnau, Aydie, la Tour d'Auvergne, Bermond, Rostolan, la Croix de Ruffé, etc. Preuves de cour. M. 1740. PONT AILLER. — De gueules au Iwn d'or, couronné de mime, armé et lampassé d'azur. — Cette maison est issue, d'après Dunod, de Guillaume de Cliamplitle, des comtes de Champagne, seigneur de Poulailler, vicomte de Dijon, conquérant de la Morée et mort prince d'Achaïe en 1210. Son fils, Guillaume, vicomte de Dijon jusqu'en 1251, fondateur ;ln prieuré de Sainte-Marie en 1210, transmit la vieomté de Dijon à son fils et a son petit-fils, Guillaume IV, qui la céda au duc Robert II en 127H. Jean de Pontailler, premier du nom, eut pour fils Guy, premier maréchal de Bourgogne, bisaïeul de Guy, seigneur de Talmay, chevalier de la Toisond'Or, maréchal de Bourgogne en 1430. Guy I" fut la lUe des seigneurs de Talmay qui s'allièrent aux Bourbon, Cusance, Vei-gv, Chandyo, Ray, Marinier, Clermont d'Amlwise et s'éteignirent en la personne de Jean-Louis, baron de Talmay, tué à la ha taille de Montiontour. La branche de Vaugrcnant en Comté, alliée aux Vergy, Ternanl, Poitiers et Villers-la-Fayc, qui était issue de la même maison, finit en 16:18 avec Thomas, baron de Vaugrenant, dont la fille unique épousa François, baron de Villers-la-Faye. Celle de Flagey, sortie de Claude, chambellan de Philippc-le-Bel en 1303, père d'Henri, chambellan de Chartes-Quint, et aïeul de Claude-François, marié à N. de Thomassin, s'éteignit aussi à la même époque. — Alexandre de Poulailler, 2* ablié de Saint-Etienne de Dijon, fut inhumé dans cette église en 1464. Jacques, successivement abbé de Charlieu.de Charnis, de Morimond, et enfin Je Citeaux en 1503, était de la même famille. E. 1352. PORCHEROT, POURCHEROT. — D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent el en pointe d'un croissant de même. — On trouve ce nom dans une. montre d'armes de 1348. En 1478, Jean Pourcherot ligure parmi les nobles du bailliage de la Montagne qui prêtèrent serment a Louis XL A cette famille appartenaient encore : Louis, capitaine du château de Lantenay en 1557; Germain, qui lit reconstruire le château de Billy et dont la veuve Hélène de Vaivre fut réhabilitée en 1030, et Alexandre, gentilhomme ordinaire du prince de Coudé, entré aux Etals de 1082. — Alliances : Valon, Brigandet, Gaillard,

Mazilles, Longueval.— Fiefs : baroimies de Rigny-sur-Saône, la Chaleur, Geligny, Vermoulin, seigneuries de Billy, Mignot, Thorey. E. 1682. POT. — D'or à la fatee d'azur. La branche de Bourgogne écartela depuis 1415: aux 1 et 4, d'or à la fasce d'azur, et aux 2 et 3, échiqueté d'argent et de sable, chargé de deux épées mise» en bande, la pointe en bas. — Etablie dans le Bcrry dès 1230, celte famille se divisa en plusieurs branches, dont la principale s'éteignit en 1715 dans la fille de Charles, marquis de Rhodes, grand-maitre des cérémonies de France. Elle détacha en Bourgogne un rameau dont le chef Jean, premier maître d'hôtel du comte de Nevers. fut fait prisonnier â la bataille de Nicopolis en 1390. Son fils Régnier, seigneur de la Roche de Nolay, conseiller et chambellan de Philippe-le-Hardi et de Jean-sans-Peur, gruyer de Bourgogne, gouverneur du Dauphiné, chevalier de la Toison-d'Or en 1430, fut aïeul de Philippe, né en 1428, premier chambellan de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.12% accurate**

- 268 Philippe-le-Bon, chevalier de la Tnison-d'Or en 1461 et de Saint-Michel, pour qui Louis XI créa la charge de grand sénéchal de Bourgogne en 1477. Ce fui le chevalier le plus accompli de son temps. Il avait été successivement gouverneur du comté de Cbarollais , du roi Charles VIII et de Charles-Orland, son fils, ce qui lui valut le surnom de gouverneur: il fut inhumé à Cîleaux en 1494. (1). Son frère Guyot, comte de Saint-Pol, gouverneur de Touraine, sénéchal de Vermandois, fut père de Régnier, seigneur de la Roche, ambassadeur de PhilippeIc-Bon près Charles VII, qui fut le dernier mâle de sa branche. — Alliances : Courtiamble, Angoisselle, Saulx, Bauffremont, Villicrs-rile-Adam, Montmorency. — Terres : Bourguignon. Neelles, la Roche-Pot, Chateauneuf, Saint-Romain, f.ivry, Thorey, Melisy, etc. E. 1476. POUILLY. — D'argent au lion d'azur, armé, fompassé et couronné de gueules. — Devise : Fortitudine et caritate. — Cette famille fait remonter son origine aux anciens seigneurs de la châtellenic de Pouilly-sur-Saôïie, de la maison d'Ardcnne, dont le nom figure dans plusieurs actes des XI* et XIP siècle, notamment] dans la charte de consécration de l'église SaintBénigne de Dijon en 1106, et parmi lesquels on cite deux chevaliers croisés en 1096 et 1230. Depuis le XVI- siècle elle a fourni un grand chambellan de France, un chambellan de François I", des mestres de camp, brigadiers et lieutenants-généraux des armées du roi, des gouverneurs de place, des conseillers des ducs de Lorraine, des maréchaux et des sénéchaux du Barrais, des chevaliers de Saint-Michel, de Malte, de Saint-Louis, de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, et est entrée à Lyon, a Bemircmont, à Poussay, à Brioudc, etc. Elle a fait les preuves de cour en 1775. line de ses branches a été maintenue en 1670 par Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontées à Guillaume de Pouilly, qui donna dénombrement en 1443 au duc de Lorraine de la seigneurie de Pouilly-sur-Meuse située dans la mouvance de Stcnay. La branche des seigneurs et marquis d'Esncs, au duché de Bar, a possédé en Bourgogne les seigneuries de Baissoy, Nuzilly, Lingcy et Avirey en partie, et s'est alliée aux Dort, Lavaux, Desautels. Parmi ses membres nous nous bornerons à citer Alexandre, écuyer, lieutenant des ville et château de Beaune en 1568, chargé par Henri IV de lever une compagnie de deux cents hommes de pied, et François, reçu aux Etats de 1712 sur production d'un arbre généalogique remontant ù Hugucnin de Pouilly, qui commandait cri 1296 une compagnie

de cinquante hommes d'armes des ordonnances du comte d'Artois. M. 1698. PRA-BALAYSAULX. — Kcartelé de Choiseul et de Balay, et sur le tout : de gueules à la bande d'argent, accompagnée de deux cornets de même. — Celte famille tire son nom du village de Pra, près Saint-Claude, et remonte à Guillaume, chevalier en 1207. Elle fit de nombreux dons à l'abbaye de Saint-Claude dont la terre de Pra relevait. Philibert, descendant de Guillaume, seigneur de Civria, épousa en 1562 Marie de Balay, dont le fils Aimé ajouta le nom au sien. Ce dernier donna le jour à Antide-Marie, seigneur de Peseux, Balaysaulx, Gâté, etc., bailli et gouverneur de Lattgres, chevalier de Saint-Georges en 1708, et à Claude, lieutenant-général des armées, gouverneur de la citadelle de Lille. I*n de leurs cousins, Gaspard, fut également reçu a la confrérie de Saint-Georges en 1727. -- Alliances : Civrh, Beaurepaire, Choiseul, Messey. Titre de vicomte de Pezeux. M, 1669. E. 1642. (i) Son lombpau, éclmpp* h la deslrurlion, tel Uépoaé cher M. le comte de Vesvrotte, h Dijon. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.08% accurate**

— 269 — PRACONTAL, PRACOMTAL, PRÉCONTAL. — Tiercé en faute .- au 1, de gueules à trois fleurs de lys d'or; au 2, d'argent ; au 3, d'azur. — Alias : De gueules à la fasce d'or, accompagnée de trois tête? de léopard de même, lampassées de gueules (1). — Ancienne maison originaire de Montélimart et connue depuis Roslaing de Praconlul, qui vivait en (258. Sa descendance s'est divisée en deux branches principales : 1* celle des seigneurs de Château-Sablier, autrement dit Pracontal, et d'Anconne, seule existante aujourd'hui; 2» celle des barons de Soussey. La première de ces branches, dont les représentants portaient au dernier siècle les litres de marquis et comtes de Pracontal, a fourni un lieulenanl-général tué à la bataille de Spire en 1703, un lieutenant de roi en Nivernais, un chevalier de Malte en itiiti et d'autres militaires dont plusieurs se sont distingués dans les guerres du XVP siècle. La branche cadette, établie en Bourgogne, y a possédé la baronnie de Soussey elles seigneuries de Beurizot, Saint-Beury, Saint-Thibaud, Verrey, Velogny, Lhéc-sous-Saint-Beury, Bussièrcles-Thil, etc. Elle a fourni un chevalier de l'ordre au XVP siècle et s'est éteinte en 1648 par mariage dans les Damas-Crux. E. 1572. PRAT (DU). — D'or à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople. — Devise : Spes mea Deus. — Cette maison, originaire d'Auvergne, où l'on trouve en 1243 Robert du Prat, chevalier, seigneur de Saint-llilaire, tire sa principale illustration d'Antoine, né en 1463, seigneur de Nantouillet, créé comte de la Valteline par lettres de 1515, successivement lieutenant-général au bailliage de Montferrand, avocat général à Toulouse en 1495, premier président du parlement de Paris en 1507, chancelier de France en 1515, archevêque de Sens en 1525, cardinal en 1527, légat a latere en 1530 et mort en 1535. Avant d'entrer dans les ordres, le célèbre chancelier du Pral avait eu plusieurs enfants, dont l'un, Antoine, baron de Thiers et de Thoury-sur-l'Allier. prévôt de Paris en 1547, acquit en 1527 la baronnie de Viteaux, par son mariage avec Anne d'Alèpre, dame de Précy et héritière de sa mère Charlotte de Chalon. Guillaume, fils d'Antoine, lwron de Viteaux à la mort du baron d'Ancicnville, son frère, se rendit célèbre par ses nombreux duels, rap|K>rtés en détail par Brantôme qui le surnomme le Parangon de France. Tué par Yves d'Alègre, son parent, en 1583, il laissa la terre de Viteaux à son neveu Antoine, baron de Formeries'et de Thiers, fameux ligueur qui défendit Noyers contre les

troupes d'Henri IV en 1595 |2). Celui-ci eut pour fils Antoine, gentilhomme de la chambre, mort en 1648, et aïeul de Louis-Antoine, dernier baron de Viteaux, qui survécut au marquis de Formeries, colonel d'infanterie, son fils aîné, et mourut en 1729. Cette branche, la seule qui se soit fixée en Bourgogne, y posséda les terres de Précy, Cerneaux, Faverolles, etc., et s'allia aux Alègre, Chabannes, des Essarts, Barbançon, Séguier, Cosnac, Sayve, des Barres, du Fay, Lenct, Bonncval, Bonrgoing. Klle a fourni un abbé de Bonlieu en 1583, un chanoine-comte de Briondc en 1662. des chevaliers de Malte, etc. Li mai1 1) Ce* armes sont spéciale» 4 la branche de llourgogne. Armes pleines : d'or au chtf d'azur, chargé de trois fteurs de lijt nusti d'or. Devise : Partout vit Anrovne. (î) Celui-ci était fil» de François du Prat. chambellan du duc d'Anjou, tuf en duel par Antoine d'Alègre, baron de Jlilliau, qui périt lui-même en W\, dans un combat singulier soutenu eonlr* Guillaume du Prat. — Le célèbre baron de Viteaux ne rendit Noyer» au maréchal d'Aumoul qu'eu recevant I«,000 écus comptant et 8,000 autre* deux années ptustatd.

**The text on this page is estimated to be only 20.80% accurate**

— 270 son du Prat, i|ui a formé plusieurs autres branches et compte les plus illustres alliances, existe encore aujourd'hui. E. 1599. PRESTRE (LE). — D'azur au chevron

**The text on this page is estimated to be only 26.66% accurate**

— 271 — receveur général des décimes avant 1691. Ils s'allièrent aux Mongey, Morelot, Morisot, Derecjueleyne, Simony, Catherine, Souvert. — Fiefs : Varange, Loges. M. 1668, 1669. E. 1671. PRIOUZAC. -Voy. Pwbzac. PRISQUE. — D'or au chevron d'azur, accompagné de trois roses de même. — Cette famille, originaire do Chalon-sur-Saône, où elle paraît dès l'année 1547, a donné des officiers au bailliage et à l'élection de cette ville, dont l'un, Guillaume, lieutenant criminel au bailliage, fut député du tiers aux Etats généraux de 1614. On remarqua en outre Guillaume, maître d'hôtel ordinaire du roi, gouverneur des ville et château de Blelterans en 1654, un grand nombre de capitaines, et plusieurs chevaliers de Saint-Louis. — Alliances : Montholon, Burgat, Mincey, Parlhenay, Perreney, Milly d'Ethy. — Fiefs : baronnic de Vauvry, seigneuries de la Tour de Vers, Scrvillc, Besanceuil, Angoin. M. par Bouchu, après condamnation. K. 1682. PULIGNY. — Jean de Puligny, dit Chapelain, chevalier, seigneur de la Moite de Tilly, garde des joyaux du roi en 1418, conseiller et chambellan du duc et du roi, capitaine du châtel de Talant en 1420, fonda une messe matu finale k Notre-Dame de Dijon en 1423. On croit qu'il se rendit en Terre-Saint»' sur la fin de sa vie. Son fils Henri, chevalier, possédait la terre de la Motte en franc-alleu en 1450. E. 1438. Q QUANTÉAL. — De gueulas à la croix d'or; chargée de neuflmnges du champ; sur le tout d'argent à trois bandes d'azur. — Originaire de Franche-Comté, Humbertde Quantéal, écuyer et premier médecin de Philippe-le-Bon, fut anobli par ce prince en 1459. On compte après loi quatre générations de médecins jusqu'au milieu du XVJP siècle, époque où cette famille fut simultanément maintenue en Champagne (1667) et en Bourgogne (1669). — Alliances : Falletans, Blondel, Marchand, Girard, etc. E. 1671. QUARRÊ. — Echiqueté d'argent et d'azur; au chef d'or chargé d'un lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules. — Devise : Quadrati œquales undique recti. — Cette famille tire son origine d'Huguenin Quarré qui en 1290 épousa Guillemette de Melun-Maupcrtuis. Son petit-fils, Jean, sommelier de Jcan-sans-Peur, fait prisonnier avec lui à Nicopolis, fut anobli par lettres de 1412. Parmi ses descendants, qui fournirent dix-sept membres du parlement de Bourgogne, des chevaliers de Malte, de Saint-Lazare et de Saint-Louis et des grands baillis d'épéc, on peut citer : François, capitaine de chcvau-légers en 1547 ; Jean, qui se rendit célèbre par son dévouement au roi pendant la Ligue;

Gaspard, avocat général à Dijon en 1641 1 baron d'Aligny, auteur de Harangues autrefois estimées; Etienne, chevalier de Malte en 1665, attaché au grand Condé et rédacteur d'un traité sur l'art militaire; Pierre, capitaine de mousquetaires, brigadier des armées en 1693, grand bailli du Charollais, surnommé le brave d'Aligny, à cause de sa belle conduite devant Macstrich et Valenciennes ; François Quarré de

**The text on this page is estimated to be only 27.02% accurate**

- 272 Quintin, procureur général au parlement de Dijon en 1709; Louis son fils, qui recul les provisions de la même charge en 1724 et l'exerça jusqu'en 1703 ; Philippe, qui perdit une jambe à Malplaquet et mourut doyen des officiers de France a Arnay-le-Duc en 1776. Cette famille qui existe encore s'est divisée en deux branches principales : i" celle des seigneurs de Châteauregnault, qualifiés comtes d'Aligny, d'où sont sortis quatre rameaux, ceux des seigneurs de Quintin et de Charrette, des seigneurs de Bouze, des seigneurs de Millery et des seigneurs de Givry, Dracy, Rusilly, Etroycs, etc.; 2* la branche des seigneurs de Cerveault, la Palus, Monnay et Verneuil, qui brisait ses armes d'une fasce de pourpre et qui a fourni des officiers aux bailliages d'Autun et de Charolles, des maires de cette dernière ville, un maître des comptes a Dole, plusieurs militaires, des conseillers au parlement compris dans les dix-sept plus haut cités, etc., etc. — Fiefs : Aligny, Chateauregnault, Dracy, Etroycs, Givry, Verneuil, Monnay, Gratoux, le Plessis, Réglois, Russilly, Gergy, Juilly, Livron et Quintin. — Alliances .Chateauregnault, Malain , Berhis, Langlois, Perrault, Reaiivernois, Varenne, Perreney, Lorenchct, Bcuverand, Anstrude, Champion, Thomas, Laisou, Moroges, Cerveault, Simony, Morin, Nicolas, Bernard de Monlessus, Joly de Bévy, Langue! de Sivry, la Perrière, Mucie, Butard des Montots, Rigolley de Chevigny, Baillet. Charvot, la Routière, Maleteste, Maublanc, la Goutte du Vivier, des Places de Charmasse, Moreau de Morcoux, Comeau, etc., etc. — Jean, conseiller au parlement, obtint en 1613 des lettres de relief de noblesse, à cause de la dérogeance de son père François Quarré, seigneur de Chateauregnault, qui avait fait le commerce en gros. M. 1667, 1698. E. 1638. QUESSE —F.carlelè d'or à trois fusées d'azur, rangées en fasce, et d'azur au lion d'or, alias de sable, armé et lampassé de gueules. — A celte famille appartenait Antoine de Quesse, chevalier, seigneur de Valcourt, lieutenant-colonel de cavalerie, tué à Fleurus en 1690. Son fils Jean-François, maréchal de camp, brigadier des carabiniers, chevalier de Saint-Louis, fut père de Jean-Joseph-Alberl, reçu aux Etats de 1739. — Lettres de confirmation de noblesse en 1680. — Alliances: Regnault, Favcrolles, la Haye, du Carrou.— Seigneurie d'Annoux en partie. QUEUHJjE (LA). — De sable à la croix engrêlée d'or. — Ancienne maison d'Auvergne, dont la Chesnaye-des-Bois fait remonter l'origine à Aymon de la Queuille, seigneur de Rochefort, au Mont-Dore, fils

de Guillaume de la Queuille et de Marie de la Tour d'Oliergues, fille d'un comte d'Auvergne, et marié en 1220 à Blanche, fille du comte de Limoges. Parmi ses membres on remarque: Jean, sénéchal et commandant d'Auvergne en 1363, et au dernier siècle Gilbert-Gaspard, comte delà Queuille, brigadier des armées du roi, mort en 1738; Jacques-Philippe et Armand-Jean, chevaliers de Malte, et Jean-Claude, marquis de la Queuille, chevalier de Saint-Louis, successivement colonel de plusieurs régiments, qui épousa en 1773 la fille de Etienne-Marie, marquis de Seorraillcs, lieutenant-général des armées du roi. La branche des comtes et marquis de Châtcaugay, formée par Jacques de la Queuille, grand chambellan du duc de Bourbon, marié à une Guyac-Châteaugay, s'est établie en Bourgogne par suite du mariage de Gilbert, marquis de Chateaugay, exempt des gardes du corps, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne et gouverneur de Bourbon-Lancy, avec l'héritière du dernier comte d'Amanzé de la branche aînée, qui lui apporta le comté d'Amanzé à charge Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.90% accurate**

- 273 de relever le nom et les armes de sa famille. On remarque encore dans les la Qucuille-Châteaugay:Jean. lieutenant-général des comtés d'Auvergne et de Clermont, sénéchal d'Auvergne au XVI» siècle; Claude, aide-de-camp des armées du roi, baron de Florac, comte de Vandal en 1669; Louis-Gilbert, capitaine au régiment du roi-infanterie et Jean-Claudc-Maric, entré aux Etats de 1766 cl devenu depuis colonel du régiment de Bresse et brigadier des armées du roi. — Alliances : Damas-Marcilly, Escars, Chabanncs-Pionsac, f.adagne, Konchirol de Damas, Lastic de Saint-Jal, Langhcac, Cambis. QUINART. — Branche de la famille de Thélis (Voy. ce nom), à laquelle appartenait Henri de Thélis, dit Quinart, chevalier, seigneur de Monlputicr, dont la femme, Marguerite de Marisy, était veuve en 1332. Il laissa deux enfants : Guillaume, dit Quinard, et Agnès, mariée à Guiot du Brouillard. C'est sans doute de Guillaume qu'est né Louis Quinart, chevalier, bailli d'Autun, capitaine et châtelain de Monlcenis, membre du conseil ducal en 1367, mort avant 1370 et que nous supposons père de Louis Quinart, élu de la noblesse en 1373. Il portait les armes pleines des Thélis : d'or à trois puces de gueules, comme on le voit sur son sceau. RABUTIN. — Cinq points d'or équipolés à quatre de gueules, qui est de Babutin, éeartelé d'azur à une croix dentelée d'or, qui est de Balore. — Devise : Virescit vulnere virtus. — Cette maison tire son nom du bois Babutin dans le Charollais et remonte à Mayeul, qui figure comme caution de Guillaume, comte de Màcon, dans un traité de ce seigneur avec Pierre le Vénérable, abbé de Cluny en 1147. Parmi ses descendants, l'histoire cite : Amé, chevalier, seipeur d'Epiry, né en 1400, mort en 1472, dont Olivier de la Marche raconte les esbattements et prouesses; son fils Cyprien, dit Vaneien, mort en 1513; Sébastien, abbé de Moutier-SaintJean en 1492; Christophe, seigneur de Balore en 1477, tige de la branche de Chamvigny, qui s'allia à la maison royale de Danemarck; Hugues, conseiller et chambellan de Charles VIII, capitaine de cinquante lances, lieutenant-général en Bourgogne; Claude, chambellan de Louis XII et colonel général des Suisses; Guy, baron de Chantai, blessé au combat de Benty en 1552, chevalier de l'ordre en 1570, capitaine de cinquante lances en 1589; Christophe, son fils, marié en 1592 a Jeanne-Françoise Frémyot, canonisée sous le nom de sainte Chantai; Celse-Bénigne, leur fils, né en 1596, tué à l'Ile de Bhé en 1627, père de M"» de Sévigné ; François, seigneur de la

Vaulx, chevalier de l'ordre, maréchal de camp en 1593, auteur de Mémoires militaires ; Léonor, gentilhomme de la chambre d'Henri IV, lieutenant de roi eu Nivernais, père du célèbre Boger, comte de Bussy, dont la vie est trop connue pour être rapportée ici. Un fils de Boger fut évêque de Luçon et s'assit, comme son père, à l'Académie R

**The text on this page is estimated to be only 26.28% accurate**

- 274 française. — Fiefs : Balorc, Epiry, Bourbilly, Chaseu, Sully, la Vaulx, Bussy. — Alliances : Loysia, Epinoux, Busseul, du Blé, du Saix, Choiseul-Traves, Balore, Chasans, Loges, Dyo, Stainville, Messcy, Montaigu, Pontaillcr, Neufchâtcl, Damas, Rochebaron, Cossay, Frémyot, Sales, Sainl-Belin. Toulongeoii, Coulanges, Sévigné, Cugnac, Langheac, Madaillan. M. 1670. E. 1476. RAFFIN. — D'azur au cherron d'or, accompagné de trois écrous de même. — On ne Irouve rien sur cette famille avanl Jacquin liaffini, damoiseau, qui tenait en fief à Besanceuil, au bailliage de Chalon, au milieu du XIV* siècle. Citons encore : Guichard Raffin, seigneur de Lancau dans la paroisse de Dyo et vassal de Pierre de Dyo vers 1400 ; Philippe qui donna en 1647 dénombrement de la seigneurie de Pommier, paroisse d'Ameugny en Maçonnais, comme mari de Claude de Cliemilly et Charles, seigneur de Sermaise, vivant en 1667 avec sa femme Anne de Ponard. l-os Beugre se sont aussi alliés à cette famille qui a encore possédé les seigneuries des Puits, la Praslc, Scrmadrc, la Roche, etc. M. 1698. E. 1668. RAGUET. — D'azur à la tour d'argent, surmontée d'un rat passant d'or, écartelé de Brancion (V. ce nom). — Cette famille descend de Didclot de Raguet, seigneur des Fossés, ambassadeur du duc de Bar à la cour de Charles V, mort en 1379. Elle a fourni sous ce nom un gouverneur de Commercy, un capitaine des chevau-légers de Louis XI, tué à Montlhéry, un grand bailli du Charollais, un gouverneur de Remiremont cl un alcade de la noblesse des Etats de Bourgogne en 1677. Celui-ci épousa Louise, fille de Philibert, comte de Brancion, dont il prit le nom et les armes. Depuis cette époque, elle a donné deux lieutenants-colonels au régiment de la Marck, plusieurs officiers dont l'un fut tué à la bataille de Dcckendorf, un maréchal de camp, alcade de la noblesse, etc. Elle existe encore de nos jours. E. 1677. RAMTLLY. — D'azur à trois roses d'argent. — Cette famille est un ancien rameau de la maison de Bresrhard qui prit en 1301 le nom de Ramilly après l'union de Brémond Breschard, chevalier, avec Isabelle de Bamilly, fille de Gauthier, seigneur dudit lieu en Nivernais. Elle a fourni un évéque de Màcon, plusieurs chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalcm , un prieur de Montaubcrt. deux abbés de Sepl-Fonds, un négociateur habile sous Henri IV, un gentilhomme ordinaire du duc d'Alençon mort en IS84 et un grand bailli d'épéc du bailliage de BourhonLaney. Elle a possédé les terres de Sommery, Sainl-Agnan, Charnay, la Bondue, Saint-Aubin et

Chavance. — Alliances : Anle/y, Bourbon, du Tillet, Toulongeon, la Vesvre, Aubigny, Chapelain d'Agey, Ambly, Thélis, Daval. E. 1S77. RAQUET (DU). — Ecartelé: aux 1 et 4, d'azur au croissant d'or, accompagné de trois pattes d'aigle de même; aux 2 et 3, de gueules à trois demi-vols d'or. — Famille originaire de Franche-Comté. Marie-François-Jcrûme du Raquct de Lorme , seigneur de la baronnie de Monljay au bailliage de Chalon-sur-Saône, reçn aux Etats de 1766, fit preuve de cinq degrés de noblesse depuis Antoine du Baquet, vivant en 1524. Parmi les pièces produites devant les commissaires figure un arrêt de la cour des comptes de Dole de 1698 par lequel il appert que les aveux du présenté avaient toujours vécu noblement cl joui des privilèges de la noblesse, comme étant issus d'une noble et ancienne famille. — Alliances : Sérodes, Massard, Jeunot, Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.86% accurate**

- 275 — Ramey, Perrin, Grain de Saint-Marsault. Une fiHe de celle dernière maison apporta la terre de Montjay aux du Raquet. RAY. — De gueules à Vescarboucle d'or, pommelée et fieuronnée de même. — Maison originaire de Franche-Comté, dont l'auteur est Simon de Ray, qui vivait en 1098. Parmi ses principaux membres, on peut citer : Jean de Ray, gardien du comté de Bourgogne de 4306 à 1330; Jean, surnommé Porlepaix, gardien dudit comté en 1380; Antoine, chevalier, chambellan de Charles-le-Téméraire, bailli d'Amont en 1470; Anloine, baron de Rolland en 1533; Claude, baron de Ray, chevalier de PAnnonciade, bailli d'Aval, lieutenant au gouvernement du comté de Bourgogne vers 1570; Claude-François, époux de Béalrix de Grammont, le dernier mâle de cette famille. Elle a possédé les fiefs de Ray, de la Ferté, de Prcssigny, de Courcelles, de Rolland, de Vaudrcy, du Pin, de Barsallm, etc. — Alliances : Tierstain, Ncufchâtel, Châteauvillain, Eslrabonne, Vergy, Vin-, Vienne, BaufTremont, Vaudrey, la Chambre, Montmartin, Longvy. E. 1476. RECLAINES. — D'or à trois chevrons de sable, accompagnés de deux croix patlies de gueules en chef. — Le village de Rcclainesdansl'Autunois a sans doute donné son nom à cette famille fort ancienne, puisqu'on trouve un Savaric de Roclène au XI* siècle. Elle a possédé la terre des Regards et celle de Digoine acquise en 1700 par Eléonor de Reclaines, père de François, dont la fille s'allia aux Frotlicr de la Cosle. Parmi ses membres nous citerons encore Léonor de Reclaines, seigneur de Flandres, la Chapelle d'Andelot et Baranguier, fils de Claude de Reclaines, seigneur de Flandres, lieutenant-colonel au régiment de Sennetcrrc, et de Philiberte de Tcnarrc-Vcrdun, mariée en secondes noces à Pierre de Choiscul-Traves, élu delà noblesse. E. 1577. REGNARD. — Cette famille qui possédait la terre de la Chaume en franc-alleu a produit plusieurs chevaliers, capitaines et hommes d'armes sous les ducs. Elle parait être la même que celle des seigneurs de Soirans et Fouffrans, dont l'écu portait une fatee aecomjmgnée en chef d'un renard. On peut citer parmi ces derniers : Amiol Regnard, bienfaiteur de l'hôpital d'Auxonne en 1435; Louis, chevalier, conseiller, chambellan du roi et son bailli d'Amont en 1400, après avoir été lieutenant de la compagnie de Châtel-Guyon en 1481, et Claude, correcteur à la chambre des comptes en 1594. — Fiefs : Antilly, Pluvct. E. 1460. RÉGNIER. — D'azur à trois branches de palme d'or, les deux du chef affivntées, qui est Régnier ; écartelé de sable à trois jumelles

d'argent, à la bordure de même, qui est la Ferté, au comté de Bourgogne. — Edme Régnier, époux de Jeanne de la Ferté, seigneur de Komprey, Montmoyen et Latrccey en partie, fut nommé lieutenant-général au bailliage de Châtillon en 1503. Sa descendance partagée en deux branches éteintes au XVII» siècle, celle des seigneurs de Montmoyen et celle des seigneurs de Bussièrc. a fourni un second lieutenantgénéral au bailliage de Châtillon, un trésorier de France en 1628, deux présidents, un correcteur, un greffier en chef et trois chevaliers d'honneur à la chambre des comptes de Dijon de 1543 à 1673, deux de ces derniers pourvus en outre de la charge de prévôt général des maréchaussées en Bourgogne et Bresse. On remarque encore Jean, député de la Montagne aux Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.74% accurate**

- 276 Etats généraux de 1560 et Edme, déterminé ligueur qui défendit contre Biron le château de Beaune pendant six semaines. Le neveu de celui-ci vendit en 1632 la terre de Montinoycn à Antoine Coquet. — Autres fiefs : Chissey, Movillcrou, Grand-Bois, Hierce, Origny, Bellenod, Quinrey, Buvery en partie, Monceau, Mandelot, Sassenay, Villceomte. — Alliances : Godran, Gand.Sercey, Cirey, Brigandcl, du Blé, Câlin, Fradel, Vion. M. 1669, 1608. E. 1578. REMIGNY. — D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même. — Ges armes sont celles d'une ancienne famille du .Nivernais, à laquelle ap|>artenait sans doute Jeanne de Remigny, veuve en 1303 de Miles de Noyers, maréchal de France, et qui a possédé pendant plusieurs siècles la seigneurie de Jonx-lc-Ghàtel, relevant du comté de Noyers. On remarque parmi ses membres : Paul-Léonard, qualifié marquis de Joux et maintenu à Moulins en 1667 sur preuves remontant à 1503; Paul-Louis, commandant de l'arrière-ban du bailliage de Saint-Picrre-le-Moutier en 1689; Louis, chevalier de Malte et Jean-Bapliste-François, qualifié marquis de Dunflung, grand bailli de Moulins, père du marquis de Remigny, reçu aux Etats de 1781. — Alliances: la Perrière, Bolacre, Savary de Brèves, Le Thuilier, Ségnier, Feillens, du Brouillard. — Fiefs : Billy, Saint-Franrhy, Saint-Martin, Ghampien-lcs-A vallon. RÉMOND. — D'or à trois roses de gueules. — Jacot Rémond, d'Ampilly, reçut en 1347 d'Eudes IV, duc de Bourgogne, plusieurs sommes d'argent en récompense de ses services militaires. Gette famille a produit un conseiller de Charles-lc-Téméraire, trois députés du tiers aux Etats généraux de 1484. 1576, 1593, deux conseillers au parlement de Bourgogne, deux secrétaires du pape Grégoire XIII en 1575 et en 1589, plusieurs officiers au bailliage de la Montagne, deux élus du tiers état en 1593 et 1651, plusieurs officiers a la chambre des comptes, un gouverneur de Saint-Domingue en 1665, un lieutenant-général des années du roi, commandeur de Saint-I/Hiis au dernier siècle, d'autres militaires, etc. Elle s'est divisée en sept branches dont quelques-unes se sont établies en Champagne. — Alliances : la Baume, Nogent. Bouvot, Gonyghan, Ganay, Févret, Le Goux, Nicaise, Joly, Saumaise, Vidaud du Dognon, Vienne, Gand, Logcrot, Mairetet, Ghasot, Glugny, Bauyn, Languet. — Nicolas Rémond reçut en 1653 des lettres de noblesse confirmées en 1676 en faveur de son fils Joseph ; on y lit que leurs ancêtres vivaient noblement depuis

plusieurs générations. Lettres de relief pour cause de paiement indu de la taille accordées en 1674 à Joseph Bémond; en 1676 à Glaude Bémond, lieutenant-général criminel du bailliage de la Montagne, et à Henri, receveur des impositions au même bailliage; en 1680 à Joseph Rémond, sieur d'Inseville, auditeur des comptes. Maintenues par arrêt du conseil et par les intendants de Champagne, Bourgogne cl Paris ; la dernière est de 1735. Fiefs : Bréviande, Fontenotlc, Béueuvre, le Magny, Massuol, Brion, la Colombièrc, Ormoy, Thoire, Echalot, Klrochey, Vaux-Fontaine, Verncuil, Rcuillon, la baronnic de Couchcy. E. 1679. RENOUARD. — D'argent au chevron de gueules, chargé d'un écusson d'argent à une quintefeuille de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiltx d'or. — Claude-François Renouard, comte de Fleury-Villaycr, ancien trésorier de France à Besançon et grand maître des eaux et forêts en Alsace, était fils d'un conseiller au parlement de Paris, grand bailli d'épée à Dreux et petit-fils d'un trésorier Kénéral de l'extraordinaire des guerres. Pour entrer aux Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.11% accurate**

- 277 Etals de 1700, il fit preuve de quatre degrés de noblesse depuis Denis, secrétaire du roi et gouverneur de Meun, et présenta en outre un arrêt de maintenue de noblesse rendu rontradicloirement au grand conseil en 1559 en faveur de Jean de Benouard, comme petit-fils d'un autre Jean, secrétaire du roi au XIV» siècle. Claude-François avait acheté en 1759 l'ancienne baronnie de Sainte-Croix au bailliage de Chalon érigée en marquisat en 1744 pour la Famille de Venant. Dix ans auparavant il avait obtenu l'érection en comté sous le nom de Villayer de plusieurs terres situées en Franrhe-Comlé, en considération des services de ses aïeux et pour rétablir le titre d'honneur qui était dans sa maison depuis 1655 que la terre de Villayer en Bretagne avait été érigée en comté pour Jean-Jacques de Benouard de Villayer, doyen des conseillers d'état et l'un de ses ancêtres, celte terre ayant depuis été vendue. On trouve aussi des militaires, entre autres deux officiers généraux qui se sont distingués au XVI* siècle dans les guerres du Piémont. — Alliances : Chevalier, Carpenlier, Bosc, Bogcr, Pépin de Boisherpin, Bosc, Baudoin de Chamoux. RICARD. — D'or au griffon de gueules; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or. — On voit apparaître aux Etats de 1745 Marc-Antoine de Bicard, marquis de Montmain, baron de Courgy, seigneur de Genlis en partie, fils de Jean-Baptiste-Julcs, conseiller au parlement de Dijon en 1699, puis président à la cour des aides de Paris, petit-fils de François, maître des comptes à Dijon en 1670, qui avait lui-même pour aïeul Vincent, écuyer, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant-général à l'amirauté de Toulon. La famille de Bicard, ancienne en Provence, a fourni cinq chevaliers de Malte, quatre commandeurs, dont deux baillis grandcroix, entre autres Jean-Etienne et Jean-Ferdinand, chevaliers de Malte en 1698, le premier commandeur delà Bomagnc, le second commandeur de la Neuville et de Pontaubert. un grand commandeur et deux grands prieurs de Saint-Gilles vers 1467 et en 1541. Elle obtint en 1051 le droit de porter une fleur de lys dans ses armes et en 1718 l'érection en marquisat des terres de Joyeuse-Garde, Vacquières et Sainte-Foi, sous le litre de marquisat de Bicard. Autres fiefs : Saint-Albin, Bréganson. — Alliances: Valon, Millière. RICEY. — La baronnie de Bicey, au bailliage de Bar-sur-Sfine, a donné son nom à une ancienne famille connue dès le XI* siècle, à laquelle appartenaient sans doute : Guillaume de Bicey, seigneur du four de Giey-sur-Seine en 1303-, Guillaume, chevalier,

capitaine d'Aisey en 1300, et Jean, seigneur en partie de Balnot-le-Châtcl en 1549, inscrit dans la liste de 1561. Ce nom figure en outre plusieurs fois dans les montres d'armes du XV» siècle. Quant à la baronnie de Bicey, elle fut possédée successivement par plusieurs familles et entra dans la maison de Créqui par le mariage de Georges de Créqui, fils de Jean VI, avec Marie d'Amboise, dame de Bicey. Ses descendants ont porté le nom de Bicey et se sont éteints en la personne d'Urbain de Créqui, seigneur de Bicey et de Bagneux, marié en 1617 à Marie Vignier, et tué en duel sans laisser d'enfants. Le gentilhomme inscrit deux fois dans nos listes sous le nom de baron de Bicey, était sans doute de cette famille. RICHARD. — D'azur au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules ; alias : an chef cousu de gueules, chargé de trois besantsd'or. — Devise : Quojustioreo ditior (1). — D'après fi) U branche de* «cigueur* de ïlligny « briiè «on écu de troit «lufoirt d'or tur rnzur.

**The text on this page is estimated to be only 24.09% accurate**

- 278 l'Armoriai de la chambre des comptes de Dijon , celle famille serait issue de Jean Richard, fondateur des Cordeliers de Beaune, qualifié nobilis vir, duris Burgundiœ patronus, dans la balle de fondation de re couvent en 1268. On trouve après lui un autre avocat général et deux conseillers des ducs, dont le dernier, Louis, laissa un fils, Floceau, seigneur de Bufley (i), mort en 1540 et père de Nicolas, chef de la branche des seigneurs de Ruffey établie à Dijon et de Louis, auteur des seigneurs de Bligny et de Curtil. La première de ces branches a fourni un chevalier de Saint-Michel, maître des comptes en 1638, deux trésoriers de France en 1639 et 1650, un aumônier du roi en 1660 et six élus du roi aux Etats de Rourgogne de 1619 à 1748. Les deux derniers, Germain et son fils Germain-Gilles, furent ensuite pourvus de charges de présidents à la chambre des comptes. Germain-Gilles laissa entre autres enfants Frédéric-Henri, d'abord conseiller, puis président au parlement en 1776. et Charles, président aux comptes, après son père en 1784. Dans le rameau des seigneurs de Moutaugé et des Crots, sorti de celte première branche, on compte cinq conseillers au parlement en 1642, 1688, 1716, 1754, et plusieurs militaires de divers grades. Louis , auteur des seigneurs de Bligny, eut pour fils Jacques, docteur-ès-droils, maire de Beaune, puis maître des eaux et forêts à Dijon, qui reçut en 1586 des lettres de noblesse. Sa descendance a fourni des maires et des échevins de Beaune, des officiers au bailliage de cette ville, un conseiller au parlement de Dijon en 1647, et un grand nombre de militaires parmi lesquels nous citerons : Jacques et Jean son fils, sergents-majors de Beaune, le premier, écuyer de la grande écurie en 1618; Jacques, lieutenant des maréchaux de France en 1698; Jacques, blessé à la bataille d'Iloehstct; JeanBaptiste, mousquetaire de la garde du roi, pour qui les seigneuries de Coraboeuf, Ivry et Corcelles-sous-Molinot furent érigées en marquisat en 1776 sous le nom de marquisat de Richard d'Ivry. — Alliances : Arbalète, Dubois, Plaines, Le Goux. Boilleau, Ocquidem, Chaumelis, Derequeleyne, Brenot, Jachiet, Filzjan, Sayve, Bossuet, Durand, la Forest, Leboeuf, Sallier, Cortelot, Pernot, Bouchin, Bourrée, Vaudrey, Millctot, Févret, Blanot, la Marre, Buatier, David, Soirot, Chisseret, Leblanc, Presle, Jehannin, Dachey, Bouhier, Migieu, Brunet, Lorenchct, Berbis, Belrien, Bavinet, Colin de Valoreille. Gauvain, des Jours. — Fiefs : Curtil-sous-Beaune, Vesvrotte. Trouhans, le Martray,

Xeublanc, Ervaux, Bicbctille, Damalix, Grandmont, Vienne à Auxey-le-Grand, la Serve, la Candie, Cussy-Ja-Colorme. le Maupas, parties de Varennes-les-Beaune, Vignolle. Quemigny et Poisot. M. 1669, 1697, 1698, après condamnation de Jean Richard, seigneur de Bligny en 1665. E. 1632. RICHAJUJOT. — D'azur à deux palmes d'or, passées en sautoir et cantonnées de quatre étoiles de même. — Famille entrée aux Etats de 1784 et dont la ligne a été prouvée et jurée à Saint-Georges, Migetle, Montigny, l^ons-le-Saulnicr et Besançon. Elle remonte a François Bichardot, trésorier du roi a Vesoul, qui vivait à la fin du XVI' siècle et reprit de fief de la seigneurie de Molans sans avoir besoin de permission du prince , ce que les seuls nobles pouvaient faire en Franche-Comté. Sa descendance a fourni des officiers au parlement et à la cour des comptes de Dole. Pierre-Joseph-Désiré Bichardot de Choisey, avant sa réception aux Etats de Bourgogne, avait exercé un office de président en cette dernière compagnie. — Fief ir Ruffey, franc -alleu noble, confirmé par arrfii uV la chambre des comptas «le l«««S.

**The text on this page is estimated to be only 22.78% accurate**

- 270 de Véronnes-les-Grandes et les Petites. — Alliances : Barrossol, Magnicn, Couldriet, Bourguignet de Saint-Bresson, Espiard d'Allcrcy (1). RIOLLET, RIOLET. — De gueules au cherron d'or, accompagné de trois étoiles de même. — Cri de guerre : A moiliiollet, c'est /wnr le duc. — Devise : Plus de sang que d'or. — Celte famille, qui parait tirer son origine du Poitou, était établie en Bourgogne dès le milieu du XV* siècle (2). Sa filiation remonte à Philippe de Biollet, qualifié éruyer, capitaine de la Boclie-Nolay en 1461. Ses descendants ont presque tous porté les armes, dans l'arrière-ban, dans les compagnies d'ordonnance, ou avec brevets de lieutenants et de capitaines. Plusieurs d'entre eux ont été décorés de la croix de Saint-Louis. Ils se sont divisés en plusieurs branches. Parmi les membres de l'aînée nous citerons : Antoine, qui fut le second du baron de Lux dans son fameux duel avec le chevalier de Guise, et entra aux Etals de 1680 ; Marie-Elie, prieur commendatairc du Val-Croissant eu 1774, et Annand-Edmc, substitué à la fin du siècle dernier aux nom et armes de Colombet. Des trois autres branches nous mentionnerons seulement celle des seigneurs de Biollet, fief situé à Mâlain, et celle des seigneurs de Morteuil, plusieurs fois entrée aux pages des écuries du roi. — Alliances : du Val, Hubines, Porchcrol, du Bois, Le Bœuf, Champeaux, Colombet, Montcrif, Arcy, Pélissier, Balathier, Baille, Bernard, Siry, Croisier, Berbis, Perreney, Dardenet, la Marre. — Fiefs : Meloisey, f.issey-le-Vieil, Bellenod, partie de Vannaire, la Feuilléc, Mâlain et Savigny. M. 1669 et 1698. E. 1680. RIVIÈRE (LA). — De sable à la bande d'argent. — La baronnie de la Rivière en Nivernais a donné son nom à celte illustie famille dont on trouve la trace dès l'année 1147, mais dont la filiation n'est régulièrement établie depuis Bureau de la Bivière, vivant à la fin du XI1P siècle. Son fils Jean I" laissa entre autres enfants Jean H, dont la descendance a fourni quatre chambellans des rois de France, dont l'un, Bureau de la Rivière, fut en outre principal ministre et favori de Charles V et de Charles VI et joua un grand rôle à la cour de ces princes (3) ; elle s'éteignit en la personne de Charles de la Rivière, chambellan de Charles VI, grand maître et général réformateur des eaux et forêts de France, comte de Dampmartin, mort sans enfants en 1429. De Bonaventure. second fils de Jean I", est sortie la branche des seigneurs de Perehain et de Champlcmis dont nous avons parlé ailleurs (Voy. Champlemis), et qui a fourni des chambellans aux rois de France et

aux princes de la maison de Bourgogne, des gouverneurs, des baillis et des lieutenants-généraux au gouvernement du Nivernais, des chevaliers de Malte et des ordres du roi, un lieutenant pour le roi au gouvernement de Bresse, (I; t-ea Rit-bardot, comtes de Garamaae et princes de Steenhuysen, portaient les mûmes arme*. Ils sont issus de Guillaume Grmset, de Ghamplitte au comtl' de Bourgogne, dont le fils Jean prit le nom de Marguerite Riebordot, sa mère, sœur de l'èvèque d'Arras. Créé chevalier en 158S, il devint président du conseil d'Artois, fut amha**adeur au congrès de Vervin* et prit une port active aux négociations de La Haye entre l'Espagne et les Province*- Unies en 1607. Sa dépendance s'éteignit à la fln du XVII' siècle. (S) Ou conserve aux Archives de la Cnle-d'Or les pièces d'une procédure faite en l*an t<55, pardevant les Elu» de Bourgogne , eutre les habitant* de Paiuiblauc et Jeau Ryolet. écuyer, sur ce que les habitant* de ce viUaire avaient voulu imposer ledit Ryolet a la taille comme non noble. Parmi ces pièces figure une curieuse enquête dont le résultat fut favorable a Jean Ryolet. (S) Il fut enterré à Saint-Denis aux pieds de Charles V, comme ce prince l'avait ordonné. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.71% accurate**

- 280 Bugey et Valromcy, blessé à la bataille de Jarnac. De cette branche, éteinte au XVII» siècle, est sortie celle des seigneurs de Corvol-lc-Dampbcrnard, éteinte elle-même dans les ChoiseulChevigny, héritiers de la baronnic de la Rivière et des autres terres de la branche aînée, après avoir projeté un dernier rameau, celui des vicomtes de Tonnerre et de Quincy. Ce rameau, formé par Jacques, dit le vicomte de la Rivière, gentilhomme de la chambre du roi, badli et gouverneur de l'Auxcrrois, mort en 1C35, a fourni deux autres baillis de l'Auxerrois, dont l'un fut en outre lieutenant pour le roi au gouvernement de Bourgogne, et commanda la noblesse de cette province en 1689 et plusieurs autres militaires, entre autres un capitaine des gendarmes de Flandres, brigadier des armées du roi en 1770. Le grand-père de ce dernier, mort en 1709, portait le litre de marquis. — Alliances : Saint-Vérain, la Boehe-Guyoïi, Châtillon, la Trémouille, Billy, Longueville, la Perrière, Digoine, Damas, la Ferté-Meun, Lestouf, Saint-Belin, Loron, Fontenay, Sommièvre, la Chamhre , Bochcforl , Hurault, Jaucourl, Mailly, la Magdelaine, Beugny, la Salle, Bouchu, Mauroy, Damoiseau, Montsaulnin, Chevalier, Savoisy, Dinleville, la Tournelle, Lenfernat, Boux d'Eagent, etc. — Fiefs : baronnic de Seignclay, Ménctreux-lc-Pitois, Thôte, la Borde, Corcelles-les-Semur, Beaumont, Ormoy, Chcny, Bassou, Bonnencontre, Venarey, etc. E. 1557. ROBERT (LE). — Lancelot Le Robert , seigneur de la Tour de Pancy cl en partie d'Annoux. secrétaire du duc de Bourgogne, et successivement châtelain de Ponlailler-surSadne et dcschâtellenies de Montréal et Châtel-Girard, fut anobli en 1445. Il mourut assassiné par sa femme, ce qui amena la confiscation de ses biens. Ses descendants y furent réintégrés, puisqu'on les trouve encore au XVII* siècle possesseurs de la seigneurie de Pancy. — Alliances : Moisson, la Boissière, Dubreuil, Vezon. M. 1669. E. 1662. ROCHE-FONTENILLE (LA). — D'azur à trois rocs d'échiquier d'or. — Devise : Deo duce, ferro comité. — Cri ■. Guyenne. — Le comté de Bigorre est le berceau de cette maison, distinguée par ses alliances et qui occupait au XII* siècle un rang élevé dans la noblesse de sa province. Deux de ses membres ont pris part à la première croisade de SaintLouis, mais sa filiation n'est établie que]depuis Sanche de la Boche, seigneur de Fonlenillc, décédé avant l'an 1318. Elle était représentée au milieu du XVI* siècle par trois frères : \" Jean-Antoine, auteur des comtes et marquis de Gensae, éteints au dernier siècle; 2*

JeanMarc, chevalier de Malte; et > Philippe, gentilhomme de la chambre et chevalier de l'ordre du roi, dont la postérité subsiste. Elle a fourni plusieurs autres gentilshommes ordinaires de nos rois, des capitaines de cinquante hommes d'armes, des maréchaux de camp, etc., etc. François de la Roche obtint en 1658 l'érection en marquisat de la baronnic de Fontenille et épousa Charlotte de Ramburc. fille d'un maréchal de camp dont ses descendants ont ajouté le nom au leur. L'un d'eux est entré aux Etats de 1724. — Fiefs en Bourgogne : la Cosne, Azu. ROCHEBARON. — De gueules à la bande d'argent, à la l ordure d'azur, chargée de fleuri de lys d'or et bordée de même; écartelé d'argent à trois fhscex d'azur. — Cette famille, issue de Jean de Rochebaron, comte de Forez, seigneur si puissant, dit Froissarl, qu'il lutta avec le roi de France, donna un évêque de MAcon dès 1144. Bryen, fils de Jean, épousa la sœur de Robert, dauphin d'Auvergne. Le nom de Rochebaron fut porté par plusieurs branches de la Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.92% accurate**

- 281 même famille, cl notamment par Louis de Poliguac, é|wux d'Antoinette de Rochcbaion, et tige de la maison de Chalançon en 1472. I«j branche établie en Bourgogne, qui posséda les terres de Joncy, de Cenvcs, de Berzé, s'allia à une fille naturelle de Philippe-le-Bon, aux Anglure, Saillant, Boussillon, Choiseul; les autres aux Damas, Aprhon, Auntont, Pierre, Brion, Lévis, la Tour, Vienne, Esserpens, etc. Antoine de Rorliebaron accompagna en 1449 Marie de Gueldres, nièce de PhiIip|H>le-Bon, en Ecosse où elle allait épouser Jacques 11. Claude de Rochcbaron fil le vœu du Faisan à Lille en 1434. E. 1549. ROCHECHOUART. — Fascè-nébulè d'argent et de gueules. — Devise : Ante mare undee. — Cette illustre maison, sortie des vicomtes de Limoges, qui reconnaît pour auteur Aimery, vicomte de Rochechouart en 1018, s'est divisée en un grand nombre de branches dont l'une vint s'établir en Bourgogne à la suite du mariage de Christophe, seigneur de Chandenier, Javarzay, la Molte-de-Maueay, etc., avec Suzanne de Blaisy, fille du baron de Couches, en 1508. Christophe fut chargé de tenir les Etals de cette province en 1544, et laissa la terre de Couches à ses descendants, parmi lesquels l'histoire cite : René, guidon des gendarmes du baron de Faudoas, son oncle, tué au siège de Metz en 1552 ; Claude, tué à SaintQuentin en 1557; Christophe qui embrassa la religion réformée et périt à Jarnac en 1509; Louis, baron de Chandenier et de Brognon, chevalier de l'ordre, chambellan du due d'Orléans, gentilhomme de la chambre du roi eu 1580; Jean-Louis, comte de Chandenier, baron de lu Tour-en-Auvcrgnc, gentilhomme de la chambre et chevalier des ordres en 1629; François, marquis de Chandenier, premier capitaine des gardes du corps en 1642, dont le fils unique, connu sous le titre de comte de Limoges, périt au siège d'Ypres en 1678 sans postérité. Cette branche a fourni en outre plusieurs religieux, chevaliers de Malte et un abbé de MoulierSainl-Jean, mort eu 1710. Elle s'est alliée aux Vienne, Pot, Beaufort-Montboissicr, Baudot, la Chambre, la Collonge, Drée, la Rochefoucault, Montberon, Bellenave. — Terres en Bourgogne : Ci-essey, Arc-sur-Tille, Arconccy, Marey-sur-Tillc. Titre de duc et pair en 1063. E. 1551. ROCHEFORT. — D'azur semé de Mllettes d'or; au chef d'argent , chargé d'un lion le'opardé de gueules. — Il est difficile d'indiquer l'origine précise de celte famille qui devait être ancienne en Bourgogne, puisqu'elle put faire sous Henri III ses preuves pour l'ordre du Saint-Esprit. Sainte-Foix affirme qu'elle a produit

plusieurs maréchaux de Bourgogne sous les ducs : nous en avons rencontré un seul avec un sergent d'armes du roi en 1363, un chambellan de Philippc-le-Hardi en 1403, un grand-maltre de l'artillerie et un capitaine a La Ferté-surCrosne en 1422. Quoiqu'il en soit, elle tire sa principale illustration de Guillaume, chancelier de France en 1483, et de son frère Guy, conseiller et chambellan de Charles-lc-Téméraire, premier président du parlement de Dijon en 1488 et chancelier en 1497. Ce dernier reçut à Arras en 1499 l'hommage de Philippe, archiduc d'Autriche, pour les comtés de Flandre, d'Artois et de Charollais et fut inhumé à Citeaux en 1507. Jean, son fils, bailli de Dijon, porta la cornette blanche à la bataille de Pavic et y fut fait prisonnier en 1525. Son petit-fils, également nommé Jean, capitaine de cinquante hommes d'armes, conseiller d'état, chevalier des ordres, baron de Pluvault, fut aïeul d'Edme, lieutenant-général du Nivernais, pour qui la baronnie delà BouUaycfut érigée en marquisat en 1619. Sa postérité s'est éteinte vers 1690. M Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 18.99% accurate**

m — La hiai.eho des barons et comtes de Lucay, marquis do Rochefort, soigneurs de Sigy, Suilly, Ciey, Seignolay, Réveillon, etc., a fourni des chevaliers des ordres du roi et de Saint-Lizare. — Alliances : Vautravers, Cléron, Jussoy, Chambellan, la Magdoloiirc, Poulailler, Foucquet de Chaslain, Chaugy. etc. — Fiefs: Flagey, Cuiseaux, Lahcrgcmcnt, les quatre Rochefort et Fouclierans. K. 1 422. — Fne autre famille du même nom, à laquelle appartenait Jean de Rurhofurt, licencié es-lois, procureur du duc au comté de Bourgogne en 1378, bailli d'Auxois en 1399, portait, d'après le sceau de celui-ci, quatre pals de gueules avec une bande sur le tout. — Enfin un Guillaume de Rochefort, capitaine des gens d'armes et de trait en 1133, chargeait son écusson d'une fasce accompagnée de trois coquilles. E. 1381. ROCHEFORT D'AILLY. — De gueules

**The text on this page is estimated to be only 16.74% accurate**

- m deux branches; l'ainée, celle des sci^ii'iiis de Séncujols, Rocheforl, le Rouchel-Sainl-Nicolas, Escublac, barons des Klals de Velay, de ChiUcauneuf et de Sainl-Hàon, comtes de la RoddeSaint-Haon par lettres de 1770, subsistait encore à la lin du siècle dernier et a fourni plusieurs militaires de divers grades. La branche «les comtes de la Rodde remontra Benjamin, lils puîné de Jean, seigneur de Séncujols, et de Jeanne de Siuzelles, dont le fils Claude, lieutenantcolonel du régiment de Listenois, se maria en Bourgogne en 1041 à Charlotte de Chaslcl, fille unique et héritière du seigneur de Conde et de Charnay. Parmi ses descendants, nous citerons un brigadier des armées du roi, inspecteur général de l'infanterie cl gouverneur d'Abbeville, mort des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Steinkerque; un lieutenantcolonel de Royal-Comtois, des chevaliers de Saint-Louis et plusieurs chanoinesses de Neuville en 1751. — Alliances : André, Seydirac, Dinet de Chasseimpière, Reynel, Srorrailles, Ganay, Mcnthon, la Garde-Chambonas. — Antres fiefs : Icironnic de Montconis, Fressinet, Beauvoir, le Grand-Ralole , Saint-Romain, Villargeau, Cliateaurieuf, Conde, Charnay, Bellefond. M. 10159. Honneurs de la cour en 1770. E. 1033. ROGRES. — Gironnê d'argent et de gueules de douze pièces. — Maison distinguée du Poitou, connue depuis Guillaume de Rogres, grand sénéchal de celte province au XII» siècle et dont la filiation est établie depuis un antre (iuillaume, chevalier, seigneur de Rouvre près Chervcux en 1283. Ses descendants, décorés depuis le XVII» siècle des litres de barons, comtes et marquis de Chainpijrncllc, par suite d'une alliance avec les Saulcier de Thctiance, barons de Champignelle, ont fourni des gentilshommes de la chambre, deux lieutenantsgénéraux des armées du roi, dont l'un Charles-Casimir fut en outre lieutenant commandant des gardes du corps de Sa Majesté, compagnie de Villeroy, bailli, grand-croix de l'ordre de Malte, commandeur de Roux et de Merlan. Parmi les autres membres de celte famille entrés à Malte, nous nous bornerons à citer Jacques-Armand, reçu aux Etats de 17.T7 sur la simple présentation de son acte de nomination à la commanderie d'Auxerre en \Tol>. ROMÉCOURT, ROMMEGOURT. — D'or à l'ours de sable. — Famille originaire de Champagne et reçue aux Etals de 1700 sur preuve de six degrés de noblesse depuis Jean de Romécourt, qualifié écuyer et seigneur de Marotte en 1ÎÎI2. On remarque parmi ses membres : Jean,

écuyer, gentilhomme de la maison du dur d'Anjou en 1581 ; François, gentilhomme de la chambre du roi en 1020; Alexandre, capitaine d'une compagnie de rhcvaii-Iégci s , et plusieurs antres militaires. — Alliances : Daillencourt, Rraban, Escaldamaebe, Largentier, Houdry, des Armoises.— Fiefs : le marais de Saint-Gond érigé en comté en 1070, sous le nom de Romécourt , pour Antoine de Romécourt, premier lieutenant des gardes du corps, Suzemont, Roeheeourt, le Fay, le Hautoy. Villicrs-lcs-Haul, Méréville, Anrecmirl. M. en Champagne 1041, 1009. ROSE. — Ti'uzur au cherron d'or, aceioupagnè de trois rtw* d'argent. — La famille de Guillaume Rose, le célèbre ëvéque de Seulis, est originaire de Ligny en Lorraine et remonte à Henri Rose vivant en 1340. Etablie en Champagne vers la fin du XV» siècle, elle a fourni un grand nombre de magistrats aux diverses juridictions de Chaumont-en-ltassigny depuis Guillaume, que les Rose de Chaumont reconnaissaient pour leur auteur et qui fut suecessiveDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.60% accurate**

- 284 nient substitut dn procureur du roi à Chaumont nu commencement du XVI* siècle, bailli de Joinville cl président à Saiut-Mihiel. — Alliances : Lapérouse, Gondrecourt, Desfours, Johelin , Dehautt. La branche des seigneurs de Provenchères a pris quelques alliances en Bourgogne, savoir : Humbclot, Damoiseau, Rabutin, et a possède" le fief de Fonlenellc au bailliage de Chalon. On remarque parmi ses membres François Rose de Provenchères, lieutenant-colonel du régiment de Vendôme, lieutenant de roi à Srhélestat, dont le fils LouisJoseph entra aux Etats de 1721 après avoir obtenu peu auparavant l'union de plusieurs terres situées au bailliage de Langrcs et leur érection en marquisat sous le titre de marquisat de Provenchères, en récompense de ses services, de ceux de son père et de ceux rendus à la monarchie par ses ancêtres depuis 1363. ROSTAIN, ROSTAING. — D'asur à la roue d'or et une fonce haussée de même. — Originaire du Forez, cette famille a détaché en Rressc un rameau auquel appartenait Antoine, marquis de Treffort, seigneur dT'rre ou Eurre, de Cériziat, Jasseron et Pont-d'Ain, lieutenantgénéral des armées du roi en Italie en 1049. Tristan de Rostaing, seigneur de Thieux, chevalier des ordres, grand-mallre et général réformateur des eaux et forêts de France, et son fils Charles, comte de la Gncrrhc et de Villemomble, baron de Brou, créé comte de Rostaing en 4634, reconnaissent la même origine. Le gentilhomme inscrit dans la liste de 1570 appartenait sans doute à cette famille. ROUGEMONT, ROGEMONT. — De gueule* au lion d'or. — La terre de Rougemont en Bugey a donné son nom|à une famille qui remonte à Guillaume, vivant en 1150 et s'est divisée en trois branches : 1° celle des seigneurs de Ixsntcnay ,- 2* celle des seigneurs de Pierreclos, barons de Chandéc ; 3» celle des seigneurs de Verncaux et de la Tour-Priay. A la seconde branche appartenait N. de Rougemont, qui vint se fixer dans le Maçonnais, où il épousa l'héritière de Blettcrans, dame de Pierrcclos, qui laissa cette dernière terre à sou fils. Celui-ci fut aïeul d'Antoine, chevalier de l'ordre, seigneur de Rougemont, Bussière, Pierrcclos, etc., au XVI» siècle. Le péage de Mouge, qui se levait à Maçon, appartint pendant longtemps à cette famille qui a fourni en outre un chanoine-comte de Lyon, un second chevalier de l'ordre, un capitaine de cinquante hommes d'armes, un enseigne de la compagnie d'ordonnance de Savoie au service de la France, administrateur de l'hospice du grand Saint-Bernard. — Alliances .-

Gigny, Vin, la Palu, Busseul, Albon, Villctte, Rougemont, Defranc, la Forêt, Arlos, Clugny, Montferrand, Grolée, Mont bel, Moyria et Chandée en Bresse. E. 1026, sous le nom de seigneur de Pierrcclos. — Quant aux gentilshommes inscrits sous le nom de Rougemont dans les listes de 1008, 1048 et 1050, il faut peut-être les attribuer à la famille de Rougemont, des seignetirs de Chazcul en Champagne, originaire de Bourgogne d'après Chcvillard, et maintenue en 10G9. Ses armes : d'or à l'aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur, sont les mêmes que celles de l'illustre maison de Rougemont en FrancheComté, aujourd'hui éteinte, et qui a toujours possédé la terre de son nom dans cette province. Elle a fourni un archevêque de Besançon et s'est alliée aux Vienne, Chalon, Vergy, Oyselet, Neufchâtcl, Rye, Ray, Bauffrcntont, Saulx. ROUSSET (DU). — D'asur à deux rhevrom d'm; accompagnés de trois étoiles d'argent. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.01% accurate**

- m Alias : les chevrons et les étoiles d'argent. — Famille maintenue en 1669 par l'intendant Itouchu sur preuves remontant à Thibaud du Rousset qui vivait en 1531, et parmi les descendants duquel nous nous bornerons à riter Bénigne, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Tavannes en 1372, et Philibert, chevalier de l'oitlre , marié à Claude Gentil de SainteHélène, qui laissa à son fils Jean la terre de ce nom dépendant de la prévôté de Buxy en Chalonnais. — Alliances : Chandon, Tardy do Mnntravel, Bordel. — Fiefs : Malfontaine ou Mai-fontaine, Burzy, Cherisct. Autre maintenue en 1098. E. 1082. ROUSSILLON. — D'asur à l'aigle d'argent. — La terre de Roussillon, près Aulun, a donné son nom à d'anciens seigneurs qui la possédaient au XIII* siècle. En 1271, Jean de Rossillon reconnaît tenir son chAtel en fief du duc de Bourgogne. Eudes ou Odon. mari d'Alix de Frolois, lui succède en 1294. Jean et Pcrncttc sa (sœur partagent peu de temps après la même terre qui est partiellement engagée aux ducs Hugues V et Eudes IV en 1309 et 1317. Jean de Rossillon est qualifié de sire de Chessy ou Chassey en 1449. En 1479, Michaut de Chaugy, proche parent et lignager par les femmes des seigneurs de celte famille, présenta requête à Louis XII pour rentrer moyennant finance dans la [partie aliénée de la baronuie, mais ses descendants seuls obtinrent cette faveur en 1331, et prirent depuis cette époque le surnom de Roussillon. Cette famille, qui n'a rien de commun avec le fameux Girard de Rossillon, comte du pagus Latheenxis avant 869, détacha un rameau dans le bailliage d'Amay-lcDuc, où l'on trouve : Girard, seigneur de Clomot, chamtollan du duc en 1468; Antoine, seigneur de Savigny-les-Bcaune et de Rocbetaillée en 1493, et Pierre, fils naturel de ce dernier, seigneur de Saint-Désert en 1338. — Alliances: Sanccrré, Toulongeon, Screcy, Fétigny, Barangier, Roehcbaron. — Fiefs : Meures, Menesserrc, Cbenay, Joux, Buxillon, Sarrey, Courtelin. — Il existait aussi dans la Bresse une famille du même nom qui portait : d'or à deux fasets de sable. E. 1460. ROUXEL. — D'argent à trois coqs de gueula, beequés et trêtés d'or. — Illustre famille dont Moréri donne la généalogie depuis Jean Rouxel, seigneur du Plcssis-Morvant, écuyer du duc de Bretagne, qui épousa Marie Larçonneur, fille du seigneur de Médavi, vers 1436. On remarque dans sa descendance : Georges, mort à la bataille de Gravelinc en 1538; Jacques, capitaine de cinquante lances, lieutenant-général au gouvernement du duché d'Alençon

et du comté du Perche en 1584; François, évèque de Lisieux en 1600; Jacques, chevalier de Malte, grand prieur d'Aquitaine; Pierre, lieutenant-général en Normandie en 1594, conseiller d'état, qui épousa Charlotte de Hautemer, fille et héritière du comte de Grancey. De ce mariage sont venus entre autres enfants : 1° Jacques, maréchal de France, chevalier du Saint-Esprit en 1662, comte de Grancey, auteur des comtes de Médavi, comtes et marquis de Grancey, qui n'ont pas cessé, jusqn'à leur extinction au milieu du siècle dernier, de remplir les plus hautes charges militaires, ayant fourni deux maréchaux de camp, un lieutenant-général des armées navales et un second maréchal de France en 1721; 2* François, archevêque de Rouen; 3* Guillaume, comte de Marcy-sur-Tille, maréchal de camp, capitaine-lieutenant des gendarmes du duc de Valois, mort en 1632, dont le fils Joseph, comte de Marey et de Clefmont, mestre de camp de ravalerie, fut tué au siège de Candie, sans laisser de descendant mâle. — Antres fiefs en Bourgogne : baronnic de Selongey, Fonceprivc, Vernois, Busserotte, et, pendant Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 17.20% accurate**

280 deux ans. par suite d'une alliance avec les la Palu : Meilly, Rouvre, Marongc, Chaudenay, L iillv, Blangey, Fnuchcy, Fontenelle. — Alliances : Monchy, Colbert de Maulevricr. E. 1029. ROVORÉ, ROVORÉE.— De gueules à la bande d'argent.— Ancienne maison originaire du Faucigny. où était silure la terre de ce nom. Elle parait remonler à la lin du XII* siècle, mais Guiehenon n'en donne la généalogie 6; Philippe-F.mmanucl qui, étant lieiilenanl-colonel du régiment de Bourbon, commandait à Cbalon pour le parti du prince de Coudé en KwO et ne voulut se rendre qu'en présence du roi dont d canonna les troupes. Revenu maréchal de camp, gentilhomme de la chambre du prince eu 1072, colonel de son régiment et gouverneur du château de Dijon, il avait obtenu en 1667 des lettres confirmalives de noblesse, comme étant issu de Philibert, anobli par Philippe-Ie-Bon, avec dispense de rapporter les titres de sa filiation perdus lors de la prise de Saint-Gengoux dont son père était gouverneur. On trouve encore après lui : François-Emmanuel, dit le marquis de Saint-Micanlt, colonel du régiment de Bourbon-cavalerie, brigadier des armées du toi, mort en 1738, et Henri-Bernard, chevalier de Saint-Louis, major du régiment de Bourbon en 1730.— Alliances : Bataille, Colin de Serre, Tlienance, Bouvray, Riquetti-Mirabeau. — Fiefs: Cersot, Ciissy-la-Colonne, Lusigny, Saint-Aubin, Gamay, Villv,

**The text on this page is estimated to be only 18.11% accurate**

- -287 Grandmont.Thil, les Fillclières, Genouilly en partie, Effondré, Taisé, Corlelin, Saint-^crmnindes-Bois, Sienne, Rains. M. 1698. K. 1648. ROYERS (DES). — Alphonse des Itoyers, seigneur de la .Mal rouille en Maçonnais, fds de Pierre des Roycrs, chevalier, et de Marie-Anne de Guillermin, dame de la Malronille, fut reçu aux Etats de 1742, sur preuve de quatre degrés de noMesse depuis noble Michel-Antoine, dont le fils François est qualifié écuyer, seigneur de la Valfenière à Avignon, dans son contrat de mariage passé en 1610. — Alliances : Ferrière, fourreau, Crosbois. S SAILLANT. — Yairè d'vr et d'azur, à la bande de gueules. — Devise : Xon plus. — Ces armes sont celles de Guillaume Hugouet, seigneur de Saillant, de Lis et d'Epoisses, né à Maçon où son oncle Etienne était évèque en I4ol, et successivement page de Philippe-le-Bon, conseiller du duc, maître des requêtes de l'hotcl, chef du conseil et enfin chancelier sous Charles-le-Téméraire. On connaît sa lin tragique dans une révolte des Gaulois qui le massacrèrent sous les yeux de la duchesse Marie. Ile son mariage avec Louise de Lays il laissa deux enfants qui quittèrent le nom d'IIugonet et retinrent celui de Saillant, fief du Charollais dans la paroisse de Viry. Ses filles Louise et Isabeau épousèrent, la première, François de Hochebaron, la seconde, Claude de Choiseul-Traves, seigneur de Saillant, Lis et Crusilles, marié à Marguerite de Saligny. Son fils Charles laissa: 1° Gaspard, marié à François de Xanlon et en secondes noces à N. de Montponl ou Mypont; 2° Antoine, héritier de son frère, allié à Claire de Baisse) et mort aussi sans enfants-, 3° Isabelle, femme de N. de Moisy et de Jean de la Borderie, lequel hérita d'une partie de ses biens, entre autres de Saillant et de Crusilles. — Autres liefs : Montponl, Lays-sur-le-Doubs, Noble, Dulphey, Gratey eu partie. E. 1351. SAINT-BELIN. — D'azur à trois têtes de bélier d'argent, accornees d'or. — Devise : Ex utroque furtis. — Le premier de ce nom est Kohert de Sainl-Belin, seigneur de Blaisv en f 148. On trouve après lui Artusqui accompagna saint Louis à la croisade de 1216. Geoffroy, l'un de ses descendants, bailli de Chaumonl, chambellan de Louis XI, s'unit à Mai guérite de Haudriconrt, soeur du maréchal de ce nom. Il fonda la chapelle du Sépulcre à Saint-JeanBaptiste de Chaumonl, et (Ut occis et murtry piteusement à Montlhéry. Charles de Sainl-Belin, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, fut tué à la bataille de Ravennes en 1512. Georges, colonel d'infanterie, fut élu de la noblesse de Bourgogne au XVII»

siècle. Cette famille s'est divisée en plusieurs branches, celles de Blaisy-Vaudrémont, de Thivet-Biesles, de Bieslcs, de Villeberny qui prit après 1633 le nom de Mulain, et de Fonlaines-eii-Duesmois. Elle a fourni un grand nombre d'hommes d'épée, une dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, un prieur de Saint-Ix>up, un évéque de Poitiers, mort en 1611, un abbé de Morimont, des députés aux Etats généraux de France et plusieurs chevaliers de Malte. - Alliances : Amboise, Crécy, Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.82% accurate**

— 288 — <:haugy la="" rivi="" montronis="" orge="" bernault="" le="" goux="" m="" coloinbet="" rose="" faulri="" monl="" richard="" des="" barres="" magdeleine="" champagne="" de="" lours="" rozi="" haardclacq="" leelerc="" buffon="" pr="" neubourg="" costc.="" fiefs="" :="" comt="" biesles="" en="" et="" vaudr="" villeberny="" merville="" baronnie="" bussi="" pour="" simon="" sainl-belin="" braux="" pont-minard="" claireyfontaine="" cussigny="" voudenay.="" preuves="" malle="" sainl-cyr="" famille="" encore="" existante.="" f.="" saint-georges.="" ecartel="" .="" aux="" d="" in="" croix="" gueules="" qtii="" esl="" saint-georges="" fasc="" qui="" rocheehouart.="" devise="" mtitur="" per="" ardua="" virtus.="" originaire="" marche="" a="" projet="" plusieurs="" rameaux="" dans="" saintongc="" l="" i="" touraiuc="" bourgogne.="" un="" ses="" membres="" prit="" part="" croisade="" antre="" fut="" tu="" bataille="" poitiers="" n="" les="" faites="" honneurs="" cour="" ne="" remontent="" qu="" olivier="" seigneur="" saint="" une="" roehcchouart-mortemart.="" sa="" descendance="" fourni="" officiers="" sup="" grand="" nombre="" gouverneurs="" provinces="" lieutenants-g="" poitou="" bourbonnais="" deux="" chevaliers="" ordres="" ambassadeur="" nanemarck="" hollande="" suisse="" fin="" du="" si="" dernier="" glermont="" pass="" depuis="" archi="" tours="" lyon.="" titre="" marquis="" v="" f="" etc.="" branche="" ma="" maintenue="" sur="" remontant="" jean="" qualifi="" s="" alli="" fougi="" cremeaux="" vichy="" amanz="" montchanin="" poss="" seigneuries="" saint-liger="" montceau.="" verdel="" versaugue="" cliauflaillcs="" chassigny-sous-dun-le-roi.="" e.="" saint-gobert.="" nous="" connaissons="" france="" ce="" nom="" tr="" gueule="" serait-ce="" figure="" etats="" aint-hilaire.="" garnies="" sautoir="" pointes="" bas.="" saiut-hilaire="" dit="" ie="" borgne="" capitaine="" chaussin="" eut="" fils="" chevalier="" conseiller="" chambellan="" duc="" bailli="" ch="" ann="" commis="" emprunts="" envoy="" bonnes="" villes="" par="" veuve="" jean-sans-petir="" informer="" meurtre="" son="" mari="" cette="" terre="" dont="" elle="" balit="" alliances="" lugny="" courcelles.="" saint-julien.="" trois="" jumelles="" saint-julien="" bourgogne="" donn="" baleure="" haute="" antiquit="" engag="" au="" xiii="" seigneurs="" afin="" subvenir=""

frais="" voyage="" terre-sainte="" passa="" tiers="" maison="" antoine="" morval="" conserva="" laissa="" hugues.="" parmi="" descendants="" celui-ci="" on="" remarque="" louis="" simandre="" compagnie="" fran="" service="" bretagne="" gouverneur="" claude="" digitized="" by="" google=""/>

**The text on this page is estimated to be only 28.82% accurate**

- 289 Porc-Epic d'Orléans en 1450; Gabriel, son lils, tué en Italie en 1495; Claude, page de Charles VIII, homme d'armes du connétable de Bourbon et du duc d'Alencon, fait prisonnier a la journée des Eperons en 1512, armé chevalier à Marignan; Pierre, son fils, prolonotaire apostolique, doyen deChalon, auteur du traité de V Origine des Bourguignons; N., aussi doyen de Châlon avant Pierre, cl élu du clergé en 1566; Jean et Pierre, chanoines de Màcon, et Michel, commandeur de Charny en 1588. — Alliances : Charno, la Baume, Aceret, Chambut, Durestal, Cornon, Champvans, Murât, Châtenay, Drée, Toulongeon, Lantage. — Fiefs : Courlcvaix, Chazault, Boyer, Barbières, etc. E. 1355. SAINT-LART. — Kcarlelé : au 1, d'azur au lion couronné d'or, qui est Saint-Lary; au 2, d'or à quatre pals de gueules; au 3, de gueules au vase d'or, qui est Orbessan; au 4, d'osur à trois demi-pals flamboyants d'argent, qui est Termes; sur le tout : d'azur à la cloche d'argent, qui est Lagoursan. — Ces armes sont celles de Boger de Saint-Lary, marquis de Versoy, seigneur et baron de Termes, pair et grand écuyer de France, chevalier des ordres du roi en 1595, gouverneur de Bourgogne et de Bresse, qui obtint en 1619 l'érection en duchépairie sous le nom de Bellegardc, du marquisat de Seurre, déjà créé pour lui en 1611. Il était fils de Jean de Saint-Lary et de Anne de Villemur, et, n'ayant point eu d'enfants d'Anne de Bueilsa femme, sa duché-pairie s'éteignit par sa mort en 1646 (I). Son frère César-Auguste, d'abord grand prieur d'Auvergne, puis écuyer d'écurie du roi, le remplaça dans sa charge de grand écuyer de France et reçut les ordres du roi en 1619. Blessé au siège deClérac en 1621, il fut enterré dans l'église des Jésuites de Dijon, étant le dernier de sa branche. Celle des seigneurs de Saintrailles subsistait encore au dernier siMe. La famille de Saint-Lary qui a pris son nom de la seigneurie de Saint-Lary, de Sancto Hilario, située en Comminges, était connue dès le commencement du XlIP siècle; elle a fourni un maréchal de France en 1574. E. 1618. SAINT-LÉGER, SAINT-LIGIER. — D'argent à la fasce de gueules, ftettée d'or, accompagnée de trois étoiles ou molettes de sable. — L'auteur de cette famille est Bobert de Saint-Léger, époux d'Isabelle de Bully, qui lui apporta en dot la terre de ce nom au XIV* siècle. Un de ses fils, Philibert, marié a Jeanne de Grancey, mourut en 1398. La race se divisa en deux branches dont l'une posséda la terre de Bully jusqu'au XVII* siècle, et l'autre celles de Saint-Léger, de Mercey, de GIux, de

Villicrs, de Monlregard. Charles de Saint-Léger, baron de Bully, capitaine de Chalon, fut tué par les ligueurs en 1593, et le mariage de sa petite-fille, Antoinette de Tinlry, avec Nicolas Bernard de Monlcssus, fit passer en 1600 la terre de Bully dans celte dernière famille. Un autre Charles, issu de la seconde branche, fut capitaine au régiment de Tavannes de 1038 à 1647. On trouve en 1546 un Jean de Saint-Ligier. marchand apothicaire à Dijon, dont la sœur était mariée à Charles de Baissey, seigneur de Beaumont.— Alliances: Belle-Croix, Sain t-Mcsme, Choisy, Goux, Clugny, Mâlain, Chaugy, Amoncourt, Sigy, Tintry, GIux, Le Mairet, Bye, Corabœuf. E.
1476. SAINT-MARC. — La terre de ce nom au bailliage de la Montagne, acquise par les ducs dès le XIIP siècle, a plusieurs fois depuis été engagée. Ainsi on voit que vers 1376 elle fut (1) Elle avait M* Inottérè* «n t«« »ur la marquai Je Ciioi,) -aux-Loge* en Gâlluau. 31 Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.08% accurate**

- 290 donnée a vie à Philippe de Chartres, chambellan du duc. En 1478, Georges de Chandro, qualifié seigneur de Saint-Marc, figure parmi les nobles du bailliage de la Monlagnc qui prêtèrent serment a Louis XI. C'est peut-être un de ces deux personnages ou quelque membre de leur famille qui ligure dans la liste de 1421. SAINT-MARTIN. — De gueules au sautoir d'or. — Famille connue dès le XV' siècle et dont les membres ont principalement suivi la carrière des armes. Elle s'est alliée aux Hubinc, Sarsure, Vichy, du Montet, Edouard, Spada, Chevrier, etc., et a possédé en Bourgogne les seigneuries d'Ageneourt, Montjalin, parties de Premeaux, Magnien, Corahœuf, Ivry, Corcellessous-Rouvray, Sanlenay, la Candie, etc. M. 1666. E. 1648. SAINT-MAURIS. — De gueules à la croit fleunmnée d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une aigle éployée d'or. — La branche de Falletans chargeait le chef de trois cœurs d'or au lieu de l'aigle. — Originaire de Dole, cette famille qui remonte au XIIP siècle, s'est partagée en trois branches, celles de Monlbarrey, d'Augerans et de Falletans, la dernière éteinte eu la maison de Dortans. Jean de Sainl-Mauris, seigneur de Monlbarrey, conseiller au parlement de Dole, ambassadeur d'Espagne en France et président du conseil privé, mort en 1555, et Léonor-AIexandre, prince de Monlbarrey, ministre de la guerre sous Louis XVI, sont les principales illustrations de cette famille. — Fiefs : Savigny-en-Rcvermont, érigé tn comté en 1596; comté de Bosjan (1634); baronnie de Chatenoy, érigée en marquisat en 1705 sous le nom de Sainl-Mauris, elc. — Alliances : Ponlailler, Bouton, la Chambre, Wattcvilie, du Bourg, Poitiers, Ligucvillc, Quadt, Duras. — L'aigle d'or que celle famille porte dans ses armes lui a été concédée en 1621 par l'empereur Ferdinand II, en mémoire de la bravoure déployée par un de ses membres à la bataille de Prague. E. 1662. SAINT-MAURIS (CHEVRIER DE). Voy. Chevrier. SAINT-PHAL, SAINT-PHALLE. — D'or à la croix ancrée de simple. — Devise : Cruce Deo, gladio régi jungor. — Cri de guerre : A mot, Saint-PhalU, c'est pour le roi ! — La lerre de Saint-Phal ou Sainl-Phalle, près de Troyes, a donné son nom à cette maison que Chérin fail remonter à Simon de Saint-Phal, vivant en 1096, et dont il a établi la filiation depuis Robert, marié en 1230 à Jeanne de Scignelay. Ses deux fils formèrent deux branches : l'aînée s'éteignit au XIV* siècle dans la maison de Vaudrey qui hérita de la seigneurie de Saint-Phal; la branche des sires de Cudol se subdivisa elle-même en plusieurs

rameaux, dont un seul subsiste aujourd'hui, celui des barons de Cudol, marquis de Saint-Phal. Parmi les autres, nous nous bornerons à inenlionner celui des seigneurs de Neuilly et de la FerléLoupière et celui des seigneurs de Mimois, formé a la fin du XV» siècle, et qui a possédé pendant longtemps la terre de ce nom au bailliage de la Monlagtie. Celle famille a fourni deux chevaliers croisés, André en 1239, et Pierre, qui accompagna saint Louis à Tunis, el, fait prisonnier, fut racheté par ses vassaux en 1296. l'n de ses membres, Philippe, capitaine de cent hommes d'armes, passe pour avoir combattu en 1304 à la journée de Mons-en-Puelle, où il dégagea le roi Pltilippc-lc-Bel, qui, se trouvant cerné par l'ennemi, et apercevant Saint-Phal, s'écria : A nid', Saint-Phal! c'est pour le roi. Cilons encore: Alexandre-Eustache, meslre de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.80% accurate**

- 291 camp de cavalerie, mort au siège de Turin en 1706; Henri, colonel de cavalerie, mort en Espagne en 1744; un grand nombre d'autres officiers, des chevalière de Malte et de SaintLouis.— Fiers : le Fain, Flogny, Villefranchc, Coulanges-la- Vineuse, baronnics de Longepierre et de Munois. — Alliances : Saint-Julien, du Roux, Courtenay-BIcneau, Clugny-Grignon, Briconnel, Vaux, Sailly, Ray, la Brosse, Bailly, Brichanleau.Montot.Chamigny. M. 1098. E.1056. SAINT-QUENTIN , S AINT-QUINTIN . — D'or à la fleur de lys de gueules. — Famille originaire du Berry et dont une branche, celle des comtes de Blet, a possédé en Bourgogne les seigneuries de Villeneuve, Essey, Bouvrc-sous-Mcilly et Chazilly-Haut et Bas. — Alliances : Gcrard-Basogc, Hurault de Saint-Denis, Simiane, Vaux, Vacher de Belmonl. Nous citerons parmi les membres de cette branche N., comte de Blet, lieutenant-général, mort gouverneur de Bcrg-Op-Zoom en 1748. E. 1079. SAINTE-COLOMBE. — D'or à la bande d'azur, chargée de trois colombes d'argent. - Famille qui a possédé au XVII» siècle les seigneuries de l'Aubcspin, Sarrie et Saint-Didier en Brionnais, et s'est alliée aux Bourgeois de Moleron, la Guichc, Manthon, Montjouvent. Nous citerons parmi ses membres Bené, qualifié baron de l'Aubespin en 1022, et François, capitaine au régiment d'Harcourl en 164o, devenu depuis maréchal de camp des armées du roi. On trouve plusieurs personnages du même nom qualifiés écuyers ou chevaliers aux XIII-, XIV' et XV* siècles, mais nous ne saurions dire s'ils appartenaient à la même famille. E. 1650. • SAINTE-MAURE. — D'argent à la fonce de gueules. — Us. marquis de Sainte-Maure, seigneurs d'Origny, sont issus de Jcan.fils légitimé en 1395 de Pierre de Sainte-Maure,chevalicr, qui passe pour être sorti des Sainte-Maurc-Montgaugier, marquis de Nesles et comtes de Joigny, dont l'origine est commune à l'illustre famille des ducs de Montausicr. - Fiefs : Chasscigne, Provenir, Corrcllcs-les-Semur, Fiée, Ruère, Saint-Léger de Foucheret. — Alliances : Moisson, Lombard, Grasset, Dinteville, Saint-Martin, du DetTend, Thoisy, Guérin. M. 1063, 1063, 1668, 1069, 1700. Preuve de cinq degrés aux Etats de 1787. SALINS-LA-BANDE. — De gueules à la bande d'or. - L'abbé Guillaume, dans son Histoire de la ville de Salins, fait descendre celte famille de Gérard, chevalier, fils naturel de Gaucher IV» du nom, sire de Salins, qui vivait en 1232. De lui descendait au sixième degré Guy de Salins dit Chambicr,

chevalier, seigneur du Pasquier. Ncvy, Vincelles, Villers-Robeil, Andelot, Fronteuay, Champagnolle, etc., conseiller, chambellan et maître d'hôtel du duc de Bourgogne en 1411, chevalier d'honneur de la duchesse, qui testa en 1410. Il avait épousé Eliennette du Pasquier dont il portait les armes : d'azuré trois fusées d'or mises en fatee. — Il laissa entre autres enfants : 1« lluguenin, dont le fils Jean épousa en premières noces une bâtarde de Bavière (1), et en secondes Perronnc de Lailre, et dont la descendance s'éteignit (I) l.'abbé Guillaume ne parla pas d'un autr.) BU île Jeau et de la bâtarde .le PavuVe, qui fut maître d'hAt«l de la durhesae Marie. Sou fils Guy, conseiller au parlement de Dijon en»M, seigneur de la Nocle.Chancery, Brion, Cha*ance, Usent, Saint-Ciagre, Aupont, Poulette. Graudehamp , Maien»y-le»-Couche* ( partie de Sautenay, eigna en 15ÎÎ le traité de neutralité entre le» deux Bourgogne». Palliot bla»onne ain«i mm arme» : Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.94% accurate**

- m au commencement du XVI* siècle; 2* Jean, qui releva les armes de sa mère, en chargeant la fascc du milieu d'un écusson aux armes anciennes de sa maison (1). Il esl l'auteur de la branche des seigneurs de Vincellcs ou Vinzelles et fut conseiller, chambellan de Philippe-le-Bon, maître d'hôtel d'Isabelle de Portugal et bailli de Dole. On remarque dans sa descendance, qui s'est éteinte au XVII* siècle, un second bailli de Dole et un bailli du Charollais, éeuycr tranchant et capitaine des archers de la garde de Philippe, archiduc d'Autriche au commencement do XVI* siècle. — Alliances : Chambier, Eslavayer, Deschamps, Montrichard, Chissey. Poligny, Tenarre, la Verchière, Chaumcrgy, Longeville, Bouton, Féligny, Salins, Rochebaron, Vaugrineuse, Seylurier, Balay, Slainville, Bernard de Montessus, du Tartre. E. 141-2. SALINS-LA-TOUR. — D'asur à une tour d'or, maçonnée de sable. — Famille qui a pris son nom de la ville de Salins d'où elle était originaire. Elle parait avoir pour auteur Humbert de Salins, dit de la Tour, qui figure dans un acte de 1170 avec Wide de Salins, son père. Dunod prétend que sa descendance établie en Lombardie n'est rentrée en Franche-Comté qu'au commencement du XIV* siècle. Elle s'est partagée en plusieurs branches : celle des seigneurs de Rans, de Poupct, de Monlferrand et de Corahœuf qui ont fait souche, soit dans le duché, soit dans le comté de Bourgogne. Nous citerons dans ces divers rameaux : Henri, chambellan de Philippe-le-Hardi, qui échappa au massacre de Nicopolis; Anselme, conseiller du duc en 1357, chambellan de Philippe-le-Hardi, gouverneur du Nivernais en 1383, conseiller au parlement de Beaune en 1387; il fut un des six barons qui portèrent à l'église de SaintPierre de Lille le corps de Louis de Mâle; Huguenin, dit le bâtard de Salins, écuyer, châtelain de Montmorot en 14H; Guigone, femme du célèbre chancelier Rolin; et quatre doyens de Beaune dont deux conseillers au parlement au XVI» siècle. La branche de Corabœuf qui tenait celte terre par suite d'une alliance avec l'ancienne maison de ce nom, s'est éteinte au XVII» siècle dans les Rochcfbrt. — Autres alliances : la Roche, Mailley, la Sarrée. Monteonis, Champdivers, Oyselet, Granson, Rye, Clermont, Luyrieux, Bouton, Vergy, Montferrand, Gruères, Sauldon, Poney, Faulquicr, la Pain, la Collonge, Mypont, Saulx, CItigny, Choiscnl. — Fiefs : Vaugrenant, Pleurrc, Beaufort, Flacey, Prusilly, Ivry, Courcelles-sous-Molinot, Joursanvaux, Moux-les-Argilly, Mercey, Mypont, Eculigny, Puligny, la Motlc-sur-Dheunc. — Preuves pour

Remiremont. E. 1387. — Une famille de mêmes nom et armes existait encore en Bourgogne au dernier siècle; elle a fourni de père en fils un secrétaire du roi à la chambre des comptes de Dole et deux maîtres des comptes à Dijon en 1710 et 1742. SALLE (LA) DE BUIS. — Famille entrée aux Etats de 1671 et 1674. Nous lui attribuons sans certitude les armes suivantes qui sont celles d'une famille du même nom de la Salle en Bourgogne : fascè-ondé d'argent et de gueules de huit pièces. SALLE (LA) DE VTGOUSSET. — De gueules à la tour d'argent, soutenue de deux billots d'or, les pieds fichés. — Jean-Claude de la Salle, seigneur de Vigousset et de Lavaux en Màconriais, fils de Moïse de la Salle, qui avait été inscrit dans la liste supplémentaire de 1682. de gueule* à la bande d'or, arcomfAijne'e en chef d'une rencontre de cerf autti d'or, et en pointe d'un hurhet de même. \jl fille uuique de (iuy, Madeleine, porta les nom et arme» de Salin* dans la famille de la Fin (Voyci ce nom). (1 Son père Pierre, ,'cuyer, châtelain de Montrond en «415, portait de même le* arme» de* do Pasquier. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.87% accurate**

— 293 — fui lui-même reçu aux Etats de 1 709 .sur preuves de trois degrés de noblesse depuis son bisaïeul Guillaume, qualifié écuyer, qui habitait Roanne en 1608 et dont le fils, aussi nommé Guillaume, était en 1633 seigneur d'Amarante cl de Genouilly, et gouverneur au duché de Roannais. Moïse de la Salle parait s'être fixé en Bourgogne par suite de son mariage en 1670 avec Philiberte Magnien. Sa famille, originaire de l'Auvergne, remonte à Pierre, baron de la Salle en 1440. Un de ses membres, capitaine dans Anjou et chevalier de Saint-Kouis, fut tué à la bataille de Guastalla. — Alliances : Gayardon, Nompère, Bauderon. SALORNAY. — Quatre points d'échiquier d'or, équi/wllés à cinq points de gueule». — Famille du Maçonnais d'où étaient issus Jean, évêque de Chàlon en 1373, et son frère Jean, chanoine de Mâeori, et qui a longtemps possédé la terre de Salornay. Elle a dû être nombreuse, car Saint-Julien de Baleurc nous apprend qu'au XVI* siècle l'un de ses membres, François, fils de Pierre, avait 22 enfants. — Fiefs : Villerel, Manteney, Murseaul, Prusilly. — Alliances : Saint-Amour. Cremeaux, Drée, Albon, la Portc.Varigny, Ponceau, Oncicux. M. 1669. E. 1578. SARRÉE (LA). — D'... à trois pals rf'..., celui du milieu chargé d'un lambel; au ehe d'... chargé de trois quintefeuilles ou molettes

**The text on this page is estimated to be only 20.33% accurate**

- an son nom du fief de Sauldon on Chalonnais. Le {dus nnrien que l'on connaisse est Bertrand de Sauldon, qui jura avec plusieurs autres seigneurs les privilèges do la commune de Dijon en 1137, et fut, quelques années plus lard, garant d'Ktienne de Mont-Saint-Jean envers le dur Eudes III. Il était seigneur de Savign\-sous-Beaune que ses descendants possédèrent pour la plus grande partie jusqu'au milieu du XIII* siècle. Citons encore Girard de Sauldon qui vivait en ia>3. et Henri, doyen de Clialon en 1337. Les Sauldon ont en outre possédé les seigneuries de Montille, Chanceau, la Chapclle-de-Villars, partie de Sevrey et de Mépilly, et se sont alliés aux Buxillon, la Horde, des Prés, Granges. Fusscy. Le fief de Sauldon, autrement la Tour-du-Hois , leur appartenait encore lorstpj'ds se sont éteints à la fin du XVI« siècle. K. 1378. SAULX. — D'azur au lion rf'or, alias, nu lion couronné d'or, armé et lamfasxé deaueulss. — Devise : Semjur leo. — Ce nom a élé porté par deux familles très distinctes l'une de l'autre. La première est celle des seigneurs de Saulx, dont le membre le plus anciennement connu est Guy, comte de Saulx et de Langres, mort avant 1037. Elle s'est divisée en trois branches : 1° Celle des sires de Saulx, éteinte en Ysabeau, femme de Philippe de Chauvirey, qui vendit en ia>9 la ch;\tellenie de Saulx à Philippe, roi de France. De celle branche sont sortis les rameaux des seigneurs de Vantoux et ries seigneurs d'Arc-sur-Tille. 2° Celle des seigneurs de Fontaine, dont la dernière héritière, Marie, épousa avant 1388 Guillaume de Marey, seigneur de Giry. 3" Celle des seigneurs de Courtivron, éteinte en Isabelle de Saulx, qui vendit en 1304 la terre de Courtivron à Jean, dit Guerrier de Saulx, conseiller du duc fie Bourgogne, issu de la famille qui suit. — Cette seconde maison a pour auteur Hohelin.dil Au Prévôt de Saulx et dit aussi le Guerrier en 126", homme maiiimortablc du seigneur de Saulx qui l'affranchit en 1283. Une information faite en 1383 contro'Jcan de Saulx, seigneur de Courtivron, et Aymonin son fils, constate à la fois leur filiation et la manière dont ils furent enrichis par le duc Eudes. Cet Aymonin prit le premier la qualité d'écuyer, après que son père eut été fait gruyer de Bourgogne. Il fut la tige des deuxièmes seigneurs de Courtivron et des seigneurs du Meix. dont les derniers s'éteignirent après 1503. — l-a maison de Saulx-Tavannes descend de la branche de Vantoux, cadette de la première famille, par Erard, seigneur de Vantoux, d'Orain et d'Arc-sur-Tille, époux d'Antoinette de

Dinleville. et père de Jean, gruyer et grand louvelier de Bourgogne, qui s'allia en 1304 à Marguerite de Tavannes. Gaspard de Saulx, issu de ce mariage, ajouta le nom de sa mère au sien, et fut la tige du dernier rameau de la maison de Saulx, éteint au XIX* siècle. Gaspard fut successivement chevalier des ordres, conseiller du roi, chevalier d'honneur au parlement de Dijon, lieutenant-général en Bourgogne, bailli de Dijon, amiral des mers du Levant, maréchal de France et gouverneur de Provence. Il mourut en 1373 et fut frère des vicomtes et des comtes de Tavannes, qui donnèrent eux-mêmes naissance aux marquis de ce nom et aux comtes de Benumont. Le a) mars 1786, Charles-Francois-Casimir de Saulx-Tavannes obtint le titre de duc héréditaire. — Cette maison, illustrée par ses charges et ses possessions, s'est alliée aux Ruflcy, Poulailler, Magny, Bauffremont , Pommard, Arc-sur-Tille, Villefraiicon, Amanges, Rye, Pol, la Marche, Crux, Drée, Vergy, Balay, Lenoncourt, Anglure, Joyeuse, Ligneville, la Baume, Rocheehouart , Chabot, Brùlart, Daguesseau, Froulay, Vienne, Grimaldi, Choiscul, Mailly, etc. Elle a possédé les terres de Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.31% accurate**

— m Fonlaine-lès-Dijon, Courtivrori, Yantoux, Poiscul, Tarsul, Is-sur-Tille, Villefrancoii, Prangey, Torpes, Bcirc, Moul-Saint-Vinrent, Dampierre-sur-Vingcannc, baronnic de Bcaumonl érigée en comté en 1613, Clénay. le Pailly, Vilry-sur-Loire, Lux, Sully, ele. E. 1384. SAUMAISE. — D'azur au chevron ployé d'or, accompagné de trois glands de mime, à la bordure de gueules. — Ce nom, illustré au XVI h siècle par l'un des représentants les plus éniineuts de l'érudition française, est celui d'une ancienne famille de Bourgogne qui remonte à Odot de Salmaria ou Salmasia, vicomle-mayeur de Dijon en 1277, fils sans doute de Barthélémy, qualifié bourgeois de la même ville en 1232. Sa descendance a fourni quatre conseillers-maîtres et un procureur général à la chambre des comptes de 1326 à 1629, un receveur du bailliage de Dijon en 1326, des lieutenants au bailliage d'Auxois, un secrétaire du roi, trois conseillers au parlement en 1369, 1594 et 1612, un conseiller d'état en 164», un maître d'hotel de Monsieur, frère du roi, en 1622, plusieurs militaires de divers grades, entre autres Rémond, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi à Chalon en 1721, et trois chevaliers de Malte dont les preuves, dressées en 1640, comprenaient onze degrés dans la ligne des Saumaise — Alliances : Scolefert, Jaqueron, Sayve, Brocard, Brijet, Bregis, Jaquotot, Srorrailles, la Tour, Martin, la Marre, Poligny, Rémond, Tuflery, Millièrc, Virey, la Page. Saint-Léger, Virol, Petit, Berliisey, Ganay, etc. — Fiefs : Chasans, Chambeetif, Nantcuil, la Tour-Villars, Mazeroltc, Chevannay, Messange, Clénay, Bouze, Morteuil, Curley, Corgengoux, Laver et Saint-Prix en partie, Crigny, Saint-l-oup, Morsin, Villeneuvc-la-Cormée en partie, Corbelin, Meligny, le Grand-Balole, Tailly, etc. K. 1361. (Voy. Toin (la).) SAUTOUR ou SOTOUR. — Cuy de Sautour partage en 1301 des hommes serfs avec le seigneur de Juilly-le-Chateau, au bailliage de Bar-sur-Seine, et plusieurs autres gentilshommes; on trouve encore Muguet le de Solour, femme en 1491 de Jean Davelly, écuyer, seigneur en partie de Villiers-les-Haut. — Fief d'Yroucr. E. 1 384. SAUVAGE. — D'or à trois bandes d'autr, chargées chacune d'une étoile d'argent. — Ces armes sont enregistrées dans l'Armoriai de d'Ilozier de 1692, généralité de Bourgogne. Nous les attribuons sans certitude à Pierre Saulvaige, écuyer, seigneur d'Angoulevanl, en faveur duquel une constitution de rente fut consentie en 1337 et qui est probablement le gentilhomme inscrit sous le nom de

Sauvage dans la liste de la même année. SAVOT. — D'or à trois merleltes de sable. — Pour prouver sa noblesse aux Etats de 1683, Jacques Savot produisit les lettres de provisions de la charge de président aux comptes dont son père Vincent-Bernard était mort revêtu en 1663, et celles de son aïeul Guillaume-Nicolas, gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, el mallre des requêtes de la reine Marie de Médicis. Ce dernier, fds de Zacharie, greffier alternai if des Etais de Bourgogne en 1396, avait obtenu en 1031 un arrêt du parlement rendu contradictoirement avec le maire de Dijon, et ordonnant qu'il jouirait de lous les privilèges attribués aux nobles, à cause de ses charges. — Alliances : Forestier, Joly. — Fiefs : Ogny, Thoriseau, le Poix, la Croix, Dornay. M. 1669. SAYVE. — D'azur à la bande d'argent, chargée de trois couleuvres de gueules. — Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.91% accurate**

- 290 Famille originaire de Savoie et divisée en plusieurs branches qui ont fourni un grand nombre d'officiers aux cours souveraines de Bourgogne. L'un de ses premiers membres fut Pierre Sayve, seigneur de Klavignerot, clerc des comptes en 1491, et élu onze fois vicomte-mayeur de Dijon de 1514 à 1537. Il eut plusieurs enfants : !• Girard, receveur général des finances en Bourgogne en 1543, dont la postérité a fourni deux présidents et un premier président aux comptes, ce dernier, Claude, baron de Chevannay, pourvu en 1629, et mort sans avoir laissé d'enfants; 2* Jean, avocat général, puis président au parlement en 1551, auteur des seigneurs de Bussy, comtes de Lamothe-Palliers ou au Pally et de Tliil, parmi lesquels on remarque: Olivier, aussi avocat général au parlement ; Pierre, brigadier des armées du roi, tué au passage du Rhin; Henri, mestre de camp de cavalerie, lieutenant-général en Bourgogne; René-Bernard et François-Bernard, chevaliers d'honneur au parlement de Dijon en 1683 et 1692; 3° Etienne, conseiller au parlement en 1527, de qui est sortie la branche des seigneurs de Vesvrotle, Echigey, Couchcy et Chamblanc, dans laquelle on compte un président et cinq conseillers au parlement en 1615, 1570, 1566, 1595, 1629 et 1661. Citons encore Pierre Sayve, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon, abbé de Sainte-Marguerite, et élu du clergé en 1554 et 1570. — Alliances : Jaquot, Bouesseau, Récourt, Bouhier, Prisquc. Filzjan, Vienne, Richard. Lenet. Bauyn. Preuves pour Malte en 1671. Le nom de Sayve a passé par substitution à une branche des la Croix de Chcvricres. R. 1632. SCORRAILLES, ESCORAILLE. - lïasur à trois bandes d'or. — La maison des Comptonrs de Scorrailles, originaire de la Haute-Auvergne, remonte à Hégon 1", seigneur de Scorraille, qui testa en 1030. Elle prit part à la première croisade, s'allia aux ducs de Rhodez et de Périgord, et fournit un grand nombre d'évèques, d'abbés, de chevaliers des ordres, de lieutenants-généraux, de sénéchaux de province cl des officiers en si grand nombre, qu'on en comptait sous Louis XIV cinquante deux sous les drapeaux. Elle se divisa en plusieurs branches, celles de Lallo de la Vialle, de Chanterelles, de la Barre, de la Balme et de Langruère. L'une d'elles s'établit en Bourgogne des le XVI* siècle, et s'y allia aux Thiangeo, Alixant, Chevricr, Villers-la-Faye, Raguet des Fossés. Royer de Saint-Miraull, Lmgheac, Portia, Marescalchi. Parmi ses membres les plus distingués, on peut citer Etienne-Marie, marquis de Scorrailles, lieutenantgénéral en 1748.

dont le fils, à défaut d'héritier mâle, adopta son gendre, Jean-Joseph de Scorrailles, de la branche I-allo, et le substitua à ses litres. La terre de Bouhans en Chalonnais, entrée dans cette famille par le mariage en 1658 de François de Scorrailles avec Jeanne de la Balme, dame de Saubertier et de Bouhans, fut érigée en marquisat par lettres de 1713. M. 1698. E. 1653.
SEIN (LE). — D'asur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'or, et en pointe d'une rose de même; au chef de gueules, chargé d'un grelot d'or et de deux croissants d'argent. — Famille originaire de Chaumont et qui remonte à Charles Le Sein, mort au siège de Gènes sous Louis XII. Elle a donné un capitaine de Joinville (1550), un prévôt de Vassy (1571), un bailli de l^ngrcs (1625), et un lieutenant-général au bailliage de la Montagne, député aux Etats généraux de 1614.— Alliances : Clerget, Le Bon, Piétrequin, Chabot, Mathieu. — Fiefs : Pré-sur-Marne, la Bergerie. M. 1667, 1698. E. 1671 . Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.77% accurate**

- »7 SEMUR. — Coticé d'argent et de gueules. — Celte maison tire son origine, d'après certains auteurs, des anciens rois de Bourgogne; d'après d'autres, de Guillaume, duc d'Aquitaine, fondateur ou restaurateur de l'abbaye de Cluny en 909. Ses premiers membres connus sont Froilaud et Josseranddc Semur au X* siècle. Dalmacc de Semur,prince illustre et seigneur cotisulaire, fut père de Geoffroy, fondateur du prieure1 de Marcigny, de Saint-Hugues, abbé de Cluny, et d'Alix, femme de Robert I", duc de Bourgogne. Rainald, abbé de Vézelay, mourut archevêque de Lyon en 1129. Simon, premier baron de Luzy, épousa Marie de Bourgogne, fille du duc Eudes IV, en 1196. Sa fille unique, Jeanne, portai;, baronnie de Semur dans la maison de Broycs-Chateauvillain, qui se fondit a son tour en 1320 dans celle de Beaujeu. Pierre, chanoine d'Autun, fut chancelier de Bourgogne en 1315. Pierre, seigneur d'Arcy et de Saint-Christophe, était chambellan du duc en 1387. Cette famille se divisa en plusieurs branches, celles de l'Etang, d'Oué, de Sancenier, de l'Aubespin, de Trémont. Claude, tige de cette dernière branche, fut aïeul d'Antoine de Trémont, gouverneur de Maçon, élu de la noblesse. Le ûls de celui-ci, Claude, capitaine des gardes du duc de Guise, fut tué devant Saint-Denis en 1592. Le dernier de ce nom, Henri, périt au siège de Dunkcrque en 1(159. — Autres alliances : Nevers, Vcrnay, Villers-la-Fayc, Sercy, Damas, Jaquot, Gorrevod. E. 1563. SENAILLY. — De sable à trois chevrons d'or. — Huguenin, écuyer, seigneur de Senailly en Auxois en 1314, est l'auteur de cette famille. Parmi ses descendants, on peut citer Antoine qui figure dans une montre de 1498, et Charles, chevalier en 1635, dont la fille porta la terre de Senailly aux Damas. — Fiefs : Rimaucourt, Colombey-les-deux-Eglises, Gurgy-la- Ville, Allerey, Récourt, Ravennefontaine, Avrecourt. — Alliances : Anglure, Pontailler, Choiseul, Damas. E. 1618. SENECEY. — De gueules à trois fusées ondées d'or. — Ancienne et illustre famille du duché de Bourgogne. Richard de Senecey et Alard, son frère, sont cités parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de la Fcrté en 1 164. Guy de Senecey lui céda un péage et fonda la Maison-Dieu de Grône au commencement du XIII* siècle, avec le concours de Nicolas, son fils. Cette famille a donné un évôque de Chalon en 1265, un abbé de Tournus en 1306, un chantre de Chalon en 1318, et un grand nombre de chevaliers, parmi lesquels Guillaume de Senecey, seigneur de Chaumont et de Traves, convoqué en armes à Semur en 1361, et envoyé

comme otage en Angleterre. Elle se fondit en 1407 dans la maison de Toulongeon par le mariage de Marguerite de Senecey avec J. de Toulongeon, maréchal de Bourgogne. E. 1355. SENEVOY. — De gueules à la bande d'or; au chef cousu d'azur; alias, au chef d'argent. — La terre de Senevoy en Champagne a donné son nom à cette famille qui est entrée plusieurs fois aux Etats de Bourgogne. A ceux de 1736, Armand-Jean de Senevoy fil preuves de six générations nobles depuis Aubcrl de Senevoy qui vivait en 1531, et le procès-verbal ajoute qu'il produisit encore d'autres contrats de mariage, pour établir une filiation plus ancienne. Parmi ses membres on remarque un grand nombre de militaires, des chevaliers de Malte el de Saint-Louis, un abbé de Saiiil-Symphorien d'Autun vers 1719, et deux chevaliers d'honneur au parlement de Bourgogne en 1736 el 1753. Le second, François-Marie, qualifié marquis de Senevoy, fui nommé maréchal de camp en 1784. — Alliances : Le Garennier, Edouard, Janly ,
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.77% accurate**

- 298 Pernes, Saulour, Rabutin, Haranguier, des Baugis, Housse, Gand, Varlazel, Crèvecœur, Vassart, Saint-Belin, Maizière, Menard. - Fiefs : Balot, Jouancy, Grimaud, les Eruyers, Athée, Villargcau, Villcmorien, Germigny, Villiers-lcs-Haut, parties de Grignon, Annoux, Brelenière, etc. M. 1668, 1698. E. 1549. SENIZI, SENISI. — Arvier de Senisey, chevalier, possédait en 1372 quelques héritages à Gissey, bailliage de la Montagne. En 1388, Philibert et Jean de Tenarre cèdent à Marguerite leur sœur, femme de Henry de Senisey, écuyer, la terre de Buxy, près Sombernon. On trouve encore Henry, écuyer, mari de Guillemette de Chamoy en 1422, et Jean, seigneur en partie de Talant en Chalonnais en 1442. E. 1587. SERCEY, SERCY, CERSY. — D'argent à la crois de gueules, chargée de quatre roses du champ, qui est Bar; sur le tout : d'argent à trois fasces ondées d'azur, qui est Sercey. — Famille originaire du Méconnais, dont le premier membre connu est Honoré, époux de Marie de Brancion en 1312. Après lui, on trouve Regnault, seigneur de Savigny en 1366, Josserand, capitaine du château de Charolles en 1397, et Girard, mari de Marguerite de Bar en 1435. Gettc famille se divisa en deux branches; l'une demeura dans le Maçonnais, et s'y éteignit au XVT siècle; l'autre établie dans l'Auxois, fournit plusieurs capitaines de cavalerie, des gouverneurs des châteaux de Dijon et d'Auxonncun aumônier du roi, et deux chevaliers d'honneur à la chambre des comptes de Dijon en 1645, etc. Ils se qualifiaient de seigneurs d'Arconcey, de Lavaux et de barons du Jeu. — Autres fiefs : Savigny-les-Mâlain, Origny, SaintDidier, Saint-Prix, Clomot, Buxillon en 1572..— Alliances : Estrées, Saint-Amour, Villersla-Faye, Fussey, Régnier, Messcy, Clugny, Gand, Pérard, du Crcst, Belluchon, Jaucourt. Preuves pour Malte en 1665. M. 1666. E. 1397. SEVELINGE. — Voy. Sirvingb. SEYVERT D'HURIGNY. — Coupé, au i, d'argent, à trois bandes de gueules; au 2, d'azur à trois roses d'argent. — Thomas Seyverl, qualifié écuyer, juriste et bourgeois de Cherlieu, est mentionné avec son frère Jean dans un acte de 1488. Un de ses descendants, Etienne Seyvert, bourgeois de Cherlieu, se rendit acquéreur en 1537 de la terre et chAtelleuie domaniale d'Huiïgny au bailliage de Maçon. Cette seigneurie resta dans la famille Seyvert jusqu'au milieu du XVIP siècle, époque à laquelle elle fut léguée aux Lestouf de Pradines par Jean d'Hurigny de la Vernéequi voulut, par son testament de 1656, être inhumé dans l'église d'Uurigny au tombeau de ses ancêtres. Les

Seyvert d'Hurigny ont encore possédé les fiefs de Senoche et la Verpillière. M. 1670, 1698. E. 1626. SIMONY. — Kcartelé : au 1, d'or; au 2, de gueules à une étoile d'or; au 3, d'azur; au 4, d'argent; à une croix simple de sinople brochant sur le tout. — Cette famille, établie en fx)rraine sous René II, prit les armes de Combles après le mariage de Martin Simony, écuyer, on instant possesseur de la baronnic de la Fauche, avec Marguerite de Combles. Elle a formé plusieurs branches en France et en Belgique. Celle de Bourgogne a pour auteur Guillaume, seigneur de Varange, Champfroy et Barault, chevalier de Saint-Ixmis, capitaine de cavalerie au régiment de Poitou, dont le fils Félix porta également les armes. Pour entrer aux Etats
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.64% accurate**

- 299 de 1712, il présenta entre autres titres un extrait des lettres d'anoblissement accordées par le duc de Lorraine en 1571 à Hector Simony et à Claude, son frère, de qui il descendait au cinquième degré. Parmi les illustrations de cette famille, on peut citer : Camille, écuyer de Marguerite de Valois; Claude, chevalier de Saint-Michel, conseiller d'étal, gentilhomme de la chambre de Louis XIV, président au parlement de Metz; Bernard, gentilhomme ordinaire de la grande fauconnerie du roi; deux contre-amiraux, plusieurs chanoines et un évéque de Soissons. — Fiefs: la Fauche, Orquevaux, Fresnc. Villeneuve, la Tour d'Aigremont, Charmoy, Saint-Michel, Heuilley-Cotton, Saint-Léger, Bettoncourl, Rouelle, etc. — Alliances : Roussat, Monginot, Longchamp de Montendre, Pringlcs, Mochet, Fardcl, etc. — M. 1670. SIRVINGE. — D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de deux croissants d'argent. — Celle famille, également connue sous le nom de Scvclinge que nous lui avons donné seul dans la liste de 1068, année de sa première entrée aux Elats, remonte à Benoit de Sirvinge, dont le tils, qualifié écuyer et avocat, se maria en 1547. Plusieurs de ses membres ont porté les armes. Les preuves fournies aux Etats de 1724 ne remontent qu'à Jean, écuyer en 1595. — Alliances : du Poulet, Arlaquin, Fraguier, Foudras, Brunol, Ganay de Bcllefond. — Fiefs : Sirvinge, Scvclinge, la Charmée. SIVRY ou CIVRY. — D'azur au lion couronné d'or. — On trouve : Etienne de Stvry, seigneur de Villargoix en 1376; Louis et Jacques, seigneurs du même village en 1470 et 1503; Edme, homme d'armes de la compagnie de M. de Rolles en 1551; Barthélémy, seigneur de Sivry-lcs-Villargoix en 1567, entré aux Elats de 1560; Guy de Sivry, qui affranchit Villargoix en 1603, et dont la fille Antoinette porta celte terre dans la famille de Ralathier en 1624. — Autres alliances : la Plume, Orge, Montholon. — Fiefs : Sainte-Scgros, Lessard. SOIROT, SOYROT. — D'azur à trm épis d'or : au soleil de même en chef. — Famille originaire d'Arnay-le-Duc, où Gabriel Soirot vivait au milieu du XVP siècle, et anoblie par des charges de robe. Elle s'est divisée en trois branches toutes éteintes. L'atnéc a fourni quatre maîtres des comptes en 1581, 1599, 1632 et 1636, el un vicaire général de l'évéché de • Langres. A la seconde, entrée aux Etals de 1677, appartenaient : Claude-Rernard, capitaine au régiment de Bourgogne, et Jacques, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, grand-maltre des eaux et forêts,

vieomfe-mayeur de Dijon en 1645, 1646 et 1654; ce dernier eut pour successeurs dans sa charge de grand-maltre, son fils cl son petit-fils en 1642 et 1682. On trouve enfin dans la troisième branche des officiers au bailliage, au grenier à sel et a la maîtrise des eaux et forêts de Châtillon-sur-Seinc. — Alliances : Arviset, Blondeau. Gissey, Thoulouse, Morel, Pcrruchon, Rémond, Joly, Pelit, elc. M. 1669. E. 1677. SOMBERNON. — La terre de Sombernon donna son nom à une très ancienne famille qui se fondit en 1250 dans la maison de Montaigu, par le mariage de Jacquetle, son unique héritière, avec Guillaume lw de Montaigne. (V. ce nom.) Parmi les membres de celte famille, on peut citer : Warnier, fondateur du prieuré de Salmaise en 1020; Warnier 11, son petit-fils, qui fonda l'abbaye de la Russière en 1135; Guy, insigne bienfaiteur de Pralon en 1149; Valère, témoin de la charte communale de Dijon en 1187. Les Sombernon, portés dans nos listes, sont des Montaigu. E. 1387. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.11% accurate**

 SOMMIÉVRE, SOMMYÈVRE. — D'azur à deux massacres de cerf d'or. — Famille originaire de Champagne qui remonte à Etienne, seigneur de Sainte-Menehould en 1256. On trouve après lui : Aubert qui suivit saint I/)uis en Afrique, et mourut en 1299; Nirolas, commandeur de Corgebin au XIV» siècle; René, qui acheta la terre d'Ampilly en 1577; JeanAuguste, capitaine de cavalerie en 1748, dont les deux fils suivirent aussi la carrière des armes, tas membres de cette famille, qui se qualifiaient de comtes de Lignon, barons d'Ampilly, seigneurs de Verpillière, d'Estoy. de Bussy, de Juilly, de Monlbrais. de Massingy, furent maintenus dans leur noblesse en 1669 et en 1696. Ils s'allièrent aux Grancey, Fussey, Anglure, Choiseul, Saint-Belin, la Magdcleine. E. 1618. SORET. — D'argent à trois merlettes de xable. — Celle famille, dont le nom figure dans une montre d'armes de 1417, a «Vie maintenue en 1669 sur preuves remontées à Guillaume de Sorct, qui vivait en 1516. — Alliances : ChAlelain, Mourant, Guilleminot, Sainl-Hilaire. — Fiefs : Grandchamp, Magny en partie, Mazenay. E. 1685. SOUCHE (LA). — D'argent à deux lions léojjardés de sable, couronnés de même et posé* l'un sur l'autre. — Famille maintenue par Bouchu en 1667, et dont la filiation remonte à Jean de la Souche, mort en 1323. Elle a fourni un écuyer tranchant du due de Bourgogne en 1384 et un chevalier de Malte au XVI* siècle. — Alliances : Mural, Tison, la Roche-Dragon, la Garde, Sainl-Quentin, Bcaufort, Sarre, du Peschin, Esserpcns, Saint-Aubin, Lestouf.— Fiefs : Varenne, la Millcttc, la Neuville. Crary, Colombray, Terzey, Saint-Jcan-d'Ozolles. Autre maintenue en 1698. E. 1853. SPADA. — De gueules à trois épées d'argent, mises en bande les pointes en haut, garnies d'or; au chef cousu d'asur, chargé de trois fleurs de lys d'or. — Par suite du mariage de Sylvestre, marquis de Spada, chevalier d'honneur de la duchesse de Lorraine en 1723. avec Catherinc-Gabrielle de Saint-Martin , une branche de cette illustre maison romaine, établie en Lorraine, a possédé en Bourgogne les seigneuries d'Agcncourt, Magnien, Corabœuf, Ivry, Corcelles, la Canche, Baraudin, Serre et Vcrnus. E. 1718. ST AIN VILLE, ESTAINVILLE. — D'or à la croix ancrée de gueules.— Jean de Stainvillc, écuyer, était seigneur de Montoillol en 1438. Il obtint du duc, en 1460, l'établissement de deux foires à Pouilly-sur-Saônc, qui appartenait à sa famille. Charles en était seigneur en 1486. Un autre Charles était baron de Givry en partie,

chevalier des ordres du roi et *enlilhomme de sa chambre en 1634. Ce sont les seuls rapports qu'ait eus avec la Bourgogne la famille de Stainville, ancienne en Lorraine et aussi distinguée par ses alliances que par les hautes charges qu'elle a occupées. — Fiefs : la Villeneuve, Grandchamp, Ternant-sons-Vergy, Taperey. E. 1560. SYROT. — \a seigneurie ou baronnie de Sirot, près de Clugny, après avoir appartenu à une ancienne famille de ce nom, a passé aux Lestouf, d'où sortait Claude de Syrot, seigneur dudit lieu, entré aux Etats de 1587 et 1590(voy. Lestouf).— On trouve Jean Sirot, chevalier en 1336, qui possédait fief en Méconnais-, Marguerite Syrot, relicte de Jean de Lespinace en 1372; Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.77% accurate**

- 301 Pierre, dit Sirol (Siroti), damoiseau en 1374; Perrin de Sirot, écuyer, châtelain de Fraisans en 1389, et Vauticr de Sirol qui achète en 1432 une rente sur la sauneric de Salins. Le sceau de Perrin porte une croix ancrée. T TABOUROT. — D'asur au chevron d'or, accompagné de troi* tambours d'or, alias d'argent; au chef aussi d'argent, chargé d'un lion passant de sable. — Devise : A tous accords. — Connue dès le XV* siècle, cette famille, originaire de Flandre, a fourni un secrétaire du duc Charles et un auditeur des comptes, vicomte-mayeur de Dijon en 1532, avant de se séparer en deux branches également entrées aux Etats. A la première, éteinte au XVI p siècle, appartenaient Guillaume, maître extraordinaire à la chambre des comptes en 1544, et Etienne, sieur des Accords, avocat du roi au bailliage de Dijon, et si connu par ses Bigarrures et Escraignes. — Fief de Saint-Apollinaire. — La branche des seigneurs de Véronncs a produit deux auditeurs des comptes, deux lieutenants-généraux à la table de marbre, un grand prévôt de Chaumoiit-cn-Bassigny, un conseiller d'étal, etc.— Alliances: Morisot, Petit, des Barres, Cirey, Thierry, Coussin, Bernard de Sasscriay, Rigoley, Papillon, Frémyot, Rose, Lcstouf, Montarby, Humhert. — Autres flefs : Saint-Maurice, Saint-Florant, Til-Châtel. M. 1669. E. 1668. TALLOT. — En 1541, Martin Tallot, dit Boillot, héritier de Jean Tallot, dit Boillot, son frère, reprit de fief entre les mains du chancelier de France de l'étang de Villey, avec un moulin, le tout situé dans la justice de Torcy au bailliage de Montcenis. C'est la seule trace que nous avions trouvée en Bourgogne de ce nom inscrit dans la liste de 1658. TANLAY. — Mêmes armes que les Noyers. — Le bourg de Tanlay, situé dans le bailliage de Semur, était possédé au XII* siècle par une branche de la maison de Noyers qui prit le nom de cette terre. A cette branche appartenaient Jean, bienfaiteur de Fontenet en 1122, cl Robert qui cède au duc Villaines-en-Duesmois en 1253. Un écuyerdu même nom, probablement son fils, vend ses terres de Clénayet de Saint-Julien au duc Robert en 1289. Jean, sire de Tanlay, fait don h son cousin Erard, évôque d'Auxcrrc, de ses droits sur Lezinnes en 1275. La terre de Tanlay passa à la même époque entre les mains de Guillaume de Courtenay par son mariage avec Marie de Tanlay, dont les descendants prireni le nom en conservant les armes paternelles, d'or à trois tourteaux de gueules, qu'ils brisèrent d'un lamhel. Parmi eux, on remarque : Guillaume, sire de Tanlay et de Ravières en 1314, père de Robert, Jean et

Philippe; Pierre, écuyer qui figure dans une montre de 1367 à la tête de dix lances; Edoie ou Amé, qui reçoit du duc en 1471 un don considérable en récompense de ses services, et dont le fils, Philippe, laissa Tanlay à son unique héritière, Anne, mariée à Amé de Chavigny en 1481. — Alliances : Rochefort, Ravières, Chalus, Valéry. — Fiefs : Plancey, Vinemer. E 1460.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.32% accurate**

— 302 TAPIN. — D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoile* et en pointe d'un pin de mente. — Famille originaire de la ville de Chalon, à laquelle elle a fourni un maire au XVII» siècle, et anoblie par une charge de secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du parlement de Dijon, dont Pierre Taptn obtint en 1674 des lettres d'honoraire. Elle a donné deux conseillers au parlement en 1661 et 1689, et s'est éteinte au dernier siècle. — Alliances: Julien, Burgat, Bigolcy, Fleury, Ponloux, etc. — Fiefs : Perrigny, baronnic de Grignon, Guierfans, Chassignolle, Serville, etc. E. 1706. TENARRE. — D'azur à trois chevrons d'or. — Huguenin de Tenarre, chevalier, fait en 1272 hommage au comte de Savoie. Ponce son fils fut inhumé à la Ferté en 1312. Philibert de Tenarre. sire de Verehisy, eut pour fils Philibert et Jean, écuyers en 1388. Parmi leurs descendants, on peut citer : Jean, chevalier, époux de Catherine de Lugny en 1430; son fils Etienne en 1444; Claude, mort en 1565, époux d'une Bauffromont ; Humbert, son fils, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, banni de Tenarre en 1569; René qui lui succéda dans ce titre en 1594. La terre de Tenarre passa en 1642 de celte famille à celle du Blé, puis aux Truchy. — Autres fiefs : Souterrain, la Bcscheric, la Frette, Ramboz, Van noise, Deilizet, Norie, Montmain, la Serrée, Gcnlis, Montmoyen. — Alliances : Janly, Châtenay, Faulquier, Vichy, du Seetz. Ce nom s'éteignit au XVHP siècle en la personne de MarieSuzanne, femme de Louis, prince de Banftremont. E. 1460. TERN ANT. — Ec hiqueté d'or et de gueules de quatre traits.— Famille pendant longtemps attachée à la personne de nos ducs et honorée de leur confiance. On trouve: Pierre de Tcrnant, archidiacre de Beaune eu 1303; Olheuin, capitaine du château de Coiffy en 1361; Hugues, sire de la Motte-Ternant, chevalier, lieutenant du comte de Flandre dans le comté de Nevers en 1362; Jean, écuyer, échanson du duc en 1392; Hugues, chambellan du duc en 1408. Jean de Tcrnant, conseiller du duc et maître des requêtes de son hôtel, figure en 1432 parmi les ambassadeurs chargés de faire exécuter certaines trêves faites à Lille; en 1435 il assiste au serment prêté à Saint-Martin de Tours par le roi de France, entre les mains de l'archevêque de Trêves, pour l'exécution du traité d'Arras. Son frère Philippe, chevalier, chambellan du duc et le vingt-et-unième chevalier de la Toison d'or, fut envoyé en 1428 vers le comte et la comtesse de Clermont pour tenir sur les fonts au nom de Philippe-lc-Bon un

de leurs enfants. En 1435 il reçut en don du même prince la baronnie d'Apremont et la seigneurie de Gendrey au comté de Bourgogne, qui passèrent à son fils Charles, gouverneur, châtelain et capitaine de Châtcau-Chinon, mort en 1472; donation confirmée en 1485 à son petit-fils Claude, écuyer, chambellan du roi, seigneur de la Motte et de Tcrnant. Au commencement du XVp siècle, Claude de Ternant porta la baronnie de la Motte-Ternant ou la Molte-de-Thoisy à Guillaume de PontaiUer qui était mort en 1526. Peu de temps après on perd la trace de cette famille. — Autres fiefs : Nan-sous-Thil, Venarey, Brelenière. — Alliances : VUlers, Pouquières, la Trémouillc, Norry, Saligny. E. 1433. THÉLIS. — D'or à trois fitsces de gueules ; au lambel à trois pendants de mime. — Ancienne famille du Beaujolais, qui a fourni au XIV» siècle deux chanoines-comtes de Lyon, et a pris Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.74% accurate**

- 308 vers le même temps quelques établissements en Bourgogne. Ainsi on trouve en 1391 Guichard de Thélis, damoiseau, seigneur de Crusilles, du chef de Marguerite de ChAteauneuf, sa femme, et Milon de Thélis, époux de Marguerite de Communes en 1410. (Voy. ainsi Qwnart.) Abraham de Thélis. baron de Chambost, reçu aux Etats de 1733, était fils d'un président au bureau des finances de Lyon, petit-fils d'un président trésorier de France au même bureau, et arrière petit-fils d'Etienne de Thélis, écuyer, sieur de Saint-Aubin, Lorme et Châtel, qui testa en 1623. Il était seigneur du Breuil et de la Vesvrc, du chef de N. Baudinot du Breuil, sa femme. — Autres alliances : Lestouf, Béraud, Avisart, Picquet, Girard, etc. THENAY, TENAY. — D'or à la bande de table. — Famille originaire du Bugey et qui remonte à Josserand de Thenay, seigneur de la Tour-de-Vers et de Besanceuil, vivant en 1280. Après lui on trouve: Henri, bailli d'Autun et de Montecnis. tué à la bataille de Nicopolis; Guillaume, panetier de la duchesse de Bourgogne; Jean, premier panetier de Charles-le-Téméraire, écuyer d'écurie de Louis XI, élu de la noblesse du Charollais en 1500. La branche des seigneurs, comtes et marquis de Saint-Christophe en Brionnais, a possédé cette terre depuis 1466 jusqu'à son extinction à la fin du siècle dernier. Entrée à Malte, à Lyon et à Neuville, on remarque parmi ses membres : Marc, capitaine de cinquante chevau-légers des ordonnances en 1570; et au XVII» siècle : Laurent, conseiller d'état d'épée; Claude, commandeur de Malle; Claude-Hippolvte, capitaine des chevau-légers; Marc-Hilairc, capitaine des gendarmes d'Orléans; deux abbesses de Sainte-Croix d'Apt, etc. — Alliances ; Franchelin, Lavé, Flachicres, Thélis, Sercy, Fougères, Moyria, la Baume, Chavanncs, Mcssey, Montagu, la Boutière, Digoine, Chevrier, du Molard, Lenoble, Salemard, Scmur, Syvriac, du Bost, Lestouf, Chauvigny, Besserel-Marillat, la Rivière, de Fay-la-Tour-Mauliourg. — Fiefs : baronnie de Montanay. Chevigny-sur-Arroux, Besanval, Saint-Cire, Vieilmoulin, Fougères, Noyers, Sancenay, la Nocle, le Molard, Chazaux, la Falconnière, la l^ge, Maltaverne. M. 1669. E. 1484. THE S UT. — D'or à la bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or. — En 1330, Gérard de Thésut possédait au Mont-Saint-Vincent un fief érigé en sa faveur ob res in bello prœclare gestas. Ses descendants le conservèrent jusqu'en 1694. Ils se partagèrent successivement en diverses branches. L'alnée, restée dans le Charollais, s'est subdivisée en plusieurs rameaux:

ceux des seigneurs des Puits, Montmurger et Juchault; de Thésut et des Essarls-, de Champoussot et de Juilly; d'Aumonl; de Moroges, Fissey, Vingclles et Mortières. Les membres de cette branche se consacrèrent plus spécialement à la profession des armes ; l'un d'eux, Jean-Siméon, était en 1702 colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Les branches des seigneurs de Lan s, de Ragy et de Verrey, sorties de Louis de Thésut qui vint s'établir à Chalon en 1464, ont fourni trois conseillers maîtres et un chevalier d'honneur ù la chambre des comptes de 1S16 ;'i 1721, plusieurs conseillers au parlement, deux trésoriers de France en 1658 et 1680, des maires et des officiers au bailliage de Chalon (1), un député du tiers aux Etals généraux de 1388, un élu du clergé en 1678, deux prieurs de Gigny, un prédicateur de Louis XIV, des conseillers (1) Louis de Thé»ut, avocat du roi et maire de Chalon, reçut en 1586 de* lettre* de noblesse pour «'être employé à la réduction de cette ville loua l'obéitsance du roi. On trouve en outre des lettre» de relief accordée» eu 1676 à Françoi* de Théaul, et motivée» »nr ce qu'il avait indûment payé la taille. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.34% accurate**

- 304 d'état, etc., etc. — Autres fiefs : Colombier, Charéconduit, Maupas, la Tour de Lux, Glanligny, Vessey, Simard, Saint-Clément, Juilly, Champoussot, Bcsandrey, Charcncy, Giboux, Châtelmoron, Molcroti. — Alliances : Odes, Bernard de Montcssus, Beuverand, LeGoux de la Berchèrc, Bouhier, Julien, Tisserand, Gcvalois. la Poype, Clermont-Montoison, Bcrbis. Chartraire, Jehannin, Clugny, David, Perreney, Cliaillol, Tuffery, Lambert, Perrault de Montrevost, Pontoux, Chassepot, Gagne, Hénin-Liélard , Joly, Cannbelin, Bourgeois de Moleron, Moucbel, Brocard, Brenol. M. 1667, 1698. E. 1677. THEVENIN. — De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois lionceaux d'or. Its deux du chef affrontés. — Samuel Thevenin, maître de la monnaie de Poitiers et de la Rochelle, obtint en 1652 des lettres ronfirmatives de noblesse, comme issu de maires de la Rochelle. Deux de ses pelits-hïs, nommés tous deux Jean, furent (tourvus d'offices Ce secrétaires du roi; l'un d'eux acheta du marquis delà Vrillière la terre de Tanlay dont le titre de marquisat lui fut confirmé en 1705. Sa branche s'élant éteinte à la seconde génération, Tanlay passa par substitution à son neveu Jean Thevenin, reçu aux Etats de 1734. Cette famille qui s'est alliée aux la Chage. Palme, Joly, etc., a fourni des maîtres des requêtes et des conseillers au parlement de Parts, un gentilhomme de la chambre en 1738, etc. THIBAUT. — De gueules à trois tours crénelées d'or et maf années de sable (1). — Claude Thibaut de Jussey, reçu aux Etats de 1688, et depuis prévôt général des maréchaussées de Bourgogne et Bresse, était fils d'un gentilhomme de la grande vénerie du roi, capitaine au régiment de Bourgogne, et petit-fils de Pierre, seigneur de Promenoir, gentilhomme ordinaire du prince de Condé en 1629. — Alliances: Drouhot, Drouas delà Plante, Choiscul d'Eguilly. — Fiefs : Jussey, Longvoy. Condamnation pour usurpation de noblesse en 1668. sans doute rap|»ortée depuis. • THIL. — De à trois lions de — Ancienne maison de l'Auxois. Le premier de ce nom est Miles de Thil, chevalier sous le roi Robert, fondateur du prieuré de Précy, inhumé à Flavigny en 1018. Hugues de Thil assista à la dédicace de Saint-Bénigne de Dijon en 1106; Guy était à la cour d'Eudes III en 1193, et reçut du pape Eugène III la mission de protéger Vezelay. Il avait épousé Bonne de Nolay, qui lui apporta en 1194 la terre de ce nom. Jean II, connétable de Bourgogne, sire de Thil, de Saint-Beury et de Marigny, fondateur de la collégiale de Thil, fut exécuteur testamentaire du duc Eudes

en 1346. Il épousa successivement Agnès de Frolois et Jeanne de Châteauvillain, dont il eut un fils qui prit le nom et les armes de sa mère. Bernard de Châteauvillain, baron de Thil en 1451, fut père de Jean IV, dont la fille unique, Anne, ayant épousé Marc de la Baumc-Montrevel en 1308, transmit à ses descendants la terre de Châteauvillain, qui fut érigée pour eux en comté en 1349. E. 1335. THIRION. — De... à un guerrier de carnation armé d'une massue et d'un bouclier. — Etienne Thirion, licencié en droit, fils d'Etienne, procureur de Montréal en 1539, fut père d'Etienne, écuyer, seigneur de Barge, Saulon et Fénay, lieutenant au gouvernement d'Auxonne (1) MêmM arme* que les Thibault de Guwchy eo BerTj. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.09% accurate**

- 305 en 1580. Antoine, frère de ce dernier, était capitaine du château de Rouvres en 1502. Cette famille dérogea aux XVH* et XVIII» siècles où elle fournit quelques procureurs au parlement de Dijon. — Alliances : Ramessel, Chauvirey, Doyen, Blondefontaine. E. 1517. THIROUX. — D'argent à la faire d'axur, chargée de trois bandes d'or et accompagnée en chef d'une n oisette ancrée de gueules, et en pointe de troU têtes de lion de même. — Famille ancienne dans la bourgeoisie autunoise et qui a fourni plusieurs viergs à Autun, des receveurs des finances, des officiers au grenier à sel et au bailliage. On remarque parmi ses membres le jésuite Etienne Thiroux, connu par quelques ouvrages, dom Thiroux, de la congrégation de Saint-Maur, qui travailla à la nouvelle édition du Gallia Christiana, et Claude, avocat au parlement, enquêteur aux bailliages d'Autun et de Montcenis, vierg d'Autun, élu du tiers-état de Bourgogne en 1659, qui reçut la même année des lettres de noblesse confirmées en 1664. — Alliances: Grozelier, Morcau, Brunei, la Marre. Rabyot, Chavansot, Larcher, Bourrée de Corberon. — Fiefs: Tailly, Gerseuil, Ebatis, Montsauge, Fontaines-les-Arnay, Jussy, Biry, la Chaise, Saint-Félix, partie de Cressy. M. 1698. E. 1679. THOISY. — D'azur à trois glands d'or. — Cette famille, selon Courtépée/rcmonterait à Jean de Thoisy qui, partant pour la croisade, céda une partie de la terre de ce nom à l'évéque d'Autun. Mais sa filiation n'est régulièrement établie que depuis Regnaull, receveur des bailliages d'Autun et de Montcenis en 1399, père de Henri qui assista au parlement de Beaune en 1402. Geoffroy figure à celui de Dole en 1412; Jean, archidiacre d'Arras en 1406, évéque d'Auxerre puis de Tournay en 1403, chancelier de Philippc-Ie-Bon en 1419, mourut en 1433; Laurent (1) était gruyerde Bourgogne en 1413; Geoffroy, frère de Jean, nommé capitaine des Naves du duc en 1444, aux gages de trois cents francs, conduisit la flotte de Bourgogne contre les Turcs qui attaquaient Rhodes; il était bailli d'Auxois en 1462 et fut envoyé en ambassade à Rome en 1464; son fils, Hugues, écuyer d'écurie de Philippe-le-Bon , bailli d'Autun et de Montcenis en 1452, d'Auxois en 1468, fut ambassadeur du duc à Rome, en Sicile et à Florence, de 1457 à 1462; Godefroy, doyen d'Autun, fut député au concile de Constance en 1416; Jacques, seigneur de Varcnnes, était amiral de Bourgogne en 1467(2). Charles, gentilhomme ordinaire de la maison du roi en 1661 , obtint l'année suivante des lettres confirmatives de

noblesse enregistrées au parlement en 1667, pour suppléer au défaut de ses titres de famille détruits dans un incendie. Cette maison, maintenue en 1668, 1669, 1698 et 1699, existe (1) On trouve en 14JS «le» lettres de noblesse ponr Regnsull et Laurent île Thoisy frères. (J) Voici le texte inédit, copié sur l'original, d'une lettre de Chartea-le-Tétuéraire à Jacques de Thoisy : « De par le duc de Bourgogne, de Brabant, de I.imbourg et do Luxembourg, comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, de Haynault, de Hollande, de Zellande et de Namur. « Tre* chier et bien aîné cousin, nous avons consenti precter a notre trea chier et très anié cousin Philippe de Savoyc deux de nos gaUes gisant présentement bu port de Marseille avec les apparauU y appartenant. Si voulons et voua mandoua que en prenant scelle de noatre dit cousin par lequel il voua promette rendre lesditea salées et appuaulx en auasi bon état qu'ils sont de présent en dedans un an à venir a compter du jour qu'elles lui seront délivrées, vous baillez et délivrez ou taiteJi bailler et délivrer icelle* deux galéea et apparanlx a nostre dit cousin ou & celui qu'jl ordonnera à les recevoir, pour et en nom de lui, et en rendant en la chambre de nos comptes a Dijon, avec ceale ledit scelle, tous eu demorerez déchargé par tout on il appartiendra. Très chier et bien anié, Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript en nostre ville de Bruxelles le dooxiéme jour de mars mil quatre ceul soixante-sept. Charles. — Gros. « a A nostre orné et féal écuyer Jacques de Thoisi, seigneur de Varennes. u

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.70% accurate**

- 30G encore en Saône-et-Loire. — Fiefs : Gamay, Raney, Molaise, Joude, Villars-sous-Joude, Pantières, Torcy, la Molte-Chissey,Mimcurc.— Alliances: Sainte-Croix, Tborel, Colin, Ambly, etc. E. 1430. THOMAS DE LA VALETTE. — Ecartelé de gueules et d'azur, à la croix tréflée au pied fiché d'or, brochant sur les écartelures. — Alias : d'azur à trois croix tréflées au pied fiché d'argent, posées une et deux. — Devise : Godefridus mihi dédit. — Joseph-François de Thomas, marquis de la Valette, étant devenu propriétaire de la seigneurie de Sanïgny ou Serrigny-en-Bresse, entra aux Etats de 1760 sur preuve de cinq degrés de noblesse depuis Henri, seigneur de la Valette, vivant en 1632. Il était petit-fils d'un capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, et descendait d'une ancienne famille de Provcnre, anoblie en 1480, et alliée aux Forbin de Bonnevail, Tamarlet, Riperl de Carqucranc, Bruny d'Enlrecaslcaux, Dalanée, etc. Gaspard de Thomas de la Valette, évêque d'Autun, fut élu du clergé aux Etats de 1733. THOMAS D'ISLAN. — D'azur à la fasce d'or, chargée en cteur d'une étoile de gueules, et accompagnée en chef de deux quintefeuilies aussi d'or, et en pointe d'un croissant d'argent. — On sait peuple chose sur cette famille avant Jacques Thomas, châtelain et capitaine des gens d'armes de la garnison de Villaines-cn-Duesmois au milieu du XIV* siècle. Son petit-fils, Simon, était en 1404 écuyer de Jea:i-sans-Peur. Sa descendance a fourni un secrétaire du roi au commencement du XVp siècle et un grand nombre de magistrats parmi lesquels nous citerons : Jean , avocat général à la chambre des comptes en 1537 puis conseiller au parlement; deux autres conseillers en 1386 et 1675; trois maîtres des comptes en 1603, 1642 et 1679; Nicolas, d'abord maître des comptes, puis conseiller au parlement en 1710; et Etienne, pourvu en 1691 de l'office d'élu du roi aux Etats de Bourgogne, dans lequel il ne put se faire recevoir. Citons encore Edme, chanoine d'Autun, auteur de l'histoire de cette ville, et Charles, chevalier de Saint-Louis, marié en 1757, qui servit pendant vingt-deux ans dans le régiment de Nice. — Alliances : Courtoisie, Lcgendre, Billocard, Maillard, Belrient, Quartier, Bossuct, Demonge, Laurent, Rolot, Chantepinot, Folin, Frasans, des Barres, Vion, Bcrbisey, Chasot, Chavannes, Bretagne, Maire, Longucville, Petit , Cœurderoy, Févret, Pernot, Richard, Desmaillards, Fyotde la Marche. — Fiefs : Varennes-sur-le-Doubs, Charelte, Terrans, Frontcnard, Islan. M. 1697. E. 1703.

THOMASSIN. — D'azur à la croix écotée d'or. — Devise : Fidelitas prœmium. — Famille originaire de Franche-Comté qui reconnaît pour auteur Jean Thomassin, lieutenant d'Amont, conseiller de Phillippe-le-Hardi en 1403. Parmi ses descendants, on trouve Jean, président au parlement de Dole en 1603, ambassadeur du roi catholique en Suisse. Un autre Jean, baron de Montboillon, fut grand gruyer de Lorraine (1). Les Thomassin de Provence, qui ont fourni des magistrats au parlement d'Aix, et pour qui la terre de Saint-Paul fut érigée en marquisat en 1682, descendent de Jean Thomassin, chevalier, capitaine des gens d'armes (1) Le* le m» de Montboillon, Torpe», Pirey, Pin, Emagny, etc., tarent unie* et érigée» en baxonnies eu 16M» pour Jean «le Tbonuii*in. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.08% accurate**

- 307 du roi René, issu delà même famille, dont ils portent les armes brisées. En 1700, Philippe de Thomassin était élu de la noblesse des Etats du Charollais. Sa branche a fourni un grand nombre de capitaines et baillis du Mont-Saint-Vincent où elle était anciennement établie ; c'est la seule qui soit entrée aux Etats; elle s'est alliée aux Villedieu, Niepcc, Montrichard, Thésut, Boiveau, Febvre. — Autres alliances: Chaffoi, Joyeuse, Cuves, Dubiez, Binans, Vaux, Chauvircy, Pierrefontainc, Scey.du f.hàlelet.— Fiefs: Mercey, Flemoy, Charnay,Virey, Serrigny, Séries, le Grand-Bourgueil. La branche des Thomassin de Juilly a obtenu des lettres de relief enregistrées à la chambre des comptes de Dijon en 1757. M. 1652 par arrêt du parlement, 1669, 1677 par délibération des Etats. 1698. E. 1700. THY. — D'argent à trois lions de gueules, celui du canton dextre en cht /tenant dam sa patte droite une fleur de lys de... (1)?— Philibert-Joseph de Thy, fils d'Alexandre, chevalier, lieutenant de cavalerie au régiment de Toulouse, et petit-fils d'Antoine, capitaine au régiment du Plessis, issu d'une famille depuis longtemps habituée au bailliage de Màcon, fut reçu aux Etats de 1778 sur preuve de cinq degrés de noblesse depuis noble Léonnel de Thy, dont la femme, Françoise de Scrvissac, testa en 1581. — Autres alliances : Collongcs, Geoffroy, Viry, la Fage-Péronne, Prisque. — Fiefs : Thoiriat, Clavaison, Curtil-Milly. M. 1698. Preuves pour le chapitre noble de femmes de Legnieu en 1764. THYARD. — D'or à trois écrivisses de gueules. — Devise : Relrocedere nescit. — Originaire de Saint-Gcngoux en MAconnais, celle famille remonte à Claude de Thyard, seigneur de Bissy, écuyer, aïeul d'Etienne, juge du comté de Charollais, maître des requêtes de l'archiduc Maximilien, puis président du parlement de Dole en 1502. Le fils de celui-ci, Jean, lieutenant-général du bailliage de Mâcon en 1513, fut père de Pontus, évêque de Chalon. élu du clergé en 1587 et aïeul de Cyrus, qui monta sur le même siège épiscopal, et fut aussi élu du clergé en 1605 et 1614. Le frère de Cyrus, Héliodorc, gouverneur de Verdun, capitaine de deux cents hommes d'armes, eut pour fils Pontus, baron de Pierre, qui donna le jour à Claude, comte de Bissy, lieutenant-général, chevalier des ordres, gouverneur des TroisEvêchés. Claude fut père de Jacques, marquis de Bissy, lieutenant-général, gouverneur d'Auxonne, et de Henri-Pontus, cardinal de Bissy, évêque de Meaux, commandeur des ordres du roi et abbé de Saint-Germain-des-Prés. Cette famille a donné en outre un général des

galères de l'ordre de Malte, un mestre-de-camp de cavalerie tué en 1704 a Hochstet, deux autres lieutenants-généraux, un ambassadeur à Naples, un commissaire général de la cavalerie, chevalier des ordres, tué au siège de Maestricht, etc. La branche des comtes de Bissy a fourni deux maréchaux de camp, un chambellan du duc d'Orléans, et Claude de Thyard, né en 1721 , maréchal de camp, membre de l'Académie française. — Alliances : Lugny, Viry, Canay, Chanlccy, Montgommery, Busseul, Drée, Bernard de Montessus, Neuchèzes, Haraucourt, Chauvelin, Le Féron, Andrault de Langeron, Brissart, Tessier, Moreton de Chabrillan, du Faur de Pibrac, Bouton. — Fiefs : Bissy, Marehcscuil, Pierre, Juilly, Villenottc, SaintEufrène, baronnics de Bragny et de Vauvry. E. 1570. (I) Ce» arme* sont celle* dei endetta eiret de Tbil. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.43% accurate**

- 308 TINTRY. — D'... à la croix endenchée. — La seigneurie de Tintry, au bailliage d'Autan, a donné son nom à une ancienne e( noble famille qui parait s'être éteinte au XVI* siècle. L'acte le plus ancien qui la concerne est un accord passé en 1290 par Aymonin de Tinlry (de Tmtreyo), damoiseau, et sa femme, avec l'abbé et le couvent de Sainte-Marguerite, au sujet de la moitié du four de Chailly à eux donnée en aumône par Ponce, seigneur de Charny. On trouve ensuite Odot de Tintry, qui déclare en 1330 devoir quarante jours de garde à Noyers à cause de ce qu'il tient à Jouancy, et Jean, chevalier, qui reprend de fief en 1365 de la maison forte de Gillans et de la maison de Roiongcs, près Gilly, du cherd'lsabeau deGillans sa femme. Le même Jean fut successivement bailli du Vermandois et de Chaumont-en-Bassigny, et c'est lui sans doute qui accompagna le duc Philippe au voyage qu'il fit pour le roi en Picardie en 1377. Gaspard était seigneur de Tintry et de Masse en 1588. — Autres fiefs : Buxy, Chassagne, Corcclles-lcs-Beaune, Rully, Denevy, Saint-I-égcr-sur-Dheunc, Saint-Gilles, Sercy-les-Beaunc. Taperey-le-Grand, Gergy, Luchey, Viécourt, Epertuilly. — Alliances : Griveaul, Saint-Léger, Perreau, Bernard de Montessus, de Goux. E. 1576. TlKËVOLET.— Jean deTirevolot, écuyer, était archer do la compagnie de M. de Tavannes en 1566. — Alliances : Malpny, Alouaise. E. 1577. TISON D'ARGENCE. — Voy. Joumard. TISSERAND. — D'a:ur au chevron d'or, accompagné d'une coquille de mime en pointe. — Famille originaire de Dijon où l'on trouve un Pierre Tisserand, seigneur de Trochères, bourgeois, au commencement du XVI* siècle. Son lils, Jean, seigneur de Gergy, Issur-Tille, Sasscnay, Lans et Oisilly. fut reçu conseiller au parlement en 1532, et mourut en 1551. Sa |>osiérité compta un maire de Dijon en 1568, plusieurs officiers du parlement, de la chancellerie, de la chambre des comptes et du bailliage, ainsi que des chanoines de Nuits et de Chalon. A la même famille appartient le bienheureux Jean Tisserand, de l'ordre des frères mineurs, qui fonda l'établissement des filles repenties à Paris. — Autres fiefs : Gourchamp, Chalonge, Arcelot. — Alliances : Cirey, Pontoux, Jacob, Ganay, Le Belin, Thésut, Legrand, Maillard, Pouflier, Mâchera, Virot. M. 1070 et 1698. E. 1549. TOISON (LA). — De gueules à Ui bande d'or, chargée d'une quintefeuille tVazur. — Ancienne famille d'Aulun. anoblie au XVII* siècle par des charges de robe. Elle a fourni un secrétaire du roi, reçu trésorier du bureau des finances en 1621, et deux

conseillers au parlement de Dijon en 1646 et 1690. — Alliances : des Barres, Bonhier, Fyol, Hénin-Liélard, Pra-Bala)saulx, Jonchapt, Robin, Truchy. — Fiefs : baronnics de Bussy-la-Péle et de Curgy, seigneuries de Chamielieu, Norgcs-lc-Haut, Saveranges, Drée, Monlaugé. E. 1709.

TONNERRE. — La comtesse de Tonnerre qui se fit représenter aux Etats de 1355 est Jeanne de Chalon, fille de Guillaume de Chalon et d'Eléonore, sa femme. Dans le partage des biens paternels elle eut pour sa part le comté de Tonnerre qu'elle apporta a son mari Robert de Bourgogne, fils de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès de France. Celui-ci étant mort en 1330. sa veuve continua ù porter le titre de comtesse de Tonnerre qui passa, à sa mort, vers 1357, à son neveu Jean de Chalon, troisième du nom. (Voy. Chalon.) Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.42% accurate**

- 300 TORCY. — Famille qui a pris son nom de la seigneurie et baronnie de Torcy au bailliage de Monlcenis et a possédé en outre Champleau, Monlvaltin, Genay, Chauvirey, Odes, Billy, partie de Venarey, Reuillon et Marcigny-lcs-Noniins. En 1291 les filles de feu messirc Robert de Torcy, chevalier, vendent au duc la haute justice d'une terre assise en la paroisse de Marmagne. Depuis on trouve : Guillaume, capitaine de Villaincs en 1361; Guillaume, qui donne dénombrement en 1415 de la terre de Torcy en son nom et en celui de Guiot, son frère mineur; Jean, homme d'armes de la compagnie d'Antoine de Luxembourg en 1472; Antoine, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Bourdillon en 157(4. — Alliances : Moilleroncourl , Mamielot, Espiard, Recey, Balathier, Desgeorges. 11 est probable que les Torcy de Lantilly en Nivernais, qui ont possédé Saint-Nizier-lc-Bouchoux en Bresse, et se sont alliés aux Damas et aux Chevrier, sont de la même famille. Leurs armes sont : de gueules à la bande d'or. E. 1537. TOULONGEON, TOULONJON. — De gueules à trois jumelles d'argent. — Cette maison, originaire du comté de Bourgogne, tire son nom d'un château situé dans le bailliage d'Orgelet. Son premier membre connu est Etienne, sire de Toulonjon et de Germagna en 1270, aïeul de Fromond, sire de Ghevigna et de la Bastie, lieutenant-général en Bourgogne de 1351 à 1355, dont les descendants formèrent plusieurs branches que nous indiquerons successivement. Celle de Senecey produisit Jean III, baron deSenecey, Germagna, Champrougeroux et la Villeneuve, près Seurre, maréchal, gouverneur et capitaine général de Bourgogne en 1422, qui gagna en 1423 la bataille de Crevant sur Jean Stuart, connétable d'Ecosse, et le comte de Venladour, généraux de l'armée française, qui tombèrent en son pouvoir. Il avait pour devise : A tout, à tout, à tout. Son fils, Jean IV, mourut en 1462 sans enfants et laissa ses riches domaines à la maison de Bauffremont . — La branche de Travcs eut pour chef Antoine, seigneur de Traves, Monl richard et la Bastic-sur-Serdon, maréchal, gardien, gouverneur et capitaine général de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or, frère de Jean III, dont il recueillit les dignités. Ce fut lui qui gagna la bataille de Bulgnéville sur René de Lorraine, roi de Sicile et duc de Bar, qu'il amena prisonnier à Dijon. Il mourut quelque temps après en 1432. Son deuxième fils, Claude, seigneur de la Bastie, chambellan de Philippe-le-Bon, chevalier de la Toison d'or en 1481, se distingua par son attachement a

Marie de Bourgogne, fidélité dont Louis XI le punit en rasant le château de ses ancêtres. Cette branche s'éteignit peu après dans la maison de Clermont d'Anjou, dont un membre éjwusa l'unique héritière de Claude, seipeur de Traves, Saint-Chéron et Larrey, neveu du précédent. Les Clermont prirent alors le nom et les armes des Toulongeon qui furent encore relevées plus tard en 1587 par la famille de Grammont. — Les branches de Vellexon, de Mornay et de Parcey comptèrent peu de représentants. A la première appartenait Marc, seigneur de Vollexon par sa mère Claudine de Blamont, et dont la fille unique épousa en 1502 Claude de la Baume, maréchal du comté de Bourgogne. André, grand écuyer de France en 1418, ambassadeur en Portugal, chevalier île la Toison d'or en 1432, décédé sans postérité, est le seul membre de la seconde. Quant à la troisième, qui brisait de trois coquilles percées en chef, elles s'éteignit dès le XV* siècle. — La branche de Chevigna sort de Jean Gaspard, Gaspurdi de Toulonjone, établi en Bresse, et père de Claude, seigneur de Chevigna, qui fit le dénombrement de cette terre en 1443. Les descendants de celui-ci quittèrent bientôt le nom héréditaire de Gaspard pour ne porter que

**The text on this page is estimated to be only 25.45% accurate**

— 310 — celui de Toulongeon, sous lequel l'un d'eux, François, acheta la baronnic de Walfin en 1348. Après lui, on trouve : Guillaume, seigneur de Montagna-le-Tcmplicr, créé chevalier en 1898 par Philippe II, roi d'Espagne, qui le reconnut issu de la maison de Toulongeon; Lionel, son fils, capitaine au service de Philippe 111, qui se distingua au siège de Dole en 1036; Marc, fils de Lionel, seigneur de Plouscy et de Vitreux, capitaine de 200 fantassins, père de Joseph, comte de Toulongeon , lieutenant-général des armées d'Espagne, inspecteur général de la cavalerie en 1708, et de Lionel, seigneur de Raucourt, héritier des maisons de Grachaux et d'Emskcrk. Jean-Baptiste, comte de Champlilte, mort en 4703, donna le jour à Jean-FrançoisJoseph, chevalier de Saint-Louis, meslre de camp de cavalerie, cornette des gendarmes de la garde, brigadier en 1744. Enfin un rameau de cette famille établi dans l'Autunois a produit Antoine, seigneur de Bordeau, la Gorge, Monthelon et Alonne, gouverneur de Pigncrol, pour qui la terre d'Alonne fut érigée en comté en 1631 sous le nom de Toulongeon, et François, son fils, bailli d'Autun et baron d'I'chon en 1686. Chevillard donne à ce rameau le nom de Gantier sous lequel il figure dans nos listes. François mourut sans enfants et laissa le comté de Toulongeon au marquis de Langheac, son neveu. — Fiefs : Chevannes, Messange, la Craye, Ghasault, Saint-Cyr, Hauterive, Dracy-Ies-Viteaux, Lée et Linières-sous-Saint-Beury, SaintAndeux-en-Morvan, Farincourt, Rimaucourt, Antorpe, etc. — Alliances : Saint-Julien. Rougemont, Mornay, Chalon, Roussillon, Rauffremont, Saint-Amour, Bourbon-Moniperroux, Vergy, Granson, Grancey, Clermont, la Trémouille, Bachelard, Poligny, Montfort, Rabutin, la Chambre, Gracbaux, Sommant, Cordier de Launay, etc. — Cette maison écartèle ses armes de Senecey. E. 1421. TOULORGE. — D'azttr au chevron d'or, accomjmgné en chef de deux épis de lié aussi d'or, et en \winte d'u>ie tête de lion de même, lampassée de gueules. — Famille qui remonte à Jacques Toulorge, écuyer, capitaine de la Nivelle, homme d'amies de la compagnie de ChabotIen41517, capitaine d'Esbarres d'Orsans en 1559, dont le fils Michel, avocat du roi au bailliage de Saim-Jean-de-Losne, obtint en 1392 des lettres de confirmation de noblesse. Ce dernier était encore avocat du roi lors du siège de Saint-Jean-de-Losnc, où on raconte qu'il pointai! le canon; il figure avec les sieurs Jannel, lieutenant civil , Pelletier, procureur du roi, Martenne, Desgranges, Lapre, Boisot, Dumay,

Devillebichot, Delettre, Pierre, Vaudrey, parmi les premiers signataires de la fameuse délibération du 2 novembre 1636. — Alliances : SaintPère, Perrel, Gaillard. M. 1666. E. 1671. TOUR (LA). — Nous présumons que le gentilhomme inscrit sous ce nom dans la liste de 1638, était Marc-Antoine de Saumaise-la-Tour, fils de Jérôme, conseiller au parlement, et de Catherine de la Tour, et héritier universel substitué après Pierre Saumaise, conseiller au parlement, son .frère, par le testament de noble Marc-Antoine de la Tour, leur oncle. Celui-ci était sans doulc fils d'Antoine de la Tour, docteur ès-droits, avocat à Beaunc, qui reprit de fief en 1363 de quelques biens situés à Meuilley. Il possédait les seigneuries de Villars-Fonlaincs, Chevannes, Messange, Nanteuil et Saint-Prix, toutes advenues aux Saumaise. Après li mort de Marc-Antoine de Saumaise-la-Tour, les seigneuries de Villars et Nanteuil, dont il Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.03% accurate**

- 311 avait repris de fief en 1664, passèrent à un autre de ses frères, Bénigne (1), qui eut entrée aux Etats de 1658 avec Marc-Antoine et à ceux de 1668. TOUR (LA) DU PIN. — Eeartelé : aux 1 et 4, d'azur à la tour d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois casques d'or, tarés de profil; aux 2 et 3, d'or au dauphin d'azur. — Devises : Turris fortitudo mea. — Nihil altius. — Légende : Courage et loyauté (2). — Des chevaliers croisés, des dauphins de Viennois, un grand nombre d'officiers généraux, des gouverneurs et commandants de place, des chevaliers de Saint-Louis et de Malte, un bailli, grand'eroix de ce dernier ordre, général des galères de la religion , des sénéchaux du Dauphiné, des gentilshommes de la chambre et des grands officiers de la couronne, des archevêques et des évèqucs, des chanoines-comtes de Lyon : c'en est assez pour classer la maison de la Tour du Pin parmi la plus haute noblesse de France, quand même les généalogistes les plus autorisés ne lui auraient pas donné la plus illustre origine en la faisant descendre de la maison de la Tour d'Auvergne, issue elle-même des anciens ducs d'Aquitaine. Les la Tour, alliés aux maisons de France, de Savoie, de Bourgogne, de Hongrie, d'Autriche, de Vienne, de Montmorency, etc., se sont divisés en un grand nombre de branches: colles des marquis et des comtes de Gouverne! ; des marquis de la Charce, créés par lettres patentes de 1619 et 1640; des comtes de la Charce, substitués aux Aleyrac; des marquis de Montauban, créés marquis de Soyans en 1718; des marquis de la Chaux, des barons de Verfcuil et des seigneurs de Vcrelausc. La baronnic de Fontaine-Française entra dans cette maison au XVII* siècle par le mariage de Claude de Mazel avec Louis de la Tour du Pin, marquis de la Charce; Claude était fille de Catherine Arnaud, épouse de Jacques de Mazel, colonel de cavalerie et héritier universel d'Antoine Arnaud, seigneur de Fontaine-Française. Cette terre passa depuis par alliance aux Bollioud de Saint-Julien. Au moment de la révolution, Philippe-Anloine-GabriclVictor de la Tour du Pin-Gouvernet, marquis de la Charce, était commandant en chef, et son frère commandant en second en Bourgogne. Le marquis possédait la baronnie de Fouvans-laVille qui était située en partie en Bourgogne, et dont son fils, Jean-René-Mans, reprit de fiel en 1778. Honneurs de la cour de 1756 à 1781. M. 1668. E. 1697. TOURNELLE (LA). — De gueules à trois tournelles d'or. — Cette famille, qui a pris son nom du chAteau de la Tournelle en Morvan, près Chaleau-Chinon, remonte

au XI* siècle. Pierre de la Tournelle assista à la bataille de Bouvines, où il s'empara du comte de Dammartin après une longue résistance. Guillaume, écuyer, panclier du duc, était capitaine de Chàlillon et bailli de la Montagne en 1419. Ses descendants fournirent un gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre en 1568, un doyen de l'église d'Autun en 1383, un gouverneur de Gravant en 1663, conseiller d'état en 1658, un gouverneur de Marsal et de Gravelincscn 1687, un colonel du régiment étranger tué à Ramillies en 1706, plusieurs autres colonels, des capitaines aux gardes, etc., et firent en 1681 ériger en marquisat la terre de la Tournelle. — Fiefs : Corgengoux, Montjardin, Fangy, Athée, Fauvcrney, Beauregard, LaycNe-Franc, Leugny. — (I) Dan» les listes on lui a attribué par erreur lea prénoms de Marc-Antoine. («) Pendant longtemps celte famille a porté ses armes sans écarlellenieul et ta tour seneitrée d'un axant-mur iCargml à trois créneaux; c'est ainsi qu>lles sont gravées dans notre armoriai. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.95% accurate**

- 312 Alliances : Gissey, Brochet, Lugny, Rabutin, Bernait de Montessus, Courcellcs, la l,ogc du Bouchet, Marry. Digoinc, la Rivière, Le Brun du Breuil, du Deffend, Bâillon, Hautefeuille. E. 1500. TOURNES ou TORNES. — Famille dont le nom figure dans des montres d'armes de 1410 et 1414 et dans plusieurs rôles d'arrière-ban au XVI» siècle, et qui a possédé les seigneuries de Dompicrre-cn-Morvan , Thôïe, Beauregard, Genouilly et Ferrières. ces quatre dernières vendues vers 1586 par Guy de Tournes aux Frémyot.— En 1361. Jeanne de Tomes tenait un fief séant à Tomes dans la baillie de BouIogne-sur-Mer. — Alliances : Loron, Hénay. E. 1570. TRAVES. — Branche de l'illustre maison de Choiseul, formée par Robert de Choiseul, chevalier, troisième fils de Raynard III» du nom, sire de Choiseul, et d'Alix de Dreux, qui vivait au commencement du XIII» siècle et fut sire de Traves, Scey-sur-Saone, Grandville, Bouz-lc-Châtel et autres terres considérables dans le comté de Bourgogne. Sa postérité, connue sous le nom de Traves, a possédé les seigneuries de la Porcheresse, Diombcs, Dracyle-Fort, Aniot, Monljallin, Tollay, Vauteau, la Vcsvre, le Vernoy, Collonges, Charhonnay, Montagny, Saint-Léger-sur-Dhcunc , Châtel-Moron , Souterrain, Savigny, Blanzy, et s'est alliée aux Rougemont, Brancion, Bourbon rArchambault, Chamblanc, Rabutin, Pontailler, Ragny, Tcnarre, Pouquièrcs, Amanzé, Dyo, Hugonel de Saillant, Montjeu, Sainl-Ligier, Damas, Rye, Mâlain, Chalon, des Aubuys, Rochebaron , Chaslellux, Foudras du Plessis, Vichy, Garnier du Vouchot, Grasset, Papillon , Cochard, Villars, Andigné. De celle branche est sorti le rameau des seigneurs de Dracy-le-Fort et de Saint-Huruge, auquel appartenait Antoine de Choiseul, lieutenant-général en Bourgogne. E. 1438. TRÉMOUTLLE (LA). — D'or au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquée» et membrée* de gueules. — Devise : Sans sortir de l'ornière. — L'illustre maison de la Trémouille, que quelques généalogistes font descendre des anciens comtes de Poitiers, et dont nn trouve certainement le nom dès l'année 1040. d'après le Père Anselme, prouve sa filiation depuis Guy, chevalier croisé en 1096. Un de ses descendants, Guy, grand panetier de France en 1353, laissa trois fils : 1° Guy, dont nous parlerons plus loin ; 2» Guillaume, chambellan de Charles V et de Charles VI, chambellan du duc de Bourgogne, maréchal de Bourgogne, fait prisonnier à Nicopolis, qui est l'auteur des comtes de Joigny, barons dTchon, de Bourbon-Lancy et

d'Antigny. et dont le petit-fils Louis mourut en 1467 sans avoir été marié; et 3» Pierre, conseiller et chambellan de Charles VI el de Philippe-le-Bon, dont les descendants, seigneurs et barons de Dours, se sont éteints a la fin du XV' siècle. — Guy de la Trémouille, surnommé le Vaillant, épousa Marie de Sully, fille et héritière de Louis, dernier représentant des sires de Sully-snr-Loire et d'isabeau de Craon. On le trouve qualifié seigneur de Sully, Craon, Jonvelle, comte de Guines, baron de Dracv-Saint-Loup, chambellan du roi et porte-oriflamme de Fi ance. En 1383, il acheta de Gaucher de Mussigny, chanoine d'Autun, l'office de grand chambellan héréditaire de Bourgogne, dont il fit hommage au duc quatre ans plus tard, el que ses descendants possédèrent pendant plusieurs générations. Enfin, Philippe-le-llardi, qui fil de lui un des plus grands seigneurs du royaume, le choisit, avec son Digitized by Google

— 313 frère Guillaume, comme exécuteur testamentaire, et ordonna qu'il serait inhumé à ses pieds ou près de son tombeau dans le couvent des Chartreux (1). Guy de la Trémouille mourut à Rhodes au retour du funeste voyage de Hongrie où il avait été fait prisonnier, ce qui cmpôcha l'exécution du vœu de son maître. De ses deux Dis, le cadet, Jean, sire de Jonvelle, suivit la fortune de la maison de Bourgogne, fut grand maître d'hôtel et premier chambellan de Jeansans-Peur et de Philippc-le-Bon, et l'un des premiers chevaliers de la Toison d'or. Au contraire de son frère, l'alné, Georges, s'attacha au roi de France, remplit les charges le grand chambellan et maître général réformateur des eaux et forêts de France, fut fait prisonnier à Azincourt, et devint en 1429 lieutenant-général pour le roi aux duché de Bourgogne et comté d'Auxerre. Parmi ses enfants, nous signalerons Georges, connu sous le nom de sire de Craon, premier chambellan héréditaire de Bourgogne, nommé gouverneur de cette province par Louis XI, destitué et disgracié après avoir été forcé de lever le siège de Dole, et Louis I", l'alné, vicomte de Thouars et prince de Talmont, dans la descendance duquel on compte encore deux gouverneurs et lieutenants-généraux en Bourgogne. L'un d'eux, Louis, qui partagea avec Bavard le surnom de Chcvalier-sans~Rei>roche, gagna à vingt-six ans la bataille de Saint-Aubin-du-Cormicr et mourut à Pavic; c'est le même qui défendit Dijon contre les Suisses en 1513. A partir de ce momeut.les la Trémouille restent étrangers» la Bourgogne. Nous nous bornerons à rappeler que la branche aînée a porté les titres de ducs de Thouars (1563), ducs et pairs (1596), et princes de Tarente, et à mentionner la branche des marquis de Royan, comtes d'Olonnc, et celles des marquis et ducs de Noirmoutiers (1584, 1650). La branche des seigneurs de Brèche et de SuIly-snr-Loire en partie, issue d'un fils légitimé de Louis I", s'est éteinte au bout de deux générations, après avoir fourni un abbé de la Bussière et un évêque de Coutances en 1590, abbé de Saint-Etienne, de Saint-Bénigne et de Flavigny. — Alliances : Amboisc, Tourzel,Chalon, Pons, Auvergne, l'f sic-Bouchard, Mello, Montauban, Andrault, Bourbon, Chabannes, Borgia, Montmorency, Créqui, la Fayette, Ternant, Menon, Bonnot, Pot, Rouvray, Cottebrune, Gouffier, Toulongcon, Luxembourg, Crécy, Jaucourt, Valory, Vauberger, Longvilliers, etc. — Fiefs : Corcelles-les-Semur, Maligny, Montigny, Rulfey, Bierre, VillarsDompierre, Lucenay, Pons, Romanay, Geligny, Beauregard, Monceau, Grignon, Scmur-enBrionnais, parties de Nan-sous-

Thil, Chausseroze, Cormaillon, Ménctreux, Châtellamhert, Marcey, la Canche, Charmoy, Serve, Baissey. E. 1431. TRESTOND AN , TRESTONDAM, TROTTEDAME. — D'azur à trois chevrons, couchés en bande d'or, côtoyés et soutenus de deux cotices de même. — Famille originaire d'Allemagne qui s'établit en Bourgogne au XIV* siècle. Gérard, damoiseau, père de Pierre, qui fonda la chapelle de son nom dans l'église de Belmont en 1325, est le premier membre connu de cette famille qui a donné plusieurs chevaliers de Saint-Jcan-de-Jérusalem depuis 1448, des chevaliers de l'ordre du roi et de Saint-Georges, un capitaine de Montréal-en-Bugcy en 1405, un bailli de Langrcs en 1429, un gentilhomme de la chambre, gouverneur du château de Dijon en 1572, des colonels et plusieurs religieux aux abbayes de Saint-Bénigne, Saint-Claude, Sainte-Clairc-de-Scurre, Rcmiremont et Colongc. — Alliances : Achcy, Saulx, (t) Cette daiiM du tettament de Philippe-le-Hardi «e rapporte au tire de la Tn'-raouille et dt Sully, e'e*t-àdir« à Guy, époux de Marie de Sully, et non a «ou frère Guillaume, comme Ta dit le P. Anselme. 4» Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate**

- 314 — Saint-Seine, Morogcs, Raisscy, Scnailly, Vouhet, Loges, Mandre, la Baume, Villcrs-la-Faye, Anglure, Nan, Gy, Changey, Rcynel, Fussey, du Saix. — Fiefs : Pisscloup et Suaucourt érigés en marquisat sous le nom de Trestondan en 4714, Percey-le-Grand et le Petit, Grandchamp, Genevrières, Savigoy, etc. — E. 1570. TROUHANS — Cette famille tire son nom du village de Trouhans qu'elle posséda aux XIII» et XIV» siècles. Elle a fourni plusieurs chevaliers, écuyers et un chanoine de Langres, a possédé les terres de Chevigny-Fénay , Rufley, Fangy, et existait encore au XV* siècle. — Alliances : Hailly, Louaise, Vartes. — Une famille Pelitjean a porté aussi ce surnom. E. 1355. TRUCHY, TRUCHIS. — D'azur à un palmier d'or, soutenu par deux lions de mime affrontés. — Devise : Virtute et i>iribus(\). — Samuel de Truchy, natif du lieu de Centale, au marquisat de Saluces, et petit-fils de Barthélémy qui vivait en 1518, fut obligé de se réfugier en France, lors de la cession par Henri IV au duc de Savoie de ce marquisat, où il remplissait les fonctions de conseiller assesseur général. En récompense de ses services, tant deçii que delà les monts, il reçut de ce monarque une pension de trois cents livres et fut en outre pourvu de l'office de conseiller assesseur, puis de lieutenant particulier, assesseur criminel au présidial de Bourg-cn-Bressc. Son fils, Pierre, ayant été inquiété sur sa noblesse, obtint de la duchesse Christine, régente de Savoie, des lettres constatant, par suite d'une enquête, qu'il était né de parents d'origine noble et ancienne, et que sa famille était alliée à plusieurs maisons nobles du pays, comme celles des comtes Canali de Cumiana, de Ccrruti et Biolati. En conséquence de cette déclaration, le roi de France accorda en 1648 à Pierre de Truchy des lettres de reconnaissance de noblesse. Pierre entra aux Etats de 1661, et laissa, entre autres enfants, deux fils : Jacob, auteur des deux branches des seigneurs du Mole, et Pierre, de qui sont sorties la branche des seigneurs de Terrans et de Varennes, barons de Tcnarre, et celle des barons et comtes de Lays. On compte dans ces différentes branches plusieurs capitaines d'infanterie et de cavalerie, des ehevau-légers de la garde, un lieutenant de roi à Chalon.ct dans celle de Lays un colonel de cuirassiers, tué au siège de Breslau au dernier siècle, et un mestre de camp de cavalerie par commission de 1787, major des chevau-légers de la garde et écujcr de la reine Marie-Antoinette. Plusieurs d'entre eux ont porté la croix de Saint-Louis. — Alliances : Pincis, Ceaglia, Pélissonier, Commier, Armet,

Bourrée, I^sage, Dupuy, Charlente, Musy, Regnault, la Croix, Cointot, Chanteray, la Forest, Thyard, Ganay, Guillier, Ferrctte, la Toison. — Fiefs : Communes, Scrville, Merzey, Couches, Bouze, Chailly, Frontenard et la Motte-de-Frontenard-sur-lc-Doubs, Vannoise, Orme, Villars, Saugy, Baudrières, Vonant dit Béost, Scrrigny, Moley. M. 1698. Preuves pour Saint-Cyr, pour les pages de la reine, pour Malte et pour Remiremont. TUDERT. — D'or à deux losanges d'azur; au chef d'azur, chargé de trois besants a"or. — Moréri a donné la généalogie de cette famille depuis Jean Tudcrt, natif de Mircbeau en (I) Anciennement: nu pin ifor. Le» comtes «te Valdiggi. habitant le PiémoDt aa dernier «ième, étaient du nom de Truchy.
Digitized by Google

- 315 Poitou, qui eut deux fils : Jean , conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, élevé au siège épiscopal de Châlons en 1439, après avoir pris part aux négociations du traité d'Arras, et Olivier, dont la descendance a fourni des officiers au présidial de Poitiers et aux cours souveraines de Paris. Louis-Innocent de Tuderl fut reçu aux Etats de 1760 sur la présentation de son acte de nomination à la commanderie de Beaune en 1783. Du reste, cette famille est restée complètement étrangère à la Bourgogne. TUFFERY, TRUFFERY. — Ifasur au lion d'or, accompagné de trois roses d'argent, jmntées de gueules. — Rémond de Tuffery, sieur de Trapcnard, capitaine d'une compagnie du régiment d'Uxelles, enseigne dans la garnison de Chalon-sur-Saône, fut anobli pour services militaires en 1646. Confirmation en 1646. E. 1668. TUPPIN. — Famille à laquelle appartenaient François de Tuppin, seigneur de Touchebœuf en 1543, et François, archer de la compagnie du comte de Vaudemont, qui reprit de fief en 1572 de quelques héritages situés à Landrevillc, au bailliage de Bar-sur-Seine. Elle a possédé en outre au XVI» siècle les seigneuries de Santigny, Corcellcs-sous-Grignon , partie de Chevanncs et de Beauvilliers, s'est alliée aux Dandreson, Saint-Antbost, Conighan, et parait s'être éteinte au commencement du XVIP siècle dans les du Perron. (Voy.ce nom.) Il est à croire que l'auteur de cette famille est Etienne Tuepain, receveur à Langrcs des aides du roi en 1391, lequel portait dans son sceau trois épies passées en sautoir, les pointes en bas et chargées comme d'une bourse. E. 1588. u ULMES (DES). — De sinople au lion morné d'argent. — Cette famille, dont on trouve le nom écrit : des Heumes, des Heusmrs, des Husmes, des Humes, des Usmes, mais très généralement des Limes, est originaire du Nivernais, où elle parait tout à coup au XV* siècle avec le titre d'écuyer parmi la noblesse du pays. Sa filiation remonte à Jean des Ulmes vivant en 1453. Elle a fourni un conseiller et un chambellan du roi (1471); un commandant de l'arrièrc-ban du bailliage d'Auxerrc (XVIP siècle) ; un chevau-léger de la garde du roi (1773); preuves pour Malte et les ehevau-légers en 1773. — Plusieurs membres de cette famille sont qualifiés chevaliers, comtes des Ulmes et marquis de Torcy. — Alliances : Beaujeu , la Perrière, Frétoy, Boisselet, Frasnay, Dosnay ou Aulnay, Berlhelon, du Verne, Brcschard, Castel, Cotignon, Foullé, Tespes, Neuchèzes, la Venne, Chéry, Veillant, la Platière, Tenon, Champs, Bigoinc, l'Eveillé du Fournay, Moncrif, la Goutte. — Terres en Bourbonnais et Nivernais : la Maisonfort,

Trougny ou Trogny, la Boube, Scrvandet, Bcaulieu, Montifaut, Torcy, Bcaulon, C.arnat, Brion. M. 1634, 1667, 1715. E. 1668. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.08% accurate**

- 316 V VAL (DU). — - D'azur à la bande d'argent. — Devise : En tout candeur. — Dès le XIV* siècle, cette famille, originaire de Champagne, possédait des fiefs dans le bailliage de la Montagne. On remarque parmi ses membres : Colinet Du val, écuyer, qui vivait à Granccy en 1840; Jacques, gentilhomme ordinaire de la chambre du rot, qui acquit partie de la seigneurie de Mussiot ou Musseau vers 1618; Pierre, son fils, aussi gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; Jean, tué près de Joinville en 1641 à la tète d'une bande de partisans qu'il commandait ; Claude-Pierre Du val d'Essertenne, conseiller au parlement de Dijon en 1780. — Alliances : Paviot, Hubines, Pontcy, Changenet, Réraond, Cussigny, du Ban, Gand, Contct, Régnier de Romprey, Rougeot. — Fiefs : Rivière, Praslay, Villemoron, Mouilleron, Vivey, Cessey, Vannaire, la Fcuilléc, la Maison-du-Bois, Oligny, Musseau, Essertenne. M. 1641 , 1664, 1669. E. 1608. VAIâADE (LA). — D'azur à trois cloches renversées d'argent. — Famille originaire du Périgord et qui a fourni plusieurs militaires de divers grades, quelques-uns chevaliers de Saint-Louis. Pour entrer aux Etats de 1721, François-Guillaume de la Valadc de Truffin fit preuve de cinq degrés de noblesse depuis Elic de la Valade, écuyer, licencié ès-lois, dont le fils René se maria en 1547. — Alliances : Durand, Roubert, Tessière, Simonin, Chaugy, Vellc. — Fiefs : Patigny, Gissy, l'Etang-Vcrdeau. VALENCIENNES. — Claude de Valenciennes, écuyer, seigneur de Balot en partie et de Chamagneulx, entré aux Etals de 1572, était archer de la compagnie de M. de Clermont. Nous ne savons rien sur sa famille. VALLEROT. — D'or à cinq oiseaux ou merkttes d'azur, deux, un et deux. — Philibert Vallcrot, écuyer, seigneur de Buxillon en 1496, eut pour fils Philibert II, homme d'armes des ordonnances, père de Jean, gentilhomme ordinaire du roi, dont la postérité posséda les terres de Rasilly, Buxillon, Masoncle, Monncau, Flammeraus, Senneccy et Chassigneux. Cette famille est originaire du Charollais. — Alliances: Chaumergy, Màlain, Saint-Anthost, Montricliard, Vidart, Tisserand. - M. 1669, 1698. E. 1581. VAIXETIER ou VALTIER. — Coupé: au \,de simple à l'agneau pascal d'argent, la banderolle croisée de gueules, et une étoile d'or posée au premier canton ; au 2, d'or à la tite de More de salle, tortillée d'argent. — La filiation de cette famille (1) est établie depuis Sébastien Valletier, qualifié écuyer, receveur et seigneur en partie de la baronnie de Choiseul, qui

demeurait à Lajigres au milieu du XVI» siècle, et dont le fils Jean-Baptiste, pourvu en (1) On trouve en ItBti noble seigneur Maielin de Valelier oo Baletier, acigneurde Presto) et mari de Jeanne du Hewù. Digitized by Google

- 317 1875 d'une charge de maître des comptes à Dijon, se délit de cet office avant sa réception. Leurs descendants habitaient encore le bailliage de ChaJon à la fin du XVII' siècle. — Fiefs : la Noue, la Vacherie, parties de Merrey, Bassoncourt, la Villeneuve et Longepierre.— Alliances : Magnien, Petit, des Bruyères, Cuiolot, Chanteray. E. 1671. VALON. — D'azur à la licorne d'argent. — Palliol fait remonter l'origine de celte famille à Régnier Walon, gouverneur d'Arleux en 1282, et cilc un Guillaume Walon, confesseur de Philippe-le-Hardi en 1376. Mais sa filiation authentique ne commence qu'en 1394, avec Henri, Odon et Jean Walon, écuyers a Boux-sous-Salmaise, dont l'un d'eux donna le jour à Etienne, fourrier du duc en 1435, père de Jean, maréchal-dcs-logis de Philippe-le-Bon en 1483, et bisaïeul de Nicolas, seigneur de Barain, conseiller au parlement de Dijon en 1554. Les descendants de celui-ci formèrent plusieurs branches, celles des marquis de Minieure <1), des marquis de Genlis et de Montmain, des seigneurs de Bârain, des seigneurs de Rosey et de Clémcncey, et des seigneurs de Beauvoir. La première a fourni deux conseillers au parlement de Bourgogne en 1575 et 1652, un trésorier du bureau des finances en 1623, un précepteur du dauphin, fils de Louis XIV, et plusieurs officiers et chevaliers de Malte. Le dernier représentant de cette branche fut Jacques-Louis, marquis de Mimeure, maréchal de camp, de l'Académie française, mort en 1719. Le rameau de Genlis et Montmain commence à Nicolas, seigneur d'Hauteroche, conseiller au parlement en 1630, et a donné un second conseiller en 1663, un major et un enseigne des gardes du roi. A celui de Barain appartient Claude, gouverneur de Flavigny en 1590, capitaine décent hommes d'armes, receveur général des finances en Bourgogne, père de François, capitaine de Salmaise en 1615. La branche de Rosey a donné un maître des comptes à Dijon en 1585 et un conseiller au parlement en 1616. Celle de Beauvoir a possédé les terres de la Cour d'Arcenay, Millery et la Bazole. Enfin, un dernier rameau, demeuré à Boux-sous-Salmaise, a fourni plusieurs secrétaires du roi, contrôleurs à la chancellerie. — Alliances : Humberl, Langue!, Comeau, Arviset, Villers, Fyot, Macheco, Vandenesse, Mochot, Millotet, Morin, Bretagne, la Chambre, Julien, Cronembourg. M. 1697. E. 1650. VANLAY. — E. 1633. Il s'agit sans doute ici d'un seigneur du village de Vanlay, situé près de Chaource en Champagne. Celte terre a donné anciennement son nom à une famille noble dont plusieurs membres ont possédé des fiefs dans le bailliage

de la Montagne aux XIIP et XIV* siècles. Au XVp siècle, une branche des Dinteville portait le nom de Vanlay. VAUCELLES. — E. 1566. Richard de Vaucelles, chevalier, était seigneur dudit lieu en 1525, et époux de Marie de Cugnac-Dampierrc. VAULX (DU) DE CHOISEUL. — E. 1566. Voy. Choiseul. VAUX. — D'azur à la croix d'or. — Famille qui s'est partagée en deux branches : celle des seigneurs de Boussenois, Licey et Volnay, maintenue en 1669, et celle des seigneurs de (1) Le marquisat de Mimeure fat £rigé eu 1C97 pour Jacques-Louis Value, gentilhomme ordinaire du Dauphin, mettre de camp et lieutenant de* gendarmes anglais.

**The text on this page is estimated to be only 29.47% accurate**

- 318 Bize, dont nous avons parlé ailleurs. (Voy. Bize.) Nous n'oserions affirmer qu'elle soit issue de Jean de Vaux, éeuyer, qui tenait un fief à Volnay en 1298, et qui avait vendu peu auparavant au duc de Bourgogne la mouvance de tout ce qu'il possédait au finage de Vaux-enMontmoyen (in Monte medio) vers Antigny , terre de franc-alleu. On trouve encore Jean, seigneur de Mencsscrre, qui donna en 1555 la terre de Sarrigny à sa fille Françoise, à cause de son mariage avec Jean de Fussey. E. 1633. VENOT. — D'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre croissants d'argent. — Famille originaire de Montoenis et partagée en quatre branches principales. La première a fourni un vicomte-mayeur de Dijon en 1619, un vierg d'Autun, plusieurs officiers à la chambre des comptes et un gentilhomme du duc de Mayenne en 1598. De la branche des seigneurs de Vérisscy et Noisy, près Louhans, sont sortis plusieurs officiers distingués, entre autres Léonard Venot de Noisy, capitaine au régiment de Champagne, anobli par lettres de 1674, et N., lieutenant de vaisseau, tué a l'expédition du Maroc. Les deux autres branches, restées à Moulcenis, ont fourni des officiers au bailliage de cette ville el un conseiller au parlement en 1780. Citons encore trois députés d'Autun aux Etats généraux de 1588, 1593 et 1614. — Fiefs : Drosson, Donjon, Bousot ou Bouzot, Hauteroche, Chemenot, Bougerot, Chassey. — Alliances : Calcndel, Valon, Bataille, Beuverand, Lesage, Levieux, Montagu. M. 1669, 1698. E. 1668. VERDUN. — D'argent à trois chevrons de sable. — Cette famille tire son nom de Verdunsur-le-Doubs, dont Guy était seigneur en 1272. Elle posséda une partie de cette terre jusqu'au XV* siècle, et s'établit ensuite dans le Chalonnais et dans le pays de Gex où on la trouve encore deux cents ans plus tard à la Corbière. E. 1476. VERGNE (LA). — Bémond de la Vergne-Bouy, seigneur de Ladignac, entré aux Etats de 1671, 1674 et 1677, portait un nom complètement étranger à la Bourgogne. Nous avons fait remarquer à l'article Bouy qu'il avait ajouté ce dernier nom au sjen. Or, comme la famille Bouy était, croyons-nous, originaire du Limousin, nous attribuerons à Bémond les armes de la Vergne de Marginier, en Limousin : d'asur à trois cygnes d'argent. VERGY. — De gueules à trois roses ou quintefeuille* d'or. — Devise : Sans varier. — Duchesne donne pour auteur à cette illustre maison Guérin, comte d'Auvergne, de Chalon et de Maçon en 825. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle remonte au moins à Manassès, dit le Vieil, comte

d'Auxois, de Chalon, de Beaunc et de Dijon, seigneur de Vergy et fondateur du prieuré de Saint-Vivant vers 890. (V. Chalon.) Son fils Gislebert, comte d'Autun, époux d'Hcrinengarde, sœur de Baoul, roi de France, fut duc de Bourgogne de 950 à 956. Manassès le jeune, frère de celui-ci, fut la tige des comtes de Chalon et des seigneurs de Vergy qui retinrent le nom de leur château situé près de Nuits. On trouvera dans Duchesne la liste détaillée des diverses branches formées par les descendants de Manassès jusqu'au XVII» siècle, comme celles des seigneurs d'Autrey, de Chatelccnsoy, de Mirchcau, de Fouvans, de Champiitle, de Port -sur-Saône, Sainl-Dizicr, Vignory, des comtes de Dammarlin, des seigneurs de Montferrand, Champvans, Montrichicr el Mantochc, des comtes de Champiitle et de Gruyères, barons de Morey, Flagey, Arc, Leffonds el la Motte, des seigneurs de Bourbonne el de FonDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.56% accurate**

- 319 laine-Française, des seigneurs de Beauvoir et de Saint-Julien, des seigneurs de Beau mon t-snrVingcannc, des barons de Donzy, Cosne, Nevers, Gien et Montmirail, etc. Nous nous bornerons à citer ici les principales illustrations de cette vaillante race qui s'éteignit en 1625, à la mort de Cleriadus de Vergy, comte de Champlilte, chevalier de la Toison d'or, baron de Vaudrey, capitaine-général du comté de Bourgogne pour le roi catholique. Humbert. dit Aizelin. était évêque de Paris en 1030; Hervé était abbé de Saint-Etienne de Dijon en 1175; Hugues lutta contre le duc de Bourgogne en 1183 avec; l'aide du roi de France, qu'il suivit en Terre-Sainte; il se qualifiait de seigneur de Vergy par la miséricorde de Dieu, et maria sa fille Alix à Eudes, duc de Bourgogne; Guillaume fut institué en 1219 sénéchal héréditaire du duché de Bourgogne, titre que ses descendants portèrent jusqu'en 1498; un autre Guillaume était archevêque de Besancon en 1370; Jean, gardien du comté en 1393, maréchal de Bourgogne en 1401, fut un des guerroyeurs les plus déterminés de son époque, et ne le céda qu'à son fils Antoine, comte de Dammartin, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Bourgogne et Champagne, maréchal de France en 1429; Guillaume, seigneur de Mireheau, était lieutenantgénéral et gouverneur du Dauphiné en 1360; Guillaume IV, baron de Bourbon-Lancy, maréchal de Bourgogne, s'attacha, après la mort de Charles-le-Téméraire, au service de Maximilien, roi des Bomains, qui le lit son ambassadeur en France, puis son lieutenant-général aux pays de Gueldres et de Zutphen en 1504 ; Antoine fut archevêque de Besançon de 1502 à 1541 ; Claude, chevalier de la Toison d'or, maréchal et gouverneur de Franche-Comté en 1537, eut pour héritier dans ces charges son neveu François, comte de Champlitte (1), père de Claude et de Cleriadus, chevaliers de la Toison d'or, gouverneurs de Franche-Comté, les derniers de leur race. — Cette maison s'allia aux Anglurc, Bauffremont. Blaisy, Charny, Chatillon, Choiscul, Cicon, Coligny, Courtcnay, Dinlevillc, Fouvans, Fribourg, Genève, Granson, Joinvillc, Longvy, Miolans, Montbéliard, Mont-Saint-Jean, Neufchalel, Noyers, Oysclct, Poitiers, Pontaillcr, Bochcchouarl, Bupt, Salm, Saulx, Scmur, Toulongeon, la Trémouillc, Vaudemont, Vienne. E. 1352. VERNE (LA) , LA VERNE ou VERNE. — D'azur à trois demi-vols d'or, mouvant d'une rose de gueules, posée en abîme. — Jean la Verne, premier auteur connu de cette famille, était secrétaire du roi et procureur syndic de Dijon en 1499.

Son fils, Sébastien, aussi secrétaire du roi, mort en 1520, laissa entre autres enfants, Didier, enquêteur au bailliage, et Bénigne, le même sans doute qui devint conseiller au parlement en 1535, puis président, fut créé chevalier par lettres de 1583 en récompense de ses services, et mourut sans postérité. Parmi les enfants de Didier, nous citerons : 1° Bénigne, homme d'armes de la compagnie du marquis de Tavannes en 1569, capitaine de la ville de Dijon en 1586, dont le fils unique était gendarme de la compagnie de M. de Pluvault en 1598, et dont les descendants sont entrés aux Etats depuis 1648; 2" Gaspard, greffier des Etats du comté d'Auxonne, et 3* Jacques, avocat au parlement, plusieurs fois vicomte-mayeur de Dijon de 1566 a 1593, qui reçut des lettres de noblesse en 1590(2), et, longtemps partisan de Mayenne, périt sur l'échafaud |»ur avoir voulu livrer la ville à Henri IV. Mentionnons encore Jean Verne, procureur du roi à la (I) Erection eu comté de la terre de Champlilte eu 1S7«. (1) On troute encore eu 1617 de» lettre* de noble*«c accordée» à Bénigne et Didier La Verne frère». Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.72% accurate**

- 320 chambre des comptes sons Chartes VIII; Bénigne Lavcrne, conseiller au parlement en 1573, qui portait : d'argent à un aulne de xinople; Didier, correcteur des comptes en 1611, et plusieurs militaires. — Alliances : Belrient, Faulrey, Fourncret, Morelet, Joly, Aigneau, Desmoulins, Godran, Garnier, Dcrequeleyne, Gohillon, Martenne, Troyes, Marcheseuil, Le Febvre, la Cordèrc, Trémizot. — Fiefs : Athée, la Chapellc-de-Villars, le Magny, Avot en partie, la Vieille-Verrière, Morveau, Véronncs, Ruffey, Corbelon, NogenMes-Montbard, Vernay, Couchey en partie. M. 1666,1669. VERNE (DE). — On trouve : Hugues de Verne, écuyer, châtelain de Baume en 1338, dont le sceau porte une croix ancrée; noble Pierre de Verne, seigneur de Marisy en 1593; Charles et Marthe de Verne, seigneur et dame de Serrigny en Auxois en 1560 et 1602, cette dernière mariée à Claude de Dampierre. K. 1665. VERNE (DU). — De à trois tours crénelées. — Cette famille posséda aux XV* et XVI* siècles la terre d'Etaule. Elle s'allia aux la Rivière, Baucheron, Hauston, Villiers, la Motte, Meun de la Ferté, et paraît remonter à Philippe du Verne, écuyer, vassal de Philippe de Pressy à Arcy au bailliage de Noyers en 1334. Citons encore : Philibert et Philippe, grand prieur et aumônier de Saint-Seine au XV* siècle; Pierre, écuyer, seigneur d'Etaules en partie, Saint-Père et Mons, convoqué à l'arrièrc-ban d'Auxois en 1498; Guillaume du Verne, capitaine de Montréal en 1497, seigneur de la Tour en Berry, et Simon, son frère, seigneur de Chalcman en 1501. E. 1551. — On trouve ce nom au bailliage d'Auxerre en 1789. VESVRE ou VATVRE. — D'argent au sautoir de sable, chargé de cinq mâcles d'or. — Ces armes sont celles d'une famille de Franche-Comté, à laquelle appartenaient, croyonsnous, Jean et Charles de Vesvre, frères, écuyers, originaires de cette province et qui, établis au duché de Bourgogne, obtinrent en 1543 des lettres de naturalisation. Charles devint bailli de Langres et maître d'hôtel de la reine-mère en 1572; il ne laissa qu'un fils, Jean, écuyer, gentilhomme du comte de Charny en 1576, entré aux Etats de 1581 et 1588, appelé par erreur Charles dans les listes. — Alliances: Montcornet, Martigny. Hélion.— Fiefs : Vesvre, Saliénart, Mornay-sur-Vingeanne, Mcnèble, Recey. — Nous ne savons pas si François de Vesvre, plusieurs fois entré aux Etats depuis 1608, était de la même famille. Il possédait les seigneuries de la Motte-dcs-Bois et du Fragnay, au bailliage de Montceuis. VEYNY. — Ecarteté : aux 1 et 4, d'or à un arbousier de sinople,

qui est Arbouse; aux 2 et 3, de gueules à la colombe d'argent fondant en bande; sur le tout d'azur à tnis molettes d'é/>eron d'or et un bâton de gueules péri en bande. — Avant 1527 : d'or au lion de sable. — Originaire d'Italie, cette famille parait être une branche de la maison romaine Vaini, à laquelle appartenait Guy, prince de Cantaloup, duc de Sclci, marquis de Vacone, chevalier du SaintEsprit en 1699, et mort en 1720. On croit qu'elle vint s'établir en France au chAteau de Fernoël en Auvergne avant 1353. date du testament de Jean-Robert Veini, chevalier de l'ordre de l'Etoile et gouverneur de Monllhéry. Divisée en trois branches, celles de Fernoël, de Villemont et de C.herctte, cette maison, pour qui la terre de Viîlemont en Aurergne fut érigée en marquisat en 1720 et celle de Fernoël en 1721, a fourni un lieutenant-général des armées en Digitized by Google

- 321 1627, deux grands baillis d'épée do duché de Montpensier, un ambassadeur à Rome, un abbé de Cluny, un évêque de Clermont, plusieurs officiers généraux et chevaliers de Saint-Louis. Elle se rattache à la Bourgogne par la branche de Cherette fixée dans le Charollais en 1534, et seule existante aujourd'hui. — Fiefs dans cette province : Cherette, Villorbaine, la Chapclle-des-Bois. — Alliances: Arbouse, Bayard, Chenilly, Colbert, Epinac, Espinchal, Livron, du Prat, Raffin, Rochefort d'Ailly, Saint-Belin, Saint-Julien, Senneterre, Villars-Vaux, etc. E. 1668. VEZON. — De gueules à la bande d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles de même, et en pointe d'un lion aussi d'argent. — La filiation suivie de cette famille remonte à Antoine Vczon, qui vivait en 1512. Il eut pour fils Claude, écuyer, seigneur d'Annoux, père d'Hugues, seigneur de Cussy-le-Châtcl en 1535. On trouve de ce nom deux conseillers au parlement, Mathieu en 1401 et Joseph en 1581. Ce dernier était seigneur d'Annoux et de Chevannay en partie. Palliot lui donne pour armes . d semé de billettes d et deux lions d brochant sur le tout; écartelé de Sayve. — Alliances : Le Fèvre, Montchanin, Marsay, Millard, Ramizelle, Hem , Avoux. M. 1669. Ê. 1557. VIARD, VI ART. — D'or à un phénix de sable, posé sur un bûcher de gueules; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent ou d'or. — Devise : Vlvit et ARdeT, les majuscules d'azur. — Famille originaire de Blois où l'on trouve Jean Viart, qualifié bailli en 1342, et dont la filiation a été donnée par d'Hozier depuis Jean, écuyer de Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, el mort en 1458. Sa descendance a fourni des conseillers d'état et au grand conseil, des mallres des requêtes, des présidents aux gouvernements de Metz, Toul et Verdun, un trésorier de France, des militaires de divers grades. La branche de Bourgogne a été formée par Raymond Viart, qui remplaça en 1580 son père, Jacques, dans la charge de bailli de Blois, et dont le fils Guillaume, capitaine d'une compagnie de soixante hommes d'armes, capitaine et gouverneur de Mirebeau. se distingua dans les guerres civiles sous Henri IV. De lui sont issus Artus-AIexandre, seigneur de Montille-près-Scmur, gentilhomme servant du roi, maréchal-dcs-logis des cent Suisses, et François, gouverneur pour le roi des salines et domaines de Lorraine en 1643, auteur de la branche des seigneurs de Chalvoisson restée en Bourgogne et de celle des seigneurs de Pimellc. — Alliances en Bourgogne : Cand, Euvrard, Neveu, l^clerc, Mugnicr. — Fiefs : Ancv-le-Serveux , Quemignv, Quemignerot. M. 1671, 1698, 1700. E.

1679. VICHY. — De pair. — Deux branches de cette famille ont possédé des fiefs en Bourgogne, celle d*Agencourt et celle de Charoprond ou Chamron. ]a première lire son origine de Philippe de Vichy, chevalier, dont la venve, Marguerite de Navilly, donne un dénombrement de ses terres en 1365. Parmi ses descendants, on peut citer : Guillaume, seigneur d'Ageneourt, échanson de Philippe-le-Bon en 1421; Claude, seigneur d'Ageneourt et de Premcaux en 1567; Charles, admis aux Etats en 1642; un autre Charles, officier au régiment d'Artois, chevalier de Saint-Louis en 1728; Claude, son fils, capitaine dans Piémont-Infanterie en 1759. Ils s'allièrent aux Rully, Tenarre, Traves, Faulquier, Villers, Chisscy, Ugny, Morot, LezayMarnézia, Morillon, Haranguier, Courtot. — La seconde descend de Robert, époux de MarDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.26% accurate**

- m guérite de Chamron en 1371. La terre de Chamron, près de la Loire, fut érigée en comté en 1644 pour Gaspard de Vichy, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, père de Gaspard II, capitaine des gendarmes de Berry, et aïeul de Gaspard III, maréchal de camp, dont la sœur, Marie, veuve en 1780, fut la célèbre marquise' du Deffend. En 1706, Abel-Claude-Marie de Vichy, guidon des gendarmes de Berry, est qualifié comte de Chamron, marquis de la Borde, baron de Sombernon et Mâlain, seigneur delà Borde, Beuilley, Meursaugc,Sainte-Marie-la-Blanche, Bourguignon, Travoisy, Grandrhamp, Bemilly, la Villolte, Mémont, Savigny-sous-Màlain et la Serrée. Cette branche qui existe encore s'allia aux Monlorge, du Broc, Villeneuve, Rahutin, Bousseval, Gorrevod, la Boutière, Amanzé, Simiane, Albon, Brùlart, etc. — M. 1669. E. 1560. VIDAL. — D'or à un dragon parti de simple et de gueules, écartelé d'azur à deux vaches d'or, accorttées, clarifiées et onglées d'argent, jwsées l'une sur l'autre; alias : d'or à deux vaches de gueules, accornées, clarinées et onglées d'azur, écartelé d'azur A un dragon d'argent. — Cette famille, originaire de Picardie, a possédé en Bourgogne les seigneuries de Cru/illes, Senecey, Charsilly et Fleury. Elle s'est alliée aux la Menue. M. 1608. E. 1576. VIDART. — Ponlhus de Vidarl, mari de Françoise Chabot, était en 1619 seigneur de Cmzilles et de Senecey en Bresse. Ne serait-ce pas son fils qui est inscrit dans la liste de 1671, et n'appartiendrail-il pas à la famille précédente? VIENNE. — De gueules à l'aigle éployée d'or, membrée d'azur. — Devise : Tout bien à Vienne. — Celle maison, considérable par son antiquité et par les grands hommes qu'elle a produits, tire son origine de Philippe, seigneur d'Anligny, de Pagny et de Sainte-Croix, qui vivait en H80. Son arrière-pelit-fils, Hugues III, épousa Béatrix de Vienne, fille de Guillaume, comte de Vienne et de Maçon, et en eut Hugues IV, seigneur de Pagny, Ixms-lc-Saulnicr et Pimnnt, qui prit avant 1256 le nom et les armes de Guillaume devienne, son oncle maternel. (Voy. Antk;xy.) Ses descendants se divisèrent eu un grand nombre débranches, qu'il importe de faire connaître. — I. La branche de Longvy a fourni Jacques l", fait prisonnier à la bataille de Brignais, et Jacques, tué à Nicopolis en 1396. — II. Celle des seigneurs de SaintGeorges et de Sainte-Croix, issue de Guillaume II, seigneur de Longvy en 1320, a produit Guillaume IV, surnommé le Sage, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, grand chambellan cl gouverneur du

dauphin, premier chevalier de la Toison d'or, mort en 1434. — III. Celle des seigneurs de Pimont, Ruffey et des comtes de Commarin descend de Philippe, fils de Hugues V, seigneur de Longvy en 1315, et a donné entre autres illustrations : Gérard, chevalier de l'ordre du roi et de la reine Eléonore d'Autriche, chevalier d'honneur au parlement de Dijon en 1515; Jean, baron de Rtiffey, gouverneur du Bourbonnais et chevalier des ordres; Antoine, substitué aux nom et armes des Toulongcon, pour qui la terre de Commarin fut érigée en comté en 1588; Jacques-François, lieutenant-général en Bourgogne, père de Charles, baron de Châteauncuf et de Chevreau, lieutenant-général des armées, et aïeul d'Henri, comte de Commarin, lieutenant-général de la même province, qui se démit de ses fonctions en 1671 ; Louis, chevalier d'honneur au parlement de Dijon en 1697, et Louis-Henri, son fils, comte de Vienne, colonel de cavalerie, mort le 4 mai 1793 à Constance, dernier hériDigitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.32% accurate**

 lier mâle de ce nom glorieux. — IV. La branche de Chevreau commence à Jean, baron de Chevreau, père de Guillaume et aîcul d'Henri, maréchal de camp de l'armée espagnole, à qui Philippe II accorda plusieurs riches pensions en reconnaissance de ses services en Portugal et contre les Turcs. Il mourut en 1582, laissant un fils, François, décédé sans postérité. — V. La branche de Pagny remonte à Jean, fils de Philips, sire de Pagny et de Pimont en 1283, et s'éteignit dans la personne de Gérard, seigneur de Ncublans au XV» siècle. — VI. Celle des seigneurs de Rollans et de Listenois reconnaît pour chef Guillaume, (ils puîné de l'auteur de la branche de Paguy, et tire sa principale illustration de Jean, amiral de France en 1373, tué à Nicopolis en 1396. Son pelil-fils, du même nom, conseiller et chambellan du roi, maréchal de Bourbonnais, n'eut qu'un fils, Philippe, baron de la Roche-Nolay, décédé sans postérité masculine.— VII. Le rameau des seigneurs de Montbis et d'Arc-en-Barroti a produit un évéque d'Aulun et deux sénéchaux de Bourbonnais et de Bourgogne aux XV* et XVI» siècles. Son dernier représentant mourut en 1337, laissant ses biens à Antoine de Bauffremont, son neveu, à la charge de porter le nom et les armes de Vienne. — VIII. La branche des barons de Clairvaux, issue de la précédente, a donné : Claude, chambellan de Charles-Quint, père de Nicolas, chef du rameau des seigneurs de Vauvillars et des comtes de Châteauvieux ; et Claude-Antoine, baron de Coppet, souverain de Courcclles et de Bettoncourt, eolonpl de cinq mille reltrcs, chef des Huguenots français au XVI» siècle. — IX. Enfin celle de Mirebeau remonte à Jean, seigneur de Mirebel-en-Montagne vers 1283, et a produit un gardien du comté de Bourgogne en 1342 et un chambellan du duc en 1399. — Cette antique maison, qui a donné en outre des archevêques de Besançon et de Rouen , des évêques de Langrcs et de Chalon, des grands gruyers de Bourgogne, des lieutenants-généraux, etc., s'est alliée aux Bourgogne, Champagne, Genève, Vergy, Chalon, Montbéliard, Longvy, Granson, Rye, Dinleville, Chastellux, Bauffremont, la Baume, Rupt, Frolois, Poulailler, Clermont, Toulongeon, Luxembourg, la Bochefoucault, Damas, In Guiche, Choiscul, Jaucourt, Grolée, Rochechouart, Saint-Julien, Cusance, Fyot, Bouton, etc. — Elle a possédé entre autres terres Pagny, Louhans, Longepierre, Navilly, Saint-Seine, la Perrière, Sainte-Croix, Saint-Georges, Montmorot, Scnecey, Bonnencontre, Châtcauneuf, Commarin, Grosbois-cn-

Montagne, Dracy-leFort , Arc-en-Barrois, Pommard, etc. E. 1385. VTENNE-BUSSEROLLE et GEVROLLE. — D'argent à l'aigle éployée de sable. — Une branche de la maison dont nous venons de parler existait dès le XIV» siècle en Champagne et dans le comté de Bar-sur-Seine; c'est celle des seigneurs de Gcvrolle et de Busserolle qui ont toujours été reconnus pour parents par les descendants des comtes de Vienne. Cette branche parait remonter à Bertrand, chevalier en 1395, dont le fils Jean, seigneur du PontSaint-Vinccnt, eut un fils, Nicolas, capitaine de la ville de Ligny en 1449. Elle a produit un chambellan du comte de Brienne qui testa en 1505, plusieurs secrétaires et conseillers du roi à Bar-sur-Seine et Troyes, et un lieutenant particulier au châtelet de Paris en 1686. Un rameau détaché de cette branche et issu d'Antoine, gruyer du comté de Brienne en 1563, a possédé la terre de Marnay, cl a fourni entre autres membres : Jean, capitaine en chef des arquebusiers de Troyes en 1596; François, gentilhomme ordinaire de la chambre, commandant d'une compagnie d'infanterie et capitaine de Bar-sur-Seine, marié en 1625 à Françoise
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.29% accurate**

- 324 "Vignicr-, Gabriel, lieulenant de chevau-légcrs, bailli de Bar-sur-Seinc en 1667 ; Henri, maître d'hôtel du roi à la même époque, etc. — Alliances : Noroy, Maréchal, Largeiilicr, Corberon. André, Mauelcrc, Fleuriau, Turpin. — Fiefs : Plancy, Gevrolle, Regcs, Girode, Prcslc, TorviUiers, Busserolle, Argenlenay, Mailly, Bouverot, Bailly, Nuisemeut, Précy, Marnay. M. 1670. E. 1577. VILLARS. — Bandé d'or et de gueules de six pièces. — Cri : Villars. — Illustre famille de Bresse que Guichenon fait remonter à Etienne, seigneur de Villars, vivant en 1030, et dont la descendance s'éteignit au cinquième degré en la personne d'Etienne II, seigneur de Villars et de Loves en Bresse , du Châtelard en Dombes et de Rochctailléc en Lyonnais. Sa fille unique, Agnès, épousa au commencement du XIII* siècle Etienne de Thoire, qui prit le nom et les armes de Villars porté par ses descendants jusqu'à leur extinction. Guichenon estime que cette famille a donné son nom au château de Thoire ou Thoires en Bugcy, et rapporte que ses membres ont porté les litres de : Magnifiques, puissans seigneurs, illustres barons, princes, sires de Thmre et de Villars, comtes de Genève, d'Avelin et de Reaufort. Elle a possédé trente-trois fiefs en Bresse, quarante-cinq en Bugcy, quatre au comté de Bourgogne cl quatorze au pays de Dombes, et s'est alliée aux Bourgogne, Viennois, Savoie, la Chambre, Clermont, Roussillon, Beanjeu, Coligny, Montaigu, Chalon, Genève, Faucigny, Harcourt, Vienne, Lévis, Baux, Poitiers, la Tour-du-Pin, Aleman, la Roche, etc. On peut consulter au surplus sur cette famille Guichenon qui en a donné la filiation depuis Hugues, sire de Thoire, bienfaiteur de l'église de Saint-Pierre de Nanlua en 1110, jusqu'à llumbcrt VIP du nom, mort en 1423. C'est ce dernier qui figure dans la liste de 1412. La branche des seigneurs du Montelier en Bresse et de Belvoir en Bugey, et celle de Lyarens s'éteignirent également au XV* siècle (1). VILLARS- VAUX. — D'azur au cornet d'argent, enguiché et lié en sautoir d'or. — Famille du Charollais qui entra aux Etals de 1682 sur preuves remontées à Bernod de Villars, écuyer, père d'Anloine, qui épousa en 1546 Catherine du Crest. Ses descendants, alliés aux Raflin, Mole, Thésut, Maritain, possédèrent les seigneuries de la Chapelle-

**The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate**

VILLE-SUR- ARGE. — Burelé de quatorze pièce». — La terre de Ville-sur-Arce, au bailliage de Bar-sur-Seinc, a donné son nom à d'anciens seigneurs dont on trouve la trace dès le XIV' siècle. Geoffroy de Ville-sur-Arce, père de Gérard , vivait en 1380. Jean, châtelain de Gray, conseiller et chambellan du duc, était bailli d'Amont en 1384. Un autre Jean était seigneur de Ville-sur-Arce et de Noiron en 1473. Philippe est mentionné sous le titre d'écuyer dans l'arrière-ban de Bar-sur-Seine en 1518. Hélion laissa sa terre a sa Aile, femme d'un Longeville, qui reprit de lief en 1611. Le sceau d'une Ysabcau de Ville-sur-Arce porte trois besanls surmontés d'un oiseau; au franc -quartier chargé de deux faucilles. — Fiefs : Toire, Millery, Beaurepairc. — Alliances : Nogent, Saftres. E. 1563.
VHJjERS-LA-FAYE. — D'or à ta fasce de gueules. — Devise : Fidèles de Villers-UiFaye. Le plus ancien membre connu de cette famille est Aurat de Villers qui virait en 1263. Mais on ne trouve une filiation suivie qu'à partir de Jean, maître d'hôtel du duc en 1380, aïeul de Jacques, conseiller, chambellan et échanson de Philippe-le-Bon, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne en 1447. Jacques eut pour petit-fils Sébastien, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1498. Après lui, on trouve : l^tuis, fils de Sébastien, chevalier de l'ordre, gentilhomme de la chambre, marié en 1559 à Françoise de Brandon; Philibert, seigneur de Gerland, époux de Jeanne de Lenoncourt en 1582 (1); François, capitaine de cent hommes d'armes, marié a Jacqueline de Pontailler en 1601; Louis II, marié à Madeleine de Bourbon-Bussct en 1024; Jean-Louis, qui épousa en 1665 Eléonore Boussin de Crépan ; Nicolas, marié à Antoinette des Barres, père de N., comte de Villers-la-Fayc , capitaine au régiment du roi, qui épousa une de ses cousines. Cette famille a fourni un capitaine d'ArgilJy au XV* siècle, un abbé de Saint-Pierre de Chalon en 1534, plusieurs militaires et un aumônier du roi. Une de ses branches, issue de Jacques, a porté les titres de marquis cl de comtes de Vaugrenans, et a fourni un chevalier des ordres, ambassadeur en Espagne. — Alliances : Breschard, Monljeu, Villeneuve, Sercey, Occors, Mâlain, Baissoy, Maillot, Châtcnay, Dugon, Damas, Clcrmont, Thyard, Tenarre, 1;: Palu, Le Long, Cœurderoy, Saint-Belin. — Fiefs: lirornay, Magny, Arconcey, Boneourl, Culélre, Eehigcy, Mauvilly, Chcvigny-les-Dijon , Villeneuve, Châtclard et le comté du Bousscl. Famille encore existante. E. 1448. VILLETTE (LA). — De gueules au lion passant

d'argent. — Cette famille, qui a possédé les terres de Fontenaille, Maisonneuve et la Motle-Chemilly, remonte â Bonavenlure de la Villette, écuyer au commencement du XVII» siècle, et a été maintenue par l'intendant Ferrand en 1698. E. 1745. VINGLES. — D'or à la fasce d'azur; alias : d'azur à la fasce d'argent; écartelé d'azur à trois heaumes d'or. ~ On remarque dans cette famille : Christophe, seigneur en partie de (Jucmignerot en 1520; Denis, capitaine de ChAtillon; Etienne, chevalier de l'ordre, capitaine de Saulieu en 1577, cl deux gouverneurs du château de Dijon, dont l'un, Georges, laissa deux fils : Denis, capitaine du château de Châtillon-sur-Seinc et premier capitaine au régiment du baron de Thcnissey en 1593, et Georges, qualifié la même année lieutenant de cent hommes (I) Le seigneur de Gerland, porté «uu nom patronymique à la pape 16 de cet ourrafie dan* la liale de 1579,

**The text on this page is estimated to be only 24.11% accurate**

- :W> d'armes sous la charge du vicomte de Tavannes. — Alliances : Poineeot , Braiey, Bemache, Colombier, Mencsserre, Cressy, Le Maire de la Bonduc, Dauhenlon, Longvay, Chargères. Breschard, Sercey, des Forges, Moreaul. — Fiefs : Saint-Broing-lcs-Fosses, Diée, Culêtre, Cussy-lc-Châtcl, Saverange, le Moulin-Rouge, parties de Clémenccy, Quemigny. Quemignerol, Billy, Charrigny, Cosne. K. 1575. VINTIMIIXE. — De sable, coupé d'or à trois épis de millet Cun dam l'autre. Gëlyot donne l'écu d'or, coupé de gueules au lion d'argent, tenant à la patte droite une épée d'or, et couronné d'une couronne comtale de même, brochant sur le tout. — Jacques de Vinlimille, issu de la maison des comtes de Marseille, alliée aux Paléologue et Lascaris, et qui a fourni un grand nombre de chevaliers de Rhodes, fut obligé par des désastres de famille de se réfugier en Bourgogne, où il entra au parlement en 1540. Sa fille. Jeanne, épousa Melchior Bernard de Monlessns. E. 1555. VIOLAINE. — D'asur à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un croissant sommé (Tune étoile, tous deux d'or. — Les titres de celle famille ayant disparu a Sé/anne dans un incendie, on ne peut faire remonter sa filiation qu'à Hubert, seigneur de Monlgallier au XVI» siècle. Son pctil-hls, Hubert II, capitaine au régiment d'Aumale en 1622, fut aïeul de Daniel, capitaine au régiment de Persan en 1660, et bisaïeul de Claude, ingénieur en chef à Besançon, brigadier des armées du roi, entré aux Etats de 1712. — Alliances : Le Feroux, Le Normand. Contant, Damoiseau, Jussiard. — Fiefs : Montdaillon, la Cour-lcs-Maillys. M. 1668. VIRIED. — D'azur à troi? vires d'or. — Devises : Virescit vulnere rirtus , et .- Sine fine. — Ancienne famille originaire du Dauphiné, connue dès le XI* siècle et partagée en plusieurs branches, dont on ne connaît pas le point de jonction. Celle des barons et marquis de Faverges et delà Palu, barons de Romagnieu, dont la filiation est établie depuis Martin, chevalier en 1252, a été substituée en 1477 aux nom cl armes de Beauvoir, par suite du testament de François de Beauvoir, dont la fille Antoinette avait épousé Sibucl de Virieu (1). A cette branche appartenait Nicolas-Alexandre, fils et petit-fils de conseillers au parlement de Grenohle, qui entra aux Etats de 1781 comme propriétaire de quatre soilures de prés situées dans la prairie de Tart-le-Haut, dites le Pré-Molay, en fief et toutes justices; il fit preuve de quatre degrés et présenta en outre les preuves qu'il avait faites en 1779 pour l'ordre de SaintLazare,

comprenant huit races de noblesse paternelle sans principe. — Alliances : Florain, Vormenton, Groléc, Bouvard, Boffin, Sassenage, du Rouzier, Lostangcs, Clavel, Luppé, la Tour-du-Pin, du Bouchet. M. 1668 en Dauphiné. Preuves pour Malte. E. 1775. VISÉ. - K. 1648. — On trouve Visé en Brabanl : fie gueules semé de Miettes d'or; au lion de même, brochant sur le tout. VOGUÉ ou VAUGEUIL. — D'asur au coq d'or, le bec ouvert, barbé et crité de gueules. — Devise : St)la vel voce leones terreo. — Légende : Fortitudine et vigilantia. — • Il y a peu (I) P*r nuit* de celle alliau™, cetle branchp «le» Virieu a longtemps Acurtalè se* arme» aitwi • aux t et S, nmtrérarttli d'or et de gueulet, qui til Iteauvuir. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.65% accurate**

- 327 — de maisons dont l'ancienneté, les services, l'attachement constant à la religion, et surtout la fidélité- à ses souverains soient constatés par un aussi grand nombre de titres que celle de Vogué. » On lit ces mots dans les preuves de cour faites en 1763 et 1770 par cette maison, l'une des plus distinguées du Languedoc, et qui possède depuis un temps immémorial les seigneuries de Vogué et de Rochecolombe en Vivarais. Connue dès l'an 1084, sa filiation est établie depuis Jean de Vogué, chevalier, dont le fils Audibert vivait en 1150. Un de ses membres, Raymond, fit partie de la troisième croisade, comme il résulte d'un acte d'emprunt souscrit en 1191 au camp devant Acre. Enfin, entrée de tout temps à Malte et alliée aux meilleures familles de sa province, elle a obtenu en 1671 un jugement de maintenue sur preuves remontant â Pierre de Vogué, fils d'Audibert, qui vivait au XV» siècle, et parmi les descendants duquel nous nous bornerons à signaler : Mclchior, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre au XVI* siècle; Georges, Helchior et Cérice-François, grands baillis du Vivarais de père en fils, qui servirent tous trois dans les armées avec divers grades, et enfin Charlcs-François-Elzéar, marquis de Vogué, baron de tour du Vivarais et des Etats de Languedoc, lieutenant-général des armées du roi en 1758, inspecteur général de cavalerie, commandant en Alsace et en Provence, chevalier commandeur des ordres du roi, qui mourut au moment de passer maréchal de France. Il hérita vers 1774 de Pierre, comte de Vogué, brigadier des armées du roi, dernier de la branche des seigneurs de Gourdan, qui lui laissa la grandessc d'Espagne de première classe et l'ancien marquisat de la Nocle, au bailliage de Bourbon-Laney, qu'il avait recueillis lui-môme dans la succession du duc de Villars, son cousin. Des trois fils de Charles-Fraitçois-Elzéar, l'alné, reçu provisoirement aux Etals de 1775, et depuis maréchal de camp et député du Vivarais aux Etats généraux de 1789, s'allia en secondes noces a l'héritière des Bouhier de Versalieux; le cadet, Jacques-Joseph-François, est monté en 1776 sur le siège épiscopal de Dijon. WALL. — D'argent A la croix de sable, chargée de cinq lionceaux du champ. — Cette famille, originaire d'Angleterre, et connue dès le temps de Guillaume-le-Conquérant, s'est divisée au XII* siècle en deux branches, dont l'une, restée en Angleterre, a fourni un chevalier de la Jarretière lors de l'institution de cet ordre en 1349. Guillaume, chef de la seconde branche s'établit en Irlande après la conquête

de cette Ile par les Anglais, et fut nommé grand maréchal d'une partie du pays, charge dans laquelle sou fils lui succéda. On compte parmi ses descendants trois vicomtes de Carlow, cinq prélats d'Irlande, dont un grand trésorier du royaume, gouverneur général de la province de Munster en 1376, deux grands schérifs, etc. Plusieurs membres de cette famille, qui s'est alliée aux plus illustres maisons d'Angleterre et d'Irlande, passèrent en France, soit avec Jacques II, soit depuis, et y prirent du service. Ces faits sont constatés dans les lettres de reconnaissance de noblesse obtenues en 1747 par Barthélémy-François Wall, ancien lieutenant des gardes françaises, gouverneur des ville et château de Ham, et produites pour la réception de son parent Patrice Wall aux Etats de 1763. — Fiefs : Bouhey, Crugey, Sainte-Sabine. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.22% accurate**

 XAINTONGE. — D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, et en pointe d'un croissant d'argent. — Pierre de Xaintonge, d'abord gentilhomme de la chambre du roi, fut pourvu en 1510 d'un office de conseiller au parlement de Dijon. Son fils et l'un de ses pclils-flls exercèrent de semblables offices en 1842 et 1579; un autre de ses petits-fils, Pierre, seigneur de Réglois et de Marnay, avocat général en 1615, est connu par ses harangues prononcées devant le parlement. Nous signalerons encore dans cette famille : N., poursuivant d'armes de l'écurie du roi en 1576; Jérôme, procureur du roi aux eaux et forêts du bailliage de Dijon en 1580, et Pierre, avocat à la cour, reconnu noble en troisième lignée en 1602. — Alliances : Pial, Virey, Collard, Combault, Damotte, Devillebichot , Vaucouleurs, Bouillard, Murgault, Montholon. E. 1549.

XAINTRAILLES. — D'argent à la croix alaisée de gueules. — François, Nicolas et Joseph de Xaintraillcs, frères, obtinrent en 1669 un arrêt du conseil qui, annulant une sentence de condamnation de l'intendant de Tours, les maintenait dans les qualités de nobles et écuyers, comme issus au troisième degré d'André de Xaintraillcs, vicomte de Regnac, chambellan du roi et chevalier de son ordre. Cet André était un cadet de la maison de Xaintraillcs en Gascogne, illustrée au XV* siècle par le maréchal Poton de Xaintraillcs; il s'établit en Champagne où il épousa en 1516 Gahrielle de Lcnoncourt, fille de Gabriel, baron de Rotlclin, et d'Antoinette de Haraucourt, et s'engagea par son contrat à joindre à son nom celui de Rottelin. Son fils, Christophe, également chevalier de l'ordre et chambellan du roi, était en outre qualifié vicomte de Rotton, capitaine de cinquante chcvau-légers et de deux cents arquebusiers à cheval. Tous ces détails sont tirés du procès-verbal de réception aux Etats de 1685 de Joseph de Xaintrailles, l'un des trois frères plus haut nommés, qui acheta en Dourgogne les seigneuries des Montots et de Navilly, et fut élu de la noblesse en 1688.— Erection en 1635 de la seigneurie de la Chapclle-Gaugaiti en vicomté sous le nom de la Chapelle-Xainl railles, pour Jean de Roltelin de Xaintrailles, seigneur de Rotton. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate**

TABLE ALPHABÉTIQUE DE TOUS LES NOMS DE FAMILLE MENTIONNÉS DANS L'OUVRAGE

Abritardol, p. le, 109. Absac, p. 171. Aceret, p. 289. Achard, p. 180, 214. Aehey, p. 17», 258, 31». Agey, p. nv. 189. Agonit, p. Mi. A grain, p. 190. AjUii^sS'ïiiii, p. 1H. Ai£nay, p. xiv, «vit. Aigneaul, p. 266, MO. Aigremont, p. xxiv. Ailly, p. 6S, 74, 90, 109, 118, 282. Ai*ey, p. iiv. ALainarUite, p. Ile. Voy. Lamartine. Albert, p. 143,216. Alboo, p. 173, 17Î, 190, Î06, 184, «93, m. Albret. p. 136, 170, î«6. AlAgre.p. 162, 269. Alépy, p. 133. Alexandre, p. 88. Alichamp, p. 198. Aligny.p. i, 109, 189. Alliant, p. 171, 102, 234, 142, M*. Aliiand, p. 119. Alternai) Je Cantoinet, p. 181. Alleman de Charapier,p. 193. Alleman de Montnwtia, p. 182. Aliénant, p. 114, 314. Allerac, p. 16, 109, ISO, 811. Albmville, p. 116. Alonne, p. 171. Alost, p. 197. Alciuaue, p. 308. Alaace, p. 154, son. e, p. 191. Amande», p. 8, 110, 194. Amanxé, p. 17, 18, 10, 13, 14, 18, 11, 38, 34, 110, 151, 173, Ht, 171, 188, SU, 311. Auianié, p. 97. Voy. Queuille (la). Ambly, p. m, 205, 474, 306. AmboiM, p. 128, 219, 277, 287,318. Amelot, p. 107. Amonwurl, p. 9, 10, 110, 118, 149, 189. Ancel, p. 171. Ancey, p. mu, iss. Ancbemanl, p. 41,48, 48, 50, 53, MO, SI s> Ancieoville, p. 34, 111, 133,136, 203. 2b9. Andelot, p. 11, 15, 17,25,27, 28, 1», Hl. 160, 190, 247, 248. Andigoé, p. 312. Andraull, p. 82, SJ, 86, 38, 39, 40, 41,43,45, 46, 49, 51, 70, 89,111, 136, 163, 178, 160, 307, 9». André, p. 104, 282, 283, 324. Andneux, p. 237. Angeli, p. 153. Angenne*. p. 211. AogAville, p. 138, 150, 205. Anglard, p. 106. Aoglure.p. nv,7, 8, 10,11, 11,28, 24, 27,30,111, 194,223,130, 181. 194, 197, 300, 314, 819. Auglur«,p. 99. Voy. Defrane. Angoi^selle, p. 168. Aogouleme, p. 151. Angoulevant, p. 221. Aogoy.p. 51, 112. Anleiy, p. 213, 141, 174. Anaeton, p. 216. AMtmde, p. 41, 43, 45, 51, 55, 7», 112, 151, 172. Anttaés, p. 90, 103. Antigny, p. xv, hxiv.lxv, 2,112. 244, Antilly, p. ixvif, 137. Anliocbe, p. 139. Apchon.p. 111, 248, 281,282. Apremoot, 216. j Aqoin, p. 256. ! Arbalète, p. 278. Arbouae, p. 99, 321. Arc-en-Rjrroi», p. uvi. j Arc-aur-Tille, p. ixv, tivi, lxvii,294. Arceau, p. xxv. | Arcelia, p.8, 112, 115,158, l«9,M4. j Arcelol, p. 92, 205. | Arcy, p. 178, 181, 247, 279. ; Ardeooe, p. 268. I Argeoce. p. 60 Voy. Joumard. Argent, p. 284. ! Argentenil, p. 93. Voy. Baacle (le). Ariolhot, p. 244. Arlaqain, p. 199. Arlay, p. 47, 4». 51. 52, 104, 11», 149, 179, 184, 213, 114. Arloi, p. 245, 184. Armagnac, p. lxivh, 148. Armeoier, p. inviti, 3, 118. Armet, p. 261,181, 314. Annuité» (de»), p. 28». Afinatorf, p. 173. Arniyoot,

p. 34, 84, 102, 113, 222. Arnal de la Faye, p. Ils. Arnaud, p. 311. Arnoui, p. 90. Arquien, p. 155. Voy. Graoge (la). Arquier, p. 99. Are, p. 190. Arviael, p. 5tl, II», 126, 177. 299, 317. Aaoel.p 193. 42 Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 19.90% accurate**

- 330 Asaay, p. 1M. Voy. Eatnd. Asselin, p. lu Assigoy, p. Mi 2-Î2 11*, iPJL Atbie, p. lia. Atho8e,p. ISA. Auberl, p. 54, 114, 16t. 800, 20JL Aubespiu (T), p. 3. 5, 8^ 9. 15, 17, MO, 114, IIS, H*'\ 252, 259. Aubcterre, p. 15, 59, 6t. 66, lu Aubigoy, p. 183, 211, Aubonne, p. ILL Aoboys, p. 841. Aubriol, p. 2, 111, Aubussoo, p. I3&, iilL Auboyi (des), p. ILL Audegaot, p. 2AL. Audra, p. 1UL Aullenay, p. U, H, 26, 88, 43, 45,48, 5j_, 55,114,154, 171, 181, 201, iiiL iasL Auluy ou Dosnay, p. ILi. Au Ion, p. 41. il. AuDMllre, p. L2SL Aaauy pour Dam*», p. uv, un. Aornont, p. 6,7, 8, 9, 10, 22, 115^ 838, 254, 24L. Aurey, p. ïM, Autels (des), p. lxxvii. Autrey, p. 20JL Autriche, p. 138, 31 1 . Aulricoort, p. i(,">. AUlUD, p. LXTII. Auvergne, p. aso, a i Auvet. p. 87,50, 53, LUL. Aux Epaules, p. L8JL ihk. Voy. Netle. Auxerre, p. lit, S, U2, Voy. Cbutellux. Auxy, p. S, 1^ H, IISj lflâ. Avaoches, p. ui. Awugour, p. 184. Avemeres, p 178. Avigneau, p. 98, Inn. Voy. Marie. Avtsart, p. ïfiiL Avot, Avoul, p. uni, 174, 211. Voy. Davout. Atnllol, p. m. Aydie, p. îIlL Aymond, p. 8*. Ayue, p. 232. B Babuite, p. 21, 112. Bachelard, p. 810. Bâchent, p. IL Badier, p. 93, 25JL Badoux, p. 58, M6, 187, 234, 211. Bady, p. m. Big*, p. m. Baglion, [i. 36, 37, 41, 63. 118 Bagnard, p. 42^ 65, 7». 116. Baille (la), p. 95, 2£2. Baillet, p. 68, 68, 100, 116. 117. 137. lit. 143. 195. 200, 233. 811. 818. 249. -J5U, 8i.i, 212. Bailleul, p. 230, Bâillon, p. 212. Bailly, p. lv, 120, 179, 264^ 221. BaUlyat. p. 85, iflî, | Baia-Damat, p 50, 58, 57, 117^ errât. j Baissey, p. xvm, xi.iv, (>, 7, 8, 9, 10, LL 18,1$. Itî, 12, 11, m, 171, 182. 241. 251, 263.2»'. 2*9, 311, Bâtard, p. UL4. 152. Balalltier, p. 10, LL 40, 4^ 47, 50, 53, 58,(27, i& LU. U», 165, 210^ 879 899, 3ÛH. Balavoyue, p. 113. Balay, p. 166, 108, 2M_i I5L 268, 298. 224. Balesoiet, p. xxxviti. Baletier, p. JJJL Balfoug, p. 19, LIA. Balidan, p. 19, llâ, Balidart, p. 118. 194. 232, Batme (la) , p. 858, 286. ifliL Balœoudièrc (la), p. 22, Balore. p. 873, 221. Ballaxio, p. xlii. Ban(dn). p. |jcill.42. 44, 46, 53,57, 70, 94, 118, I8I_. 8JÎÛ, 201», 316. Bancenel, p. L7JL Ranoclier, p. lit. Bar, p. xviii.xxxii, 3, 108, U8, 119, 188.173. 182. 818, ±1È. Bar-Limanlon. p. 69. 70. US. Barangier, p. 889, 222. Harbançon, p. 2M. Barbier, p. 68, 83, 105, 119, 22JL Barberie, p. 90, 19JL Barbolte, p. 222. Barbuot, p. 92, 103, ifii, Bard, p. 38, 39, 48, 58, LiiL Barde (la), p. 122. Barges, p. xi.iv, lai. Barillon, p. HO, 145, 121. Barjod, p. Ul, 227, 242. Barnault, p. US, 168, 226, 240. ! Barollet, p. L4JL i Baron, p. 844. Barotinai, p. «0, 119. 149. Barre (la), p. 41. 42. 101, 119. lift. Barrei (de»),

p. 8, 33, 40, 41_, 4^ 47, 18. 31. 56. 120.187. 138, 141,158, 159, 175. 191. 194. 19H. 19», «05, 820, 221, 227, 242, 243. 214. 869, 3Q|, SOiî, 308, m. Barres (des) de Saint-Martin, p. 19,120, 123, 26J>, 2JS. Barretsol, p. 212. Bart, p. llâ. Barlbelot, p. 1^21.97. 98. 120. 121. LLL BaKle(le),p. 60,75,77,93, 94, Llil, 118. 181, 184. 137, 810,821. Basiretle, p. OSL fcaaak {li), p. 120. Basset, p. 65. Basaière (la), p. 1M. Bassompierre, p. 172. 122, Biîtard, p. 1M. Bastet, p. 110. Voy. Crussol. Bastier, p. 2SJL Balailbe, p. 2IL Bataille, p xliv, 3. 8. 9. 35 , 37, li^ 39, 42, 43. 45. 46, 48. 50, 5i.: 5i>. 63, 6^6^6^7^1,77,84,9(1,1»^ 121, 158. 1M, 1US, il' ï, 88'.'. 8»'.. 8IH. Batlut (d«), p. 15^ 17, 18, 121 . 171. 8f.O. Balx CasWlmori*, p. OJi, 122. BaubigDy, p. 2, 122. , Baucberoo, p. 320. Baudeau, p. 90. l'-n; Baudeoel, p. 98 . 222. , Bauderoo. p. 127, 129, 221. Baudesson, p. 22, Baudiuol, p. lxxtii, 65, 122. 185 . 22L i 222. Baudoin, p. 93, 141, 153, 122. ; Baudoscourt, p. 3, 122. : Baudot, p. ilv, lxxi, 23 ii , i:<5. js|. \ Baudricourt, p. 887. Baudry, p. 23. BaulTreuiont , p. tu, xlii, lxx, lxxi. Lxxxi, 4,5, 6, 7, 8, 9, 10, U, 12, 13, 14, 16. 17, 18. 81, 22, 23, 25. 49. M, 180^ 122, 1M_, 172, 194, 204,228.226,231. 243, 244, 2.9, 8fitv 87JV, 8S^, 308. 3H9. 310, 319. iiL Baugé, p. xv. Baugis idesj p. «, 13, 128. 121 , 835. «98. ! Bault, p. in, i Baume (la , p. xxxvm, lvii, lxxviii. 5, 15, 19, 3j, 33, 35,36, 39, 41^ 52_, 55, 59, 2L 77, 90 , Oli, 98, 123, 159, 173, 198, 206 , 22ti, 255. 259, 276, 289, 293, iT± 3u3, 309, 314,222. : Baume Monl-Sainl-Legei (la), p. 112. I B»UI, P- !iL 221. Bauyn, p. 69, 124, 181, 27b, 22C Bavière, p. xxxiv, 170, 2fJl , 222. Bayard, p. 221. Baye, p. 2M, Baurd,p 107. Bazasaie, p. 108. Baxelle, p. 222, Bazerne, p. lxt, util Beaucbileau, p. 137. Beaufort, p. 13, 124, 165, SM. Beaufort-Monlboifiier, p. 3&L Beau jeu, p. xxir, xxxtii, 2,124, ifis.

**The text on this page is estimated to be only 16.17% accurate**

— 331 — r,i, 17;,, ion, 444, 43t>,4_i_4, ihû. 497, 31 j. JiL Beaiilieu, p. Beaulieu-Rasé, p 5». 5». lit. Beanmuol, p. mv, m, 144,178,815, iUL Heaao«, p. xixiv. Beaupoil, p. j\r,, »r.s. Beaiiregard, p. 144. 868. Rea'irepaire. p. mxiv,»8. 40, 48. 43, 11, 5^ »?i îîMj tourna, p 17*. 194, 406, **l Beauveiuois, p. 474. Beaiivoir-Chiistellux, p. 14, t», 1^ 16, 18, 40, îîi 37, 88, 89, 30, 31 , Tfl, 1i5, 1H3, 812. Beauvoir de Grimoard, p. Un. Beau voir- Virko, p. iisL, Voy Virien. Beauvoiain, p 18^ 13, 115, lgJL Bec (do;, p. 434, Bégat, p. un, lxxii, lii. Begîn.p. 1D3. Regon, p. 445. Reire, p. livi. Bel (le;, p. 3^,35, 37. sa, 185. Beliu, p. SHj aou. Belin le), p. 81, 103, 147, 805, 807, 814. 883, 487, 308 Bellay (du), p. H4, 418. BellecMDbe. p. 7, 84, 135. BeU-Croix, p. lia. Bellegarde, p. 148, 845, ■>. Rérail, p. m Bérard-DeaioBire, p. 443, 404. Bénrdier, p. xli. Béraud, p. Mi. Berbis, p. un , »L », 37, 3», », 44 , 45, 40, 47, 48, 49, 5^ Si, t*iîL2L 79, 80, 84, 85, 90, liti, 147, 134, 160, 108, 184, 190, 195, 808. 807, 811, 884, 830, 878, 878, 879, 304. Berbiaey, p. ilt, 55, 18»^ 180, 189^ 140, 149, 181, 194, 803, 806, 815, Ht., 4>i, 8Si\ il,!, 49i. nTJTTT 1 Bereur, p. 63, 8^ 18«, 187. Berger, p. 88, 84, 54^ 187, lii. Berghes.p. xxxviii. Bergier, p. 106, lii. Déringheo, p. 90. lii. Berlin, p. «il Bermond,p. 8111. Rerasge, p. 97, îoo Bernard, p. lit, 137, 193, HL -M< 836. 860, 479. ; Bernard de Chanteau, p. u, nu, cl, «8, 73. 70. 77, 78.81.9 Ber«|uam, p. 184. ; BerUuld, p. 90, 19i, iiiL Berthelon, p. 1*18, 315. Berthelol, p. 173. 1 Berthel , p. 57, S9, ijO, a, 97, 149, 122. Berlhier, p. 98, 100, 157, iSSL Berlhot, p. 17, «i, ^ ïi^ 451. Berlbon, p. 77, vmy, hil Bert-eaa, p. 2. ' Bemick, p. IiiL ; Berzé, p. xviii, lx vi . Bewh, p. 46, ISO. Besaerel-Marillal, p. ïM. BélhUy, p. 837. Belboulal, p. 19, ISO, ma. Bélhune, p. 90, Lia. Beogre , p. 3A 39, 4T, 49, 58, Gfi, 6», 09, 98, 130, 1«9, 18», 848.811. Beu»eran4, p. xc, 90, 103, 150,815, 8f.l,878, 304, 318. : Beyn ère», p. 184. ! Bey (le), p. liil. Bèze, p. xlt. Bexeoa, p. SX Bicbaio, p. i£4, 415. Bicbol, p. un. Hk iOSj UiL Bief (do), p. 81. Bien, p. 80^ 98, 130, lii Bigny, p. 1M. Bi tocaM, p. aiiiL Billot, p. 151. Rilly, p. 37, 41, 130, 8S«t, 880. Binam, p. :i\f. Biolali, p. Hli. Biolay, f. 82. Busey, p. 8ii. Biie, p. 37^ 131, Slâ. Buoton, p itiiBixooard, p. 10», 111. 807. Blaiay, p. ixv, xxxtiii. ixxix. u»i, lxviii, Ij 13l_, 155, 107, IfiH, 804. 837, 843. 88I.ILLH. H'amoM. p Blanc (le), p. 834, 81fi. Blanebefon, p. 19, 13^ 175_. lilî. Blanchel, p. 88, 188. Blancbetoo, p. 85, ait, Biaoot, p. 48, 49, M. )14, 131, 177, 191. fi ,, m. Blé (du), p. LVH, fi, 9, 10, H, 1», H.15,10, 17,18,1^,40,^, 181, 14:*, lïl, HT.

177, 1K7, 453, 47»:-, jj^ Bletonoière (la), p. 96,187. Blette rana, p. 384. BIlC. p. 95, 155, Ci. Blond {le;, p. 14, 1:84, 440, 44'j Bloudat, p. 811. Blondeau, p. 184, 885,899. Blonderoilaine, p. 18, jjvi, 134, iU, Blondel, p. 171. [tlonikl, p. 133. Bloelle. p. 37, 48, 4», 40, 134. Btugaet, p Lui. Bocbaillet, p. Lii. rVeof (le), p. 122, Bnuil, p. 807, xm. Boflln, p. aUL. Boigne, p. 835. Boillaud, p. 170, 878. BoiS {49), p. LXXVll, 19. 134, 1l>*. 178, 193,800^ Î1ÎL Voy. DtiUn Boislève, p. 122. Boiaot, p. xxxviii, 310. Boisseaux, p. 99. Boiasekt, p. 3JJL Boiaa'lior, p. lii. Baiaseoet, p. lii. Itiiisserand, p. iSL Boiasiére, p. lxiviii. Boistière (laj, p. 810, 8M. Boiteux (le; p. xlv, xmx. Boilouset, p. 56, 59, lii. Boiteao, p. 60^ 78. 87. 89, 13», 139, 141.888. 3JLL Boivin, p. ils. Bolacrc, p. 121L. Bollioud, p. 85, 311. Bonurel, p. 21L Bomeagole, p. 2£, Bon (le), p. nu;. Bonamour, p. lii. Booféal, p. xlv, nrx. Bongardi, p. Lui. I^nifact, p xli. Boain, p. 181. Booiiau, p. I9û, Boonard, p. 94, L7JL

**The text on this page is estimated to be only 19.27% accurate**

- 332 146. 194. «17. lli LL IL 1* , 13$, 221. 177. Itonojy, p. 7*, LU. Bonne, p. xlvui. Bonnenfant, p. îttL. Itouijeval, p. 2ii2. Bonnot, p, xnvui, 440, ai a. lkuimvjnl, p. t\;. Bontemps, p. Ï2H. Bonvalot, p. 121. Bonvilain, p. 127. Booy, p. lu. Borde, p. xlti, 10, Isa, 1S9. Borde (la;, p. ai. «7 Bordeaux, p. tss, 153, «u. Bwderie (laj, p. i&2. Borde* ides,, p. 44, 133. Bordel, p. sus. Borgia, p. 136, lia. Bote, p. ■*"'> Boaaeran, p. lai. BOfMICl, p. LVU, LXXV1II, I4t_ 414. 451, 87». aflia. Bott (du), p. 178, 456, 3fl».Voy.Dubot. Boucard, p. i~i Boucbardet, p. lii. Boucher, p. 35, 37, Si, 74, 7s, loo^ 13», 134, 406. Boucher (le j, p. m, Boncberoo, p. 85. Boucbel (du), p. 147, 148, .un. Boochin.p. 144, 137, Mi, iliL Boucha, p. 446, 4»o. Boucicaull, p. xxxix, 25L Boudier, p. 134, 158, iîo, 2iL Boueiaeao, p. 149, «s. *3V 896. Bougard, p. 140, 154, île» Bougue», p. 35, 41, i:u Ikmniet. p.86. Bouguier, p. 238. Boohter, p. ivn, M, M, 46, 31, 60, îlL ZiL ?Jj 5*i 22i 1LL l47> **£i 134, 139, li.5, 181. 188, 196. 19g, iï">. iiT, 30 t , :

**The text on this page is estimated to be only 18.85% accurate**

- 333 Itroîsts. p. Il, LVIl, 07, 83, 84, 142. 177. 186. 230,112. Broitea de Chaaereux, p. 89. Brottes, p. 265. Brouillard (du) p. Ht. 363. illL Broyea-ChiteauTillain, p. -".n. Bruchedan, xixyih. Brvère, p. 94, 103, 111. Brugnon, p. iHSL Brolart, p. 3^ M, 4^ 4^ 4j^ 49, 50, 52. 117. 136. I3H, lit, iul. 303. ise, m, 39;, ai^ Brun, p. M, 806, 2UL Brun (le,, p. 38, 4j^ 5^ 01, 73, 87^ 143, 830, SI». Bruneau, p. 31, 38, 89, 143^ m. Brunei, p. 84, 85, 103^ U6, 137, 179^ 186, 197, iOS.ail, 885, 231, 834. i7». mi. llrunot, p. 899. Bruny d'Entrecaateaux, p. aiilL Brussoo, p. loo. Bruyère» («le»), p. 6, 13, 14,143,317. Bnade, p. 31^ 33, 30, liR, 143, 174. Board, p. 189, 211. Boalier, p. 37, 38^ 44, 143, 819, 478. Bucbard (du), p. lit;. Bued, p. 389. Bufferant, p. 182, 218. Buflol, p. 54, 69. 73, 87, ?8, 114, 144. na. Buitaon, p. Ii5. BuiltOO (du), p. 89, 198, îiiL Buitaon» (de*), p. 889, 212. Bullioo, p. 181, 112, Bureau, p. 87, lia, Burgat, p. 90, Mli 185j ilL M2. Bnrigaol, p. 90, 22. Buaquel, p. loo. Butteville, p. loB. Buaseul, p. xxxrx, i-xxvii, 3, o, 48, 53, 95, MO, 144^ 10T, 173, 175, 180. 190. 191. 839. 848. 8ti0. 870. 874. 884. ML Bussiére (la), p. 100, 110.211. Bnany, Buxy, L L ii Liii *Mi *39. ISA. Buttât, p. lia. Bulard. p. 80. 861. 878. Buxillon, p. iai. C Cadot, p. ai. Cadonehe.p. 2i. Cagand, p. xxxtiii. Caillet, p. 182. Calard, p, 104, 188, JJiiL Calendel, p. 84, 145, ;U8. Caloo, p. 111. Carabu, p. 180, lia. Campigny, p. LLL i impo Ha*so, p. xliu. Camu* (le), p. 88.71.111. LIS. Camua d'Arginy, p. 2A1. Camus de Chanignieu, p. 818. Canabelio, p. 67, 83, 145, 188, MA. Canati de Cutniana, p. 314. Caaao, p. 84t. Canal, p. 92. Candie, p. 175. Canelle, p. UL Caniay, p. Canaan», p. 834. Capiwcbi, p. 94, 190, 829. Carbonuet, p. 34, 35, 41, 46, 50, 53, 145. Carderas d'Eavrincourl, p. 66, 75,90, lii Carendefex, p. *4Q. Carmagnol, p. *7o Carmantran, p. ili. Carnone, p. *97. j Caroodelel, p. un, 88, 31, lie Carn t, p. lie Caroble, p. 115. 188. I Carouge, p. 2S1. Carpenlier, p. 112. I Carrelet, p. xc, 103, ili. j Carrenet, p. 12a. I Carrière, p. 8JJL | Carrou (du} p. 878. i Carruyer (le;, p. 100, Mi. j Caalel, p. 148,315. , Casteluau, p. 367. Caatille, p. 211. Castres, p. «o. Castro, p. 855. Catherine, p. 45, 187, 146, 164. 19^ 871 Catin, p. 45, 50^ 5S, 55, 59, 64^ 67, 71, 78. 79, 83, 94, 103. 146, 181, j ilîL , Cauebon de Maupa», p. LS2. ; Cautain, p. 81. I Caiarobicle, p. 180. I Caiotte, p. 111. ! Ceaglis, p. Ili. . Cellard.p. %,aa. Cerf (le), p. iai. Cerilley, p. 2£1L Cerru'u. p. aii. Certaine», p. 75, 14Q. 858, Cerveault, p. 122. Celte, p. ai. Cbabanne», p. 136, 151, 163, 806, 809,873, 3-LL Chsheu, p. lii. : Chabot, p.

un, 6, n, li, iL 14,16. 18, 80, 81, 88, 84,85, 86, 30, 118, 117. 188, 146, 147^ 14JL 886^ ïli, 19«. 312. Chabot, p. 137, Ï2JL Cnaffoi, p. lûl. Ctiage (la), p. atti. Cbaipwn, p. 80, 147. Chaillot. p. 194, îfli. Cbailly, p. 2M. Chalant, p. «9. Chale», p. 811, Chalii-en-Anioi», p. lxvh. Challemoux, p. 181, Clialawux. p. 179. Chalon, p. xv, xxu, uni, xxvi, xxx, xxxtiii, xxxix, lxvi, L L il 5i 183, 184, UOj U7j 148, 855. 369, 384. 388. 308, 310. 318. 3|j, SIS. 333, i±L Chalon de Sully, p. 33, 36, 146, 148, 198.301, iii, Chalu», p. 4T, 48, 148, 189, 801, 3HL Chambe, p. 4ji, 98, 148, lia. Chambellan, p. 9, 148, 319, 282. Cbamberan, p. 38, 40, 47, 58. 55, 57, 14a. Chainbier, p. 89j. Chambly, p. 20JL Cbambornay, p 174. Chambre, p. 40, 1 19. Chambre (laJTp. IP^ LL IL *h. 46, MO, 134, 149, 173, 175, 886^ 859, 875,380. 8S_K iWK M}K 112 334, mal. . Cbaœbut, p. 282, Chamigny, p. 391. Chauiny, p. 228. Champagne, p. 48, 49, M, 138, 148, 149. 314, 816. 319, 367. 38*. 321. CbampJieu. p. 1 '■' 1 . Champdivers, p. itn, 159, 312, 1 Champeau, p. 87 , 88 , 93. 108. lia 818,212. Chauipier, p. 50, 54, 150^ 336,218. Champion, p. 69, 73, 88, 9», 141, 150, 187. 30 r., 273, 386, trrtlt. Chaœ|»l«cy, p. «8, 89, 31^ 33^ 33, 34, 36, 188, 150, ML Champlemi». p. 35.149.150. I51_J|79_. Cbamplitle, p. 2ÛL I Champ», p. 88, 315. . Champrans, p. 389. ChampTigy, p. 21, Voy. Mathieu. Cbampy, p. Ili, Chancey. p. 3, 111, Chancourt, p. loo. Chandèe, p. 353. 2£L Chaodieu. p. no, 886, 252, f Cham»oo,p. 137. 150. 281. Chandyo, p. xn , xtiv . 6. 8. 10, 11. 15,, 19_, 37, 189, UL, 198_, 219, 367. laiL Cbaneron, p. 2L Change net, p. 316, Change y, p. 31 ». Chanlean, p. 8H, Chantelot, p. 1Î1L Chaniemerie, p 3, 5, 31,22. Ito, 151. 178. UUL

**The text on this page is estimated to be only 13.73% accurate**

- 334 Chaalepiool, p. 446, MIL C.baoteray, \>. 37. 39, 45j 5^ 154. 181, 4fi4, an, an. Chantier (le), p. lu. Charnu, p. liî. Chapeau, p. 84, 43«. Cbapou, p. lai. Chappelain, p. li, 17. IR^ 154, 121. Chapperno, p. 1JI4, lii. Chappes, p. xlvii. 3. 154. 174. 252. Chappet, p. 40, ir>4, j45, 44«. CluppooiHl, p. ClwpUT,Chapui«. p. 97, 99, 141, 1 27. CharaMy, p. 178. Charbonnier, p. 97, 98. 819. Charbonnière, p. sa. Cbanlnoncl, p. lîi'.. Charencey, p. *sn Chargères", p. 19, 44, 47, 49, 51^ 54, 87. LLL iilj i±L iidL LiL m< 439. 454. aiu. Cbirgey, p. lxv, lxvi. Charlente, p. ai '■ Charlieo, p. isjl Charoo:, p. 1^3. 449, 489. Charnci j , p. ls , Charny,p. uiv, xixu, lxv, nvi.443. Al'J. Cbarollea , p. lxxxv. 46, 15^ 197^ liL Charpatl, p. 4jiL Charpentier, p. 127. Charpy, p. l«3, 434. Charrecey, p. 417. Charma (le;, p lar.. f.barreloo, p. lia. Chirner, p. 96,484. Charry, p. 154, lui JS9. lit Chartraire, p. xc , 88, 98, 93. 18t;. 445, ÎILL Chartres, |i. 4M. Char vol, p. 474. Chasao, p. 440, 430, 4JL Chasot, p, 4B4, 47^ iiiii. Chasse (la,, p im. Chaaacnay, p. im. Cbaaaeneux, p. m. Cbataepol, p. aot. Cbataevel, p. ïlfL. Chaatignole, p. 14b. Chasainoi, p. iâî. Cbawipol. p. 144, lit Cliaslel (du) d'Cuel, p. 8X1. Chaste! ;Je:, p. 483. Chaatellox, p. xxviil, lit, ltii, lxtii, ixxxi, 4_j ïOj 34, 35, Çii 74, 15i 79, KTj IJMj H4, U5, 154, 153, 15^ 158, Ui\j Ui^m, il!, ■»!*, 114. y. Amerre rt HcauTnir. Clulellil, p. liâ. Chatetni, p. 153. Chateaubriaot, p. US, Chllean-Morand, p. xxxix. Chileauneaf, p. xxui,xxiv, i.xv, livi, livii, txvm, i_i 154, 30». Cbiteaureoauil. p. 90, 164, 474. Chiteauvieux, p. loo^ m± 40jL. 439, 48n. Châieaiivilujin, p. nvi, IIS, l_76, 18», 438,455, Ï75, 30 1. Cbilelain, p. 430, aM. ChAlelard, p. 418. 458. Chilelel 'du), p. 1 8, 54, fiîj 1115, 110. 114. H7. 14>rh's isi IM, 171, 40t. 441, 4£L» 45L Chiielel (da;-Vcrinanti>D, p. BSj lii. Cbltellenol, p. mu. Chitenay. p. xxx, 7, 8^ 13, 11, 1^ liii 18. 40^ ï^iij. 43,41, ?5i îîîi *£: iL IL iîii i*i s>l. S5. 5K, &8, (il. H4. Bl, 70, IL li, 15i, 155, 1B4. MU:, 17ii, iil9, 115, 489, 304. aîi Chllillon.p. xv, xxv, xxxn, xuv, i.xv, 90_, lit, 131^ 45fij 457, 4^ 480. ChMillon de-Ncyria, p. BJL Vov. Moyrià. Chaire (la), p. 171. Chaudenay, p. xvin, xxm, xxv. xxxn, lxti, u*n, i. 131, 155, 19k, ni. Cbaudan, p. 1(17. Chauffour, p. s, 140. 155. Ch<8, «5, riB, 88, H7. ISS, IS'i, I ,7, ir.n, U'.l, ITx. IM. lSîj IIU. 417^ 439j 4t4. 454, i^i. 4S,,, 4ss, js'.i. . Cbaumelis.p. 159^ 441 lia. Chanmergiy. p 41*4, iir^ Chaamflal, p. xxi», 417. Cliaajniinl-Qailry, p. III Cbauisio, p. 159. lus Cbauveau, p, 87, 445. Chauvelin, p. ML Chauvelol, p. Si. Cbauvigny, p. 448, 303. Cluuvui, p.

XûS. Clunvirey, p. un J^, MO, I4t, lâtl. 18>, 441, 458, 491.305, 307. " Chavaonea, p. îo^ nor.. Cbannaot, p. 305. Chaviimy, p. 135. 301. Cnazeron, p. 4ÛfL Chemillv, p. 1^ IM. 471. Chemioau, p. 4",1 , i'.M , jg*i . 303, 309, errai Chevnil, p. illlL. Chiffe I, p. 81 I4f.. 1 Chiftlot, p. 11JL ' Chipny, p, 148, | Chillenn l*0f" 431, 4B8. 471 475, 481. 487, 494. 493, 491 497. «00, W4, «14, 317, :»i9. lia. ChoUv, p. 46. 4JL 158^ 159,444, ifii Chopari, p. 191 Chniix, p. 105, 436, US. ChurTaiD?, p. xxivin, 3, 159, S±SL Cicon, p. xlii, 19^ 110^ 15^ IM, IMj 400, 112. Cioqfnndt, p. IM. Crrey, p. xc. 44, 4^ 17, 49, 51 Ho, if/i. mu, la1,, Jjts, jjvi m, iLL 441', 4 io. 471 . :Ui|. FtÇiX r.iry. p. 1_1 1 isa. Civriac, p. 4 ; i, Civry, p. L7iLi2ii"'oy- siTrTCixey, lâL Clairoy (du), p. 222, Clayette Ma). P- 151. Clerinont, p. 158 Clément, p. fia. Ckrjuel, p. 9JL Clprinont, p. IjiO, 444,411 454, 470. Cleraiont-d'Xnboiae, p. 154, 4«7. Cleroiont-d' Anjou, p. I0JL Clermool-Cniiil, p. 19JL

**The text on this page is estimated to be only 21.91% accurate**

- 335 Clerraoni-Tonnerre, Monloiaoo , etc. , p. 59, 68, 70, 71, 78, 8*, 85,90. 136, 139, l«i©, 439, 461, 304, 310, 343, 344, 345. Cléron, p. XLvn, 18, 19, ïx, 30, SI, 34, S3. 84, 37, 38, 10, 41. 44 , 46, 46, 48, 50, 53, 83, III, 156, 160. 164, UH, 165, 178. 185. 444, Ml, 445, 446, î58, ïw;, 484. a4i}, p. 113,198. Cley (la), p. 59, 160. ClopiD, p. 80, 214, ici, Clugny, p. xxiTui, xliv, ilvim, lui, | UXI.4. 7,8. 9. 10, 13, 14, 15.16. 17, 18, 19, 41,44, 43, ii, 45, lll, M, 49, 80, 31, 34, 33, 34, 35, 36, »7, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46. 47. 49, 50, 54, 53, 54, 55, 5(1, 57, 38, 59, fil. 74, 75, 90. 95, lit, 133, 1 40, I5ii, 158, ICO, 161, 1113, 173, 175, 180, 18S, 187,400, 446, 439, 415, 459, 47.1, 484, 489, 491, 494, 498, 304. Glu t m, p. 459. Cochard, p. 314. Cochet, p. 87, 89, 103, Ili4. C-ocq île), p. 404, 447. Cocquard, p. 105. CoeUowiuet, p. loi. Caurderoy, p. «1, 86, 90, 93. Ul,' I «il, SOU, 345. Coiftard de Mareilly, p. 438. Coignet, p. 43, 45^ 41, 46, 50, 54, 57, «5, Uil. Coigoet (du;, p. 158. Coiatot, p. 314. Colard, p. lus, 348. CoUs, p. 104. Colberl, p. 44, 34, 141, 145, ll l. 164, 448, 48li, 341. Coligny, p. x». m, ltii, 44, 43, 31, , .13, 110, 1«4, 176, 180, 40li. 417, 44ii. 448, 418. 319, 344, «roi. j Colin, p. 45, 47, 49, 51, 107, 164, | 478, 486, SOU. Colletier, p. 40ii. Collonge (la), p. 7, 8, 9, 10, 11, 14, ; 14, l«, 17, 43, 88. 164, 481, 494. ! COllOOge*, p. 35, 163, 264. 307. Colmooi, p. 90, 103. Colomb, p. I4i, 433. Colorohel, p. 48, 38, 43, 50, 33, 141, I 11G, lf,3, 2(1, 466, 479, 488. Cûlorobey, p. 444. Colombier, p. 6, 7, 8, 9, II, 15, 104, lll, 161, 164, 163, 455, 346. Comblant, p. 444. Combles, p. 498. Cône», p. 38, 40, 41, 44, 44, 45, 47, 49, 51. 54, 54, 59, 61, 69, 74, 73, 76, 89, 141, 146, 163, 181, 184, 407, 414 , 439, 474, 817. Cotumercy, p. m, 455. Commcrioo, p. lou. Gommier, p. 314. Cotnmines, p. n., uni, 148. Coraminge?, p. 463, 467. Communes, p. 178, 308. Compila, p. 445. Coinpasseur le), p. II. lll, XLt, 14, 14, 41, 67, 74, 7». 77, 81. 140, 104, 188. 191, 194. 195,414, 431,464. Compièeoe, p. 95. Concloye. p. 46. 160, 164, 198. Gondé. p. inxvut.93, 108, 144. Voy. Bourbon. Conelles, p. 96. Conflaodé.p. 110, 430. ConlLioe, p. 154. 457. Comghan. p. lvii, 10, 15, 19, 43, 33, 44, 44. 50. 54, 68, 70, 74, 79, 84, 93, 118, 13», 164, 169, 410, 476, 815. Conquérant, p. 446. Constant, p. 104. Constantin, p. 94. 103, Contade», p. 165. Coppin, p. 441. Coquet, p. 49, 34, 33, 165, 191, 47«i. Corabœuf, p. 489, 494. Corberon, p. 344. Corbery, p. 401. Gorcenel (le:, p. 164. Corilewe, p. 181. Cordemoy, p. 415. Curuier de ljuuay, p. 3to Cornet (do), p. 415. Cornette, p. 164. Cornoo, p.

489. Cortelol, p. 478. Cortois, p. ic, 84, 83, 90, 104, 407. Corvol, p. 99, 100, 444. Cosnac, p. 469. Coane (la), p. 164. CtHsay, p. 474. Coue-RrUtac, p. 88. Ossonay, p. 459. Coste (lai, p. 66, 80. 93, 95, 135, 165, 177, 488. Colbenot, p. 145, 464. Gotheret, p. 85. Colignoo, p. 315. Coltebranc, p. S, 165, 318. Cotlia, p. 84, 101. 148. Couche», p. 1, 1, 3, 165. Coucy, p. xxxii, lus. Coudray (du), p. 461. Coudre (lai. p. 35, 165, 439. Coulange*, p. 99, 198,474. Couldiiet, p. 479. CoulOD, p. 484. Cour (la], p. txxvu, 40, 41, «4, 45, 34,35, 43, 165, 434,148. Cour (laj de Boyer, p. 38, 43, 166. Ouraull, p. 193. Coorbelon, p. xxxviii, 101. Coureelles, p. xlv, lxv, un, uithi, 4, 6. 8. 9, 11, If. 13, 14. 16, 17, 18, 41, 44, 48, 34, 38, 39, 44, 43, 45, 47, 56, 138, 164, 166, 194, 405, 410, 444, 454. 465, 488, 314. Courroy '.lui, p. 44, 166. Courlanrel. p. 168. Cour» :>", de IWru, p. 459. Conrlenay, p. mi, hit, 143. 148. 414,446, 449. 443,437, 491, SOI. 319. Courthaqt. p. 137. Coortiamble, p. hxii, 4, 3, li;r., 167. 468. Courtier, p. 458. Courlin, p. 179. Courtivroo. p. «tu, 88, 437. V. Conipaaaenr (le). Coorlois, p. 438. Courtois (le ,i. p. 137. Courtoisie, p. 306. CourtOl , p. ILV. 1I.VII . lu , 83. 8*. 83, 87, 436, 470, 341. j Cour*aull, p. 44, 44, 45, 167. Cousin, p. 104. Coussin, p. SOI. | Conslain, p. mv. i Coiisse ; la .i , p. 46, 49, 31, 34, 57, 59, 93, 117, 167. Voy. l'Estrade de la Gousse. ' Coulhier, p. lut, 19, 40. 48, 30, 33, i 35, 36, 38, 39, 41, 44, 46, 49, 34. 148, Iti7, 173, 181, 419. Coun, p. 169. ! Craoo, p. 314. | Créaocey, p. 1)3, 108. Voy. Couteau, j Crécey, Crèty, p. xliv, uïii, 3, 81, 156, 167, I«i8, 173, 180, 487, SIS. Creoieaux-d'Entrait'iies , p. 38, lll. 168, 488, 493. Créquy, p. n.i, 449, 477, Sts. Créai (du j, p. 19, 39, 40, 51, tu;, i;7, 73. 147, 134, 168, 178, 414, 433, 450, 344 rrral. i Crealin, p. 414. ] Cresay, p. 346. Cret. p. lxxiv, 47, IG9, erra;. ; Creté, p. 100. Crethé, p. 108. j Creutevaull, p. 188. I Crèvecœnr, p. 4, 169,498. i Croiaette (la;, p. lai. Croiaier, p. xuv, 41, 33, 38, 40, 44, 44, 46, 47, 49. 54, 5S. 55, 59, 63, 78, 93, 114, 130, 169. 449, 479. Croix (la , p. 15, 169, 410, 454.467. 496, 314. Cromot, p. 406, 430. Grunamlyjorg, p. 40, 44, 54, 38, «.0, 63, 66, 68, 84, 170, 317. Crois (des), p. 87, 176. Voy. Richard el Pelletier. Croy,p.xxxmt,xu, xui,4,117, 170. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 21.31% accurate**

- 336 CroMt (du), p. 90,îr.|. CroMdl, p. ii7. 101, 104, 110. Cruuy. 7, 170. Cmx.p. xxxyiii, I, 5, il, il. 13. 117, 144, 171. 174, 173. 405, 430. 494. Codel, p. 179. Cognac, p. 171, 417, 474, 317. Collant, y. 17». Cullon, p. 34. 115, 37, 51, 57. 58, 09, 7l,7n,78, 79, 100, 141, 171, 171 ÏOt, 439. Cure, p. 444. Curée liai, p. 144. Cnrley,p. 43C. Coaance, p. ILÏII. 4, ISS. 171, 441, «59, 267, 343. Cnawgny, p. 44, 4», 47, in, SI, 34. 34, 37. 11,55, 98, lit!, 110, 174. 174, 1H5, 189, 191, 434,448, 453, 4*e*can'p!i, p. 98. Deschamps, p. , 73, 91, 107. 141. 175, 494. Désenfles, p. liis. De'crots, p. 441. Voy. Pelletier. Detfours, p. 484. DenHand, p. 91. Desgeorge*. p. 199 , 439, 309. Voyex Geurges. Desi'ran^e». p. 98, 437, 310. Desholel, Dctkiulels, p. 98. DesmailUrd», p. 30(1. Dcaowulina, p. 340. Desormes, p. *a. Deapenae, p. loi, 131, 401. Despolots, p. 189, 4(i4. Deapréanx, p, 97. Desprex, p. 4H4 Dearoya, p. 4I»1. Destud, p. 184. Voy. Ealud (d'). DeavijrtiM, p. 9r, Deveocl, p. 400. Devillebtebof, p. 310, 348. Devoyo, p. loa, 400, 450. Digoiue, p. xxv, lixtii, 13, 15, 19, 4fi, 33, 35, 41, H4, 78, 79, 87, 89, 97, 110, 140, 144, 15(1. 174, 173, 175, 177,179. 191, 448, 480, SOS, 314, 315. Dimanche, p. 164. Omet de Chasaeimpiere, p. 483. Dinteville, p. xuv, 4. 114. 144, 143, 155,1(17, 17(1, 414, 480 , 491,494, 317, 319, 343. Dirisaon. p. 103. Dixroerie la), p. ««'.. DomraarltH, p. 434. Dcoe(la .p. 44n. Donguy, p. 448. Doniiea, p. Un. Donzy, p. xx. Dorchis, p. 454. Dormans, p. 258. Donnv. p. 15, 44, 55, 57, 74. 77, 88. 108. 141, 147, 133, 1(18, 17fi, 179 Dorne, p. 1 33. Dorni, p. 435. Dort, p. 4(18. Dorlao». p. 454. Dawwy, p. 315. fo.yen, p. 198,400, 305. Dof>imllr, p. iuv. Draey, p. 414. Draup, p. loi. Dree, p. xx, xxi. lvii, 9. 14, 13, 15, 17, 44, 45, 4(1. 4", 30, 31, 33, 35, 38, 39, 44, 17, 53, 57, 70, 80, 84, 83. 97, 143. KM, 1(111. 175, 185, 190, 400, 417, 44», 457, 46tl, 4*1, 489, 293, 491, 307. Dreux, p. xv, 158, 314. Dromard, p. 100. Drosnier de Prat.p 410. Dmuard, p. 101, 174. D roua a. p. 44. 5il, (10, (14, (18, 7(1, 78, 94, 93. 1110, 108, 113, 131, 1(15. 17n, 177, 181, 40(i, 414. 304. Drouet de Saint-Liviere, p. 450. Drouhot, p. 304. Druaya, p. 100. Dubar, p. 104. Dubart, p 4(14. Dubiei, p. 307. Dubois, p. 13. 133, 138, 401, 418, 44», 478. i Dubois d'Aiiy, p. (18, 71, 79, 94, 177, 410, 439. Dnboi* de la Rochelle, p. 13, si, 34, 33, 37, 38, 39, 43, 45. 48, 53, 57, 59, (10, 03. C7, 70, 175, 177, 448, 4b5. Duboia de Poaange, p. 4, 5, 178. Duboi, p. 7, 178. Dnhreuil, p. 480. V. Hreuil 'dn). | DubuisMHi, p. 407.

*i Doc, p. 79, 178. | Ducerf, p. 97. Ducreat, p. 59, 64, fi5, 69, 71, 78, 89, 98, 150, lti8, 178. 414. Voyex Créât ;do). Digitized by Google*

**The text on this page is estimated to be only 18.63% accurate**

- 337 — Douai, p. 22. Dufay, p. iLL Dugon, p. 4J^ 5J^ 5J^ 6J^ 80, 93, 16C, 178, 209. 210. 315. Iiugiiie, p. 1*5. Dnmai, p. 1111. Domay, p. 117. I». 199, m Domiral, p. 4L Dumolard, p. 138. Damonl, p. 2L Dumoulin, p. 28. Dupé, p. iUL Duperliiia, p. 100. Ouji.D, p. m, Doport, p. 221L Dupoteit, p. lia. Voy. Potet (do). Do pré, p lu. Dnpuil, p. iil, aiL Dupui* de Sainl-Gemie, p. 4i, 45, 47. 5t. 178. Ui Dapuy de Saint-Marlio . p. 80 . 89. 122. Durand, p. 55, 86, 179, «3,278. 316. Dam, p. 29JL Dweital, p. 157,261, 889. Dsrel, Durey, p. 179, 2filL Dariort-Dnras, p. 154. DutiI, p. m, 198^ aia. Duvernay, p. [taverne, p. 100. 101. Du vigneau, p. 71^ 73. 122. Dyo, p. tixxi, 5^ îi 14j 15^ 1^ 49, Mj 55^ OSj Çfij H0_, 114j lit, 152, 17», 177. 18fl. iOi^ iT. 259, iïi, A12. Kbandy, p. ai. Ecoligny, p. 222. Edouard, p. ^iSjl^ïÇjWj^L,^ jk.ii.Uj m. ul np_, tso, isb, aiLHi , 190, J'I*. Kgletioe, p. US. Eguionl, p. I"0. Eguilly, p. m», lxxxvii, 1». 15. lfi. ITj 18, «0j l&tt. Voyei Cboweul et Poutcerjt. EaMrv, p. lw,M7. Enferoat (!'), p. 99. 100. 101, IUL Voy. Lenferoat. Eoghieo, p. lii, Eptrnay, p. 194, 2iJL Epinac, p. 311Epi nota, p. 174. Kpoisaes, p. xxxvui, lit, Lin. Rrby, p. xxxvuu EiCïlJamacJie, p. 88». Eacar», p. 110. 117,121. Etcoraille. V. Scorrailles. F.smonin, p. «L 91, Î3K 2!L Eaperonoets, p. 1*9, 217, 112, Espiard, p. 4J(j4J>,52[!2iIL*>L?1j 93, IMj 116. lit, 1«L Î2L iso. m. ii^^ii ML liL «Pj 879, 309, Espinaue (1*}, p. 131,201;. Etpiocbal, p. 121. Espioe p. 212a Euanlets, p. in. Eaaarl» (de»), p. ica. Easerpens, p. 204J, 181. MO, Eatagny, p. 15, 40, 41, 71, 83, 89j 181. ita, Eslaing, p. 101, ÎLL Estainville, p. ÎM, Voy. Stainville. Estavayer, p. 231. BalerliBg, p. 17, 18, S?, 30, 33, 34, 35.54. 154. 1 s 1 . 103. Estera.}, p. US. EttieDuoi, p. 43, 51, 74, IL lîi 1»1. 141. 181. j&L Ealour [l'j. Voy. Lestouf. Etloarmel, p. UUL Ealrabonne, p. xxv, livu, 125. Extrade fl^ de la Cousae, p. 33, 37. 181, ai. Eitréeg, p. 228» Ealud (d'y, p. «5, 100, 181, 22JL Etajop*», p. xlvii, I84j 2âL Etang (l'j, p. 211. Bovrard, p. 12L Eveille T) du Foornay, p. Hi F Fibry, p. 175, 222, Fage (la!, p. 80, 37^ 38^ 40, 43, 38, 5L^_l3jB4,25jïl>^Jii IMj P_3_, iu_, lilS, 3Û7, Fak-rans, p. 212. FalleUttS, p. XLV, 71, 88, 113, ÎS6, 148. 171. Fardel, p. si, m, lia. t arses, p. 11LL Fauberl, p. 34, 38,40, 43, 46, 48,55, 57, 59, 74, 88, 89, 105, I7t>, ISA. Faucery, p. 2i. Fauekgny, p. 161, âlL Faudoa», p. 7«. U_K 1KaFaulquier, p. 140.231. 194. 301. liL Fauqoier, p. 128. Faur (do), p. 17, M, 31, 35, 36, 38, 40, 41, 43, 45, 46, 49, 51^ 5Jv, 100, IK>, 154», 18». )M, Sil^ FanKbe, p. 112. Fautrey, p. 92JL FaoUièrea, lvu,

lxttii, 7, g, 9, 10, 30, 31, 31, 34, 50, 53, 57, 6H1 5'J, 10S, IK4, 19(1, 100, SI», 111. lui, nia. i FaTerolle», p. 122. Favier, p. 53, 154. m, Fa»re, p. L12. Fay 'du), p. 1^ 100, 137, 181. 191, 118, 248. 2C9, 19». Fay-Maubourg, p. 144^ SUS. Faye, p. Hl, 111. Fayette (la), p. 13f.. au. Febvre, p. 94, 105^ 107, 307. Febwe (le), p. 105, &sl Feillena, p 138, 139. 276. Feligny, p. 212. Feoeatrange, p. 25JL Feooyl, p. 21JL F*ron(le),p. 10L Feroux (le), p. î2il Feirand, p. 46, 185, 19», âli, Ferrary, p. îo». Ferrero, p. 173. Perret, p 200. Ferre tte, p. lçt, ILL Ferrièrea, p. 10, 111^ W, 158, iT^ 185. 197.116,13t:, 130. iSL FerriOtt 'la;, p. :iV>, Ferroux, p. i±L Ferté (la), p. i, 185, 22JL FerU-Meoo (la;, p. 11. 87, 88, 100. 164. 177, 185, 197, 139,240. Fealuol, p. 137, Féligny, p. 28\ iili. Feaillée (la), p. lia. Feurt, p. lis. Fèvre, p. 12a. Fèvre (le), p. 45, 48, 157, 185, 186, 202. 111. 138. ML Fèvre (le) de Caumartio, p. 73, iUL Févret, p. lvu, 48, 55, 58, «0, 62, 64, ttjlj 7^ ajj 85, 93, 103, Ui, 1*1, Ikii, 110. 115, HO, 17h, 178, 3136. Feydean, p. 118, 119, 214L Fiennea, p. Ui. Fieubct, p. 88, lia. Filajan, p U, 46^ 47, 48, 50, 53, 55, Cl, '13, 119, 79, 84. 91, 91, 101, l_H, jjtl_, t_i_K Iâ0_, 18«, U_l, 10«, 118, 111, 13r,, lîifj, 17S, iiUL Fin (la), p. 7, 8, 11, 13, 14, 19, IS7, ilii. Fioaoce, p. 89. 95. Fioet, p. I.XXV1U. Fiquelmont, p. ibo Fitigny, p. LU. Flachière*, p. :'Q3. Flandrea, p. 149, Ii7_ Flécher* , p. 104, 2hiL Flenrey, p. 212. Fleuriau, p. 101, 121. Fleory, p. 102, 301. Fleulelot, p. 41, 47, 5», y». 58. gjj «12, «H, SH, 131, HT, M, 218, 141. 2LlL Florain, p. ailu 43

**The text on this page is estimated to be only 25.06% accurate**

- 338 Flore», p. 107. Florin, p. 89, 91. Florie, p. 233. Fokuy.p. xliv, 7,8,9,10, 11, », 13, 14, 15, 16, 17,1», M, il, 22, 28, 29, 111, 155, 188, 239, 260. Foix, p. m. Folie, p. 38, 40, 42, 52, 188. Folin.p.»», 44, 45, 54, 59, 61, 63, «9, 74, 76, 77, M, 188, 196, 434, 264, 306. Follet, p. 154. Folleville, p. 245. Folye (ta), p. 85. Fond (ta), p. 233. Fontâinee, p. uni, XXTili, 75, 131, 173, 188. Footenay, p. 88. Voy. Cheval. Footenay, p. 115, 116, 175, 280. Fontetle, p. xxv, xxx, lvu, 4, 28, 31, 32, 33, 84, 49, 51, 64, 74, 102, 163, 178, I7G, 189, Î05, 214, 241. Forbio, p. 306. Foreal (la), p. 314. Forestier, p. 4*3, 295. Forél (la), p. 191, 194, 197, 23*, 278, 284. Forgea (de«), p. 7, 8, 189, 326. Fomenta, p. 257. Forteau, p. 44, 189. Fortia, p. 148. Fossé lia), p. litu. Foaeéa (de»), p. 245. Foucault, p. 117, 191. Foncber, p. 259. Foocberaos, p. 260. Faudra», p. xxx, «, 30, 31, 38, 34, 86, 87, 38, 39, 42, 44, 46, 48, 49, 51, 52, 57, 58, 59, «5, 75, 77, 90, 91, 111, 158, 175, 177, 190, 219, 222, 244, 299, 312. Fougèree, p. 98. 168, 248, 303. Foncière», p. 144, 288. Fowlrq, p. 118. Foulle, p. 315. Fouquet, p. 207, 282. Fourneaux (des;, p. 37, 40, 190. Fonrneret, p. 67, 68, 128, 131, 191, 214, 225, 320. Fournier, p. 104. 209. Fonvaiu, p. un, 319. Fradel, p. 238,276. Fradet, p. 282. Frago, Fraiie.p. 81, 191. Fraguier, p. 299. Framery, p. 78, 79, 153, 191. Framexelles, p. 137. Framond, p. 282. Franay, p. 12, 34, 36, 137. 191, 2lfl. 224, 244, 315. Franc (de), p. 174, 248. France, p. 308, SU, 318. Franche!», p. 303. p. 99. . P- 177. , p. XtV, XITII, 42, 43, 45, 47, 49, 51, 55,61,62, 63, 64, 66, 67, 69, 71, 72, 165, 191, 306. Fremy, p. 81. Frtœyol, p. xc, 164, 169, 255, 273, 274, 301, 312. Frewe, p. 56, 59, 66, 79, 80, 93, 95, 180, 187, 192, 210,223. Fretoe (du), p. 41, 192. Freioy, p. 315. Fribourg, p. leo, 819. Frokasard, p. 483, 236, 237. Froloii, p. xxi, xxin, xxx, lit, lxvi, LXVIII, 1, 2, 192, 193, 285, 304, 323. Fromager, p. 53, 59, 65, 66, 193. Froment, p. 84. Froltier, p. 73, 79, 193, 275. Froular, p. 294. Fuligny-Oaraas, p. 38, 50, 53, 78, 178. 193. Furatemberg, p. 253. Fuaaey, p. 11, 10, 12, 13, 13, 16, 17, 18, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, SI, 32, 34, 33, 36, 38, 39, 41, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 52, 56, 66. 72, 87, 128, 164, 166, 172, 194, 253, 294, 298, 300, 314, 318. Fyoi, p. 55, 63, 76, 77, 79, 83, 84, 91 , 103, 113, 117, 140, 127, 12», 163, 164, 194, 193, 404, 203, 207, 414,441,227, 231, 236, 441, 446, 465, 306, 308, 1117. 323. Gabriel, p. 143. Gadagoe-d'HMUui, p. 54, 56, 195, 253, ! 266, 473. Gagne, p. 75, 84, 91, 134, 164, 185, 188, 195, 196, 401, 411, 414, 420, 221, 304. Gaillard, p. 47, 91, 146, 196, 267, I 310.

GaïUardiere (la), p. 7. Galtand, p. 97. Gallet, i>. 81, 84. Gallier, p. 105. Galloia, p. 187, 201, 224. Galoche, p. 91, 216. Galopin, p. 216. Ganache, p. 148, 22(i. Ganay, p. lxxvii, 31, 43, 47, 49, 31, 63^ 64, C5, 68, 70, 72, 77, 84, 87, U4, 146, 174, 196, 200, 405, 446, 254, 256, 261, 476, 283, 295, 299, 307, 308, 314. I,p. xuv, 15, 10, 19, 21, 28, 81, 33, 34, 40, 44, 53, 120, 152, 164, 180,197, 198, 210, 221, iO, 276, 298, 316,3*1. Gandelio, p. 232. Ganiare, p. 83, 85. Garadear, p. 138. Garde (la), p. 2*4, 233, S48, S61, 300. Garde (la) Chambonu, p. 64, 73, 79, 198, 284, 283. Garennier (le), p. 109, 123, 137, 297. Garil, p. 125. Garin, p. 230. Gantier, p. 164, 4*4, 3*0 . Gantier de Toulocgeon, p. 34, 17, 38, 40, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 198, SIO.Voy.Touloogeon. Carrier dn Voucbot, p. 31, 198, 4M, 3». Gantnchot, p. 191. Gaspird, p. 119, 165. Gaspard de Touloogeon, p. 309. Gaaae.p. 8,9, 10, 11,14, 33, 36,37, 89, 40, 47. 48, 50, 134, 155, 198, 261. Gaasion, p. 97, 173. Gaxtelier, p. 3, 39, 46, 50, 53, 199. Gaudry, p. 89. Geull, p. 84. Gauthier, p. 83, 103, VOS, 134, 146, 221. Gaulbiot, p. 149. Gautier, p. 73, 105, 187, 199,251. Gauvain.p. 278. Gay, p. 106. Gayardoo, p. 240, 493. Gayot de la Motte, p. 217. Geffler, p. 179. Geflroy d'Alenoorl, p. 239. Geltao, p. 459. Voy. Giellan. Gelyot, p. 106. Genève, p. xxh, 140, 148, 319, 323, 8*4. Genevois (le), p. 154. Genlia, p. 410. Voy. JanJy. Geoot, p. 86. GenoniLbc, p. 170. Geuoutaio, p. 461. Genreau, p. 103, 24.1. Gentil, p. 6, 7, 15. 199, 239. Gentil», p. 416, 431, 248. Geoffroy, p. 197, 307. George, p. xlix, lxxi. Georges Me) ou T 35, 44, 199. Gérard-Basoge, p. 191 . Gertuull, p. 140. Gergy, p. 239. Germain, p. 87, S07. Germiguey, p. 133. Geiminot, p. 207. Germolei, p. 123, 252. Gevaloia, p. 304. 1 Degeorgea , p. txxxv. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 18.43% accurate**

- 339 frévauiUa, p. IStSL Gerigoy, p. 122» Giellan , p. V, 6, 8, 10, 17, 19, 1*L 177, ISO, m. iW. Mi, Gipt. p. iso, iii. û ittiy.p. ïsi. Gîllet, p. 85, 809. GioMlou, p. ibs. t!i npa, p. 1», m. Girard, p. 83, M, 18«, MO» «5, Ml, 868. 871, 303. Girardin, p. 152. Girardot, p. aoa. Girau, p. (m Giraud, p. 97, 105, 809, îli. Giraolt, p. loo, 2ii. Glrod, p. 152, Gironx, p. M, m, ïço^ ^ Girtal, p. 95, errai. Giaors, p. 844. Gisaey, p. m», 16», 299. an. Glanoe, p. un, Gtoton du Pré, p. 8UL Glux, p. 889. Gobillon, p. 80, ion, îi£l fiBitird, p. ioiï flodeiu, p. lia. Godran, p. *27, 876, îM. Gombaull, p. 388. Gommier, p. i^l Gond (do;, p. 38, 40, Mo, 2jï5_ Voy. Hugoa. " ' Gundi, p. ajj», gai Gondrecourt, p. 2M. Gonoe, p. i aa Gootaul, p. 91^ 32g. Gonthier, p. 4J, 44, 46^ 48, H, 61, 5*i IL Z5i îiL ilL 2'>«i fiL iiL iiiiL — — Gorgiard, p. Iftfi GorreTod, p. 183, 144, 144, 831, 847, 997, a±L Gorron, p. 888. Gossemau, p. 807. Gooan, p. 48, aoi . Goutter, p. 13^, m, Goqrai, p. LLL Gourion, p. 170 Gooreau, p. ij», 34^ ^ 3^ 38, ±0, 41, Cmirgue, p. 1M. Gournay, p. «tu. Goutte {la; , p. 87, gg, 91, 108. aia, «78. aïs. Gouven.m, p. liï. Gouverne!, p. lflJL Voy. Toor (la11 do Pin. Gocx, p. XLVti, 1 78, Ï0«, 889, 308. Gonx (le), p. 7, g, 9, 10, lî, 15, 17, 34, 181, 143, 150, 165, 800, 801, 814, 887, 836, 870, 878, 8*8, 304. Gonx (le). V. Legow. Goyoo, p. 806, 868. lirachwx, p. 310. Grain, p. SJj^4JjV7j4915î,!k 808, 2ÎA. Grammont, p. 74, 87, 104, 8£i, 808, 803, 851, 875. 31!!», Grancey, p. xtiii , xxt, 1x111, xxt, XXXV1U, XUV, LXV, LXVI, ^ 8. 154, 1S5. 158. 191, 808,81*, 8i7,8Hli, 300, 310. Grandcbamp, p. 53, 57, 808 Grandnwnt, p. xlvii, 3!^ 38, 34, 87, 38. 40. 173.80.3. Grandry, p. 199, 8,8:i:t. Gueldres, p. 1 .n. Gueneau, p. su, Guéoebault, p. lui, 57, «s, 94, nm. Gnenicbon , p. 7J, 76, 7*, 91, 108, 805, iîi, ï.l H. Guemcbot, p. 1, 10», tQ4. Guenot de Vouso!, p. 4L Goereby, p. 93, leo, îsi. Gneret, p. 91. Guerin, p. Guerrier, p. H*. Guet le (lî), p. lxxi. Gniberl, p. lai» Goichard, p Iju^ Guiehe (la) , p. xxx , xxxvui , Lnr, Lixvii, 4,5,6,7,8,9,10,11, 18, 13^1^8^ 82,89, 86,87, 38, 48, 50, ^62,6^7^89,91^97,18^ 117,158,168, 173, 175, 177, ISO, 406, 818,817, îiA Guicbol, p. aa. Goierche, p. 184, lia. Goignet, p. 1J6, 1AL Goijoo, p. 68, ISi, m, ÎMi ÎÎL 8n«. Gnillari, p. 197. Guillaume, p. 74, 4SJL Guillaume!, p. 193. Guillemain, p. 8JL Guillemier, p. 84, 83. Guillermln, p. 85, 95, î^L Guulerroiere (ta), p. 98. Guiller, p. aii. Goillet, p. m, 865. Guillin du Monte), p. lia. Goulot, p. fil. Gaine*, p. 197, ÎSSL Gupillot, p. 122. Guyac-Cbâteaogay, p. 231. Guyard, p. 69, 85, 103, 186, 8*7, 861. Gayardon, p. î.

Goye, p. 65», 802 iSlx Guyon, p. Si. Voyez GuijOB. Goyol, p. l, 188, lii. GnyloD, p. IIL Gy, p. HA. Gyany, p. S8, iojl Haardelaeq, p. 888. : Haeourt, p. 850. Haajneteaa, p. sua. Hagemtkaeli, p. xliii. Rainaut, p. ïos. Halwio, p. tM. ! Hamel (du), p. 8iL I Bamilton, p. 810. I Hamon, p. 818. Ilaraoguier, p. 34, sç, 48, 49, 58, Ci, 182i808, 849. 898. HL. llariucourt , p. 176, 12L 388. Harcoort, p. 170, 881, 384. Bardebeeqne, p. 812. Voy. Laval. Hardy (le) de la Trousse, p. 252. I Darley, p. m.

**The text on this page is estimated to be only 19.69% accurate**

- 340 — Harliy, p. 111. Rarville-PaUifeau, p. 122. BaolTroy, p. Lûi. H«Mëoii»ille, p. 100^ Bausloo, p. liiL Hautefeuille, p. ail. naulefort, p. LU. Hiutcmer, p. 282. H»utoj (dn),p. 401,226, Baye (la), p. 21V ïVi. 24»^ 412. Haye* (des), p. iUL Hébert, p. UL4. Hélloo, p. 122. Helly, p. xxxvtu. Hemery, p. 409, 264, 225. Béoay, p. 19,. 20, 208, SI** BéaiD-LiéUrd, p. Mj 31, 33, 36, 38. 40. 47, 52, 125, 1 Hi. . 188, 208, Mi, Henneqnui, p 114, 1t. y, 2£j. Hcuriol, p. 187. Henry, p. 92. 116,161, 122. Hérkontt, p. 111. Héron, p. 122. Herty, p. Î2A. Hetdiu, p. un. Hesse, p. no. Hfiidelot, p. 202. Heuretet, p. 126. Hochbert, p. xliv, 5, 154, 208, 209, 225, 222. Hocquarl, p. 7jt, 78, 79, 82j 222. Hodiurl. p. 152, HoittevtUe, p- 1M. Hongrie, p. no.aiL Hôpital fV^ p, 447.261. Hos'un de la Baume, p. 195, 2£fi, Hfttel-Fxot, p. 39, 40, 5L mBoudry, p. 282. Houaae, p. 222. Hubert, p. 112. Hubinei, p. m, 17», 479^ 290, 1UL Hoche rot, p. lo«. Hodelot, p. 65, 105, 409, 46*, 225. Hue, p. 212. Hugon , p. lu il , |R, 88, 178. 198, 409. ISA. Voy. Dugnp. Hu?or,et, p. 487, 314. Voy. Saillant. Hognet, p. 152. Hoiltier, p. 25. Rombelot, p. 59, 65, «7, 68, 210, 465, llumhert, p. 447. 4*5, SOI, ail. Home», p. 19, 28, 57, 165, 177, 180. 810. Hnmiere*, p. 148. Hureall, p. 280, 221. I Imbercourt, p. 117. Imbcrt, p. 122. Ule- Bouchard (1'), p. AIL M» du Gae, p. M, 2UL. bterliog, p. 18L Voy. Enterling. Iverny, p. 22. J Jaehiet, p. 218. Jacob, p. Ul, 163,4*1, 3M. Jacotot, p. 18s, 42i JacqueUn, p. 25 1>, 252. Jaequeron, p. 159,243. Jacqaioot, p. 106, 174, 121. Jaequotot, p. M3, 195, 4», 225. Janly, p. uni, 4,5, 9,10, 14, 18, j_5_, rr^ 13^ ji^K iuk ] Jannel, p. 170,310. ! Jannon, p. 84. 93, 103_, 170. 196.431, 2iiL Janl, p. iLL ] Janlial, p. 282. ' laque Un, p. 225. I Jaqueron, p. 292. Jaquol, p. 1^4^ 43, 29, 80,84,86, 40, 44, il, 47, 49, 5J_, 7_K 110, 15!). 18»;, 196, ani , 210, 211, 2U, 21.'j, 220, 22t. 227. 296. 297. Jaquol d'Audelarre, p. 77, 85, 21L Janbertie, p. iti. Jaoehe, p. 122. Jarry, p. 3^ 4jt, 4J^ 5^ 5ji, 6V, 69, 177, 184. 411. 212. Jarsailloo, p. 7«, 87, 212. Jaucoort , p. m, xxxvni , xliv, lvii, 2^24,4^2^21,2^29, 3^ M, sjj^sjj^aT,^,^, «5, 47, 51, 55, 56, 58, G3, f.5, 73, 74, 75.76. 89. 93, 141,156,161, 175 17»l, 20 r-, 412. 4 if., 44S, jjiO, JW[ 813. 222. Jayase (la;, p. 4M. Voy. Paria. Jeânnin de Caatille, p. 41^ 43, 46, 51, 147.212. JebanniD, p. 103, 1», 186, 278, illl | Jeunot, p. îli. I Joanio, p 102. 1 Jobard, p. 84, ULL Jobelio, p. 484, Joberl, p. u Mu Jodol, p. 406. Joigny, p. 211. Joiorille, p. xxvin, xxx, 111. 139, 243, 255, aia. Joleau, p. io« Joly, p. 105. Joly,p. 46. 48, 49, 51, 64, 65, 71, I Pti, 12S. 149, 161, 179, 191, 201, 211. J1J, ÎU. 220, 223, 2JH, 26»,

276, 295. 299. 38i, 320. t Joly de Béry, p. 108, 104, 129, 214. 234. 472, 221. Jnmard. p. m»;. Joonbapt, p. 322. Jordaia du Chavet, p. 251. Jordan, p. 94, U15. Jornot, p. UiL Joaian de Grand»»»!, p. 26, 4L 83, 2UJooard, p. 94. 107. 122. Jouffroy, 179, 182. Joutnard des Acbarda de Taon, p. 61, 68, 164, 214, 308. Joare 'des,,, p. K7, 478. Jouatelin, p. 202. Joux, p. xxv, 252. Joyeuae, p. ISS, î2L 494, Mi ! Jubert, p. i^U ISA. I Juillet, p. iOS, LSLL 1 Joilly, p. L. 193.214. Julieu, p.TjSjiO,]^ 16,11,61. 1", 113, 128. ihT, 211,215, 233, 2*2. 302, 301, 317. ] Juliol, p. iMi l»!, 2ifL. 1 Jnrain, p. 211. ' Juret, p. 134, 222. I Juaacy, p. 2, 415, 282. 1 Jirvigny, p. iiti. K Karaodefex, p. 1ÎL L ! j Labbé, p. 174. 156. Labbey, p. 79, t^iii. Uborey,p 222. Laborier, p. 96, 22. ! Uchère, p. 42H. ; Lagoy, p. UL | Lagourun, p. 222. Laguille, p. 152. ' Laitre, p. 221. Lalaing, p. xxxvi, xn, xlii. Lallemand, p. ixxvu, 9, 40, 83, 215, 212. Lamartine, p. 68, 77, 84, 98, 99.127, 175. 216. Lambert, p. 54^ 216, 22L Lambertye. p. 117. 122. Lami, p. 85, 186, 189, ilL Lamoigoon, 196. Lamourat, p. 416. Landreville, p. 252. Landry, p. 411. Langheac, p. ima, 60.61, 171,190, 406. 217,444,273. 471, 29jL Langloi», p. 212. Unguet, p. xc, 93,145, 161, 166.169, 177, 181. 192, 203, 212, 236, 257. 272,276, iTL

**The text on this page is estimated to be only 16.55% accurate**

— 341 — Luoein, p. îb, 44, *L 5L §2i ilL 165. 17». m. Lannion. p. 407. Lannoy. p. xxxvui, il, xli, ML ll>, 138. 188. 2M. Lanlage, p. 6, L iL IL IL AL IL 88,23, 85, 93, 11^ 15>^ 417, j£iL Lanlenay, p. i:tM. Lanlennes, p. 3, 185. 817, 241. Lanlin, p. tvn, M, §L 8L ll£» 122» 212, IjdIï, p. 19^ 2ltL l-anvaut, p. 1 RH. Lapéroate, p. 414. Lapre, p. USL Larcber, p. 89, 145,191, H>3, îfliLarçonnenr, p. 2*5, Lardillon, p. me. Largeatier, p. 28.L 114, LarUn d« Kereadio, p. 116. Lannaae, p. 99. Larrey, p. uv, L siâ. La?, p. ^ U9, 1*L IHL il*Lascarij, p. 114, 341. Las-Cases, p. 21. Laalic de Saint-Jal, p. 122. Laube, p, M, iL 5L *L iMi. »t8. 9*1. Laubespin, p. 91. Voy. Anbespin (Q. Laumoot, p. 221. Lauraia, p. 21ti. Laurtau, p. 105, <74. Laoreocie, p. 122. Laorencio, p. 3», M, *L*L IL lî5> 184, 190, ils, 252. Laux de la Coite, p. 2UL Laval, p. 10, 148, 151. 164, \a. isi, 219, Ml. aiL. La vaux, p. 9G, ni, 216, 465, îm. Laverne, p. 819,328, Voy. Verne (la). Lay, p. «7, 282, Laye, p. ixiï. Lay*. p. 322. Léauté, p. SU, Lebaull, p. 1M. Lebeao.p. LU. Leblanc, p. 128. Lebœuf, 218. Lecarpentier, p. 124. Leclerc, p. 9L I»L SÎL Leclerc de BuiTon, p. lvu, 882. Legeodre, p. U1L. !1L 1!>L îPJL LegOUX, p. ïl-^îu 19L ÎQLIIL 190, an, 212. Lcçouj-Morm, p. ÇO, 159, 186, m, il 9. UsraiD, p. 142. Ltgracd, p. 8». 80, 58. 87, 159, 196, 440^851, Legros, p. iiii. Le jeune, p. 1M. Lelade.p. 241. Leloog, p. 242. Le maire, p. 221. Leœire, p. 112. Lerooine, p. 57, 120, MO, 882, SU, 26JL Lemolier, p 88, 87, 88, Wt, 118, m». Lenet, p. 59, M, 122, 129, Uli iiL !'■><«. iKK 441 , 387, 4fi9, 29JL Ienferoat. p. 4M. Voy. Enferrai (Q. Lenoble, p. 321. Leooncourt, p. 16. 18. 19, 80, 44,43. 44. 85, 4)'>, 47, 28, 49, 30,34_,117, Tïî . 15H, UiO, tjji, 195, 817, «1, 838. 845, 83», 345, 888. Uonardy, p. 9JL Leqoesue, p. 124Leroui, p. W. 44J_ Lery, p. 242. Lesjg*, p. 268, SU, 312. Lescbenaalt, p. 91^ 124. Lescnyer, p. ÎHL 812. Letpal, p. 122. Lespieter, p. LSâ. LespiDasae, p. HL 419. 300. Leiiang, p. 92. Leatouf, tvn, H, U, 18, 19, 80, 25, 87. 28. 30. 38. 34, 35, »B, 97,39, 4r 43_, ies, IMj IMi **L *1L 2S(u 300. 3_o_l an. Leoglé, p. lxvii. Lengny, p. 4M. Uval, p. ilv, U9, 218, 819, 287, ill.Voy. Laval. Leveseur, p. 181. Leviem, p. ils. Lèvi», p. xrii, 67, 78, 7*, 75, 87, 95, 170. aofi.asa, 217, 281. 214. Levislon, p. 4Qii. Leiay, p. 237. aiL Lien (dul, p. 25JL Liear (le), p. 75. 108. 806, 222. Lièvre (le), p. iut, 126, LSâ, Ligerel, p. nu. Ligier, p. ÎDJL Ligne, p. 124, 170,188. Ligneville, p. 50, m, 19*, ïîl^ 441, . Voy. LînçeviUe. Lin?m:ville (Rolbeliii), p. L Longvsy, p. 22JL Loogvillier», p. 113Loogvoy, p. lûl.

Longvy, P- "V, txvi, 128,184, 15L S75. 319. ail, l-oppm, p. 76, 8_L 85_,9L 10_L ÎÇL H'J, 182, 1 SC. 445, 431, 41*. Loreocbet, p. xc, ks, 91, 103, m, 184. ?07, 225, 278. 118, Lorio!, p. 51. Si», BP, 1"3. 826. 422. Utti. Lnxemboorg, p. xxixrm, xi, xu, 1S8, 147, 148,170, 221, 813. 8UL Luyneox, p. 124, 4M, 422. Loxy, p. lxv. Lyalhod, p. 221, Lyeder, p. xxx». Lyobard, p. iiL Lyon, p. 159. 191,885. Macet, p. 215, Maeheeo, p. xtr, ilth, 76, 78, 79, 88, |L 182, m, 80L 4J_L S4L 447. 440. 449. 46L 308. 312.

**The text on this page is estimated to be only 26.44% accurate**

- 342 Maci.ffoii, p. m, 2*5. Mac-MahflO, p. 71, 72, 8», 91, «7, «8. Maeoo, p. un, 245. Madaillan, p. 56, s*, les, 228, 274. Magdelaine (la), p. lvii, lxxvii, lt, IX, 13, 14, 19, 20, 22, 23, 25, 27, 29, 31, 36, 47, 50, 53, 64, 65, 68, 88, 97, 150, 17i, 182, 200, 22C, 228, 280, 282, 288, 300. Magnien, p. 31, 32, 34, 39, 42, 52, 61, 72, 89. 130, 229, 279, 817. Magoy, p. 158, 2»;. Maillard, p. 127, 12», 164, 220,238, 241, 306, 308. Maillé, p. 177, 292. Maillot, p. î8, i9, 30. 87, 39, 220, 229, 212, 325. Maillola (des), p. oii, p. 64, 214, 431, 2*14, 308. Malj»ert, p. 286. , p. ILI. ,p. «73. p. 83,94, 264. Mandelot,p. xut, 121, 132,163, 208, 230, 309. ManJonel, p. 106. Mandre, p. 314. Maaeuil, p. 121. D.p.223. Mannia, p. xxxy. yiDM, p. 237. \|arbœ«f, p. 102. Marcelaoge, p. 39, 41, 48, 231, 260. Marehaiaville, p. 155. Marchand, p. 39, 42, 43, 47, 49, 52, 75, 91, 131, 137 , 231,271. Marche fia) , p. ht, xxxix, 5, 188, 221,231, 232 , 247 , 294. Marche (du), p. 37, 40, 47, 232. Marcbcgeuil, p. 320. Marcheville, p. 10, 232. Marcilly, p. livii, liitii, 4, 18, 19, 20, 22, 25, 98, 110, 229, 232, 246. Marck (la), p. 9, 14,2*1. Marconnct, p. 145. Marcouatay, p. 172. Maréchal, p. 246, 261, 324. Maresrhalcbi, p. 296. Marey, p. l, 83, 294. Matey (de), p. lxtii, 156, 251. Margeret, p. 135, 231. Marguenat, p. 216. Maridor, p. 148. Marie, p. 68, 99, 101, 104, 134, 233. Mariguy, p. xxm, xxiv, 248. Marioo, p. 182, 248. Marisy,p. 27 i. Mantaio, p. un, 5», 70. 71, 233, 824. Mariveli, p. 93. Marie! fiel, p. 8. 9, 12, 159, 233. Marloul, p. 57, 60, 129, 215, 233. Marmeau, p. lxvi. Marmier, p. 117,221,258, 2«7. Marmoot, p. 157. Marjun, p. 178. Marre (la), p. lvu, 41, 44, 45, 46, 47, 49, 51, 52, 59, 61, 64, 70, 73, 91, 105, 116, 146, 184, 181, 188, 223, 233, 234, 240, 278, 279, 295, 803. Marron, p. 69, 234. Marry, p. 312. Maraay, p. 321. Marsillyon, p. 182. Martel, p. 232. Marlcnay, p. 203. Martenne, p. 86, 88, 207, 215, 310, 320. Martenot, p. 223. Maitigny, p. 9, 10, 11, 12, 14, 15,19, 54, 111, 126, 205, 222, 234, 235, 520. Martin, p. xi.v, 33, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 48, 50, 58, 54, 84, 106, 113, 123, 164, 189, 222, 230, 233, 256, 237, 295. Marliucau, p. 101. Martinet, p. 169. (la), p. 218. . P- !*»• ird, p. 274. p. 12*. M«yé, p. 177. Manet, 33, 55, 56, S35. MaiBOl, p. 46, 47, 49, 60, SI, 60, 61, 62, 65, 70, 74, 83, 92, 93, 100, 126, 129, 134, 141, 143, 165, 187, 194, 436,287. Ma^î*B, p. 78, 179, 236, 261. Miaiy-Moa-la-ViDeuae, p. 98. Matafeloo, p. 252. Mathieu, p. 33, 34, 38, 40, 45, 50,53, 55, 107, 117, 143, 150, 152, 171, 190, 236, 239, 248, 296. Matnerot, p. 127, 188. Matby, p. 212. Matignon, p. 188. Mai^Hjc, p. 180. Maublaor,

p. 89, 95, 103, 139, 272. Mauclerc, p. 324. Maugeroo, p. lio. Maulhon, p, 107. MaoléoD, p. 12i;, 189. Mannvmt, p. lxtii, 221 . Mauny, p. 157. Maupaa, p. xlt. Maure d'Eatud.p. 100. Mauroy, p. 76, 236, 437, 280. May (du), p. l<4. Maygnier, p. 78, 194, 219, 287, 25H. Mayneand, p. 95, 103. Mazarta, p. 115. Maiel, p. 311. Mliilles, p. xlv, US, 1*6, 254, 2«7. iMeauï, p. 128. Mepret, p. 104. Meix(do), p. lxvu, 10, 237. ."iMi^y, p. 4*1. Mellin, p. 47, 34,60, 178, 237. Mello, p. xxx, xxxtiii, xxxix, litui, 1, », 4, 148, 155, 172, 175, 217, 237, 238, 244, 313. Melun, p- 217,457, 27 t. Menwnt, p. xiti. p. 252. p. 37, 53, 211, 238, 298. e, p. lxxxvii, 131, 140, 237, 326. Voy. Fuaaey. Mei.ey, p.' 107. Mene-n, p. 99, 313. Menoo, p. 173,216, 218. Menlhon, p. 283, 291. Menue (la), p. 34. 31, 39, 40, 41, 42, 44, 126, 150, 152, 172, 2*8, 324. Merceret, p. »48. Nerlo, p. 237. Voy. MeUo. r Merille, p. 46. r. p. 40, 193, 405, 238, 270. ,p. xxi, 11, 14, 15,17, 47, 29, 30, 88, 35, 37, 39, 40, 43, **, 46, 50,53,98, 134, 15«, 172,438,289, 447, *68, 474, 498, 803. Mena de la Perte, p. 185, 439, ïîû Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 16.16% accurate**

— 343 Meursault, p. 1^ 218. Meynt (le), p. îsjl Mayrol, p. JM. Mequin, p. 18t. Ment, p. 2DJL MercenU, p. 1M. Merch, Met», p. ÎUL Mercier, p. lis. Mercier (le), p. liii, Mere, p. lui. Mergey, p. lil. Merle, p. 10^ tu, Ml. Mesmay, 111. Mesmef , p. 91. Mes»il-SiaM>n (do), p. 838. Métrillot, p. ÎM. Meuurd (la), p. 220. Minait, p. 103, UL Michel, p. 84, 86, lift. Mkhaudière (la;, p. UT, 187, 212. MicboD, p. 90, m. Migieo, p. 67, m. nr, 18*^ î?i, 240, S5î. m. Millard, p. SU. Millereau, p. ULL, Millet, p. 56, O, 70^ 94, IMj 114. Milieu (de»), p. IL MUIelot. p. 8^ 10^ i^ 48, 44, 46^ 4b, M, 5J_. Ui, Ul, l_U, I9C. 205, 227, 240, 2fi4, 278. Millièrt, p. 44, 4*1, 48, M, 59, 116, 117, I^ISS, rsR^ 1SK 20^ 827, 23l., i_H\ iilj iii^ 2f4, 277^ MillOt, p. 15, 107, m, Millotet, p. ltu. U. 51 T 163. m, SU, 111 Mioard, p. 131^ ÏM. Milly, p. 9?^ 121, 871. Miolana, p. 259, 319. Mochet, p. mu, 117. 230. 22JL Morhot, p. 5JL Lhlii 11^ ï*L 2IL Minière», p. LOI. Minbean, p. ftfi. Mirebel, p. 311. MiremoDl, p. UL Moilleroncourl, p. MiL Moi«s«y, p. lxv, un, 159. MoiMoii, p. xliy, H, 15, 1S7, 189, U2, l.îr., il'.t, îil^ 2^2, îii^ 280, ÎAL Moiay, p. IS, 157, 16^ 248, 212. Motaji,p. ixivi, sj_, ai. Moîard (du;, p. SJLlx Moleroo, p. 211. Molesme, p. xn, 99. Molio, p. 2, liL MoIids (de»), p. lil. Molière, p. 13jl Molle, p. I2'J. ïli. Mfllorat, p. 92, UL ModcIiv, f. 2JH, IM. Muncirl, p. 211, Moncorpn, p. iiL Moneloy, p. Lxni. Mangent, ]>. 133, 249. Mongey, p. 240, m. Mongiool, p. !M, UL |»L îHi. Mooio, p. loju isstj 211. Monnoye (la), p. l»u. Mimparé, p. 14JL ! Moal-Saint-Jean, p. n, xxu, «ni, nu, xuu, 11X111, txvi, 1_, 153, 8», 857, 3JJL Monl-Sainl-Lèger, p. 1M. Monlaigu. p. xxxvilt, xlti, iivii, lit, LXVUI, L 1 L il Ul 13«. 165. 172, 23X, 243, 244. 874, i'J'J, HA. Monlign. p. (O, 88, 140, ÏM, 165, | 18l_, 237, 303, ÎUL , Monbiimy, p. 181. ; Montai, p. 1 MoaUrby, p. 264^ 893, 3JLL Monlaubao, p. 211. Montaudry, p. 121. Montbard, p. xvi, uni, ilL Mootbel, p. 164, 839, ili. MontMliard, p. 148, 804, 844, 853,837! 319, 221, Montberon, p. a«l. Mootberthod, p. 144. Montbewn, p. 121L MoDtboiaaier, p. 1«8, iSî» • Montburon, p. Moolchaiiia, p. 33. 35, 3«, 87, as, 48j SOj 53j STj 107, UiL 15:), 173, 190, 844, f*s, :ij|. MooMoriii, p. Lxxnu, 3, 5, H, H, 13j 15, 1C. 17^ 1£, iiL 8S, 87. lie, ^ »4, lis, | >U, 884,844, 847^ ïkx^ iia. Mtmlcornet. p. liû. Moaleorpa, p. «7, 79, loo, 10]^ 844. Monlcrif, p. 69, 78, 91, 93^ 158^ 845, M nitdrapoo, p. IIS, lil. Monlesquiou, p. m». Mootet (duj.p. 89, 30, Slj Si, ss, 34, 35. 36. 3S, 40, 41, 45, 49, 51, 55. Sa, 1 ;:i, !,.'>. ■j'jtt. Mantcynard, p. 89, 103^ 108, 190, 853, Mootfalcon, p. iii.

Mootfïucon, p. 138, 843. MoBtferrMd, p. i>f\.ïss, aat, 236, Ul. Monlgefiba, p. 185. Montuoaunery, p. 161, 889, 307. Montgrillet, p. il!. Moatherol, p. 98, U£. Mor-thotoB, p. 0, 136^ 152, 187, 194, 196,197,820, iii, t±L 871 , 8 :>", Mnnthon, p. xll. Mooiientdei;. p. un, Mooligay, p. xliv, Lxvi^i, 7, 39, 98, 100, 138, 17», 246, 24SL, M^nljlte», p. Ili, Montillet, p. 804. Moaljalin, p. 22. Voy. Fretoe. Mootjeo, p. s, «Çj |46_, m, 321. Moi,ljouveBlt p. 25, «7, 1M_j j»^ 847, 891. Muulîuc, p. 211. Monlluel, p. if, 124. MODlmartin, p. xim, lit, lxyiii, 184, 851. 221. Moolmégia, p. 211. MonUnerqaé, p. 111. Montmorency, p. xxxvm, vn, 81^ 99, 154, 162, 170, ISf^SH! 868, 311, m. MooUnorilloil, p. xlti, p. 85, 86, 33. 38i3JL4Xii,!!L49_1$L 62, 77^ 7S, lït^ loi, 21^3. 21lL Moniaorin, p. 162. i", 20i;. >lontaioyeo,p. 23X I Moatoillot, p. UL ; Montot, p. livii, 124, ÎM^ilL, Moatperroux, p. lxv. Voy. Dyo. M.uilponl, p. 212. Montréal, p. xxu, xxui. Moutreuil, p. 21L Mofltricbard, p. lxxviii, 33. «4. 33, I 36. 3«, 40, 48, 52, 140, l"i, 17 5, 81 S, ïjK iSS, 802, aiii, Mootrichard de la Broau, p. 75, 848, 307. MoDlunlnio , p. 36, 37, 52, t», 64, 66^ 177, 178,24s, iitL MontaerTier, p. IUL MuiiiBuaoo, p. SU, Moulurtax, p. 858. Morache, p. loi. Morand, p. 113, 2M. Moreau, p. Km, 182, 802^ 207, 227. 231. 249, 272. 305. Moreaol, p. a, iM, lin. ■ Morel, p. 94, 107, 137, liih iyi. «05, *("., 248, liiL Morel de GtrberoB et de Doesrae, p. 91, 199. i Morelet, p. 40.42. 43, 45, 4^ 49,51, 58, 126, 13J! 191, 135, iK, 249, 380. More lot, p. 271. Moreton, p. 112. Morey, p. 112. Morgeot, p. 8T, lil. MotiUob, p. 146, ML 211. Monn, p. m. lhHj [HT^ 2H8. 272, UL Moriaot. p. 85, 40j 4», 4L 47_! *",3I. lA^ 68, |^ ijT^ 7J_, 7S, lh«! 201^ 20 7, 241 , 2 '.'J, 2i.t, 271 , :)0I. Moroay, p. lr.8. 172, ;no. Morogea, p. ^t^^Mjt^jSjls, 87, Ifj 189, 137! m, 154J lni, l»j, 132, «3>i, 251), 172, Hi.

**The text on this page is estimated to be only 18.93% accurate**

- 344 Morot, p. 54^ 64, 72, 80. 187, 850, Morlières, p. Ml. Moalervel, p. uvii. Motel (do), p. ML Motbe p. SB, Motio, p. LXIVII. NiHn-.an», p. 1SJL Motte (la), p. 41, 127, 179» 810. i&o, aaiL Mnit* - Beaujen (la), p. 166. Motte-Sainl-Jeau (la), p. livii. Moacbet. Do Moucbet, p. M, îii 48, 43, 46, O, 51, 95, 850, 851. HO t. Moobard, p. 817. Monhjr, p. Lii Moulins, |i. 885, iM, Mo«if»ier, p. l, ai. M0yr.»,p. LTll, 40, 55, 56, 60, 69. 78. H6, 91, 97, 138, 186, 18». 804. 840, 851. 858, 884,308. Mucbcr, p. xxiu. Satie, p. ic, 169, 187, 195, 207, 834, 861, 828. Muet (k;,p. yi^HiL Nognier, p. 168, 221. Mulot, p. UIL Murât, p. 168,831, 889, 8M. Marguult, p. 132, Miwigoy, p. lxxxit, 1, ITT, ^ji. iLi, Mutay, p xxxiv, 118, HL Muxy, p. LLL Mnzeau, p. i,H6. Muy, Muiy, p. 78, 87, 148, 179, 858, aiL Myard, p. 140. Mypoot, p. 6, 178, Vi±, 12i N Nadanlt, p. ltii, 104. Nago, p. LVll, 10, M, 18, 14, 15, 81, 31, 84, M7, 138, 157, 173, 190. 88;, «5». Nain (le), p. 181. Nu, p. aiL Nancuyie, p. ai. Nancy, p. 22L Nanteuil, p. 117, 140, 17JL Nanton, p. xxxix, lxtii, 185, 149, 806. j£L Nantouillet, p. xxxnii. Naann, p. xxx, 148, lis. Naturel, p. 10, 15, 80, 38, 84, 86, 87, IlLi IL *lt -LL liili: iHh 8YI, jr>i. Naolt, p. SL Navetier. p ii^, ili, N'avilir, p. liti. Neslt, p. 80, 178_, iàL Netaneour'., p. 22L Neufchatel , p. un, xxxix, S, 4, 5, 118, 178, 804, 808, 844. 854,859, 87'., 873. fSi, :t!3. Neufchèze, p. 18, 80, 84, 85, 86, 855, 307. 315. Neuilly, p. 189, ifli. Neuville, p. ilvii, 4, 34, 183. 198. 850. 855. Never», p. m, xxi, xm, l 4h, mi. Nicaiae, p. 106. 138, <7ii. Nwey, p. 88, 855. Nicolai, p. 119.878. Nicole, p. ML Niepee, p. 2SH. Nieuwerkerke, p. xixvui. Nig?t, p. MO, Noailles, p. 22a, NoMel, p. 57, 97, «s, m, LLIi iïL 855. 2S6, Nogeut, p. xtiv, 48, 44, 46, 50, 53. 1T1, 856, 876, Jii, Noiniel, p. 184. Noirot, p. 191 . Nolay, p. *Q4. Nompère, p. 893. Normajit, p. 187, Normand (le , p. WL Noroy, p. aiL Norry, p. 2112. Noaeroy, p. asa. Novequennea, p. xxxvni. Noyer», p. xv, xxn, xxiu, xxx, xixit, lxviii, 1, 158, 808, 888^ 843, 8*6, 876. 301. lia. Nnit, p. 2M, O (d'J.p. 22*. Oecey, p. lxvii. Occcr*. p. 85^ 3J5, Ocqmdem, p. 117, 186, 164, 202, 818, 887, 834. 878. Odehert, p. 152. Ogerollea, p. 190. Ogier, p. 84. Olivier, p. 185. Oncieux, p. Mi, i_47_, 458, 259, 893. Ongny-d'Origny, p. iiii, Orbesaan, p. ififl. Orge. p. ht, 7, 8, 9, 10, 18. 140. 173,883, 857, 866, 2_S8, 22HL Ort-'titioul, \>. iixvill. Origny, p. 164, 806, 2M. Orlean», p. tmi^ ^ Ornaiioo, p. LLL Omm, p. 47, 183, 857,859. Orville, p. lia, Oatun, p. 153. Olbenin, p.

îlL Oudart, p. U1L ; Ooelle, p. HL | Oy»«lel, p. 114, 138, 158^ 16lj 178^ 173, 18?,193,8

**The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate**

Penthièvre, p. 9JL Pépin de Boiaberpin, p. 477. Perard, p, 7L 88, 98, 104, 10^, 119^ ui. iks, i»7, ju, 440, 443, if.i, Périeux, p. i?i iL iîi §?i ifiiPerùis, p. 190. Perne», p. lixii, 8, 9, 10, 11, 13, 14. 45, 4^ 48, 89, 30, 34, 35, 36, 38, ^ il), U, 43, 45, 46^ 49. 51, 5», 19». 431, ifil. 498. erra (m». Peroot, p. 45L 478, MIL Pérou (do), p. 108. Voy, Boooay. Péronne, p. 46,461. Perrault, p. 14, H, 74j 77, 87, 91, 97, 111. 149, 1IH, 415, 4£t_, 4^4. iTi. 30 i. Perreau, p. U, loi, 284, MB. Peneney, p. ii^ xc, 8JS, «6, 91, 194, 149, lut». 19^ 195,40^,40, su, îTi^î^ ML Perrenot de Granvelle, p. 451, 25L Perre t, p. lOô, 107, 159, 4J_s_, m, 1KL Perrie, p. 96. Perrière (ta),p. I0,3L 117, ICI, 174, 178. 448. Sjjï^ 463, 470, S74, 476, iBJL Perrigny, p. 430.488. Perrin, p. 86, 97, 144, 409, 215. Perrin de Cypierre, p. iià. Perrin de Daron, p. «8, &2, Perrio de Neoilly, p. 9t. Perrin de Saux, p. 82. Perron, p. L !L 2!iL Perron (dujf p. 40, 54, 410, 483, 315. Perrot, p. t£L im, 173, 2M. Perroy, p. ss^ I oi». Perruebot, p. 90. Perry,p. 122. Petcheperroux, p. 36, «4, 403, au, Peacbin {do), p. IfiiL. Penne», p. ixv, lxvi, 2ttL PMitay, p. 91. Pelletière, p. 45, 47, 26JL PeUt, p. 44^ ^ W, 49, M, 57, 6^ 66, 68, 79, 8T, M, ltii^ 18j, 409, j t ., 4.1, a j i , i' :t. a«.» . 47 j, ii'j, j'.i'j. nui,, aoii, HiL Peut de Luauj. p. lu, IL ML Petiljean, p. 106, 165, 175, aiL Petltol, p. IOBj 187. Petremand, p. 147, iiL Peyral, p. 49, 150, «18, 4M. Pètent, p. fli. Pbelyppeaux, p. ;■■) Pradier, p. 83, 105. Pradioe*, p. LixxiT. Voy. Letlouf. Praogcy, p. xxv. Prit ('J»),p. 40, 39, 43, 4L 54, 140. 441, 469, 87 0, PrècyTp. 42. Pré» (des), 154, 4M. Preilei, p. xlui, 197. 478. Prestre (k) de Vauban, p. 69, 70, 97, 98, 168, 470. Prêtre (le) de Nenbourg, p. 28JL Prévost, p. 146, ili. I Prévoit de la Croix, p. 73, 22JL I Prei, p. 1JA | Priéxac fPriooxae). p. IL470, ilL Pnnglei (des), p. 44, 45, 47, 410,470, i 223. ; Priaque, p. M, 53. 55, fiO, »_L 97, 98, 9?j 147, 446. 47L prix, p. îaa. 1 Proflllet, p. 122. ; Proat, p. ÈL I Proveoeber?*, p. 143. Voy. Ro»e. I Polipy, p. L 22L Puy (du) Montbrun, p. ISL Puyguyoo, p. 141. Puy» (du), p. un. Q Qoadt, p. 490. Qoanléal, p. 44, 4_L 47, 183, ill. i Qoarre, p. xtvii, i.vn, lxxtu, 15, 37, I 3^4^4^51,65^74,77,8^89, 44

**The text on this page is estimated to be only 18.81% accurate**

 ïlj 95, 103, 105, 107, jW, 111, H6, Itlj 191, gtij, ^71, 221. Quélus, p. 2*L Qneaee, p. 65, 212. Quemlle {II), p. 74, 1U, 1>5, SjT, 870, 272, iîl. Qnillardel, p. 81^ 1M. Qvimrl, p. 2, 47», 111. Voy. Thélii. Quiagey, p. 217, 248^ 25». Qoirot/p. 87, nv^ im. Quœtunighjef, p. xiitiii. Rabby, p. xxxvui. Rabigois, p. iM. Rabustel, 1UL Rabulin, p. xli, hji, lvh, lxivh, 5,0, 150. 171,117.223, 128. 136. 239, a», 248, ï4Uj iM^iTL 810. an, »m. Rabyoi, p. tu, 16L SUA. Rlffln, p. 89, 98, 122, 130, 174, 32^, 8*4. Ragoy, p. 2JS, 286, liX. Rafruet, p. 50, S», 7»j 174, 191. Raigtcourt.p. 160, liL Raille, p. 17JL Rambure, p. 880. Rarabu '.tau , p. 2L Voy . Barthelot d'Ozenay. Ramisjel, p. Mb. Ramcy, p. «75. Ramilly, p. 13, 17^ 34, 48^ 168, tiL. Ramiïse rlâj, p. 89, Ho, ili, Ramiielle, p. lil, Rarter, p. 83, 108, 105. Rapioual, p. 122. Ila]k>ii Rivel, p. ni. Rivière la), p. 7, 8, 9, 10, 12, 22, 41, 48, 45, 48^ 50, 54^ 121, 185, 151. 158. 171. 192, 212. 226. 287, 2^8, 27'.' , 2S0. 288. 803. :112. lilL Robbée, p. 140, îîl Robelin, p. 198, 201. «tQBobert, p. 141. 146. Robert (le), p. |J7, 89, hsjl llobîa, p. 103, 308. Robinet, p. 101, 211 Rocaull, p. l. Roche, p. 243. Voy. HAnia. Roche (la), p. xn. liv, lxvi, 88, 292, an. Rocbe-Guyoo (la', p, 280. Roche-Dragon (la), p. 800. Roche-Kontenille (la), p. 61. 280, 1 RocbebaroD, p.XLiii. 6, )t,r>. 16, 18. I 20,21, 22, 28, III. m. 158^ 16s, 173. 177, 180, 274, 2811,281, 287, 292, M*. Rocheelinuarl, p, u, lxxviii, 6. ». 10. 11, 12, U, lt, 55, 182. 172, 173, 176. 177, 194, 203, 281, 288, 294, 319, 328. Rochefort, p. xxxvi, xlvii, lxv, un, Ï3, 2_i. 25, 138, I ta. 151, 156, 159, 160, 280. 281 , 28i, 292, 3JLL Rochefort d'Ailly, p. 46, 2S2, 821. Rocbefooeiull (la), p. xxxviu, 123, 136, 190, m, 206. **L Rochelle (la), p. 2A1. RiKhemoot, p. 42,60, 70, 91^ 95, 262. 2H2. H.xbe» (dea), p. liâ. Rocbette (ta), p. 98, 114, m. Uodde, p. i&i*. Rodde (Uj), p. 84^89, 40, 41, 43, 44, «^4^5^5^6^66,91,96, 2S2. Ilodei, p. iiii. Raffignac, p. 231. 250. Rogre», p. 71. 288. Rogue (ta), p. il. Roguei, p. 121. Robao, p. xxxviii. Rolii», p.xxiviii, xuv,xlvi, 171.257. 212. Rollat, p. 16JL Rollet, p. 211. Romeconrt, p. 58, 2_o8, 2^ ihl. Ronce (la), p. 200, 24JL Roochirol, p. 111. Roodé, p. loo, loi. Roaay. p. lul Roae, p. 60, 277, 283, 284. 288.301. Rosièrea, p. i6.s. Roany, p. 231. Rooaelio, p. 179. HiKset, p. 1Î1L RoaUin, p. 11, 28t. Roalolan, p. 2U. Rothelio, p. H9, U&. Rovbaix, p. xl. Roue (la), p. îhL. Rouel, p. 211. Rouge mont. p. xlvii, lit, urvit, 23, 26, ST, 82, 175, 245, 252, 282, 284, 286, 310, 112. Rougeol, p, 89,

**The text on this page is estimated to be only 25.63% accurate**

- 847 Ronset do), p. 54, 59, 62, 120, 1711,109, 284,285. RonitilloD , p. xu, 4, 5, 156, 818, 4*6, Ml, 295, 310, 314. Rou&iio, p. 915. Routy, p. 84. Rooville, p. 113. Rourny, p. 137, 157, 198, 286, 813. Vtry.Gsase. Rouvre», p. uv, xmi. Bons, p. 910, 980. Roux (da), p. 191. Roaxel, p. L*n, 17, 151, 159, 185. Routier (do), p. 816. RoToré, p. 41,48, 145, 186. Roy (le), p. 94, 181. Royer, p. 31, 37, 38, 39, 41, 48, 49, 58, 51, ',53, 55, 60, 70, 75, 86, 91, j 111, 164, 186,196. Roycrs (de»), p. 67, 187. Rosé, p. 97. Rozerût, p. 114, 134. Ronére (la), p. 188. Ruffey, p. 158, 108, 16« Rully, p. 189,311. Rupelta (la), p. 100. Voy. Roppes, p. xxxvm. Rapt, p. xlii, 113, 171, 819, 318. Ryard, p. 91. Rye, p. xxii, xxv, xxxtx, 114, 165, 174, 131, 159, 184, 189,191,194, 811, 313. Rymood, p. 111. S Sabra», p. 943. Sacooay, p. 135. Sacqoenay, p. 178. Sjffres, p. xxiv, XX», IXVl, 155, 315. Saigmy, p. 160, 149, 163. Saillant, p. lxivii, 7, 8, 1 17, 133, 181, 187. Sailly, p. 19t. Sains (de), p. 132. Saint- Albin, p. xxtv. Saint-Amour, p. 114, 173, 181, 215, 131, 154,193, 310. Saint-Audocbe, p. 158. Saint-André, p. 194. Saint- Anthost, p. sur, uxtii, 191, 100, 149, 315. 316. StiDt-Aobin, p. 110, 300. Siwt Belin , p. 7, 8, 11, 14, 15, 16, 17,18,19,11,11, 13, 14, 16,17, «8, 19, SI. SI, 33, 37, 38, 40, 41, 45, 50, 53, 64, 80, 91, 94, 110, 150, 156, 161, 163, 171, 175, 188, 108,119, 131, 139, 144, 145, 148, 157, 174, 180, 187, 198,300, 311, 815. y, p. LIT, tXTI. Sain'.-Cbéroo, p. 111. Saint-llaude, p. 165,146. Seint-Fargeaa, p. 100. Saint-Georges, p. 34, 97, 168, 193, 100, 144,188. Saint-Germain, p. 119, 186. Saint-Goberl, p. 15, 17, 188. Seint-Hilaire, p. 3, les, 131, 188, 300. Saint-Julien, p. xxv, 1, 117, 189, 147, 154, 161, 188, 291, 310, 811, 813. Saint Urj, p. 14, 189. Saint-Léger, p. xtv, xlti, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 11, 13, 15, 11, 1R, 31, 41, 49, 51, 156, 198, 189, 195, 311. Saint-Marc, p. 3, 289. Saint-Martin, p. xliii, 31, 31, 37, 38, 39, 40, 41, 44, 45, 4», 47, 48, 49, 50, 31, 117, 190, 191, 300. Saint-Maori! , p. 36, 44, 54, 64, 74, 91, 149, 248, 158,260,990. Saint -Maoris do nom de Chevrier, p. 34, 35, 38, 41, 48, 157, 190. Saint-Mesme, p. 2B9. Saint-Palais, p. 173. Saint-Pire, p. 310. Saint-Pbal, p. 35, 56, 79, 95, 101, 190. Saint-Point, p. 96, 178, 119. Saint-Pol, p. xtti. Saiol-Priesl, p. 175. Saiot-Privst, p. 111. Saint Quentin, p. 48. 50, 53, 65, 148, 19!, 300. Saint-Remi, p. 111. Saint-Romain, p. 222. Saint-Seine, p. xvhi, lxvi, 110, 114, 117, 119, 174 , 191 , 237, 158, 814. Saint-Trivier, p. 185, 226, 148, 151. Saint- Vérain, p. 151, 188, 280. Saint-Vidal, p. 173. Sainte-Colombe, p. 83, 144,247,261, 291. Sainte-

Colombe-Montesquioa, p. 251. Sainte-Croix, p. 242, 144, 306. Sainle-Maore, p. 80, 91, 108, 148, 174, 176, 159,191. Saiole-Segros, p. 169. Sais (dn), p. 178, 248, 274, 314. Saix (le), p. 141. Saleneave, p. 186. Sales, p. 174. Silipnac, p. 139. Saligny, p. 162, 193, 287, 301. Salint-la-Dande et la Tonr, p. xt, xxx, xxxvm, xxxix, Lxxvni, 2, S, 4, 5, 8, 14, 16, 94, 138, 140, 161, 162, 173, 177, 187, 207, 244, 248, 258, 291, 292,293. , p. 60, 131, 174, 949, 959, Salle (la), p. 244, 233, 280. Salle (la) de Bois, p. 49, 48, 192. Salle (la) de Vigoossel, p. 54, 58, 67, 292, 293. SaUemart, p. 190,303. Saluer, p. 93, 187, 211, 278. Salm, p. xxxvm, 162, 170 , 319. Salonoier, p. 197, 239. Salornay, p. 13, 55, 153, 184, 186, 193. Saluées, p. 149. Sancerre, p. 285. Sarcus, p. xxxix, 188. Sarrazin, p. 128, 204. Sarre* (la), p. 3, 291, 193. Sarron, p. 190. Sarsure, p. 190. Samnage, p. 159, 826. Saobiex, p. 14, 144, 293. Saoleier, p. 55 , 60 , 68 , 73, 183, 293. Saoldon, p. xxui, ixvu, 14, 18, 138, 194, 119, 137, 191, 293, 194. Saolnier, p. lxxvti, 231. Saulx, p. xvm, xx, xxu, xxiv, xxv, XXX, XXXVIII, XLIV, U.V1II, LVI, LV1I, LXIII, 1, 3, 6, 7, 8, 9,10,11,11, 13, 14, 16, 22, 23, 14, 13, 16, 17, 18, 19, 80, 31, 86, 37, 43, 50, 60, 61, 62, 63, 64, 68, 74, 81, 108, 110, 112, 114, 114, 136, 156, 158, 159, 175, 176, 177, 178, 181, 107, 220, 121, 220, 119, 232, 243, 248, 250, 268, 284, 292, 994, 313, 819. Saumaise, p. xtvit, 9, 35, 40, 42, 50, 56, 61, 183, 197, 210, 134, 141, 976, 295, 310. Sautoor, p. 17, 157, 195, 298. Sauvai, [>. 8, 244, 165, 295. sauvebceaf , p. 94. Sauvement, p. xxxu. Ssvary. p. 276. Saveuses, p. xxxvm. Savoie, p. xxu, 137, 141, 148, 193, 204, 311, 314. Savoisy, p. 108, 124, 134, 281. Savot, p. 55, 214, 295. Sayve, p. 28, 31, 36, 37, 38, 89, 50, 53, 36, 125, 187, 194, 200, 101, 111,120, 242, 160, 169,278, 995, 996,391. Saxe, p. 149. Say, p. 935. Seey, p. 248, 307. Scbomberg, p. 106. Scorrsilles, p. 34, 37, 39, 40, 44, 46, 49, 31, 60, 64, 69, 70, 71, 76, 87, 88, 91, 96, 97, 116, 137, 165, 168, 176, 110, 237, 171, 288, 295, 196. Seoterert, p. 295. Scupp*lin, p. xliii. Sec (le), p. 164, 211. SeeU (do), p. 802. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.70% accurate**

- 348 Segant, p. Î06. SeguenOt, p. 83, 94, 181. Séguter, p. 469, 376. Seguin, p. l, 119. Seif-Dtliy, p. m». 29t. Seigny-Salfres, p. 151. Sein (le), p. il, 390. Selongey, p. xlviu. Semur, p. m, un, lxvii, 9, 10, 11, 14, U, 15. 17, SI, 44,43,44,110, 1*7, 150, ICI, 175, 497, 303, 319. Senailly, p. 44, 155, 159, 174, 497, SU. Seoecey, p. un, lxvtii, 1, 497, sic Senesterra, p. 164. Senevoy, p. fi, 9, 13, 41. 43, S0, 34, SS, 34, 35, 37, 46, 47, 53, 55, 65, 75, 9*. 194, 143, 137, 180, 408, 411, 461, 497. Seoili,p. 18, 498. Seneierre, p- 177. 190, 341. Sercey, p. lui, lxiiiv. 3, 4, 5, 8, 11, 13. 17, 43, 44, 86, 49, 31, 84, 83, 34, 85, 36, 37, 38, 39, 40, 44, 44, 50, 53. 37, 59, 64, 76, 140, 144, 158, 194, 411, 476, 485,497, 498, 303, 345, 346. Sérié, p. 99. Seniiiiollei, p. 93. Voy. Guillaume. Serpen» (des) ou d'Esserpen», p. 190. Serre, p. 187, 411, 447. Serre (du), p. 100. Serre (U), p. 98. Serviasac, p. 307. Senre (le;, p. 84, 86, 105. Senrrol, p. 187, 440, 461. Sevelînge, p. 39, 498. Voy. Strvinge. Sévigné, p. lvii, 473, 474. Sevré, p. 96, 188. Se»«Ml, p. 144, 149, 150, 176, 189, 445, 454. Seylurier. p. 447. 456, 494. Seyverl,p. 46, 48. 498. Sforce, p. 173. 158. Siboor, p. 448. Siffreval, p. iixtiii. Sigy. p. 489. Silly, p. 446. Sïmiane, p. 119, 431, 491, 344. Simon, p. 107. 174. 177, 414. Simon de Rafnn. p. 98. Simonin, p. 41 ï, 3|ti. Simony. p. 59,

**The text on this page is estimated to be only 27.08% accurate**

- 349 Til-Cbltel, p. 1*11, xxi, xxiii, xxx, LUI, 3(3. Tillel (du), p. uxv, 84, 85, 874. Tinlry, p. 13, 118, 184, 300, 889, 808. Tireeny, p. 353. TîreToIel, p. 13, 143, 308. Ti»o, p. 314, 300, 308. Tiaaerand, p. 6, 7, 8, 15», 330, 337, 334, 303, 308, 316. Tixier, p. 104, 184, 335, 346. Toison (la), p. 58, 134, 195, 308 , 308, 814. Tonnerre, p. xthi, 3, 808. Torchebœnf, p. 101. Torcj. p. 7, 118, 173,339, 309. Toulongeoo, p. xiiviti, xl, xltii, 8, 4, 5, 113, 113, 133, 134, 15ii, 171, 198, 304, 244, 24», 861, 374, 385, 289,297, 309, 310, 318, 819, 323, 323. Voy. Garoîer. Tnulorge, p. 43, 310. Tour (la;, p. 330, 248, 244, 281, 293, 295. Toor (la.d'Àu»ergne,p. 182, 238,267, 311. Tour (la; do Pin, p. 3«, ci, 77, 81, 85, 108, 148, 311, 324, 326. Tour (la; d'oliergues, p. 272. Toor-St-Vidal (la , p 282. Tour (la) Saucœaiie, p. se, 310. Tour (la) et Taxis, p. xiivin. Tonr-Viuay (la), p. 177. Tonraille (la), p. 108. Tourière (la), p. 128. Tonrnebulle, p. 179. Toornclle (la), p. lxxxi, 8, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 29, 34, 35, 36, 87, 39, 40, 43, 45, 46, 48, 49, 51, 54, 53, 62, 64, 100, 111, 128, 139, 143, 151, 154, 166, 178, 180, 191, 22C, 247, 280, 311. Tourne», p. 11, 13, 11, 208, 812. Tourneur fie;, p. 361. Tooroon, p. 162, 206, 248. Tourreaii, p. 237. Tourzel, p. xixviii, 135, 313. Toulevillè, p. 148. Toaiain, p. 127. Traves, p 4, 19, 180, 198, 312, 331. Traynel, p. uvi, 155, 243. Trembloy (du), p. 168. Trémisot, 205, 256, 320. Tremolle, p. 153. Trémouille ( la ), p. xxxm, xixvu, XXXVIII, XXXIX, XL, xlii, xuv, 4, 15, 18, 108, 138, 148, 171, 212, 238, 256, 287, 280, 302, 310, 812, 313, 319. Treiloodam, p. 11, 28, 27, 38, 40, 41, 43, 112, 117, 174, 194, 834, 865, 313. p. 168. Trocbe (la), p. 83, 106, Traillière (la), p. 17t. Trouham, p. un, 3, 171, 814. Trouvé, p. 103, 107. Tmchy, p. 37, 39, 41, 46, 58, 61, 68, 69, 73, 75, 79, 98, 137, 158, 197, 329, 352, 302, 308, 314. Todert, p. 71, 314. Tnffery, p. 40, 42, 44, 45, 895, 804, 314,315. , Tupinicr, p. 175. Tnreone, p. 146. Turgey, p. 317. Tuppin.p. 18, 19, 165, 363, 115. Turgot, p. 380. Torpio, p. 334. I Uebard, p. 353. Ulmea (des), p. 40, 41, 315. l'otkerke, p. «.. Urfé, p. 168. fraisa (de»), p. 844. Hase, p. 870. . Uxelle», p. xxv lliè», p. 170. Vacher, p. 391,i Vachon, p. 186. Vadoi, p. 200. Vaillant, p. 94, 105. Vaivre, p. 267. Val fdu), p. 23, 81, 32, 38, 94 , 379, 316. Valade (la), p. 60, 816. Valcour, p. 92. Voy. Queue. Valeucienuca, p. 13, 316. Valette, p. 168. Vallée (la), p. 365. Vallerot, p. fi, 10, 33, 33, 35, 37, 38, 39, 42, 4», 45, 48, 58, 98, 121, 152, 248, 3(6. Vallelier, p. 42, 45, 143, 316. Vallier, p. 173. Vallom, p. 86, 178. Valon, p. xlit, 32, 40, 47, 48, 49,51, 59, 60, 113, 1S7, 163, 164,

170, 194, 195, 215, 227, 241, 267, 277, 317,318. Valorre, p. 7. Valory, p, 313 Valot, p. 814. Vandenesae, p. xixviii, ilv, lxxi, 151, 343, 317. Vanley, p. 38, 317. Vannaire, p. xxv. Varanges, p. 158. Varax, p. 259. >. 96, 104, 3*7, 378. Varigny, p. 293. Variaxel, p. 898. Varie*, p. su. Va»*ilieu, p. 85». Vaaaan, p. 264. Vassart, p. 298. Vasay, p. 92. Voy. Eatienoot. Valhaire, p. 1O0. Vjuberger, p. 318. Vaucellet, p. 10, 317. Vanconleurx, p. 157, 828. Vaudemont, p. 319. Vaudrvmonl, p. 106. Vaudrey, p. xxiti, xiji, 111, 183, 128, 152, 177, 302, 848, 858, 375, 378, 310. Vaugoalay, p. 339. Vaugrineuie, p. 252, 293. Vaulx (du), p. 17, 324. Vautain, p, 161, 174, 217, 227. Vauteraot, p. 189. Vaulhereau, p. 235. Vanlhioo, p. 246. Vautier, p. toi. Vantruvers, p. 282. Vautrin, p. 84. Vaux (de), p. 29, 131, 137, 140, 169, 173, 179, 194,311, 289, 291, 807, 317, 318, 824. Vamey, p. 102. Veilhan, p. 115, 181, 315. VelleiOD, p. 243. Venant, p. 277. Vendôme, p. 185. Veneur ;le), p. 178,228. Vtnot, p. 40, 46, 48, 92, 104, 145, 146, 170, 318. Veutadoiir, p. 175, 357. Venue-Doley (la), p. 89. Verail, p. 171. Verchere, p. xc, 82, 102, 103, 334. Verctaère (ta), p. 298. Verdun, p. ixv, lxvi, 3, 244, 318. Vere, p. 144. Vergier, p. 311. Vergue (laJ-Bouy, p. 41, 44, 46, 138, 818. Vergnetle, p. 105, 106. Vetgy, p. xv, xxi, xxn, xxm, xxn, XXVIII , XXXI , IXIVII , XXXIX, XL, UIH, LIT, LXVI, 1, 2, 8, 110, 118, 123, 147, 154, 158, 159, 173, 176, 177, 178, 204, 243, 255, 357, 867, 875,884, 292, 294, 810, 818,343. Vermanton, p. 326. Vernay, p. 140, 297. Verne (la;, p. 31, 40, 48, 46, 47, 49, 51,55,98,127,191, 193, 197,200, 214,264, 319, 320. Verne lie), p. 38, 320. Verne (do), p. 7, 18, 239, 815, 380. ' (U},p.lli. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.51% accurate**

8*. P. U. i (d«), p. 15i. Verool, p. 165. Vorooy (du), p. 187. Verrier (le), p. 84. Venu», p. 181. Veiignenx, p. 148. Veatu, p. 197, 418. Vesvre, p. 17, 18, », «5, «6, 38, 34, 23», 310. Veavre (l*),p. 181, 149, 161, 174. Veyaj, p. 40, 95, M», 310. Veion, p. 7, 15, 16, 47, 101, 161, 180,111. VuDftes, p. LXVII. Viart, p. xi.ni, Lxxrni, 98. Viard, Viart, p. 48, 50, 5», 53, 63, 71,94, 198, 105,106, 811. Vie, p. ui. Vichy, p. 8,9, 10, 11, 14, lfi, 17, 18, 40, lt, 30, 33, 35, 37, 41, 46, 50, 53, 64, 74, 91, 95, 97, 110, 148, 151, 158, 168, 180, 190, 108, 188, 190, 301, 311, 311, 311. Vidal, p. 13, 17, 18, 31, 39, 138, 3*1. Vidart, p. 41, 316, m. Vidaud, p. 176. Vteil-Cbatel, p. 193. Vienne , p. xm, xxvi, xxxi, xxxvit, I Util, XL, 1UI, UT, UTIll, LXXXI, I, 1, 3, 5, 6, 8, 11, 11, 13, 14, 4», II, 14, 15, 17, 81, 41, 58, 60, 64, 71, 81, 111, 113, 140, 148, 151, 154, 155, 158, 159, 164, 166, 171, 173, 194, 104, 106, 111, 147, 135, 175, 176, 181, 184, 194, 196, 311, 341, 313, 314. Vi«uD(!-Cevrolle , p. 13, 44, 45, 47, 50, 54, 58, 60, 313. Vieiiaeie, p. 149, 314. Viénot, p. 84, 91. Vieaw, p. 94, 191, 140. Vienviua (U), p. 173. Vignier, p. 137, 156, 177, 314. Viimoies, p. 194. Vignory, p. un. Vileraot {U), p. 100. VilUia X1III, P. 197. Villaiaes, p. iliv. Villarwwlt, p. ut, uni, 111. Vilbn, p. XT, 3, 13, 84, 85, 41, 58, 131, 139, 171, 311, 814. Villan-Vaux, p. 133, 311,314. Villecoole, p. xxv, uni. Yiliedieu, p. xc, 81, 89, 91, 101, 103, 111, 307. Villefrancbe, p. 100. Villetraoeon, p. uvi, ViUtlume, p. 113. YiUemnr, p. 189. Villeneuve, p. 150, 312, ViUeoot, p. 100. Viilepenet, p. 136. VUleqaier, p. 115. Villen, p. xviu, un, 117, 178, 175, 185, 405, 116, 417, 130, Î4i, 830, 164, 304, 317, 844. Villers-La-Faye, p. xxxix, xuv, u.v, UXII, 4, «, 7, 8, 11, 14, 14, 13, 16, 17, 18, 43, 44, 43, 16, 17, 18, 19, 30, 31, 34, 33, 34, 36, 38, 40, 41, 44, 47, 49, 51, 56, 65, 7«, 79, 80,85, 87, 110,136, 140,161, 175, 110, ïil, 449, 431, 467, 196, 197, 314, H4I, 314, 315. Villera-Seixel, p. 1(4. Ville-sur-Arce, p. 9, 124, 343. Villeurd, p. 100, 101. Villette, p. 151, 184. Villette (la), p. 67, 345. Villiert, p. 198, 115, 453, 320. Villiert-I'lle-Adsm, p. xu, 468. Villon, p. 110, III. Vincent, p. 103, 189, 431,164. Vingles, p. Il, 19, 140, 152, 163, 189, 400, 449, 166, 315. Vintinille, p. uxj, uxii, 7, 8, 9, 11, 11, 14, 16, 118, 105, 816. Violaine, p. 59, 68, Sl«. Violet, p. 91. Vioo, p. 117, 197, 176, 306. Vipart, p. 448. Virey, p. 117, 495, 348. Virgile, p. 88, 168. Viriea,p.7«, 78, 88, 93,!1M1*. Vlrot, p. 193, 308. Viry, p. 1J4, 173,184, 387. Viaé, p. SI, 316. VUema), p. 414,148, î»î. Viaeo, p. 151. V.trj, p. 459. ViUe, p. 94. Vittier, p. 95, 131, 115, 185, 161, 164, 170. Vita, p. 131. Vivier», p. 94.

Vogué, p. 76, 81, 88, 181, SUS, 8*7. Voirea, p. 451. Voirey, p. 95. Voisin, p. 183, 204. Voleur (le;, p. xxxv. Voodeuay, p. xxxu, un. Voubel, p. 314. Vooty, p. 103. Voyer d'Aigeoaon, p. 195. Vraj>iiue, p. xxxv. Voebey, p. 130. Wn^emberi!, p. xxxviu. Vval, p. 71, 88, 847. Watle ville, p. 190. Willibeck, p. 154. Witten, p. 171. Wlay, p. 186. Wurtemberg, p. 164. Wyelant, p. iiiv. Xaintonge, p. 6, 148. Xainlrailto», p. 5», 55, 818. Ysenghieo, p. 197 Ywire, p. xxi. Yvoire, p. 160. FIN DE LA TABLE. Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 19.19% accurate**

CORRECTIONS ET ADDITIONS Pa?e lxxxt, Dote 8, lig. dernière : du Cmt, lisa de Crel. Pige 22, col. 1™, lig. 23, et page as, col. 1™, lig SB : La Chambre, Iim Chevrier. Page 95, col. S, lig. 26 : Pernes, commandeur d'Epinae, liut le commandeur dïpinacy. Page 29, col. 2, lig. 8 : supprimez Coligny. Page Si, col. 1», lig. 7 : Epioac, Usts Bpiuscy. Page 37, col. 2, lig. I, et page 89, col. 2, lig. fi : listz Pelletier des CroU, seigneur de Neuvj. Pape 50, col. I", lig. 19 : Oettey, Jimx d'Atbie. Page 55, col. i", lig. 9 : Thirobeiu, lis» Thoriaesu . Pafte 95, col. I'*, lig. 39 : liui Vacher de Belmont, comte de Briançon. ld., id., note 2 : liut ancrées de gueule*. Page 97, col. 2, note l" : «jouiez (Arra. de 1692.) Chevillant el les autres auteurs blasonnent : d'argent au chevron d'azur; an chef de même- Les Thibaud de Noblel écartellenl: d'azur au sautoir slaiié d'or. Page 117, article Bais-Darou. lig. 7 : au lin dt par suite de cette alliance , lisez ; Il (ut substitué aux nom, armes et biens des Damas-Digoioe par sa mère Suzanne d' Aulgerolles, veuve en premières noces et héritière substituée de Claude Dàmas , dernier de la branche des baruets de Digoine . Page 130, note, lig. 2 : Souvest, Itsu SonverL Page 150, lig. 23 : liut deux conseillers au parlement. (Art. Champion). Page 107, lig. 27 : (

**The text on this page is estimated to be only 27.50% accurate**

Digitized by Google j

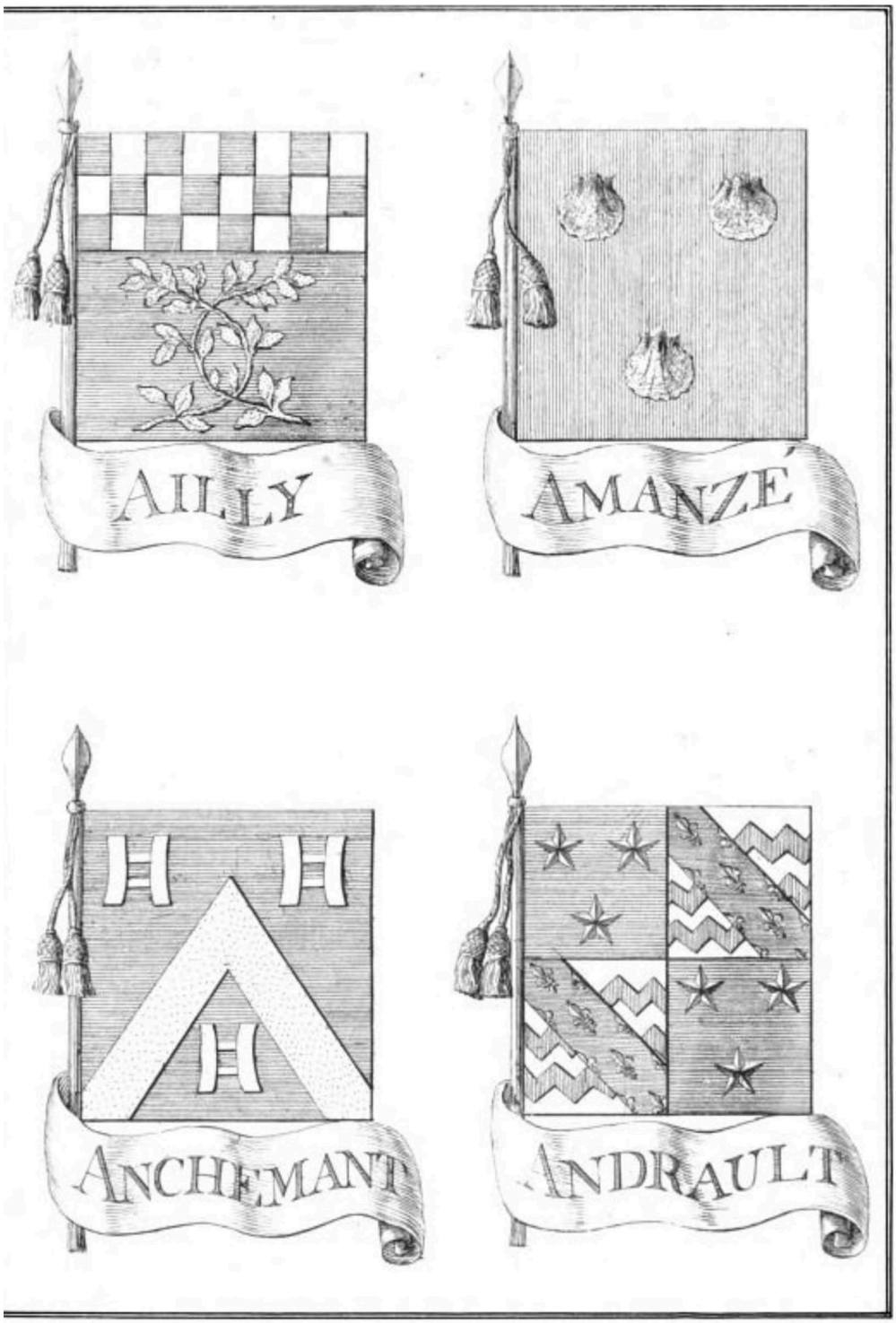


Digitized by Google

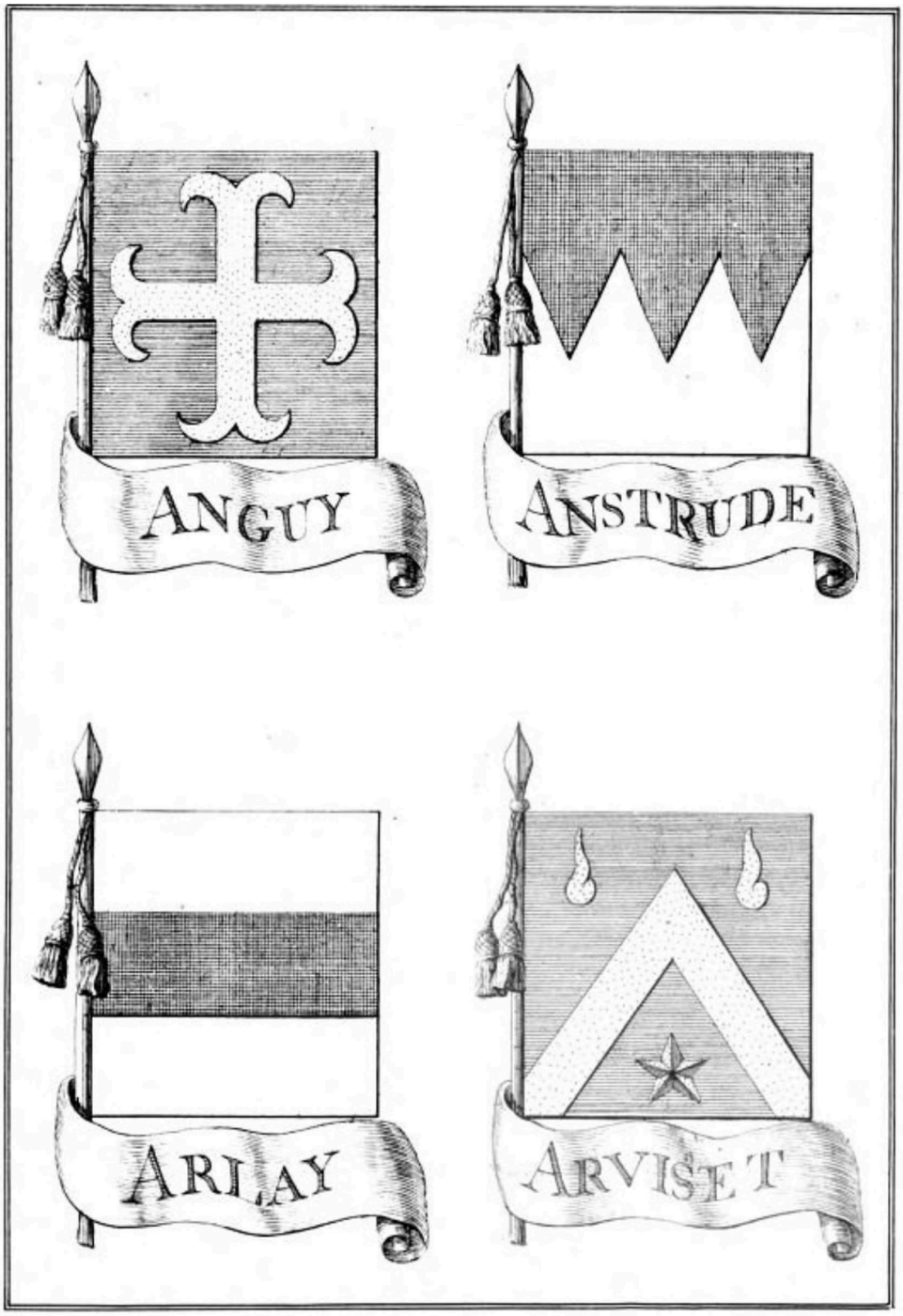


Digitized by Google

Digitized by Google

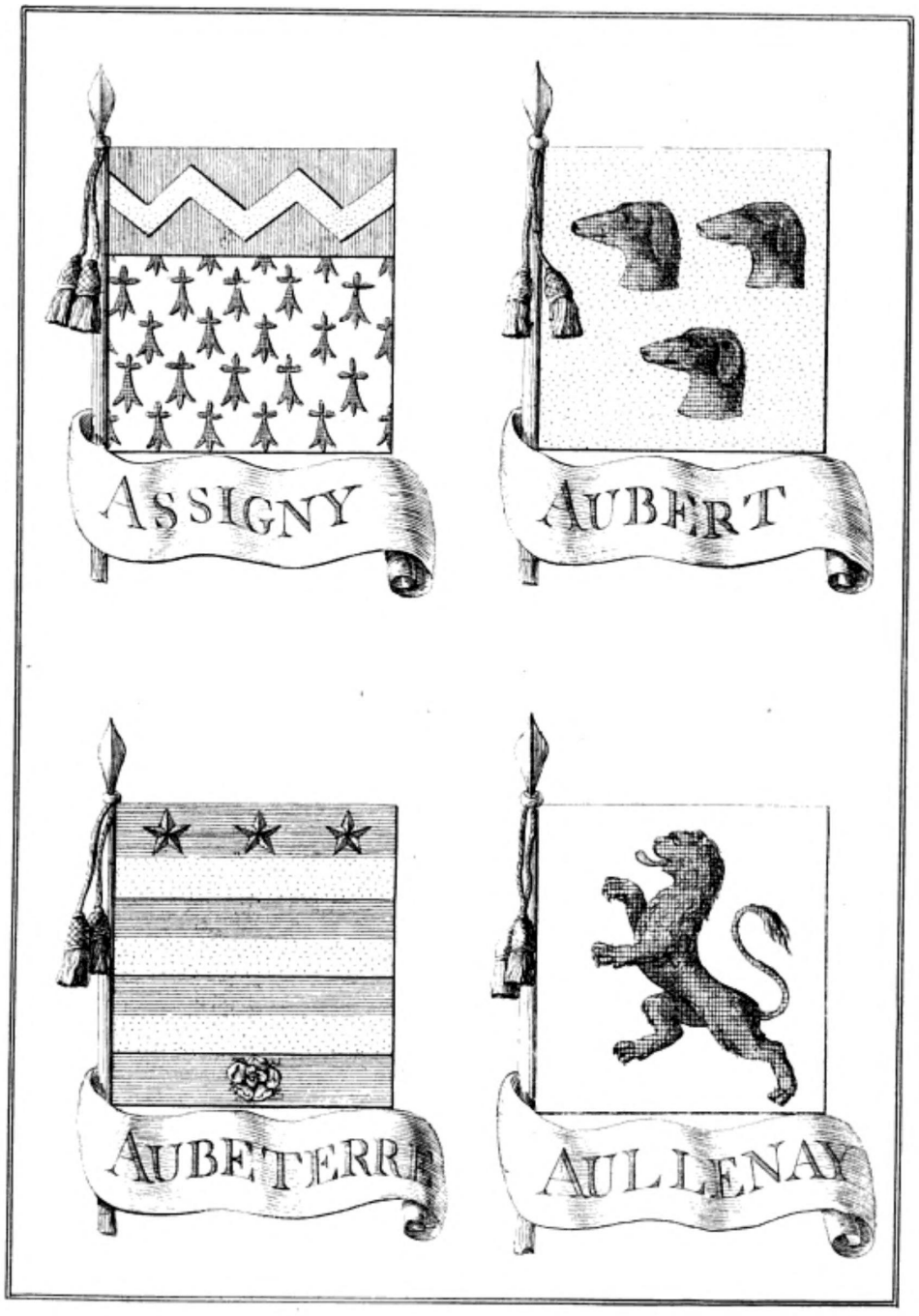

**The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate**

Digitized by Google

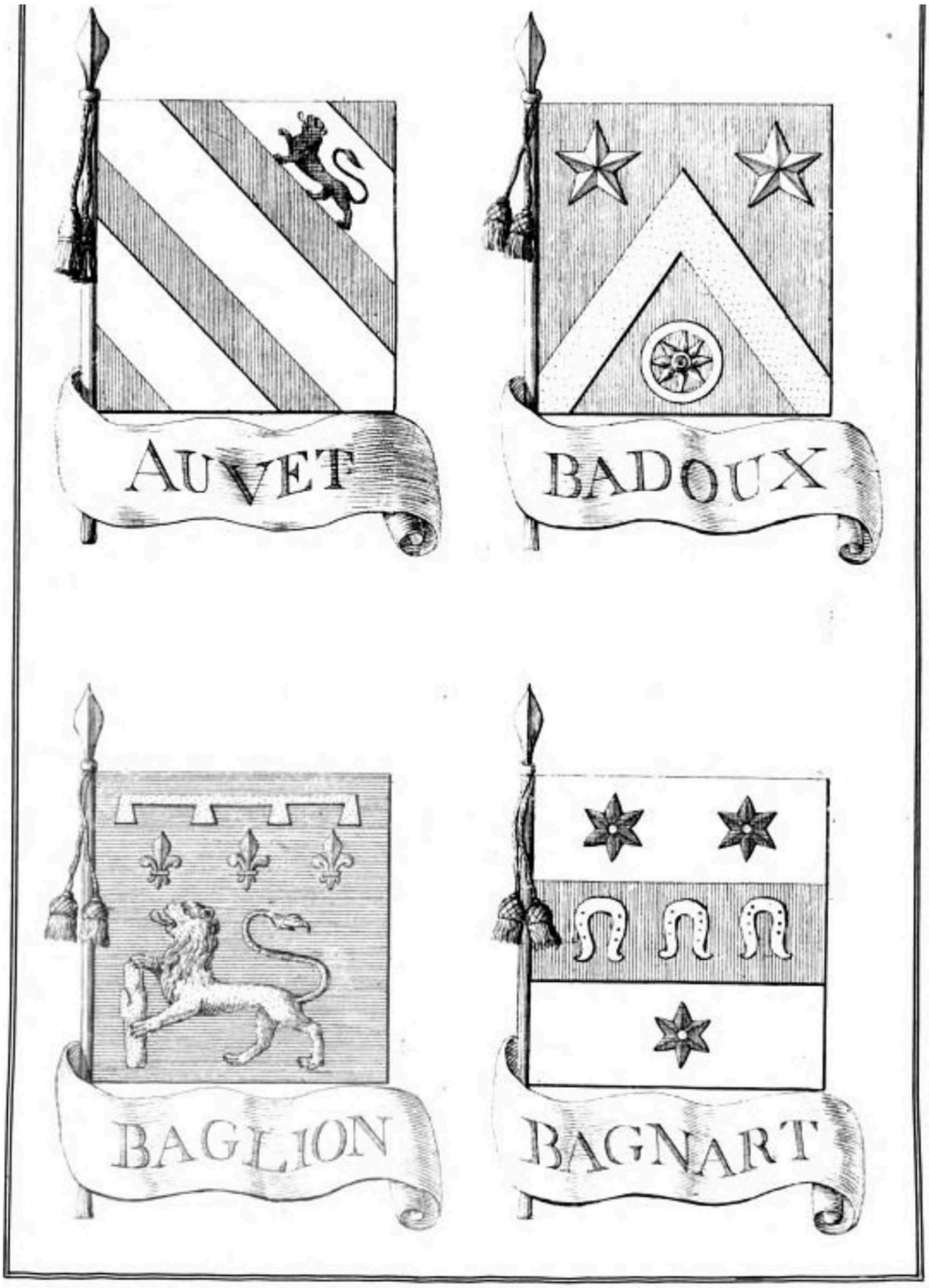


BIBL.
GAM

**The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate**

Digitized by Google

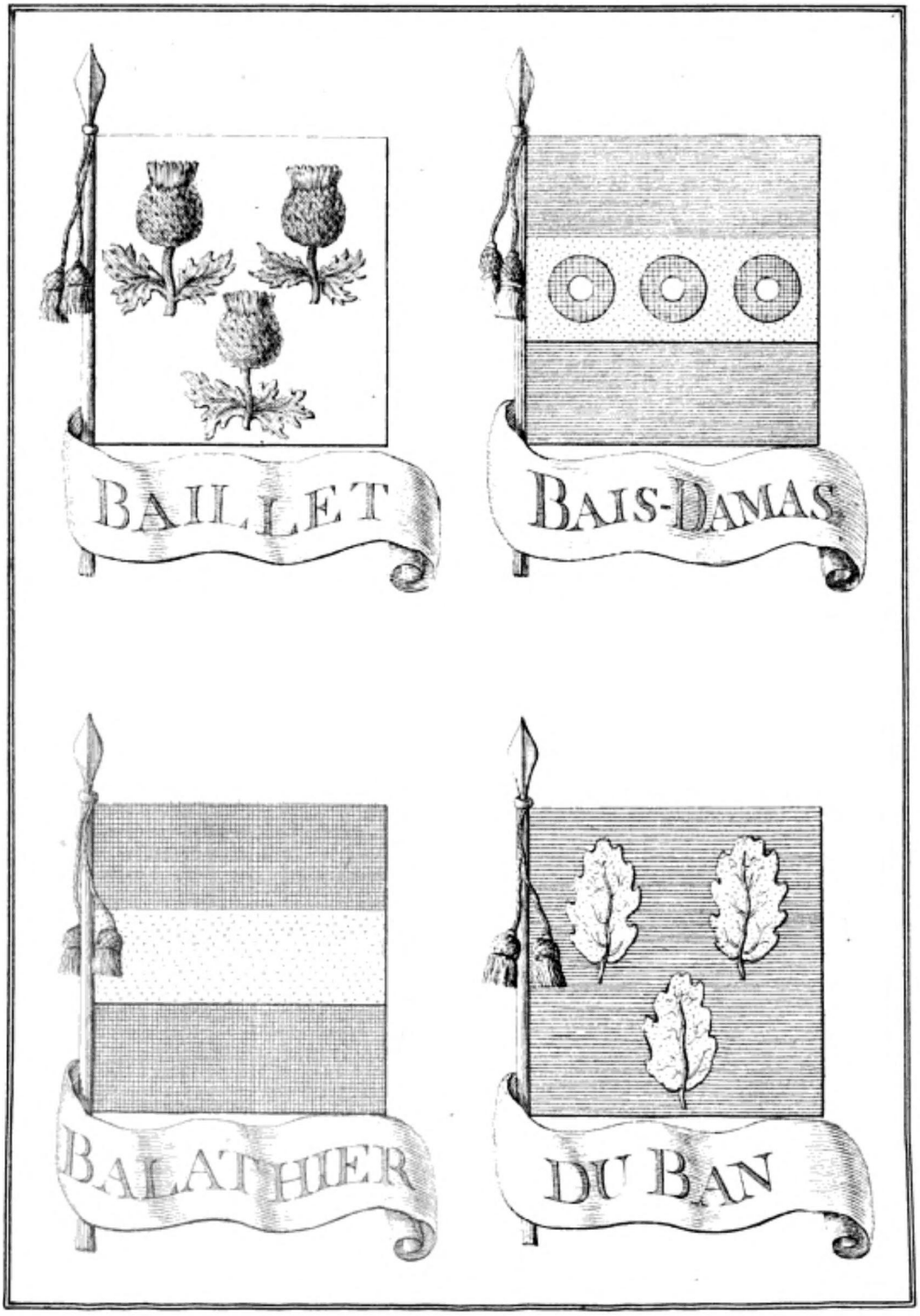


BIBL UNIV
GENT

**The text on this page is estimated to be only 19.33% accurate**

Digiti^ed by Google

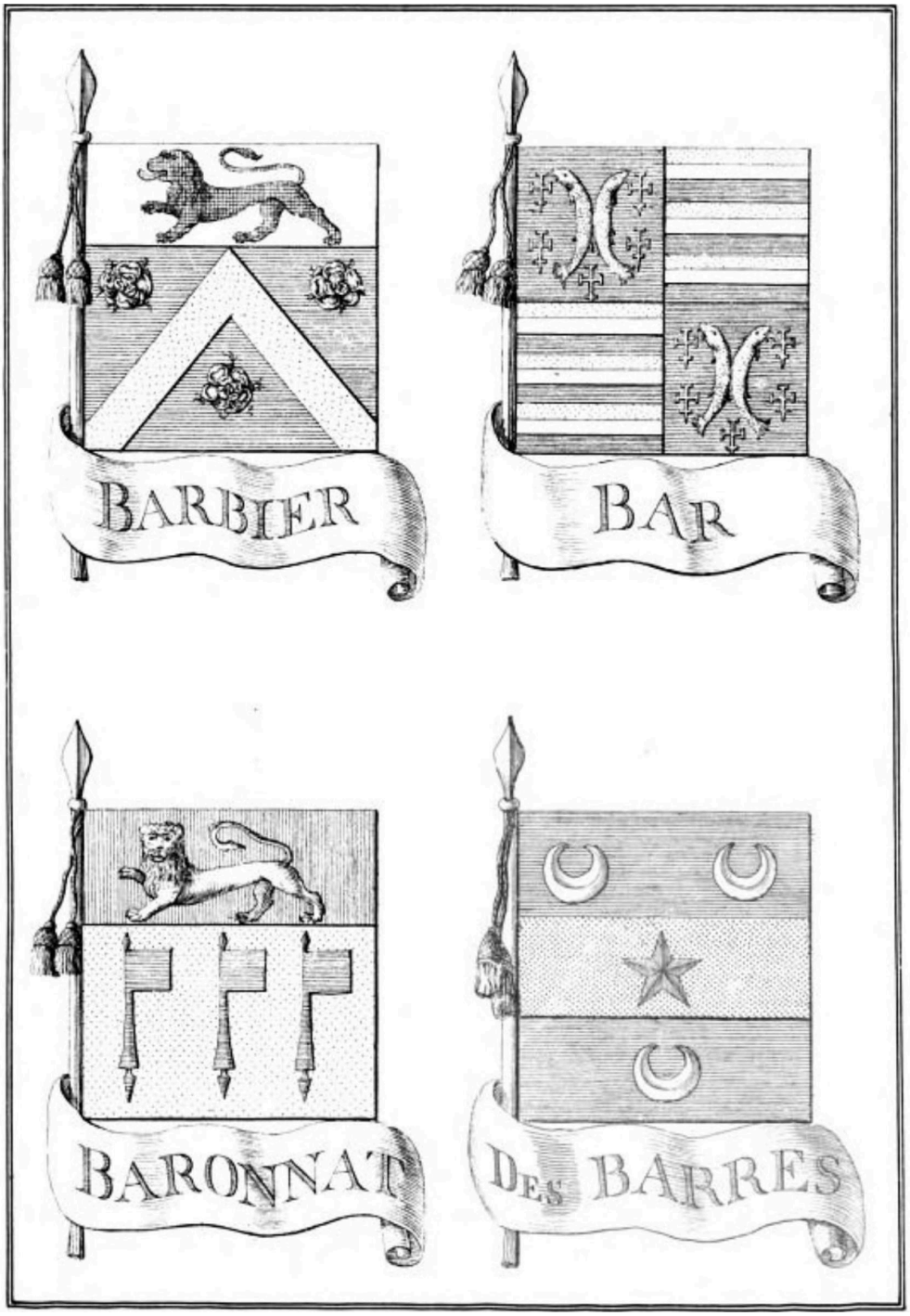

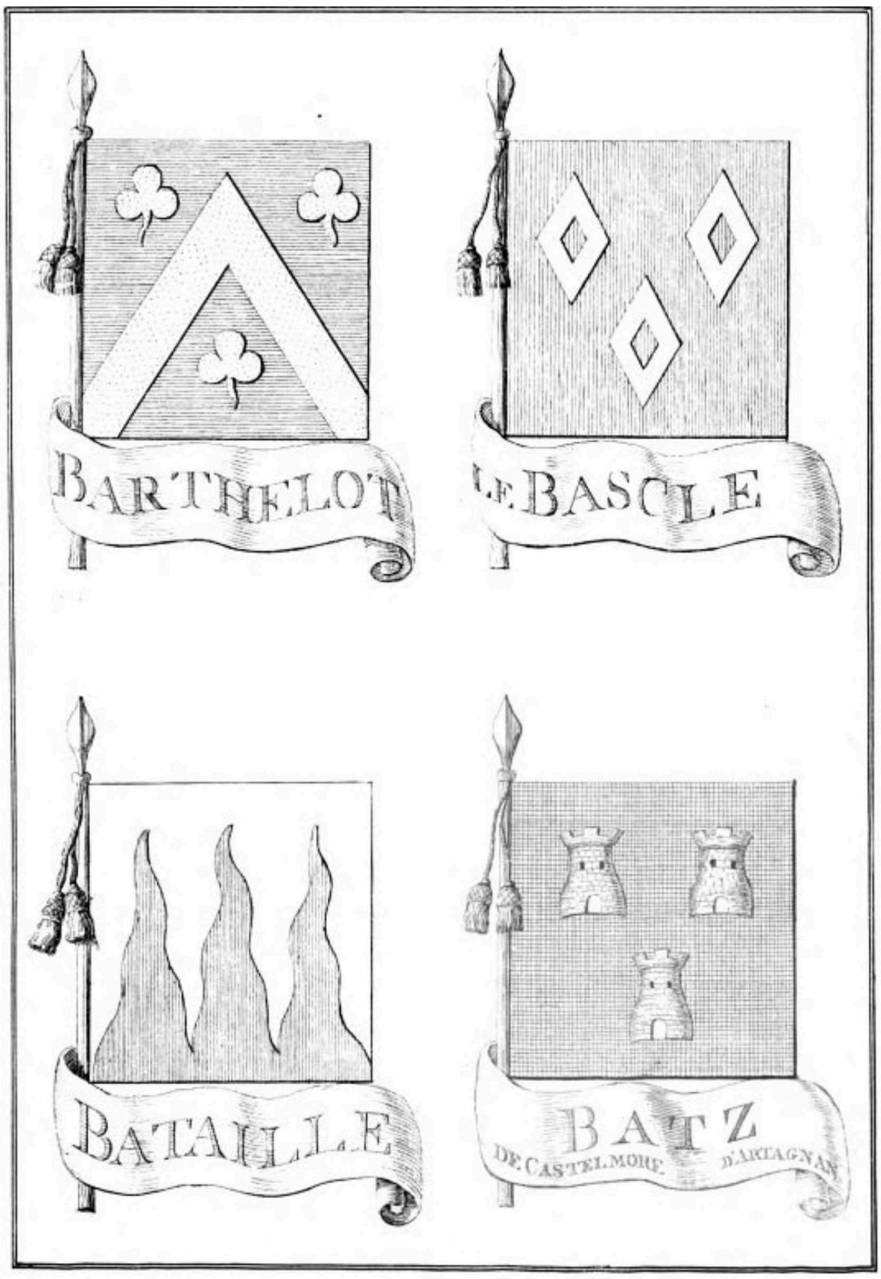


Digitized by Google

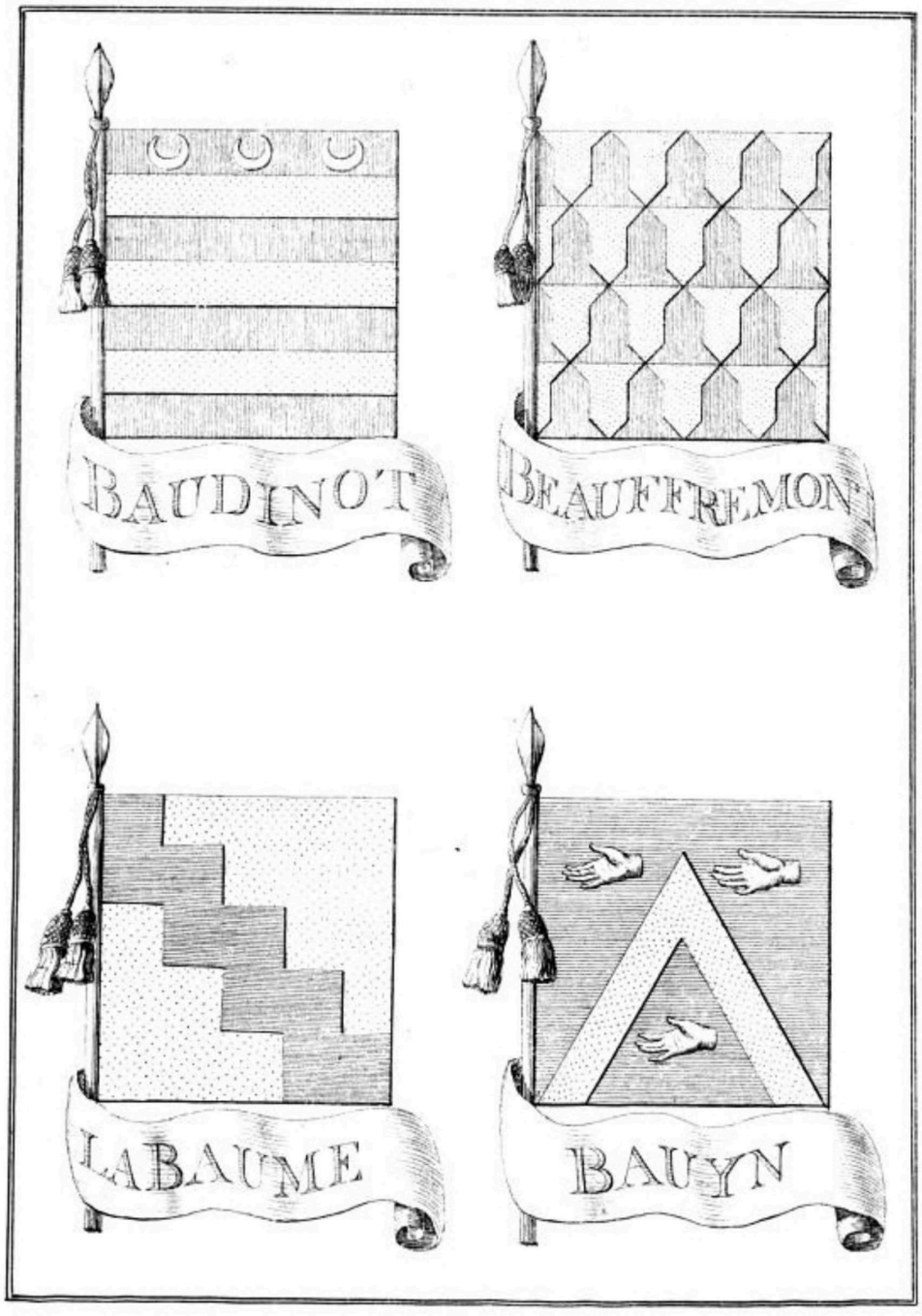


Digitized by Google

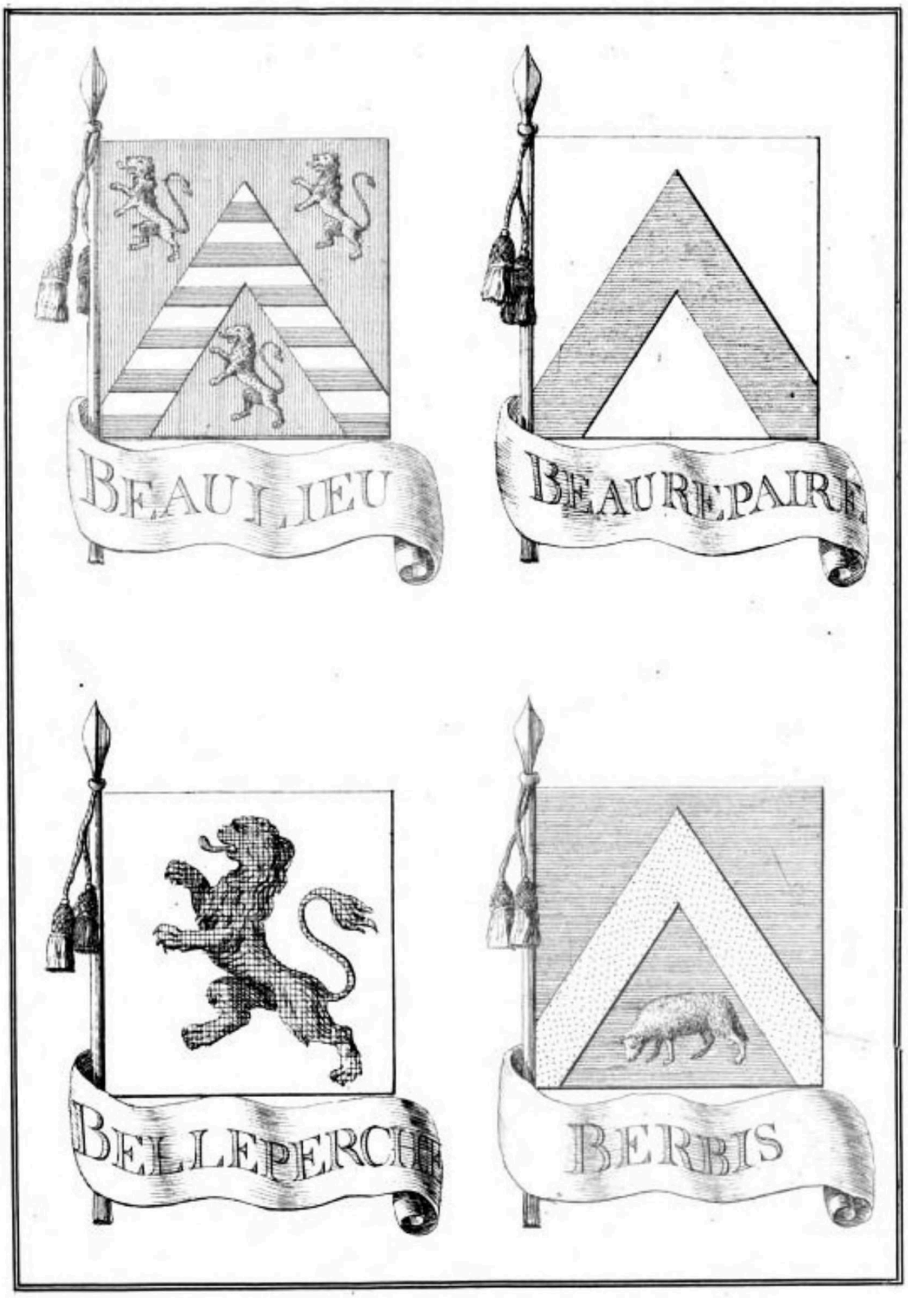


Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.33% accurate**

Digitized by Google

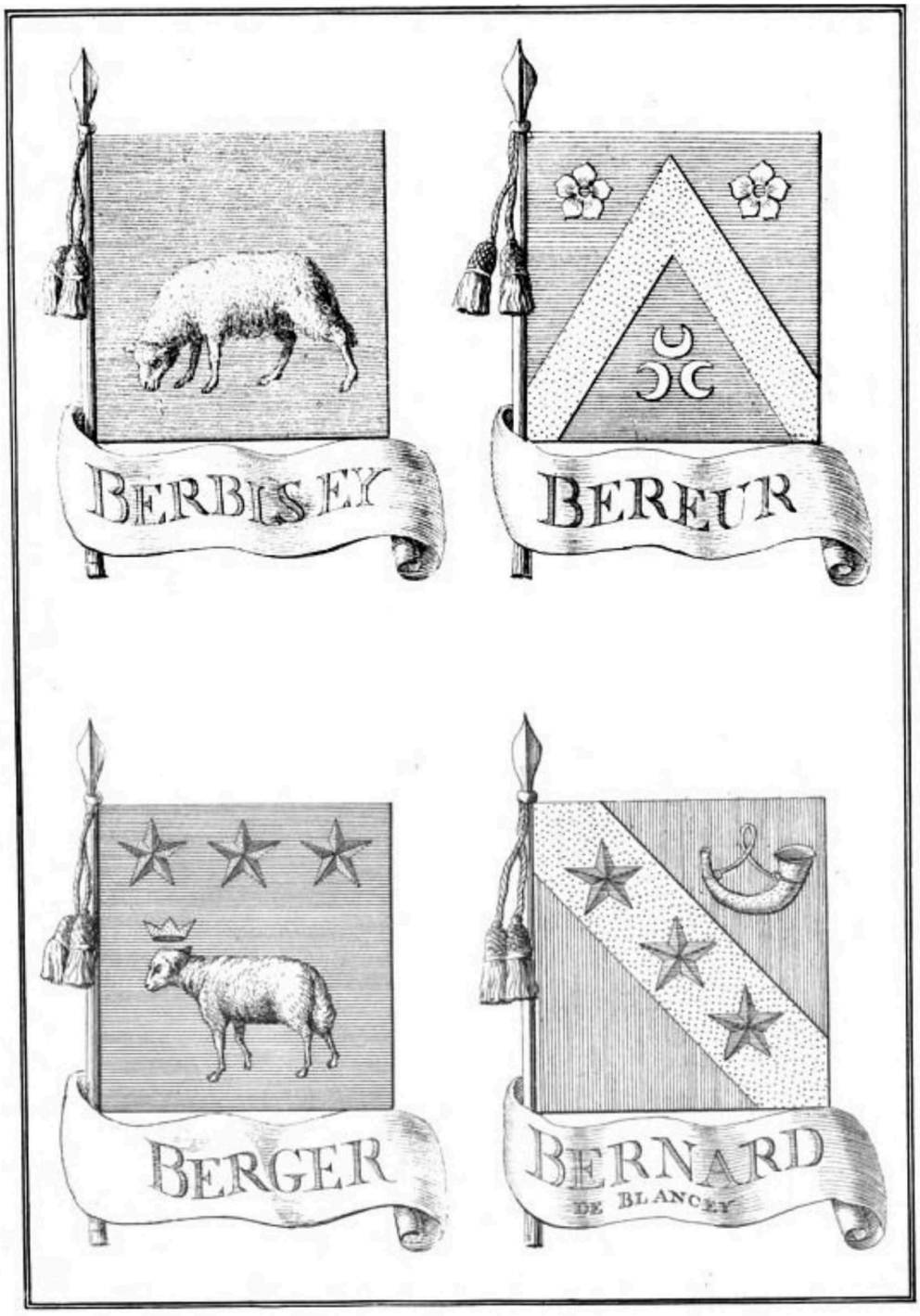


Digitized by Google

Digitized by Google

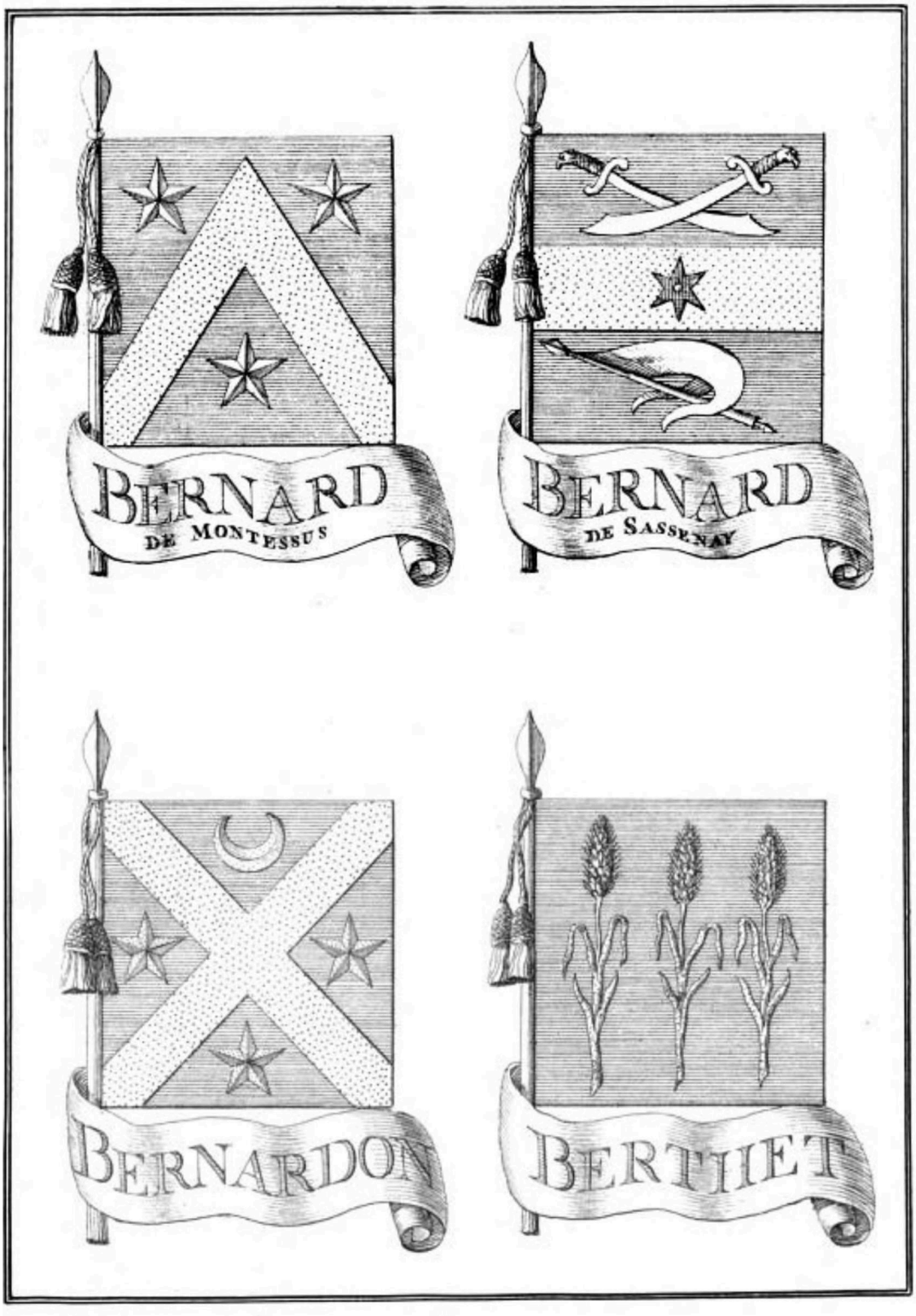
BERNARD
DE MONTESSUS
BERNARD
DE SASSENAY
BERNARDON
BERTIET

**The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate**

Digitized by Google

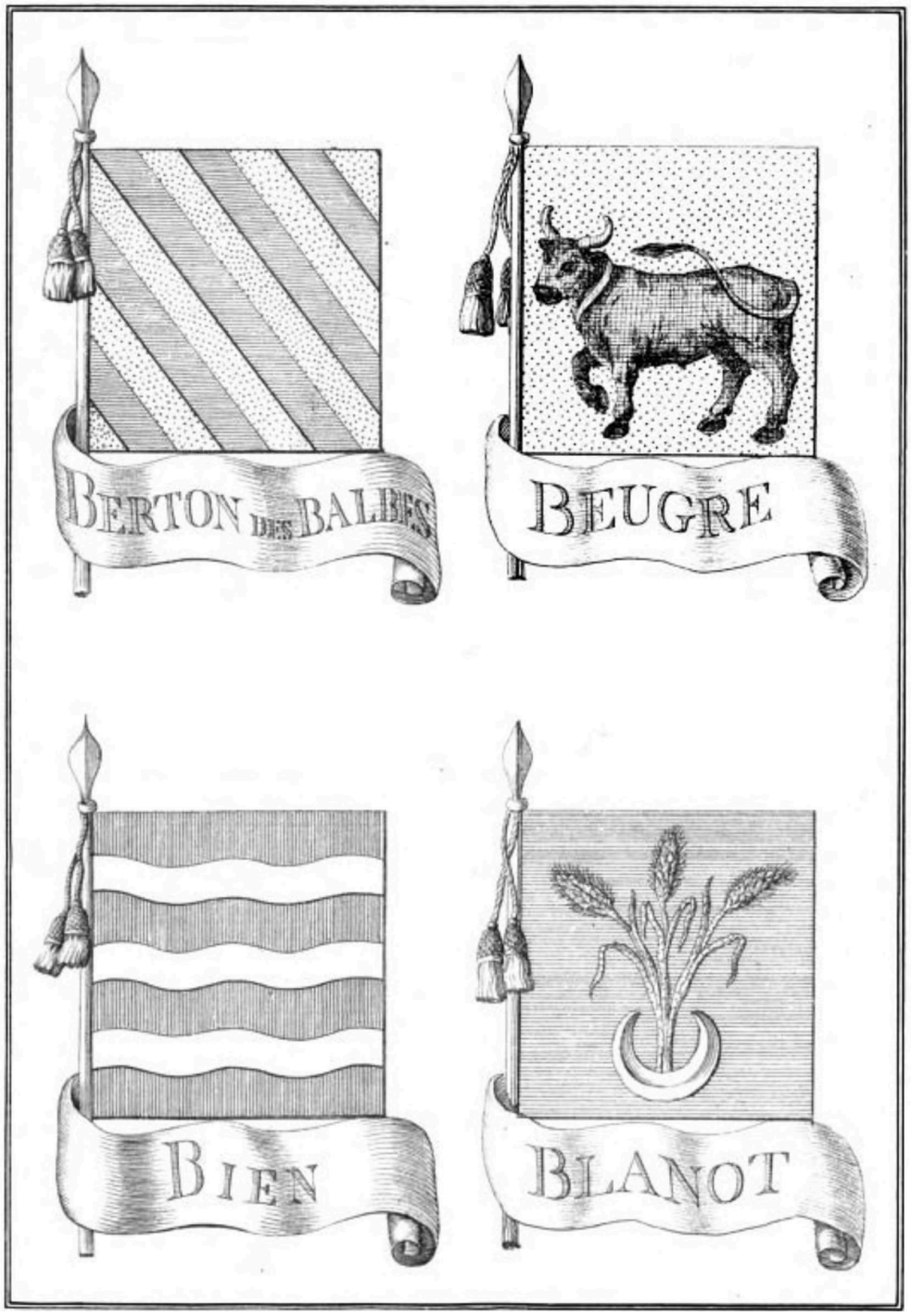

Digitized by Google

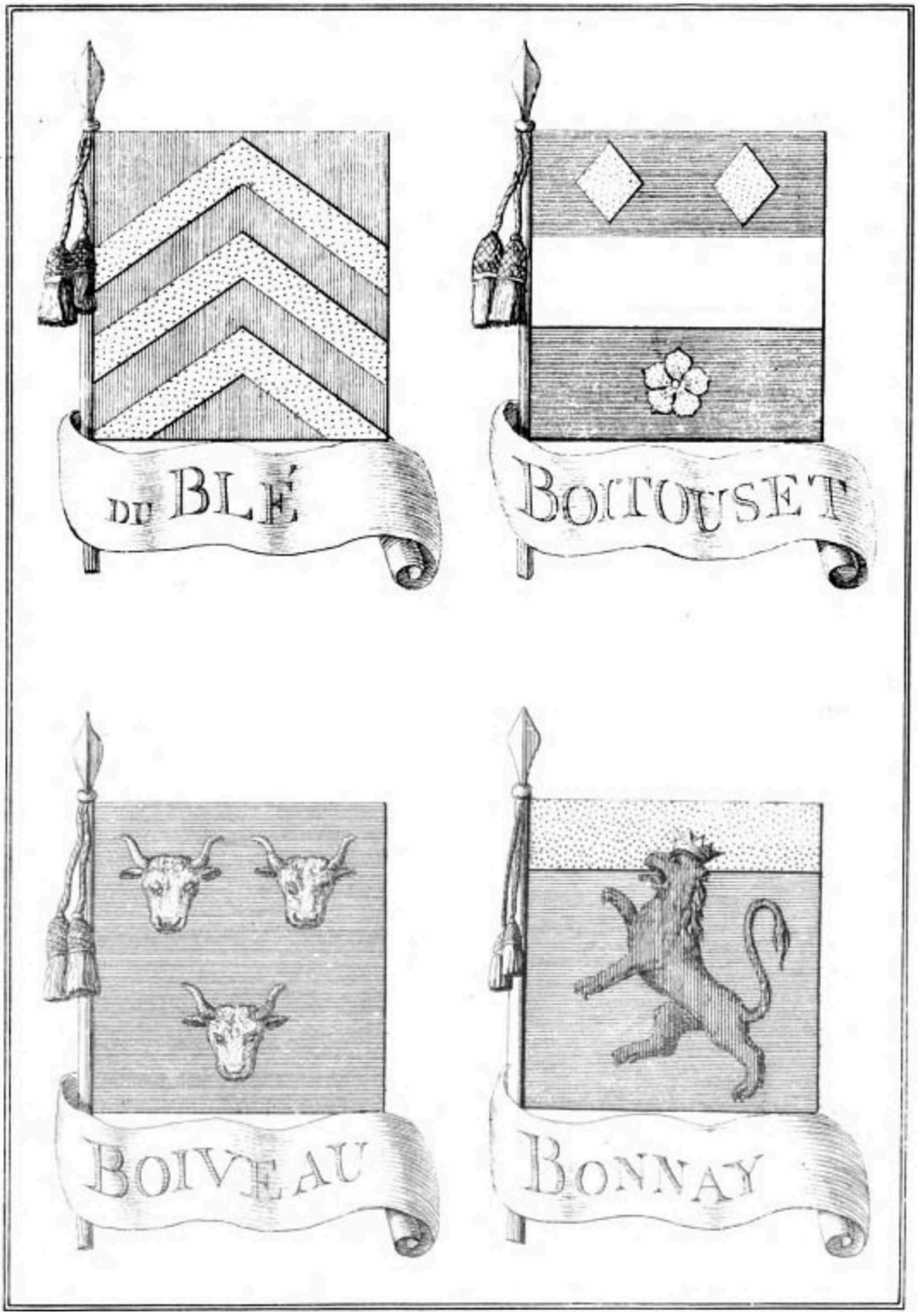
DU BLÉ
BOITOUSET
BOIVEAU
BONNAY

**The text on this page is estimated to be only 27.33% accurate**

Digitized by Google

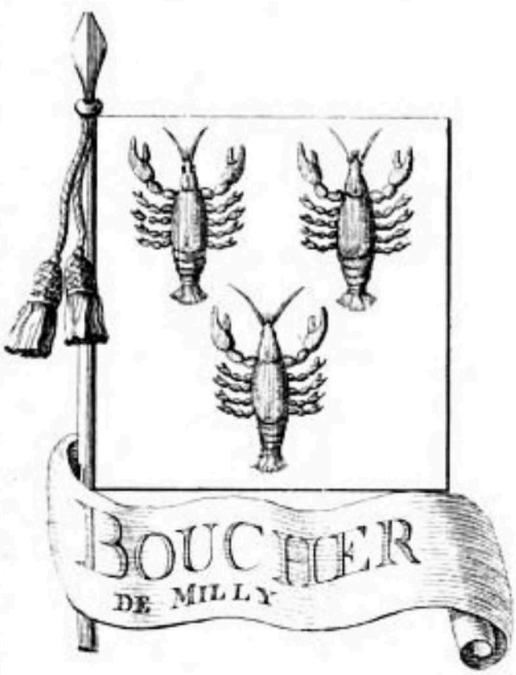
BOUCHER
DE MILLY

BOUHIER

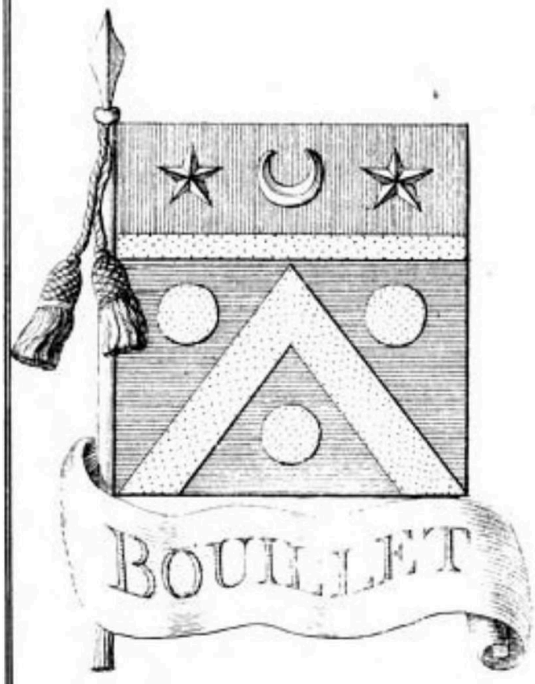
BOUILLET

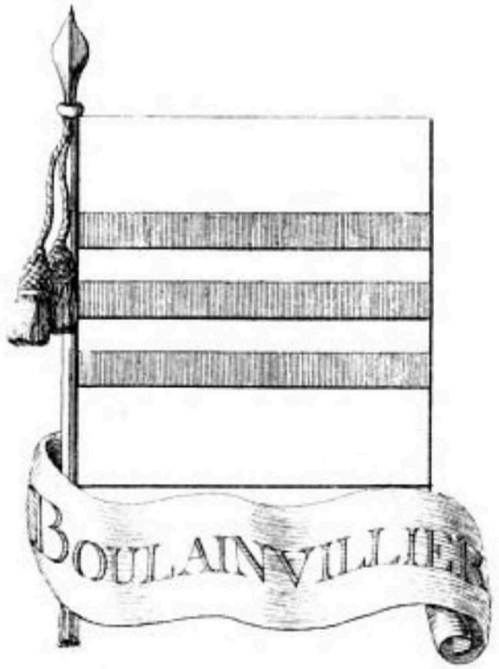
BOULAINVILLIER

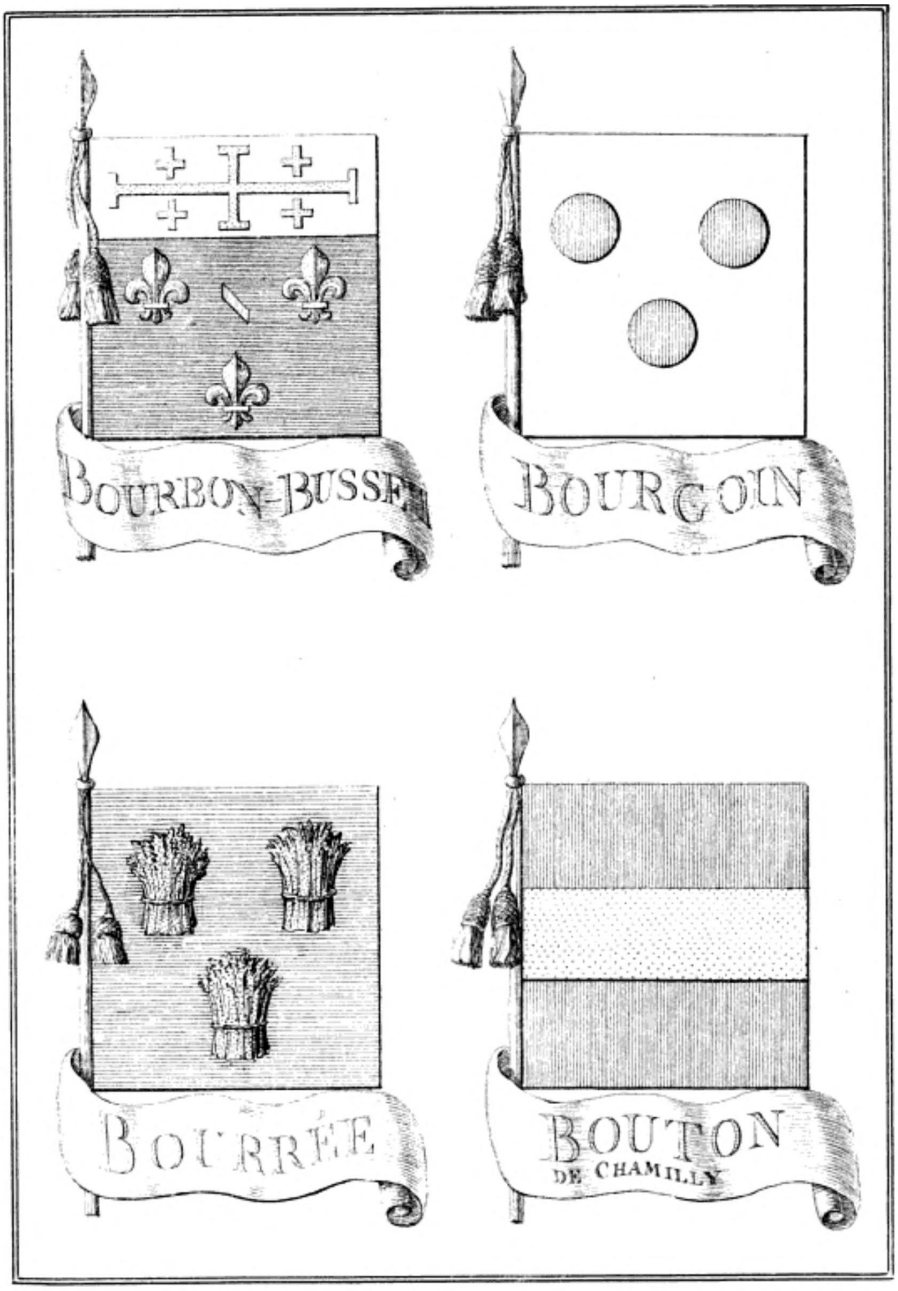


Digitized by Google

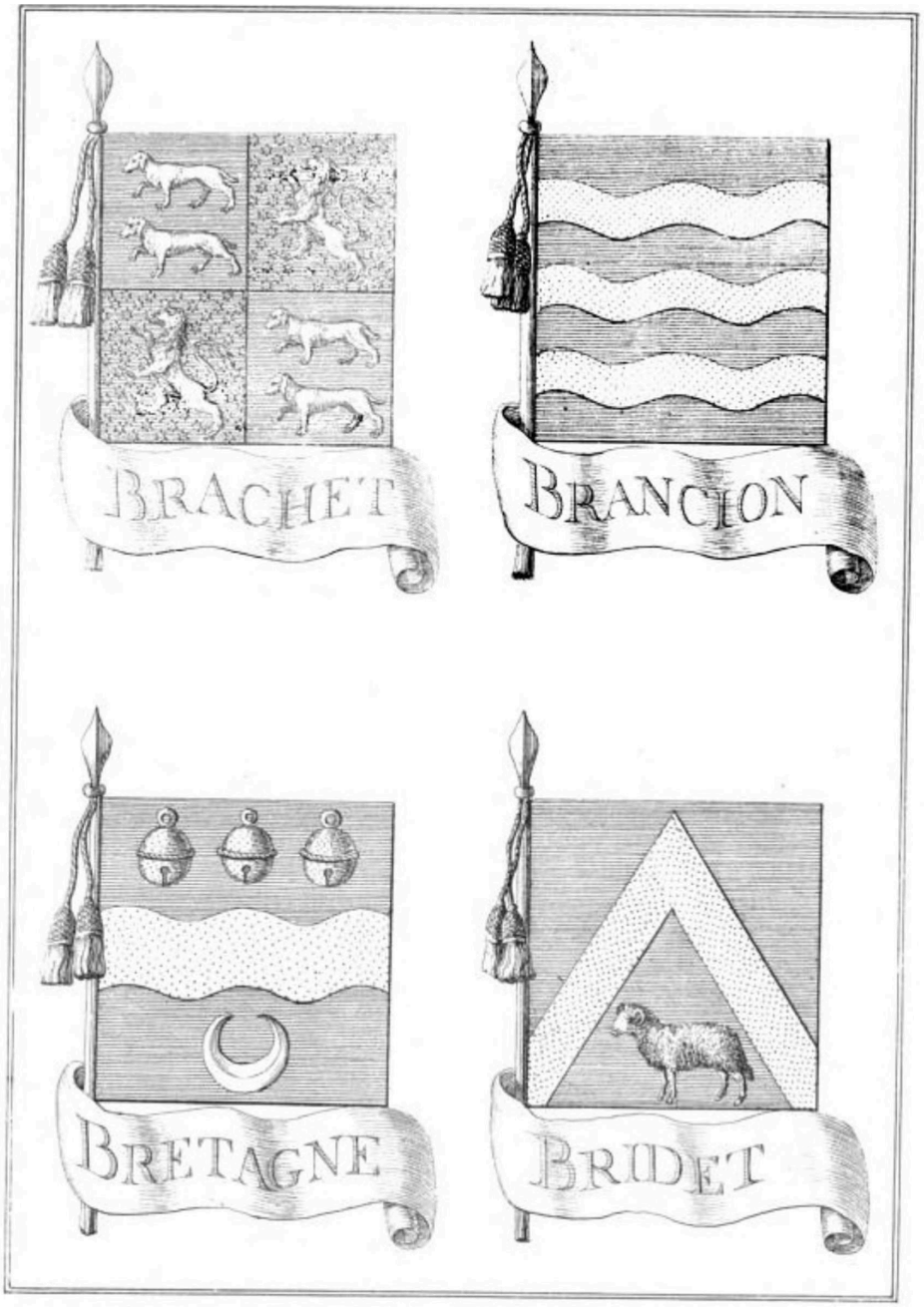


BIBL
GENT
Digitized by Google

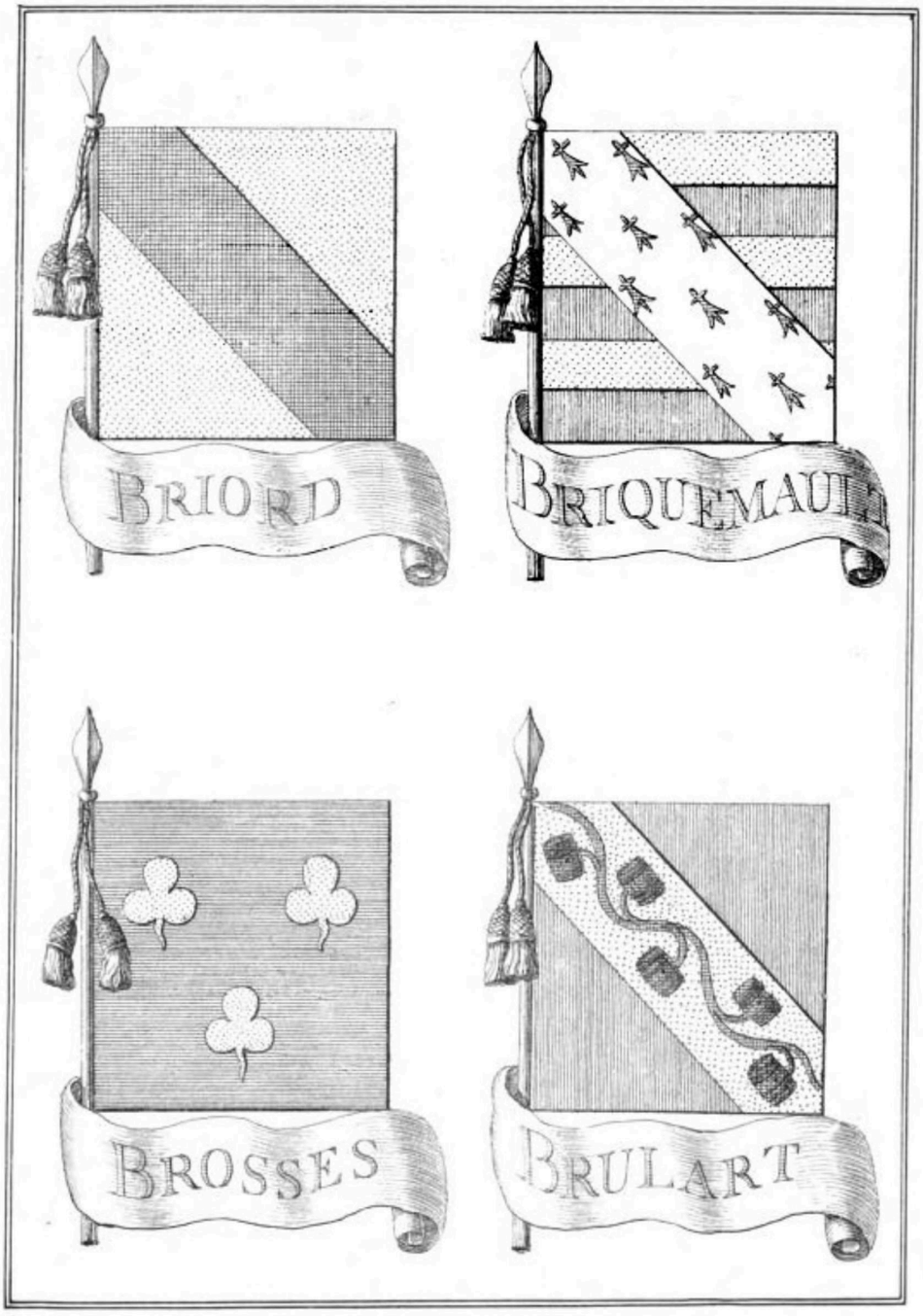


BIBL UNIV
GENT
Digitized by Google

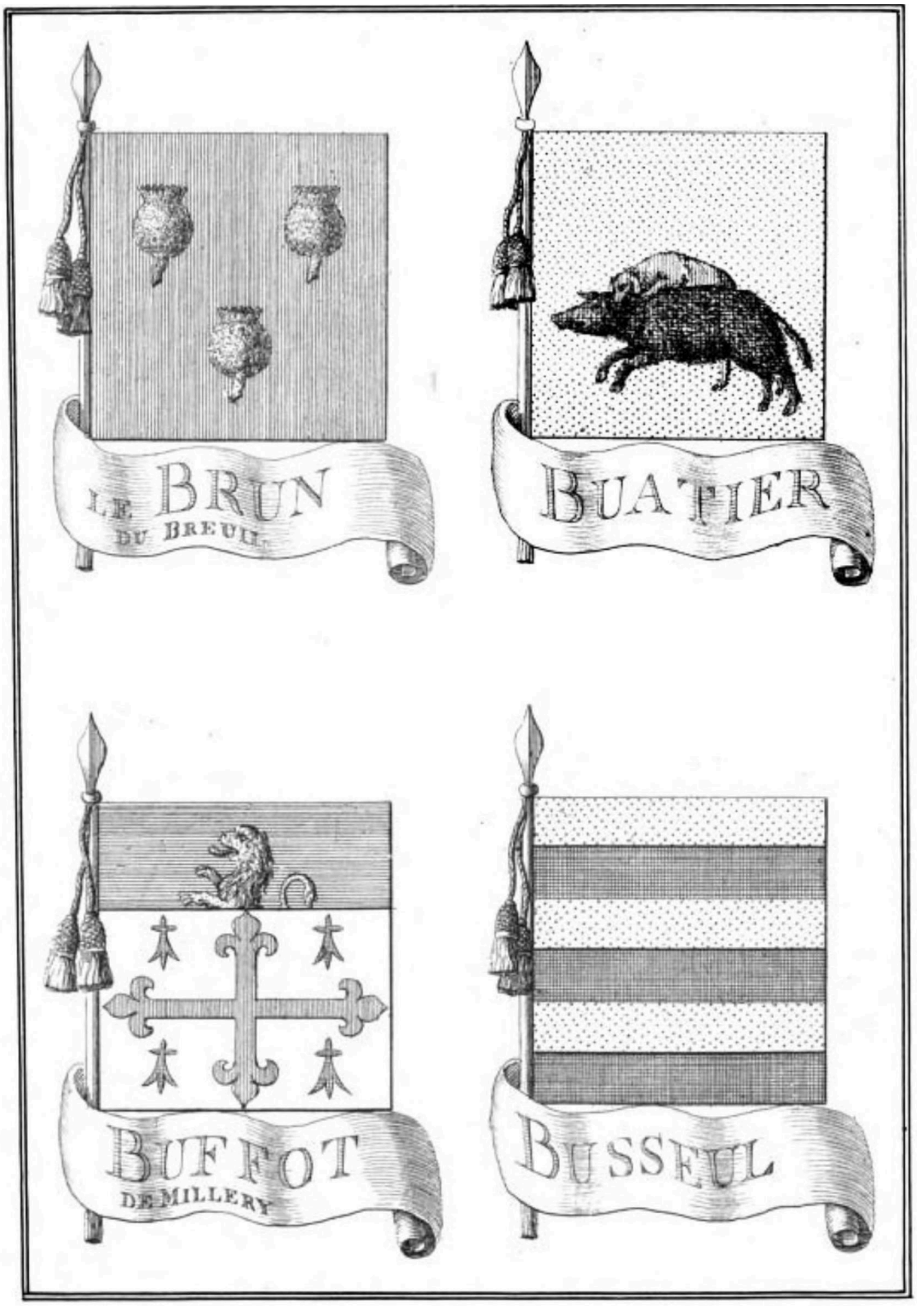


Digitized by Google

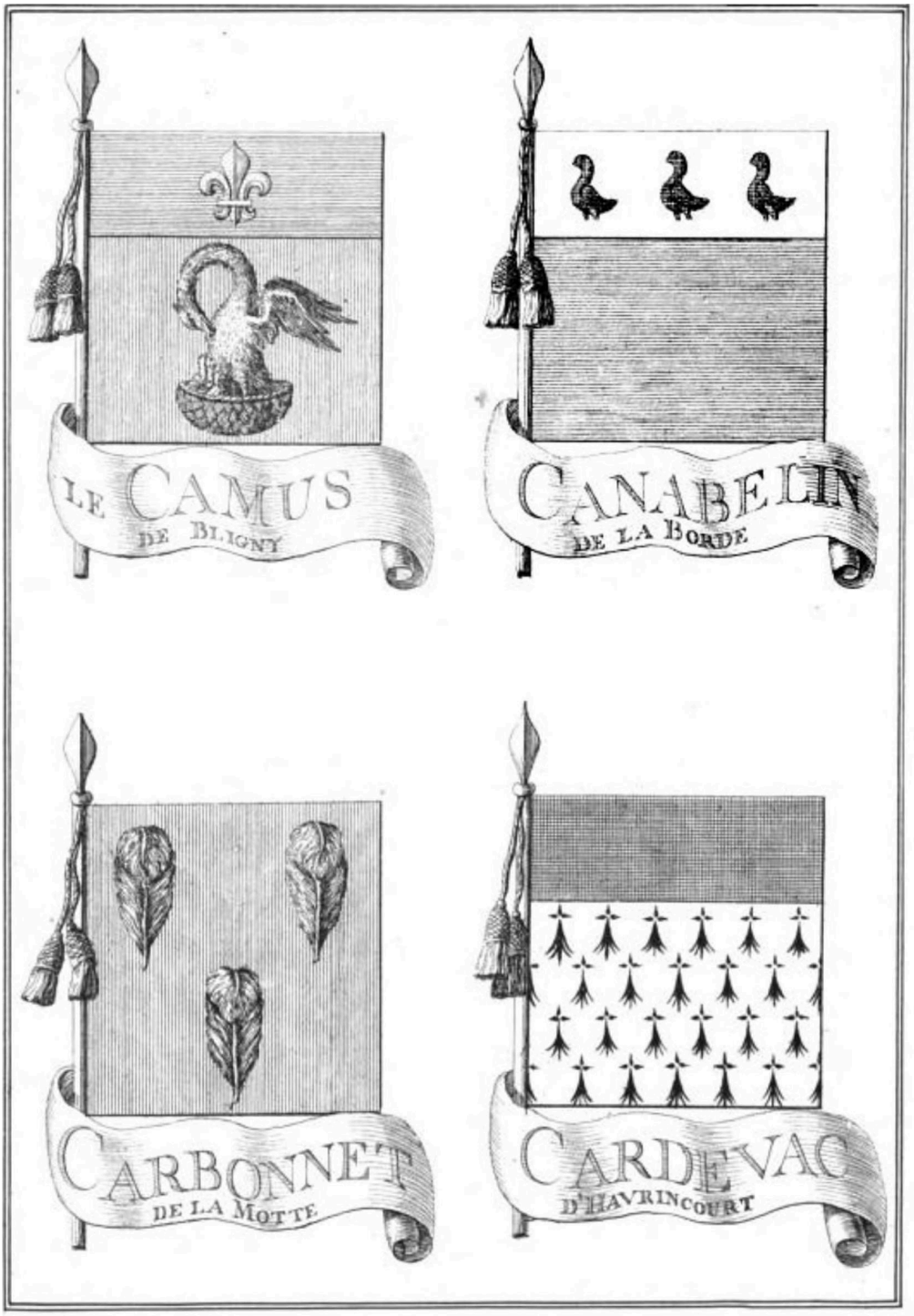


Digitized by Google

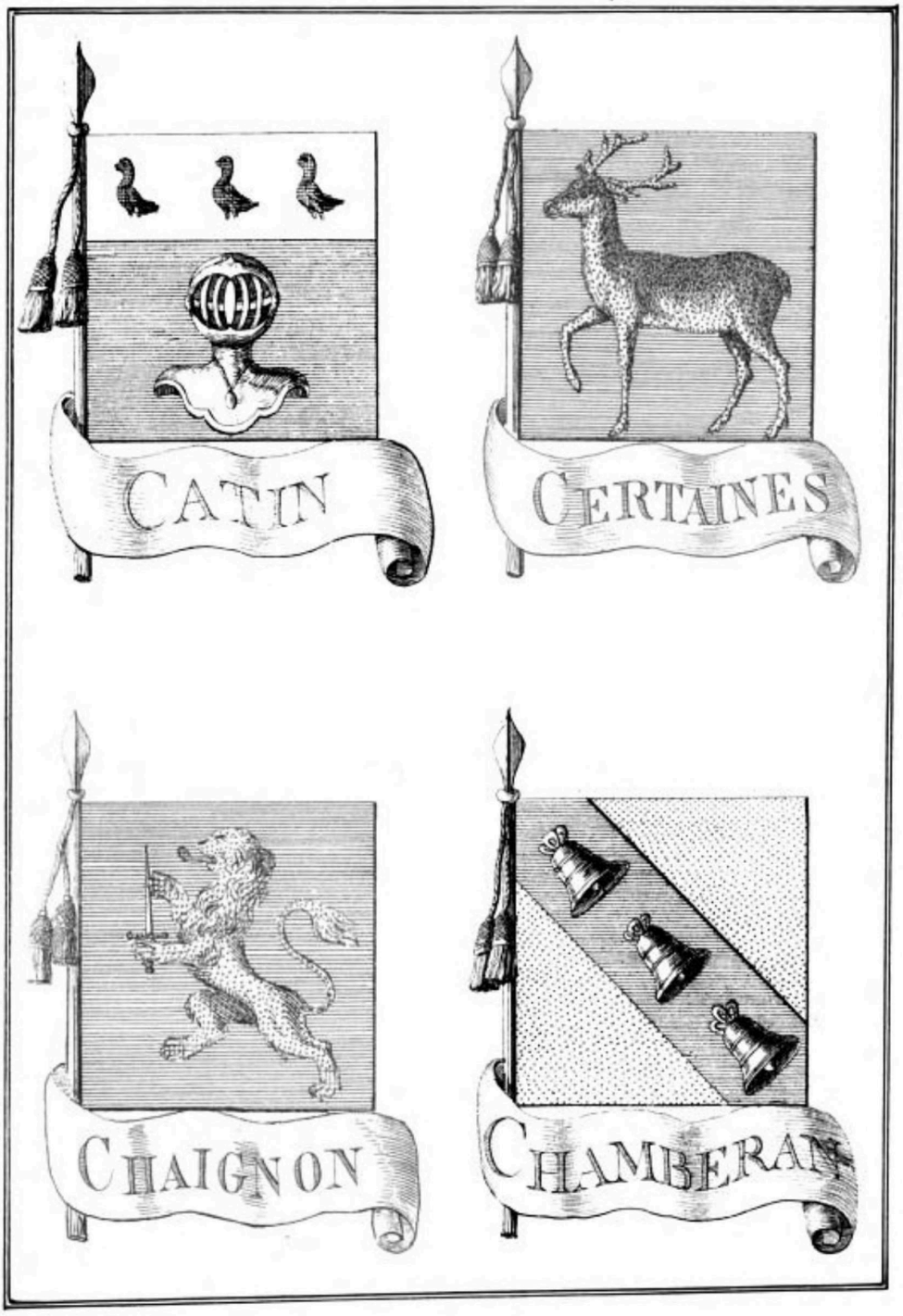


UNIV GENT
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate**

Digitized by Google

CHAMPAGNE
DE L OURS

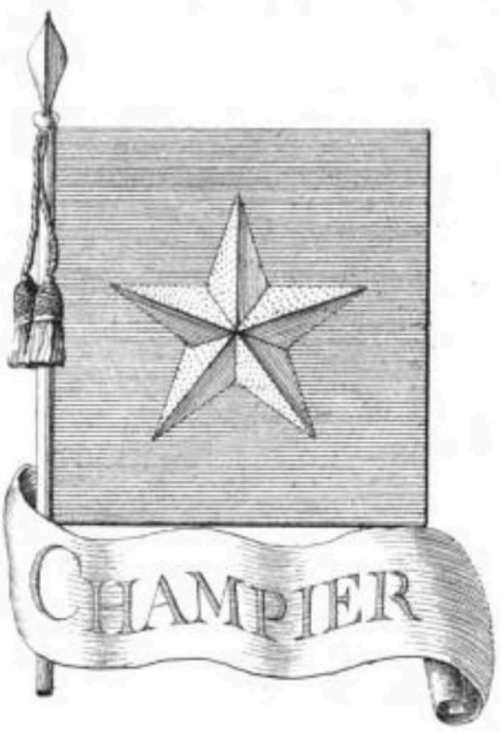
CHAMPIER

CHAMPION

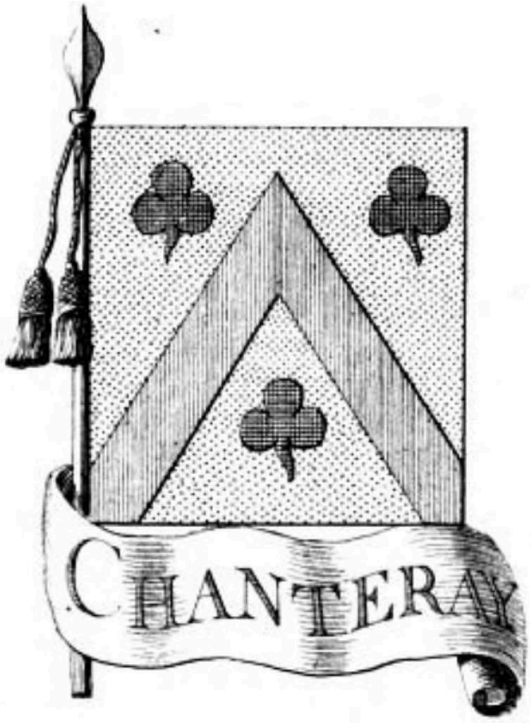
CHANTERAY

Digitized by Google

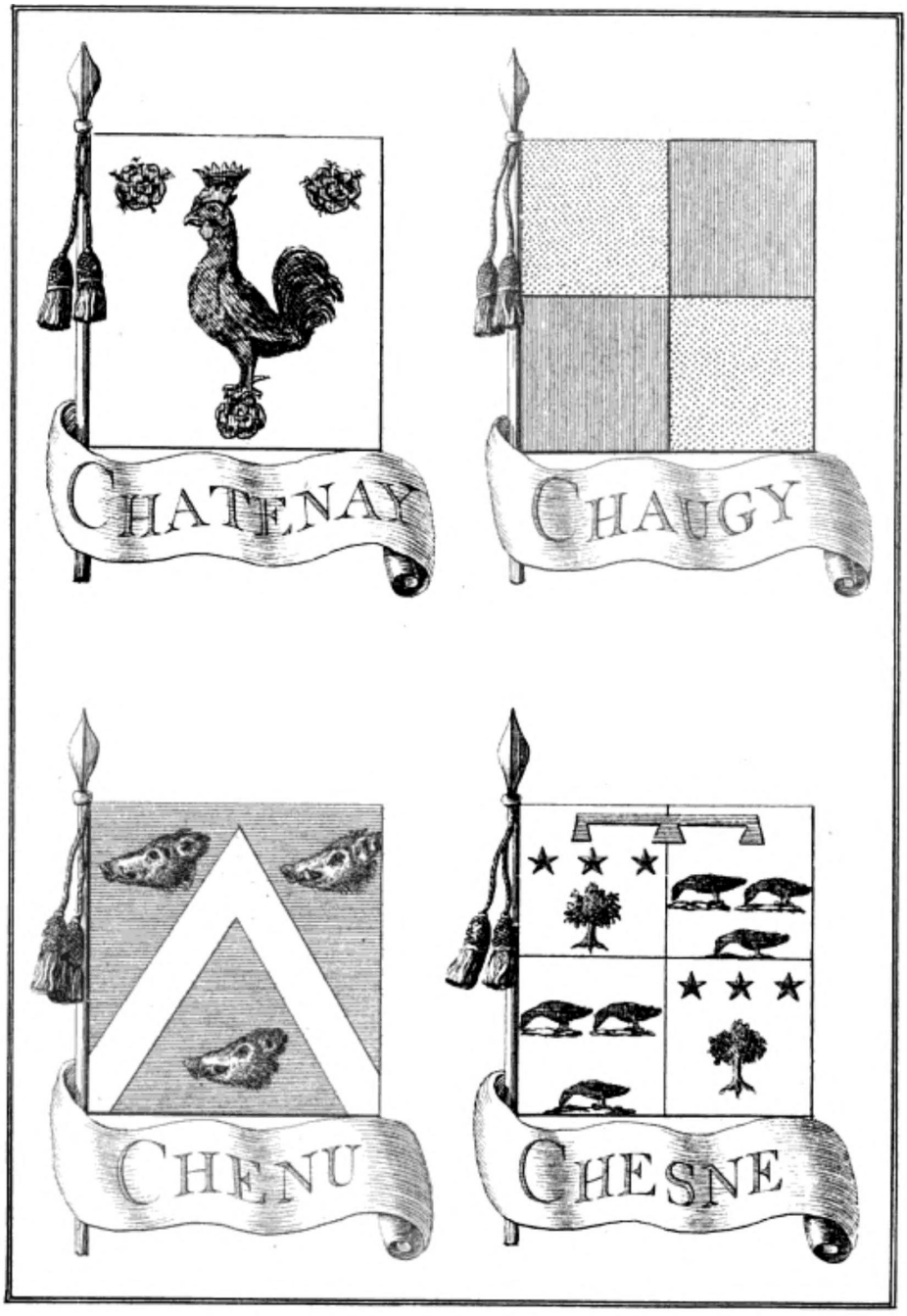


Digitized by Google

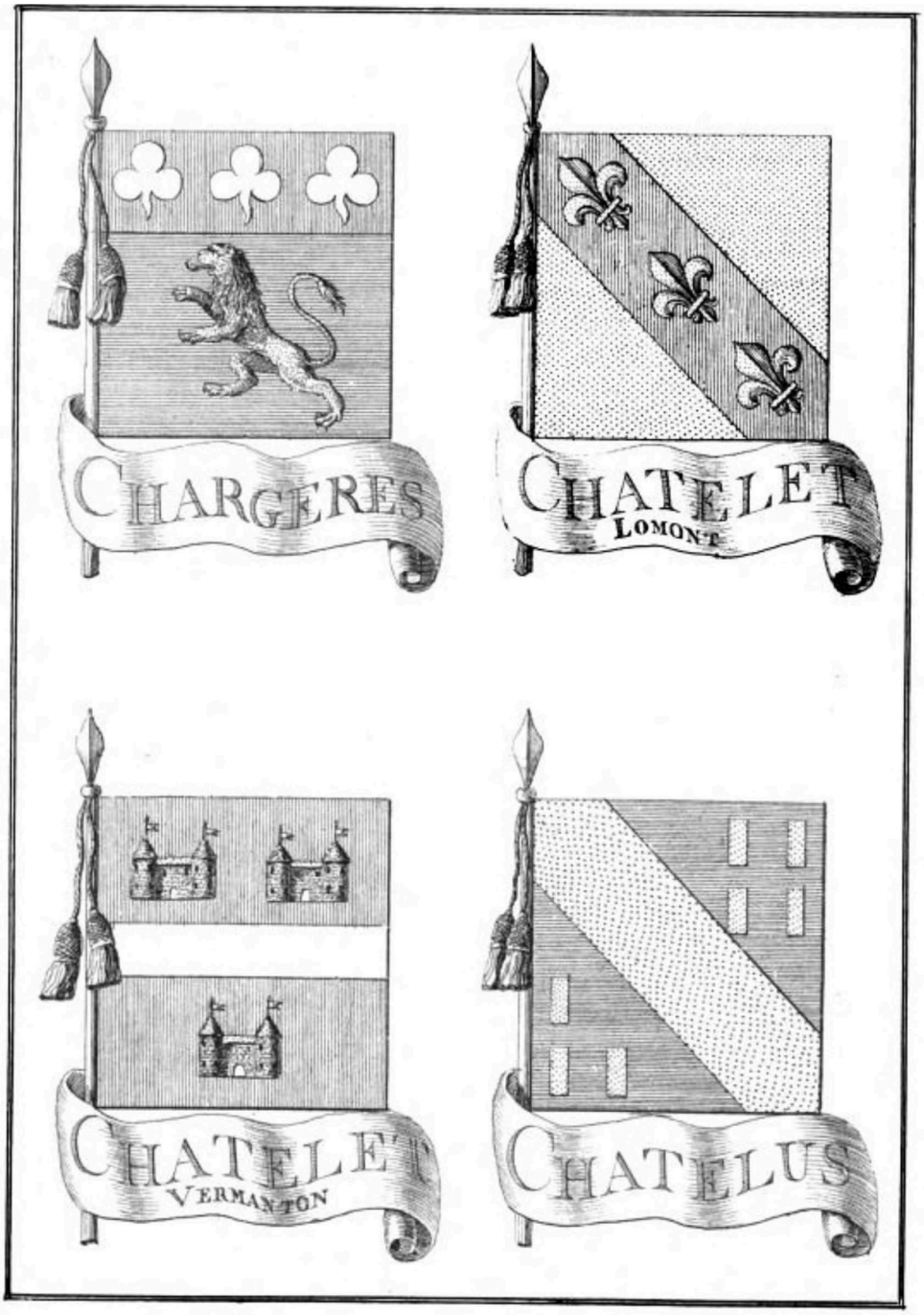


RIJKS UNIV
GENT
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 29.67% accurate**

Digitized by Google

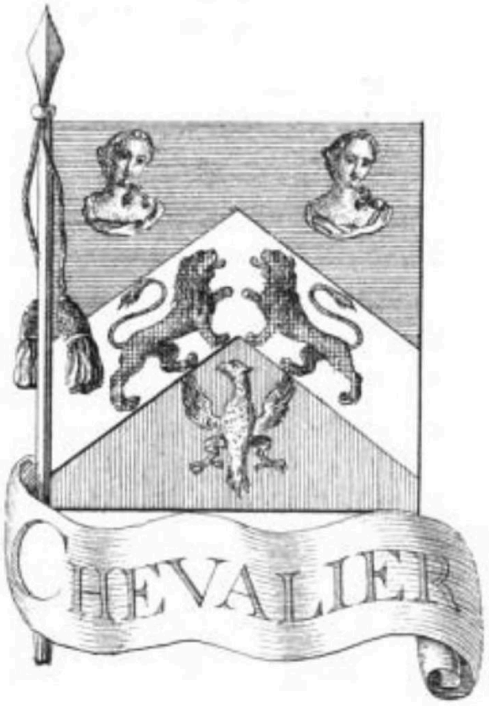
CHEVALIER

CHEVRIER
DE St MAURICE

CHIRAT
DE FREDIERE

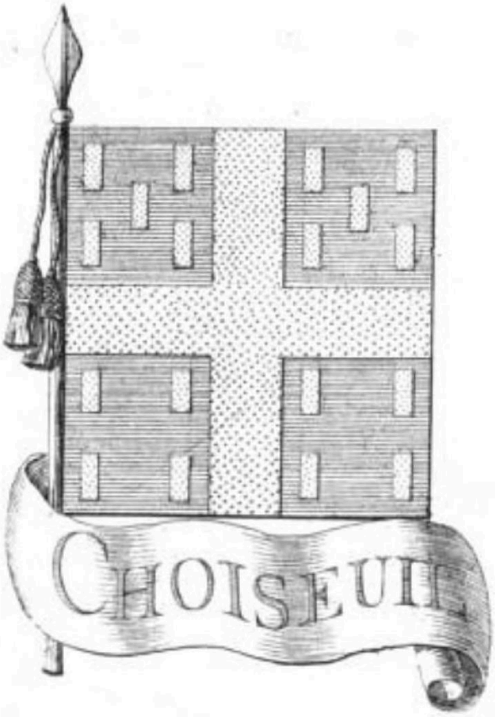
CHOISEUIL

**The text on this page is estimated to be only 12.67% accurate**

r DigitizecUay Google

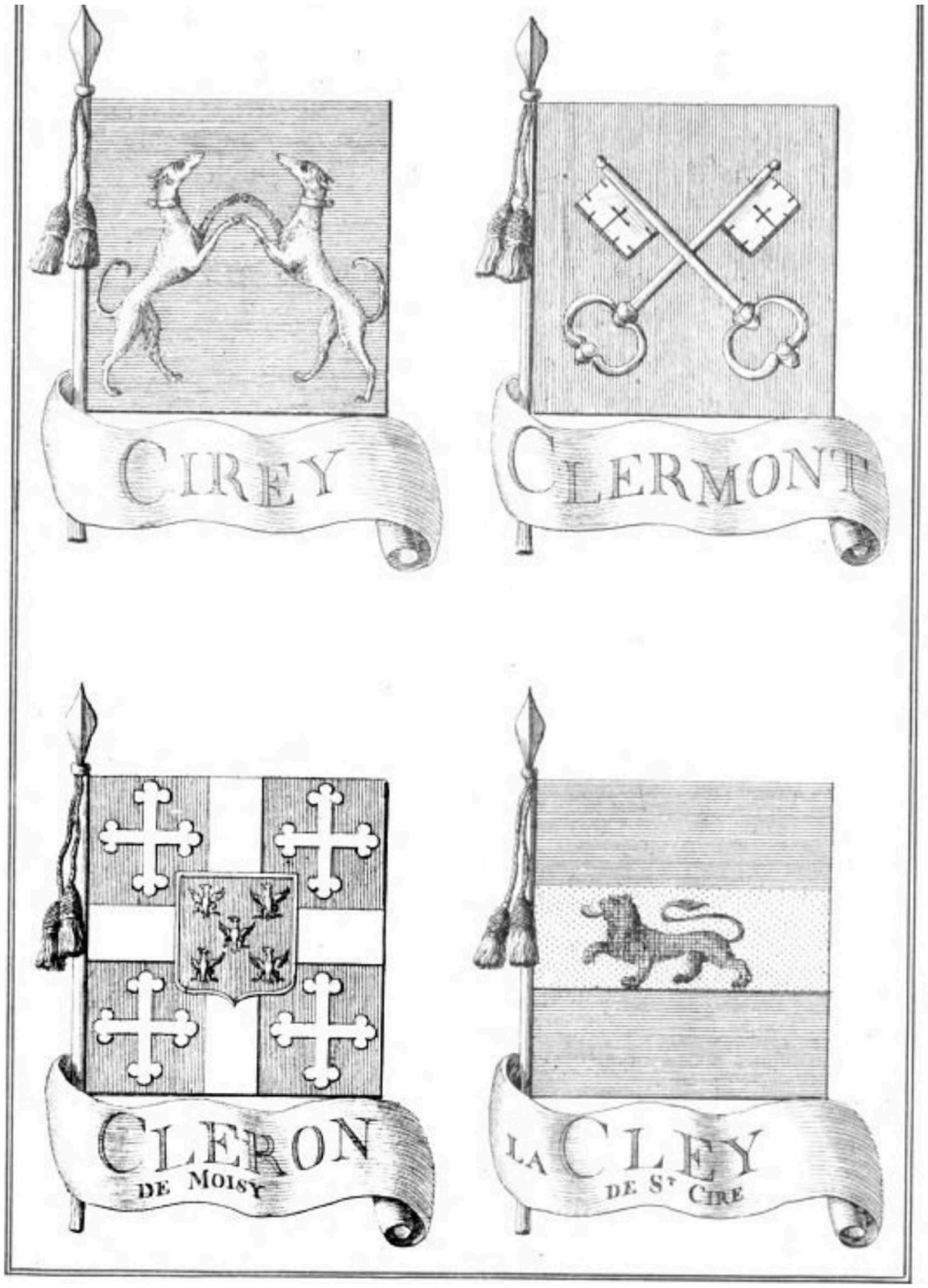

**The text on this page is estimated to be only 9.50% accurate**

Difytizècl-by Google

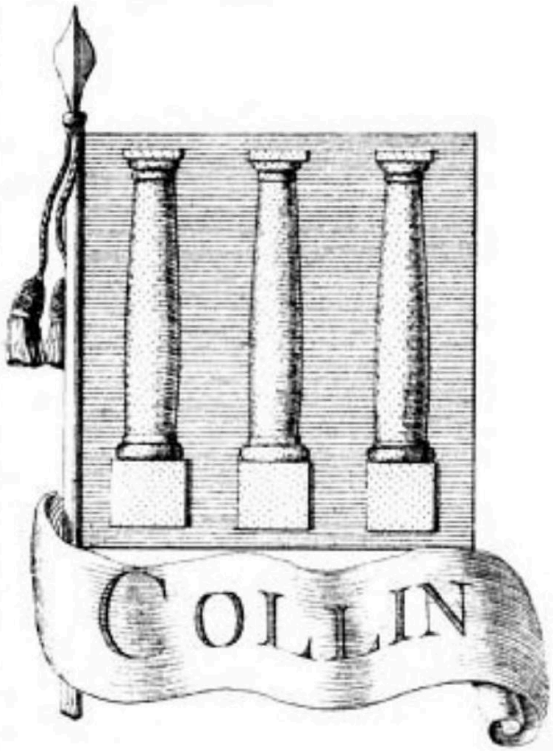
COLLIN

COLOMBET

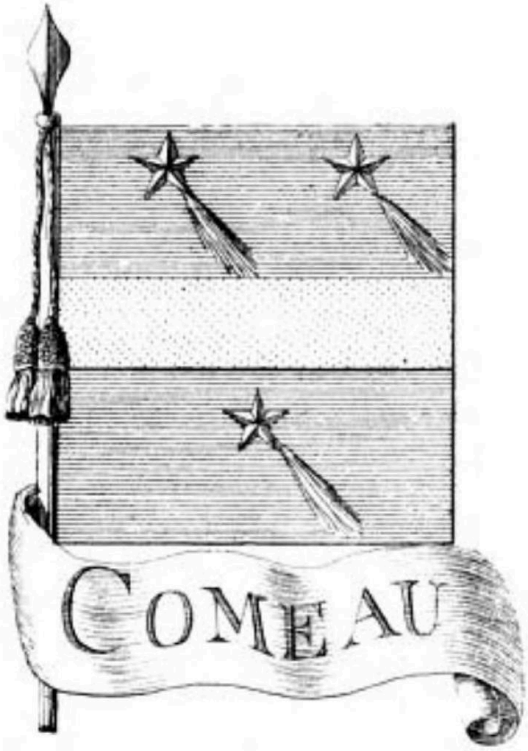
COMEAU

LE COMPASSEUR
CRE QUI MONFORT DE COURTIVRON

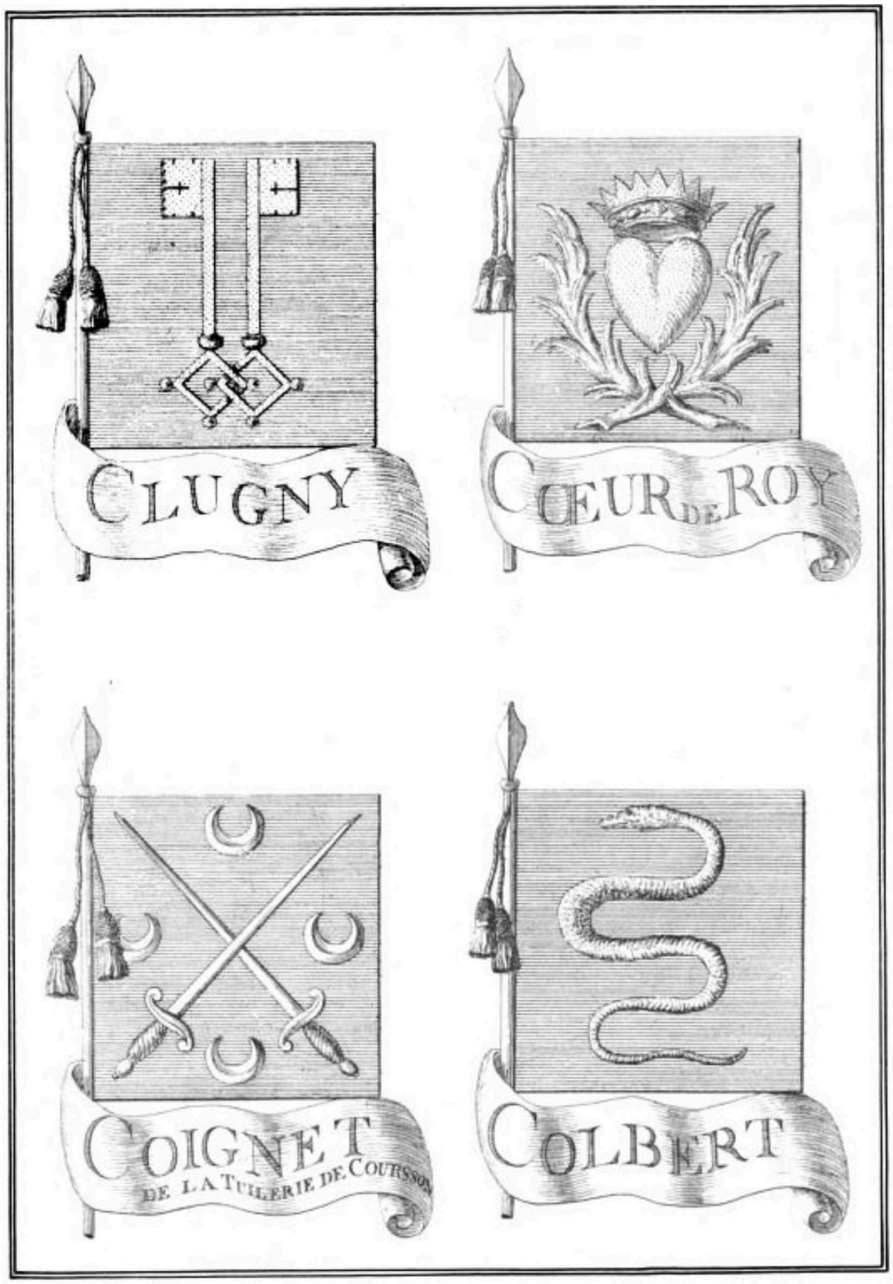


Digitized by Google

Digitized by Google

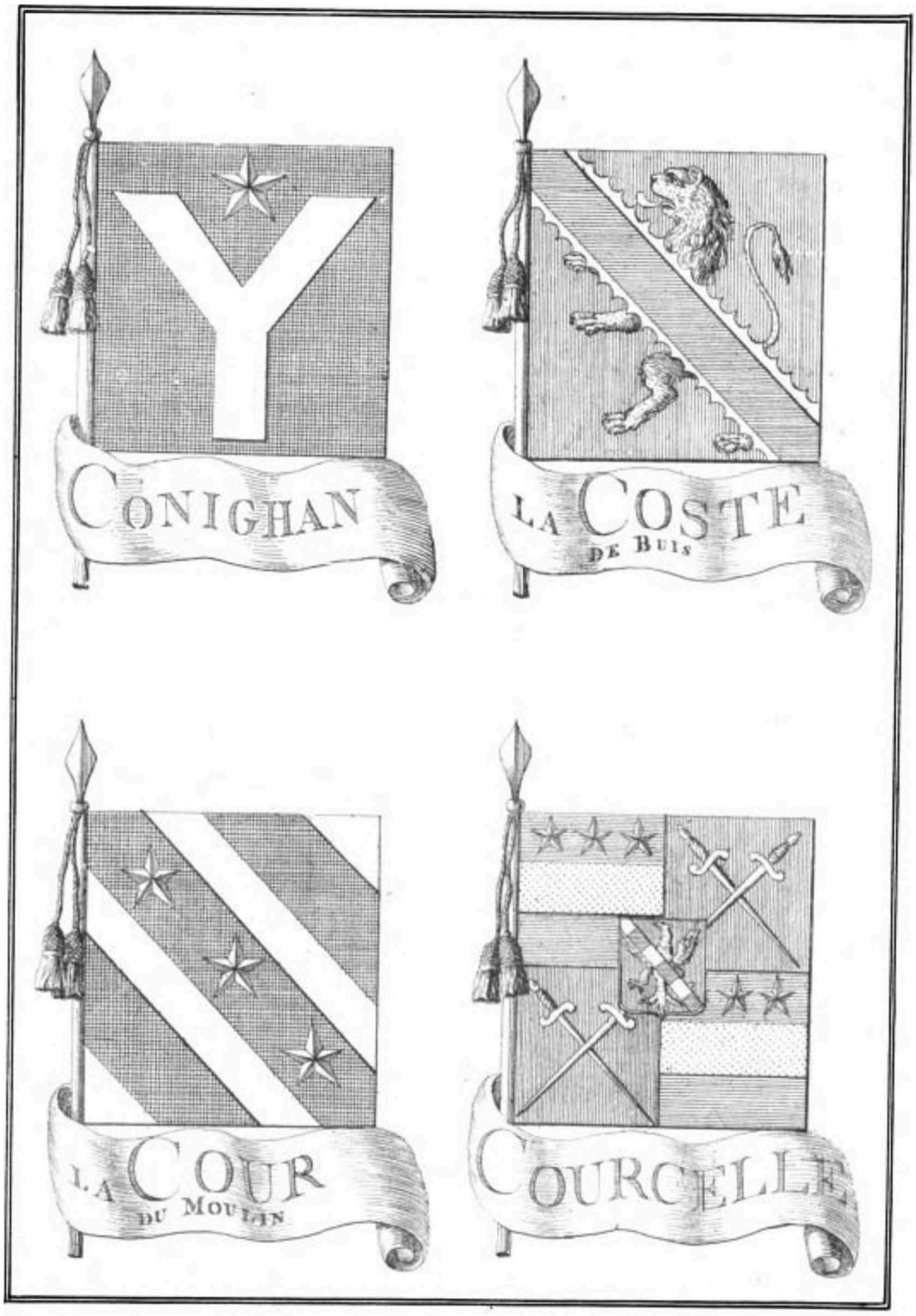


BIBL. UNIV.
GENT

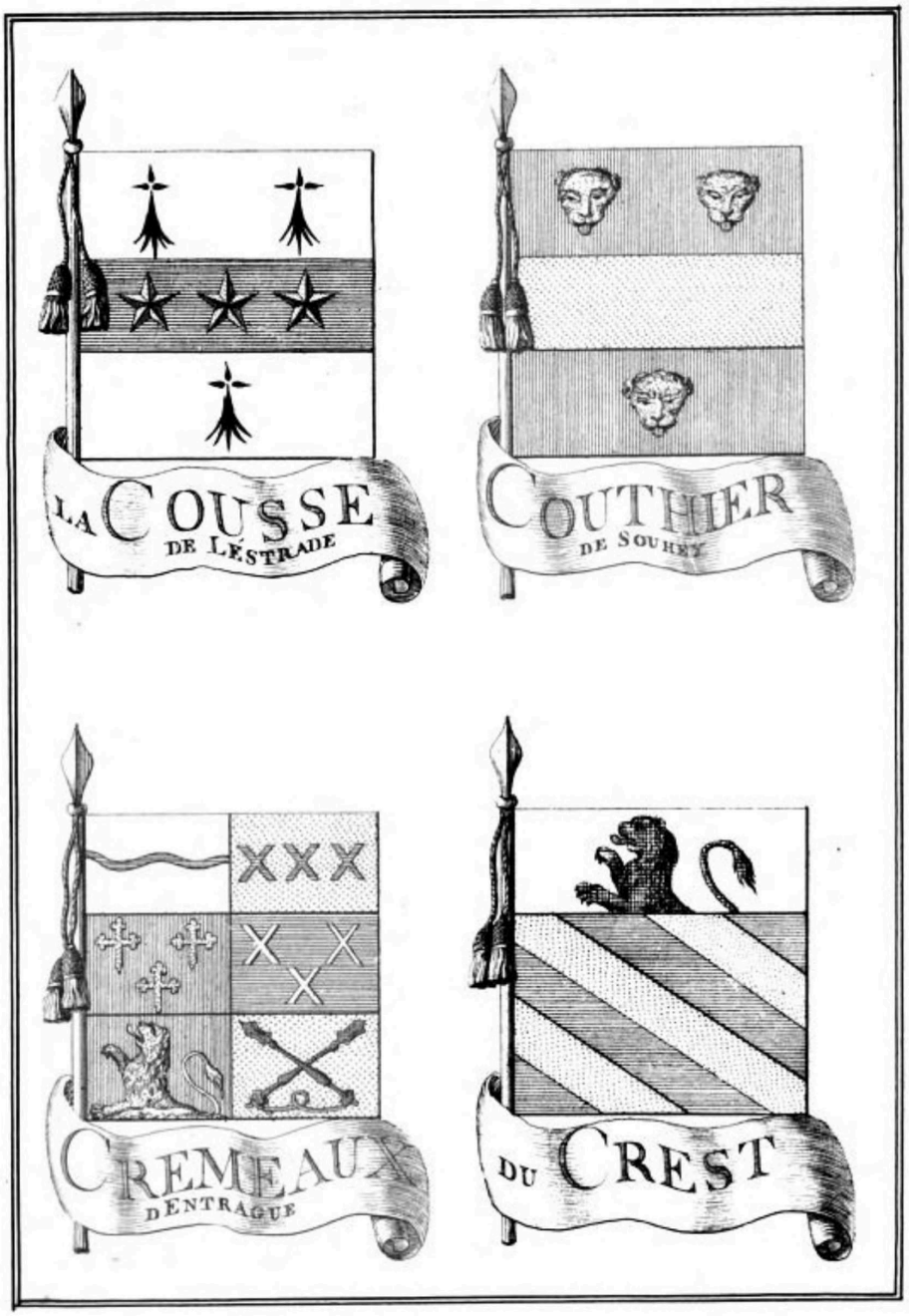


BIBL UNIV
GENT
Digitized by Google

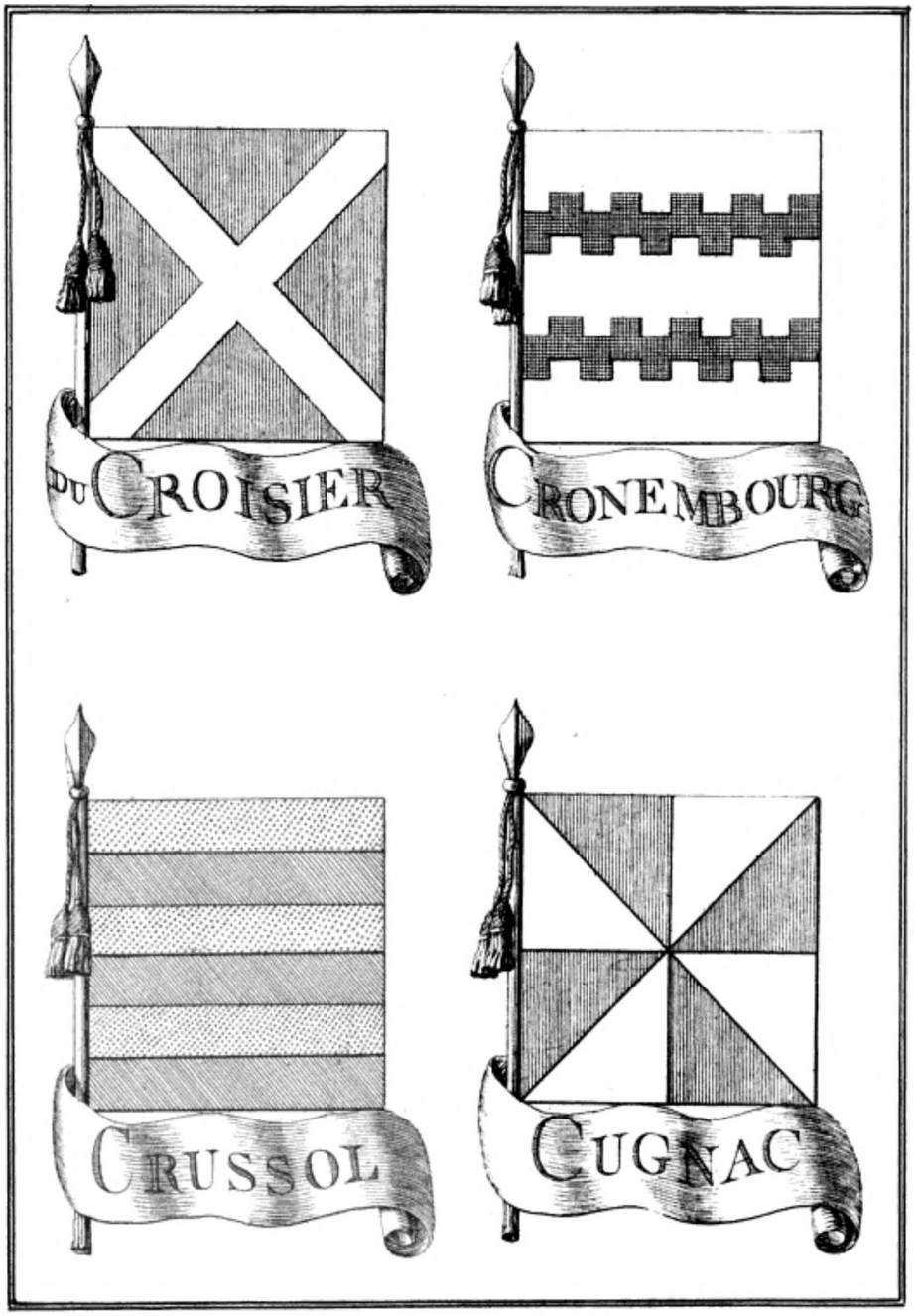


Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.33% accurate**

Digitized by Google

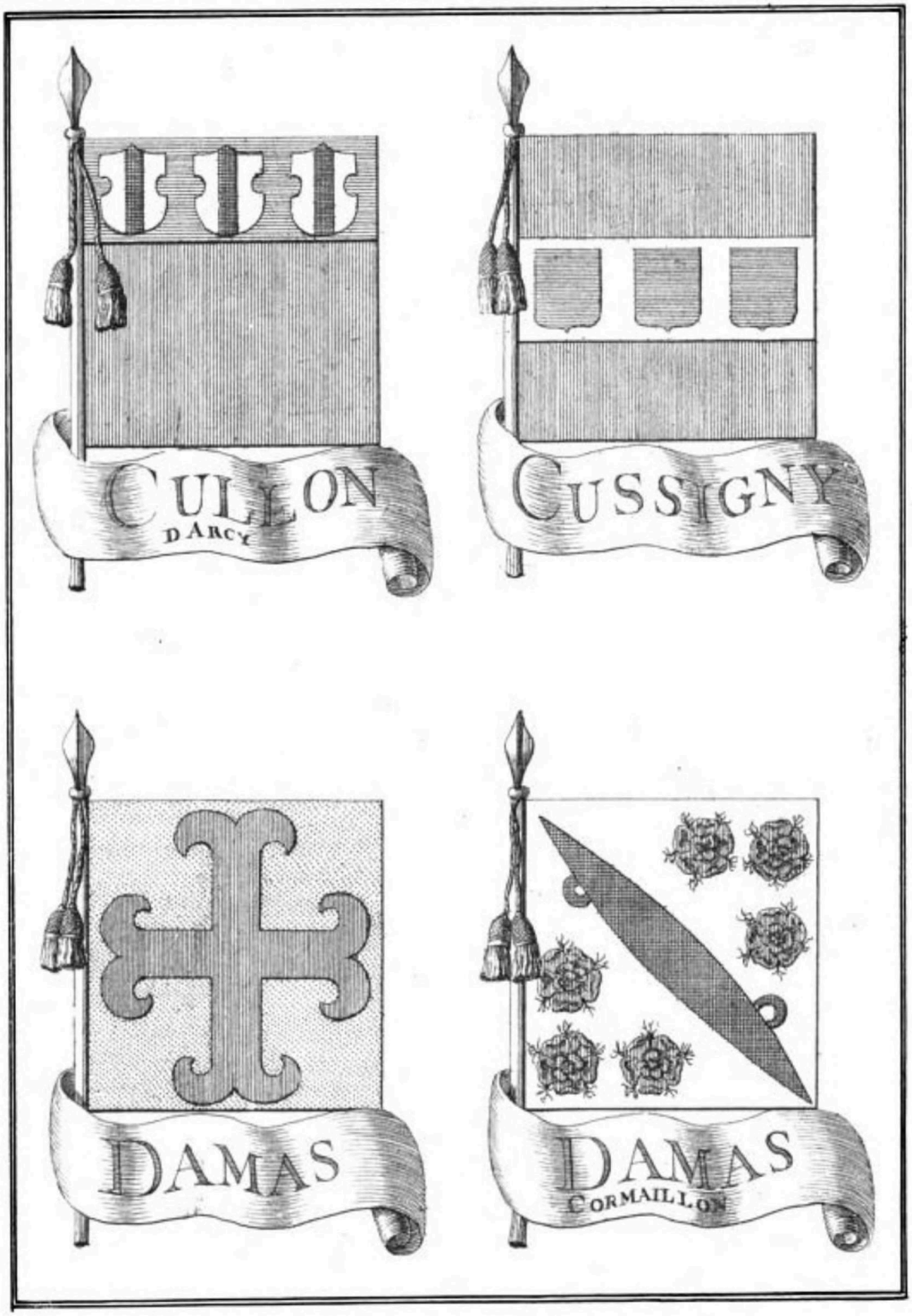
CULLON
D'ARCY
CUSSIGNY
DAMAS
DAMAS
CORMAILLON

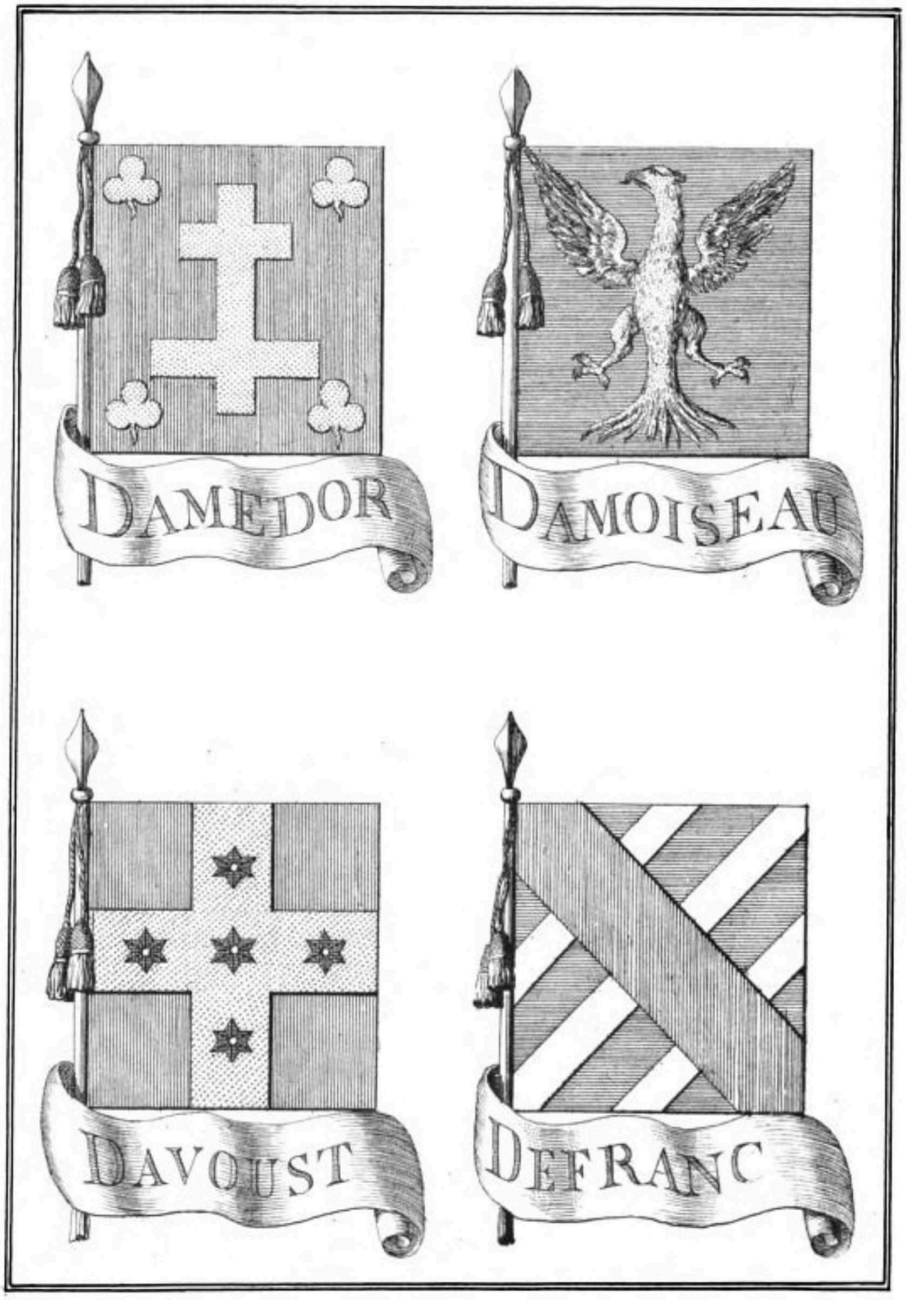


Digitized by Google

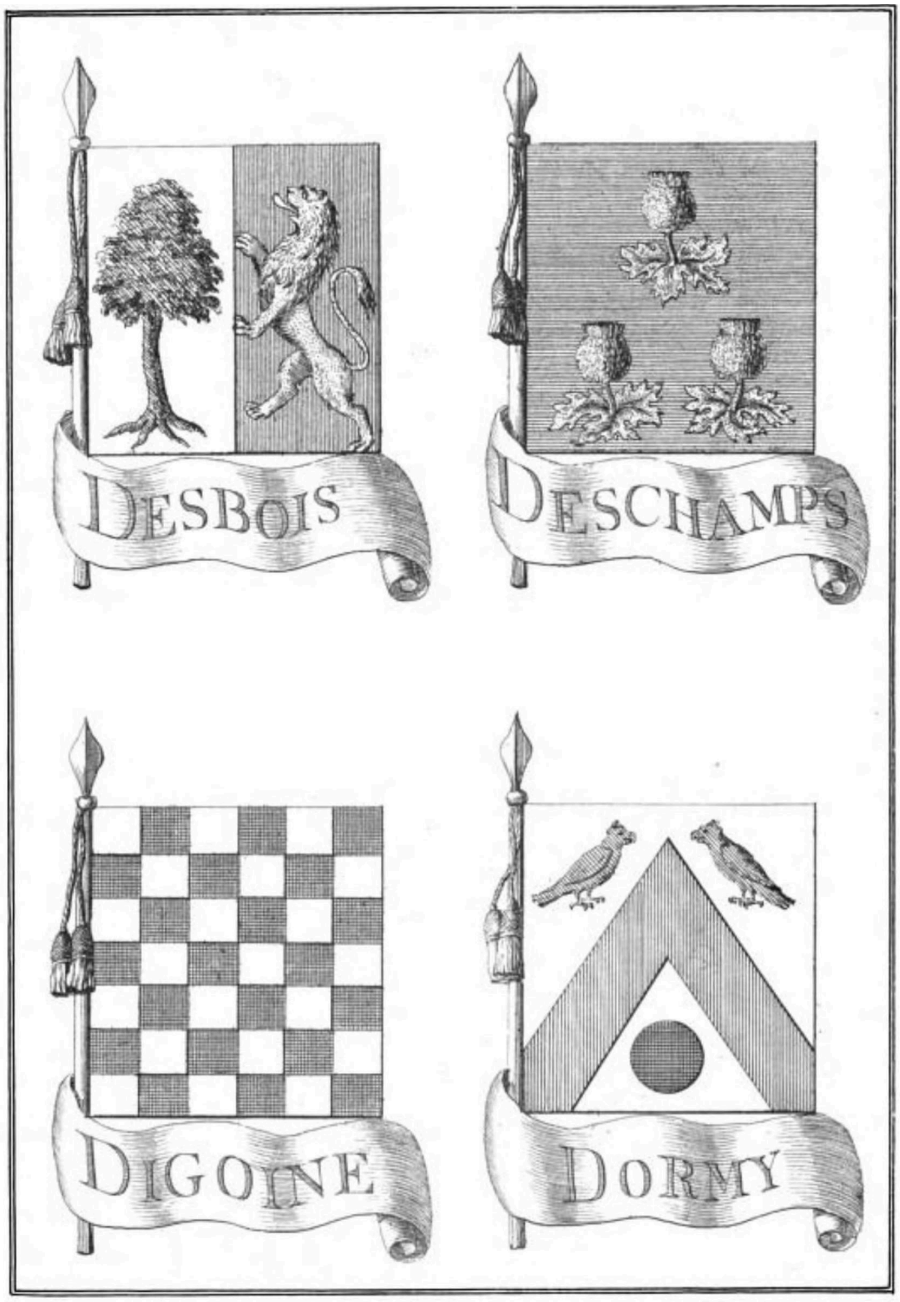


Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.00% accurate**

Digitized tfy Google

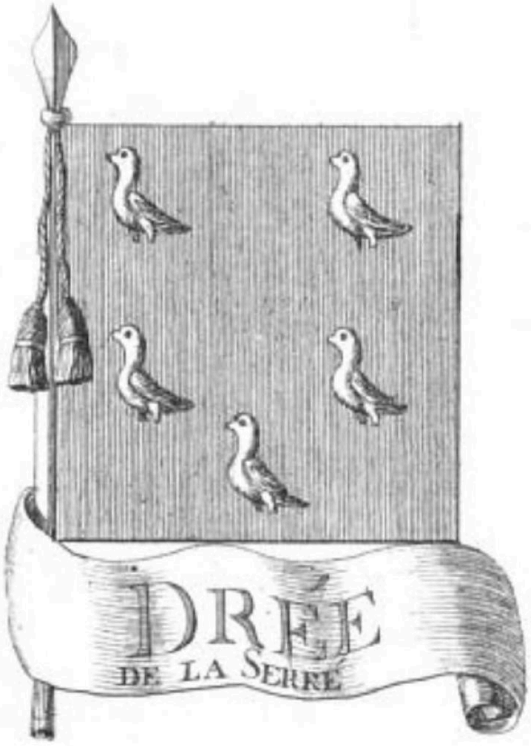
DRÉE
DE LA SERRE

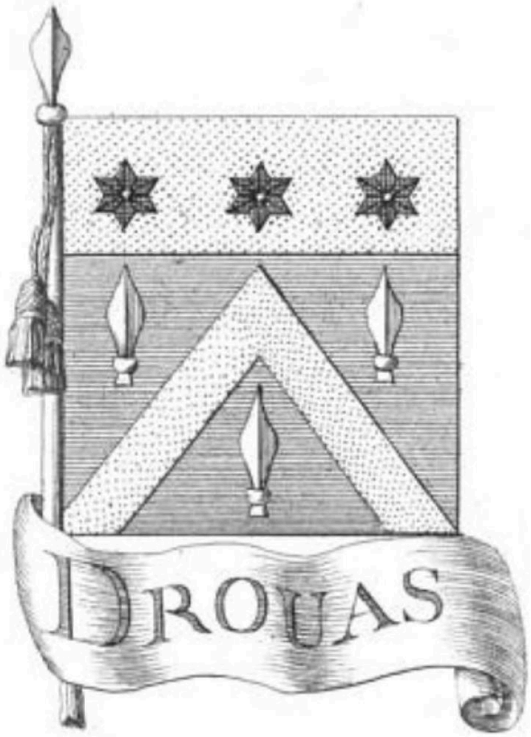
DROUAS

DUBOIS
D'AISY

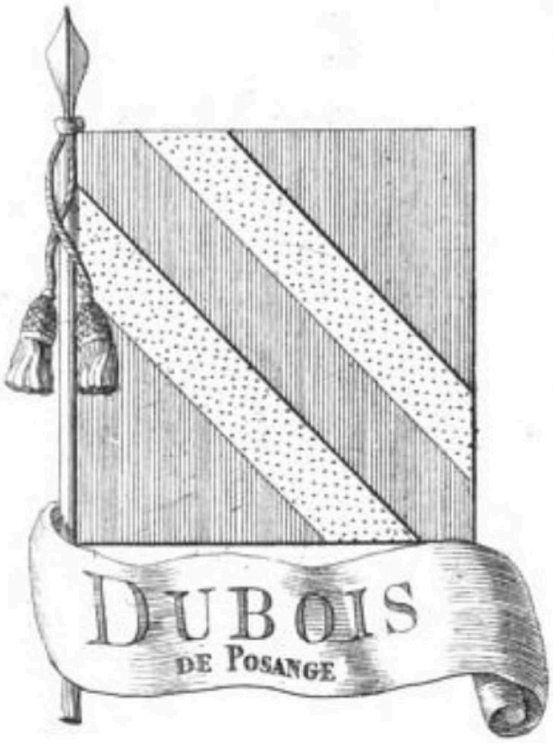
DUBOIS
DE POSANGE

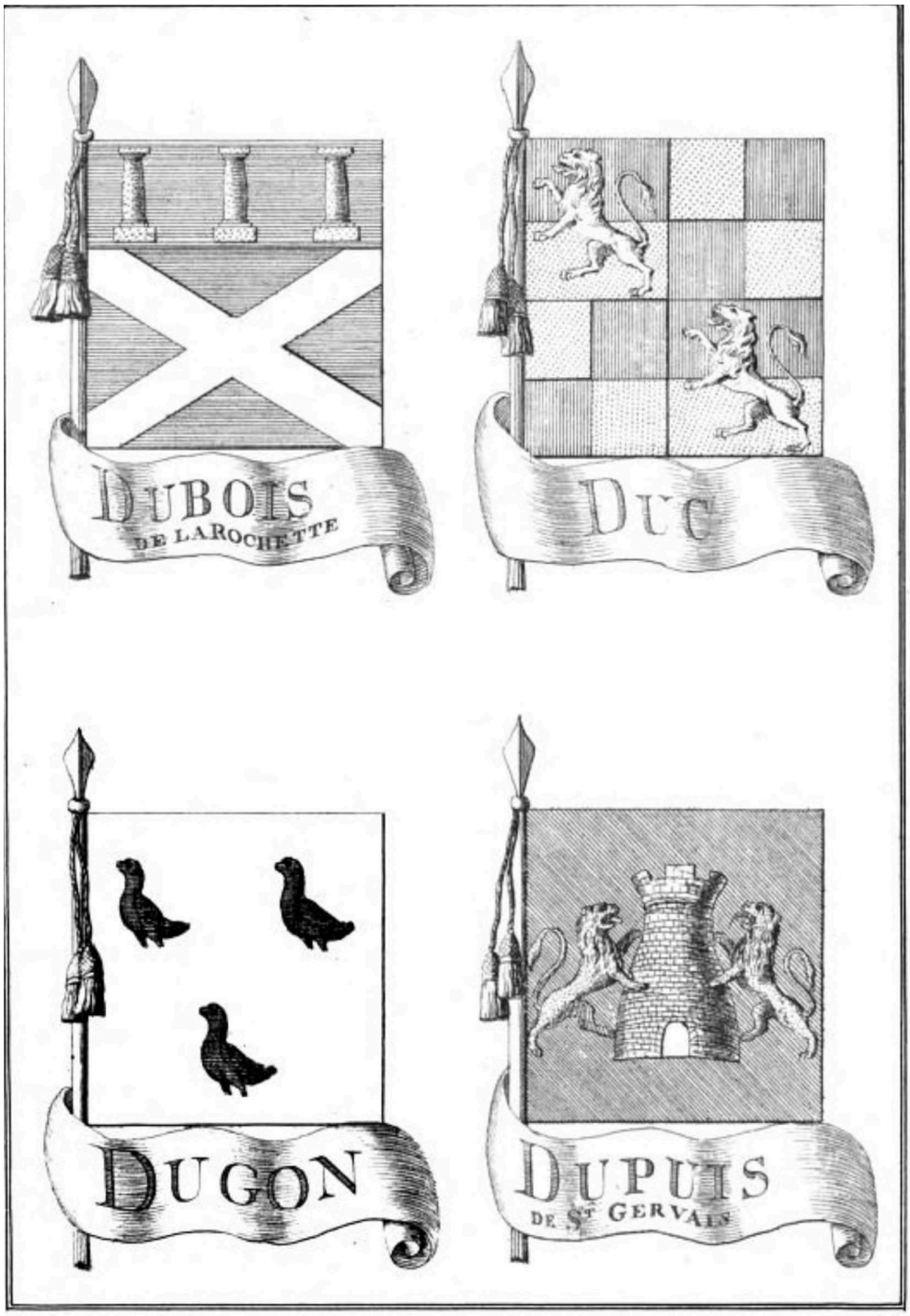


Digitized by Google

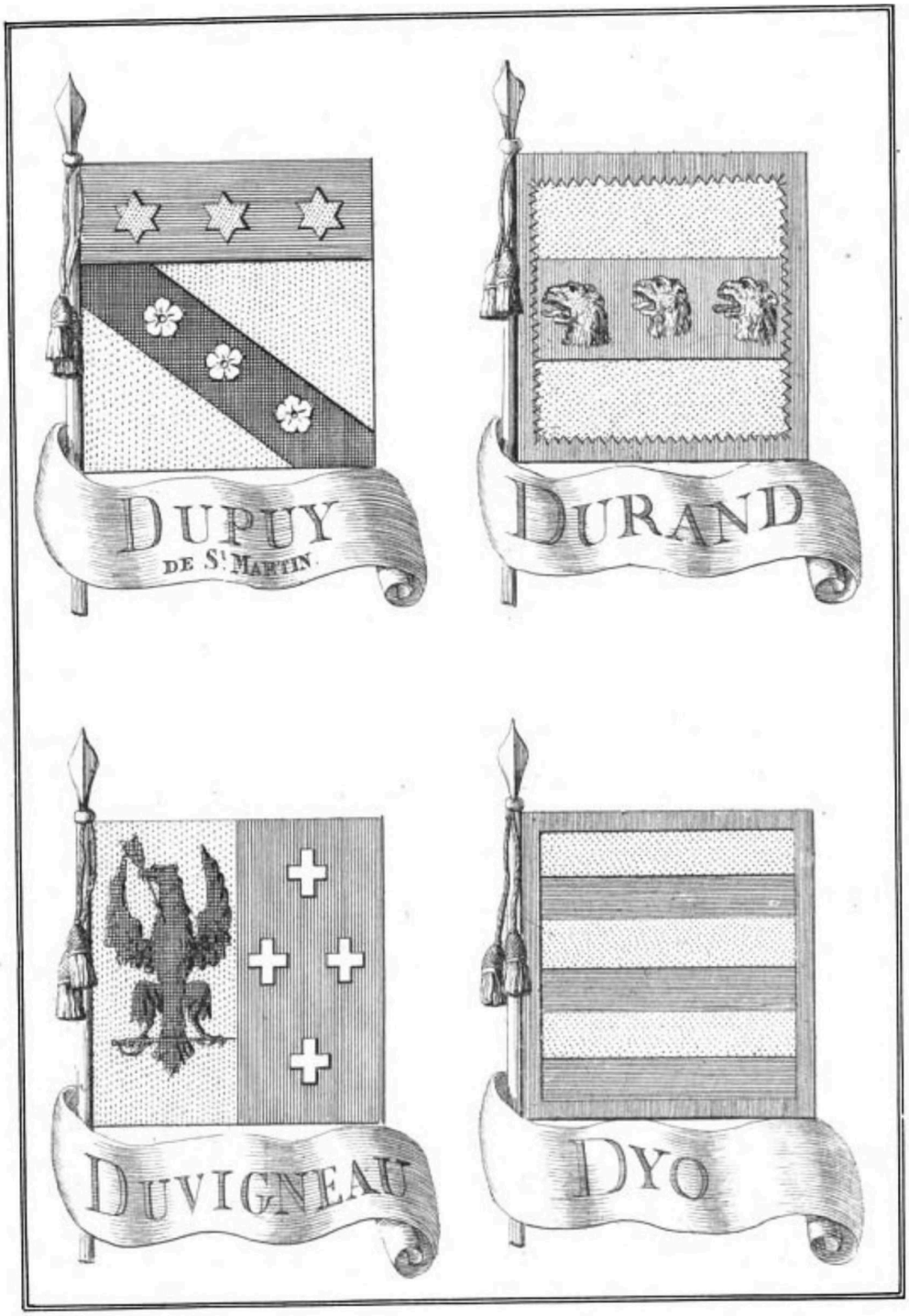


Digitized by Google

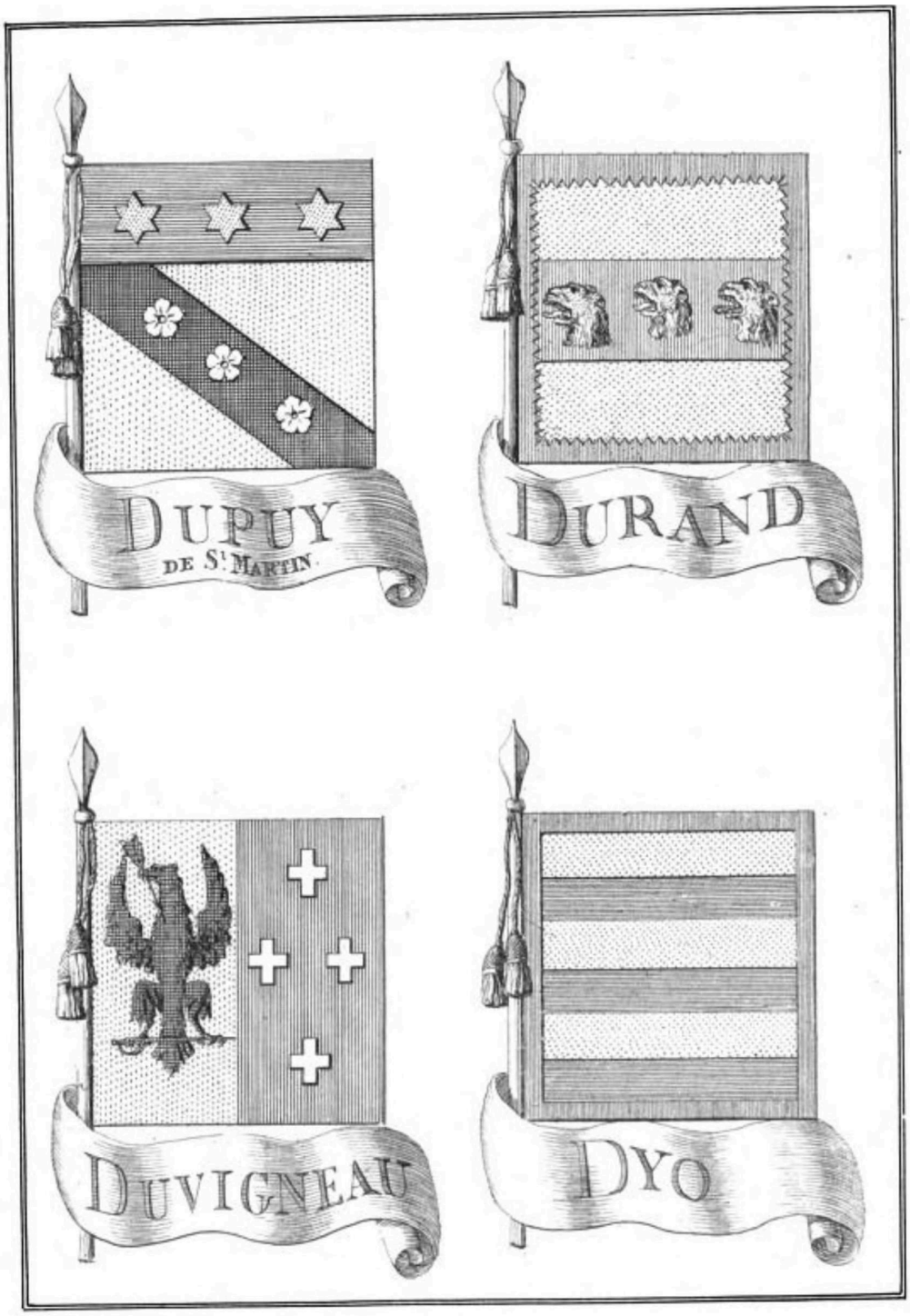


Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate**

Digitized by Google

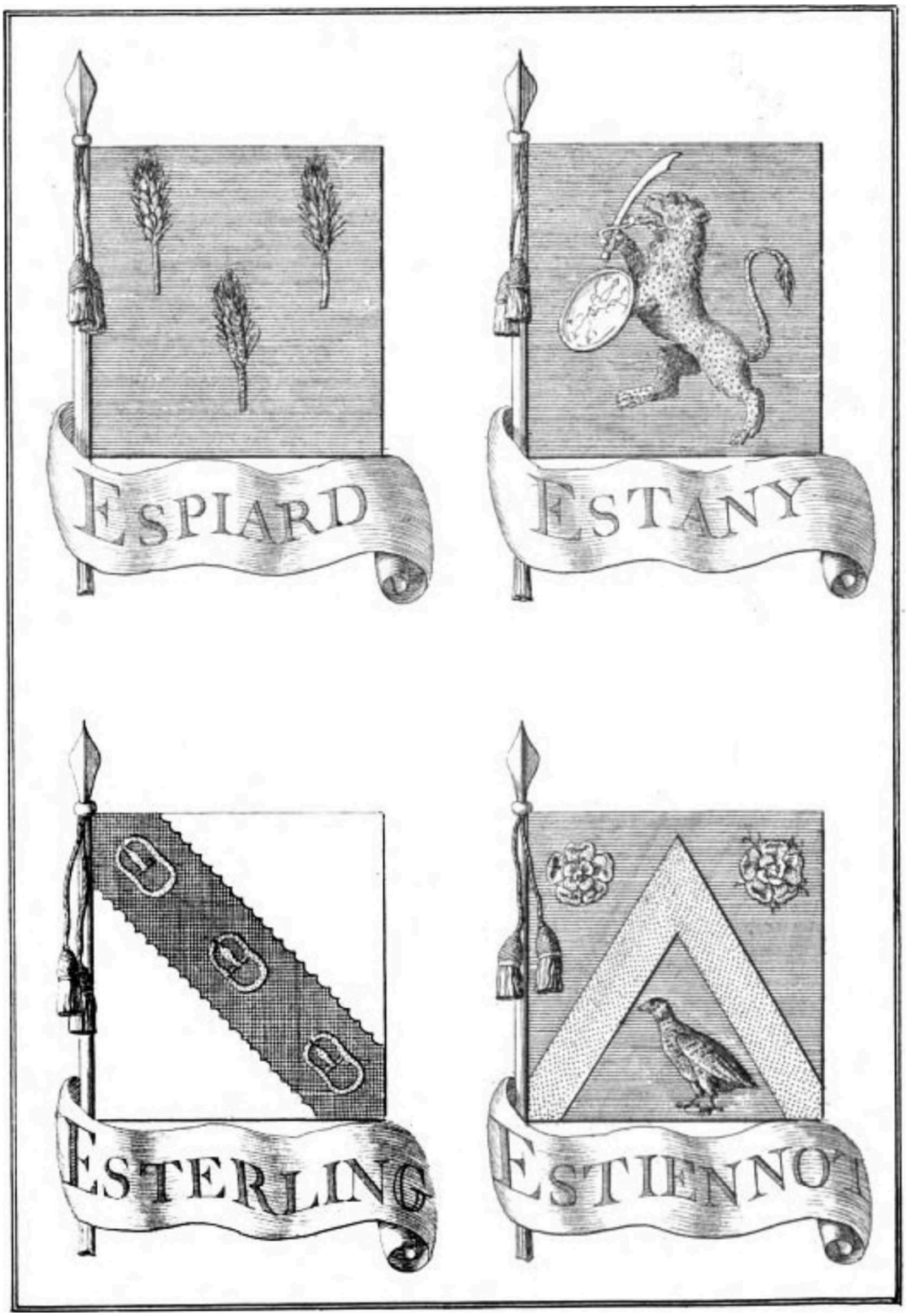
ESPIARD
ESTANY
ESTERLING
ESTIENNOT

**The text on this page is estimated to be only 26.33% accurate**

Digitized by Google

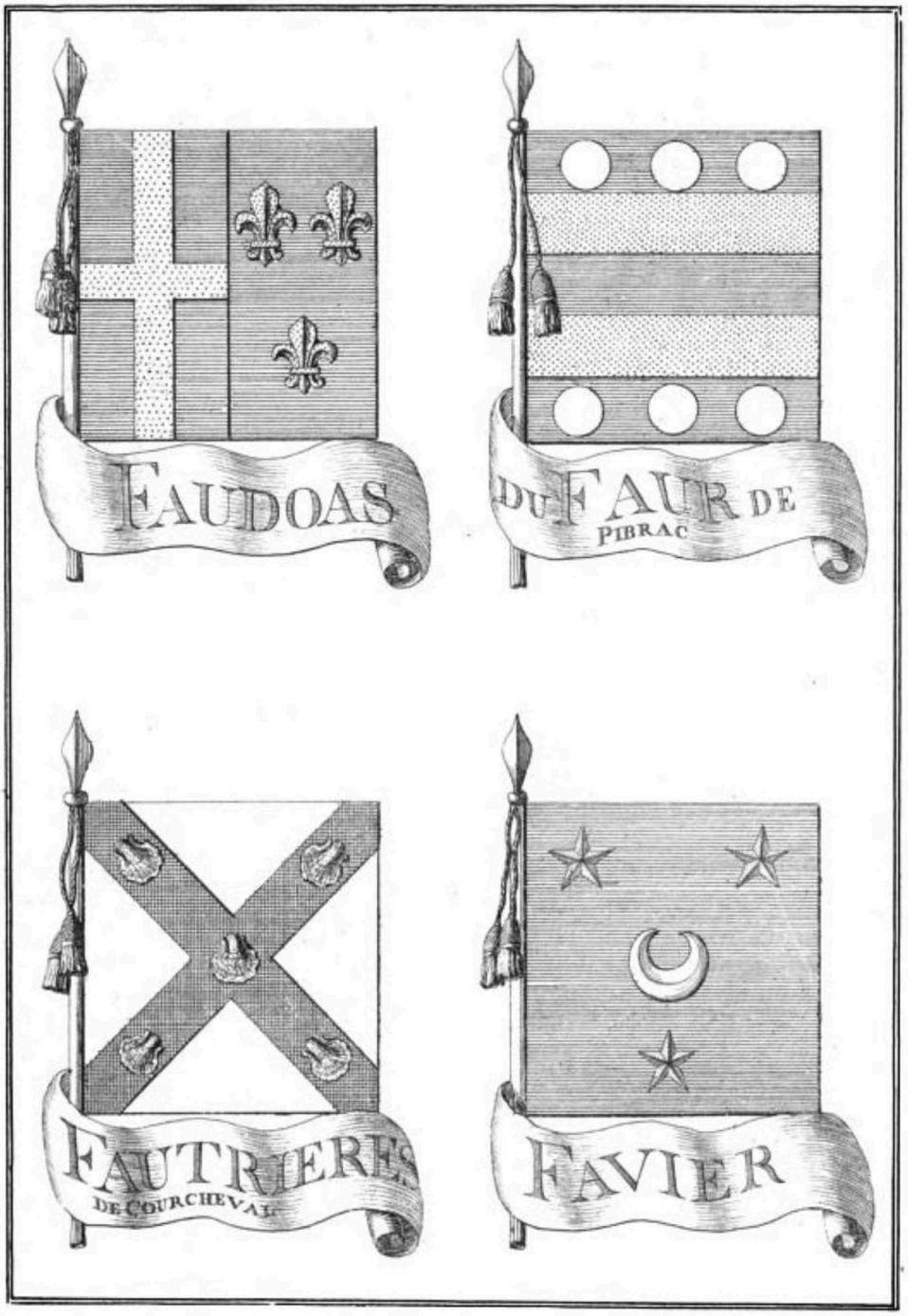


Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.33% accurate**

Digitized by Google

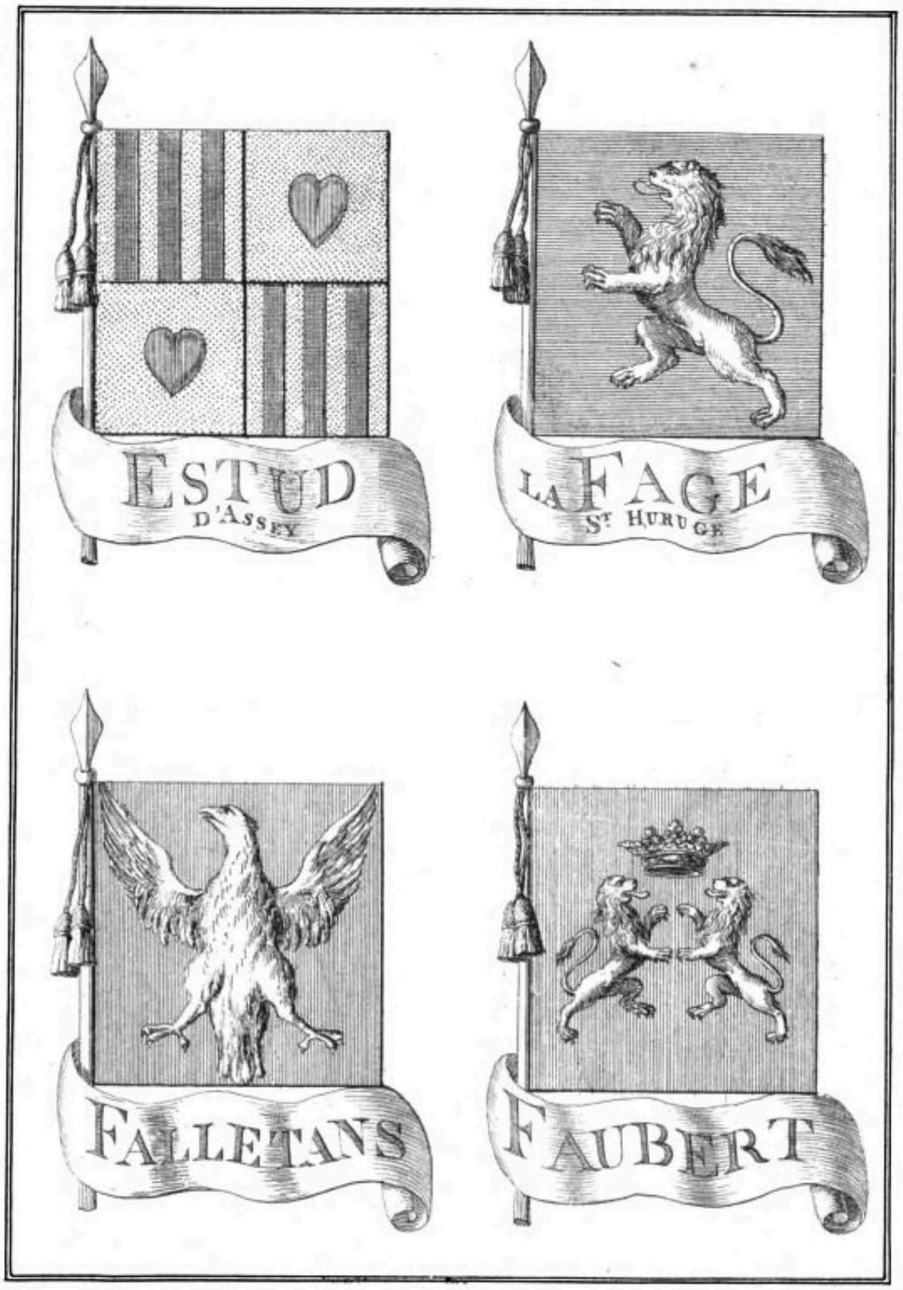


BIBL. UNI
GINN
Digitized by Google

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.67% accurate**

Digitized by Google

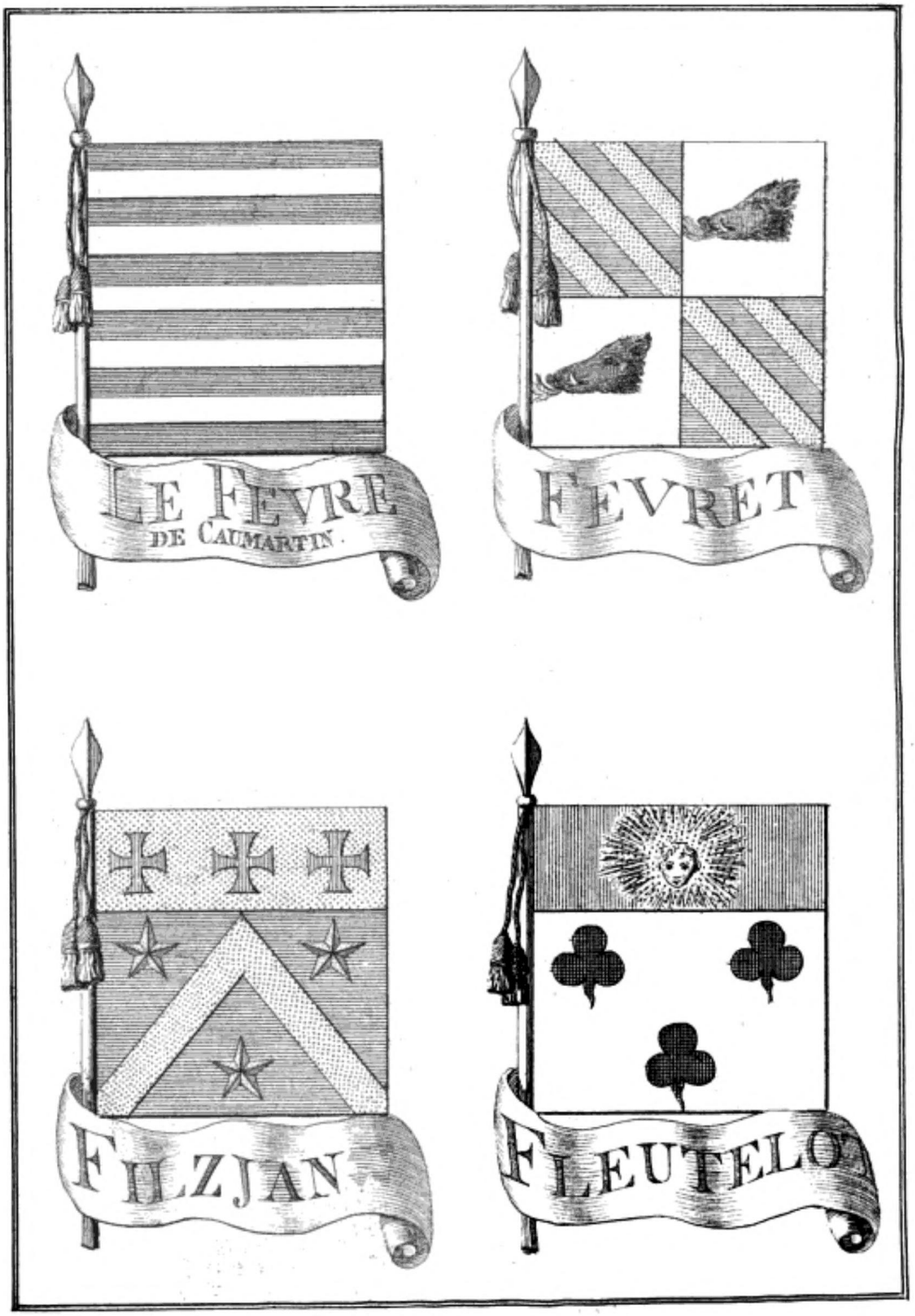
LE FEVRE
DE CAUMARTIN
FEVRET
FILZJAN
FLEUTELO

Digitized by Google

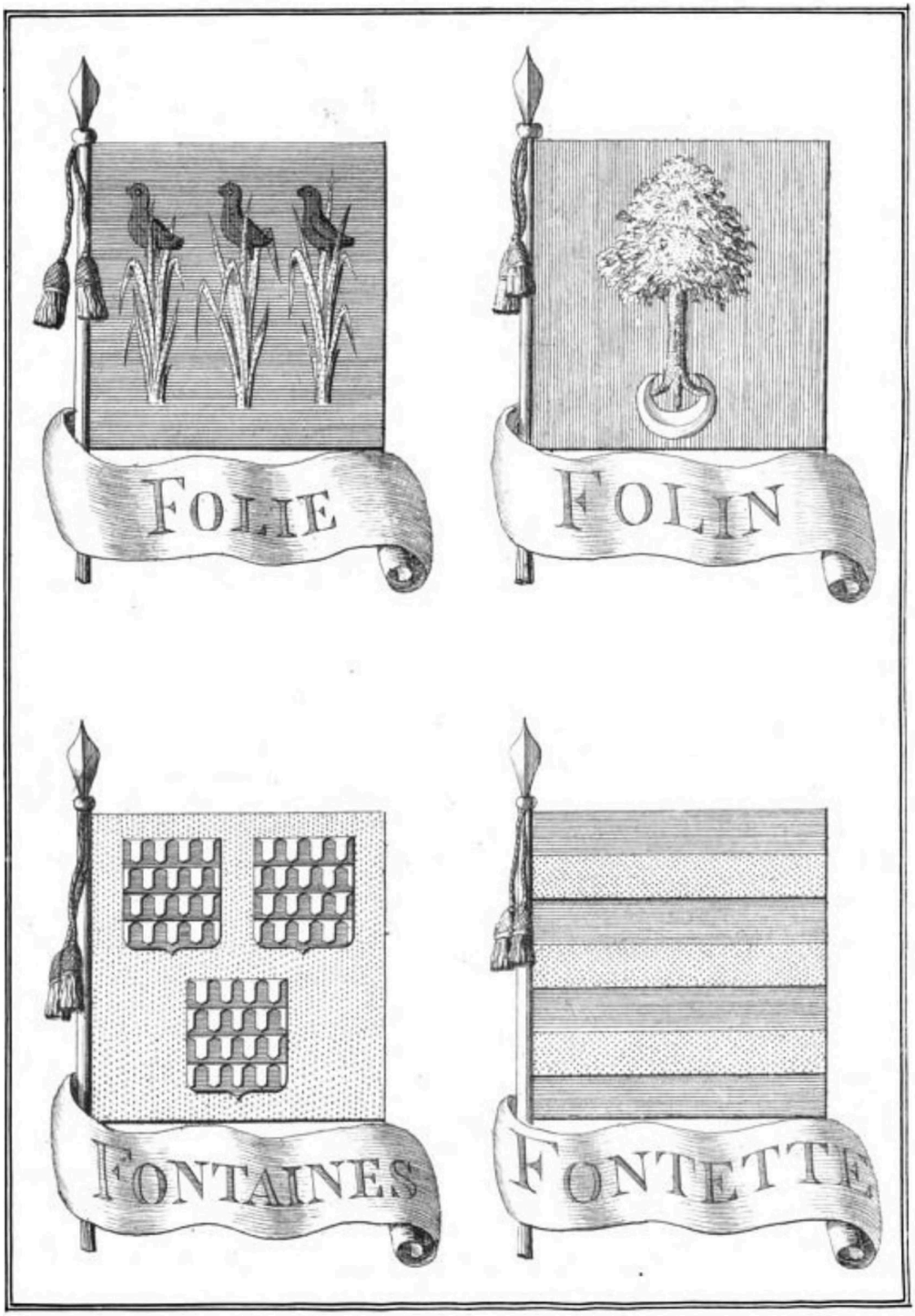


BIBL. UNIV
GENT

**The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate**

Digitized by Google

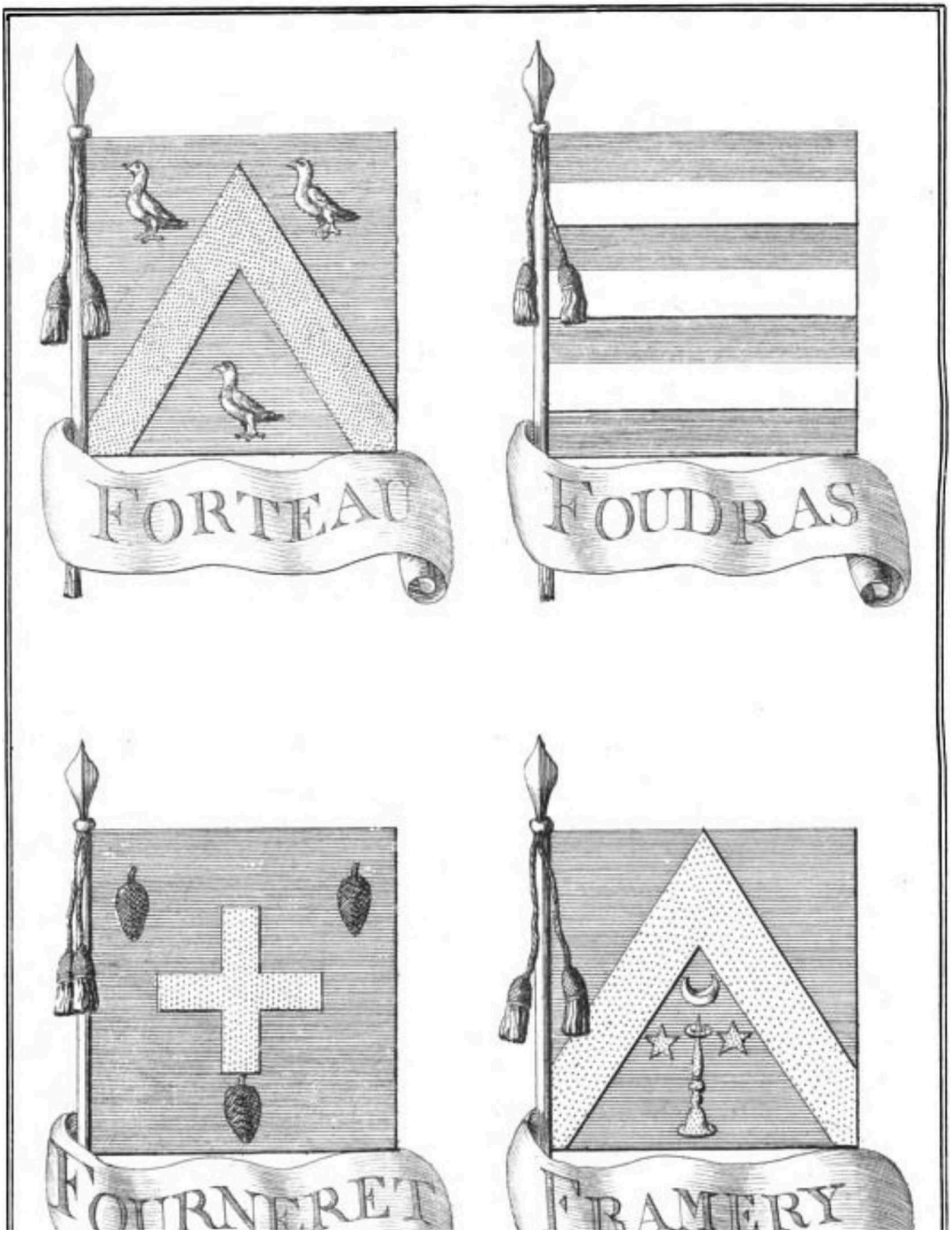
FORTEAU
FOUDRAS
FOURNERET
FRAMERY

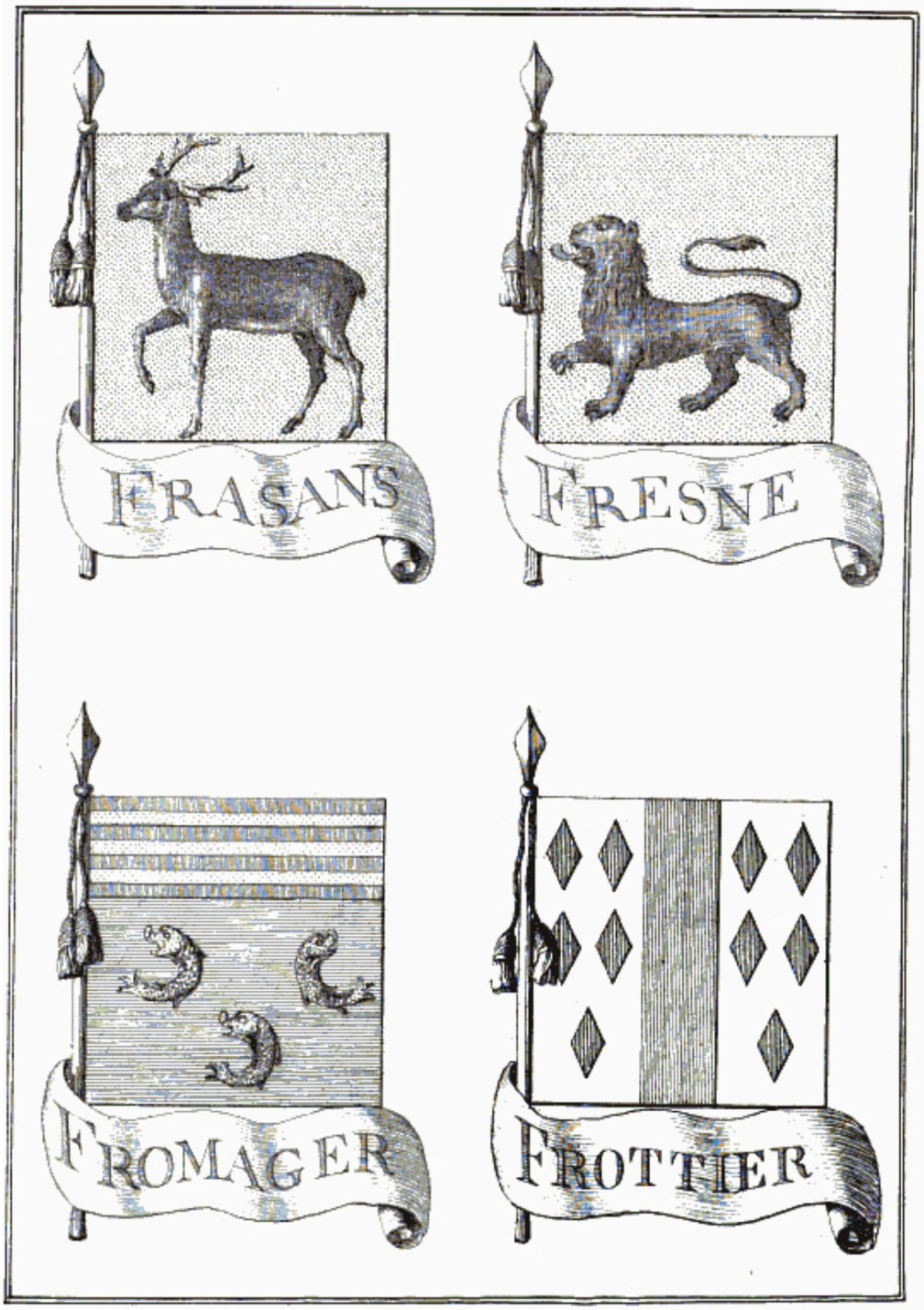


UNIV.
GENT
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 23.25% accurate**

I Digitized by Google

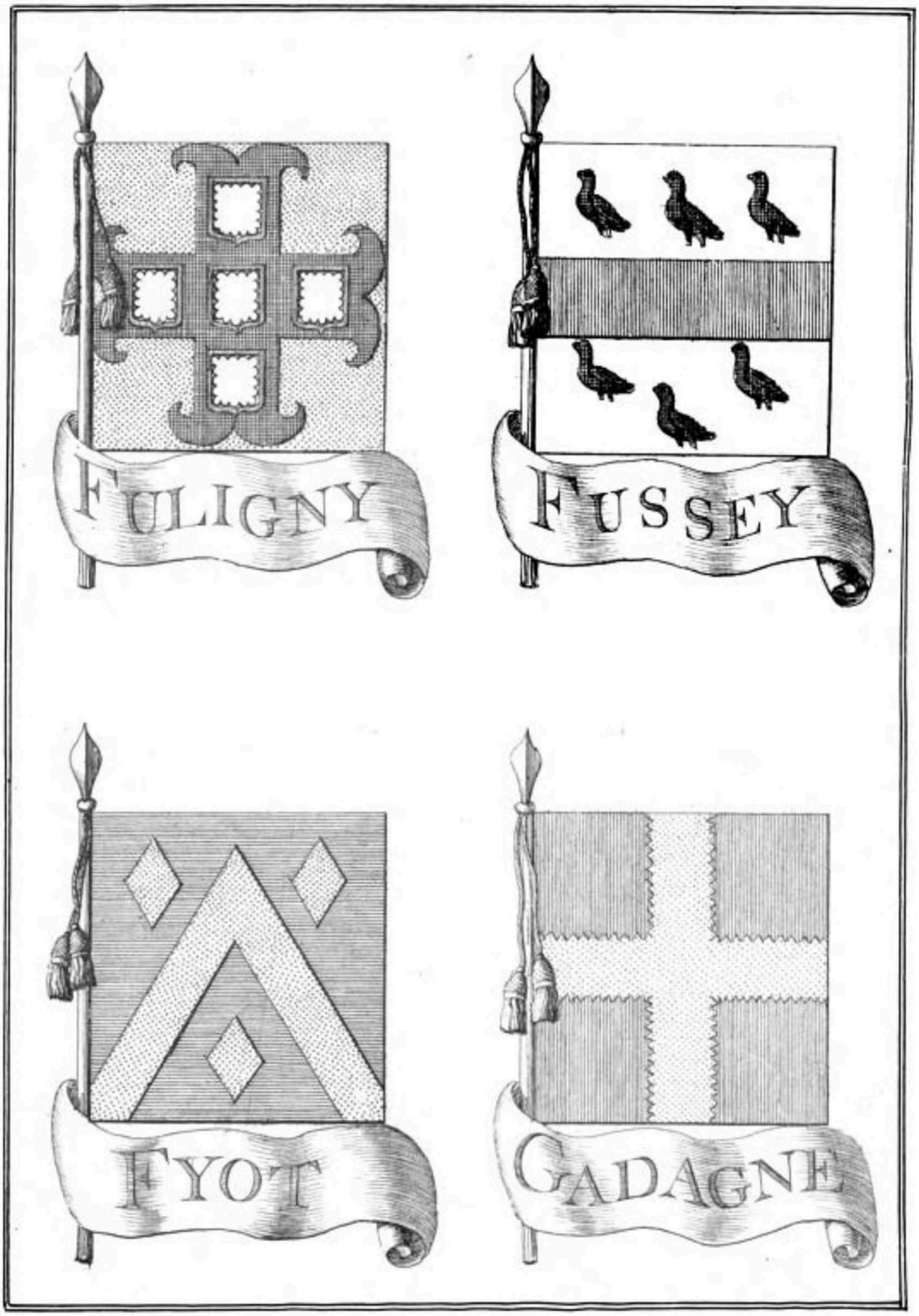
FULIGNY
FUSSEY
FYOT
GADAGNE

Digitized by Google

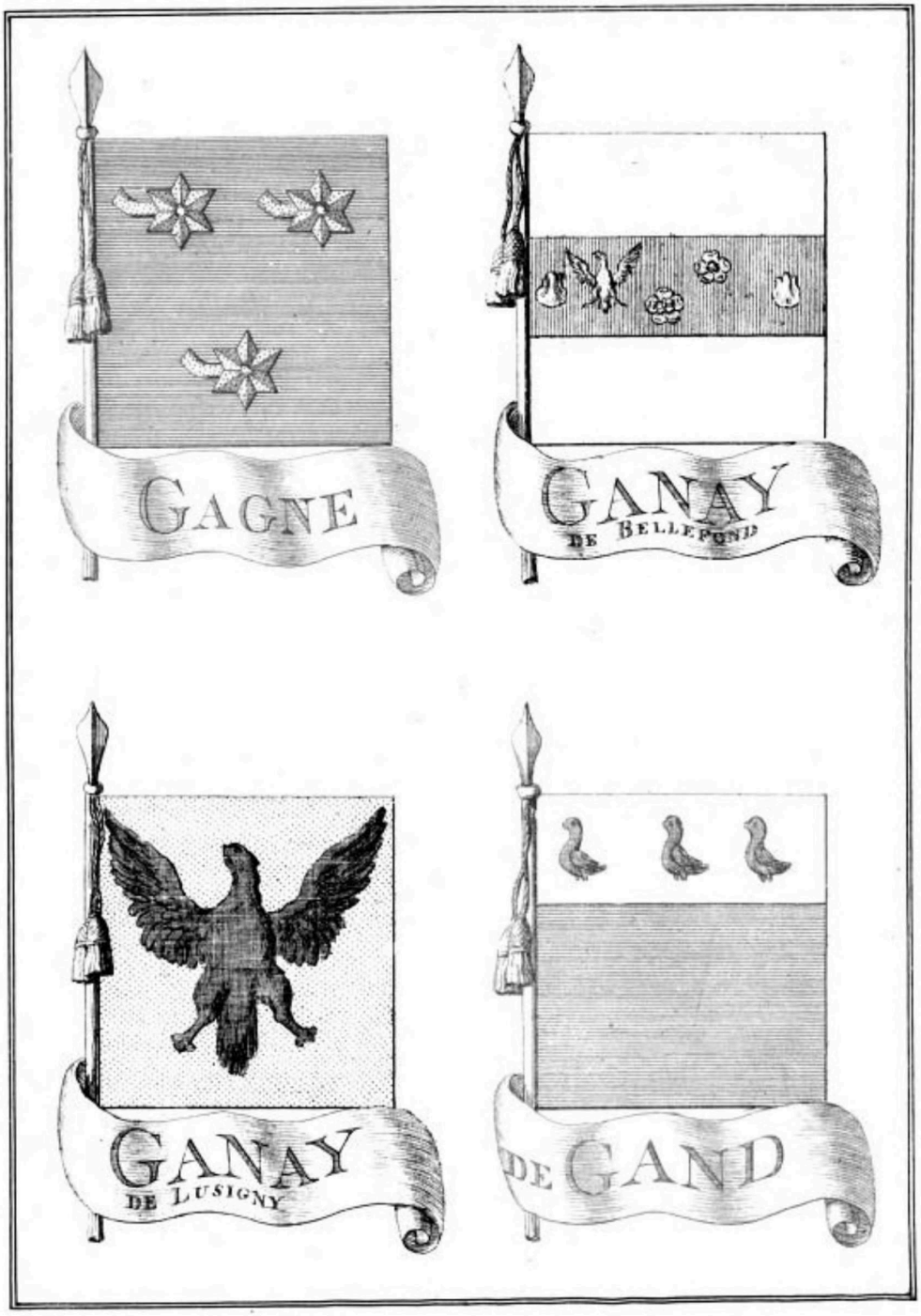

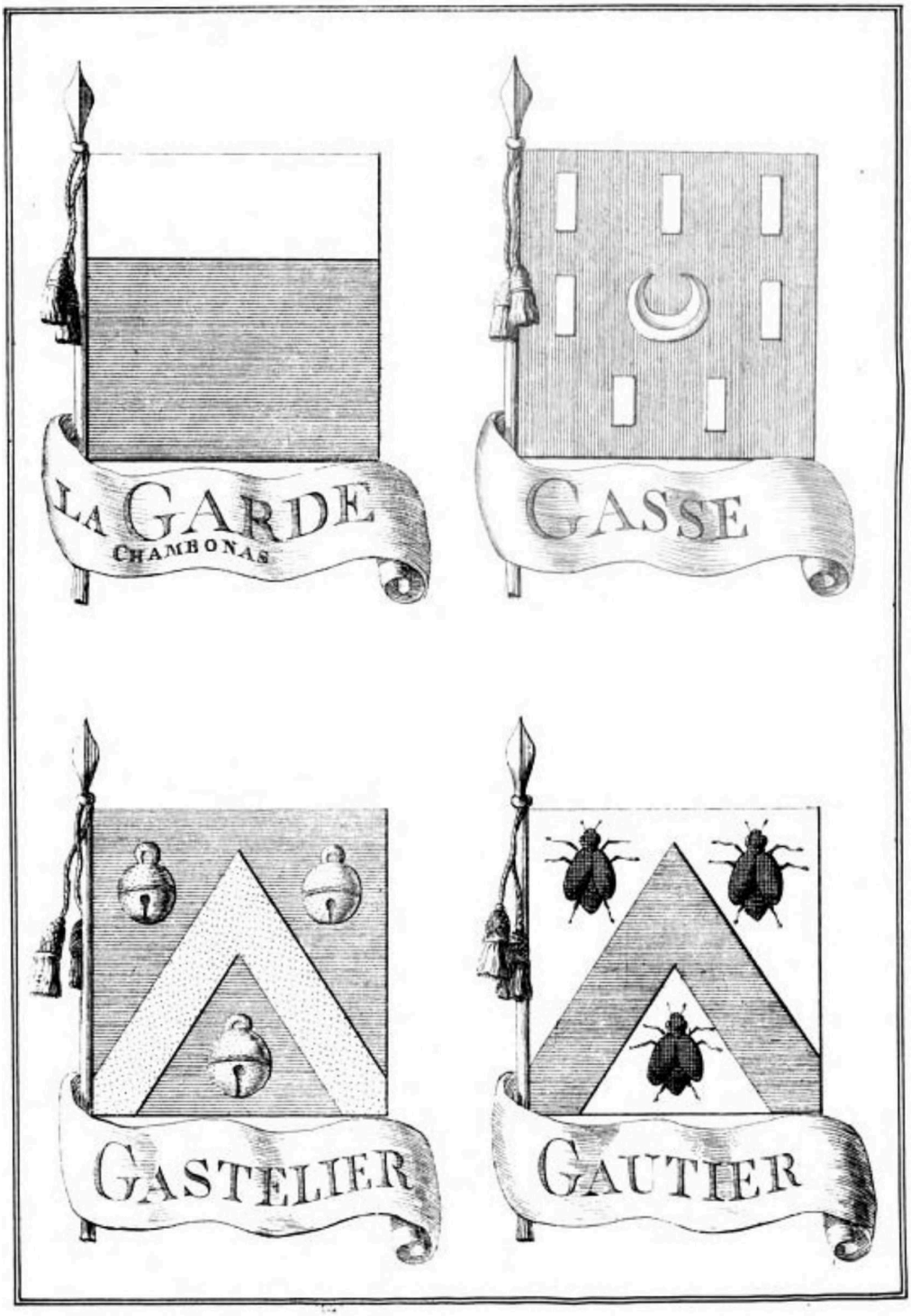


Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate**

Digitized by Google

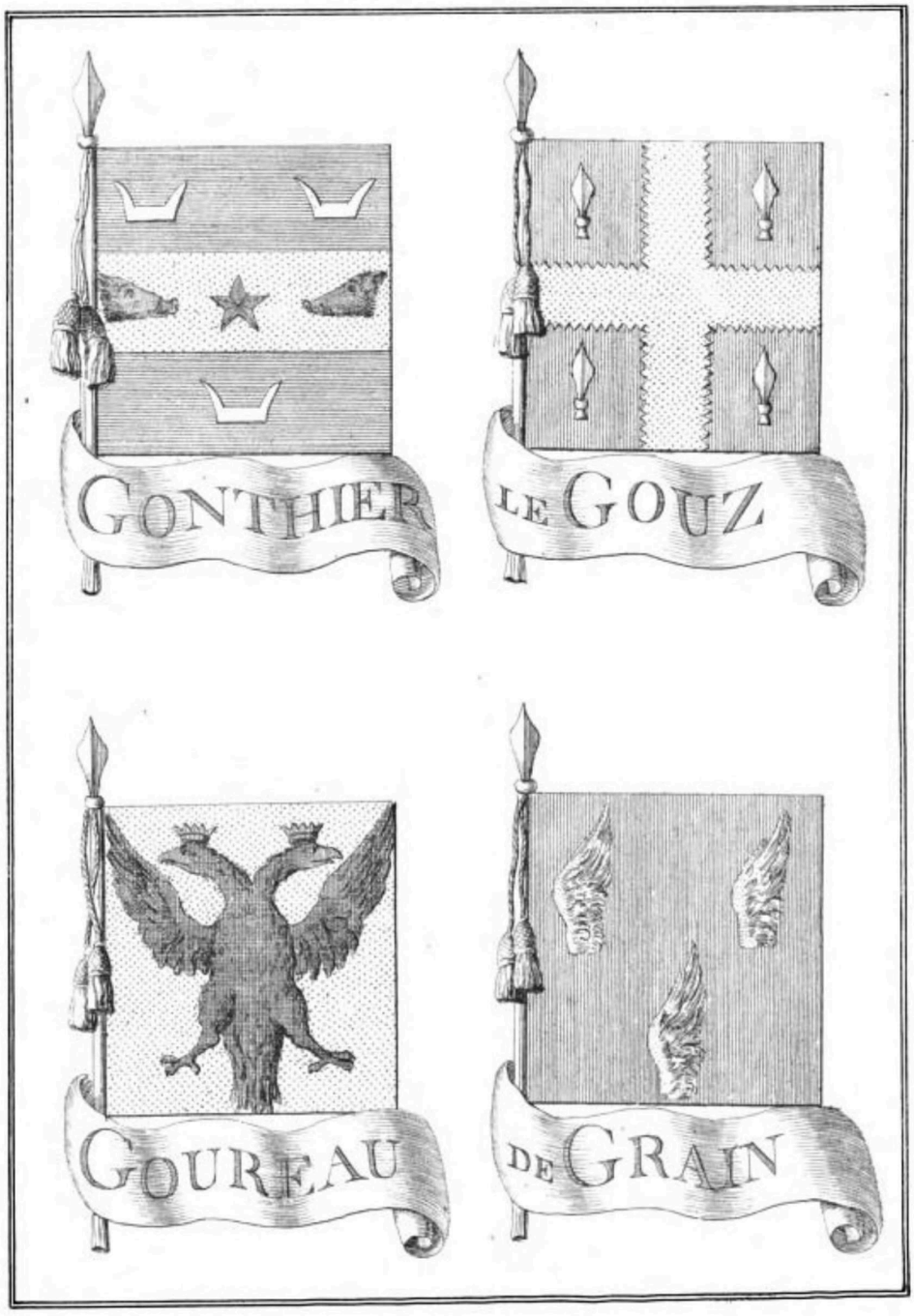


Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate**

Digitized by Google

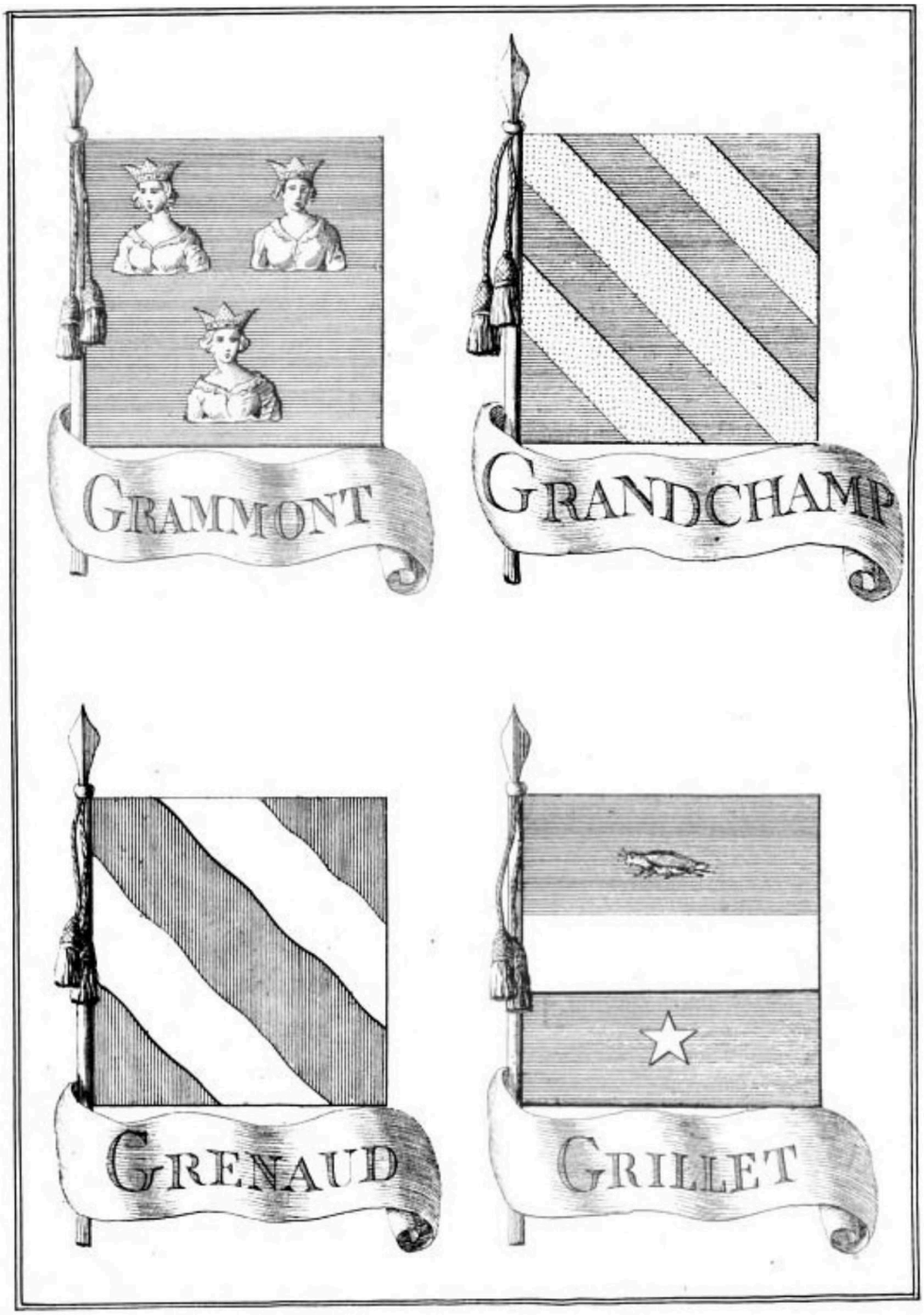

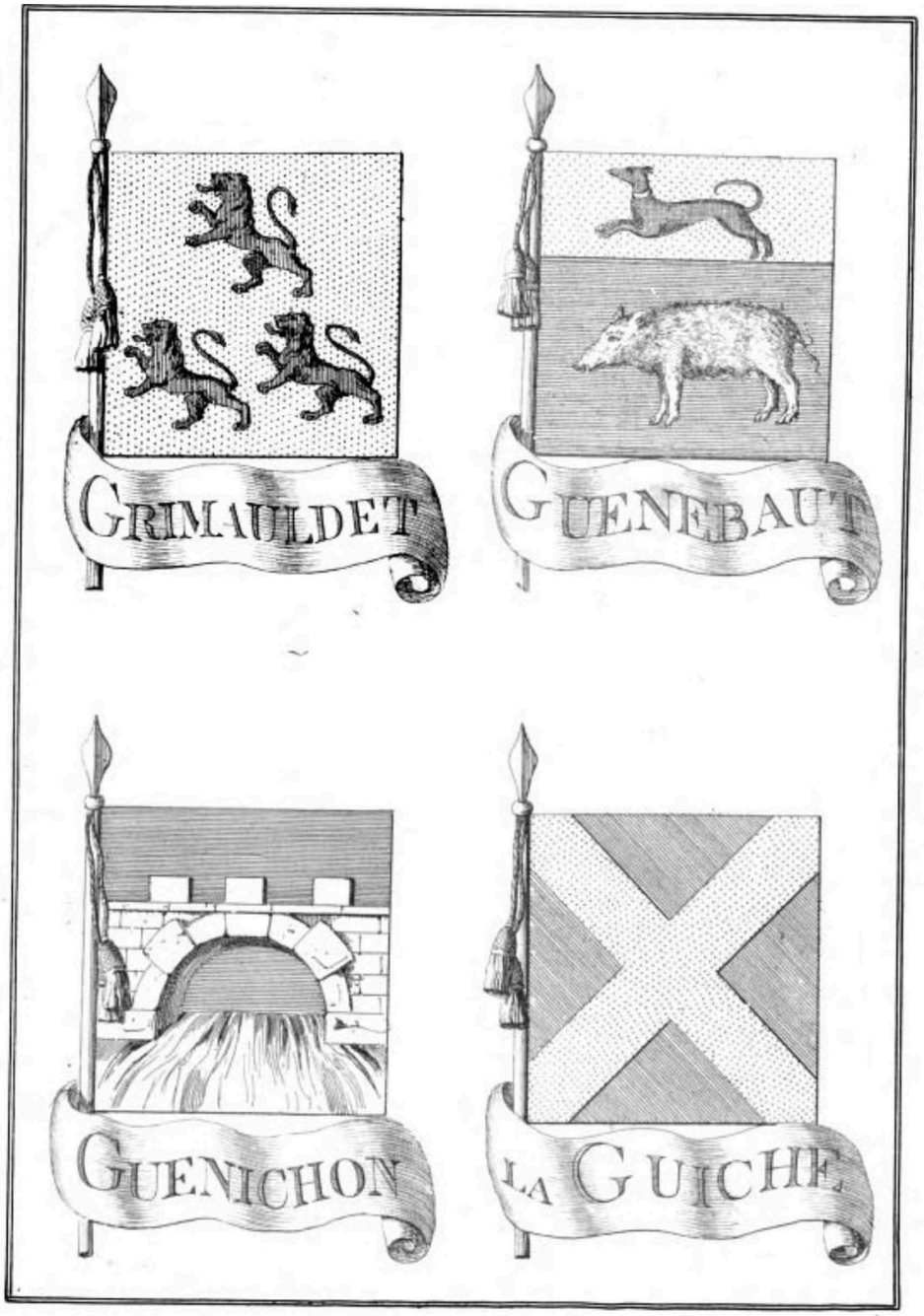


BIBL
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.00% accurate**

Digitized by Google

GUIJON

GUILLAUME

GUYARD

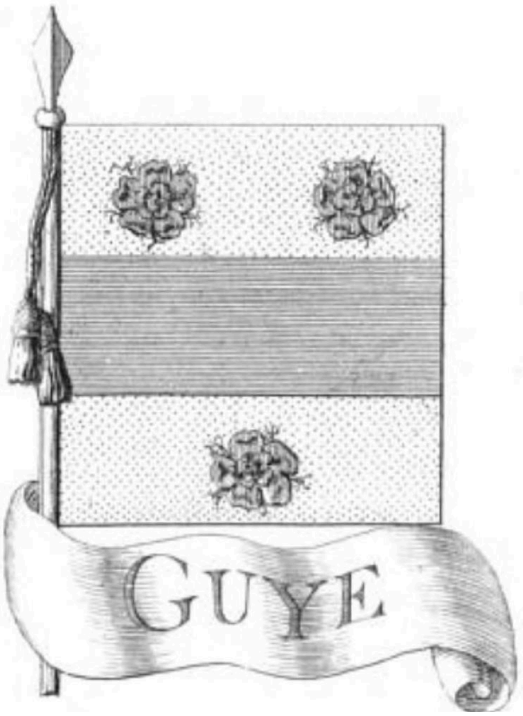
GUYE

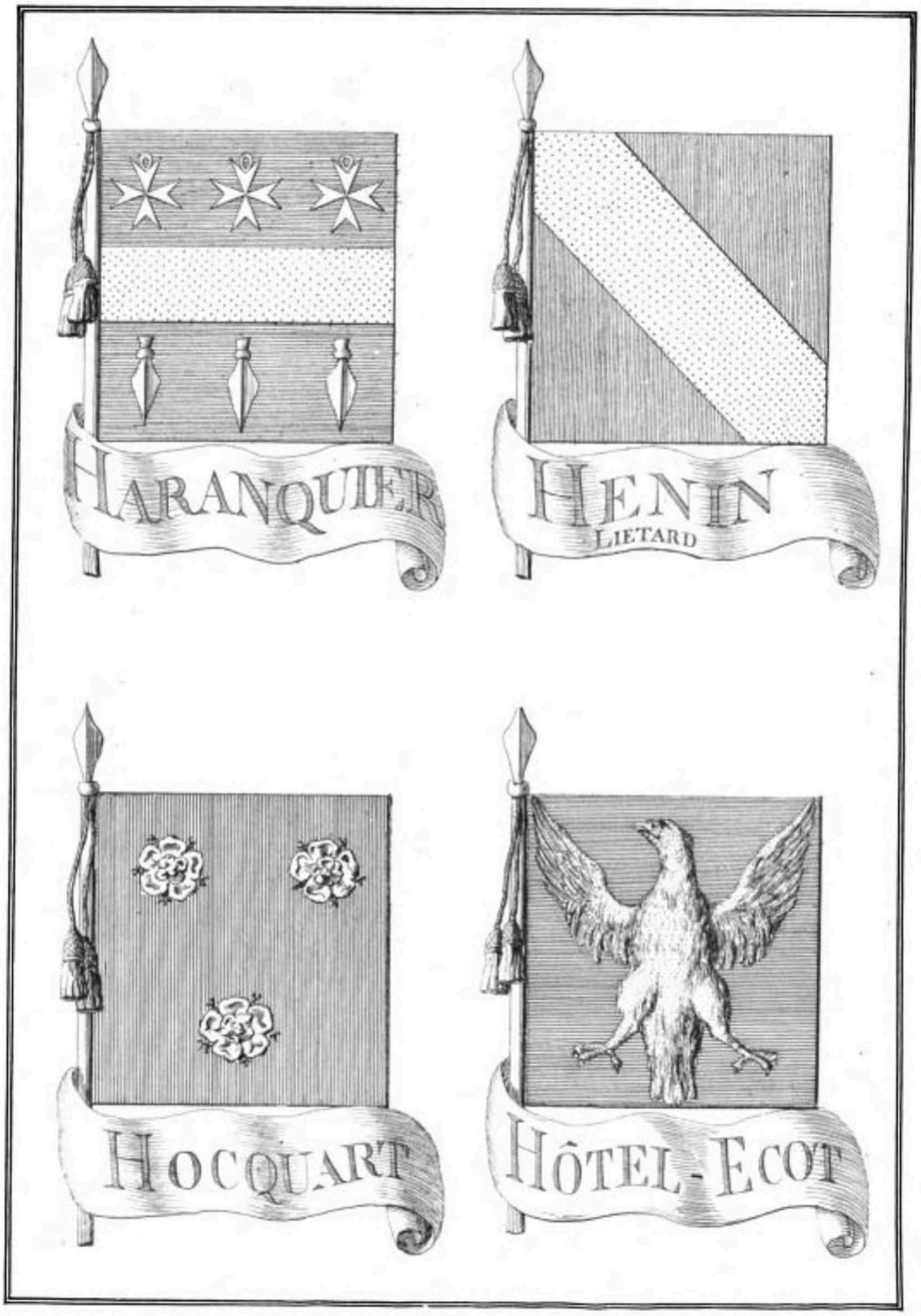


BIBL. UNIV.
GENT
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.17% accurate**

«. — • Digitized by Google

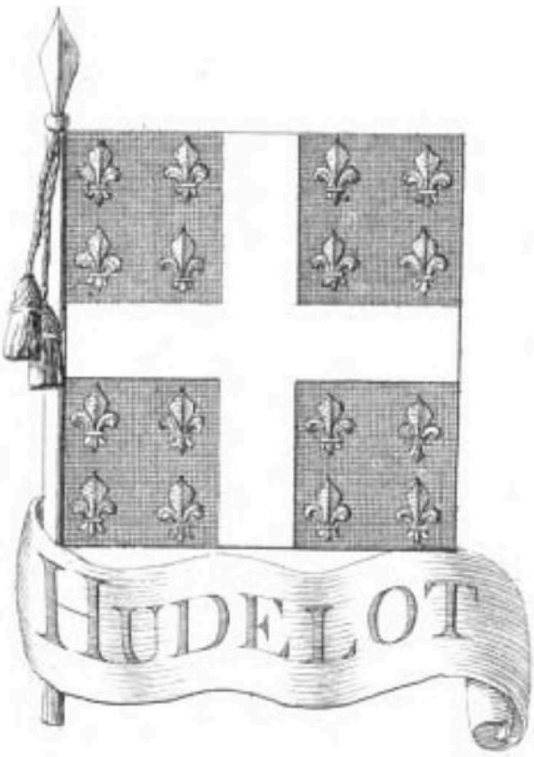
HUDELOT

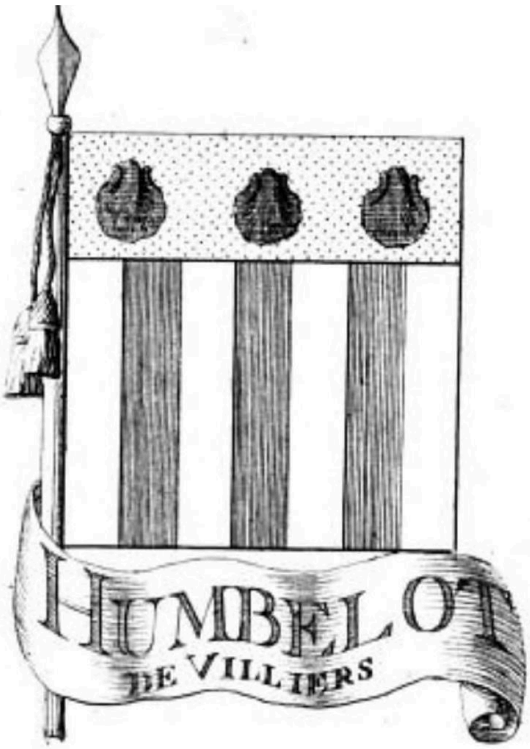
HUMBELOT
DE VILLIERS

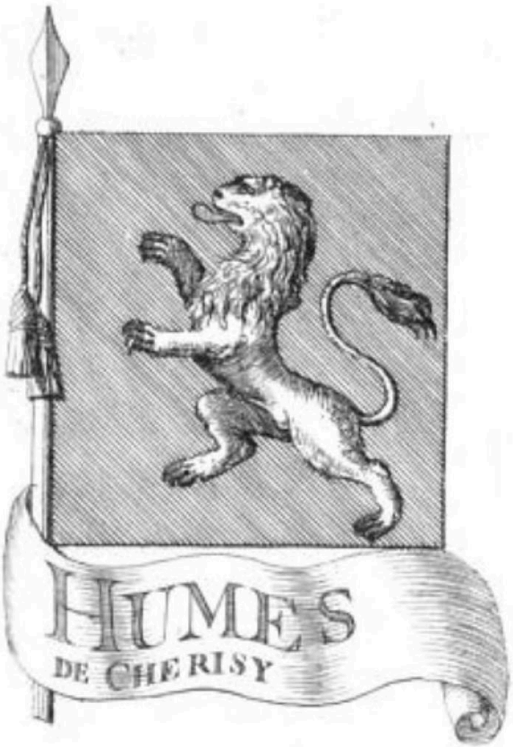
HUMES
DE CHERISY

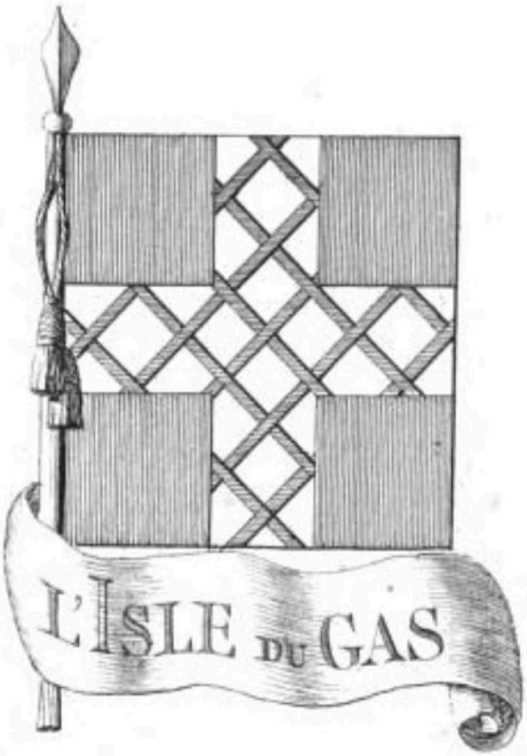
L'ISLE DU GAS

**The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate**

Digitized by Google

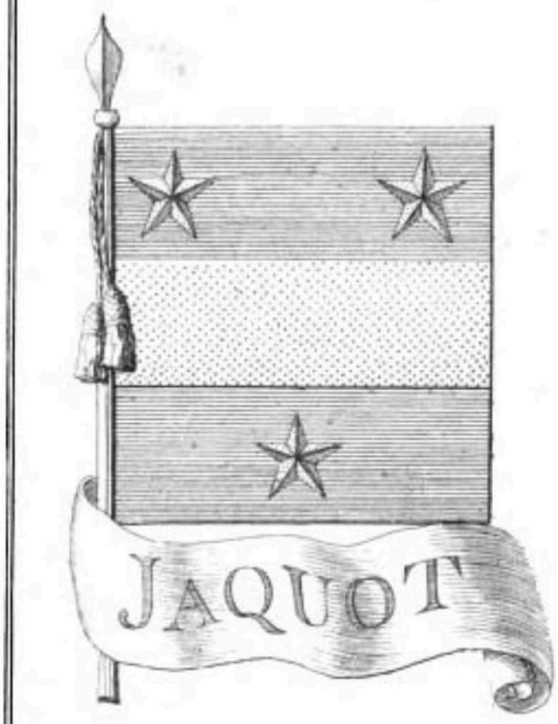
JAQUOT

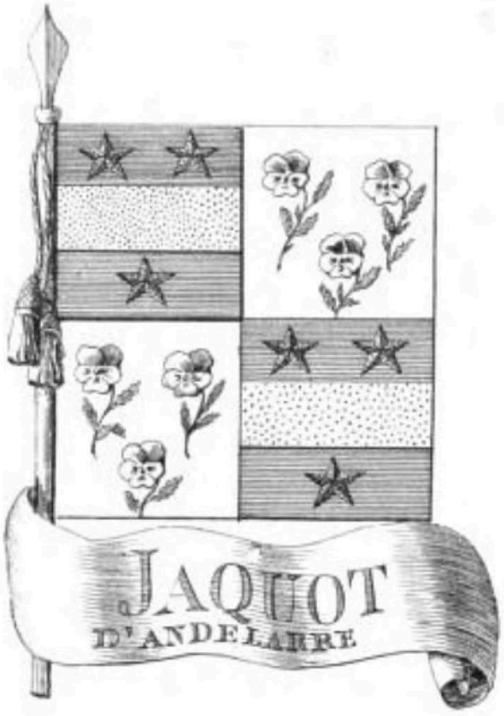
JAQUOT
D'ANDELARRE

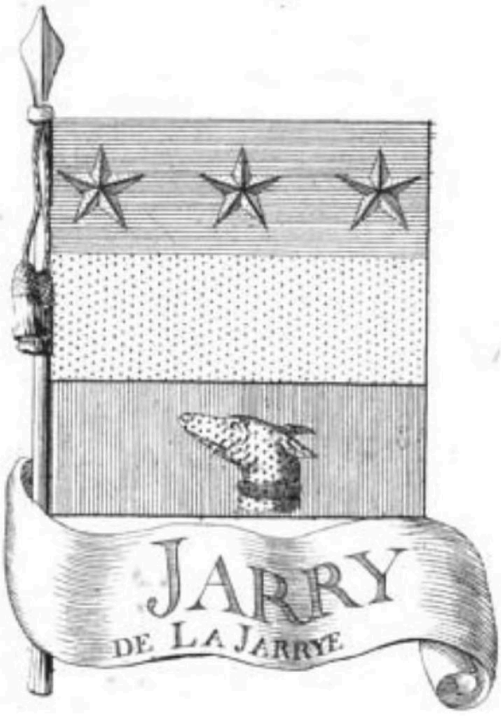
JARRY
DE LA JARRYE

JARSAILLON

**The text on this page is estimated to be only 14.00% accurate**

"Google

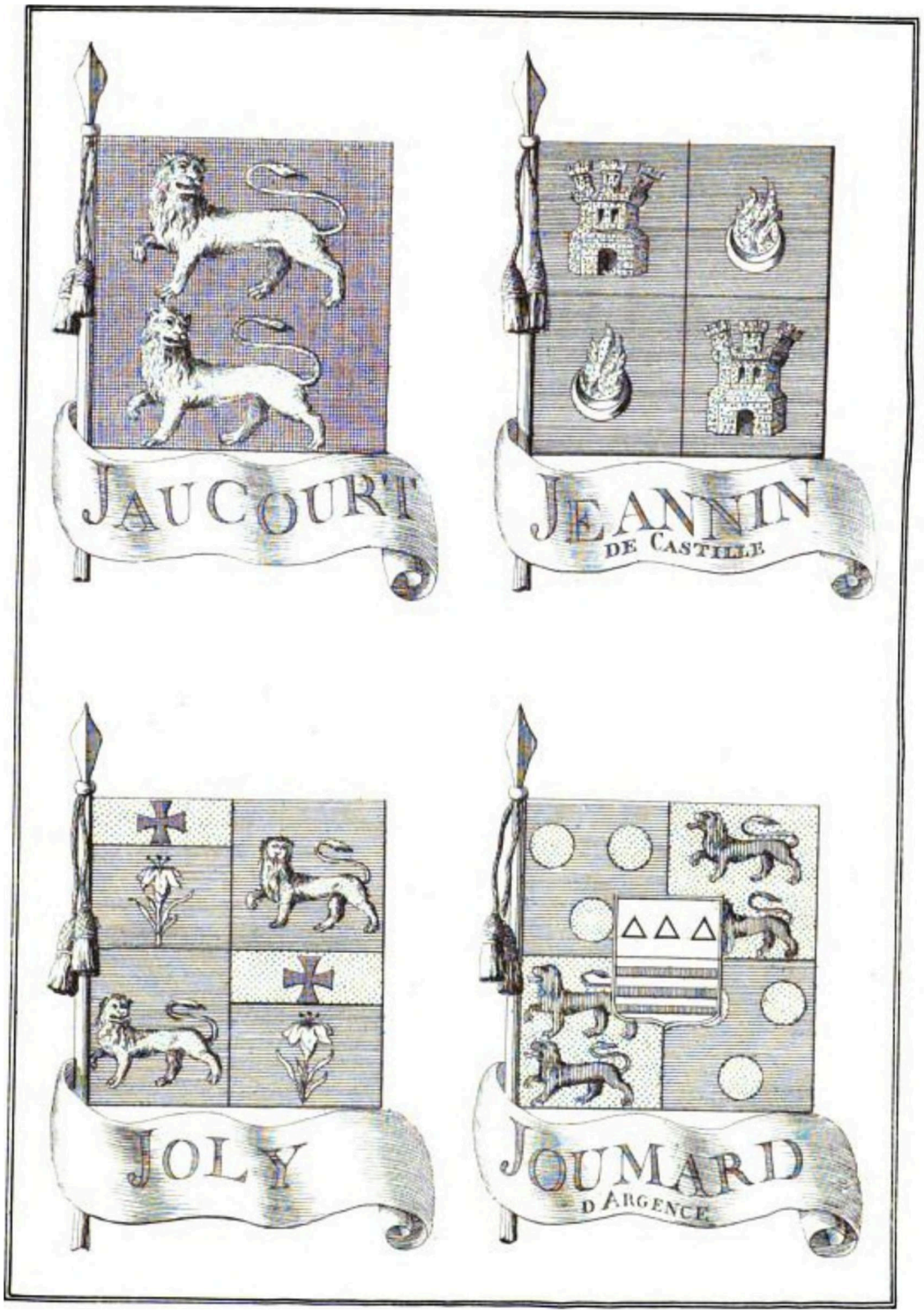

**The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate**

Google

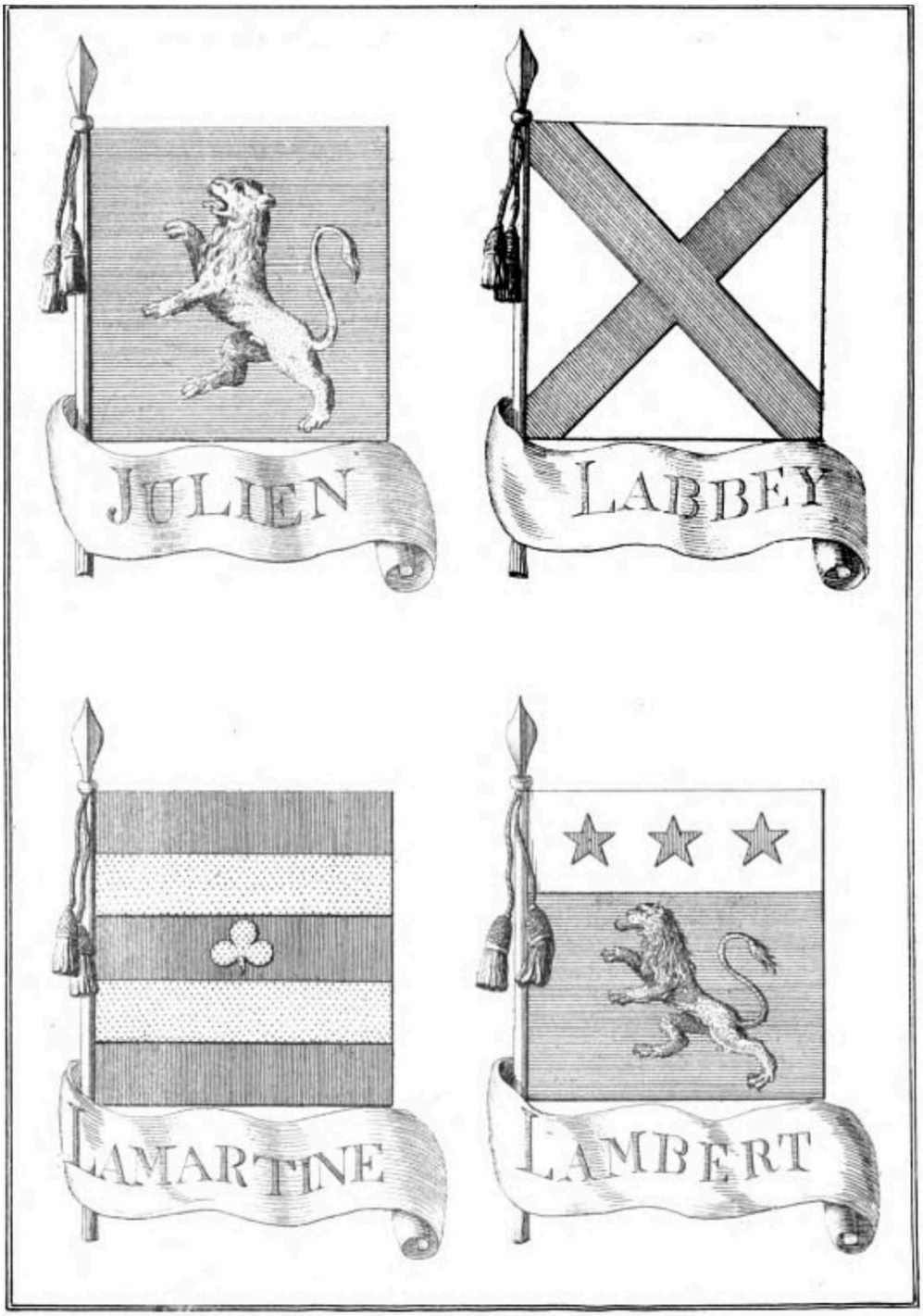
JULIEN
LABBEY
LAMARTINE
LAMBERT

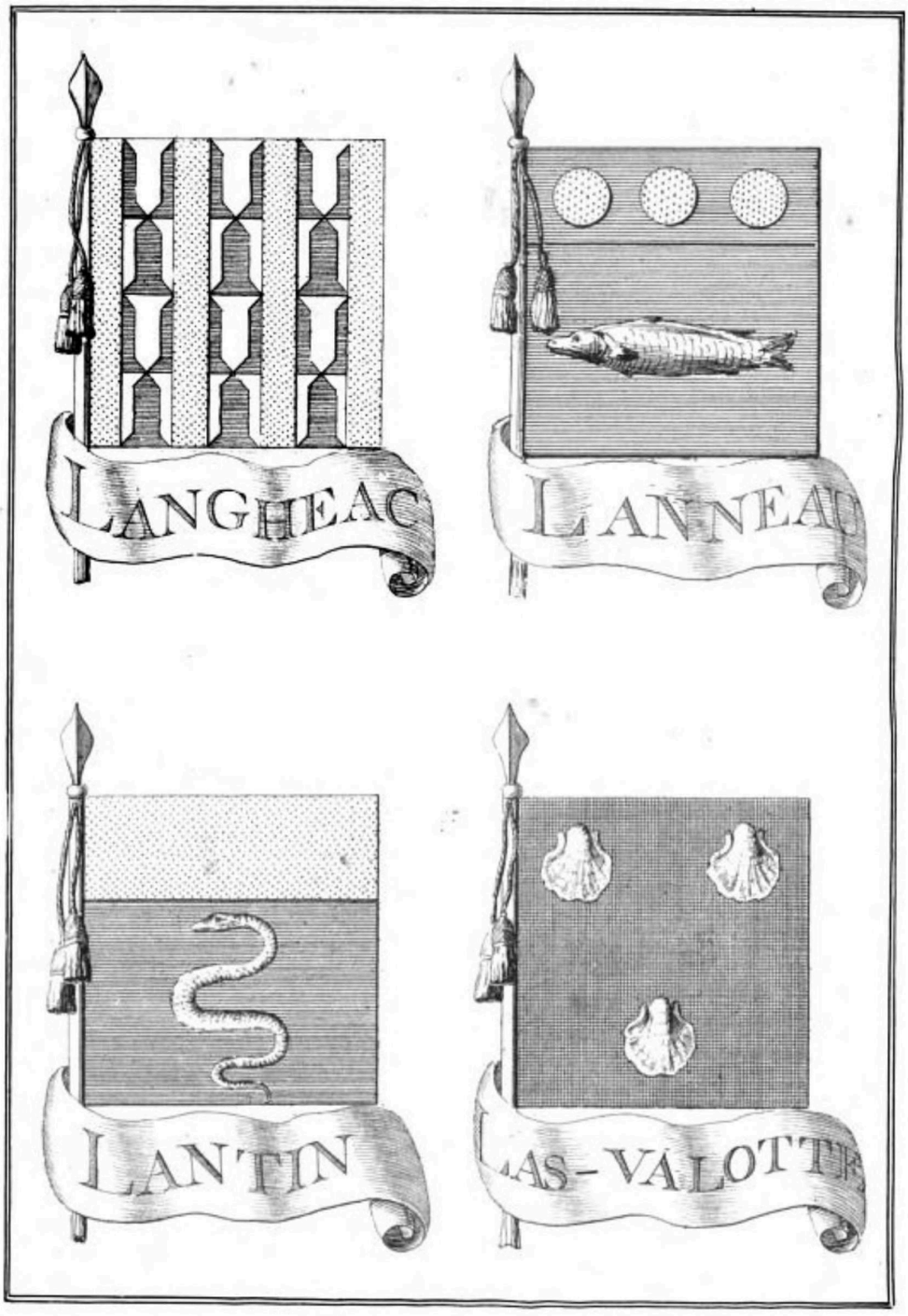


UNIV GENT
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate**

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.00% accurate**

Google

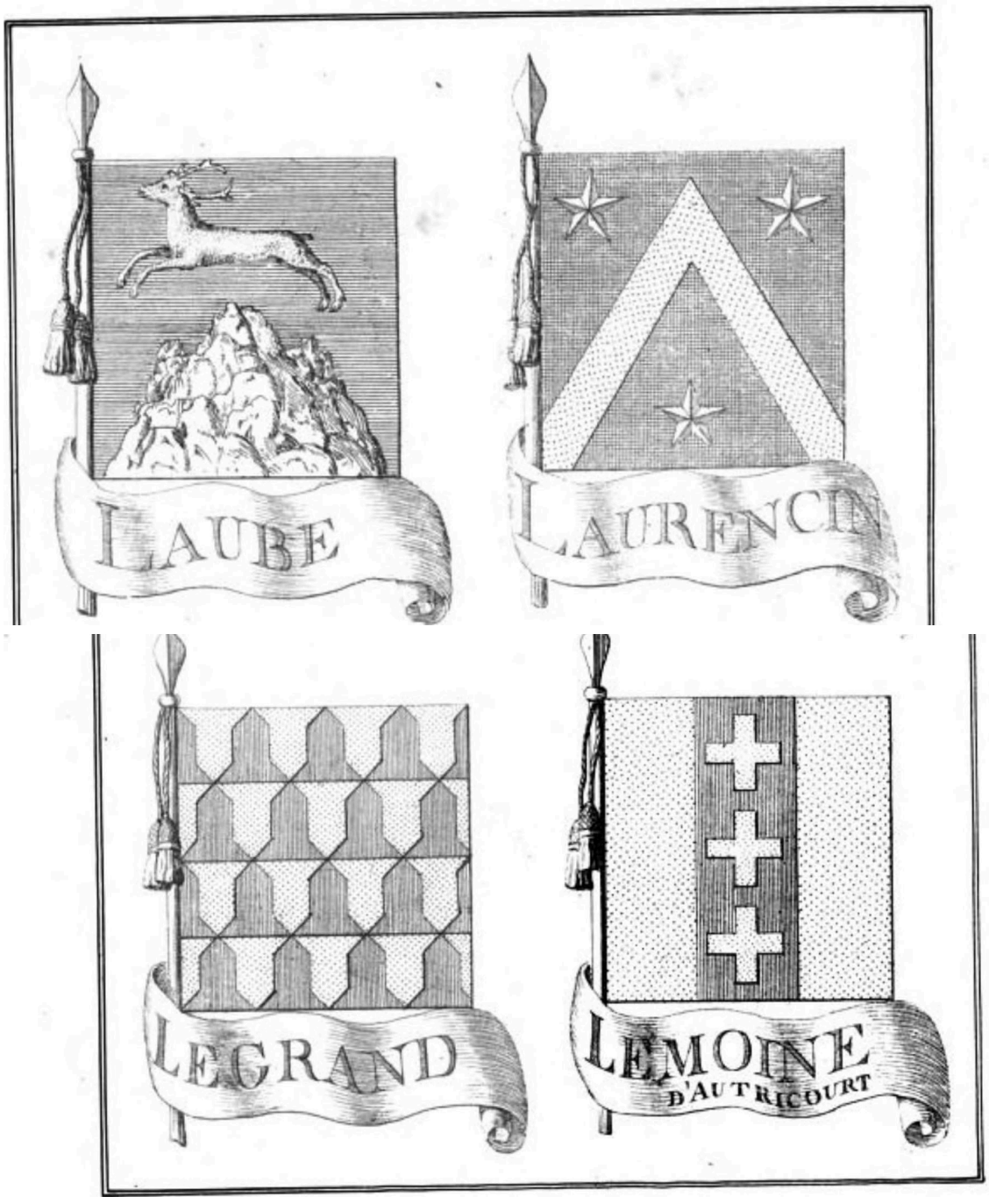

LESTOUF
DE PRADINE

**The text on this page is estimated to be only 11.00% accurate**

ized by Google

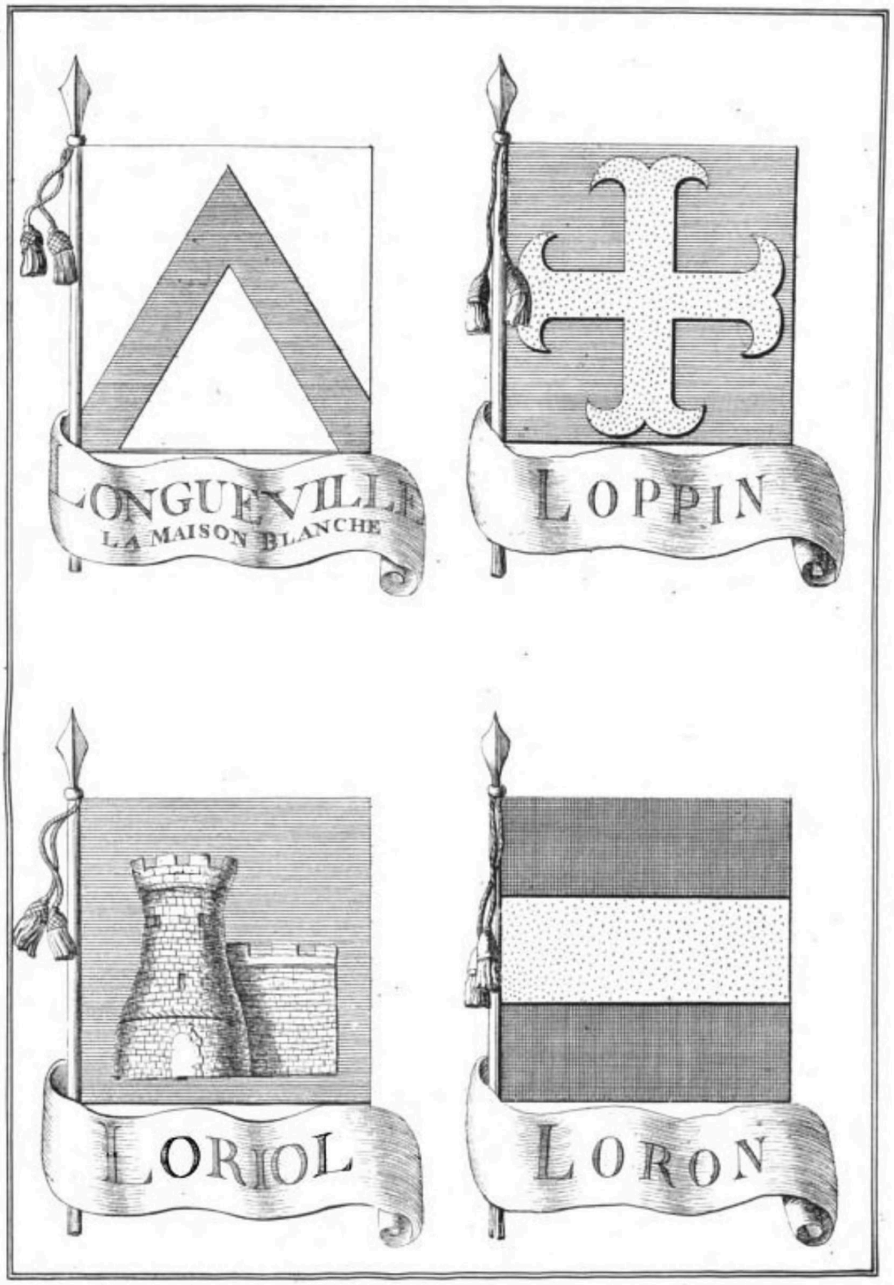


Digitized by Google

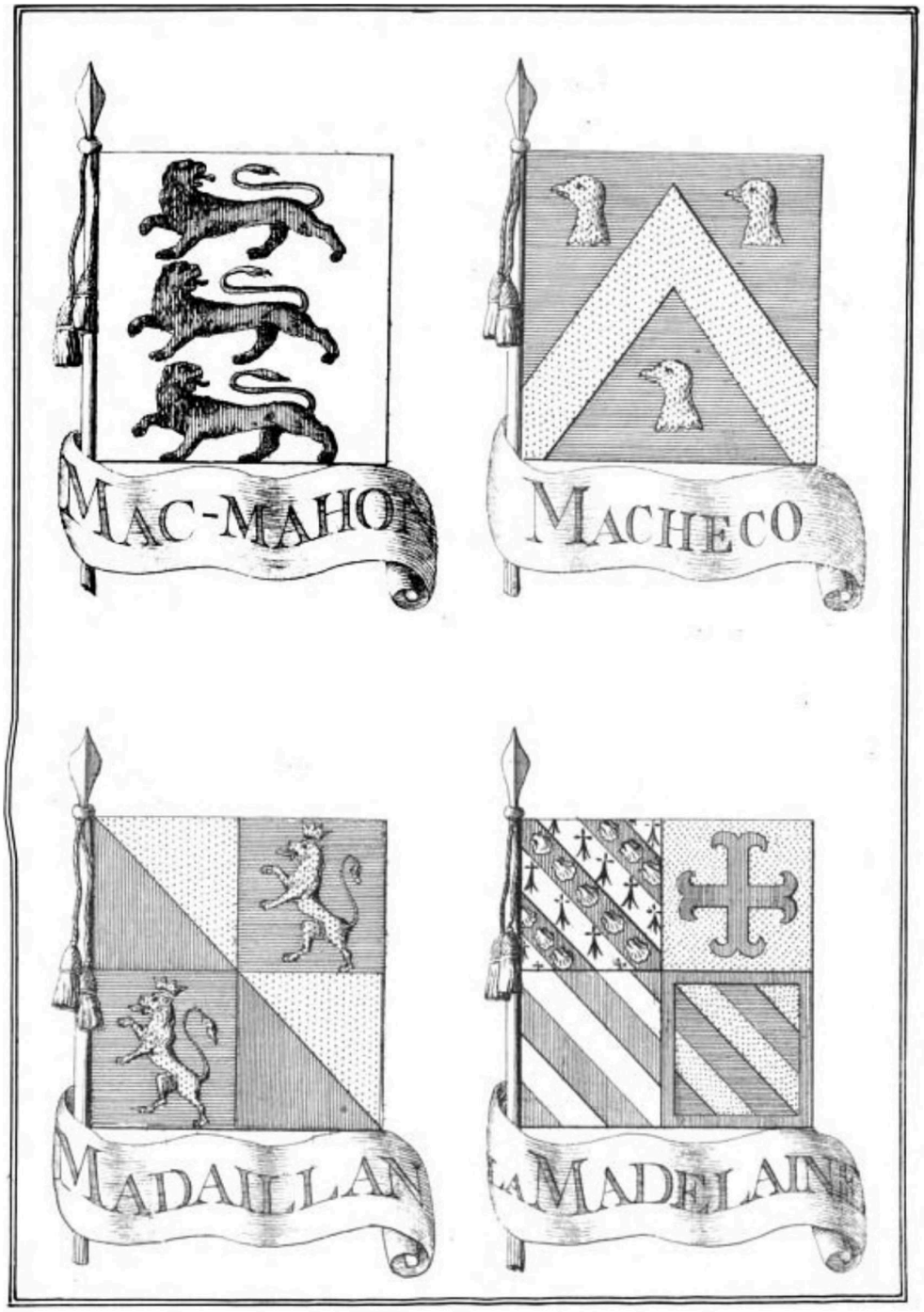


BIBL.
Digitized by Google

Digitized by Google

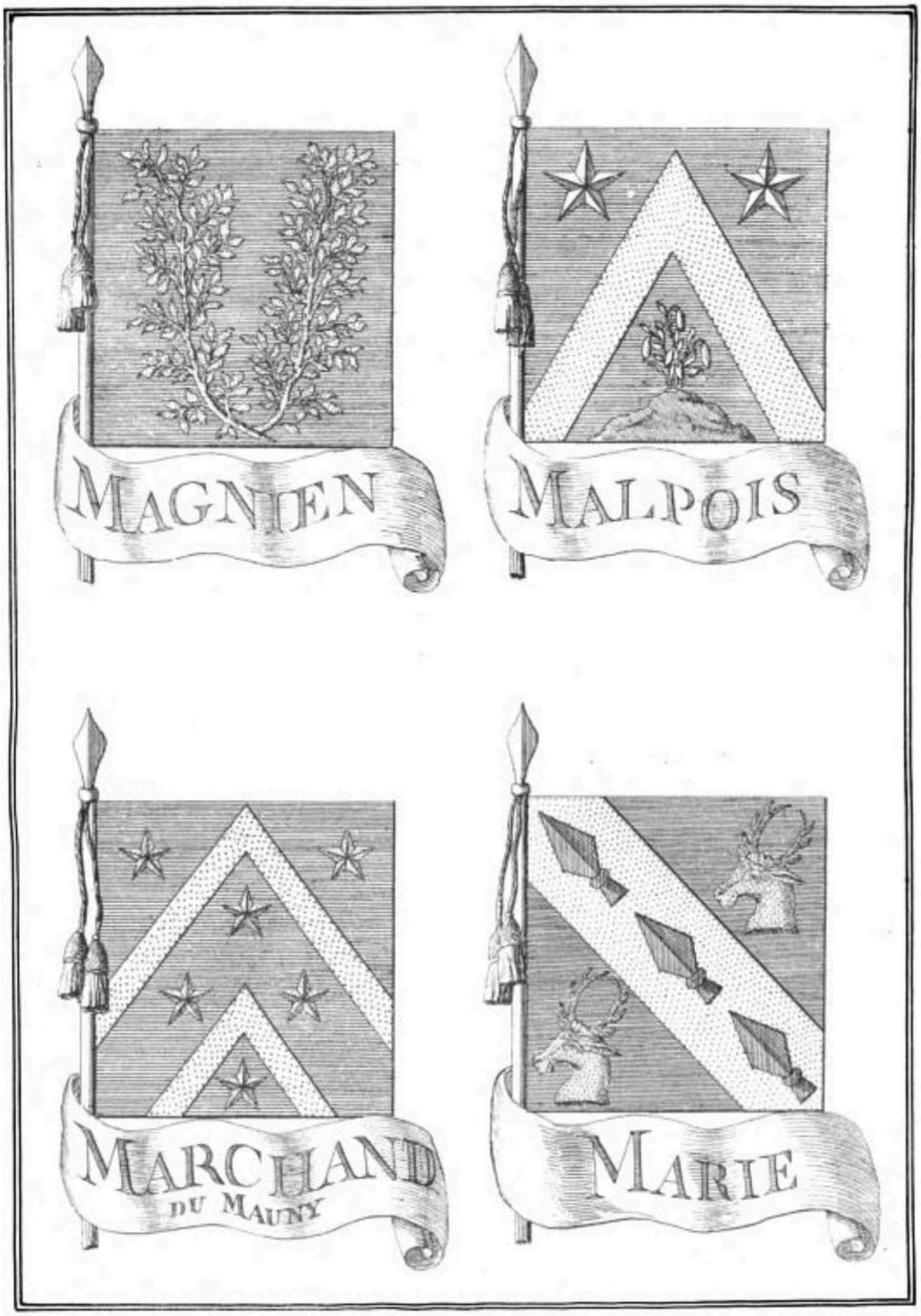
MAGNIEN
MALPOIS
MARCHAND
DU MAUNY
MARIE

**The text on this page is estimated to be only 4.00% accurate**

DkJtizec?byÇioogl

**The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate**

Digitized by Google

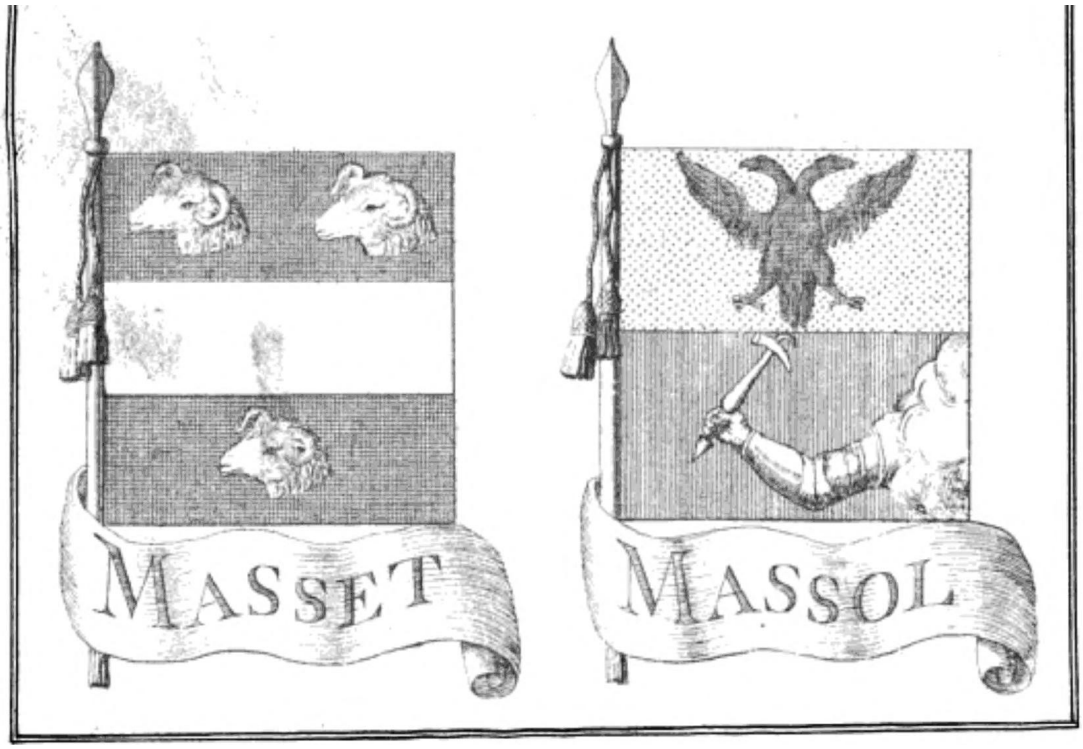

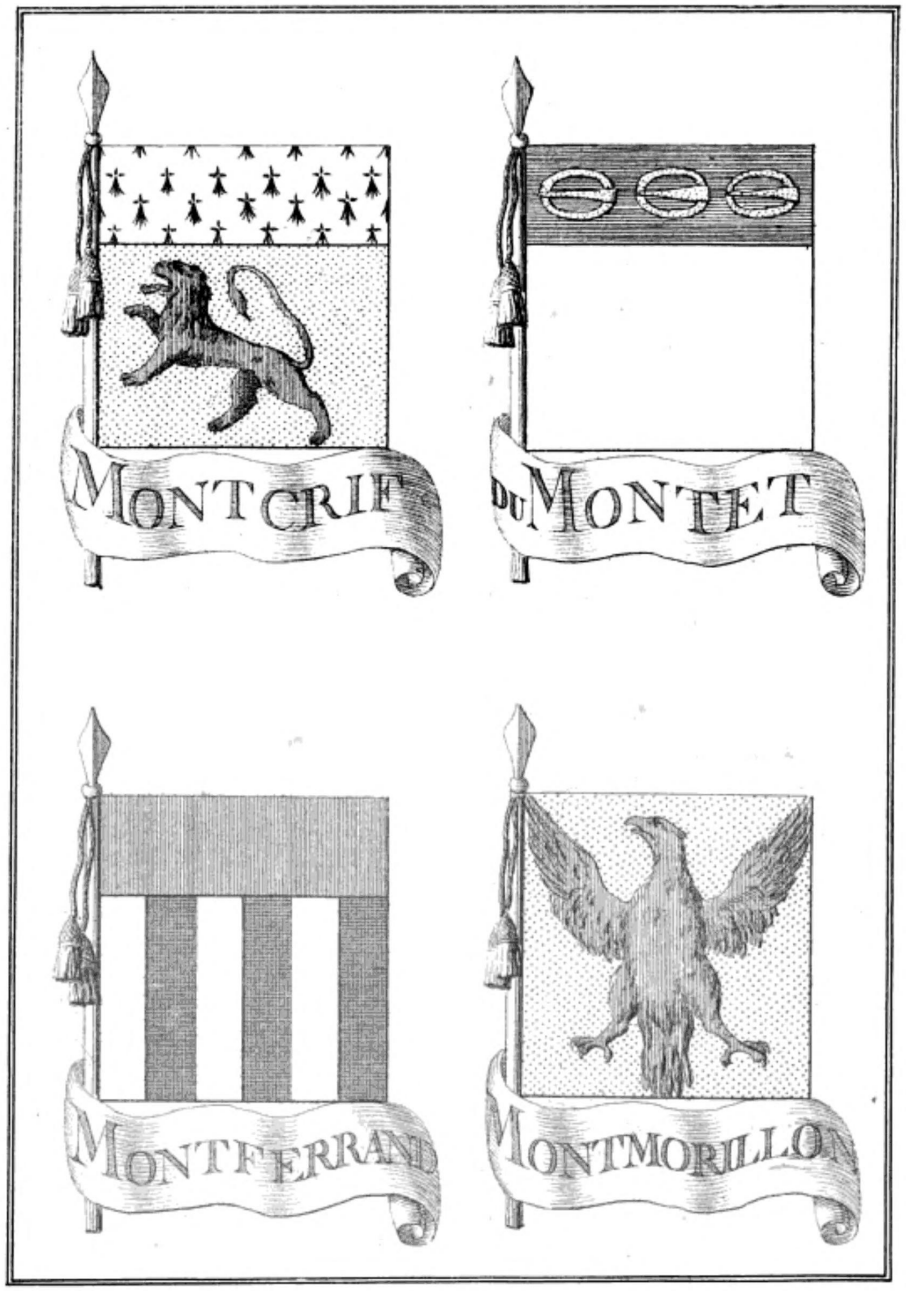


BIBL. UNIV. GENT
Digitized by Google

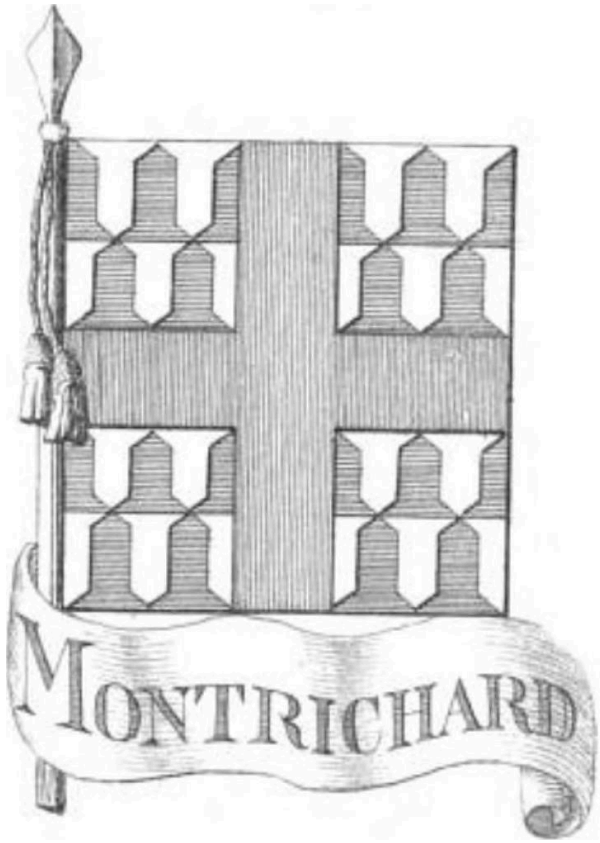
MONTRICHARD

MONTRICHARD
DE LA BROSSE.

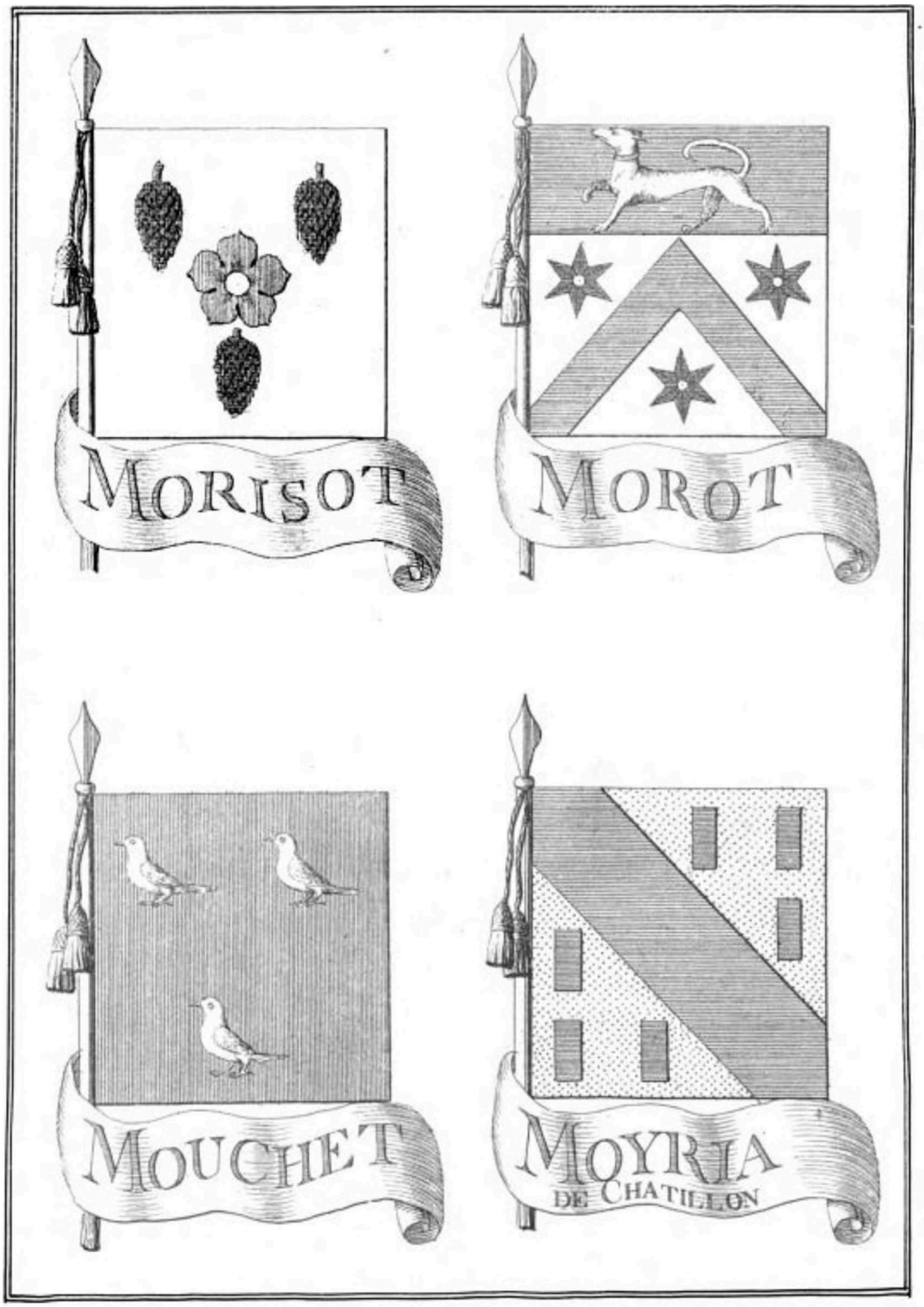


BIBL

Digitized by Google

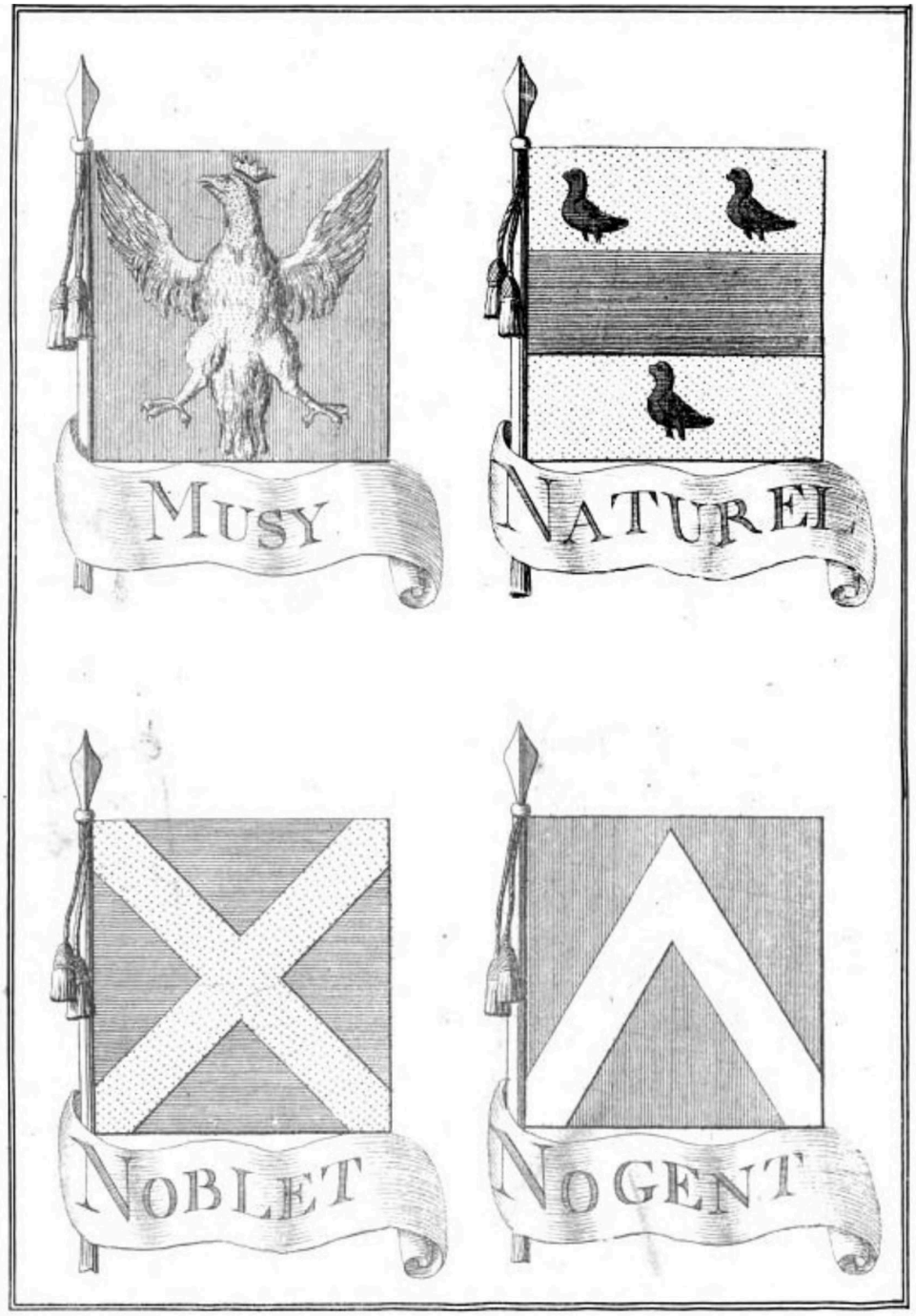

Digitized by Google

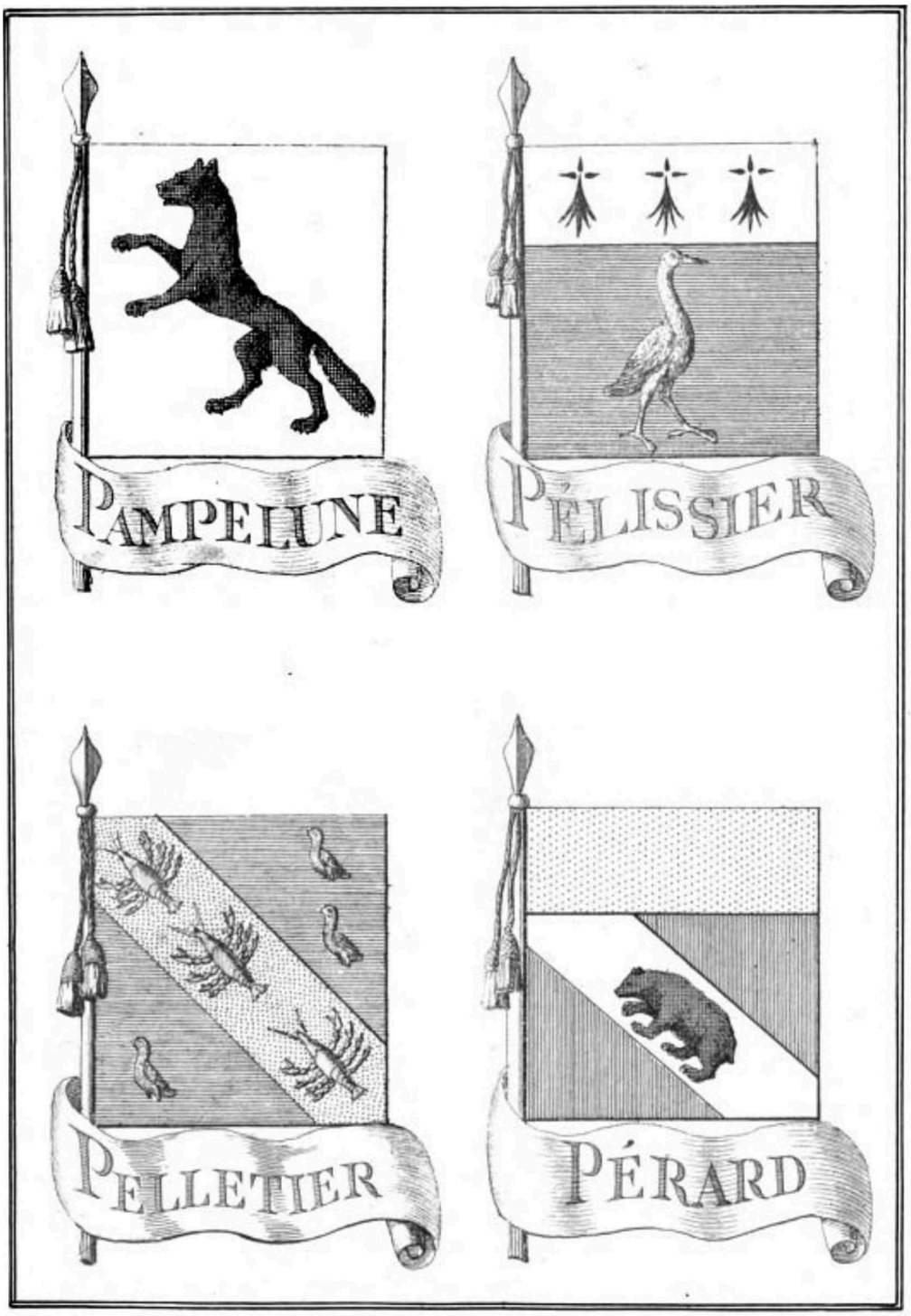


BIBL. UNIV
GENT

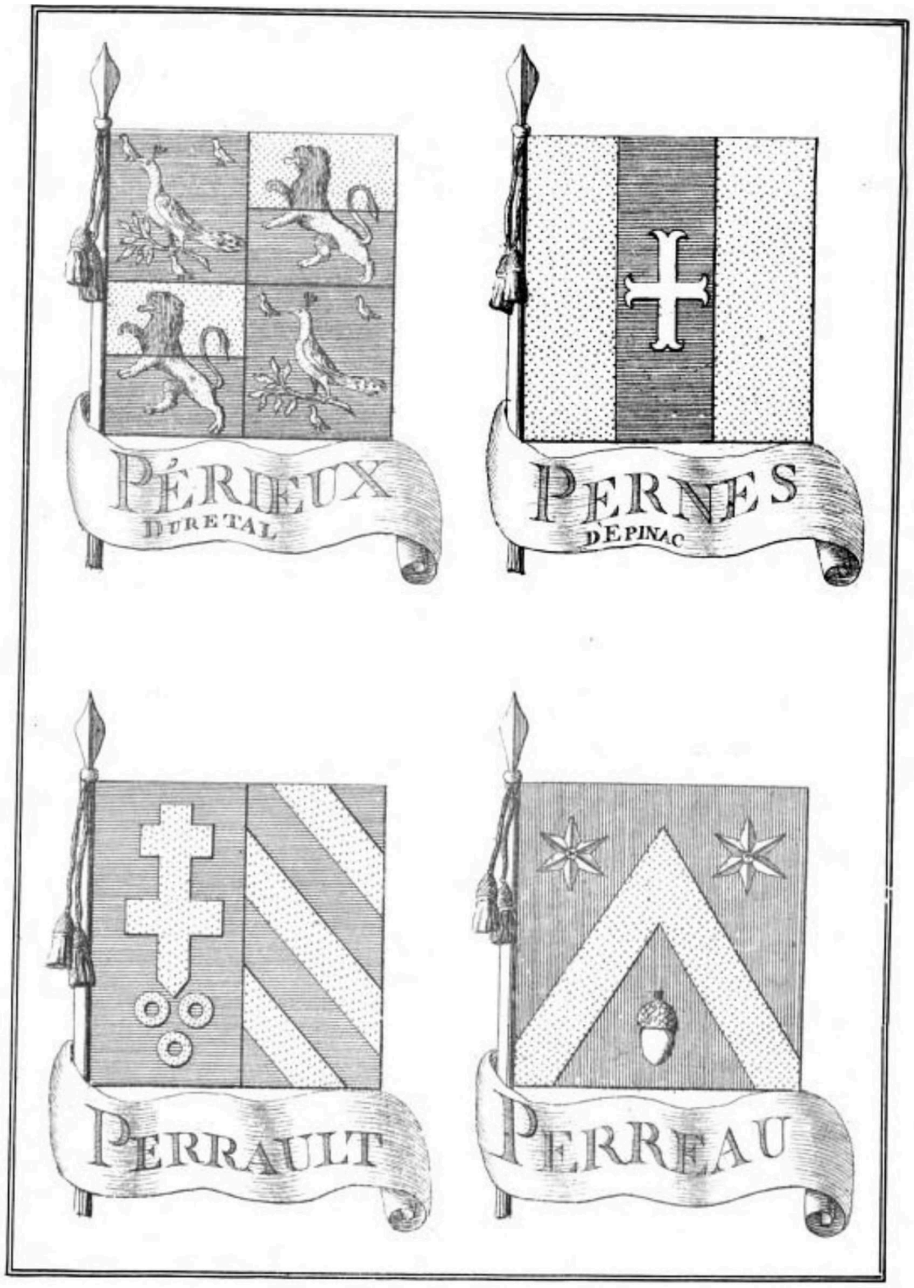


BIBL. UNIV.
GENT
Digitized by Google

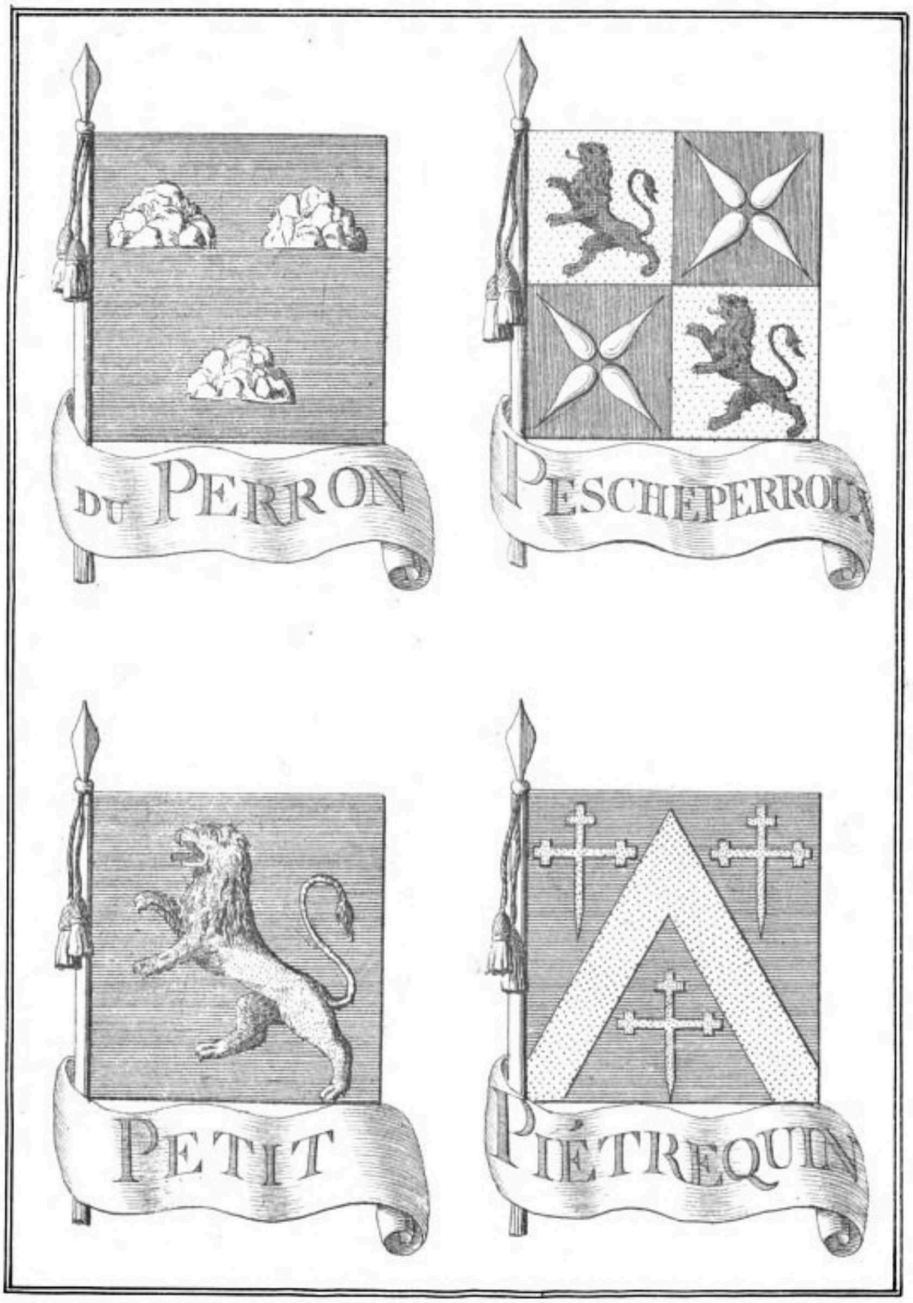


Digitized by Google

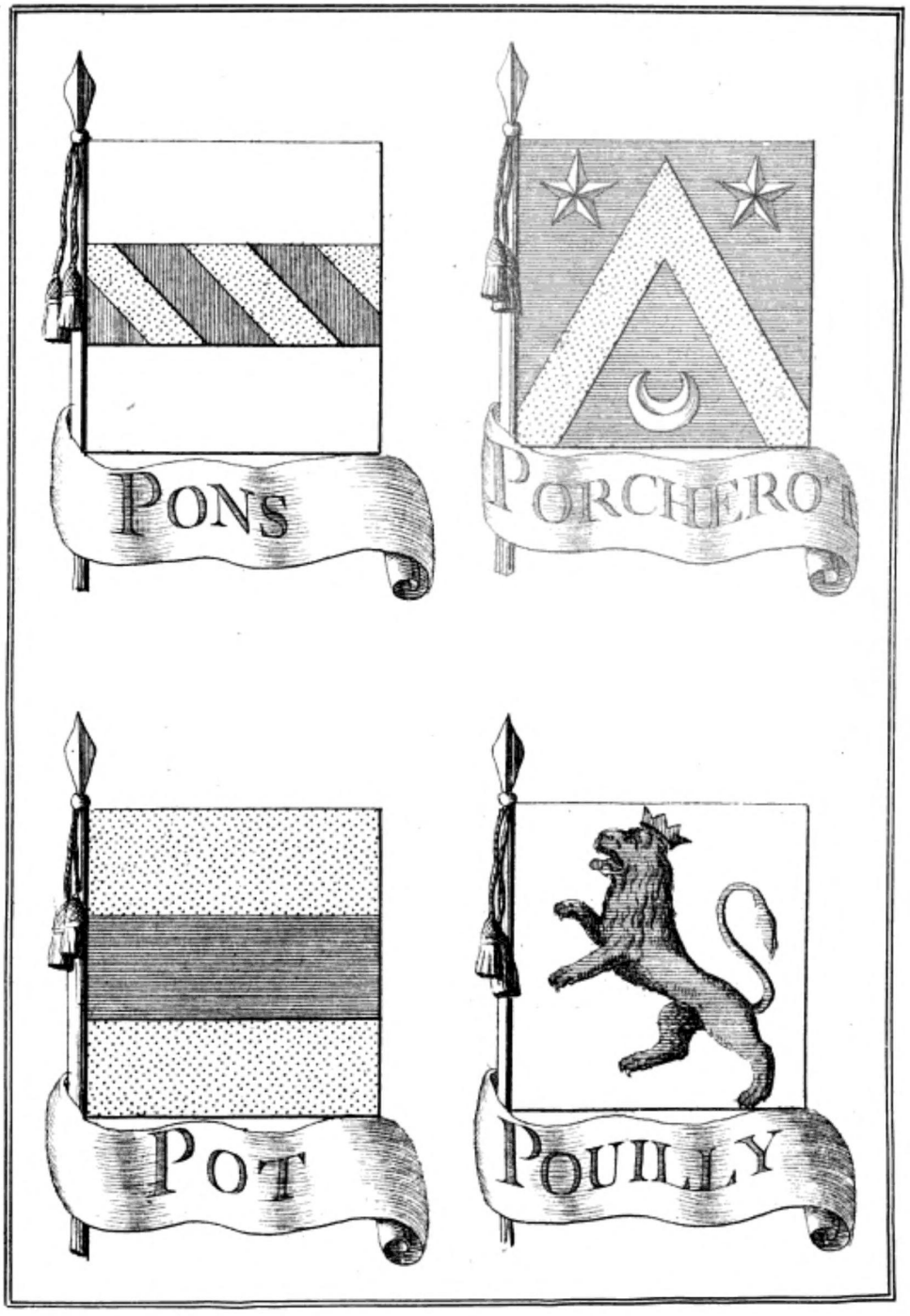


BIBL
G.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate**

Digitized by Google

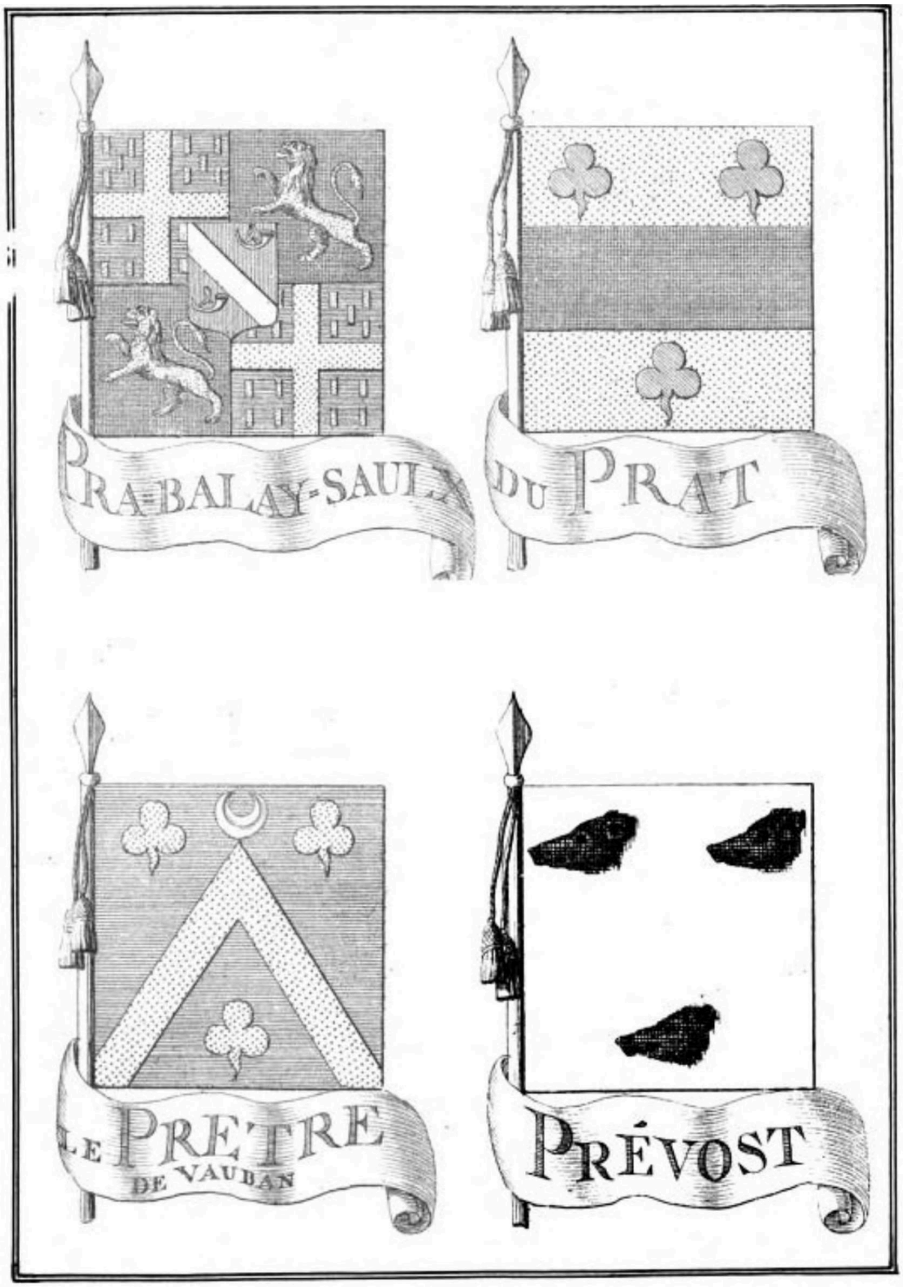


UNIV.
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.00% accurate**

Google

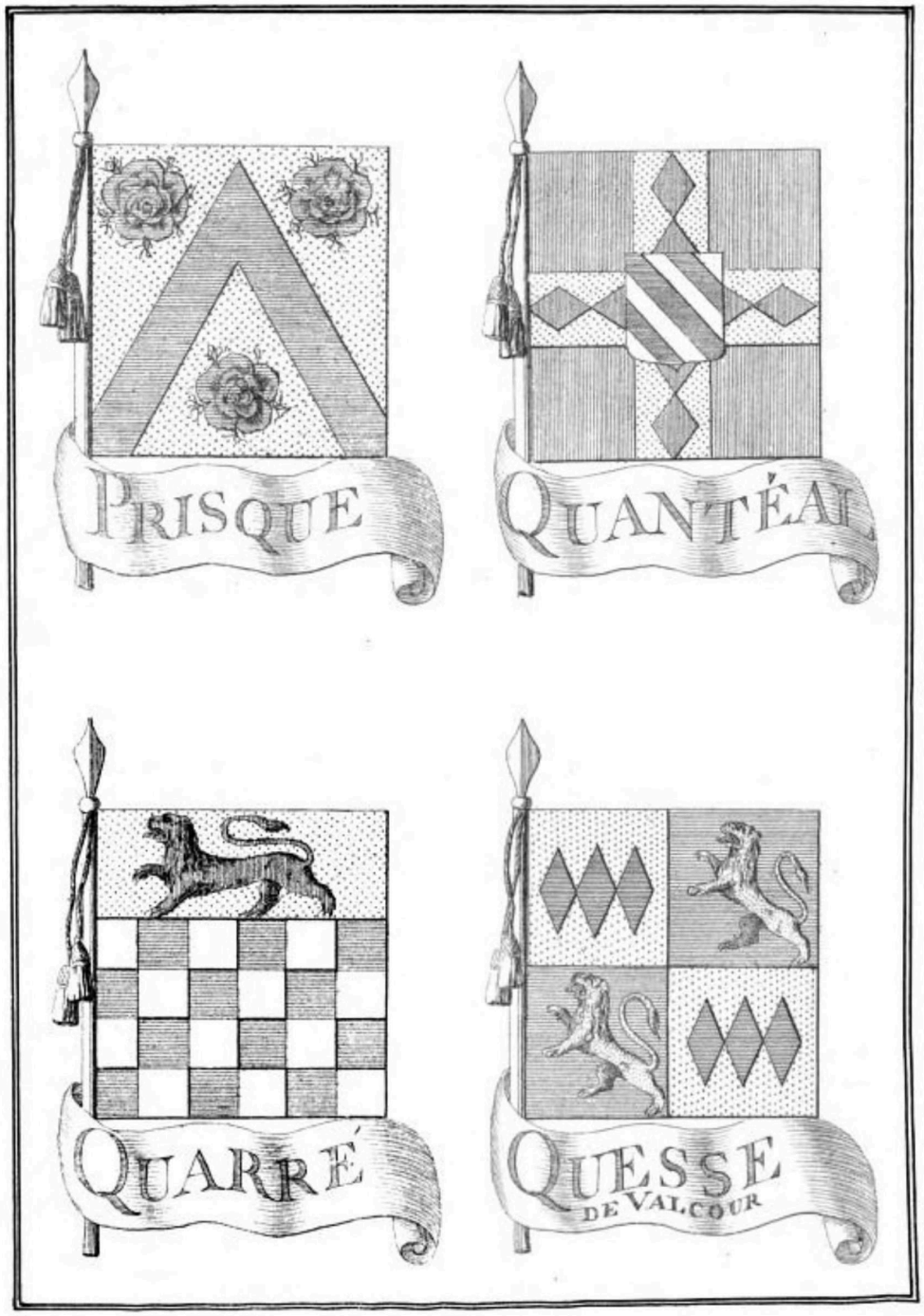

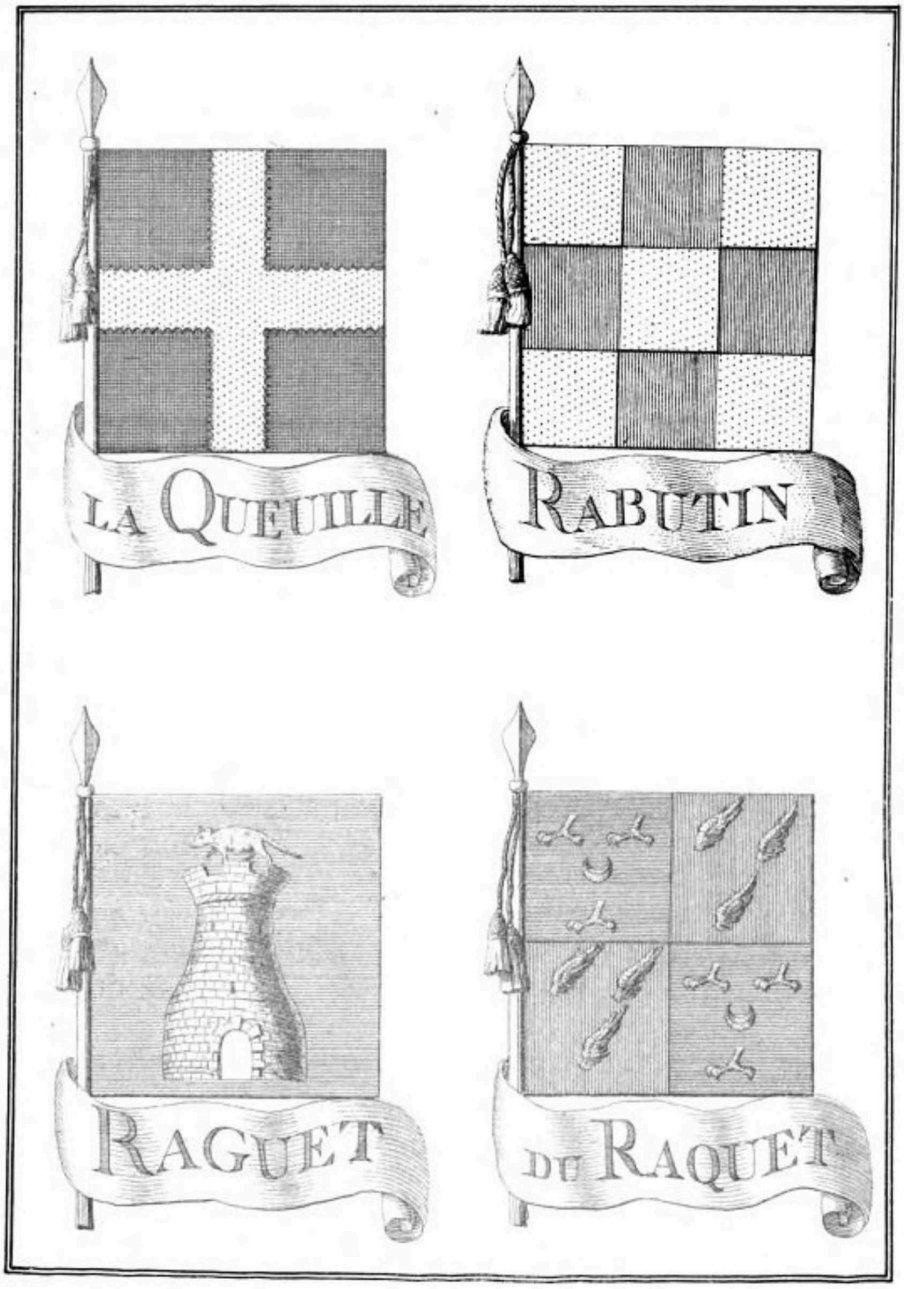


Digitized by Google

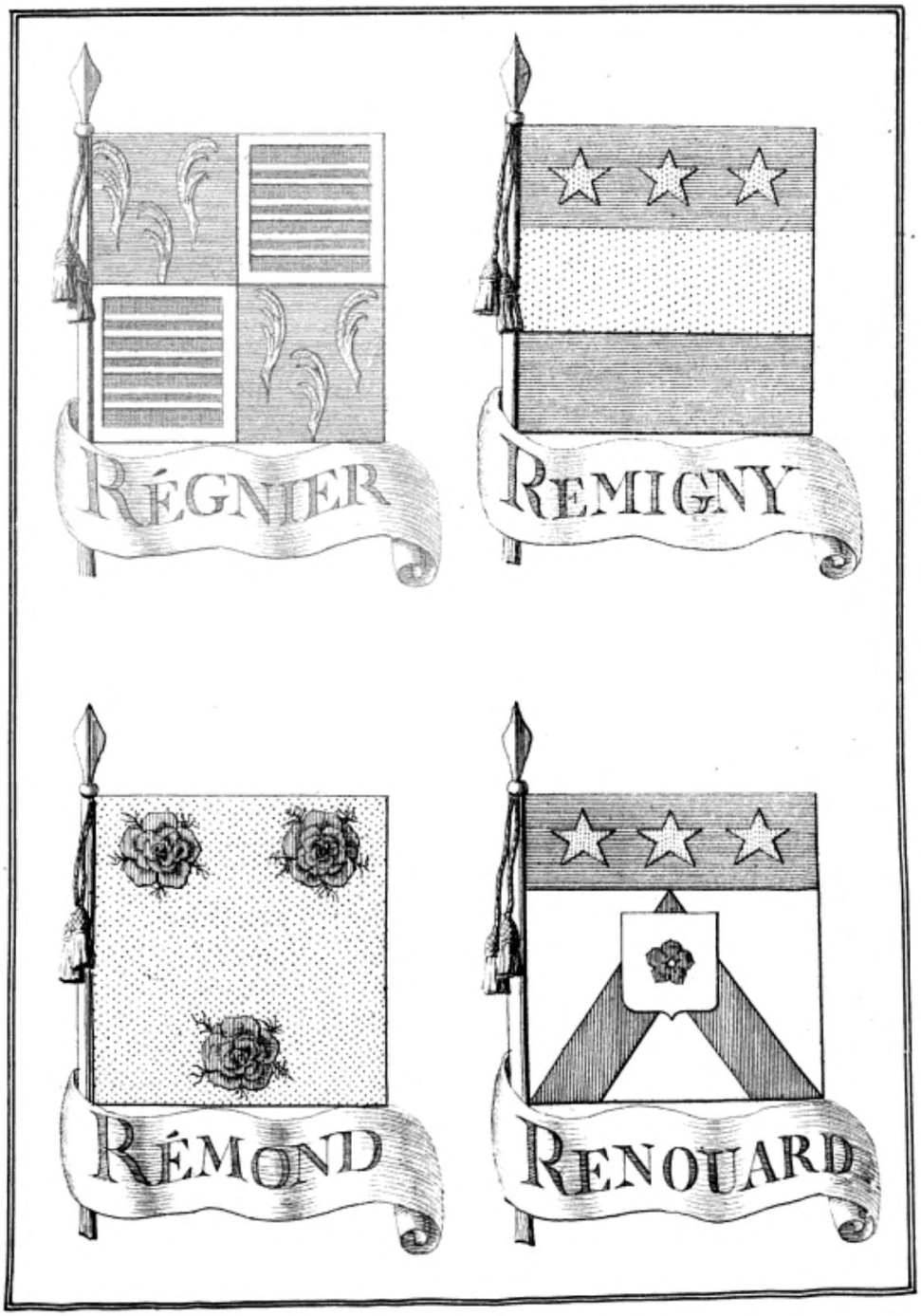


UI
GENT
Digitized by Google

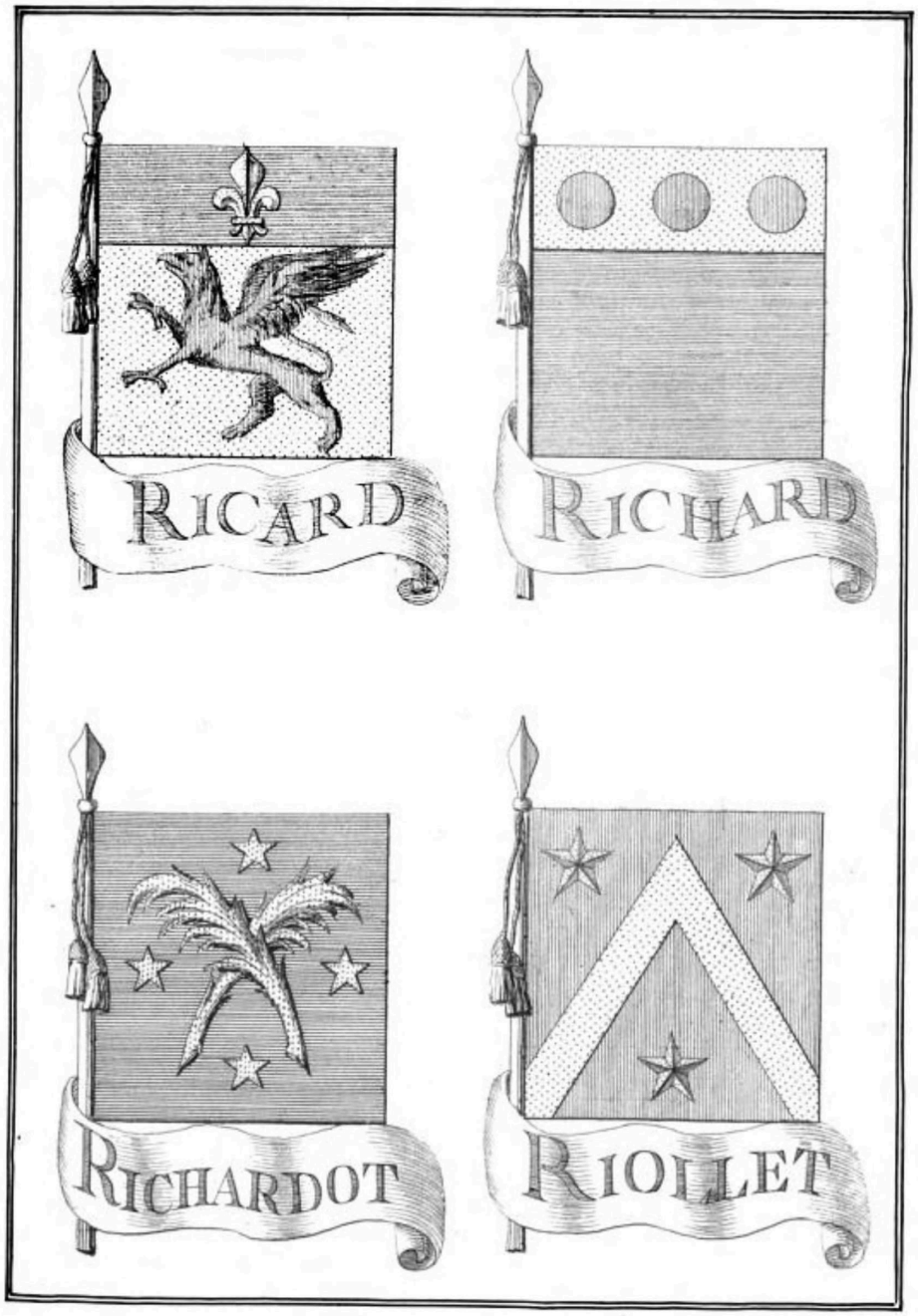


BIBL. UNIV.
GENT
Digitized by Google

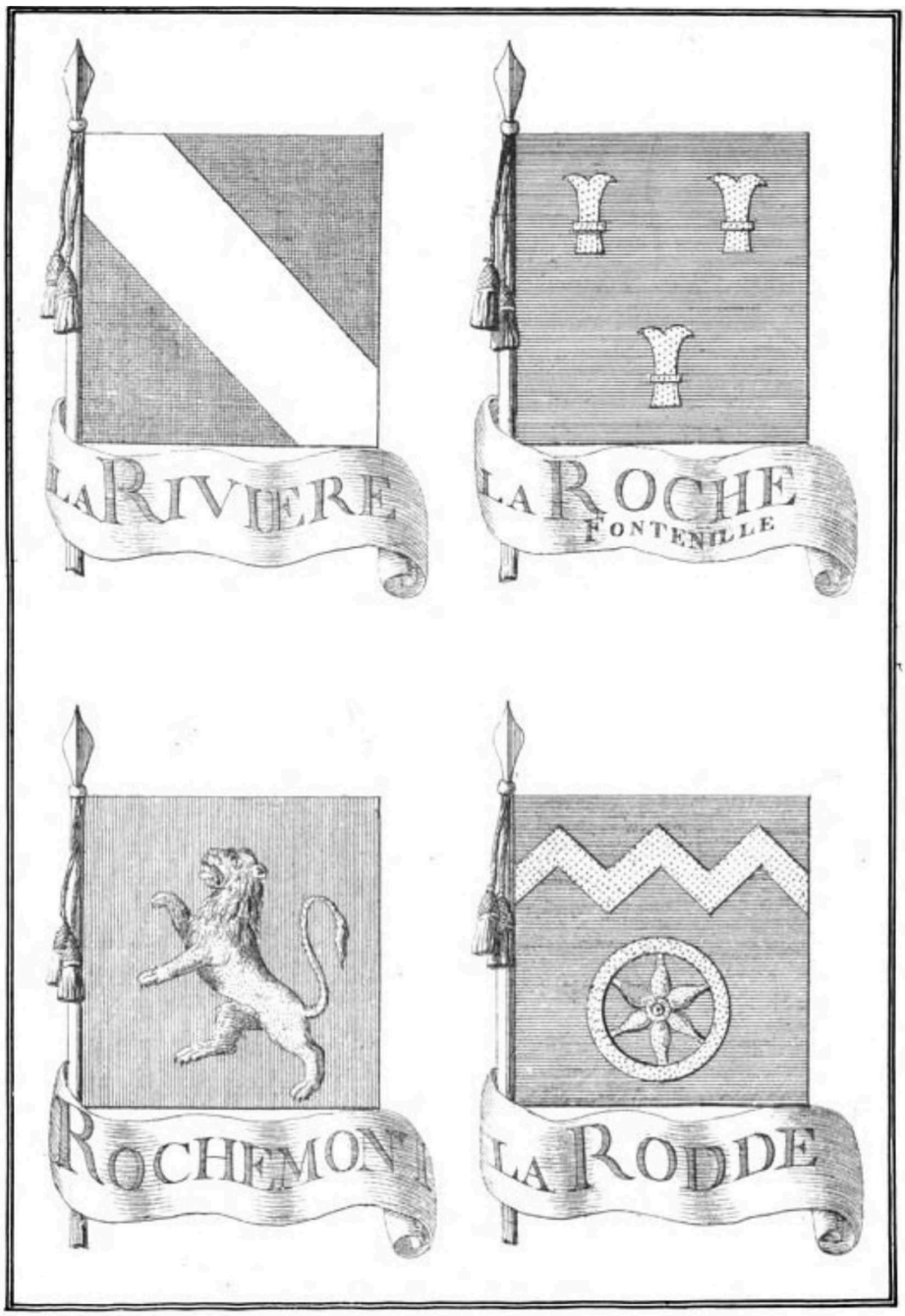


Digitized by Google

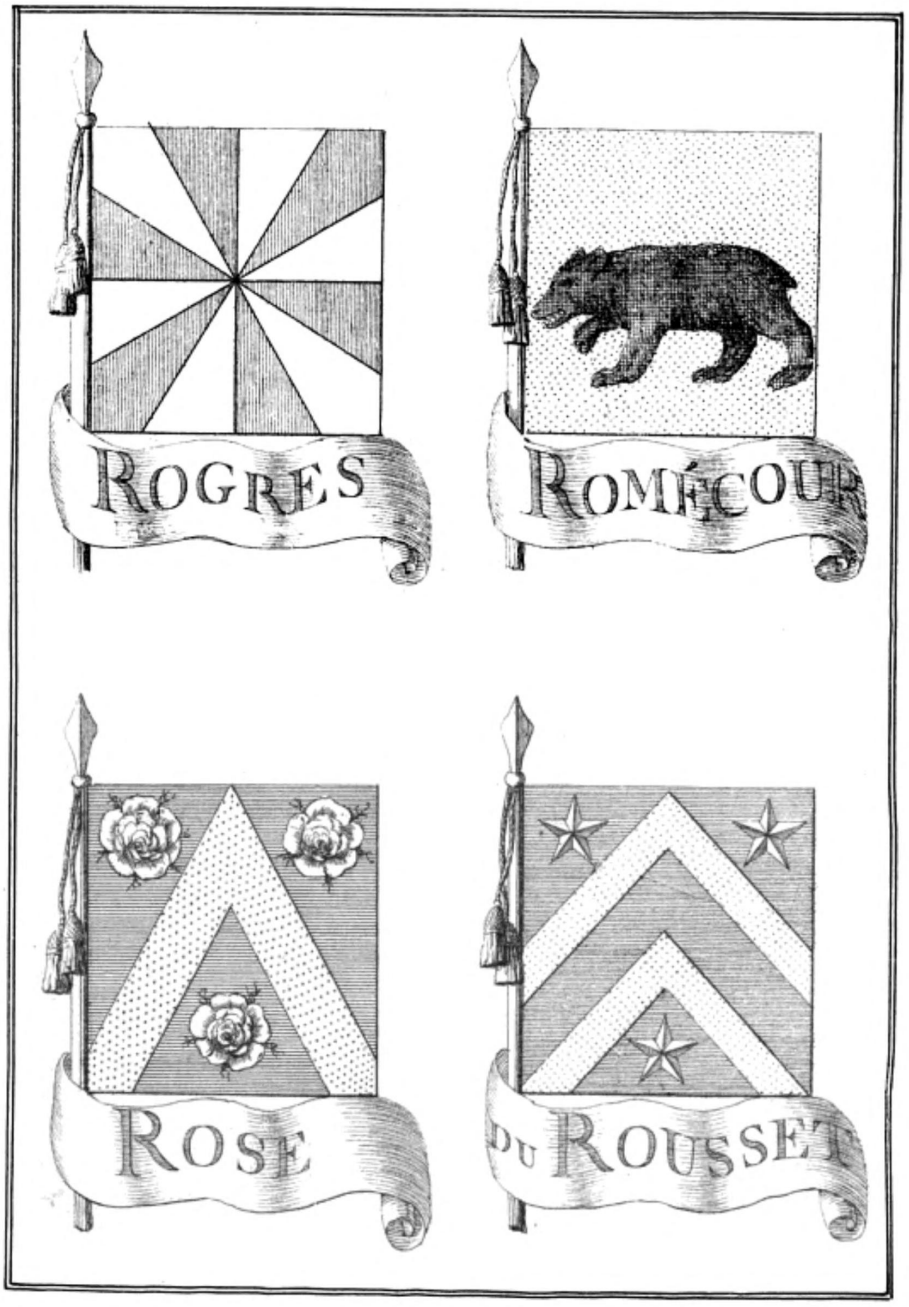


Digitized by Google

f Digitized by Google

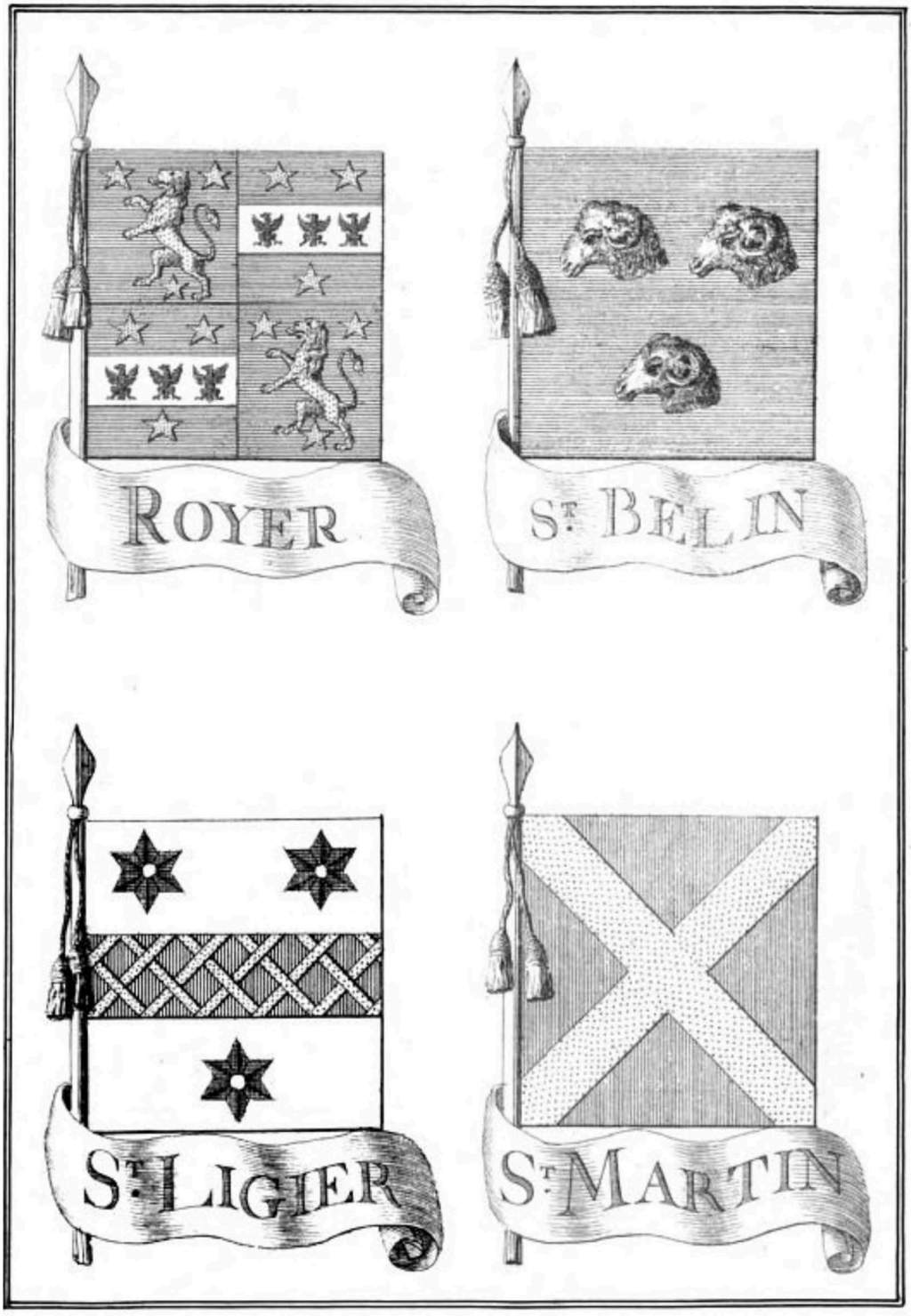


BIBL. UNIV

**The text on this page is estimated to be only 20.33% accurate**

Digitized by Google

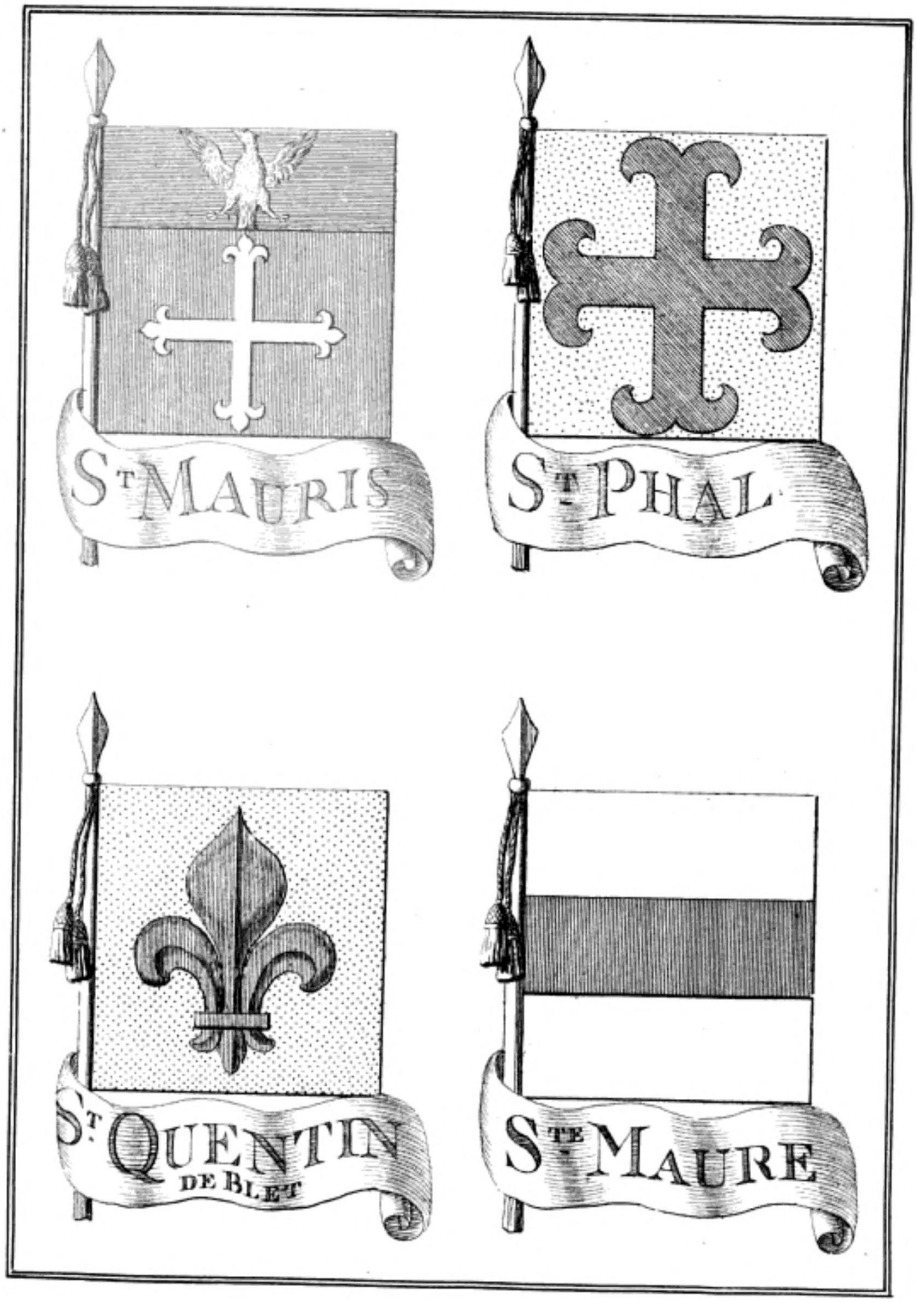

**The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate**

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 19.00% accurate**

Google

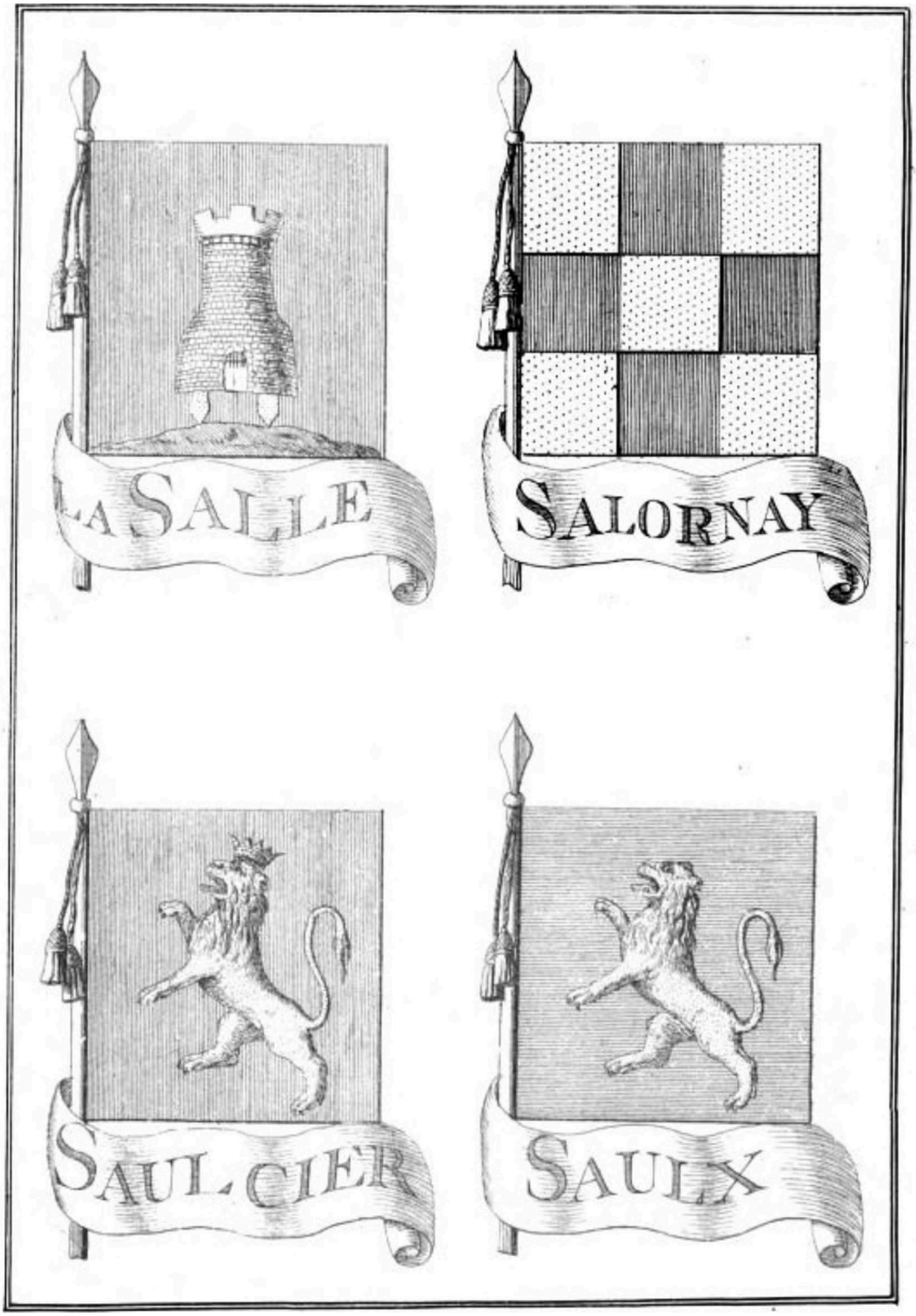

**The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate**

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 20.67% accurate**

Digitized by Google

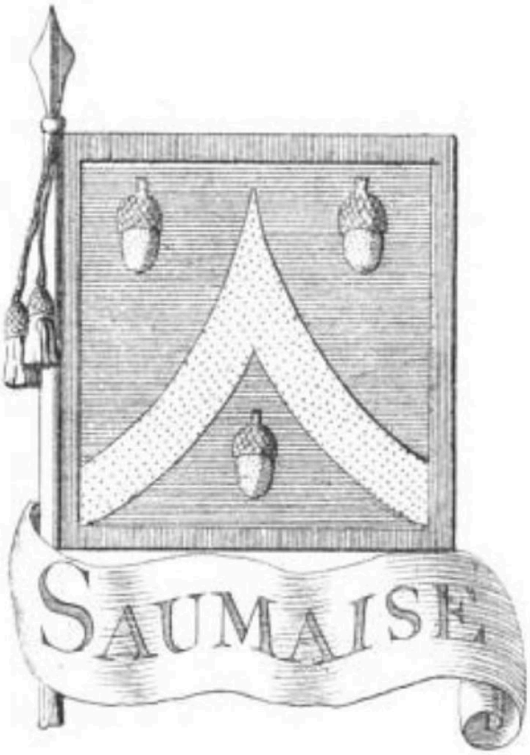
SAUMAISE

SAVOT

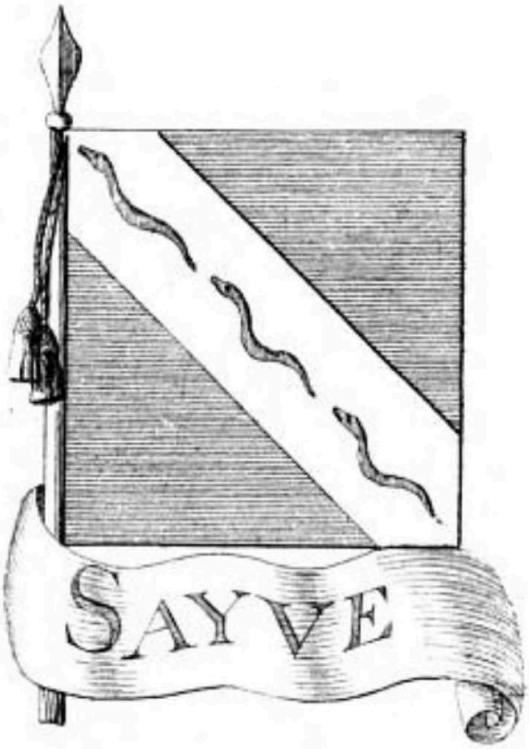
SAYVE

SCORRAILLES

Digitized by Google

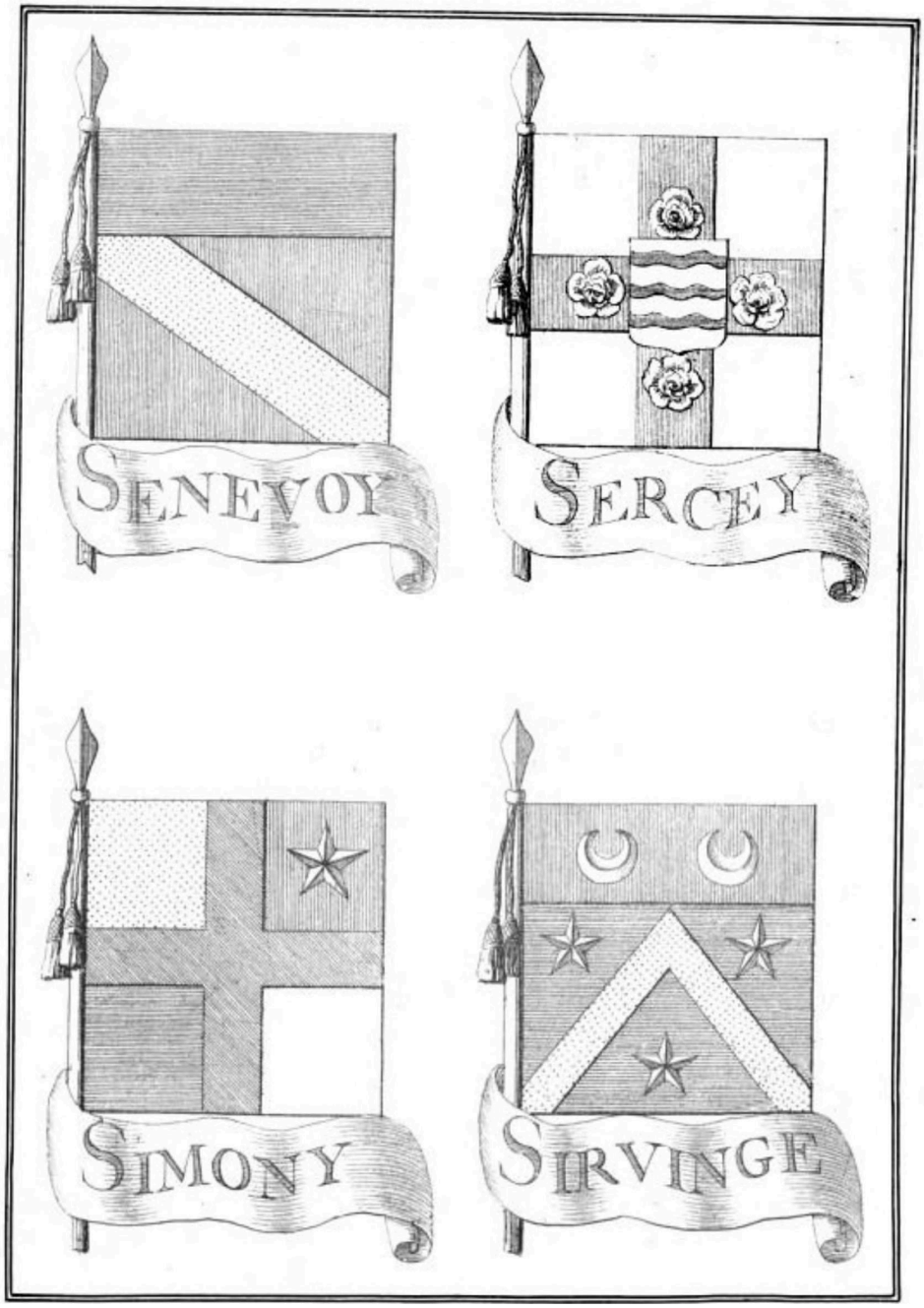

**The text on this page is estimated to be only 22.33% accurate**

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 28.00% accurate**

Google

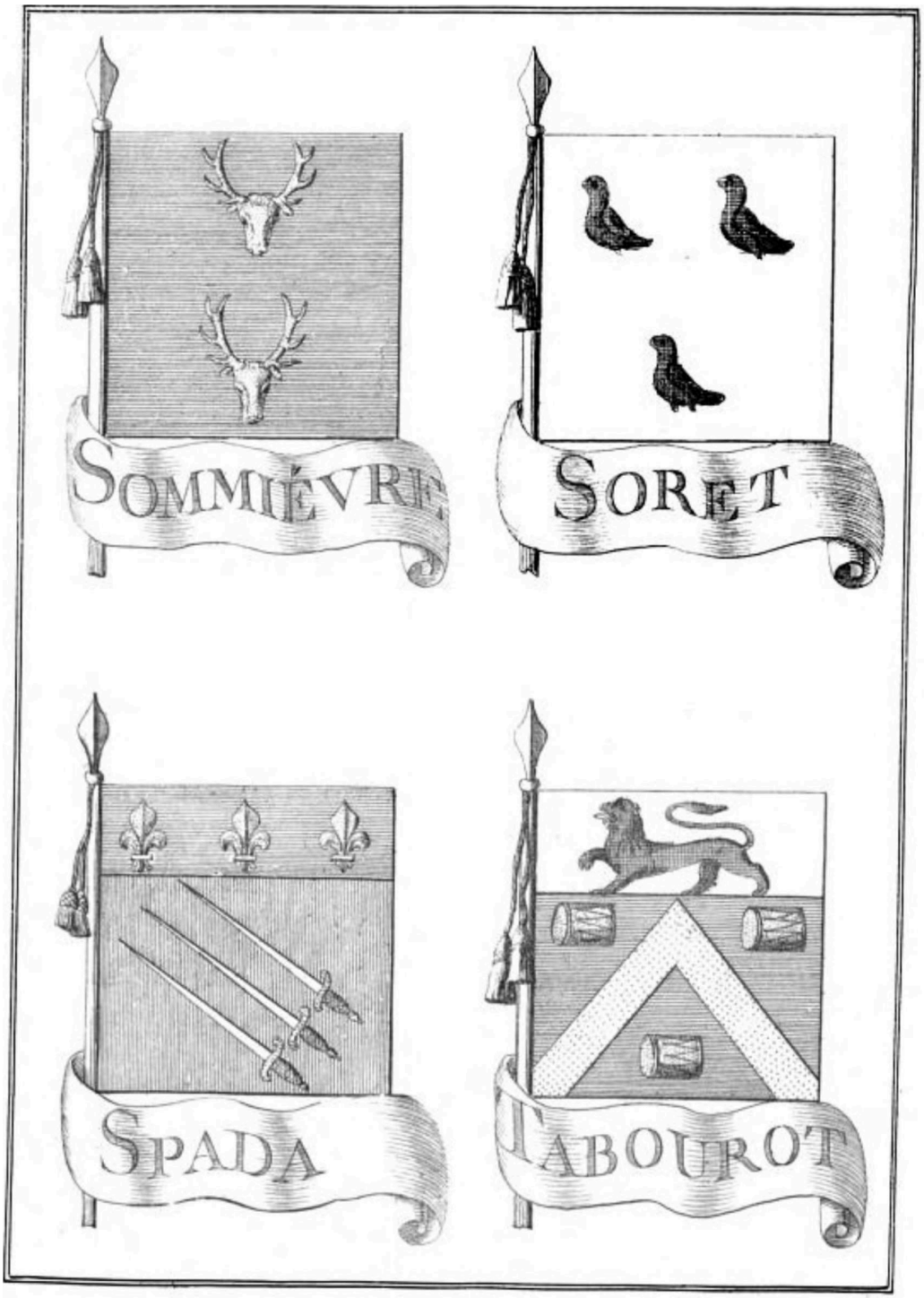


...NIV.

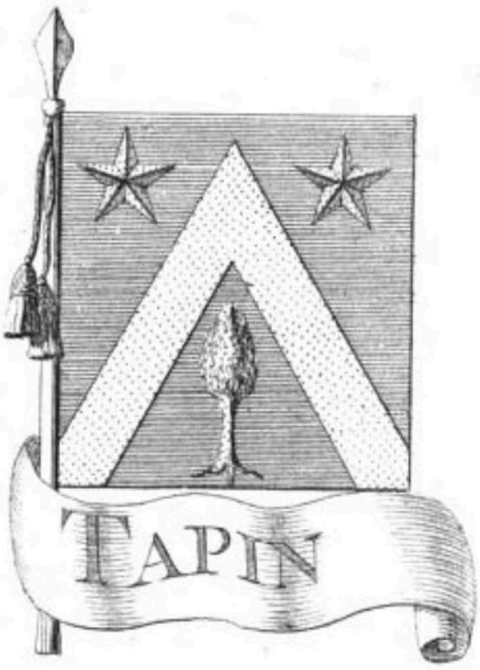
TAPIN

TENARRE

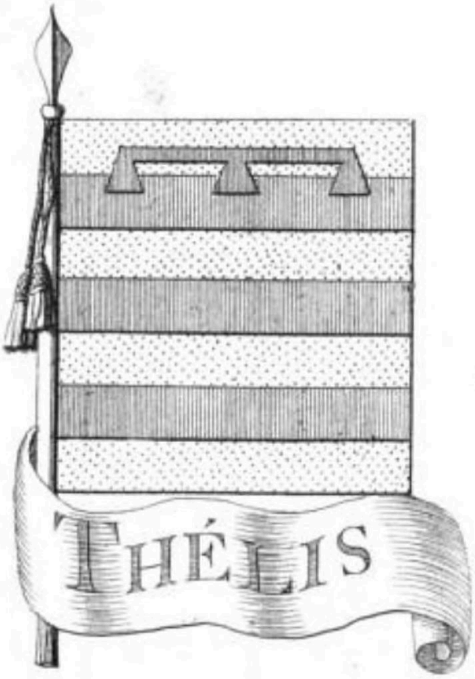
THÉLIS

THENAY

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate**

Digitized by Google

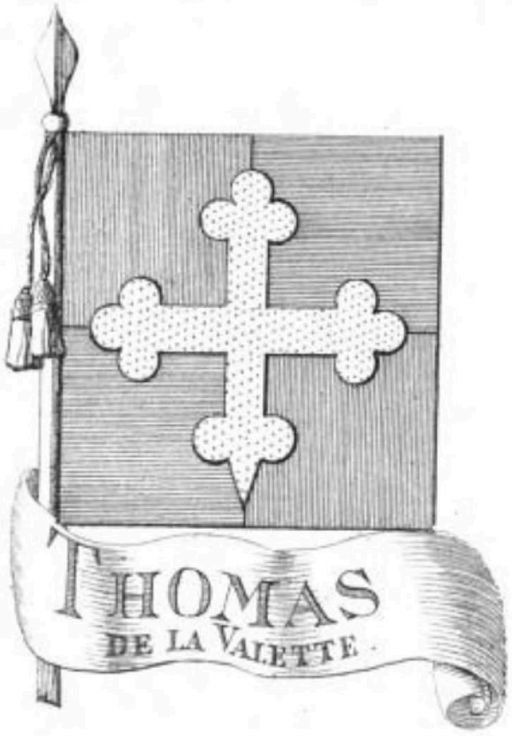
THOMAS
DE LA VALETTE

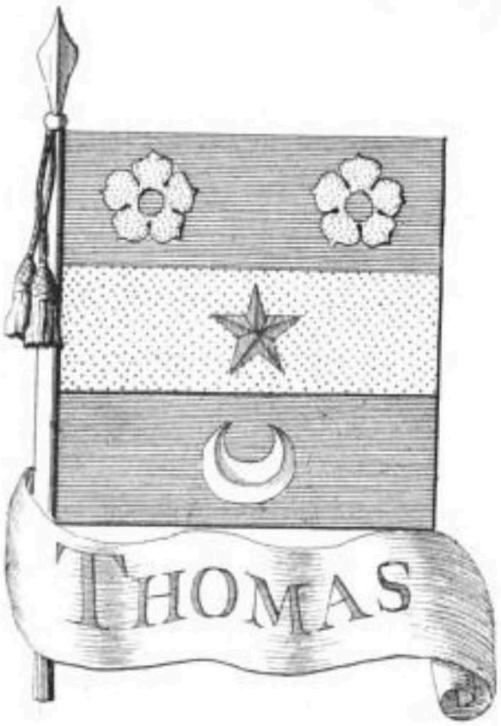
THOMAS

THOMASSIN

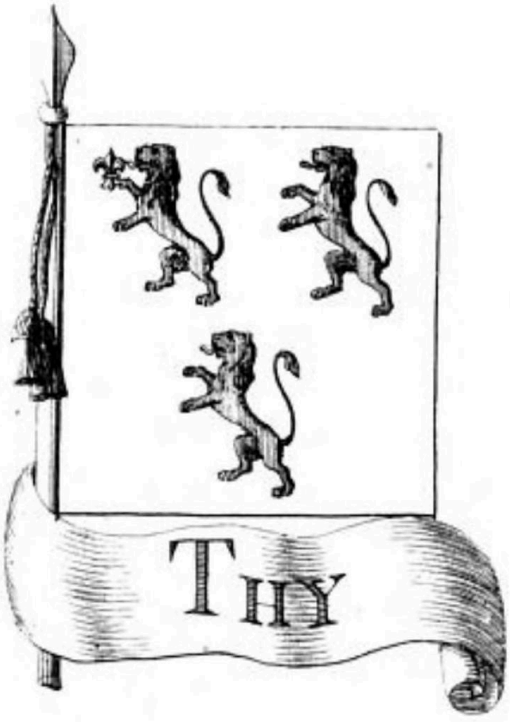
THY

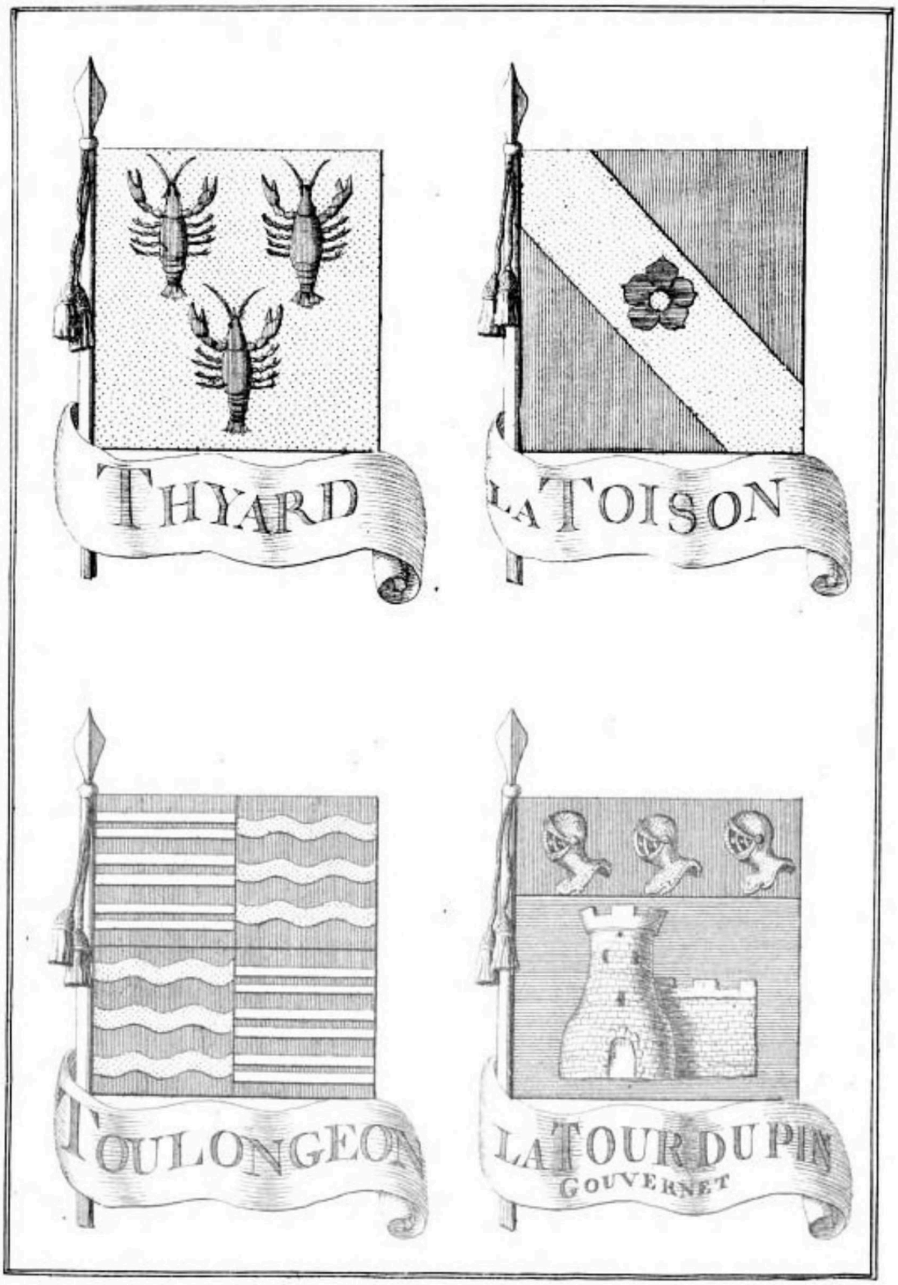


BIBL UNIV
GENT
Digitized by Google

RESTONDAM

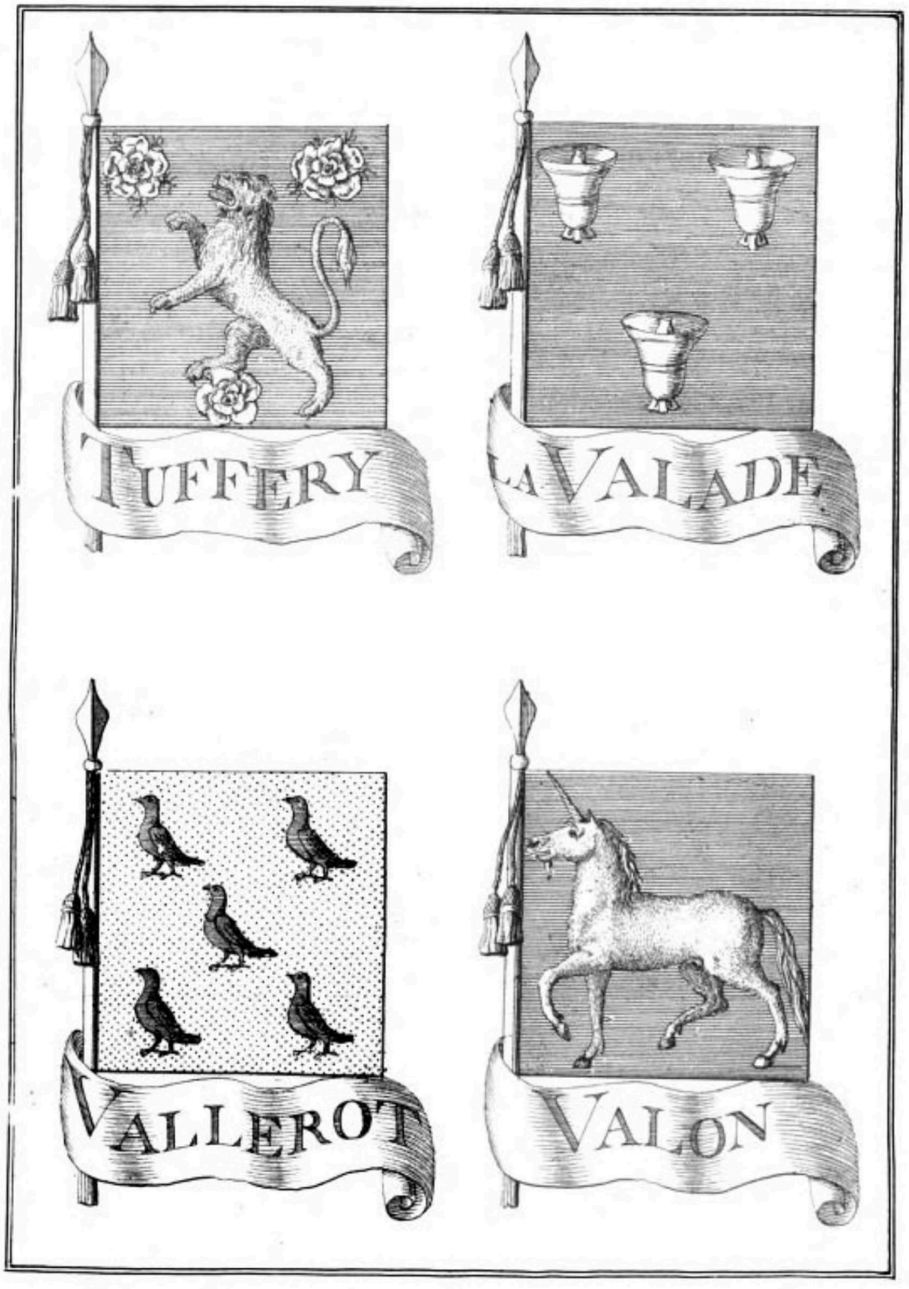


BIBL. UNIV. GENT
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 22.33% accurate**

Digitized by Google

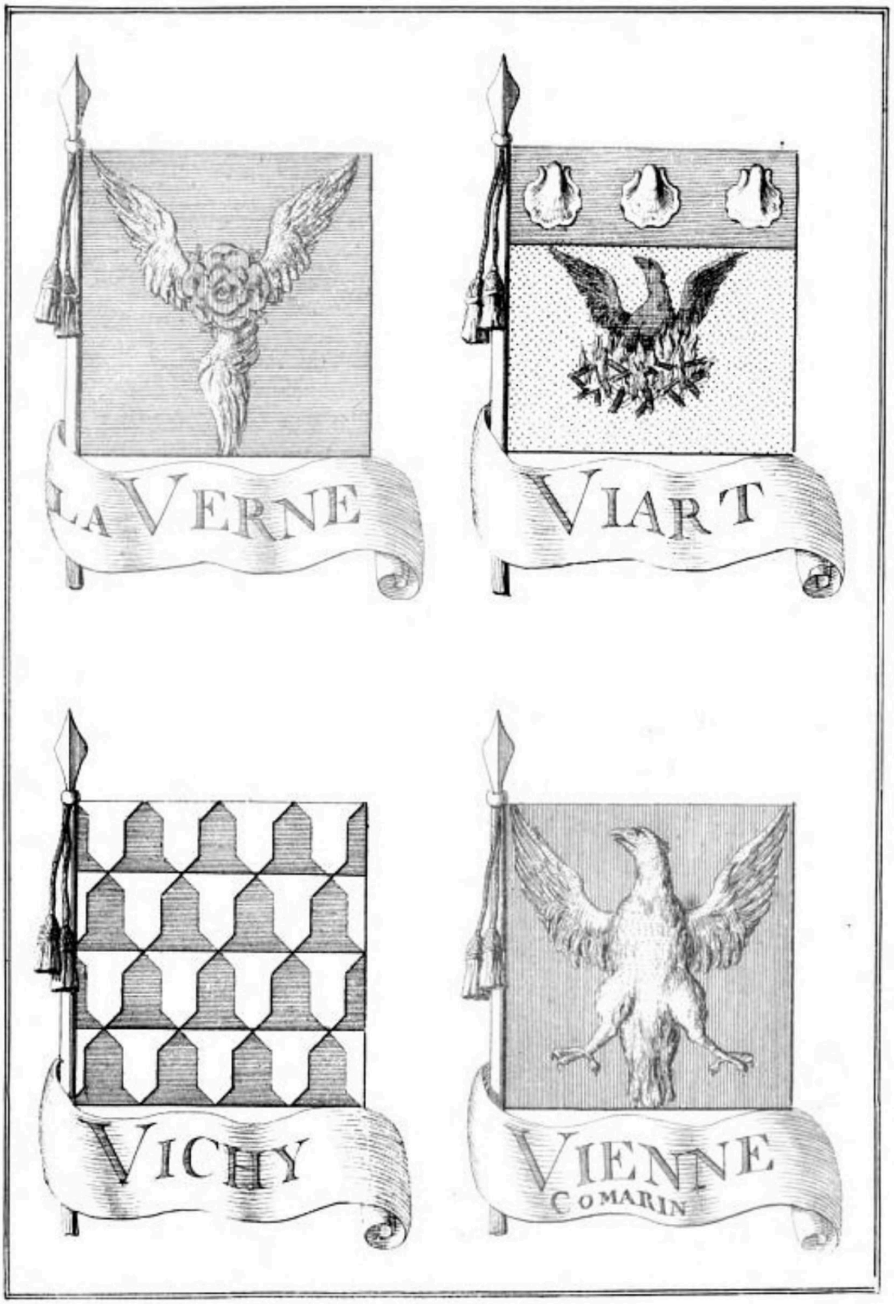


BIBL. UNIV.
GENT

**The text on this page is estimated to be only 23.67% accurate**

Digitized by Google

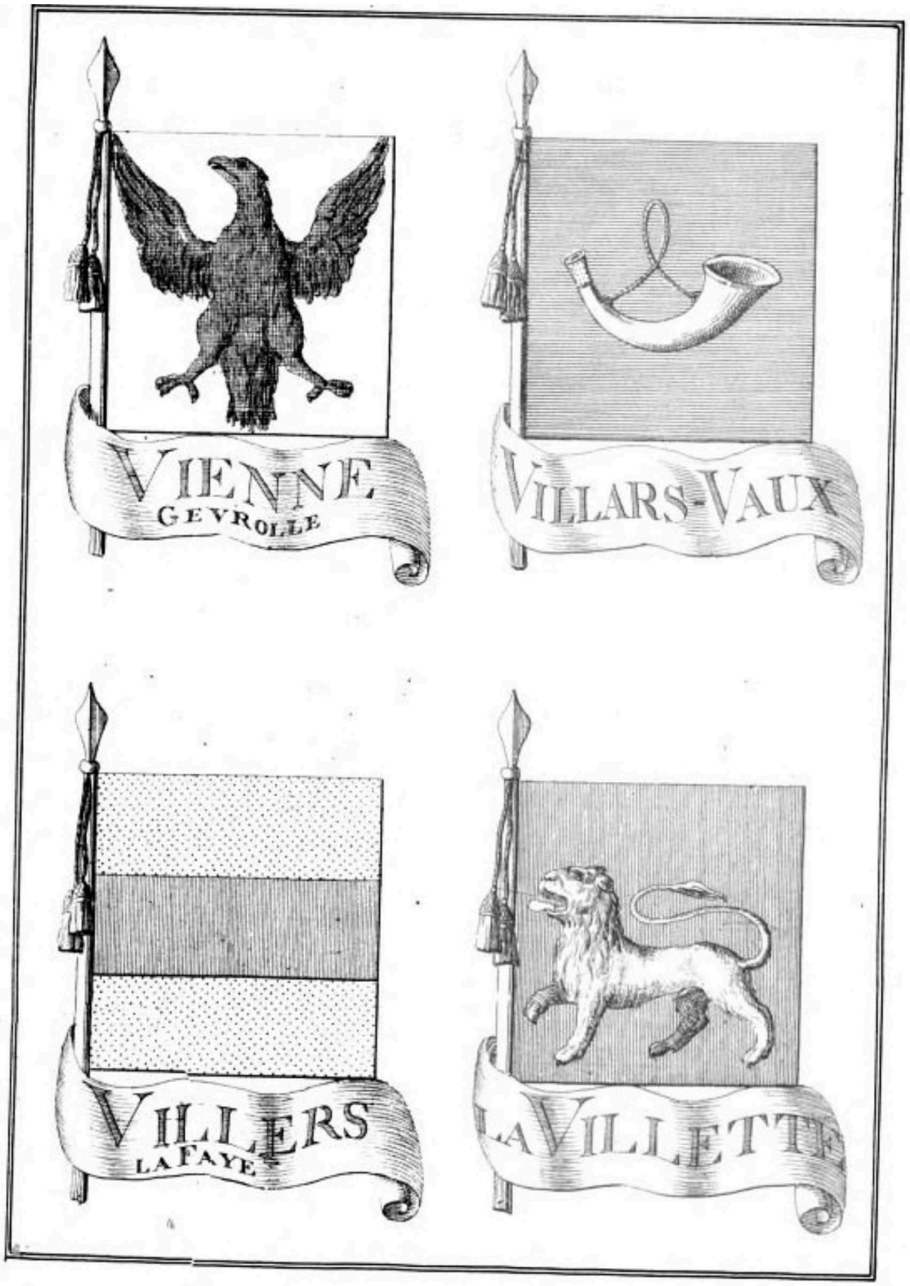


BIBL. UNIV. GENT
BIBL. UNIV. GENT
Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate**

Digitized by Google

OLAINE

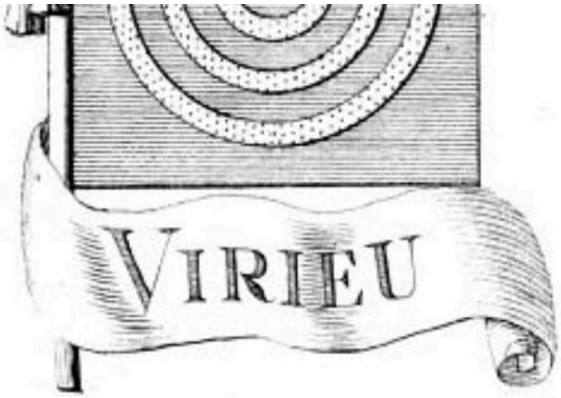

VIRIEU

VOGUÉ

WALL

**The text on this page is estimated to be only 22.40% accurate**

f 1 Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 25.71% accurate**

HT CAKR£ . DIJON. Digitized by Google

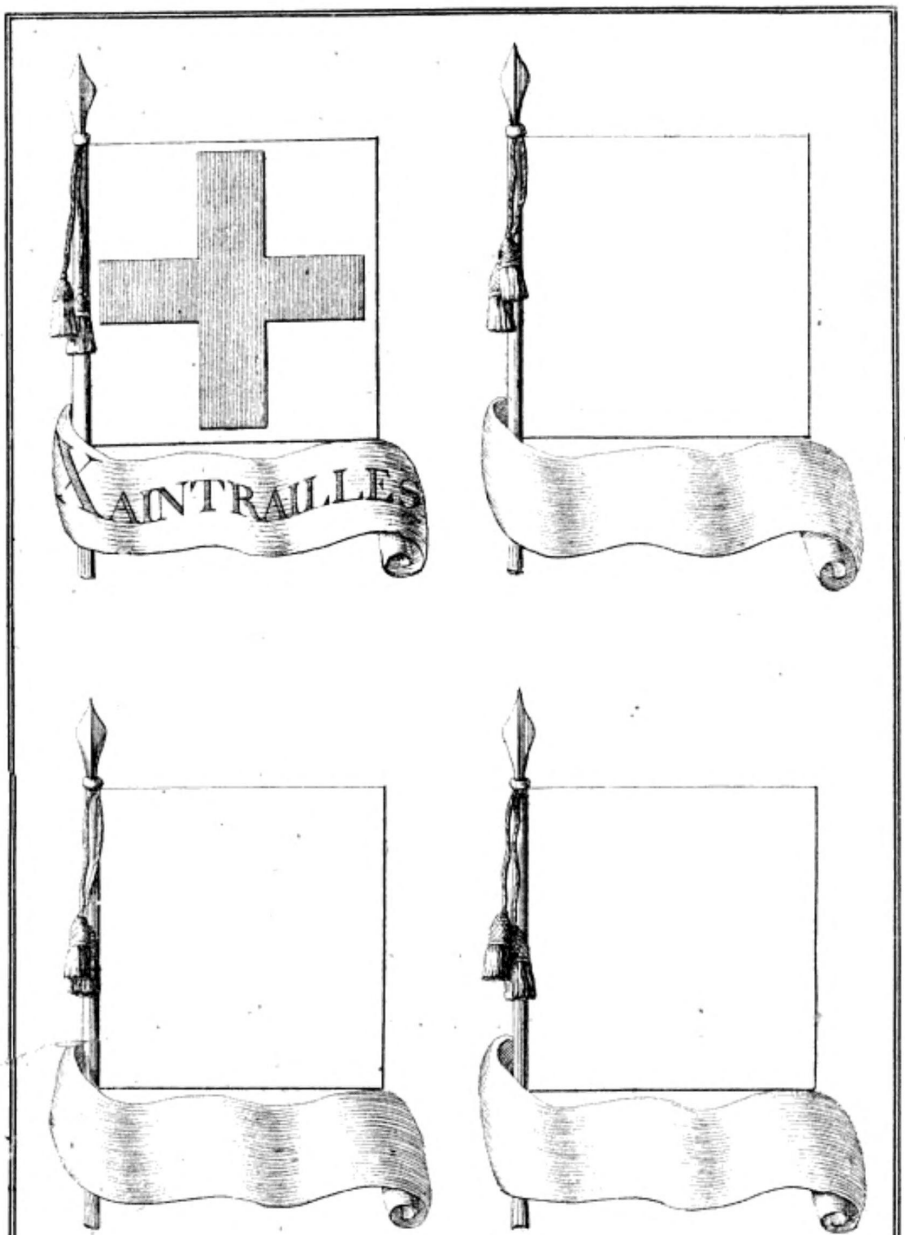

**The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate**

Digitized by Goo

Digitized by Google

**The text on this page is estimated to be only 26.17% accurate**

J ■ \ Digitized by Go

**The text on this page is estimated to be only 22.33% accurate**

Digitized by Google